

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple.**

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below / Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

<b>10x</b>		<b>14x</b>		<b>18x</b>		<b>22x</b>		<b>26x</b>		<b>30x</b>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>12x</b>		<b>16x</b>		<b>20x</b>		<b>24x</b>		<b>28x</b>		<b>32x</b>	

---

JOURNAUX  
DE LA  
CHAMBRE DES COMMUNES  
DU  
CANADA  
VOLUME XXV

---



JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

---

DU 29 AVRIL AU 30 SEPTEMBRE 1891, CES DEUX JOURS  
INCLUS.

---

Dans la cinquante-quatrième et cinquante-cinquième  
années du règne de Sa Majesté la reine Victoria.

ÉTANT LA PREMIÈRE SESSION DU 7<sup>E</sup> PARLEMENT DU CANADA

---

SESSION 1891

---

---

*IMPRIMÉS PAR ORDRE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES*

---



# PROCLAMATIONS.

## CANADA.



JOHN J. MCGEE,  
*Député du Gouverneur.*

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

**A** TIENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au VINGT-TROISIÈME jour du mois de JUIN courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ d'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que, pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos biens-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada en Notre CITÉ d'OTTAWA, le QUATRIÈME jour du mois d'AOUT prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, Ecuier, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur général du Canada et vice-amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement en Notre CITÉ d'OTTAWA, ce DIX-NEUVIÈME jour de JUIN, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix, et de Notre Règne la cinquante-troisième.

Par ordre,

SAML. F. ST. O. CHAPLEAU,  
*Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.*

JOHN J. McGEE,  
Député du Gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

**A**TTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au QUATRIÈME jour du mois d'AOUT courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ d'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ d'OTTAWA, le QUINZIÈME jour du mois de SEPTEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. McGEE, Ecuier, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni, Chevalier Grand-Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur général du Canada et vice-amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'OTTAWA, ce TRENTE ET UNIÈME jour de JUILLET, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix, et de Notre Règne la cinquante-quatrième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,  
*Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.*

JOHN J. McGEE,  
Député du Gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

**A**TTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au QUINZIÈME jour du mois de SEPTEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents, en Notre CITÉ d'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ d'OTTAWA, le

VINGT-SEPTIÈME jour du mois d'OCTOBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, Ecuier, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur général du Canada et vice-amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce ONZIÈME jour de SEPTEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix, et de Notre Règne la cinquante-quatrième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

*Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.*

JOHN J. MCGEE,

*Député du Gouverneur.*

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au VINGT-SEPTIÈME jour du mois d'OCTOBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'OTTAWA; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le HUITIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, Ecuier, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur général du Canada, et vice-amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce VINGT-TROISIÈME jour d'OCTOBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix, et de Notre Règne la cinquante-quatrième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

*Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.*



JOHN J. MCGEE,  
Député du Gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au HUITIÈME jour du mois de DÉCEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ d'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que, pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada en Notre CITÉ d'OTTAWA, le DIX-NEUVIÈME jour du mois de JANVIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, Ecuier, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans la pairie du Royaume-Uni, Chevalier Grand-Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur général du Canada et vice-amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, ce QUATRIÈME jour de DÉCEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix, et de Notre Règne la cinquante-quatrième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,  
*Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.*

JOHN J. MCGEE,  
Député du Gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au DIX-NEUVIÈME jour du mois de JANVIER courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ d'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ d'OTTAWA, le

---

VINGT-HUITIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, pour prendre en considération l'état de la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, Ecuier, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni, Chevalier Grand' Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain; Gouverneur général du Canada, et vice-amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, ce QUINZIÈME jour de JANVIER, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-onze, de Notre Règne la cinquante-quatrième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU, \*

*Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.*

---

STANLEY DE PRESTON.

[L.S.]

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—SALUT :

**A**TTENDU que par et de l'avis et du consentement de Notre Conseil Privé pour le Canada, Nous avons jugé à propos de DISSOUDRE le présent parlement du Canada, qui se trouve prorogé au VINGT-HUITIÈME jour de FÉVRIER courant;

SACHEZ MAINTENANT, qu'à cette fin, Nous publions Notre présente Proclamation Royale, et par icelle DISSOLVONS en conséquence le dit Parlement du Canada; et les Sénateurs et les Membres de la Chambre des Communes sont en conséquence exemptés de s'assembler et d'être présents le dit VINGT-HUITIÈME jour de FÉVRIER courant.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la Pairie du Royaume-Uni, Chevalier Grand' Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain; Gouverneur général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce TROISIÈME jour de FÉVRIER, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-onze, et de Notre Règne la cinquante-quatrième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

*Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.*

## STANLEY DE PRESTON.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A tous ceux à qui ces présentes parviendront—SALUT :

**A**TTENDU que c'est Notre désir et détermination de rencontrer aussitôt que faire se pourra, Notre Peuple de Notre Puissance du Canada, et d'avoir son avis en Parlement, Nous faisons connaître par les présentes Notre Volonté et Plaisir Royal de convoquer un Parlement, et Nous déclarons de plus que, de l'avis de Notre Conseil Privé pour le Canada, NOUS AVONS CE JOUR donné des ordres pour l'émission de Nos Brefs en due forme pour convoquer un Parlement dans Notre dite Puissance, lesquels Brefs seront en date du QUATRIÈME jour de FÉVRIER courant et rapportables le VINGT-CINQUIÈME jour d'AVRIL prochain.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la Pairie du Royaume-Uni, Chevalier Grand' Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain; Gouverneur général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce TROISIÈME jour de FÉVRIER, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-onze, et de Notre Règne la cinquante-quatrième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,  
*Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.*

## STANLEY DE PRESTON.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A tous ceux à qui ces présentes parviendront—SALUT :

**S**ACHEZ que, désirant et ayant résolu, aussitôt que faire se pourra, de rencontrer Notre Peuple de Notre Puissance du Canada, et d'avoir son avis en Parlement, Nous, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, par ces présentes convoquons la Chambre des Communes dans et pour Notre dite Puissance, et la sommons de se réunir en Notre CITÉ d'OTTAWA, en Notre dite Puissance, SAMEDI, le VINGT-CINQUIÈME jour d'AVRIL prochain, pour là et alors conférer et traiter avec les Grands Hommes et le Sénat de Notre dite Puissance.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la Pairie du Royaume-Uni, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce TROISIÈME jour de FÉVRIER, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-onze, et de Notre Règne la cinquante-quatrième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,  
*Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.*

---



---

**STANLEY DE PRESTON.**

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous.—SALUT :

**A**TTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement du Canada, se trouve prorogée au VINGT-CINQUIÈME jour du mois d'AVRIL prochain, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, Nous avons jugé à propos de la proroger de nouveau au MERCREDI, le VINGT-NEUVIÈME jour du mois d'AVRIL prochain, de manière que ni vous ni aucun de vous n'êtes tenus de vous trouver en Notre Cité d'OTTAWA le dit VINGT-CINQUIÈME jour d'AVRIL prochain; car Nous voulons que vous et chacun de vous à cet égard soyez exonérés; vous commandant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous et tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre dite Cité d'OTTAWA, MERCREDI, le VINGT-NEUVIÈME jour du mois d'AVRIL prochain, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada, pourront par le Commun Conseil de Notre dite Puissance, être ordonnés.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans la pairie du Royaume-Uni, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur général du Canada et Vice-Amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce DIX-SEPTIÈME jour de MARS, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-onze, et de Notre Règne la cinquante-quatrième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

*Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.*



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, 28 avril 1891.

Les présentes font foi que par suite de la dissolution du dernier Parlement et conformément à des brevets d'élections en date du quatrième jour du mois de février écoulé, émis par son Excellence le Gouverneur général, et adressés aux personnes ci-après mentionnées comme officiers-rapporteurs dans tous les districts électoraux de la Puissance du Canada, pour l'élection des membres devant représenter les dits districts électoraux à la Chambre des Communes, dans le Parlement convoqué en assemblée pour le vingt-neuvième jour du mois d'avril courant; les personnes dont les noms suivent plus bas ont été publiées comme dûment élues députés des districts électoraux apposés vis-à-vis de leurs noms respectifs, tel qu'il appert par les rapports aux dits brevets, maintenant déposés dans les archives de mon bureau, savoir :—

Noms des Représentants.	Districts Electoraux.	Provinces.	Officiers-Rapporteurs.
George Walker Wesley Dawson.	Addington..	Ontario.	E. J. Hooper.
Hon. David Mills.	Bothwell .....	do	Samuel Hodgkin.
James Somerville .....	Brant, Div.-Nord .....	do	R. G. Lawrason.
William Paterson.....	do Div.-Sud .....	do	Hugh McK. Wilson.
John Fisher Wood.....	Brockville .....	do	David Mansell.
Alexander McNeill.....	Bruce, Div.-Nord .....	do	Robert Murray.
James Rowand.....	do Div.-Ouest.....	do	James H. Scott.
Reuben Truax.....	do Div.-Est.....	do	John Klein.
Robert S. White.....	Cardwell .....	do	Richard Allen.
William Thomas Hodgins .....	Carleton .....	do	Albert Bradley.
Darby Bergin.....	Cornwall et Stormont.....	do	D. Annable.
Hugo H. Ross.....	Dundas.....	do	George Dillon, aimé.
Thomas Dixon Craig.....	Durham, Div.-Est.....	do	George Charles Ward.
Robert Beith.....	do Div.-Ouest.....	do	Samuel Burden.
Andrew B. Ingram.....	Elgin, Div.-Est.....	do	John Haggon.
George Elliott Casey.....	do Div.-Ouest.....	do	Horace F. Jell.
Henry W. Allan.....	Essex, Div.-Sud .....	do	Jasper Golden.
William McGregor.....	do Div.-Nord .....	do	Henry T. W. Ellis.
George Airey Kirkpatrick .....	Frontenac .....	do	Charles N. Spooner.
Roderick R. McLennan.....	Glengarry .....	do	Gustavus A. Godbois.
John Dowsley Reid.....	Grenville, Div.-Sud.....	do	Charles B. Lemon.
T. S. Sproule.....	Grey, Div.-Est.....	do	Andrew Grier.
George Landerkin.....	do Div.-Sud.....	do	George L. McCaul.
James Masson.....	do Div.-Nord .....	do	Alexander M. Stephens.
Walter Humphries Montague.....	Haldimand .....	do	Peter E. Reicheld.
David Henderson.....	Halton .....	do	Clarkson Freeman.
Alexander McKay.....	Hamilton Cité.....	do	George H. Mills.
Samuel Shobal Ryckman .....	do .....	do	do
Henry Corby .....	Hastings, Div.-Ouest.....	do	George Denmark.
Samuel Barton Burdett .....	do Div.-Est .....	do	Richard Naylor.
Hon. Mackenzie Bowell.....	do Div.-Nord .....	do	Anson Byron Ross.
Malcolm Colin Cameron.....	Huron, Div.-Ouest.....	do	William T. Whitley.
Peter Macdonald.....	do Div.-Est.....	do	Edmund Lindsay Dickinson.
John McMillan.....	do Div.-Sud.....	do	Thomas Hays.
Archibald Campbell.....	Kent.....	do	Caleb Coatsworth.
T.-Hon. Sir John A. Macdonald.....	Kingston, Cité.....	do	William Ferguson.
James Frederick Lister.....	Lambton, Div.-Ouest.....	do	John Rainsberry.
George Moncrieff.....	do Div.-Est .....	do	George Shirley.
Joseph Jamieson.....	Lanark, Div.-Nord.....	do	John McNab Munroe.
Hon. John Graham Haggart.....	do Div.-Sud.....	do	Joseph M. Rogers.
Charles Frederick Ferguson .....	Leeds et Grenville, D.-N.....	do	James H. Ross.
George Taylor.....	Leeds, Div.-Sud .....	do	John R. Dorgavel.
David Wright Allison.....	Lennox.....	do	Thomas D. Frumpe.
William Gibson.....	Lincoln et Niagara .....	do	John E. Cuff.
Charles Smith Hyman.....	London, Cité.....	do	John Overill.
John Henry Marshall .....	Middlesex, Div.-Est.....	do	James Gilmore.
William H. Hutchins.....	Middlesex, Div.-Nord.....	do	J. Robinson Armitage.
William Frederick Roome.....	do Div.-Ouest.....	do	Stephen Blackburn.
James Armstrong.....	do Div.-Sud .....	do	John S. Dewar.
John Brown.....	Monck .....	do	John Henderson.
William Edward O'Brien.....	Muskoka et P. Sound.....	do	William Fry.
David Tisdale.....	Norfolk, Div.-Sud.....	do	John Phelan.
John Charlton.....	do Div.-Nord .....	do	Fred. S. Snider.

Noms des Représentants.	Districts Electoraux.	Provinces.	Officiers-Rapporteurs.
John Hargraff	Northumberland, D.-O.	Ontario	Angus H. Macdonald.
Edward Cochrane	do D.-E.	do	A. M. Hamilton.
Frank Madill	Ontario, Div.-Nord	do	Robert A. Sinclair.
James Ironside Davidson	do Div.-Sud	do	John Ham Perry.
James David Edgar	do Div.-Ouest.	do	E. J. Freelt.
Charles Herbert Mackintosh	Ottawa, Cité	do	John Sweetland.
Honoré Robillard	do	do	do
James Sutherland	Oxford, Div.-Nord	do	J. H. Nelles.
Sir Richard John Cartwright	do Div.-Sud	do	Isaac R. Walker.
Joseph Featherston	Peel	do	Robert Broddy.
James Grieve	Perth, Div.-Nord	do	Henry Thomas Butler.
James Trow	do Div.-Sud	do	Wm. Richard Davis.
James Stevenson	Peterborough, Div.-O.	do	James A. Hall.
John Burnham	do Div.-E.	do	Bernard Morrow.
Isidore Proulx	Prescott	do	Paul Labrosse.
Archibald Campbell Miller	Prince Edward	do	James N. Carter.
Peter White	Renfrew, Div.-Nord	do	Henry Wm. Perrett.
John Ferguson	do Div.-Sud	do	Geo. Eady, jeune.
William Cameron Edwards	Russell	do	James Keays.
Dalton McCarthy	Simcoe, Div.-Nord	do	Geo. A. Redenburst.
Richard Tyrwhitt	do Div.-Sud	do	Lt.-Col. Banting.
Phillip H. Spohn	do Div.-Est	do	Thomas Haywood.
Frederick Charles Denison	Toronto-Ouest	do	H. W. Murray.
George Ralph Richardson Cockburn	Toronto-Centre.	do	Frank Arnoldi.
Emerson Coatsworth, jeune	Toronto-Est.	do	Thomas McMullen.
Charles Fairbairn	Victoria, Div.-Sud	do	John H. Sotheran.
John Augustus Barron	do Div.-Nord	do	Michael Brown.
Isaac Erb Bowman	Waterloo, Div.-Nord	do	Moses Springer.
James Livingston	do Div.-Sud	do	A. J. Brewster.
William Manly German	Welland	do	William Buchner.
James McMullen	Wellington, Div.-Nord	do	Wm. W. White.
Andrew Semple	do Div.-Centre.	do	Thomas McManus.
James Innes	do Div.-Sud	do	Fred. J. Chadwick.
Thomas Bain	Wentworth, Div.-Nord	do	Mark B. Thomas.
Franklin Metcalfe Carpenter	do Div.-Sud	do	Wm. G. Fletcher.
William Mulock	York, Div.-Nord	do	James Rogers.
Hon. Alexander McKenzie	do Div.-Est	do	Nicholas Garland.
Nathaniel Clarke Wallace	do Div.-Ouest.	do	Donald McKenzie.
Thomas Christie	Argenteuil	Québec	Thomas Barron.
Flavien Dupont	Bagot	do	John Morel.
Joseph Godbout	Beauce	do	Gustave Olivier Taschereau.
Joseph Gédéon Horace Bergeron	Beauharnois	do	Ladislas Charles Tassé.
Guillaume Amyot	Bellechasse	do	Solime Forgues.
Cléophas Beausoleil	Berthier	do	Basile Elie Pelland.
William LeBoutillier Fauvel	Bonaventure	do	Jean Baptiste Bélanger.
Eugène A. Dyer	Brome	do	Hiram Sewell Foster.
Raymond Préfontaine	Chambly	do	Pierre Hurteau.
Onésime Carignan	Champlain	do	Louis Deshaies.
Henry Simard	Charlevoix	do	Pierre d'Auteuil.
James Pollock Brown	Chateauguay	do	Alexis M. Gagnier.
Rufus Henry Pope	Compton	do	Samuel Orr.
Cyrille Emile Vaillancourt	Dorchester	do	C. A. Lesage.
Joseph Lavergne	Drummond et Arthabaska	do	Jean U. Richard.
Louis Zéphirin Joncas	Gaspé	do	Joseph Xenophon Lavoie.
Alphonse Desjardins	Hochelaga	do	Louis N. Dumouchel.
Julius Scriver	Huntingdon	do	Louis Napoléon Masson.
François Béchard	Iberville	do	J. B. H. Beauregard.
Urbain Lippe	Joliette	do	A. M. Ricard.
Désiré Girouard	Jacques-Cartier	do	Napoléon Viau.
Henry George Carroll	Kamouraska	do	Adélar Boucher.
Louis Conrad Pelletier	Laprairie	do	Col. Julien Brosseau.
Joseph Gauthier	L'Assomption	do	Elie Lemire.
Hon. Joseph Aldric Ouimet	Laval	do	Pierre O. Grenier.
Pierre Malcolm Guay	Lévis	do	Alphonse Desjardins.
Louis George Desjardins	L'Islet	do	A. Gustave Verreault.
Côme Isais Rinfret	Lotbinière	do	J. B. Lucien Morand.
Joseph Hormisdas Légris	Maskinongé	do	G. A. Ferd. Fusey.
Louis Israël Côté, <i>alias</i> Fréchette	Mégantic	do	P. Célestin Bourke.
George Barnard Baker	Missisquoi	do	Alvin A. Batchelder.
Louis Dugas	Montcalm	do	Ernest Thibaudeau.
Philippe Auguste Choquette	Montmagny	do	Jos. D. Lépine.

Noms des Représentants.	Districts Electoraux.	Provinces.	Officiers-Rapporteurs.
Joseph Israël Tarte	Montmorency	Québec	Bruno Pelletier.
Sir Donald Alex. Smith	Montréal-Ouest	do	Campbell Lane.
John Joseph Curran	do Centre	do	Thomas J. Dherty.
Alphonse Téléphore Lépine	do Est	do	J. C. Auger.
Dominique Monet	Napierville	do	Alexander Richardson.
Joseph Hector Leduc	Nicolet	do	Honoré Desilets.
Charles Ramsay Devlin	Ottawa, Comté	do	L. M. Coutlée.
Thomas Murray	Pontiac	do	Walter Rimer.
Arthur Delisle	Portneuf	do	Samuel Paquin.
Hon. Wilfred Laurier	Québec-Est	do	Edmond Lortie.
Hon. François Langelier	do Centre	do	Alexandre Gauvreau.
Thomas McGreevy	do Ouest	do	Robert Campbell.
Jules Joseph Taschereau Frémont	do Comté	do	H. Octave Roy.
Clarence Chester Cleveland	Richmond et Wolfe	do	E. G. Darche.
Hon. Sir Hector L. Langevin	Richelieu	do	Antoine Villiard.
Sir Adolphe Philippe Caron	Rimouski	do	Louis N. Côté.
Louis Philippe Brodeur	Rouville	do	H. Eugène Poulin.
Michel Esdras Bernier	St. Hyacinthe	do	Charles E. Gagnon.
François Bourassa	St. John's	do	J. P. Carreau.
François Lesieur Desaulniers	St. Maurice	do	Uldoric Brunelle.
John Robbins Sanborn	Shefford	do	Patrick Murphy.
William Bullock Ives	Sherbrooke, Ville	do	Daniel Thomas.
Joseph Octave Mousseau	Soulanges	do	Roger Duckett.
Timothy Byron Rider	Stanstead	do	Otis Shurtleff.
Paul Etienne Grandbois	Témiscouata	do	J. G. Pelletier.
Hon. Joseph Adolphe Chapleau	Terrebonne	do	Louis de G. Lachaine.
Hon. Sir Hector Louis Langevin	Trois-Rivières, Ville	do	Louis D. Paquin.
Jean Baptiste Daoust	Deux-Montagnes	do	Dositheé Duprat.
Henry Stanislas Harwood	Vaudreuil	do	Frs. de S. Bastien.
Hon. Félix Geoffrion	Verchères	do	J. R. Brillon.
Roch Moïse Samuel Mignault	Yamaska	do	Pierre E. Robillard.
John B. Mills	Annapolis	Nouvelle-Ecosse	Augustus Robinson.
Sir John S. D. Thompson	Antigonish	do	John R. Graham.
William A. Patterson	Colchester	do	Leander J. Crowe.
Arthur R. Dickey	Cumberland	do	M. A. Logan.
Hector F. McDougall	Cape-Breton	do	Joseph McVarish.
David McKeen	do	do	do
Edward Charles Bowers	Digby	do	B. Van Blarcom.
Duncan C. Fraser	Guysborough	do	Alexander Tory.
Thomas E. Kenny	Halifax	do	Donald Archibald.
John F. Stairs	do	do	do
Alfred Putnam	Hants	do	W. A. Porter.
Hugh Cameron	Inverness	do	Hugh McDonald.
Frederick W. Borden	King	do	Stephen Belcher.
Charles Edwin Kaulbach	Lunenburg	do	Charles F. Wright.
Hon. Charles H. Tupper	Pictou	do	J. Sim. Harris.
John McDougald	do	do	do
Francis Gordon Forbes	Queen	do	Milford G. Marshall.
Joseph A. Gillies	Richmond	do	Angus McNeill.
Nathaniel W. White	Shelburne	do	G. W. McLean.
John A. McDonald	Victoria	do	Thomas S. McLean.
Thomas Barnard Flint	Yarmouth	do	Job Hatfield.
Richard C. Weldon	Albert	N.-Brunswick	William Woodworth.
Newton Ramsay Colter	Carleton	do	Fred. R. J. Dibblee.
Arthur Hill Gillmor	Charlotte	do	Henry Graham.
Kennedy F. Burns	Gloucester	do	Laman R. Doucet.
Edward H. Léger	Kent	do	C. C. Carlyle.
Hon. George E. Foster	King	do	S. N. Freeze.
Michael Adams	Northumberland	do	John Shirreff.
George Gerald King	Queen	do	James R. Currey.
John McAlister	Restigouche	do	Wm. H. Phillips.
Robert Duncan Wilmot	Sunbury	do	H. B. Mitchell.
John Douglas Hazen	St. John, Cité et Comté	do	James A. Harding.
Charles Nelson Skinner	do do	do	do
Ezechiél McLeod	St. John, Cité	do	do
Hon. John Costigan	Victoria	do	A. L. Coombes.
Josiah Wood	Westmoreland	do	Robert A. Chapman.
Thomas Temple	York	do	A. A. Sterling.
John McLean	King	Ile du Prince-E.	James Macdonald.
Augustine Colin Macdonald	do	do	do
Stanislaus F. Perry	Prince	do	William G. Strong.
John Yeo	do	do	do



Noms des Représentants.	Districts Electoraux.	Provinces.	Officiers-Rapporteurs.
Louis Henry Davies.....	Queen.....	Ile du Prince-E	James Curtis.
William Welsh.....	do .....	do .....	do .....
Arthur Wellington Ross.....	Lisgar.....	Manitoba .....	Lynds Smith Vaughan.
Robert Watson.....	Marquette.....	do .....	Win. Patterson Smith.
Alphonse Alfred Clement La- Rivière.....	Provencher.....	do .....	Auguste Gauthier.
Thomas Mayne Daly.....	Selkirk.....	do .....	William Cranston.
Hugh John Macdonald.....	Winnipeg.....	do .....	Geo. Henry Ham.
Donald Watson Davis.....	Alberta.....	Territoires N.-O.	Alexander Lucas.
Hon. Edgar Dewdney.....	Assiniboia-Est.....	do .....	John Hewgill.
Nicholas Flood Davin.....	do Ouest.....	do .....	Dixie Watson.
Day Hart Macdowall.....	Saskatchewan.....	do .....	Thomas Campbell.
Frank Stillman Barnard.....	Cariboo.....	Colombie-Brit.....	John Stevenson.
Gordon Edward Corbould.....	New- Westminster.....	do .....	Win. James Armstrong.
David William Gordon.....	Vancouver.....	do .....	Marshall Bray.
Thomas Earle.....	Victoria.....	do .....	James McMillan.
Edward Gawler Prior.....	do .....	do .....	do .....
John Andrew Mara.....	Yale.....	do .....	Frederick Hussey.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,  
G. C. C., C.

# JOURNAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

DU

# CANADA.

PREMIÈRE SESSION, SEPTIÈME PARLEMENT, 1891.

---

---

Mercredi, 29 avril 1891.

A la première session du septième parlement de la Puissance du Canada, commencée et tenue en la cité d'Ottawa, le vingt-neuvième jour d'avril, dans la cinquante-quatrième année du règne de Notre Souveraine Dame Victoria, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, et dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-onze.

Lequel jour étant le premier de la réunion du parlement pour la dépêche des affaires, en conformité d'une proclamation (ci-annexée), John George Bourinot, écuyer, greffier de la Chambre des Communes, Donald William Macdonell, Henry Hartney et François Fortunat Rouleau, écuyers, commissaires *per dedimus potestatem* nommés pour administrer le serment aux membres de la Chambre des Communes, étant présents, conformément à leur devoir; Samuel E. St.-O. Chapleau, écuyer, greffier de la couronne en chancellerie, remet au dit John George Bourinot un rôle contenant une liste des noms des membres qui ont été élus pour servir dans ce présent parlement (copie de la liste ci-annexée), les commissaires ont administré le serment aux membres qui se sont présentés; ce qui étant fait, et les membres ayant signé le rôle contenant le serment, ils ont pris leurs sièges en Chambre.

Un message est apporté par René E. Kimber, écuyer, gentilhomme huissier de la Verge Noire:—

MESSIEURS:—

L'honorable Sir William Johnstone Ritchie, député-gouverneur, désire la présence immédiate des membres de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, la Chambre se rend dans la salle des séances du Sénat.

Et alors l'honorable Orateur du Sénat dit:—

*Honorables messieurs du Sénat, et*

*Messieurs de la Chambre des Communes:*

L'honorable Sir William Johnstone Ritchie, député-gouverneur, ne juge pas à propos de faire connaître les causes de la convocation du présent parlement de la

Puissance du Canada, avant que l'Orateur de la Chambre des Communes ait été choisi suivant la loi ; mais demain, à trois heures de l'après-midi, les raisons de la convocation de ce parlement seront données par Son Excellence le Gouverneur Général.

Et les membres étant de retour ;

Le très honorable Sir John A. Macdonald, s'adressant au greffier (lequel se trouvant debout, se tourne de son côté et ensuite s'assied) propose à la Chambre pour son Orateur, Peter White, écuyer, député du district électoral de la division-nord du comté de Renfrew ; et il propose "que Peter White, écuyer, prenne le fauteuil de cette Chambre en qualité d'Orateur" ; la dite proposition est appuyée par l'honorable Sir Hector L. Langevin.

Et la question étant posée : "Que Peter White, écuyer, prenne le fauteuil de cette Chambre en qualité d'Orateur," elle est, en conséquence, mise aux voix par le greffier, et il est

Résolu, *nemine contradicente*, que Peter White, écuyer, prenne le fauteuil de cette Chambre en qualité d'Orateur.

Et le greffier ayant déclaré M. White dûment élu, il est conduit au fauteuil par les dits Sir John A. Macdonald et Sir Hector L. Langevin ; et, étant sur le premier degré de l'estrade du fauteuil, il fait ses humbles remerciements à la Chambre pour l'honneur insigne qu'elle a bien voulu lui conférer en le choisissant à l'unanimité pour son Orateur.

Alors, il prend place au fauteuil, et la masse (qui était auparavant sous la table) est placée sur la table.

Alors, sir John A. Macdonald propose, secondé par sir Hector L. Langevin,— Que la Chambre s'ajourne maintenant jusqu'à demain à trois heures p. m.

La Chambre s'ajourne en conséquence.

Jeudi, 30 avril 1891.

La Chambre s'étant réunie, et M. l'Orateur élu ayant pris le fauteuil ;

PRIÈRE.

Il est apporté un message par René E. Kimber, écuyer, huissier de la Verge Noire :—

M. L'ORATEUR,

Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur se rend, avec la Chambre, à la salle des séances du Sénat, et alors M. l'Orateur s'exprime comme suit :—

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

La Chambre des Communes m'a élu comme son Orateur, bien que je ne sois que peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont assignés.

Si dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive, en aucun temps, de tomber en erreur, je demande que la faute me soit imputée, et non aux Communes, dont je suis le serviteur et qui, par mon ministère, réclament, pour être en état de mieux remplir leur devoir envers leur Souveraine et leur pays, tous leurs droits et privilèges

incontestables, spécialement ceux de la liberté de la parole dans leurs débats, le libre accès à la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et de la part de Votre Excellence, l'interprétation la plus favorable de leurs délibérations.

Alors l'honorable Orateur du Sénat dit :

M. L'ORATEUR,

J'ai ordre de Son Excellence de vous déclarer qu'Elle se confie pleinement dans le devoir et l'attachement de la Chambre des Communes envers la personne de Sa Majesté et son gouvernement; et ne doutant point que ses délibérations ne soient conduites avec sagesse, modération et prudence, Elle accorde, et en toutes les occasions, Elle reconnaîtra et permettra l'exercice de ses privilèges constitutionnels.

J'ai aussi ordre de vous assurer que les Communes auront un prompt accès auprès de Son Excellence en toutes les occasions convenables, et que Son Excellence interprétera toujours de la manière la plus favorable leurs délibérations, ainsi que vos paroles et vos actions.

Et la Chambre étant de retour,

M. l'Orateur fait rapport que la Chambre s'est rendue dans la salle des séances du Sénat, et qu'il a informé Son Excellence que le choix de l'Orateur était tombé sur lui; et aussi qu'il a, au nom de la Chambre et pour elle réclamé, par une humble demande à Son Excellence, tous ses droits et privilèges, afin qu'elle puisse jouir de la liberté de la parole dans ses débats et avoir accès à la personne de Son Excellence lorsque l'occasion le requerra, et que toutes ses délibérations puissent recevoir de Son Excellence l'interprétation la plus favorable; sur quoi Son Excellence a bien voulu dire qu'Elle lui accordait sans hésitation et avec plaisir, tous ses privilèges constitutionnels, ainsi qu'un prompt accès auprès de sa personne en toutes les occasions convenables, et qu'Elle interpréterait toujours de la manière la plus favorable ses délibérations, ainsi que ses paroles et actions.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu un certificat, en date du huit novembre 1890, de l'honorable juge Armour, l'un des juges choisis pour la décision des pétitions d'élection, conformément à l'"Acte des Elections Fédérales contestées, 1874," au sujet de la pétition d'élection pour le district électoral du comté de Halton.

Et le dit certificat est lu, et il est ordonné qu'il soit entré dans les journaux de cette Chambre, comme suit:—

#### ÉLECTION CONTESTÉE DE HALTON.

Dans la Haute Cour de Justice,  
Division du Banc de la Reine.

#### ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un membre de la Chambre des Communes pour le district électoral du comté de Halton, tenue le 22 août 1888.

Entre

THOMAS LUSH,  
*Pétitionnaire,*  
et  
JOHN WALDIE,  
*Répondant.*

Je, l'honorable John Douglas Armour, juge-en-chef du Banc de la Reine pour l'Ontario, et le juge devant lequel la dite pétition d'élection a été instruite les 29 et 30 janvier 1889, et le 23 octobre 1890, certifie par les présentes que lors de la clôture de l'instruction de la dite pétition, j'ai décidé que le dit John Waldie avait été dûment élu.

Et je certifie, de plus, que copie des minutes de la preuve faite lors de la dite instruction, est annexée aux présentes.

Et je fais rapport par les présentes qu'aucune manœuvre de corruption n'a été prouvée comme ayant été commise à la connaissance ou du consentement d'aucun des candidats à cette élection.

Et je fais, de plus, rapport que William Bunton, Richard Kigley, James Curry et Christopher Curry ont été convaincus, lors de la dite instruction, de s'être rendus coupables de manœuvres de corruption à la dite élection.

Et je fais rapport, en outre, en tant que j'en puis juger d'après la preuve faite devant moi, que des actes de corruption n'ont pas été commis, et qu'il n'y a pas raison de croire que de semblables actes aient été commis dans une grande mesure lors de la dite élection.

Et je suis d'avis que l'enquête sur les circonstances de l'élection n'a pas été rendue incomplète par les actes d'aucune des parties à la pétition et qu'il n'est pas nécessaire de faire une nouvelle enquête pour s'assurer si des actes de corruption ont été commis dans une mesure considérable.

Daté ce 8 novembre 1890.

(Signé) J. D. ARMOUR,  
*Juge-en-chef du Banc de la Reine.*

Ordonné, que Sir John A. Macdonald ait la permission de présenter un bill concernant la prestation des serments d'office.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois.

M. l'Orateur fait rapport que lorsque cette Chambre s'est rendue, ce jour, auprès de Son Excellence le Gouverneur général dans la salle des séances du Sénat, il a plu à Son Excellence d'adresser un discours aux deux Chambres du parlement, et que pour prévenir les erreurs il en a obtenu une copie dont il donne lecture à la Chambre comme suit.—

*Honorables Messieurs du Sénat,*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Je suis heureux de saluer votre entrée en fonctions à cette première session d'un nouveau parlement, qui, j'en ai l'espoir, sera remarquable par la sagesse de vos délibérations et par les mesures qui seront adoptées pour le progrès et le développement du Dominion.

Cette saison, où vous vous réunissez, s'est annoncée favorablement pour les affaires dans le pays. Espérons que les travaux du peuple produiront des résultats satisfaisants, et que les grandes ressources du sol et de la mer en Canada continueront à récompenser les labours et l'industrie de ses habitants.

Mes aviseurs se sont prévalus des occasions qui se sont présentées vers la fin de l'année dernière pour appeler l'attention du gouvernement des États-Unis sur le désir qui anime le gouvernement du Canada de voir se réunir les efforts des deux administrations pour promouvoir et développer le commerce entre la République et le Dominion, et de voir se régler amicalement les questions internationales actuellement en litige entre les deux pays. Je suis heureux de dire que ces représentations nous ont obtenu l'assurance qu'en octobre prochain le gouvernement des États-Unis sera prêt à conférer avec le nôtre en vue de résoudre favorablement ces importantes questions. Les documents s'y rapportant seront mis devant vous.

Dans les circonstances, et dans l'espoir que la conférence proposée aboutira à des arrangements favorables aux deux pays, vous serez appelés à considérer l'urgence qu'il y a de prolonger, pendant cette saison, les principales dispositions du protocole annexé au traité de Washington, 1888, connu comme le *Modus vivendi*.

Une tendance s'étant manifestée en Angleterre d'imposer aux navires qui font le transport du bétail des conditions de sûreté pour la vie des animaux et de protection contre les mauvais traitements, une enquête minutieuse a été faite sur cette question,

en rapport avec le Canada. Cette enquête vous sera soumise. Bien que je constate avec plaisir que nos exportateurs sont à l'abri de reproches à ce sujet, votre attention sera appelée sur une mesure qui enlèvera, pour l'avenir, toute crainte d'abus dans une branche aussi considérable de notre commerce.

La mise en force prochaine du statut impérial qui a rapport aux cours de vice-amirauté de l'Empire, rend nécessaire la revision des lois en force au Canada, concernant les cours ayant juridiction maritime; et une mesure vous sera proposée pour la réorganisation de ces tribunaux.

Un code des lois criminelles a été préparé en vue de simplifier et d'améliorer notre jurisprudence, et vous serez priés d'y donner votre meilleure attention.

Des mesures vous seront aussi soumises au sujet des rivages et de l'obstruction des eaux navigables du Dominion. Vous aurez de plus à considérer les amendements qui seront proposés aux actes relatifs aux Territoires du Nord-Ouest, à l'acte de la cour de l'Echiquier et aux actes concernant les marques de commerce.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Les comptes publics pour la dernière année fiscale vous seront soumis. Le revenu, après avoir couvert les fins auxquelles vous l'aviez destiné, a donné un surplus pour les travaux que vous aviez désignés comme devant être chargés au compte de la dépense du capital.

Les estimés pour la prochaine année fiscale vous seront bientôt soumis.

*Honorables messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Je prie la Providence d'éclairer vos délibérations dans l'étude de toutes ces importantes questions et dans l'exécution des devoirs qui vous incombent. Fasse le ciel que votre sagesse et votre patriotisme puissent assurer la prospérité du Dominion et augmenter de toutes manières le bien-être de ses populations.

Sur motion de Sir John A. Macdonald, secondé par Sir Hector L. Langevin,

Ordonné, que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du parlement de la Puissance du Canada, soit pris en considération demain.

Sur motion de Sir John A. Macdonald, secondé par Sir Hector L. Langevin.

Résolu, que des comités permanents de cette Chambre pour la présente session, soient nommés pour les objets suivants:—1. Privilèges et élections.—2. Lois expirantes.—3. Chemins de fer, canaux et télégraphes.—4. Bills privés.—5. Ordres permanents.—6. Impressions.—7. Comptes Publics.—8. Banques et commerce.—9. Agriculture et colonisation; —et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et de faire rapport de temps à autres de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes et papiers.

Sur motion de Sir John A. Macdonald, secondé par Sir Hector L. Langevin,

Résolu, qu'il soit nommé un comité spécial de sept membres pour préparer et rapporter les listes des députés devant composer les comités permanents ordonnés par cette Chambre, aujourd'hui; et que Sir John A. Macdonald, Sir Hector L. Langevin, Sir Richard Cartwright, Sir John Thompson, M.M. Bowell, Laurier et Mills (Bothwell) composent le dit comité.

M. l'Orateur communique à la Chambre le rapport des bibliothécaires conjoints du parlement sur l'état de la bibliothèque du parlement pour 1890-91. (*Documents de la Session, No 15.*)

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 1er mai 1891.

• PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Taylor,—la pétition de James H. Eaton et autres, de l'église méthodiste de Newboro, comté de Leeds, Ontario.

Par M. Macdowall,—la pétition de la Chambre de commerce de Prince-Albert, district de Saskatchewan, T.N.-O.

Par M. Macdonald (King),—la pétition de S. M. Martin et autres, de l'église presbytérienne de Valleyfield, comté de King, I.P.-E.

Par M. McMullen,—la pétition de R. Phillips et autres, de l'église méthodiste de Clifford, comté de Wellington, Ontario.

Par M. Mills (Annapolis),—la pétition de C. W. Saunders et autres, de l'église baptiste de Dalhousie-Est, comté d'Annapolis, Nouvelle Ecosse.

Par M. Denison,—la pétition de J. E. Lancely et autres, de l'église méthodiste de la rue McCaul; et cinq pétitions de l'Union des Couturiers de l'Amérique, No 132, tous de Toronto, Ontario.

Par M. McKay,—six pétitions de l'Union Internationale des Cigariers No 55; et sept pétitions de l'Union des Briquetiers et Maçons, No 1, tous d'Hamilton, Ontario.

Par M. Corby,—la pétition de madame Victoria Nash et autres, de Belleville, Ontario.

Par M. White (Cardwell),—la pétition de H. Black et autres, de Bolton, Ontario.

Par M. Curran,—la pétition de la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta.

Par M. Gibson,—la pétition de John McCalla et autres, de l'église presbytérienne de l'Avenue de Haynes, de la cité de Sainte-Catherine; la pétition de John J. Romp et autres, de l'église méthodiste de Lintern, et de Nelson McPherson et autres, de l'église méthodiste, comté de Lincoln; et sept pétitions de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 38, de Sainte-Catherine, tous d'Ontario.

Par M. Langelier,—sept pétitions de l'Assemblée Champlain, Chevaliers du Travail, cité de Québec.

Par M. Devlin,—la pétition du révérend William Barnet et autres, de Chelsea, église méthodiste; la pétition de John Hudson et autres, de Chelsea et des environs; et la pétition de James Blackburn et autres, de Thurso, de l'église Baptiste, tous du comté d'Ottawa, Québec.

Par M. Macdonald (Huron),—la pétition de William F. Cole et autres, du township de Gray, comté de Huron, Ontario.

Par M. Coatsworth,—sept pétitions de l'Union des Fondateurs en Fer, No 28; et sept pétitions de l'Union des Ouvriers Constructeurs, tous de Toronto, Ontario.

Par M. Bergeron,—la pétition de la Compagnie de chemin de fer de Montréal et Ottawa.

Par M. Reid,—la pétition de Jay Spencer Corbin, de la ville de Prescott, comté de Grenville, Ontario.

Par M. Sanborn,—la pétition du révérend M. Taylor et autres, de Granby, de l'église méthodiste, comté de Shefford, Québec.

Par M. Larivière,—la pétition de la Compagnie de chemin de fer d'Ontario et de la Rivière La Pluie.

Par M. Daly,—la pétition d'Auguste Magnusson et autres, de l'église luthérienne, cité de Brandon; la pétition de madame C. E. Woodruff et autres, de l'église méthodiste; et de madame M. Blanchard et autres, de l'église d'Angleterre, tous de la ville de Mordon, Manitoba.

Par M. Carpenter,—la pétition de madame Frank M. Jones et autres, de Winona ; la pétition de John G. Murray et autres ; la pétition de James A. Hermitt et autres, de Grimsby ; et deux pétitions du révérend John Gordon Murray et autres, tous de l'église presbytérienne, St. John et Muir, Grimsby, comté de Wentworth, Ontario.

Par M. Cochrane,—la pétition de Thomas Webb et autres ; et la pétition de C. L. Thompson et autres, de Warkworth, de l'église méthodiste, tous du comté de Northumberland, Ontario.

Par M. McLennan,—la pétition de la Compagnie de chemin de fer des Comtés du Centre.

Par M. Baker,—la pétition de William C. Van Horne, de la cité de Montréal, et autres, d'autres lieux.

Par M. Davis,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer du Nid de Corbeau et du lac Kootenay.

Par M. Prior,—la pétition de l'honorable Amor de Cosmos et autres, de la cité de Victoria, C.-A.

Par M. Mara,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer de la Vallée Nicola.

Par M. Cleveland,—la pétition de Robert Trenholm et autres, et la pétition du révérend W. H. Ryan et autres, tous de l'église méthodiste, comté de Richmond, Québec.

Par M. Madill,—la pétition de madame J. A. Richard et autres, de Uxbridge ; la pétition de John McMillan et autres, de Wick ; la pétition de T. H. Glendinning et autres, de Sutherland ; la pétition de William Lockhead et autres, de Fenelon Falls ; la pétition de F. M. McLean et autres, de l'église presbytérienne du Canada ; la pétition de James Gilchrist et autres, de Glenarm ; la pétition de D. C. McDaugall et autres, de Balsover ; la pétition du révérend James R. Scott et autres, de Cambray ; et la pétition de John Howie et autres, de Pomerville, tous de l'église presbytérienne, comté de Victoria, Ontario.

Par M. Tyrwhitt,—la pétition de Edith M. Graham et autres, du village de Atlandale, comté de Simcoe, Ontario.

Par M. Trow,—la pétition de F. E. J. Nugent et autres, de la rue Trafalgar, de l'église méthodiste, ville de Mitchell, Ontario.

Par M. Bowman,—deux pétitions de R. Reid et autres, de l'église presbytérienne de St. Andrews, de la ville de Berlin, Ontario.

Par M. Paterson (Brant),—la pétition de C. W. Gurney et autres, de Bethel ; la pétition de John Savage et autres, de la rue Wellington, tous de l'église méthodiste ; la pétition de Sarah S. Duncau et autres, de l'église presbytérienne de Zion ; la pétition de madame S. A. Freeman et autres, de l'église congrégationaliste ; la pétition de Thomas S. Shearman et autres ; et sept pétitions de l'Union des Cigariers de la cité de Brantford, tous de la cité de Brant, Ontario.

Par M. Scriver,—la pétition de James A. Arnold et autres, de l'église presbytérienne de Dundee, comté de Huntingdon, Québec.

Par M. Macdonald (Victoria),—la pétition de A. S. Macdonald et autres, de Baddeck ; et la pétition de A. R. Watson et autres, de Forks, Baddeck, tous de l'église presbytérienne, comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Wood (Brockville),—la pétition du révérend J. Ainsworth et autres, de Lyn, Ontario.

Par M. Cockburn,—la pétition de la Compagnie d'Impression et de Publication de l'Empire (limitée) ; et la pétition de la Compagnie de prêt et d'agence de Londres et du Canada (limitée).

Par M. MacKintosh,—la pétition de la Compagnie manufacturière E. B. Eddy (limitée) ; et sept pétitions de l'Union des Relieurs d'Ottawa, N° 4.

Par M. Kenny,—la pétition d'Alexander Frizzell et autres, de la rue Starr, de l'église baptiste ; et deux pétitions de l'Union des charpentiers et des menuisiers, N° 83, de Halifax, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Mulock,—la pétition du révérend F. H. Ferries et autres, de l'église méthodiste, de Leskey Circuit ; la pétition de Elder W. H. Chidley et autres, de l'église chrétienne de Kettleby ; la pétition de Hallie M. Spink et autres, du township



de King, tous du comté de York ; et la pétition du révérend H. S. Matthews et autres, de l'église méthodiste de Bradford, comté de Simcoe.

Par M. Laurier,—sept pétitions de l'Assemblée Jacques-Cartier, n° 10,870, Québec.

Par M. Davies,—la pétition de John Nichols et autres, de Annandale ; la pétition de H. A. Kidson et autres ; la pétition de Richard Burdett et autres, de Dundas ; la pétition de Hannah Lorrey et autres, de Montague ; la pétition de Charles L. Sencabaugh et autres, de Murray River, tous du comté de King ; la pétition de W. S. Clark et autres, de Alma et Greenmount ; la pétition du révérend E. A. Allsby et autres, de Tryon, tous du comté de Prince ; la pétition de William Jones et autres, d'Alexandra ; la pétition de John Murray et autres, de Clyde River, tous du comté de Queen, et la pétition d'Isaac W. Wadman et autres, de la rue Prince, Charlottetown, tous de l'église baptiste, I.P.E.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie le certificat suivant :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,  
OTTAWA, 30 avril 1891.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du quatrième jour du mois de février écoulé, émis par Son Excellence le Gouverneur général, et adressé à Thomas Z. Cloutier, écuyer, de Chicoutimi, comme officier rapporteur pour le district électoral de Chicoutimi et Saguenay, dans la province de Québec, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le parlement convoqué en assemblée le vingt-neuvième jour du mois d'avril courant, Paul Vilmond Savard, écuyer, avocat, de la ville de Chicoutimi, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

(Signé) SAML. E. ST.-O. CHAPLEAU,  
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A. J. G. BOURINOT, écuyer,  
Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

M. Bowell propose, secondé par M. Foster,—Qu'il soit nommé un comité spécial composé de MM. Béchard, Cameron (Inverness), Charlton, Davin, Desjardins (Hoche-laga), Innes, LaRivière, Prior, Sriver, Skinner, Somerville, Taylor, Weldon et White (Cardwell), chargé de contrôler le compte-rendu officiel des débats de cette Chambre durant la présente session, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre ;

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

L'ordre du jour pour la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du parlement, étant lu,

La Chambre procède, en conséquence, à prendre le dit discours en considération.

M. Hazen propose, secondé par M. Corbould,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé au commencement de la présente session, et de plus, pour assurer Son Excellence :

1. Que nous la remercions d'avoir bien voulu saluer notre entrée en fonctions à cette première session d'un nouveau parlement, qui, nous l'espérons avec Elle, sera remarquable par la sagesse de nos délibérations et par les mesures qui seront adoptées pour le progrès et le développement du Canada.

2. Que nous recevons avec plaisir l'expression de l'opinion de Son Excellence que la saison où nous nous réunissons s'annonce favorablement pour les affaires dans le pays ; et que nous espérons avec Elle que les travaux du peuple produiront des résultats satisfaisants, et que les grandes ressources du sol et de la mer en Canada continueront à récompenser les labeurs et l'industrie de ses habitants.

3. Que nous sommes bien aises d'être informés que les aviseurs de Son Excellence se sont prévalus des occasions qui se sont présentées, vers la fin de l'année dernière, pour appeler l'attention du gouvernement des Etats-Unis sur le désir qui anime le gouvernement du Canada de voir se réunir les efforts des deux administrations pour promouvoir et développer le commerce entre la République et le Canada, et de voir se régler amicalement les questions internationales actuellement en litige entre les deux pays ; que nous apprenons avec une grande satisfaction que ces représentations nous ont obtenu l'assurance qu'en octobre prochain le gouvernement des Etats-Unis sera prêt à conférer avec le nôtre en vue de résoudre favorablement ces importantes questions ; et que nous assurons Son Excellence que tous documents s'y rapportant qui seront mis devant nous recevront notre plus sérieuse considération.

4. Que dans les circonstances, et dans l'espoir que la conférence proposée aboutira à des arrangements favorables aux deux pays, nous considérerons volontiers l'urgence qu'il y a de prolonger, pendant cette saison, les principales dispositions du protocole annexé au traité de Washington, 1888, connu comme le *Modus vivendi*.

5. Que nous apprenons avec plaisir qu'une tendance s'étant manifestée en Angleterre d'imposer aux navires qui font le transport du bétail des conditions de sûreté pour la vie des animaux et de protection contre les mauvais traitements, une enquête minutieuse a été faite sur cette question, en rapport avec le Canada, et que le résultat de cette enquête nous sera soumis ; et que tandis que nous nous réjouissons avec Son Excellence que nos exportateurs sont à l'abri de reproches à ce sujet, nous donnerons toute notre attention à une mesure qui enlèvera, pour l'avenir, toute crainte d'abus dans une branche aussi considérable de notre commerce.

6. Que Son Excellence ayant bien voulu nous informer que la mise en force prochaine du statut impérial qui a rapport aux cours de vice-amirauté de l'empire rend nécessaire la révision des lois en force au Canada, concernant les cours ayant juridiction maritime, nous examinerons soigneusement toute mesure qui nous sera proposée pour la réorganisation de ces tribunaux.

7. Que nous donnerons notre plus sérieuse attention au code des lois criminelles que Son Excellence a bien voulu nous dire avoir été préparé, en vue de simplifier et d'améliorer notre jurisprudence.

8. Que Son Excellence peut être convaincue que toutes mesures qui nous seront soumises, et surtout des bills au sujet des rivages et de l'obstruction des eaux navigables du Canada, et à l'effet de modifier les actes relatifs aux Territoires du Nord-Ouest, l'acte de la cour de l'Echiquier et les actes concernant les marques de commerce, recevront toute notre attention.

9. Que nous devons des remerciements à Son Excellence de ce qu'Elle veut bien nous informer que les comptes publics pour la dernière année fiscale nous seront soumis, et que le revenu, après avoir couvert les fins auxquelles il a été destiné, a donné un surplus pour les travaux désignés comme devant être chargés au compte de la dépense du capital ; et que nous examinerons soigneusement les estimés pour la prochaine année fiscale.

10. Que nous nous joignons à Son Excellence pour prier la Providence d'éclairer nos délibérations dans l'étude de toutes ces importantes questions et dans l'exécution des devoirs qui nous incombent, et qu'il nous soit donné assez de sagesse et de patriotisme pour assurer la prospérité du Canada et augmenter de toutes manières le bien-être de ses populations.

Et un débat s'ensuivant,

Sur motion de M. Charlton, secondé par M. Landerkin,  
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 4 mai 1891.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Mills (Annapolis),—la pétition de Jacob S. Corkum et autres, de la vallée de la rivière La Have, comté de Guysborough, N.-E.

Par M. Hyman,—la pétition de Harry Bapty et autres, de la première église Presbytérienne; la pétition de Hugh McDougall et autres de l'église presbytérienne, St. Andrews, et la pétition de James M. Pirie et autres, tous de la cité de London, Ontario.

Par M. Spohn,—la pétition de J. R. Colton et autres, d'Esson et Willis; et la pétition de J. P. Cockburn et autres, de l'église de Knox, Gravenhurst, tous de l'église Presbytérienne, comté de Simcoe, Ontario.

Par M. Denison,—deux pétitions de l'Union des Couturiers de l'Amérique, N° 132; et sept pétitions de la Fraternité des Chauffeurs de Locomotives, tous de Toronto, Ontario.

Par M. Flint,—la pétition de Barnard E. Roger et autres, de la ville de la Mission, cité de Yarmouth; la pétition de Charles Tedford et autres, de Pleasant Valley; la pétition d'Adelbert Larkin et autres, de Pubnico-Est; la pétition de Stileman Goodwin et autres, de Pubnico-Head; la pétition d'Albert Gayton et autres, de Lower Argyle; la pétition de Ralph Goodwin et autres, de Glenwood; la pétition de John R. Blanvelt et autres, de Tuskēt; la pétition de J. W. Freeman et autres, de l'église libre baptiste de Plymouth; la pétition d'Elijah G. Pinkney et autres, de Little River; la pétition de James Durkee et autres, de Carleton; et la pétition de John C. Hurlbert et autres, de l'église libre baptiste de Kemptville, tous du comté de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Bowers,—la pétition de John G. Nowlan et autres, de l'église Baptiste de New-Tuskēt, comté de Digby, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Innes,—la pétition de John B. Awry et autres, de Hillsbury; et la pétition de James Long et autres, de l'église Baptiste d'Erin, tous du comté de Wellington, Ontario.

Par M. White (Shelburne),—la pétition de James Nickerson et autres, de Wood-Harbour; la pétition de N. N. Adams et autres, de Oak Park; la pétition de Harvey D. Smith et autres, de Port-LaTour; la pétition de Thomas D. Cromell et autres, de Shag-Harbour; la pétition de Joshua Nickerson et autres, de Bear-Point; la pétition d'Israël Wilson et autres, de Barrington; la pétition de James A. Kenney et autres, de Barrington, tous de l'église libre Baptiste; et la pétition d'Edgar Smith et autres, membres de la division de bateaux de sauvetage, tous du comté de Shelburne, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Roome,—la pétition d'Alexander Douglas et autres, de l'église Méthodiste de Melbourne; la pétition du révérend J. B. Hamilton et autres, de Wardsville; la pétition de H. A. Farris et autres, de Tait's-Corner; la pétition de William Symes et autres, de Glencoe; la pétition de James Douglas et autres, de Newbury; la pétition de B. Wyllie et autres, de William-Est; la pétition de William Coleman et autres, de Bethel; la pétition de M. P. Talling et autres, de l'église Presbytérienne Saint-Jacques, de la cité de London, du comté de Middlesex, Ontario.

Par M. Macdonald (Huron),—la pétition de H. McQuarrie et autres, de l'église Presbytérienne; la pétition de Peter A. Miller et autres, tous de Wingham, du comté de Huron, Ontario.

Par M. McMillan,—la pétition de Hector Reid et autres; et la pétition du révérend J. H. Simpson et autres, tous de Brucefield et des environs, comté de Huron, Ontario.

Par M. Devlin,—la pétition de Mme D. McPhail et autres, du village de Wakefield, comté d'Ottawa.

Par M. Fraser,—la pétition d'Edward Gillie et autres, de New-Harbour; et la pétition de John Kennedy et autres, de l'église Baptiste de Port-Hillford, comté de Guysborough, N.-E.

Par M. Guay,—sept pétitions de l'Assemblée de Lévis No 10123 Chevaliers du Travail Québec.

Par M. Tyrwhitt,—la pétition de Louis M. Hill et autres, de Bethesda; la pétition de John Kidd et autres, de Cookstown, tous de l'église Méthodiste; et la pétition de Francis Rogerson et autres, de l'église Presbytérienne de Churchill, tous du comté de Simcoe, Ontario.

Par M. Semple,—la pétition de William Rennie et autres, de l'église Presbytérienne Saint-André, village de Fergus, comté de Wellington, Ontario.

Par M. Moncrieff,—la pétition de David Hall et autres, de Oil Springs; la pétition de Mme H. Croft et autres, d'Alvinston, tous de l'église Méthodiste; et la pétition de Charles Ross et autres, de l'église Régulière Baptiste de Brooke, tous du comté de Lambton, Ontario.

Par M. Henderson,—la pétition de Lizzie Rawson et autres, de l'Association Evangélique; la pétition de R. D. Warren et autres, de Georgetown; la pétition de J. L. Warren et autres, d'Acton, tous de l'église Baptiste; la pétition de William Laing et autres, de l'église Presbytérienne; la pétition de John Hunt et autres, du township de Nassagaweya; et la pétition de D. Hartley et autres, du township de Nelson, tous du comté de Halton, Ontario.

Par Mr. Grieve,—la pétition de F. B. Pratt et autres; la pétition de Samuel Murray et autres, de l'église Knox; la pétition de Charles Young et autres, de St. Andrews, tous de l'église Presbytérienne, cité de Stratford; la pétition de William Waddell et autres, de North Mornington; la pétition de William Muirhead et autres, de Milverton; la pétition de Samuel Boyd et autres, de Millbank; la pétition d'Alexander Aikens et autres, de Monkton; la pétition de John Vallance, jeune, et autres, d'Atwood, tous de l'église Presbytérienne; la pétition de John A. Turnbull et autres, église Baptiste, d'Atwood, tous du comté de Perth, Ontario; la pétition de W. M. McKibbin et autres, des églises Presbytériennes de Millbank et Crosshill, comtés de Perth et Waterloo; la pétition de Henry Kelly et autres, de l'église Presbytérienne de Wellesley, comté de Waterloo, Ontario.

Par M. Ryckman,—deux pétitions de Mungo Fraser et autres, de l'église Presbytérienne Knox; et six pétitions de la Fraternité-Union des Charpentiers et Menuisiers No 18, tous d'Hamilton, Ontario.

Par M. Stairs,—cinq pétitions de l'Union No 83, des Charpentiers et Menuisiers de l'Amérique, Halifax.

Par M. McGregor,—la pétition de Lucien Allison et autres, de Woodslee; et la pétition de Sidney J. Smith et autres, de Ruscomb Station, tous de l'église Méthodiste, comté d'Essex, Ontario.

Par M. Cochrane,—la pétition du révérend Peter Duncan et autres, de Lakeport; la pétition du révérend Peter Duncan et autres, de Colborne, tous de l'église Presbytérienne; et la pétition du révérend Samuel McCaul et autres, de l'église Méthodiste de Smithfield, tous du comté de Northumberland, Ontario.

Par M. Foster,—la pétition de M. J. Sutherland et autres, de Newton-Robinson; la pétition de G. G. Vallentyne et autres, de Innisfil; la pétition de M. B. Hipwell et autres, de Bond-Head, tous de l'église Méthodiste, comté de Simcoe; la pétition de H. Moore et autres, de l'église Méthodiste de Schomberg, comtés de York et Simcoe, Ontario.

Par M. Kirkpatrick,—la pétition du révérend A. O. Watts et autres, de Battersea; la pétition de Cornelius Babcock et autres, d'Elginbury Circuit, tous de l'église Méthodiste, comté de Frontenac, Ontario; et la pétition du révérend A. O. Watts et autres, de Battersea et des environs, du même comté.

Par M. Tupper,—la pétition de A. M. Walker et autres, d'Avondale, comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Dewdney,—la pétition de Ross Davies et autres, de Carlyle et autres lieux, district d'Assiniboia, T.N.-O.

Par M. Dawson,—la pétition du révérend William Smith et autres, de Camden, église de Knox; et la pétition de Smith Gillmore et autres, de Tamworth et de St. Andrews, tous de l'église Presbytérienne, comté d'Addington, Ontario.

Par M. Costigan,—la pétition du révérend A. F. Johnson et autres, de l'église Presbytérienne de Kincardine, comté de Victoria, N.-B.

Par M. Trow,—la pétition de D. McVannel et autres, de la ville de St. Mary's; la pétition de A. J. Tully et autres, de Mitchell; la pétition de David Dow et autres, de Hibbert, tous de l'église Presbytérienne; la pétition du révérend M. J. Hilson et autres, du village de Staffa et township de Hibbert, tous du comté de Perth, Ontario.

Par M. Cameron (Huron),—la pétition de Thomas Bram et autres, de Manchester et Smith's Hill; la pétition d'Andrew Gowenlock et autres, de Cavan; la pétition d'Andrew Archibald, jeune, et autres, d'Égmondville; la pétition de William McAllister et autres, de Hills Green; la pétition d'Alexander Stewart et autres, de Clinton; la pétition de Samuel Acheson et autres, de St. Andrews, Kippen; la pétition de James Esler et autres, de Brune et Bayfield; la pétition de John McAsh et autres, de Bayfield Road; la pétition du révérend Peter Musgrave et autres, de Duff; la pétition du révérend J. H. Simpson et autres, du village de Brucefield; la pétition de David A. Bell et autres; la pétition de Donald Cumming et autres, de Leeburn; la pétition de A. D. McDonald et autres, de Seaforth; la pétition de George Stewart et autres, de Goderich; la pétition du révérend Archibald McLean et autres, de Blyth, tous de l'église Presbytérienne, comté de Huron, Ontario.

Par M. Gibson,—sept pétitions de l'Assemblée du district de Niagara, No 207, Sainte-Catherine, Ontario.

Par M. Gillmor,—la pétition de David E. Mann et autres, de différentes églises, dans le comté de Charlotte, Nouveau-Brunswick.

Par M. Corby,—sept pétitions de l'Union Moira, No 161, des Charpentiers et Menuisiers, Belleville, Ontario.

Par M. Jamieson,—la pétition de William Croft et autres, du township de Lanark; la pétition de Mme George Keys et autres, de la ville d'Almonte; la pétition de John Wilson et autres, de Fitzroy; la pétition de Jacob Halfpenny et autres, de Boyds; la pétition de Reuben Stitwell et autres, de Clayton; la pétition de W. Martin et autres, d'Almonte; la pétition de William McFarlane et autres, de Preston's, tous de l'église Méthodiste, comté de Lanark; et la pétition de D. M. Campbell et autres, de l'église Presbytérienne d'Almonte, comté de Lanark, Ontario.

Par M. Edgar,—la pétition de A. B. Davidson et autres, de l'église Presbytérienne de Newmarket, comté de York; la pétition d'Edward Barrass et autres, de l'église Méthodiste de Pickering; et la pétition de Lyman Forsyth et autres, de la Société des Amis, tous du comté d'Ontario, Ontario.

Par M. O'Brien,—la pétition de Robert Wright et autres, de l'église méthodiste de la Mission Commanda; la pétition de Charles C. Wood et autres, des postes des Missions de South River et Eagle Lake; la pétition de John G. Jackson et autres, de Rosseau; la pétition de Ross G. Morison et autres, d'Emsdale; la pétition de Thomas Harrison et autres, de Conger; la pétition de John Ganiock et autres, de l'église de Knox du village de Powasson; la pétition de Susan George et autres, de Parry Sound, tous de l'église Presbytérienne, district de Parry Sound; la pétition de W. J. Connolly et autres, de l'église Méthodiste de Chapleau, district d'Algoma; la pétition de James Cunningham et autres, de l'église Presbytérienne de Dwight, district de Muskoka, tous d'Ontario.

Par M. Masson,—la pétition de G. J. Blyth et autres, de Chatsworth, comté de Grey, Ontario.

Par M. Daly,—la pétition de J. E. Powers et autres, de l'église Méthodiste de Brandon, Manitoba.

Par M. Wilmot,—la pétition d'Absolom A. Nason et autres, de l'église Baptiste libre de Rusagornis, comté de Sunbury, Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De James H. Eaton et autres, de Newboro', comté de Leeds; de R. Phillips et autres, de Clifford, comté de Wellington; de J. E. Lanceley et autres, de la rue McCaul, Toronto; de John J. Romp et autres, de Tintern; et de Nelson McPherson et autres, tous du comté de Lincoln; de C. L. Thompson et autres, de Warkworth, comté de Northumberland; de F. E. J. Nugent et autres, de la rue Trafalgar, ville de Mitchell, comté de Perth; de C. W. Gurney et autres, de Bethel; et de John Savage et autres, de la rue Wellington, cité de Brantford, tous du comté de Brant; du révérend W. F. Ferrier et autres, de Lesky Circuit, comté de York; et du révérend H. S. Matthews et autres, de Bradford, comté de Simcoe, tous d'Ontario; du révérend W. H. Ryan et autres; et de Robert Trenholm et autres, tous du comté de Richmond; du révérend William Barnett et autres, de Chelsea, comté d'Ottawa; et du révérend M. Taylor et autres, de Granby, comté de Shefford, tous de Québec; et de Mme C. E. Woodruff et autres, de la ville de Morden, Manitoba, tous de l'église Méthodiste; de S. M. Martin, et autres, de Valleyfield, comté de King, I. P.-E.; de John McCalla et autres, de l'avenue de Haynes, cité de Sainte-Catherine; du révérend John Gordon Murray et autres, de Saint-Jean et Muir Settlement, Grimsby, comté de Wentworth; de Mme J. A. Richards et autres, d'Uxbridge; de John McMillan et autres, de Wick; et de T. H. Glendinning, et autres, de Sunderland, tous du comté d'Ontario; de William Lohead et autres, de Fenelon Falls; de F. M. McLean et autres; de James Gilchrist et autres, de Glenarm; de D. C. McDougall et autres, de Bolsover; du révérend James R. Scott et autres, de Cambray; et de John Howie et autres, de Pomerville, tous du comté de Victoria; de R. Reid et autres, de la ville de Berlin; et de Sarah S. Duncan et autres, de la cité de Brantford, comté de Brant, tous d'Ontario; de James A. Arnold et autres, de Dundee, comté de Huntingdon, Québec; de A. S. McDonald et autres, de Baddeck; et de R. Watson et autres, de Forks, Baddeck, comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse, tous de l'église Presbytérienne; de C. W. Saunders et autres, de Dalhousie-Est, comté d'Annapolis; et d'Alexander Frizzell et autres, de la rue Starr, cité de Halifax, tous de la Nouvelle-Ecosse; de James Blackburn et autres, de Thurso, comté d'Ottawa, Québec; de John Nichols et autres, d'Annandale; de F. A. Kidson et autres; de Richard Burdett et autres, de Dundas; de Hannah Lorrey et autres, de Montague; de Charles S. Sencaugh et autres, de Murray River, tous du comté de King; de W. S. Clark et autres, d'Alma et Greenmount; et du révérend E. A. Allaby et autres; de Tryon, tous du comté de Prince; de William Jones et autres, d'Alexandria; de John Murray et autres, de Clyde River; et d'Isaac W. Wadman et autres, de la rue Prince, Charlottetown, du comté de Queen, tous de l'île du Prince-Edouard, tous de l'église Baptiste; d'Auguste Magnusson et autres, de l'église Luthérienne, cité de Brandon; et de Mme M. Blanchard et autres, de l'église d'Angleterre, ville de Morden, tous du Manitoba; de Mme A. Freeman et autres, de l'église Congrégationaliste, comté de Brant; et d'Elder W. H. Chidley et autres, de l'église Chrétienne, Kettleby, comté de York; de Mme Frank M. Jones et autres, de Winona; et de James A. Hewitt et autres, de Grimsby, tous du comté de Wentworth; de Mme Victoria Nash et autres, de Belleville; de H. Black et autres, de Bolton; de William F. Cole et autres, du township de Grey, comté de Huron; d'Edith M. Graham et autres, du village d'Allandale, comté de Simcoe; de Thomas S. Shearmen et autres, de Brantford; de Hallie M. Spink et autres, du township de King, comté de York; et du révérend J. Ainsworth et autres, de Lyn, tous d'Ontario; demandant la passation d'une loi sur la prohibition des liqueurs.

De l'Union des Couturiers de l'Amérique, No 132; de l'Union des Fondateurs en Fer, No 28; et de l'Union des Ouvriers Constructeurs, tous de Toronto; de l'Union des Briquetiers et Maçons, No 1; et de l'Union des Cigariers, No 55, tous de Hamilton; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 33, Sainte-Catherine; de l'Union des Cigariers, de Brantford; et de l'Union des Relieurs d'Ottawa, No 4, tous

d'Ontario; de l'Assemblée Champlain, Chevaliers du Travail; et de l'Assemblée Jacques-Cartier, No 10870, tous de Québec; demandant certains amendements à l'Acte des Matelots.

De l'Union des Couturiers de l'Amérique, No 132; de l'Union des Fondeurs en Fer, No 28; et de l'Union des Ouvriers Constructeurs, tous de Toronto; de l'Union Internationale des Cigariers, No 55; et de l'Union des Briquetiers et Maçons, No 1, tous de Hamilton; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 38, Sainte-Catherine; de l'Union des Cigariers, de Brantford; et de l'Union des Relieurs d'Ottawa, No 4, tous d'Ontario; de l'Assemblée Champlain, Chevaliers du Travail; et de l'Assemblée Jacques-Cartier, No 10870, tous de Québec; demandant la passation d'un acte pour empêcher l'établissement d'agences de police privée en Canada.

De l'Union des Couturiers de l'Amérique, No 132; de l'Union des Fondeurs en Fer, No 28; et de l'Union des Ouvriers Constructeurs, tous de Toronto; de l'Union Internationale des Cigariers, No 55; et de l'Union des Briquetiers et Maçons, No 1, tous de Hamilton; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 38, Sainte-Catherine; de l'Union des Cigariers, de Brantford; et de l'Union des Relieurs d'Ottawa, No 4, tous d'Ontario; de l'Assemblée Champlain, Chevaliers du Travail; et de l'Assemblée Jacques-Cartier, No 10870, tous de Québec; demandant certains amendements à l'Acte pour la prévention et la suppression des coalitions formées en vue de gêner le commerce.

De l'Union des Couturiers de l'Amérique, No 132; de l'Union des Fondeurs en Fer, No 28; et de l'Union des Ouvriers Constructeurs, tous de Toronto; de l'Union Internationale des Cigariers, No 55; et de l'Union des Briquetiers et Maçons, No 1, tous de Hamilton; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 38, Sainte-Catherine; de l'Union des Cigariers, de Brantford; et de l'Union des Relieurs d'Ottawa, No 4, tous d'Ontario; de l'Assemblée Champlain, des Chevaliers du Travail; et de l'Assemblée Jacques-Cartier, No 10870, tous de Québec; demandant la passation d'un acte accordant aux personnes résidant au Canada des concessions gratuites de terre à proximité raisonnable d'un chemin de fer et pour autres fins.

De l'Union des Couturiers de l'Amérique, No 132; de l'Union des Fondeurs en Fer, No 28; et de l'Union des Ouvriers Constructeurs, tous de Toronto; de l'Union Internationale des Cigariers, No 55; et de l'Union des Briquetiers et des Maçons, No 1, tous de Hamilton; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 38, Sainte-Catherine; de l'Union des Cigariers, de Brantford; et de l'Union des Relieurs d'Ottawa, No 4, tous d'Ontario; de l'Assemblée Champlain, Chevaliers du Travail; et de l'Assemblée Jacques-Cartier, No 10870, tous de Québec; et de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 83, de Halifax, Nouvelle-Ecosse; demandant la passation de mesures législatives de nature à empêcher l'importation de la main-d'œuvre chinoise en Canada.

De l'Union des Fondeurs en Fer, No 28; et de l'Union des Ouvriers Constructeurs, tous de Toronto; de l'Union Internationale des Cigariers, No 55; et de l'Union des Briquetiers et Maçons, No 1, tous de Hamilton; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 38, Sainte-Catherine; de l'Union des Cigariers, de Brantford; et de l'Union des Relieurs, No 4, d'Ottawa, tous d'Ontario; de l'Assemblée Champlain, Chevaliers du Travail; et de l'Assemblée Jacques-Cartier, No 10870, tous de Québec; et de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 83, de Halifax, Nouvelle-Ecosse; demandant la passation d'un acte pourvoyant à l'inspection des engins servant à charger et décharger les navires dans les ports du Canada.

De l'Union des Fondeurs, No 28; et de l'Union des Ouvriers Constructeurs, tous de Toronto; de l'Union des Briquetiers et Maçons, No 1, de Hamilton; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 38, Sainte-Catherine; de l'Union des Cigariers, de Brantford; et de l'Union des Relieurs, No 4, d'Ottawa, tous d'Ontario; de l'Assemblée Champlain, Chevalier du Travail; et de l'Assemblée Jacques-Cartier, No 10870, tous de Québec; demandant de discontinuer l'encouragement de l'immigration de certaines classes vicieuses d'émigrants.

De la chambre de commerce de Prince-Albert, district de Saskatchewan, T.N.O.; priant la Chambre d'accorder à la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la

Baie d'Hudson telle aide qui puisse lui permettre de construire un embranchement pour relier la ville de Prince-Albert à la ligne principale.

De Jay Spencer Corbin, de la ville de Spencer, comté de Grenville, Ont.; demandant la passation d'un acte pour conférer au commissaire des Brevets d'invention certains pouvoirs pour faire droit au pétitionnaire.

De la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage d'Alberta; demandant certains amendements à sa charte.

De la compagnie de chemin de fer de Montréal et Ontario; demandant certains amendements à sa charte.

De la Compagnie de chemin de fer d'Ontario et de la Rivière Lapluie; demandant la passation d'un acte déclarant que la dite compagnie est un corps légalement constitué et politique dans les limites de la juridiction du parlement du Canada, et que sa voie ferrée est à l'avantage général du Canada, et pour autres fins.

De Thomas Webb et autres; demandant une charte sous le nom de "Compagnie de chemin de fer de Brighton, Warkworth et Norwood."

De la Compagnie de chemin de fer des comtés du centre; demandant certains amendements à sa charte et à l'acte qui l'amende.

De William C. Van Horne, de la cité de Montréal, et autres d'autres lieux; demandant la passation d'un acte constituant les porteurs d'obligation de la Compagnie du chemin de fer du Sud-Est en corps légalement constitué, avec pouvoir de construire et exploiter certaines lignes ferrées, et pour autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer du Nid de Corbeau et du lac Kootenay; demandant la passation d'un acte déclarant que la dite compagnie est un corps légalement constitué et politique dans les limites de la juridiction du parlement du Canada et que sa voie ferrée est à l'avantage général du Canada, et pour autres fins.

De l'honorable Amor de Cosmos et autres, de la cité de Victoria, C.-A.; demandant la passation d'un acte pour reviser et amender la charte de la Compagnie de Victoria, Saanich et New-Westminster, et pour prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de la ligne de la dite compagnie.

De la Compagnie du chemin de fer de la Vallée Nicola; demandant la passation d'un acte déclarant que la dite compagnie est un corps légalement constitué et politique dans les limites de la juridiction du parlement du Canada et que sa ligne est à l'avantage général du pays.

De la Compagnie d'Impression et de Publication de l'*Empire* (limitée); demandant un amendement à sa charte.

De la Compagnie de prêt et d'agence de Londres et du Canada (limitée); demandant un autre amendement à sa charte, telle qu'amendée, de manière à lui permettre d'émettre des actions-débitures.

De la Compagnie Manufacturière E. B. Eddy (limitée); demandent un amendement à sa charte pour changer son nom en celui de "Compagnie de E. B. Eddy" et pour réduire le capital-actions.

De John Hudson et autres, de Chelsea et des environs, comté d'Ottawa, Québec; et de John G. Murray et autres, de Grimsby, comté de Wentworth, Ontario; demandant certains amendements à la loi criminelle.

Du révérend John Gordon Murray et autres, des églises presbytériennes de St. John et Muir, Grimsby, comté de Wentworth; et de R. Read et autres, de l'église Saint-André, Berlin, tous d'Ontario; demandant la passation d'un acte pour mieux assurer l'observance du dimanche.

Sur motion de Sir John A. Macdonald, secondé par Sir Hector L. Langevin,  
Résolu, que la Chambre passe aux Ordres du Jour.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée vendredi dernier: "Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé au commencement de la présente session du Parlement du Canada;"

La Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la question étant mise de nouveau;—la Chambre reprend le dit débat ajourné.  
Et la motion étant mise sur la dite résolution, elle est adoptée.



Résolu, Que la dite résolution soit renvoyée à un comité spécial composé de Sir John A. Macdonald, Sir Hector L. Langevin, et de MM. Foster, Hazen et Corbould, afin de préparer et rapporter le projet d'une adresse en réponse au discours de Son Excellence le Gouverneur général, aux deux Chambres du Parlement, en conformité de la dite résolution.

Sir John A. Macdonald, du comité spécial chargé de préparer une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, fait rapport que le comité a préparé une adresse en conséquence, laquelle est lue comme suit :—

A Son Excellence le Très-Honorable Sir Frederick Arthur Stanley, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne ; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très-honorable du Bain ; Gouverneur général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session saluant notre entrée en fonctions à cette première session d'un nouveau parlement, qui, nous l'espérons avec Elle, sera remarquable par la sagesse de nos délibérations et par les mesures qui seront adoptées pour le progrès et le développement du Canada.

Nous recevons avec plaisir l'expression de l'opinion de Votre Excellence que la saison où nous nous réunissons s'annonce favorablement pour les affaires dans le pays ; et nous espérons avec Elle que les travaux du peuple produiront des résultats satisfaisants, et que les grandes ressources du sol et de la mer en Canada continueront à récompenser les labeurs et l'industrie de ses habitants.

Nous sommes bien aises d'être informés que les avisateurs de Votre Excellence se sont prévalus des occasions qui se sont présentées, vers la fin de l'année dernière, pour appeler l'attention du gouvernement des Etats-Unis sur le désir qui anime le gouvernement du Canada de voir se réunir les efforts des deux administrations pour promouvoir et développer le commerce entre la République et le Canada, et de voir se régler amicalement les questions internationales actuellement en litige entre les deux pays ; nous apprenons avec une grande satisfaction que ces représentations nous ont obtenu l'assurance qu'en octobre prochain le gouvernement des Etats-Unis sera prêt à conférer avec le nôtre en vue de résoudre favorablement ces importantes questions ; et nous assurons Votre Excellence que tous documents s'y rapportant qui seront mis devant nous recevront notre plus sérieuse considération.

Dans les circonstances, et dans l'espoir que la conférence proposée aboutira à des arrangements favorables aux deux pays, nous considérerons volontiers l'urgence qu'il y a de prolonger, pendant cette saison, les principales dispositions du protocole annexé au traité de Washington, 1888, connu comme le *Modus vivendi*.

Nous apprenons avec plaisir qu'une tendance s'étant manifestée en Angleterre d'imposer aux navires qui font le transport du bétail des conditions de sûreté pour la vie des animaux et de protection contre les mauvais traitements, une enquête minutieuse a été faite sur cette question, en rapport avec le Canada, et que le résultat de cette enquête nous sera soumis ; et tandis que nous nous réjouissons avec Votre Excellence que nos exportateurs sont à l'abri de reproches à ce sujet, nous donnerons toute notre attention à une mesure qui enlèvera, pour l'avenir, toute crainte d'abus dans une branche aussi considérable de notre commerce.

Votre Excellence ayant bien voulu nous informer que la mise en force prochaine du statut impérial qui a rapport aux cours de vice-amirauté de l'empire rend nécessaire la revision des lois en force au Canada, concernant les cours ayant juridiction maritime, nous examinerons soigneusement toute mesure qui nous sera proposée pour la réorganisation de ces tribunaux.

Nous donnerons notre plus sérieuse attention au code des lois criminelles que Votre Excellence a bien voulu nous dire avoir été préparé, en vue de simplifier et d'améliorer notre jurisprudence.

Votre Excellence peut être convaincue que toutes mesures qui nous seront soumises, et surtout des bills au sujet des rivages et de l'obstruction des eaux navigables du Canada, et à l'effet de modifier les actes relatifs aux Territoires du Nord-Ouest, l'acte de la Cour de l'Échiquier et les actes concernant les Marques de Commerce, recevront toute notre attention.

Nous devons des remerciements à Votre Excellence de ce qu'elle veut bien nous informer que les comptes publics pour la dernière année fiscale nous seront soumis, et que le revenu, après avoir couvert les fins auxquelles il a été destiné, a donné un surplus pour les travaux désignés comme devant être chargés au compte de la dépense du capital; et nous examinerons soigneusement les estimés pour la prochaine année fiscale.

Nous nous joignons à Votre Excellence pour prier la Providence d'éclairer nos délibérations dans l'étude de toutes ces importantes questions et dans l'exécution des devoirs qui nous incombent, et qu'il nous soit donné assez de sagesse et de patriotisme pour assurer la prospérité du Canada et augmenter de toutes manières le bien-être de ses populations.

La dite adresse étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Dewdney,

Résolu, que mardi prochain, cette Chambre se formera en comité pour considérer les subsides à accorder à Sa Majesté.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Dewdney,

Résolu, que mardi prochain, cette Chambre se formera en comité pour considérer les voies et moyens à prendre pour prélever les subsides à accorder à Sa Majesté.

M. Foster, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—les comptes publics du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1890. (*Documents de la Session, No 1.*)

Aussi,—un relevé des mandats émis par le Gouverneur général et des dépenses faites sous leur autorité, depuis la dernière session du Parlement, conformément à l'Acte du Revenu Consolidé et de l'Audition. (*Documents de la Session, No 20.*)

Et aussi,—le rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits, pour l'exercice expiré le 30 juin 1890. (*Documents de la Session, No 3.*)

Sir Hector L. Langevin, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—le rapport annuel du ministre des Travaux Publics, pour l'exercice 1889-90, sur les travaux placés sous son contrôle. (*Documents de la Session, No 9.*)

M. Tupper, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—le 23e rapport annuel du département de la Marine, pour l'exercice expiré le 30 juin 1890. (*Documents de la Session, No 7.*)

Aussi,—un rapport supplémentaire sur l'inspection des bateaux à vapeur; commissaires de havres, etc. (*Documents de la Session No 7a.*)

Aussi, le rapport sur la preuve relative au transport des chargements de pont. (*Documents de la Session, No 7c.*)

Et aussi,—la preuve sur le commerce d'exportation du bétail du Canada (*Documents de la Session, No 7b.*)

M. Dewdney, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—le rapport annuel du département de l'Intérieur pour l'année 1890. (*Documents de la Session, No 17.*)

Aussi,—le rapport annuel du département des Affaires des Sauvages pour l'année expirée le 31 décembre 1890. (*Documents de la Session, No 18.*)

At aussi,—un rapport sommaire de la Commission Géologique pour l'année 1890. (*Documents de la Session, No 17a.*)

M. Haggart, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—le rapport du ministre des Postes pour l'année expirée le 30 juin 1890. (*Documents de la Session, No 16.*)

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

---

Mardi, 5 mai 1891.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Taylor,—la pétition de W. P. Moore et autres, de Lansdowne, de l'église Méthodiste, comté de Leeds, Ontario.

Par M. Cameron (Inverness),—la pétition de Peter Campbell et autres, de l'église Presbytérienne de East Lake Ainslie, comté d'Inverness, N.-E.

Par M. Madill,—la pétition du conseil municipal du comté d'Ontario, province d'Ontario.

Par M. Hyman,—la pétition de William McDonagh et autres, de l'église méthodiste de London-Ouest; et la pétition de Thomas D. Hodgins, manufacturier, et autres, de la cité de London, et autres lieux, Ontario.

Par M. Christie,—la pétition du révérend J. Gilbert Baylis, B.D., recteur, et autres, de Saint-Marc, église d'Angleterre, paroisse de Longueuil, Québec; la pétition de Thomas McOuat et autres; et la pétition de William Pollock et autres, de l'église Presbytérienne de Henry's, Lachute, Québec.

Par M. Gordon,—sept pétitions de l'Assemblée Victory, No 919, Chevaliers du Travail, Wellington, C.-B.

Par M. Davies,—la pétition de A. W. Mahon et autres, de Saint-Pierre; la pétition de William Campbell et autres, de Summerfield; la pétition de John K. McLeod et autres, de Strathalbyn; la pétition d'Albert Simpson et autres, de New-London-Nord; la pétition de David Miller et autres, de Cove Head; la pétition de S. H. Brown et autres, de Cavendish; la pétition de James Moffatt et autres, de New-Glasgow; la pétition de Donald W. Martin et autres, de Brackley Point Road; la pétition de Wm. Ross et autres, de Belfast; la pétition de John McDonald et autres, de Caledonia; la pétition de William Tooms et autres, de North Rustico, tous de l'église Presbytérienne du comté de Queen; la pétition de Donald D. McMillan et autres, de Woodmill et Little Sands; et la pétition de Ewen Anderson et autres, de Mount Stewart et West St. Peter's, tous de l'église Presbytérienne, comtés de Queen et de King, I.P.E.

Par M. Innes,—la pétition de William Reid et autres, du township de Puslinch, et la pétition du révérend James Middlemiss, D.D., et autres, de l'église de Chalmer, Elora, tous du comté de Wellington, Ontario.

Par M. Murray,—la pétition de George Graham et autres, de l'église presbytérienne, Bristol, Québec.

Par M. Davidson,—la pétition de John Maclean et autres, de Saint-Jean-Port-Perry; et la pétition de E. A. Walker et autres, de Utica, tous de l'église presbytérienne; la pétition d'Isabella Jackson et autres, de Greenwood; et la pétition de George Leech et autres, de l'église méthodiste, tous du comté d'Ontario, province d'Ontario.

Par M. Macdonald (Huron),—la pétition de Roderick Gray et autres, Seaforth; la pétition d'Andrew Govenlock et autres, de Cavan; la pétition du révérend George Needham et autres, d'Edmondville; la pétition du révérend Peter Musgrove et autres, de McKillop, tous de l'église Presbytérienne; la pétition d'A. Elder et autres, du village de Blyth et des environs; et la pétition du révérend Alexander Macmillan et autres, des townships de Wawanosh, Hullet et Colborne, tous du comté de Huron, Ontario.

Par M. Marshall,—la pétition de John Campbell et autres, de Granton; la pétition de William Riddel et autres, de North Nissouri; la pétition de John Gilson et autres, de South Nissouri; la pétition de John McMeheh et autres, de Lucan; la pétition de William H. Smith et autres, de Fraser, tous de l'église Presbytérienne; la pétition de Charles Trebilcock et autres, de Grove; la pétition de George Carrie et autres, de Zion; la pétition du révérend H. W. Crews et autres, de Siloam; la pétition du révérend J. Garbuld et autres, d'Avon, tous de l'église Méthodiste, comté de Middlesex, Ontario.

Par M. Somerville,—la pétition de B. W. Donnelly et autres, d'Ancaster, comté de Brant, Ontario.

Par M. Allan,—la pétition de George M. Jeffery et autres, et la pétition de Mme Mary Weyburn et autres, du comté d'Essex, Ontario.

Par M. Mackay,—la pétition de C. A. Mitchell et autres, de la cité de Hamilton, Ontario.

Par M. McCarthy,—la pétition de John M. Ford et autres, de Craighurst; la pétition de D. D. McLeod et autres, de Barrie, tous de l'église presbytérienne; la pétition du révérend W. B. Parker et autres, de la rue Collier, Barrie; la pétition de John Macdonald et autres, tous de l'église Méthodiste de Simcoe, Ontario; et la pétition du conseil municipal du comté de Simcoe, Ontario.

Par M. Roome,—la pétition de George Gordanier et autres, de Middlemiss, Middlesex, et la pétition d'Andrew Elson et autres, de Shetland, tous de l'église Méthodiste, comté de Middlesex, Ontario.

Par M. Kenny,—la pétition de George Hennigar et autres, de Dunsmore Mills; la pétition de Hugh W. Fraser et autres, de Rockley; la pétition de Milton W. Potter et autres, de Greenwood; la pétition de Murdock Patriquin et autres, de Maitland; et la pétition de W. A. Michuser et autres, de la cité de Halifax, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Pope,—la pétition de madame A. McVetey et autres, de l'église Méthodiste de Cookshire, comté de Compton, Québec.

Par M. Devlin,—la pétition de William Patterson et autres, de Wakefield et Portland, de l'église Méthodiste, comté d'Ottawa, Québec.

Par M. Stevenson,—sept pétitions de l'Assemblée Patience No 6,952, Chevaliers du Travail; la pétition de D. L. Houck et autres; la pétition de Charles D. Crawford et autres, de Lakefield; la pétition de T. W. Robinson et autres, de l'église de la rue George, Peterborough, tous de l'église Méthodiste, comté de Peterborough, Ontario.

Par M. Ferguson (Renfrew),—la pétition d'Andrew Thompson White et autres, de la ville de Pembroke; et la pétition de Joshua Murphy et autres, de l'église Méthodiste du comté de Renfrew, Ontario

Par M. Semple,—la pétition de John Melvin et autres, de l'église Méthodiste, Salem Circuit, comté de Bruce ; la pétition de Mme A. Hayward et autres ; la pétition de David Moir et autres, d'Alma ; la pétition de Kate Brett et autres, de Bosworth, tous de l'église Méthodiste ; et la pétition de Tamma A. Kelly et autres, des églises Méthodiste et Presbytérienne, tous du comté de Wellington, Ontario.

Par M. Beith,—la pétition du révérend R. D. Fraser et autres, de Bowmanville et des environs ; la pétition de Thomas W. Joliffe et autres, de Bowmanville ; et la pétition de W. A. Boddy et autres, d'Orono, tous de l'église Méthodiste, comté de Durham, Ontario.

Par M. Anderson,—la pétition de Mme Elizabeth McCraney et autres, de la ville d'Oakville ; la pétition du révérend John Hough et autres, de Nassagaweya ; et la pétition de J. S. Williamson et autres, de l'église Méthodiste d'Oakville, tous du comté de Halton, Ontario.

Par M. Corbould,—sept pétitions de l'Assemblée Shaftsbury, No 5506, Chevaliers du Travail : sept pétitions des Ouvriers Constructeurs ; et sept pétitions de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 617, tous de Vancouver, C.-B.

Par M. Ryckman,—la pétition de John Bowron et autres, de la cité de Hamilton, et du conseil municipal du comté de Victoria, tous d'Ontario.

Par M. Brown (Monk),—la pétition d'Edward Bilger et autres de Cayuga-Sud ; et la pétition d'Annie Quinn et autres, du canton de Wainfleet, tous du comté de Monk, Ontario.

Par M. Denison,—sept pétitions de l'Union des Tailleurs de Pierre ; six pétitions de l'Association d'Aide Mutuelle des Aiguilleurs ; sept pétitions de l'Assemblée Locale, N° 2622, Chevaliers du Travail ; la pétition de Mme Mark Hoyer et autres, de Bercan ; la pétition du révérend W. A. Rodnell et autres, de la rue Agnes ; et la pétition de William Buffett et autres, de la rue Clinton, tous de l'église Méthodiste, Toronto, Ontario.

Par M. Tyrwhitt,—la pétition du conseil municipal du comté de Simcoe ; la pétition d'Ida M. Bunting et autres, de l'église Méthodiste de Cookstown, comté de Simcoe ; et la pétition de A. T. Dan et autres, du comté de York, tous d'Ontario.

Par M. Coatsworth,—la pétition de W. H. Bunt et autres ; la pétition du révérend W. T. Wilson et autres, de Woodgreen ; et la pétition de F. Macdonald et autres de la rue Berkeley, tous de l'église Méthodiste, Toronto, Ontario.

Par M. Sproule,—la pétition de George Dyce et autres, de Cap Rich, église Baptiste ; la pétition de Benjamin Moore et autres, de la Société des Amis, tous du comté de Grey ; la pétition de John Dean et autres, de Whitfield ; la pétition de Joseph A. Kilt et autres, de Hornings Mills ; et la pétition de James J. Morrow et autres, de Perm, tous de l'église Méthodiste, comté de Dufferin, Ontario.

Par M. Craig,—la pétition de F. Ontram et autres, de l'église Méthodiste, Port-Hope, comté de Durham, Ontario.

Par M. McLeod,—Trois pétitions de l'Union Typographique ; et sept pétitions de l'Union des Briqueteurs et Maçons, N° 1, tous de Saint-Jean, N.-B.

Par M. Ross (Dundas).—la pétition du révérend J. H. Higgins et autres, de l'église Presbytérienne de Hyndman, comté de Dundas, Ontario.

Par M. Temple,—la pétition de Edward Pidgeon et autres, de Stanley ; la pétition de Thomas S. Gill et autres, de Gibson ; la pétition de J. W. Smith et autres, de Nashua ; la pétition de John Gilson et autres, de Marysville ; la pétition de Joseph Anderson et autres, de Caverhill ; la pétition d'Isaac Kilburn et autres, de Kingslear Circuit ; la pétition de W. E. Johnston et autres, de Douglas ; tous de l'église Méthodiste ; la pétition du révérend S. D. Irvine et autres, de Keswick ; et la pétition du révérend Calvin Currie et autres, de Macnaquas, tous de l'église Baptiste, comté de York ; et la pétition du révérend J. Shenton et autres, de l'église Méthodiste, de Frédéricton, cité de Frédéricton, tous du Nouveau-Brunswick.

Par M. Ross (Lisgar),—la pétition du révérend J. H. Burrow et autres, de l'église Méthodiste, de Blythfield, comté de Lisgar, Manitoba.

Par M. Paterson (Brant),—la pétition de Mme Lewis Benedict et autres; la pétition d'Isaac John Hill, et autres, de Tuscarora, tous de l'église Baptiste, cité de Brantford; et la pétition de Richard Hill et autres, de l'église Méthodiste, de Grand River Indian Mission, comté de Brant, tous d'Ontario.

Par M. Reid,—la pétition de John Wilson et autres, de Prescott, comté de Grenville, Ontario.

Par M. Gibson,—la pétition de J. B. Dunham et autres; et la pétition de John W. Butler et autres, de la rue Niagara, tous de l'église Méthodiste, de Sainte-Catherine; et sept pétitions de l'Assemblée Harbour, No 2513, Chevaliers du Travail, Port-Dalhousie, tous d'Ontario.

Par M. Trow,—la pétition de William Roxborough et autres, d'Avonton; et la pétition de Thomas Laing et autres, de Cromarty, tous de l'église Presbytérienne, comté de Perth, Ontario.

Par M. Edgar,—la pétition de W. Percy Fletcher et autres; la pétition de Alexander Moffat et autres, de la ville de Newmarket; et la pétition du révérend L. W. Hill, B.A., et autres, de l'église Méthodiste, de Newmarket, tous du comté de York; et sept pétitions de l'Assemblée de District des Chevaliers du Travail, No 236, Uxbridge, tous d'Ontario.

Par M. Rider,—la pétition d'Eugène Baldwin et autres, de Dixville, tous de l'église Baptiste, comté de Stanstead, Québec.

Par M. Featherston,—la pétition de William J. Devlin et autres, de Springfield; la pétition de J. Harris et autres, de Cooksville; la pétition de W. E. Watson et autres, de Bethesda; la pétition du révérend George Washington et autres, de Port-Crédit; la pétition de William H. Hedge et autres, de Carmen; la pétition de R. P. Wilson et autres, de Shéridan, tous de l'église Méthodiste, des comtés de Peel et de Halton, Ontario.

Par M. Carpenter,—la pétition de David Burkolder et autres, de Harmon; et la pétition de William Hood et autres, de Cirstorville, tous de l'église Méthodiste, comté de Wentworth, Ontario.

Par M. Macdonald (Winnipeg),—la pétition de M. Johnson et autres, de l'église Luthérienne Islandaise; et la pétition de Andrew Dykes et autres, de l'église Méthodiste de Wesley, tous de la cité de Winnipeg, Manitoba.

Par M. Bowman,—la pétition de George Swan et autres, du comté de Waterloo, Ontario.

Par M. Cochrane.—la pétition de D. W. Chapman et autres, de Brighton, comté de Northumberland, Ontario.

Par M. Ingram,—la pétition du révérend J. H. Saverley, de New-Sarum, église Baptiste, comté d'Elgin, Ontario.

Par M. Watson,—la pétition de Théodore E. Holling et autres, de Newdale, Shoal Lake; la pétition de W. B. Chegwin et autres, du Lac Dauphin; la pétition de W. R. Hughes et autres, de Oak River, Marquette; la pétition de J. C. Shuttleworth et autres, de Rookhurst; la pétition de W. F. Grover et autres, de Minnedosa; la pétition de J. S. Crawford et autres, de Birtle; la pétition du révérend S. O. Irvine et autres, de Marquette; la pétition de William Shaw et autres, de Shoal Lake, tous de l'église Méthodiste, Manitoba; et la pétition de George H. Partridge et autres, de Saltcoats, de l'église Méthodiste de Wallace, district d'Assiniboia, T. N.-O.

Par M. Daly,—la pétition de la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat.

Par M. Macdonald (Victoria),—deux pétitions de John McKenzie et autres, de l'église Presbytérienne de Baddeck, comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse.

Par M. O'Brien,—la pétition de Frédéric Woodget et autres, de Port-Carling; la pétition de John McConnell et autres, de Bardsville; la pétition de Scott Aikin et autres, de Windermere; la pétition de J. Sanderson et autres; la pétition de Robert Wilson et autres, d'Utterson; la pétition de Thomas Wright et autres, de Three Mile Lake; la pétition du révérend G. T. Douglas et autres, de Haldane Hill Mission,

tous du district de Muskoka ; la pétition de H. O. Boorse et autres, de South River Mission ; la pétition du révérend A. Salt et autres, de Parry Island, et autres lieux, tous de l'église Méthodiste ; la pétition d'Alfred Robinson et autres, tous du district de Parr y Sound ; la pétition de William Williamson et autres, de Schreiber ; et la pétition de W. H. McDougall et autres, de White River, tous de l'église Méthodiste, Algoma ; la pétition d'A. S. Stewart et autres, de Fort-Rouge, église Méthodiste, Winnipeg, Manitoba ; et la pétition de R. M. Patterson et autres, de Sturgeon Falls, Ontario.

Par sir Richard J. Cartwright,—la pétition du révérend D. W. Snider et autres, de la rue King ; et la pétition du révérend Robert Burns et autres, de la rue Charles, tous de l'église Méthodiste, de la ville d'Ingersoll, comté d'Oxford, Ontario.

Par M. Charlton,—la pétition de John Key et autres, de l'église Méthodiste, comté de Norfolk, Ontario.

Par M. Wood (Brockville),—sept pétitions de l'Union des Fondateurs en fer, No 197, Brockville, Ontario.

Par M. Dupont,—la pétition du révérend J. Pinel et autres, de l'église Méthodiste française de Saint-Théodore, comté de Bagot, Québec.

Par M. Bain,—la pétition de J. H. F. Bleu et autres, de l'église Presbytérienne de St. Andrews, Sudbury ; la pétition du révérend J. M. Goodville et autres, de North Bay ; la pétition de T. A. Robinson et autres, de Cache Bay, tous de l'église Presbytérienne du district de Nipissing ; la pétition du révérend B. L. Cohoe et autres, de Mountsberg ; la pétition d'Abraham Parnell et autres, de Freelton ; et la pétition de George Cockburn et autres, de Brock Road, tous de l'église Méthodiste, comté de Wentworth, Ontario.

Par M. Kirkpatrick,—la pétition d'Ida Hicks et autres, de Lake Shore et Bath Road ; la pétition de H. G. Grass et autres, de Collin's Bay ; la pétition du révérend J. E. Thurlow et autres, de Cataragui ; et la pétition de Jacob J. Gardiner et autres, de West-Brook, tous de l'église méthodiste, comté de Frontenac, Ontario.

Par M. Frémont,—sept pétitions de l'Assemblée du Cap-Rouge, No 2,508, Chevaliers du Travail ; et sept pétitions de l'Assemblée Locale de Sillery, No 1,007, Chevaliers du Travail, tous de Québec.

Par M. Larivière,—la pétition de W. W. Adamson et autres, de l'église Méthodiste de Morris, comté de Provencher, Manitoba.

M. Costigan, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport, Relevés et Statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1890. (*Documents de la Session, No 5.*)

Aussi,—Rapport sur l'inspection des Poids et Mesures et Gaz, supplément No 2 du rapport du département du Revenu de l'Intérieur, pour l'exercice expiré le 30 juin 1890. (*Documents de la Session, No 5a.*)

M. Chapleau, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—le rapport du Secrétaire d'Etat pour l'année expirée le 31 décembre 1890. (*Documents de la Session, No 14.*)

Aussi.—Rapport des Examineurs du Service Civil du Canada pour l'année civile 1890. (*Documents de la Session, No 14b.*)

Et aussi,—Liste du Service Civil du Canada, 1890. (*Documents de la Session, No 14a.*)

M. Haggart, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—le rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'année civile 1890. (*Documents de la Session, No 6.*)

Aussi.—Rapport du Haut-Commissaire du Canada, avec les rapports des agents dans le Royaume-Uni, pour l'année 1890. (*Documents de la Session, No 6e.*)

---

Et aussi,—Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'année 1890. (*Documents de la Session, No 6c.*)

Sir John A. Macdonald, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministre des Chemins de fer et Canaux pour le dernier exercice, du 1er juillet 1889 au 30 juin 1890, sur les travaux placés sous son contrôle. (*Documents de la Session, No 10.*)

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1890, d'après les relevés officiels. (*Documents de la Session, No 4.*)

Ordonné, que M. Charlton ait la permission de présenter un bill à l'effet d'assurer la meilleure observance du jour du Seigneur, ordinairement appelé dimanche.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Charlton ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Edgar ait la permission de présenter un bill modifiant l'Acte du cens électoral.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Wood (Brockville) ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Taylor ait la permission de présenter un bill à l'effet d'interdire l'importation et l'immigration d'étrangers et d'aubains en vertu de contrats ou conventions d'accomplir un travail en Canada.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Mulock ait la permission de présenter un bill modifiant l'Acte de la milice.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Cameron (Huron) ait la permission de présenter un bill abrogeant l'Acte du cens électoral et tous ses amendements.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Cameron (Huron) ait la permission de présenter un bill à l'effet de modifier la loi concernant les élections des députés à la Chambre des Communes.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Tupper ait la permission de présenter un bill concernant les navires de pêche des Etats-Unis d'Amérique.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.



Sur motion de M. Bowell, secondé par M. Foster,

Résolu, qu'il soit nommé un comité spécial composé de messieurs :—Beausoleil, Béchard, Cameron (Inverness), Charlton, Davin, Desjardins (Hochelaga), Innes, LaRivière, Prior, Scriver, Skinner, Somerville, Taylor, Weldon et White (Cardwell), chargé de contrôler le compte-rendu officiel des débats de cette Chambre pendant la présente session, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre.

Sur motion de Sir John A. Macdonald, secondé par Sir Hector L. Langevin.

Résolu, que lorsque cette Chambre s'ajournera mercredi prochain, elle restera ajournée jusqu'au lundi suivant, le 11 courant, à 3 P.M.

Sir John A. Macdonald, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres de la Chambre étant découverts) et il est comme suit :

STANLEY DE PRESTON.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes une minute du Conseil approuvée nommant le Très honorable Sir John Macdonald, G.C.B., ministre des Chemins de fer et Canaux, l'honorable Sir Hector Langevin, C.C.M.G., ministre des Travaux Publics, l'honorable John Costigan, ministre du Revenu de l'Intérieur, et l'honorable George Eulas Foster, ministre des Finances, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des Communes, comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions de l'Acte chap. 13 des Statutus révisés du Canada, intitulé : " Acte concernant la Chambre des Communes."

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
OTTAWA, 1er mai 1891.

Sur motion de M. Larivière, secondé par M. Dupont,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance, pétitions, mémoires et autres documents soumis au Conseil Privé au sujet de l'abolition de l'usage officiel de la langue française dans la province du Manitoba par la législature de la dite province. Aussi, copie des rapports au conseil ou des ordres en conseil à ce sujet. Aussi, copie de l'acte ou des actes s'y rapportant.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Larivière, secondé par M. Dupont,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance, pétitions, mémoires, brefs, factums et autres documents soumis au Conseil Privé au sujet de l'abolition des écoles séparées dans la province du Manitoba par la législature de cette province. Aussi, copie des rapports au conseil et des ordres en conseil à ce sujet. Aussi, copie de tout acte ou de tous les actes de la dite législature abolissant les dites écoles séparées ou modifiant en quelque manière le système en vigueur avant 1890.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Guay, secondé par M. Amyot,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie des soumissions demandées pour la construction d'un bassin de radoub à Kingston, des soumissions reçues, des rapports et des calculs des ingénieurs du départe-

ment des Travaux Publics sur ces soumissions, du contrat qui en est résulté, des rapports des ingénieurs qui ont pu avoir été faits sur l'exécution des travaux, ou les modifications qui ont pu y être apportées; —aussi, un état des sommes payées jusqu'à ce jour aux entrepreneurs.

Sur motion de M. Devlin, secondé par M. Delisle,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes pétitions présentées à Son Excellence, au sujet des Actes des Ecoles du Manitoba, et de tous mémoires, rapports, ordres en conseil et correspondance s'y rapportant.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Barron, secondé par M. Borden,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant les quantités et essences de bois et billots abattus annuellement dans le territoire récemment en dispute dans la province de l'Ontario, sous l'autorité de permis de coupes émis par le gouvernement du Canada, et les noms de porteurs de permis; aussi, indiquant comment les droits ont été imposés et le montant par mille pieds, mesure de planche, retiré par le gouvernement du Canada de chaque personne ou association commerciale ayant reçu tels permis, chaque année, depuis 1875 jusqu'à 1887 inclusivement, ou quelle royauté ou autre revenu a été perçu par le gouvernement des dits porteurs de permis sur les quantités abattues ou vendues.

Sur motion de M. Guay, secondé par M. Amyot.

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de l'ordre en conseil du 10 mai 1888, accordant un subside de \$12,500 par année à M. Julien Chabot pour le service du bateau à vapeur *Admiral* entre Dalhousie et Gaspé, en rapport avec le chemin de fer Intercolonial, et de tous autres ordres en conseil qui ont pu être adoptés subséquemment au sujet du même bateau à vapeur.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Guay, secondé par M. Amyot,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie du contrat entre les propriétaires ou le propriétaire ou le possesseur du bateau à vapeur *Admiral* et le gouvernement, à la suite d'un ordre en conseil en date du 10 mai 1888; aussi, copie des contrats, actes ou transferts qui ont pu être faits ou signifiés au gouvernement depuis la dite date du 10 mai; aussi, un état des sommes payées pour le service du dit bateau à vapeur, les noms des personnes auxquelles ces sommes ont été payées et la date des paiements, et les reçus qui ont été donnés.

Sur motion de M. Béchard, secondé par M. Bourassa,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie du rapport de H. F. Perley, écr., ingénieur en chef du département des Travaux Publics, sur les causes de l'inondation des propriétés des riverains de la rivière Richelieu, dans les comtés d'Iberville, Saint-Jean et Missisquoi.

Sur-motion de M. Mills (Bothwell), secondé par M. Langelier,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance changée entre le gouvernement ou le département des Postes et M. Andrew Allan, ou toutes autres personnes, au sujet du transport des malles entre le Canada et le Royaume-Uni.

Sur motion de M. McMullen, secondé par M. Béchard,  
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un relevé indiquant les dépenses contingentes des divers maîtres de poste salariés du Canada pendant les années fiscales 1888, 1889 et 1890.

Sur motion de M. Landerkin, secondé par M. Geoffrion,  
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant le nombre de votes enregistrés pour les candidats respectifs dans les divers districts électoraux et leurs différentes subdivisions, avec le nombre de bulletins rejetés et maculés dans chaque subdivision lors de la dernière élection générale, spécifiant les cas dans lesquels un décompte des votes a eu lieu et les changements qui en ont été le résultat, donnant le rapport de l'officier-rapporteur dans chaque cas; aussi, le nombre d'électeurs sur les listes électorales révisées dans chaque division, la totalité dans toutes les divisions ainsi que la population indiquée par le recensement de 1881 et de 1890 dans chaque tel district et subdivision, donnant la population totale du Canada aux deux époques mentionnées.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mercredi, 6 mai 1891.

PRIÈRE :

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Mackintosh,—la pétition de William Scott et autres, d'Ottawa; et sept pétitions du conseil des Métiers et du Travail, d'Ottawa.

Par M. Landerkin,—la pétition de Josiah Dirslein et autres, d'Elmwood; la pétition de J. L. Wilson et autres, de Crawford; et la pétition du révérend John James et autres, de Lamlash, tous de l'église Méthodiste, comté de Grey, Ontario.

Par M. Ives,—la pétition du révérend Adam Burwash et autres, d'Ebenezer, église Baptiste, comté de Sherbrook, Québec.

Par M. Hyman,—la pétition du conseil municipal de la cité de London, Ontario.

Par M. McKeen,—la pétition de John W. Ingraham et autres, de l'église Baptiste de Calvary, Sidney-nord, N.-E.

Par M. Masson,—la pétition du conseil municipal du comté de Grey, Ontario.

Par M. Allison,—la pétition de J. W. Frott et autres, de l'église Méthodiste de Fredericksburg, Ontario.

Par M. Moncrieff,—la pétition de James F. Gray et autres; et la pétition de W. R. Pattison et autres, de l'église Méthodiste de Theford, comté de Lambton, Ontario.

Par M. Semple,—la pétition du révérend E. A. Chown et autres, d'Elora; et la pétition de Williams Laughlin et autres, du circuit de Marsville, tous de l'église Méthodiste, comté de Wellington, Ontario.

Par M. Ferguson (Renfrew),—la pétition de J. A. Hunbrughen et autres, de Westmeath; et la pétition de George Eskford et autres, de Cobden, tous de l'église Méthodiste, comté de Renfrew, Ontario.

Par M. Earle,—la pétition de John Andrew Mara, de Kamloops et autres, et autres lieux, Colombie-Britannique; et la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Victoria et de l'Amérique du Nord.

Par M. Sproule,—la pétition de Richard Strachan et autres, de l'église Méthodiste du circuit de Saint-Vincent, comté de Grey, Ontario.

Par M. Spohn,—la pétition du révérend Alexander F. Mackenzie et autres, de l'église Presbytérienne de Knox, Oro; et la pétition du conseil municipal du comté de Simcoe.

Par M. McAlister,—la pétition de Robert Armstrong et autres, de Bathurst et des environs; et la pétition de Samuel Roy et autres de l'église Presbytérienne de Bathurst, tous du comté de Gloucester, N.-B.

Par M. Dawson,—la pétition de Henry Card et autres, de l'église Méthodiste de Arden; la pétition de W. Tucker et autres; et la pétition de Thomas Andrew et autres, tous du canton de Kénébec, comté d'Addington, Ontario.

Par M. Dyer,—la pétition de R. W. England et autres, de l'église Méthodiste de Knowlton, comté de Brome, Québec.

Par M. Corbould,—la pétition de Imrie Bell, de la cité de Glasgow, Ecosse, et autres, d'autres lieux; et la pétition de Mme John Kelly et autres, de l'église Baptiste, New-Westminster, C.-B.

Par M. Denison,—sept pétitions de l'Assemblée Mayflower, No 6564, Chevaliers du Travail, Toronto.

Par M. Roome,—deux pétitions du conseil municipal du comté de Middlesex, Ontario.

Par M. Innes,—la pétition de George Fenwick et autres, de l'église Méthodiste de la rue Norfolk, et la pétition de George H. Richardson et autres, tous de Guelph, Ontario.

Par M. White (Cardwell),—la pétition d'Edith E. Washington et autres, de l'église Méthodiste du circuit de Halton, comté de Peel, Ontario.

Par M. McKay,—la pétition de A. J. Macdonell et autres, de Sudbury, Ontario.

Par M. Coatsworth,—trois pétitions de l'Assemblée du district, No 125, Chevaliers du Travail, Toronto.

Par M. Grieve,—la pétition de George C. Adams et autres, d'Atwood; la pétition de Charles Parker et autres, de Jubilee; la pétition de Sarah Fewings et autres, de Donegal, et la pétition de W. H. Beorgman et autres, tous de l'église Méthodiste, comté de Perth, Ontario.

Par M. Stevenson,—la pétition de Thomas Cahill et autres, de la ville de Peterborough, Ontario.

Par M. Ross (Lisgar),—la pétition de la Compagnie canadienne de terres et de placement (limitée).

Par M. Wood (Westmoreland),—la pétition de George E. Read et autres, de l'église Méthodiste de Sackville; et la pétition de A. M. Mackay et autres, de l'Union des femmes chrétiennes de tempérance de Moncton, tous du Nouveau-Brunswick.

Par M. Rowand,—la pétition de William Bell et autres, de Pine River; la pétition de Alexander Graham et autres, de Bethel; la pétition de William Potter et autres, d'Amberley, tous de l'église méthodiste, et la pétition du révérend John Eadie et autres, de l'église presbytérienne de Bruce-nord, tous du comté de Bruce, Ontario.

Par M. McDougald (Picton),—la pétition de R. J. Hart et de John McDougald, liquidateurs de la banque de Picton, N.-E.

Par M. Allan,—la pétition de Flora Ley et autres, de l'église régulière Baptiste de Leamington, comté d'Essex, Ontario.

Par M. Baker,—la pétition de C. H. Lawrence et autres, de l'église Méthodiste de Dunham, comté de Missisquoi, Québec.

Par M. Gibson,—sept pétitions de l'Assemblée Locale No 8570, Chevaliers du Travail, Beamsville; et la pétition du révérend James VanWyck et autres, de l'église Méthodiste de Welland Avenue, Sainte-Catherine, tous d'Ontario.

Par M. Hargraft,—la pétition de A. J. Blodgett et autres, de l'église Méthodiste comté de Northumberland, Ontario.

Par M. Davis,—la pétition de George Allan Kennedy et autres, de la ville de McLeod, T.N.-O.

Par M. Bergin,—la pétition de la Compagnie du pont de la Grande-Ile de Niagara, et la pétition de la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.

Par M. Devlin,—la pétition de madame Harvey Parker et autres, d'Aylmer ; la pétition de madame R. M. Morehouse et autres, de Low et Denholm ; et la pétition de James Robb et autres, de Danford et Kazabazua, tous de l'église Méthodiste, comtés d'Ottawa et Pontiac, Québec.

Par M. Tyrwhitt,—la pétition de John Graham et autres, tous de l'église Méthodiste du circuit de West Essa, comté de Simcoe, Ontario.

Par M. Carpenter,—la pétition de J. H. Snider et autres, de l'église Méthodiste de Merritts ; la pétition de R. W. Darke et autres, de Glassford, tous du comté de Wentworth ; et la pétition de la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine et Niagara.

Par M. Burnham,—la pétition de William Rutherford et autres, de Zion ; la pétition du révérend James Macfarlane et autres, de Keene ; la pétition de William Armstrong et autres, de Béthel ; la pétition de Philip Garrison et autres, de la mission de Blairton ; la pétition de John Bonar et autres, tous de l'église méthodiste ; et la pétition du révérend Francis Anderson et autres, des églises presbytériennes de Keene et Westwood, tous du comté de Peterborough, Ontario.

Par M. Yeo,—la pétition du révérend E. Gillies et autres, de Campbellton ; la pétition de Mme W. Lile et autres, de la Baie Est de Richmond ; la pétition de Joseph Linkletter et autres, de Summerside ; la pétition de James Mattie et autres, de Westcape ; la pétition d'Alexander Cairns et autres, de Freetown ; la pétition de Dugald Stewart et autres, de Kensington ; la pétition de Benjamin Cole et autres, de Bédéque ; la pétition de James S. MacNeill et autres, d'Alberton ; la pétition de James F. MacNab et autres, de Princetown ; la pétition de R. S. Woodsin et autres, de Bloomfield ; la pétition de Charles Turner et autres, de Bloomfield, O'Leary et Brae, tous de l'église Presbytérienne ; et la pétition de J. Mosshead et autres, de l'église Baptiste, Lot 10, tous du comté de Prince, I.P.-E.

Par M. Rider,—la pétition de James A. Parker et autres, de l'église Baptiste de Barnston ; et la pétition de C. Remick et autres, de l'église Méthodiste de Barnston, tous du comté de Stanstead, Québec.

Par M. Montague,—la pétition d'Andrew Williamson et autres, de l'église Méthodiste de York, comté de Haldimand, Ontario ; la pétition de James Ross et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du Tunnel du Canada et du Michigan ; et la pétition de Compagnie du Tunnel du Canada et du Michigan.

Par M. Madill,—la pétition de George E. Langford et autres, de Centre Macaulay ; la pétition de H. W. Taylor et autres, d'Alport ; la pétition de G. M. Brown et autres, de Bracebridge, tous de l'église Méthodiste ; la pétition de W. J. Butler et autres, tous du district de Muskoka ; et la pétition de M. Chipsam et autres, du township de Morrison, tous d'Ontario.

Par M. Davidson,—la pétition du révérend J. B. McLaren et autres, de l'église Presbytérienne de Columbus ; la pétition de John Howsam et autres, de Marsh Hill ; la pétition de Jason Hone et autres, de Saintfield ; et la pétition de Joseph Watson et autres, de Greenbank, tous de l'église Méthodiste, comté d'Ontario, P.O.

Par M. Brown (Monk),—la pétition de Henry C. Niece et autres, de l'église Méthodiste de Sherbrooke, comté de Haldimand, Ontario.

Par M. Ingram,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et autres ; et la pétition de R. W. Bass, jr., et autres, de Blenheim et autres lieux, Ontario.

Par M. Trow,—la pétion de Robert Thompson et autres, de Downie; et la pétition d'Ellen Paynter et autres, des églises Presbytérienne, Anglaise et Méthodiste, comté de Perth, Ontario.

Par M. Ross (Dundas),—la pétition de Henry McShane et autres, de l'église Presbytérienne de Hynman, comté de Dundas, Ontario.

Par M. Edgar,—la pétition d'Adam Russworm, du township de Carrick, comté de Bruce, Ontario, bourgeois, époux d'Emma Russworm, ci-devant du township de Carrick, mais domiciliée maintenant à Chicago, dans l'Etat des Illinois, l'un des Etats-Unis d'Amérique; et la pétition du révérend John E. Trotter et autres, de l'église Baptiste, Pickering, comté d'Ontario, P.O.

Par sir Donald A. Smith,—la pétition de J. H. Timmis et autres; la pétition de Henry Morton et autres; la pétition du révérend A. J. Monatt et autres, de l'église d'Erskine; la pétition de Lizzie Gamble et autres, de l'église Méthodiste de la rue de Lamontagne; six pétitions de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 311; et sept pétitions de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 376, tous de Montréal.

Par M. McNeill,—la pétition du révérend J. W. Gilpin et autres, d'Askwright; et la pétition du révérend James McAlister et autres, de Paisley, tous de l'église Méthodiste, comté de Bruce, Ontario.

Par M. Ferguson (Leeds),—la pétition du révérend T. H. Richards et autres, de l'église Méthodiste, Grenville, Ontario.

Par M. Daly,—la pétition de James H. Arnott et autres, de Wood Bay; la pétition de Thomas Haggard et autres, de Londesboro'; la pétition de F. G. Stedman et autres, de Pilot Mound; et la pétition de John Wilson et autres, de Marringhurst, tous de l'église Méthodiste, comté de Selkirk, Manitoba.

Par M. Curran,—sept pétitions de l'Assemblée River Front, No 7628, Chevaliers du Travail; et sept pétitions de l'Union des Cigariers, No 226, tous de Montréal.

Par M. Kirkpatrick,—la pétition de George Porteous et autres, des églises Presbytériennes de Glenvale et Harrowsmith, comté de Frontenac; et la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du lac Témiscamingue; la pétition de la Compagnie du chemin de fer Saint-Laurent et Ottawa; et deux pétitions de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Par M. Jamieson,—la pétition de Robert Campbell, fils, et autres, de Clyde Forks et Flower Station; et la pétition de Sarah A. Bredin et autres, d'Appleton, tous de l'église méthodiste, comté de Lanark, Ontario.

Par M. Haggart,—la pétition de James Robinson et autres, de Harper's Corners; la pétition du révérend James Pletts et autres; la pétition de Samuel Daron, aîné, et autres, de Playfair; la pétition de A. McArthur et autres, de la ville de Perth; la pétition de madame J. Armstrong et autres, d'Ashbury, tous de l'église Méthodiste, comté de Perth; la pétition de madame A. Wallace et autres, de Bathurst, township d'Ontario; et la pétition de John Hay et autres, de l'église Presbytérienne de Cobourg, comté de Northumberland, Ontario.

Par M. Wallace,—la pétition de S. W. Bingham et autres, d'Ebenezer; la pétition du révérend E. B. Harper, D.D., et autres, de Davenport; et la pétition de T. G. Crown et autres, de Davisville, tous du comté de York, Ontario.

Par M. Charlton,—la pétition de E. Dean et autres, de l'église Méthodiste de la ville de Tilsonburg, comté de Norfolk, Ontario.

Par M. Weldon,—la pétition de John Weldon et autres, de l'église baptiste, comté d'Albert, N.-B.

Par M. O'Brien,—la pétition du synode du diocèse d'Ontario; et la pétition de John Duke et autres, de l'église Méthodiste du village de Sunbridge, Ontario.

Par M. Mulock,—la pétition du révérend Isaac Baker et autres, de l'église Méthodiste de la mission de Holland Landing, comté de York, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Jacob S. Corkum et autres, de la Vallée de la rivière La Have, comté de Guysborough, N.-E.; demandant que l'Acte défendant de jeter du bran de scie dans les rivières ne s'applique pas à la rivière susmentionnée.

De James M. Pirie et autres; de Harry Bapty et autres, de la première église Presbytérienne; de Hugh McDougall et autres, de l'église Presbytérienne de Saint-André, tous de la cité de London; de J. P. Cockburn et autres, de l'église Presbytérienne Knox, Gravenhurst, tous d'Ontario; de Barnard E. Roger et autres, de la ville de la Mission, cité de Yarmouth; de Charles Tedford et autres, de Pleasant Valley; d'Adelbert Larkin et autres, de Pubnico-Est; de Stillman Goodwin et autres, de Pubnico-Head; d'Albert Gayton et autres, de Lower Argyle; de Ralph Goodwin et autres, de Glenwood; de John R. Blenvelt et autres, de Tusket; de J. W. Freeman et autres, de l'église Libre Baptiste de Plymouth; d'Elijah G. Pinkney et autres, de Little River; de James Durkee et autres, de Carleton; de John V. Hurlbert et autres, de l'église Libre Baptiste de Kemptville, tous du comté de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse; de James Nickerson et autres, de Wood-Harbour; de N. N. Adams et autres, de Oak Park; de Harvey D. Smith et autres, de Port-la-Tour; de Thomas D. Cromell et autres, de Shag Harbour; de Joshua Nickerson et autres, de Bear Point; d'Israël Wilson et autres; de James A. Kenney et autres, de Barrington, tous de l'église Libre Baptiste; d'Edgar Smith et autres, membres de la division de bateaux de sauvetage, tous du comté de Shelburne; de John G. Nowlan et autres, de l'église Baptiste de New-Tusket, comté de Digby, tous de la Nouvelle-Ecosse; d'Alexander Douglas et autres, de l'église Méthodiste de Melbourne; du révérend J. B. Hamilton et autres, de Wardsville; de H. A. Farris et autres, de Tait's-Corners; de William Symes et autres, de Glencoe; de James Douglas et autres, de Newbury; de B. Wyllie et autres, de Williams-Est; de William Coleman et autres, de Bethel, tous de l'église Presbytérienne, comté de Middlesex; de John B. Awry et autres, de Hillsbury; et de James Long et autres, de l'église Baptiste d'Erin, tous du comté de Wellington; M. P. Talling et autres, de l'église Presbytérienne Saint-Jacques, de la cité de London; de H. McQuarrie et autres, de l'église Presbytérienne de Wingham; et de Peter A. Miller et autres, de Wingham, tous du comté de Huron, Ontario; de Mme D. McPhail et autres, du village de Wakefield, comté d'Ottawa, Québec; de John Kennedy et autres, de l'église Baptiste de Port-Hillford, comté de Guysborough, Nouvelle-Ecosse; de Louis M. Hill et autres, de Bethesda; de John Kidd et autres de Cookstown, tous de l'église Méthodiste; et de Francis Rogerson et autres, de l'église Presbytérienne de Churchill, tous du comté de Simcoe; de William Rennie et autres, de l'église Presbytérienne Saint-André, village de Fergus, comté de Wellington; de David Hall et autres, de Oil Springs; et de Mme H. Croft et autres, d'Alvinston, tous de l'église Méthodiste; de Charles Ross et autres de Brooke; et du révérend R. Dennis et autres, de l'église Régulière Baptiste d'Alvinston, tous du comté de Lambton, Ontario; de Lizzie Rawson et autres, de l'Association Évangélique; de R. D. Warren et autres, de Georgetown; et de J. L. Warren et autres, d'Acton, tous de l'église Baptiste; de William Laing et autres, de l'église Presbytérienne; de John Hunt et autres, du township de Nassagaweya; et de D. Hartley, et autres, du township de Nelson, tous du comté de Halton; de F. B. Pratt et autres; de Samuel Murray et autres, de l'église Knox; de Charles Young et autres, de St. Andrews, tous de l'église Presbytérienne, cité de Stratford; de William Waddell et autres, de North Mornington; de William Muirhead et autres, de Milverton; de Samuel Boyd et autres, de Millbank; d'Alexander Aikins et autres, de Monkton; de John Vallance, jeune, et autres, d'Atwood, tous de l'église Presbytérienne; de John A. Turnbull et autres, d'Atwood, église Baptiste, tous du comté de Perth; de W. M. McKibbin et autres, des églises Presbytériennes de Millbank et Crosshill, comtés de Perth et Waterloo; de Henry Kelly et autres, de l'église Presbytérienne de Wellesley, comté de Waterloo; de Mungo Fraser et autres, de l'église Presbytérienne Knox, Hamilton; de Lucien Allison et autres, de Woodslee; et de Sidney J. Smith et autres, de Ruscomb Station, tous de l'église Méthodiste, comté d'Essex;

du révérend Peter Duncan et autres, de Lakeport ; de L. H. Duncan et autres, de Colborne, tous de l'église Presbytérienne ; et du révérend Samuel McCaul et autres, de l'église Méthodiste de Smithfield, tous du comté de Northumberland, Ontario ; de M. J. Sutherland et autres, de Newton-Robinson ; de G. G. Vallentyne et autres, de Innisfil ; de M. B. Hipwell et autres, de Bond-Head, tous de l'église Méthodiste, comté de Simcoe ; de H. Moore et autres, de l'église Méthodiste de Schomberg, comtés de York et Simcoe ; du révérend A. O. Watts et autres, de Battersea ; de Cornelius Babcock et autres, d'Elginbury Circuit, tous de l'église Méthodiste, comté de Frontenac ; de A. M. Walker et autres, de Avondale, comté de Picton, Nouvelle-Ecosse ; de Ross Davies et autres, de Carlyle et autres lieux, district d'Assiniboia, T.-N.-O. ; du révérend A. F. Johnson et autres, de l'église Presbytérienne de Kincardine, comté de Victoria, Nouveau-Brunswick ; de D. McVannel et autres, de la première église Presbytérienne, ville de St. Mary's ; d'A. J. Tully et autres, de Mitchell ; de David Dow et autres, de Hibbert, tous de l'église Presbytérienne ; du révérend M. J. Hilson et autres, du village de Staffa et township de Hibbert, tous du comté de Perth ; de Thomas Bram et autres, de Manchester et Smith's Hill ; d'Andrew Govenlock et autres, de Cavan ; d'Andrew Archibald, jeune, et autres, d'Egmondville ; de William McAllister et autres, de Hills Green ; d'Alexander Stewart et autres, de Clinton ; de Samuel Acheson et autres, de St. Andrews, Kippen ; de James Esler et autres, de Brune et Bayfield ; de John McAsh et autres, de Bayfield Road ; du révérend Peter Musgrave et autres, de Duff ; du révérend J. H. Simpson et autres, du village de Brucefield ; de David A. Bell et autres ; de Donald Cumming et autres, de Leeburn ; de A. D. McDonald et autres, de la première congrégation de Seaforth ; de George Stewart et autres, de Goderich ; du révérend Archibald McLean et autres, de Blyth, tous de l'église Presbytérienne, comté de Huron, tous d'Ontario ; de David E. Mann et autres, de différentes églises, dans le comté de Charlotte, Nouveau-Brunswick : William Croft et autres, du township de Lanark ; de John Wilson et autres, de Fitzroy ; de Jacob Halfpenny et autres ; de Ruben Stitwell et autres de Clayton ; de W. Martin et autres, d'Almonte ; de William McFarlane et autres, de Preston, tous de l'église Méthodiste, comté de Lanark ; de D. M. Campbell et autres, d'Almonte, comté de Lanark ; de A. B. Davidson et autres, de New-Market, comté de York, tous de l'église Presbytérienne ; de Edward Barrass et autres, de l'église Méthodiste de Pickering ; de Lyman Forsyth et autres, de la Société des Amis : de Robert Wright et autres, de l'église Méthodiste de la Mission Commanda ; de Charles C. Wood et autres, des Postes des Missions de South River et Eagle Lake ; de John G. Jackson et autres, de Rosseau ; de Ross G. Murison et autres, d'Emsdale ; de Thomas Harrison et autres, de Conger ; de John Garrick et autres, du village de Powassan ; de Susan George et autres, tous presbytériens du district de Parry Sound ; de W. J. Connolly et autres, de l'église Méthodiste de Chapleau, district d'Algoma ; de James Cunningham et autres, de l'église Presbytérienne de Dwight, district de Muskoka ; de G. L. Blyth et autres, de Chatsworth, comté de Grey, tous d'Ontario ; de J. E. Powers et autres, de l'église Méthodiste de Brandon, Manitoba ; d'Absalom A. Nason et autres, de l'église Baptiste libre de Rusagornis, comté de Sunbury, Nouveau-Brunswick ; demandant la passation d'une loi sur la prohibition des liqueurs.

De J. K. Colton et autres, de l'église Presbytérienne d'Esson et Willis, comté de Simcoe ; de Smith Gilmore et autres, de Tamworth ; du révérend William S. Smith et autres, de Camden, tous de l'église Presbytérienne de St. Andrews et de Knox, comté d'Addington ; de William Rennie et autres, de l'église Presbytérienne de St. Andrews, Fergus ; de Mungo Fraser et autres, de l'église Presbytérienne de Knox, Hamilton ; du révérend J. H. Simpson et autres ; de Hector Reid et autres, tous de Brucefield et des environs, comté de Huron ; et de Mme George Keys et autres, de la ville d'Almonte, comté de Lanark, tous d'Ontario ; demandant la passation d'un acte pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De l'Union des Couturiers de l'Amérique, N° 132 ; de la Fraternité des Chauffeurs de Locomotives, tous de Toronto ; de l'Assemblée du district de Niagara, No 207, Sainte-Catherine ; de l'Union Moira, No 161, des Charpentiers et Menuisiers,



de Belleville; de la Fraternité Unie des Charpentiers et Menuisiers, No 18, Hamilton, tous d'Ontario; de l'Union, No 83, des Charpentiers et Menuisiers de l'Amérique, Halifax, N.-E., et de l'Assemblée de Lévis, No 10123, Chevaliers du Travail, Québec; demandant de discontinuer l'encouragement de l'immigration de certaines classes vicieuses d'émigrants.

De l'Union des Couturiers de l'Amérique, No 132; de la Fraternité des Chauffeurs de Locomotives, tous de Toronto; de la Fraternité Unie des Charpentiers et Menuisiers, No 18, Hamilton; de l'Assemblée du district de Niagara, No 207, Sainte-Catherine; de l'Union Moira, No 161, des Charpentiers et Menuisiers, Belleville, tous d'Ontario; et de l'Assemblée de Lévis, No 10123, des Chevaliers du Travail, Québec; demandant la passation d'un acte pourvoyant à l'inspection des engins servant à charger et décharger les navires dans les ports du Canada.

De la Fraternité des Chauffeurs de Locomotives, Toronto; de l'Assemblée du district de Niagara, No 207, Sainte-Catherine; de l'Union Moira, No 161, des Charpentiers et Menuisiers, Belleville, Ontario; de l'Union No 83, des Charpentiers et Menuisiers de l'Amérique, Halifax, Nouvelle-Ecosse; et de l'Assemblée de Lévis, No 10123, des Chevaliers du Travail, de Québec; demandant certains amendements à l'acte pour la prévention et la suppression des coalitions formées en vue de gêner le commerce.

De la Fraternité des Chauffeurs de Locomotives, Toronto; de la Fraternité Unie des Charpentiers et Menuisiers, No 18, Hamilton; de l'Assemblée du district de Niagara, No 207, Sainte-Catherine; de l'Union Moira, No 161, des Charpentiers et Menuisiers, Belleville, tous d'Ontario; de l'Union No 83, des Charpentiers et Menuisiers de l'Amérique, Halifax, Nouvelle-Ecosse; et de l'Assemblée de Lévis, No 10123, des Chevaliers du Travail, Québec; demandant la passation d'un acte pour empêcher l'établissement d'agences de police privée en Canada.

De la Fraternité des Chauffeurs de Locomotives, Toronto; de la Fraternité Unie des Charpentiers et Menuisiers, No 18, de Hamilton; de l'Assemblée du district de Niagara, No 207, Sainte-Catherine; de l'Union Moira, No 161, des Charpentiers et Menuisiers, Belleville, Ontario; de l'Union, No 83, des Charpentiers et Menuisiers de l'Amérique, Halifax, Nouvelle-Ecosse; et de l'Assemblée de Lévis, No 10123, des Chevaliers du Travail, Québec; demandant la passation d'un acte accordant aux personnes résidant en Canada des concessions gratuites de terre à proximité raisonnable d'un chemin de fer et pour autres fins.

De la Fraternité des Chauffeurs de Locomotives, Toronto; de la Fraternité Unie des Charpentiers et Menuisiers, No 18, Hamilton; de l'Assemblée du district de Niagara, No 207, Sainte-Catherine; de l'Union Moira, No 161, des Charpentiers et Menuisiers, Belleville, tous d'Ontario; de l'Union No 83, des Charpentiers et Menuisiers de l'Amérique, Halifax, Nouvelle-Ecosse; et de l'Assemblée de Lévis, No 10123, Chevaliers du Travail, Québec; demandant certains amendements à l'Acte des Matelots.

De la Fraternité des Chauffeurs de Locomotives, Toronto; de la Fraternité Unie des Charpentiers et Menuisiers, No. 18, Hamilton; de l'Assemblée du district de Niagara, No 207, Sainte-Catherine; de l'Union Moira, No 161, des Charpentiers et Menuisiers, Belleville, tous d'Ontario; et de l'Assemblée de Lévis, No 10123, des Chevaliers du Travail, Québec; demandant la passation de mesures législatives de nature à empêcher l'importation de la main-d'œuvre chinoise en Canada.

De Edward Gillie et autres, de New-Harbour, comité de Guysborough, Nouvelle-Ecosse; demandant la construction d'un brise-lames au susdit havre.

Du révérend A. O. Watts et autres, de Battersea et ses environs; demandant certains amendements à la loi criminelle.

Sur motion de Sir Hector Langevin, secondé par Sir John A. Macdonald,

Ordonné, que le délai pour recevoir des pétitions pour bills privés soit prorogé à vendredi, le vingt-deux courant.

Ordonné, que M. Cameron (Huron), ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau la loi de la preuve dans les causes criminelles.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture est ordonnée pour lundi prochain.

Sir John Thompson, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1890. (*Documents de la Session N<sup>o</sup> 12.*)

M. Tupper, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du département des Pêcheries, pour l'année 1890. (*Documents de la Session N<sup>o</sup> 8.*)

Sir John A. Macdonald, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre,—Relevé des déboursés à compte des dépenses imprévues, du 1er juillet 1890 au 30 avril 1891. (*Documents de la Session N<sup>o</sup> 21.*)

Sur motion de M. McMullen, secondé par M. Trow,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état donnant le coût de construction des divers élévateurs placés sur la ligne de l'Intercolonial et ses embranchements, la localité où ils ont été construits, la contenance de chacun, la date de la construction et la quantité de grain qui a passé par chacun, chaque année, depuis leur installation.

Sur motion de Sir Richard J. Cartwright, secondé par M. Mills (Bothwell),

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un relevé détaillé des recettes et dépenses imputables sur le fonds consolidé, du 1er mai 1890 au 1er mai 1891, et des états comparatifs, du 1er juillet 1889 au 1er mai 1890.

Sur motion de Sir Richard J. Cartwright, secondé par M. Mills (Bothwell),

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette*, des exportations et importations du 1er mai 1890 au 1er mai 1891, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays, et des états comparatifs du 1er juillet 1889 au 1er mai 1890.

M. Landerkin propose, secondé par M. Geoffrion,—qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant les dates des déclarations dans chaque division pendant la dernière élection générale, et indiquant, dans chaque cas, si le temps fixé lors de la nomination a été prorogé ou étendu, où ce fait s'est produit, quand, combien de fois et la raison à l'appui, le nom et l'adresse de l'officier-rapporteur là où ces faits se sont produits. Aussi, le nom, la profession et le domicile de chaque officier-rapporteur, et indiquant la date du rapport de l'officier-rapporteur au greffier de la Couronne en Chancellerie et celle de sa réception par le dit greffier. Aussi, le nom du district électoral, celui du député élu et la date de la publication de son élection dans la *Gazette du Canada*.

Et la question étant mise sur la dite motion;

M. Mulock propose comme amendement, secondé par M. Charlton, que le paragraphe suivant soit ajouté à la motion :

“Aussi, copie de toutes lettres écrites par ou pour aucun membre du gouvernement à aucun membre élu ou à toute autre personne ou personnes suggérant que quelque officier-rapporteur soit requis de retarder à faire son rapport au greffier de la Couronne en Chancellerie.”

Et la question étant mise, que le dit amendement soit ajouté à la motion; elle est résolue affirmativement.

Alors la question étant mise sur la motion principale ainsi modifiée;

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant les dates des déclarations dans chaque division pendant la dernière élec-

tion générale, et indiquant, dans chaque cas, si le temps fixé lors de la nomination a été prorogé ou étendu, où ce fait s'est produit, quand, combien de fois et la raison à l'appui, le nom et l'adresse de l'officier-rapporteur là où ces faits se sont produits. Aussi, le nom, la profession et le domicile de chaque officier-rapporteur et indiquant la date du rapport de l'officier-rapporteur au greffier de la Couronne en Chancellerie et celle de sa réception par le dit greffier. Aussi, le nom du district électoral, celui du député élu et la date de la publication de son élection dans la *Gazette du Canada*. Aussi, copie de toutes lettres écrites par ou pour aucun membre du gouvernement à aucun membre élu ou à toute autre personne ou personnes suggérant que quelque officier-rapporteur soit requis de retarder à faire son rapport au greffier de la Couronne en Chancellerie.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 11 mai 1891.

#### PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Mills (Bothwell),—la pétition du révérend John Holmes et autres, de l'église Méthodiste ; la pétition de James H. Boyle et autres ; la pétition de Mme A. Porter et autres, tous de l'Armée du Salut, Dresden ; la pétition de G. J. Robertson et autres, de l'Armée du Salut, tous du comté de Bothwell ; la pétition de G. A. Annett et autres, d'Euphemia ; la pétition de Maggie Boon et autres, de Bothwell ; la pétition de J. H. Davis et autres, de Zion, tous de l'église Baptiste ; la pétition de William H. Burroughs et autres, de Wallaceburg, et la pétition de Robert Cairns et autres, de Thamesville, tous de l'Armée du Salut, comté de Kent, Ontario.

Par M. Cameron (Inverness),—la pétition de George McLeod et autres, de Strathlorn, comté d'Inverness ; et la pétition du révérend P. McDonald et autres, de l'église Presbytérienne de Port-Hastings et River Inhabitants, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Christie,—la pétition de Wm Huntington et autres, de l'Armée du Salut, Lachute, comté d'Argenteuil, Québec.

Par M. Hyman,—Sept pétitions de l'Union des Charpentiers et Meuniers, No 194 ; sept pétitions de l'Union Typographique, No 133 ; la pétition de D. A. McDermid et autres, de la rue Dundas ; la pétition de T. Leah et autres, de la rue Elizabeth ; la pétition d'Elizabeth Armstrong et autres, de Queen's Park, tous de l'église méthodiste ; la pétition de Bella T. McIntyre et autres, de l'église Presbytérienne de la rue King ; et la pétition de James A. Wallace et autres, de l'Armée du Salut, tous de London, comté de Middlesex, Ontario.

Par M. Landerkin,—la pétition de Jacob Longhead et autres, de l'église Méthodiste du Circuit d'Euphrasia ; la pétition du révérend George Rose et autres, des Frères-Unis de Hanover ; et la pétition de M. Maurer et autres, de l'église Evangélique de Hanover, tous du comté de Grey, Ontario.

Par M. Patterson (Colchester),—la pétition de W. F. Parker et autres ; la pétition du révérend J. E. Goucher et autres, de la rue Prince, tous de Truro ; la pétition de M. Field et autres, de Brookfield ; la pétition de D.B. Stevens et autres, de DeBert

River; la pétition d'Abraham Newcome et autres, d'Upper Stewiacke; la pétition de George A. Corbett et autres, de Lower Economy et Five Islands, tous de l'église Baptiste; la pétition de William S. Tyler et autres, de l'Armée du Salut, de Truro, tous du comté de Colchester; et la pétition du révérend William Bluett et autres, de l'église Baptiste de River John, comté de Pictou, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Armstrong,—la pétition du révérend R. McIntyre et autres, de l'église de Cooks, Caredoc; la pétition de John Ferguson et autres, de l'église de Knox, cité de London; la pétition de John McBingall et autres, de Westminster-Nord; la pétition de Thomas T. Turnbull et autres, de Komoka; la pétition de John S. Demar et autres, de l'église de Knox; la pétition de John McColl et autres, de St. Andrews; la pétition du révérend H. Sawers et autres, de Westminster, tous de l'église Presbytérienne; la pétition de George N. Hazen et autres, de Delaware; la pétition d'Albert J. Kelly et autres, de Lambesz; la pétition d'Anne Weldon et autres; la pétition de William Jones et autres; la pétition d'E. J. Hunter et autres, de la rue Nord; la pétition de William West et autres, de la rue Askin; la pétition de H. O. Travers et autres, de Victoria; la pétition d'Emsley Barton et autres, de Salem; et la pétition de Thomas Gosford et autres, de London-Sud, tous de l'église Méthodiste, comté de Middlesex, Ontario.

Par M. Tyrwhitt,—la pétition de William J. Goodfellow et autres; la pétition des Femmes Chrétiennes de l'Union de Tempérance du Canada; et la pétition de David Perry et autres, de l'Armée du Salut, comté de Simcoe, Ontario.

Par M. Mills (Annapolis).—la pétition de T. W. Chester et autres, de Granville; la pétition de Frederick Leavitt et autres, d'Annapolis; la pétition de Samuel McGrath et autres, de Victoria Beach; la pétition de David Hudson et autres, de Parker's Cove; la pétition de J. H. Downing et autres, de Lawrence; la pétition de William McNeil et autres, de Melvern Square, tous de l'église Méthodiste; la pétition de Samuel Sproul et autres, de Litchfield; la pétition d'Albert Dama et autres, de Lawrence-town et Vallée-Ouest; la pétition de Harris M. Foster et autres, de Hampton; la pétition de S. W. Jackson et autres, de Wilmot; la pétition de W. B. Bradshaw et autres, de Nictaux; la pétition de C. F. Armstrong et autres, de Lower Granville; la pétition de N. P. Whitman et autres, de New-Albany; la pétition du révérend Edward E. Locke et autres, de Pine Grove; la pétition du révérend Stephen Langill et autres, de Springfield; la pétition de Stephen Pomp et autres, de Funda African; la pétition du révérend L. J. Tingley et autres, d'Upper Wilmot, tous de l'église Baptiste; la pétition de Samuel C. Leslie et autres, de Bridgetown; et la pétition de John W. Cousins et autres, tous de l'Armée du Salut, comté d'Annapolis, N.-E.

Par M. Tisdale,—la pétition de J. G. Gamble et autres, de Port-Dover; la pétition de Joseph Roberts et autres, de Port-Rowan; la pétition d'Arthur Mills et autres, de l'Armée du Salut; la pétition de H. J. Campbell et autres, de Walsingham; la pétition du révérend O. G. Collamore et autres, de Lynedoch, tous de l'église Méthodiste, comté de Norfolk; la pétition de la Maritime Pulp Company (limited); et la pétition de la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.

Par M. Jamieson,—la pétition de N. W. Jones, de Bowmanville, comté de Durham; la pétition de Mme George Brown et autres, de Stouffville, comté d'Ontario, tous de l'église Méthodiste; la pétition de Walter Fogg et autres, de Campbellford, du comté de Northumberland; la pétition d'O. J. Benedict et autres, de Benford; la pétition de John Puttersham et autres, d'Union; la pétition du révérend John G. Hastings, M.A., et autres, de Scotland, tous du comté de Brant; la pétition de R. B. Morrison et autres, de Kincardine; la pétition du révérend A. MacFaden et autres, de Liverton; la pétition de Donald McKinnon et autres, de Greenock, tous du comté de Bruce; la pétition de F. Tracy et autres, de Dixie, comté de Peel; la pétition de William Laing et autres, de Lakefield, comté de Peterborough; la pétition d'Alexander Gay et autres, de Flamboro-Est, comté de Wentworth; la pétition d'A. E. Slater et autres; la pétition de Francis Simpson et autres, de la rue Bloor, de Toronto,

tous de l'église Baptiste, la pétition de H. J. Humb et autres, de Fitzroy, comté de Lanark; la pétition de John Jamieson et autres, de l'église Presbytérienne, de Penetanguishene, comté de Simcoe; la pétition de Lizzie Woods et autres, de l'Armée du Salut, Almonte; la pétition de Florence Hatt et autres, de l'église de Congrégationnelle, comté de Lanark; la pétition de George William Snell et autres, de Newport, comté de Compton, Québec; la pétition de William Bowman et autres, de Bridgetown; la pétition de Marion Z. Speir et autres, du village de Clayton et des environs; la pétition de Silas James et autres, de la cité de Toronto; la pétition de Henry Tullock et autres, d'Iron Bridge; la pétition de Charles W. Zavitz et autres, de Poplar Hill; la pétition de D. D. Burtch et autres, de Villa Nova; la pétition de John Illsey et autres, du conseil de Picton, N° 81, comté de Prince-Edouard; la pétition de Frederick Carpenter et autres, de Cornwall; la pétition de John M. Jones et autres, de la cité de Hamilton; la pétition de C.W. Byam et autres, de Brighton; la pétition de Margins Soper et autres, d'Orono; la pétition de Mme Clark et autres, de Mount Forest; et la pétition de Joshua Oliver et autres, du township de White-Church, tous d'Ontario.

Par M. Devlin,—la pétition de David Landriau et autres, de North Nation Mills, comté d'Ottawa, Québec.

Par M. Armstrong,—la pétition de William Hill et autres, de Wingham; la pétition du capitaine Sweet et autres, de Brussels; et la pétition d'Alexander Holman et autres, de Blyth, tous de l'Armée du Salut, comté de Huron, Ontario.

Par M. Adams,—la pétition de Lizzie Drummond et autres, de New-Castle; et la pétition de Robert Fleming et autres, de Chatham, tous de l'Armée du Salut, comté de Northumberland, N.-B.

Par M. Flint,—la pétition de Forman Hatfield et autres, de Tusket; la pétition de Howard Spinney et autres, de Central Argyle; la pétition de Mary Pitman et autres, de Brooklyn; et la pétition de Benjamin Churchill et autres, de Pombroke, tous de l'église Méthodiste; la pétition d'Adelbert Carey et autres, de Yarmouth-Ouest; la pétition de T. H. Beals et autres, de Hebron; la pétition de D. C. Crosby et autres, de Beaver River; la pétition d'Alvan Rose et autres, d'Ohio; la pétition d'Edward M. Paten et autres, de Temple-Nord; la pétition de Jacob Haley et autres, de Third Yarmouth; la pétition d'Addison F. Browne et autres, d'Argyle; la pétition de Thomas B. Crosby et autres, de First Yarmouth; la pétition de Josiah Porter et autres, de Lac George; la pétition de F. C. Kinney et autres, de Temple; la pétition du révérend J. H. Robbins et autres, d'Arcadia; la pétition de J. B. Woodland et autres, de Milton; et la pétition de Grace Goodwin et autres, tous de l'Armée du Salut, comté d'Yarmouth, N.-E.

Par M. King.—la pétition de C. E. Kelley et autres, de l'Armée du Salut, Sydney-Nord, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Innes,—la pétition de Martha Schoch et autres, de l'Association Evangélique de l'église Méthodiste; la pétition de William Ryan et autres, de l'église Congrégationnelle; la pétition de R. J. Beattie, modérateur; la pétition de Thomas Golds et autres, de l'Armée du Salut, tous de la cité de Guelph; et la pétition de George Bolton et autres, de l'Armée du Salut, village de Rockwood, tous du comté de Wellington, Ontario.

Par M. Gordon,—la pétition de John Hilbert et autres; et la pétition de Robert Kelly et autres, de Nanaïmo, tous de l'Armée du Salut, C.-B.

Par M. McKay,—la pétition de Christine Milligan et autres, de l'Armée du Salut; la pétition du révérend G. Finkleiner et autres, de l'Association Evangélique, tous de la cité de Hamilton; la pétition de W. J. Shaw et autres, de Seaforth, et des environs, comté de Huron; la pétition de John Howard et autres, de St. Mary's, comté de Perth; et la pétition de James McDonald et autres, de Woodstock, comté d'Oxford, tous d'Ontario.

Par M. Dickey,—la pétition de Thomas Tuttle et autres, de Wallace Bay; la pétition de William Nightingale et autres, d'Amherst Head; la pétition de Anthony Boyce et autres, de Northport; la pétition de John Beaton et autres, de Canaan; la pétition de Henry Cove et autres, de Glenville, Rodney et Wyndham; la pétition de Francis C. Smith et autres, de Nappan; la pétition de Jabez Appleby et autres, d'Advocate Harbour; la pétition de David Ernbece et autres, Truemanville; la pétition de S. B. Dunn et autres, de Parrsboro; la pétition de Mme Robert Harrison et autres, de la Rivière Hébert; la pétition du révérend W. H. Evans et autres, d'Oxford Circuit; la pétition de H. C. Lawrence et autres, de Southampton; la pétition de Charles Smith et autres, de Port-Greville, tous de l'église Méthodiste; la pétition de B. B. Barnhill et autres, de diverses dénominations; la pétition de Benton L. Hatfield et autres, de Port-Greville; la pétition de C. B. Christie et autres, de la rivière Hébert; la pétition du révérend H. B. Smith et autres, de Springfield, tous de l'église Baptiste; la pétition d'A. G. Colborne et autres, de Spring Hill Mine; la pétition de John S. Redpath et autres, de Spring Hill; la pétition de William LeDrew et autres, d'Oxford; la pétition de madame G. W. Hawes et autres; et la pétition du capitaine James Watson et autres, de Parrsboro, tous de l'Armée du Salut, comté de Cumberland, N.-E.

Par M. Allan,—la pétition de William F. Mudge et autres, d'Amherstburg; la pétition de Millie Wale et autres, d'Essex-Centre; et la pétition de Gertie Gibbs et autres, de Leamington, tous de l'Armée du Salut; la pétition d'A. Cockburn et autres, de Cotton Circuit; et la pétition de W. G. Stephens et autres, d'Arner Circuit, tous de l'église Méthodiste, comté d'Essex, Ontario.

Par M. Kenny,—la pétition du révérend Joseph Gatz et autres, de la rue Charles; la pétition de Peter Myers et autres, de Jeddore; la pétition de Leonard J. Nauffts et autres de Musquodoboit Harbour, tous de l'église Méthodiste; la pétition de Carrie A. Smith et autres, de Dartmouth; et la pétition d'Annie McDonald et autres, de la cité de Halifax, tous de l'Armée du Salut, comté de Halifax, N.-E.

Par M. Fraser,—la pétition de D. G. Reynolds et autres, de New-Harbour; la pétition de F. W. Young et autres, de Canso; la pétition de Tyrus Hendsbee et autres, de Crow Harbour, Sonora, St. Mary's, New-Harbour et Isaac's-Harbour; la pétition d'Almon B. Felmate et autres, de New-Haven, tous de l'église Méthodiste; la pétition de Robert Mautborn et autres, de New-Harbour, tous de l'église Baptiste; et la pétition de John C. Archibald et autres, de Still Water, St. Mary's, comté de Guysboro', tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. White (Shelburne),—la pétition de Joseph Hale et autres, de Barrington; la pétition de G. A. Crowell et autres, de Port-La-Tour; la pétition de Zelpha M. Allen et autres, de la rivière au Sable; la pétition de Joseph F. Swain et autres, du cap Negro, tous de l'église Méthodiste; la pétition de Jérôme C. Nickerson et autres, de Jordan River; la pétition de William Atwood Griffin et autres, de Louis-Head; la pétition de Price A. Nickerson et autres, de Port-Clyde; et la pétition de John Day et autres, de Lockport, tous de l'église Baptiste, comté de Shelburne, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Macdonald (Victoria),—la pétition d'A. R. Watson et autres, de l'église Presbytérienne de Fort Baddeck, comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Semple,—la pétition de J. H. Brett et autres, d'Orangeville; la pétition de David F. McAumond et autres, tous de l'Armée du Salut; la pétition de R. C. Brumpton et autres; la pétition de John Maywood et autres, de Cumnoek; la pétition de George Beatty et autres, de Fergus, tous de l'église Méthodiste; et la pétition de Mme Coramand et autres, de l'Association des Femmes Chrétiennes de Tempérance de Dayton, tous du comté de Wellington, Ontario.

Par M. Forbes,—la pétition de J. E. Cook et autres, de l'église Méthodiste de Hand's Point; et la pétition de Marlow Felown et autres, de l'Armée du Salut, Liverpool, tous du comté de Queen, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Brown (Chateaugay),—la pétition de Maddell et autres, de Russelltown; et la pétition de James Gilmour et autres, de Corvey Hill, tous de l'église Presbytérienne, comté de Chateaugay, Québec.

Par M. Henderson,—la pétition de Mme John Laing et autres, d'Appleby; la pétition de John Wakefield et autres, de Burlington; la pétition de H. P. Moore et autres, d'Acton; la pétition de W. C. Inglehart et autres, de Palermo; la pétition d'Elizabeth Wrinch et autres, de Mount Pleasant; la pétition de William Smiley et autres, de Milton; la pétition de Charles Taylor et autres, de Bronte; la pétition d'Annie M. Watson et autres, de Hopkins' Corners, tous de l'église Méthodiste; la pétition de Hattie Scarr et autres, d'Acton; la pétition d'Elizabeth Brohenstine et autres, d'Oakville; et la pétition de Janes Treesner et autres, de Georgetown, tous de l'Armée du Salut, comté de Halton, Ontario.

Par M. Dyer,—la pétition de George Craig et autres, de l'Armée du Salut de Knowlton; et la pétition de Samuel Leeson et autres, de Sutton, de l'église Méthodiste du comté de Brome, Québec.

Par Sir Donald A. Smith,—la pétition de David Bently et autres, de l'église Baptiste, d'Olivet; la pétition de S. P. Rose et autres, de l'église Méthodiste de la Puissance; et sept pétitions de l'Assemblée Dominion, No 2436, Chevaliers du Travail, tous de Montréal.

Par M. Taylor,—la pétition de John B. Grant et autres d'Oso; la pétition de R. Muldoon et autres, de Sharbot Lake; la pétition de W. Armstrong et autres, de Fealand, tous de l'église Méthodiste, comté de Frontenac; la pétition de P. Heaslip et autres; la pétition d'Isabella Atkinson et autres, de Gananogue; la pétition de Joseph Webster et autres, de Lansdowne, tous de l'église Méthodiste; la pétition de S. Donovan et autres, de Fairfax; la pétition de B. Herbisor et autres, de Sand Bay; la pétition John Shields et autres, de Lansdowne, tous de l'église Presbytérienne; la pétition de James Kearns et autres, d'Athens; et la pétition de Charles Lloyd et autres, de Gananogue, tous de l'Armée du Salut, comté de Leeds, Ontario.

Par M. Featherston,—la pétition de A. Langford et autres, de l'église Méthodiste de Saint-Paul; la pétition de Dina Haines et autres, de l'église Baptiste de Cheltenham; et la pétition de Robert Johnston et autres, de l'Armée du Salut de la ville de Brampton, tous du comté de Peel, Ontario.

Par M. Montague,—la pétition de William J. McMechan et autres, de Valley; la pétition de J. H. Robinson et autres, de Hagersville; la pétition de Samuel Bowman et autres, de Springvale; la pétition de John W. Buck et autres, de Garnet; la pétition de James C. Fleming et autres, de Gill; la pétition d'Eli Coverdale et autres, de Cayuga; et la pétition de W. E. Walker et autres, de Canfield, tous de l'église Méthodiste; la pétition d'E. H. Drehmer et autres, de l'association Evangélique de Rainham; la pétition de Lizzie S. Fry et autres, de Cayuga-Sud, de l'Association Evangélique, tous du comté de Haldimand; et la pétition de James Ross, de la cité de Montréal et autres, de la cité de Toronto et autres lieux.

Par M. Hargraft,—la pétition de R. Watton et autres, de Harwood; la pétition d'Arthur Graham et autres, de Plainsville (Bethel); la pétition de H. V. Munteer et autres, de Grafton; la pétition de R. Cullis et autres, de Camborn; la pétition de H. Walder et autres, de Gore's Landing; la pétition de Sarah Pollock et autres, de Roseneath; la pétition de G. D. Ward et autres, de la rue King, de Cobourg, tous de l'église Méthodiste; la pétition de Nathaniel J. Curtis et autres, de Fenella, des églises Méthodistes et Baptiste; la pétition de Wilfred Jones et autres; et la pétition de W. McCulloch et autres, de l'Armée du Salut, de la ville de Cobourg, tous du comté de Northumberland, Ontario.

Par M. Temple,—la pétition de B. H. Thomas et autres, de Jacksonville; et la pétition de John McMiniman et autres, de l'Armée du Salut, de la cité de Frédéricton, tous du Nouveau-Brunswick.

Par M. McAlister,—la pétition du révérend W. J. Fowler et autres, de Point Le Grand et Oak Point; la pétition de William Jamieson et autres, d'Escuminac; la pétition d'A. A. Busted et autres, de l'église Presbytérienne, tous du comté de Bonaventure, Québec; et la pétition de G. B. Storey, et autres, de l'Armée du Salut, de la ville de Campbellton, N.-B.

Par M. Carpenter,—la pétition de Mme Thomas Cleland et autres, de l'église des Frères Unis; la pétition de Mme G. M. Hill et autres, de Wesley; la pétition de R. H. Wilson et autres; la pétition de James C. Moore et autres; la pétition de R. H. Elliot et autres, de Binbrook; et la pétition de Thomas Rowley et autres, de Stoney Creek, tous de l'église Méthodiste, comté de Wentworth, Ontario.

Par M. Macdonald (Winnipeg),—la pétition de J. Foley et autres, de l'Armée du Salut, cité de Winnipeg, Manitoba.

Par M. Ryckman,—la pétition de S. M. Dorland et autres, de Rodney, comté d'Elgin, Ontario.

Par M. Campbell,—la pétition de David P. Smith et autres, de Bethel; la pétition de Mme J. Trumess et autres, de Botany; la pétition de Jacob Colby et autres, de Zion; la pétition de Sarah Holmes et autres; la pétition de John G. Osterhaut et autres, de Northwood et Beechwood; la pétition de John W. Atkinson et autres, de Beechwood; ; la pétition de J. F. Guild et autres, de Guild; la pétition de G. W. Ragment et autres, de Carmen; et la pétition de William Muckle et autres, de Ridley, tous de l'église Méthodiste du comté de Kent, Ontario.

Par M. Weldon,—la pétition de J. T. Steeves, de l'église Baptiste, de First Hillsborough; et la pétition du capitaine Elmira Gordon et autres, de l'Armée du Salut, tous du comté d'Albert, N.-B.

Par M. Gibson,—la pétition du révérend J. Tovell et autres, de la rue Saint-Paul; la pétition de James Tufford et autres, de Beamsville; la pétition de William M. Phelps et autres, de Merriton; la pétition de Jacob Hipple et autres, de l'Association Evangélique, tous de l'église Méthodiste; la pétition de Robert Cameron et autres, de l'Armée du Salut; et la pétition de Charles D. Beam et autres, de Sainte-Catherine, tous du comté de Lincoln, Ontario.

Par M. Stairs,—la pétition d'I. A. Rogers et autres, de la rue Brunswick; la pétition de Walter Hart et autres, de la rue Beech; la pétition de William J. Croft et autres de Middle Musquodoboit; la pétition de Benjamin Smith et autres, de Sambro, tous de l'église Méthodiste; la pétition de Samuel Harris et autres, de Lower Musquodoboit; la pétition de David Hamilton et autres, d'Upper Musquodoboit; la pétition de H. H. McPherson et autres, de St. John; la pétition d'Austin Richardson et autres, du havre de Musquodoboit; et la pétition de John McMillan et autres, de Chalmers, tous de l'église Presbytérienne de Halifax, N.-E.

Par M. McLeod,—la pétition de Robert Wheaton et autres, du comté de Carleton; et la pétition de Frank H. Lane et autres, de la cité de St. John, tous de l'Armée du Salut, Nouveau-Brunswick.

Par M. McMullen,—la pétition de James Richardson et autres, de Peel; la pétition de George Edmunds et autres, de Hollen; la pétition du révérend Joseph Markham et autres, de Minto; la pétition de M. G. Varcoe et autres, de Whittington; la pétition de Mme Wood et autres, de Palmerston; la pétition de Mme S. J. Grant et autres, d'Arthur, tous du comté de Wellington; la pétition d'Alexander Nelson et autres, de Laurel; la pétition de John R. Rownding et autres, Bowling Green; la pétition de William Glover et autres, de Providence; la pétition de Helen Tate et



autres, de Salem ; la pétition de Samuel Ritchie et autres, de Black's Corners ; la pétition de Holden S. Colbeck et autres, tous de l'église Méthodiste ; la pétition de C. Braiden et autres, de Laurel ; la pétition du révérend H. Crozier et autres, de la Grande Vallée ; la pétition d'Alexander Jamieson et autres, de Luther-Sud ; la pétition d'Andrew Carswell et autres, de Palmerston ; et la pétition de William Anderson et autres, de Gaudier ; et la pétition de Daniel McMichael et autres, de Black's Corners ; tous du comté de Dufferin ; la pétition de Stephen Young et autres, de Clifford, comté de Wellington ; et la pétition du révérend A. C. Stewart et autres, de Belmore, comtés de Huron et Bruce, tous de l'église Presbytérienne ; la pétition de Nellie Husted et autres, de l'Armée du Salut de Palmerston, comté de Wellington ; et la pétition de James Johnston et autres, de Bruce et autres comtés, tous d'Ontario.

Par M. Rowand,—la pétition de John Cameron et autres, de Tiverton, de l'église Baptiste ; la pétition de W. C. Henderson et autres, de Kincardine ; la pétition de Joseph S. Colling et autres, de Lucknow ; la pétition de John Taylor et autres, de White Church ; la pétition de John Shaw et autres, de Clamis, tous de l'église Méthodiste du comté de Bruce ; et la pétition de William Macdonald et autres, du canton de Huron, tous d'Ontario.

Par M. Tupper,—la pétition de Duncan McQueen et autres, de New-Glasgow ; la pétition de C. A. H. Wright et autres, de Pictou ; la pétition de John Patterson et autres, de Westville ; et la pétition du révérend Benjamin Hill et autres, tous de l'église Méthodiste, comté de Pictou, N.-E.

Par M. Yeo,—la pétition du révérend Thomas Hick et autres, de Margate ; la pétition de William Arbing et autres, de Wilmot Valley ; la pétition du révérend William Harrison et autres, de Bédèque ; la pétition de Mme James Ferguson et autres, de Bidefort ; la pétition du révérend E. W. Hamilton et autres, de Summerside ; la pétition de James Elder et autres, de West Cape ; la pétition de Charles Cameron et autres, de Searltown ; la pétition de James E. Howatt et autres, de Tryon ; la pétition de Sarah A. Bryan et autres, d'Alberta ; la pétition de David Rogers et autres, de Freeton, tous du comté de Prince ; la pétition de Matthews Smith et autres, de Tryon ; la pétition de Josiah Wigmore et autres, de Granville, tous de l'église Méthodiste, comté de Queen ; et la pétition de Peter Quigley et autres, de l'Armée du Salut, comté de Prince, tous de l'Île du Prince-Edouard.

Par M. Bowers,—la pétition d'Alexander Adams et autres, de l'église presbytérienne, Bay View ; la pétition d'E. Burnham et autres, de l'église Méthodiste de Grace ; la pétition de R. C. Cann et autres de Digby ; la pétition de W. C. Hankinson et autres, de Weymouth ; la pétition de Chesley Jssinger et autres, de Tiverton ; la pétition du révérend James W. Finley et autres, de Freeport ; la pétition du révérend C. C. Burgess et autres, de Westport, tous de l'église Méthodiste ; la pétition de M. T. Gerrand et autres ; la pétition de Henry Byers et autres tous de l'Armée du Salut, comtés de Digby et Annapolis ; et la pétition de Harvey Perry et autres, de Salmon River, comté de Digby, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Gillies,—la pétition d'A. McAskin et autres, de l'église Presbytérienne de Saint-Pierre, comté de Richmond, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Moncrieff,—la pétition d'E. M. Utting et autres, de Thedford ; la pétition de William Wilson et autres, de Watford ; et la pétition de William Grammett et autres, de Petrolia, tous de l'Armée du Salut, comté de Lambton, Ontario.

Par M. Lavergne,—la pétition de J. Charlesworth et autres, de Drummondville ; la pétition du révérend Henry Myers et autres, d'Ulverton ; la pétition de James Porter et autres, de Lisgar ; la pétition de Sarah J. Scott et autres, de Durham-Sud, tous de l'église Méthodiste ; et la pétition de Frank A. McCrea et autres, tous du comté de Drummond, Québec.

Par M. Gillmor,—la pétition d'A. Boggs et autres, de North Head ; la pétition de Nellie Smith et autres, de Saint-George ; la pétition de Lillian Alward et autres, de Saint-Stephen, tous de l'Armée du Salut ; et la pétition de W. S. Covert et autres, de l'église Épiscopale du Grand Manan, tous du comté de Charlotte, Nouveau-Brunswick.

Par M. Trow,—la pétition du capitaine W. Markle et autres ; et la pétition de John Wallace et autres, de la ville de Mitchell, tous de l'Armée du Salut ; la pétition de H. M. Greenwood et autres, de Bethel ; la pétition de William Rogers et autres ; la pétition de C. E. Lain et autres, de la ville de Stratford, tous de l'église Méthodiste ; la pétition de Robert Hamilton et autres, de l'église Presbytérienne de Motherwell ; et la pétition de Joseph Mountain et autres, d'Avon Bank, tous du comté de Perth, Ontario.

Par M. Bergeron,—la pétition de William Wright et autres, de l'église Presbytérienne de Chateauguay, comté de Chateauguay ; et deux pétitions du révérend James M. Boyd et autres, de l'église Presbytérienne de Beauharnois, comté de Beauharnois, Québec.

Par M. Davin,—la pétition de H. P. McHaffie et autres, de l'église Méthodiste de Fisher River, Ligar, Manitoba ; la pétition de M. G. Miller et autres, de Carrsdale ; la pétition d'Alexander Dale et autres, de Longlaketon ; la pétition de John W. McIntosh et autres, de Moose Jaw, tous d'Assiniboia ; la pétition de Thomas Copeland et autres, de Saskatoon, Saskatchewan, tous de l'église Presbytérienne ; la pétition d'A. Whiteside et autres, de Pleasant Plains, Qu'Appelle ; la pétition d'Edgar Richardson et autres, d'Edmonton, Alberta, tous de l'église Méthodiste ; et la pétition de D. L. McPherson, et autres, tous des Territoires du Nord-Ouest.

Par M. Macdonald (King),—la pétition de Lewis G. Ross et autres, de Dundas ; la pétition de Daniel E. Ross et autres, d'Union Road ; la pétition d'Archibald Reynolds et autres, de Sturgeon ; la pétition de John T. Poole et autres, de Lower Montague ; la pétition d'Horatio Nelson et autres, de Montague ; et la pétition de John J. Robins et autres, de Murray Harbour, tous de l'église Méthodiste du comté de King's, Ile du Prince-Edouard.

Par M. German,—la pétition de James B. Stewart et autres, de Stratford ; la pétition de Mme George Green et autres, de Niagara Falls Sud ; la pétition de Mme M. Beatty et autres ; la pétition de M. J. Ward et autres ; la pétition de May Armstrong et autres, de Port-Colborne ; la pétition de Henry Stouth et autres, de Morgan's Point ; la pétition de George W. Deeke et autres, de Humberstone ; la pétition de Mme A. L. Root et autres, de Fonthill ; la pétition d'Edward Thomas et autres, des Chutes de Niagara ; la pétition de Samuel Wilson et autres, d'Allanburg, tous de l'église Méthodiste ; la pétition de John L. Haist et autres, de l'Association Evangélique ; la pétition de Thomas Marks et autres, de la Société des Amis ; la pétition de L. G. Carter et autres, de l'église Baptiste de Port-Colborne ; et la pétition de Mme Stone et autres, de l'Armée du Salut, tous du comté de Welland, Ontario.

Par M. Rider,—la pétition de C. L. Percival et autres, de l'église Presbytérienne de Massawippi ; la pétition de George O. Somer et autres, du canton de Magog ; la pétition de W. R. Shortt et autres, de Magog ; et la pétition de J. C. Wood et autres, de Georgeville, tous de l'église Méthodiste, comté de Stanstead, Québec.

Par M. McNeill,—la pétition de William Bull et autres, de Wiarion ; la pétition de Mme James Ferguson et autres, de Chesley ; la pétition du révérend W. H. Moss et autres, de Chesley ; la pétition de William Manly et autres, de Vesta ; la pétition de Thomas E. Davis et autres, de Scone ; la pétition de Janet Head et autres, de Keneble et Presqu'Isle ; la pétition de John E. Darling et autres, tous de l'église Méthodiste ; la pétition de Robert McMillen et autres, de Dobbinton, tous du comté de Bruce ; et la pétition du révérend F. S. Spires et autres, de l'Association Evangélique, comté de Grey, Ontario.

Par M. Paterson (Brant),—la pétition de Mme Jackson et autres, de l'Armée du Salut de Brantford ; la pétition de Thomas Elliott et autres, de l'église Baptiste, Paris ; la pétition de John W. Cooley et autres, de Colborne ; la pétition de Nelles Monture et

autres, de l'église Indienne de Delaware; et la pétition du révérend T. S. Howard et autres, de l'église Indienne de Massasaga, tous de l'église Méthodiste, comté de Brant, Ontario.

Par M. Davies,—la pétition d'Alexander McLean et autres, de l'Armée du Salut de la cité de Charlottetown; la pétition de Robert Burhoe et autres, de Murray Road; la pétition d'Angus Stewart et autres, de Hunter River; la pétition de John Boundy et autres, de New-Glasgow Road; la pétition d'Eliza Stackford et autres, de Stewart Circuit; la pétition de Robert Jugs et autres, de Cherry Valley; la pétition de Joshua Westcott et autres, de Winlowe Circuit; la pétition de Henry Wood et autres, de Pownal; la pétition de James Hayden et autres, de Vernon River, tous de l'église Méthodiste; la pétition de James M. MacLennan et autres, de l'église Presbytérienne de Brookfield, comté de Queen; la pétition de John L. Mutart et autres, de l'église Méthodiste de Montrose; la pétition d'A. John Fayden et autres, de l'église Presbytérienne de Montrose, tous du comté de Prince; la pétition de John S. McDonald et autres, de Belfast; la pétition du révérend Malcolm Ross et autres, de Long Creek, tous de l'église Baptiste du comté de Queen; la pétition de Murray Gillis et autres, de Bédègue, de l'église Baptiste du comté de Prince; et la pétition de Harry C. Bishop et autres, d'East Point, de l'église Baptiste du comté de King, tous de l'Île du Prince-Édouard.

Par M. Langelier,—la pétition de H. T. Bland et autres, de l'église Méthodiste, de la cité de Québec; et sept pétitions de l'Union Typographique de Québec, No 159.

Par M. Dewdney,—la pétition d'Alexander Robertson et autres, de Qu'Appelle; la pétition de Daniel Ferguson et autres, de Wolsely; la pétition d'Annie B. Thompson et autres, de Watson Settlement; et la pétition d'Archibald Matheson et autres, de Rose Place, tous de l'église Presbytérienne d'Assiniboia.

Par M. Lister,—la pétition de John Rawlings et autres, de Wyoming; la pétition de Thomas Hancock et autres, de Forest; la pétition d'E. Harper et autres, de l'Armée du Salut, de Sarnia; la pétition de George MacLennan et autres, de Cam-lachie; la pétition de Duncan M. Purcell et autres, d'Alexander; la pétition de R. N. Burr et autres, de Burns, tous du comté de Lambton; la pétition de David Waters et autres, d'Adélaïde; la pétition de John Anderson et autres, de St. Andrews; la pétition de W. G. Jordan et autres, de St. Andrews; la pétition de John Lees et autres, de West Williams et North East Adélaïde, tous de l'église Presbytérienne, comté de Middlesex; la pétition de David Edwards et autres, de Corunna; de John Robbins et autres, de Moore; et la pétition de Joseph E. Wheatley et autres, de Sarnia, tous de l'église Méthodiste, comté de Lambton.

Par M. Macdonald (King),—la pétition de Peter McIntyre, évêque de Charlottetown, et autres, de l'Île du Prince-Édouard.

Par M. Bain,—deux pétitions de W. E. Tunis et autres; la pétition du révérend J. W. Hiltz et autres, de Dundas; la pétition du révérend Christopher Cookman et autres, de Flamboro-Ouest, tous de l'église Méthodiste, du comté de Wentworth; la pétition du capitaine W. Hewitt et autres, de l'Armée du Salut; la pétition du révérend Harvey M. Hall et autres, de Dundas; et la pétition de R. M. Clare et autres, de Lynden, tous d'Ontario.

Par M. Ives,—la pétition du révérend Henry E. Barnes et autres.

Par M. Murray,—pétition de George Bryson, père, et autres, de Fort Coulonge et Mansfield, Québec; la pétition de Jane Darlington et autres, d'Uxbridge; la pétition de Joseph Brown et autres, de Stouffville, tous de l'Armée du Salut, comté d'Ontario; la pétition d'E. Wiseman et autres, de l'Armée du Salut, de Newmarket; la pétition d'Anne J. Oldham et autres, de Hartman, tous de l'église Méthodiste, du comté de York; la pétition de Thomas Hayward et autres, de Pine Wood; la pétition du révérend D. Idle et autres, de la 5e concession du township d'Uxbridge; la

pétition de D. E. Gimby et autres, de Greenwood ; la pétition d'E. D. Wilcox et autres, d'Uxbridge ; la pétition d'Ann Hambly et autres, de Providence ; la pétition d'Annie Pollard et autres, de Sandford ; et la pétition de James W. Stewart et autres, Ailsworth, tous de l'église Méthodiste, comté d'Ontario, province d'Ontario.

Par M. Davis,—la pétition de la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim.

Par Sir John A. Macdonald,—la pétition de W. S. Taylor et autres, de l'Armée du Salut, cité de Kingston, Ontario.

Par M. Charlton,—la pétition de George McClintock et autres, de l'église Méthodiste d'Ebenezer, comté d'Oxford ; la pétition de Minnie Dunnelt et autres, de Wilsonville ; la pétition de J. F. Johnson et autres, de Kingslake ; la pétition de J. G. Foote et autres, de Bealton, tous du comté de Norfolk ; la pétition de F. J. Singer et autres, de Corinth ; la pétition de James Kennedy et autres, de Lyon ; la pétition de John Koyl et autres, de Mount-Vernon, tous du comté d'Elgin ; la pétition de Thomas T. Phipps et autres, d'Oakland ; la pétition de Joseph McDowell et autres, de Delmer ; la pétition de Philip Scott et autres, de Tilsonburg ; et la pétition de John Cagington et autres, tous de l'église Méthodiste, de Brownville, comté d'Oxford, Ontario.

Par M. Skinner,—la pétition de Samuel Charlton et autres, de l'Armée du Salut, cité de St. John, Nouveau-Brunswick.

Par M. Mulock,—la pétition de Hudley Dafeo et autres ; et la pétition de S. S. Wallace et autres, de l'Armée du Salut, comté d'York ; la pétition de Mme A. H. Robinson et autres, de l'église Méthodiste d'Egbert, comté de Simcoe ; la pétition du révérend W. C. Wallis et autres, de l'église Libre Méthodiste de Bellhaven ; la pétition de Tilly Boyle et autres, de Sutton-Ouest ; et la pétition de Benjamin Cody et autres, de la Société des Amis, tous du comté d'York, Ontario.

Par M. LaRivière,—la pétition de George Buffey et autres, de Manchester, Manitoba.

Par M. Bowell,—la pétition de Leslie C. Miller et autres, de Shirley ; la pétition de George Barnum et autres, de Madoc, tous de l'Armée du Salut ; la pétition de John Conlin et autres, d'Eldorado ; la pétition d'Edward Redman et autres, de Bancroft ; la pétition de George F. Johnson et autres, de Marmora ; la pétition de S. B. Philipps et autres, d'Ivanhoe ; la pétition de William Limbert et autres, de Tweed ; la pétition d'E. A. Sanderson et autres, de Bridgewater et autres lieux, tous de l'église Méthodiste ; et la pétition de James Smith et autres, de différentes dénominations, tous du comté de Hastings, Ontario.

Par M. Sriver,—la pétition d'Arthur B. McLatchie et autres, de l'église Méthodiste, de Hendersonville, comté de Huntingdon, Québec.

Par M. Wallace,—la pétition de George Jackson et autres, de Downsview ; la pétition de Joseph Watson et autres, de Fairbank ; la pétition d'Albert Hunter et autres, de York-Est ; la pétition du révérend G. C. Wilmott et autres, de l'église Méthodiste, de Newton Brook, la pétition de J. Bailey et autres, de Toronto ; la pétition de Joseph Heaslip et autres, de la Jonction de Toronto-Ouest ; et la pétition de Thomas Lyons et autres, de Richmond Hill, tous de l'Armée du Salut, comté de York, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De W. P. Moore et autres, de Lansdowne, comté de Leeds ; du révérend William McDonagh et autres, de London ; de Charles Trebilcock et autres, de Grove ; de George Carrie et autres, de Zion ; du révérend H. W. Crews et autres, de Siloam ; de R. J. Garbald et autres, d'Avon ; et d'Andrew Elson et autres, de Shetland,

tous du comté de Middlesex; d'Isabella Jackson et autres, de Greenwood; de George Leech et autres; de John Howsam et autres, de Marsh Hill; de Jason Stone et autres, de Saintsfield; et de Joseph Watson et autres, de Greenbank, tous du comté d'Ontario; du révérend W. R. Parker et autres, de la rue Collier; de John McDonald et autres; d'Ida McBunting et autres, de Cookstown; et de John Graham et autres, de West Essa Circuit, tous du comté de Simcoe; de George Gordanier et autres, de Middlemiss, du comté d'Elgin; de Mme A. McVety et autres, de Cookshire, comté de Compton; de William Patterson et autres, de Wakefield et Portland; de Mme R. M. Morehouse et autres, de Low et Denholm; et de Jas. Robb et autres, de Danford et Kazuabazua, tous des comtés d'Ottawa et Pontiac; de D. S. Houck et autres; de Charles D. Crawford et autres, de Lakefield; de T. W. Robinson et autres, de la rue George; de William Rutherford et autres, de Zion; du révérend James Macfarlane et autres, de Keene; de William Armstrong et autres, de Bethel; de Philip Garrison et autres, de Blairton Mission; et de John Bonar et autres, tous du comté de Peterborough; de Joshua Murphy et autres; de J. A. Hunbrughen et autres, de Westmeath; de George Eckford et autres, de Cobden, tous du comté de Renfrew; de John Melvin et autres, de Salem Circuit; de William Bell et autres, de Pine River; d'Alexander Graham et autres, de Bethel; de William Potter et autres, d'Amberley; du révérend J. W. Gilpin et autres, d'Arkwright; et du révérend James McAlister et autres, de Paisley, tous du comté de Bruce; de Mme A. Hayward et autres; de David Moir et autres, d'Alma; de Kate Brett et autres, de Basworth; de Tamma A. Kelly et autres; du révérend E. A. Chown et autres, d'Elora; de William Laughlin et autres, de Marysville Circuit; de George Fenwick et autres, de la rue Norfolk, Guelph, tous du comté de Wellington; de Thomas W. Jolliffe et autres, de Bowmanville; de W. A. Bodly et autres, d'Orono; de F. Outram et autres, de Port-Hope, tous du comté de Durham; de J. S. Williamson et autres, d'Oakville; de madame Mark Hoyer et autres, de Berean; du révérend W. A. Rodnell et autres, de la rue Agnes; de William Buffett et autres, de Clinton; de F. MacDonald et autres, de la rue Berkley; du révérend W. F. Wilson et autres, de Woodgreen, tous de Toronto; de John Dean et autres, de Whitfield; de Joseph Akitt et autres; de James J. Morrow et autres, de Perin, tous du comté de Dufferin; d'Edward Pidgeon et autres, de Stanley; de Thomas P. Gill et autres, de Gibson; de J. W. Smith et autres, de Nashwaak; de John Gibson et autres, de Marysville; de Joseph Anderson, aîné, et autres, de Caverhill; d'Isaac Kilburn et autres, de Kingslear Circuit; de W. E. Johnston et autres, de Douglas; du révérend Calvin Currie et autres, de Frédéricton, tous du comté de York, Nouveau-Brunswick; du révérend J. H. Burrow et autres, Blythfield; d'Andrew Dykes et autres, de Winnipeg; de Theodore G. Holding et autres, de Newdale, Shoal Lake; de W. B. Chegwin et autres, du Lac Dauphin; de W. R. Hughes et autres, d'Oak River; de J. C. Shuttleworth et autres, de Rookhurst; et de W. F. Grover et autres, tous de Minnedosa; de J. S. Crawford et autres, de Birtle; du révérend S. O. Irvine et autres, de Beulah, tous de Marquette; de William Shaw et autres, de Shoal Lake; d'A. S. Stewart et autres, de Fort Rouge, Winnipeg; de W. W. Adamson et autres, de Morris, Provencher; de James H. Arnott et autres, de Woodbay; et de Thomas Hagyard et autres, de Londresboro', tous de Selkirk; de F. G. Stedman et autres, de Pilot Mound; et de John Wilson et autres, de Marringhurst, tous du Manitoba; de Richard Hill et autres, de Grand River Indian Mission, comté de Brant; de J. B. Dunham et autres; de John W. Butler et autres, de la rue Niagara; et du révérend James Van Wyck et autres, de Welland Avenue, tous de Sainte-Catherine; du révérend L. W. Hill, B. A., et autres, de Newmarket; du révérend E. B. Harper, D.D., et autres, de Davenport; de T. G. Crown et autres, de Davisville; et du révérend Isaac Baker et autres, de Holland Landing Mission, tous du comté de York; de William J. Devlin et autres, de Springfield; de J. Harris et autres, de Cookville; de W. G. Watson et autres, de Bethesda; du révérend George Washington et autres, de Port-Crédit; de William H. Hedge et autres, de Carmen; de R. P. Wilson et autres, de Sheridan, tous des comtés de Peel et de Halton; de George H. Patridge et autres, de Saltcoats, Wallace, district d'Assiniboia, T.N.-O.; de David Burkholder et autres,

de Harmon; et de William Hood et autres, de Caistorville, tous du comté de Wentworth; de Frederick Wood et autres, de Port-Carling; de John McConnell et autres, de Bardsville; de Scott Aikin et autres, de Windermere; de J. Sanderson et autres, et de Robert Wilson et autres, tous d'Utterson; de Thomas Wright et autres; de Three Mile Lake; du révérend G. T. Douglas et autres, de Haldane Hill Mission; de George E. Langford et autres, de Centre MacAnlay; de W. H. Taylor et autres, d'Alport; et de G. M. Brown et autres, de Braebridge, tous du district de Muskoka; de H. O. Boorse et autres, de South River Mission; du révérend A. Salt et autres, de Perry Island et autres lieux, tous du district de Parry-Sound; de John Duke et autres, du village de Sandridge; de William Williamson et autres, de Schreiber; et de W. H. McDougall et autres, de White River, tous du district d'Algoma; du révérend D. W. Snider et autres, de la rue King; et du révérend Robert Burns et autres, de la rue Charles, tous de la ville d'Ingersoll, comté d'Oxford; de John Key et autres; et d'E. Dean et autres, tous du comté de Norfolk; du révérend J. Pinel et autres, de Saint-Théodore, comté de Bagot, Québec; du révérend B. L. Cohoe et autres, de Mountsberg; d'Abraham Parnell et autres, de Freelon; de George Cockburn et autres, Brock Road; et de J. H. Snider et autres, de Merritt's, tous du comté de Wentworth; d'Ida Hicks et autres, de Lake Shore et Bath Road; de H. G. Grass et autres, de Collin's Bay; du révérend J. E. Thurlow et autres, de Catarqui; et de Jacob J. Gardiner et autres, de West Brock, tous du comté de Frontenac; de Josiah Dirslein et autres, d'Elmwood; de J. S. Wilson et autres, de Crawford; du révérend John Games et autres, de Saint-Vincent Circuit, tous du comté de Grey; de J. O. Frett et autres, de Fredericksburg, comté de Lennox; de W. R. Pattison et autres, de Thedford, comté de Lambton; de Henry Card et autres, de Arden, comté d'Addington; d'Edith E. Washington et autres d'Alton Circuit, comté de Peel; de George C. Adams et autres, d'Atwood; de Charles Parker et autres, de Jubilee; de Sarah Fewings et autres, de Donegal; de W. H. Burgman et autres; de A. McArthur et autres; et de W. J. Armstrong et autres, d'Asbury, tous du comté de Perth; d'A. J. Blodgett et autres, comté de Northumberland; et de Andrew Williamson et autres, de York, comté de Haldimand; du révérend T. H. Richard et autres, comté de Grenville; de Robert Campbell, jeune, et autres, de Clyde Forks et Flower Station; de Sarah A. Bredin et autres, d'Appleton; de James Robinson et autres, de Harper's Corners; du révérend James Pletts et autres; de Samuel Daron, aîné, et autres, de Playfair, tous du comté de Lanark; de George A. Read et autres, de Sackville, comté de Westmoreland, Nouveau-Brunswick; de Lizzie Gamble et autres, de la rue de la Montagne, Montréal; de R. W. England et autres, de Knowlton, comté de Brome; de C. H. Lawrence et autres, de Dunham, comté de Missisquoi; de C. Remicks et autres, de Barnston, comté de Stanstead, tous de l'église Méthodiste, Québec; du révérend J. H. Higgins et autres, de Hyndman, comté de Dundas; de William Roxburgh et autres, d'Avonton; de Thomas Laing et autres, de Cromarty; et d'Ellen Paynter et autres, tous du comté de Perth; de J. H. F. Blew et autres, de St. Andrews, Sudbury, Algoma; du révérend J. M. Goodwillie et autres, de North Bay; et de T. A. Robinson et autres, de Cache Bay, tous du district de Nipissing; de John Campbell et autres, de Cranton; de William Riddell et autres, de North Nissouri; de John Gilson et autres, de South Nissouri; de John McMehean et autres, de Lucan; de William W. Keith et autres, de Fraser, du comté de Middlesex; de John M. Ford et autres, de Craighurst; de D. D. McLeod et autres, de Barrie; du révérend Alexander F. Mackenzie et autres, de Knox, tous du comté de Simcoe; du révérend John Eadie et autres, de Bruce, comté de Bruce; du révérend Francis Andrews et autres, de Keen, comté de Peterborough; du révérend J. B. McLaren et autres, de Columbus; de George Porteous et autres, de Glenvale Harrowsmith, tous du comté de Frontenac; de A. W. Mahon et autres, de Saint-Pierre; de William Campbell et autres, de Summer Field; de John K. McLeod et autres, de Strathalbyn; d'Albert Simpson et autres, de New-London North; de David Miller et autres, de Cove Head; de S. H. Brown et autres, de Cavendish; de James Moffat et autres, de New-Glasgow; de Donald W. Martin et autres, de Brackley Point Road; de William Ross et autres, de Belfast; de John McDonald

et autres, de Caledonia; de William Toombs et autres, de North Rustico; de Donald D. McMillan et autres, de Woodmill et Little Sands; et d'Ewen Anderson et autres, de Mount Stewart et West St. Peter's, tous des comtés de Queens et Kings; de Henry Gordon et autres, de Montrose; du révérend E. Gillies et autres, de Campbellton; de Mme W. Lilc et autres, de Richmond Bay Est; de Joseph Linkletter et autres, de Summerside; de James Mattix et autres, de Westcape; d'Alexander Cairns et autres, de Freetown; de Dugald Stewart et autres, de Kensington; de Benjamin Cole et autres, de Bedeque; de James S. McNeil et autres, d'Alberton; de James F. McNab et autres, de Princetown; de P. S. Woodsin et autres; de Charles Turner et autres, de Bloomfield, O'Leary et Brae, tous dans le comté de Prince, Ile du Prince-Edouard; de Samuel Roy et autres, de Bathurst, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick; de John McKenzie et autres, de Baddeck, comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse; de Thomas McOuatt et autres, de Henry, ville de Lachute, Québec, tous de l'église Presbytérienne; d'Isaac John Hill et autres, de Tuscarora; et de Mme Louis Benedict et autres, de la cité de Brantford; de Flora Tey et autres, de Leamington, comté d'Essex; de Henry C. Niece et autres, de Sherbrooke, comté de Haldimand; de Robert Thompson et autres, de Downie, comté de Perth; du révérend John E. Trotter et autres, de Pickering, comté d'Ontario; de George Dyce et autres, de Cape Rich, comté de Grey; de S. W. Bigham et autres, de Ebenezer, Etobicoke, comté de York; du révérend J. H. Sowerby et autres, de New-Sarum, comté d'Elgin, tous d'Ontario; de James A. Parker et autres, de Barnston; d'Eugene Baldwin et autres, de Dixville, tous du comté de Stanstead; et du révérend Adam Burwash et autres, d'Ebenezer, comté de Sherbrooke, tous de Québec; de John W. Ingraham et autres, de Calvary, North Sydney, Nouvelle-Ecosse; de Joseph Mosshead et autres, du lot 10, comté de Prince, Ile du Prince-Edouard; de John C. Weldon et autres, d'Elgin, comté d'Albert; et du révérend S. D. Irvine et autres, de Keswick, comté d'York, tous du Nouveau-Brunswick; de Mme John Kelly et autres, de New-Westminster, Col.-Britannique; de W. Percy Fletcher et autres, de la ville de Newmarket, comté de York; de Benjamin Moore et autres, de la Société des Amis du comté de Grey; de George M. Jeffery et autres, de la ville d'Essex; et de Mme Mary Weyburn et autres, tous du comté d'Essex; du révérend John Hough et autres, de Nassagaweya; et de Mme Elizabeth McCraney et autres, de la ville d'Oakville, tous du comté de Halton; de D. W. Chapman et autres, de Brighton, comté de Northumberland; de Mme A. Wallace et autres, du township de Bathurst; et de M. Chipsham et autres, du township de Morrison; du révérend James Middlemiss, D.D., et autres, Chalmers Church, Elora; et de William Reid et autres, du township de Puslinch, tous du comté de Wellington; d'Annie Quinn et autres, de Wainfleet; et d'Edward Bilger et autres, de South Cayuga, tous du comté de Monck; de W. G. Butler et autres, du district de Muskoka; et de R. M. Patterson et autres, de Sturgeon Falls, district de Nipissing; de George Hennigar et autres, de Dunsmore Mills; de Hugh W. Fraser et autres, de Rockley; de Milton W. Potter et autres, de Greenwood; de Murdock Patriquin et autres, de Maitland; de W. A. Michuser et autres, de la cité de Halifax, tous de la Nouvelle-Ecosse; de J. H. Timmis et autres; et de Henry Morton et autres, tous de la cité de Montréal; de Henry Parker et autres, d'Aylmer, Québec; A. M. Mackay et autres, de Moncton, Nouveau-Brunswick; de M. Johnson et autres, de l'église Luthérienne Islandaise, cité de Winnipeg; demandant la passation d'une loi sur la prohibition des liqueurs.

De M. Thomas D. Hodgins, manufacturier, et autres, de la cité de London et autres lieux; demandant une charte sous le nom de Compagnie Canadienne d'assurances sur les chaudières à vapeur et les glaces.

Du conseil municipal de la cité de London, Ontario; demandant la passation d'un acte autorisant les porteurs d'obligations du chemin de fer de London et Port-Stanley à vendre le dit chemin de fer et son actif pour rembourser leurs garanties et pour autres fins.

D'Andrew Thomson White et autres, de la ville de Pembroke, comté de Renfrew, Ont.; demandant une charte sous le nom de Compagnie d'exploitation de bois de Pembroke.

De la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage de Medicine-Hat ; demandant la passation d'un acte prolongeant le temps fixé pour l'achèvement de sa ligne et pour autres fins.

De William Scott et autres, d'Ottawa ; demandant une charte sous le nom de Compagnie des Moulins McKay.

De John Andrew Mara, de Kamloops et autres, d'autres lieux, Colombie-Britannique ; demandant une charte sous le nom de Compagnie de télégraphe et de téléphone de Kootenay.

De la Compagnie de chemin de fer de Victoria et de l'Amérique du Nord ; demandant la passation d'un acte l'autorisant à construire, maintenir et exploiter un bac à vapeur entre la Baie Beecher, C.-B., et quelque point aux États-Unis.

D'Imrie Bell, de la cité de Glasgow, Ecosse, et autres, d'autres lieux ; demandant une charte les autorisant à construire, équiper, maintenir et exploiter des docks et autres constructions à Burrard Inlet ou False Creek, près de Vancouver, C.-B.

De Thomas Cahill et autres, de Peterborough, Ont. ; demandant une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Peterboro', Sudbury et Sault Sainte-Marie.

De la Compagnie canadienne de terres et de placement (limitée) ; demandant la passation d'un acte étendant les pouvoirs de la compagnie pour contracter des emprunts.

D. R. J. Hart et John McDougall, liquidateurs de la Banque de Pictou, N.-E. ; demandant un acte pour continuer la charte de la Banque de Pictou jusqu'à ce que ses affaires soient liquidées.

De George Allan Kennedy et autres, de McLeod, T.N.-O. ; demandant une charte les autorisant à construire, maintenir et exploiter un fossé d'irrigation ou canal depuis un certain point sur la rivière du Viel Homme jusqu'à un point à ou près de la jonction des rivières du Viel Homme et du Ventre, dans le district d'Alberta, T. N.-O., et pour autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada ; demandant la passation d'un acte prolongeant le temps fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux.

De la Compagnie du Pont de la Grande Ile de Niagara ; demandant un acte pour prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux.

De la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine et de Niagara ; demandant un amendement à l'acte concernant la dite compagnie afin de l'autoriser à augmenter l'émission d'actions-débitures à \$30,000 par mille, et pour autres fins.

De James Ross et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan ; demandant un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement des travaux de la compagnie.

De la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan ; demandant un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux.

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et autres ; demandant un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement des travaux de la Compagnie de pont de chemin de fer et de tunnel de la rivière Sainte-Clair, et pour d'autres fins.

D'Adam Russworm, du township de Carrick, comté de Bruce, Ontario, bourgeois, époux d'Emma Russworm, ci-devant du township de Carrick, mais domiciliée maintenant à Chicago dans l'Etat de l'Illinois, l'un des Etats-Unis d'Amérique ; demandant la passation d'un acte pour déclarer son mariage dissous avec la dite Emma Russworm et pour être divorcé d'avec elle et pour autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Lac Témiscamingue ; demandant un acte pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée l'autorisant à étendre son réseau et pour autres fins.



De la Compagnie du chemin de fer Saint-Laurent et Ottawa; demandant un acte autorisant l'application des produits de la vente de certaines terres à l'amélioration permanente de la chaussée et autres propriétés de la dite compagnie.

De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien; demandant un acte lui conférant, comme aux autres compagnies de télégraphe, le pouvoir de prendre et d'utiliser des terres en rapport avec ses affaires télégraphiques.

De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien; demandant un acte l'autorisant à compléter l'acquisition de tout chemin de fer que ses propriétaires ont été autorisés à vendre à la dite compagnie, et pour d'autres fins.

De Roderick Gray et autres, de Seaford; d'Andrew Govenlock et autres, de Cavan; du révérend George Needham et autres, d'Edmondville; du révérend Peter Musgrove et autres, de McKillop, tous du comté de Huron; de John Hay et autres, de Cobourg, comté de Northumberland; de Henry McShane et autres, de Hyndman, comté de Dundas; de John McMechan et autres, de Saint-Jean; d'E. A. Walker et autres d'Utica, tous du comté d'Ontario; du révérend A. J. Mowat et autres, d'Erskine, Montréal; de William Pollock et autres, de Henry's, Lachute; de George Graham, et autres, de Bristol, tous de Québec; de Peter Campbell et autres, d'East Lake Ainslie, comté d'Inverness; de John McKenzie et autres, de Baddeck, comté de Victoria, tous de la Nouvelle-Ecosse; du révérend J. Gilbert Baylis, B.D., recteur et autres, de Saint-Marc, église d'Angleterre, paroisse de Longueuil, Québec; du Synode du diocèse d'Ontario; d'Alexander Moffat et autres, de la ville de Newmarket, comté de York; de Thomas Andrew et autres, du township de Kennébec, comté d'Addington; du révérend Alexander Macmillan et autres, des townships de Wananosh, Hullett et Colborne; de A. Elder et autres, du village de Blyth et des environs, tous du comté de Huron; du révérend R. D. Fraser et autres, de Bowmanville et ses environs, comté de Durham, tous d'Ontario; de Robert Armstrong et autres, de Bathurst et des environs, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick; demandant la passation d'un acte pour mieux assurer l'observance du dimanche.

De l'Assemblée Victory, No 919, Chevaliers du Travail, Wellington, C.-B.; de l'Assemblée Patience, No 6952, Chevaliers du Travail, Peterborough, Ont.; de l'Union des Ouvriers Constructeurs, Vancouver, C.-B.; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 617, Vancouver, C.-B.; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 311, Montréal; de l'Assemblée Shaftsbury, No 5506, Chevaliers du Travail, cité de Vancouver, C.-B.; de l'Union des Tailleurs de Pierre; de l'Association de Secours Mutuel des Aiguilleurs; de l'Assemblée Locale, No 2622, Chevaliers du Travail, tous de Toronto, Ont.; de l'Union Typographique; de l'Union des Briqueteurs et des Maçons, No 1, Saint-Jean, N.-B.; de l'Assemblée du Havre, No 2513, Chevaliers du Travail, Fort-Dalhousie; de l'Assemblée du District, Chevaliers du Travail, No 236, Uxbridge; de l'Union des Fondeurs en Fer, No 197, Brockville, tous d'Ontario; de l'Assemblée du Cap-Rouge, No 2508, Chevaliers du Travail, Québec; de l'Assemblée Locale de Sillery, No 1007, Chevaliers du Travail, Québec; du Conseil des Métiers et du Travail d'Ottawa; de l'Assemblée de Mayflower, No 6564, Chevaliers du Travail; de l'Assemblée du District, No 125, Chevaliers du Travail, tous de Toronto; de l'Assemblée Locale, 8570, Chevaliers du Travail, Beamsville; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 376; de l'Assemblée de River Front, No 7628, Chevaliers du Travail; de l'Union des Cigariers, No 226, tous de Montréal; demandant certains amendements à l'acte pour la prévention et la suppression des coalitions formées pour gêner le commerce.

De l'Assemblée Victory, No 919, Chevaliers du Travail, Wellington, C.-B.; de l'Assemblée Patience, No 6952, Chevaliers du Travail, Peterborough, Ontario; de l'Union des Ouvriers Constructeurs; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 617; de l'Assemblée Shaftsbury, No 5506, Chevaliers du Travail, tous de Vancouver, C.-B.; de l'Union des Tailleurs de Pierre; de l'Association d'Aide Mutuelle des Aiguilleurs; de l'Assemblée Locale, No 2622, Chevaliers du Travail, tous de Toronto, Ont.; de l'Union des Briqueteurs et Maçons, No 1, Saint-Jean, N.-B.; de l'Assemblée Harbour, No 2513, Chevaliers du Travail, Port-Dalhousie; de l'Assem-

blée de District des Chevaliers du Travail, No 239, Uxbridge ; de l'Union des Fondateurs en fer, No 197, Brockville, tous d'Ontario ; de l'Assemblée du Cap-Rouge, No 2508, Chevaliers du Travail ; de l'Assemblée Locale de Sillery, No 1007, Chevaliers du Travail, tous de Québec ; du Conseil des Métiers et du Travail d'Ottawa ; de l'Assemblée Mayflower, No 6564, Chevaliers du Travail, Toronto ; de l'Assemblée Locale, No 8570, Chevaliers du Travail, Beamsville, tous d'Ontario ; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 311 ; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 376 ; de l'Assemblée de River Front, No 7628, Chevaliers du Travail ; de l'Union des Cigariers, No 226, tous de Montréal ; demandant la passation d'un acte pourvoyant à l'inspection des engins servant à charger et décharger les navires dans les ports du Canada.

De l'Assemblée Victory, No 919, Chevaliers du Travail, Wellington, C.-B. ; de l'Assemblée Patience, No 6952, des Chevaliers du Travail, Peterborough, Ontario ; de l'Union des Ouvriers Constructeurs, de l'Assemblée Shaftsbury, No 5506, des Chevaliers du Travail de la ville de Vancouver ; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 617, tous de Vancouver, C.-B. ; de l'Union des Tailleurs de Pierre ; de l'Association d'Aide Mutuelle des Aiguilleurs ; de l'Assemblée Locale, No 2622, des Chevaliers du Travail, tous de Toronto, Ontario ; de l'Union Typographique ; de l'Union des Briqueteurs et Maçons, No 1, tous de Saint-Jean, N.-B. ; de l'Assemblée Harbour, No 2513, Chevaliers du Travail, Port-Dalhousie ; de l'Assemblée de district, Chevaliers du Travail, No 236, Uxbridge ; de l'Union des Fondateurs en fer, No 197, Brockville, tous d'Ontario ; de l'Assemblée du Cap-Rouge, No 2508, Chevaliers du Travail ; de l'Assemblée Locale de Sillery, No 1007, Chevaliers du Travail, tous de Québec ; du Conseil des Métiers et du Travail d'Ottawa ; de l'Assemblée Mayflower, No 6564, Chevaliers du Travail, Toronto ; de l'Assemblée Locale, No 8570, Chevaliers du Travail, Beamsville ; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 311 ; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers No 376 ; de l'Assemblée River Front, No 7628, Chevaliers du Travail ; de l'Union des Cigariers, No 226, tous de Montréal ; demandant la passation d'un acte accordant aux personnes résidant en Canada des concessions gratuites de terre à proximité raisonnable d'un chemin de fer, et pour autres fins.

De l'Assemblée Victory, No 919, Chevaliers du Travail, Wellington, C.-B. ; de l'Assemblée Patience, No 919, Chevaliers du Travail, Peterborough, Ontario ; de l'Assemblée Shaftsbury, No 5506, Chevaliers du Travail, cité de Vancouver, C.-B. ; de l'Union des Ouvriers Constructeurs, C.-B. ; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 617, tous de Vancouver, C.-B. ; de l'Union des Tailleurs de Pierre ; de l'Association d'Aide Mutuelle des Aiguilleurs ; de l'Assemblée Locale, No 2622, Chevaliers du Travail, tous de Toronto, Ontario ; de l'Union des Briqueteurs et Maçons, No 1, Saint-Jean, N.-B. ; de l'Assemblée Harbour, No 2513, Chevaliers du Travail, Port-Dalhousie ; de l'Assemblée de District, Chevaliers du Travail, No 236, Uxbridge ; de l'Union des Fondateurs en Fer, No 197, Brockville, tous d'Ontario ; de l'Assemblée du Cap-Rouge, No 2508, Chevaliers du Travail ; de l'Assemblée Locale de Sillery, No 1007, Chevaliers du Travail, tous de Québec ; du Conseil des Métiers et du Travail d'Ottawa ; de l'Assemblée Mayflower, No 6564, Chevaliers du Travail, Toronto ; de l'Assemblée Locale, No 8570, Chevaliers du Travail, Beamsville, tous d'Ontario ; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 311 ; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 376 ; de l'Assemblée River Front, No 7628, Chevaliers du Travail ; de l'Union des Cigariers, No 226, tous de Montréal ; demandant la passation de mesures législatives de nature à empêcher l'importation de la main-d'œuvre chinoise en Canada.

De l'Assemblée Victory, No 919, Chevaliers du Travail, Wellington, C.-B. ; de l'Assemblée Patience, No 6952, Chevaliers du Travail, Peterborough, tous d'Ontario ; de l'Assemblée Shaftsbury, No 5506, Chevaliers du Travail, cité de Vancouver, C.-B. ; de l'Union des Ouvriers Constructeurs, C.-B. ; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 617, tous de Vancouver, C.-B. ; de l'Union des Tailleurs de Pierre ; de l'Association d'Aide Mutuelle des Aiguilleurs ; de l'Assemblée Locale, No 2622, Chevaliers du Travail, tous de Toronto, Ontario ; de l'Union des Briqueteurs et Maçons, No 1, de Saint-Jean, N.-B. ; de l'Assemblée Harbour, No 2513, Chevaliers

du Travail, Port-Dalhousie; de l'Assemblée de District, Chevaliers du Travail, No 236, Uxbridge; de l'Union des Fondateurs en Fer, No. 197, Brockville, tous d'Ontario; de l'Assemblée du Cap-Rouge, No 2508, Chevaliers du Travail; de l'Assemblée Locale de Sillery, No 1007, Chevaliers du Travail, tous de Québec; du Conseil des Métiers et du Travail d'Ottawa; de l'Assemblée Mayflower, No 6564, Chevaliers du Travail, Toronto; de l'Assemblée Locale, No 8570, Chevaliers du Travail, Beamsville, tous d'Ontario; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 311; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 376; de l'Assemblée River Front, No 7628, Chevaliers du Travail; de l'Union des Cigariers, No 226, tous de Montréal; demandant la passation d'un acte pour empêcher l'établissement d'agences de police privée en Canada.

De l'Assemblée Victory, No 919, Chevaliers du Travail, Wellington, C.-B.; de l'Assemblée Patience, No 6952, Chevaliers du Travail, Peterborough, Ontario; de l'Assemblée Shaftsbury, No 5506, Chevaliers du Travail; de l'Union des Ouvriers Constructeurs; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 617, tous de Vancouver, C.-B.; de l'Union des Tailleurs de Pierre; de l'Association d'Aide Mutuelle des Aiguilleurs; de l'Assemblée Locale, No 2622, Chevaliers du Travail, tous de Toronto, Ontario; de l'Union des Briqueteurs et Maçons, No 1, Saint-Jean, Nouveau-Brunswick; de l'Assemblée Harbour, No 2513, Chevaliers du Travail, Port-Dalhousie; de l'Assemblée de District des Chevaliers du Travail, No 236, Uxbridge; de l'Union des Fondateurs en fer, No 197, Brockville, tous d'Ontario; de l'Assemblée du Cap-Rouge, No 2508, Chevaliers du Travail; de l'Assemblée Locale de Sillery, No 1007, Chevaliers du Travail, tous de Québec; du Conseil des Métiers et du Travail d'Ottawa; de l'Assemblée Mayflower, No 6564, Chevaliers du Travail, Toronto; de l'Assemblée Locale, No 8570, Chevaliers du Travail, Beamsville, tous d'Ontario; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 376; de l'Assemblée River Front, No 7628, Chevaliers du Travail; et de l'Union des Cigariers, No 226, tous de Montréal; demandant de discontinuer l'encouragement de l'immigration de certaines classes vicieuses d'émigrants.

De l'Assemblée Victory, No 919, Chevaliers du Travail, Wellington, C.-B.; de l'Assemblée Patience, No 6952, Chevaliers du Travail, Peterborough, Ont.; de l'Union des Ouvriers Constructeurs; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 617; de l'Assemblée Shaftsbury, No 5506, Chevaliers du Travail, tous de Vancouver, C.-B.; de l'Union des Tailleurs de Pierre; de l'Assemblée Locale, No 2622, Chevaliers du Travail, tous de Toronto, Ontario; de l'Union Typographique; de l'Union des Briqueteurs et Maçons, No 1, tous de Saint-Jean, N.-B.; de l'Assemblée Harbour, No 2513, Chevaliers du Travail, Port-Dalhousie; de l'Assemblée de District, Chevaliers du Travail, No 236, Uxbridge; de l'Union des Fondateurs en fer, No 197, Brockville, tous d'Ontario; de l'Assemblée du Cap-Rouge, No 2508, Chevaliers du Travail; de l'Assemblée Locale de Sillery, No 1007, Chevaliers du Travail, tous de Québec; du Conseil des Métiers et du Travail d'Ottawa; de l'Assemblée Mayflower, No 6564, Chevaliers du Travail; de l'Assemblée Locale, No 8570, Chevaliers du Travail, Beamsville, tous d'Ontario; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 311; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 376; de l'Assemblée de River Front, No 7628, Chevaliers du Travail; et de l'Union des Cigariers, No 226, tous de Montréal; demandant certains amendements à l'Acte des Matelots.

De W. H. Bunt et autres, de la cité de Toronto; de John Wilson et autres, de Prescott, comté de Grenville; de George H. Richardson et autres, de Guelph; de John Bowron et autres; et de A. C. Mitchell et autres, de la cité d'Hamilton; de A. J. Macdonell et autres, de Sudbury; de R. W. Darke et autres, de Glassford, comté de Wentworth; de R. W. Bass, junior, et autres, de Blenheim et autres lieux; de A. T. Dan et autres, comté de York; de A. W. Donnelly et autres, de Ancaster, comté de Brant; et de George Swan et autres, comté de Waterloo, tous d'Ontario; demandant un amendement à la loi pour la protection du gibier.

Trois pétitions du conseil municipal du comté de Simcoe, Ont.; demandant à la Chambre de prendre les mesures nécessaires pour rembourser aux municipalités les montants qu'elles ont donnés comme boni pour la construction de chemins de fer.

Du conseil municipal du comté de Victoria, Ont.; demandant un acte pourvoyant à la nomination de commissaires permanents de chemins de fer pour régler les conflits entre les compagnies de chemins de fer et le public.

Du conseil municipal du comté d'Ontario; demandant qu'il soit nommé un commissaire des chemins de fer du Canada.

De Alfred Robinson et autres, du district de Parry-Sound; et de W. B. Tucker et autres, de Kennébec, comté d'Addington, tous d'Ontario; demandant certains amendements à la loi criminelle.

Du conseil municipal du comté de Middlesex, Ontario; demandant que les lois sur le drainage dans les diverses provinces soient changées afin de les appliquer aux réserves des Sauvages.

Du conseil municipal du comté de Middlesex, Ontario; demandant que toutes les terres de chemins de fer soient placées sous la juridiction des lois sur le drainage des provinces dans lesquelles elles se trouvent.

Du conseil municipal du comté de Grey, Ontario; demandant le règlement de la question du Fonds d'Amélioration des Terres.

De James F. Gray et autres; demandant une législation qui empêche les travailleurs étrangers de faire concurrence aux ouvriers du Canada.

Sir A. P. Caron, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministre de la Milice et de la Défense du Canada, pour l'année civile 1890.—(Documents de la session, No 13.)

Sir John A. Macdonald, du comité spécial chargé de préparer et rapporter les listes des députés devant composer les comités spéciaux permanents ordonnés par cette Chambre, fait rapport que le comité a préparé des listes en conséquence, lesquelles sont lues comme suit:—

1. PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS.—Messieurs Adams, Amyot, Baker, Barron, Beausoleil, Burdett, Cameron (Huron), Chapleau, Coatsworth, Costigan, Curran, Davies, Desaulniers, Dickey, Edgar, Flint, Fraser, German, Girouard, Ives, Kirkpatrick, Langelier, Langevin (Sir Hector), Laurier, Lavergne, Lister, Macdonald (Sir John), McCarthy, McDonald (Victoria), McLeod, Mills (Bothwell), Moncrieff, Mulock, Ouimet, Pelletier, Préfontaine, Ross (Lisgar), Tarte, Thompson (Sir John), Tupper, Weldon et Wood (Brockville).—42.

2. LOIS EXPIRANTES.—Messieurs Cameron (Inverness), Carroll, Colter, Corbould, Daoust, Dawson, Delisle, Dugas, Dyer, Ferguson (Renfrew), Flint, Gillies, Grieve, Hargraft, Henderson, Hutchins, King, LaRivière, Legris, McDonald (Victoria), Reid, Robillard, Ryckman, Savard, Simard, Somerville, Temple et Tyrwhitt.—28. Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.

3. CHEMINS DE FER, CANAUX ET TÉLÉGRAPHES.—Messieurs Adams, Allan, Allison, Amyot, Armstrong, Bain, Baker, Barnard, Barron, Beausoleil, Béchard, Bergeron, Bergin, Bernier, Borden, Bourassa, Bowman, Brown (Chateauguay), Brown (Monck), Burdett, Burnham, Burns, Cameron (Inverness), Campbell, Carignan, Carpenter, Caron (Sir Adolphe), Cartwright (Sir Richard), Casey, Chapleau, Charlton, Choquette, Christie, Coatsworth, Cochrane, Cockburn, Colter, Corby, Costigan, Craig, Curran, Daly, Daoust, Davidson, Davies, Davin, Davis, Delisle, Desaulniers, Desjardins (Hochelaga), Desjardins (L'Islet), Devlin, Dewdney, Dickey, Dugas, Dupont, Edgar, Fairbairn, Fauvel, Ferguson (Leeds et Grenville), Fraser, Fréchette, Geoffrion, German, Gibson, Girouard, Godbout, Gordon, Grandbois, Guay, Haggart, Hargraft, Harwood, Hazen, Henderson, Hyman, Ingram, Innes, Ives, Jamieson, Joncas, Kaulbach, Kenny, King, Kirkpatrick, Landerkin, Langelier, Langevin (Sir Hector), LaRivière, Laurier, Lavergne, Leduc, Léger, Lépine, Lippé, Lister, Livingston, Macdonald (Sir John), Macdonald (King's), Macdonald (Winnipeg), Mackenzie, Mackintosh, McAlister, McCarthy, McDougald (Pictou), McDougall (Cape Breton), McGreevy, McGregor, McKay, McKeen, McLean, McLennan, McLeod, McMillan, McMullen, Madill, Mara, Masson, Mignault, Miller, Mills (Annapolis), Mills (Both-

well), Montague, Mousseau, Mulock, Murray, Ouimet, Patterson (Colchester), Perry, Pope, Préfontaine, Prior, Proulx, Putnam, Reid, Rider, Rinfret, Robillard, Roome, Ross (Dundas), Ross (Lisgar), Ryckman, Sanborn, Savard, Scriver, Simard, Smith (Sir Donald), Spohn, Sproule, Stairs, Stevenson, Sutherland, Tarte, Taylor, Temple, Thompson (Sir John), Tisdale, Trow, Truax, Tyrwhitt, Vaillancourt, Wallace, Watson, Weldon, White (Cardwell), White (Shelburne), Wilmot, Wood (Brockville), Wood (Westmoreland) et Yeo.—170.

4.—BILLS PRIVÉS.—Messieurs Allan, Allison, Baker, Barnard, Beith, Borden, Bourassa, Brodeur, Burdett, Cameron (Huron), Campbell, Carpenter, Caron (Sir Adolphe), Carroll, Casey, Choquette, Cleveland, Cochrane, Corbould, Corby, Craig, Daoust, Davidson, Davis, Dawson, Delisle, Denison, Dickey, Dupont, Edwards, Fairbairn, Featherston, Frémont, Geoffrion, Gillmor, Girouard, Hazen, Hodgins, Ives, Jamieson, Joncas, Kenny, King, LaRivière, Lavergne, Leduc, Léger, Legris, Lépine, Macdonald (Huron), McAlister, McDougall (Cap-Breton), McGreevy, McKay, McKeen, McMillan, Madill, Marshall, Mignault, Miller, Moncrieff, Monet, Ouimet, Pelletier, Prior, Proulx, Robillard, Roome, Ross (Dundas), Skinner, Spohn, Stairs, Vaillancourt, Watson, Weldon, White (Shelburne), et Yeo.—77. Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.

5.—ORDRES PERMANENTS.—Messieurs Armstrong, Bain, Bergeron, Bowers, Brodeur, Brown (Chateaguay), Brown (Monck), Burnham, Denison, Desaulniers, Dyer, Earle, Ferguson (Leeds et Grenville), Ferguson (Renfrew), Gillmor, Grieve, Harwood, Hodgins, Hutchins, Ingram, Landerkin, Lavergne, Léger, Macdowall, McKeen, McNeill, Marshall, Masson, Mills (Annapolis), Monet, Mousseau, O'Brien, Paterson (Brant), Patterson (Colchester), Perry, Rinfret, Rowand, Semple, Smith (Sir Donald), Stevenson, Wilmot et Wood (Brockville).—42. Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.

6.—IMPRESSIONS.—Messieurs Aymot, Bergin, Bourassa, Caron (Sir Adolphe), Chapleau, Charlton, Davin, Desjardins (L'Islet), Grandbois, Innes, Kaulbach, Landerkin, Mackintosh, McLean, McMullen, Putnam, Rider, Somerville, Taylor, Tisdale, et Trow.—21.

7.—COMPTES PUBLICS.—Messieurs Adams, Baker, Barron, Béchard, Bergeron, Bergin, Bowell, Cameron (Huron), Cameron (Inverness), Caron (Sir Adolphe), Cartwright (Sir Richard), Chapleau, Charlton, Coatsworth, Cochrane, Costigan, Daly, Davies, Denison, Desjardins (L'Islet), Devlin, Forbes, Foster, Fraser, German, Gordon, Haggart, Hyman, Landerkin, Langelier, Lister, Macdonald (Sir John), Macdonald (Huron), Mackenzie, McDougald (Pictou), McGregor, McMullen, Madill, Mills (Annapolis), Moncrieff, Montague, Mulock, Murray, Rinfret, Scriver, Skinner, Somerville, Sproule, Tarte, Taylor, Tisdale, Tupper, Wallace, White (Cardwell), Wood (Brockville), et Wood (Westmoreland).—56. Et que le quorum du dit comité se compose de neuf membres.

8.—BANQUES ET COMMERCE.—Messieurs Allan, Allison, Amyot, Barnard, Beausoleil, Béchard, Beith, Bernier, Borden, Bowell, Bowers, Bowman, Burnham, Burns, Cameron (Inverness), Carignan, Cartwright (Sir Richard), Charlton, Cleveland, Coatsworth, Cochrane, Cockburn, Corby, Craig, Curran, Daly, Davies, Desjardins (Hochelaga), Desjardins (L'Islet), Devlin, Dickey, Dyer, Earle, Edgar, Edwards, Flint, Forbes, Foster, Fraser, Fréchette, Gauthier, Geoffrion, Gibson, Gillies, Girouard, Guay, Haggart, Hargraft, Hazen, Henderson, Hyman, Ives, Jamieson, Joncas, Kaulbach, Kenny, Kirkpatrick, Langelier, Laurier, Lister, Livingston, Macdonald (Huron), Macdonald (King's), Macdonald (Winnipeg), Macdowall, Mackenzie, McAlister, McCarthy, McDonald (Victoria), McDougald (Pictou), McGreevy, McKay, McLennan, McLeod, McNeill, Mara, Mason, Mills (Bothwell), Moncrieff, Mulock, Murray, O'Brien, Ouimet, Paterson (Brant), Pelletier, Pope, Préfontaine, Prior, Proulx, Putnam, Rider, Rowand, Ryckman, Sanborn, Scriver, Semple, Skinner, Smith (Sir Donald), Spohn, Stairs, Sutherland, Temple, Thompson (Sir John), Tisdale, Truax, Wallace, Watson, Welsh, White (Cardwell), White (Shelburne), Wood (Westmoreland), et Yeo.—112. Et que le quorum du dit comité se compose de neuf membres.

9.—AGRICULTURE ET COLONISATION.—Messieurs Armstrong, Bain, Beith, Bergeron, Bernier, Bowers, Bowman, Brodeur, Burdett, Burnham, Burns, Carignan, Carpenter, Casey, Choquette, Christie, Cleveland, Cochrane, Corbould, Daly, Daoust, Davin, Davis, Dawson, Desaulniers, Dewdney, Dugas, Dupont, Earle, Edwards, Fairbairn, Fauvel, Featherston, Ferguson (Leeds et Grenville), Ferguson (Renfrew), Forbes, Fréchette, Frémont, Gauthier, Gibson, Gillies, Gillmor, Godbout, Gordon, Grieve, Guay, Harwood, Henderson, Hodgins, Hutchins, Ingram, Innes, Joncus, Leduc, Legris, Lépine, Lippé, Livingston, Macdonald (King's), Macdowall, Mackintosh, McDougall (Cap-Breton), McGregor, McLean, McLennan, McMillan, McNeill, Mura, Marshall, Mignault, Miller, Montague, Mousseau, O'Brien, Paterson (Brant), Paterson (Colchester), Perry, Pope, Putnam, Reid, Robillard, Roome, Ross (Dundas), Ross (Lisgar), Rowand, Sanborn, Semple, Sproule, Stevenson, Sutherland, Tarte, Taylor, Trow, Tyrwhitt, Watson, Welsh, Wilmot, et Wood (Westmoreland).—98. Et que le quorum du dit comité se compose de neuf membres.

Sur motion de Sir John A. Macdonald, secondé par Sir Hector L. Langevin, Résolu, que cette Chambre concoure dans le dit rapport.

Ordonné, que M. Tupper ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné que Sir John Thompson ait la permission de présenter un bill à l'effet de pourvoir à l'exercice de la juridiction d'amirauté en Canada, en conformité de l'Acte des cours coloniales d'Amirauté, 1890.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que Sir John Thompson ait la permission de présenter un bill concernant certaines matières relatives à l'administration de la justice.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Wallace ait la permission de présenter un bill modifiant l'Acte à l'effet de prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre,—Etat de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, pendant l'année expirée le 31 décembre 1890, donnant le nom et le rang de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l'indemnité à elle accordée lors de sa retraite, la raison de sa mise à la retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination. (*Documents de la Session, No 23*).

M. Christie propose, secondé par M. Mills (Bothwell),—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toute correspondance entre aucun département et H. E. Hartley, ci-devant gardien d'écluse sur le canal de Carillon et Grenville, au sujet de sa mise à la retraite, et de tout rapport au conseil ou ordre en conseil à ce sujet.

Sir John A. Macdonald propose comme amendement, secondé par Sir Hector L. Langevin, que les mots suivants soient ajoutés à la dite proposition: "et de tous papiers relatifs à la destitution de M. Hartley."

Et la question étant posée sur la dite proposition, elle est adoptée.

Alors la motion principale, ainsi modifiée, étant mise,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toute correspondance entre aucun département et H. E. Hartley, ci-devant gardien d'écluse sur le canal de Carillon et Grenville, au sujet de sa mise à la retraite, et de tout rapport au conseil ou ordre en conseil à ce sujet, et de tous papiers relatifs à la destitution de M. Hartley.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Mulock, secondé par M. Charlton,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un relevé détaillé de toutes les dépenses occasionnées pour une enquête sur la conduite de l'agent des Sauvages à Sutton-Ouest.

Sur motion de M. Devlin, secondé par M. Campbell,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance et de tous papiers concernant la démission et la réinstallation des fonctionnaires suivants: Samuel Genest, John Cosgrove et Charles Leduc.

Sur motion de M. Beausoleil, secondé par M. Béchard,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état de toutes les licences de pêche accordées en 1890 dans les comtés suivants, savoir: Berthier, Maskinongé, Saint-Maurice, Champlain, Nicolet, Yamaska et Richelieu, indiquant les noms de ceux qui ont obtenu telles licences, le montant payé par chacun d'eux et la date de tels paiements;

2. Etat de la quantité et de la valeur des diverses espèces de poissons qui ont été pris par tels licenciés, suivant les rapports des divers gardes-pêche de ces comtés;

3. Copies de toutes instructions envoyées aux gardes-pêche de ces divers comtés en 1890 et 1891, jusqu'à cette date;

4. Copies de toute correspondance, requêtes et remontrances qui ont pu être reçues à ce sujet durant les années 1890 et 1891 jusqu'à cette date aussi bien que des réponses qui ont pu y être faites;

5. Etat indiquant le salaire des gardes-pêche des comtés ci-dessus mentionnés et des autres frais et dépenses qui ont été encourues par le gouvernement, en rapport avec les pêcheries des comtés de Berthier, Maskinongé, Saint-Maurice, Champlain, Nicolet, Yamaska et Richelieu, pendant l'année 1890.

Sur motion de M. Gordon, secondé par M. Mara,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance et télégrammes entre le département de la Milice et de la Défense ou aucun de ses officiers et le commandant de la Batterie C, au sujet de l'envoi à Wellington d'un détachement sous son commandement, le 4 ou 5 août dernier, dans le but ostensible d'aider les autorités civiles de ce district.

2. Copie de la réquisition remise au dit commandant, demandant l'aide de la troupe à Wellington, ainsi que les noms des magistrats signataires de la réquisition et la distance existant entre leur domicile et Wellington.

3. Copie des rapports de l'officier commandant, confidentiels ou autrement, sur la nécessité d'occuper militairement Wellington et d'y séjourner jusqu'à date de son rappel.

4. Copie de toute correspondance par voie télégraphique ou autrement entre le département de la Milice et de la Défense ou aucun officier du gouvernement du Canada et les autorités provinciales de la Colombie-Anglaise, ou avec aucun de leurs fonctionnaires, s'il en est, ou avec toute autre personne, au sujet de l'envoi de la dite troupe à Wellington.

5. Relevé détaillé de tous deniers déboursés par le gouvernement canadien ou par aucun de ses départements, pour solde régimentaire ou comme allocation de

service actif aux officiers et soldats de la Batterie C ou aux officiers et soldats de l'artillerie de garnison de la Colombie-Anglaise, pendant leur service à Wellington, ou pour leur entretien pendant leur séjour en cet endroit, ou pour leur transport à Wellington et retour.

6. Copies de tous Ordres Généraux ou Spéciaux de milice émis par le département de la Milice pour la gouverne des officiers de la Batterie C depuis son établissement dans la Colombie-Anglaise.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Campbell, secondé par M. Devlin,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous papiers, correspondance et documents concernant le dragage de la barre de la rivière Kaministiquia, Baie du Tonnerre, depuis juillet 1890, y compris l'avis dans les journaux, les soumissions reçues ainsi que le contrat de ces travaux. Aussi, le rapport des ingénieurs du département indiquant quels progrès ont été faits dans les travaux jusqu'au 1er décembre dernier. Aussi, un relevé des montants payés à compte des dits travaux, à qui ils ont été payés et les dates et montants de tels paiements.

M. Tarte propose, secondé par M. Guay,—Que J. Israel Tarte, écr., député du district électoral de Montmorency, ayant déclaré de son siège en cette Chambre, qu'il est informé d'une manière digne de foi et qu'il croit pouvoir établir par des preuves satisfaisantes,—

Qu'en 1882, \$375,000 ayant été votées par le parlement du Canada pour la continuation des travaux du havre de Québec, les Commissaires du havre de Québec demandèrent des soumissions pour du dragage se rattachant à ces travaux.

Que MM. Larkin, Connolly et Cie, entrepreneurs, firent des soumissions et obtinrent le contrat pour ce dragage.

Qu'en vue de s'assurer l'influence de l'honorable Thomas McGreevy, alors et aujourd'hui membre du parlement du Canada et membre de la Commission du havre de Québec, par nomination du gouvernement du Canada, Larkin, Connolly et Cie, s'associèrent, à la connaissance du dit Thomas McGreevy, Robert H. McGreevy, son frère, en lui donnant un intérêt de 30 pour 100 dans leur société.

Que M. Thomas McGreevy consentit à ce que son frère fit partie de cette société, en déclarant qu'il avait préalablement consulté l'honorable ministre des Travaux Publics du Canada, Sir Hector L. Langevin, et qu'il avait obtenu son assentiment.

Que ce contrat, signé le 25 septembre 1882, devait être terminé le 1er novembre 1884, mais que les dits Larkin, Connolly et Cie continuèrent à exécuter des travaux de dragage, selon les échelles de prix y mentionnées jusqu'à la fin de la saison de 1886.

Que pour aider Larkin, Connolly et Cie à obtenir le dit contrat de dragage, le dit Thomas McGreevy s'engagea à donner et donna son concours, d'une manière indue, comme commissaire du havre, à Larkin, Connolly et Cie.

Que ce contrat fut approuvé et ratifié par un rapport au conseil de l'honorable ministre des Travaux Publics.

Que jusqu'à la dite date de 1883, MM. Kinniple et Morris, de Londres, Angleterre, avaient agi comme les ingénieurs de la Commission du havre de Québec et que leur ingénieur résidant pour l'exécution des travaux était M. Woodford Pilkington.

Que, de concert avec Larkin, Connolly et Cie, M. Thomas McGreevy résolut de faire démettre de leurs charges MM. Kinniple, Morris et Pilkington, et que de fait ils furent renvoyés de leurs emplois en 1883, et remplacés par M. Henry F. Perley et M. John Edward Boyd, avec le consentement de l'honorable ministre des Travaux Publics.

Que dans la même année 1883, des soumissions furent demandées pour la construction du mur transversal et de l'écluse des travaux du havre sur des plans et



devis préparés, dans le département des Travaux Publics, sous les ordres de Henry F. Perley, écrivain.

Que plusieurs soumissions furent faites et qu'entre autres soumissionnaires furent MM. Larkin, Connolly et Cie.

Qu'avant de soumissionner et en vue de s'assurer l'influence de Thomas McGreevy, alors et maintenant membre du parlement canadien et membre de la Commission du havre de Québec, par nomination du gouvernement, Larkin, Connolly et Cie prirent avec eux, en société, Robert H. McGreevy, frère du dit honorable Thomas McGreevy, lui donnant un intérêt de 30 pour 100 dans la société, ce à la connaissance et du consentement du dit Thomas McGreevy.

Qu'au nombre des soumissionnaires il y avait un nommé George Beucage, entrepreneur, et un nommé John Gallagher.

Que ce fut à la suggestion du dit Thomas McGreevy que Beucage consentit à soumissionner.

Qu'à la connaissance du dit Thomas McGreevy, les trois soumissions de Larkin, Connolly et Cie, de Beucage et Gallagher furent préparées par les membres de la société Larkin, Connolly et Cie, Beucage étant pendant tout ce temps induit en erreur par le dit Thomas McGreevy sur le rôle qu'il jouait en cette affaire, comme il l'allègue dans une poursuite qu'il a récemment intentée au dit Thomas McGreevy au sujet de ce contrat devant la Cour Supérieure de Montréal.

Que les dites soumissions furent transmises au département des Travaux Publics du Canada pour être examinées et calculées.

Que pendant que ces soumissions étaient sous examen et sous calcul, dans le département des Travaux Publics du Canada, le dit Thomas McGreevy, membre du parlement et de la Commission du havre, par nomination du gouvernement, promit d'obtenir et obtint du département des Travaux Publics du Canada et des officiers de ce département, au sujet des dites soumissions, des calculs qui s'y rattachaient, de leurs montants et prix respectifs, des renseignements qu'il offrit de communiquer avant que le résultat fut connu officiellement et qu'il communiqua à la société Larkin, Connolly et Cie et à certains de ces membres individuellement.

Qu'à la connaissance du dit Thomas McGreevy les soumissions des nommés Gallagher et Beucage étaient plus basses que celles de Larkin, Connolly et Cie, mais que moyennant la promesse d'une somme de \$25,000 à lui être payée, il s'engagea à faire accepter la soumission de Larkin, Connolly et Cie, et qu'il suggéra à cette société et à certains de ses membres individuellement, de faire avec les dits Gallagher et Beucage des arrangements et des manœuvres de nature à rendre les soumissions de ces derniers plus élevées que celle de la dite société, ou de nature, en tous cas, à assurer le contrat à Larkin, Connolly et Cie, et que ces arrangements et manœuvres eurent lieu.

Qu'à la suite de ces arrangements et de ces manœuvres, auxquels le dit Thomas McGreevy prit une part directe, le contrat pour l'entreprise du mur transversal et de l'écluse des travaux du havre de Québec, fut accordé à Larkin, Connolly et Cie, sur un rapport au conseil de l'honorable ministre des Travaux Publics, en date du 26 mai 1883.

Que quelques jours après, la somme de \$25,000 fut, en exécution de l'arrangement corrompu plus haut indiqué, payée au dit Thomas McGreevy, en billet promissoires signés par la société Larkin, Connolly et Cie, lesquels billets furent dûment payés.

Que vers la même date, à savoir, le 4 juin 1883, une somme de \$1,000 fut versée par Larkin, Connolly et Cie, dans le "Langevin Testimonial Fund"—un fonds destiné à être donné à Sir Hector Langevin.

Qu'au cours de l'exécution des travaux, le dit Thomas McGreevy fit faire des changements contraires à l'intérêt public dans les conditions du dit contrat.

Qu'en 1884, Thomas McGreevy, alors et aujourd'hui membre du parlement du Canada et commissaire du havre de Québec, par nomination du gouvernement, convint avec la société Larkin, Connolly et Cie et quelques-uns de ses membres individuellement, de leur faire obtenir un contrat pour compléter et parfaire le bassin de

radoub à Lévis, l'une des conditions de la convention étant que lui, Thomas McGreevy, recevrait toute somme au-dessus de \$50,000 dans le prix du contrat.

Qu'un contrat au détriment de l'intérêt public fut signé, vers le mois de juin 1884, pour l'exécution des dits travaux et que subséquemment le dit Thomas McGreevy reçut le prix stipulé dans la convention plus haut indiquée, à savoir \$22,000.

Qu'en 1883 et 1884, des soumissions furent demandées par le gouvernement du Canada pour l'achèvement du bassin de radoub d'Esquimalt, Colombie-Anglaise.

Que la société Larkin, Connolly et Cie fut au nombre des soumissionnaires et que le contrat lui fut accordé par un ordre en conseil en date du 24 octobre 1884, signé par l'honorable ministres des Travaux Publics.

Qu'avant de faire leurs soumissions, les dits Larkin, Connolly et Cie, eurent avec Thomas McGreevy, membre du parlement du Canada, des entrevues et entretiens dans lesquels ils s'assurèrent de ses services pour les aider auprès du département des Travaux Publics à obtenir ce contrat.

Qu'il convint de les aider et que de fait il les aida de diverses manières, entre autres en obtenant du département des Travaux Publics des renseignements, chiffres, calculs qu'il leur communiqua.

Qu'à la connaissance et du consentement du dit Thomas McGreevy et dans le but de s'assurer son influence, Larkin, Connolly et Cie prirent avec eux, en société, son frère Robert H. McGreevy, lui donnant un intérêt de 20 pour 100 dans la dite société.

Que durant l'exécution du dit contrat, Thomas McGreevy a été l'agent ou l'un des agents salariés de Larkin, Connolly et Cie, auprès du département des Travaux Publics, qu'il s'est efforcé d'obtenir et a obtenu pour eux, à leur demande, des changements considérables dans les travaux et des conditions plus avantageuses.

Que ces conditions plus avantageuses et ces changements leur ont fait réaliser, au détriment de l'intérêt public, des bénéfices très élevés.

Qu'au cours de l'exécution des travaux, des sommes considérables ont été payées par Larkin, Connolly et Cie à Thomas McGreevy pour ses services auprès du ministre des Travaux Publics, des officiers de son département et généralement pour son influence comme membre du parlement du Canada.

Qu'en considération des sommes d'argent ainsi reçues par lui et de promesses à lui faites, le dit Thomas McGreevy a fourni à Larkin, Connolly et Cie des renseignements nombreux, s'est efforcé de faire faire et a fait faire, par le département et l'honorable ministre des Travaux Publics, dans les plans du bassin et l'exécution des travaux des changements qui ont coûté de grandes sommes d'argent au trésor public.

Qu'il a fait lui-même des démarches auprès de certains membres du parlement du Canada pour les engager à appuyer les efforts que lui, Thomas McGreevy, faisait de concert avec Larkin, Connolly et Cie, pour obtenir des changements et des travaux additionnels pour lesquels de fortes sommes d'argent lui étaient offertes par les membres de cette société.

Qu'à sa suggestion, des membres du parlement du Canada furent approchés par des membres de la société Larkin, Connolly et Cie.

Que certains membres de cette société ont déclaré par écrit que ces membres du parlement canadien avaient demandé des sommes d'argent pour exercer leur influence en faveur de Larkin, Connolly et Cie auprès du ministre des Travaux Publics, et qu'ils (Larkin, Connolly et Cie) étaient convenus de leur en donner.

Que Thomas McGreevy, agissant de concert avec Larkin, Connolly et Cie, s'est efforcé, à leur demande, de faire démettre de leurs fonctions certains officiers publics employés aux travaux du bassin de radoub pour les faire remplacer par d'autres qui conviendraient à Larkin, Connolly et Cie—ces officiers ayant encouru la disgrâce de Larkin, Connolly et Cie parce qu'ils les obligeait à exécuter les travaux selon les spécifications et les contrats et préparaient leurs estimés selon les clauses du dit contrat.

Que durant l'hiver de 1886-87 Thomas McGreevy proposa et fit, avec la société Larkin, Connolly et Cie, un arrangement par lequel la dite société s'engagea à lui payer la somme de \$25,000, à condition qu'il obtint, pour cette société, la somme de 35 centins par verge cube, pour le dragage de 800,000 verges dans l'aire du bassin du port de Québec.

Que du dragage du même genre et même plus difficile avait été jusque-là exécuté, à la connaissance du dit Thomas McGreevy, pour une somme de 27 cts. la verge cube et même une somme moindre.

Que le dit Thomas McGreevy se servit de son influence comme membre de cette Chambre auprès du département des Travaux Publics et spécialement de Henry F. Perley, pour lui faire faire à la Commission du havre de Québec un rapport favorable au paiement de cette somme de 35 cts. par verge cube.

Que la correspondance échangée à ce sujet entre Henry F. Perley et Larkin, Connolly et Cie, sans que les commissaires du havre eussent été préalablement consultés, a eu lieu à la suggestion du dit Thomas McGreevy et a été conduite de façon à cacher aux yeux du parlement et du public la nature corrompue du contrat au sujet duquel il avait retiré \$27,000.

Que Larkin, Connolly et Cie ont payé en argent au dit Thomas McGreevy la somme de \$20,000 en exécution de l'arrangement plus haut indiqué, et qu'à sa demande même \$5,000 furent laissées pour faire nommer le dit McGreevy député à la Chambre des Communes du Canada, aux élections générales de février 1887, entre les mains de l'un des membres de la société, qui, trouvant cette somme insuffisante en ajouta \$2,000 autres.

Que le 23 mai 1887, en exécution de l'arrangement plus haut indiqué, et par les efforts, l'influence et l'intervention du dit Thomas McGreevy, sans qu'aucune soumission publique ait été demandée, un contrat a été passé entre les Commissaires du havre de Québec et les dits Larkin, Connolly et Cie, pour tout le dragage et l'enlèvement de déblais qu'il est nécessaire de faire dans le bassin des travaux du havre de Québec.

Que dans l'exécution des travaux de ce contrat des fraudes considérables ont été perpétrées au détriment du trésor public et des sommes d'argent ont été payées d'une manière corrompue à des officiers sous la charge et direction de Henry F. Perley, écr., et nommés par la Commission du havre de Québec.

Que par un ordre en conseil en date du 10 mai 1888, le gouvernement du Canada résolut de payer une somme de \$12,500 annuellement, pendant cinq ans (\$62,500), à M. Julien Chabot à charge par lui de faire faire au vapeur l'*Admiral* le trajet entre Dalhousie et Gaspé pour être en communication avec le chemin de fer Intercolonial.

Que cette somme de \$12,500 a été payée depuis en la manière pourvue par l'ordre en conseil et le contrat qui l'a suivi.

Que M. Julien Chabot n'a été qu'un prête-nom pour le bénéfice de M. Thomas McGreevy, qui était alors et a continué d'être longtemps après le propriétaire de l'*Admiral* en tout ou au moins en très grande partie.

Qu'antérieurement au 10 mai 1888, à savoir depuis 1883 à 1884, le même subside de \$12,500 a été payé au dit steamer l'*Admiral* possédé à cette époque aussi par des prête-noms du dit Thomas McGreevy.

Que le dit Thomas McGreevy a touché de ce chef de 1883 à 1891 une somme d'environ \$120,000, alors qu'il était membre du parlement du Canada.

Qu'en 1886, des soumissions furent demandées par la Commission du havre de Québec pour la construction d'un ouvrage nommé "*south wall*" ou "*retaining wall*."

Que M. Thomas McGreevy se procura d'officiers publics les soumissions des soumissionnaires et les fit voir à MM. O. E. Murphy, Connolly et R. H. McGreevy, pour lesquels il agissait et dans le but de leur donner un avantage indu sur leurs concurrents.

Qu'ils eurent ces soumissions en leur possession pendant plusieurs heures, après lesquelles elles furent renvoyées à Henry F. Perley, alors à Québec, par le dit Thomas McGreevy.

Que le contrat fut accordé à un nommé John Gallagher, prête-nom des dits Murphy, Connolly et R. H. McGreevy, qui exécutèrent le dit ouvrage pour leur profit et avantage.

Que des changements préjudiciables à l'intérêt public mais de nature à faire réaliser de grands bénéfices aux entrepreneurs eurent lieu dans les plans et l'exécution des travaux et dans les conditions et garanties stipulées au contrat, grâce à l'influence et à l'intervention du dit Thomas McGreevy.

Que depuis 1883 jusqu'à 1890 le dit Thomas McGreevy a reçu de Larkin, Connolly et Cie, et de son frère, R. H. McGreevy, pour les motifs plus haut indiqués, une somme d'environ \$200,000 ; que pendant tout ce laps de temps il a été l'agent et le représentant salarié de Larkin, Connolly et Cie dans la Commission du havre de Québec, dans le parlement et auprès du département des Travaux Publics.

Qu'il a exigé à même les subsides votés par ce parlement pour la construction du chemin de la Baie des Chaleurs, et touché depuis 1886 une somme de plus de \$40,000.

Que les sommes d'argent dépensées pour les travaux indiqués dans cette motion sont de l'argent voté par le parlement du Canada et s'élèvent à environ cinq millions de piastres.

Qu'il (Thomas McGreevy) a fréquemment demandé au nom de l'honorable ministre des Travaux Publics et reçu de Larkin, Connolly et Cie des sommes d'argent.

Que depuis 1882 jusqu'à la session actuelle le dit Thomas McGreevy a toujours vécu à Ottawa, dans la même maison que l'honorable ministre des Travaux Publics et qu'il semble en avoir agi ainsi pour faire naître l'impression qu'il exerçait sur lui une autorité absolue et qu'il agissait comme son représentant dans ses transactions corrompue avec eux.

Que de fait, il s'est servi à mainte et maintes reprises dans ses rapports avec Larkin, Connolly et Cie, du nom de l'honorable ministre des Travaux Publics, se faisant fort d'obtenir son concours en leur déclarant qu'il se l'était assuré.

Qu'à la Commission du havre de Québec il s'est servi souvent aussi du nom et de l'autorité de ce ministre.

Que certains membres de la société Larkin, Connolly et Cie ont eux-mêmes payé directement de fortes sommes d'argent provenant de ces contrats à l'honorable ministre des Travaux Publics et que des entrées de ces sommes ont été faites dans les livres de la société.

Il soit nommé un comité spécial pour faire une enquête complète sur les dites allégations, et spécialement, mais sans restreindre le champ de la dite enquête, sur toutes les circonstances qui se rattachent aux diverses soumissions, contrats et changements y apportés et sur les paiements et autres matières mentionnées dans la déclaration ci-dessus ; avec pouvoir au dit comité d'envoyer quérir personnes, papiers et documents, d'interroger les témoins sous serment ou affirmation, de rapporter au long la preuve faite devant lui, ainsi que les délibérations du comité et le résultat de ses investigations ; et que la règle 78 de cette Chambre quant au choix des comités soit suspendue, et que le dit comité soit composé de MM. Davies, Edgar, Kirkpatrick, Mills (Bothwell), Ouimet, Prior, Tarte, Weldon et Wood (Brockville).

M. Edgar propose comme amendement, secondé par M. Lister, que le dernier paragraphe de la dite proposition soit retranché et remplacé par le suivant : "Que la déclaration ci-dessus soit référée au comité des Privilèges et Elections pour faire une enquête complète sur les dites allégations, et plus spécialement, sans toutefois limiter le champ de l'enquête, sur toutes les circonstances se rattachant aux diverses soumissions, contrats et changements y apportés et sur les paiements et autres matières mentionnées dans la déclaration ci-dessus ; avec pouvoir au dit comité d'envoyer quérir personnes, papiers et documents, d'interroger les témoins sous serment ou affirmation, et de rapporter au long la preuve faite devant lui, ainsi que les délibérations du comité et le résultat de ses investigations."

Et la question étant mise sur le dit amendement, elle est adoptée.

Alors, la question principale ainsi modifiée étant mise, elle est adoptée.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mardi, 12 mai 1891.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Taylor,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa.

Par M. Mackintosh,—la pétition de Thomas Marks et autres, de la ville de Port-Arthur et autres, d'autres lieux, Ontario.

Par M. Bowman,—la pétition de John Fennell, président, et Israel D. Bowman, secrétaire du bureau provisoire des directeurs de la Compagnie du chemin de fer de jonction du Pacifique Canadien et de Berlin.

Par M. Daly,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer de jonction de Guelph; la pétition de la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien; la pétition de la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick; et la pétition de la Compagnie du chemin de fer de jonction de Guelph et de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Par M. German,—la pétition de A. G. Hill, avocat, et autres, de la ville de Niagara Falls, Ontario, et autres d'autres lieux; et la pétition de Alexander Logan, de la ville de Niagara Falls, comté de Welland, Ontario, et autres d'autres lieux.

Par M. Bourassa,—la pétition de Thomas Cockerlen et autres, de Henrysburg; la pétition de W. Krupp et autres, comté de Saint-Jean; et la pétition de Mme C. Edgar et autres, de Napierville, comté de Napierville, tous de l'église Méthodiste, province de Québec.

Par M. Dawson,—la pétition de Richard Mutton et autres, de l'Armée du Salut; la pétition de Mme E. A. McArthy et autres, Harmony Council, de l'église Méthodiste; sept pétitions de l'Union Typographique No 91; deux pétitions de l'Assemblée Locale, No 5743, Chevaliers du Travail; deux pétitions de l'Assemblée de District, No 125, Chevaliers du Travail; et deux pétitions de l'Assemblée des Machinistes, No 9005, Chevaliers du Travail, tous de Toronto, Ontario.

Par M. Taylor,—la pétition du révérend Henry Gracey et autres, de l'église de St-André, de Gananoque; la pétition de J. S. Stewart et autres, de Morton et des environs; la pétition de B. N. Henderson et autres, de l'église Presbytérienne de Morton; et la pétition de James A. Thomson et autres, de l'église Presbytérienne de Gananoque, tous du comté de Leeds, Ontario.

Par M. Sproule,—la pétition de Adam Crupps et autres, de l'église Méthodiste du circuit de Thornbury, comté de Grey; la pétition de James Clugston et autres, des églises de Temple Hill et de Knox; la pétition de William Hamilton et autres, de Heathcote; la pétition de Mme J. N. Andrews et autres, de Thornbury; la pétition du révérend Archibald McDiarmid et autres, tous de l'église Presbytérienne de Latona; la pétition de George Wright et autres, de Maxwell; la pétition de Samuel Stinson et autres, tous de l'église Méthodiste de Heathcote, comté de Grey; et la pétition de Arthur H. H. Cass et autres, de l'Armée du Salut, comté de Dufferin; la pétition de J. W. Rutherford et autres, de Dundalk; la pétition de William Temple et autres, de Heversham, tous de l'Armée du Salut; et la pétition de Edward Banks et autres, de Thornbury, tous du comté de Grey, Ontario.

Par M. McLennan,—la pétition de James C. McBain et autres, Maxville ; la pétition du révérend P. McDiarmid et autres ; la pétition de madame McMillan et autres, de l'Union des Femmes Chrétiennes de Tempérance ; la pétition de madame McLaren et autres ; la pétition d'Alexander Dickson et autres ; la pétition de J. C. Cornell et autres, de l'église Méthodiste, Lancaster ; et la pétition de A. D. MacRae et autres, de l'église Presbytérienne, Maxville et autres lieux, tous du comté de Glengarry, Ontario.

Par M. Macdowall,—la pétition du révérend F. B. Stacey et autres, de l'église Méthodiste, Prince-Albert, du district de Prince-Albert, Saskatchewan, Territoires du Nord-Ouest.

Par M. Cameron (Inverness),—la pétition du révérend E. S. Bayne et autres, Mabou ; la pétition de Norman McLean et autres, Lake Ainslie ; la pétition du révérend J. McDonald et autres, Port-Hastings ; la pétition de Allan McDonald et autres, Whycomagh, tous de l'église Presbytérienne ; la pétition de Hugh Cameron et autres, Port-Hood, de l'église Méthodiste, tous du comté d'Inverness ; et la pétition de Kenneth McDonald et autres, de l'église Presbytérienne, Middle River, comté de Victoria, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Reid,—la pétition de Robert Caldwell et autres ; la pétition de Duncan Cloir et autres, Maitland Circuit ; et la pétition de William Pearson et autres, Spencerville Circuit, tous de l'église Méthodiste ; la pétition de Joseph Parker et autres, de l'Armée du Salut, Prescott ; la pétition de John Serrell et autres, de l'église Baptiste, Algonquin ; la pétition de Kenneth Macpherson et autres ; la pétition de Thomas McIntyre et autres, Mainsville ; et la pétition de W. A. Mackenzie, B.D., modérateur du presbytère de Brockville, et autres, Cardinal, tous du comté de Grenville, Ontario.

Par M. Tupper,—La pétition de George Paterson et autres.

Par M. Coatsworth,—La pétition de G. W. West et autres ; la pétition de William H. M. Reveley et autres, de la rue Gerard ; la pétition de A. J. Brown et autres, de la rue du Parlement, tous de l'église Méthodiste ; la pétition d'Emma French et autres, de l'Armée du Salut ; trois pétitions de l'Assemblée Locale, No 5743, Chevaliers du Travail ; cinq pétitions de l'Union Nationale des Ebénistes et des Fabricants de Pianos ; et deux pétitions de l'Assemblée des Machinistes, No 9005, Chevaliers du Travail, tous de Toronto, Ontario.

Par M. Tyrwhitt,—la pétition de Edwin Wallwin et autres, de Beaton et autres lieux ; et la pétition de Avening Circuit, tous de l'église Méthodiste, comté de Simcoe.

Par M. Masson,—la pétition de Albert Day et autres, d'Anrora ; la pétition de J. J. McMillan et autres, de Johnson ; la pétition de John Harkness et autres, de Leith ; la pétition de John McKessack et autres, de Chatsworth, tous de l'église Presbytérienne ; la pétition du révérend J. M. Holmes et autres, de l'église Méthodiste, d'Owen Sound ; et la pétition de Jessie E. Milner et autres, de l'Armée du Salut, d'Owen Sound, tous du comté de Grey, Ontario.

Par M. Moncrieff,—la pétition de Joseph Crone et autres, de Bethel ; et la pétition du révérend J. G. Fuller et autres, de Warwick, tous de l'église Méthodiste, comté de Lambton, Ontario.

Par M. Lépine,—la pétition de W. A. Conty et autres, de la rue Sherbrooke ; la pétition de Samuel Hayes et autres, de East End, tous de l'église méthodiste ; sept pétitions de l'Assemblée Locale, No 6023, Chevaliers du Travail ; sept pétitions de l'Union des Voituriers ; quatre pétitions de l'Union Américaine des Verriers ; sept pétitions de l'Assemblée "Unity," No 6292 ; sept pétitions de l'Assemblée Ville-Marie, No 3484, Chevaliers du Travail ; sept pétitions de l'Union Typographique

Jacques-Cartier; et sept pétitions de l'Assemblée de District, No 18, Chevaliers du Travail, tous de la cité de Montréal.

Par M. Hutchins,—la pétition de Joseph H. Amos et autres, de Ailsa Craig; la pétition de Henry Edmunds et autres, de Melrose et Duncriff; la pétition de James Cranston et autres, de Littlewood; la pétition de O. D. Ward et autres, de Woodward; la pétition de John Pickering et autres, de McGillivray; la pétition de R. H. Morgan et autres, de Barr, tous du comté de Middlesex; la pétition de Mme H. Hooper et autres, de Exeter; la pétition du révérend R. Redmond et autres, de Crediton; la pétition de Nehemiah Kestill et autres, de Sharon, tous de l'église Méthodiste; et la pétition de Christian Fahrner et autres, de l'Association Evangélique, tous du comté de Huron; la pétition de Annie McKagin et autres, de Parkhill; et la pétition de Thomas Harris et autres, tous de l'Armée du Salut, d'Exeter, comté de Middlesex, Ontario.

Par M. Miller,—la pétition de Guy C. Thuresson et autres, de Consecon; et la pétition de William H. Wells et autres, de la ville de Picton, comté de Prince-Edouard, Ontario.

Par M. Allison,—la pétition de James Phippen et autres, de Bath; la pétition de J. R. Shark et autres, d'Odessa; la pétition de George D. Hazel et autres, de Napanee, tous de l'Armée du Salut; et la pétition de Thomas Harris et autres, de l'église Méthodiste, de Stella, tous du comté de Lennox, Ontario.

Par M. Roome,—la pétition de James Wynn et autres, de l'église Méthodiste, de Warwick-Sud, comté de Lambton; la pétition de George Rowe et autres, de Kerwood; la pétition de James Hudson et autres, tous de l'église Méthodiste, de Watford; la pétition de John W. Tuke et autres, de Wardsville; la pétition de John Forbes et autres, de Glencoe; la pétition de William S. Pepper et autres, de Strathroy, tous de l'Armée du Salut; la pétition de Benjamin Healy et autres, des églises Anglaise et Baptiste, Glencoe; et la pétition de Sophie Burtlett et autres, de l'Union de Tempérance des Femmes Chrétiennes, de Glencoe, tous du comté de Middlesex, Ontario.

Par M. Ives,—la pétition de Frederick D. Frye et autres, de l'Armée du Salut, de Sherbrooke; la pétition de Richard D. Denison et autres, de Lennoxville; et la pétition de John Dobb et autres, de Capelton, tous de l'église Méthodiste, comté de Sherbrooke, Québec.

Par M. Mackintosh,—la pétition de James Morris et autres, d'Easton; la pétition de J. H. Copping et autres, de la rue McLeod; la pétition du révérend S. Quinn et autres, du circuit de Nepean; la pétition de John W. Low et autres, tous de l'église Méthodiste, d'Ottawa-Ouest; la pétition de Delle Dewar et autres, de l'Armée du Salut; et sept pétitions de l'Union Typographique d'Ottawa, tous d'Ottawa, Ontario.

Par M. Campbell,—la pétition de Sarah Wallen et autres, de Blenheim; la pétition de madame J. McIsaac et autres, de Chalmers; la pétition de James M. Pickering et autres, de Blenheim; la pétition de William Farquharson et autres, de Dover; la pétition de John Richardson et autres, de Tilbury-Centre; la pétition d'Alexander Coult et autres, tous de l'église Presbytérienne, de Fletcher; la pétition de William Cook et autres, de Chatham; la pétition de G. A. Eastman et autres, de Wheatly; la pétition de Peter Scott et autres, de Blenheim, tous de l'Armée du Salut, comté de Kent, Ontario.

Par M. White (Cardwell),—la pétition du révérend J. H. Larg et autres, de Mono Mills; la pétition du révérend George Walker et autres, de Bolton; la pétition de James Meek et autres, de Mitchell; et la pétition de William Freebury et autres, de Glen Cross, tous de l'église Méthodiste, comté de Cardwell, Ontario.

Par M. Adams,—la pétition du révérend J. O. Murray et autres, de North-Esk et South-Esk; et la pétition de George Sutherland et autres, tous de l'église Méthodiste, de Red Bank et Whitneyville, comté de Northumberland, Nouveau-Brunswick.

Par M. Macdonald (King),—la pétition de George Macauley et autres, de l'église Méthodiste, de Georgetown, I.P.E.

Par M. Pope,—la pétition de James Orr et autres, de Milby et ses environs; la pétition du révérend William Adams et autres de Sayerville; la pétition du révérend J. Lawson et autres, de Compton; la pétition de M<sup>me</sup> J. W. Bridgelte et autres, de Johnsville; la pétition de Joseph Boyd et autres, de Randboro, tous de l'église Méthodiste; la pétition d'Fzra Trizzle et autres, de Sand Hill; la pétition de Florence Todd et autres, de Birchton; et la pétition de A. F. Brown et autres, de Flanders, tous du comté de Compton, Québec.

Par M. Montague,—la pétition de John B. Hull et autres, de Unity; et la pétition de Henrietta Nicholas et autres, de Caledonia, tous de l'église Méthodiste, comté de Haldimand, Ontario.

Par M. Stevenson,—la pétition de Matthew Moore et autres, de l'Armée du Salut; la pétition de J. W. Bacon et autres, de l'église Méthodiste de la rue Charlotte; et sept pétitions de l'Union des Briqueteurs et Maçons, No 12, tous de Peterborough, comté de Peterborough, Ontario.

Par M. Bergin,—la pétition de W. S. Holhster et autres; la pétition du capitaine Maggie McCoo et autres, tous de l'Armée du Salut; et la pétition du révérend John Holmes et autres, de l'église Méthodiste de Moulinette, tous du comté de Stormont, Ontario.

Par M. Featherston,—la pétition de F. Langford et autres, de Meadowvale; la pétition de G. H. Falconer et autres, de Streetsville, tous de l'église Méthodiste; la pétition de Mme S. Foster et autres, de Brampton, comté de Peel; et la pétition de J. W. Russell et autres, de l'église Méthodiste, d'Eden, comté de Halton, Ontario.

Par M. McLean,—la pétition de W. A. Mason et autres, de la ville de Georgetown; la pétition du révérend Alexander Roulston et autres, de Murray Harbour; et la pétition de John Munro et autres, de Cardigan, tous de l'église Presbytérienne, comté de King, Ile du Prince-Edouard.

Par M. Gillies,—la pétition de A. B. Hooper et autres, de l'église Méthodiste des Fourches, comté de Richmond, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Christie,—la pétition de R. Lanigan et autres, de l'église Méthodiste, de Grenville et Calumet; et la pétition de D. Paterson et autres, de l'église Presbytérienne de St. Andrews, comté d'Argenteuil, Québec.

Par M. Spohn,—la pétition d'Austin Allgaire et autres, de l'église Méthodiste de Crown Hill; et la pétition de R. D. Williams et autres, de l'Armée du Salut, d'Orillia, tous du comté de Simcoe, Ontario.

Par M. White (Shelburne),—la pétition du révérend T. M. Munroe et autres, de Sandy Point; et la pétition de Bradford L. Thorboun et autres, de Jordan Bay, tous de l'église Baptiste, comté de Shelburne, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Dawson,—la pétition de Joseph Bell et autres, de Colebrook; la pétition de E. S. Shorey et autres, de Sydenham; la pétition du révérend George Dunkley et autres, d'Enterprise; la pétition du révérend C. H. Coon et autres, des églises de Plevna et ses environs; la pétition de J. A. Shibley et autres, de Yarker; la pétition de Henry Paul et autres, de Newburgh; la pétition de Joseph E. Lidstone et autres, de Harrowsmith; la pétition de H. A. Baker et autres, de Moscow; la pétition de W. W. Therlock et autres, de Camden, tous de l'église Méthodiste, comté d'Addington; et la pétition de John S. Moore et autres, de Portland, tous de l'église Méthodiste, comté de Frontenac, Ontario.

Par M. McMillan,—la pétition du révérend G. S. Haist et autres, de l'Association Evangélique; et la pétition de William Payne et autres, de l'Armée du Salut, de Seaforth, tous du comté de Huron, Ontario.



Par M. German,—la pétition de Mlle Lynch et autres; et la pétition de Louisa Philips et autres, de l'église Méthodiste, de l'horold, tous du comté de Welland, Ontario.

Par M. Bowman,—la pétition de Lucina Schneider et autres, de l'église Mennonite, comté de Waterloo; la pétition de George E. Bailey et autres, des Frères-Unis, du Christ, comté de Dufferin; la pétition de C. W. Backus et autres, de Port-Elgin; la pétition de Hindle Vance et autres, des Frères-Unis, comté de Bruce; la pétition de William Mayer et autres, comté d'Oxford; la pétition de D. B. Shak et autres; la pétition de J. G. Wing et autres, de l'église des Frères-Unis, comté de Waterloo; la pétition de R. A. Clark et autres, de l'église des Frères-Unis de Stevensville, comté de Welland; la pétition du capitaine H. Gale et autres, de l'Armée du Salut, comté de Berlin; la pétition de William Schreder et autres, du district de Manitoulin; la pétition de J. S. Guy et autres, du comté de Grey; la pétition de Fanny Strom et autres, du comté de Lincoln; la pétition de David S. Schanty et autres, du comté de Simcoe; la pétition de Annie Kellar et autres; la pétition de Christian Ramer et autres, tous du comté d'Ontario; et la pétition de Amos Ebey et autres, du comté de Bruce, tous de l'église Mennonite, Ontario.

Par M. Hargraft,—la pétition de John Jewill et autres, de l'église Méthodiste de Plainville, comté de Northumberland, Ontario.

Par M. Cochrane,—la pétition de John Stratton et autres, de l'église Méthodiste de Castleton, comté de Northumberland, Ontario.

Par M. Curran,—la pétition de E. G. Deacon et autres, de l'Armée du Salut, de Montréal.

Par M. Sanborn,—la pétition de William Jamieson et autres, de North Ely; la pétition de William Stanley Purdy et autres, de Shefford; et la pétition du révérend P. A. Jordan et autres, de Bethel, tous de l'église Méthodiste, comté de Shefford, Québec.

Par M. Devlin,—la pétition de Joseph Tusk et autres, du canton de Eardly; et la pétition de John Angus et autres, de Hull, tous du comté d'Ottawa, Québec.

Par M. Tisdale,—la pétition du révérend John Saunders et autres, de l'église Méthodiste de Port-Dover, comté de Norfolk, Ontario.

Par M. Madill,—la pétition de Joseph Tiffin et autres, de Bethesda; la pétition de Alfred Douglas et autres, de Victoria Corners; la pétition de J. W. Humphreys et autres d'Udora; la pétition du révérend William Gribble et autres, tous de l'église Méthodiste de Bracebridge; la pétition de Hattie M. Scott et autres, de Port-Perry; la pétition de William C. Boxall et autres, tous de l'Armée du Salut, de Bracebridge; la pétition d'Annie Moore et autres; deux pétitions de William Clarke et autres, de Bracebridge; deux pétitions de Mary Spencer et autres, du township de Monk, tous de l'église Presbytérienne; et la pétition de Charles Taylor et autres, tous de l'église Chrétienne, comté d'Ontario, Ontario.

Par M. Corby,—la pétition de Mathilda Markle et autres, de l'Armée du Salut, de Trenton; et la pétition du révérend R. Taylor et autres, de l'église Méthodiste de Frankford, tous du comté de Hastings, Ontario.

Par M. Somerville,—la pétition du révérend George Miller et autres; la pétition de A. Wolverton et autres, tous de l'église Méthodiste de Wolverton; la pétition de Peter Maynard et autres, de l'Armée du Salut de Drumbo, tous du comté d'Oxford; la pétition de George G. Keitcher et autres, de Zionhille; la pétition de H. E. Howell et autres, tous de l'église Méthodiste de Jerseyville, comté de Wentworth; la pétition de T. A. Howell et autres, de l'Armée du Salut de Paris; et la pétition de G. K. Morden et autres, tous de l'église Méthodiste de Cainsville Circuit, comté de Brant, Ontario.

Par M. McJeod,—la pétition de W. M. Kingston et autres, d'Exmouth Street; la pétition du révérend A. C. Dennis et autres, de Milledgeville; la pétition de Walter

Wilson et autres, de Centenary; la pétition de Jeremiah Thompson et autres, de Marsh Bridge; et la pétition du révérend docteur Wilson et autres, tous de l'église Méthodiste de Queen's Square, ville de St. John, Nouveau-Brunswick.

Par M. Burnham,—la pétition de John B. Darling et autres, de Dummer; la pétition d'Edward McIlvena et autres, de Warsaw, tous de l'église Méthodiste; la pétition de James McLachlan et autres, de l'Armée du Salut, de Norwood; et la pétition de George Grant et autres, des églises Presbytérienne et Méthodiste, tous du comté de Peterborough, Ontario.

Par M. Fairbairn,—la pétition de L. H. Stephens et autres, de l'Armée du Salut; la pétition de A. Mathews et autres, de l'église Baptiste; la pétition de A. H. Stevens, B.A., et autres, de l'église Méthodiste, tous de Lindsay; et la pétition d'Alfred Rowland et autres, de l'église Méthodiste de Bobcaygeon, tous du comté de Victoria, Ontario.

Par M. Henderson,—la pétition de Hettie Husband et autres; la pétition de L. L. Bennett et autres, tous de l'église Méthodiste de Georgetown, comté de Halton, Ontario.

Par M. Jamieson,—la pétition d'Alexander Stewart et autres, de Stewartville; la pétition de Bolton Culbertson et autres, de Bromley; la pétition de Mme William Eckford et autres, de Cobden; et la pétition de Mme Reuben Gilchrist et autres, tous de l'église Méthodiste de Ross, comté de Renfrew, Ontario.

Par M. Rinfret,—la pétition de George Woodside et autres, de l'église Presbytérienne, de Saint-Sylvestre, Lotbinière.

Par M. Foster,—la pétition d'Amassa Kennedy et autres, de Burwick; la pétition de D. R. Robinson et autres, de Newton et Piccadilly; la pétition de Hugh Aiton et autres, de Creighton; la pétition de William R. Pepper et autres, de Upham; la pétition de George Hayes et autres, de Upper Mill Stream; la pétition de William H. Johnson et autres, de Snider Mountain; la pétition de Lizzie E. Gaunce et autres, de Carsonville; la pétition d'Aquila Lucas et autres, de Sussex; la pétition de J. T. Fowler et autres, de Springfield; la pétition de A. M. Taylor et autres, de Smith's Creek; la pétition de W. S. D. Moore et autres, de Waterford, tous de l'église Méthodiste de King; la pétition de Joseph Dukeshire et autres, de Kempt; la pétition de Lewis Foster et autres, de Port-Medway, tous de l'église Baptiste; la pétition de Wilfred Kierstead et autres, de l'église Méthodiste de Mount Hebron; la pétition de D. H. Hovey et autres, de Sussex; la pétition de Mme C. Scullion et autres, tous de l'Armée du Salut, de Hampton, comté de King, Nouveau-Brunswick; et la pétition de Mme Robert Morton et autres, tous de l'église Méthodiste d'Aurora, comté de York, Ontario.

Par M. McDonald (Victoria),—la pétition du révérend R. A. Armstrong et autres, de l'église Méthodiste d'Antigonish, comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Cameron (Huron),—la pétition de Henry Irvine et autres, de Chiselhurst; la pétition du révérend J. W. Shilton et autres, de la rue Rattenbury, ville de Clinton; la pétition de Thomas Elliott et autres, de Bethel; la pétition du révérend Joseph L. Cook et autres, de Hensall; la pétition du révérend Austin Potter et autres, de Dungannon; la pétition de Mme John Young et autres, de Brunnell; la pétition de Joseph Edge et autres, de Clinton; la pétition de Rebecca Whitely et autres, de Tuckersmith; la pétition du révérend James Harris et autres, de Blunville; la pétition de George Holland et autres, de Holmesville; la pétition du révérend W. Ayers et autres; la pétition de Paul Durand et autres, de Drysdale, tous de l'église Méthodiste; la pétition du révérend J. C. Marlock et autres, de l'Association Evangélique; la pétition de A. Armstrong et autres, de la ville de Chester; et la pétition de Charles Pontine et autres, de l'Armée du Salut, de Goderich, tous du comté de Huron, Ontario.

Par M. Stairs,—sept pétitions de l'Union des Tailleurs de Pierre; sept pétitions de l'Union des Peintres et Décorateurs; et six pétitions de l'Union Internationale des Briquetiers et Maçons de l'Amérique, tous de la cité d'Halifax, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Ferguson (Leeds),—la pétition de J. H. Barry et autres, de Kemptville et Oxford; et la pétition de George Hutton et autres, de l'église Méthodiste de Walford, tous du comté de Grenville, Ontario.

Par M. Wilmot,—la pétition d'Isaac Howie et autres, de l'église Méthodiste de Sheffield; et la pétition de Charles McKenzie et autres, de Blissville, tous du comté de Sunbury, Nouveau-Brunswick.

Par M. Carpenter,—la pétition de Charles E. Gray et autres, de Bartonville; la pétition de R. B. Rowe et autres, de Barton; la pétition de J. H. Hazlewood et autres, de Grimsby; et la pétition de Mlle M. E. Miller et autres, tous de l'église méthodiste du circuit de Smithville, tous du comté de Wentworth, Ontario.

Par M. Ingram,—la pétition de E. D. Doan et autres, d'Orwell; la pétition de George Newcomb et autres, de Yarmouth-Centre; la pétition d'Andrew Murray et autres, de Sparta; la pétition de William Nickerson et autres, de Vienna; la pétition d'Archibald McLean et autres, de Port-Burwell; la pétition de Mary Sutherland et autres, de Saint-Thomas; la pétition de Peter B. Fothergee et autres, de Friends; la pétition de E. Cronk et autres, de Saint-Thomas Central, tous de l'église Méthodiste; la pétition de Mme S. McLachlin et autres, de Saint-Thomas; la pétition de Mary Winter et autres, de Malahide et Bayham, tous de l'église Méthodiste; la pétition de Mme U. Sweeney et autres, de l'église Presbytérienne de Saint-Thomas; la pétition de J. H. Beaumont et autres, de l'église Episcopale de Saint-Thomas; la pétition de H. J. Stevens et autres, d'Aylmer; la pétition de F. B. Knowles et autres, de Saint-Thomas; la pétition de David White et autres, de Dorchester sud, tous de l'église des Disciples; la pétition de H. J. McIlroy et autres, de l'Armée du Salut de Saint-Thomas; la pétition de McCellan Anderson et autres, de Saint-Thomas, R.R. Young Men's Christian Association; et la pétition de B. F. Austin et autres, du collège méthodiste de Saint-Thomas, tous du comté d'Elgin, Ontario.

Par M. Ross (Dundas),—la pétition de Mue Samuel Hess et autres, de Pleasant Valley; la pétition de Hugh Cameron et autres, de Morrisburg; la pétition de Thomas Carlyle et autres, de Chesterville; la pétition de Aaron Shaver et autres, de Morewood; la pétition de J. J. Elliott et autres, d'Iroquois; la pétition de James McIntyre et autres, tous de l'église Presbytérienne, de South Mountain, comté de Dundas; et la pétition de Hugh Carson et autres, de l'église Presbytérienne, de Heckson, comté de Grenville, Ontario.

Par M. Craig,—la pétition de W. H. Runnalls et autres de Zion; la pétition de Bessie Tonkin et autres, de Canton; la pétition de Goodmar Judd et autres, de Perrytown; la pétition de William J. Elliott et autres, d'Eden; la pétition de Thomas H. Aiken et autres, tous de l'église méthodiste, d'Elizabethville; la pétition de Martha Buckett et autres, de Port-Hope; la pétition d'Elizabeth Ann Russell et autres, tous de l'Armée du Salut, de Millbrook; et la pétition de W. C. Black et autres, de l'église Méthodiste, de Port-Hope, tous du comté de Durham, Ontario.

Par M. Ryckman,—trois pétitions du Conseil des Métiers et du Travail de la cité de Hamilton, Ontario.

Par M. Edwards,—la pétition de R. A. Freeman et autres, de l'église Méthodiste, de Bowesville et de Leitrim; la pétition de J. C. Campbell et autres, de Metcalfe; deux pétitions de Hugh Graham et autres, de Russell, tous de l'église Presbytérienne, comté de Russell; la pétition de Archibald C. E. Robertson et autres, de Kenmore; et la pétition de Z. McMillan et autres, de Metcalfe, tous de l'église Presbytérienne, comté de Carleton, Ontario.

Par M. Watson,—la pétition d'Albert et autres, de Lake Dauphin; la pétition de John Clark et autres, de Benlaugh; la pétition de Freeman Rice et autres, de Binscarth; la pétition de R. E. Shanks et autres, de Robertson, Minnedosa; la pétition de F. Middleton et autres, de Viola Dale; la pétition de J. D. Nichol et autres, de Cadurcis; la pétition de William Sutherland et autres, de Newdale; la pétition de H. G. Chambers et autres, de Shoal Lake; la pétition de R. A. Mitchell et autres, de Strathclair; la pétition de James E. Alderson et autres, d'Ephinstone; la pétition de P. Carroll et autres, de Saint-Paul, Rapid City; la pétition de Joseph Bloomer et autres, de McTavish; la pétition de Joseph Dutton et autres, de Birtle; et la pétition

de Donald Fraser et autres, de Rosedale, tous de l'église Presbytérienne, de Beautiful Plains, comté de Marquette, Manitoba.

Par M. Trow,—la pétition de Susie E. Wright et autres, de l'église Méthodiste de St. Mary's, comté de Perth, Ontario.

Par M. Paterson (Brant),—la pétition de W. W. Vollick et autres, de Kelvin; la pétition de Lancelot P. Davidson, et autres, de Townline; la pétition de George Fowler et autres, de Harley; la pétition du révérend James Webb et autres, de Northfield; la pétition de S. J. Jones et autres, tous de l'église Méthodiste de Brant Avenue; et la pétition de J. O. Wisner et autres, de l'église Congrégationnelle de Brantford, tous du comté de Brant, Ontario.

Par M. Haggart,—la pétition de Donald McPhail et autres, de Saint-Andrews, ville de Perth; la pétition de James Shaw et autres, tous de l'église Presbytérienne, de Balderson et Drummond; la pétition du révérend W. J. Crothers et autres, de Carleton Place, la pétition de Mme Oswald Montgomery et autres, tous de l'église Méthodiste, de Glen Tay; la pétition de J. E. Hamilton et autres, de Carleton Place; et la pétition de Mme Coffey et autres, de la ville de Perth, tous de l'Armée du Salut, comté de Lanark, Ontario.

Par Sir Richard J. Cartwright,—la pétition de Minnie Mitchell et autres, de l'Armée du Salut; la pétition de madame G. Homer et autres, de Princeton; la pétition de J. V. Saunders et autres, d'Ingersoll; la pétition de I. G. Davis et autres, de Beachville; la pétition de J. J. Barker et autres, d'Ingersoll, tous de l'église Baptiste; la pétition de J. C. McCartney et autres, de Princeton; la pétition de George Overpaugh et autres, d'Otterville, tous de l'église Méthodiste; la pétition de Bartlett Gage et autres, de l'Armée du Salut, tous du comté de Oxford; et la pétition de William Speirs et autres, de l'église Méthodiste, d'Elonia, comté de Brant, Ontario.

Par M. McKay,—quatre pétitions du Conseil des Métiers et du Travail de Hamilton.

Par M. Barron,—la pétition de Joseph Bowns et autres, de Coboconk; la pétition du capitaine W. Corkeril et autres, de Fenelon Falls; et la pétition de James Cameron et autres, de Kinmount, tous de l'Armée du Salut, comté de Victoria, Ontario.

Par M. Bain,—la pétition de Peter M. Morden et autres, de Glenwood; la pétition de J. A. Job et autres, de Waterdown; la pétition de L. Maynard et autres, de Millgrove; et la pétition de James Adamson et autres, tous de l'église Méthodiste du comté de Wentworth, Ontario.

Par M. Armstrong,—la pétition de Wallace Michael et autres, de la cité de London, Ontario.

Par M. Mara,—la pétition de Thomas Scouler et autres, de St. Andrews; la pétition d'Alexander Tait et autres, de Langley Prairie; la pétition de Hector Ferguson et autres, de Port-Haney, tous de New-Westminster; la pétition de John Knox Wright et autres, de Spallumcheen; la pétition d'Archibald Lee et autres, de Kamloops; la pétition de J. M. Martin et autres, de Vernon; et la pétition de Thomas Wood et autres, d'Okanagon, tous de l'église Presbytérienne de Yale, Colombie-Anglaise.

Par M. Charlton,—la pétition de D. R. Foster et autres, de l'église Méthodiste de Waterford, comté de Norfolk, Ontario.

Par M. Cockburn,—la pétition de Mary S. Cook et autres, de la rue Carlton; la pétition de J. W. Tait et autres, de l'église Méthodiste; et la pétition de George Bain et autres, de l'Armée du Salut; deux pétitions de l'Assemblée Locale, No 5743, Chevaliers du Travail; deux pétitions de l'Assemblée de District, No 125, Chevaliers du Travail; et deux pétitions de l'Assemblée des Machinistes, No 9005, des Chevaliers du Travail, tous de Toronto, Ontario.

Par M. Tupper,—la pétition du révérend P. Melville et autres, de l'église Presbytérienne d'Ecosse, comté de Pictou, N.-E.

Par M. Rider,—la pétition de Lee H. Crosby et autres, de Coaticook; la pétition du lieutenant Ayling et autres, tous de l'Armée du Salut, de Magog; la pétition de

Thomas Christie et autres, de Stanstead; la pétition de Joseph Moorhouse et autres, tous de l'église Méthodiste, de Brome; et la pétition de R. Smith et autres, de Coaticook, tous du comté de Stanstead, Québec.

Par M. Corby,—la pétition d'Augusta Delmerge et autres, de Belleville, Ontario.

Par M. Murray,—la pétition de Duncan Ross et autres, de l'église Méthodiste de Lake Circuit, comté de Pontiac, Québec.

Par M. McMullen,—la pétition de W. S. Walker et autres, de l'église Baptiste, de Mount Forest, Ontario.

Par M. Bergin,—la pétition de Thomas Carpenter et autres, de Cornwall, Ontario.

Par M. Proulx,—la pétition de Daniel Macallum et autres, de Maxville, comté de Glengarry, Ontario.

Par M. Mulock,—la pétition de R. Laye et autres, de Queensville; et la pétition d'Isaac Marritt et autres, de Kiswick, tous de l'église Méthodiste, comté de York, Ontario.

Par M. McDougall (Cap-Breton),—la pétition de William Severance, jeune, et autres, de la Fourche, comté de Richmond; la pétition de madame John A. McKenzie et autres; la pétition de Mme Thomas Peach et autres, de Homerville; la pétition de J. W. Carpenter et autres, de Grand Mira; la pétition d'Alexander McPherson et autres, de Little Glace Bay; la pétition de William Westmore et autres, de Cow Bay, tous du comté de Cap-Breton; la pétition de Peter Paint, jeune, et autres, de Port-Hawkesbury; la pétition de Malcolm Fraser et autres, de Margaree, comté d'Inverness; et la pétition de W. H. McGilvery et autres, du comté de Guysborough, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Lister,—la pétition de madame T. Houston et autres, de la ville de Sarnia, comté de Lambton, Ontario.

Par M. Cochrane,—la pétition de John Bett et autres, de Brighton; la pétition de William H. Baker et autres, de Campbellford, tous de l'Armée du Salut; la pétition de George Rosborough et autres, de Woolen Circuit: la pétition de H. C. Purdy et autres, d'Eden; la pétition de M. S. Gould et autres, de Salem; la pétition de Edward Farrow et autres, de l'Armée du Salut; la pétition de J. H. Ward et autres, de Tabernacle; la pétition de A. B. Osterhaut et autres, de l'église Méthodiste de la neuvième concession, Murray; et la pétition du révérend Thomas Watson et autres, Cramahe, tous de l'église Baptiste, comté de Northumberland, Ontario.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat informe cette Chambre que Leurs Honneurs ont nommé les honorables messieurs Casgrain, Dever, Girard, Gowan, Guévremont, Haythorne, Kaulbach, Loughheed, McClelan, McKindsey, McMillan, Macfarlane, Ogilvie, Perley, Pelletier, Power, Read (Quinté), Turner, Vidal et Wark pour former un comité chargé de surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session, et d'agir au nom de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes comme un comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions.

Et aussi,—le Sénat informe cette Chambre que Leurs Honneurs ont nommé les honorables messieurs Allan, Almon, Baillargeon, Bellerose, Botsford, de Boucherville, Drummond, Gowan, Haythorne, McClelan, MacInnes (Burlington), Miller, Murphy, Odell, Poirier, Power, Scott et Wark pour former un comité pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en ce qui touche aux intérêts de cette Chambre, et pour agir au nom de cette Chambre comme comité mixte des deux Chambres pour la bibliothèque.

M. Bergeron, du comité des Ordres Permanents, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a considéré et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitions suivantes, savoir:—

De Jay Spencer Corbin, de la ville de Prescott, comté de Grenville, Ont.; demandant la passation d'un acte pour conférer au commissaire des brevets d'invention

certaines pouvoirs pour faire droit au pétitionnaire;—de la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage d'Alberta; demandant certains amendements à sa charte;—de la Compagnie de chemin de fer d'Ontario et de la Rivière LaPluie; demandant la passation d'un acte déclarant que la dite compagnie est un corps légalement constitué et politique dans les limites de la juridiction du parlement du Canada, et que sa voie ferrée est à l'avantage général du Canada, et pour autres fins;—de la Compagnie du chemin de fer du Nid de Corbeau et du lac Kootenay; demandant la passation d'un acte déclarant que la dite Compagnie est un corps légalement constitué et politique dans les limites de la juridiction du parlement du Canada et que sa voie ferrée est à l'avantage général du Canada, et pour autres fins;—de William C. Van Horne, de la cité de Montréal, et autres d'autres lieux; demandant la passation d'un acte constituant les porteurs d'obligations de la Compagnie du chemin de fer du Sud-Est en corps légalement constitué, avec pouvoir de construire et exploiter certaines lignes ferrées, et pour autres fins;—de la Compagnie d'Impression et de Publication de l'Empire (limitée); demandant un amendement à sa charte;—de la Compagnie de Prêt et d'agence de Londres et du Canada (limitée); demandant un autre amendement à sa charte, telle qu'amendée, de manière à lui permettre d'émettre des actions-débitures;—de la Compagnie Manufacturière E. B. Eddy (limitée); demandant un amendement à sa charte pour changer son nom en celui de "Compagnie de E. B. Eddy" et pour réduire le capital-actions;—de la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et autres; demandant un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement des travaux de la Compagnie de pont de chemin de fer et de tunnel de la rivière Sainte-Claire, et pour d'autres fins;—de M. Thomas D. Hodgins, manufacturiers, et autres, de la cité de London et autres lieux; demandant une charte sous le nom de Compagnie canadienne d'assurance sur les chaudières à vapeur et les glaces; de Andrew Thomson White et autres, de la ville de Pembroke, comté de Renfrew, Ont.; demandant une charte sous le nom de Compagnie d'exploitation de bois de Pembroke;—de la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage de Medicine-Hat; demandant la passation d'un acte prolongeant le temps fixé pour l'achèvement de sa ligne et pour d'autres fins;—de William Scott et autres, d'Ottawa; demandant une charte sous le nom de Compagnie des moulins McKay;—de Imrie Bell, de la cité de Glasgow, Ecosse, et autres, d'autres lieux; demandant une charte les autorisant à construire, équiper, maintenir et exploiter des docks et autres constructions à Burrard Inlet ou False Creek, près de Vancouver, C.-B.;—de la Compagnie canadienne de terres et de placement (limitée); demandant la passation d'un acte étendant les pouvoirs de la compagnie pour contracter des emprunts;—de George Allan Kennedy et autres, de McLeod, T.N.O.; demandant une charte les autorisant à construire, maintenir et exploiter un fossé d'irrigation ou canal depuis un certain point sur la rivière du Vieil Homme jusqu'à un point à ou près de la jonction des rivières du Vieil Homme et du Ventre, dans le district d'Alberta, T.N.O., et pour autres fins;—De la Compagnie du Pont de la Grande Ile de Niagara; demandant un acte pour prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux;—de la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Lac Témiscamingue; demandant un acte pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, l'autorisant à étendre son réseau et pour d'autres fins;—de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien; demandant un acte lui conférant, comme aux autres compagnies de télégraphe, le pouvoir de prendre et d'utiliser des terres en rapport avec ses affaires télégraphiques;—de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien; demandant un acte l'autorisant à compléter l'acquisition de tout chemin de fer que ses propriétaires ont été autorisés à vendre à la dite compagnie et pour d'autres fins;—de la Compagnie du chemin de fer Saint-Laurent et Ottawa; demandant un acte autorisant l'application des produits de la vente de certaines terres à l'amélioration permanente de la chaussée et autres propriétés de la dite compagnie;—de James Ross et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan; demandant un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement des travaux de la compagnie;—et de Adam Russwurm, du township de

Carrick, comté de Bruce, Ontario, bourgeois, époux d'Emma Russworm, ci-devant du township de Carrick, mais domiciliée maintenant à Chicago; demandant la passation d'un acte pour déclarer son mariage dissous avec la dite Emma Russworm et pour être divorcé d'avec elle et pour autres fins.

Comme le délai pour présenter des bills privés expire demain, votre comité recommande qu'il soit prorogé au vendredi, 29 courant.

Ordonné, que M. Curran ait la permission de présenter un bill pour modifier les actes concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Montague ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Montague ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du Pont de la Grande Ile de Niagara.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Montague ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Kirkpatrick ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent à l'Ottawa.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Kirkpatrick ait la permission de présenter un bill à l'effet de conférer certains pouvoirs à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique au sujet de ses lignes de télégraphe, et à d'autres fins.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Préfontaine ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du lac Témiscamingue.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Mackintosh ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie Manufacturière E. B. Eddy, et à l'effet de changer son nom en celui de " La Compagnie E. B. Eddy."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Mackintosh ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la Compagnie Meunière McKay.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Daly ait la permission de présenter un bill modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Ferguson (Renfrew) ait la permission de présenter un bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie d'exploitation de bois de Pembroke.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Cockburn ait la permission de présenter un bill à l'effet d'autoriser la Compagnie de Placement et d'Agence de Londres et du Canada (à responsabilité limitée) à émettre des débetures-actions.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Cockburn ait la permission de présenter un bill modifiant l'Acte constituant en corporation la Compagnie d'imprimerie et de publication, de l'Empire (à responsabilité limitée.)

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Ives ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal à l'Atlantique, et à d'autres fins.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Reid ait la permission de présenter un bill conférant au Commissaire des brevets certains pouvoirs pour faire droit à Jay Spencer Corbin.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. Bergeron, secondé par M. Denison,

Ordonné, que le délai pour présenter des bills privés soit prorogé à vendredi, le 29 courant, conformément à la recommandation du comité des Ordres Permanents.

M. Haggart, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre,—Premier rapport annuel du commissaire de l'industrie laitière du Canada pour 1890. (*Document de la Session No 6d.*)

Sur motion de Sir Hector L. Langevin, secondé par M. Foster,

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant Leurs Honneurs de vouloir bien s'unir à cette Chambre pour former un comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement, et que les membres du comité permanent des impressions, savoir :—MM. Amyot, Bergin, Bourassa, Caron (Sir A.), Chapleau, Charlton, Davin, Desjardins (L'Islet) Grandbois, Innes, Kaulbach, Landerkin, Mackintosh, McLean, McMullen, Putnam, Rider, Somerville, Taylor, Tisdale et Trow agiront au nom de cette Chambre comme membres du dit comité mixte des Impressions du Parlement.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Sur motion de Sir Hector L. Langevin, secondé par M. Foster,

Résolu, qu'il soit nommé un comité spécial composé de Sir Adolphe Caron et MM. Amyot, Cockburn, Davies, Davin, Desjardins (Hochelega), Desjardins (L'Islet), Edgar, Fraser, Kirkpatrick, Laurier, McNeill, Mills (Bothwell), O'Brien, Rinfret, Sriver, Weldon et White (Shelburne), pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de la bibliothèque.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, communiquant à Leurs Honneurs la résolution précédente.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.



M. Chapleau, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, soumet à la Chambre,—Liste des fonctionnaires publics auxquels des commissions ont été déléguées aux termes du chapitre 19 des Statuts Révisés du Canada, pendant l'année 1890. (*Documents de la Session No 24.*)

Ordonné, que M. Charlton ait la permission de présenter un bill modifiant l'Acte du Cens électoral, chap. 5 des Statuts Révisés.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que Sir John Thompson ait la permission de présenter un bill concernant la loi criminelle.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 6 mai 1891, pour un relevé détaillé des recettes et dépenses imputables sur le fonds consolidé, du 1er mai 1890 au 1er mai 1891, et des états comparatifs, du 1er juillet 1889 au 1er mai 1890. (*Documents de la Session No 22.*)

Aussi,—Liste des actionnaires des banques chartées de la Puissance du Canada, à la date du 31 décembre 1890. (*Documents de la Session No 2.*)

Aussi,—Sommaire préliminaire des relevés des Compagnies d'assurance sur la vie faisant affaires en Canada, pour l'année civile 1890. (*Documents de la Session No 11a.*)

Et aussi,—Sommaire des relevés des Compagnies d'assurance en Canada, pour l'année civile 1890. (*Documents de la Session No 11b.*)

Sur motion de M. Rinfret, secondé par M. Lavergne,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de tous ordres en conseil, lettres, correspondances, documents de toutes sortes concernant la désignation de James Thurber, lieutenant-colonel de la milice sédentaire, dans le comté de Lotbinière, la nomination de son fils, M. William Thurber, comme gardien d'un phare dans la paroisse de Sainte-Croix, et le refus du gouvernement d'accorder au dit James Thurber, écr, le montant qu'il réclame pour pension de retraite.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. White (Shelburne), secondé par M. Kaulbach,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant combien de verges de toile à voile ont été importées à Halifax du 30 juin 1889 au 30 juin 1890, et de cette dernière date au 30 décembre 1890, et le chiffre respectif de ces importations ?

M. Perry propose, secondé par M. Yeo,—Qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant la date à laquelle le steamer *Stanley* a commencé ses voyages entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme dans l'automne de 1890, le nombre de voyages accomplis, la date de chaque voyage, le nombre de passagers et le montant de fret expédié à l'Île du Prince-Edouard ou rapporté de cette île, le montant des recettes du trafic-passagers et du trafic-marchandises, les frais d'exploitation du dit steamer pendant l'hiver de 1891 et la date de la cessation du service du dit steamer entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme.

M. Tupper propose comme amendement à la motion, secondé par M. Chapleau,—Que les mots suivants soient ajoutés à la dite proposition : "Aussi, le rapport du député-ministre de la marine, daté le 5 mars 1891, au sujet de ce steamer; et copie de toute correspondance, télégrammes et représentations faites aux départements de la Marine et des Postes concernant le service des malles et le service à vapeur entre l'Île et la terre ferme."

Et la question étant mise sur le dit amendement, elle est adoptée.

Alors la motion principale ainsi modifiée étant mise,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état indiquant la date à laquelle le steamer *Stanley* a commencé ses voyages entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme dans l'automne de 1890, le nombre de voyages accomplis, la date de chaque voyage, le nombre de passagers et le montant de fret expédié à l'Île du Prince-Edouard ou rapporté de cette île, le montant des recettes du trafic-passagers et du trafic-marchandises, les frais d'exploitation du dit steamer pendant l'hiver de 1891 et la date de la cessation du service du dit steamer entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme.

Aussi, le rapport du député-ministre de la marine, daté le 5 mars 1891, au sujet de ce steamer; et copie de toute correspondance, télégrammes et représentations faites aux départements de la Marine et des Postes concernant le service des malles et le service à vapeur entre l'Île et la terre ferme."

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mercredi, 13 mai 1891.

#### PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Semple,—la pétition de la Compagnie de chemin de fer de Shuswap et Okanagan.

Par M. Macdowall,—la pétition de James Walker, de Calgary, district d'Alberta, T.N.-O., et autres, d'autres lieux.

Par M. Desjardins (L'Islet),—la pétition de Frank Ross, écuyer, et autres, de la cité de Québec.

Par M. McCarthy,—la pétition de la Compagnie de chemin de fer de Collingwood et de la baie de Quinté.

Par M. Kirkpatrick,—deux pétitions de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Par M. Macdonald (Winnipeg),—la pétition de J. H. Ashdown et autres, de la cité de Winnipeg; et la pétition du conseil municipal de la cité de Winnipeg, Manitoba.

Par M. Coatsworth,—six pétitions de l'Assemblée Energy, No 5742, Chevaliers du Travail, Toronto.

Par M. Reid,—la pétition de James Stuart et autres, de l'église Presbytérienne de Prescott; la pétition du révérend F. X. Reynolds et autres; et la pétition de M. McPherson et autres, de Prescott, tous de l'église Méthodiste, comté de Grenville, Ontario.

Par M. Grieve,—la pétition de madame W. Tuttle et autres, de Listowel; la pétition de Bella Mahon et autres, de Stratford, tous de l'Armée du Salut; la pétition de P. Dierlamm et autres; la pétition de Joseph Duttan et autres, tous de l'Association Evangélique; et deux pétitions de D. G. Macdonald et autres, de l'église Baptiste, de Stratford, tous du comté de Perth, Ontario.

Par M. Godbout,—la pétition de William Lough et autres, d'Agnès et du Lac Mégantic, comté de Mégantic, Québec.

Par M. Yeo,—la pétition de William McNeil et autres, de Searletown; la pétition de John McArthur et autres, du Lot No 14; la pétition d'Edward Wadman et autres, de Cap Travers; la pétition de Thomas E. Gamble et autres, de Tyne Valley, tous de l'église Presbytérienne; et la pétition de Henry Harper et autres, de l'église Episcopale de St. James, tous du comté de Prince, Île du Prince-Edouard.

Par M. Beith,—la pétition de W. H. Williams et autres; la pétition de Mme Barrett et autres; la pétition de William J. Delahery et autres, de Tyrone, tous de l'Armée du Salut; la pétition de Caroline Powers et autres, de Newcastle; la pétition du révérend R. D. Fraser et autres, de St-Paul, Bowmanville; la pétition de James Hunter et autres, d'Orono, tous de l'église Presbytérienne; et la pétition de J. A. McKeen et autres, du canton de Clarke, tous du comté de Durham, Ontario.

Par M. Ross (Dundas),—la pétition de Herbert W. Emrey et autres, du village de Winchester; la pétition de Joseph Ludgate et autres, de Morrisburg; la pétition de Harvey Harpe: et autres, du village de Chesterville, tous de l'Armée du Salut; la pétition de A. S. Perkins, et autres, de Morrisburg; et la pétition d'Alva Munro et autres, de l'église Méthodiste, de Chesterville, tous du comté de Dundas, Ontario.

Par M. Tyrwhitt,—la pétition de J. S. Allen et autres, de l'église Méthodiste, du comté de Simcoe, Ontario.

Par M. Taylor,—la pétition du révérend S. Smith et autres, de Camden; et la pétition du révérend Willam S. Smith et autres, de Tamworth, tous de l'église Presbytérienne, comté d'Addington, Ontario.

Par M. Baker,—la pétition du révérend Arnold S. Arms et autres, de l'église Baptiste de Saint-Armand, comté de Missisquoi, Québec.

Par M. Temple,—la pétition de William McGowan et autres, de Harvey; la pétition d'Andrew Harrison et autres, de Nashwaak et Stanley; et la pétition de Z. R. Everett et autres, de Saint-Paul, cité de Frédéricion, tous de l'église Presbytérienne, Nouveau-Brunswick.

Par M. White (Cardwell),—la pétition de David Graham et autres, de l'église Méthodiste, d'Inglewood, comté de Peel, Ontario.

Par M. McCarthy,—la pétition de George H. Kenney et autres, de Minesing; la pétition de William Cavin et autres, de Barrie; la pétition de Samuel Bagshaw et autres, d'Oro Station; la pétition de Robert Thompson et autres, de Creemore, tous de l'église Méthodiste; la pétition de John A. Perry et autres, de Barrie; la pétition de Mme J. Lightfoot et autres, de Collingwood, tous de l'Armée du Salut; la pétition de Mary A. Borrowman et autres; et la pétition de William Harker et autres, de Barrie, tous de l'église Baptiste, comté de Simcoe, Ontario.

Par M. Kirkpatrick,—la pétition du révérend Robert Laird et autres, de l'église Presbytérienne de Storrington; la pétition de W. H. Rae et autres, de l'église Méthodiste de Pittsburgh; la pétition de Mademoiselle Janet Porter et autres, de l'Armée du Salut, Portsmouth; et la pétition de Robert Shannon et autres, de la société des Amis, tous du comté de Frontenac, Ontario.

Par M. Fréchette,—la pétition du révérend W. W. Weese et autres, de l'église Méthodiste; et la pétition de Robert Russell et autres, tous de Leeds, comté de Mégantic, Québec.

Par M. Léger,—la pétition du révérend George F. Kinnear et autres, de l'église Presbytérienne, de Bouctouche et Mill Creek, comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

Par M. Ferguson (Renfrew),—la pétition du révérend G. R. Lang et autres, de Admaston; la pétition de William Thompson et autres, de Westmeath; la pétition de James Stewart et autres, de Renfrew, tous de l'église Presbytérienne; la pétition de Mme J. Garvin et autres, de Pembroke; la pétition de Thomas Ross et autres, de Cobden, tous de l'Armée du Salut; la pétition de H. G. G. Schindt et autres, de l'église Evangélique; la pétition de Robert McNabb et autres; la pétition d'Annie McLean et autres, de Beachburg; et la pétition de T. W. Kenny et autres, d'Arnprior, tous de l'église Méthodiste, comté de Renfrew, Ontario.

Par M. Roome,—la pétition de James T. Webster et autres, de l'église Presbytérienne de Florence, comté de Lambton, Ontario.

Par M. Cochrane,—la pétition de Mme Jane Hough et autres, de St. Andrews; la pétition de John McEwen et autres de Lakefield; la pétition de Robert G. Clifford et autres, de North Smith; la pétition de William Harris et autres, d'Apsley; la pétition de John Russell et autres, de Saint-Paul; la pétition de William Miall et autres, de Norwood, tous de l'église Presbytérienne, comté de Peterborough; la pétition de Louis Byers et autres, de Centreville; la pétition de John C. Martin et

autres, de Gardenville; la pétition du révérend William Bennett et autres, de Bethany; la pétition de William Douglas et autres, de la ville de Port-Hope, tous du comté de Durham; la pétition de Donald Sutherland et autres, de Bercy; la pétition de James Nesbitt et autre, de Brighton; la pétition du révérend C. S. Lord et autres, de Grafton; la pétition de James Johnson et autres, de Campbellford; la pétition de John Hay et autres, de Cobourg; la pétition de John Mason et autres, de Rosemeath; la pétition de John Blacklock et autres, de Vernonville; la pétition de Richard Skeen et autres, de Bethesda, tous de l'église Presbytérienne; et la pétition du révérend M. E. Wilson et autres, de l'église Méthodiste, tous du comté de Northumberland, Ontario.

Par M. Wood (Brockville),—la pétition de H. A. Andrews et autres, de l'église Méthodiste de la rue Wall, de la ville de Brockville; et la pétition de M. Gamey et autres, de l'Armée du Salut, Brockville.

Par M. McKay,—sept pétitions de l'Union Typographique de Hamilton, No 129.

Par M. Ryckman,—la pétition du révérend J. S. Ross et autres, de Centenary; et la pétition de James Taylor et autres, de la rue Hannah, tous de l'église Méthodiste, cité de Hamilton, Ontario.

Par M. Bergin,—la pétition de John Halliwell et autres; et la pétition du révérend James Hastie et autres, de l'église Presbytérienne de Knox, Cornwall, tous du comté de Stormont.

Par M. Henderson,—la pétition de George Beetle et autres, de l'église Presbytérienne, Oakville, comté de Halton.

Par M. Brown (Monck),—la pétition d'Emma Tipp et autres, du comté de Monck; et la pétition du révérend T. L. Wilkinson et autres, de l'église Méthodiste, du Circuit de Wellandport, comtés de Monck, Wellard et Haldimand, tous d'Ontario.

Par M. Fairbairn,—la pétition d'Elias Bowen et autres, de Peniel; la pétition de Mme Annie Campbell et autres, de Zion; la pétition de Thomas Sheggit et autres, de Valentine; la pétition de William Wakeley et autres, d'Oakwood; la pétition d'Isaac Small et autres, de Grahams; la pétition de W. W. Webster et autres, de Wesley; la pétition de Charles Coad et autres, de Bethel; la pétition de M. Hall et autres, de Longford; la pétition d'Ada Howden et autres, du canton d'Emily; la pétition de William Ramsay et autres, de Salem; la pétition d'Abigal Ruskley et autres, de Little Britain; la pétition de George A. Balfour et autres, d'Omeme; la pétition du révérend Harvey A. Strike et autres, de Norland; la pétition de John Kerr et autres, de Manilla; la pétition de Samuel E. Galloway et autres, de Pleasant Point; la pétition de T. Jenkins et autres de Beaverton; la pétition de John T. Rophet et autres, d'Atherley; la pétition de George Read et autres, de Fair Valley, tous de l'église Méthodiste; la pétition d'Annie Barker et autres, de l'Armée du Salut; la pétition de Mme S. O. Gilbert et autres, de Manilla; et la pétition de Henry Darvey et autres, tous du comté de Victoria, Ontario.

Par M. Devlin,—la pétition de E. N. Schrger et autres, de l'église Baptiste, de North Nation Mills, comté d'Ottawa, Québec.

Par M. McLean,—la pétition de J. G. Cameron et autres, de Souris; et la pétition de David Reid et autres, de Montague, tous de l'église Presbytérienne, comté de King, Ile du Prince-Edouard.

Par M. Christie,—la pétition du révérend C. W. French et autres, de l'église Méthodiste, de Shawbridge, comté de Terrebonne; et la pétition de William Sloane et autres, de l'église Méthodiste, de Morin, comté d'Argenteuil, Québec.

Par M. Kenny,—la pétition de Mme John H. Baker et autres, de West Jeddore; la pétition d'Elia W. Boutilier et autres, de Indian Harbour; la pétition du révérend E. A. Archibald et autres, de Sackville; et la pétition de William C. Delaney et autres, tous de l'église Baptiste, de Halifax, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Ferguson (Leeds),—la pétition de James Lindsay et autres, du township d'Oxford; la pétition de Samuel Martin et autres, de Kemptville; la pétition de James Lindsay et autres, d'Oxford Mills; la pétition de Jennie Moore et autres, de Jasper; la pétition de D. J. Hyland et autres, de Bishop's Mills; la pétition d'Elia

Wickwire et autres, de Merrickville; et la pétition de Samuel Martin et autres, de Kemptville, tous de l'église Presbytérienne, comté de Grenville, Ontario.

Par M. Hyman,—la pétition du révérend George Boyd et autres, de l'église Méthodiste de Queen's Avenue, cité de London, comté de Middlesex, Ontario.

Par M. Bowman,—la pétition de Mme W. J. Rickey et autres, de l'église Méthodiste de Waterloo, comté de Waterloo, Ontario.

Par M. Allan,—la pétition de J. Proudfoot et autres, de l'église Presbytérienne de St. Andrews, Amherstburg, comté d'Essex, Ontario.

Par M. Sanborn,—la pétition du révérend Henry A. Young et autres, de l'église Méthodiste de Stukely-Sud, comté de Shefford, Québec.

Par M. Barron,—la pétition de W. Fountain et autres, de Fenelon Falls; la pétition de Mme M. C. McCaw et autres; et la pétition de Mme J. B. Shrigley et autres, tous du comté de Victoria, Ontario.

Par M. Sutherland,—la pétition du révérend Gustavus Munro et autres, de l'église Presbytérienne de Paris, comté de Brant; la pétition de Robert Scott et autres, de Burns; la pétition de Joseph Richardson et autres, de Tavistock; la pétition du révérend J. M. Munroe et autres, de Kintore; la pétition de George Manson et autres, de Brooksdale, tous de l'église Presbytérienne; la pétition de John Snell et autres, de l'église Méthodiste de Kintore, tous du comté d'Oxford; la pétition du révérend R. Pyke et autres, de l'église Presbytérienne de la rue Shakespeare, comté de Perth; et sept pétitions de l'Assemblée Unity, No 3151, Chevaliers du Travail, Woodstock, comté d'Oxford, tous d'Ontario.

Par M. Lister,—la pétition de Mme F. Houston et autres, de Sarnia, comté de Lambton, Ontario.

Par M. McMullen,—la pétition de W. Nightingale et autres, de l'église Méthodiste de Mount Forest; la pétition de Maggie Stewart et autres, de l'église Presbytérienne; et la pétition de F. W. Porter et autres, de Mount Forest et des environs, tous du comté de Wellington, Ontario.

Par M. O'Brien,—la pétition de John Morton et autres, de Parry Sound; la pétition de John C. Gartshore et autres, tous de l'Armée du Salut; la pétition de William Corbett et autres, de Watford; la pétition de W. J. Tenton et autres, de Massey, tous de l'église Méthodiste; la pétition de Grieves Robson et autres, de Franklin, tous du district de Muskoka; et la pétition de Lizzie DeBon et autres, de l'Association Evangélique, district de Parry Sound, tous d'Ontario.

Par M. Jamieson,—la pétition de T. Watson Smith et autres, président de la Conférence Méthodiste de la Nouvelle-Ecosse; la pétition de W. S. Griffin, de la Conférence Méthodiste de Guelph, tous d'Ontario; la pétition de John Abraham, modérateur, et autres, du Synode Presbytérien de Toronto; la pétition de T. G. Williams, président, et autres, de la Conférence de l'église Méthodiste; et la pétition du Très révérend Samuel Fallows, évêque, président et autres, de l'église Episcopale réformée, tous de Montréal.

Par M. Burdett,—la pétition du révérend E. Dewart Lewis et autres, de Shannonville; la pétition d'Alexander Winters et autres, tous de l'église Méthodiste, comté de Hastings, Ontario.

Par M. Mara,—la pétition de Thomas Woodward et autres, de l'église Méthodiste de Nicola et Kamloops, Yale; la pétition de Henry Vasey et autres, de Johnson's Landing; la pétition de Cornelius Bryant et autres, de Maple Ridge, tous de New-Westminster; la pétition de P. S. Forbes et autres, de Vancouver, tous de l'église Méthodiste; la pétition de Charles K. King et autres, de la première église Baptiste; la pétition de T. A. Evans et autres, de la cité de Vancouver; la pétition de A. V. Palmer et autres, de l'Armée du Salut, cité de Westminster; la pétition de F. C. Ward et autres; et sept pétitions de l'Union Typographique, No 226, de la cité de Vancouver, tous de la Colombie-Britannique.

Par M. Sriver,—la pétition de William S. MacLaren et autres; et la pétition de U. W. Dagleish et autres, de Huntingdon, Québec.

Par M. Gibson,—la pétition de Henry J. Hughes et autres, de Sainte-Catherine, comté de Lincoln, Ontario.

Par M. Davies,—la pétition de F. B. Daniel et autres, de l'église Episcopale de Crapaud; la pétition du révérend John Goodwill et autres, de De Sable, Kirk; la pétition de Charles McNeill et autres, de Sainte-Catherine; la pétition de D. Roberts et autres, de Glasgow Road; la pétition de George Younker et autres, de North River; la pétition de Colin McPhail et autres, d'Argyle Shove; la pétition d'Archibald McEachern et autres, de Canoe Cove; la pétition de Dougald McEachern et autres, de Nine Mile Creek; la pétition de Neil McKay et autres, de Clifton; la pétition d'Alexander McKenzie et autres, de Belfast; la pétition de Mlle P. McKinnon et autres, de Charlottetown; la pétition de Peter McPherson et autres, d'Orwell; la pétition de Charles Paul et autres, de Clyde River, la pétition du révérend Alexander Sterling et autres, de New-London; la pétition d'Alexander S. McNeill et autres, de West River; la pétition de Benjamin Jenkins et autres, de Birch Hill; et la pétition de Daniel MacLean et autres, d'East River, tous de l'église Presbytérienne, comté de Queen, Ile du Prince-Edouard.

Par M. Wallace,—la pétition d'Isaac Lennox et autres, de Parkdale; la pétition de Thomas P. Langlois et autres, de Dovercourt, tous de l'église Méthodiste, Toronto; la pétition du révérend Samuel D. Philip et autres, de Weston; la pétition du conseil municipal du comté de York; et la pétition de F. B. Cramp et autres, d'Excelsior Division Sons of Temperance, Toronto, tous d'Ontario.

Par M. Bowell,—la pétition de William H. Barnum et autres, de l'église Méthodiste de Queensboro Circuit, comté de Hastings, Ontario.

Par M. Innes—deux pétitions du conseil municipal du comté de Wellington, Ontario.

Par M. Sutherland,—la pétition du conseil municipal du comté d'Oxford, Ontario.

Par M. Tyrwhitt,—la pétition des Patrons de l'Industrie, Newton Robinson, comté de Simcoe, Ontario.

Par M. Léger,—la pétition de John D. Thomas Jardine et autres, gérants-propriétaires et propriétaires de navires canadiens.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Thomas Tuttle et autres, Wallace Bay; de William Nightingale autres, de Amherst Head; d'Anthony Boyce et autres, de Northport; de John Beaton et autres, de Canaan; de Henry Cove et autres, de Glenville, Rodney et Wyndham; de Francis C. Smith et autres, de Nappan; de Jabez Appleby et autres, d'Advocate Harbour; de David Embree et autres, de Truemanville; de S. B. Dunn et autres, de Parrsboro'; de Mme Robert Harrison et autres, de la Rivière Hébert; du révérend W. H. Evans et autres, d'Oxford Circuit; de H. C. Lawrence et autres, de Southampton; de Charles Smith et autres, de Port-Greville; de E. Bunham et autres, de Grace, comté de Digby; de T. W. Chester et autres, de Granville; de Frederick Lovitt et autres, d'Annapolis; de Samuel McGrath et autres, de Victoria Beach; de David Hudson et autres, de Parker's Cove; de J. R. Downing et autres, de Lawrence-town; de William McNeil et autres, de Malvern Square (Aylesford Circuit), tous du comté d'Annapolis; de Foreman Hatfull et autres, de Tuskent; de Howard Spinney et autres, de Central Argyle; de Mary Pitman et autres, de Brooklyn; de Benjamin Churchill et autres, de Pembroke, tous du comté de Yarmouth; du révérend Benjamin Hills et autres, de Pictou, comté de Pictou; du révérend Joseph Gatz et autres, de la rue Charles; de Peter Myers et autres, de Jeddore; de Leonard J. Naufts et autres, du havre de Musquodoboit; de J. A. Rogers et autres, de la rue Brunswick; de Walter Hart et autres, de la rue Beach; de William J. Croft et autres, de Middle Musquodoboit; et de Benjamin Smith et autres, de Sambro, tous du comté de Halifax; de D. J. Reynolds et autres, New-Harbour; de F. W. Young et autres, de Canso; de Tyrus Hendesbee et autres, de Crow Harbour; d'Alderson B. Feltmate et autres, de New-Haven; et de Robert Manthorn et autres, tous du comté de Guysborough; de Joseph Hale et autres, de Barrington; de G. A. Crowell et autres, de Port La Tour; de Zelpha M. Allen et autres, de la Rivière au Sable; et de Joseph F. Swain

et autres, du Cap Negro, tous du comté de Shelburne; du révérend Thomas Hicks et autres, de Margate; de William Arbing et autres, de Wilmot Valley; du révérend William Harrison et autres, of Bedeque; du révérend E. W. Hamilton et autres, de Summerside; de Mme James Ferguson et autres, de Biddeford; de James Elder et autres, de West Cape; de Charles Cameron et autres, de Searlton; de James E. Howatt et autres, de Tryon; de Sarah A. Bryan et autres d'Alberton; de David Rogers et autres, de Freetown; et de John L. Muttart et autres, tous du comté de Prince, Ile du Prince-Edouard; de Matthew Smith et autres, de Tryon; de Josiah Wigmore et autres, de Granville; de Robert Burhoe et autres, de Murray Harbour Road; d'Angus Stewart et autres, de Hunter River; de John Boundy et autres, de New-Glasgow Road; d'Élias Stackford et autres, de Stewart Circuit; de Robert Ings et autres, de Cherry Valley; de Joshua Westcott et autres, de Winlowe Circuit; de Henry Wood et autres, de Pownal; de James Hayden et autres, de Vernon River; et de J. E. Cook et autres, de Hunt's Point, tous du comté de Queen's; de Lewis G. Ross et autres, de Dundas; de Daniel E. Ross et autres, de Union Road; de Archibald Reynolds et autres, de Sturgeon; de John T. Poole et autres, de Lower Montague; de Horatio Nelson et autres, de Montague; et de John J. Robin et autres, de Murray Harbour, tous du comté de King, Ile du Prince-Edouard; d'A. Whiteside et autres, de Pleasant Plains, Qu'Appelle, district d'Assiniboia; et de Edgar Richardson et autres, d'Edmonton, district d'Alberta, tous des Territoires du Nord-Ouest; de H. P. McHaffie et autres, de Fisher River, Lisgar, Manitoba; de W. R. Shortt et autres, de Magog; et de J. C. Wood et autres, de Georgeville, tous du comté de Stanstead; de J. Charlesworth et autres, de Drummondville; du révérend Henry Meyers et autres, d'Ulverton; de James Porter et autres, de Lisgar; et de Sarah J. Scott et autres, de Durham-Sud, tous du comté de Drummond; du révérend Charles E. Bland et autres, de la rue Dorchester; et de S. P. Rose et autres, du carré Dominion, tous de la cité de Montréal; d'Arthur B. McLatchie et autres, de Hendersonville, comté de Huntingdon; de Samuel Leeson et autres, de Sutton, comté de Brome; de H. F. Bland et autres, de la cité de Québec, tous de la province de Québec; de D. A. McDermid et autres, de la rue Dundas; de T. Leah et autres, de la rue Elizabeth; d'Elizabeth Armstrong et autres, du Queen's Park; et de Thomas Cosford et autres, de London-Sud, tous de la cité de London; de A. Langford et autres, de Saint-Paul, Brampton, comté de Peel; de Jacob Loughead et autres, d'Euphrasia Circuit, comté de Grey; du révérend John Holmes et autres, de Dresden, comté de Bothwell; de Welles Monture et autres, des Sauvages Delaware; et du révérend T. S. Howard et autres, des Sauvages Massasaga, tous du comté de Brant; de W. C. Henderson et autres, de Kincardine; de Joseph S. Colling et autres, de Lucknow; de John Taylor et autres, de Whitechurch; de John Shaw et autres, de Glammis; du révérend M. H. Moss et autres, de Chelsea; de William Manly et autres; de Thomas E. Davis, de Scone; de Janet Heard et autres, de Keneble et Presque; de John A. Darling et autres, tous du comté de Bruce; de John W. Cooley et autres, de la rue Colborne, Brantford, comté de Brant; d'Alexander Nelson et autres, de Lavel; de John R. Rounding et autres, de Bowling Green; de William J. Glover et autres, de Providence; de Helen Tate et autres, de Salem; de Samuel Ritchie et autres, de Blacks; et de Holden S. Colbeck et autres, tous du comté de Dufferin, Ontario; de W. M. Jones et autres, de Bowmanville, comté de Durham, Ontario; de F. J. Singer et autres, de Corinth; de James Kennedy et autres, de Lyons; et de John Koyl et autres, de Mount Vernon, tous du comté d'Elgin, Ontario; de W. G. Stephens et autres, de Arner Circuit; et de A. Cockburn et autres, de Cottam Circuit, comté d'Essex, Ontario; de John B. Grant et autres, d'Oso; de R. Muldoon et autres, de Sharbot Lake; et de W. Armstrong et autres, de Fealand, comté de Frontenac, Ontario; de William J. McMechan et autres, de Valley; de J. H. Robinson et autres de Hagersville; de Samuel Bowman et autres, de Springvale; de John W. Buck et autres, de Garnet; de James C. Fleming et autres, de Gill; d'Éli Coverdale et autres, de Cayuga; et de W. E. Walker et autres, de Canfield, tous du comté de Haldimand, Ontario; de madame John Laing et autres, de Appleby; de John

Wakefield et autres, de Burlington; de H. P. Moore et autres, d'Acton; de W. C. Inglehart et autres, de Palermo; d'Elizabeth Wrinch et autres, de Mount Pleasant; de William Smiley et autres, de Milton; de Charles Taylor et autres, de Bronte; et d'Annie M. Watson et autres, de Hopkins Corners, tous du comté de Halton, Ontario; de John Conlin et autres, d'Eldorado; d'Edward Redmen et autres, de Bancroft; de George F. Johnson et autres, de Marmora; de S. B. Phillips et autres, d'Ivanhoe; de William Limber et autres, de Tweed; et de G. A. Sanderson et autres, de Bridgewater, tous du comté de Hastings; de David P. Smith et autres, de Bethel; de Mme J. Trumpest et autres, de Botany; de Jacob Colby et autres, de Zion; de Sarah Holmes et autres; de John G. Osterhaut et autres, de Northwood et Beechwood; de John W. Atkinson et autres, de Beechwood; de J. F. Guild et autres, de Guild's; de G. W. Rayment et autres, de Carmen; et de William Meickle et autres, de Ridley, tous du comté de Kent; de David Edwards et autres, de Corunna; de John Robbins et autres, de Moore; et de Joseph E. Wheatly et autres, tous du comté de Lambton; d'Isabella Atkinson et autres, de Gananoque; et de Joseph Webster et autres, tous du comté de Leeds; du révérend J. Tovell et autres, de la rue Saint-Paul; de James Tufford et autres, de Beamsville; de William M. Phelps et autres, de Merritton, tous du comté de Lincoln; de George N. Hazen et autres, de Delaware; d'Albert J. Kelly et autres, de Lambeth; d'Anne Weldon et autres; de William Jones et autres; de E. J. Hunter et autres; de William West et autres; de H. O. Travers et autres; et de Ensley Barton et autres, tous du comté de Middlesex; du révérend O. G. Collamore et autres, de Lynedoch; de H. J. Campbell et autres, de Walsingham; de Minnie Dunnitt et autres, de Wilsonville; de G. H. Johnson et autres, de Kingslake; et de J. G. Foote et autres, tous du comté de Norfolk; de R. Watton et autres, de Harwood; d'Arthur Graham et autres, de Plainville; de H. V. Mounteer et autres, de Grafton; de R. Cullis et autres, de Camborn; de H. Walder et autres, de Gore's Landing; de Sarah Pollock et autres, de Roseneath; de G. D. Ward et autres, de Cobourg; et de Nathaniel J. Curtis et autres, de Fenella, tous du comté de Northumberland; de George Brown et autres, de Stouffville; de Thomas Maynard et autres, de Pine Wood; du révérend D. Idle et autres, d'Uxbridge; du Dr E. Gimby et autres, de Goodwood; de E. D. Wilcox et autres, d'Uxbridge; et de Ann Hambly et autres, tous du comté d'Ontario; d'Annie Pollard et autres, de Sandford; de James W. Stewart et autres, d'Ashworth; de Thomas T. Phipps et autres, d'Oakland; de Joseph McDowell et autres, de Delmer; de Philip Scott et autres, de Tilsonburg; de John Cagington et autres, de Brownville; et de George McClintock et autres, d'Ebenezer, tous du comté d'Oxford, Ontario; de H. R. Greenwood et autres, de Bethel; de William Rogers et autres; et de C. E. Lain et autres, de Central, ville de Stratford, tous du comté de Perth, Ontario; de Mme A. H. Robinson et autres, d'Egbert, comté de Simcoe, Ontario; de M. J. Ward et autres; de May Armstrong et autres, de Port-Colborne; de Henry Stouth et autres, de Morgan's Point; de George W. Deeks et autres, de Humberstone; de Samuel Wilson et autres, d'Allanburg; de Mme A. L. Root et autres, de Fonthill, et d'Edward Thomas et autres, des Chutes Niagara, tous du comté de Welland, Ontario; de Martled Schoch et autres, de l'Association Evangélique; de George Edmunds et autres, de Hollen; du révérend Joseph Markhame et autres, de Minto; de M. G. Varcoe et autres, de Whittington; de Mme Wood et autres, de Palmerston; de Mme S. J. Grant et autres, d'Arthur; de R. C. Brampton et autres; de John Maywood et autres, de Cumnock; de George Beatty et autres, de Fergus; et de James Richardson et autres, de Peel, tous du comté de Wellington, Ontario; de R. H. Elliott et autres, de Binbrook; de Thomas Rowley et autres, de Stoney Creek; de Mme G. M. Hill et autres, de Wesley; de R. H. Wilson et autres; de James C. Moore et autres; du révérend Harvey M. Hall et autres, de Lynden; du révérend J. W. Hilt et autres, de Dunclos; et du révérend Christopher Cookman et autres, de Flamboro-Ouest, tous du comté de Wentworth, Ontario; d'Ann J. Oldham et autres, de Hartman; du révérend W. C. Wallis et autres, de Bellhaven; de George Jackson et autres, de Downsiren; de Joseph Watson et autres, de Fairbank; d'Albert Hunter et autres, de York-Est; et du révérend G. C. Willmot et autres, de Newton-Brook, tous du comté de York, Ontario,



tous de l'église Méthodiste; de David Bently et autres, d'Olivet, Montréal, province de Québec; de J. T. Steeves et autres, de Hillsborough, comté d'Albert; de B. H. Thomas et autres, de Jacksonville, comté de Carleton, tous du Nouveau-Brunswick; de Henry C. Bishops et autres, Pointe de l'Est, comté de King; de Murdock Gillis et autres, de Bédègue, comté de Prince; de John S. McDonald et autres, de Belfast; et du révérend Malcolm Ross et autres, de Long Creek, comté de Queen, tous de l'île du Prince-Edouard; de Thomas Elliott et autres, de Paris; du révérend John G. Hastings et autres, de Scotland; de John Puttershaw et autres, d'Union; et de O. J. Benedict et autres, de Burford, tous du comté de Brant; de John Cameron et autres de Tiverton; de Donald McKinnon et autres, de Greenock; du révérend A. MacFaden et autres, de Tiverton; et de R. B. Morrison et autres, de Kincardine, tous du comté de Bruce; de F. Tracey et autres, de Dixie; et de Dina Haines et autres, de Cheltenham, tous du comté de Peel; de Francis Simpson et autres, de la rue Bloor; et de A. E. Slater et autres, tous de la cité de Toronto; de William Laing et autres, de Lakefield, comté de Peterborough; de G. A. Annett et autres, d'Euphonia, comté de Lambton; de L. G. Carter et autres, de Port-Colborne, comté de Welland; d'Alexander Gay et autres, de Flamboro-Est, comté de Wentworth; de J. H. Davis et autres, de Zion; et de Maggie Boon et autres, de Bothwell, tous du comté de Kent; de Walter Fogg et autres, de Campbellford, comté de Northumberland; de Burton L. Hatfield et autres, de Port-Greville; de C. B. Christie et autres, de la Rivière Hébert; et du révérend M. B. Smith et autres, de Springfield, tous du comté de Cumberland; de Jerome C. Nickerson et autres, de la Rivière Jordan; de William Atwood Giffin et autres, de Louis-Head; de Price A. Nickerson et autres, de Port-Clyde; et de John Day et autres, de Lockeport, tous du comté de Shelburne; du révérend C. C. Burgess et autres, de Westport; du révérend James W. Tingley et autres, de Freeport; de Chesley Ossinger et autres, de Tiverton; de W. C. Hankinson et autres, de Weymouth; de R. C. Cann et autres, tous du comté de Digby; de J. B. Woodland et autres, de Milton; du révérend J. H. Robbins et autres, d'Arcadia; de F. C. Kinney et autres, de Temple; de Josiah Porter et autres, du Lac George; de Thomas B. Crosby et autres, de First; d'Addison F. Browne et autres, d'Argyle; de Jacob Haley et autres, de Third; d'Edward M. Patten et autres, de Temple-Nord; d'Alvan Rose et autres, d'Ohio; de D. C. Crosby et autres, de la Beaver River; d'Adelbert Carey et autres, de Yarmouth-Ouest; et de S. H. Beals et autres, de Hébron; tous du comté de Yarmouth; de George H. Corbett et autres, de Lower Economy et des Cinq Îles; du révérend William Bluett et autres, de la Rivière John; d'Abraham Newcombe et autres, de Upper Stewiacke; de D. C. Stevons et autres, de la Rivière De Bert; de M. L. Fields et autres, de Brookfield; du révérend J. E. Goucher et autres, de Prince; et de W. F. Parker et autres, tous du comté de Colchester; du révérend S. J. Tingley et autres, de Upper Wilmot; de Stephen Pomp et autres, de Funda African; du révérend Edward C. Locke et autres, de Pine Grove; du révérend Stephen Langille et autres, de Springfield; du révérend C. R. Minard et autres, de Clements Vale; de N. O. Whitman et autres, de New-Albany; de C. H. Armstrong et autres, de Lower Granville; de W. B. Bradshaw et autres, de Nictaux; de J. W. Jackson et autres, de Wilmot; de Harris M. Foster et autres, de Hampton; de F. T. Eaton et autres, de la ville de Lawrence et de Valley West; d'Albert Dunn et autres, de la Lawrencetown; et de Samuel Sproule et autres, de Litchfield, tous du comté d'Annapolis; de Bella T. McIntyre et autres; de John Ferguson et autres, tous de la cité de London; de John McDougall et autres, de Westminster-Nord; de Thomas J. Turnbull et autres, de Komoka; de John P. Demarand et autres, de la cité de London; de John McColl et autres, de St. Andrews; du révérend Edward H. Sowers et autres, tous de Westminster; de David Waters et autres, d'Adelaide; de John Anderson et autres; de W. G. Jordan et autres; et de John Lees et autres, tous du comté de Middlesex; de John Jamieson et autres, de Penetanguishene, comté de Simcoe; de Robert Hamilton et autres, de Motherwell, comté de Perth; du révérend A. C. Stewart et autres, de Belmore, des comtés de Huron et Bruce; de Stephen Young et autres, de Clifford, du comté de Wellington; de B. Horbison et

autres, de Sand Bay; de John Shields et autres, de Lansdowne; et de S. Donovan et autres, de Fairfax, tous du comté de Leeds; de Daniel McMichael et autres, de Black's Corners; de William Anderson et autres, de Gaudier; d'Andrew Carswell et autres, de Palmerston; d'Alexander Jamieson et autres, de Luther-Sud; du révérend H. Crozier et autres, Grand Valley; et de C. Braiden et autres, de Laurel, tous du comté de Dufferin; de George MacLennan et autres, de Camlachie; de Duncan M. Purcell et autres, d'Alexander; et de R. N. Burr et autres, tous du comté de Lambton, Ontario; de N. Waddell et autres, de Russeltown; de William Wright et autres, tous du comté de Chateauguay; de James Gilmour et autres, de Covey Hill, du comté de Huntingdon; de C. L. Percival et autres, de Massawippi, du comté de Stanstead; de Robert Campbell et autres, d'Escuminac; et de A. A. Busteed et autres, tous du comté de Bonaventure; du révérend James M. Boyd et autres, de Beauharnois, tous de Québec; d'A. McAskin et autres de St. Peter's, du comté de Richmond; d'Alexander Adams et autres, de Bay View, du comté de Digby; de John McMillan et autres, de la rue Chalmer; d'Austin Richardson et autres; de H. H. McPherson et autres, de Samuel Harris et autres, de Musquodoboit; de David Hamilton et autres, tous de Halifax, Nouvelle-Ecosse; de Thomas Copland et autres, de Saskatoon, district de la Saskatchewan; d'Alexander Robertson et autres, de Qu'Appelle; de Daniel Ferguson et autres, de Wolseley; d'Annie B. Thompson et autres, de Watson Settlement; d'Archibald Matheson et autres, de Roseplace; de John W. McIntosh et autres, de Moose Jaw; d'Alexander Dale et autres, de Longlakeon; et de M. G. Miller et autres, de Carssdale, tous du district d'Assiniboia, Territoires du Nord-Ouest; de A. John Fayden et autres, de Montrose, comté de Prince; et de James M. MacLennan et autres, de Brookfield, comté de Queen, Ile du Prince-Edouard, tous de l'église Presbytérienne du Canada; de Grace Goodwin et autres, de Yarmouth; de C. E. Kelley et autres, de North-Sydney; de James Watson et autres; et de Mme G. W. Hawes et autres, tous de Parrsboro'; de William L. Drew, d'Oxford; de John S. Redpath et autres, de Spring Hill; et de A. G. Colbourn et autres, de Spring Hill Mines, tous du comté de Cumberland; de John W. Cousins et autres; de Samuel C. Leslie et autres, de Bridgetown, tous du comté d'Annapolis; de William S. Tyler et autres, de Truro, comté de Colchester; de Marlow Felown et autres, de Liverpool, comté de Queen; de Duncan McQueen et autres, de New-Glasgow; de C. A. H. Wright et autres; de John Patterson et autres, de Westville, tous du comté de Pictou; de M. T. Gerrand et autres, de la ville de Digby, comté de Digby; de Harry Byers et autres, des comtés de Digby et Annapolis; de Carrie A. Smith et autres, de Dartmouth, comté de Halifax; et d'Annie McDonald et autres, de la ville de Halifax, tous de la Nouvelle-Ecosse; de A. Boggs et autres, de North Head; de Nellie Smith et autres; de Lillian Aleward et autres, de St. Stephen, tous du comté de Charlotte; de Robert Fleming et autres, de Chatham; et de Lizzie Drummond et autres, de Newcastle, tous du comté de Northumberland; de G. B. Storey et autres, de la ville de Campbellton; de John McMiniman et autres, de la cité de Frédériciton; de Robert Wheaton et autres du comté de Carleton; de Frank H. Lane et autres; et de Samuel Charlton et autres, tous de la cité de St-Jean; du capitaine Elmirá Gordon et autres, du comté d'Albert, tous du Nouveau-Brunswick; d'Alexander McLean et autres, de la cité de Charlottetown, comté de Queen; et de Peter Quigley et autres, de Summerside, comté de Prince, tous de l'Ile du Prince-Edouard; de William Huntingdon et autres, de Lachute, comté d'Argenteuil; de George Craig et autres, de Knowlton, comté de Brome, tous de Québec; de J. G. Gamble et autres, de Port-Dover; de Joseph Roberts et autres, de Port-Rowan; de Miller Wade et autres, d'Essex-Centre; de David Perry et autres, de Simcoe; de James A. Wallace et autres, de London; de W. A. Taylor et autres, de Kingston; de Lizzie Woods et autres, d'Almonte; d'Arthur Miles et autres, du comté de Norfolk; de Leslie C. Miller et autres, de Shirley; de George Barnum et autres, de Madoc, tous du comté de Hastings; de John Rawlings et autres, de Wyoming; de Thomas Hancock et autres, de Forest; de E. Harper et autres, de Sarnia; de E. M. Utting et autres, de Thedford; de William Willoughby et autres,

de Watford; de William Grammett et autres, de Petrolia, tous du comté de Lambton; de Robert Cameron et autres, de Sainte-Catherine, comté de Lincoln; de James Kearns et autres, d'Athens; et de Charles Lloyd et autres, de Gananoque, tous du comté de Leeds; de James Darlington et autres, d'Uxbridge; de Joseph Brown et autres, de Stouffville; de William Hill et autres, de Wingham; et du capitaine Sweet et autres, de Brussels; d'Alexander Holman et autres, de Blyth, tous du comté de Huron; de W. McCulloch et autres, de la ville de Cobourg; de Joseph Heaslip et autres, de Toronto-Ouest; de J. Bailey et autres, de Toronto; du capitaine W. Markle et autres, de Perth; et de John Wallace et autres, de Mitchell, tous du comté de Perth; de Robert Johnston et autres, de la ville de Brampton, comté de Peel; de Mme Jackson et autres, de Brantford, comté de Brant; de G. G. Robinson et autres; de Mme A. Porter et autres; et de James H. Boyle et autres, tous de Dresden, comté de Bothwell; de Mme James Ferguson et autres, de Chesley; de William Buell et autres, de Warton, tous du comté de Bruce; de Gertie Gibbs et autres, de Leamington; de William F. Mudge et autres, d'Amherstburg, tous du comté d'Essex; de Jane Freesner et autres, de Georgetown; de Mattie Scarr et autres, d'Acton, et d'Elizabeth Brokenshire et autres, tous d'Oakville, comté de Halton; de Robert Cairns et autres, de Thamesville; de William H. Burroughs et autres, de Wallaceburg, tous du comté de Kent; de Christine Milligan et autres, de la cité de Hamilton; de Thomas Lyons et autres, de Richmond Hill; de Hudley Daffoe et autres; de S. S. Wallace et autres, d'Aurora; et de E. Wiseman et autres, de Newmarket, tous du comté de York; de Thomas Golds et autres, de la ville de Guelph; de George Bolton et autres, de Rockwood; de Nellie Husted et autres, de Palmerston; de J. H. Brett et autres, d'Orangeville, et de David F. McAumond et autres, tous du comté de Wellington; du capitaine W. Hewitt et autres, de Dundas; de Mme Stone et autres, du comté de Welland; de John Hilbert et autres; et de Robert Kelly et autres, de Nanaïmo, tous de la Colombie-Britannique; de J. Foley et autres, de Winnipeg, Manitoba, tous de l'Armée du Salut; de James Smith et autres, du comté de Hastings, Ontario; de B. B. Barnhill et autres, du comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse, tous de diverses dénominations; de W. S. Covert et autres, de l'église Episcopale de Grand Manan, comté de Charlotte, Nouveau-Brunswick; du révérend Henry E. Barnes et autres; et de George Buffey et autres, de Manchester, tous du Manitoba; de John C. Archibald et autres, de Stilwater, St. Mary, comté de Guysborough, tous de la Nouvelle-Ecosse; de George William Snell et autres, de Newport, comté de Compton; de David Landriau et autres, de North Nation Mills, comté d'Ottawa; de Frank N. McCrea et autres, du comté de Drummond; de Geo. O. Somerr et autres, de Magog, comté de Stanstead; et de George Bryson, aîné, et autres, de Fort Coulonge et Mansfield, comté de Pontiac, tous de Québec; de H. J. Hunt et autres, de Fitzroy; de Marion Y. Speirs et autres, de Clayton; de Henry Tullock et autres, de Iron Bridge; et de William Bowman et autres, de Ridgetown, tous du comté de Lanark; de Silas James et autres, de Toronto; de Charles W. Zavitz et autres, de Poplar Hill; de D. D. Burtch et autres, de Villa Nova; de John Illsey et autres, tous du comté de Prince-Edouard; de Frederick Carpenter et autres, de Cornwall, comté de Cornwall; de John W. Jones et autres, de la cité de Hamilton; de C.H. Byam et autres, de Brighton; de Marquis Soper et autres, d'Orono; de Mme Clarke et autres, de Mount Forest; de Joshua Oliver et autres, de Whitechurch; de Wilfred Jones et autres, du comté de Northumberland; de James Johnston et autres, de Bruce et autres comtés; de William Macdonald et autres, du comté de Huron; de Joseph Mountain et autres, du comté de Perth; de James B. Stewart et autres, de Stamford; de Mme George Green et autres, de Niagara Falls Sud; de Mme M. Beatty et autres, du comté de Welland; de Robert McMillin et autres, de Dobbington, comté de Bruce; de W. E. Tunis et autres, de Dundas, tous du comté de Wentworth; de Tilly Boyle et autres, de Sutton-Ouest, comté de York, Ontario; de M. Maurer et autres, de l'église Evangélique de Hanover, comté de Grey; de John L. Haist et autres, du comté de Welland; du révérend F. S. Spires et autres, du comté de Grey; de D. H. Drehmer et autres, de Rainham; et de Lizzie S. Fry et autres, de Cayuga-Sud, tous du comté de Haldimand; de Jacob Hipple et autres, comté de Lincoln; et du révérend G. Fink-

leiner et autres, de la cité de Hamilton, tous de l'Association Évangélique; de Mme Coran et autres, de l'Association chrétienne des femmes de Drayton, et de J. P. Winans et autres, tous de Drayton, comté de Wellington; de Thomas Watt et autres; et de William Ryan et autres, de la cité de Guelph, tous de l'église Congrégationnelle; du révérend George Rose et autres, de Hanover, comté de Grey; et de Mme Thomas Cleland et autres, comté de Wentworth, tous des Frères Unis; de Benjamin Cody et autres, comté de York; et de Thomas Marks et autres, comté de Welland, tous de la Société des Amis, tous d'Ontario; demandant la passation d'une loi prohibant la vente des liqueurs.

De George D. McLeod et autres, de Strathlorn, comté d'Inverness; du révérend D. McDonald et autres, de l'église Presbytérienne de Port Hastings et rivière des Habitants; du révérend R. McIntyre, et autres, de l'église Cook, comté de Middlesex; de R. J. Beattie, modérateur du presbytère de Guelph, comté de Wellington; de A. R. Watson et autres, des Fourches, église Presbytérienne de Baddeck, comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse; de P. Heaslip et autres, de l'église Méthodiste de Gananoque, comté de Leeds; du révérend W. J. Fowler et autres, de la Grande Pointe et Pointe du Chêne; et de William Jamieson et autres, d'Escuminac, comté de Bonaventure, Québec; de N. M. Clare et autres, de Lyndin; demandant la passation d'un acte pour mieux assurer l'observance du dimanche.

De S. M. Dorland et autres, de Rodney, comté d'Elgin; de Charles D. Beam et autres, de Sainte-Catherine, comté de Lincoln; de W. J. Shaw et autres, de Seaforth et ses environs, comté de Huron; de John Howard et autres, de St. Mary's, comté de Perth; et de James McDonald et autres, de Woodstock, comté d'Oxford, Ontario; demandant la passation d'un acte pour mieux protéger le gibier.

De l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 194; de l'Union Typographique No 133, tous de London, Ontario; de l'Assemblée Dominion, No 2436, Chevaliers du Travail, Montréal; et de l'Union Typographique No 159, de Québec; demandant certains amendement à l'acte pour la prévention et la suppression des coalitions formées pour gêner le commerce.

De l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 194; de l'Union Typographique No 133, tous de London, Ontario; de l'Assemblée Dominion, No 2436, Chevaliers du Travail, Montréal; et de l'Union Typographique No. 159, de Québec; demandant la passation d'un acte pourvoyant à l'inspection des engins servant à charger et décharger les navires dans les ports du Canada.

De l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 194; de l'Union Typographique No 133, London, Ontario; de l'Assemblée Dominion, No 2436, Chevaliers du Travail, Montréal; et de l'Union Typographique No 159, de Québec; demandant certains amendements à l'Acte des matelots.

De l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 194; de l'Union Typographique No 133, tous de London, Ontario; de l'Assemblée Dominion, No 2436, Chevaliers du Travail, Montréal; et de l'Union Typographique No 159, de Québec; demandant la passation de mesures législatives de nature à empêcher l'importation de la main-d'œuvre chinoise en Canada.

De l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 194; de l'Union Typographique No 133, tous de London, Ontario; de l'Assemblée Dominion, No 2436, Chevaliers du Travail, Montréal; et de l'Union Typographique No 159, de Québec; demandant la passation d'un acte pour empêcher l'établissement d'agences de police privée en Canada.

De l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 194; de l'Union Typographique No 133, tous de London, Ontario; de l'Assemblée Dominion, No 2436, Chevaliers du Travail, Montréal; de l'Union Typographique, No 159, de Québec; demandant la passation d'un acte accordant aux personnes résidant en Canada des concessions gratuites de terre à proximité raisonnable d'un chemin de fer, et pour d'autres fins.

De l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 194 ; de l'Union Typographique No 133, tous de London, Ontario ; de l'Union Typographique No. 159, de Québec ; de l'Assemblée Dominion, No 2436, Chevaliers du Travail, Montréal, tous de Québec ; demandant de discontinuer l'encouragement de l'immigration de certaines classes vicieuses d'immigrants.

De D. N. McPherson et autres, des Territoires du Nord-Ouest ; demandant le droit de prendre un deuxième homestead.

De Wm. J. Goodfellow et autres, de l'Union de Tempérance des Femmes Chrétiennes du Canada ; demandant que le cens électoral soit étendu aux femmes.

De la *Maritime Chemical Pulp Company (Limited)* ; demandant la passation d'un acte à l'effet de changer son nom collectif en celui de *Maritime Sulphite Fibre Company (Limited)*, augmenter son capital-actions et autres fins.

De la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada ; demandant une modification de l'article 10 de 51 Vict., c. 58, concernant son embranchement de Sarnia.

De James Ross, de la cité de Montréal, et autres, de la cité de Toronto et autres lieux, Ontario ; demandant la passation d'un acte prorogeant l'époque fixée pour le commencement et l'achèvement des travaux de la Compagnie Canadienne de force motrice.

De la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim ; demandant la passation d'un acte prorogeant le délai fixé pour la dépense de dix pour cent de son capital-actions, et pour d'autres fins.

De Peter McIntyre, évêque de Charlottetown, et autres, de l'Île du Prince-Edouard ; demandant la passation d'un acte pour continuer l'acte constitutif de la Banque des Fermiers de Rustico.

La pétition de Harvey Perry et autres, de la Rivière au Saumon, comté de Digby, N.-E., présentée lundi dernier,—demandant une subvention pour réparer et rallonger le brisec-lames au havre de la dite Rivière au Saumon, étant lue ;

M. l'Orateur décide qu'elle ne peut être reçue, vu que l'octroi de sa conclusion entraînerait la dépense de deniers publics.

Ordonné, que M. McCarthy ait la permission de présenter un bill modifiant l'Acte des Territoires du Nord-Ouest.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. Carroll, secondé par M. Delisle,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance, documents, etc., échangés entre les officiers du chemin de fer Intercolonial à Moncton et le département des Chemins de fer, concernant l'accident de Saint-Joseph de Lévis, le dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Sur motion de M. Fraser, secondé par M. Rowand,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance adressée depuis le 1er juillet 1890 par la chambre de commerce de New-Glasgow et autres institutions ou personnes au sujet du train d'entier parcours entre Sydney, C.-B., et Oxford, comté de Cumberland, *via* le chemin de fer de la Ligne Courte. Aussi, copie de toute correspondance adressée durant la même période par toute personne ou personnes demandant de meilleures facilités par voie ferrée entre Pictou et New-Glasgow jusqu'à Halifax.

Sur motion de M. Fraser, secondé par M. Rowand,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant les noms de toutes personnes du comté de Guysboro' poursuivies pour

contravention aux lois des pêcheries depuis le 1er janvier 1890, le montant de chaque amende et des frais, la somme perçue dans chaque cas, les noms des personnes dont les amendes ont été remises avec la raison de la remise, et les noms des personnes dans le dit comté contre lesquelles des amendes sont encore à percevoir avec le montant de chaque amende et les frais.

Sur motion de M. Flint, secondé par M. Forbes,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance non encore produite, échangée entre les gouvernements des diverses provinces et les autorités fédérales au sujet du titre et de la propriété des grèves et des lits des havres et rivières du Canada, et copie de tous rapports du département de la Justice et des ordres en conseil à ce sujet.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Flint, secondé par M. Forbes,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant le coût et les dépenses pour ajuster les sommes réclamées comme primes de pêche et pour préparer et distribuer les chèques des primes, chaque année, depuis 1883. Aussi, les noms des personnes autorisées à distribuer les chèques de primes dans la Nouvelle-Ecosse en 1889, 1890 et 1891.

Sur motion de M. Amyot, secondé par M. Sriver,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes lettres et correspondance entre le gouvernement et aucun de ses membres ou tout département public et M. Solyme Forgues, de Saint-Michel de Bellechasse, officier-rapporteur, concernant la dernière élection fédérale dans le district électoral de Bellechasse.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du Pont de la Grande Ile de Niagara, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes,

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent à l'Ottawa, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de conférer certains pouvoirs à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique au sujet de ses lignes de télégraphe, et à d'autres fins, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer et de houille de Medicine Hat, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal à l'Atlantique, et à d'autres fins, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'autoriser la Compagnie de Placement et d'Agence de Londres et du Canada (à responsabilité limitée) à émettre des débetures-actions, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie d'exploitation de bois de Pembroke, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant l'Acte constituant en corporation la Compagnie d'imprimerie et de publication de l'*Empire* (à responsabilité limitée), étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Bills Privés.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Jeudi, 14 mai 1891.

#### PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Denison,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer du lac Erié, Essex et de la rivière Détroit.

Par M. Wallace,—la pétition de J. U. Cheeseworth, président, et George W. Grant, secrétaire des directeurs provisoires de la Compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan.

Par M. Coatsworth,—la pétition du conseil municipal de la cité de Toronto.

Par M. Sutherland,—la pétition de la Compagnie de chemin de fer d'Ontario-Sud.

Par M. Bergeron,—la pétition de la Compagnie de chemin de fer du Sud-Ouest.

Par M. Flint,—la pétition de William Burrill et autres.

Par M. Borden,—la pétition de C. R. Burgess, propriétaire de navires, et autres, de Wolfville, comté de King, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Bowers,—la pétition de W. F. Marshall, propriétaire de navires et autres.

Par M. Tyrwhitt,—la pétition du conseil municipal de la ville d'Alliston, comté de Simcoe, Ontario.

Par M. Mills (Annapolis),—la pétition d'Albert G. Westhaver et autres, de la vallée de la rivière La Have, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Kaulbach,—la pétition de Henry E. Eisenhauer et autres, de la ville de Lunenburg, et ses alentours, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Perry,—la pétition du révérend W. H. Spargo et autres, de l'église Méthodiste de York Circuit, comté de Queen, Ile du Prince-Edouard.

Par M. Borden,—la pétition de William R. Turner et autres, de Wolfville; la pétition du révérend John Gee et autres, d'Aylesford; la pétition de Maude Lawrence et autres, de Lockhartville; la pétition de John E. Hennigar et autres, de Canning, tous de l'église Méthodiste; la pétition du révérend S. B. Kempton et autres, de Canard; la pétition d'Annie Rand et autres, de Third Horton; la pétition d'Isaac Shaw et autres, de Second Cornwallis; la pétition d'Ada Lockart et autres, de Brooklyn; la pétition de Charles J. Ogilvie et autres, d'Aylestord; et la pétition de Bertha E. Hubbard et autres, de Pereaux, tous de l'église Baptiste, comté de King, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Bourassa,—la pétition de David A. Elliott et autres; la pétition de John Davis et autres, de Roxham; la pétition de Henry C. Odell et autres, d'Odelltown; la pétition de Jane Elridge et autres, d'Odelltown et Lacolle, tous de l'église Méthodiste; la pétition de William F. Smith et autres, de Roxham; la pétition de John Gray et autres, d'Odelltown, tous du comté de Saint-Jean; la pétition du révérend James Watson et autres, du canton de Chambly; et la pétition de C. A. Caswell et autres, de Chambly et Belœil, tous de l'église Méthodiste, comté de Richelieu, Québec.

Par M. Campbell,—la pétition de John A. Smith et autres, de Bloomfield; la pétition de Benjamin Ilman et autres, de Wesley; la pétition de John W. Huffman et autres, de Charing Cross, tous de l'église Méthodiste; et la pétition de Donald McCoig et autres, de Harwich, tous du comté de Kent, Ontario.

Par M. Cleveland,—la pétition de David Pugh et autres, de Rockland; la pétition du révérend J. R. MacLeod et autres, de Kingsbury; la pétition du révérend John MacLeod et autres, de Chalmers; la pétition de Francis Johnston et autres, de Flodden; tous de l'église Presbytérienne; la pétition de N. A. Knapp et autres, de Windsor Mills et Brompton; la pétition de T. Hodgkinson et autres, de l'église Congrégationnelle de Melbourne; la pétition de Mme L. Thomas, de Richmond et Melbourne; la pétition de V. A. Paint et autres, de Danville; et la pétition de W. J. Hewitt et autres, de Melbourne, tous de l'église Méthodiste, comté de Richmond, Québec.

Par M. Léger,—la pétition de William Scribner et autres, de Sainte-Marie; la pétition de S. A. Webb et autres, de Harcourt; et la pétition de William H. Boyd et autres, de Weldford, tous de l'église Baptiste, du comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

Par M. Murray,—la pétition de C. A. Jones et autres, de l'île du Calumet, comté de Pontiac, Québec.

Par M. Gibson,—la pétition de J. Zimmerman et autres, de l'église Baptiste de Beamsville, comté de Lincoln, Ontario.

Par M. Innes,—la pétition de Robert Millar et autres, de l'église Knox, de Guelph, comté de Wellington, Ontario.

Par M. Spohn,—la pétition de John McLean et autres; la pétition du révérend Thomas Manning et autres, de l'église Méthodiste d'Orillia, comté de Simcoe; et la pétition de M. N. Bethune et autres, de l'église Knox de Gravenhurst, district de Muskoka, tous d'Ontario.

Par M. Mills (Annapolis),—la pétition du révérend William Phillips et autres, de Granville; et la pétition de J. F. Bent et autres, de Bentville, tous de l'église Méthodiste, comté d'Annapolis, Nouvelle-Ecosse.

Par M. McKeen,—la pétition de John B. Cann et autres, de l'église Presbytérienne, comté du Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Dickey,—la pétition de Daniel Somers et autres, de Shinemecas; la pétition d'Arthur Pritchard et autres, de Diligent River; la pétition de Ewan E. McPherson et autres, de Pugwash River; la pétition de Harvey Burgess et autres, de la Rivière Philip, tous de l'église Méthodiste; la pétition de J. W. Clark et autres, d'Advocate; la pétition de Silas A. Cook et autres, de Port-Greville; et la pétition de



Silas Brown et autres, de Apple River et Salem, tous de l'église Baptiste, comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Allison,—la pétition de John A. Jewell et autres, de l'église Méthodiste de Bay Circuit, comté de Lennox, Ontario.

Par M. Baker,—la pétition de J. B. Norman et autres, de l'Armée du Salut; deux pétitions du révérend E. S. Howard et autres, de Farnham et des environs; la pétition de William C. Miller et autres, de Pyke River; la pétition de Loftus Smith et autres, de Morgan's Corners; et la pétition du révérend Isaac Wheatley et autres, de Philipsburg, tous de l'église Méthodiste, comté de Missisquoi, Québec.

Par M. Wood (Westmoreland),—la pétition de C. H. Goodwin et autres, de l'église Presbytérienne de Port-Elgin; la pétition de Mme F. C. Palmer et autres, de Dorchester; la pétition de John P. Jones et autres, de Salisbury; la pétition de Stephen Davis et autres, de Bayside; la pétition d'Amos Trueman et autres, de Upper Pointe de Bute; la pétition de Mme G. S. McFadden et autres, de Rockport, tous de l'église Méthodiste; la pétition d'Alexander McDonald et autres, de Sackville; la pétition de Frank Ward et autres, de Dorchester; et la pétition de S. F. Hovell et autres, de Moncton, tous de l'Armée du Salut, comté de Westmoreland, Nouveau-Brunswick.

Par M. Forbes,—la pétition de D. J. McQueen et autres, de l'église Presbytérienne de Cow Bay; la pétition d'Edward H. Cossitt et autres, de l'Armée du Salut, comté du Cap-Breton; la pétition de Donald McKillop et autres, de la Grande Rivière; la pétition de David W. McPherson et autres, du Cap Nord; et la pétition de Kenneth L. Morrison et autres, de Boulardarie, tous de l'église Presbytérienne, comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse.

Par M. McDougald (Pictou),—la pétition de H. F. Cohoon et autres, de New Glasgow; la pétition du révérend James Fitzpatrick et autres, de St. Luke's; la pétition du révérend Robert Cumming et autres, de Pictou, tous de l'église Presbytérienne; et la pétition de Coll McDonald et autres, de la Rivière John, tous du comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Beith,—la pétition d'Emma Smith et autres, de Newtonville, comté de Durham, Ontario.

Par M. Featherston,—la pétition d'Ida Lynd et autres, de Port-Credit, comté de Peel, Ontario.

Par M. Dyer,—la pétition du révérend Henry A. Young et autres, de l'église Méthodiste; la pétition d'E. Lareau et autres, de Knowlton; et la pétition d'Ellen G. Foster et autres, tous du comté de Bromo, Québec.

Par M. Gillmor,—la pétition de E. F. McClosky et autres, de Rolling Dam; la pétition d'Edward Stuart et autres, de Second Falls; la pétition d'Orrin B. Dotin et autres, d'Oak Bay; la pétition de C. A. Lanbmary et autres, de St. Stephens; la pétition de Mme J. Sutton Clark et autres, de St. George, tous de l'église Baptiste, comté de Charlotte; et la pétition de W. M. Sanborn et autres, de l'église Baptiste de la rue Brussell, cité de Saint-Jean, tous du Nouveau-Brunswick.

Par M. Taylor,—la pétition de John E. Moyle et autres, de Delta; la pétition de M. F. Bressie et autres, de Philipsville, tous de l'église Baptiste; et la pétition de Lizzie Boaprey et autres, de Gananoque et Lansdowne, tous du comté de Leeds, Ontario.

Par M. Adams,—la pétition d'Alexander P. Paul et autres, de Ludlow; la pétition de Michael Maroney et autres, de New-Salem; et la pétition de D. W. Crandall et autres, de Blackville, tous de l'église Baptiste, comté de Northumberland, Nouveau-Brunswick.

Par M. Craig,—la pétition de Mate E. Conarell et autres, de l'église Méthodiste, du canton de Cavan, comté de Durham, Ontario.

Par M. Devlin,—la pétition d'A. V. Côté et autres, de Namur; la pétition du révérend R. Gamble et autres, de Wakefield, tous de l'église Presbytérienne; la pétition de Lawrence O. Smith et autres; la pétition de C. A. Parson et autres, de Papineauville, tous de l'église Baptiste; et la pétition du révérend H. Plaisted et autres, de la rivière du Désert, tous du comté d'Ottawa, Québec.

Par M. Reid,—la pétition de Jennie Place et autres; et la pétition du révérend G. S. White et autres, d'Augusta, tous de l'église Méthodiste, comté de Grenville, Ontario.

Par M. McDougald (Cap-Breton),—la pétition du révérend G. W. F. Glendenning et autres, de Sydney-Nord; et la pétition de Charles Nicoll et autres, de Gabarus, tous de l'église Méthodiste, comté du Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Davidson,—la pétition de Rachel Kirby et autres, de l'Armée du Salut; la pétition de J. W. Totten et autres, de l'église Méthodiste, d'Oshawa; la pétition de John McMechan et autres, de Port-Perry; la pétition de William Henderson et autres, de Pickering; la pétition de James Madill et autres, de Whitby; la pétition de E. A. Walker et autres, Utica; la pétition de S. H. Eastman et autres, d'Oshawa; la pétition de James Balfour et autres, d'Ashburn; la pétition de James Miller et autres; de Greenbank, tous de l'église Presbytérienne; et la pétition de William Mills et autres, de Whitby, tous du comté d'Ontario.

Par M. Jamieson,—la pétition de Bella Todd et autres, de Birchton, comté de Compton; la pétition de Cyrus Husk et autres, d'Ulverton, comté de Drummond, Québec; la pétition de T. Yales et autres, de Preston, comté de Waterloo; la pétition de David Gould et autres, de la cité de Toronto; la pétition d'Annie C. Ferguson et autres, de Sharbot Lake, comté d'Addington; la pétition de Fraser Ingram et autres, de Bruce; la pétition de D. Cameron et autres, du Désert, tous du district d'Algoma; la pétition de J. A. Higginson et autres, de Hawkesbury, comté de Prescott, tous d'Ontario; et la pétition de A. D. Praser et autres, de l'Union de Tempérance des femmes chrétiennes de la cité de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard.

Par M. Temple,—la pétition du révérend Calvin Currie et autres, de Mactaquak, la pétition de Frank S. Creed et autres, de l'église Calviniste; la pétition de David C. Parent et autres, de Upper Queensbury; la pétition de S. H. Clark et autres; et la pétition du révérend S. D. Ervine et autres, de Keswick, tous de l'église Baptiste, comté de York, Nouveau-Brunswick.

Par M. King,—la pétition de Charles L. Briggs et autres, de Chipman; la pétition d'Allen C. Belyer et autres, de McDonald's Point; la pétition d'Edward Jones et autres; la pétition d'Isaac Baird et autres, de Red Bank; la pétition d'Allen McDonald et autres, de Cambridge; la pétition de Lerrett Belyea et autres, de Balyea's Cove; la pétition de George F. Harox et autres, de Second Grand Lake; la pétition de John Gamblin et autres, de Second Johnston; la pétition de Daura McCoy et autres, de Gagetown, tous de l'église Baptiste, comté de Queen, Nouveau-Brunswick, et la pétition du révérend A. T. Dykeman et autres, de l'église Baptiste, cité de Québec, Québec.

Par M. Colter,—la pétition de H. R. Simonson et autres, de l'église Méthodiste de Centreville, Kilburn et autres lieux, comtés de Carleton et Victoria; la pétition de James McCain et autres, de Greenfield; la pétition de William S. Speer et autres, de Oak Mountain, tous de l'église Presbytérienne; la pétition de George F. Foster et autres, de Peel; la pétition de R. P. Statrocks et autres, de la rue Albert; la pétition de Thomas Todd et autres, de Wakefield; la pétition du révérend Amos H. Haywend et autres, de Florenceville; la pétition de Joseph Shaw et autres, de Simonds; la pétition de A. D. Hartley et autres, de Florenceville-Est; la pétition d'Isa Dow et autres, de Lower Woodstock, tous de l'église Baptiste; la pétition de J. P. Collins et autres, de l'Armée du Salut de Woodstock; et la pétition de Joseph W. Benn et autres, de l'Union de Tempérance des femmes chrétiennes, tous du comté de Carleton, Nouveau-Brunswick.

Par M. White (Shelburne),—la pétition de Leander Daniel et autres, de Shelburne; et la pétition de Jane Richardson et autres, de Sable River, tous du comté de Shelburne, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Patterson (Colchester),—la pétition de F. D. McLeod et autres, de Truro; la pétition de J. H. Toole et autres, de Five Islands, tous de l'église Méthodiste et la pétition de Lennox R. Gloag et autres, de l'église Presbytérienne de Lawer Stewiacke, comté de Colchester, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Marshall,—la pétition de Thomas Bidgood et autres, d'Evans; la pétition de Thomas Harris et autres, de Bailey; la pétition du révérend C. C. Couzens et autres, de Thorndale; la pétition de Wilson Hobbs et autres, de Bethesda, la pétition de Joseph Weaton et autres, de Wyton; la pétition de Richard Murrell et autres, de Lairds; la pétition de J. C. Smith et autres, de Hyde Park; la pétition du révérend S. W. Muxworthy et autres, de Saint-Jean; la pétition de W. R. Warner et autres, de Ark; la pétition de Peter Topham et autres, de Massley; la pétition d'Ephraim Rogers et autres, de Dorchester; la pétition de John G. McCleary et autres, de Milestown; la pétition de J. H. Rowse et autres, de Putnam; la pétition de Robert Porter et autres, de Nissouri; la pétition de J. W. Wilkinson et autres, d'Oliver, tous de l'église Méthodiste, comté de Middlesex; et la pétition de David Johnson et autres, de l'église Méthodiste d'Oxford, Ontario.

Par M. Rowand,—la pétition de William McKeen et autres, de Tara; la pétition de William Mannell et autres, de Paisley; la pétition de William W. Malcom et autres, de Kinloss; la pétition de A. H. MacGillivray et autres, de Port-Elgin; la pétition de W. J. Inglis et autres, de Kincardine; la pétition de Lilly McGregor et autres, de Chesley, tous de l'église Presbytérienne; la pétition d'Archibald L. Clinton et autres, de l'église Méthodiste de Bervie; la pétition de S. G. Kinsey et autres, de l'Association Évangélique; la pétition de George Buesch, de l'Association Évangélique, Port-Elgin; la pétition de Charles Mitchell et autres, de l'Armée du Salut, Port-Elgin, tous du comté de Bruce; la pétition de John Rennie et autres, de Spanish River; la pétition de John MacGregor et autres, de Tarbutt; la pétition de J. E. Empery et autres, du Sault Sainte-Marie; la pétition de G. A. Cameron et autres, de Thessalon, tous du district d'Algoma; et la pétition d'A. G. Jansen et autres, de Gore Bay, tous de l'église Presbytérienne, district de Manitoulin, Ontario.

Par M. Beith,—la pétition de Thomas Hancock et autres, de Newtonville, comté d'Ontario; et la pétition de Samuel Northcott et autres, de l'église Méthodiste de Zion, comté de Durham, Ontario.

Par M. Costigan,—la pétition d'Amos Smith et autres; la pétition de David Curry et autres, de Forest Glen; la pétition de H. W. Lewis, et autres, de Birch Ridge; la pétition de John Hartt et autres, d'Andover; la pétition de J. W. Wright et autres; et la pétition de Joseph E. Bloomfield et autres, d'Arthurville, tous de l'église Baptiste, comté de Victoria, Nouveau-Brunswick.

Par M. Christie,—la pétition d'Isaac John Taylor et autres, du Lac-aux-Oignons, district de la Saskatchewan, Territoires du Nord-Ouest; la pétition de John Cumming et autres, de Dalhousie; la pétition de Donald McIntyre et autres, de Charlottenburg, tous du comté de Glengarry; la pétition de Marion Y. Spiers et autres, de Clayton, comté de Lanark; la pétition de Thomas Phillips et autres, de Mount Forest, comté de Wellington; la pétition de John Houston et autres, de Brighton, comté de Northumberland; la pétition de J. L. Stewart et autres, de Morton et des environs, comté de Leeds; la pétition de W. C. Walls et autres, du township de Gwillimbury; la pétition de John Hinckliffe et autres de Cashell; la pétition de W. G. Fowler et autres, de la cité de Toronto, comté de York; la pétition de D. D. Burtch et autres, de Villa Nova, comté de Norfolk; la pétition de Thomas Grimshaw et autres, de Whitechurch, comté de Bruce; la pétition de Mme T. H. Silcox et autres, d'Iona, comté de Elgin; la pétition de David Morley et autres, de la cité de Hamilton; la pétition de T. J. Brown et autres, de Bowmanville, comté de Durham; la pétition de Duncan McRae et autres, de Roxborough; la pétition de John Baxendale et autres, de Murrillo, district d'Algoma; la pétition de James Hawke et autres, de Tenny Cape, Moosebrook et Noel; et la pétition de James Dunn et autres, de Selmah, tous du comté de Hants, Nouvelle-Ecosse; la pétition de Mme Steadman et autres, de la cité de Frédéricton, Nouveau-Brunswick; la pétition de G. W. Crosby et autres, de Pointe-Fortune, comté de Vaudreuil; la pétition du cardinal Taschereau, archevêque du diocèse de Québec; la pétition de John Symonds et autres, de la Pointe Saint-Charles, Montréal; et la pétition de George W. Snell et autres, de Newport, comté de Gaspé, tous de Québec.

Par M. Watson,—la pétition de Walter Murray et autres, de l'église Presbytérienne, de Crescent Lake, Territoires du Nord-Ouest; la pétition de Christina Stott et autres, de Carberry; la pétition de A. G. Beddome et autres, de Neepawa; la pétition de E. Ridler et autres, du Portage-la-Prairie, tous de l'Armée du Salut, comté de Marquette; la pétition de John Stewart et autres, de l'église Méthodiste de Treherne; et la pétition de E. A. Young et autres, de l'église Baptiste, de Rapid City, tous du Manitoba.

Par M. Roome,—la pétition d'Alexander Dunn et autres; et la pétition de Robert B. Campbell et autres, de l'église Baptiste, tous du comté de Middlesex, Ontario.

Par M. Grieve,—trois pétitions de l'Assemblée Locale, No 4378, Chevaliers du Travail, Stratford, comté de Perth, Ontario.

Par M. Kaulbach,—la pétition de William Parks et autres, de La Have; la pétition de Henry Crawford et autres, de New-Dublin, tous de l'église Presbytérienne; la pétition de John Shankle et autres, de Ritceys Cove; la pétition de Daniel Richards et autres, de La Have Islands; la pétition de William Powers et autres, de Petite Rivière; la pétition de Jacob Rafase et autres, de Chester Road; la pétition de John Gibbs et autres, de Chester, tous de l'église Méthodiste; la pétition de W. Faulkner et autres, de Chelsea; la pétition d'Amos H. Stevens et autres, de Tancock; la pétition de W. R. Baras et autres, de New-Germany; la pétition de J. S. Brown et autres, de Lunenburg; la pétition de Joseph Lantz et autres, de New-Ross; la pétition d'Albert Westhaver, et autres, de Lapland; la pétition du révérend Stephen March et autres, de Bridgewater, tous de l'église Baptiste; la pétition d'Elizabeth A. Hirtle et autres, d'Upper La Have; la pétition de W. E. Gelling et autres, de l'église Episcopale; et la pétition de Joseph Cook et autres, de l'Armée du Salut, tous du comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Hodgins,—la pétition de Lillie Davidson et autres, de Richmond; la pétition de J. W. Dowles et autres, de Nepean; la pétition de James H. Erskine et autres, de Carp; la pétition d'Elia Callender et autres, de North Gower; la pétition de Thomas M. Scott et autres, de Richmond, tous de l'église Presbytérienne; la pétition de John B. Wilson et autres, de Richmond; la pétition de Farquhar McRae et autres; et la pétition de J. H. Craig et autres, de North Gower, tous de l'église Méthodiste comté de Carleton, Ontario.

Par M. Henderson,—la pétition de J. T. Watson et autres, de Nelson, comté de Halton, Ontario.

Par M. Macdonald, (Winnipeg),—cinq pétitions de l'Union Locale, No 117, de Winnipeg, Manitoba.

Par M. Wilmot,—la pétition de Maggie S. Johnson et autres, de l'église Méthodiste de Burton et Oromocto, comté de Sunbury; et la pétition du révérend William Maggs et autres, de l'église Méthodiste, de Gagetown, comté de Queen, Nouveau-Brunswick.

Par M. Cameron (Inverness),—la pétition du révérend F. A. Buckley et autres, de l'église Méthodiste, de Port-Hawkesbury, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Armstrong,—la pétition de C. J. Muma et autres, de la Société des Amis, de Lobo; la pétition de F. Ballantyne et autres, de l'église Presbytérienne de Lobo, tous du comté de Middlesex; et la pétition de George Gilchrist et autres, de la ville de Peterborough, comté de Peterborough, Ontario.

Par M. Lister,—la pétition de M. A. Beaty et autres, de Sarnia, comté de Lambton, Ontario.

Par M. Skinner,—la pétition du révérend George Steel et autres, de l'église Méthodiste de la rue Carmathen, la pétition de Robert Floyd et autres, de Saint-Jean; la pétition de Mary Francis et autres, de Willow Grove; la pétition de W. G. Dougherty et autres, de Fairville; la pétition de Mme J. B. Wilmot et autres, de Carleton; et la pétition de David Thompson et autres, de Musquash et Dipper Harbour, tous de l'église Baptiste, comté de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Par M. Cameron (Huron),—la pétition du révérend W. W. Leech et autres, des townships d'Ulborn et Blanchard; la pétition de Mme Carter et autres, de l'église Duff, Walton; et la pétition de George Richardson et autres, de Goderich, tous du comté de Huron, Ontario.

Par M. Wallace,—la pétition d'Isaac Couch et autres, de Woodbridge, comté de York, Ontario.

Par M. Trow,—la pétition de George White et autres, de Newton; la pétition de Mme Hooper et autres, de Bethel; la pétition de Fletcher D. Switzer et autres, de Woodham; la pétition de Lemuel Ross et autres, de Coopers; la pétition de James Barnett et autres, de Woodham Circuit, Zion; et la pétition de James F. Hooper et autres, de McIntyre, tous de l'église Méthodiste, comté de Perth, Ontario.

Par M. Scriver,—la pétition de S. McClatchell et autres, de Hemmingford; la pétition de William Lees et autres, de Corey Hill; et la pétition du révérend F. B. Lett et autres, de Hemmingford, tous de l'église Méthodiste, comté de Huntingdon, Québec.

Par M. Mara,—la pétition de James L. Cromarty et autres, de Sapperton; et la pétition de J. S. Thompson et autres, de la rue Mary, tous de l'église Méthodiste, New-Westminster, Colombie-Anglaise.

Par M. Hutchins,—la pétition de Josias Greene et autres, de l'église Méthodiste de Granton, comté de Middlesex, Ontario.

Par M. Weldon,—la pétition de William McGregor et autres, de Hopewell; la pétition d'Enoch Steeves et autres, de Germantown; la pétition de George Barrett et autres, de la Vallée; la pétition d'Edgar McQuaid et autres, d'Alma; la pétition de Silas E. Carle et autres, d'Elgin; la pétition de Charles Akerley et autres, de Hillsboro; la pétition de George A. Fellmore et autres, de Coverdale; et la pétition d'Albert W. Hurd et autres, tous de l'église Baptiste, comté d'Albert, Nouveau-Brunswick.

Par M. McCallum,—la pétition de J. H. Shunk et autres, de Teviotdale; la pétition de J. G. Hallis et autres, tous de l'église Méthodiste; la pétition de Duncan Kennedy et autres, de North Luther; la pétition de John T. Perry et autres, tous de l'église Presbytérienne, comté de Wellington; la pétition de Duncan Hunter et autres; la pétition de Neil McArthur, et autres, de l'église Presbytérienne de Woodland, et la pétition de John Whitemore et autres, de Dromore, tous du comté de Grey, Ontario.

Par M. Bain,—la pétition de Mme Jane Thorburn et autres, de l'église Presbytérienne, de Caledonia, comté de Haldimand, Ontario.

Par M. Kenny,—la pétition de Josiah Ross et autres, de Lawrencetown; la pétition d'Isaac Dowell et autres, d'Oldham, tous de l'église Méthodiste; la pétition de William Martin et autres, de Jeddore-Est; la pétition du révérend B. W. Hatfield et autres, de Jeddore-Ouest; et la pétition d'Isaac Hubley et autres, de Margarets' Bay, tous de l'église Baptiste, comté de Halifax, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Burdett,—la pétition de M. A. Moran et autres, de Warkworth; la pétition de Charles McConnell et autres, de la Maison d'Ecole de York, tous de l'église Méthodiste; et la pétition de John McCluskie et autres, de l'Armée du Salut, tous du comté de Hastings, Ontario.

Par M. Stairs,—la pétition de Frederick B. Woodell et autres, de l'église Méthodiste de la rue Robie; et la pétition de William McGeorge et autres, de l'église Presbytérienne, de Gay's Rivers tous du comté de Halifax, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Sutherland,—la pétition de William Sharp et autres, de l'église Baptiste; et la pétition de Robert Leak et autres, de l'église Méthodiste, Eastwood, tous du comté d'Oxford, Ontario.

Par M. Charlton,—la pétition de James Laird et autres, d'Old Windham ; la pétition d'Odin Serles et autres, de Round Plains ; la pétition d'Isabella Austin et autres, de Mount Zion ; la pétition de D. Williams, et autres, de Nixon ; la pétition de Gertrude Flanagan et autres, de Bethlehem ; la pétition d'Esther J. Haylock et autres, de Lynnville, tous de l'église Méthodiste, comté de Norfolk ; la pétition de E. F. Marsland et autres, de Denham, comté d'Oxford ; et la pétition d'Amanda Tisdale et autres, du township de Middleton, tous d'Ontario.

Par M. Daly,—la pétition de Thomas White et autres, de Crystal City Circuit, Rock Lake ; la pétition de J. B. Gowanlock et autres, de Cypres River, tous de l'église Méthodiste, comté de Marquette ; et la pétition de John Maywood et autres, de l'église Méthodiste de Greenfield, comté de Selkirk, tous du Manitoba.

Par M. Wood (Brockville),—la pétition de James T. Tennant et autres, de l'église Presbytérienne ; et la pétition de W. A. McKenzie et autres, tous de Brockville, Ontario.

Par M. Bergin,—la pétition de George Anty et autres, de la ville de Cornwall, comté de Stormont, Ontario.

Par Sir Donald A. Smith,—la pétition de James Cooper Antliff et autres, de l'église Méthodiste de Douglas, Montréal.

Par M. White, (Cardwell),—la pétition d'Arthur B. Miller et autres, de Zion ; la pétition de Henry H. Wilson et autres, de Mulmur ; la pétition de James Kessam et autres, de Primrose ; la pétition de George E. Lamb et autres, de Mount Pleasant ; la pétition de Wilson McDonald et autres, d'Ebenezer, tous de l'église Méthodiste, comté de Dufferin ; la pétition de Mme Island et autres, de Rosemont ; et la pétition d'Allen Thompson et autres, de Jennings, tous de l'église Méthodiste, comtés de Dufferin et Simcoe, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De William Pearson et autres, de Spencerville Circuit ; de Robert Caldwell et autres ; de Duncan Clow et autres, de Maitland Circuit ; et de George Hutton et autres, de Walford, tous du comté de Grenville ; de R. Bradley et autres, de Avening ; de Austin Allguire et autres, de Crown Hill ; et d'Edwin Wallwin et autres, de Beeton, tous du comté de Simcoe ; de Mme Robert Morton et autres, d'Aurora ; de Mme E. A. McArthy et autres, de Harmony Council ; de G. W. West et autres, de Peoples ; de William H. M. Reveley et autres, de la rue Gerard ; de A. J. Brown et autres, de la rue du Parlement ; de Mary S. Cooke et autres, de la rue Carleton ; et de J. W. Tait et autres, tous de Toronto ; de R. Large et autres, de Queenville ; et de Isaac Marritt et autres, de Keswick, tous du comté de York ; de Adam Crupps et autres, de Thornbury Circuit ; de George Wright et autres, de Maxwell ; de Samuel Stinson et autres, de Heathcote ; et du révérend J. W. Holmes et autres, d'Owen Sound, tous du comté de Grey ; de J. C. Cornell et autres, de Lancaster ; de James C. McBain et autres, de Maxville, tous du comté de Glengarry ; de John Stratton et autres, de Castleton ; de John Jelwill et autres, de Plainville ; de George Rosborough et autres, de Wooler Circuit ; de H. C. Purdy et autres, de Eden ; de M. S. Gould et autres, de Salem ; d'Edward Farrow et autres, de Sharon ; de J. H. Ward et autres, de Tabernacle ; et de A. B. Osterhout et autres, de la neuvième Concession, Murray, tous du comté de Northumberland ; du révérend W. J. Crothers et autres, de Carleton Place ; et de Mme Oswald et autres, de Glen Tay, tous du comté de Lanark ; de G. K. Morden et autres, de Cainsville ; de W. W. Volvick et autres, de Kelvin ; de Lancelot T. Davidson et autres ; de George Fowler et autres, de Harley ; du révérend James Webb et autres, de Northfield ; de S. J. Jones et autres, de Brantford ; et de William Speirs et autres, tous du comté de Brant ; de Susie E. Wright et autres, de Sainte-Marie, comté de Perth ; de A. Walverton et autres, de Walverton ; du révérend George Miller et autres ; de J. C. McCartney et autres, tous de Princeton ; et de George Overpough et autres, d'Otterville, tous du comté d'Oxford ; de C. E. Gray et autres, de Bartonville ; de R. B. Rowe et autres ; de J. H. Hazlewood et autres, de Grimsby ; de Mlle M. E. Miller et autres, de Smithville ; de G. Reitcher

et autres ; de H. E. Howell et autres, de Jerseyville ; de Peter M. Morden et autres, de Glenwood ; de J. A. Job et autres, de Waterdown ; de L. Maynard et autres, de Millgrove ; et de James Adamson et autres, tous du comté de Wentworth ; de J. Saundersand et autres, de Port Dover ; et de D. R. Foster et autres, de Waterford, tous du comté de Norfolk ; de Joseph Crowe et autres, de Bethel ; du révérend J. G. Fuller et autres ; et de James Wynn et autres, de Warwick, tous du comté de Lambton ; de Thomas Harris et autres, comté de Lennox ; de Henry Irvine et autres, comté de Huron ; du révérend J. W. Hilton et autres, de Rotherbury ; de Thomas Elliott et autres, de Bethel ; du révérend Joseph L. Cook et autres, de Hensal ; du révérend Austin Potter et autres, de Dungannon ; de Mme John Young et autres, de Zion ; de Joseph Eage et autres, de Clinton ; de Rebecca Whitley et autres, de Tuckersmith ; du révérend James Harris et autres, de Binsilla ; de George Holland et autres, de Holmesville ; du révérend W. Ayers et autres ; de Paul Durand et autres, de Drysdale ; de Mme H. Hooper et autres, de Exeter ; du révérend R. Redmond et autres, de Crediton ; de Nehemiah Histell et autres, de Sharon, tous du comté de Huron ; du révérend S. Quinn et autres, de Nepean, comté de Carleton ; de Joseph H. Amos et autres, de Ailsa Craig ; de Jamie Cranston et autres, de Littlewood ; de O. D. Ward et autres, de Woodward ; de Henry Edwards et autres, de Melrose et Duncrief ; de John Pickering et autres, de McGillivray ; du R. H. Morgan et autres, de Birr ; de George Rowe et autres, de Kerwood ; de James Hindson et autres, de Watford, tous du comté de Middlesex ; du révérend J. A. Larg et autres, de Mono Mills ; du révérend George Walker et autres, de Bolton ; de James Meek et autres ; de William Fresburg et autres, de Glencross, tous du comté de Cardwell ; de E. H. Bennett et autres, de Georgetown ; de Nettie Husband et autres, de Halton ; de J. W. Bussell et autres, de Eden, tous du comté de Halton ; de T. Langford et autres, de Meadowvale ; de G. H. Falconer et autres, de Streetsville, comté de Peel ; de John B. Darling et autres, de Dummer ; de Edward McIlvena et autres, de Warsaw ; de George Grant et autres ; et de J. W. Bacon et autres, de la rue Charlotte, Peterboro', tous du comté de Peterboro' ; de John B. Hull et autres, de Unity ; et de Henrietta Nicholas et autres, de Caledonia, tous du comté de Haldimand ; du révérend John Holmes et autres, de Moulinette, comté de Stormont ; de John W. Low et autres, d'Ottawa-Ouest ; de J. H. Copping et autres, de McLeod ; de James Morris et autres, d'Ottawa-Est ; de Joseph Bell et autres, de Colebrook ; de E. S. Shorey et autres, de Sydenham ; du révérend George Dunkely et autres, de Enterprise ; du révérend C. H. Coon et autres, de Plevna ; de J. A. Shibley et autres, de Yarker ; de Henry Paul et autres, de Newburgh ; de Joseph E. Lidestorn et autres, de Harrowsmith ; de H. A. Baker et autres, de Moscow ; et de W. W. Sherlock et autres, de Camden, tous du comté de Addington ; de George Reekie et autres, de Vroomanton ; de Joseph Tiffin et autres, de Bethesda ; d'Alfred Douglas et autres, de Victoria Corners ; de William Gribble et autres, de Bracebridge ; et de J. U. Umphreys et autres, de Udora, tous du comté d'Ontario ; de Louisa Philips et autres, de Thorold, comté de Welland ; de John Moore et autres, de Portland, comté de Frontenac ; du révérend R. Taylor et autres, de Frankford, comté de Hastings ; d'Alfred Rowland et autres, de Bobcaygeon ; et de A. H. Stevens et autres, de Lindsay, tous du comté de Victoria ; de W. H. Runnalls et autres, de Zion ; de Bessie Toukin et autres, de Canton ; de Goodman Judd et autres, de Perrytown ; de William J. Elliott et autres, de Eden ; et de Thomas H. Aiken et autres, de Elizabethville, tous du comté de Durham ; de R. A. Freeman et autres, de Bowesville et Leitrim, comté de Russell ; de E. D. Doran et autres, de Orwell ; de George Newcom et autres, de Yarmouth Centre ; de Andrew Murray et autres, de Sparta ; de William Nickerson et autres, de Vienna ; de Archibald McLean et autres, de Port Burwell ; de Mary Sutherland et autres, de St-Thomas ; de Peter B. Fothergee et autres, de Friends ; de E. Cronk et autres, de St-Thomas-Central ; et de B. F. Austin et autres, du collège St-Thomas, tous du comté d'Elgin, Ontario ; de Thomas Cockerline et autres, de Henrysburg ; de W. Krupp et autres, de Lacolle, tous du comté de Saint-Jean ; de C. Edgar et autres, de Napierville, comté de Napierville ; de R. Lanigan et autres, de Grenville et Calumet, comté d'Argenteuil ; de W. A. Coatz et autres, de la

rue Sherbrooke, Montréal; de Richard Robinson et autres, de Lennoxville; de John Dobb et autres, de Capelton, comté de Sherbrooke; du révérend William Adams et autres, de Sawyerville; du révérend J. Lawson et autres, de Compton; de Joseph Boyd et autres, de Randborough; de J. W. Bridgette et autres, de Johnville, tous du comté de Compton; de William Stanly et autres, de Shefford; et du révérend P. A. Jordan et autres, tous du comté de Shefford; de Joseph Lusk et autres, d'Eardley (township), comté d'Ottawa; de Thomas Christie et autres, de Stanstead, comté de Stanstead; de Joseph Moorhouse et autres, de Brome, comté de Brome; de Duncan Ross et autres, de Otter Lake Circuit, comté de Pontiac, tous de Québec; d'Isaac Howie et autres, de Sheffield, comté de Sunbury; de Wilfred Kierstead et autres, de Mount Hebron, comté de Queen; de Amassa Kennedy et autres, de Burwick; de R. D. Robinson et autres, de Newton et Piccadilly; de Hugh Diton et autres, de Crighton; de William R. Pepper et autres, de Upham; de George Hayes et autres, de Upper Mill Stream; de William H. Johnson et autres, de Snider Mountain; de Lizzie E. Gaunce et autres, de Carsonville; de Aquila Lucas et autres, de Sussex; de J. S. Fowler et autres, de Springfield; de A. M. Taylor et autres, de Smith's Creek; de W. S. D. Moore et autres, de Waterford, tous du comté de King; de W. M. Kingston et autres; du révérend A. C. Dennis et autres; de Walter Wilson et autres; de Jeremiah Thompson et autres; du révérend Dr Wilson et autres, tous de la ville de Saint-Jean, comté de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick; du révérend F. B. Stacey et autres, de Prince-Albert, district de Saskatchewan, T.N.-O.; de George McAuly et autres, de Georgetown, Ile du Prince-Edouard; de Hugh Cameron et autres, de Port-Hood, comté d'Inverness; de A. B. Hooper et autres, de Fourchie, comté de Richmond, Nouvelle-Ecosse, tous de l'église Méthodiste; de Hugh Graham et autres, de Russell; de J. C. Campbell et autres, de Metcalfe, tous du comté de Russell; de Henry Gracey et autres, de Gananoque; de J. S. Stewart et autres, de Morton, tous du comté de Leeds; de Mary Spencer et autres; de William Clarke et autres; et de Annie Moore et autres, tous du district de Muskoka; de Archibald G. E. Robertson et autres, de Kenmore, comté de Russell; de Donald McPhail et autres, de St. Andrew's, Perth; de James Shaw et autres, de Balderson et Drummond, tous du comté de Lanark; de James Clugston et autres, de Temple Hill; de William Hamilton et autres, de Heathcote; de Mme J. N. Andrews et autres, de Thornbury; du révérend Archibald McDiarmid et autres, de Latona; de Albert Day et autres, d'Aurora; J. J. McMillan et autres, de Johnson; de John Harkness et autres, de Leith; et de de John McKessack et autres, de Chatsworth, tous du comté de Grey; de A. D. MacRae et autres, de Maxville, comté de Glengarry; de Thomas McIntire et autres, de Mainville; de Kenneth Macpherson et autres, de Cardinal; et de Hugh Carson et autres, de Heckston, tous du comté de Grenville; d'Alexander Coult et autres, de Fletcher; de John Richardson et autres, de Tilbury; de William Farquharson et autres, de Dover; de James M. Pickering et autres, de Blenheim; et de Mme J. McIsaac et autres, de Chalmers, tous du comté de Kent; de Mme M. Sweeney et autres, de Saint-Thomas, comté d'Elgin; de Mme Reuben Gilchrist et autres, de Ross; de Mme William Eckford et autres, de Cobden; de Bolton Culbertson et autres, de Bromley; et d'Alexander Stewart et autres, de Stewartville, tous du comté de Renfrew; d'Aaron Shaver et autres, de Morewood; de J. J. Elliot et autres, d'Iroquois; de James McIntyre et autres, de South Mountain; de Thomas Carlyle et autres, de Chesterville; de Hugh Cameron et autres, de Morrisburg; et de Mme Samuel Hess et autres, de Pleasant Valley, tous du comté de Dundas, Ontario; de George Woodside et autres, de Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière; et de D. Paterson et autres, de St. Andrew's, comté d'Argenteuil, tous de Québec; de Kenneth McDonald et autres, de Middle River, comté de Victoria; et du révérend P. Melville et autres, de Scottish, comté de Pictou; d'Allan McDonald et autres, de Whycocomagh; du révérend D. McDonald et autres, de Port Hastings; de Norman McLean et autres, de Lake Ainslie; et du révérend E. S. Bayne et autres, de Mabou, tous du comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse; de George Sutherland et autres, de Red Bank et Whitneyville, comté de Northumberland, Nouveau-Brunswick; de John Munroe et autres, de Cardigan; du révérend Alexander Roulston et autres, de



Murray Harbour ; et de W. A. Musson et autres, de Georgetown, tous du comté de Kings, Ile du Prince-Edouard ; de J. D. Nichol et autres, de Cadurcis ; de William Sutherland et autres, de Newdale ; de H. G. Chambers et autres, de Shoal Lake ; de R. A. Mitchell et autres, de Strathclair ; de P. Carroll et autres, de la cité de Saint-Paul ; de James E. Alderson et autres, de Elphinstone ; de Joseph Bloomer et autres, de McTavish ; de Joseph Dutton et autres, de Birtle ; de Donald Fraser et autres, de Rosedale ; de Freeman Rice et autres, de Binscarth ; de R. E. Shanks et autres, de Robertson ; de F. Middleton et autres, de Viola Dale ; de John Clark et autres, de Beulah ; et d'Albert Nex et autres, de Lake Dauphin, tous du comté de Marquette, Manitoba ; de Hector Ferguson et autres, de Port-Henry ; de John Knox Wright et autres, de Spallumcheen ; d'Archibald Lee et autres, de Kamloops ; de Thomas Wood et autres, d'Okanagon ; de J. M. Martin et autres, de Vernon ; de Alexander Tait et autres, de Langley Prairie ; et de Thomas Scouler et autres, de New-Westminster, Colombie-Anglaise de l'église Presbytérienne ; du révérend Thomas Watson et autres, de Cramahe, comté de Northumberland ; de W. S. Walker et autres, de Mount Forest, comté de Wellington ; de May Winter et autres, de Malahide et Bayham ; et de Mme S. McLachlin et autres, de Saint-Thomas, tous du comté d'Elgin ; de John Serrell et autres, d'Algonquin, comté de Grenville ; de Benjamin Healy et autres, de Glencoe, comté de Middlesex ; de A. Matthews et autres, de Lindsay, comté de Victoria ; de W. C. Black et autres, de Port-Hope, comté de Durham ; de I. J. Barker et autres, d'Ingersoll ; et de J. G. Davis et autres, de Beachville, tous du comté d'Oxford, Ontario ; de W. H. McGilvery et autres, du comté de Guysborough ; de Malcolm Fraser et autres, de Margaree ; et de Peter Paint, jeune, et autres, de Port-Hawkesbury, tous du comté d'Inverness ; de William Wetmore et autres, de la Baie des Vaches ; d'Alexander McPherson et autres, de la Petite Baie Glacée ; de J. W. Carpenter et autres ; de William Severance, jeune, et autres, Fourchie ; de Mme Thomas Peach et autres, de Homerville ; et de Mme John A. MacKenzie et autres, de Sydney, tous du comté du Cap-Breton ; de Lewis Foster et autres, de Port Medway ; et de Joseph Dukeshire et autres, de Kempt, tous du comté de Queen ; du révérend T. M. Munroe et autres, de Sandy Point ; et de Bradford G. Thorbourn et autres, de la Baie Jordan, tous du comté de Shelburne, Nouvelle-Ecosse, tous de l'église Baptiste ; de William H. Wells et autres, de Picton ; et de Guy C. Thuresson et autres, tous du comté de Prince-Edouard ; de Richard Mutton et autres ; de George Bain et autres ; et d'Emma French et autres, tous de la cité de Toronto ; de T. A. Howell et autres, de Paris, comté de Brant ; de Peter Maywood et autres ; de Bartlett Gage et autres, d'Ingersoll ; de Minnie Mitchell et autres, de Norwich, tous du comté d'Oxford ; de William C. Boxall et autres, de Bracebridge ; de Hattie M. Scott et autres, de Port-Perry, tous du comté d'Ontario ; du capitaine H. Gale et autres, de Berlin ; de Matilda Markie et autres, de Trenton, comté de Hastings ; de H. J. McIlroy et autres, de Saint-Thomas, comté d'Elgin ; de Charles Porntine et autre, de Goderich ; de Peter Scott et autres, Blenheim ; de G. A. Eastman et autres, de Wheatley ; de William Cook et autres, de Chatham ; tous du comté de Kent ; de Mile Dewar et autres, d'Ottawa ; de William S. Pepper et autres, de Strathroy ; de John Forbes et autres, de Glencoe ; de John W. Tuke et autres, de Wardsville ; d'Annie M. Kagin et autres ; et de Thomas Harris et autres, d'Exeter, tous du comté de Middlesex ; de George H. Hazle et autres, de Napanee ; de J. R. Shark et autres, d'Odessa ; de James Phippen et autres, de Bath, tous du comté de Lennox ; de Jessie E. Milner et autres, d'Owen Sound ; William Teeple et autres, de Faversham ; de J. W. Rutherford et autres, de Dundalk, tous du comté de Grey ; d'Arthur H. H. Cass et autres, du comté de Dufferin ; de Joseph Parker et autres, de Prescott, comté de Grenville ; de W. S. Hollister et autres, du comté de Cornwall ; de James McLachlan et autres, de Norwood ; et de Matthew Moore et autres, tous du comté de Peterborough ; de Maggie McCod et autres, du comté de Stormont ; de R. D. Williams et autres, d'Orillia, comté de Simcoe ; de William Payne et autres, de Seaforth, comté de Huron ; de Mme Coffee et autres, de la ville de Perth ; de J. C. Hamilton et autres, de Carleton Place, tous du comté de Lanark ; de John Kett et autres, de Brighton ; de William H. Baker et autres, de Campbellford, tous du comté de Northumberland ; de James

Cameron et autres, de Kinmount; de W. Cockril et autres, de Fenelon Falls; de L. H. Stevens et autres, de Lindsay; et de Joseph Bowns et autres, de Coboconk, tous du comté de Victoria; d'Elizabeth Ann Russell et autres, de Millbrook; de Martha Buckett et autres, de Port-Hope, tous du comté de Durham, Ontario; du révérend R. A. Armstrong et autres, d'Ingonish, comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse; de Mme C. Scullion et autres, de Hampton; et de D. S. Hovey et autres, de Sussex, tous du comté de King, Nouveau-Brunswick; de M. Ayling et autres, de Magog, comté de Stanstead; de Lee H. Crosby et autres, de Coaticook, comté de Compton; de E. G. Deacon et autres, de Montréal; de Frederick N. Frye et autres, de Sherbrooke, Québec, tous de l'Armée du Salut; de William Schieder et autres, du district de Manitoulin; de David S. Schautz et autres, du comté de Simcoe; de J. S. Guy et autres, du comté de Grey; d'Amos Ebey et autres, d'au comté de Bruce; de Fanny Strom et autres, du comté de Lincoln; d'Annie Kellar et autres; et de Christian Rainen et autres, tous du comté d'Ontario; de Lucinda Schneider et autres, du comté de Waterloo, tous de l'église Mennonite; de J. V. Saunders et autres, d'Ingersoll; de Mme G. Horner et autres, de Princeton; de J. H. Barry et autres, de Kemptville, tous du comté d'Oxford; de J. S. Wing et autres, du comté de Waterloo; de William Mayer et autres, du comté d'Oxford; de C. W. Bockus et autres, de Port-Elgin, comté de Bruce; de Hindle Vance et autres, du comté de Bruce; de R. A. Clarke et autres, de Stevensville, comté de Welland; de D. B. Schuck et autres, de Berlin, comté de Waterloo; et de George E. Bailey et autres, du comté de Dufferin, tous des Frères Unis; du révérend G. T. Haist et autres; de Christian Fahrner et autres; et du révérend J. O. Marlock et autres, tous de l'Association Évangélique, comté de Huron; de H. J. Stevens et autres, d'Aylmer; de T. B. Knowles et autres, de Saint-Thomas; et de David White et autres de Dorchester-Sud, comté d'Elgin, tous de l'église des Disciples; de Florence Todd et autres, de Birchton; de A. F. Brown et autres, de Flanders; de James Orr et autres, de Millby; d'Ezra Fizzle et autres, de Sand Hil; comté de Compton, tous de Québec; de McClellan Anderson et autres, de Saint-Thomas R. R. Young Men's Christian Association; et de J. H. Beaumont et autres, de l'église épiscopale de Saint-Thomas, tous du comté d'Elgin, Ontario; de John Angus et autres, de Hull, comté d'Ottawa, Québec; de Mme S. Foster et autres, de Brampton, comté de Peel; de A. Armstrong et autres, de Chester, comté de Huron; de J. O. Wisner et autres, de l'église Congrégationaliste de Brantford, cité de Brantford; de Charles Taylor et autres, tous des églises chrétiennes, comté d'Ontario; de Sarah Wallen et autres, de Blenheim, comté de Kent; d'Edward Bark et autres, of Thornbury, comté de Grey; de Melle Lynch et autres, de Thorold, comté de Welland; de Mme T. Houston et autres, de Sarnia, comté de Lambton; de Wallace Michael et autres, de la cité de London; du révérend Dr. McDiarmid et autres; et de Mme McLaren et autres, de Lancaster, comté de Glengarry, tous d'Ontario; demandant la passation d'une loi prohibant la vente des liqueurs.

De la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa; demandant une nouvelle modification de son acte constitutif.

De Thomas Marks et autres, de la ville de Port-Arthur, et autres, d'autres lieux, Ontario; demandant un acte les constituant en corporation sous le nom de "Atikoken Iron Range Railway Company."

De John Fennell, président, et Israël D. Bowman, secrétaire, du bureau provisoire des directeurs de la Compagnie du chemin de fer de la Jonction du Pacifique Canadien et de Berlin; demandant un acte prorogeant l'époque fixée pour la construction de son chemin de fer.

De la Compagnie de Jonction du chemin de fer de Guelph; demandant la passation d'un acte continuant les pouvoirs qui lui sont accordés par l'Acte 50-51 Victoria, chapitre 59, et prorogeant l'époque fixée pour compléter le prolongement de sa ligne.

---

De A. G. Hill, avocat, et autres, de la ville de Niagara Falls, Ontario, et autres, d'autres lieux; demandant un acte les constituant en corporation sous le nom de "Whirlpool Bridge Company."

De la Compagnie de chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien; demandant la passation d'un acte confirmant l'affermage du chemin de fer de la première à la Compagnie du Pacifique Canadien.

De la Compagnie de chemin de fer du Nouveau-Brunswick; demandant la passation d'un acte modifiant l'Acte 53 Vict., ch. 71, de manière à lui conférer le pouvoir d'émettre des actions-débitures pour faire face à certaines obligations.

De la Compagnie de chemin de fer de Jonction de Guelph et de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant la passation d'un acte confirmant l'affermage du chemin de fer de la première à la Compagnie du Pacifique Canadien.

De l'Union Typographique de Toronto, No 91; de l'Union Nationale des Ebénistes et des Fabricants de Pianos; de l'Assemblée Locale, No 5743, Chevaliers du Travail, tous de Toronto; de l'Assemblée Locale, No 6023, Chevaliers du Travail; de l'Union protectrice des Carrossiers; de l'Union Américaine des Verriers; de l'Assemblée Unity, No 6292; de l'Assemblée Montcalm, No 4977; de l'Assemblée Ville-Marie, No 3484, des Chevaliers du Travail; de l'Union Typographique Jacques-Cartier; de l'Assemblée de District, No 18, Chevaliers du Travail, tous de Montréal, Québec; de l'Union Typographique d'Ottawa; de l'Union des Briquetiers et Maçons No 12, de Peterboro'; de l'Union des Tailleurs de pierre; de l'Union des Peintres et Décorateurs; de l'Union Internationale des Briquetiers et Maçons de l'Amérique, tous d'Halifax; du Conseil des Arts et Métiers, de Hamilton; demandant de discontinuer l'encouragement de l'immigration de certaines classes vicieuses d'immigrants.

De l'Union Typographique, No 91; de l'Assemblée Locale, No 5743, Chevaliers du Travail; de l'Assemblée des Machinistes, No 9005 Chevaliers du Travail; de l'Union Nationale des Ebénistes et des Fabricants de Pianos; de l'Assemblée de District, No 125, des Chevaliers du Travail, tous de Toronto; de l'Union Typographique d'Ottawa; de l'Union No 12, des Briqueteurs et Maçons, de Peterborough; du Conseil des Métiers et du Travail, de la cité de Hamilton, tous d'Ontario; de l'Assemblée Locale, No 6023, Chevaliers du Travail; de l'Union Protectrice des Carrossiers; de l'Union Américaine des Verriers; de l'Assemblée Unity, No 6292; de l'Assemblée Montcalm, No 4977; de l'Assemblée Ville-Marie, No 3484, Chevaliers du Travail; de l'Union Typographique Jacques-Cartier; de l'Assemblée de District, No 18, Chevaliers du Travail, tous de la cité de Montréal, Québec; de l'Union des Tailleurs de Pierre; de l'Union des Peintres et Décorateurs, tous d'Halifax, Nouvelle-Ecosse; demandant la passation d'un acte pour empêcher l'établissement d'agences de police privée en Canada.

De l'Union Typographique de Toronto, No 91; de l'Assemblée de district, No 125; de l'Assemblée des Machinistes, No 9005, Chevaliers du Travail; de l'Assemblée Locale, No 5743, Chevaliers du Travail; de l'Union Nationale des Ebénistes et des Fabricants de Pianos, tous de Toronto, Ontario; de l'Union Typographique d'Ottawa; de l'Union No 12, des Briqueteurs et Maçons, de Peterborough; du Conseil des Métiers et du Travail, de Hamilton, tous d'Ontario; de l'Union Protectrice des Carrossiers; de l'Union Américaine des Verriers; de l'Assemblée Unity, No 6292; de l'Assemblée Montcalm, No 4977; de l'Assemblée Ville-Marie, No 3484, Chevaliers du Travail; de l'Union Typographique Jacques-Cartier; de l'Assemblée de District, No 18, Chevaliers du Travail; de l'Assemblée Locale, No 6023, Chevaliers du Travail, tous de la cité de Montréal, Québec; de l'Union des Tailleurs de Pierre; de l'Union des Peintres et Décorateurs; de l'Union Internationale des Briquetiers et Maçons de l'Amérique, tous de Halifax, Nouvelle-Ecosse; demandant certains amendements à l'Acte des Matelots.

De l'Union Typographique de Toronto, No 91; de l'Assemblée de District, No 125, des Chevaliers du Travail; et de l'Assemblée des Machinistes, No 9005, Chevaliers du Travail, tous de Toronto; de l'Union Typographique d'Ottawa; de l'Union No 12, des Briqueteurs et Maçons du comté de Peterborough; du Conseil des Métiers et du Travail, de Hamilton; et de l'Assemblée Locale, No 5743, des Chevaliers du Travail, de Toronto, tous d'Ontario; de l'Assemblée Locale, No 6023, des Chevaliers du Travail; de l'Union des Voituriers; de l'Union Américaine des Vitriers; de l'Assemblée Unity, No 6292; de l'Assemblée Montcalm, No 4977; de l'Assemblée Ville-Marie, No 3484, des Chevaliers du Travail; de l'Union Typographique Jacques-Cartier; et de l'Assemblée de District, No 18, des Chevaliers du Travail, tous de la cité de Montréal, Québec; de l'Union des Tailleurs de Pierre; de l'Union des Peintres et Décorateurs; de l'Union Internationale des Briqueteurs et Maçons de l'Amérique, tous de la cité de Halifax, Nouvelle-Ecosse; demandant la passation d'un acte accordant aux personnes résidant en Canada des concessions gratuites de terre à proximité raisonnable d'un chemin de fer et pour d'autres fins.

De l'Union Typographique de Toronto, No 91; de l'Assemblée de District, No 125, des Chevaliers du Travail; de l'Assemblée Locale, No 5743, des Chevaliers du Travail; et de l'Union Nationale des Ebénistes et des Fabricants de Pianos, tous de Toronto; de l'Union Typographique d'Ottawa; de l'Union No 12 des Briqueteurs et Maçons de Peterborough, comté de Peterborough; du Conseil des Métiers et du Travail, de Hamilton; et de l'Assemblée des Machinistes, No 9005, des Chevaliers du Travail; de l'Union protectrice des Voituriers; de l'Union Américaine des Vitriers; de l'Assemblée Unity, No 6292; de l'Assemblée Montcalm, No 4977; de l'Assemblée Ville-Marie, No 3484, des Chevaliers du Travail; de l'Union Typographique Jacques-Cartier; et de l'Assemblée de District No 18, des Chevaliers du Travail, tous de la ville de Montréal, Québec; de l'Union des Tailleurs de pierre; de l'Union des Peintres et Décorateurs; de l'Union Internationale des Briqueteurs et Maçons de l'Amérique, tous de la ville de Halifax, Nouvelle-Ecosse; demandant la passation d'un acte pourvoyant à l'inspection des engins servant à charger et décharger les navires dans les ports du Canada.

De l'Union Typographique de Toronto, No 91; de l'Assemblée Locale, No 5743, des Chevaliers du Travail; de l'Union Nationale des Ebénistes et Fabricants de Pianos; de l'Assemblée des Machinistes, No 9005, Chevaliers du Travail, tous de Toronto; de l'Union Typographique d'Ottawa; de l'Union No 12 des Briqueteurs et Maçons de Peterboro'; du Conseil des Métiers et du Travail, de Hamilton, tous d'Ontario; de l'Assemblée Locale, No 6023, des Chevaliers du Travail; de l'Union protectrice des Carrossiers; de l'Union Américaine des Verriers; de l'Assemblée Unity, No 6292; de l'Assemblée Montcalm, No 4977; de l'Assemblée Ville-Marie, No 3484, des Chevaliers du Travail; de l'Union Typographique Jacques-Cartier; de l'Assemblée de District, No 18, des Chevaliers du Travail, tous de Montréal; de l'Union des Tailleurs de Pierre; de l'Union des Peintres et Décorateurs; de l'Union Internationale des Briqueteurs et Maçons de l'Amérique, tous de Halifax; demandant certains amendements à l'acte pour la prévention et la suppression des coalitions formées pour gêner le commerce.

De l'Union Typographique No 91, de Toronto; de l'Assemblée Locale, Chevaliers du Travail, No 5743; de l'Union Nationale des Ebénistes et Fabricants de Pianos, tous de Toronto; de l'Union Typographique d'Ottawa; de l'Union No 12 des Briqueteurs et Maçons de Peterborough; du Conseil des Métiers et du Travail de Hamilton; de l'Association des Machinistes, No 9005, Chevaliers du Travail, tous d'Ontario; de l'Assemblée Locale, No 6023, Chevaliers du Travail; de l'Union protectrice des Carrossiers; de l'Union Américaine des Verriers; de l'Assemblée Unity, No 6292; de l'Assemblée Montcalm, No 4977; de l'Assemblée Ville-Marie, No 3484, Chevaliers du Travail; de l'Union Typographique Jacques-Cartier; de l'Assemblée de District, No 18, Chevaliers du Travail, tous de la cité de Montréal, Québec; de l'Union des Tailleurs de Pierre; de l'Union des Peintres et Décorateurs;

---

de l'Union Internationale des Briqueteurs et Maçons, de l'Amérique, tous de la cité de Halifax, Nouvelle-Ecosse; demandant la passation de mesures législatives de nature à empêcher l'importation de la main d'œuvre chinoise en Canada.

De Mme McMillan et autres, de Glengarry; et de Sophie Burtlett et autres, de Glencoe, comté de Middlesex, tous de la Women's Christian Temperance Union, Ontario; demandant que le cens électoral soit étendu aux femmes.

De William Jamieson et autres, de North Ely; de R. Smith et autres, de Coaticook, comté de Stanstead, tous de Québec; de Thomas Carpenter et autres, de Cornwall; d'Augusta Delmerge et autres, de Belleville; d'Alexander Dixon et autres, de Glengarry; de Daniel McCallum et autres, de Maxville, tous du comté de Glengarry, Ontario; et de Charles McKenzie et autres, de Blissville, comté de Sunbury, Nouveau-Brunswick; demandant un amendement à la loi criminelle.

De Samuel Hayes et autres, de l'église Méthodiste de la partie Est, Montréal, Québec; du révérend J. D. Murray et autres, de North et South Esk, comté de Northumberland, Nouveau-Brunswick; du révérend Henry Grasey et autres, de l'église Saint-André, Gananoque; de J. S. Stewart et autres, de Morton et ses environs, tous du comté de Leeds; de W. A. McKenzie et autres, de Cardinal, comté de Grenville; de Hugh Graham et autres, de l'église Presbytérienne de Russell, comté de Russell; de William Clarke et autres, de l'église Presbytérienne, Bracebridge, comté d'Ontario; de Mary Spencer et autres, de l'église Presbytérienne, township de Monk, district de Muskoka; de Z. McMillan et autres, tous de l'église Presbytérienne de Metcalfe, comté de Carleton, d'Ontario; demandant la passation d'un acte pour mieux assurer l'observance du dimanche.

De George Paterson et autres; demandant qu'il soit fait un arrangement avec le gouvernement impérial par lequel la ligne de chargement ne sera pas mise en vigueur à l'égard des navires canadiens, etc.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau un relevé des recettes et dépenses de la Chambre des Communes pour l'exercice expiré le 30 juin 1890.

Etat des recettes et déboursés du comptable de la Chambre des Communes, pour l'année finissant le 30 juin 1890.

RECETTES.	\$	cts.
<i>Indemnité.</i>		
A lettres de crédit.....	238,000	00
<i>Dépenses contingentes.</i>		
A lettres de crédit.....	235,952	95
DÉBOURSÉS.		
Par indemnité aux députés, \$202,637 ; frais de route, \$21,057.10.....	223,714	10
<i>Dépenses contingentes.</i>		
Par traitement de l'Orateur, \$4,000 ; trait. de l'Orat. suppléant, \$2,000. Compte spécial, Mine Wilson, \$1,000 ; héritiers, M. Thompson, M. P., \$1,000.....	6,000	00
Remboursement aux députés pour frais de route.....	2,000	00
Appoint. des officiers, \$66,274.28 ; fonds de retraite, \$1,104.02.....	67,383	30
do messagers, \$10,404.67 ; fonds de retraite, \$195.33.....	10,600	00
Commis sessionnels permanents, \$2,820 ; arnuméraires, \$13,268.11.....	16,088	11
Traducteurs français surnumét., vacance, \$1,749 ; session, \$2,904.....	4,653	00
Dépenses des comités.....	1,183	65
Compte de la papeterie.....	13,577	76
Journaux, \$1,897.44 ; frais de port et télégrammes, \$1,775.93.....	3,673	37
Divers.....	3,366	19
Fournisseurs et autres.....	5,237	75
Depenses imprévues.....	4,137	43
Déboursés du messenger en chef.....	4,080	00
Messagers (sessionnels).....	13,531	50
Pages, \$2,910 ; serveurs, \$968 ; préposé au gaz, \$152.50.....	4,080	50
Compte des débats, balance, session de 1889—clos—		
Par impression, papier, etc.....	\$ 7,606	43
Reliure.....	1,335	60
Traduction.....	600	00
Divers.....	354	60
	\$ 9,896	63
Compte des débats, session de 1890—non clos—		
Par sténographie, etc.....	\$17,000	00
Copistes.....	2,904	00
Traduction.....	9,000	00
Impression et papier.....	25,502	65
Divers.....	520	00
	54,935	65
Par balance, indemnité périmée.....	\$14,285	90
do Dépenses contingentes périmées.....	12,217	71
	64,832	28
	447,449	34
	26,503	61
	473,952	95

HENRY HARTNEY, comptable, Chambre des Communes.

Ordonné, que M. Flint ait la permission de présenter un bill à l'effet de modifier " l'Acte modifiant l'acte de tempérance du Canada, 1888."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Lavergne ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte de tempérance du Canada.

Il présente en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Dewdney, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente la réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des Communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique Canadien, et donnant des détails concernant,—

1. Le choix de la route ;
2. Le progrès des travaux ;
3. Le choix ou la réserve des terres ;
4. Le paiement de deniers ;
5. La construction des embranchements ;
6. Le progrès des travaux sur les embranchements ;
7. Les tarifs de transports des voyageurs et des marchandises ;
8. Les conditions particulières requises par l'Acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent ;
9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état ;
10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Compagnie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la Compagnie.—(*Documents de la Session No 25.*)

Sir Richard J. Cartwright, propose, secondé par M. Welsh,—que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et un débat s'en suivant :

La motion retirée avec le consentement de la Chambre.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'interdire l'importation d'étrangers et d'aubains en vertu de contrats ou conventions d'accomplir un travail en Canada, étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit retiré.

Sur motion de M. Marshall, secondé par M. Denison,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance, papiers et documents concernant les mesures prises par le gouvernement au cours de la dernière session ou depuis lors, pour empêcher le fromage américain d'être expédié par la voie des ports du Canada ou de ces ports mêmes avec la marque des fromages canadiens. Aussi, copies des instructions actuelles données aux autorités compétentes ou aux officiers de douane.

Sur motion de M. Davies, secondé par M. Welsh,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour sommaire des manifestes des chargements transportés à chaque voyage par les steamers subventionnés pour faire le service entre les provinces maritimes et les Indes Occidentales, cette année, donnant le caractère et la valeur des cargaisons transportées et indiquant le port ou les ports de chargement et de déchargement, ainsi qu'un sommaire de toutes autres informations données dans ces manifestes ;

aussi, un état indiquant combien de voyages ont été faits par les steamers subventionnés pour le service à vapeur entre les provinces maritimes et les ports des Indes Occidentales en 1890; quelles sont les dates de ces voyages et quelle somme a été payée pour chaque voyage; quelle personne ou compagnie exécute ce service cette année; et si un contrat a été passé pour ce service cette année, et quel est le prix payé et à qui?

Sur motion de M. Landerkin, secondé par M. Delisle,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie du rapport de M. J. R. Arnoldi, ingénieur-mécanicien du département des Travaux Publics, au comité spécial nommé à la dernière session pour examiner les boîtes de scrutin.

Sur motion de M. Lépine, secondé par M. Ingram,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance échangée entre les associations ouvrières du Canada et le ministre de l'Agriculture, au sujet de l'établissement du Bureau de statistiques du travail de la Puissance.

Sur motion de M. Curran, secondé par M. Reid,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état donnant toutes les pétitions adressées au gouvernement demandant l'analyse des boissons enivrantes fabriquées ou offertes en vente en gros et en détail dans l'étendue du Canada.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence, par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 15 mai 1891.

#### PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Gibson,—la pétition de C. N. Shanly et autres, de la cité de Toronto, et autres lieux.

Par M. Curran,—la pétition de la Compagnie de chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

Par M. Christie,—la pétition de J. McAdie et autres, de l'église Congrégationaliste de St. Andrews, comté d'Argenteuil; la pétition de M. B. Goodchild et autres, de Trois-Rivières, comté de Trois-Rivières; la pétition de Bella Todd et autres, de Birchton, tous de la province de Québec; la pétition de Walter Muir et autres, de Carluke, comté de Brant; la pétition de Cyrus Husk et autres, d'Ulverton; la pétition de G. Marquis Soper et autres, d'Orono, comté de Durham; la pétition de John W. Jones et autres; la pétition de Byron Smith et autres; la pétition de William Brown et autres, tous de la cité de Hamilton; la pétition d'Alexander Black et autres, du township d'Oro, comté de Simcoe; la pétition du révérend James Markham et autres, du township de Minto, comté de Wellington; la pétition de William Croft et autres, du township de Lanark, comté de Lanark; la pétition de



Robert Hamill et autres, du Conseil de Harwic, No 327; la pétition de S. B. Harrington et autres, de Brighton, comté de Northumberland; deux pétitions de Mme W. W. Ingerson et autres, du township de Macdonald, district d'Algoma; la pétition du révérend J. W. Howie et autres, de Gabarus, comté de Cap-Breton; la pétition de John McLean et autres, de l'église Presbytérienne d'Ainslie, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse; la pétition de J. Wesley Johnston et autres, de Maple Creek, Territoires du Nord-Ouest; la pétition du révérend David Oke et autres, de Lorne, Manitoba; et la pétition de Cornelius Bryant et autres, de Maple Ridge, New-Westminster, C.-A.

Par M. Bergin,—la pétition de J. B. Thompson et autres, d'Avonmore; et la pétition de Charles Dewell jeune et autres, d'Osnabruck-Centre, tous de l'église Méthodiste du comté de Stormont, Ontario.

Par M. Corby,—la pétition de H. P. Knight et autres, de l'église Méthodiste de Belleville, Ontario.

Par M. Lépine,—la pétition de Charles T. Shroud et autres, de l'église Presbytérienne de Chalmers, Montréal.

Par M. Brown (Chateauguay),—la pétition de George McClenaghan et autres, de l'église Presbytérienne d'Howick, comté de Chateauguay, Québec.

Par M. Adams,—la pétition de James Roxborough et autres, de Tabucintac; la pétition de Mme William Wyse et autres, de Saint-André, Chatham; la pétition de P. H. Leggee et autres, de Saint-André, Black Brook; et la pétition de William Russell et autres, de Douglstown, tous de l'église Presbytérienne, comté de Northumberland, Nouveau-Brunswick.

Par M. Beith,—la pétition du révérend W. Kenner et autres, de l'église Méthodiste de Blackstock; la pétition de Thomas Hancock et autres, et la pétition du révérend Alexander Leslie et autres, de Newtonville, tous du comté de Durham, Ontario.

Par M. Denison,—la pétition de Thomas Moore et autres, de la rue Tecumseth; la pétition de N. Moss et autres, de la rue Beverly; la pétition du révérend S. S. Davidson et autres, de la rue du Collège, tous de l'église Baptiste; et la pétition de Cassius C. Rockwood et autres, tous de la cité de Toronto, Ontario.

Par M. Coatsworth,—la pétition du révérend W. W. Percival et autres, de Thornhill; la pétition de Mme William Watson et autres, de Laskey; la pétition de West King et autres; la pétition de William Miller et autres, d'Eglington; la pétition de T. Bentley et autres, de la jonction de Toronto-Ouest; la pétition de George Johnson et autres, de Pefferlaw; la pétition du révérend W. W. Percival et autres, de Richmond Hill; la pétition d'Alexander McDonald et autres, de l'église Chalmers; la pétition de W. G. Wallace et autres, de la rue Bloor, Toronto; la pétition de Mme T. Gay et autres, de Bethesda; la pétition de James Ley et autres, de Scarborough; la pétition de John Nelson et autres, de Sutton-Ouest; la pétition de H. McCurtin et autres, de Leslieville et autres lieux, tous de l'église Presbytérienne, comté de York; la pétition d'Alfred McLaughlin et autres, de Norval; la pétition de William Fraser et autres, d'Union, tous de l'église Presbytérienne, comté de Halton; et la pétition de Mme John Spiers et autres, de l'église Presbytérienne de Brampton, comté de Peel, tous d'Ontario.

Par M. Prior,—sept pétitions de l'Union des Employés de bateaux à vapeur et des Débardeurs; sept pétitions de l'Union des Ouvriers Ebénistes; sept pétitions du Conseil des Métiers et du Travail de Victoria; sept pétitions de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 354; six pétitions de l'Union Locale des Ouvriers en Ferblanc et en Tôle, No 66; et sept pétitions de la Société des Constructeurs de navires et Calfats, tous de Victoria, Colombie-Britannique.

Par M. Ross (Dundas),—la pétition de E. W. Crane et autres, d'Aultsville et des environs, comté de Stormont; la pétition de Lucius Flagg et autres, de Morrisburg; la pétition de James G. Hamilton et autres, de Dundela; la pétition de A. W. Mills et autres, de Wesley; la pétition de T. J. Jamieson et autres, de Hallville; la pétition de Wellington Robinson et autres, de South Mountain; la pétition de A. W. Mills et autres, de Matilda; la pétition d'Ida Miller et autres, de Hainsville; la

pétition de James T. Smith et autres, de Grantley; la pétition d'Isabella Suffel et autres; la pétition de W. Knox et autres, de Mountain; et la pétition de S. T. Loucks et autres, d'Aultsville, tous de l'église Méthodiste des comtés de Stormont et Dundas, Ontario.

Par M. Dawson,—la pétition du révérend George Dunkley et autres, de l'église Méthodiste de Camden, comté d'Addington, Ontario.

Par M. Truax,—la pétition de R. H. Rivers et autres, de Walkerton; la pétition de Samuel Peters et autres, d'Eden Grove, tous de l'église Méthodiste; et la pétition de Nathaniel Dunbar, senior, et autres, de Culross, tous du comté de Bruce, Ontario.

Par M. Davidson,—la pétition du révérend J. Whetlock et autres, de l'église Méthodiste de Columbus et Whitney-Est, comté d'Ontario, Ontario.

Par M. Fréchette,—la pétition du révérend W. Henderson et autres, de l'église Méthodiste d'Inverness, comté de Mégantic, Québec.

Par M. Macdonald (Huron),—la pétition du révérend Samuel Sellery et autres; la pétition du révérend A. Y. Hartley et autres; la pétition du révérend R. Godfrey et autres, de Belgrave; la pétition de F. M. Smith et autres, de Henfryn, tous de l'église Méthodiste, comté de Huron, Ontario.

Par M. Grieve,—quatre pétitions de l'Assemblée Locale, No 4378, Chevaliers du Travail, Stratford, Ontario.

Par M. Cleveland,—la pétition de James A. Porter et autres, de l'église Advent de Danville; et la pétition du révérend J. B. Hicks et autres, de Windsor Mills, tous de l'église Méthodiste, comté de Richmond et Wolfe, Québec.

Par M. Ryckman,—la pétition de John R. Nering et autres, de la rue Gore; la pétition du révérend G. A. Mitchell et autres, de Zion Tabernacle; et la pétition de J. C. Harris et autres, tous de l'église Méthodiste, cité de Hamilton, Ontario.

Par M. Ingram,—la pétition de Dennis Leeson et autres, de Copenhagen; la pétition de Francis B. H. Partridge et autres, de Mount Salem, tous de l'église Méthodiste; et la pétition du révérend T. C. Sawter et autres, de l'église Baptiste de Jubilee, tous du comté d'Elgin, Ontario.

Par M. Henderson,—la pétition de Paul S. Kennedy et autres, de l'église Presbytérienne de Limehouse, comté de Halton, Ontario.

Par M. McAlister,—la pétition d'Adam Duncan et autres, de Campbellton; et la pétition du révérend Henry Fisher et autres, de Dalhousie, tous de l'église Presbytérienne, comté de Ristigouche, Nouveau-Brunswick.

Par M. Miller,—la pétition de George Raynor et autres, de Rosehall; la pétition du révérend O. R. Lambly et autres, de Wellington, tous de l'église Méthodiste; et la pétition de David S. Saylor et autres, de la Société des Amis, tous du comté de Prince-Edouard, Ontario.

Par M. Landerkin,—la pétition de S. Young et autres, de Clifford, comté de Wellington, la pétition de E. Cole et autres, de Picton, comté de Prince-Edouard; la pétition de William Armstrong et autres, de Clark, comté de Durham; la pétition de R. H. Cairns et autres, de Bruce Mines; la pétition de T. W. Allen et autres, de Trow Bridge, district d'Algoma; et la pétition d'Edward Clissold et autres, de London, tous d'Ontario.

Par M. Mackintosh,—sept pétitions de l'Union des Bricqueteurs et Maçons, No 7, d'Ottawa, Ontario.

Par M. Campbell,—le pétition de James Dunkin et autres, de Masham; la pétition du révérend Alexander Moyne et autres, d'Aylmer, tous de l'église Presbytérienne; et la pétition de A. F. Duclos et autres, de la première église Presbytérienne Française, tous du comté d'Ottawa, Québec.

Par M. McGregor,—la pétition du révérend J. R. Gundy et autres, d'Essex; la pétition de Jane McDowell et autres, de Maidstone; la pétition de J. H. Smart et autres, de Kingsville; la pétition de Mme William Robinson, et autres, de Maple Grove; la pétition de l'Elsie Smith et autres, de Comber; la pétition d'Eliza Kelly et autres, de Tilbury Centre, tous de l'église Méthodiste, des comtés d'Essex et Kent; et la pétition de A. G. Moffat et autres, de l'église Méthodiste de Quinn, comté de Kent, tous d'Ontario.

Par M. Ferguson (Leeds),—la pétition de Ruby Harton et autres, de Smith's Falls; la pétition de Mme Thomas Rilfoyl et autres, de Montague, tous de l'église Méthodiste, comté de Lanark; et la pétition de A. B. Beach et autres, de l'église Méthodiste, comté de Grenville, Ontario.

Par M. Foster,—la pétition de Henry B. King et autres, de l'église Méthodiste, de Westfield; la pétition de E. E. Pickle et autres, de Norton; la pétition de Miles G. Jenkins et autres, de Kars; la pétition d'Elias W. Keirstead et autres, de Steedholm; la pétition de Byron Freeze et autres, de Cardwell; et la pétition de J. W. Robinson et autres, de Sussex, tous de l'église Baptiste, comté de King, Nouveau-Brunswick.

Par M. Gillies,—deux pétitions du révérend D. McDougall et autres, de l'église Presbytérienne de West Bay, comté de Richmond, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Dyer,—la pétition de Charles Bancroft et autres, de l'église d'Angleterre, Sutton, comté de Brome, Québec.

Par M. Burdett,—la pétition de Jacob N. Daynard et autres, de l'église Méthodiste de Foxboro; et la pétition de Mme James Gammon et autres, de l'église Presbytérienne de Deseronto, tous du comté de Hastings, Ontario.

Par M. Rowand,—la pétition du révérend H. A. Newcombe et autres, de l'église Méthodiste, comté de Bruce, Ontario.

Par M. Cameron (Huron),—la pétition de John S. MacMath et autres; et la pétition de George McQuillin et autres, de Goderich, comté de Huron, Ontario.

Par M. Kirkpatrick,—la pétition du révérend Robert Laird et autres, du comté de Frontenac, Ontario.

Par M. Sanborn,—la pétition de W. H. Graham et autres, de l'église Méthodiste, comté de Shefford, Québec.

Par M. Mackenzie,—la pétition de M. E. Pomeroy et autres, de Washington; la pétition du révérend George Abbs et autres, de Toronto-Est; la pétition du révérend P. Brooks et autres; la pétition de Samuel Horsey et autres, de Central; la pétition de Thomas Atkins et autres, de Saint-Paul; la pétition de Mme C. E. Oliphant et autres, de la Jonction de Scarborough, tous de l'église Méthodiste; la pétition de Robert T. Newton et autres, de Toronto; la pétition d'Amelia Hubbard et autres, de Markham; la pétition de George Bellham et autres, tous de l'Armée du Salut; la pétition de J. W. Spencer et autres; et la pétition de John Evans, jeune, et autres, de Toronto, tous du comté de York, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De H. A. Andrews et autres, de la rue Wall, Brockville; d'Alva Munro et autres, de Chesterville, comté de Dundas; de W. H. Rea et autres, de Pittsburgh, Frontenac; du révérend F. C. Reynolds et autres, de Prescott, comté de Grenville; de James Taylor et autres, de la rue Hannah; du révérend J. S. Ross et autres, de Centenary, tous de Hamilton, comté de Wentworth; de William H. Barnam et autres, du Circuit de Queensboro'; d'Alexander Winters et autres; et du révérend E. Dwart Lewis et autres, de Shannonville, tous du comté de Hastings; de W. S. Griffin et autres, de Guelph, comté de Wellington; de W. J. Fenton et autres, de Massey; et de William Corbett et autres, de Watford, tous du district de Muskoka; du révérend M. Wilkinson et autres, de Wellandport Circuit, comtés de Monck, Welland et Haldimand; du révérend George Boyd et autres, de Queen's Avenue, cité de London, comté de Middlesex; du révérend M. E. Wilson et autres, comté de Northumberland; de T. Jenkins et autres, de Beaverton; de John T. Rophet et autres, d'Atherley; et de George Read et autres, Fair Valley, tous du comté d'Ontario; de John Snell et autres, de Kinton, comté d'Oxford; de David Graham et autres, d'Inglewood, comté de Peel; de F. W. Kenny et autres, d'Arnprior; et d'Annie McLean et autres, de Beachburgh, tous du comté de Renfrew; de J. S. Allen et autres; de George H. Kenney et autres, de Minesing; de William Cavina et autres, de Barrie; de Samuel Bradshaw et autres, d'Oro Station; de Robert Thompson et autres, de Creemore; et de John A. Perry et autres, de Barrie, tous du comté de Simcoe; de Thomas P. Langlois et autres, de Dover Court, et d'Isaac Lennox et autres, de Parkdale, tous de

Toronto; de Charles Coad et autres, de Bethel; de M. Hall et autres, de Longford; d'Ada Howden et autres, du township d'Emily; de William Ramsey et autres, de Salem; d'Abigal Rushley et autres, de Little Britain; de George A. Balfour et autres, d'Avenue; du révérend Harvey A. Strike et autres, de Norland; de John Kerr et autres, de Manilla; de Samuel E. Galloway et autres, de Pleasant Point; de W. Fountain et autres, de Fenelon Falls; d'Elias Bower et autres, de Peniel; de Mme Annie Campbell et autres, de Zion; de Thomas Sluggitt et autres, de Valentine; de William Wakley et autres, d'Oakwood; d'Isaac Small et autres, de Graham; de W. W. Webster et autres, de Wesley; de M. Nightingale et autres, de Mount Forest; de Mme W. J. Riekey et autres, de Waterloo; du révérend Samuel A. Philip et autres, de Weston, comté de York, tous d'Ontario; de T. G. Williams et autres, de Montréal; de W. W. Weese et autres, de Leeds, comté de Mégantic; du révérend Henry A. Young et autres, de Stukely-Sud, comté de Shefford; du révérend C. W. French et autres, de Shawbridge, comté de Terrebonne, et de William Sloane et autres, de Morin, comté d'Argenteuil, tous de Québec; de T. Watson Smith et autres de la Nouvelle-Ecosse; de P. S. Forbes et autres, de la rue Hornet, Vancouver; de Cornelius Bryant et autres, de Maple Ridge, New-Westminster; de Thomas Woodward et autres, de Nicola, districts de Yale et Kamloops; de Henry Wasey et autres, de Johnson's Landing, New-Westminster, Colombie-Anglaise, tous de l'église Méthodiste; de D. G. MacDonald et autres, de Stratford, comté de Perth; de William Harker et autres; de Mary A. Barrowman et autres, de Barrie, tous du comté de Simcoe, Ontario; de E. M. Schrifar et autres, de North Nation Mills, comté d'Ottawa; de Ronald Arnold et autres, de Saint-Armand, comté de Missisquoi, Québec; de Mme John H. Baker et autres, de Jeddore-Ouest; d'Eliza W. Boutillier et autres, d'Indian Harbour; du révérend E. A. Archibald et autres, de Sackville; de William C. Delaney et autres, de Halifax, tous du comté de Halifax; de Charles R. King et autres, de la cité de Vancouver, Colombie-Britannique, tous de l'église Baptiste; de M. Gamey et autres, de Brockville; de Barney Harper et autres, de Chesterville; de Joseph Ludgate et autres, de Morrisburg; et de Herbert W. Emrey et autres, de Winchester, tous du comté de Dundas; de William J. Delahny et autres, de Tyrone; de Mme Barrett et autres; et de W. H. Williams et autres, de Bowmanville, tous du comté de Durham; de Mlle Janet Porter et autres, de Portsmouth, comté de Frontenac; de Bella Mahon et autres, de Stratford; de Mme W. Tuttle et autres, de Listowel, tous du comté de Perth; de Mme J. Garvin et autres, de Pembroke; de Thomas Ross et autres, de Cobden, tous du comté de Renfrew; de Mme J. Lighthart et autres, de Collingwood, comté de Simcoe; d'Annie Barker et autres, du comté de Victoria; de John Morton et autres, de Parry Sound; de John C. Gartshore et autres, tous du district de Muskoka; de L. A. Evans et autres, de la cité de Vancouver; et de H. V. Palmer et autres, de la cité de New-Westminster, Colombie-Britannique, tous de l'Armée du Salut; du révérend William S. Smith et autres, de Tamworth; du révérend S. Smith et autres, de Camden, tous du comté d'Addington; du révérend Gustavus Munro et autres, de Paris, comté de Brant; de William Douglas et autres, de Port-Hope; de William Bennett et autres de Be'hany; de John C. Martin et autres, de Gardenville; de Louis Byers et autres, de Centreville; de James Hunter et autres, d'Orono; du révérend R. D. Fraser et autres, de Saint-Paul; de Caroline Powers et autres, de Newcastle, tous du comté de Durham; de J. Proudfoot et autres, de St. Andrews, Amherstburg, comté d'Essex; du révérend Robert Laird et autres de Storrington; de James Lindsay et autres, d'Oxford-Mills; de Jennie Moore et autres, de Jasper; de D. J. Hyland et autres de Bishop's Mills et Oxford; d'Ella Wickware et autres, de Merrickville; de Samuel Martin et autres, de Kemptville; de James Stuart et autres, de Prescott, tous du comté de Grenville; de George Basito et autres, d'Oakville, comté de Halton; du révérend George F. Kinnear et autres, de Bouctouche et Mill-Creek, comté de Kent, Nouveau-Brunswick; de James S. Webster et autres, de Florence, comté de Lambton; de Richard Skeen et autres; de John Blacklock et autres, de Vernonville; de John Mason et autres, de Roseneath; de John Hay et autres, de Cobourg; de James Johnson et autres, de Campbellford; du révérend C. S. Lord

et autres, de Grafton ; de James Nesbit et autres, de Brighton ; de Donald Sutherland et autres, de Percy, comté de Northumberland ; de George Manson et autres, de Brookdale ; du révérend J. E. Monroe et autres, de Kintore ; de Joseph Richardson et autres, de Tavistock ; de Robert Scott et autres, tous du comté d'Oxford ; du révérend R. Pyke et autres, de Shakespeare, St. Andrews, comté de Perth ; de William Nicoll et autres, de Norwood ; de John Russell et autres, de Saint-Paul ; de William Harris et autres, d'Apsley ; de Robert G. Clifford et autres, de North Smith ; de John McEwen et autres, de Lakefield ; de Mme Jane Slough et autres, de St. Andrews, tous du comté de Peterborough ; du révérend G. R. Lang et autres, d'Admaston : de William Thompson et autres, de Westmeath ; de James Stewart et autres, de Renfrew, tous du comté de Renfrew ; du révérend James Hastie et autres, de Knox, Cornwall, comté de Stormont ; de John Abraham et autres, Toronto ; de Maggie Stewart et autres, du comté de Wellington, tous d'Ontario ; de Z. R. Everett et autres, Saint-Paul, cité de Frédériciton ; de William McGowan et autres, de Harvey ; d'Andrew Harrison et autres, Nashwaak et Stanley, tous du comté de York, Nouveau-Brunswick ; de J. G. Cameron et autres, Souris ; et de David Reid et autres, de Montague, tous du comté de Kings ; de William McNeil et autres, de Searletown ; de John McArthur et autres ; d'Edward Wadman et autres, du Cap Traverse ; et de Thomas E. Gamble et autres, Tyne Valley, tous du comté de Prince ; d'Alexander S. McNeill et autres, de la Rivière de l'Ouest ; du révérend Alexander Stirling et autres, de New-London ; de Daniel McLean et autres, de la Rivière de l'Est ; de Benjamin Jenkins et autres, de Birch Hill ; Charles Paul et autres, de Clyde River ; de Peter McPherson et autres, d'Orwell ; de Mlle J. McKinnon et autres, de Charlottetown ; d'Alexander McKenzie et autres, de Belfast ; de Neil McKay et autres, de Clifton ; de Dougald McEachern et autres, de Nine Mile Creek ; d'Archibald McEachern et autres, Le Canoe Cove ; de Colin McPhail et autres, d'Argyle Shore ; de George Younker et autres, de North Road ; de Daniel Robertsand et autres, de Glasgow Road ; de Charles McNeill et autres, de Sainte-Catherine ; et du révérend John Goodhill et autres, de DeSable Kirk, tous de l'église Presbytérienne, comté de Queen, Ile du Prince-Edouard ; de John Halliwell et autres, de Cornwall ; de A. S. Perkins et autres, de Chesterville, comté de Dundas ; de Robert Shannon et autres, de la Société des Amis, comté de Frontenac ; de Mme M. C. McCaw et autres, de Haliburton, comté de Victoria ; de Henry J. Hughes et autres, de Sainte-Catherine, comté de Lincoln ; de Emma Tipp et autres, du comté de Monck ; de Joseph Dutton et autres ; et de P. Dierlamme et autres, de l'Association Évangélique de Stratford, comté de Perth ; de Robert McNabb et autres, de Beachburg ; et de H. G. G. Schmidt et autres, de l'église Évangélique, du comté de Renfrew ; de F. B. Cramp et autres, d'Excelsior Division S. O. T., Toronto ; de Mme S. O. Gilbert et autres, de Manilla ; de Henry Davey et autres, tous du comté de Victoria ; de F. W. Porter et autres, de Mount Forest et des environs, comté de Wellington ; de William H. Pugley, préfet, et autres, du comté de York ; de Lizzie De Bon et autres, de l'Association Évangélique de Parry Sound ; et de Grieves Robinson et autres, de Franklin, district de Muskoka, tous d'Ontario ; du très révérend Samuel Fallows, évêque, et autres, de l'église Episcopale Réformée, Montréal ; et de W. W. Dalglish et autres, de Huntingdon, Québec ; de Henry Harper et autres, of St. James, comté de Prince ; de F. B. Daniels et autres, de l'église Episcopale de, comté de Queen, tous de l'Ile du Prince-Edouard ; et de F. C. Ward et autres, de Vancouver, Colombie-Britannique ; demandant la passation d'une loi prohibant la vente des liqueurs.

De J. A. McKeen et autres, du township de Clarke, comté de Durham ; de James Lindsay et autres, d'Oxford ; de M. McPherson et autres, de Prescott ; et de Samuel Martin et autres, de Kemptville, tous du comté de Grenville ; et de D. G. Macdonald et autres, de l'église Baptiste, Stretford, comté de Perth, Ontario ; demandant la passation d'une loi pour mieux assurer l'observance du dimanche.

De la Compagnie de chemin de fer de Shuswap et Okanagan ; demandant la passation d'un acte confirmant un certain arrangement fait entre elle et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et pour d'autres fins.

De James Walker, de Calgary, district d'Alberta, T.N.-O., et autres, d'autres lieux; demandant un acte les constituant en corporation sous le nom de *The Buffalo Lake and Battleford Railway, Coal and Iron Company*.

De Frank Ross, écr., et autres, de la cité de Québec; demandant la passation d'un acte revisant et amendant la charte de la Compagnie de pont de chemin de fer de Québec.

De la Compagnie de chemin de fer de Collingwood et de la Baie de Quinté; demandant la passation d'un acte à l'effet de prolonger le temps pour commencer et achever leur chemin de fer, et pour d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant la passation d'un acte confirmant un certain arrangement fait entre elle et la Compagnie de chemin de fer Shuswap et Okanagan.

De J. H. Ashdown et autres, de la cité de Winnipeg; demandant un acte les constituant en corporation sous le nom de Compagnie d'assurances sur la vie *Western*.

De la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant la passation d'un acte amendant l'Acte du chemin de fer Canadien du Pacifique, 1889, en augmentant son pouvoir d'émettre des actions-déventures consolidées pour certaines fins.

Du conseil municipal de la cité de Winnipeg, Manitoba; demandant la passation d'un acte à l'effet de prolonger le temps pour commencer et achever les travaux spécifiés dans l'acte intitulé: *Acte pour permettre à la cité de Winnipeg d'utiliser les pouvoirs hydrauliques d'Assiniboia*, et pour d'autres fins.

Du conseil municipal du comté de Wellington; et du conseil municipal du comté d'Oxford, Ontario; demandant la nomination d'un commissaire de chemin de fer avec pouvoir de régler le trafic.

Du conseil municipal du comté de Wellington; et des Patrons de l'industrie, Newton Robinson, comté de Simcoe, Ontario; demandant à la Chambre de prendre les mesures nécessaires pour rembourser aux différentes municipalités les montants contribués par eux, sous forme de boni, pour la construction de chemins de fer.

De John et Thomas Jardine et autres gérants-propriétaires et propriétaires de navires canadiens; demandant qu'il soit fait un arrangement avec le gouvernement impérial par lequel la ligne de chargement ne sera pas mis en vigueur à l'égard des navires canadiens, etc.

De Mme J. B. Shingley et autres, du comté de Victoria; de Mme T. Houston et autres, de Sarnia, comté de Lambton, tous d'Ontario; demandant que le cens électoral soit étendu aux femmes.

De William S. MacLaren et autres, du comté de Huntingdon; de William Lough et autres, d'Agnès et du Lac Mégantic; de Robert Russell et autres, de Leeds, tous du comté de Mégantic, Québec; demandant certains amendements à la loi criminelle.

De l'Assemblée Energy, No 5742, Chevaliers du Travail, de Toronto; de l'Union Typographique, No 129; de l'Assemblée Unity, No 3151, Chevaliers du Travail, de Woodstock, comté d'Oxford, tous d'Ontario; et de l'Union Typographique, No 226, de Vancouver, Colombie-Britannique; demandant certains amendements à l'Acte des Matelots.

De l'Union Typographique, No 226, de Vancouver, Colombie-Britannique; de l'Assemblée Energy, No 5742, Chevaliers du Travail, Toronto; de l'Union Typographique No 129; et de l'Assemblée Unity, No 3151, Chevaliers du Travail, de Woodstock, comté d'Oxford, tous d'Ontario; demandant la passation de mesures législatives de nature à empêcher l'importation de la main-d'œuvre chinoise en Canada.

De l'Assemblée Energy, No 5742, Chevaliers du Travail, Toronto; de l'Union Typographique No 129, de Hamilton; de l'Assemblée Unity, No 3151, de Woodstock, comté d'Oxford, tous d'Ontario; et de l'Union Typographique, No 226, de Vancouver, Colombie-Britannique; demandant de discontinuer l'encouragement de l'immigration de certaines classes vicieuses d'immigrants.

De l'Assemblée Energy, No 5742, Chevaliers du Travail, de Toronto; de l'Union Typographique No 129, de Hamilton; et de l'Assemblée Unity, No 3151, Chevaliers

du Travail, de Woodstock, comté d'Oxford, tous d'Ontario; et de l'Union Typographique, No 226, de Vancouver, Colombie-Britannique; demandant la passation d'un acte pour empêcher l'établissement d'agences de police privée en Canada.

De l'Assemblée Energy, No 5742, Chevaliers du Travail, de Toronto; de l'Union Typographique, No 129, de Hamilton; et de l'Assemblée Unity, No 3151, Chevaliers du Travail de Woodstock, comté d'Oxford, tous d'Ontario; et de l'Union Typographique, No 226, de Vancouver, Colombie-Britannique; demandant la passation de certains amendements à l'acte pour la prévention et la suppression des coalitions formées pour gêner le commerce.

De l'Assemblée Energy, No 5742, Chevaliers du Travail, de Toronto; de l'Union Typographique, No 129, de Hamilton; et de l'Assemblée Unity, No 3151, Chevaliers du Travail, de Woodstock, comté d'Oxford, tous d'Ontario; de l'Union Typographique, No 226, de Vancouver, Colombie-Britannique; demandant la passation d'un acte accordant aux personnes résidant en Canada des concessions gratuites de terres à proximité raisonnables d'un chemin de fer et pour d'autres fins.

De l'Union Typographique, No 129, de Hamilton; de l'Assemblée Unity, No 3151, Chevaliers du Travail, de Woodstock, comté d'Ontario; et de l'Union Typographique, No 226 de Vancouver, Colombie-Britannique; demandant la passation d'un acte pourvoyant à l'inspection des engins servant à charger et décharger les navires dans les ports du Canada.

M. Bergeron, du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie de télégraphe et de téléphone de Kootenay, demandant une charte, et il constate qu'aucun avis n'a été publié.

Votre comité a aussi considéré et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitions suivantes, savoir:—

De la Compagnie de chemin de fer des Comtés du Centre; demandant certains amendements à sa charte et à l'acte qui l'amende;—de la Compagnie de chemin de fer de Montréal et Ottawa; demandant certains amendements à sa charte;—de Thomas Cahill et autres, de Peterborough, Ont.; demandant une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Peterborough, Sudbury et Sault Sainte-Marie;—du conseil municipal de la cité de London, Ontario; demandant la passation d'un acte autorisant les porteurs d'obligations du chemin de fer de London et Port-Stanley à vendre le dit chemin de fer et son actif pour rembourser leurs garanties et pour autres fins;—de Peter McIntyre, évêque de Charlottetown et autres, de l'Île du Prince-Edouard; demandant la passation d'un acte pour continuer l'acte constitutif de la Banque des Fermiers de Rustico;—de James Ross, de la cité de Montréal, et autres, de la cité de Toronto et autres lieux, Ontario; demandant la passation d'un acte prorogeant l'époque fixée pour le commencement et l'achèvement des travaux de la Compagnie Canadienne de force motrice;—de la *Maritime Chemical Pulp Company (Limited)*; demandant la passation d'un acte à l'effet de changer son nom collectif en celui de *Maritime Sulphite Fibre Company (Limited)*, augmenter son capital-actions et autres fins;—de la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada; demandant une modification de l'article 10 de 51 Vict., c. 58, concernant son embranchement sur Sarnia;—de la Compagnie de chemin de fer du Nouveau-Brunswick; demandant la passation d'un acte modifiant l'Acte 53 Vict., c. 71, de manière à lui conférer le pouvoir d'émettre des actions-débentures pour faire face à certaines obligations;—de la Compagnie de chemin de fer de Jonction de Guelph et de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant la passation d'un acte confirmant l'affermage du chemin de fer de la première à la Compagnie du Pacifique Canadien et prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne;—de Thomas Marks et autres, de la ville de Port-Arthur, et autres, d'autres lieux, Ontario; demandant un acte les constituant en corporation sous le nom de *Atikoken Iron Range Railway Company*;—de John Fennell, président, et Israël D. Bowman, secrétaire, du bureau provisoire des directeurs de la Compagnie du chemin de fer de la

Jonction du Pacifique Canadien et de Berlin ; demandant un acte prorogeant l'époque fixée pour la construction de son chemin de fer ;—et de la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim ; demandant la passation d'un acte prorogeant le délai fixé pour la dépense de 10 pour 100 de son capital-actions, et pour d'autres fins.

Sur motion de M. Sproule, secondé par M. Taylor,

Ordonné, que le comité d'agriculture et de colonisation soit autorisé à employer un sténographe pour prendre les témoignages qu'il jugera nécessaires.

Ordonné, que M. Tisdale ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Montague ait la permission de présenter un bill modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie Canadienne de Force Motrice.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. McLennan ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Macdonald (King, I.P.-E) ait la permission de présenter un bill concernant la Farmers' Bank of Rustico.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Kirkpatrick ait la permission de présenter un bill modifiant l'Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Tisdale ait la permission de présenter un bill concernant la *Maritime Pulp Company, Limited*, et à l'effet de changer son nom en celui de *The Maritime Sulphite Fibre Company, Limited*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Burdett ait la permission de présenter un bill à l'effet de prévenir la fraude dans la vente de certains articles.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Sur motion de M. Wallace, secondé par M. Wood (Westmoreland),

Ordonné, que les comptes publics du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1890, et le rapport de l'Auditeur général sur les comptes de crédit pour le même exercice, soient déferés au comité des Comptes Publics.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant les navires de pêche des Etats-Unis d'Amérique, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Ferguson (Leeds) fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois lundi prochain.



Sur motion de M. Girouard, secondé par M. Tyrwhitt,  
Ordonné, que tous les procédés du comité des Privilèges et Elections et la preuve faite devant lui soient imprimés de jour en jour pour l'usage des membres du comité, et que la règle 94 soit suspendue à ce sujet.

Sur motion de M. Girouard, secondé par M. Tyrwhitt,  
Ordonné, que le comité des Privilèges et Elections soit autorisé à employer un sténographe pour prendre les témoignages qu'il jugera nécessaire.

Sur motion de M. Kirkpatrick, secondé par M. Taylor,  
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes lettres, communications et rapports adressés au gouvernement concernant la fixation et la légalisation d'une mesure uniforme de temps.

Sur motion de M. McMullen, secondé par M. Bain,  
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un relevé des montants déposés dans chacune des banques d'épargnes postales et fédérales à la date du 30 juin 1891.

Sur motion de M. Barron, secondé par M. Hargraft,  
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous papiers, lettres et documents se rapportant en quelque manière à la dispensation des services de J. R. Graham, de Fenelon Falls, en qualité d'inspecteur ou de surveillant des pêcheries dans le comté de Victoria, et de toutes communications adressées à un représentant du gouvernement ou à quelqu'un de ses membres, ou à quelque officiers ou commis du département de la Marine et des Pêcheries se rapportant au dit J. R. Graham et à l'exécution de ses devoirs avant son renvoi du service, et de toutes règles et règlements, s'il en est, au sujet de la nomination d'inspecteurs des pêcheries dans le dit comté et de l'exécution de leurs devoirs.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Burdett, secondé par M. Paterson (Brant),  
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes pétitions, rapports et papiers au sujet du transport des malles entre Reed et Shannonville, dans le comté de Hastings.

Sur motion de Sir Richard J. Cartwright, secondé par M. Mackenzie,  
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état comparatif des recettes et dépenses du 1er juillet 1890 au 10 mai 1891 et du 1er juillet 1889 au 10 mai 1890.

M. Flint propose, secondé par M. Forbes,—qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état comparatif, pour les années 1882 à 1891 inclusivement, (par province) du,—

(a.) Nombre total de réclamations pour primes de pêche reçues par le département;

(b.) Nombre total de réclamations pour primes de pêche reçues par le département, payées;

(c.) Nombre de navires, tonnage et nombre d'hommes ayant droit à la prime, chaque année;

(d.) Nombre de bateaux à qui des primes ont été données et le nombre d'hommes employés à la pêche qui ont reçu la prime;

(e.) Nombre total d'hommes qui ont reçu la prime;

(f.) Montant total des primes payées.

Et un débat s'ensuivant, la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour modifier les actes concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du lac Témiscamingue, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie manufacturière E. B. Eddy et à l'effet de changer son nom en celui de "La Compagnie E. B. Eddy," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill constituant en corporation la Compagnie meunière McKay, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 18 mai 1891.

#### PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Paterson (Brant),—la pétition de Morley Watson et autres, de l'église Méthodiste de Mount Pleasant, comté de Brant, Ontario.

Par M. Gillmor,—la pétition du révérend Archibald Gunn et autres, de Saint-Andrews; la pétition de W. H. Clark et autres, de St. Stephen; la pétition du révérend L. O. De Wlit et autres, de North Head, tous de l'église Presbytérienne; la pétition de Henry Cummings et autres, de Chocolate Cove; la pétition de Joseph Newman et autres, de Wilson Beach, Campbello; la pétition de Loring Casselboom et autres, de White Head, Grand Manan; la pétition de Laren Guthrie et autres, de Grand Harbour; la pétition de J. W. Wooster et autres, de Seal Cove; la pétition de A. H. McLeod et autres, de Deer Island, tous de l'église Baptiste; et la pétition de J. D. Chipman et autres, de St. Stephen, tous du comté de Charlotte, Nouveau-Brunswick.

Par M. Charlton,—la pétition de Maggie Pettit et autres, de Windham; la pétition de Benjamin Battram et autres, de Teeterville; la pétition de Abram Howing, et autres, Vanessa, tous de l'église Méthodiste; et la pétition de Mme O. Smith et autres, de l'Association Evangélique, tous du comté de Norfolk, Ontario.

Par M. Temple,—la pétition de N. W. Brown et autres, de Middle Southampton; la pétition de David Linnett et autres, de Bear Island; la pétition de Jared W. Smith et autres, de Prince William; la pétition de Daniel Schriver et autres, de Campbell Settlement; la pétition de Georgé M. Sleep et autres, d'Upper Hayesville; la pétition de George L. Slipp et autres, de Lower Queensbury; et la pétition de John Henderson et autres, de Kingsley, tous de l'église Baptiste, comté de York, Nouveau-Brunswick.

Par M. Hyman,—la pétition de John Green et autres ; la pétition de George W. Henderson et autres, de la rue Wellington, tous de l'église Méthodiste ; la pétition W. A. Brown, et autres ; la pétition de Josie C. Jeffery et autres ; la pétition de James W. Westervelt et autres, tous de l'église Baptiste ; la pétition de W. G. Smith et autres, ingénieurs du Grand-Tronc, tous de la cité de London, Ontario ; la pétition de William Peters et autres ; la pétition du révérend J. A. Hartley et autres, du West-End ; et la pétition de Leonard Dumphy et autres, du North-End, tous de l'église Baptiste, cité de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Par M. McLeod,—la pétition de John D. Chipman et autres, de l'église Méthodiste de la rue King, St. Stephen, comté de Charlotte, Nouveau-Brunswick.

Par M. Patterson (Colchester),—la pétition du révérend H. B. McKay et autres, de l'église Presbytérienne de Wallace, comté de Cumberland ; la pétition de Robert E. Byers et autres, de New-Annan ; et la pétition de George Langill et autres, Tata-magouche, tous de l'église Presbytérienne, comté de Colchester, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Borden,—la pétition de William Cumming et autres, de Kentville ; la pétition de Mme G. S. Kerr et autres, de Canning ; la pétition de John Allison Cameron et autres, de Waterville, tous de l'Armée du Salut ; la pétition d'Eben E. England et autres, de Berwick ; la pétition du révérend Cranswick Jost et autres, de Horton ; la pétition du révérend W. Frederick Cann et autres, de Kentville ; la pétition de Louisa L. High et autres, de North Kingston ; la pétition de Heber Magee, et autres, de Greenwood, tous de l'église Méthodiste ; la pétition d'Alice Morse et autres, d'Aylesford ; la pétition de James F. Whitney et autres, de Hall's Harbour ; la pétition de Leonard W. Huntly et autres, de Black Rock ; et la pétition de Laura J. Potter, et autres, de Canning, tous de l'église Baptiste, comté de King, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Burns,—la pétition de B. D. Branscombe et autres, de Tracadie ; et la pétition de N. R. Richey et autres, de New Bandon, tous de l'église Presbytérienne, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick.

Par M. Cameron, (Inverness),—la pétition de Maggie J. Smith et autres, de l'église Méthodiste, Port-Hood Island, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Landerkin,—la pétition de James Bruce et autres, de Holstein ; la pétition de Robert P. Williams, et autres, de Woodford ; et la pétition de George Attrey et autres, de North-Grey, tous du comté de Grey, Ontario.

Par M. Fraser,—la pétition du révérend John McMillan, président, et Thomas Sedgwick, secrétaire du Synode de l'église Presbytérienne des provinces maritimes ; la pétition du révérend James Sharp et autres, de Guysborough ; et la pétition de Mme W. Graham et autres, de Boylston, tous de l'église Méthodiste, comté de Guysboro, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Somerville,—la pétition de James Burnside, et autres, de Jerseyville et des environs, comté de Wentworth, Ontario.

Par M. Innes,—la pétition du révérend Nathaniel Burwash, et autres, de l'église Méthodiste du Circuit d'Allanford, conférence de Guelph.

Par M. Mills (Annapolis),—la pétition d'Edward Martin et autres, de Middleton ; la pétition de David Morse et autres, de Bridgetown, tous de l'église Méthodiste ; et la pétition de Mme T. H. Randall et autres, d'Annapolis Royal, tous du comté d'Annapolis, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Macdonald (Huron),—la pétition de William Cameron et autres, de l'église Méthodiste de Walton ; et la pétition de John Mason et autres, tous du comté de Huron, Ontario.

Par M. Wilmot,—la pétition de W. S. Kingston et autres, de Fredericton Junction ; la pétition de John Foster et autres, de Greenfield ; la pétition de Mme Robert Burrett et autres, d'Oromocto ; la pétition du révérend George W. Foster et autres, de Tracey Station ; la pétition de George F. Grass et autres, de Waasis ; la pétition de Norman Hayt et autres, de Mill Settlement ; et la pétition de Helen McKenzie et autres, de Patterson Settlement, tous de l'église Baptiste libre, comté de Sunbury, Nouveau-Brunswick.

Par M. White (Shelburne),—la pétition de A.C. Borden et autres, de Lockport ; la pétition de Robert Renney et autres, de Bear Point, tous de l'église Méthodiste ; et la pétition d'Edwin Crowell, et autres, de Barrington, de l'église Baptiste libre, tous du comté de Shelburne, Nouvelle-Ecosse.

Par M. German,—la pétition de Mme James Dell et autres, de Thorold ; la pétition de William Hethrington et autres ; la pétition de J. R. Sundy et autres, de Niagara Falls, tous de l'église Méthodiste ; et la pétition de Jennie Coulter et autres, de Thorold, du comté de Welland, Ontario.

Par M. Madill,—la pétition de D. C. Johnson et autres, de l'église Presbytérienne, de Beaverton, comté d'Ontario.

Par M. Dickey, la pétition de H. D. Chisholm et autres, de Wentworth ; la pétition d'Andrew Redpath et autres, de Knox, Wallace ; la pétition de A. A. Fraser et autres, de St. Andrew ; la pétition de J. A. Fraser et autres, de St. Mathews, Pugwash ; la pétition du révérend H. B. McKay et autres, de Wallace ; la pétition de Thomas Dunlop et autres, de St. Stephens, Amherst, tous de l'église Presbytérienne ; la pétition de John Hatfield et autres, de Springhill ; la pétition de David Dickson et autres, de Westbrook ; la pétition du révérend T. F. Wootton et autres, de Wentworth ; la pétition d'Edward O'Brien et autres, de Middleboro ; la pétition de Mme E. J. White et autres, de Sand River et Shulee ; la pétition de Samuel Mills et autres, de Mapleton ; la pétition de H. C. Mills et autres, d'Athol ; la pétition de R. A. Dakin et autres, de Pugwash ; et la pétition de Grace Quigley ; et autres, d'Amherst, tous de l'église Méthodiste, comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Bowers,—la pétition de George M. Haines et autres, de l'église Baptiste de Freeport ; la pétition de A. Marshall et autres, de l'église Méthodiste de Hillsburg ; et la pétition du révérend James Daly et autres, tous du comté de Digby, Nouvelle-Ecosse.

Par M. King,—la pétition du révérend S. J. Perry et autres, de Hampstead ; la pétition de T. McMullie et autres, d'Upper Gagetown ; la pétition d'Alexander Machum et autres, de Jerusalem ; la pétition de L. S. Vanwhart et autres, de Wickham ; et la pétition de T. William Perry et autres, de Johnson, tous de l'église Baptiste libre, comté de Queen's, Nouveau-Brunswick.

Par M. Flint,—la pétition de J. A. Smith et autres, de Hebron ; la pétition de F. M. Lewis et autres, d'Acadia et Plymouth, tous de l'église Méthodiste, comté de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Colter,—la pétition de Mme Amos E. Hartley et autres, de Tracey's Mills ; la pétition de D. Smith et autres, de Jacksonville ; la pétition de George A. Cheney et autres, de Seventh Tier ; la pétition d'Elijah F. Shaw et autres, de Bath ; la pétition de G. G. London et autres, de Brockville ; la pétition de Jacob Palmer et autres, de Waterville ; la pétition du révérend John Perry et autres, de Connell ; la pétition de George D. Richards et autres, de Gordonsville ; la pétition de George Ridout et autres, de Somerville ; la pétition de C. T. Margison et autres, de Knoxford ; la pétition de Mme Hannah Swim et autres, de Third Tier ; la pétition de John Fowler et autres, de Victoria Corner ; la pétition de Prince W. Whitehouse et autres, de Knowlesville ; la pétition du révérend Charles F. Rideout et autres, de Canaan ; la pétition de Samuel Foster et autres, de Coldstream ; la pétition de A. W. Rideout et autres, de Upper Brighton ; la pétition de Gédéon N. Shaw et autres, de Charleston, tous de l'église Baptiste libre ; et la pétition de Zemro White et autres, de l'église Méthodiste, tous du comté de Carleton, Nouveau-Brunswick.

Par M. Gillies,—la pétition de William Embree et autres, de l'église Méthodiste, Bear Island, comté de Richmond, Nouvelle-Ecosse.

Par M. McDonald (Victoria),—La pétition de Wilfred Gaetz et autres, de l'église Méthodiste, d'Aspy Bay, comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Semple,—la pétition du révérend R. M. Graig et autres ; la pétition de G. Smellie et autres, de Fergus, tous de l'église Presbytérienne ; la pétition de Charles Nicklin et autres, de Ponsonby et Michol ; la pétition de James Kennedy et autres, de West Garafraxa ; la pétition de George Povey et autres, de Bethel ; et la pétition

de James Strachan et autres, de Belwood, tous de l'église Méthodiste, comté de Wellington, Ontario.

Par M. Brown (Chateauguay),—la pétition d'Alexander Black et autres, de Georgetown, Québec.

Par M. Gordon,—la pétition de John W. McKenzie et autres, de l'église Méthodiste de Nanaïmo, Colombie-Britannique.

Par M. McMullen,—la pétition du révérend W. Smith et autres, de l'église Méthodiste, Harriston ; et la pétition de Peter Grey, jeune, et autres, de l'église Presbytérienne d'Asthur, tous du comté de Wellington, Ontario.

Par M. Masson,—la pétition de R. M. McMurchy et autres, de l'église Presbytérienne de Knox, Owen Sound, comté de Grey, Ontario.

Par M. Jamieson,—la pétition de H. B. Franklyn et autres, de Riceville ; la pétition de Burnet Derby et autres, de Glenborne ; et la pétition de F. DeLong et autres, tous de la Méthodiste et autres églises, comté de Prescott, Ontario.

Par M. Campbell,—la pétition de John D. Sinclair et autres, de l'église des Disciples, de Blenheim ; la pétition de William Tweddle et autres, de Tupperville ; la pétition de Naomi Lynch et autres, de Salem ; la pétition du révérend George Baker et autres, de Bethel ; la pétition du révérend T. B. Coupland et autres, de Dover ; la pétition de James Henneke et autres, de Blenheim ; et la pétition de William A. Robinson et autres, de King's Ferry, tous de l'église Méthodiste, comté de Kent, Ontario.

Par M. Allan,—la pétition de Michael L. Shaw et autres, de l'église Baptiste, Wheatley ; et la pétition de Mme T. H. Carey et autres, d'Essex, tous du comté d'Essex, Ontario.

Par M. Henderson,—la pétition de L. McCann et autres, de Bowes ; la pétition de W. J. Forrest et autres, de Hornby ; la pétition de Joseph M. Snider et autres, de Wesley ; et la pétition de R. A. Fleming et autres, de Munns, tous de l'église Méthodiste, comté de Halton, Ontario.

Par M. Moncrieff,—la pétition de A. Beamer et autres, de l'église Presbytérienne, Petrolia, comté de Lambton, Ontario.

Par M. Dewdney,—la pétition de Harvey Amas et autres, de Qu'Appelle ; et la pétition de William Thomas Smith et autres, de Yorkton, tous de l'église Méthodiste, district d'Assiniboia, Territoires du Nord-Ouest.

Par M. McGregor,—la pétition du révérend George A. McLennan et autres, de l'église Presbytérienne, Comber, comté d'Essex, Ontario.

Par M. Armstrong,—la pétition de W. G. Judson et autres, de l'église Presbytérienne, St. Andrew, Strathroy, Ontario.

Par M. Trow,—la pétition de J. P. Gerrie et autres, de l'église Congrégationnelle de Stratford, et la pétition de H. Box et autres, de la Congrégation de Stratford de l'Association Evangélique, tous du comté de Perth, Ontario.

Par M. Rowand,—la pétition de John Eddie et autres, de Bruce-Nord ; et la pétition du révérend J. L. Murray et autres, de Kincardine, tous du comté de Bruce, Ontario.

Par M. Forbes,—la pétition de D. J. Sullivan et autres, de Port-Joli et Port-Matou ; la pétition de Samuel Bill et autres, de East-Port-Medway ; la pétition de N. D. West et autres, de Liverpool ; la pétition de Maud Baddoes et autres, de Mill Village ; la pétition du révérend Hiram Davis et autres, de Caledonia, tous de l'église Méthodiste ; et la pétition de S. T. Foster et autres, de l'église Baptiste libre, Port-Medway, tous du comté de Queen, Nouvelle-Ecosse.

Par M. O'Brien,—la pétition du révérend L. S. Hughson et autres, de l'église Baptiste, Coaticook et Burford, comté de Stanstead, Québec ; et la pétition de John Robinson et autres, de l'église Méthodiste, Manitowaning, district de Manitoulin, Ontario.

Par M. McNeill,—la pétition d'Annie Rydall et autres, de Wiarton ; la pétition de W. G. Thomas et autres, de l'église Méthodiste de Wiarton, tous du comté de Bruce ; la pétition de George Athey et autres, du Circuit de Clarence ; la pétition de Natha-

niel Stephen Burwash et autres; et la pétition de John Dezell et autres, du Circuit d'Allenford, tous de l'église Méthodiste, comté de Grey, Ontario.

Par M. Lister, —la pétition du révérend R. A. Harney et autres; la pétition de William Wellington et autres, d'Ebenezer; la pétition de Joseph McIntyre et autres, de Plymton; la pétition d'Isaac Stone et autres, de Saint-Clair; la pétition de Peter Wellington et autres, de Blackwell et Sarnia; la pétition du révérend J. F. Fairchild et autres, de Wilkesport; la pétition du révérend Walter Kingsley et autres, de Wyoming; la pétition de John E. Carpenter et autres, de Bethel; la pétition de Andrew Smith et autres, de Becher, tous de l'église Méthodiste; et deux pétitions du révérend John H. Graham et autres, des églises Presbytérienne de Knox et Watford tous du comté de Lambton, Ontario.

Par M. Featherston, —la pétitions du révérend John Goodman et autres, de Campbell et Cross; et la pétition de John Craib et autres, de Bethesda, tous de l'église Méthodiste, comté de Peel, Ontario.

Par M. Barron, —la pétition de R. F. Fletcher et autres, de l'église Méthodiste, Bobcaygeon; et la pétition de C. C. Townsend et autres, du canton de Fenelon, tous du comté de Victoria, Ontario.

Par M. Cameron (Huron), —la pétition de Mme Samuel Sherwood et autres, et la pétition de John McKeith et autres, du Circuit d'Ashfield, tous de l'église Méthodiste, comté de Huron, Ontario.

Par M. Wood (Westmoreland), —la pétition d'Abram Grant et autres, de Bayfield; la pétition de Dormer Dixon et autres, de Jolicœur; la pétition de Clark Allen et autres, de Cape Spear; la pétition de W. Jost Howard et autres, de Salisbury; la pétition d'Ephraïm, Carter et autres, de la Pointe de Bute, tous de l'église Méthodiste; la pétition de Richard Moore et autres, de Shédiac; la pétition de Thomas M. Mackelvie et autres, de Dorchester, tous de l'église Presbytérienne; la pétition de James M. Steeves et autres, de Dover; la pétition de W. W. Price et autres, de Petitcodiac; la pétition d'Abram Perry et autres, de Wheaton; la pétition d'Amos Rogers et autres, de Lewis Mountain; la pétition de Luther Taylor et autres, de North River; la pétition de Joseph Newcombe et autres, de Taylor Village; la pétition du révérend G. Currie et autres, de Moncton, la pétition de Peter Wilson et autres, de Lute's Mountain, tous de l'église Baptiste Libre, comté de Westmoreland, Nouveau-Brunswick; et la pétition de Martin Chapman et autres, de l'église Méthodiste, de Fort Lawrence, comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Watson, —la pétition de John Ferguson et autres; la pétition de George Alcock et autres, de Gladstone; la pétition d'Isaac McDonald et autres, de McGregor; la pétition de W. G. King et autres, de Roseville; la pétition de A. Begg et autres, du district de Roseisle, canton No 6; la pétition de Daniel Ross et autres; la pétition de Dan. McLeod et autres, de Golden Stream; la pétition de David Hall et autres, de Austin; la pétition de Lissie Lamb et autres, de McGregor; la pétition d'Eliza McVety et autres, de High Bluff; la pétition de Robert J. Bell et autres, de Poplar Point, comté de Marquette; et la pétition de Charles Usher et autres, de la Mission Presbytérienne, Ravenswood, tous du Manitoba.

Par M. Beith, —la pétition d'Alexander McLaren et autres, de l'église Presbytérienne, de Enniskillen, comté de Durham, Ontario.

Par M. Tupper, —la pétition de William Reid et autres, de l'église Méthodiste, River John, comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Costigan, —la pétition de B. Armstrong et autres, de Lower Perth; la pétition de J. J. Bann et autres, de Perth-Centre; la pétition de George A. Combie et autres, d'Arthurette, tous de l'église Baptiste Libre; et la pétition de Dame Frederick Campbell et autres, de l'église Presbytérienne de la Rivière Tobique, tous du comté de Victoria, Nouveau-Brunswick.

Par M. Weldon, —la pétition de W. J. Howard et autres, de Coverdale; la pétition de John McDonald et autres, de Hopewell Hill, tous de l'église Méthodiste, et la pétition de W. W. Steeves et autres, de l'église Baptiste, de Coverdale, tous du comté d'Albert, Nouveau-Brunswick.

Par M. Gibson,—la pétition de Thomas L. Kermish et autres, de Louth; et la pétition de W. E. Hudson et autres, de Grantham, tous de l'église Méthodiste, comté de Lincoln, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

D'Archibald L. Clinton et autres, de Bervie; du révérend H. A. Newcombe et autres; de Samuel Peters et autres, d'Eden Grove; et de R. H. Rivers et autres, de Walkerton, tous du comté de Bruce; de John B. Wilson et autres, de Richmond; de Farquhar McRae et autres; et de J. H. Craig et autres, de North Gower, tous du comté de Carleton; de Mate E. Connell et autres, du township de Cavan; de Samuel Northcott et autres, de Zion; et du révérend W. Kenner et autres, de Blackstock, tous du comté de Durham; de Wilson McDonald et autres, d'Ebenezer; de George E. Lamb et autres, de Mount Pleasant; de James Kendrem et autres, de Primrose; de Henry H. Wilson et autres, de Mulmur; et d'Arthur B. Miller et autres, de Zion, tous du comté de Dufferin; d'Allen Thompson et autres, de Jeddings; et de Mme Island et autres, de Rosemount, tous des comtés de Dufferin et Simcoe; de S. T. Loucks et autres, d'Aultsville, comtés de Stormont et Dundas; de Lucius Flagg et autres, de Morrisburg; de James G. Hamilton et autres, de Dundela; de A. W. Mills et autres, de Wesley; de T. J. Jamieson et autres, de Hallville; de Wellington Robinson et autres, de South Mountain; d'A. W. Mills et autres, de Matilda; d'Ida Miller et autres, de Harrisville; de James T. Smith et autres, de Grantley; d'Isabella Suffle et autres; et de W. Knox et autres, de Mountain, tous du comté de Dundas; de Dennis Leeson et autres, de Copenhagen; de Francis B. H. Partridge et autres, de Mount Salem, tous du comté d'Elgin; du révérend J. R. Gundy et autres, d'Essex; de Jane McDowell et autres, de Maidstone; de J. H. Smart et autres, de Kingsville; de Mme William Robertson et autres, de Maple Grove; et d'Elsie Smith et autres, de Comber, tous du comté d'Essex; de F. M. Smith et autres, de Henfryn; du révérend R. Godfrey et autres, de Belfrone; du révérend A. Y. Hartley et autres; et du révérend Samuel Sellery et autres, tous du comté de Huron; de Jennie F. Place et autres; du révérend G. S. White et autres, d'Augusta; et de A. B. Beach et autres, tous du comté de Grenville; de H. P. Knight et autres, de Belleville; de Charles McConnell et autres, de York; de M. A. Moran et autres, de Warkworth; et de Jacob N. Dayward et autres, de Foxboro', tous du comté de Hastings; d'Éliza Kelly et autres, de Tilbury-Centre; de A. G. Moffat et autres, de Quinn; de Benjamin Illman et autres, de Wesley; et de John W. Huffman et autres, de Charing Cross, tous du comté de Kent; de Mme Thomas Rilfoyl et autres, de Montague; et de Ruby Harton et autres, de Smith's Falls, tous du comté de Lanark; de John A. Jewell et autres, de Bay Circuit, comté de Lennox; de Thomas Bridgood et autres, d'Evans; de Thomas Harris et autres, de Bailey; du révérend C. C. Couzens et autres, de Thorndale; de Wilson Hobbs et autres, de Bethesda; de Joseph Wheaton et autres, de Wyton; de J. C. Smith et autres, de Hyde Park; de Richard Murrill et autres, de Lairds; du révérend S. W. Muxworthy et autres, de Saint-Jean; de W. R. Warner et autres, d'Ark; de Peter Topham et autres, de Massley; d'Ephraim Rogers et autres, de Dorchester; de John G. McCleary et autres, de Milestown; de J. H. Rowse et autres, de Putnam; de Robert Porter et autres, de Missouri Circuit; de J. W. Wilkinson et autres, d'Oliver; de James Green et autres, de Granton, tous du comté de Middlesex; d'Esther J. Haylock et autres, de Lynville; de Gertrude Flanagan et autres, de Bethlehem; de D. Williams et autres, de Nixon; d'Isabella Austin et autres, de Mount Zion; d'Odin Serles et autres, de Round Plains; et de James Laird et autres, d'Old Windham, tous du comté de Norfolk; de David Johnson et autres; et de Robert Leak et autres, d'Eastwood, tous du comté d'Oxford; de J. W. Totten et autres, d'Oshawa; et du révérend J. Whetlock et autres, de Columbus et Whitby-Est, tous du comté d'Ontario; de George Raynor et autres, de Rose Hall; du révérend O. R. Lambly et autres, de Wellington, tous du comté de Prince-Edouard; de George White et autres, de Wanton; de Mme Hooper et autres, de Bethel; de Samuel Ross et autres, de Cooper; de James Barnett et autres, de Zion; et de James F. Hooper et autres, de McIntyre, tous du comté

de Perth; de J. B. Thompson et autres, d'Avonmore; et de Charles Dewell, jeune, et autres, d'Osnabruck-Centre, tous du comté de Stormont; du révérend Thomas Manning et autres, d'Orillia, comté de Simcoe; de J. H. Shunk et autres, de Teviotdale; et de J. G. Hallis et autres, tous du comté de Wellington; de John R. Nering et autres, de la rue Grove; du révérend G. A. Mitchell et autres, de Zion; et de J. C. Harris et autres, tous de la cité d'Hamilton, comté de Wentworth; de Samuel Horsey et autres, de Central; de Thomas Atkins et autres, de Saint-Paul; de M. E. Pomeroy et autres, de Washington; du révérend George Abbs et autres, de Toronto-Est; et du révérend P. Brooks et autres, tous de Toronto; de Mme C. E. Oliphant et autres, de Scarborough' Junction, tous du comté d'York, Ontario; du révérend Henry A. Young et autres, du comté de Brome; de William Lees et autres, de Covey Hill; du révérend F. B. Lett et autres, d'Hemmingford, tous du comté d'Huntingdon; du révérend W. Henderson et autres, d'Inverness, comté de Mégantic; du révérend E. S. Howard et autres, de Farnham; de Loftus Smith et autres, de Morgan's Corners; de William C. Miller et autres, de Pike River; et du révérend Isaac Wheatley et autres, de Philipsburg, tous du comté de Missisquoi; du révérend J. B. Hicks et autres, de Windsor Mills; de V. A. Paint et autres, de Danville; et de W. J. Hewitt et autres, de Melbourne, tous du comté de Richmond; du révérend James Watson et autres, de Chambly Canton; de C. A. Caswell et autres de Chambly et Belœil, tous du comté de Richelieu; de W. H. Gobar et autres, du comté de Shefford; de Henry C. Odell et autres; et de John Davis et autres, de Roxham, tous du comté de Saint-Jean; et de James Cooper Antliff et autres, de Douglas, cité de Montréal, tous de la province de Québec; de William S. Speer et autres, d'Oak Mountain, comté de Carleton; de H. R. Simmonson et autres, de Centreville, Kilburn, et autres lieux, comté de Carleton et Victoria; de Henry B. King et autres, de Westfield, comté de King; du révérend William Maggs et autres, de Gagetown, comté de Queen; de Maggie L. Johnston et autres, de Burton et Oromocto, comté de Sunbury; et du révérend George Steel et autres, de Carmarthen Street, comté de Saint-Jean, tous du Nouveau-Brunswick; du révérend William Phillips et autres, de Granville; et de J. F. Bent et autres, de Bentville, tous du comté d'Annapolis; du révérend G. W. F. Glendenning et autres, de Sydney; de Charles Nicoll et autres, de Gabarus, tous du comté de Cap-Breton; de T. D. McLeod et autres, de Truro; et de J. H. Toole et autres, de Five Islands, tous du comté de Colchester; de Daniel Somers et autres, de Shinemecas; d'Evan E. McPherson et autres de Rivière Pugwash; et de Harvey Burgers, de Rivière Philip, tous du comté de Cumberland; de Josiah Ross et autres, de Laurencetown; d'Isaac Dowell et autres, d'Oldham; et de Frederick B. Woodell et autres, de la rue Robie, cité d'Halifax, tous du comté d'Halifax; du révérend F. A. Buckley et autres, de Port-Hawkesbury, comté d'Inverness; de William R. Turner et autres, de Wolfville; du révérend John Gee et autres, d'Aylesford; de Maude Lawrence et autres, de Lockhartville; et de James E. Hennigan et autres, de Canning, tous du comté de King; de Jacob Rafase et autres, de Chester Road; de John Shankle et autres, de l'Anse Ritchey; de John Gibbs et autres, Chester; de Daniel Richards et autres, Iles LaHave; et de William Powers et autres, de Petite Rivière, tous du comté de Lunenburg; de Leander Daniel et autres, de Shelburne; et de Jane Richardson et autres, de Rivière au Sable, tous du comté de Shelburne, Nouvelle-Ecosse; du révérend W. H. Spargo et autres, de York Circuit, comté de Queen, Ile du Prince-Edouard; de J. B. Gowanlock et autres, de la Rivière Cypress; de John Mogwood et autres, de Greenfield, comté de Selkirk; et de John Stewart et autres, de Treherne, comté de Norfolk; et de Thomas White et autres, de Crystal City Circuit, Rock Lake, comté de Marquette, tous du Manitoba; de J. S. Thompson et autres, de la rue Mary; et de James L. Cromarty et autres, de Sapper-ton, comté de New-Westminster, Colombie-Anglaise, tous de l'église Méthodiste; de Silas Brown et autres, de la Rivière-aux-Pommes; de Silas A. Cooke et autres, de Port-Greville; d'Arthur Pritchard et autres, de la Rivière Diligente; et de J. W. Clark et autres, tous du comté de Cumberland; du révérend B. M. Hatfield et autres, de Jeddore-Ouest; d'Isaac Hublely et autres, de la Baie Marguerite; de William Martin et autres, de Jeddore-Est; de Bertha E. Hubbard et autres, de Pereaux; de Charles



J. Ogilvie et autres, d'Upper Aylesford; d'Ada Lockhart et autres, de Brooklyn; d'Isaac Shaw et autres, de Cornwallis; d'Annie Rand et autres, de Horton; et du révérend S. B. Kempton et autres, de la rue Canard, tous du comté de King; de W. Faulkner et autres, de Chelsea; d'Amos H. Stevens et autres, de Tancook; de W. R. Barrs et autres, de New-Germany; de J. S. Brown, et autres, de Lunenburg; de Joseph Lentz et autres, de New-Ross; d'Albert Westhaver et autres, de Lapland; et du révérend Stephen March et autres, de Bridgewater, tous du comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse; et du révérend T. E. Sater et autres, de Jubilee, comté d'Elgin; de John E. Moyle et autres, de Delta; de M. F. Bressis et autres, de Phillippsville, tous du comté de Leeds; de I. J. Zimmerman et autres, de Beamsville, comté de Lincoln; de Robert B. Campbell et autres, de Middlemiss, comté de Middlesex; de William Sharp et autres, du comté d'Oxford; du révérend S. S. Davidson et autres, de la rue du Collège; de N. Moss et autres; et de Thomas Moore et autres, de la rue Tecumseth, cité de Toronto, tous d'Ontario; de E. A. Young et autres, de Rapid City, Manitoba; du révérend A. T. Dykeman et autres, de la ville de Québec; de Lawrence O. Smith et autres, du comté d'Ottawa, tous de Québec; de William McGregor et autres, de Hopewell; d'Enoch Steeves et autres, de Germantown; de George Barnett et autres, de Valley; d'Edgar McQuid et autres, d'Alma; de Silas E. Carle et autres, d'Elgin; de Charles Akerley et autres, de Hillsboro'; de George A. Fillmore et autres, de Coverdale; d'Albert W. Hurd et autres, tous du comté d'Albert; de George F. Foster et autres, de Peel; de R. P. Estabrooks et autres; de Thomas Todd et autres, de Wakefield; d'Amos H. Haywend et autres, de Florenceville; de Joseph Shaw et autres, de Simonds; d'A. D. Hartley et autres, de Florenceville-Est; et d'Isa Dow et autres, de Lower Woodstock, tous du comté de Carleton; d'Edward Stuart et autres; d'Arrin B. Doten et autres, d'Oak Bay; de C. A. Laubman et autres, de St. Stephen; et de E. F. McClosky et autres, de Rolling Dam, tous du comté de Charlotte; de Charles L. Briggs et autres; d'Allen C. Belyer et autres, de la Pointe McDonald; d'Edward Jones et autres; d'Allen McDonald et autres, de Cambridge; d'Isaac Baird et autres, de Red Bank; de Lerrett Belyea et autres, de Belyea Cove; de George F. Hawt et autres; de John Gamblin et autres, de Johnston; et de Laura McCoy et autres, de Gagetown, tous du comté de Queen; de William Scribner et autres, de St. Mary's; de S. A. Webb et autres, de Harcourt; de William N. Boyd et autres, de Weldford, tous du comté de Kent; de Mme J. W. Robertson et autres, de Sussex; de Byron Freeze et autres, de Cardwell; d'Elias W. Keirstead et autres, de Steedholm; de Miles E. Jenkins et autres, de Kars; de E. E. Pickle et autres, de Norton, tous du comté de King; d'Alexander P. Paul et autres, de Ludlow; de Michael Maroney et autres, de New-Salem; et de D. W. Crandall et autres, de Blackville, tous du comté de Northumberland; de W. M. Sanbourn et autres, de la rue Brussel, cité de Saint-Jean; de Mary Francis et autres, de Willow Grove; de Robert Floyd et autres, de Fairfield; de W. G. Dorherty et autres, de Fairville; de Mme J. B. Wilmot et autres, de Carleton; de David Thompson et autres, de Musquash et Dipper Harbour, tous du comté de Saint-Jean; d'Amos Smith et autres; et de David Curry et autres, tous de Forest Glen; de H. W. Lewis et autres, de Birch Ridge, de John Hartt et autres; et de J. W. Wright et autres, tous d'Andover; de Joseph E. Bloomfield et autres, d'Arthurette, tous du comté de Victoria; de Mme J. Sutton Clark et autres, de Saint-George; de Mme C. F. McFidden et autres, de Rockport; d'Amos Trueman et autres, d'Upper Pointe de Bute; de Stephen Davis et autres, de Bayside; de John P. Jones et autres, de Salisbury; de Mme F. C. Palmer et autres, de Dorchester, tous du comté de Westmoreland; du révérend Calvin Currie et autres, de Macinguac; de Frank S. Creed et autres, de Frédéricton; de David C. Parent et autres, d'Upper Queensbury; de S. H. Clark et autres; et du révérend S. D. Irvine et autres, de Keswick, comté de York, Nouveau-Brunswick, tous de l'église Baptiste; de G. A. Cameron et autres, de Thessalon; de J. E. Empey et autres, du Sault Sainte-Marie; de John MacGregor et autres, de Tarbutt; et de John Rennie et autres, de la Rivière-aux-Espagnols, tous du district d'Algoma; de James T. Tennant et autres, de Brockville; de Lilly McGregor et autres, de Chesley; de W. J. Inglis et autres, de Kincardine; de A. H. MacGillivray et autres, de Port-Elgin;

de William W. Malcolm et autres, de North-Kinloss; de William Mannell et autres, de Paisley; et de William McKeen et autres, de Tara, tous du comté de Bruce; de Thomas M. Scott et autres, de Richmond; d'Ella Callander et autres, de Grower-Nord et Wellington; de James H. Erskine et autres, de Carp; de J. W. Dowler et autres, de Nepean; et de Lillie Davidson et autres, de Richmond, tous du comté de Carleton; de Mme Jane Thorburn et autres, de Caledonia, comté de Haldimand; de A. G. Jansen et autres, de Gore Bay, district de Manitoulin; de Mme James Grammon et autres, de Deseronto, comté de Hastings; de Paul S. Kennedy et autres, de Limehouse; de William Fraser et autres, d'Union; et d'Alfred McLaughlin et autres, de Norval, tous du comté de Halton; de F. Ballantyne et autres, de Lobo, comté de Middlesex; de James Miller et autres, de Greenbank; de James Balfour et autres, d'Ashburn; de S. H. Easemon et autres, d'Oshawa; de E. A. Walker et autres, d'Utica; de James Madill et autres, de Whitby; de William Henderson et autres, de Pickering; et de John McMechan et autres, de Port-Perry, tous du comté d'Ontario; de Mme John Spiers et autres, de Brampton, comté de Peel; de H. McCurtin et autres, de Leslieville et autres lieux, comté d'York; de John Nelson et autres, de Sutton-Ouest; de James Ley et autres, de Scarboro'; de Mme T. Gray et autres, de Bethesda; de W. G. Wallace et autres, de la rue Bloor, Toronto; d'Alexander McDonald et autres, de Chalmers; de W. W. Percival et autres, de Richmond Hill; de George Johnson et autres, de Pefferlaw; de T. Bently et autres, de Toronto-Ouest; de William Miller et autres, d'Eglinton; de James Stewart et autres, de King-Ouest; de Mme William Watson et autres, de Loskay; et de W. W. Percival et autres, de Thornhill, tous du comté d'York, Ontario; de George McClenaghan et autres, de Howich, comté de Chateauguay; de Charles F. Shroud et autres, de Montréal; du révérend Alexander Moge et autres, d'Aylmer; de A. F. Duclos et autres, de First French; de James Dunkin et autres, de Masham; de C. A. Parson et autres, de Papineauville; du révérend R. Gamble et autres, de Wakefield; et de A. V. Côté et autres, de Namur, tous du comté d'Ottawa; de Francis Johnston et autres, de Floddon; du révérend John MacLeod et autres, de Chalmers; du révérend J. R. MacLeod et autres, de Kingsbury; et de David Pugh et autres, de New-Rockland, tous du comté de Richmond, Québec; de James McCain et autres, de Greenfield, comté de Carleton; de James Rosborough et autres, de Tabucintac; de Mme William Wyse et autres, de Saint-André, Chatham; de P. H. Leggee et autres, de Saint-André, Black Brook; et de William Russell et autres, de Douglastown, tous du comté de Northumberland; d'Adam Duncan et autres, de Campbellton; du révérend Henry Fisher et autres, de Dalhousie, tous du comté de Ristigouche; et de C. H. Goodwin et autres, de Port-Elgin, comté de Westmoreland, tous du Nouveau-Brunswick; de D. J. McQueen et autres, de Baie-des-Vaches; et de John B. Cann et autres, de Saint-André, tous du comté de Cap-Breton; de Lennox B. Gloag et autres, de Lower Stewiacke, comté de Colchester; de William McGregor et autres, de la Rivière Gay, comté d'Halifax; de William Parks et autres, de LaHave; et de Henry Crawford et autres, de New-Dublin, tous du comté de Lunenburg; du révérend Robert Cumming et autres; du révérend James Fitzpatrick et autres, de Saint-Luc; et de H. L. Cahoon et autres, de New-Glasgow, tous du comté de Pictou; du révérend D. McDougall et autres, de Baie-Ouest; et de Donald McKillop et autres, de Grande-Rivière, tous du comté de Richmond; de David McPherson et autres, de Cap-Nord; et de Kenneth L. Morrison et autres, de Boularderie, tous du comté de Victoria; de Walter Murray et autres, de Crescent Lake, Territoires du Nord-Ouest, tous de l'église Presbytérienne; de Charles Mitchell et autres, de Port-Elgin, comté de Bruce; de John McCluskie et autres, du comté de Hastings; de Rachel Kirby et autres, du comté d'Ontario; de Robert T. Newton et autres, de Toronto; d'Amelia Hubbard et autres, de Markham; et de George Bellham et autres, du comté d'York, tous d'Ontario; de J. B. Norman et autres, du comté de Missisquoi, Québec; d'Edward H. Cassitt et autres, de Cap-Breton; et de Joseph Cook et autres, de Lunenburg, tous de la Nouvelle-Ecosse; de Christina Stott et autres, de Carberry; de E. Ridler et autres, de Portage-la-Prairie, comté de Marquette; et de A. G. Beddome et autres, de Neepawa, tous du Manitoba;

de J. T. Collins et autres, de Woodstock, comté de Carleton; de S. F. Howell et autres, de Moncton; de Frank Ward et autres, de Dorchester; et d'Alexander McDonald et autres, de Sackville, tous du comté de Westmoreland, Nouveau-Brunswick; d'Annie C. Fergusson et autres, du Lac Sharbot, comté d'Addington; de Fraser Ingram et autres, de Bruce Mines; et de D. Cameron et autres, du Désert, tous du district d'Algora; de George Buesch et autres, de Port-Elgin; de S. G. Kinsey et autres, tous de l'Association Evangélique; et de Nathaniel Dumber, aîné, et autres, dans le township de Culross, tous du comté de Bruce; de Thomas Hancock et autres, de Newtonville, comté de Durham; de Mme P. D. Silcox et autres, d'Iona, comté d'Elgin; de J. T. Watson et autres, de Nelson, comté de Halton; de George Richardson et autres; et de George McQuillin et autres, tous de Goderich, comté de Huron; de Lizzie Boafrey et autres, de Gananoque et Lansdowne, comté de Leeds; d'Alexander Demar et autres; et de J. C. Muma et autres, de Lobo, tous du comté de Middlesex; et de David S. Saflor et autres, du comté de Prince-Edouard, tous de la Société des Amis; de M. U. Bethune et autres, de l'église Knox, Gravenhurst, district de Muskoka; de William Mills et autres, de Whitby, comté d'Ontario; de E. F. Marsland et autres, de Denham, comté d'Oxford; de Fletcher D. Switzer et autres, de Woodham, comté de Perth; de George Gilchrist et autres, de Peterborough, comté de Peterborough; de A. Higginson et autres, de Hawkesbury, comté de Prescott; de John McLean et autres, d'Orillia, comté de Simcoe; de George Anty et autres, de Cornwall, comté de Stormont; de David Gould et autres; de Cassius C. Rockwood et autres; de John Evans et autres; de J. W. Spence et autres, tous de la cité de Toronto; et d'Isaac Couch et autres, de Woodbridge, tous du comté d'York; de Thomas Gales et autres, de Preston, comté de Waterloo; d'Amanda Tisdale et autres, du township de Middleton; de David McCoig et autres, de Harwich, comté de Kent, tous d'Ontario; de Mme L. Thomas et autres, de Richmond et Melbourne; de James A. Porter et autres, de l'église Advent de Danville; de T. Hodgkinson et autres, de l'église Congrégationaliste, Melbourne; et de N. A. Knapp et autres, de Windsor Mills et Brompton, tous du comté de Richmond; de Bella Todd et autres, de Birchton, comté de Compton; de Charles Bancroft et autres, de l'église d'Angleterre de Sutton; et de E. Laureau et autres, de Knowlton, tous du comté de Brome; de Cyrus Husk et autres, de Ulverton, comté de Drummond; de C. A. Jones et autres, de l'île Calumet, comté de Pontiac, tous de Québec; d'Elizabeth A. Hirth et autres, d'Upper LaHave; et de W. E. Gelling et autres, de l'église épiscopale de Lunenburg, tous du comté de Lunenburg; de Coll McDonald et autres, de la Rivière John, comté de Pictou, tous de la Nouvelle-Ecosse; d'A. D. Fraser et autres, de l'Union de tempérance des Femmes Chrétiennes, cité de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard; et de Mme W. W. Ingerson et autres, du township McDonald, district d'Algora, Ontario; demandant la passation d'une loi prohibant la vente des liqueurs.

De la Compagnie du chemin de fer du Lac Erié, Essex et de la Rivière Détroit; demandant un amendement à sa charte.

De J. W. Cheeseworth, président, et George W. Grant, secrétaire des directeurs provisoires de la Compagnie de chemin de fer et de Moulins de Saskatchewan; demandant la passation d'un acte leur permettant de prolonger leur ligne de chemin de fer.

Du conseil municipal de la cité de Toronto, demandant à la Chambre de prendre des mesures pour aider à la construction d'un chemin de fer de Teeswater au Lac Huron.

De la Compagnie de chemin de fer d'Ontario-Sud; demandant la passation d'un acte l'autorisant à construire sa ligne-mère à partir d'un point sur la ligne de la Compagnie de chemin de fer Ontario et Québec, à ou près de Woodstock, et allant jusqu'à un point à ou près de Hamilton, au lieu de sur la route mentionnée dans son acte constitutif, et pour d'autres fins.

De la Compagnie de chemin de fer du Sud-Ouest; demandant certains amendements à son acte constitutif.

De la Compagnie de chemin de fer de la Baie des Chaleurs; demandant la passation d'un acte la déclarant une corporation sous la juridiction du parlement du

Canada, prorogeant l'époque fixée pour l'achèvement de son chemin de fer, et pour d'autres fins.

De J. McAddie et autres, de l'église Congrégationaliste de Saint-André, comté d'Argenteuil; de David A. Elliott et autres, de Roxham; et de Jane Eldridge et autres, d'Odelltown et Lacolle, comté de Saint-Jean, tous de Québec; du révérend George Dunkley et autres, de Camden, comté d'Addington, tous de l'église Méthodiste; de W. A. McKenzie et autres, de Brockville; du révérend Alexander Leslie et autres, de Newtonville, comté de Durham; du révérend Robert Laird et autres, du comté de Frontenac; de John Whitemore et autres, de Dromore; et de Neil McArthur et autres, de Woodlands, tous du comté de Grey, Ontario; du révérend Alexander McDougall et autres, de West Bay, comté de Richmond, Nouvelle-Ecosse; de John T. Perry et autres; et de Duncan Kennedy et autres, tous de North-Luther; et de Robert Millar et autres, de Knox, comté de Wellington, Ontario, tous de l'église Presbytérienne; demandant la passation d'un acte pour mieux assurer l'observance du dimanche.

De John Baxendale et autres, de Murillo; de F. W. Allen et autres, de Trowbridge; de R. H. Cairns et autres, de Bruce Mines; de Mme W. W. Ingerson et autres, tous du district d'Algoma; de Thomas Grimshaw et autres, de Whitechurch, comté de Bruce; de William Armstrong et autres, de Clarke; de G. Marquis Soper et autres, d'Orono; de F. J. Brown et autres, de Bowmanville, tous du comté de Durham; de Cyrus Husk et autres, d'Ulverton, comté de Drummond; de Donald McIntyre et autres, de Charlottenburg; de John Cumming et autres, de Dalhousie, comté de Glengarry; du révérend W. W. Leech et autres, d'Usborne et Blanchard; de Mme Carter et autres, de Duff's Church, Walton; de John S. McMath et autres, Goderich, tous du comté de Huron; de J. L. Stewart et autres de Morton et autres lieux, comté de Leeds; de M. A. Beaty et autres, de Sarnia, comté de Lambton; de William Croft et autres, du township de Lanark; de Marion Y. Spiers et autres, de Clayton, tous du comté de Lanark; d'Edward Clissold et autres, de London; de S. B. Harrington et autres; et de John Houston et autres, tous de Brighton, comté de Northumberland; de D. D. Burtch et autres, de Villa Nova, comté de Norfolk; de Thomas Hancock et autres, de Newtonville, comté d'Ontario; de E. Cole et autres, de Picton, comté de Prince-Edouard; d'Alexander Black et autres, d'Oro, comté de Simcoe; de E. W. Crane et autres, d'Aultsville et autres lieux, comté de Stormont; de William Brown et autres; de Bryan Smith et autres; de John W. Jones et autres; de David Morley et autres, tous de la cité de Hamilton, comté de Wentworth; de S. Young et autres de Clifford; de Thomas Phillips et autres, de Mount Forest, tous du comté de Wellington; de W. C. Walls et autres, de Gwillimbury; de John Hinchliffe et autres, de Cashel, tous du comté d'York; de Walter Muir et autres, de Carluke, comté de Brant; de Robert Hamil et autres, du conseil de Harwick No 327; du révérend James Markham et autres, de Minto, comté de Wellington; de Duncan McRae et autres, de Roxborough; de W. G. Howler et autres, de la cité de Toronto, tous d'Ontario; de Bella Todd et autres, de Birhton; d'Ellen G. Foster et autres, de Brome; de George W. Snell et autres, de Newport, comté de Gaspé; du cardinal Taschereau et autres, de la cité de Québec; de S. McClatchie et autres, de Hemmingford, comté de Huntingdon; de John Symonds et autres, de la Pointe Saint-Charles; du révérend E. S. Howard et autres, de Farnham, comté de Missisquoi; du révérend H. Plaisted et autres, de la Rivière Désert, comté d'Ottawa; de William F. Smith et autres, de Roxham; de John Grey et autres, d'Odelltown, tous du comté de Saint-Jean; de M. B. Goodchild et autres, de Trois-Rivières; de J. W. Crossby et autres, de Pointe Fortune, comté de Vaudreuil, tous de Québec; de Cornelius Bryant et autres, de Maple Ridge, New-Westminster, Colombie-Britannique; de J. Wesley Johnston et autres, de Creek de l'Erable; d'Isaac John Taylor et autres, du Lac-aux-Oignons, tous des Territoires du Nord-Ouest; du révérend David Oke et autres, de Lorne, Manitoba; de Mme Sleadman et autres, de la cité de Frédéricton, Nouveau-Brunswick; du révérend J. W. Howie et autres, de Gabarus, Cap-Breton; de James Harper et autres, de Tenecape, Moosebrook et Noël; de James Dunn et autres, de Selina, tous du comté de Hants; et de John McLean et autres, de l'église

Presbytérienne, Lac Ainslie-Est, comté d'Inverness, tous de la Nouvelle-Ecosse; demandant la passation de certains amendements à la loi criminelle.

D'Emma Smith et autres, de Newtonville, comté de Durham; d'Ida Tynd et autres, de High Credit, comté de Peel, tous d'Ontario; et de Joseph W. Benn et autres; de l'Union de Tempérance des femmes chrétiennes, comté de Carleton, Nouveau-Brunswick; demandant que le cens électoral soit étendu aux femmes.

De l'Assemblée Locale, No 117, Winnipeg, Manitoba; de l'Union des Employés de bateaux à vapeur et des Débardeurs; de l'Union des Ouvriers Ebénistes; du Conseil des Métiers et du Travail, de Victoria; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 354; de la Société des Constructeurs de Navires et Calfats; de l'Union Locale des Ouvriers en Ferblanc et en Tôle, No 66, tous de Victoria, Colombie-Britannique; de l'Assemblée Locale, No 4378, Chevaliers du Travail, Stratford, comté de Perth, Ontario; demandant la passation de mesures législatives de nature à empêcher l'importation de la main-d'œuvre chinoise en Canada.

De l'Union Locale, No 117, Winnipeg, Manitoba; de l'Union des Employés de bateaux à vapeur, et des Débardeurs; de l'Union des Ouvriers Ebénistes; du Conseil des Métiers et du Travail de Victoria; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 354; de la Société des Constructeurs de Navires et Calfats, tous de Victoria, Colombie-Britannique; de l'Assemblée Locale, Chevaliers du Travail, No 4378, Stratford, comté de Perth, Ontario; et de l'Union des Briquetiers et Maçons, No 7, de la cité d'Ottawa, tous d'Ontario; demandant la passation d'un acte pour empêcher l'établissement d'agences de police privée en Canada.

De l'Union Locale, No 117, Winnipeg, Manitoba; de l'Union des Employés de bateaux à vapeur et Débardeurs; de l'Union des Ouvriers Ebénistes; du Conseil des Métiers et du Travail de Victoria; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 354; de la Société des Constructeurs de Navires et Calfats; et de l'Union Locale des Ouvriers en Ferblanc et en Tôle, No 66, tous de Victoria, Colombie-Britannique; de l'Assemblée Locale, Chevaliers du Travail, No 4378, Stratford, comté de Perth; et de l'Union des Briquetiers et Maçons, No 7, de la cité d'Ottawa, tous d'Ontario; demandant la passation d'un acte accordant aux personnes résidant en Canada des concessions gratuites de terre à proximité raisonnable d'un chemin de fer et pour d'autres fins.

De l'Union Locale, No 117, Winnipeg, Manitoba; de l'Union des Employés de bateaux à vapeur et des Débardeurs; de l'Union des Ouvriers Ebénistes; du Conseil des Métiers et du Travail, de Victoria; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 354; de l'Union Locale des Ouvriers en Ferblanc et en Tôle, No 66, tous de Victoria, Colombie-Britannique; de l'Assemblée Locale, No 4378, Chevaliers du Travail, Stratford, comté de Perth; et de l'Union des Briqueteurs et Maçons, No 7, cité d'Ottawa, tous d'Ontario; demandant la passation de certains amendements à l'acte pour la prévention et la suppression des coalitions formées pour gêner le commerce.

De l'Union Locale, No 117, Winnipeg, Manitoba; de l'Union des Employés de Bateaux à vapeur et des Débardeurs; de l'Union des Ouvriers Ebénistes; du Conseil des Métiers et du Travail, de Victoria; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 354; de la Société des Constructeurs de Navires et Calfats; et de l'Union Locale des Ouvriers en Ferblanc et en Tôle, No 66, tous de Victoria, Colombie-Britannique; de l'Assemblée Locale, No 4378, Stratford, comté de Perth; et de l'Union des Briqueteurs et Maçons, No 7, d'Ottawa, tous d'Ontario; demandant certains amendements à l'Acte des Matelots.

De l'Union des Employés de bateaux à vapeur et des Débardeurs; de l'Union des Ouvriers Ebénistes; du Conseil des Métiers et du Travail de Victoria; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 354; de la Société des Constructeurs de Navires et des Calfats; et de l'Union Locale des Ouvriers en Ferblanc et en Tôle, No 66, tous de Victoria, Colombie-Britannique; de l'Assemblée Locale, No 4378, Chevaliers du Travail, Stratford, comté de Perth; et de l'Union des Briqueteurs et Maçons, No 7, cité d'Ottawa, tous d'Ontario; demandant de discontinuer l'encouragement de l'immigration de certaines classes vicieuses d'émigrants.

De l'Union des Employés de bateaux à vapeur et des Débardeurs ; de l'Union des Ouvriers Ebénistes ; du Conseil des Métiers et du Travail de Victoria ; de l'Union des Charpentiers et Menuisiers, No 354 ; de la Société des Constructeurs de Navires et des Calfats ; et de l'Union Locale des Ouvriers en Ferblanc et en Tôle, No 66, tous de Victoria, Colombie-Britannique ; de l'Assemblée Locale, No 4378, Chevaliers du Travail, de Stratford, comté de Perth ; et de l'Union des Briqueteurs et Maçons, No 7, Cité d'Ottawa, tous d'Ontario ; demandant la passation d'un acte pourvoyant à l'inspection des engins servant à charger et décharger les navires dans les ports du Canada.

De William Burrill et autres ; de C. R. Burgess, propriétaire de navires, et autres ; et de W. A. Marshall, propriétaire de navires, et autres ; demandant qu'une action soit prise pour empêcher la mise en vigueur de l' " Acte de la ligne de chargement, 1890," à l'égard des navires canadiens, et pour autre action s'y rattachant.

Du conseil municipal de la ville d'Alliston, comté de Simcoe, Ontario ; demandant à la Chambre de prendre les mesures qui lui sembleront les meilleures pour secourir les souffrants du dernier incendie en cette ville.

D'Albert G. Westhaver et autres, de la vallée de la rivière LaHave ; et de Henry E. Eisenhauer et autres, de la ville de Lunenburg, et ses alentours, tous de la Nouvelle-Ecosse ; demandant que la rivière ci-dessus mentionnée soit exemptée de la mise en force de l'acte défendant de jeter du bran de scie dans les rivières.

La pétition du révérend Edward Brunell et autres, de Saint-Valère, Township de Bulstrode, comté d'Arthabaska, Québec, présenté jeudi dernier ; demandant un octroi en argent pour faire les améliorations nécessaires pour la descente du bois de construction sur la rivière Blanchette et ses tributaires ; et la pétition de Vilmerre Fournier et autres, de Saint-Valère, Township de Bulstrode, comté d'Arthabaska, Québec, présentée jeudi dernier ; demandant un octroi en argent pour faire les améliorations nécessaires pour la descente du bois de construction sur la rivière Noire, étant lues ;

M. l'Orateur décide qu'elles ne peuvent être reçues, vu que l'octroi de leurs conclusions entraînerait la dépense de deniers publics.

Ordonné, que M. McMullen ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau le chapitre onze des Statuts révisés, intitulé : " Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Tupper ait la permission de présenter un bill modifiant le chapitre soixante-dix-sept des Statuts révisés concernant la sûreté des navires.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Amyot ait la permission de présenter un bill modifiant l'" Acte des élections fédérales contestées."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant l'Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la *Maritime Chemical Pulp Company (Limited)*, et à l'effet de changer son nom en celui de "*The Maritime Sulphite Fibre Company (Limited)*," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la *Farmer's Bank of Rustico*, étant lu ;

Il est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie canadienne de force motrice, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

M. Foster, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un Ordre de la Chambre, du 15 mai 1891, pour un état comparatif des recettes et dépenses du 1er juillet 1890 au 10 mai 1891 et du 1er juillet 1889 au 10 mai 1890. (*Documents de la Session No 22a.*)

Aussi, réponse à un ordre de la Chambre, du 14 mai 1891, pour sommaire des manifestes des chargements transportés à chaque voyage par les steamers subventionnés pour faire le service entre les provinces maritimes et les Indes Occidentales, cette année, donnant le caractère et la valeur des cargaisons transportées et indiquant le port et les ports de chargement et de déchargement, ainsi qu'un sommaire de toutes autres informations données dans ces manifestes ; aussi, un état indiquant combien de voyages ont été faits par les steamers subventionnés pour le service à vapeur entre les provinces maritimes et les ports des Indes Occidentales en 1890 ; quelles sont les dates de ces voyages et quelle somme a été payée pour chaque voyage ; quelle personne ou compagnie exécute ce service cette année ; et si un contrat a été passé pour ce service cette année, et quel est le prix payé et à qui ? (*Documents de la Session, No 26.*)

Sir John A. Macdonald, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres de la Chambre étant découverts), et il est comme suit :

STANLEY DE PRESTON.

Le Gouverneur Général transmet à la Chambre des Communes copie d'une dépêche, No 126, du 9 de juillet dernier, qu'il a reçue du Très-honorable le secrétaire d'Etat pour les colonies, exprimant le plaisir éprouvé par Sa Majesté en recevant sa loyale adresse.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 15 mai 1891.

*Lord Knutsford à Lord Stanley de Preston.*

DOWNING STREET, 9 juillet 1890.

MILORD,—J'ai l'honneur d'accuser réception de la dépêche de Votre Excellence, No 111, en date du 9 dernier, et de vous informer que j'ai mis devant la Reine la loyale adresse votée unanimement dans la Chambre des Communes du Parlement de la Puissance qui accompagnait la dite dépêche.

Sa Majesté a bien voulu recevoir gracieusement cette adresse et m'a ordonné de transmettre à l'Orateur, par l'entremise de Votre Excellence, l'expression du plaisir qu'Elle a éprouvé en recevant cette nouvelle preuve de la loyauté et du dévouement de la Chambre des Communes et de ses sujets du Canada.

J'ai l'honneur, etc.,

(Signé)

KNUTSFORD.

Au Gouverneur général

Le Très-honorable Lord Stanley de Preston, G.C.B.

M. Foster, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres de la Chambre étant découverts), et il est comme suit :

STANLEY DE PRESTON,

Le Gouverneur Général transmet à la Chambre des Communes les estimations des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1892, et conformément aux dispositions de l' " Acte de l'Amérique-Britannique du Nord, de 1867," il recommande ce budget à la Chambre des Communes.—(*Documents de la Session, No 1a*).

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
OTTAWA, 18 mai 1891.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Bowli,  
Ordonné, que les dits message et budget soient renvoyés au comité des Subsidés.

Sur motion de M. Mulock, secondé par M. Charlton,  
Ordonné, qu'un Ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état détaillé des items suivants de dépenses mentionnées dans l'état des mandats du Gouverneur Général émis depuis la clôture du parlement.

1890—10 juillet—Acte du Cens Electoral.....	\$ 4,000 00
1891—26 mars—Bassin de radoub de Kingston .....	6,006 14
1890—30 août—Nouveau matériel de dragage .....	6,991 91
1891—26 mars—Brise-lames à Southampton .....	30,022 39
do —28 avril—Coût d'affaires en litige .....	10,468 75
do —31 janvier—Grains de semence aux colons des Territoires du Nord-Ouest.....	2,288 18

Sur motion de M. Davies, secondé par M. Mills (Bothwell),  
Ordonné, qu'un Ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état, pour les années 1889 et 1890, donnant copie de tous rapports ou correspondance avec le surintendant du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard au sujet de la condition de la chaussée ou des rails de ce chemin, et de tous rapports ou représentations au sujet de telle chaussée ou de tels rails adressés par les chefs de section ou autres officiers du dit chemin. Aussi, état indiquant combien de milles de ce chemin ont été refaits avec des rails d'acier depuis l'achèvement de ce chemin.

Sur motion de M. Somerville, secondé par M. Innes,  
Ordonné, qu'un Ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant quelle somme d'argent a été dépensée pour réparer le quai de Big Bay, dans le township de Keppel, Grey-Nord, pendant l'été de 1890; si le contrat a été donné par voie de soumission, ou à l'entreprise privée; qui a exécuté les travaux; qui a agi comme inspecteur et quelle compensation a reçue ce dernier.

Sur motion de M. German, secondé par M. Gibson,  
Ordonné, qu'un Ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes lettres, correspondance, documents et papiers indiquant le nombre d'hommes supplémentaires employés sur le vieux et le nouveau canal de Welland entre le 10 février 1891 et le 7 mars 1891. Aussi, les noms de ces hommes, les travaux à exécuter, et le montant d'argent payé à chaque homme.

Sur motion de M. Devlin, secondé par M. Murray,  
Ordonné, qu'un Ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes lettres, pétitions et mémoires concernant et demandant la construction d'un bureau de poste convenable dans la ville de Buckingham, comté d'Ottawa.



Sur motion de M. Devlin, secondé par M. Murray,

Ordonné, qu'un Ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes lettres, correspondance et pétitions concernant l'établissement d'un bureau de poste dans le township de Low, dans le comté d'Ottawa, et de toutes pétitions, mémoires et documents se plaignant du service des malles entre Saint-Emile de Suffolk et Saint-André Avelin, dans le comté d'Ottawa.

Sur motion de M. Hyman, secondé par M. Allan,

Ordonné, qu'un Ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance, papiers et rapports en la possession du gouvernement concernant le site du Camp de Brigade du district militaire No 1 en 1890 et 1891.

Sur motion de M. Mara, secondé par M. Montague,

Ordonné, qu'un Ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un relevé du montant dépensé pour chaque ferme expérimentale jusqu'au 31 décembre 1890.

Sur motion de M. Fraser, secondé par M. Guay,

Ordonné, qu'un Ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant les noms de toutes personnes dans le comté de Guysboro' auxquelles des primes de pêche ont été payées pendant les trois dernières années, et le montant payé à chacune; le montant non encore payé, et les noms des personnes auxquelles ces primes sont encore dues.

Sur motion de M. Fraser, secondé par M. Guay,

Ordonné, qu'un Ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant la liste et les prix de tous les articles achetés pour les Sauvages des comtés de Guysboro et Antigonish, y compris les bestiaux et les instruments agricoles achetés pendant les trois dernières années. Aussi, relevé des sommes réalisées par suite de la vente des bestiaux ou autres articles achetés pour l'usage des Sauvages des dits comtés. Aussi, état complet des articles appartenant au département de l'intérieur dans les dits comtés pour l'usage des dits Sauvages.

Sur motion de M. Hargraft, secondé par M. Barron,

Ordonné, qu'un Ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes pétitions reçues par le département des Travaux Publics depuis le 1er janvier 1887, demandant la création d'un port de refuge au village de Lakeport, dans le comté de Northumberland, et de toutes lettres et télégrammes reçus depuis la dite date par le dit département, au sujet de ces travaux. Aussi, un état donnant les dates auxquelles les dites pétitions, lettres et télégrammes sont parvenus au dit département, ainsi que les noms et domiciles de toutes personnes remplissant quelque emploi en rapport avec les travaux projetés, et le montant qui leur a été payé respectivement et la nature des services rendus.

Sur motion de M. Bowell, secondé par M. Mills (Bothwell),

Ordonné, que les changements suivants soient faits dans les comités permanents, savoir:—

1. Que M. McDougall (Cap-Breton) soit substitué à M. Cameron (Inverness) dans le comité des Banques et du Commerce.

2. Que M. Cameron (Inverness) soit substitué à M. McDougall (Cap-Breton) dans le comité d'Agriculture et de Colonisation.

3. Que M. Denison soit substitué à M. Miller dans le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

4. Que M. Miller soit substitué à M. Denison dans le comité des Ordres Permanents.

5. Que M. Daly soit substitué à M. Ross (Lisgar) dans le comité des Privilèges et Elections.

6. Que M. Choquette soit substitué à M. Préfontaine dans le comité des Privi-  
lèges et Elections.

7. Que M. Paterson (Brant) soit substitué à M. Cameron (Huron) dans le comité  
des Comptes Publics.

Un bill concernant les navires de pêche des Etats-Unis d'Amérique, est, en confor-  
mité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Sir John A. Macdonald, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met  
devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général,—Rapport  
du Commissaire de la Police à cheval du Nord-Ouest, 1890. (*Document de la Session*  
*No 19*.)

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

## Mardi, 19 mai 1861.

### PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Kirkpatrick,—la pétition de Sir Donald A. Smith et autres, de la cité de  
Montréal, et autres lieux.

Par M. Coatsworth,—la pétition de la Société de Bienveillance Septennale; la  
pétition de l'ordre dit "Canadian Home Circles," tous de Toronto, Ontario; et la  
pétition du révérend A. Carman, D.D., surintendant général, et S. F. Huestis, secré-  
taire, de la Conférence générale de l'église Méthodiste.

Par M. McKay,—la pétition d'Isabel Carpenter, de la cité de Hamilton, comté  
de Wentworth, Ontario, aide matrone de la Maison de Refuge de Hamilton, dans la  
cité de Hamilton, femme mariée, l'épouse de William H. Tapley, agent, de la cité de  
Montréal, Québec.

Par M. Craig,—la pétition de John Douglas et autres, de Port-Hope, Ontario.

Par M. McDougall (Cap-Breton),—la pétition de Stewart Burns et autres, de  
l'église Méthodiste de Jubilee, Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Denison,—deux pétitions du Conseil des Métiers et du Travail de  
Toronto, Ontario.

Par M. Daly,—la pétition de David Leckie et autres, de Hartney; la pétition  
d'Alfred Andrew et autres, de Virden; la pétition de James Huston et autres, de  
Manitou; la pétition de Robert McDowall et autres, de Souris; la pétition de S. F.  
Long et autres, de Melgund; la pétition de William Callendar et autres, de Grand  
Bend; la pétition de Charles F. Hemden et autres, de Hernfield Branch; la pétition  
de J. W. Crawford et autres, de Melita et Napinka; la pétition de George A. Hughes  
et autres, de Lennox Branch; la pétition de William Perry et autres, de Bidford  
Branch; la pétition de J. H. S. Joslin et autres, de Hartney; et la pétition de Joseph  
Keller et autres, de Barber, tous de l'église Méthodiste; la pétition de Nellie Somers-  
sall et autres, de Brandon; et la pétition de L. Isaacson et autres, de l'Armée du  
Salut, Manitoba.

Par M. Truax,—la pétition de William Morden et autres, de Burpee; et la péti-  
tion du révérend John James et autres, de Walkerton, tous de l'église Presbyté-  
rienne, Ontario.

Par M. Putnam,—la pétition de Georgie Davies et autres, de l'Armée du Salut, de Windsor, comté de Hants, Nouvelle-Ecosse; la pétition de John Nalder et autres, de Windsor; la pétition de Mme John Hennigar et autres, de Noël; la pétition de C. T. Dimock et autres, de Rawdon; la pétition de R. Osgood Moore et autres, de Newport; la pétition d'Olivia Denison et autres, de Hantsport; la pétition de G. A. Wethers et autres, de Kempt; et la pétition de Burpee Shaw et autres, de Falmouth, tous de l'église Baptiste; la pétition de James Fisher et autres; la pétition de A. B. Dickie et autres, de Milford; la pétition de A. M. Thompson et autres, de Kempt; la pétition de John Ferguson et autres de Nine Mile River; la pétition d'Abram Anthony et autres, de Kennebrook; la pétition de Robert Spencer et autres, de Noël et la pétition de George Parker et autres, de Shubenacadie, tous de l'église Presbytérienne; la pétition de James Wilcocks et autres, de Brookville; la pétition de Harriet Curren et autres, de Wind-or; la pétition de R. S. Blois et autres, de Gore; la pétition de G. A. Hiltz et autres, de Tennecape; la pétition de H. B. Huntley et autres, de Noël et Selma; la pétition de David Smith et autres, de Selma; la pétition de D. D. Davison et autres, de Mount Denson; la pétition du révérend William Benson et autres, de Windsor; la pétition de Thomas H. Donaldson et autres, d'Enfield; la pétition de A. M. Thompson et autres, de Pembroke; la pétition de Jacob Reynolds et autres, de Cogmagan; la pétition de W. A. Outerbridge et autres, Shubenacadie; la pétition d'Ellen McDonald et autres, d'Avondale; la pétition de S. R. Caldwell et autres, de Falmouth; la pétition de Bell Stephens et autres, de Walton; la pétition de Lewis Ettenger et autres, de Moose Brook; la pétition de George A. Skaling et autres, de Cambridge; la pétition de J. A. McMillan et autres, de Nine Mile River; la pétition de J. B. North et autres, de Hantsport; la pétition de David H. Wilson et autres, d'Upper Rawdon; la pétition de Joseph Mason et autres, de Newport; la pétition de John Johnston et autres, de Burlington; et la pétition de John S. Parker et autres, d'Upper Burlington, tous de l'église Méthodiste, comté de Hants, Nouvelle-Ecosse.

Par M. McMillan,—la pétition de Victor Begg et autres, de Roxborough; et la pétition du révérend Alexander Jackson et autres, de l'église Knox, Galt, comté de Waterloo, Ontario.

Par M. Fauvel,—la pétition du révérend F. W. George et autres, de New-Carlisle et Paspébiac; la pétition de Thomas J. Caldwell et autres, de New-Carlisle; la pétition de A. L. Montgomery et autres, de St. Andrews; la pétition du révérend F. W. George et autres, de Hope; et la pétition d'Octavius Sherar et autres, de New-Carlisle et Paspébiac, tous de l'église Presbytérienne; et la pétition de William Ross et autres, tous du comté de Bonaventure, Québec.

Par M. Bowers,—la pétition de Byron Outhouse et autres, comté de Digby, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Proulx,—la pétition de Nathaniel Bate et autres, de l'église Méthodiste, de l'Original, comté de Prescott, Ontario.

Par M. Stevenson,—la pétition de Henry Barnard et autres, Bailieborough; et la pétition de Martha Whittington et autres, de Bensford, tous de l'église Méthodiste, comté de Peterborough, Ontario.

Par M. Edwards,—la pétition de D. M. McCannus et autres, de l'église Méthodiste de Fraserville, comté de Durham; et la pétition de O. C. Carey et autres, de l'église Baptiste, de Kenmore, comté de Russell, Ontario.

Par M. Stairs,—la pétition de John McMillan, modérateur, et Thomas Sedgewick, commis, du Synode de l'église Presbytérienne des provinces maritimes; la pétition du révérend S. R. Ackman et autres, de la rue Kaye; de la pétition de E. A. Wilson et autres, de la rue Grafton, tous de la cité de Halifax; la pétition de William Charles Perry et autres, de Waverly; la pétition d'Albert Crooks et autres, de Glen Margaret; et la pétition de John F. Johnson et autres, de Dartmouth, tous de l'église Méthodiste, comté de Halifax, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Coatsworth,—trois pétitions du Conseil des Métiers et du Travail, Toronto.

Par M. Yeo,—la pétition du révérend C. W. Hamilton et autres, de Summerside, Ile du Prince-Edouard.

Par M. Henderson,—la pétition d'Alexander Fraser et autres; et la pétition de Peter Mann et autres, d'Acton, tous de l'église Presbytérienne, du comté de Halton, Ontario.

Par M. Innos,—la pétition de W. F. Mackenzie et autres, des townships de Guelph, Nichol et Pilkington, comté de Wellington, Ontario.

Par M. Ingram,—la pétition du révérend John Currie et autres, du township d'Aldborough; et la pétition de C. W. Whisker, de l'église Congrégationaliste de Saint-Thomas, tous du comté d'Elgin, Ontario.

Par M. Ros<sup>a</sup> (Dundas),—la pétition de Samuel McConnell et autres, de l'église Baptiste de Winchester, comté de Dundas, Ontario.

Par M. Cockburn,—la pétition de Thomas Caswell et autres, de l'église Presbytérienne de Cookes; deux pétitions du Conseil des Métiers et du Travail: et sept pétitions de l'Association des Ouvriers Plombiers, No 46, tous de la cité de Toronto, Ontario.

Par M. McGregor,—la pétition de P. J. Freeman et autres, de l'Armée du Salut, Windsor, comté d'Essex, Ontario.

Par M. Gibson,—la pétition de Cyrus Russ et autres, de Beamsville; la pétition du révérend J. Van Wyck et autres, de l'Avenue Welland, Sainte-Catherine; et la pétition du révérend W. S. Jamieson et autres, de Niagara et Virgil, tous de l'église Méthodiste, comté de Lincoln, Ontario.

Par M. Pope,—la pétition de Heber C. Bennett et autres, de Brookbury; et la pétition de J. H. McConnell et autres, de Robinson, tous de l'église Méthodiste; la pétition de D. Munn et autres, de l'église Baptiste, Eaton; et la pétition d'Alexander H. Robertson et autres, de Cookshire, tous du comté de Compton, Québec.

Par M. Jamieson,—la pétition de William Baird et autres, d'Almonte; et la pétition de A. A. Scott et autres, de Carleton Place, tous de l'église Presbytérienne; et deux pétitions de T. R. White et autres, de l'église Méthodiste, d'Almonte, tous du comté de Lanark, Ontario.

Par M. Leger,—la pétition de William Ward et autres, de Weldford; et la pétition de William Bowser et autres, tous de l'église Presbytérienne du comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

Par M. McDougald (Picton),—la pétition du révérend D. B. Scott et autres, de l'église Méthodiste du circuit de Stellarton, comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Bowman,—la pétition de William E. Ellis et autres, d'Hespeler; la pétition de William Baugh et autres, de Preston; la pétition du révérend John Stewart et autres, d'Ayr; la pétition de Ezra Black et autres; et la pétition de John Taylor et autres, tous de l'église Méthodiste; la pétition de W. J. Turner et autres; et la pétition de L. E. King et autres, tous de l'Armée du Salut; et la pétition du révérend A. G. Haist et autres, de l'Association Evangélique de Hespeler, tous du comté de Waterloo, Ontario.

Par M. Ferguson (Renfrew),—la pétition de George Sheffield et autres, des églises Baptiste et autres, d'Arnprior; la pétition de Charles Haworth et autres, de l'église Méthodiste, de Pembroke; et la pétition d'Andrew Hamilton et autres, de McNab, tous du comté de Renfrew, Ontario.

Par M. Rider,—la pétition de George O. Somers, M.D., et autres, de Magog et des environs, comté de Stanstead, Québec.

Par M. Mara,—la pétition de James Dougan et autres, de Vancouver, Colombie-Britannique.

Par M. Patterson (Colchester),—la pétition de D. H. Muir, M.D., et autres, de Truro, comté de Colchester, Nouvelle-Ecosse.

Par Sir Richard J. Cartwright,—la pétition de Hiram Hait et autres, de l'église Baptiste, de Norwich, comté d'Oxford, Ontario.

Par Sir John A. Macdonald,—la pétition de James Kines et autres, de l'église Méthodiste de la rue Queen; et la pétition du révérend Samuel Houston et autres, de l'église Presbytérienne de Cookes; la pétition de Thomas Murphy et autres, de

l'église Congrégationaliste de Calvary ; et sept pétitions de la Ligue du Travail de Kingston, tous de la cité de Kingston, Ontario.

Par M. Macdonald (King),—la pétition de Walter Coulthard et autres, de l'église Presbytérienne de Picton, comté de Prince-Edward, Ontario.

Par M. Davidson,—la pétition du révérend Thomas Snowdon et autres, de Bethesda; la pétition de John H. Orchard et autres, d'Utica; et la pétition de Robert Scott et autres, d'Epsom, tous de l'église Méthodiste, comté d'Ontario, Ontario.

Par M. Mara,—la pétition de H. P. Bales et autres.

M. Bergeron, du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a considéré et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitions suivantes, savoir :—De la Compagnie de chemin de fer de Victoria, Saanich et New-Westminster; demandant la passation d'un acte pour faire revivre et amender sa charte;—de la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte Catherine et de Niagara; demandant un amendement à l'acte concernant la dite Compagnie afin de l'autoriser à augmenter l'émission d'actions-déventures, etc.:—de la Compagnie de chemin de fer de Shuswap et Okanagon; demandant l'autorisation de prolonger sa ligne de chemin de fer;—de la Compagnie d'assurance sur la vie dite "Western"; demandant une charte;—du conseil municipal de la cité de Winnipeg, Manitoba; demandant la passation d'un acte à l'effet de prolonger le temps pour utiliser les pouvoirs hydrauliques de la rivière Assiniboine;—de la Compagnie de chemin de fer du lac du Buffalo et de Battleford, pour une charte;—de la Compagnie de chemin de fer d'Ontario-Sud; demandant de changer le tracé de sa ligne;—de la Compagnie de chemin de fer de la Baie des Chaleurs; demandant de prolonger l'époque fixée pour l'achèvement de son chemin de fer;—de la Compagnie de chemin de fer du Sud-Ouest; demandant certains amendements à son acte constitutif;—de la Compagnie de chemin de fer et de mines de Saskatchewan; demandant la passation d'un acte leur permettant de prolonger leur ligne de chemin de fer;—et de la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant la passation d'un acte augmentant son pouvoir d'émettre des actions-déventures.

Votre comité a aussi examiné les avis donnés quant à la pétition d'Alexander Logan et autres,—demandant l'autorisation de construire un pont ou un tunnel à travers ou au-dessous de la rivière Niagara, au village de Fort-Erié, sous le nom de La Compagnie du Pont de Buffalo et de Fort Erié, et il constate que les avis ne sont suffisants que pour un pont.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la "Whirlpool Bridge Company,—demandant un acte la constituant en corporation avec pouvoir de construire un pont sur la rivière Niagara au Whirlpool, pour chemin de fer et trafic général, et il trouve que l'avis n'est suffisant que pour un pont de chemin de fer.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la Compagnie de chemin de fer de Collingwood et de la Baie de Quinté,—demandant la passation d'un acte à l'effet de prolonger le temps pour commencer et achever son chemin de fer, et pour d'autres fins,—et il constate que l'avis est suffisant pour toutes les fins de la demande, sauf la partie qui a trait à l'augmentation du montant de ses obligations de \$15,000 à \$20,000 par mille.

Ordonné, que M. Bergeron ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Kirkpatrick ait la permission de présenter un bill modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Collingwood à la Baie de Quinté.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Macdonald (Winnipeg) ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la Compagnie Occidentale d'Assurance sur la vie.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Wood (Brockville) ait la permission de présenter un bill modifiant l'Acte des clauses des compagnies, chapitre cent dix-huit des Statuts révisés.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Chapleau, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, pour un état donnant les dates des déclarations dans chaque division pendant la dernière élection générale, et indiquant, dans chaque cas, si le temps fixé lors de la nomination a été prorogé ou étendu, où ce fait s'est produit, quand, combien de fois et la raison à l'appui, le nom et l'adresse de l'officier-rapporteur là où ces faits se sont produits. Aussi, le nom, la profession et le domicile de chaque officier-rapporteur et indiquant la date du rapport de l'officier-rapporteur au greffier de la Couronne en Chancellerie et celle de sa réception par le dit greffier. Aussi, le nom du district électoral, celui du député élu et la date de la publication de son élection dans la *Gazette du Canada*.

Aussi, copie de toutes lettres écrites par ou pour aucun membre du gouvernement à aucun membre élu ou à toute autre personne ou personnes suggérant que quelque officier-rapporteur soit requis de retarder à faire son rapport au greffier de la Couronne en Chancellerie. (*Documents de la Session No 27.*)

M. Chapleau soumet aussi à la Chambre,—Rapport sur la septième Election Générale pour la Chambre des Communes du Canada, par Samuel E. St.-O. Chapleau, écrivain, greffier de la Couronne en Chancellerie du Canada. (*Documents de la Session No 27a.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille trois cent vingt-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Bureau du secrétaire général pour l'année finissant le 30 juin 1892.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille six cent trente piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau du Conseil privé de la Reine pour le Canada, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-deux mille cent trente-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la Justice, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la Justice, division des pénitenciers, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la Milice, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-huit mille deux cent quarante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Secrétaire d'Etat, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille quatre cent quarante sept piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des impressions et papeterie, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-onze mille huit cent dix-sept piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de l'Intérieur, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf mille deux cent vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau du contrôleur de la police à cheval du Nord-Ouest, pour l'exercice finissant le 30 juin 1892.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-neuf mille quatre-vingt-sept piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Affaires des Sauvages, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille quatre-vingt-quinze piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de l'Auditeur général, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-neuf mille trois cent quatre-vingt-deux piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face au département des Finances et Conseil de la Trésorerie, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-huit mille sept cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département du Revenu de l'Intérieur, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-huit mille cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Douanes, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent un mille trois cent soixante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Postes, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante-quatre mille cent trente piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de l'Agriculture, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-deux mille soixante-sept piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la Marine, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille huit cent vingt-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Pêcheries, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Wallace fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Wallace informe aussi la Chambre, qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mercredi, 20 mai 1891.

#### PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Curran,—la pétition de la "Montreal Bridge Company."

Par M. Rinfret,—la pétition de la "Great Eastern Railway Company."

Par M. Hargraft,—la pétition de la "Cobourg, Northumberland and Pacific Railway Company."

Par M. McCarthy,—la pétition de Thomas Bristow, du canton d'Asprey, comté de Grey, Ontario, bourgeois, le mari légitime d'Olivia Emeline Bristow, de la ville de Midlard, comté de Simcoe, Ontario.

Par M. Bourassa,—la pétition de James N. Manning et autres, de Lacolle; et la pétition de Thomas Cockerline et autres, de l'église Méthodiste de Henrysburg, Québec.

Par M. Craig,—la pétition de R. J. Fallis et autres, de l'église Méthodiste de Janetville, comté de Durham, Ontario.

Par M. Cochrane,—la pétition d'Alexander Wright et autres, de l'église Méthodiste; la pétition de D. Allan et autres, de Rylstone; la pétition de Mme W. C. Todd et autres, de Seymour; la pétition d'Andrew Meiklejohn et autres, tous de l'église Presbytérienne, comté de Northumberland; et la pétition de D. Allan et autres, de l'église Presbytérienne, Rawdon, comté de Hastings, tous d'Ontario.

Par M. McLennan,—la pétition d'Alexander Matheson et autres, des Presbytériens de Glengarry; et la pétition du révérend Arpod Givan et autres, de St. Andrews, tous de l'église Presbytérienne, comté de Glengarry, Ontario.

Par M. Davidson,—la pétition de John W. Thomson et autres, de Brooklyn; la pétition de Mme McBrien et autres, de Prince-Albert; et la pétition de Mme J. C. Campbell et autres, de l'église Méthodiste de Prince-Albert, tous du comté d'Ontario, Ontario.

Par M. Davis,—deux pétitions du révérend C. N. Gordon et autres, de Saint-Paul, Banff; la pétition de D. J. Bruce et autres, de Cochrane et Milford; la pétition de John A. Matheson et autres, de High River et Davisburg, tous de l'église Presbytérienne; la pétition de W. F. Puffer et autres, de l'église Méthodiste de Pine Creek; la pétition de George Dixon et autres, de l'Armée du Salut, Calgary, tous du district d'Alberta; et la pétition de A. J. McLeod et autres, de l'église Presbytérienne, Medicine Hat, district d'Assiniboia, T.N.-O.

Par M. Christie,—la pétition du révérend James Fraser et autres, de l'église Presbytérienne de Chatham, comté d'Agenteuil; et la pétition de James Middleton et autres, de Pointe Fortune, tous de l'église Presbytérienne, comté de Vaudreuil, Québec.

Par M. Hyman,—la pétition de Mme Marshall et autres, de l'église de Knox, comté de Waterloo; et sept pétitions du Conseil des Métiers et du Travail de London.

Par M. Innes,—la pétition de John Hart et autres, de Rockwood; la pétition de James Anderson et autres, de Guelph, tous de l'église Méthodiste; et la pétition de M. W. Burr et autres, de Guelph, tous du comté de Wellington, Ontario.

Par M. Brown (Monck),—la pétition de R. S. Smithers et autres, de l'église Méthodiste de Stromness, comté de Monck; la pétition de John Richer et autres, de Mootes, la pétition de Sinclair Jordan et autres, de Bethel, tous de Canboro Circuit, comté de Haldimand; la pétition de Charles Blocher et autres, de Ridgeway; et la pétition de E. M. Shisler et autres, de Fort Erié, tous de l'église Méthodiste, comté de Welland, Ontario.

Par M. Baker,—la pétition de W. N. Duthie et autres, de l'église Anglaise, Clarenceville, Québec.

Par M. Léger,—la pétition d'Edwin Bowser et autres, de l'église Presbytérienne, Kingston, comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

Par M. Prior,—la pétition de L. Béland et autres; et sept pétitions de l'Union des Fondateurs en fer, No 144, tous de Victoria, Colombie-Anglaise.

Par M. Jamieson,—la pétition de Frederick Nassold et autres, de Portsmouth; et la pétition de Daniel Reeves et autres, de Kingston, tous de l'église Méthodiste, comté de Frontenac, Ontario.

Par M. Curran,—la pétition de L. Aranson et autres, de Montréal, Québec.

Par M. Foster,—la pétition de Charles Walker et autres, de Sussex et Union; la pétition de John M. King et autres, de Springfield; la pétition de J. D. McFarlane et autres, de Shedholm; la pétition de John McFarlane et autres, de Markhamville, tous de l'église Presbytérienne; la pétition de George Seely et autres, de l'église Baptiste de Cardwell; la pétition de Flora A. Powell et autres, de l'église Méthodiste



de Havelock, tous du comté de King; et la pétition du révérend A. C. Bell et autres, des églises Baptiste et Méthodiste, dans le comté de Westmoreland, tous du Nouveau-Brunswick.

Par M. Dewdney,—la pétition du révérend James Down et autres, d'Alameda, South Coal Fields; la pétition de W. R. Eaton et autres, de Carlyle; et la pétition de T. A. Ritchie et autres, d'Elmore, tous de l'église Méthodiste, district d'Assiniboia, T. N.-O.

Par M. Barron,—cinq pétitions de William Reid et autres, de Woodville, comté de Victoria, Ontario.

Par M. Wood (Westmoreland),—la pétition du révérend A. W. Bell et autres, de Petitcodiac, et la pétition d'Elsie M. Stocton et autres, de Sackville, tous du Nouveau-Brunswick.

Par M. Ryckman,—Sept pétitions de l'Union des Fondateurs en Fer, No 26, Hamilton, Ontario.

Par M. Devlin,—la pétition du révérend H. Plaisted et autres, de la Rivière Désert; et la pétition d'Archibald Campbell et autres, tous du comté d'Ottawa, Québec.

Par M. Edwards,—la pétition de John Burne et autres, du canton de Goulbourne, comté de Carleton; et la pétition de Walter Little et autres, de Rockland, dans le comté de Russell, tous d'Ontario.

Par M. McMullen,—la pétition de Robert A. Blackwood et autres, de l'église Presbytérienne, Harriston, dans le comté de Wellington, Ontario.

Par M. Bain,—la pétition de D. G. Cameron et autres, de l'église Presbytérienne, Strabane; et la pétition de William Mills et autres, de l'église Méthodiste, Beverly, tous du comté de Wentworth, Ontario.

Par M. Mackintosh,—la pétition de John Rochester et autres, de la cité d'Ottawa, comté de Carleton, Ontario.

Par M. Grieve,—la pétition de William Squire et autres, de l'église Méthodiste de Monkton, comté de Perth, Ontario.

Par M. Sanborn,—la pétition du révérend archidiacre David Lindsay et autres, de l'église Episcopale; et la pétition de E. H. Parmelee et autres, de Waterloo, tous du comté de Shefford, Québec.

Par M. Dyer,—la pétition de Samuel A. Clark et autres; et la pétition de Joseph Muirhouse et autres, de l'église Méthodiste de East Bolton et les environs, tous du comté de Brome, Québec.

Par M. Ives,—la pétition de M. C. Gould et autres, de Sherbrooke, Québec.

Par M. Rider,—la pétition de O. Baldwin et autres, du comté de Stanstead, Québec.

Par M. Kaulbach,—la pétition de James Wagner et autres, de Blue and Black Rocks; la pétition du révérend E. D. Miller et autres, de la ville de Lunenburg, tous de l'église Presbytérienne; la pétition de W. H. Edyvran et autres, de New-Germany; la pétition de Joseph Vennot et autres, de New-Cornwall; la pétition de Thomas D. DesBrisay et autres, de la cité de Lunenburg; la pétition du révérend R. William et autres, de Mahone Bay; la pétition de George Seelitz et autres, de Broad' Cove; la pétition de Mme Lewis Conrad et autres, de Vogler's Cove; la pétition de George Shraden et autres, de West Dublin, tous de l'église Méthodiste, comté de Lunenburg; et la pétition d'Edward Zwicker et autres, de l'église Méthodiste de Middleton, comté d'Annapolis, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. McKeen,—la pétition de Louis Faynhar et autres, de l'église Méthodiste, Louisbourg, Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Ingram,—la pétition de Mme Richard B. Sanders et autres, de Port-Stanley, Yarmouth et Fingal, comté d'Elgin, Ontario.

Par Sir Donald A. Smith,—la pétition de J. F. Patterson et autres, de l'église Presbytérienne Américaine, de Montréal.

Par M. Wood (Brockville),—la pétition d'Edward Thompson et autres, d'Oxford Mills; la pétition du révérend John C. Irvine et autres, de Marlborough, tous de

l'église Méthodiste, comté de Grenville, et la pétition de Mme H. J. Bagnall et autres, de l'église Méthodiste, Rockport, comté de Leeds, tous d'Ontario.

Par M. Bowell,—la pétition de William H. Stevens et autres, de l'église Méthodiste, Sterling, comté de Hastings, Ontario.

Par M. Larivière,—la pétition du révérend J. A. Mussell et autres, de la Dominion City Mission Methodist Church, Manchester, Manitoba.

Par M. Carpenter,—la pétition de D. Chalmers et autres, de l'église Méthodiste; la pétition de R. Walter Wright et autres, de Smithville; et la pétition de J. H. Hazlewood et autres, de Grimsby, tous du comté de Wentworth, Ontario.

Par M. Laurier,—la pétition de H. F. Bland et autres, de l'église Méthodiste, Québec; sept pétitions de l'Assemblée Papineau, No 713; et sept pétitions de l'Union des Tailleurs de cuir, de Saint-Roch, tous de la cité de Québec.

Par M. Mulock,—la pétition de H. S. Matthews et autres, de l'église Méthodiste, Bradford, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues.

De Marley Watson et autres, de Mount Pleasant, comté de Brant; de W. G. Thomas et autres, de Wiarton, comté de Bruce; de John Dezell et autres; et de Nathaniel Stephen Burwash et autres, tous d'Allensford Circuit; et de George Athey et autres, de Clarence Circuit, tous du comté de Grey; de R. A. Fleming et autres, de Munns; de Joseph M. Snyder et autres, de Wesley; de W. J. Forrest et autres, de Hornby; et de L. McCann et autres, de Bowes, tous du comté de Halton; de John McKeith et autres, de Zion; de Mme Samuel Sherwood et autres, tous d'Ashfield Circuit; et de William Cameron et autres, de Walton, tous du comté de Huron; de Naomi Lynch et autres, de Salem; de William Twedde et autres, de Tupperville; du révérend T. B. Coupland et autres, de Dover; du révérend George Baker et autres, de Bethel; de William A. Robinson et autres, de King's Ferry; et de James Henneke et autres, de Blenheim, tous du comté de Kent; de W. E. Hudson et autres, de Grantham; de Thomas L. Kermish et autres, de Louth, tous du comté de Lincoln; de John E. Carpenter et autres, de Bethel; d'Andrew Smith et autres, de Bechor; du révérend Walter Rigby et autres, de Wyoming; du révérend J. F. Fairchild et autres, de Wilkesport; d'Isaac Stone et autres, de Sainte-Claire; de Peter Wellington et autres, de Blackwell et Sarnia; de Joseph McIntyre et autres, de Plympton; de William Wellington et autres, d'Ebenezer; et du révérend R. A. Harney et autres, tous du comté de Lambton; de George W. Henderson et autres, de la rue Wellington; et de John Green et autres, tous de la cité de London; de Maggie Petit et autres, de Windham Centre; de Benjamin Battram et autres, de Suterville; d'Abraham Horning et autres, de Vanessa, tous du comté de Norfolk; de F. Dalony et autres; de H. B. Franklyn et autres, de Riceville; de Burnet Derby et autres, de Glenbourne, tous du comté de Prescott; du révérend John Goodman et autres, de Campbell's Cross; de John Craib et autres, de Bethesda, tous du comté de Peel; de Mme James Dell et autres, de Thorold; de William Hetherington et autres, de Niagara Falls, tous du comté de Welland; du révérend W. Smith et autres, de Harriston; de James Strachan et autres, de Belwood; de George Povey et autres, de Bethel; de James Kennedy et autres, de West Garafraxa; et de Charles Nicklin et autres, de Ponsonby et Nichol, tous du comté de Wellington; de R. Fletcher et autres, de Bobcaygeon, du comté de Victoria; de John Robinson et autres, de Manitowaning, du district de Manitoulin, tous d'Ontario; de David Morse et autres, de Bridgetown; d'Edward Martin et autres, de Middletown, tous du comté d'Annapolis; de Martin Chapman, et autres, de Fort Lawrence; de Grace Quigley et autres, d'Amherst; de R. A. Dakin et autres, de Pugwash; de H. C. Mills et autres, d'Athol; de Samuel Mills et autres, de Maplestone; de Mme E. J. White et autres, de Sand River et Shulee; d'Edward O'Brien et autres, de Middleboro'; du révérend T. F. Woolton et autres, de Wentworth; de David Dickson et autres, de Westbrook et Halfway River; et de John Hatfield et autres, de Springhill, tous du comté de Cumberland; de A. Marshall et autres, d'Hillsburgh, comté de Digby; du révérend Hiram Davis et autres, de Caledonia; de Maud

Baddos et autres, de Mill Village; de N. D. West et autres, de Liverpool; de Samuel Bell et autres, de East-Port-Medway; et de D. J. Sullivan et autres, de Port-Joli et Port-Mouton, tous du comté de Queen; de Mme W. Graham et autres, de Boylston; et du révérend James Sharp et autres, de Guysborough, tous du comté de Guysborough; d'Eben E. England et autres de Berwick; du révérend Cran-wick Jost et autres, de Horton; du révérend W. Frederick Cunn et autres, de Kentville; de Louisa L. High et autres, de Kingston-Nord; et de Heber Magee et autres, de Greenwood, tous du comté de King; de Maggie J. Smith et autres, de Port-Hood Island, comté d'Inverness; de William Reil et autres, de John River, comté de Pictou; de William Embree et autres, de Bear Island, comté de Richmond; de Robert Kenny et autres, de Ben Point; et de A. C. Borden et autres, de Lockeport, tous du comté de Shelburne; de Wilfred Gaetz et autres, d'Aspy Bay, comté de Victoria; de F. M. Lewis et autres, d'Arcadia et Plymouth; et d' J. A. Smith et autres, de Hebron, tous du comté de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse; de John McDonald et autres, de Hopewell Hill; et de W. J. Howard et autres, de Coverdale, tous du comté d'Albert; de Zemro White et autres, du comté de Carleton; de John D. Chipman et autres, de la rue King, St. Stephen, comté de Charlotte; d'Abram Grant et autres, de Bayfield; de W. Jost Howard et autres, de Salisbury; d'Ephraim Carter et autres, de Pointe de Bute; de Clark Allen et autres, de Cape Spear; et de Dormer Dixon et autres, de Jolicœur, comté de Westmoreland, tous du Nouveau-Brunswick; de Harvey Amos et autres, de Qu'Appelle; et de William Thomas Smith et autres, de Yorkton, tous du district d'Assiniboia, T. N.-O.; de Mme Eliza McVety et autres, de High Bluff; et de Robert J. Bell et autres, de People's Point, tous du comté de Marquette, Manitoba; de John W. McKenzie et autres, de Nanaïmo, Colombie-Britannique, tous de l'église Méthodiste; d'Alexander McLaren et autres, d'Enniskillen, comté de Durham; du révérend George A. McLennan et autres, de Comber, comté d'Essex; de F. M. McMurchy et autres, d'Owen-Sound, comté de Grey; de A. Beamer et autres, de Petrolia; du révérend John H. Graham et autres, de Knox et Waterford, tous du comté de Lambton; de D. C. Johnson et autres, de Beaverton, comté d'Ontario; de Peter Day et autres, d'Arthur; de G. Smellie et autres, de Fergus, tous du comté de Wellington; de W. H. Clark et autres, de St. Stephen; du révérend O. DeWitt et autres, de North-Head; du révérend Archibald Gunn et autres, de Greenock, St. Andrews, tous du comté de Charlotte; de W. R. Richey et autres de New-Bandon; de B. D. Branscombe et autres, de Tracadie, tous du comté de Gloucester; de Mme Frederick Campbell et autres, de la Rivière Tobique, comté de Victoria; de Thomas MacKelvie et autres, de Dorchester; de Richard Moore et autres, de Shediac, comté de Westmoreland, tous du Nouveau-Brunswick; de George Langill et autres, de Tatamagouche; de Robert L. Byers et autres, de New-Annan, tous du comté de Colchester; de Thomas Dunlop et autres, de St. Andrew, d'Amherst; du révérend H. B. McKay et autres, de Wallace; de J. A. Fraser et autres, de St. Matthew, Pugwash; de A. A. Fraser et autres, de St. Andrew; d'Andrew Redpath et autres, de Knox, Wallace; de H. D. Chisholm et autres, de Wentworth, tous du comté de Cumberland; et du révérend John McMillan, modérateur, et de Thomas Sedgwick, commis, du Synode des Provinces Maritimes, tous de la Nouvelle-Ecosse; de Michael Shaw et autres, de Wheatley, comté d'Essex; de James W. Westervelt et autres, de London; de Josie C. Jeffrey et autres; et de W. A. Brown et autres, de London, tous d'Ontario; et du révérend L. S. Hughson et autres, de Coaticook et Burford, comté de Stanstead, Quebec; de W. W. Steves et autres, de Coverdale, comté d'Albert; de Gideon N. Shaw et autres, de Charleston; de C. E. Boone et autres, de Rockland; de W. B. Harmon et autres, de Peel; de A. W. Rideout et autres, de Upper Brighton; de Samuel Foster et autres, de Coldstream; du révérend Charles F. Rideout et autres, de Canaan; et de Prince W. Whitehouse et autres, de Knowlesville; de John Fowler et autres, de Victoria Corners; de Mme Hannah Swim et autres, Third Tier; de C. P. Margison et autres, de Knoxford; de George Rideout et autres, de Somerville; de George A. Rickards et autres, de Gordonsville; du révérend John Perry et autres, de Connell; de Jacob Palmer et autres, de Water-ville; d'Elijah F. Shaw et autres, de Bath; de G. G. London et autres, de Brockville;

de George A. Cheney et autres, de Seventh Tier; de D. W. Smith et autres, de Jacksonville; de Mme Amos E. Hartley et autres, de Tracy Mills, tous du comté de Carleton; de A. H. McLeod et autres, de Deer Island; de J. W. Woorter et autres, de Seal Cove; de Laren Guthrie et autres, de Grand Harbour; de Loring Castleboone et autres, de Whitehead; de Joseph Newnan et autres, de Wilson's Beach; et de Henry Cummings et autres, de Chocolate Cove, comté de Charlotte; de T. William Perry et autres, de Johnston; de L. S. Vanwart et autres, de Wickham; d'Alexander Macham et autres, de Jerusalem; de T. McMulkie et autres, de Georgetown; du révérend S. J. Perry et autres, de Hampstead, tous du comté de Queen; de William Peters et autres; du révérend J. A. Hartley et autres, de West End; de Leonard Dunphy et autres, de North End, tous de la cité de Saint-Jean; de Helen McKenzie et autres, de Patterson; de William Hoyt et autres, de Mill Settlement; de George F. Grass et autres, de Waasis; du révérend George W. Foster et autres, de Tracy Station; de John Foster et autres, de Greenfield; et de Robert Burnett et autres, d'Oromocto; et de W. S. Kingston et autres, de Frederickton Junction, tous du comté de Sunbury; de George A. Cambie et autres, d'Arthurette; de J. J. Barm et autres, de Perth-Centre; de B. Armstrong et autres, de Lower Perth, tous du comté de Victoria; de Peter Wilson et autres, de Lutz Mountain; du révérend E. Currie et autres, de Moncton; de Joseph Newcombe et autres, de Taylor Village; de Luther Taylor et autres, de North River; d'Amos Rogers et autres, de Lewis Mountain; d'Abram Perry et autres, de Wheaton; de W. W. Price et autres, de Petitcodiac; de James W. Steves et autres, de Dover, tous du comté de Westmoreland; de N. W. Brown et autres, de Middle Southampton; de David Sinnett et autres, de Bear Island; de Jared W. Smith et autres, de Prince William; de Daniel Schriver et autres, de Campbell Settlement; d'Alexander G. Moir et autres, de Lower Canterbury; de George M. Sleep et autres, d'Upper Hainesville; de George L. Slipp et autres, de Lower Queensbury; et de John Henderson et autres, de Kingsley, comté d'York, Nouveau-Brunswick, tous de l'église Baptiste; de George H. Haines et autres, de Freeport, comté de Digby; de S. T. Foster et autres, de Port-Medway, comté de Queen; de Laura J. Potter et autres, de Canning; de Lawrence W. Huntley et autres, de Black Rock; de James F. Whitney et autres, de Hall's Harbour; et d'Alice Morse et autres, d'Aylesford, tous du comté de King; d'Edwin Crowell et autres, de Barrington, comté de Shelburne; de William Cummings et autres, de Kentville; de John Allison Cameron et autres, de Waterville; et de Mme G. S. Keir et autres, de Canning, tous de l'Armée du Salut, comté de King, Nouvelle-Ecosse; d'Alexander Black et autres, de North Georgetown, Québec; d'Annie Rydall et autres, de Warton, comté de Bruce; de Mme T. H. Carey et autres, d'Essex, comté d'Essex; de John Mason et autres, comté de Huron; de John D. Sinclair et autres, de l'église des Disciples de Bleinheim, comté de Kent; de W. G. Smith et autres, des employés du Grand-Tronc, de la ville de Londres; de Mme L. Smith et autres, de l'Association Évangélique, comté de Norfolk; de G. C. Townsend et autres, du township de Fénélon, comté de Victoria; et de Jennie Coulter et autres, de Thorold, comté de Welland; tous d'Ontario; et du révérend James Daly et autres, du comté de Digby, Nouvelle-Ecosse; demandant la passation d'une loi prohibant la vente des liqueurs.

De John Eddie et autres, de Bruce-Nord et Saugeen; du révérend J. L. Murray et autres, de Kincardine, tous du comté de Bruce; de George Attrey et autres, de Grey-Nord; de Robert P. Williams et autres, de Woodford; de James Bruce et autres, de Holstein, tous du comté de Grey; de Nathaniel Burwash et autres, de Guelph, comté de Wellington; de James Burnside et autres, de Jerseyville, comté de Brant; de John H. Graham et autres, de Knox et Watford, comté de Lambton; de J. P. Gerrie et autres; de A. Box et autres, de Stratford, tous du comté de Perth; de W. G. Judson et autres, de Strathroy, comté de Middlesex; de J. R. Lundy et autres, Niagara Falls, comté de Welland; et du révérend R. M. Craig et autres, de Fergus, comté de Wellington, tous d'Ontario; du révérend H. B. McKay et autres, de Wallace, comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse; de David Hall et autres, d'Austin; de John Ferguson et autres; et de George Allock et autres,

tous de Gladstone ; de Daniel Ross et autres ; et de Daniel McLeod et autres, tous de Golden Stream ; d'Isaac McDonald et autres ; et de Lizzie Lamb et autres, de McGregor ; de A. Begg et autres, de Roseisle ; de Charles Usher et autres, de la mission Presbytérienne, Ravenswood ; de W. G. King et autres, de Roseville, tous du Manitoba ; demandant la passation d'un acte pour mieux assurer l'observance du dimanche.

De Mme T. H. Randall et autres, d'Annapolis Royal, comté d'Annapolis, Nouvelle-Ecosse ; demandant certains amendements à la loi criminelle.

De J. D. Chipman et autres, St. Stephens, comté de Charlotte, Nouveau-Brunswick ; demandant qu'il soit adopté des moyens pour empêcher la mise en vigueur de l' " Acte de la Ligne de Chargement, 1890, " à l'égard des navires canadiens, et pour autres choses s'y rattachant.

M. Chapleau, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, soumet à la Chambre,—Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du Secrétaire d'Etat depuis le dernier relevé de 1890 en conformité de la clause 23, chap. 19 des Statuts Révisés du Canada. (*Document de la Session No 28.*)

Ordonné, que M. Hyman ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la Compagnie d'Assurance du Canada sur les chaudières à vapeur et les glaces.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Mara ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la Compagnie du Bassin et des Chantiers de Construction de Vancouver.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Davis ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la Compagnie d'irrigation de McLeod.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Amyot ait la permission de présenter un bill pour établir le vote obligatoire.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Barron ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Jamieson propose, secondé par M. Fraser,—Que dans l'opinion de cette Chambre il est expédient de prohiber la fabrication, l'importation et la vente des liqueurs enivrantes à titre de breuvages.

Et un débat s'ensuivant.

A six heures P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie, P.M.

*Sept heures et demie P.M.*

L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de l'art. 19 du règlement.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada, étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest, étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Collingwood à la Baie de Quinté, étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill constituant en corporation la compagnie Occidentale d'Assurance sur la vie, étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill conférant au Commissaire des brevets certains pouvoirs pour faire droit à Jay Spencer Corbin, étant lu.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill abrogeant l'Acte du Cens Electoral et tous ses amendements, étant lu,

M. Cameron (Huron) propose secondé par M. Trow,—Que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Sir John Thompson propose comme amendement, secondé par M. Chapleau,—Que le mot "maintenant" soit retranché et qu'il soit remplacé par les suivants: "dans six mois d'aujourd'hui."

Et la question étant mise sur l'amendement, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

Adams,	Desjardins (L'Islet),	Lépine,	Patterson (Colchester),
Baker,	Dewdney,	Lippé,	Pelletier,
Barnard,	Dickey,	Macdonald (King),	Pope,
Bergeron,	Dugas,	Macdonald (Winnipeg),	Prior,
Bergin,	Dupout,	Macdowall,	Putnam,
Bowell,	Dyer,	Mackintosh,	Reid,
Burnham,	Earle,	McAlister,	Roome,
Burns,	Fairbairn,	McCarthy,	Ross (Dundas),
Cameron (Inverness),	Ferguson (Renfrew),	McDonald (Victoria),	Ross (Lisgar),
Carignan,	Foster,	McDougald (Pictou),	Ryckinan,
Carpenter,	Fréchette,	McDougall (Cap-Breton),	Skinner,
Caron (Sir Adolphe),	Gillies,	McGreavy,	Sproule,
Chapleau,	Girouard,	McKay,	Stairs,
Cleveland,	Gordon,	McKeen,	Stevenson,
Coatsworth,	Haggart,	McLean,	Tarte,
Cochrane,	Hazen,	McLennan,	Taylor,
Cockburn,	Henderson,	McLeod,	Temple,
Corby,	Hodgins,	McNeil,	Thompson (Sir John),
Costigan,	Hutchins,	Madill,	Tisdale,
Craig,	Ingram,	Mara,	Tupper,
Curran,	Ives,	Marshall,	Tyrwhitt,

Daly,	Jamieson,	Masson,	Wallace,
Daoust,	Joncas,	Miller,	Weldon,
Davin,	Kaulbach,	Mills (Annapolis),	White (Cardwell),
Davis,	Kirkpatrick,	Moncrieff,	White (Shelburne),
Denison,	Langevin (Sir Hector),	Montague,	Wilmot,
Desaulniers,	La Rivière,	O'Brien,	Wood (Brookville), et
Desjardins (Hochelaga),	Léger,	Ouimet,	Wood (Westland).—112

## CONTRE :

## Messieurs

Allan,	Choquette,	Godbout,	Mulock,
Allison,	Christie,	Grieve,	Murray,
Amyot,	Colter,	Guay,	Paterson (Brant),
Armstrong,	Davidson,	Hargraft,	Perry,
Bain,	Davies,	Harwood,	Préfontaine,
Barron,	Dawson,	Hyman,	Proulx,
Beausoleil,	Delisle,	Innes,	Rider,
Bécharde,	Devlin,	King,	Rinfret,
Beith,	Edgar,	Landerkin,	Rowand,
Bernier,	Edwards,	Lavergne,	Sanborn,
Bourassa,	Fauvel,	Leduc,	Semple,
Bowers,	Featherston,	Legris,	Simard,
Bowman,	Flint,	Lister,	Somerville,
Brodeur,	Forbes,	Macdonald (Huron),	Spohn,
Brown (Chateauguay),	Fraser,	McGregor,	Sutherland,
Brown (Monck),	Frémont,	McMillan,	Truax,
Burdett,	Gauthier,	McMullen,	Traux,
Cameron (Huron),	Geoffrion,	Mignault,	Vaillancourt,
Campbell,	German,	Mills (Bothwell),	Watson,
Carroll,	Gibson,	Monet,	Welsh, et
Cartwright (Sir Richard),	Gillmor,	Mousseau,	Yeo.—85.
Charlton,			

Ainsi, la question est résolue affirmativement.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

JEUDI, 21 mai 1891.

Alors, la motion principale ainsi modifiée étant mise,—Que le bill abrogeant l'Acte du Cens Electoral et tous ses amendements soit lu la seconde fois dans six mois d'aujourd'hui ;—la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

## POUR :

## Messieurs

Adams,	Dewdney,	Lippé,	Pelletier,
Baker,	Dickey,	Macdonald (King),	Pope,
Barnard,	Dugas,	Macdonald (Winnipeg),	Prior,
Bergeron,	Dupont,	Macdowall,	Putnam,
Bergin,	Dyer,	Mackintosh,	Reid,
Bowell,	Earle,	McAlister,	Robillard,
Burnham,	Fairbairn,	McCarthy,	Roome,
Burns,	Ferguson (Renfrew),	McDonald (Victoria),	Ross (Dundas),
Cameron (Inverness),	Foster,	McDougald (Pictou),	Ross (Lisgar),
Carignan,	Fréchette,	McDougall (Cap-Breton),	Ryckman,
Carpenter,	Gillies,	McGreavy,	Skinner,
Caron (Sir Adolphe),	Girouard,	McKay,	Sproule,
Chapleau,	Gordon,	McKeen,	Stairs,
Cleveland,	Haggart,	McLean,	Stevenson,
Coatsworth,	Hazen,	McLennan,	Tarte,
Cochrane,	Henderson,	McLeod,	Taylor,
Cockburn,	Hodgins,	McNeill,	Temple,
Corby,	Hutchins,	Madill,	Thompson (Sir John),
Costigan,	Ingram,	Mara,	Tisdale,
Craig,	Ives,	Marshall,	Tupper,
Curran,	Jamieson,	Masson,	Tyrwhitt,
Daly,	Joncas,	Miller,	Wallace,

Daoust,	Kaulbach,	Mills (Annapolis),	Weldon,
Davin,	Kirkpatrick,	Moncrieff,	White (Cardwell),
Davis,	Langevin (Sir Hector),	Montague,	White (Shelburne),
Denison,	LaRivière,	O'Brien,	Wilmot,
Desaulniers,	Léger,	Quimet,	Wood (Brockville), et
Desjardins (Hochelaga),	Lépine,	Patterson (Colchester),	Wood (West'land).—113.
Desjardins (L'Islet),			

## CONTRE :

## Messieurs

Allan,	Charlton,	Godbout,	Mulock,
Allison,	Choquette,	Grieve,	Murray,
Amyot,	Christie,	Guay,	Paterson (Brant),
Armstrong,	Colter,	Hargraft,	Perry,
Bain,	Davidson,	Harwood,	Préfontaine,
Barron,	Davies,	Hyman,	Proulx,
Beausoleil,	Dawson,	Innes,	Rider,
Bécharde,	Delisle,	King,	Rinfret,
Beith,	Devlin,	Landerkin,	Rowand,
Bernier,	Edgar,	Lavergne,	Sanborn,
Bourassa,	Edwards,	Leduc,	Semple,
Bowers,	Fauvel,	Legris,	Simard,
Bowman,	Featherston,	Lister,	Somerville,
Brodeur,	Flint,	Macdonald (Huron),	Spohn,
Brown (Chateauguay),	Forbes,	McGregor,	Sutherland,
Brown (Monck),	Fraser,	McMillan,	Trow,
Burdett,	Frémont,	McMullen,	Truax,
Cameron (Huron),	Gauthier,	Mignault,	Vaillancourt,
Campbell,	Geoffrion,	Mills (Bothwell),	Watson,
Carroll,	Gibson,	Monet,	Welsh, et
Cartwright (Sir Richard),	Gillmor,	Mousseau,	Yeo.—84.

Ainsi, la question est résolue affirmativement.

Et la séance ayant continué jusqu'à minuit et vingt minutes, jeudi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Jeudi, 31 mai 1891.

## PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—  
Par M. Ferguson (Renfrew),—la pétition de Peter S. Stewart, marchand, et autres, de la ville de Renfrew et autres lieux.

Par M. Tisdale,—la pétition de la "Great Western and Lake Ontario Shore Junction Railway Company" et la pétition d'Aaron W. Price et autres, de l'église Méthodiste, comté de Norfolk, Ontario.

Par M. Ryckman,—la pétition de la "Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company"; et la pétition de la "Brantford, Waterloo and Lake Erie Railway Company."

Par M. Rider,—la pétition, du révérend R. S. Owen, président et autres, de la "Seven Day Adventist Conference of Quebec."

Par M. Cameron (Inverness),—la pétition du révérend A. Millan et autres, de Forbes, rivière Dennis; la pétition de John McKinnon, M.P.P., et autres, de Why-cocomagh; et la pétition de Mme J. McMillan et autres, de Malagawatch, tous de l'église Presbytérienne, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse.



Par M. McAlister,—deux pétitions du révérend Thomas Nicholson et autres, de Charlo ; la pétition du révérend Isaac Baird et autres, de New-Mills, tous de l'église presbytérienne ; et la pétition de George C. Palmer et autres, de l'église Méthodiste, Campbellton, tous du comté de Ristigouche, Nouveau-Brunswick.

Par M. Gibson,—la pétition de G. R. McMicking, et autres ; la pétition de George Hyatt et autres, de Stamford, tous du comté de Welland ; la pétition de Mme E. Lawry et autres, de Queenston ; et la pétition de George Woodruff et autres, de St-David, tous de l'église Méthodiste, comté de Lincoln, Ontario.

Par M. Adams,—la pétition de James Tweed et autres, de Williamstown ; la pétition de George Harrisson et autres, de Newcastle ; la pétition de David J. Newman et autres, de Derby, tous de l'église méthodiste ; et la pétition de George Fowles et autres, de l'église Presbytérienne, tous du comté de Northumberland, Nouveau-Brunswick.

Par M. Mills (Annapolis,—la pétition du révérend S. H. Cain et autres, de l'église Baptiste d'Annapolis, comté d'Annapolis, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Semple,—la pétition de Hugh Cockburne et autres, de Duffs, Puslinch ; la pétition de Magnus Henderson et autres, de Glenallan, de l'église Presbytérienne, comté de Wellington ; la pétition de Thomas Slee et autres, de Doon ; la pétition du révérend A. E. Mitchell et autres, de Waterloo ; et la pétition du révérend George Haigh et autres, de Hespeler, de l'église Presbytérienne, comté de Waterloo, Ontario.

Par M. Davidson,—la pétition de James Walt et autres, de l'église Presbytérienne de Chalmers, Uxbridge ; la pétition d'Edward Barrass et autres, de l'église Méthodiste, Pickering ; et la pétition du révérend P. A. McLeod et autres, de Songa, tous du comté d'Ontario.

Par M. Christie,—la pétition du révérend J. S. Hughes et autres, de Gananoque ; et la pétition de John Carroll et autres, du canton d'Oxford et Marlborough, tous du comté de Leeds, Ontario.

Par M. Flint,—la pétition de C. Raymond et autres, de l'église Baptiste libre, Bear River et Cedar Lake, comté de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Truax,—la pétition du révérend R. J. Tyler et autres, de Colpoy's Bay et Albemarle, comté de Bruce, Ontario.

Par M. McKay,—la pétition de Harold E. Capp et autres, de l'église baptiste, Hamilton, comté de Wentworth, Ontario.

Par M. Foster,—la pétition de S. C. West et autres, de l'église Baptiste, Liverpool, comté de Queen, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Léger,—la pétition de Jonathan A. D. Warman et autres ; la pétition de Frederick A. Whitman et autres ; la pétition de John A. Coates et autres, tous du comté de Kent ; et la pétition de Vinnie Keith et autres, tous de l'église Méthodiste, Campbellton, comté de Ristigouche, Nouveau-Brunswick.

Par M. Beith,—la pétition de John M. Johnston et autres, de l'église Presbytérienne, Cartwright, comté de Durham, Ontario.

Par M. Bergin,—deux pétitions de C. F. Nesbitt et autres, du canton de Finch, comté de Stormont ; et sept pétitions de l'Assemblée Locale, No 6583, Chevaliers du Travail, Cornwall, Ontario.

Par M. Desjardins (Hochelaga),—la pétition du révérend J. McGillivray et autres, Côte Saint-Antoine, comté d'Hochelaga, Québec.

Par M. Tupper,—la pétition du révérend G. Lawson Gordon et autres, de l'église Presbytérienne, Salem, comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Dewdney,—la pétition d'Alexander Campbell et autres, du district de Wolsely, Assiniboia, Territoires du Nord-Ouest.

Par M. Somerville,—la pétition de Charles Parker et autres, de la "Trinity Methodist Church," canton d'Ancaster, Ontario.

Par M. Coatsworth,—la pétition de N. G. Wallace et autres, de l'église Presbytérienne de la rue Bloor; et la pétition de Lila S. Robinson et autres, tous de la cité de Toronto, Ontario.

Par M. Paterson (Brant),—la pétition de George B. Myers et autres, de Middleport; et la pétition de A. Hartly et autres, d'Onondaga, tous de l'église Méthodiste, comté de Brant, Ontario.

Par M. Burdett,—la pétition d'Alexander Ellis et autres, de l'église Méthodiste, cantons de Cloyne et Anglesea, comté d'Addington; la pétition de Delma Van Buskirk et autres, de Tweed; la pétition d'Emma Woodhouse et autres, de Belleville; la pétition de George Horn et autres, tous de l'Armée du Salut; la pétition de W. H. Campbell et autres, tous du comté de Hastings; et la pétition de James Whitton et autres.

Par M. Barron,—la pétition de W. J. Folliott et autres, de l'église Méthodiste, Bolsover, comté de Victoria, Ontario.

Par M. Henderson,—la pétition de G. S. Freeman et autres, de l'église Méthodiste, comté de Halton, Ontario.

Par M. Costigan,—la pétition de J. B. Armstrong et autres, de Perth; la pétition du révérend W. Edward Johnson et autres, d'Andover; la pétition de W. H. Parker et autres, de Bairdsville; et la pétition de J. D. Giberson et autres, de la Rivière Tobique, tous de l'église Méthodiste, comté de Victoria, Nouveau-Brunswick.

Par M. Davies,—la pétition du révérend John Read et autres, de l'église Méthodiste de la rue Prince, Charlottetown, Ile du Prince-Edouard.

Par M. Harwood,—la pétition de James Pyke et autres, de Hudson; la pétition de L. G. Roberts et autres, de Hudson et Como; et la pétition de William Lancaster et autres, de la mission protestante de Hudson, tous de Québec.

Par M. Mara,—la pétition de E. D. MacLaren et autres, de l'église Presbytérienne, de St. Andrews, Vancouver, C. A.

Par M. Girouard,—la pétition de Thomas G. Keiller et autres, de l'église Presbytérienne de St. André, Lachine, Québec.

Par Sir Richard J. Cartwright,—la pétition de George R. Coon et autres, de North Norwich; la pétition de Robert Paxton et autres, d'Oterville; la pétition de Rachel Fletcher et autres, de Burgessville, tous de l'église Méthodiste; la pétition de Mary Dickinson et autres, de Norwich, tous du comté d'Oxford; et la pétition de Henry Hartley et autres, de l'église Méthodiste, Burford, comté de Brant, Ontario.

Par M. McCarthy,—la pétition de H. P. Madill et autres, du comté de Simcoe, Ontario.

Par M. Charlton,—la pétition de E. Galloway et autres, de l'église Méthodiste, de West Oxford, comté d'Oxford; et la pétition de Mme John Wilson et autres, de l'église Méthodiste, Salford, comté de Norfolk, Ontario.

Par M. Jamieson,—la pétition de John R. Robinson et autres, de l'église Baptiste, comté de Lanark; et la pétition d'Elizabeth McKill et autres, de l'église Presbytérienne de Georgetown, comté de Chateaugay, Québec.

Par M. Burns,—la pétition de Robert Eddy et autres, de Bathurst; la pétition d'Abraham Buttimer et autres, de Salmon Beach; la pétition de Herbert Hornibrook et autres, New-Brandon; et la pétition de Richard Bell et autres, de Tête-à-Gauche, tous de l'église Méthodiste, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick.

Par M. Hodgins,—la pétition de Mme A. Wallace et autres, de North Gower; la pétition du révérend S. Quinn et autres, de Nepean Circuit, tous de l'église Méthodiste; la pétition de James Brown et autres, de l'église Presbytérienne de Manotick et South Gloucester, tous du comté de Carleton; et la pétition de N. J. Crothers et autres, de l'église Méthodiste, Carleton Place, comté de Lanark, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Sir Donald A. Smith et autres, de la cité de Montréal, et autres lieux ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de " Compagnie de Pont de New-York et d'Ontario."

De la Société de Bienveillance Septennale, de la cité de Toronto, Ontario ; demandant un acte les constituant en corporation et étendant leurs pouvoirs, par le parlement du Canada.

De l'Ordre des " Canadian Home Circles," de la cité de Toronto, Ontario ; demandant un acte le constituant en corporation et étendant ses pouvoirs, par le parlement du Canada.

D'Isabel Carpenter, de la cité de Hamilton, comté de Wentworth, Ontario, aide-matrone de la Maison de Refuge de Hamilton, dans la cité de Hamilton, femme mariée, l'épouse de William H. Tapley, de la cité de Montréal, Québec, agent ; demandant la passation d'un acte pour déclarer son mariage dissous avec le dit William H. Tapley, et pour divorcer d'avec lui.

De C. N. Shanley et autres, de la cité de Toronto et autres endroits ; demandant un acte les constituant en corporation sous le nom de Compagnie de pont de Sainte-Catherine et Merritton.

Du révérend A. Carman, D.D., surintendant général, et S. F. Huestis, secrétaire, de la Conférence Générale ; de James Kines et autres, de la rue Queen, cité de Kingston ; de T. R. White et autres, d'Almonte, comté de Lanark ; du révérend W. S. Jamieson et autres, de Niagara et Virgil, comté de Lincoln ; de Henry Bernard et autres, de Ballinboro' ; de D. N. McCannes et autres, de Fraserville ; et de Martha Whittington et autres, de Bensfort, tous du comté de Northumberland ; du révérend Thomas Snowdon et autres, de Bethesda ; de Benjamin H. Orchard et autres, d'Utica ; et de Robert Scott et autres, d'Epsom, tous du comté d'Ontario ; de Nathaniel Bate et autres, de l'Orignal, comté de Prescott ; de Charles Hawarth et autres, de Pembroke, comté de Renfrew ; de William E. Ellis et autres, de Hespeler ; de W. Baugh et autres, de Preston ; du révérend John Stewart et autres, d'Ayr ; et de John Taylor et autres, de Galt, tous du comté de Waterloo, Ontario ; de Heber C. Bennett et autres, de Brookbury ; de J. H. McConnell et autres, de Robinson, tous du comté de Compton, Québec ; de Stewart Burns et autres, de Jubilee, Cap-Breton ; du révérend S. R. Ackman et autres, de la rue Kaye ; de John F. Johnson et autres, de Dartmouth ; d'Albert Crooks et autres, de Glen Margaret ; de William Charles Perry et autres, de Waverly ; et de E. A. Wilson et autres, de la rue Grafton, tous du comté de Halifax ; de Jacob Reynolds et autres, de Cogmagun ; de W. A. Outerbridge et autres, de Shubenacadie ; d'Ellen McDonald et autres, d'Avondale ; de S. R. Caldwell et autres, de Falmouth ; de Bell Stephens et autres, de Walton ; de Lewis Ettenger et autres, de Moose Brook ; de George A. Skaling et autres, de Cambridge ; de J. A. McMillan et autres, de la rivière des Neuf-Milles ; de J. B. North et autres, de Hantsport ; de David H. Wilson et autres, d'Upper Rawdon ; de Joseph Mason et autres, de Newport Circuit ; de John Johnson et autres, de Burlington ; de John S. Parker et autres, d'Upper Burlington ; de A. M. Thompson et autres, de Pembroke ; de Thomas H. Donaldson et autres, d'Enfield ; du révérend William Brown et autres, de Windsor ; de D. D. Davison et autres, de Mount Denson ; de David Smith et autres, de Selma ; de H. B. Huntley et autres, de Noël ; de G. A. Hiltz et autres, de Tenecape ; de R. S. Blois et autres, de Gore ; de Harriet Curren et autres, de Windsor ; et de James Wilcocks et autres, de Brockville, tous du comté de Hants ; du révérend D. B. Scott et autres, de Stellarton Circuit, comté de Pictou, tous de la Nouvelle-Ecosse ; de Robert McDowell et autres, de Souris, comté de Brandon ; de James Huston et autres, de Manitou, comté de Dufferin ; de David Leckie et autres, de Hartley ; d'Alfred Andrews et autres, de Virden ; de W. E. Muirhead et autres ; de Charles F. Hemden et autres, de la Division Hernfield, Deloraine ; de William Callanden et autres, de Grand Bend ; de S. F. Long et autres, de Melgund ; de George A. Hughes et autres, de la Division Lennox, Deloraine ; de J. W. Crawford et autres, de Melita et Wapinka,

tous de Souris; de Joseph Keller et autres, de Barber; de William Perry et autres, de la Division de Bidford, Deloraine; de J. H. S. Josbin et autres, de Hartney, Montagne de la Tortue, Manitoba, tous de l'église Méthodiste; du révérend John James et autres, de Walkerton, comté de Bruce; de Peter Main et autres, d'Acton, comté de Halton; du révérend Samuel Houston et autres, de Cooks, Kingston, comté de Frontenac; de A. A. Scott et autres, de Zion, Carleton Place; et de William Baird et autres, d'Almonte, tous du comté de Lanark; de William Morden et autres, de Burpee, Manitoulin, district d'Algoma; de Walter Coulthard et autres, de Picton, comté de Prince-Edouard; de Thomas Caswell et autres, de Cooks, Toronto, comté d'York; d'Octavus Sherar et autres, de New-Carlisle et Paspébiac; du révérend F. W. George et autres, de Hope; de A. L. Montgomery et autres, de St. Andrews; et de Thomas Caldwell et autres, de New-Carlisle, tous du comté de Bonaventure, Québec; de George Parker et autres, de Shubénacadie; de Robert Spencer et autres, de Noël; d'Abram Anthony et autres, de Kennetcook; de John Ferguson et autres, de la rivière des Neuf-Milles; de A. M. Thompson et autres, de Kempt; de A. B. Dickie et autres, de Milford; et de James Fisher et autres, tous du comté de Hants, Nouvelle-Ecosse; de William Ward et autres, de Weldford; et de William Bowser et autres, de Richibouctou, tous du comté de Kent, Nouveau-Brunswick; de John McMillan, modérateur, et Thomas Sedgwick, commis, du synode des provinces maritimes, tous de l'église Presbytérienne; de O. C. Carey et autres, de Kenmore, comté de Carleton; de Samuel McConnell et autres, de Winchester, comté de Dundas; de Hiram Hait et autres, de Norwich, comté d'Oxford; et de George Sheffield et autres, d'Arnprior, comté de Renfrew, tous d'Ontario; de D. Munn et autres, d'Eaton, comté de Compton, Québec; de Burpee Shaw et autres, de Falmouth; de G. A. Wethers et autres, de Kempt; de C. Dennehy et autres, de Rawdon; d'Olivia Dawson et autres, de Hantsport; de R. Osgood Morse et autres, de Newport; de Mme John Hennigar et autres, de Noël; de C. T. Dimock et autres, de Rawdon; de John Nalder et autres, de Windsor, comté de Hants, Nouvelle-Ecosse, tous de l'église Baptiste; de P. J. Freeman et autres, de Windsor; de William Junkin et autres, de Woodslee, tous du comté d'Essex; de L. E. King et autres, d'Ayr; de W. J. Turner et autres, de Galt, comté de Waterloo, tous d'Ontario; de Georgie Davies et autres, de Windsor, comté de Hants, Nouvelle-Ecosse; de Nellie Somersall et autres, de Brandon; de L. Isaacson et autres, de Morden, Manitoba, tous de l'Armée du Salut; d'Alexander H. Robertson et autres, de Cookshire, comté de Compton, Québec; de Thomas Murphy et autres, de l'église Congrégationaliste du Calvaire, cité de Kingston; de John Douglas et autres, de Port-Hope, comté d'Ontario; d'Andrew Hamilton et autres, de McNab, comté de Renfrew; du révérend A. G. Haist et autres, de l'Association Évangélique de Hespeler; et d'Ezra Black et autres, de l'église Minorité, tous du comté de Waterloo; et de W. F. Mackenzie et autres, des townships de Guelph, Nichol et Pilkington, comté de Wellington, tous d'Ontario; demandant la passation d'une loi pour la prohibition des liqueurs.

Du révérend John Currie et autres, d'Aldborough, comté d'Elgin; d'Alexander Fraser et autres, de l'église Presbytérienne de Kilbride, comté de Halton; de Victor Begg et autres, de Knox, Roxborough; du révérend Alexander Jackson et autres, de Knox, Galt, comté de Waterloo; de T. R. White et autres, d'Almonte, comté de Lanark; du révérend J. Van Wyck et autres, de l'église Méthodiste de l'Avenue Welland, Sainte-Catherine; de Cyrus Russ et autres, de Beamsville, comté de Lincoln; et de C. W. Whisker et autres, de l'église Congrégationaliste, Saint-Thomas, tous d'Ontario; du révérend F. W. George et autres, de New-Carlisle et Paspébiac, comté de Bonaventure; et de George O. Somers et autres, de Magog et les environs, comté de Stanstead, tous de Québec; et du révérend C. W. Hamilton et autres, de Summerside, Ile du Prince-Edouard; demandant la passation d'un acte pour mieux assurer l'observance du dimanche.

De William Ross et autres, tous du comté de Bonaventure, Québec; de James Dougan et autres, de Vancouver, Colombie-Britannique; de Byron Outhouse et autres, comté de Digby; de D. H. Muir et autres, de Truro, comté de Colchester,

tous de la Nouvelle-Ecosse; demandant qu'aucun bill ne soit passé au sujet du dimanche ou autre observance religieuse qui interviendrait avec les droits ou la liberté religieuse des sujets de Sa Majesté.

De H. P. Bales et autres, de la Colombie-Britannique; demandant qu'il soit pris des mesures pour conserver et améliorer la navigation de la rivière Fraser.

Du Conseil des Métiers et du Travail; de l'Association des Ouvriers Plombiers, tous de Toronto; et de la Ligue du Travail de Kingston, tous d'Ontario; demandant la passation d'un acte pour empêcher l'établissement d'agences de police privée en Canada.

Du Conseil des Métiers et du Travail; de l'Association des Ouvriers Plombiers, tous de Toronto; et de la Ligue du Travail de Kingston, tous d'Ontario; demandant la passation d'un acte accordant des concessions gratuites de terre aux citoyens du Canada à une distance raisonnable d'un chemin de fer et pour d'autres fins.

Du Conseil des Métiers et du Travail; de l'Association des Ouvriers Plombiers, tous de Toronto; et de la Ligue du Travail de Kingston, tous d'Ontario; demandant certains amendements à l'Acte des Matelots.

Du Conseil des Métiers et du Travail; de l'Association des Ouvriers Plombiers, tous de Toronto; et de la Ligue du Travail de Kingston, tous d'Ontario; demandant la passation de mesures législatives de nature à empêcher l'importation de la main-d'œuvre chinoise en Canada.

Du Conseil des Métiers et du Travail; de l'Association des Ouvriers Plombiers, tous de Toronto; et de la Ligue du Travail de Kingston, tous d'Ontario; demandant la passation d'un acte pourvoyant à l'inspection des engins servant à charger et décharger les navires dans les ports du Canada.

Du Conseil des Métiers et du Travail; de l'Association des Ouvriers Plombiers, tous de Toronto; et de la Ligue du Travail de Kingston, tous d'Ontario; demandant de discontinuer l'encouragement de l'immigration de certaines classes vicieuses d'émigrants.

Du Conseil des Métiers et du Travail; de l'Association des Ouvriers Plombiers, tous de Toronto; et de la Ligue du Travail de Kingston, tous d'Ontario; demandant certains amendements à l'acte pour la prévention et la suppression des coalitions formées en vue de gêner le commerce.

Sur motion de M. Tisdale, secondé par M. Montague,

Ordonné, que la pétition de la Compagnie du chemin de fer de jonction du Grand Occidental et de la rive du lac Ontario, présentée ce jour, soit maintenant lue.

Et la dite pétition est lue et reçue,—demandant un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée.

M. Dewdney, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 11 mai 1891, pour un relevé détaillé de toutes les dépenses occasionnées pour une enquête sur la conduite de l'agent des Sauvages à Sutton-Ouest.—(*Documents de la Session No 29.*)

Ordonné, que M. Mackintosh ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Atikokan Iron Range.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Davis ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Macdowall ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer, de houille et de fer du lac du Bœuf et Battledford.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. German ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la Compagnie du pont du Remous.

Il présente en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Wood (Brockville) ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'acte du cens électoral.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour pour reprendre le débat sur la motion proposée hier,—Que dans l'opinion de cette Chambre il est expédient de prohiber la fabrication, l'importation et la vente des liqueurs enivrantes à titre de breuvages, étant lu ;

Et la question étant de nouveau proposée,—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

M. Mackintosh propose comme amendement que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "de nombreuses pétitions présentées à ce parlement et au parlement précédent demandant la passation d'une loi sur la prohibition des liqueurs, font voir qu'une forte partie de la population désire que les représentants du peuple prennent la question en sérieuse considération ;

Que cette Chambre est d'opinion, en tant que ces pétitions ainsi que les rapports présentés par divers comités du parlement allèguent que la situation sociale, morale et civile de la population est mise en danger par l'existence de ce trafic de liqueurs enivrantes, des mesures devraient être prises immédiatement afin d'avoir des données complètes et certaines sur tous les détails pratiques et financiers qui ressortent de cette question ;

Que cette Chambre se rend parfaitement compte de l'immense perte qu'entraînerait à présent l'adoption de mesures de prohibition, non seulement pour le trésor fédéral, mais pour les diverses provinces de l'union, et de la possibilité de complications entre les autorités provinciales et fédérales par suite d'une telle réduction dans les ressources financières ;

Que cette Chambre, tout en désirant remédier aux maux qu'on déplore, est d'opinion que toute législation dans ce sens devrait être scrupuleusement pesée afin de ne pas apporter de dérangement trop subit dans les revenus du pays ou dans les intérêts acquis qui pourraient réclamer une indemnité ;

Qu'en considération de ce que ci-dessus, la Chambre est d'opinion qu'il devrait être nommé un comité pour faire un rapport sur tous les détails se rattachant à cette question, et plus particulièrement :—

1. Sur la perte annuelle que subirait le Trésor fédéral ;
2. Sur le montant engagé dans la fabrication des liqueurs enivrantes ;
3. Sur le montant nécessaire pour indemniser les personnes actuellement engagées dans la fabrication et la vente des liqueurs, si une semblable législation était jugée opportune ;
4. Sur le montant de la perte annuelle que subiraient les finances de chaque province ;
5. Sur le montant de la perte annuelle que subiraient les finances de chaque municipalité du Canada.
6. Sur une estimation du montant probable qu'il faudrait réaliser par voie de taxe au lieu des honoraires de licences dans chaque province, et des droits de douanes et d'accise pour fins fédérales ; et aussi sur tous les renseignements qu'il serait possible d'avoir touchant le coût actuel du maintien des diverses institutions pour la punition et la suppression du crime en Canada.

Que le dit comité soit composé de MM. Coatsworth, Curran, Davies, Ferguson (Leeds et Grenville), Girouard, Gordon, Hazen, Jamieson, Mills (Annapolis), Mills (Bothwell), Préfontaine, Ross (Lisgar), Scriver, Taylor, Wallace et Wood (West moreland), et qu'il fasse rapport au plus tôt.

M. Taylor propose comme sous-amendement, secondé par M. McNeill,—Que tous les mots après “Que” dans la motion principale, et tous les mots de l'amendement projeté soient retranchés et remplacés par les suivants:—“ Cette Chambre renouvelle l'opinion qu'elle a exprimée dans les parlements précédents relativement à l'opportunité de prohiber la fabrication, l'importation et la vente des liqueurs alcooliques à titre de breuvages, mais qu'elle déclare que dans une question d'une importance aussi considérable qui affecte des institutions et des intérêts commerciaux existant depuis longtemps et qui entraîne la perte de plusieurs millions d'un revenu indispensable et l'imposition inévitables de taxes nouvelles et lourdes, il est essentiel au fonctionnement efficace et au maintien permanent d'une telle législation que l'électorat du Canada donne d'abord une opinion définie sur ce sujet aux polls.”

Et un débat s'ensuivant;

M. Sproule propose, secondé par M. Taylor,—Que le débat soit ajourné.

Et la question étant mise aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:—

## POUR :

## Messieurs

Adams,	Dickey,	Macdonald (Sir John),	Montague,
Baker,	Dugas,	Macdonald (King),	Patterson (Colchester),
Burnham,	Dyer,	Macdonald (Winnipeg),	Prior,
Cameron (Inverness),	Earle,	Mackintosh,	Robillard,
Carpenter,	Fairbairn,	McAlister,	Roome,
Caron (Sir Adolphe),	Foster,	McDonald (Victoria),	Ross (Dundas),
Coatsworth,	Fréchette,	McDougald (Pictou),	Ryckman,
Cochrane,	Gillies,	McDougall (Cap-Breton),	Sproule,
Cockburn,	Henderson,	McKay,	Stevenson,
Corby,	Hodgins,	McLennan,	Taylor,
Craig,	Hutchins,	McLeod,	Temple,
Curran,	Ingram,	Madill,	Thompson (Sir John),
Daoust,	Langevin (Sir Hector),	Mara,	Wallace,
Davin,	Léger,	Masson,	White (Shelburne),
Davis,	Lépine,	Miller,	Wilmot, et
Desjardins (Hochelaga),	Lippé,	Mills (Annapolis),	Wood (Brockville).—65.
Desjardins (L'Islet),			

## CONTRE :

## Messieurs

Allan,	Charlton,	Godbout,	Mousseau,
Allison,	Choquette,	Grieve,	Murray,
Amyot,	Christie,	Guay,	Paterson (Brant),
Armstrong,	Colter,	Hargraft,	Perry,
Bain,	Davidson,	Harwood,	Rider,
Barron,	Davies,	Hyman,	Rinfret,
Beausoleil,	Dawson,	Innes,	Rowand,
Béchar, d,	Devlin,	Jamieson,	Sanborn,
Beith,	Edgar,	King,	Semple,
Bernier,	Fauvel,	Landerkin,	Somerville,
Bowers,	Featherston,	Lavergne,	Spohn,
Bowman,	Flint,	Leduc,	Sutherland,
Brodeur,	Forbes,	Legris,	Tarte,
Brown (Chateauguay),	Frémont,	Lister,	Trow,
Brown (Monck),	Gauthier,	Macdonald (Huron),	Truax,
Burdett,	Geoffrion,	McGregor,	Vaillancourt,
Cameron (Huron),	German,	McMullen,	Watson, et
Campbell,	Gibson,	Mills (Bothwell),	Yeo.—74.
Carroll,	Gillmor,		

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la question étant mise de nouveau sur le sous-amendement ;

M. Gillies propose, secondé par M. Cameron (Inverness),—que le débat soit ajourné.

Et la question étant mise aux voix, la Chambre se divise : et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

Adams,	Desjardins (L'Islet),	Léger,	Patterson (Colchester),
Baker,	Dewdney,	Lépine,	Pelletier,
Barnard,	Dickey,	Lippé,	Pope,
Bergeron,	Dugas,	Macdonald (Sir John),	Prior,
Bergin,	Dupont,	Macdonald (King),	Putnam,
Bowell,	Dyer,	Macdonald (Winnipeg),	Robillard,
Burns,	Earle,	Macdowall,	Roome,
Cameron (Inverness),	Fairbairn,	Mackintosh,	Ross (Dundas),
Carignan,	Ferguson (Leeds et Gren.),	McAlister,	Ryckman,
Carpenter,	Ferguson (Renfrew),	McCarthy,	Sproule,
Caron (Sir Adolphe),	Foster,	McDonald (Victoria),	Stairs,
Cleveland,	Fréchette,	McDougald (Pictou),	Stevenson,
Coatsworth,	Gillies,	McDougall (Cap-Breton),	Taylor,
Cochrane,	Gordon,	McKay,	Temple,
Cockburn,	Haggart,	McLennan,	Thompson (Sir John),
Corby,	Hazen,	McLeod,	Tupper,
Costigan,	Henderson,	Madill,	Tyrwhitt,
Craig,	Hodgins,	Mara,	Wallace,
Curran,	Hutchins,	Marshall,	Weldon,
Daly,	Ingram,	Masson,	White (Cardwell),
Daoust,	Ives,	Miller,	White (Shelburne),
Davin,	Joncas,	Mills (Annapolis),	Wilmot,
Davis,	Kaulbach,	Montague,	Wood (Brockville), et
Denison,	Kirkpatrick,	Ouimet,	Wood (Westm'land).—98.
Desjardins (Hochelaga),	Langevin (Sir Hector),		

## CONTRE :

## Messieurs

Allan,	Charlton,	Gillmor,	Mulock,
Allison,	Choquette,	Godbout,	Murray,
Amyot,	Christie,	Grieve,	Patterson (Brant),
Armstrong,	Colter,	Guay,	Peary,
Bain,	Davidson,	Hargraft,	Proulx,
Barron,	Davies,	Harwood,	Rider,
Beausoleil,	Dawson,	Hyman,	Rinfret,
Bécharde,	Delisle,	Innes,	Rowand,
Beith,	Devlin,	Jamieson,	Sanborn,
Bernier,	Edgar,	King,	Savard,
Bowers,	Fauvel,	Landerkin,	Semple,
Bowman,	Featherston,	Lavergne,	Somerville,
Brodeur,	Flint,	Leduc,	Sutherland,
Brown (Chateauguay),	Forbes,	Lister,	Tarte,
Brown (Monck),	Fraser,	Macdonald (Huron),	Trow,
Burdett,	Frémont,	McGregor,	Truax,
Campbell,	Gauthier,	McMullen,	Vaillancourt,
Carroll,	Geoffrion,	Mignault,	Watson,
Cartwright (Sir Richard),	German,	Mills (Bothwell),	Welsh, et
Casey,	Gibson,	Mousseau,	Yeo.—80.

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.



Vendredi, 22 mai 1891.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Mackintosh,—la pétition du révérend F. W. Ferries et autres, de Knox; la pétition de Joseph Pilon et autres, des First French; et la pétition du révérend G. M. Clark et autres, de New-Edinburgh, tous de l'église Presbytérienne; et la pétition de l'honorable Francis Clemow, sénateur, et autres, tous de la cité d'Ottawa.

Par M. Madill,—la pétition de la "Oshawa Railway and Navigation Company."

Par M. Jamieson,—la pétition du "Ottawa and Parry Sound Railway Company."

Par M. Ingram,—la pétition du conseil municipal du comté d'Elgin; et la pétition de W. W. Brown et autres, de Saint-Thomas, tous d'Ontario.

Par M. Innes,—la pétition du révérend Thomas Wardrope et autres; et la pétition de James Scott et autres, tous de l'église Presbytérienne, Chalmers; la pétition de E. H. Johns et autres, tous de Guelph; et la pétition de John R. Harris et autres, de la Société des Amis, tous du comté de Wellington, Ontario.

Par M. Denison,—la pétition de H. A. Smith et autres, de Toronto, Ontario.

Par M. Edgar,—la pétition de Joshua Bundy et autres; et la pétition de Thomas Gibbons et autres, tous de Claremont, comté d'Ontario, Ontario.

Par M. Paterson (Brant),—la pétition de H. D. Neill et autres; et la pétition de S. M. Thomson et autres, tous de Brantford, comté de Brant, Ontario.

Par M. Featherston,—la pétition de George T. Devins et autres, de Cercle No 60; et la pétition de J. Perry et autres, de la Loge No 7, tous de Brampton, comté de Peel, Ontario.

Par M. Corby,—la pétition d'Ellen L. Mountney et autres, de Grace Circuit, église Méthodiste; et la pétition de J. W. Turner et autres, de l'église Baptiste, de Sydney, tous du comté de Hastings, Ontario.

Par M. Dawson,—la pétition d'Alexander Dickson et autres, de Camden-Est; et la pétition de J. Gaudier et autres, de Newburg, tous de l'église Presbytérienne, comté d'Addington, Ontario.

Par M. Baker,—la pétition du révérend G. H. Porter et autres, de l'église Méthodiste, Cowansville, comté de Missisquoi, Québec.

Par M. Semple—la pétition de William H. Shaw et autres, du township d'Eramosa; la pétition de John Gale, aîné, et autres, d'Elora; la pétition de William McPherson et autres, de Knox; la pétition du révérend D. Strachan et autres, de Rockwood; et la pétition de John Ramage et autres, d'Eden Mills, tous de l'église Presbytérienne, comté de Wellington, Ontario.

Par M. Coatsworth,—la pétition d'Alexander Kapson et autres, des "Independent Order of Good Templars"; et la pétition de William R. Keys et autres, de Paisley, tous du comté de Huron, Ontario.

Par M. Macdonald (Huron),—la pétition de Murdock McLean et autres, de l'église Presbytérienne de Huron, comté de Bruce, Ontario.

Par M. Devlin,—la pétition de Robert Breckenridge et autres, de l'église Presbytérienne d'Eardley, comté d'Ottawa, Québec.

Par M. Macdonald (Winnipeg),—la pétition de Thomas W. Booth et autres, de l'église Wesley; la pétition de Frederick B. Duval et autres, de l'église Presbytérienne de Knox; et la pétition de Robert Muir et autres, de l'église Congrégationniste de Maple Street, tous de Winnipeg, Manitoba.

Par M. Casey,—la pétition de Peter Stevenson et autres, de l'église Presbytérienne, Paisley; et la pétition du révérend James Graham et autres, de l'église Méthodiste, Ridgetown, tous du comté d'Elgin, Ontario.

Par M. McDougald (Picton),—la pétition de James McBain et autres, de l'église Presbytérienne, comté de Picton, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Roome,—la pétition d'Edwin Mills et autres, de Florence; la pétition de Joseph Roberts et autres, de Fansher; et la pétition de John Ward et autres, de Shetland, tous de l'église Méthodiste, comté de Lambton, Ontario.

Par M. Proulx,—la pétition de A. Allen et autres, de l'église Presbytérienne, Plantagenet, comté de Prescott, Ontario.

Par M. Rowand,—la pétition de John B. Martyn et autres, de Ripley et des environs, comté de Bruce, Ontario.

Par M. Edwards,—la pétition de John Blair et autres, de Manotick; la pétition de Thomas Bratton et autres, de South Gloucester; la pétition d'Archibald Sinclair et autres, de Bearbrook; et la pétition de R. H. Ralph et autres, de North Gower, tous de l'église Presbytérienne, comtés de Carleton et Russell, Ontario.

Par M. McKay,—la pétition d'Alexander Rock et autres, de Waterford; la pétition d'Alexander England et autres, de Port-Dover; la pétition de Henry Almas et autres, de Hagersville; la pétition de J. A. Watson et autres, de Simcoe; et la pétition de Louis Heath et autres, tous des comtés de Norfolk et Haldimand, Ontario.

Par Sir Richard J. Cartwright,—la pétition de Luther Mitchell et autres, de l'église Méthodiste de Durham Circuit, comté de Norfolk, Ontario.

Par M. Flint,—la pétition de David Churchill et autres, de l'église Méthodiste, Darling's Lake, comté de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De la Compagnie de Pont de Montréal; demandant un amendement à sa charte

De la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental; demandant un amendement à sa charte, afin de prolonger le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne et pour d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique; demandant un acte l'autorisant à construire certains embranchements, à réduire son capital-actions, et à d'autres fins.

De Thomas Bristow, du township d'Asprey, comté de Grey, Ontario, bourgeois, mari légitime d'Olivia Emiline Bristow, de la ville de Midland, comté de Simcoe, Ontario; demandant un acte déclarant son mariage dissous avec la dite Olivia Emiline Bristow, et pour divorcer avec elle.

De R. J. Fallis et autres, de Janetville, comté de Durham; de Daniel Reeves et autres, de Kingston; et de Frederick Nassold et autres, de Portsmouth, tous du comté de Frontenac; du révérend John C. Irvine et autres, de Marlborough; d'Edward Thompson et autres, d'Oxford Mills, tous du comté de Grenville; de John Ricker et autres; de Sinclair Jarden et autres, tous de Canboro', comté de Haldimand; de William H. Stevens et autres, de Stirling, comté de Hastings; de Mme H. J. Bagnall et autres, de Rockport, comté de Leeds; de R. H. Smithers et autres, de Stromness, comté de Monck; d'Alexander Wright et autres, du comté de Northumberland; de Mme J. C. Campbell et autres, de Prince-Albert, comté d'Ontario; de William Squire et autres, de Monkton, comté de Perth; de Charles Blacker et autres, de Ridgeway; et de E. W. Shisler et autres, de Fort Érié, tous du comté de Welland; de John Hart et autres, de Rockwood; et de James Anderson et autres, de Guelph, tous du comté de Wellington; de William Mills et autres, de Beverly; et de D. Chalmers et autres, du comté de Wentworth, tous d'Ontario; du révérend A. C. Bell et autres, comté de Westmoreland, Nouveau-Brunswick; d'Edward Zwicker et autres, de Middleton, comté d'Annapolis; de Louis Farquhar et autres, de Louisbourg, Cap-Breton; de Flora A. Powell et autres, de Havelock, comté de King; de W. H. Eddyvran et autres, New-Germany; de Joseph Vennot et autres, de New-Cornwall; de Thomas D. DesBrisay et autres, de la ville de

Lunenburg ; du révérend R. Williams et autres, de Mahone Bay ; de George Selig et autres, de Broad Cove ; de madame Lewis Conrad et autres, de Vogler's Cove ; et de George Shrader et autres, de West Dublin, tous du comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse ; du révérend J. A. Mussell et autres, de la Mission de Dominion City, Manchester, Manitoba ; de W. F. Puffer et autres, de Pine Creek, district d'Alberton ; de T. A. Ritchie et autres, d'Elmore Circuit, district d'Assiniboia ; de W. R. Eaton et autres, de Moose Mountain ; et du révérend James Down et autres, de South Coal Fields, Territoires du Nord-Ouest, tous de l'église Méthodiste ; de madame W. C. Todd et autres, de Seymour ; de D. Allan et autres, de Raylstone, tous du comté de Northumberland ; de William Reid et autres, de Woodville, comté de Victoria ; de madame Marshall et autres, de l'église Knox, comté de Waterloo ; et de Robert A. Blackwood et autres, de Harriston, comté de Wellington, tous d'Ontario ; du révérend James Fraser et autres, de Chatham, comté d'Argenteuil ; de J. F. Patterson et autres, de la cité de Montréal ; et de James Middleton et autres, de Pointe Fortune, comté de Vaudreuil, tous de Québec ; de John M. King et autres, Springfield ; de John McFarlane et autres, de Markhamville ; et de Charles Walker et autres, de Sussex et Union ; de J. D. McFarlane et autres, de Shedholm, tous du comté de King, Nouveau-Brunswick ; de James Wagner et autres, de Blue and Black Rocks ; du révérend E. D. Miller et autres, de la ville de Lunenburg, tous du comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse ; de D. J. Bruce et autres, de Cochrane et Mitford ; du révérend C. W. Jordon et autres, de Saint-Paul, Banff ; et de John A. Matheson, de Grande-Rivière, tous du district d'Alberta ; de A. J. McLeod et autres, de Medecine-Hat, district d'Assiniboia, Territoires du Nord-Ouest, tous de l'église Presbytérienne ; de George Seely et autres, de l'église Baptiste de Cardwell, comté de King, Nouveau-Brunswick ; de George Dixon et autres, de l'Armée du Salut, Calgary, district d'Alberta, Territoires du Nord-Ouest ; et du révérend archidiacre David Lindsay et autres, de l'église Episcopale de Waterloo, comté de Shefford, Québec ; de madame McBrien et autres, de Prince-Albert ; de John W. Thompson et autres, de Brooklyn, comté d'Ontario ; et de M. W. Burr et autres, de Guelph, comté de Wellington, tous d'Ontario ; demandant la passation d'une loi pour la prohibition des liqueurs.

De H. S. Mathews et autres, de Bradford, Ontario ; de Joseph Moorehouse et autres, d'East Bolton et les environs ; de Thomas Cockerline et autres, de Henrysburg ; et de H. F. Bland et autres, Québec, tous de l'église méthodiste ; du révérend Arpod Givan et autres, de Saint-André ; d'Alexander Matheson et autres, tous du comté de Glengarry ; de D. Allan et autres, de Rawdon, comté de Hastings ; d'Andrew Miklejohn et autres, de Seymour, comté de Northumberland ; de D. G. Cameron et autres, de Strabane, comté de Wentworth, tous d'Ontario ; d'Edwin ; Bowser et autres, de Kingston, comté de Kent, Nouveau-Brunswick, tous de l'église Presbytérienne ; de William Reid et autres, de Woodville, comté de Victoria ; de J. H. Hazlewood et autres, de Grimsby ; et de R. Walter Wright et autres, de Smithville, tous du comté de Wentworth, Ontario ; de W. N. Duthie et autres, de l'église d'Angleterre, Clarenceville ; de James W. Manning et autres, de Lacolle ; du révérend H. Plaisted et autres, de la Rivière Désert, tous de Québec ; du révérend A. W. Bell et autres, de Petitcodiac ; d'Elsie M. Stockton et autres, de Sackville, tous du Nouveau-Brunswick ; du révérend C. W. Gordon et autres, de Saint-Paul, Banff, Territoires du Nord-Ouest ; demandant la passation d'un acte pour mieux assurer l'observance du dimanche.

De John Byrne et autres, du township de Goulbourne ; de John Rochester et autres, de la cité d'Ottawa, tous du comté de Carleton ; de Walter Little et autres, de Rockland, comté de Russell ; de Samuel D. Clark et autres, comté de Brome ; de L. Aronson et autres, de Montréal ; d'Archibald Campbell et autres, comté d'Ottawa ; d'E. H. Parmelee et autres, de Waterloo, comté de Shefford ; de M. C. Gould et autres, de Sherbrooke ; d'O. Baldwin et autres, comté de Stanstead, tous de Québec ; et de L. Béland et autres, de Victoria, Colombie-Britannique ; demandant qu'aucun bill ne soit passé concernant le dimanche ou autre observance religieuse qui interviendrait avec les droits ou la liberté religieuse des sujets de Sa Majesté.

De Mme Richard B. Saunders et autres, de Port-Stauley, Yarmouth et Fingal, comté d'Elgin, Ontario; demandant que le cens électoral soit étendu aux femmes.

Du Conseil des Métiers et du Travail de London, Ontario; de l'Union des Fondateurs en fer, No 144, de Victoria, Colombie-Britannique; de l'Union des Fondateurs en fer, No 26, de Hamilton, Ontario; de l'Union des Tailleurs de Cuir de Saint-Roch, Québec; et de l'Assemblée Papineau, No 713; demandant de discontinuer l'encouragement de l'immigration de certaines classes vicieuses d'immigrants.

Du Conseil des Métiers et du Travail de London, Ontario; de l'Union des Fondateurs en Fer, No 144, de Victoria, Colombie-Britannique; de l'Union des Fondateurs en Fer, No 26, Hamilton, Ontario; de l'Union des Tailleurs de Cuir de Saint-Roch, Québec; et de l'Assemblée Papineau, No 713; demandant la passation de mesures législatives de nature à empêcher l'importation de la main-d'œuvre chinoise en Canada.

Du Conseil des Métiers et du Travail de London, Ontario; de l'Union des Fondateurs en Fer, No 144, Victoria, Colombie-Britannique; de l'Union des Fondateurs en Fer, No 26, Hamilton, Ontario; de l'Union des Tailleurs de Cuir, de Saint-Roch; et de l'Assemblée Papineau, No 713, tous de Québec; demandant certains amendements à l'Acte des Matelots.

Du Conseil des Métiers et du Travail de London, Ontario; de l'Union des Fondateurs en Fer, No 144, Victoria, Colombie-Britannique; de l'Union des Fondateurs en fer, No 26, Hamilton, Ontario; de l'Union des Tailleurs de Cuir, de Saint-Roch; et de l'Assemblée Papineau, No 713, tous de Québec; demandant la passation d'un acte accordant des concessions gratuites de terre aux citoyens du Canada à une distance raisonnable d'un chemin de fer et pour d'autres fins.

Du Conseil des Métiers et du Travail de London; de l'Union des Fondateurs en Fer, No 144, Victoria, Colombie-Britannique; de l'Union des Fondateurs en Fer, No 26, Hamilton, Ontario; de l'Union des Tailleurs de Cuir de Saint-Roch; et de l'Assemblée Papineau, No 713, tous de Québec; demandant la passation d'un acte pourvoyant à l'inspection des engins servant à charger et décharger les navires dans les ports du Canada.

Du Conseil des Métiers et du Travail de London; de l'Union des Fondateurs en Fer, No 144, Victoria, Colombie-Britannique; de l'Union des Fondateurs en Fer, No 26, Hamilton, Ontario; de l'Union des Tailleurs de Cuir de Saint-Roch; et de l'Assemblée Papineau, No 713, tous de Québec; demandant la passation d'un acte pour empêcher l'établissement d'agences de police privée en Canada.

Du Conseil des Métiers et du Travail de London; de l'Union des Fondateurs en Fer, No 144, Victoria, Colombie-Britannique; de l'Union des Fondateurs en Fer, No 26, Hamilton, Ontario; de l'Union des Tailleurs de Cuir de Saint-Roch; et de l'Assemblée Papineau, No 713, tous de Québec; demandant la passation d'un acte pour la prévention et la suppression des coalitions formées en vue de gêner le commerce.

Sir Hector L. Langevin, du comité permanent des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel se lit comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir:

Bill concernant la Compagnie du Pont et de Tunnel de chemin de fer de la Rivière Sainte-Claire.

Bill concernant la Compagnie du Tunnel du Canada et du Michigan; et

Bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Lac Témiscamingue.

M. Bergeron, du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a considéré et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitions suivantes, savoir:—De la Société de Bienveillance Septennale; demandant une

charte;—de l'Ordre des "Canadian Home Circles," demandant une charte;—de la Compagnie de chemin de fer du Nouveau-Brunswick; demandant la passation d'un acte confirmant l'affermage de son chemin de fer à la Compagnie du Pacifique Canadien;—de la Compagnie du chemin de fer du Lac Erié, d'Essex et de la Rivière Détroit; demandant la passation d'un acte l'autorisant à changer son nom et à prolonger sa voie ferrée;—de la Banque de Pictou, N.-E.; demandant un acte pour continuer sa charte jusqu'à ce que ses affaires soient liquidées;—et de la Compagnie de chemin de fer de Victoria et de l'Amérique du Nord; demandant la passation d'un acte l'autorisant à construire, maintenir et exploiter un bac à vapeur entre la Baie Beecher, C.-B., et quelque point aux Etats-Unis.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la Compagnie de Pont de New-York et d'Ontario, demandant une charte l'autorisant à construire un pont pour fins de chemin de fer et autres sur la rivière Niagara,—et bien que l'avis ait été publié pendant le temps voulu et dans le nombre requis de journaux, nulle mention n'y est faite des taux de péage projetés, tel que voulu par la règle 52;—mais comme il est possible d'insérer dans le bill les dits détails pour approbation par le Gouverneur général en Conseil, votre comité recommande que la 52e règle soit suspendue au sujet de cette pétition.

Sur motion de Sir Hector L. Langevin, secondé par Sir John Thompson,

Résolu, que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle reste ajournée jusqu'à mardi prochain à 3 p.m.

Sur motion de M. Kirkpatrick, secondé par M. Wood (Brockville),

Ordonné, que la règle 52 soit suspendue au sujet de la pétition de Sir Donald A. Smith et autres, de la cité de Montréal, et autres lieux; demandant un acte constitutif sous le nom de "Compagnie de Pont de New-York et d'Ontario," conformément à la recommandation du comité des Ordres Permanents.

Ordonné, que M. Denison ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié, d'Essex et de la rivière Détroit, et à l'effet de changer son nom en celui de "la Compagnie de chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

Ordonné, que M. Carpenter ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

Ordonné, que M. Earle ait la permission de présenter un bill autorisant la Compagnie du chemin de fer Victoria et North American à établir un bac passeur entre la Baie de Beecher, dans la Colombie-Britannique, et un point du détroit de Fuca, dans les Etats-Unis d'Amérique.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

Ordonné, que M. Hyman ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est lu et reçu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

Ordonné, que M. Bowman ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Berlin et du Pacifique Canadien.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

---

Ordonné, que M. Bergeron ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

Ordonné, que M. Henderson ait la permission de présenter un bill à l'effet de ratifier un bail passé entre la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et à d'autres fins.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

Ordonné, que M. Prior ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Victoria, Saanich et New-Westminster.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

Ordonné, que M. Davis ait la permission de présenter un bill modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

Ordonné, que M. Kirkpatrick ait la permission de présenter un bill pour ratifier un bail fait entre la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

Ordonné, que M. German ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la Compagnie du pont de Buffalo et Fort-Erie.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

Ordonné, que M. Cochrane ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Brighton, Warkworth et Norwood.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

Ordonné, que M. Burnham ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Peterborough, Sudbury et Sault Sainte-Marie.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

Ordonné, que M. Sutherland ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

Ordonné, que M. Kirkpatrick ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte du chemin de fer Canadien du Pacifique, 1889.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

Ordonné que M. Kirkpatrick ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

Ordonné, que M. McDougald (Pictou) ait la permission de présenter un bill modifiant l'Acte à l'effet d'autoriser et faciliter la liquidation de la Banque de Pictou.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

Sir Adolphe P. Caron, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 11 mai 1891, pour un état donnant,—

1. Copies de toute correspondance et télégrammes entre le département de la Milice et de la Défense ou aucun de ses officiers et le commandant de la Batterie C, au sujet de l'envoi à Wellington d'un détachement sous son commandement, le 4 ou le 5 août dernier, dans le but ostensible d'aider les autorités civiles de ce district.

2. Copie de la réquisition remise au dit commandant, demandant l'aide de la troupe à Wellington, ainsi que les noms des magistrats signataires de la réquisition et la distance existant entre leur domicile et Wellington.

3. Copie des rapports de l'officier commandant, confidentiels ou autrement, sur la nécessité d'occuper militairement Wellington et d'y séjourner jusqu'à date de son rappel.

4. Copie de toute correspondance, par voie télégraphique ou autrement, entre le département de la Milice et de la Défense ou aucun officier du gouvernement du Canada et les autorités provinciales de la Colombie-Anglaise, ou avec aucun de leurs fonctionnaires, s'il en est, ou avec toute autre personne, au sujet de l'envoi de la dite troupe à Wellington.

5. Relevé détaillé de tous deniers déboursés par le gouvernement canadien ou par aucun de ses départements, pour solde régimentaire ou comme allocation de service actif aux officiers et soldats de la Batterie C ou aux officiers et soldats de l'artillerie de garnison de la Colombie-Anglaise, pendant leur service à Wellington, ou pour leur transport à Wellington et retour.

6. Copies de tous Ordres Généraux ou Spéciaux de milice émis par le département de la Milice pour la gouverne des officiers de la Batterie C depuis son établissement dans la Colombie-Anglaise. (*Documents de la session, No 30.*)

Sur motion de M. Mackintosh, secondé par M. Curran,

Ordonné, que la pétition de l'honorable Francis Clemow, sénateur, et autres, de la cité d'Ottawa, présentée ce jour, soit maintenant lue,

Et la dite pétition est lue et reçue; demandant un acte constitutif sous le nom de "La Compagnie Anglo-Canadienne d'accumulateurs électriques."

M. Costigan, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 14 mai 1891, pour un état donnant toutes les pétitions adressées au gouvernement demandant l'analyse des boissons enivrantes fabriquées ou offertes en vente en gros et en détail dans l'étendue du Canada. (*Document de la session, No 31.*)

M. Foster, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre,—Relevé détaillé des recettes et dépenses imputables sur le fonds consolidé, du 1er juillet 1889 au 20 mai 1890; et un état semblable, du 1er juillet 1890 au 20 mai 1891. (*Documents de la Session No 22b.*)

M. Foster présente aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre du 18 mai 1891, pour un relevé détaillé des items suivants de dépenses mentionnés dans l'état des mandats du Gouverneur général émis depuis la clôture du parlement.

1890—10 juillet—Acte du Cens Electoral.....	\$ 4,000 00
1891—26 mars—Bassin de adoub de Kingston.....	6,006 14
1890—30 août—Nouveau matériel de dragage.....	6,991 91

1891—26 mars—Brise-lames à Southampton.....	38,022 39
do —28 avril—Coût d'affaires en litige.....	10,468 75
do —31 janvier—Grains de semence aux colons des Territoires du Nord-Ouest .....	2,288 18

(Document de la Session No 20a.)

Sur motion de Sir Hector L. Langevin, secondé par M. Chapleau,

Résolu, que Joseph Gédéon Horace Bergeron, écrivain, député du district électoral de Beauharnois, soit nommé président des comités Généraux de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-sept mille six cent sept piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Travaux Publics, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante-six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des chemins de fer et Canaux, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

A 6 P.M., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill constituant en corporation la Compagnie du bassin et des chantiers de construction de Vancouver, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Atikokan Iron Range, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer, de houille et de fer du lac du Bœuf et Battleford, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill constituant en corporation la Compagnie du pont du Remous, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill constituant en corporation la Compagnie d'Assurance du Canada sur les chaudières à vapeur et les glaces, étant lu ;



Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill constituant en corporation la Compagnie d'irrigation de Macleod, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Bills Privés.

Le comité des Subsidés reprend alors le cours de ses délibérations.

*(En comité.)*

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-huit mille trois cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la Commission géologique, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille trois cent quatre-vingt-quatre piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements dans le Bureau du haut commissaire pour le Canada à Londres, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille cinq cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour dépenses imprévues du haut commissaire, y compris \$2,000 pour acquitter les faux frais, les taxes et l'assurance de la résidence officielle, la taxe du revenu, les frais de loyer, de combustible, d'éclairage, de papeterie, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1892.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Postes et des Finances—Pour payer les employés de la division des caisses d'épargnes dans les départements des Postes et des Finances chargés de balancer les comptes des déposants et de calculer les intérêts, 30 juin 1891 :—Département des Postes, \$2,600 ; Département des Finances, \$1,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1892.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face au traitement des membres du bureau d'examen et autres dépenses découlant de l'Acte du service civil pour l'année finissant le 30 juin 1892.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas treize mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau du secrétaire du Gouverneur général, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas onze mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses imprévues du Conseil Privé pour l'année finissant le 30 juin 1892.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses imprévues du département de la Justice pour l'année finissant le 30 juin 1892.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille deux cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses imprévues du département de la Justice (division des pénitenciers), pour l'année finissant le 30 juin 1892.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses imprévues du département de la Milice et de la Défense, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses imprévues du département du Secrétaire d'Etat, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses imprévues du département de l'Imprimeur de la Reine et contrôleur de la papeterie pour l'année finissant le 30 juin 1892.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses imprévues du département de l'Intérieur, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Affaires des Sauvages, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de l'Auditeur général, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Finances et Conseil de la Trésorerie, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Douanes, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département du Revenu de l'Intérieur, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Travaux Publics, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Postes, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de l'Agriculture, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la Marine, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

25. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Pêcheries, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

26. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Chemins de fer et Canaux, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

27. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour soin et nettoyage des édifices de l'administration, y compris le montant requis pour le canon du midi, \$100, lequel montant peut être payé à un employé du service civil (nonobstant toute prévision dans l'Acte du service civil), pour l'année finissant le 30 juin 1892.

Résolutions à rapporter.

---

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, Que le rapport soit reçu mardi prochain.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, Que mardi prochain cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à mardi prochain.

Mardi, 26 mai 1891.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Wilmot,—la pétition de Henri N. Paint et autres.

Par M. Hyman,—la pétition du révérend S. Bond et autres, de l'église Méthodiste, rue King, London, comté de Middlesex, Ontario.

Par M. Foster,—la pétition de Tyson Barnes et autres, de Passekeag; la pétition de W. G. Cochrane et autres, de Bloomfield; et la pétition de Charles H. Pasley et autres, de Hampton, tous de l'église Méthodiste, comté de King, Nouveau-Brunswick.

Par M. Davin,—la pétition de J. Niblock et autres, de Médecine-Hat; deux pétitions de John McLean et autres, de Moose Jaw; deux pétitions de J. W. Shillington et autres, de Régina, tous de l'église Méthodiste; la pétition de Mary J. Hargrave et autres, de l'église Presbytérienne, Médecine-Hat; la pétition de J. Wesley Johnston et autres, de Maple Creek, tous du district d'Assiniboia, Territoires du Nord-Ouest.

Par M. Adams,—la pétition de Thomas Marshall et autres, de l'église Méthodiste; et la pétition d'Alexander Loggio et autres, de Brant Church, tous du comté de Northumberland, Nouveau-Brunswick.

Par M. Temple,—la pétition de David Pugh et autres, de Marysville; et la pétition de Joseph McLeod et autres, de Frédéricton, tous de l'église Baptiste libre, comté de York, Nouveau-Brunswick.

Par M. Sproule,—la pétition de Robert Rodgers et autres, de l'église Presbytérienne, Crawford, comté de Grey, Ontario.

Par M. Jamieson,—la pétition de G. Williams et autres, du district de Montréal, de l'église Méthodiste; la pétition de J. M. Alix et autres, de Mansonville, église Méthodiste, comté de Brome, Québec; la pétition de C. P. M. Michael et autres, de Hamilton, comté de Wentworth; la pétition du révérend J. Galloway et autres, de Hanover, église Méthodiste, comté de Grey, Ontario; la pétition d'Enoch Steadman et autres, de Mill Village, église Baptiste, comté de Queen, Nouvelle-Ecosse; la pétition de J. R. Laycock et autres, de Speedside, Eramosa, Ontario; la pétition de C. F. Vannorman et autres, de la municipalité de Dufferin, Manitoba; la pétition de John W. Cook et autres, de la Colonie Méthodiste primitive, district d'Assiniboia, Territoires du Nord-Ouest; la pétition de E. D. McLaren et autres; la pétition de George R. Maxwell et autres; et la pétition de George Hay et autres, tous de Vancouver, Colombie-Britannique.

Par M. Semple,—la pétition de A. McRea et autres, de l'église Presbytérienne, Alma, comté de Wellington, Ontario.

Par M. Cleveland,—la pétition de A. L. Morrill et autres, de Danville, Québec.

Par M. Taylor,—la pétition du révérend Robert Bailie et autres, de l'église Méthodiste, Westport, comté de Leeds, Ontario.

Par M. White (Shelburne).—la pétition de R. Ross Bower et autres, de Shelburne, comté de Shelburne, Nouvelle-Ecosse.

Par M. McKay,—la pétition de Patrick J. Kelly et autres; et la pétition de Lizzie Wright et autres, tous de la cité de Hamilton, comté de Wenworth, Ontario.

Par M. McDougald (Pictou),—la pétition de Hector McKinnon et autres, de l'église Presbytérienne de Fishers Grant, comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Rowand,—la pétition du révérend J. Anderson et autres, de l'église Presbytérienne, Tiverton, comté de Bruce, Ontario.

Par M. Devlin,—la pétition de Mesdames D. McPhail et autres, de l'église Méthodiste, North-Wakefield, comté d'Ottawa, Québec.

Par M. Casey,—la pétition du révérend L. Wittick et autres, de l'Association Evangilique; la pétition de David Waterworth et autres, de Bridgetown, église baptiste; la pétition de William H. Cape et autres, de l'Armée du Salut de Dutton; la pétition de Sherman T. Handy et autres, de l'église Universaliste de Morpeth; la pétition d'Edouard Mettane et autres, de West Lorne; la pétition de G. W. Calcott et autres, de Talbotville; la pétition de C. W. Bristol et autres, de Rodwy; la pétition de George S. Holland et autres, de Town Line; la pétition de David Marr et autres, d'Eagle; la pétition du révérend E. Medd et autres, d'Iona; la pétition de John Curtis et autres, de Middlemarch; la pétition du révérend R. D. Hamilton et autres, de Fingal; la pétition d'Arthur Parker et autres, de Port-Stanley Circuit; la pétition de S. G. Staples et autres, de Shedden; la pétition de Hugh Templeman et autres, de Muirkirk; la pétition du révérend J. Raynolds et autres de Highgate, tous de l'église Méthodiste, comté d'Elgin et Kent; la pétition de D. G. Wilson et autres, de l'église Presbytérienne; et la pétition de James Calhoun et autres, de l'Armée du Salut, comté de Kent, Ontario.

Par M. Charlton,—la pétition de S. Nicholson et autres, de l'église Méthodiste, Windham, comté de Norfolk, Ontario; et la pétition du Synode de Kingston et Toronto, de l'église Presbytérienne en Canada.

Par M. Mudill,—la pétition de Charles William Watch et autres, de Cannington; la pétition de Thomas, Vallentine, aîné, et autres, de Derryville; la pétition de Daniel King et autres, de North Brock; la pétition d'Adam Shier, aîné, et autres, de Zion; et la pétition d'Ernest Corner et autres de Walfrid, comté d'Ontario, Ontario.

Par M. Murray,—la pétition du révérend Thomas A. Nelson et autres, de l'église Presbytérienne, comté de Pontiac, Québec.

Par M. Scriver,—la pétition de Dorothea D. Wood et autres, de Hendersonville; et la pétition de Margaret Sevérie et autres, de l'église Presbytérienne, de Hemmingford, comté de Huntingdon, Québec.

Par M. Daly,—la pétition de R. Rallins et autres, de Crystal City; la pétition de H. A. Cunningham et autres, de Crystal City, Strathewa, Snowflake et Thornhill; la pétition de C. Magwood et autres, de Brandon; la pétition de W. E. Muirhead et autres; la pétition de A. D. Johnson et autres, de l'église Méthodiste; la pétition de F. S. Moule et autres, tous de Killarny; la pétition de R. B. Arthur et autres, de Souris; la pétition de A. J. Todd et autres, d'Oak Lake, Haggard et Grisewold, de l'église Presbytérienne; la pétition de George Dodds et autres, de la municipalité d'Elton; la pétition de James Crowning et autres; et la pétition de James Lambert et autres, de l'église Congrégationaliste, Petite Saskatchewan, Brandon, tous du Manitoba.

Par M. White (Cardwell),—la pétition de James Lawson, secrétaire de district, de l'église Méthodiste de la Conférence de Montréal, comté de Stanstead, Québec.

Par M. Patterson (Colchester),—la pétition d'Ellen L. Spencer et autres, de Great Village; et la pétition du révérend J. D. MacGillivray et autres, de Clifton; et la pétition du révérend D. Styles Fraser et autres, de Springside, tous de l'église Presbytérienne, comté de Colchester, Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues : —

De George R. Coon et autres, de Norwich; de Robert Paxton et autres, d'Otterville; de Rachel Fletcher et autres, de Burgersville; de E. Galloway et autres, d'Oxford-Ouest; et de Luther Mitchell et autres, de Dereham Circuit, tous du comté de Norfolk; de George Woodruff et autres, de Saint-David; et de Mme E. Lowry et

autres, de Queenston, tous du comté de Lincoln; d'Ellen N. Mountney et autres, de Grace Circuit, comté de Hastings; d'Alexander Ellis et autres, des townships de Cloyne et Barrie, comté de Frontenac; de W. J. Falliott et autres, de Bolsover, comté de Victoria; de George Hyatt et autres, de Stamford, comté de Welland; d'Edwin Mills et autres, de Florence; de Joseph Roberts et autres, de Fausher; et de John Ward et autres, de Shetland, tous du comté de Lambton; de Mme A. Wallace et autres, de North Gower, comté de Carleton; du révérend James Graham et autres, de Ridgetown, comté d'Elgin; de C. S. Nesbitt et autres, du comté de Stormount; de Charles Parker et autres, du township d'Ancaster; de A. Hartley et autres, d'Onondaga; de George B. Myres et autres, de Middleport; et de Henry Hartley et autres, de Burford, tous du comté de Brant; de G. S. Freeman et autres, du comté de Halton; de Mme John Wilson et autres, de Salford; et d'Aaron W. Price et autres, tous du comté de Norfolk, Ontario; du révérend G. H. Porter et autres, de Cowansville, comté de Missisquoi, Québec; de J. B. Armstrong et autres, de Perth; du révérend W. Andrew Johnson et autres, d'Andover; de W. H. N. Porter et autres, de Bairds-ville; et de J. D. Giberson et autres, de Tobique, tous du comté de Victoria; de David J. Newman et autres, de Derby; de George Harrison et autres, de Newcastle; et de James Tweed et autres, de Williamstown, tous du comté de Northumberland; de George C. P. Palmer et autres, de Campbellton, comté de Ristigouche; de John E. Coates et autres, du comté de Kent; de Robert Eddy et autres, de Bathurst; d'Abraham Buttimer et autres, de Salmon Beach; de Herbert Hornibrook et autres, de New-Brandon; et de Richard Bell et autres, de Tête-à-Gauche, tous du comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick; de David Churchill et autres, du lac Darling, comté de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse; du révérend John Read et autres, de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, tous de l'église Méthodiste; de Hugh Cockburn et autres, de Duff; du révérend D. Strachan et autres, de Rockwood; de John Range et autres, d'Eden Mills; de W. McPherson et autres, de Knox; de John Gall et autres, de Knox, Elora; et de William H. Shaw et autres, d'Eramosa, tous du comté de Wellington; du révérend George Hagt et autres, de Hespeler; du révérend A. E. Mitchell et autres, de Waterloo; de Thomas Slee et autres, de Doon; et de Magnus Henderson et autres, de Glenallan, tous du comté de Waterloo; de R. H. Ralph et autres, de North Gower; d'Andrew Sinclair et autres, de Bearbrook, tous du comté de Russell; de John Blair et autres de Manotick; et de Thomas Bratton et autres, de Gloucester-Sud, tous du comté de Carleton; de J. Gaudier et autres, de Newburgh; et d'Alexander Dixon et autres, de Camden-Est, tous du comté d'Addington; du révérend Thomas Wardrope et autres, de Chalmers, Guelph; de Hugh McLean et autres, de Huron, comté de Bruce; de A. Allen et autres, de Plantagenet, comté de Prescott; de John M. Johnston et autres, de Cartwright, comté de Durham; du révérend G. M. Clark et autres, de New-Edinburgh; de Joseph Pilon et autres, de First French; et du révérend F. W. Farries et autres, de Knox, cité d'Ottawa, tous d'Ontario; d'Elizabeth McKill et autres, de Georgetown, comté de Chateauguay; de Robert Breckinridge et autres, d'Eardley, comté d'Ottawa, tous de Québec; du révérend G. Lawson Gordon et autres, de Salem; et de James McBain et autres, tous du comté de Pietou; du révérend A. Miller et autres, de Forbes, Rivière Dennis; de John McKinnon et autres, de Comah; et de Mme K. McMillan et autres, de Malagawatch, comté d'Inverness, tous de la Nouvelle-Ecosse; du révérend Isaac Baird et autres, de New-Mills; et du révérend Thomas Nicholson et autres, de Charlo, tous du comté de Ristigouche; et de George Fowlie et autres, du comté de Northumberland, Nouveau-Brunswick, tous de l'église Presbytérienne; de Harold E. Copp et autres, de Hamilton, comté de Wentworth; de J. W. Turner et autres, de Sydney, comté de Hastings; et de John R. Robinson et autres, de Perth, comté de Lanark, tous d'Ontario; de S. C. West et autres, de Liverpool, comté de Queen; de C. Raymond et autres, de la rivière à l'Ours et du lac aux Cèdres, comté de Yarmouth; et du révérend S. H. Cain et autres, d'Annapolis, comté d'Annapolis, Nouvelle-Ecosse, tous de l'église Baptiste; de Delma Van Buskirk et autres, de Tweed; d'Emma Woodhouse et autres, de Belleville; et de George Horn et autres, du comté de Hastings, tous de l'Armée du Salut; de W. W. Brown et autres, de l'église Congrégationaliste de Saint-

Thomas; de John R. Harris et autres, de la Société des Amis, comté de Wellington; de John B. Martyn et autres, de Ripley, comté de Bruce; de William R. Keyes et autres, de Paisley, comté de Huron; de Mary Dickinson et autres, de Norwich, comté d'Oxford; de Lila S. Robinson et autres, de la cité de Toronto; de J. R. McMicking et autres, de Stratford, comté de Welland, tous d'Ontario; demandant la passation d'une loi pour la prohibition des liqueurs.

De W. J. Crothers et autres, de Carleton Place, comté de Lanark; du révérend S. Quinn et autres, de Nepean Circuit, comté de Carleton; d'Edward Barrass et autres, de Pickering, comté d'Ontario, tous d'Ontario; de Vinnie Keith et autres, de Campbellton, comté de Ristigouche; de Jonathan A. Warman et autres; et de Frederick A. Whitman et autres, du comté de Kent, N.-B., tous de l'église Méthodiste; du révérend Thomas Nicholson et autres, de Charlo, comté de Ristigouche, Nouveau-Brunswick; de James Brown et autres, de Gloucester-Sud, comté de Carleton; de James Watt et autres, de l'église Chalmers, comté d'Ontario; de W. G. Wallace et autres, de la ville de Toronto, comté de York; du révérend Thomas Wardrope et autres, de Guelph, comté de Wellington; de Peter Stevenson et autres, de Paisley, comté d'Elgin, tous d'Ontario; de Thomas G. Keiller et autres, de Lachine, Québec; de E. D. MacLaren et autres, de Vancouver, Colombie-Britannique; de Frederick B. Duval et autres, de Winnipeg, Manitoba, tous de l'église Presbytérienne; de Robert Muir et autres, de l'église Congrégationaliste de Maple Street; et de Thomas W. Booth et autres, de l'église Wesley, tous de Winnipeg, Manitoba; du révérend R. J. Tyler et autres, de la baie Colpoyes, comté de Bruce; du révérend P. A. McLeod et autres, de Sonya, comté d'Ontario; de William Lancaster et autres, de la Mission Protestante Hudson; de James Pyke et autres, de Hudson; de L. G. Roberts et autres, de Hudson et Como; du révérend J. MacGillivray et autres, de la Côte Saint-Antoine, comté d'Hochelega, tous de Québec; d'Alexander Campbell et autres, du district de Wolseley, Assiniboia, T.N.-O.; et de James Whitton et autres; demandant la passation d'un acte pour mieux assurer l'observance du dimanche.

D'Alexander Rock et autres, de Waterford; d'Alexander England et autres, de Port-Dover; de Henry Almas et autres, de Hageraville; de J. A. Watson et autres de Simcoe; et de Louis Heath et autres, de South Norfolk, tous du comté de Norfolk, Ontario; demandant la passation d'un acte pour mieux préserver le gibier.

De C. T. Nesbitt et autres, de Finch, comté de Stormont; de John Carroll et autres, d'Oxford et Marlborough; et du révérend J. S. Hughes et autres, de Gananoque, comté de Leeds, tous d'Ontario; demandant certains amendements à la loi criminelle.

De l'Assemblée Locale, No 6583, Chevaliers du Travail, Cornwall, Ontario; demandant certains amendements à l'acte pour la prévention et la suppression des coalitions formées pour gêner le commerce.

De l'Assemblée Locale, No 6583, Chevaliers du Travail, Cornwall, Ontario; demandant la passation d'un acte pour empêcher l'établissement d'agences de police privée en Canada.

De l'Assemblée Locale, No 6583, Chevaliers du Travail, Cornwall, Ontario; demandant de discontinuer l'encouragement de l'immigration de certaines classes vicieuses d'émigrants.

De l'Assemblée Locale, No 6583, Chevaliers du Travail, Cornwall, Ontario; demandant certains amendements à l'Acte des Matelots.

De l'Assemblée Locale, No 6583, Chevaliers du Travail, Cornwall, Ontario; demandant la passation d'un acte pourvoyant à l'inspection des engins servant à charger et décharger les navires dans les ports du Canada.

De l'Assemblée Locale, No 6583, Chevaliers du Travail, Cornwall, Ontario; demandant la passation d'un acte accordant des concessions gratuites de terre aux citoyens du Canada à une distance raisonnable d'un chemin de fer et pour d'autres fins.

De l'Assemblée Locale, No 6583, Chevaliers du Travail, Cornwall, Ontario; demandant la passation de mesures législatives de nature à empêcher l'importation de la main-d'œuvre chinoise en Canada.

De W. H. Campbell et autres, comté de Hastings; et de H. P. Madill et autres, comté de Simcoe, tous d'Ontario; demandant qu'aucun bill ne soit passé concernant le dimanche ou autre observance religieuse qui interviendrait avec les droits ou la liberté religieuse des sujets de Sa Majesté.

Du révérend R. S. Owen, président, et autres, de la *Seventh Day Adventist Conference of Québec*; demandant que le bill concernant l'observance du dimanche actuellement devant la Chambre, ne devienne pas loi.

Du conseil municipal du comté d'Elgin, Ontario; demandant de nommer une commission des chemins de fer avec pouvoir de régler le trafic.

De E. H. Johns et autres, de Guelph; de H. A. Smith et autres, de Toronto; de Thomas Gibbons et autres, de Claremont, comté d'Ontario; de N. D. Neil et autres de Brantford, comté de Brant; et de George T. Devins et autres, de Brampton Circle, comté de Peel, tous d'Ontario; demandant que la requête de l'Ordre des *Canadian Home Circles*, pour un acte le constituant en corporation, soit accordée.

De S. M. Thompson et autres, de Brantford, comté de Brant; de Joshua Bundy et autres, de Claremont, comté d'Ontario; et de J. Perry et autres, de la Loge Brampton, No 7, comté de Peel, tous d'Ontario; demandant que la requête de la Société de Bienveillance Septennale pour un acte la constituant en corporation, soit accordée.

De Peter S. Stewart, marchand, et autres, de la ville de Renfrew, Ontario, et autres lieux; demandant la passation d'un acte leur conférant le pouvoir de construire un chemin de fer à partir d'un point du township de Wright, comté d'Ottawa, jusqu'à un point à ou près le village de Renfrew, Ontario, et pour autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et de Buffalo; demandant la passation d'un acte la déclarant une corporation sous la juridiction du parlement du Canada, et que sa voie ferrée est à l'avantage général du Canada. Aussi, pour l'autoriser à l'amalgamer avec la Compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et du Lac Erié, et pour d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et du Lac Erié; demandant la passation d'un acte lui conférant le pouvoir de s'amalgamer, louer ou vendre son chemin de fer, ses travaux, etc., à la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

De la Compagnie du chemin de fer et de navigation d'Oshawa; demandant un amendement à sa charte.

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de Parry-Sound; demandant la passation d'un acte confirmant son acte d'affiliation avec la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Renfrew, dans le but de construire certaines voies ferrées.

Ordonné, que M. LaRivière est la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario à la rivière la Pluie.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Ross (Lisgar) ait la permission de présenter un bill ratifiant une convention entre la Compagnie du chemin de fer de Shuswap à Okanagan et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et conférant de nouveaux pouvoirs à la Compagnie du chemin de fer de Shuswap à Okanagan.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Brighton, Warkworth et Norwood, étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit retiré.

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 14 mai 1891, pour copies de toute correspondance, papiers et documents concernant les mesures prises par le gouvernement au cours de la dernière session ou depuis lors, pour empêcher le fromage américain d'être expédié par la voie des ports du Canada ou de ces ports mêmes avec la marque des fromages canadiens. Aussi, copies des instructions actuelles données aux autorités compétentes ou aux officiers de douane. (*Documents de la Session No 32.*)

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Bowell,

Résolu, que demain, cette Chambre se formera en comité général pour considérer une certaine résolution concernant la Compagnie du chemin de fer de Transport Maritime de Chignectou (limitée.)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'Imprimerie Publique, nettoyage, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1892.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et treize mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'administration de la Justice, savoir :—Dépenses diverses, y compris les Territoires du Nord-Ouest, \$25,000; frais de voyage des juges dans les Territoires du Nord-Ouest, \$4,000; allocation des circuits, Colombie-Britannique, \$7,000; allocations pour voyages aux juges de la cour du banc de la reine et des cours de comté, Manitoba, \$2,500; allocations de circuits des juges *ad hoc*, \$500; 4 arbitres officiels à \$1,000 chacun, \$4,000; frais de voyage des arbitres officiels, \$500; dépenses sous le chap. 181, S.R.C., \$700. Cour Suprême du Canada,—Rapporteur de la cour, \$2,400; rapporteur-adjoint, commis de 2e classe, \$1,350; commis dans le bureau du registraire, commis de 3e classe, \$1,000; deuxième commis du bureau du registraire, commis de 3e classe, \$500; gardien de la bibliothèque, \$700; 3 messagers à \$500 chacun, \$1,500; dépenses imprévues et déboursés, frais de voyage des juges; aussi appointements des officiers (shérif, registraire en qualité de rédacteur des rapports, huissiers, etc.), cour Suprême du Canada, et \$150 de livres pour les juges, \$3,500; impression, reliure et distribution des décisions de la cour Suprême, \$2,500; achat de rapports judiciaires et de livres de droit pour la bibliothèque de la cour Suprême, \$2,500. Cour de l'Echiquier du Canada,—Commis de 2e classe, \$1,200; commis de 3e classe, \$850; messenger, \$300; dépenses imprévues, frais de voyage des juges et du registraire, impressions, papeterie, etc., et \$50 de livres pour les juges, \$4,000; impression, reliure et distribution des décisions de la cour de l'Echiquier, \$1,600. Cours de vice-amirauté et maritime,—Appointements ou commutations des juges, registraires et prévôts des cours de vice-amirauté et maritime, \$5,500; pour l'année finissant le 30 juin 1892.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt et un mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les dépenses de la Police Fédérale, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

Résolutions à rapporter.



Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Mercredi, 27 mai 1891.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, Que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, Qu'à sa prochaine séance, aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Sur motion de Sir Hector L. Langevin, secondé par Sir Adolphe P. Caron,

Résolu, que lorsque la Chambre s'ajournera, à sa prochaine séance, elle restera ajournée jusqu'à vendredi prochain à 3 p.m.

Et la séance ayant continué jusqu'à minuit et trente minutes, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mercredi, 27 mai 1891.

#### PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Sutherland,—la pétition de la " Ontario and Qu'Appelle Land Company (Limited)."

Par M. Denison,—la pétition de D. M. Mitchell et autres, de l'église Baptiste de l'Avenue Lansdowne, Toronto, Ontario.

Par M. Coatsworth,—la pétition de John S. Niblock et autres, de la " Ontario Division, No 26, Sons of Temperance," Toronto, Ontario.

Par M. Allison,—la pétition de Joseph Ward et autres, de l'église Méthodiste, Wilton, comté de Lennox, Ontario.

Par M. Proulx,—la pétition d'Alexandre Saint-Denis et autres, de l'église Méthodiste, Pointe-Fortune, comté de Prescott, Ontario; et la pétition de D. W. Morrison et autres, de l'église Presbytérienne, Ormstown, comté de Chateauguay, Québec.

Par M. Wood (Westmoreland),—la pétition de O. J. McCully, M.D., et autres; la pétition de Mme Edward Milliken et autres, tous de Moncton; la pétition de William F. Kating et autres, de Salisbury; et sept pétitions de la " Iron Moulders' Union, No 140," Sackville tous du comté de Westmoreland; la pétition de D. V. Crandall et autres, de Hillsborough, comté d'Albert; la pétition de W. H. Price, M.D., et autres, de Butternut Ridge; et la pétition d'A. J. Trenholm et autres, de Sussex, comté de King, tous du Nouveau-Brunswick; et la pétition d'Alvan Hubly et autres, de St. Margaret's Bay, Halifax, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Christie,—la pétition du révérend J. McAdie et autres, de l'église Congrégationaliste, Saint-André, comté d'Argenteuil, Québec; et la pétition de Henry J. Hamilton et autres, de l'église Episcopaliennne de Manchester, comté de Guysborough, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Lépine,—sept pétitions de l'Association des Tonnelliers, de Montréal.

Par M. Davin,—la pétition d'A. D. Ferguson et autres, de l'église Presbytérienne de Knox, Régina, district d'Assiniboïa, Territoires du Nord-Ouest.

Par M. Gordon,—la pétition d'E. L. Randall et autres, de l'église Méthodiste, Wellington, île Vancouver, Colombie-Anglaise.

Par M. Dyer,—la pétition de P. H. Allen et autres, de l'église Méthodiste, Mansonville, comté de Brome, Québec.

Par M. Bergeron,—la pétition de William Hood et autres, de l'église Presbytérienne, de Valleyfield, comté de Beauharnois, Québec.

Par M. Sproule,—la pétition du révérend R. Davey et autres, de Markdale; et la pétition de W. H. Moore et autres, de Lyons, tous de l'église Méthodiste, comté de Grey, Ontario.

Par M. Murray,—la pétition du révérend G. A. Bell et autres, de l'église Méthodiste Canadienne, comté de Pontiac, Québec.

Par M. Devlin,—la pétition du révérend John Fowkes et autres, de North Wakefield; et la pétition de Luther Edey et autres, d'Aylmer, tous de l'église Méthodiste, comté d'Ottawa, Québec.

Par M. Stairs,—la pétition de William A. McCarthy et autres, de Shed Harbour; et la pétition de Daniel M. Gordon et autres, de St. Andrews, tous de l'église Presbytérienne; et la pétition de T. C. Mellor et autres, de l'église Episcopaliennne, Dartmouth, tous de Halifax, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Taylor,—la pétition de W. Edwards et autres, de Gananoque, comté de Leeds, Ontario.

Par M. Rider,—la pétition de R. C. Baldwin et autres, du comté de Stanstead, Québec.

Par M. Gibson,—la pétition de Ransom Goring et autres, de l'église Méthodiste de Queenston; sept pétitions de l'Union des Briquetiers et des Maçons, No 4, Sainte-Catherine; et la pétition de A. R. Thompson et autres, de la "Order of Canadian Home Circles," Merritton, tous du comté de Lincoln, Ontario.

Par M. Montague,—la pétition du révérend C. R. Morrow et autres, de Jarvis; et la pétition de Mde Baird et autres, de Selkirk, tous de l'église Méthodiste; et la pétition de Robert Fisher et autres, de Hagersville, tous du comté de Haldimand, Ontario.

Par M. Mackintosh,—la pétition de M. D. Armstrong et autres, de Saint-Paul; la pétition de F. W. Ferries et autres, du Presbytère d'Ottawa; et la pétition de Joseph White et autres, d'Erskine, tous de l'église Presbytérienne; la pétition de Laura Kerr et autres, de l'église Congrégationaliste; la pétition de T. E. Chisnall et autres; et sept pétitions de l'Union des Pressiers d'Ottawa, No 5, tous d'Ottawa, Ontario.

Par M. Fairbairn,—la pétition de Joseph E. Palmer et autres, de Head Lake; la pétition de O. M. Chrysler et autres, de Dalrymple; la pétition de Frederick Grigg et autres, de Sadowa; et la pétition de Thomas Turner et autres, de Seabright, tous de l'église Méthodiste, comté de Victoria, Ontario.

Par M. McMullen,—la pétition de James Webb et autres, de l'église Congrégationaliste, comté de Wellington, Ontario.

Par M. Davis,—la pétition de John J. Leach et autres, de Calgary, district d'Alberta; et la pétition de Walter Woollven et autres, du village de Maple Creek, district d'Assiniboïa, tous de l'église Méthodiste, Territoires du Nord-Ouest.

Par M. Burdett,—la pétition de John McKinnon et autres, de Roslin; la pétition de James Balcanquel et autres, de Thurlow; et la pétition du révérend James Rattray et autres, de Melrose, Lonsdale et Shannonville, tous de l'église Presbytérienne, comté de Hastings, Ontario.

Par M. Campbell,—la pétition de John M. William et autres, du township d'Oxford, (partie ouest); la pétition de Mme William M. Drader et autres, de l'église Presbytérienne de Botany et Thamesville; la pétition du révérend T. Booker et autres, de l'église Baptiste, Blenheim; et la pétition de G. W. Annis et autres, de l'église Méthodiste, rue du Park, Chatham, tous du comté de Kent, Ontario.

Par M. Haggart,—la pétition du révérend W. J. Crothers et autres, de Carleton Place, comté de Lanark, Ontario; et la pétition du révérend James Fleck et autres, de l'église Presbytérienne de Knox, Montréal, Québec.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a considéré et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitions suivantes, savoir :—De la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique; demandant un acte l'autorisant à construire certains embranchements, et à réduire son capital-actions;—de la Compagnie du chemin de fer de la Vallée Nicola; demandant la passation d'un acte déclarant que sa ligne est à l'avantage général du Canada;—de la Compagnie du chemin de fer de Jonction du Grand Occidental et de la rive du lac Ontario,—demandant un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée; de Peter S. Stewart et autres; demandant la passation d'un acte leur conférant le pouvoir de construire un chemin de fer à partir d'un point du township de Wright, jusqu'à un point à ou près le village de Renfrew;—et de la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et de Buffalo; demandant la passation d'un acte déclarant que sa voie ferrée est à l'avantage général du Canada.

Ordonné, que M. Ross (Lisgar), ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie dite "The Canadian Land and Investment Company (Limited.)"

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour vendredi prochain.

Ordonné, que M. Ryckman ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour vendredi prochain.

Ordonné, que M. Coatsworth ait la permission de présenter un bill concernant l'Ordre des Cercles de famille Canadiens.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour vendredi prochain.

Ordonné, que M. Curran ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour vendredi prochain.

Ordonné, que M. Coatsworth ait la permission de présenter un bill concernant la Société de Bienveillance Septennale.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour vendredi prochain.

Ordonné, que M. Wallace ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du chemin de fer et de mines de la Saskatchewan.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour vendredi prochain.

Ordonné, que M. Tupper ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour vendredi prochain.

M. Dewdney l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 18 mai 1891, pour un état donnant la liste et les prix de tous les articles achetés pour les Sauvages des comtés de Guysboro' et Antigonish, y compris les bestiaux et les instruments agricoles achetés pendant les

trois dernières années. Aussi, relevé des sommes réalisées par suite de la vente des bestiaux ou autres articles achetés pour l'usage des Sauvages des dits comtés. Aussi, état complet des articles appartenant au département de l'Intérieur dans les dits comtés pour l'usage des dits Sauvages. (*Document de la Session No 29a.*)

M. Dewdney met aussi devant la Chambre,—Liste des terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, du 1er octobre 1889 au 1er octobre 1890. (*Document de la Session No 25a.*)

Sur motion de M. McLeod, secondé par M. Hazen,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant le montant dépensé pour les études faites en rapport avec les explorations géologiques dans chaque province du Canada, chaque année, de 1869 à 1890, inclusivement.

Sur motion de M. Amyot, secondé par M. Mulock,

Ordonné, qu'un Ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de l'enquête tenue par J. B. Caouette, au sujet de l'enlèvement du bureau de poste de l'Isle Verte, d'un papier-nouvelles adressé à un résidant de cette paroisse, et de toute correspondance adressée à ce sujet par le département des Postes au dit Caouette, de toute réponse et de tout rapport fait par ce dernier, et de toute la correspondance officielle concernant la dite enquête.

Sur motion de M. Mulock, secondé par M. Amyot,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre,—

(a.) Copie de toutes annonces demandant des soumissions pour l'exécution d'aucuns des travaux se rattachant à la construction du bloc Langevin, à Ottawa.

(b.) Copie de toutes spécifications, termes et conditions mentionnés dans ces annonces.

(c.) Copie de toutes soumissions pour la dite construction.

(d.) Copie de tous contrats passés pour l'exécution d'aucuns des dits travaux, y compris copie de toutes spécifications, termes et conditions mentionnés dans les dits contrats respectifs.

(e.) Aussi, un état faisant connaître,—

(1.) Tous les changements faits dans aucuns des dits contrats, spécifications termes ou conditions, avec les dates de tels changements.

(2.) L'autorité en vertu de laquelle ces changements ont été faits;

(3.) Les raisons de ces changements;

(4.) Tous les changements dans les prix des contrats;

(5.) Les raisons des changements en dernier lieu mentionnés;

(6.) Tous changements dans aucuns des dites spécifications, termes ou conditions, non accompagnés de quelque modification dans le prix des contrats;

(7.) Les raisons pour lesquelles aucune telle modification n'a été faite;

(8.) Tous paiements faits en vertu de chacun des dits contrats, à qui, et les dates de paiements.

(f.) Aussi, un état faisant connaître tous les cas dans lesquels une soumission plus haute pour aucun des dits travaux a été acceptée de préférence à une plus basse, et la raison pourquoi.

(g.) Un état indiquant toutes les soumissions retirées.

(h.) Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et mémoires concernant toutes telles soumissions en dernier lieu mentionnées, ou leur retrait.

(i.) Etat faisant connaître tous les ordres ou autorisations pour la fourniture d'aucuns matériaux ou pour l'exécution d'aucuns des dits travaux se rattachant à l'érection du dit bloc et non compris dans aucun des dits contrats écrits.

(j.) Toutes réclamations pour extras se rapportant à la construction du dit bloc ou d'aucune de ses parties.

(k.) Tous paiements faits à compte de tels extras, avec dates.

(l.) Toutes réclamations pour tels extras qui n'ont pas été finalement désavouées par ou au nom du gouvernement.

(m.) Toutes réclamations non réglées se rapportant à aucun des dits travaux, soit pour travaux, matériaux ou autrement.

(n.) Toutes réclamations pour dommages résultant d'aucun des dits contrats, ordres, autorisations ou travaux.

(o.) Tous changements ou altérations dans aucunes parties des dits travaux après leur exécution.

(p.) Les raisons de ces changements ou altérations et pourquoi ils sont devenus nécessaires.

(q.) Le coût occasionné par chacun des dits changements en dernier lieu mentionnés.

(r.) Le montant total payé jusqu'à date à compte de la construction du dit bloc.

(s.) Le montant total des réclamations non réglées à ce sujet.

(t.) Le montant total réclamé pour les dommages ci-dessus mentionnés.

(u.) Le montant total payé pour l'ameublement du dit bloc.

(v.) Le montant total des réclamations pour cet ameublement non encore payées.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. McMullen, secondé par M. Innes,

Ordonné, qu'un Ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant le nombre de minots de pommes de terre exportés du Canada du 1er octobre 1890 au 1er mai 1891, et le nom du lieu où ils ont été exportés.

Sur motion de M. Somerville, secondé par M. Innes,

Ordonné, qu'un Ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant le montant payé pour les approvisionnements nécessaires aux équipages des divers navires du gouvernement faisant le service de protection des pêcheries dans la province de l'Ontario pour l'exercice 1889-90, les noms des fournisseurs et les prix payés.

Sur motion de M. Joncas, secondé par M. Mara,

Ordonné, qu'un Ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant le nombre des clercs sessionnels actuellement employés à la Chambre des Communes, le nom de chacun d'eux et la date de leur nomination.

Sur motion de M. Murray, secondé par M. Devlin,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes soumissions demandées la première et la seconde fois pour l'exécution des sections une, deux et trois, respectivement, de l'élargissement du Rapide Plat ou canal de Morrisburgh, l'une des divisions des canaux du Saint-Laurent, y compris les quantités des divers items mentionnés dans la cédule des prix d'après lesquelles les soumissions ont été calculées, et le montant collectif de chaque soumission.— Aussi, copie de toute correspondance, ordres en conseil, rapports des ingénieurs sur les soumissions ou contrats ou travaux ou sur les changements dans le tracé ou dans les plans, et copie de toutes estimations, en détail, du coût des dits travaux, et la raison pourquoi les premières soumissions reçues ont été mises de côté.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Davies, secondé par M. Gillmor,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance et de tous rapports au conseil concernant le paiement de subventions à la Compagnie de Steamers du Canada, des Indes Occidentales et de l'Amérique du

Sud ou à MM. Pickford et Black ou à l'un des deux, et de tous contrats conclus en 1890 entre la dite compagnie de steamers et MM. Pickford et Black ou l'un des deux pour un service de steamers entre le Canada et les Indes Occidentales.

2. Etat donnant les noms des personnes ou compagnies auxquelles les subventions pour le service de steamers entre Saint-Jean, N.-B., et les Indes Occidentales ont été payées antérieurement à l'exécution du contrat par la Compagnie de Steamers du Canada, des Indes Occidentales et de l'Amérique du Sud, et les montants ainsi payés et les dates; aussi, les montants payés et les dates, lorsque le paiement a été fait à la dite compagnie de steamers après avoir commencé l'exécution du contrat.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Laurier, secondé par M. Mills (Bothwell),

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toutes pétitions, mémoires, rapports et ordres en conseil concernant l'établissement d'un bureau de poste à Campbellton, dans le comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Lister, secondé par M. Lavergne,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes soumissions pour la construction des édifices publics à Annapolis; du contrat passé avec le gouvernement pour la construction de ces travaux, et de l'acte de transfert à la Reine du terrain sur lequel ces édifices sont construits. Aussi, état de tous montants payés à l'entrepreneur à compte des travaux et la date des paiements.

Sur motion de M. Watson, secondé par M. Trow,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général le priant de vouloir bien mettre devant cette Chambre, copie de tous papiers correspondances et documents concernant le désaveu d'un acte passé par la législature locale de la province du Manitoba, le 31 mars 1890, intitulé: "Acte autorisant des compagnies, institutions ou corporations constituées légalement en dehors de cette province, à y transiger des affaires," et aussi, copie du rapport du ministre de la Justice et de l'ordre en conseil à ce sujet.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion par M. Watson, secondé par M. Trow,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous papiers, correspondance et documents concernant le désaveu d'un acte passé par la législature locale de la province du Manitoba le 31 mars 1890, intitulé: "Acte concernant les maladies des animaux," et aussi, copie des rapports du ministre de la Justice et de l'ordre en conseil à ce sujet.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Watson, secondé par M. Trow,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant,—

1. Copie de tous rapports et correspondance concernant le système de permis et sa réglementation, de tous règlements en vertu desquels des liqueurs ont été introduites et vendues dans les territoires du Nord-Ouest, et de tous mémoires adressés au gouvernement au sujet du système des permis et de la vente des liqueurs.

2. Copie de tous ordres ou règlements concernant la vente des liqueurs sur les trains de voyageurs dans les Territoires du Nord-Ouest et dans les limites du Parc de Banff, et un état indiquant les espèces et quantités de liqueurs ainsi vendues.

Sur motion de M. Beausoleil, secondé par M. Lavergne,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance, *memoranda*, documents, lettres, requêtes et généralement de tous papiers relatifs à l'encouragement de la culture de la betterave à sucre, et à la protection de la fabrication et au raffinement du sucre de betterave dans la Puissance du Canada, échangés entre le gouvernement ou aucun de ses membres et aucune personne ou compagnie.

Sur motion de M. Flint, secondé par M. McMullen,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état comparatif, pour les années 1882 à 1891 inclusivement, (par province) du.—

(a.) Nombre total de réclamations pour primes de pêche reçues par le département ;

(b.) Nombre total de réclamations payées ;

(c.) Nombre de navires, tonnage et nombre d'hommes ayant droit à la prime, chaque année ;

(d.) Nombre de bateaux à qui des primes ont été données et le nombre d'hommes employés à la pêche qui ont reçu la prime ;

(e.) Nombre total d'hommes qui ont reçu la prime ;

(f.) Montant total des primes payées annuellement.

Sur motion de M. Mousseau, secondé par M. Harwood,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état des dépenses, ainsi que les rapports et les plans faits par des ingénieurs du gouvernement, s'il en est, concernant le canal de Soulanges, depuis 1873 jusqu'à 1889 exclusivement, et de 1889, inclusivement, jusqu'à juin 1890 ; aussi copie de tous plans et devis faits par des ingénieurs et complétés par eux à la dite date de juin 1889 et se rapportant au dit même canal de Soulanges.

Sur motion de M. Sutherland, secondé par M. Trow,

Ordonné, que la requête de la Compagnie de Terres d'Ontario et de Qu'Appelle (limitée), présentée ce jour, soit maintenant lue.

Et la dite requête est lue et reçue ; demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre sa pétition pour un acte l'autorisant à augmenter son capital-actions et à d'autres fins,—nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions pour bills privés.

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des Ordres Permanents.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Jamieson fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du Tunnel du Canada et du Michigan ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Jamieson fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie de chemin de fer de Colonisation du lac Témiscamingue ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Larivière fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill autorisant la Compagnie du chemin de fer " Victoria and North American " à établir un bac passeur entre la Baie de Beecher, dans la Colombie-Britannique, et un point du détroit de Fuca, dans les Etats-Unis d'Amérique, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Berlin et du Pacifique Canadien, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et Ottawa, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de ratifier un bail passé entre la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et à d'autres fins, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Victoria, Saanich et New-Westminster, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes ;

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant l'acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour ratifier un bail fait entre la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.



---

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill constituant en corporation la Compagnie du pont de Buffalo et Fort-Erié, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Peterborough, Sudbury et Sault Sainte-Marie, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau l'Acte du chemin de fer Canadien du Pacifique, 1889, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario à la rivière la Pluie, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill ratifiant une convention entre la Compagnie du chemin de fer de Shuswap à Okanagon et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et conférant de nouveaux pouvoirs à la Compagnie du chemin de fer de Shuswap à Okanagon, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant l'Acte à l'effet d'autoriser et faciliter la liquidation de la banque de Pictou, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 6 mai 1891, pour un état dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette* des exportations et importations du 1er mai 1890 au 1er mai 1891, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays, et des états comparatifs du 1er juillet 1889 au 1er mai 1890. (*Documents de la Session No 33.*)

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à vendredi prochain à trois heures P.M.

---

Vendredi, 29 mai 1891.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Temple,—la pétition de Robert D. Wilmot, du comté de Sunbury, Nouveau-Brunswick.

Par M. Hazen,—la pétition de la "Salisbury and Harvey Railway Company."

Par M. Miller,—la pétition de John A. Sprague et autres, de Milford et autres endroits, Ontario.

Par M. Corby,—la pétition de A. K. Sharp et autres, de Belleville; la pétition de Mme H. Defoe et autres, de Sydney Circuit; la pétition de Jones Phillips et autres, de Hastings; la pétition de W. A. Esmond et autres, de "Third Line"; et la pétition de Henry McMullen et autres, de Carmel, tous de l'église Méthodiste, comté de Hastings, Ontario.

Par M. Bowell,—la pétition de J. P. Wilson et autres, de l'église Méthodiste, comté de Hastings, Ontario.

Par M. Carpenter,—la pétition d'Isaac Springstead et autres, d'Abingdon; et la pétition de James Kerr et autres, de Kerr, tous de l'église Méthodiste, comté de Wentworth, Ontario.

Par M. Burnham,—la pétition de Charles A. Roberts et autres, de Wilberforce; la pétition d'Alexander Wilson et autres, de Leafield; la pétition de R. W. Huston et autres, de Deer Lake; et la pétition de I. C. Bates et autres, de Chaddar, tous de l'église Méthodiste, comté de Peterborough, Ontario.

Par M. Barron,—la pétition de Charles W. Richards et autres, de Haliburton, comté de Peterborough; et la pétition de Samuel Lewis et autres, de Minden, comté de Victoria, tous de l'église Méthodiste, Ontario.

Par M. O'Brien,—la pétition de Mme D. Cunningham et autres, de l'église Méthodiste; la pétition de William Taylor et autres; et la pétition du révérend I. A. Chapman et autres, tous de Parry Sound, Ontario.

Par M. Paterson (Brant),—la pétition de George Meadows et autres, de l'église Méthodiste de Mount Pleasant, comté de Brant, Ontario.

Par M. Kaulbach,—la pétition de Joshua Brady et autres, de l'église Méthodiste de New-Italy et Mount Pleasant, comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Proulx,—la pétition de William O. Borden et autres, de l'église Baptiste.

Par M. Foster,—la pétition d'Alexander Brown et autres, de Corn Hill; la pétition de James E. Price et autres, de Norton; la pétition d'Abraham Colpitts et autres, de Midland et Springfield; la pétition de A. M. McNintch et autres, de Sussex; la pétition du révérend J. N. Barnes et autres, de Lower Ridge et Havelock; la pétition de Herbert Jones et autres, de Tenant's Cove; la pétition de John A. Goslin et autres, de Newton; la pétition de L. A. Cosman et autres, de Kingston; la pétition du révérend T. S. Vanwort et autres, de Long Point; la pétition de Gédéon McLeod et autres, de Penobsquis; et la pétition de George A. Neal et autres, de First Westfield, tous de l'église Baptiste, comté de King, Nouveau-Brunswick.

Par M. McLennan,—la pétition du révérend D. MacKenzie et autres, de l'église Presbytérienne, Glengarry, Ontario.

Par M. Armstrong,—la pétition de John W. Robson et autres, de "English Settlement" église Presbytérienne; et la pétition de S. Strachan et autres, de Belmont, tous du comté de Middlesex, Ontario.

Par M. Kirkpatrick,—la pétition du révérend J. Mackie et autres, de l'église Presbytérienne Saint-André, Kingston, Ontario.

Par M. Mara,—la pétition de M. A. Calhoun, et autres, de l'église Presbytérienne Delta, Colombie-Anglaise.

Par M. Trow,—la pétition du révérend John Kenner et autres, des églises Méthodistes Episcopaliennes et Presbytériennes, comté de Perth, Ontario.

Par M. Rowand,—la pétition de J. L. Murray et autres, de Kincardine, comté de Bruce, Ontario.

Par Sir Donald A. Smith,—la pétition du révérend S. P. Rose et autres, Dominion Square; la pétition de William Hill, et autres, de le Pointe Saint-Charles; et la pétition de T. H. Christmas et autres de Douglass, tous de l'église Méthodiste; la pétition du révérend G. C. Heine et autres, de Chalmers; la pétition du révérend M. Hill et autres, de Calvary; et la pétition de Robert Campbell et autres, de Saint-Gabriel; et la pétition de Thomas Bennett et autres, de l'église Presbytérienne "Taylor" tous de Montréal, Québec.

Par M. Jamieson,—la pétition de W. J. Crothers et autres, de Carleton Place, et la pétition du révérend R. Stillwell et autres, de "Clayton Circuit," tous de l'église Méthodiste; la pétition du révérend J. MacLaren, et autres, des églises Presbytériennes de Carp, Lowery et Kinburn, tous du comté de Lanark, Ontario.

Par M. Landerkin,—la pétition de Philippe Kelly et autres, de New-Durham, comté de Grey, Ontario.

Par M. Davidson,—la pétition de Charles Taylor et autres de la "Septennial Benevolent Society"; et la pétition de Ross Johnston et autres, tous de Whitby, comté d'Ontario, Ontario.

Par M. Charlton,—la pétition de John F. Vanevery et autres, de Bealton, comté de Norfolk, Ontario.

Par M. Wood (Westmoreland),—la pétition de C. T. Purdy, M.D., et autres, du "Canadian Home Circle," Moncton, Nouveau-Brunswick.

Par M. Tyrwhitt,—la pétition de H. Coleman et autres, de la "Septennial Benevolent Society de Cookstown, comté de Simcoe, Ontario.

Par M. Gibson,—la pétition de Robert Bishop et autres, de Niagara; la pétition de William Thomson et autres, de Sainte-Catherine; et la pétition de C. Read et autres, du Port-Dalhousie, tous de l'ordre "Canadian Home Circles"; la pétition de Robert Bishop et autres, de Niagara; la pétition de W. D. Grass et autres, de Sainte-Catherine; et la pétition de C. Read et autres, de Port-Dalhousie, tous de la "Septennial Benevolent Society," comté de Lincoln, Ontario.

Par M. Coatsworth,—la pétition de David Monteith et autres, de l'Ordre "Canadian Home Circle"; et la pétition de M. E. Johnston et autres, de la "Septennial Benevolent Society," tous de Toronto, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du révérend S. Bond et autres, de la rue King, London, comté de Middlesex; du révérend Robert Bailie et autres, de Westport, comté de Leeds; de Joseph Ward et autres, de Wilton, comté de Lennox; du révérend J. Reynolds et autres, de Highgate, comté de Kent; de S. Nicholson et autres, de Windham, comté de Norfolk; d'Alexander Denis et autres, de Pointe Fortune et Hawkesbury-Est, comté de Prescott; de Ransom Garing et autres, de Queenstown, comté de Lincoln; du révérend C. R. Morrow et autres, de Jarvis, comté de Haldimand; de Thomas Turner et autres, de Seabright; de Frederick Grigg et autres, de Ladame; de J. M. Chrysler et autres, de Dalrymple; et de Joseph E. Palmer et autres, de Dead Lake, tous du comté de Victoria; de J. W. Annis et autres, de la rue Park, Chatham, comté de Kent; du révérend J. Galloway et autres, de Hanover; du révérend R. Davey et autres, de Markdale; et de W. H. Moore et autres, de Lyons, tous du comté de Grey; de Charles William Watch et autres, de Cannington; de Thomas Valentine, aîné, et autres, de Derryville; d'Adam Shies, aîné, et autres, de Zion; de Daniel King et autres, de Brock-Nord; et d'Ernest Comer et autres, de Walfrid, tous du comté d'Ontario; de W. G. Calcott et autres, de Talbotville; d'Edward Mettane et autres, de Lorne-Ouest; du révérend E. Medd et autres, d'Iona; de David Marr et autres, d'Eagle; de George S. Holland et autres, de Town Line; de C. W. Bristol et autres, de Rodney; de Hugh Templeman et autres de Muirkirk; de John Curtis et autres, de Middlemarch; du révérend R. D. Hamilton et autres, de Fingal; d'Arthur Baker

et autres, de Port-Stanley; et de S. G. Staples et autres, de Shedden, comté d'Elgin, tous d'Ontario; de J. M. Alex et autres; et de P. H. Allen et autres; tous de Mansonville, comté de Brome; de James Lawson, secrétaire de la Conférence du District de Montréal, comté de Stanstead; de T. G. Williams et autres, de la Conférence du District de Montréal, cité de Montréal; du révérend G. A. Bell et autres, du Canadian, comté de Pontiac; de Mme D. McPhail et autres; et du révérend John Fowkes et autres, tous de Wakefield-Nord; et de Luther Edey et autres, d'Aylmer, comté d'Ottawa, tous de Québec; de Tyson Barnes, et autres, de Passekeag; de W. G. Cochrane et autres, de Bloomfield; et de Charles H. Pasley et autres, de Hampton, tous du comté de King; et de Thomas Marshall et autres, du comté de Northumberland, tous du Nouveau-Brunswick; de John W. Cook et autres, de la Primitive; de J. Nibbock et autres, de Medicine-Hat; de John McLean et autres, de Mâchoire-d'Original; et de J. W. Shillington et autres, de Régina, tous du district d'Assiniboia; et de J. L. Leach et autres, de Calgary, district d'Alberta, tous des Territoires du Nord-Ouest; de E. L. Randall et autres, de Wellington, Ile de Vancouver, Colombie-Britannique, tous de l'église Méthodiste; de M. D. Armstrong et autres, d'Ottawa, comté de Carleton; du révérend James Rattray et autres, de Melrose; de James Baleaugull et autres, de Thurlow; de John Roslin et autres, de Roslin, tous du comté de Hastings; de Robert Rogers et autres, de Crawford, comté de Grey; de A. McRea et autres, d'Alma, comté de Wellington; du révérend J. Anderson et autres, de Tiverton, comté de Bruce; de Mme William McDrader et autres, de Botany et Thamesville; de D. G. Wilson et autres, de Ridgetown, tous du comté de Kent, Ontario; de Margaret Sevirie et autres, de Hemmingford, comté de Huntingdon; de D. M. Morison et autres, d'Ormsdown, comté de Chateauguay; de William Hood et autres, de Valleyfield, comté de Beauharnois; du révérend James Fleck et autres, de Knox, cité de Montréal; du révérend Thomas A. Nelson et autres, du comté de Pontiac, tous de Québec; de William A. McCarthy et autres, de Sheet Harbour; de Daniel M. Gordon et autres, de Halifax; de Hector McKinnon et autres, de Fisher's Grant, comté de Pictou; d'Ellen L. Spencer et autres, de Grand Village; du révérend J. D. McGillivray et autres, de Clifton, tous du comté de Colchester, Nouvelle-Ecosse; de A. D. Ferguson et autres, de Régina, district d'Assiniboia, T.N.O., tous de l'église Presbytérienne; du révérend T. Booker et autres, de Blenheim, comté de Kent; de David Waterworth et autres, de Ridgetown, comté d'Elgin; et de D. M. Mihell et autres, d'Avenue Lansdowne, cité de Toronto, tous d'Ontario; d'Enoch Steadman et autres, de Mill Village, comté de Queen, Nouvelle-Ecosse; de David Pugh et autres, de Marysville; et de Joseph McLeod et autres, de Frédéricton, comté d'York, Nouveau-Brunswick, tous de l'église Baptiste; de James Calhoun et autres, de Ridgetown, comté de Kent; de William H. Cape et autres, de Dutton, comté d'Elgin, Ontario, tous de l'Armée du Salut; de John Niblock et autres, des Eils de la Tempérance, cité de Toronto; de L. Wittick et autres, de l'Association Évangélique, comté d'Elgin; de Patrick J. Kelly et autres, de Hamilton, comté de Wentworth; de Sherman T. Handy et autres, de l'église Université, Morpeth, comté d'Elgin; de W. Edwards et autres, de Gananoque, comté de Leeds; de C. P. M. Michael et autres, d'Hamilton, comté de Wentworth; de James Webb et autres, de l'église Congrégationaliste, comté de Wellington, tous d'Ontario; du révérend J. McAdie et autres, de l'église Congrégationaliste, Saint-André, comté d'Argenteuil, Québec; de Henry J. Hamilton et autres, de l'église Episcopaliennne, Manchester, comté de Guysborough; de R. Ross Bowser et autres, de Shelburne; et du révérend T. C. Mellor et autres, de l'église Episcopaliennne, Dartmouth, Halifax, tous de la Nouvelle-Ecosse; demandant la passation d'une loi pour la prohibition des liqueurs.

De Laura Kerr et autres, d'Ottawa, Ontario; et de James Lambert et autres, de la Petite Saskatchewan, Brandon, Manitoba, tous de l'église Congrégationaliste; du révérend F. W. Farries et autres, et de Joseph White et autres, d'Erskine, tous d'Ottawa; et du synode de Kingston et de Toronto, tous d'Ontario; d'A. G. Todd et autres, du lac du Chêne, Hagyard et Griswold, Manitoba; et de Mary J. Hargrave et autres, de Medicine-Hat, T.N.O., tous de l'église Presbytérienne; de C. Magwood et autres, de Brandon; de W. E. Muirhead et autres; et d'A. D. Johnson et autres, de

la Mission, tous de Killarney, Manitoba ; et de John McLean et autres, de Mâchoire d'Orignal, T.N.O., tous de l'église Méthodiste ; de John M. Williams et autres, du township d'Oxford (partie ouest), comté de Kent, Ontario ; de Dorothea D. Wood et autres, de Hendersonville, comté de Huntingdon, Québec ; d'Alexander Loggie et autres, de l'église de Burnt, comté de Northberland, Nouveau-Brunswick ; de F. S. Mouls et autres, de Killarney ; de H. A. Cunningham et autres, de Crystal City, Stratherne, Snowflake et Thornhill ; de James Browning et autres, de la Petite Saskatchewan ; de George Dodds et autres, de la municipalité d'Elton ; de R. Rallins et autres, de Crystal City ; et de R. B. Arthur et autres, de Souris, tous du Manitoba ; de J. D. Shillington et autres, de Régina ; et de J. Wesley Johnston et autres, de Maple Creek, tous d'Assiniboïa, T.N.O., demandant la passation d'un acte pour mieux assurer l'observance du dimanche.

De Lizzie Wright et autres, cité de Hamilton, comté de Wentworth ; de Robert Fisher et autres, Hagersville, comté de Haldimand ; du révérend W. J. Crothers et autres, Carleton Place, comté de Lanark ; de T. E. Criswall et autres, cité d'Ottawa ; de J. R. Laycock et autres, Speedside, Eramosa, tous d'Ontario ; d'A. L. Morrill et autres, Danville, Québec ; de E. D. McLaren et autres ; de George R. Maxwell et autres ; et de George Hay et autres, tous de Vancouver, Colombie-Britannique ; et de C. F. Vannorman et autres, de la municipalité de Dufferin, Manitoba ; demandant certains amendements à la loi criminelle.

D'O. J. McCully et autres ; de Mme Edward Milliken et autres, tous de Monckton ; et de William F. Keating et autres, Salisbury, tous du comté de Westmoreland ; de William H. Price et autres, de Butternut Ridge ; d'A. J. Trenholm et autres, de Sussex, comté de King ; de D. V. Crandall et autres, de Hillsborough, comté d'Albert, tous du Nouveau-Brunswick ; d'Alvan Hubly et autres, de la Baie Sainte-Marguerite, Halifax, Nouvelle-Ecosse ; de R. C. Baldwin et autres, comté de Stanstead, Québec ; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi pour mieux assurer l'observance du dimanche, ne devienne pas loi.

De l'Union des Briqueteurs et Maçons, No 4, Sainte-Catherine ; de l'Union des Mouleurs en Fer, No 140, Sackville, Nouveau-Brunswick ; de l'Union des Tonneliers de Montréal ; de l'Union des Pressiers No 5, d'Ottawa ; demandant certains amendements à l'Acte des Matelots.

De l'Union des Briqueteurs et Maçons, No 4, Sainte-Catherine ; de l'Union des Mouleurs en Fer, No 140, Sackville, Nouveau-Brunswick ; de l'Union des Tonneliers de Montréal ; de l'Union des Pressiers No 5, d'Ottawa ; demandant de discontinuer l'encouragement de l'immigration de certaines classes vicieuses d'immigrants.

De l'Union des Briqueteurs et Maçons, No 4, Sainte-Catherine ; de l'Union des Mouleurs en Fer, No 140, Sackville, Nouveau-Brunswick ; de l'Union des Tonneliers de Montréal ; de l'Union des Pressiers No 5, d'Ottawa ; demandant la passation d'un acte pour empêcher l'établissement d'agences de police privée en Canada. ●

De l'Union des Briqueteurs et Maçons, No 4, Sainte-Catherine ; de l'Union des Mouleurs en Fer, No 140, Sackville, Nouveau-Brunswick ; de l'Union des Tonneliers de Montréal ; de l'Union des Pressiers No 5, d'Ottawa ; demandant la passation d'un acte accordant des concessions gratuites de terre aux citoyens du Canada à une distance raisonnable d'un chemin de fer et pour d'autres fins.

De l'Union des Briqueteurs et Maçons, No 4, Sainte-Catherine ; de l'Union des Mouleurs en Fer, No 140, Sackville, Nouveau-Brunswick ; de l'Union des Tonneliers de Montréal ; de l'Union des Pressiers No 5, d'Ottawa ; demandant la passation de mesures législatives de nature à empêcher l'importation de la main-d'œuvre chinoise en Canada.

De l'Union des Briqueteurs et Maçons, No 4, Sainte-Catherine ; de l'Union des Mouleurs en Fer, No 140, Sackville, Nouveau-Brunswick ; de l'Union des Tonneliers de Montréal ; de l'Union des Pressiers No 5, d'Ottawa ; demandant certains amendements à l'acte pour la prévention et la suppression des coalitions formées pour gêner le commerce.

De l'Union des Briqueteurs et Maçons, No 4, Sainte-Catherine ; de l'Union des Mouleurs en Fer, No 140, Sackville, Nouveau-Brunswick ; de l'Union des Tonneliers

de Montréal; de l'Union des Pressiers d'Ottawa, No 5; demandant la passation d'un acte pourvoyant à l'inspection des engins servant à charger et décharger les navires dans les ports du Canada.

D'A. R. Thompson et autres, de Merriton, comté de Lincoln, Ontario; demandant que la pétition de l'Ordre de Cercles de familles Canadiens" pour l'obtention d'une charte, soit accordée.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau les documents suivants :

Etats généraux des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts de Chicoutimi, Gaspé, Bellechasse, L'Islet, Montmagny, et Iberville, pour l'année 1890. (*Documents de la session, No 88.*)

Aussi,—Etat des affaires de la Compagnie Anglo-Canadienne de prêt et placement, au 31 décembre 1890. (*Documents de la session, No 56.*)

La pétition de Henry N. Paint et autres, présentée mardi dernier; demandant une charte sous le nom de "La Compagnie du chemin de fer d'Inverness," étant lue; M. l'Orateur décide: "Qu'elle ne peut être reçue, vu que le délai pour présenter des pétitions pour bill privés est expiré."

M. Desjardins (Hochelaga) du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des débats de cette Chambre, pendant la session actuelle, présente le premier rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande l'emploi d'un assistant-reviseur pour la traduction française des *Débats*.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le sixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant à la pétition de la Compagnie anglo-canadienne d'accumulateurs électriques pour une charte.

Votre comité a aussi examiné les pétitions suivantes, savoir:—

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de Parry-Sound; demandant des amendements à son acte constitutif;—de la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa; demandant un délai pour construire sa voie ferrée;—et de la Compagnie de chemin de fer de Brighton, Warkworth et Norwood, demandant une charte—et il constate que ces avis n'ont pas été publiés pendant le temps voulu; mais comme la période requise sera pleinement expirée avant que ces bills soient considérés par le comité des Chemins de fer, le comité recommande qu'ils soient jugés suffisants.

Votre comité a aussi considéré la pétition de la Compagnie de chemin et de pont de Sainte-Catherine et de Merriton, demandant une charte, et il constate qu'elle demande aussi de poser une voie pour un tramway, et d'acheter des actions dans toutes compagnies de tramways, ce qui n'était pas spécifié dans l'avis; en conséquence, votre comité a trouvé les avis suffisants pour ce qui concerne la construction des ponts seulement.

Votre Compagnie a aussi considéré la pétition de la Compagnie du pont de chemin de fer de Québec, demandant un acte pour faire revivre sa charte, et il constate que l'avis a été publié seulement dans la *Gazette du Canada*; mais comme il appert qu'aucuns droits acquis ne seront lésés par la mesure projetée, et qu'il est dans l'intérêt du pays que le pont soit construit, votre comité recommande que la 51e règle soit suspendue dans ce cas.

Votre comité a aussi considéré la requête de la Compagnie de Terres d'Ontario et de Qu'Appelle (limitée), demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre sa pétition pour un acte l'autorisant à augmenter son capital-actions et à d'autres fins,—nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions pour bills privés, et les raisons données par les promoteurs pour le délai à présenter leur pétition, sont suffisantes pour que le comité recommande que la permission nécessaire soit accordée.

M. Taylor, du comité mixte des Impressions du parlement, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Le comité recommande que son quorum soit réduit à neuf membres.

Sur motion de M. Desjardins (L'Islet), secondé par M. White (Cardwell),

Ordonné, que la règle 51 soit suspendue au sujet de la pétition de la Compagnie du pont de chemin de fer de Québec, conformément à la recommandation contenue dans le sixième rapport du comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Hazen, secondé par M. Wilmot,

Ordonné, que la requête de la Compagnie du chemin de fer de Salisbury et Harvey, présentée ce jour, soit maintenant lue.

Et la dite requête est lue et reçue; demandant qu'il lui soit permis de mettre devant la Chambre sa pétition pour la passation d'un acte confirmant sa charte et pour d'autres fins,—nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions en obtention de bills privés.

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des Ordres Permanents.

Ordonné, que M. Cochrane ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Creighton, Warkwork et Norwood.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Desjardins (L'Islet) ait la permission de présenter un bill remettant en vigueur et modifiant l'Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du pont de Québec.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Gibson ait la permission de présenter un bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie des ponts de Sainte-Catherine et Merritton.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Ferguson (Renfrew) ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pontiac.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Cochrane ait la permission de présenter un bill modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Macdonald (Winnipeg) ait la permission de présenter un bill à l'effet de modifier l'Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Mackintosh ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la Compagnie Anglo-Canadienne d'accumulateurs électriques.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Kirkpatrick ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la Compagnie du pont d'Ontario et New-York.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Taylor ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Tupper ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte de la trente-sixième Victoria, chapitre soixante et un, concernant la Maison de la Trinité et les Commissaires du havre de Montréal.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

M. Dewdney propose, secondé par M. Haggart,—Que mardi prochain cette Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson.

M. Dewdney informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que mardi prochain cette Chambre se formera en comité général.

M. Tupper propose, secondé par M. Chapeau, Que mardi prochain cette Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant le développement des pêcheries maritimes.

M. Tupper informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que mardi prochain cette Chambre se formera en comité général.

M. Foster, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur général revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres de la Chambre étant découverts) et il est comme suit :

STANLEY DE PRESTON.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes copie de papiers relatifs à la vente du chemin de fer d'embranchement sur Carleton à la ville de Saint-Jean.—(*Document de la session No 34.*)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 29 mai 1891.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant la Compagnie du chemin de fer de Transport Maritime de Chignectou (limitée.)

(*En comité.*)

Résolu,—Qu'il est expédient de décréter que le temps fixé pour l'achèvement des travaux de la Compagnie du chemin de fer de Transport Maritime de Chignectou (limitée), sera, en ce qui concerne ses titres à recevoir la subvention ci-devant autorisée à lui être payée, le premier jour de juillet 1893 au lieu du 1er juillet 1890 ; aussi, que toutes pénalités, confiscations et déductions encourues par la compagnie aux termes de la clause 2 du chapitre 4 des actes passés dans la 51ème Victoria, seront remises et que la dite clause 2 sera abrogée.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu lundi prochain.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés, étant lu ;

M. Foster propose, secondé par M. Bowell,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.



M. Laurier propose comme amendement, secondé par Sir Richard J. Cartwright: —Que tous les mots après “ Que ” soient retranchés et remplacés par les suivants , —“ la conduite et le langage de Sir Charles Tupper, Haut Commissaire du Canada en Angleterre, en s’immisçant dans les dernières élections et en attribuant à une forte partie de la population du Canada des motifs de trahison et de déloyauté, et aussi en attaquant et en diffamant les directeurs de la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, et en critiquant la situation de la dite compagnie, constituent une violation des devoirs de la charge qu’il occupe et sont de nature à détruire l’efficacité de cette charge et à nuire au crédit du Canada, outre qu’elles sont préjudiciables à une corporation importante dont les actionnaires ont placé de fortes sommes d’argent en vue d’étendre et de promouvoir les réseaux ferrés du Canada.”

Et un débat s’ensuivant;

A six heures, p.m., M. l’Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

Sept heures et demie p.m.

L’ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de l’article 19 du règlement.

L’ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Érié, d’Essex et de la rivière Détroit, et à l’effet de changer son nom en celui de “ la Compagnie de chemin de fer du lac Érié à la rivière Détroit ; étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L’ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L’ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L’ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie de chemin de fer et de mines de Saskatchewan, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L’ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie canadienne de terres et de placement (limitée), étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L’ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant l’Ordre des Cercles de familles Canadiens, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Bills Privés.

L’ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Société de Bienveillance Septennale, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Bills Privés.

La Chambre reprend alors le débat sur l'amendement proposé à la motion, portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil (pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.)

Sur motion de Sir Hector L. Langevin, secondé par M. Laurier, Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte concernant les navires de pêche des Etats-Unis d'Amérique," sans amendement.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 1er juin 1891.

#### PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau ;—

Par M. Skinner,—la pétition d'Alexander Ferguson, de la cité d'Ottawa, et autres, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Par M. Mara,—la pétition d'Alexander Ewen et autres, de New-Westminster, Colombie-Britannique, et autres lieux.

Par M. Sutherland,—la pétition de la " Ontario and Qu'Appelle Land Company (Limited)."

Par M. Tisdale,—la pétition de la " Grand Trunk Railway Company of Canada."

Par M. McMullen,—la pétition de William Simpson et autres, d'Ethel Village ; la pétition de C. J. Williams et autres, de Cranbrook ; la pétition du révérend Benjamin Sherlock et autres, de Fourth Line, township de Grey, tous de l'église Méthodiste ; la pétition de R. Irwin et autres ; et la pétition de James Taylor et autres, de Clinton, tous du comté de Huron, Ontario.

Par M. Jamieson,—la pétition de George H. Sandwell et autres, de Zion ; la pétition de L. J. Bourne et autres, de Mount Zion, tous de l'église Congrégationaliste, Toronto ; la pétition de Hugh F. McDonald et autres, de Martintown ; la pétition de D. A. McEwan et autres, de Maxville, tous de l'église Congrégationaliste, comté de Glengarry ; la pétition de Charles Harvie et autres, de Rugby ; la pétition de R. A. Thomson et autres, d'Edgar, tous de l'église Congrégationaliste, comté de Simcoe ; la pétition du révérend R. Hay et autres, de Watford ; la pétition de William C. McCormack et autres, de Sarnia ; la pétition de Thomas Lacklan et autres, de Warwick, tous de l'église Congrégationaliste, comté de Lambton ; la pétition du révérend J. Unsworth et autres, de l'église Congrégationaliste de Stouffville, comté de York ; la pétition d'A. H. Alexander et autres, de l'église Congrégationaliste de Stratford, comté de Perth ; la pétition de G. W. Firth et autres, de l'église Congrégationaliste de Trome, comté d'Elgin ; la pétition de Mme J. H. Gervan et autres, de l'église Congrégationaliste, Ottawa ; la pétition de John Burgess et autres, de l'église Congrégationaliste, Tilbury-Est, comté de Kent ; la pétition de M. M. Matheson et autres, de l'église Congrégationaliste d'Embros, comté d'Oxford ; la pétition de John Stewart et autres, de l'église Congrégationaliste de Hopetown, comté de Lanark ; la pétition

de W. Armour et autres, de l'église Congrégationaliste de la Trinité, Bowmanville, comté de Durham; la pétition du révérend George A. Love et autres, de Georgetown; la pétition de William W. Ready et autres, tous de l'église Congrégationaliste, comté de Huron; la pétition de Charles E. Bolton et autres, de l'église Congrégationaliste, Paris, comté de Brant; la pétition de Mme David Forbes et autres, de Dalhousie, tous d'Ontario; la pétition de Henry Swain et autres, de Zion; la pétition du révérend Edward M. Hill et autres, de Calgary, tous de l'église Congrégationaliste, Montréal; la pétition de Mme Lomenda Lebourveau et autres, de l'église Congrégationaliste d'Eaton, comté de Compton; la pétition de James Morrison et autres, de l'église Congrégationaliste, Bringham, comté de Brome; la pétition de George H. Dunlop et autres, de l'église Congrégationaliste de Stanstead-Sud, comté de Stanstead, tous de Québec; la pétition d'Andrew M. Crowe et autres, de Noël; la pétition de Noah Anthony et autres, de Lower Selmah; la pétition de Cyrus Fisher et autres, de Maitland, tous de l'église Congrégationaliste, comté de Hants; la pétition de W. McIntosh et autres, du Tabernacle; la pétition de Frank Davey et autres, de Chebogue, tous de l'église Congrégationaliste, comté de Yarmouth; la pétition de John P. Munro et autres, de l'église Congrégationaliste de Margaree, comté d'Inverness; la pétition du révérend Churchill Moore et autres, de l'église Congrégationaliste, Kingsport, comté de King; la pétition d'Hilda Ash et autres, de l'église Congrégationaliste de Coldspring, comté de Northumberland; la pétition du révérend J. W. Cox et autres, de l'église Congrégationaliste de Milton, comté de Queen, tous de la Nouvelle-Ecosse; la pétition de James W. Pelley et autres, de la première église Congrégationaliste, cité de Vancouver, Colombie-Britannique; la pétition de Mme W. A. Lang et autres, de Calvary, Brandon; et la pétition de A. W. Gerrie et autres, de Pilgrim, Portage la Prairie, tous de l'église Congrégationaliste, Manitoba.

Par M. Daly,—la pétition de F. J. Washington et autres, de Miami Circuit; la pétition de J. W. Vaughan et autres, de Thornhill Circuit; la pétition de Robert G. Argue et autres, de Roland Circuit, tous de l'église Méthodiste, Dufferin; la pétition de George Brooks et autres, de Douglas; la pétition de William Curle et autres, d'Orange Hall, tous de l'église Méthodiste, Brandon; la pétition de D. D. McArthur et autres, de Manitou; la pétition de A. M. Findlay et autres, de Kaleida; la pétition de Mme M. Weberg et autres, de Boissevan, Montagne-de-la-Tortue tous de l'église Baptiste, Selkirk; la pétition de David Baker et autres, de Glen Souris; la pétition d'Ernest Oliver et autres, de Dufferin-Sud; la pétition de W. J. Snowdon et autres, de Dufferin-Nord; et la pétition de John Robertson et autres, de Rock Lake, tous des églises Protestantes, Manitoba.

Par M. Patterson (Colchester),—la pétition de Robert McDonald et autres, de Saint-Paul, Truro; la pétition du révérend W. T. Bruce et autres, de Coldstream; la pétition de W. O. B. McLellan et autres, de Great Village; la pétition de S. G. Fletcher et autres, de Riverside; la pétition du révérend J. A. Cahill et autres, d'Economy; la pétition de Laura Berry et autres, de Five Islands; la pétition de Richard Craig et autres, de St. Andrews; la pétition de R. G. Rutherford et autres, de Middle Stewiacke; la pétition du révérend John A. Logan et autres, d'Acadia Mines; la pétition de Mme David Law et autres, de Parrsboro'; et la pétition du révérend John Robbins et autres, tous de l'église Presbytérienne, comté de Colchester, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Cockburn,—la pétition de A. C. Page et autres, de l'église Méthodiste de la rue Queen; deux pétitions de l'Assemblée Locale, No 6250, Chevaliers du Travail; la pétition de P. McEachern et autres; la pétition d'Ida Wilson et autres; la pétition de J. W. Blackwell et autres; et la pétition de C. J. Saunders et autres, tous de Toronto, Ontario.

Par M. Wallace,—la pétition de Robert Kellam et autres, de Coleraine; la pétition de J. E. Sanderson et autres, de Willowdale; la pétition de Thomas A. Hambly et autres, de Nobleton; la pétition d'Isaac Harrison et autres, d'Elia; la pétition de Robert Smith et autres, de Richmond Hill; la pétition de Mme Margaret Guthrie et autres, de Kleinburg; la pétition de George Flint et autres, de Bracondale, tous de l'église Méthodiste; la pétition de John Bingham et autres, de Prkdale, Taoronto,

tous du comté de York, Ontario ; et la pétition de Frederick W. Goulding et autres, de Danville, comté de Richmond, Québec.

Par M. Burdett,—la pétition d'Allen Sanderson et autres, de l'église Méthodiste, de Mountain Grove Circuit, comté d'Addington, Ontario.

Par M. Paterson (Brant),—la pétition de J. C. Tuck et autres, de l'église Méthodiste de la rue Wellington, Brantford, Ontario.

Par M. Featherston,—la pétition du révérend W. T. Tapscott et autres, de l'église Baptiste de Brampton, comté de Peel, Ontario.

Par M. Mills (Annapolis),—la pétition de George J. Richardson et autres, de l'église Baptiste de Parker Cove, comté d'Annapolis, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Mackintosh,—la pétition du révérend William Moore et autres, de l'église Presbytérienne de la rue Bank, Ottawa, comté de Carleton, Ontario.

Par M. Mulock,—la pétition d'Edwin C. Lloyd et autres, du comté d'York, Ontario.

Par M. Adams,—la pétition d'Adam Flett et autres, de l'église Presbytérienne de St. James, comté de Northumberland, Nouveau-Brunswick.

Par M. Rowand,—la pétition de J. E. Harrison et autres.

Par M. Forbes,—la pétition de Barnabas Miles et autres, de l'église Baptiste de Greenfield, comté de Queen ; la pétition du révérend A. M. Macleod et autres, de Thorburn (Vale Colliery) ; la pétition du révérend J. F. Forbes et autres, de West River et Green Hill ; la pétition de George Grant et autres, de l'église de la rue Prince, Pietou ; la pétition d'Edward A. McCurdy et autres, de James ; et la pétition de Donald McKay et autres, de New-Glasgow, tous de l'église Presbytérienne, comté de Pietou, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Miller,—la pétition de R. Mallitt et autres, de Glenora ; la pétition de W. E. Vanderwater et autres, de Gillead ; la pétition de Hamilton Magahay et autres, de Bourmans ; la pétition de Walter Clark et autres, de Crofton ; la pétition de Willet Valteau et autres, de Burrs ; la pétition de J. C. Minaker et autres, de Bethel ; la pétition d'Agnes Gilbert et autres, de Mount Pleasant ; et la pétition de W. W. Bougard et autres, de Waupoos, tous de l'église Méthodiste, comté de Prince-Edouard, Ontario.

Par M. Corbould,—la pétition de Mde E. J. Hillier et autres, de New-Westminster, Colombie-Britannique.

Par M. German,—la pétition du révérend R. W. Woodworth et autres, de l'église Méthodiste, Chutes de Niagara (Sud), comté de Welland, Ontario.

Par M. Edgar,—deux pétitions du révérend John Chisholm et autres, de Dunbarton, comté d'Ontario, Ontario.

Par M. Burns,—la pétition de Leonard T. Turner et autres, de Tracadie, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick.

Par M. Denison,—trois pétitions de l'Assemblée Locale, No 6250, Chevaliers du Travail, Toronto, Ontario.

Par M. Devlin,—sept pétitions de l'Assemblée La Canadienne, No 2676, Chevaliers du Travail, Hull, comté d'Ottawa, Québec.

Par M. Tisdale,—la pétition de Thomas E. Alton et autres ; et la pétition de W. C. Ball et autres, de Clear Creek, comté de Norfolk, Ontario.

Par M. Bain,—deux pétitions de George Kilpatrick et autres, de Dundas, Ontario.

Par M. Barron,—la pétition de R. B. Sylvester et autres ; et la pétition de William Sewell et autres, des Châtes Fénélon, Ontario.

Par M. Davin,—la pétition de Joseph Holden et autres, des Territoires du Nord-Ouest.

Par M. McGregor,—la pétition de Mde J. Sepner et autres, de Windsor, comté d'Essex, Ontario.

Par M. Fraser,—la pétition du révérend William Ryan et autres.

Par M. Desjardins (L'Islet),—la pétition de Son Eminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec, et autres.

Par M. Kaulbach,—la pétition du révérend Edward T. Woollard, Recteur, et autres, de New-Ross, comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Robert D. Wilmot, du comté de Sunbury, Nouveau-Brunswick ; demandant la permission de soumettre à la Chambre une pétition pour une charte sous le nom de " La Compagnie du chemin de fer d'Inverness," nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions en obtention de bills privés.

De John A. Sprague et autres, de Millford et autres lieux, Ontario ; demandant une augmentation des droits sur le houblon.

De A. K. Sharp et autres, de Belleville ; de Mme H. Defoe et autres, de Sidney Circuit ; de Jones Phillips et autres ; de W. A. Esmond et autres, de Third Line ; de Henry McMullen et autres, de Carmel ; et de J. P. Pilson et autres, tous du comté de Hastings ; d'Isaac Springstead et autres, d'Abingdon ; de James Ker et autres, de Ker, tous du comté de Wentworth ; de Charles A. Roberts et autres, de Wilberforce ; d'Alexander Wilson et autres, de Leafield ; de R. W. Huston et autres, de Deer Lake ; de J. C. Bates et autres, de Cheddar ; et de Charles W. Richards et autres, tous de Haliburton, comté de Peterborough ; de Mme D. Cunningham et autres, du district de Parry-Sound ; de George Meadows et autres, de Mount Pleasant, comté de Brant ; et de Samuel Lewis et autres, de Minden, comté de Victoria, tous d'Ontario ; et de Joshua Brady et autres, de New-Italy et Mount Pleasant, comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse, tous de l'église Méthodiste ; de William O. Borden et autres, de l'église Baptiste ; d'Alexander Brown et autres, de Corn Hill ; de James E. Price et autres, de Norton ; d'Abraham Colpitts et autres, de Midland et Springfield ; de A. M. McNinch et autres, de Sussex ; du révérend J. N. Baines et autres, de Lower Ridge et Havelock ; de Herbert Jones et autres, de Tenant's Cove ; de John A. Goslin et autres, de Newton ; de L. A. Cosman et autres, de Kingston ; de T. S. Rainwait et autres, de Long Point ; de Gideon McLeod et autres, de Penobscuis ; et de George A. Neal et autres, de First Westfield, comté de King, Nouveau-Brunswick, tous de l'église Libre Baptiste ; du révérend D. McKenzie et autres, du comté de Glengarry ; de John W. Robson et autres, d'English Settlement, comté de Middlesex ; et du révérend J. Mackie et autres, de St. Andrews, Kingston, tous d'Ontario ; et de M. A. Calhoun et autres, de Delton, Colombie-Britannique, tous de l'église Presbytérienne ; du révérend John Kenner et autres, des églises Méthodiste, Episcopale et Presbytérienne, comté de Perth ; de J. L. Murray et autres, de Kincardine, comté de Bruce ; et de William Taylor et autres, de Parry-Sound, tous d'Ontario ; demandant la passation d'une loi pour la prohibition des liqueurs.

De W. J. Crothers et autres, de Carleton Place ; du révérend R. Stillwell et autres, de Clayton Circuit, tous du comté de Lanark, Ontario ; du révérend S. P. Rose et autres, du Dominion Square ; de William Hill et autres, de Pointe Saint-Charles ; et de T. H. Christmas et autres, de Douglas, cité de Montréal, Québec, tous de l'église Méthodiste ; de Thomas Bennett et autres, de Taylor, Montréal, Québec ; du révérend J. MacLaren et autres, de Carp, Laury et Kinburn, comté de Lanark, Ontario, tous de l'église Presbytérienne ; du révérend G. C. Heine et autres, de Chalmer's ; du révérend M. Hill et autres, du Calvaire ; et de Robert Campbell et autres, de l'église Saint-Gabriel, tous de Montréal, Québec ; et du révérend J. A. Chapman et autres, de Parry Sound, Ontario ; demandant la passation d'un acte pour mieux assurer l'observance du dimanche.

De Ross Johnston et autres, de Whitby, comté d'Ontario ; demandant certains amendements à la loi criminelle.

De Robert Bishop et autres, de Magard ; de William Thompson et autres, de Sainte-Catherine ; et de C. Read et autres, de Port-Dalhousie, tous du comté de Lincoln ; de S. Strachan et autres, de Belmont, comté de Middlesex ; de John F. Vanevery et autres, de Bealton, comté de Norfolk ; de Phillip Kelly et autres, de New-Durham, comté de Grey ; et de David Monteith et autres, de Toronto, tous d'Ontario ; et de C. F. Purdy et autres, de Moncton, Nouveau-Brunswick ; deman-

dant que la requête de l'Ordre dit *Canadian Home Circles* pour l'obtention d'une charte, soit accordée.

De H. Coleman et autres, de Cookstown, comté de Simcoe ; de Charles Taylor et autres, de Whitby, comté d'Ontario ; de Robert Bishop et autres, de Niagara ; de W. D. Grass et autres, de Sainte-Catherine ; et de C. Read et autres, de Port-Dalhousie, tous du comté de Lincoln ; et de M. E. Johnston et autres, de Toronto, tous d'Ontario ; demandant que la requête de la Société de Bienveillance Septennale pour l'obtention d'une charte, soit accordée.

M. Sproule, du comité d'Agriculture et de Colonisation, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité demande qu'il plaise à la Chambre d'ordonner l'impression de trois cent mille (300,000) exemplaires du rapport fait en 1890 par le professeur Saunders sur les Fermes Expérimentales ; aussi, cent mille (100,000) exemplaires du rapport du professeur Robertson sur l'industrie laitière en rapport avec les fermes expérimentales ; et aussi, une édition canadienne du rapport des délégués des fermiers tenanciers de 1890 sur leurs observations en Canada.

Sur motion de M. Sproule, secondé par M. Taylor,

Résolu, que cette Chambre concoure dans le premier rapport du comité d'agriculture et de colonisation.

Sur motion de M. Sproule, secondé par M. Taylor,

Ordonné, que le premier rapport du comité d'Agriculture et de Colonisation soit renvoyé au comité mixte des Impressions du parlement.

Sur motion de M. Skinner, secondé par M. Kenny,

Ordonné, que la requête d'Alexander Ferguson, de la cité d'Ottawa, et d'autres, de Saint-Jean, N.-B., présentée ce jour,—soit maintenant lue ;

Et la dite requête est lue et reçue ; demandant qu'il leur soit permis de soumettre à la Chambre une pétition pour une charte sous le nom de "La Compagnie de Construction Constituée du Canada,"—nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions en obtention de bills privés.

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des Ordres Permanents.

M. Tupper, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 12 mai-1891, pour copie de tous ordres en conseil, lettres, correspondances, documents de toutes sortes, concernant la résignation de James Thurber, lieutenant-colonel de la milice sédentaire, dans le comté de Lotbinière, la nomination de son fils, M. William Thurber, comme gardien d'un phare dans la paroisse de Sainte-Croix, et le refus du gouvernement d'accorder au dit James Thurber, éc., le montant qu'il réclame pour pension de retraite. (*Documents de la session, No 36.*)

Sir John Thompson, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre,—Rapport du Commissaire de la police fédérale pour 1890, aux termes du chap. 184, clause 5 des Statuts Révisés du Canada. (*Documents de la session, No 35.*)

M. Costigan, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre,—Rapport sur la falsification des substances alimentaires, Supplément III du rapport du département du Revenu de l'Intérieur, 1890. (*Documents de la session, No 5b.*)

Sur motion de M. Jamieson, secondé par M. Taylor,

Ordonné, que l'article 49 du règlement de cette Chambre soit suspendu quant au bill à l'effet de confirmer un acte de fusion entre la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de Parry Sound et la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Renfrew, et à d'autres fins.

Ordonné, que M. Jamieson ait la permission de présenter un bill à l'effet de confirmer un acte de fusion entre la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à Parry Sound et la Cie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Renfrew et à d'autres fins.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonné pour mercredi prochain.

Sur motion de M. Mara, secondé par M. Corbould,

Ordonné, que la requête d'Alexander Ewan et autres, de Westminster, C.-A., et autres lieux,—soit maintenant lue;

Et la dite requête est lue et reçue; demandant qu'il leur soit permis de soumettre à la Chambre leur pétition pour une charte sous le nom de "La Compagnie du chemin de fer de Burrard Inlet et de la Vallée de New-Westminster,"—nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions en obtention de bills privés.

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des Ordres Permanents.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Brighton, Warkworth et Norwood, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie des ponts de Sainte-Catherine et Merritton, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pontiac, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, en renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill constituant en corporation la Compagnie du pont d'Ontario et New-York, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

M. Foster, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine met devant la Chambre,—Relevé détaillé des Recettes et dépenses imputables sur le fonds consolidé du 1er juillet 1889 au 31 mai 1890; et un état semblable, du 1er juillet 1890 au 31 mai 1891. (*Documents de la session, No 22c.*)

M. Davin propose, secondé par M. Watson,—Qu'attendu qu'en 1883 il a été passé un acte octroyant un second homestead à ceux des colons qui avaient rempli les conditions voulues pour l'inscription de leur premier établissement; et attendu qu'un acte a été passé en 1886 abolissant ce système de second octroi; et attendu qu'en 1887 il a été passé un acte reconnaissant le principe et le droit de ce second octroi,—il soit maintenant décrété que tous les colons qui se sont établis entre le 1er

juin 1883 et le 2 juin 1886 devraient, après avoir complété leurs améliorations, recevoir un second homestead.

Et un débat s'ensuivant ;

Sir Hector L. Langevin propose, secondé par Sir Adolphe P. Caron,—Que le débat soit ajourné; et la question étant mise sur la dite proposition, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

## POUR :

## Messieurs

Adams,	Ferguson (Leeds et Gren.),	Macdonald (King),	Putnam,
Baker,	Ferguson (Renfrew),	Macdowall,	Robillard,
Barnard,	Foster,	Mackintosh,	Roome,
Bergeron,	Fréchette,	McAlister,	Ross (Dundas),
Bowell,	Frémont,	McDonald (Victoria),	Ross (Lisgar),
Burns,	Gillies,	McDougald (Pictou),	Ryckman,
Cameron (Inverness),	Gordon,	McDougall (Cap-Breton),	Skinner,
Caron (Sir Adolphe),	Haggart,	McKay,	Sproule,
Chapleau,	Hazen,	McLean,	Stairs,
Cochrane,	Henderson,	McLennan,	Tarte,
Cockburn,	Hodgins,	McNeill,	Taylor,
Corbould,	Hutchins,	Madill,	Temple,
Costigan,	Ingram,	Mara,	Thompson (Sir John),
Curran,	Ives,	Masson,	Tisdale,
Daly,	Jamieson,	Miller,	Tupper,
Davis,	Kaulbach,	Mills (Annapolis),	Tyrwhitt,
Denison,	Kenny,	Moncrieff,	Wallace,
Desjardins (Hochelaga),	Langevin (Sir Hector),	Montague,	Weldon,
Desjardins (L'Islet),	LaRivière,	Ouimet,	White (Shelburne),
Dewdney,	Léger,	Patterson (Colchester),	Wilmot, et
Dupont,	Lépine,	Pope,	Wood (West'land).—87.
Fairbairn,	Lippé,	Prior,	

## CONTRE :

## Messieurs

Allan,	Charlton,	Harwood,	Paterson (Brant),
Allison,	Christie,	Hyman,	Perry,
Amyot,	Colter,	Innes,	Proulx,
Armstrong,	Davidson,	King,	Rider,
Bain,	Davies,	Landerkin,	Rowand,
Barron,	Davin,	Langelier,	Sanborn,
Beausoleil,	Dawson,	Laurier,	Savard,
Béchar,	Delisle,	Lavergne,	Semple,
Beith,	Devlin,	Leduc,	Simard,
Bourassa,	Edgar,	Lister,	Somerville,
Bowers,	Forbes,	Macdonald (Huron),	Spohn,
Bowman,	Fraser,	McGregor,	Sutherland,
Brown (Châteauguay),	Geoffrion,	McMillan,	Trow,
Brown (Monck),	German,	McMullen,	Truax,
Burdett,	Gillmor,	Mignault,	Vaillancourt,
Cameron (Huron),	Godbout,	Mills (Bothwell),	Watson,
Campbell,	Grieve,	Monet,	Welsh, et
Cartwright (Sir Richard),	Guay,	Mulock,	Yeo.—73.
Casey,			

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.



Mardi, 2 juin 1891.

PRËRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Davin,—la pétition de l'honorable Charles A. Boulton, sénateur, et autres.

Par M. Hazen,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Salisbury et Harvey.

Par M. Mills (Bothwell),—la pétition de S. E. Peters et autres, de Craton ; et la pétition de madame R. F. Budd et autres, de Dawn, tous de l'église Méthodiste, comté de Bothwell, Ontario.

Par M. Montague,—la pétition de Daniel Steel et autres, de Jarvis, comté de Haldimand, Ontario.

Par M. Coatsworth,—la pétition de Wilbur Grant et autres, de la Loge No 15, Prospect Hall ; et deux pétitions de l'Assemblée Locale, No 6250, Chevaliers du Travail, tous de Toronto, Ontario.

Par M. Hyman,—la pétition de J. C. Rollston et autres, de la rue Grosvenor ; et la pétition d'Ashwell J. Clark et autres, de la rue Adélaïde, tous de l'église Baptiste, London, Ontario.

Par M. Jamieson,—la pétition du révérend T. Tapscott et autres.

Par M. Hargraft,—deux pétitions de R. Wilson et autres, de Cobourg, comté de Northumberland, Ontario.

Par M. Dyer,—la pétition de W. R. Booth et autres, du comté de Shefford ; la pétition de Joshua Rowell et autres, du comté de Brome ; et la pétition de H. Lovell et autres, du comté de Stanstead, tous de Québec.

Par M. Godbout,—la pétition de S. H. Farnsworth et autres, de l'église Méthodiste d'Agnès, comté de Brome, Québec.

Par M. Brown (Monck),—la pétition de Whiston Beckett et autres, de l'église Presbytérienne de North Pelham ; et la pétition de Samuel Kennedy et autres, de Sainte-Anne, tous du comté de Monck, Ontario.

Par M. Lister,—la pétition du révérend George Cuthbertson et autres, de Wyoming et Plympton ; et la pétition de John Gaud et autres, de Corunna, tous de l'église Presbytérienne, comté de Lambton, Ontario.

Par Sir Richard J. Cartwright,—la pétition de A. B. Fulford et autres, Royal Templars d'Ingersoll, Ontario.

Par M. Campbell,—la pétition de Benjamin Rothwell et autres, de l'église Méthodiste de Louisville, comté de Bothwell, Ontario.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le septième rapport de ce comité, lequel est comme suit :

Votre comité a considéré les requêtes de la Compagnie du chemin de fer de Salisbury à Harvey,—de la Compagnie du chemin de fer de Burrard Inlet et de la Vallée de New-Westminster,—et de la Compagnie de Construction Constituée du Canada,—demandant séparément de présenter une pétition pour l'obtention d'une charte, nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions pour bills privés ; et les raisons données par chacune pour n'avoir pas présenté sa pétition en temps voulu permettent au comité de recommander que l'autorisation requise soit accordée dans chaque cas.

Sur motion de M. Hazen, secondé par M. Lépine,

Ordonné, que la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Salisbury à Harvey, présentée ce jour, soit maintenant lue ;

Et la dite pétition est lue et reçue; demandant la passation d'un acte ratifiant sa charte et à d'autres fins.

Sur motion de M. Davin, secondé par M. LaRivière,

Ordonné, que la requête de l'honorable Charles A. Boulton, sénateur, et autres, présentée ce jour, soit maintenant lue;

Et la dite requête est lue et reçue; demandant qu'il leur soit permis de soumettre à la Chambre leur pétition pour une charte sous le nom de "La Compagnie du Grand chemin de fer de Jonction du Manitoba et d'Assiniboia,"—nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions en obtention de bills privés.

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. LaRivière, secondé par M. Beausoleil,

Résolu, que cette Chambre concoure dans le premier rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des Débats pendant la présente session.

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1891, pour un état indiquant combien de verges de toile à voile ont été importées à Halifax du 30 juin 1889 au 30 juin 1890, et de cette dernière date au 30 décembre 1890, et le chiffre respectif de ces importations. (*Document de la session, No 37.*)

Sir Adolphe P. Caron propose, secondé par M. Chapleau,—Que vendredi prochain cette Chambre se forme en comité général pour considérer certaines résolutions concernant certains membres de la milice volontaire enrôlée.

Sir Adolphe Caron informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet des dites résolutions, les recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que vendredi prochain cette Chambre se formera en comité général.

M. Bergeron, du comité général de la Chambre, fait rapport d'une certaine résolution concernant la Compagnie du chemin de fer de Transport Maritime de Chignectou (limitée), laquelle est lue comme suit :

Résolu,—Qu'il est expédient de décréter que le temps fixé pour l'achèvement des travaux de la Compagnie du chemin de fer de Transport Maritime de Chignectou (limitée), sera en ce qui concerne ses titres à recevoir la subvention ci-devant autorisée à lui être payée, le premier jour de juillet 1893 au lieu du 1er juillet 1890; aussi, que toutes pénalités, confiscations et déductions encourues par la compagnie aux termes de la clause 2 du chapitre 4 des actes passés dans la 51e Victoria, seront remises et que la dite clause 2 sera abrogée.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. Foster ait la permission de présenter un bill modifiant les actes relatifs à l'octroi d'une subvention à la Compagnie de chemin de fer de Transport Maritime de Chignectou (à responsabilité illimitée).

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée vendredi, le 29 mai dernier, portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés,—et sur l'amendement à la dite motion: que tous les mots après "que" soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants:—"la conduite et le langage de Sir Charles Tupper, Haut Commissaire du Canada en Angleterre, en s'immiscant dans les dernières élections et en attribuant à une forte partie de la population du Canada des motifs de trahison et de déloyauté, et aussi en attaquant et en diffamant les

directeurs de la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, et en critiquant la situation de la dite compagnie, constituent une violation des devoirs de la charge qu'il occupe et sont de nature à détruire l'efficacité de cette charge et à nuire au crédit du Canada, outre qu'elles sont préjudiciables à une corporation importante dont les actionnaires ont placé de fortes sommes d'argent, en vue d'étendre et de promouvoir les réseaux ferrés du Canada."

Et, la question sur l'amendement, étant de nouveau proposée,—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Sur motion de M. Charlton, secondé par Sir Richard J. Cartwright, Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat informe cette Chambre que le nom de l'honorable M. Sullivan a été ajouté au comité mixte des Impressions du Parlement.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mercredi, 3 juin 1891.

#### PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Mara,—la pétition d'Alexander Ewen et autres, de la cite de New-Westminster, Colombie-Britannique, et autres lieux.

Par M. Davin,—la pétition de W. H. Anderson et autres, du district électoral de Wallace, Assiniboia, Territoire du Nord-Ouest.

Par M. Denison,—la pétition de Nellie Draisey et autres; et la pétition de George Cooper et autres, tous de Toronto, Ontario.

Par M. Macdonald (Huron),—la pétition de T. H. McLaughlin et autres, de Gorrie, comté de Huron, Ontario.

Par M. Allan,—la pétition de J. R. Gundy et autres, de l'église Méthodiste du Canada, district de Windsor, comté d'Essex, Ontario.

Par M. Ingram,—la pétition du conseil municipal de Saint-Thomas, comté d'Elgin, Ontario.

Par M. Rider,—la pétition de M. E. Hunt et autres, du comté de Stanstead, Québec.

Par M. Dyer,—la pétition de Harrison McClary et autres, des comtés de Brome et Shefford, Québec.

Par M. Jamiésou,—la pétition du révérend A. H. Scott, M.A., modérateur, et autres, de Smith's Falls, comté de Lanark; et la pétition de Malcolm McKinnon et autres, tous de l'église Presbytérienne, Ontario.

Par M. Trow,—la pétition de Thomas Wilson et autres, de l'église Méthodiste de Harmony Circuit, comté de Perth, Ontario.

Par M. German,—deux pétitions d'Edward Matthews et autres, de Thorold, comté de Welland, Ontario.

Par M. Lister,—la pétition de Henry Broughton et autres, de Camlachie Circuit township de Sarnia; et la pétition de John Fawcett et autres, de Forest, tous de l'église Méthodiste, comté de Lambton, Ontario.

Par Sir John Thompson,—la pétition du révérend H. K. McLean et autres, de l'église Presbytérienne d'Union Centre et Lochaber, comté d'Antigonish, Nouvelle-Ecosse.

Par M. McLennan,—la pétition de J. Lockie Wilson et autres, d'Alexandria, comté de Glengarry, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie de Terres d'Ontario et Qu'Appelle (limitée); demandant la passation d'un acte l'autorisant à augmenter son capital-actions et à d'autres fins.

De la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada; demandant que la conclusion de la pétition du conseil municipal de la cité de London, Ontario, à titre d'actionnaire de la Compagnie du chemin de fer de London et Port-Stanley, ne soit pas accordée.

De William Simpson et autres, d'Ethel Village; de E. J. Williams et autres, de Cranbrook; et du révérend Benjamin Sherlock et autres, de Fourth Line, Township de Grey, tous du comté de Huron; d'Allen Sanderson et autres, de Mountain Grove Circuit, comté d'Addington; de J. C. Tuck et autres, de la rue Wellington Brantford, comté de Brant; d'A. C. Page et autres, de la rue Queen, Toronto; de Robert Kellam et autres, de Coleraine; de J. E. Sanderson et autres, de Willowdale; de Thomas A. Hambly et autres, de Nobleton; d'Isaac Harrison et autres, d'Elia; de Robert Smith et autres, de Richmond Hill; de Mme Margaret Guthrie et autres, de Kleinburg; et de George Flint et autres, de Brackendale, tous du comté d'York; de R. Mallett et autres, de Glenora; de W. E. Vanderwater et autres, de Gilead; de Hamilton Magahay et autres, de Bonerman; de Walter Clark et autres, de Crofton; de Willet Valleau et autres, de Burrs; de J. C. Minaker et autres, de Bethel; d'Agnes Gilbert et autres, de Mount Pleasant; et de W. W. Bongard et autres, de Wanpoos, comté de Prince-Edouard, tous d'Ontario; de F. J. Washington et autres, de Miami; et de J. W. Vaughan et autres de Thornhill Circuit, tous de Dufferin; de George Brooks et autres, de Douglas; et de William Curle et autres, tous de l'église Méthodiste d'Orange Hall, Brandon, Manitoba; de George H. Sandwell et autres, de Zion; de L. J. Bourne et autres, de Mount Zion, tous de Toronto; de Hugh F. McDonald et autres, de Martintown; de D. A. McEwan et autres, de Maxville, tous du comté de Glengarry; de Charles Harvie et autres, de Rugby; de R. A. Thomas et autres, d'Edgar, tous du comté de Simcoe; du révérend R. Hay et autres, de Watford; de Thomas Lachlan et autres, de Warwick, tous du comté de Lumbton; du révérend J. Unsworth et autres, de Stouffville, comté d'York; de A. H. Alexander et autres, de Stratford, comté de Perth; de G. W. Firth et autres, de Frome, comté d'Elgin; de Mme J. H. Gervan et autres, d'Ottawa; de John Burgess et autres, de Tilbury-Est, comté de Kent; de M. Matheson et autres, d'Embro, comté d'Oxford; de John Stewart et autres, d'Hopetown, comté de Lanark; de W. Armour et autres, de Trinity, Bowmanville, comté de Durham; du révérend George A. Love et autres, de Georgetown, comté d'Halton; de William W. Ready et autres, du comté de Huron; et de Charles E. Bolton et autres, de Paris, comté de Brant, tous d'Ontario; de Henry Swain et autres, de Zion; de Mme Lomenda Lebourveau et autres, de Eaton, comté de Compton; de James Morrison, et autres, de Brigham, comté de Brome; de George H. Dunlop et autres, de Stanstead, comté de Stanstead; et du révérend Edward M. Hill et autres, de Calvary, Montréal, tous de Québec; d'Andrew M. Crowe et autres, de Noël; de Noah Anthony et autres, de Lower Selma; et de Cyrus Fisher et autres, de Maitland, tous du comté de Hants; de W. McIntosh et autres, du Tabernacle; de Frank Davey, et autres, de Chebogue, tous du comté de Yarmouth; de John P. Munro et autres, de Margaree, comté d'Inverness; et du révérend Churchill Moore et autres, de Kingsport, comté de King, tous de la Nouvelle-Ecosse; de James W. Pedley et autres, de Vancouver, Colombie-Britannique; de Mme W. A. Lang et autres, de Calvary, Brandon; et d'A. W. Gerrie et autres, de Pilgrim, Portage-la-Prairie, Manitoba, tous de l'église Congrégationaliste; du révérend W. T. Tappscott et autres, de Brampton, comté de Peel, Ontario; de George J. Richardson et autres, de Parker's Cove, comté d'Annapolis,

Nouvelle-Ecosse ; de D. D. McArthur et autres, de Manitou, Selkirk ; de A. M. Findlay et autres, de Kealida ; et de Madame M. Weberg et autres, de Bois-sevain, Montagne de la Tortue, Manitoba, tous de l'église Baptiste ; du révérend William Moore et autres, de la rue Bank, Ottawa, comté de Carleton, Ontario ; de Robert McDonald et autres, de Saint-Paul, Truro ; du révérend W. T. Bruce, et autres, de Coldstream ; de W. O. B. McLellan et autres, de Great Village ; de S. J. Fletcher et autres, de Riverside ; du révérend J. A. Cahill et autres, d'Economy ; de Laura Berry et autres, de Cinq Iles ; de Richard Craig et autres, de Saint-André ; de R. G. Rutherford et autres, de Middle Stewiacke ; du révérend John Robins et autres, de First ; et du révérend John A. Logan et autres, d'Acadia Mines, tous du comté de Colchester ; et de Mme David Law et autres, de Parrsboro', comté de Cumberland. Nouvelle-Ecosse, tous de l'église Presbytérienne ; d'Edwin C. Lloyd et autres, et de John Bingham et autres, de Parkdale, Toronto, tous du comté d'York ; de Mme David Forbes et autres, de Dalhousie ; et de William C. McCormack et autres, de Sarnia, comté de Lambton, tous d'Ontario ; de Hilda Ash et autres, de Coldspring ; et d'Adam Flett et autres, tous du comté de Northumberland, Nouveau-Brunswick ; de Barnabas Miles et autres, de Greenfield ; et du révérend J. W. Cox et autres, de Milton, tous du comté de Queen, Nouvelle-Ecosse ; de Robert G. Argue et autres, de Roland Circuit, Dufferin ; d'Ernest Oliver et autres, de Dufferin-Sud ; de M. J. Snowdon et autres, de Dufferin-Nord ; et de John Robertson, et autres, de Rock Lake, tous des églises protestantes ; et de David Baker et autres, de Glen Souris, tous du Manitoba ; de Mme E. J. Miller et autres, de New-Westminster, Colombie-Britannique ; de J. E. Harrison et autres ; et du révérend John Chisholm et autres, de Dunbarton, comté d'Ontario, Ontario ; demandant la passation d'une loi pour la prohibition des liqueurs.

Du révérend R. W. Woodworth et autres, de l'église Méthodiste, Niagara Falls South, comté de Welland ; du révérend John Barton et autres, de l'église Presbytérienne, comté d'Ontario, tous d'Ontario ; du révérend A. M. MacLeod et autres, de Thorburn ; du révérend J. F. Forbes et autres, de West River et Green Hill ; de George Grant et autres, de l'église de Prince Street ; d'Edward A. McCurdy et autres, de l'église Presbytérienne James ; et de Donald McKay et autres, de l'église Unie, New-Glasgow, tous du comté de Picton, Nouvelle-Ecosse ; et de Leonard T. Turner et autres, de Tracadie, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick ; demandant la passation d'un acte pour mieux assurer l'observance du dimanche.

De l'Assemblée Locale, No 6250, Chevaliers du Travail, Toronto, Ontario ; et de l'Assemblée "La Canadienne," No 2676, Chevaliers du Travail, Hull, comté d'Ottawa, Québec ; demandant certains amendements à l'Acte des Matelots.

De l'Assemblée Locale, No 6250, Chevaliers du Travail, Toronto, Ontario ; et de l'Assemblée "La Canadienne," No 2676, Chevaliers du Travail, Hull, comté d'Ottawa, Québec ; demandant la passation de mesures législatives de nature à empêcher l'importation de la main-d'œuvre chinoise en Canada.

De l'Assemblée Locale, No 6250, Chevaliers du Travail, Toronto, Ontario ; et de l'Assemblée "La Canadienne," No 2676, Chevaliers du Travail, Hull, comté d'Ottawa, Québec ; demandant la passation d'un acte accordant des concessions gratuites de terre aux citoyens du Canada à une distance raisonnable d'un chemin de fer, et pour d'autres fins.

De l'Assemblée Locale, No 6250, Chevaliers du Travail, Toronto, Ontario ; et de l'Assemblée "La Canadienne," No 2676, Chevaliers du Travail, Hull, comté d'Ottawa, Québec ; demandant de discontinuer l'encouragement de l'immigration de certaines classes vicieuses d'immigrants.

De l'Assemblée Locale, No 6250, Chevaliers du Travail, Toronto, Ontario ; et de l'Assemblée "La Canadienne," No 2676, Chevaliers du Travail, Hull, comté d'Ottawa, Québec ; demandant la passation d'un acte pourvoyant à l'inspection des engins servant à charger et décharger les navires dans les ports du Canada.

De l'Assemblée "La Canadienne," No 2676, Chevaliers du Travail, Hull, comté d'Ottawa, Québec ; demandant certains amendements à l'acte pour la prévention et la suppression des coalitions formées pour gêner le commerce.

De l'Assemblée "La Canadienne," No 2676, Chevaliers du Travail, Hull, comté d'Ottawa, Québec; demandant la passation d'un acte pour empêcher l'établissement d'agences de police privée en Canada.

De R. B. Sylvester et autres; et de William Sewal et autres, de Fenelon Falls; de George Kilpatrick et autres, de Dundas; de P. McEachern et autres, de Toronto; de T. E. Alton et autres, de Clear Creek, comté de Norfolk; et de R. Irwin et autres, de Clinton, comté de Huron, tous d'Ontario; et de Frederick W. Goulding et autres, de Danville, comté de Richmond, Québec; demandant que le bill maintenant soumis au parlement concernant l'Ordre des Cercles de famille canadiens," devienne loi.

De Ida Wilson et autres; de J. W. Blackwell et autres; et de C. J. Saunders et autres, tous de Toronto; de George Kilpatrick et autres, de Dundas; de W. C. Ball et autres, de Clear Creek, comté de Norfolk; et de James Taylor et autres, de Clinton, comté du Huron, tous d'Ontario; demandant que le bill maintenant soumis au parlement concernant la Société de Bienveillance Septennale, devienne loi.

De Joseph Holden et autres; demandant à la Chambre de leur accorder un second homestead.

De madame J. Sepner et autres, de Windsor, comté d'Essex, Ontario; demandant qu'aucun bill ne soit passé concernant le dimanche ou autre observance religieuse qui interviendrait avec les droits ou la liberté religieuse des sujets de Sa Majesté.

De William Ryan et autres; demandant que le cens électoral soit étendu aux femmes.

De Son Eminence le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec, et autres; demandant que la loi relative aux élections soit amendée de manière à punir par l'emprisonnement toute personne qui distribue des liqueurs enivrantes en temps d'élection pour des fins de corruption.

Du révérend Edward T. Woollard, recteur, et autres, de New-Ross, comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse; demandant que la Chambre prenne des mesures pour aider à la construction d'un chemin de fer de New-Ross à Windsor ou Kentville, N.-E.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie le certificat suivant. —

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, le 3 juin 1891.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du quatrième jour du mois de février dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur général, et adressé à Harry Plummer, écuyer, du Sault Ste. Marie, Ont., comme officier rapporteur pour le district électoral d'Algoma, dans la province d'Ontario, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent parlement, George Hugh Macdonell, écuyer, de la ville de Port-Arthur, entrepreneur, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,  
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A. J. G. BOURINOT, écuyer,  
Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

Sur motion de M. Mara, secondé par M. Corbould,  
Ordonné, que la pétition d'Alexander Ewen et autres, de la cité de New-Westminster, C.-B., et autres lieux, présentée ce jour, soit maintenant lue.

Et la dite pétition est lue et reçue; demandant une charte sous le nom de "La Compagnie du chemin de fer de Burrard Inlet et de la Vallée de Westminster."

Sur motion de M. Kirkpatrick, secondé par M. Taylor,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes lettres et mémoires se plaignant de la hauteur de l'eau dans le canal Rideau entre Kingston et Jones' Falls, et de toutes lettres du colonel By et autres, indiquant la profondeur d'eau allouée aux navires passant par le canal. Aussi, état indiquant la profondeur moyenne de l'eau dans le canal pendant les premiers quarante ans qui ont suivi sa construction et pendant les dix dernières années. Aussi, copie des plans et rapports des ingénieurs chargés d'étudier le niveau de l'eau aux moulins de Kingston, indiquant le coût estimatif de l'abaissement du niveau de l'eau et l'étendue de terre qui serait recouverte si l'eau était plus basse.

Sur motion de M. Prior, secondé par M. Corbould,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous rapports du député-adjutant général du district militaire n° 11 au ministre de la Milice depuis janvier 1888, au sujet,—

1. Des casernes de la Batterie C ;
2. De la salle d'exercices de Victoria ;
3. De l'enlèvement du magasin du parc Beacon Hill ;
4. De la condition des canons, munitions, affûts, etc.

Aussi, copie de toute correspondance échangée sur ces divers sujets, entre le dit ai le-adjutant général et le ministre de la Milice, depuis la même date.

Sur motion de M. Barron, secondé par M. Trow,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous papiers, pétitions ou documents concernant l'établissement d'un bureau de poste sur le lot 29, dans la 14ème concession de Galway, et plus particulièrement de toute correspondance adressée au ministre des Postes ou à son département par le sieur Charles W. McMahon, et de toutes lettres adressés par le département ou en son nom au sieur James Wilson, maître de poste de Kinmount.

M. Fraser propose, secondé par M. Guay,—qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance avec le département de la Marine concernant la présentation de lunettes marines aux volontaires qui ont sauvé l'équipage de la barque *Melmerby* qui s'est perdue sur l'île Roy, comté de Pictou, en novembre dernier.

M. Landerkin propose, secondé par M. Hyman,—Que cette Chambre s'ajourne maintenant ; et la question étant mise sur la dite proposition, elle est résolue négativement.

Alors, la motion principale étant mise, elle est adoptée.

Sur motion de M. Bowers, secondé par M. Forbes,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous papiers, correspondance, rapports et autres documents en la possession du gouvernement concernant les pêcheries de hareng de la Baie de Fundy et des eaux voisines durant l'année dernière, y compris le rapport de la conférence des gardes-pêches tenue à Ottawa à ce sujet.

Sur motion de M. Edgar, secondé par M. Trow,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance entre le gouvernement impérial et le gouvernement du Canada, au sujet des lois canadiennes sur les droits d'auteur et de tous autres papiers s'y rapportant qui n'ont pas encore été produits.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Burnham, secondé par M. Putnam,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance concernant la vacance causée dans le bureau du major

---

de Brigade des districts militaires Nos 3 et 4, par suite du décès du lieutenant-colonel Lewis.

Sur motion de M. Forbes, secondé par M. Davies,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant les noms de toutes personnes dans le comté de Queen, N.-E., auxquelles des primes de pêche ont été payées pendant les derniers cinq ans, avec le montant payé à chacune et les dates de paiement, et le montant non encore payé, avec les noms des personnes auxquelles ces primes sont dues.

Sur motion de M. Flint, secondé par M. Forbes,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance échangée entre toutes personnes et le département de la Marine et des Pêcheries, recommandant ou concernant la récompense donnée au capitaine Peterson, de la goélette américaine "Seigfried," pour avoir opéré le sauvetage du capitaine et de l'équipage de la goélette "Blizzard," de Lunenburg, en octobre dernier.

Sir John Thompson, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur Général revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres de la Chambre étant découverts) et il est comme suit :

STANLEY DE PRESTON.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes des papiers concernant l'extension et le développement du commerce entre les Etats-Unis et la Puissance du Canada, y compris la Colonie de Terre-Neuve. (*Documents de la Session No 38.*)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
OTTAWA, 3 juin 1891.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

---

Jeudi, 4 juin 1891.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Charlton,—la pétition du révérend Joseph White, Modérateur, et autres, du Synode de Montréal et Ottawa, de l'église Presbytérienne du Canada.

Par M. Mackenzie,—la pétition de Wilfred McKay et autres, de Victoria Square ; et la pétition de W. P. Munro et autres, de Headford, tous de l'église Méthodiste, comté d'York, Ontario.

Par M. Dickie,—la pétition de Ford Fullerton et autres, de Westbrook ; la pétition du révérend D. A. Steel et autres, tous de l'église Baptiste, comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse ; et la pétition de D. Spicer et autres.

Par M. Cockburn,—sept pétitions de l'Assemblée Locale, No 2305, Chevaliers du Travail ; et la pétition de S. L. McClelland et autres, de l'église Presbytérienne de St. James' Square, tous de Toronto, Ontario.

Par M. Adams,—la pétition de J. B. Snowball et autres, de l'église Méthodiste de St-Luc, Chatham, comté de Northumberland, Nouveau-Brunswick.



Par M. Featherston,—la pétition d'Allan McLean et autres, de Cheltenham ; et la pétition de S. Troughton et autres, de Mount Pleasant, tous de l'église Presbytérienne, comté de Peel, Ontario.

Par M. Joncas,—la pétition du révérend B. Pierce et autres, de la Mission Nord de l'église Méthodiste de Gaspé, comté de Gaspé, Québec.

Par M. Macdonell (Algoma),—la pétition de William J. McNally et autres, de Murillo, district de la Baie-du-Tonnerre ; la pétition de J. S. Johnson et autres, de Kéwatin, district de la Rivière-La-Pluie, tous de l'église Méthodiste ; et la pétition du révérend R. Nairn et autres, tous du comté d'Algoma, Ontario.

Par M. Mulock,—la pétition de George Ogilvie et autres, de Bondhead, comté d'York, Ontario.

Par M. Daly,—la pétition de Jennie Cunningham, et autres, de l'église Méthodiste, Manitou, Manitoba.

Par M. Wood (Westmoreland),—la pétition de W. W. Raworth et autres, de l'église Méthodiste, d'Upper Cape, comté de Westmoreland, Nouveau-Brunswick.

Par M. Tisdale,—la pétition de G. G. Shaw et autres, de Victoria Circle, No 122.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Benjamin Rothwell et autres, de Louisville ; de S. E. Peters et autres, de Croton, tous du comté de Kent ; et de madame R. F. Budd et autres, de Dawn, comté de Lampton, tous d'Ontario ; et de A. H. Farnsworth et autres, comté de Brome, Québec, tous de l'église Méthodiste ; du révérend George Cuthbertson et autres, de Wyoming et Plympton ; de John Gould et autres, de Corunna, tous du comté de Lambton ; et de Whitson Beckett et autres, de North Pelham, comté de Welland, Ontario, tous de l'église Presbytérienne ; de J. C. Railston et autres, de la rue Grosvenor ; et d'Ashwell J. Clark et autres, de la rue Adélaïde, London, Ontario, tous de l'église Baptiste ; du révérend T. Tapscott et autres ; et de A. B. Fulford et autres, Royal Templars, Ingersoll, Ontario ; demandant la passation d'une loi pour la prohibition des liqueurs.

De W. R. Booth et autres, comté de Shefford ; de Joshua Bowell et autres, comté de Brome ; et de H. Lovell et autres, comté de Stanstead, tous de Québec ; demandant qu'aucun bill de soit passé concernant le dimanche ou autre observance religieuse qui interviendrait avec les droits ou la liberté religieuse des sujets de Sa Majesté.

De Daniel Steel et autres, de Jarvis, comté de Haldimand ; de R. Wilson et autres, de Cobourg, comté de Northumberland ; et de Samuel Kennedy et autres, de Sainte-Anne, comté de Monck, tous d'Ontario ; demandant que le bill maintenant soumis au parlement pour constituer l'Ordre des Cercles de famille canadiens, devienne loi.

De Wilbur Grant et autres, de la Loge No 15, Prospect Hall, Toronto ; et de R. Wilson et autres, de Cobourg, comté de Northumberland, tous d'Ontario ; demandant que le bill maintenant soumis au parlement pour constituer la Société de Bienveillance Septennale, devienne loi.

De l'Assemblée Locale, No 6250, Chevaliers du Travail, Toronto, Ontario ; demandant certains amendements à l'acte pour la prévention et la suppression des coalitions formées pour gêner le commerce.

De l'Assemblée Locale, No 6250, Chevaliers du Travail, Toronto, Ontario ; demandant la passation d'un acte pour empêcher l'établissement d'agences de police privée en Canada.

M. Costigan, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 11 mai 1891, pour copie de toute correspondance et de tous papiers concernant la démission et la réinstallation des fonctionnaires suivants : Samuel Genest, John Cosgrove et Charles Leduc. (*Documents de la session, No 36a.*)

Sir Hector L. Langevin, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 5 mai 1891, pour copie des soumis-

sions demandées pour la construction d'un bassin de radoub à Kingston, des soumissions reçues, des rapports et des calculs des ingénieurs du département des Travaux Publics sur ces soumissions, du contrat qui en est résulté, des rapports des ingénieurs qui ont pu avoir été faits sur l'exécution des travaux, ou les modifications qui ont pu y être apportées ; aussi, un état des sommes payées jusqu'à ce jour aux entrepreneurs. (*Documents de la session, No 40.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre du 18 mai 1891, pour un état indiquant quelle somme d'argent a été dépensée pour réparer le quai de Big Bay, dans le Township de Keppel, Grey-Nord, pendant l'été de 1890 ; si le contrat a été donné par voie de soumission ou à l'entreprise privée ; qui a exécuté les travaux ; qui a agi comme inspecteur et quelle compensation a reçue ce dernier. (*Documents de la session, No 46.*)

Aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre du 14 mai 1891, pour copie du rapport de M. J. R. Arnoldi, ingénieur-mécanicien du département des Travaux Publics, au comité spécial nommé à la dernière session pour examiner les boîtes de scrutin. (*Documents de la session, No 41.*)

Aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1891, pour copie de tous papiers, correspondance et documents concernant le dragage de la barre de la rivière Kuministiquia, Baie du Tonnerre, depuis juillet 1890, y compris l'avis dans les journaux, les soumissions reçues ainsi que le contrat de ces travaux. Aussi, le rapport des ingénieurs du département indiquant quels progrès ont été faits dans les travaux jusqu'au 1er décembre dernier. Aussi, un relevé des montants payés à compte des dits travaux, à qui ils ont été payés et les dates et les montants de tels paiements. (*Documents de la session, No 42.*)

Et aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre du 5 mai 1891, pour copie du rapport de H. F. Perley, écr., ingénieur en chef du département des Travaux Publics sur les causes de l'inondation des propriétés des riverains de la rivière Richelieu, dans les comtés d'Iberville, Saint-Jean et Missisquoi. (*Documents de la session, No 43.*)

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, soumet à la Chambre, —Statistiques des canaux pour la saison de navigation, 1890. (*Documents de la session, No 10a.*)

M. Chapleau, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, soumet à la Chambre,—Rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, pour l'année expirée le 30 juin 1890. (*Documents de la session, No 14c.*)

Il soumet aussi à la Chambre,—Relevés des Pêcheries et Rapport des Inspecteurs pour 1890, Supplément No 1 du Rapport Annuel du département des Pêcheries. (*Documents de la session, No 8a.*)

M. Chapleau, présente aussi la réponse à un ordre de la Chambre du 15 mai 1891, pour copie de toutes lettres, communications et rapports adressés au gouvernement concernant la fixation et la légalisation d'une mesure uniforme de temps. (*Documents de la session, No 44.*)

Et aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre du 13 mai 1891, pour copie de toutes lettres et correspondance entre le gouvernement et aucun de ses membres ou tout département public et M. Solyme Forgues, de Saint-Michel de Bellechasse, officier-rapporteur, concernant la dernière élection fédérale dans le district électoral de Bellechasse. (*Documents de la session, No 45.*)

Ordonné, que M. Barron ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte du Cens Electoral.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'assurer la meilleure observance du jour du Seigneur, ordinairement appelé dimanche, étant lu ;

M. Charlton propose, secondé par M. O'Brien,—que le bill soit maintenant lu la seconde fois ; et la question étant mise sur la dite proposition, elle est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par M. Chapleau,

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité spécial composé de MM. Beausoleil, Chapleau, Charlton, Christie, Coatsworth, Davies, Gillies, Kirkpatrick, Mara, Mills (Bothwell) et Weldon, pour en faire rapport.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant l'Acte du Cens Electoral, étant lu ;

M. Edgar propose, secondé par M. Casey,—que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Sir John Thompson propose comme amendement, secondé par M. Chapleau,—que le mot “ maintenant ” soit retranché et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion “ dans six mois d'aujourd'hui.”

Et la question étant mise sur l'amendement, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :  
Messieurs

Adams,	Desjardins (L'Islet),	Léger,	Pope,
Baker,	Dickey,	Lippé,	Putnam,
Barnard,	Dugas,	Macdonald (King),	Reid,
Bergeron,	Dupont,	Macdonell (Algoma),	Robillard,
Bergin,	Dyer,	Macdowall,	Roome,
Bowell,	Earle,	Mackintosh,	Ross (Dundas),
Burnham,	Fairbairn,	McAlister,	Ross (Lisgar),
Burns,	Ferguson (Leeds et Gren.),	McCarthy,	Ryckman,
Cameron (Inverness),	Ferguson (Renfrew),	McDonald (Victoria),	Savard,
Carignan,	Foster,	McDougald (Pictou),	Skinner,
Carpenter,	Fréchette,	McDougall (Cap-Breton),	Smith (Sir Donald),
Caron (Sir Adolphe),	Gillies,	McGreevy,	Sproule,
Chapleau,	Girouard,	McKay,	Stairs,
Cleveland,	Gordon,	McLean,	Stevenson,
Coatsworth,	Haggart,	McLennan,	Temple,
Cochrane,	Hazen,	McNeill,	Thompson, (Sir John),
Cockburn,	Henderson,	Madill,	Tisdale,
Corbould,	Hodgins,	Mara,	Tupper,
Corby,	Hutchins,	Marshall,	Tyrwhitt,
Costigan,	Ingram,	Masson,	Vaillancourt,
Curran,	Ives,	Miller,	Wallace,
Daly,	Jamieson,	Mills (Annapolis),	Weldon,
Daoust,	Kaulbach,	Moncrieff,	White (Cardwell),
Davin,	Kenny,	Monet,	White (Shelburne),
Davis,	Kirkpatrick,	Montague,	Wilmot,
Denison,	Langevin (Sir Hector)	Patterson (Colchester),	Wood (Brockville), et
Desaulniers,	LaRivière,	Pelletier,	Wood (West'land).—109.
Desjardins (Hochelega),			

CONTRE :  
Messieurs

Allan,	Charlton,	Gillmor,	Mignault,
Allison,	Choquette,	Godbout,	Mills (Bothwell),
Amyot,	Christie,	Grieve,	Mousseau,
Armstrong,	Colter,	Guay,	Murray,
Bain,	Davidson,	Hargraft,	Paterson (Brant),
Beausoleil,	Davies,	Harwood,	Perry,
Bécharde,	Dawson,	Innes,	Rider,
Beith,	Delisle,	King,	Rinfret,
Bernier,	Devlin,	Landerkin,	Rowand,
Borden,	Edgar,	Langelier,	Sanborn,
Bourassa,	Featherston,	Laurier,	Scriver,
Bowers,	Flint,	Lavergne,	Semple,
Bowman,	Forbes,	Leduc,	Somerville,
Brodeur,	Fraser,	Légris,	Spohn,
Brown (Chateauguay),	Frémont,	Lister,	Sutherland,
Brown (Monck),	Gauthier,	Macdonald (Huron),	Truax,
Cameron (Huron),	Gauthier,	McGregor,	Watson,
Campbell,	German,	McMillan,	Welsh, et
Cartwright (Sir Richard),	Gibson,	McMullen,	Yeo.—77.
Casey,			

Ainsi, la question est résolue affirmativement.  
Alors la motion principale ainsi modifiée étant mise.  
Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois dans six mois d'aujourd'hui.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement :

Bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire."

Bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan."

Bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de colonisation du lac Témiscamingue."

M. Foster, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur général revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres de la Chambre étant découverts), et il est comme suit :

STANLEY DE PRESTON.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1891, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des Communes. (*Document de la Session No. 1b.*)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
OTTAWA, 4 juin 1890.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Bowell.

Ordonné, que les dits message et budget supplémentaire soient renvoyés au comité des Subsidés.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 5 juin 1891.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Coatsworth,—la pétition de D. McLean et autres, de Toronto, Ontario.

Par M. Skinner,—la pétition de George Robertson et autres, de la cité de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Par M. Macdonell (Algoma),—la pétition d'E. Young et autres, de l'Île Saint-Joseph; et la pétition de J. Dyke et autres, de la Baie-du-Tonnerre, tous de l'église Méthodiste, district d'Algoma.

Par M. Innes,—la pétition d'Orrin Henry et autres de Guelph, comté de Wellington, Ontario.

Par M. Ferguson (Leeds et Grenville),—la pétition d'Isabella Atkinson et autres, de Gananoque; la pétition de John Carroll et autres, de Burritts Rapids; et la pétition de C. W. Woods et autres, de Merrickville, tous de l'église Méthodiste, comté de Grenville, Ontario.

Par M. Mackintosh,—la pétition de G. Lindsay et autres; et la pétition de William B. Bradley et autres, de l'église Méthodiste "Western," tous d'Ottawa, Ontario.

Par M. Davin,—la pétition de William Pugsley, solliciteur général du Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues : —

Du conseil municipal de la cité de Saint-Thomas, comté d'Elgin, Ontario; demandant que la conclusion de la pétition du conseil municipal de la cité de London, Ontario, à titre d'actionnaire de la Compagnie du chemin de fer de London et Port-Stanley, ne soit pas accordée.

De R. J. Gundy et autres, de Windsor, comté d'Essex; de Thomas Wilson et autres, de Harmony Circuit, comté de Perth; de John Fawcett et autres, de First; et de Henry Broughton et autres, de Camlachie Circuit, comté de Lambton, Ontario, tous de l'église Méthodiste; de A. H. Scott et autres, de Smith's Falls, comté de Lanark, Ontario; et de Malcolm McKinnon et autres, tous de l'église Presbytérienne; demandant la passation d'une loi pour la prohibition des liqueurs.

De J. Sockio Wilson et autres, d'Alexandria, comté de Glengarry, Ontario; et du révérend H. K. McLean et autres, des églises Presbytériennes d'Union Centre et Lochaber, comté d'Antigonish, Nouvelle-Ecosse; et de W. H. Anderson et autres, de Wallace, district d'Assiniboia, Territoires du Nord-Ouest; demandant la passation d'une loi pour mieux assurer l'observance du dimanche.

De Harrison McClary et autres, comté de Brome, Québec; et de M. E. Hunt et autres; demandant qu'aucun bill ne soit passé concernant le dimanche ou autre observance religieuse qui interviendrait avec les droits ou la liberté religieuse des sujets de Sa Majesté.

De Nellie Draisey et autres, de Toronto; d'Edward Mathews et autres, de Thorold, comté de Welland; et de T. H. McLaughlin et autres, de Gorrie, comté de Huron, tous d'Ontario; demandant que le bill maintenant soumis au parlement pour constituer la Société de Bienveillance Septennale, devienne loi.

De George Cooper et autres, de Toronto; et d'Edward Mathews et autres, de Thorold, comté de Welland, tous d'Ontario; demandant que le bill maintenant soumis au parlement pour constituer l'Ordre des cercles de famille canadiens, devienne loi.

M. Girouard, du comité des Privilèges et Elections, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Le comité spécial auquel ont été référées certaines déclarations faites en rapport avec les soumissions et contrats concernant les travaux du havre de Québec, etc., avec instruction de s'enquérir pleinement des dites allégations, et plus spécialement, sans limiter le champ de l'enquête, de toutes les circonstances se rattachant aux diverses soumissions, contrats et changements y apportés et des paiements et autres matières mentionnés dans la dite déclaration, a l'honneur de présenter, à titre de premier rapport, le rapport suivant de son sous-comité qu'il a adopté à l'unanimité, savoir:—

Le sous-comité des Privilèges et Elections a adopté unanimement le projet de rapport ci-annexé sur l'affaire qui lui a été référée dans le cas de Michael Connolly, le témoin qui a refusé de produire certains livres requis par le comité, et il recommande au comité de l'adopter comme rapport à soumettre à la Chambre.

D. GIROUARD, *président*,  
JOHN S. D. THOMPSON,  
J. A. CHAPLEAU,  
DAVID MILLS.  
F. LANGELIER.

## PROJET DE RAPPORT SOUMIS PAR LE SOUS-COMITÉ.

Le comité des Privilèges et Elections a l'honneur de faire rapport à l'unanimité, que conformément à l'ordre de renvoi qu'il a reçu de la Chambre le onzième jour de mai dernier, plusieurs témoins ont été en partie interrogés et un grand nombre de documents ont été produits.

L'un des témoins ainsi interrogé partiellement était Michael Connolly, membre de la Société Larkin, Connolly et Cie, mentionnée dans l'ordre de renvoi. L'assignation du dit Michael Connolly lui enjoignait de produire nombre de documents et de livres de comptes.

Le témoin ayant comparu avec des documents et des livres de comptes contenant des entrées se rattachant au sujet de l'enquête, a été requis, au cours de son interrogatoire, de produire les livres et de les placer sous le contrôle du comité.

Il a péremptoirement refusé d'acquiescer à cette demande. Il a aussi été requis de passer certains de ces livres à un membre du comité qui exprimait le désir de les examiner afin de questionner le témoin sur certains comptes que l'on supposait y être entrés. Le témoin a aussi refusé de le faire.

Les délibérations du comité et la déposition du témoin sont plus en détail dans les Exhibits ci-joints marqués A et B qui sont les minutes du comité et les notes sténographiques de la preuve.

Alexander Ferguson, écr., C.R., dont il est fait mention dans les Exhibits, était conseil pour le témoin et pour un autre membre de la société Larkin, Connolly et Cie.

Votre comité, étant d'opinion que l'accomplissement des devoirs qui lui ont été imposés par la Chambre exige que les livres soient placés sous son contrôle et mis en sa possession et que les membres du comité y aient accès afin d'interroger les témoins, fait rapport du refus de Michael Connolly d'obéir aux ordres de votre comité sur ces points, et demande que la Chambre prenne une décision à ce sujet.—(*Appendice No 1.*)

Sur motion de M. Davin, secondé par M. Corbould,

Ordonné, que la requête de William Pugsley, solliciteur-général du Nouveau-Brunswick, présentée ce jour, soit maintenant lue.

Et la dite requête est lue et reçue; demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre une pétition pour une charte sous le nom de "La Compagnie du chemin de fer de Régina et du Sud-Ouest,"—nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions en obtention de bills privés.

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Bowell,

Ordonné, que l'ordre de la Chambre du 29 mai dernier, renvoyant le bill concernant les Cercles de famille canadiens,—et le bill concernant la Société de bienveillance Septennale, au comité des Bills Privés, soit rescindé, et les dits bills référés au comité des Banques et du Commerce.

Sur motion de Sir Hector L. Langevin, secondé par Sir A. P. Caron,

Ordonné,—Que vu que le délai pour la réception des rapports de comités sur Bills Privés expirera mercredi, le 10 courant, il soit prolongé jusqu'à mardi, le 30 courant.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par M. Dewdney,

Résolu,—Que Michael Connolly, le témoin nommé dans le premier rapport du comité des Privilèges et Elections, reçoive l'ordre de comparaître à la barre de cette Chambre lundi prochain, le 8 courant, à 3 heures de l'après-midi.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé un bill intitulé : " Acte concernant le règlement de comptes entre la Puissance du Canada et les provinces d'Ontario et de Québec, et entre les dites provinces," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé un bill intitulé : " Acte pour régler certaines questions pendantes entre les gouvernements du Canada et d'Ontario relativement à certaines terres des Sauvages;" auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé un bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte relatif aux marques de commerce et aux dessins de fabrique," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par M. Dewdney,

Ordonné, que le bill intitulé : " Acte concernant le règlement de comptes entre la Puissance du Canada et les provinces d'Ontario et de Québec, et entre les dites provinces," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par M. Dewdney,

Ordonné, que le bill intitulé : " Acte pour régler certaines questions pendantes entre les gouvernements du Canada et d'Ontario relativement à certaines terres des Sauvages," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par M. Dewdney,

Ordonné, que le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte relatif aux marques de commerce et aux dessins de fabrique, soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 27 mai 1891, pour un état donnant le nombre de minots de pommes de terre exportées du Canada du 1er octobre 1890 au 1er mai 1891, et le nom du lieu où ils ont été exportés. (*Documents de la session, No 47.*)

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée vendredi le 29 mai dernier, portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés,—et sur l'amendement à la dite motion, que tous les mots après " que " soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " la conduite et le langage de Sir Charles Tupper, Haut Commissaire du Canada en Angleterre, en s'immisçant dans les dernières élections et en attribuant à une forte partie de la population du Canada des motifs de trahison et de déloyauté, et aussi en attaquant et en diffamant les directeurs de la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, et en critiquant la situation de la dite compagnie, constituent une violation des devoirs de la charge qu'il occupe et sont de nature à détruire l'efficacité de cette charge et à nuire au crédit du Canada, outre qu'elles sont préjudiciables à une corporation importante dont les actionnaires ont placé de fortes sommes d'argent, en vue d'étendre et de promouvoir les réseaux ferrés du Canada."

Et, la question sur l'amendement étant de nouveau proposée,—la Chambre reprend le débat ajourné.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

Sept heures et demie p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à Perry Sound, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

La Chambre reprend alors le débat sur l'amendement proposé à la motion portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subside.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Samedi, 6 juin 1891.

Et la question étant mise sur l'amendement la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

Allan,	Choquette,	Guay,	Perry,
Allison,	Christie,	Hargraft,	Préfontaine,
Armstrong,	Colter,	Harwood,	Proulx,
Bain,	Davidson,	Innes,	Rider,
Beausoleil,	Davies,	Landerkin,	Rinfret,
Bécharde,	Dawson,	Langelier,	Rowand,
Beith,	Delisle,	Laurier,	Sanborn,
Bernier,	Devlin,	Lavergne,	Scriver,
Borden,	Edwards,	Leduc,	Semple,
Bourassa,	Fauvel,	Legris,	Simard,
Bowers,	Flint,	Lister,	Somerville,
Bowman,	Forbes,	Macdonald (Huron),	Spohn,
Brodeur,	Fraser,	McGregor,	Sutherland,
Brown (Chateaugay),	Gauthier,	McMillan,	Trow,
Brown (Monck),	Geoffrion,	Mignault,	Truax,
Burdett,	German,	Mills (Bothwell)	Vaillancourt,
Cameron (Huron),	Gibson,	Monet,	Watson,
Campbell,	Gillmor,	Mousseau,	Welsh,
Cartwright (Sir Richard),	Godbout,	Murray,	Yeo.—79.
Casey,	Grieve,	Paterson (Brant),	

CONTRE :

Messieurs

Adams,	Desaulniers,	Langevin (Sir Hector),	Montague,
Baker,	Desjardins (L'Islet)	LaRivière,	Patterson (Colchester),
Barnard,	Dickey,	Léger,	Pope,
Bergeron,	Dugas,	Lépine,	Putnam,
Bergin,	Dupont,	Lippé,	Reid,
Bowell,	Dyer,	Macdonald (King),	Robillard,
Burnham,	Earle,	Macdonell (Algoma),	Roome,
Burns,	Fairbairn,	Mackintosh,	Ross (Dundas),
Cameron (Inverness),	Ferguson (Leedset Gren.),	McAlister,	Ross (Lisgar),
Carignan,	Ferguson (Renfrew),	McCarthy,	Sproule,
Carpenter,	Foster,	McDonald (Victoria),	Stairs,
Caron (Sir Adolphe),	Fréchette,	McDougald (Pictou),	Tarte,
Chapleau,	Gillies,	McDougall (Cap-Breton),	Taylor,
Cleveland,	Girouard,	McGreevy,	Temple,
Cochrane,	Gordon,	McKay,	Thompson (Sir John),
Cockburn,	Haggart,	McLean,	Tisdale,
Corbould,	Hazen,	McLennan,	Tupper,
Corby,	Henderson,	McLeod,	Tyrwhitt,
Costigan,	Hodgins,	McNeill,	Wallace,
Curran,	Hutchins,	Madill,	Weldon,
Daly,	Jamieson	Mara,	White (Cardwell),
Daoust,	Joucas,	Masson,	White (Shelburne),
Davin,	Kaulbach,	Miller,	Wilmot,
Davis,	Kenny,	Mills (Annapolis),	Wood (Brockville) et
Denison,	Kirkpatrick,	Moncrieff,	Wood (Westland).—100.



Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la question principale étant mise,—elle est résolue affirmativement.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme en conséquence de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent quarante-huit mille cinq cent quatre-vingt-trois piastres et soixante et quatre centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de Kingston pour l'année finissant le 30 juin 1892.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure et vingt-huit minutes, samedi matin, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 8 juin 1891.

PRIÈRE.

Sur motion de Sir Hector L. Langevin, secondé par M. Bowell,

Résolu, que dans l'opinion de cette Chambre, la dépouille mortelle du Très-Honorable Sir John Alexander Macdonald, G.C.B., devrait être inhumée avec les honneurs publics et que cette Chambre donnera son concours à tout ce qui pourra tendre à rendre ces funérailles aussi imposantes que possible.

Sir Hector L. Langevin propose, secondé par M. Bowell,—Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle restera ajournée jusqu'à mardi prochain, le 16 courant, à 3 P.M.; et la question étant mise sur la dite proposition, la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par M. Bowell,

Résolu, que l'ordre de la Chambre concernant la comparution de Michael Connolly, à la barre de la Chambre, ce jour, soit rescindé et que le dit Michael Connolly soit assigné à comparaître à la barre de cette Chambre, mardi, le seizième jour du présent mois, à quatre heures de l'après-midi.

Et alors, la Chambre s'ajourne jusqu'à mardi, le 16 courant, à trois heures P.M.

Mardi, 16 juin 1891.

PRIÈRE.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :—

Par M. Wood (Westmoreland),—la pétition d'Elisha Fingley et autres, de l'église Baptiste, comté de Westmoreland, Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De George Robertson et autres, de la cité de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick ; demandant une charte sous le nom de "La Compagnie incorporée de construction du Canada."

De Wilfred McKay et autres, de Victoria Square ; de W. P. Munro et autres, de Headford, tous du comté de York ; de John Carroll et autres, de Burritt's Rapids ; de C. W. Woods et autres, de Merrickville, tous du comté de Grenville ; de William J. McNally et autres, de Murillo ; et de J. Dyke et autres, de Fort William, tous du district de la Baie du Tonnerre ; de J. S. Johnson et autres, de Kéwatin, district de la rivière LaPluie ; et de E. Young et autres, de l'île Saint-Joseph, tous du comté d'Algoma, Ontario ; du révérend B. Pierce et autres, de la Mission Nord, comté de Gaspé, Québec ; de W. W. Raworth et autres, d'Upper Cape, comté de Westmoreland, Nouveau-Brunswick, tous de l'église Méthodiste ; de Ford Fullerton et autres, de Westbrook ; du révérend D. A. Steele et autres, d'Amherst, tous de l'église Baptiste, comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse ; et du révérend R. Nairn et autres, d'Algoma, Ontario ; demandant la passation d'une loi pour la prohibition des liqueurs.

De William B. Bradley et autres, d'Ottawa-Ouest, Ontario ; de J. B. Snowball et autres, de Saint-Luc, Chatham, comté de Northumberland, Nouveau-Brunswick ; et de Jennie Cunningham et autres, de Manitou, Menitoba, tous de l'église Méthodiste ; d'Allan McLean et autres, de Cheltenham ; de Mme S. Troughton et autres, de Mount Pleasant, tous du comté de Peel ; et de S. L. McClelland et autres, de St. James' Square, Toronto, tous d'Ontario ; et du révérend Joseph White, modérateur, et autres, du Synode de Montréal et d'Ottawa, de l'église Presbytérienne du Canada ; d'Isabella Atkinson et autres, de Gananoque, comté de Leeds ; et de G. Lindsay et autres, d'Ottawa, tous d'Ontario ; demandant la passation d'un acte pour mieux assurer l'observance du dimanche.

De l'Assemblée Locale, No 2305, Chevaliers du Travail, Toronto, Ontario ; demandant la passation d'un acte accordant des concessions gratuites de terre aux citoyens du Canada à une distance raisonnable d'un chemin de fer et pour d'autres fins.

De l'Assemblée Locale, No 2305, Chevaliers du Travail, Toronto, Ontario ; demandant la passation d'un acte pour empêcher l'établissement d'agences de police privée en Canada.

De l'Assemblée Locale, No 2305, Chevaliers du Travail, Toronto, Ontario ; demandant certains amendements à l'Acte des Matelots.

De l'Assemblée Locale, No 2305, Chevaliers du Travail, Toronto, Ontario ; demandant la passation d'un acte pourvoyant à l'inspection des engins servant à charger et décharger les navires dans les ports du Canada.

De l'Assemblée Locale, No 2305, Chevaliers du Travail, Toronto, Ontario ; demandant la passation de mesures législatives de nature à empêcher l'importation de la main-d'œuvre chinoise en Canada.

De l'Assemblée Locale, No 2305, Chevaliers du Travail, Toronto, Ontario ; demandant certains amendements à l'acte pour la prévention et la suppression des coalitions formées pour gêner le commerce.

De l'Assemblée Locale, No 2305, Chevaliers du Travail, Toronto, Ontario; demandant de discontinuer l'encouragement de l'immigration de certaines classes vicieuses d'émigrants.

De George Ogilvie et autres, de Bondhead, comté de York, Ontario; et de G. G. Shaw et autres, de Vittoria Circle, No 122; demandant que le bill maintenant soumis au parlement concernant l'Ordre des Cercles de famille Canadiens, devienne loi.

D'Orrin Henry et autres, de Guelph, comté de Wellington, Ontario; demandant que le bill maintenant soumis au parlement pour constituer la Société de Bienveillance Septennale, devienne loi.

De George D. Spicer et autres; demandant qu'il soit adopté des moyens pour empêcher la mise en vigueur de l'"Acte de la Ligne de Chargement, 1890," à l'égard des navires canadiens, et pour autres choses s'y rattachant.

De D. McLean et autres, de Toronto, Ontario; demandant que le cens électoral soit étendu aux femmes.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le huitième rapport de ce comité, lequel est comme suit :

Votre comité a considéré les requêtes de la Compagnie du chemin de fer de Régina et du Sud-Ouest et de la Compagnie du Grand chemin de fer de Jonction de Manitoba et d'Assiniboia—demandant séparément la permission de présenter une pétition pour l'obtention d'une charte, nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions pour bills privés, et les raisons données par chacune pour n'avoir pas présenté sa pétition en temps voulu permettent au comité de recommander que l'autorisation requise soit accordée dans chaque cas.

Votre comité a aussi considéré et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitions suivantes, savoir :—

D'Isabel Carpenter; demandant la passation d'un acte pour déclarer son mariage dissous avec William A. Tapley, et pour divorcer d'avec lui;—de Thomas Bristow; demandant un acte déclarant son mariage dissous avec Emiline Bristow, et pour divorcer d'avec elle;—de la Compagnie de Terres d'Ontario et Qu'Appelle (limitée); demandant la passation d'un acte l'autorisant à augmenter son capital-actions; de la Compagnie du chemin de fer de Salisbury à Harvey, demandant un acte confirmant sa charte;—de la Compagnie du chemin de fer de Burrard Inlet et de la Vallée de Westminster; demandant une charte;—et de la Compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et du lac Erié; demandant la passation d'un acte lui conférant le pouvoir de s'amalgamer avec la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

Comme le délai pour présenter des bills privés est expiré, votre comité recommande la suspension de la 49e règle relativement aux quatre pétitions en dernier lieu mentionnées.

Ordonné, que M. Sutherland ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie des terres d'Ontario et Qu'Appelle (à responsabilité limitée).

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Barron ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte des Chemins de fer.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Tupper, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 3 juin 1891; pour copie de toute correspondance échangée entre toutes personnes et le département de la Marine et des Pêcheries, recommandant ou concernant la récompense donnée au capitaine Paterson, de la goélette américaine "Seigfried," pour avoir opéré le sauvetage du capitaine et de l'équipage de la goélette "Blizzard," de Lunenburg, en octobre dernier. (*Documents de la session, No 48* .)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 3 juin 1891, pour copie de toute correspondance avec le département de la Marine concernant la présentation de lunettes marines aux volontaires qui ont sauvé l'équipage de la barque "Melmerby" qui s'est perdue sur l'Île Ray, comté de Pictou, en novembre dernier. (*Documents de la session, No 49.*)

M. Haggart, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 27 mai 1891, pour copie de l'enquête tenue par J. B. Caouette, en 1890, au sujet de l'enlèvement du bureau de poste de l'Isle Verte, d'un papier-nouvelles adressé à un résident de cette paroisse, et de toute correspondance adressée à ce sujet par le département des Postes au dit Caouette, de toute réponse et de tout rapport fait par ce dernier, et de toute la correspondance officielle concernant la dite enquête. (*Documents de la session No 39.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 18 mai 1891, pour copie de toutes lettres, pétitions et mémoires concernant et demandant la construction d'un bureau de poste convenable dans la ville de Buckingham, comté d'Ottawa. (*Documents de la session, No 39a.*)

Sir Adolphe P. Caron, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 18 mai 1891, pour copie de toute correspondance, papiers et rapports en la possession du gouvernement concernant le site du camp de brigade du district militaire No 1 en 1890 et 1891. (*Documents de la session, No 50.*)

M. Dewdney propose, secondé par M. Haggart,—Que vendredi prochain cette Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant certains terrains de l'artillerie dans la ville de Québec.

M. Dewdney informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que vendredi prochain cette Chambre se formera en comité général.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant certaines matières relatives à l'administration de la justice, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que demain, cette Chambre se formera de nouveau en tel comité.

L'ordre du jour étant lu pour la comparution de Michael Connolly à la barre de la Chambre ;

Le sergent-d'armes fait rapport qu'en conformité de l'ordre de la Chambre, M. Connolly est prêt à comparaître.

M. Connolly est alors appelé.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par M. Tupper,

Résolu, que le rapport du comité des Privilèges et Elections et les exhibits y annexés soient maintenant lus.

Les dits rapport et exhibits sont, en conséquence, lus à la Table.

Sir John Thompson propose, secondé par M. Tupper,—Que la question suivante soit posée à M. Connolly :

Etes-vous prêt à remettre à la garde du comité des Privilèges et Elections, ou à celle du greffier de cette Chambre pour qu'il les remette au dit comité, les divers

livres de comptes que vous avez produits lorsque vous avez comparu comme témoin le 3 juin courant devant le dit comité, afin de permettre au dit comité de poursuivre l'enquête sur les accusations soumises au comité par ordre de la Chambre en date du 11 mai dernier, et au sujet desquelles vous avez été interrogé partiellement devant le comité ?

Et la question étant mise sur la dite proposition, elle est résolue affirmativement.

M. Daly propose, secondé par M. McDougald (Cap-Breton),—Que M. M. Connolly soit entendu par l'entremise d'un avocat.—Adopté.

M. Alexander Ferguson, C.R., comparaît alors et fait une déclaration en réponse à la question, dans laquelle il donne les raisons pour lesquelles il a refusé d'abandonner la garde et la possession des livres que lui demandait le comité des Privilèges et Elections, et il ajoute à cette déclaration, que si cette honorable Chambre, malgré les raisons données par le témoin, juge à propos de confier ses livres à la garde du comité, il est prêt à se soumettre à l'ordre de cette honorable Chambre.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par Sir Adolphe P. Caron,

Ordonné, que M. M. Connolly reçoive l'ordre de se retirer mais de se tenir à la disposition de la Chambre.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par Sir Adolphe P. Caron.

Résolu,—Que Michael Connolly ayant été assigné par le comité des Privilèges et Elections auquel ont été référées les déclarations faites à cette Chambre le 11 mai dernier par J. Israël Tarte, écr., député du district électoral de Montmorency, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et qu'ayant alors comparu devant le dit comité avec certains livres de comptes qui ont été identifiés et marqués par le greffier du dit comité, tel qu'indiqué dans le rapport du comité à cette Chambre, et qu'ayant refusé de mettre les dits livres de comptes sous le contrôle du comité ou de permettre au comité de les examiner afin de poursuivre l'enquête que le comité a été chargé de faire par ordre de la Chambre en date du 11 mai dernier ;

Cette Chambre donne à présent ordre que les dits livres de comptes soient maintenant produits par le dit Michael Connolly et remis au greffier de cette Chambre.

La Chambre en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent onze piastres et cinquante-neuf centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-trois mille quatre cent cinquante-quatre piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de Dorchester, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante-trois mille huit cent soixante-trois piastres et soixante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de Manitoba, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-deux piastres et soixante-et-douze centins soit accordée à sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de la Colombie-Britannique, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas treize mille cinq cent vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la Prison de Régina, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante mille quatre cent quatre-vingt-huit piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements et dépenses contingentes du Sénat, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordé à Sa Majesté pour faire face au traitement de l'Orateur Suppléant de la Chambre des Communes, à payer à la fin de la Session, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante-treize mille trois cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements, d'après l'estimation du greffier de la Chambre, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas treize mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de comités de la Chambre des Communes, commis surnuméraires de la session, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1892.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-trois mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses contingentes de la Chambre des Communes, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la publication des Débats, Chambre des Communes, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-trois mille neuf cent trente-deux piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des appointements et dépenses contingentes, d'après l'estimation du sergent-d'armes, Chambre des Communes, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas seize mille huit cent quatre-vingt-quinze piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements des employés de la bibliothèque, Chambre des Communes, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses suivantes, savoir :—

Crédit pour la bibliothèque du parlement .....	\$10,000
Achat d'ouvrages sur l'Amérique.....	1,000
Dépenses contingentes de la bibliothèque.....	2,500
Reliure de journaux, etc .....	2,000
Préparation et réimpression du catalogue de la bibliothèque de l'histoire de l'Amérique (à voter de nouveau).....	2,000

pour l'année finissant le 30 juin 1892.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'impression, reliure et distribution des lois, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante-dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des impressions, papier à imprimer et reliure, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la revision des listes électorales en exécution de l'Acte du cens électoral, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du soin des archives, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses se rattachant au "Patent Record," pour l'année finissant le 30 juin 1892.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses se rattachant à la préparation de la statistique criminelle, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en tel comité.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mercredi, 17 juin 1891.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposés sur le bureau :—

Par M. Paterson (Brant),—la pétition du révérend John Kay et autres, de Brantford, de l'église Méthodiste, comté de Brant, Ontario

Par M. Coatsworth,—la pétition du révérend J. A. German et autres, de l'église Méthodiste de la rue Queen ; et la pétition de George H. Mitchell et autres, tous de Toronto, Ontario.

Par M. Davin,—la pétition de l'honorable C. A. Boulton, sénateur et autres.

Par M. Denison,—la pétition d'Albert Barton et autres, de Toronto, Ontario.

Par M. Roome,—la pétition de Thomas H. Payne et autres, de Springfield ; et la pétition de George Laughton et autres, d'Appin, tous de l'église Méthodiste, comté de Middlesex, Ontario.

Par M. Davidson,—la pétition de John F. Ockley et autres, de l'église Méthodiste de Whitby, comté d'Ontario, Ontario.

Par M. Corbould,—la pétition d'Alexander McLeod et autres ; la pétition de John Ferguson et autres, de l'église Presbytérienne de Richmond ; et sept pétitions du Conseil des Métiers et du Travail de Vancouver, tous de la Colombie-Britannique.

Par M. Wallace,—la pétition de E. G. Kinzinger et autres, de l'église Méthodiste de Saint-Albans, Toronto ; et la pétition de George Ward et autres, de Toronto-Nord, Ontario.

Par M. Stairs,—la pétition de P. M. Morrison et autres, de l'église Presbytérienne de St. James, Dartmouth, comté d'Halifax, Nouvelle-Ecosse.

Par M. McGregor,—la pétition de Thomas Wilkinson et autres, de l'église Méthodiste, Tilbury-Ouest, comté d'Essex ; et la pétition du révérend Thomas E. Heddle et autres, de l'église Méthodiste de la Trinité, Tilbury-Ouest, comté de Kent, Ontario.

Par M. Macdonald (Winnipeg),—la pétition de M. C. Rumball et autres, de l'église Presbytérienne de High Bluff, Portage-la-Prairie, comté de Marquette, Manitoba.

Par M. Featherston,—la pétition de William Anthony et autres, de l'église Presbytérienne de Brampton ; et la pétition de G. W. Gordon et autres, de Port Credit Circuit, tous du comté de Peel, Ontario.

Par M. Allan,—la pétition de H. W. Derbyshire et autres, de l'église Méthodiste de Wheatly ; et la pétition d'Emily Parker et autres, de l'Armée du Salut, Kingsville, tous du comté d'Essex, Ontario.

Par M. Cockburn,—deux pétitions de John McLennan et autres, de Toronto, Ontario.

Par M. Daly,—la pétition de Joseph More et autres, de Kenmay ; et la pétition de William Heasman et autres, de Montagne-à-la-Tortue, tous de l'église Méthodiste, comté de Selkirk, Manitoba.

Par Sir Richard J. Cartwright,—la pétition de Thomas Knaggs et autres, de Vandecar, comté d'Oxford, Ontario.

M. l'Orateur informe la Chambre que conformément à l'ordre de la Chambre, en date d'hier, M. Michael Connolly a remis au greffier de la Chambre les livres de comptes, etc., que le comité des Privilèges et Elections a besoin d'examiner en rapport avec l'enquête relative aux travaux du havre de Québec, etc.

Sir Hector Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre,—le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—  
Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir:—

Bill concernant la Compagnie du Pont de la Grande Ile de Niagara.

Bill modifiant l'Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de fer du Nouveau-Brunswick.

Bill concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.

Bill concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.

Bill constituant en corporation la Compagnie du bassin et des chantiers de construction de Vancouver; et

Bill autorisant la Compagnie du chemin de fer "Victoria and North America" à établir un bac-passeur entre la baie de Beecher, dans la Colombie-Britannique, et un point du détroit de Fuca, dans les Etats-Unis d'Amérique.

Les promoteurs du bill à l'effet de conférer certains pouvoirs à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien au sujet de ses lignes de télégraphe, et à d'autres fins, ayant exprimé l'intention de ne pas procéder plus loin avec la mesure projetée, le comité recommande que ce bill soit retiré et les honoraires et frais remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction.

Sur motion de Sir Hector L. Langevin, secondé par M. Costigan,

Ordonné, que le bill à l'effet de conférer certains pouvoirs à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique au sujet de ses lignes de télégraphe, et à d'autres fins, soit retiré, et que les honoraires et frais payés pour ce bill soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le deuxième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a passé un bill intitulé: "Acte modifiant l'Acte des lettres de change, 1890," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par M. Costigan,

Ordonné, que le bill du Sénat intitulé: "Acte modifiant l'Acte des lettres de change, 1890," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Bowell ait la permission de présenter un bill concernant le chemin de fer Intercolonial.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Tupper ait la permission de présenter un bill concernant les lignes de pont et de charge.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Foster, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, soumet à la Chambre,—Relevé détaillé des recettes et dépenses imputables sur le fonds consolidé, du 1er juillet 1889 au 10 juin 1890; et un relevé semblable du 1er juillet 1890 au 10 juin 1891. (*Documents de la session No 22d.*)



Sur motion de M. Gibson, secondé par M. Campbell,

Résolu, qu'une humble adresse soit adressée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes pétitions, lettres ou communications venant de la cité de Sainte-Catherine et autres municipalités le long du canal Welland, ou d'aucunes personnes ou corporations demandant qu'il leur soit permis de se servir du surplus des eaux du dit canal pour des fins manufacturières ou autres. Aussi, copie du rapport de l'ingénieur des canaux à ce sujet, et des réponses faites par le gouvernement à toutes ces demandes.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Mara, secondé par M. Barnard,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance échangée entre le ministre des Douanes et le percepteur douanier au lac Kootenay, et entre le susdit ministre et toute autre personne au sujet de l'admission en franchise dans le district du lac Kootenay de machines nécessaires à l'exploitation des mines. Aussi, copie des instructions du ministre des Douanes au percepteur des douanes sur la rivière Kootenay, concernant l'admission en franchise de machines pour les mines.

Sur motion de M. Fauvel, secondé par M. Proulx,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant le coût de la construction du quai de New-Carlisle et tous les paiements faits à ce sujet y compris les montants payés au département des Terres de la Couronne et aux propriétaires de concessions forestières dans le comté de Bonaventure pour le bois employé pour les dits travaux.

M. Langelier propose, secondé par M. Laurier,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous ordres en conseil, correspondances, papiers, rapports et documents relatifs à la remise des débetures de la Compagnie du chemin de fer du Nord.

Et un débat s'ensuivant;

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures p.m.

Sept et demie, p.m.

(L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.)

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill remettant en vigueur et modifiant l'Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du pont de Québec, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de modifier l'Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill constituant en corporation la Compagnie Anglo-Canadienne d'accumulateurs électriques, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie des terres d'Ontario et Qu'Appelle (à responsabilité limitée), étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau l'Acte des Elections Fédérales, étant lu ;

M. Wood (Brockville) propose, secondé par M. Taylor,—Que le bill soit maintenant lu la seconde fois ; et la question étant mise sur la dite proposition ; elle est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par M. Tupper,

Ordonné, que le bill soit référé à un comité spécial composé de MM. Amyot, Barron, Cameron (Huron), Caron (Sir Adolphe), Desjardins (L'Islet), Langelier, McKeen, Montague, Skinner, Thompson (Sir John) et Wood (Brockville), pour en faire rapport.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant l'Acte du cens électoral, étant lu ;

M. Charlton propose, secondé par M. Mulock, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Sir John Thompson propose comme amendement, secondé par M. Tupper,—que le mot " maintenant " soit retranché et qu'il soit remplacé par les suivants : " dans six mois d'aujourd'hui " ;

Et la question étant mise sur l'amendement, la Chambre se divise ; et la question résolue affirmativement.

Et la question étant mise sur la motion principale, ainsi amendée, elle est adoptée ;

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois dans six mois d'aujourd'hui.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de prévenir la fraude dans la vente de certains articles, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général devant siéger demain.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Jeudi, 18 juin 1891.

#### PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Carpenter,—la pétition de S. E. Mabey et autres, de Grimsby, comté de Wentworth, Ontario.

Par M. Tyrwhitt,—la pétition de John S. Willoughby et autres, de Cookstown, comté de Simcoe, Ontario.

Par M. Wood (Brockville),—la pétition de J. W. Monroe et autres ; et la pétition d'Emma L. Johnson et autres, de Walsh, comté de Norfolk, Ontario.

Par M. Watson,—la pétition de James Duncan et autres, de Glenboro' ; la pétition de W. R. Ross et autres, de Holland ; la pétition de R. S. Alexander et autres, de Treherne ; la pétition de D. J. Haig et autres, de la Rivière Cyprès, tous de Norfolk ; la pétition de J. J. Story et autres, de Wawanesa ; la pétition de P. McMurchie et autres, de Stratherne ; la pétition de T. R. Shearer et autres, de Bairnsworth, tous de Brandon ; la pétition de Kenneth McKenzie et autres, de Burnside ; la pétition de William Fulton et autres, d'Oakland ; la pétition de W. W. Miller et autres ; la pétition du révérend J. C. McDonald et autres, tous du Portage-la-Prairie ; la pétition de R. H. Ferguson et autres, de Glencoe ; la pétition de

Thomas Bowman et autres, d'Indianford, tous de l'église Presbytérienne ; la pétition de E. M. Taggart et autres, du Lac du Chêne et de l'église Méthodiste de Bradwardine ; la pétition de S. T. Head et autres, de l'église Baptiste de Rapid City ; la pétition de J. Clarridge et autres, d'Oak River Circuit ; la pétition de William Somerville et autres, de la ville de Birtle ; et la pétition du révérend T. B. Beynon et autres, de Rapid City et des environs, tous du comté de Marquette, Manitoba.

Par M. Jamieson,—la pétition de B. Davies et autres, de l'église Baptiste de Bethel, King, comté d'Yord, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue :—

D'Elisha Tingley et autres, de l'église Baptiste, Sackville, N.-B.,—demandant la passation d'une loi contre les liqueurs enivrantes.

Ordonné, que M. Corbould ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Burrard-Inlet et de la vallée de Westminster.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Davin ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Sproule ait la permission de présenter un bill à l'effet de régler les agences et corporations de police secrète, financières et commerciales.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sir John Thompson, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 5 mai 1891, pour copie de toute correspondance, pétitions, mémoires et autres documents soumis au Conseil Privé au sujet de l'abolition de l'usage officiel de la langue française dans la province du Manitoba par la législature de la dite province. Aussi, copie des rapports au conseil ou des ordres en conseil à ce sujet. Aussi, copie de l'acte ou des actes s'y rapportant. (*Documents de la Session, No 51.*)

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée hier,—qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre,—copie de tous ordres en conseil, correspondances, papiers, rapports et documents relatifs à la remise des débetures de la Compagnie du chemin de fer du Nord.

Et la question étant mise sur la dite motion, elle est résolue affirmativement.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender les Actes concernant l'élection des membres de la Chambre des Communes, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité spécial sur le bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau le chapitre onze des Statuts Révisés, intitulé : " Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général devant siéger demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant l'Acte des élections fédérales contestées, étant lu ;

Le bill est, en conséquence lu la seconde fois, et renvoyé au comité spécial sur le bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour établir le vote obligatoire, étant lu ;

M. Amyot propose, secondé par M. Davin,—que le bill soit maintenant lu la seconde fois ; Et un débat s'ensuivant ;

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par M. Tupper,  
Ordonné, que le débat soit ajourné.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité spécial sur le bill modifiant de nouveau l'acte des élections fédérales.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau l'Acte du cens électoral, étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité spécial sur le bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par M. Tupper,

Ordonné, que le comité spécial auquel le bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales ; bill à l'effet de modifier la loi concernant les élections des députés à la Chambre des Communes ; bill modifiant l'Acte des élections fédérales contestées ; bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales ; et bill modifiant de nouveau l'Acte du cens électoral, reçoive instruction qu'il a le pouvoir de consolider les dits bills, ou autrement de réunir aucune des dispositions d'un bill avec les dispositions d'un autre.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill à l'effet de prévenir la fraude dans la vente de certains articles, étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit référé à un comité spécial composé de Sir John Thompson et de messieurs Barron, Burdett, Cochrane, Corby, Desjardins (L'Islet), Lister, Skinner et Wood (Brookville), pour faire rapport.

Sur motion de M. Langelier, secondé par M. Laurier,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous ordres en conseil, instructions à des ingénieurs, correspondances, papiers, rapports et documents relatifs à la construction d'un pont à Québec.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre, qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. McMullen, secondé par M. McMillan,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toutes lettres, correspondance et papiers concernant le motif de la démission et le renvoi de William Laidlow, d'Arthur, de la police à cheval du Nord-Ouest, et de tous papiers et correspondance au sujet de la demande d'indemnité qu'il a formulée pour la perte d'un pouce pendant qu'il était au service, avec le montant de l'indemnité (s'il en est) qui lui a été payé payée.

Sur motion de M. Laurier, secondé par M. Mills (Bothwell),

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous rapports par aucun officier du département de l'Intérieur, sur les plaintes formulées par des colons dans les districts de Cranberry, Cedar, Wellington, Nanoose et Nanaimo, Colombie-Anglaise, au sujet de leurs droits sur des terres comprises dans la réserve du chemin de fer de l'Île.

Sur motion de M. Lépine, secondé par M. Robillard,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie des rôles de paie des derniers camps de manœuvres de Sorel et de Saint-Jean, P. Q.

Sur motion de M. Delisle, secondé par M. Carroll,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un ordre indiquant,—

(a.) Le nombre de poursuites prises par le gouvernement contre les personnes accusées ou soupçonnées de faire de la contrebande dans la province de Québec et d'introduire des liqueurs enivrantes sans payer les droits imposés par la loi, depuis 1887 jusqu'au mois de mars 1891 ;

(b.) Les noms des personnes qui ont été ainsi poursuivies ;

(c.) La résidence respective de ces personnes ;

(d.) Celles qui ont été condamnées et le montant de leur condamnation respective ;

(e.) A quelle date elles ont été ainsi condamnées ;

(f.) La nature du jugement rendu contre chacune d'elle et le montant d'icelui.

(g.) Si les personnes ainsi condamnées ont payé au gouvernement le montant du jugement rendu contre elles, et si des procédures ultérieures ont été faites contre celles qui n'ont pas payé ;

(h.) Quelles sommes le gouvernement a ainsi reçues pour pénalités depuis la dite date des personnes ainsi condamnées ;

(i.) Les noms des avocats qui ont été employés par le gouvernement pour conduire les dites poursuites et procédures ;

(j.) Les sommes que le gouvernement a payé à chacun des dits avocats à raison des dites poursuites et procédures ;

(k.) Les poursuites de cette nature actuellement pendantes devant les tribunaux ;

(l.) Le montant des comptes produits par chacun des dits avocats pour leurs services se rapportant aux dites poursuites et procédures.

Sur motion de M. Laurier, secondé par M. Mills (Bothwell),

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie du rapport de Collingwood Schreiber, écr., sur les études hydrographiques du Saint-Laurent faites par lui vis-à-vis et dans le voisinage de la cité de Québec, afin de constater s'il était possible d'y jeter un pont de chemin de fer.

Sur motion de M. Rinfret, secondé par M. Legris,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes correspondances, lettres, rapports et documents de toutes sortes concernant le creusement du fleuve et l'enlèvement des cailloux sur la batture de Saint-Jean Deschaillons.

Sur motion de M. McMullen, secondé par M. Landerkin,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état indiquant,—

1. Les noms des diverses lignes de chemins de fer du Canada auxquelles l'aide du gouvernement fédéral a été accordé, à l'exception de la ligne principale du Pacifique et de la ligne du Sault ;

2. Les provinces dans lesquelles les lignes sont situées en tout ou en partie ; et si elles sont situées dans deux provinces ou plus, le nombre de milles dans chaque province ;

3. Le comté ou les comtés traversés par les dites lignes dans chaque province ;

4. Le montant d'argent réellement payé à chacune jusqu'au 1er janvier 1891 ;

5. Les lignes ferrées construites en Canada par le gouvernement fédéral depuis la confédération, à l'exception de la ligne-mère de l'Intercolonial et de celle du Pacifique ;

6. Les provinces dans lesquelles elles ont été construites ;

7. Le coût total de chaque ligne construite ou subventionnée par la Puissance dans chaque province, y compris l'équipement ;

8. La somme entière dépensée jusqu'au 1er janvier dernier pour la construction de lignes fédérales dans chaque province, à l'exception des lignes-mères de l'Inter-colonial et du Pacifique.

Sur motion de M. Bain, secondé par M. Borden,

Résolu, qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous ordres en conseil, correspondance et rapports ; état des réclamations, reçus ou comptes avec ou par le Dr Walker ou de sa part, ou avec ou par toute autre personne concernant le chemin mécadamisé de Dundas et Waterloo, depuis la fin de la session de 1889.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Edgar, secondé par M. Davies,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de tous papiers et de toute correspondance en la possession du département de la Marine et des Pêcheries concernant le sauvetage d'une partie de l'équipage du navire de S. M. "Lilly" qui s'est perdu sur les côtes du Labrador en septembre 1889.

Sur motion de M. Landerkin, secondé par M. McMullen,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un relevé du montant d'argent dépensé dans chaque district électoral, (avec l'année de la dépense) depuis la confédération, sous les chapitres suivants :—

1. Edifices publics.
2. Havres et rivières.
3. Chemins et ponts.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 19 juin 1891.

#### PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Charlton,—la pétition de Mme William Lounsbury et autres ; la pétition de William Lounsbury et autres, de Teeterville, comté de Norfolk, Ontario ; et la pétition de J. Cooper Antliff, président de la Conférence de l'église Méthodiste de Montréal en Canada, et autres.

Par M. Carpenter,—deux pétitions de G. Fletcher et autres, de Binbrook ; comté de Wentworth, Ontario.

Par M. Roome,—la pétition de Mina Benstead et autres, de l'église Méthodiste de Strathroy, comté de Middlesex, Ontario.

Par M. Macdonell (Algoma),—la pétition de James Pace et autres, de Cloudslee ; la pétition de R. J. Stillwell et autres, de Bruce Mines ; la pétition de John Wray et autres, de Thessalon ; la pétition de J. D. Fitzpatrick et autres, de Garden River ; la pétition de John McCrea et autres, de Rydal Bank ; la pétition de S. C. Gardiner et autres, de Mississauga ; la pétition de E. C. Jackson et autres, de Gore Bay, tous de l'église Méthodiste, district d'Algoma ; et la pétition de Robert Tilson et autres, de la Mission Sandfield de l'église Méthodiste, Algoma-Est, tous d'Ontario.

Par M. Cochrane,—la pétition du révérend J. Anderson et autres, de l'église Méthodiste de Campbellford, comté de Northumberland, Ontario.

Par M. Wallace,—la pétition de Mary C. Baker et autres; la pétition de David Boyd et autres, de Parkdale; la pétition du révérend G. N. Rutledge et autres, de l'église Méthodiste de la rue Queen-Est; la pétition de Frederick Pennal et autres, tous de Toronto; et la pétition de A. H. Fennel et autres, de l'église Méthodiste de la rue Annette, Jonction de Toronto-Ouest, tous du comté de York, Ontario.

Par M. White (Cardwell),—la pétition de James Walker et autres, de Caledon, comté de Cardwell, Ontario.

Par M. Burdett,—la pétition du révérend James G. Rice et autres, de l'église Méthodiste, comté de Hastings, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De l'honorable C. A. Boulton, sénateur, et autres; demandant une charte sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de la Grande-Jonction du Manitoba et d'Assiniboia."

Du révérend J. F. German, M. A., et autres, de la rue Queen; de E. G. Kinsinger et autres, de St. Alban's, tous de Toronto; de H. W. Derbyshire et autres, de Wheatley; de Thomas Wilkinson et autres, de Tilbury-Ouest, tous du comté d'Essex; de Thomas H. Payne et autres, de Springfield; de George Loughton et autres, d'Appin, tous du comté de Middlesex; du révérend John Kay et autres, de la Conférence de Niagara, Brantford, comté de Brant; de John F. Ockley et autres, de Whitby, comté d'Ontario; et du révérend Thomas E. Heddle et autres, de Trinity, Tilbury-Est, comté de Kent, tous d'Ontario; de Joseph Moore et autres, de Kemnay Charge, Brandon; et de William Hensman et autres, de Whitewater, Montagne de la Tortue, Manitoba, tous de l'église Méthodiste; de P. M. Morrison et autres, de St. James, Dartmouth, comté de Halifax, Nouvelle-Ecosse; de M. C. Ramball et autres, de High Bluff, Portage-la-Prairie, comté de Marquette, Manitoba; et de John Ferguson et autres, de Richmond, Colombie-Britannique, tous de l'église Presbytérienne; de Emily Parker et autres, de l'Armée du Salut, Kingsville, comté d'Essex; et de George Ward et autres, de Toronto-Nord, tous d'Ontario; demandant la passation d'une loi pour la prohibition des liqueurs.

De William Anthony et autres, de l'église Presbytérienne de Brampton, comté de Peel, Ontario; et d'Alexander McLeod et autres, de Richmond, Colombie-Britannique; demandant la passation d'un acte pour mieux assurer l'observance du dimanche.

De John McLennan et autres; et de George H. Mitchell et autres, tous de Toronto, Ontario; demandant que le bill maintenant soumis au parlement pour constituer la Société de Bienveillance Septennale, devienne loi.

De John McLennan et autres; d'Albert Barton et autres, tous de Toronto; de Thomas Knaggs et autres, de Vandecar, comté d'Oxford; et de G. W. Gordon et autres, de Port Credit Circuit, comté de Peel, tous d'Ontario; demandant que le bill maintenant soumis au parlement pour constituer l'Ordre des Cercles de famille Canadiens, devienne loi.

Du Conseil des Métiers et du Travail, de Vancouver; demandant la passation de mesures législatives de nature à empêcher l'importation de la main-d'œuvre chinoise en Canada.

Du Conseil des Métiers et du Travail, de Vancouver; demandant la passation d'un acte accordant des concessions gratuites de terre aux citoyens du Canada à une distance raisonnable d'un chemin de fer et pour d'autres fins.

Du Conseil des Métiers et du Travail, de Vancouver; demandant la passation d'un acte pourvoyant à l'inspection des engins servant à charger et décharger les navires dans les ports du Canada.

Du Conseil des Métiers et du Travail, de Vancouver; demandant certains amendements à l'Acte des Matelots.

Du Conseil des Métiers et du Travail, de Vancouver; demandant de discontinuer l'encouragement de l'immigration de certaines classes vicieuses d'émigrants.

Du Conseil des Métiers et du Travail, de Vancouver; demandant la passation d'un acte pour empêcher l'établissement d'agences de police privée en Canada.

Du Conseil des Métiers et du Travail, de Vancouver; demandant certains amendements à l'acte pour la prévention et la suppression des coalitions formées en vue de gêner le commerce.

Sir Hector Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir:—

Bill modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Collingwood à la Baie de Quinté.

Bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Atikokan Iron Range.

Bill constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer, de houille et de fer du Lac du Bœuf et Battleford.

Bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Berlin et du Pacifique Canadien.

Bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Victoria, Saanich et New-Westminster; et

Bill modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim;

Et aussi le bill suivant, sans amendement, savoir:

Bill pour ratifier un bail fait entre la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Sur motion de M. Wallace, secondé par M. White (Cardwell),

Ordonné, que le comité des Comptes Publics soit autorisé à employer un sténographe pour prendre les témoignages que le comité jugera nécessaires.

M. Haggart, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 27 mai 1891 pour copie de toutes pétitions, mémoires, rapports et ordres en conseil concernant l'établissement d'un bureau de poste à Campbellton, dans le comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse. (*Documents de la session, No 39b.*)

Ordonné, que M. Davin ait la permission de présenter un bill modifiant l'Acte des Chemins de fer.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Sur motion de Sir Hector L. Langevin, secondé par Sir Adolphe P. Caron,

Résolu, que les mesures du gouvernement aient la priorité, les jeudis, pendant le reste de cette session.

Sur motion de M. Costigan, secondé par Sir Adolphe P. Caron,

Résolu, que mardi prochain cette Chambre se formera en comité général pour examiner une certaine résolution concernant l'Acte du Revenu de l'Intérieur.

M. Bowell, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence, du 5 mai 1891, pour copie de l'ordre en conseil du 10 mai 1888, accordant un subside de \$12,500 par année à M. Julien Chabot, pour le service du bateau à vapeur "Admiral," entre Dalhousie et Gaspé, en rapport avec le chemin de fer Intercolonial, et de tous autres ordres en conseil qui ont pu être adoptés subséquemment au sujet du même bateau à vapeur. (*Documents de la session, No 52.*)



Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 6 mai 1891, pour un état donnant le coût de construction des divers élévateurs placés sur la ligne de l'Intercolonial et ses embranchements, la localité où ils ont été construits, la contenance de chacun, la date de la construction et la quantité de grain qui a passé par chacun, chaque année, depuis leur installation. (*Documents de la session, No 53.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 mai 1891, pour copie de toute correspondance, documents, etc., échangés entre les officiers du chemin de fer Intercolonial à Moncton et le département des Chemins de fer, concernant l'accident de Saint-Joseph de Lévis, le 18 décembre 1890. (*Documents de la session, No 53a.*)

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé: "Acte concernant le règlement de comptes entre la Puissance du Canada et les provinces d'Ontario et de Québec, et entre les dites provinces," étant lu;

Le bill, est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre,

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendement.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau l'Acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur, reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en tel comité.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant les Actes concernant l'octroi d'une subvention à la Compagnie du chemin de fer de Transport Maritime de Chignectou (limitée), étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé: "Acte pour régler certaines questions pendantes entre les gouvernements du Canada et d'Ontario relativement à certaines terres des Sauvages," étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général.

A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

7.30 p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du Pont de la Grande Ile de Niagara; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Baker fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant l'Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Baker fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Baker fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Baker fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill constituant en corporation la Compagnie du bassin et des chantiers de construction de Vancouver; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Baker, fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill autorisant la Compagnie du chemin de fer "Victoria and North American" à établir un bac passeur entre la Baie de Beecher, dans la Colombie-Britannique, et un

point du détroit de Fuca, dans les Etats-Unis d'Amérique ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur, reprend le fauteuil, et M. Baker fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Burrard Inlet et de la Vallée de Westminster, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Le comité général sur le bill du Sénat, intitulé : " Acte pour régler certaines questions pendantes entre les gouvernements du Canada et d'Ontario relativement à certaines terres des Sauvages," reprend ses délibérations ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendement.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant le chapitre soixante-dix-sept des Statuts révisés concernant la sûreté des navires, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill, ainsi modifié en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill concernant certaines matières relatives à l'administration de la justice ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill, ainsi amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à prendre ce bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de pourvoir à l'exercice de la juridiction d'Amirauté en Canada, en conformité de l'Acte des Cours coloniales d'Amirauté, 1890, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre devant siéger lundi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité,

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le dit bill, ainsi modifié en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant un octroi annuel de deniers pour aider au développement des pêcheries maritimes.

*(En comité.)*

Résolu, qu'il est expédient d'octroyer annuellement une somme de cent soixante mille piastres pour aider au développement des pêcheries maritimes, pour encourager la construction et l'équipement de meilleurs navires de pêche, et pour améliorer la condition des pêcheurs.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que la Chambre a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu lundi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau l'Acte de la trente-sixième Victoria, chapitre soixante et un, concernant la Maison de la Trinité et les Commissaires du havre de Montréal, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport, sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat, intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte relatif aux marques de commerce et aux dessins de fabrique," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport, sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendement.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé: "Acte modifiant l'Acte des lettres de change 1890," étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès, et lui a enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

---

Lundi, 22 juin 1891.

#### PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. Madill,—la pétition de David Allan et autres, de l'église Libre Baptiste, de Barkway et Severn Bridge, comté d'Ontario, Ontario.

Par M. Borden,—la pétition de John T. Davison et autres, de Second Horton; et la pétition de Charles B. Freeman et autres, de Wolfville, tous de l'église Baptiste, comté de King, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Cockburn,—la pétition de John D. Owen et autres, de Toronto, Ontario.  
Par M. McGregor,—la pétition de Thomas Jones et autres, de Wesley; et la pétition de Comfort H. Latam et autres, de Mount Carmel, tous de l'église Méthodiste, comté d'Essex, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De S. E. Mabey et autres, de Grimsby; et de W. G. Fletcher et autres, de Binbrook, tous du comté de Wentworth; de William Launsbery et autres, de Teeterville; de J. W. Monroe et autres, de Walsh, tous du comté de Norfolk; et de David Boyd et autres, de Parkdale, Toronto, comté de York, tous d'Ontario; demandant

que le bill maintenant soumis au parlement pour constituer la Société de Bienveillance Septennale, devienne loi.

De John S. Willoughby et autres, de Cookstown, comté de Simcoe; d'Emma L. Johnson et autres, de Walsh; et de madame William Launsbery et autres, de Teeterville, tous du comté de Norfolk; de W. G. Fletcher et autres, de Binbrook, comté de Wentworth; de Mary C. Baker et autres, de Parkdale, Toronto, comté de York; et de James Walker et autres, de Caledon, comté de Cardwell, tous d'Ontario; demandant que le bill maintenant soumis au parlement concernant l'Ordre des Cercles des famille canadiens devienne loi.

De James Duncan et autres, de Glenboro; de W. R. Ross et autres, de Holland; de R. S. Alexander et autres, de Treherne; et de D. J. Haig et autres, de Cypress River, tous de Norfolk; de J. J. Story et autres, de Wawanesa; de P. McMurchie et autres, de Stratherne; et de T. R. Shearer et autres, de Bairnsworth, tous de Brandon; de Kenneth McKenzie et autres, de Burnside; de William Fulton et autres, d'Oakland; et de W. W. Miller et autres, tous du Portage-la-Prairie, comté de Marquette; de R. H. Ferguson et autres, de Glencoe; et de Thomas Bowman et autres, d'Indianford, tous de l'église Presbytérienne, Manitoba; de E. M. Taggart et autres, d'Oak Lake et Bradwardine, Manitoba; de Mina Benstead et autres, de Strathroy, comté de Middlesex; du révérend J. Anderson et autres, de Campbellford, comté de Northumberland; du révérend G. N. Ruttledge et autres, de la rue Queen-Est, Toronto; et de A. H. Fenell et autres, d'Annette Street, West Toronto Junction, tous du comté de York; du révérend James J. Rice et autres, comté de Hastings; de James Pace et autres, de Cloudslee; de R. J. Stilwell et autres, de Bruce Mines; de John Wray et autres, de Thessalon; de J. D. Fitzpatrick et autres, de Garden River; de John McCrea et autres, de Rydal Bank; de S. C. Gardiner et autres, de Mississauga; de E. C. Jackson et autres, de Gore Bay; de Robert Tilson et autres, de Sandfield Mission, tous de l'église Méthodiste, district d'Algoma, Ontario; de S. T. Head et autres, de Rapid City, Manitoba; de B. Davies et autres, de Bethel, King, comté de York, Ontario, tous de l'église Baptiste; et de Frederick Pennal et autres, de Toronto, comté de York, Ontario; demandant la passation d'une loi pour la prohibition des liqueurs.

Du révérend J. C. McDonald et autres, du Portage-la-Prairie; de J. Clarridge et autres, d'Oak River Circuit; de William Somerville et autres, de la ville de Birtle; du révérend T. B. Beynon et autres, de Rapid City et les environs, tous du comté de Marquette, Manitoba; de J. Cooper Antliff, président de la Conférence de Montréal de l'église Méthodiste en Canada; demandant la passation d'un acte pour mieux assurer l'observance du dimanche.

M. Weldon, du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir :—

Bill à l'effet d'autoriser la Compagnie de Placement et d'agence de Londres et du Canada (à responsabilité limitée) à émettre des débentures-actions.

Bill concernant la Compagnie manufacturière E. B. Eddy et à l'effet de changer son nom en celui de "La Compagnie E. B. Eddy."

Bill constituant en corporation la Compagnie meunière McKay; et

Bill concernant la "Farmers' Bank of Rustico."

Et aussi le bill suivant sans amendement, savoir :

Bill modifiant l'Acte à l'effet d'autoriser et faciliter la liquidation de la Banque de Pictou.

M. Taylor, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Sur référen de la Chambre des Communes, 250,000 exemplaires du rapport fait en 1890 par le professeur Saunders sur les fermes expérimentales; aussi 100,000 exemplaires du rapport du professeur Robertson sur l'industrie laitière en rapport avec les fermes expérimentales; et aussi, une édition canadienne de 50,000 exemplaires du rapport des délégués des fermiers tenanciers de 1890 sur leurs observations en Canada, pour distribution; dix pour cent devant être donnés aux Sénateurs et la balance aux membres des Communes. Les exemplaires devront être enveloppés séparément et marqués " franc de port " et être prêts à être expédiés par la malle aussitôt que possible par les députés, soit durant la session, soit pendant la vacance, à leur choix.

15. Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement, pour 1890-91.—(*Documents de la session.*)

20. Relevé des mandats émis par le Gouverneur général et des dépenses faites sous leur autorité, depuis la dernière session du Parlement, conformément à l'Acte du Revenu Consolidé et de l'Audition.—(*Distribution.*)

20a. Réponse à Ordre du 18 courant—Relevé détaillé des items suivants de dépenses mentionnées dans l'état des mandats du Gouverneur général émis depuis la clôture du parlement.

1890—10 juillet—Acte du Cens Electoral.....	\$ 4,000 00
1891—26 mars—Bassin de radoub de Kingston..	6,006 14
1890—30 août—Nouveau matériel de dragage.....	5,991 91
1891—26 mars—Brise-james à Southampton.....	38,022 39
do —28 avril—Coût d'affaires en litige ....	10,468 79
do —31 janvier—Grains de semence aux colons des Territoires du Nord-Ouest.....	2,298 18

—(*Distribution.*)

21. Relevé des déboursés à compte des dépenses imprévues, du 1er juillet 1890 au 30 avril 1891.—(*Distribution.*)

22. Réponse à Ordre—Relevé détaillé des recettes et dépenses imputables sur le fonds consolidé, du 1er mai 1890 au 1er mai 1891, et des états comparatifs, du 1er juillet 1889 au 1er mai 1890.—(*Distribution.*)

22a. Réponse à ordre du 15 courant—Relevé comparé des recettes et dépenses du 1er juillet 1890 au 10 mai 1891, et du 1er juillet 1889 au 10 mai 1890.—(*Distribution.*)

22b. Relevé détaillé des recettes et dépenses imputables sur le fonds consolidé, du 1er juillet 1889 au 20 mai 1890; et un relevé semblable du 1er juillet 1890 au 20 mai 1891.—(*Distribution.*)

22c. Relevé détaillé des recettes et dépenses imputables sur le fonds consolidé, du 1er juillet 1889 au 31 mai 1890; et un état semblable, du 1er juillet 1890 au 31 mai 1891.—(*Distribution.*)

23. Etat de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, pendant l'année expirée le 31 décembre 1890, donnant le nom et le rang de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l'indemnité à elle accordée lors de sa retraite, la raison de sa mise à la retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination.—(*Documents de la session.*)

24. Liste des fonctionnaires publics auxquels des commissions ont été délivrées aux termes du chapitre 19 des Statuts Révisés du Canada, pendant l'année 1890.—(*Documents de la session.*)

26. Réponse à Ordre du 14 courant—Sommaire des manifestes des chargements transportés à chaque voyage par les steamers subventionnés pour faire le service entre les provinces maritimes et les Indes Occidentales, cette année, donnant le caractère et la valeur des cargaisons transportées et indiquant le port ou les ports de chargement et de déchargement, ainsi qu'un sommaire de toutes autres informations données dans ces manifestes; aussi, un état indiquant combien de voyages ont été faits par les steamers subventionnés pour le service à vapeur entre les provinces

maritimes et les ports des Indes Occidentales en 1890; quelles sont les dates de ces voyages et quelle somme a été payée pour chaque voyage; quelle personne ou compagnie exécute ce service cette année; et si un contrat a été passé pour ce service cette année, et quel est le prix payé et à qui.—(*Documents de la session.*)

27. Réponse à Ordre du 6 courant.—Etat donnant les dates des déclarations dans chaque division pendant la dernière élection générale, et indiquant, dans chaque cas, si le temps fixé lors de la nomination a été prorogé ou étendu, où ce fait s'est produit, quand, combien de fois et la raison à l'appui, le nom et l'adresse de l'officier-rapporteur là où ces faits se sont produits. Aussi, le nom, la profession, et le domicile de chaque officier-rapporteur et indiquant la date du rapport de l'officier-rapporteur au greffier de la Couronne en Chancellerie et celle de sa réception par le dit greffier. Aussi, le nom du district électoral, celui du député élu et la date de la publication de son élection dans la *Gazette du Canada*.

Aussi, copie de toutes lettres écrites par ou pour aucun membre du gouvernement à aucun membre élu ou à toute autre personne ou personnes suggérant que quelque officier-rapporteur soit requis de retarder à faire son rapport au greffier de la Couronne en Chancellerie.—(*Documents de la session.*)

27a. Rapport sur la septième Election Générale pour la Chambre des Communes du Canada, par Samuel E. St.-O. Chapleau, écr, greffier de la Couronne en Chancellerie du Canada.—(*Distribution et documents de la session.*)

33. Réponse à Ordre du 6 courant,—Etat dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette* des exportations et importations du 1er mai 1890 au 1er mai 1891, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays, et des états comparatifs du 1er juillet 1889 au 1er mai 1890.—(*Distribution.*)

41. Réponse à Ordre du 14 écoulé,—Copie du rapport de M. J. R. Arnoldi, ingénieur-mécanicien du département des Travaux Publics, au comité spécial nommé à la dernière session pour examiner les boîtes de scrutin.—(*Documents de la session.*)

44. Réponse à Ordre du 15 écoulé,—Copie de toutes lettres, communications et rapports adressés au gouvernement concernant la fixation et la légalisation d'une mesure uniforme de temps.—(*Documents de la session.*)

47. Réponse à Ordre du 27 écoulé,—Etat donnant le nombre de minots de pommes de terre exportés du Canada du 1er octobre 1890 au 1er mai 1891, et le nom du lieu où ils ont été exportés.—(*Documents de la session.*)

51. Réponse à Adresse du 5 écoulé,—Copie de toute correspondance, pétitions, mémoires et autres documents soumis au Conseil Privé au sujet de l'abolition de l'usage officiel de la langue française dans la province du Manitoba par la législature de la dite province. Aussi, copie des rapports au conseil ou des ordres en conseil à ce sujet. Aussi, copie de l'acte ou des actes s'y rapportant.—(*Documents de la session.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

28. Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du Secrétaire d'Etat depuis le dernier relevé de 1890, en conformité de la clause 23, chap. 19 des Statuts Révisés du Canada.

29. Réponse à Ordre du 11 courant,—Relevé détaillé de toutes les dépenses occasionnées pour une enquête sur la conduite de l'agent des Sauvages à Sutton-Ouest.

29a. Réponse à Ordre du 18 courant,—Etat donnant la liste et les prix de tous les articles achetés pour les Sauvages des comtés de Guysboro' et Antigonish, y compris les bestiaux et les instruments agricoles achetés pendant les trois dernières années. Aussi, relevé des sommes réalisées par suite de la vente des bestiaux ou autres articles achetés pour l'usage des Sauvages des dits comtés. Aussi, état complet des articles appartenant au département de l'Intérieur dans les dits comtés pour l'usage des dits Sauvages.



30. Réponse à Adresse du 11 courant,—Etat donnant,—

1. Copies de toute correspondance et télégrammes entre le département de la Milice et de la Défense ou aucun de ses officiers et le commandant de la Batterie C, au sujet de l'envoi à Wellington d'un détachement sous son commandement, le 4 ou 5 août dernier, dans le but ostensible d'aider les autorités civiles de ce district.

2. Copie de la réquisition remise au dit commandant, demandant l'aide de la troupe à Wellington, ainsi que les noms des magistrats signataires de la réquisition et la distance existant entre leur domicile et Wellington.

3. Copie des rapports de l'officier commandant, confidentiels ou autrement, sur la nécessité d'occuper militairement Wellington et d'y séjourner jusqu'à date de son rappel.

4. Copie de toute correspondance, par voie télégraphique ou autrement, entre le département de la Milice et de la Défense ou aucun officier du gouvernement du Canada et les autorités provinciales de la Colombie-Anglaise, ou avec aucun de leurs fonctionnaires, s'il en est, ou avec toute autre personne, au sujet de l'envoi de la dite troupe à Wellington.

5. Relevé détaillé de tous deniers déboursés par le gouvernement canadien ou par aucun de ses départements, pour solde régimentaire ou comme allocation de service actif aux officiers et soldats de la Batterie C ou aux officiers et soldats de l'artillerie de garnison de la Colombie-Anglaise, pendant leur service à Wellington, ou pour leur entretien pendant leur séjour en cet endroit, ou pour leur transport à Wellington et retour.

6. Copies de tous Ordres Généraux ou Spéciaux de milice émis par le département de la Milice pour la gouverne des officiers de la Batterie C depuis son établissement dans la Colombie-Anglaise.

31. Réponse à Adresse du 14 courant,—Etat donnant toutes les pétitions adressées au gouvernement demandant l'analyse des boissons enivrantes fabriquées ou offertes en vente en gros et en détail dans l'étendue du Canada.

32. Réponse à Ordre du 14 courant,—Copie de toute correspondance, papiers et documents concernant les mesures prises par le gouvernement au cours de la dernière session ou depuis lors, pour empêcher le fromage américain d'être expédié par la voie des ports du Canada ou de ces ports mêmes avec la marque des fromages canadiens. Aussi, copies des instructions actuelles données aux autorités compétentes ou aux officiers de douane.

34. Message du Gouverneur général transmettant à la Chambre des Communes copie de papiers relatifs à la vente du chemin de fer d'embranchement sur Carleton à la ville de Saint-Jean.

35. Rapport du Commissaire de la Police à cheval du Nord-Ouest, 1890.

36. Réponse à Adresse du 12 écoulé,—Copie de tous ordres en conseil, lettres, correspondances, documents de toutes sortes concernant la résignation de James Thurber, lieutenant-colonel de la milice sédentaire, dans le comté de Lotbinière, la nomination de son fils, M. William Thurber, comme gardien d'un phare dans la paroisse de Sainte-Croix, et le refus du gouvernement d'accorder au dit James Thurber, écrivain, le montant qu'il réclame pour pension de retraite.

36a. Réponse à Ordre du 11 écoulé,—Copie de toute correspondance et de tous papiers concernant la démission et la réinstallation des fonctionnaires suivants : Samuel Genest, John Cosgrove et Charles Leduc.

37. Réponse à Ordre du 12 écoulé,—Etat indiquant combien de verges de toile à voile ont été importées à Halifax du 30 juin 1889 au 30 juin 1890, et de cette dernière date au 30 décembre 1890, et le chiffre respectif de ces importations.

39. Réponse à Ordre du 27 écoulé,—Copie de l'enquête tenue par J. B. Caouette en 1890, au sujet de l'enlèvement, du bureau de poste de l'Isle Verte, d'un papier-nouvelles adressé à un résident de cette paroisse, et de toute correspondance adressée à ce sujet par le département des Postes au dit Caouette, de toute réponse et de tout rapport fait par ce dernier, et de toute la correspondance officielle concernant la dite enquête.

39a. Réponse à Ordre du 18 écoulé,—Copie de toutes lettres, pétitions et mémoires concernant et demandant la construction d'un bureau de poste convenable dans la ville de Buckingham, comté d'Ottawa.

40. Réponse à Ordre du 5 écoulé,—Copie des soumissions demandées pour la construction d'un bassin de radoub à Kingston, des soumissions reçues, des rapports et des calculs des ingénieurs du département des Travaux Publics sur ces soumissions, du contrat qui en est résulté, des rapports des ingénieurs qui ont pu avoir été faits sur l'exécution des travaux, ou les modifications qui ont pu y être apportées ; aussi, un état des sommes payées jusqu'à ce jour aux entrepreneurs.

42. Réponse à Ordre du 11 écoulé,—Copie de tous papiers, correspondance et documents concernant le dragage de la barre de la rivière Kaministiquia, Baie du Tonnerre, depuis juillet 1890, y compris l'avis dans les journaux, les soumissions reçues ainsi que le contrat de ces travaux. Aussi, le rapport des ingénieurs du département indiquant quels progrès ont été faits dans les travaux jusqu'au 1er décembre dernier. Aussi, un relevé des montants payés à compte des dits travaux, à qui ils ont été payés et les dates et montants de tels paiements.

43. Réponse à Ordre du 5 écoulé,—Copie du rapport de H. F. Perley, Ecr., ingénieur en chef du département des Travaux Publics, sur les causes de l'inondation des propriétés des riverains de la rivière Richelieu, dans les comtés d'Iberville, Saint-Jean et Missisquoi.

45. Réponse à Ordre du 13 écoulé,—Copie de toutes lettres et correspondance entre le gouvernement et aucun de ses membres ou tout département public et M. Solyme Forgues, de Saint-Michel de Bellechasse, officier-rapporteur, concernant la dernière élection fédérale dans le district électoral de Bellechasse.

46. Réponse à Ordre du 18 écoulé,—Etat indiquant quelle somme d'argent a été dépensée pour réparer le quai de Big Bay, dans le township de Koppel, Grey-Nord, pendant l'été de 1890 ; si le contrat a été donné par voie de soumission ou à l'entreprise privée ; qui a exécuté les travaux ; qui a agi comme inspecteur et quelle compensation a reçue ce dernier.

48. Réponse à Ordre du 3 courant,—Copie de toute correspondance échangée entre toutes personnes et le département de la Marine et des Pêcheries, recommandant ou concernant la récompense donnée au capitaine Peterson, de la goélette américaine *Seigfried*, pour avoir opéré le sauvetage du capitaine et de l'équipage de la goélette *Blizzard*, de Lunenburg, en octobre dernier.

49. Réponse à Ordre du 3 courant,—Copie de toute correspondance avec le département de la Marine concernant la présentation de lunettes marines aux volontaires qui ont sauvé l'équipage de la barque *Melmerby* qui s'est perdue sur l'Île Roy, comté de Pictou, en novembre dernier.

50. Réponse à Ordre du 18 écoulé,—Copie de toute correspondance, papiers et rapports en la possession du gouvernement concernant le site du Camp de Brigade du district militaire No 1 en 1890 et 1891.

Sur motion de M. Weldon, secondé par M. Wood (Westmoreland),

Ordonné, que le bill concernant la "Farmers' Bank of Rustico" soit placé sur la liste des Ordres du Jour d'aujourd'hui, à la fin de la liste des Bills Privés, pour être pris en considération en comité général.

M. Tupper, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1891, pour un état de toutes les licences de pêche accordées en 1890 dans les comtés suivants, savoir : Berthier, Maskinongé, Saint-Maurice, Champlain, Nicolet, Yamaska et Richelieu, indiquant les noms de ceux qui ont obtenu telles licences, le montant payé par chacun d'eux et la date de tels paiements ;

2. Etat de la quantité et de la valeur des diverses espèces de poissons qui ont été pris par tels licenciés, suivant les rapports des divers gardes-pêche de ces comtés ;

3. Copies de toutes instructions envoyées aux gardes-pêche de ces divers comtés en 1890 et 1891, jusqu'à cette date ;

4. Copies de toute correspondance, requêtes et remontrances qui ont pu être reçues à ce sujet durant les années 1890 et 1891 jusqu'à cette date aussi bien que des réponses qui ont pu y être faites ;

5. Etat indiquant le salaire des gardes-pêche des comtés ci-dessus mentionnés et des autres frais et dépenses qui ont été encourues par le gouvernement, en rapport avec les pêcheries des comtés de Berthier, Maskinongé, Saint-Maurice, Champlain, Nicolet, Yamaska et Richelieu, pendant l'année 1890.—(*Documents de la session*. No. 54.)

Ordonné, que Sir John Thompson ait la permission de présenter un bill autorisant le transfert de certaines propriétés publiques aux gouvernements provinciaux.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Davin ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte de la représentation des territoires du Nord-Ouest.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Foster propose, secondé par M. Bowell,—Qu'il lui soit permis de présenter un bill relatif à la Banque d'Epargne des Mines Albion.

Et un débat s'ensuivant, la dite proposition est retirée avec le consentement de la Chambre.

Sur motion de M. McDougall (Pictou), secondé par M. McLennan,

Ordonné, que toutes les règles et ordres de cette Chambre soient suspendus au sujet d'un bill relatif à la Banque d'Epargne des Mines Albion.

Ordonné, que M. McDougald (Pictou) ait la permission de présenter un bill relatif à la Banque d'Epargne des Mines Albion.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain.

M. Laurier propose, secondé par M. Mills (Bothwell),—que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et un débat s'ensuivant ;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Mardi, 23 juin 1891.

Et la question étant mise sur la dite proposition, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

Allan,	Christie,	Harwood,	Paterson (Brant),
Allison,	Colter,	Hyman,	Perry,
Amyot,	Davidson,	Innes,	Proulx,
Armstrong,	Davies,	King,	Rider,
Bain,	Dawson,	Landerkin,	Rinfret,
Barron,	Delisle,	Langelier,	Rowand,
Beausoleil	Devlin,	Laurier,	Sanborn,
Bécharde,	Edgar,	Lavergne,	Savard,

Beith,	Edwards,	Leduc,	Semple,
Borden,	Fauvel,	Lister,	Simard,
Bowers,	Featherston,	Livingston,	Somerville,
Bowman,	Forbes,	Macdonald (Huron),	Spohn,
Brodeur,	Fraser,	McGregor,	Sutherland,
Brown (Chateauguay),	Gauthier,	McMillan,	Tarte,
Brown (Monck),	Geoffrion,	McMullen,	Trow,
Burdett,	German,	Mignault,	Truax,
Cameron (Huron)	Gilmour,	Mills (Bothwell),	Vaillancourt,
Campbell,	Goibout,	Monet,	Watson,
Carroll,	Grievé,	Mousseau,	Welsh, et
Charlton,	Guay,	Mulock,	Yeo.—83.
Choquette,	Hargraft,	Murray,	

## CONTRE :

## Messieurs

Adams,	Desjardins (L'Islet),	LaRivière,	Moncrieff,
Barnard,	Dewdney,	Léger,	Montague,
Bergeron,	Dickey,	Lépine,	O'Brien,
Bergin,	Dugas,	Lippé,	Patterson (Colchester),
Bowell,	Dupont,	Macdonald (King),	Prior,
Burns,	Dyer,	Macdonald (Winnipeg),	Putnam,
Cameron (Inverness)	Earle,	Macdonell (Algoma),	Robillard,
Carignan,	Fairbairn,	Macdowall,	Roome,
Carpenter,	Ferguson (Leedsset Gren.),	Mackintosh,	Ross (Dundas),
Caron (Sir Adolphe),	Ferguson (Renfrew),	McAlister,	Ross (Lisgar),
Cleveland,	Fréchette,	McDonald (Victoria),	Ryckman,
Coatsworth,	Gillies,	McDougald (Pictou),	Skinner,
Cochrane,	Girouard,	McDougall (Cap-Breton),	Sproule,
Cockburn,	Gordon,	McGreevy,	Stairs,
Corbould,	Grandbois,	McKay,	Taylor,
Corby,	Haggart,	McKeen,	Temple,
Costigan,	Hazen,	McLean,	Thompson (Sir John)
Craig,	Henderson,	McLennan,	Tisdale,
Curran,	Hodgins,	McLeod,	Tupper,
Daly,	Hutchins,	McNeill,	Tyrwhitt,
Daoust,	Ingram,	Madill,	Wallace,
Davin,	Jamieson,	Mara,	Weldon,
Davis,	Kaulbach,	Marshall,	White (Cardwell),
Denison,	Keuny,	Masson,	White (Shelburne), et
Desaulniers,	Kirkpatrick,	Miller,	Wood (Brockville).—103.
Desjardins (Hochelaga),	Langevin (Sir Hector),	Mills (Annapolis),	

Ainsi la question est résolue négativement.

Sir John Thompson, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres de la Chambre étant découverts), et il est comme suit :

## STANLEY DE PRESTON.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes d'autres papiers concernant l'extension et le développement du commerce entre les Etats-Unis et la Puissance du Canada, y compris la Colonie de Terre-Neuve. (*Document de la session, No 38a.*)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
OTTAWA, 16 juin 1890.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé un bill intitulé; "Acte pour mieux garantir la sécurité de certains pêcheurs," auquel il demande le concours de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Collingwood à la Baie de Quinté ; et après avoir ainsi siégé quelques temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Et la séance ayant continuée jusqu'à deux heures moins vingt minutes, mardi matin, la Chambre s'ajourne alors.

### Mardi, 23 juin 1891.

#### PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Coatsworth,—la pétition de M. J. Hayes et autres, de Toronto, Ontario.

Par M. O'Brien,—la pétition du révérend W. J. Ellis et autres, du village de Powassan ; la pétition de C. C. Thompson et autres, de Commanda Lake ; la pétition de A. C. McGilton et autres, de Gourd ; la pétition de Joseph Simmons et autres, de Nipissing, tous de l'église Méthodiste, Parry Sound ; et de la pétition de James Allan et autres, de Ryde, Muskoka, Ontario.

Par M. Livingston,—la pétition du révérend F. Beattie et autres, de l'église Baptiste, de Galt, comté de Waterloo, Ontario.

Par M. Bowell,—la pétition de Thomas Crosier et autres, de l'église Méthodiste, comté d'Essex, Ontario.

Par M. Macdonell (Algoma), la pétition de John Robinson et autres, de l'église Méthodiste et Presbytérienne, de Manitowaning, district de Manitoulin, Ontario.

Par M. Charlton,—la pétition de Mme L. C. Barber et autres, de l'église Méthodiste de Boston ; et de la pétition de C. Howey et autres, de l'église Baptiste, de Boston, tous du comté de Norfolk, Ontario.

Par M. Borden,—la pétition d'Arden C. Tupper et autres, de Cornwallis ; et la pétition du révérend F. J. H. Axford et autres, de l'église épiscopale de Saint-Jean, comté de King, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Foster,—la pétition de John Sprott et autres, de l'église Presbytérienne de Newport, comté de Hants, Nouvelle-Ecosse.

Par Sir Richard J. Cartwright,—la pétition de A. B. Miller et autres, de l'église Méthodiste de Fairfield, comté de Brant, Ontario.

Sir Hector Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie Canadienne de Force Motrice.

Bill modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de Houille de Medicine-Hat.

Bill constituant en corporation la Compagnie du Pont du Remous.

Bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Peterborough, Sudbury et Sault Sainte-Marie.

Bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud.

Bill modifiant de nouveau l'Acte du chemin de fer Canadien du Pacifique, 1889; et

Bill concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

M. Denison, du comité des Bills Privés, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, rapportant, avec un amendement, le bill suivant:—

Bill constituant en corporation la Compagnie d'exploitation de bois de Pembroke.

Et, sans amendement, le bill suivant,—

Bill modifiant l'Acte constituant en corporation la Compagnie d'impression et de publication de l'*Empire* (limitée).

M. Desjardins (Hochelaga), du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des débats de cette Chambre pendant la présente session, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Le comité, conformément à la recommandation contenue dans son premier rapport qui a été adopté par la Chambre le 2 courant, a pris en considération la nomination d'un aide-reviseur de la version française des Débats, et il recommande que M. J. C. Dansereau soit nommé à ce titre avec un salaire de \$1,000 par session, et que la nomination et le salaire du dit aide-reviseur soient datés du 3 juin courant.

M. Tupper, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 3 juin 1891, pour un état donnant les noms de toutes personnes dans le comté de Queen, N.-E., auxquelles des primes de pêche ont été payées pendant les derniers cinq ans, avec le montant payé à chacune et les dates de paiement, et le montant non encore payé, avec les noms des personnes auxquelles ces primes sont encore dues. (*Documents de la session, No 51a.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 18 mai 1891, pour un état donnant les noms de toutes personnes dans le comté de Guysboro' auxquelles des primes de pêche ont été payées pendant les trois dernières années, et le montant payé à chacune; le montant non encore payé, et les noms des personnes auxquelles ces primes sont encore dues. (*Documents de la session, No 54b.*)

\*Sur motion de M. Tupper, secondé par M. Costigan,

Résolu, que demain cette Chambre se formera en comité général pour examiner une certaine résolution concernant l'expédition du bétail sur pied.

M. Dowdney propose, secondé par M. Haggart,—que demain, cette Chambre se forme en comité général pour examiner une certaine résolution concernant l'octroi de subventions en termes à certaines compagnies de chemins de fer dans les territoires du Nord-Ouest.

M. Dewdney informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que demain, cette Chambre se formera en comité général.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens, étant lu;

M. Foster propose, secondé par M. Bowell,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Sir Richard J. Cartwright propose comme amendement, secondé par M. Laurier,—Que tous les mots après “ Que ” soient retranchés et remplacés par les suivants :—“ la situation du pays exige que le gouvernement réduise immédiatement tous les droits sur les articles de première nécessité et plus spécialement sur ceux qui sont plus généralement consommés par les ouvriers, les mineurs, les pêcheurs et les fermiers, et, de plus, que les négociations qui doivent s'ouvrir à Washington en octobre prochain, comme la Chambre en a été informée, devraient être conduites en prenant pour base la réciprocité commerciale la plus étendue entre le Canada et les Etats-Unis, pour les produits manufacturés aussi bien que pour les produits naturels.”

Et un débat s'ensuivant, le dit amendement est retiré, avec le consentement de la Chambre.

Alors la question principale étant mise, elle est résolue affirmativement.

Ordonné,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité des Voies et Moyens.

(*En comité.*)

1. Résolu,—Qu'il est à propos de modifier l'Acte chapitre 33 des Statuts Révisés, intitulé : “ Acte concernant les droits de douane,” en abrogeant les items numérotés 16, 17, 423, 428, 429, 430, 431, 432 et 440, dans l'annexe A du dit acte ; et de modifier l'Acte 50-51 Victoria, chapitre trente-neuf, intitulé : “ Acte modifiant l'Acte concernant les droits de douane,” en abrogeant les items numérotés 145, 146 et 147 de l'article 1 du dit acte ; et de modifier l'Acte 53 Victoria, chapitre 20 intitulé : “ Acte modifiant les actes relatifs aux droits de douane,” en abrogeant les items numérotés 148, 156, 157, 158, 159, 165 et 166, dans l'article 10 du dit acte,—et de prescrire autrement en décrétant que les taux de droits suivants seront substitués en leur lieu et place :—

1. Toutes mélasses et, ou sirops, N. A. P., y compris tous fonds de cuve et, ou lavages de cuve, tout jus de canne et, ou jus de canne concentré. et tout jus de betterave et, ou jus de betterave concentré, lorsqu'ils sont importés directement et sans transbordement du pays de leur provenance et production.

- (a.) Accusant au polariscope quarante degrés ou plus et pas plus de cinquante-six degrés, un droit spécifique de un centin et demi par gallon ..... 1½ ct. p. gall.
- (b.) Accusant moins de quarante degrés, un droit spécifique de un centin et demi par gallon, et en sus un quart de centin par gallon pour chaque degré ou fraction de degré au-dessous de quarante degrés..... 1½ ct. p. gall. et ¼ c. p. deg. additionnel.
- (c.) Et en sus des taux-cidessus, un autre droit spécifique dans tous les cas de deux centins et demi par gallon lorsqu'ils ne sont pas ainsi importés directement sans transbordement..... 2½ ct. p. gall. en sus.

2. Tout sucre de canne et, ou sucre de betterave non au-dessus du numéro quatorze, type de Hollande sous le rapport de la couleur, tous balayages de sucre, tous égouts de sucre ou pompes égouttés durant le transit, tout mélado et, ou mélado concentré, toutes mélasses et, ou mélasses concentrées, N.S.A., tout jus de canne et, ou jus de canne concentré, N.S.A., tout jus de betterave et, ou jus de betterave concentré, N.S.A., tous fonds de cuve, N.S.A., et concrétion, lorsqu'ils ne sont pas importés directement et sans transbordement du pays de leur provenance et production, cinq pour cent *ad valorem*, pourvu cependant que, dans le cas du sucre de canne produit dans les Antilles et importé de là *via* Hong-Kong, ce taux de cinq pour cent *ad valorem* ne soit pas exigé s'il est transbordé à Hong-Kong.

3. Tous sucres au-dessus du numéro quatorze, type de Hollande sous le rapport de la couleur, et le sucre raffiné de toute espèce, qualité ou type, et tous sirops de sucre dérivés de sucres raffinés, un droit spécifique de huit dixièmes de centin par livre..... 8/10 de ct. p. lb.

4. Glucose ou sucre de raisin, sirop de glucose et, ou sirop de maïs, un droit spécifique de un centin et demi par livre..... 1½ ct. p. lb.
5. Tabac haché, quarante-cinq centins par livre et douze et demi pour cent *ad valorem*..... 12½ p.c. 45c. p. lb. et
6. Tabac ouvré, N.S.A., et tabac à priser, trente-cinq centins par livre et douze et demi par cent *ad valorem*..... 12½ p. c. 35c. p. lb. et
7. Ale, bière et porter, importés en fûts, ou autrement qu'en bouteilles, treize centins par gallon .... 13 c. p. gal.
8. Ale, bière et porter importés en bouteilles (six bouteilles d'une pinte et douze bouteilles d'une chopine étant censées contenir un gallon impérial), vingt et un centins par gallon..... 21c. p. gal.
9. Liqueurs spiritueuses ou alcooliques distillées de quelque matière que ce soit, ou contenant, ou composées de spiritueux d'une espèce quelconque, ou un mélange de ces spiritueux avec de l'eau, pour chaque gallon d'une force n'excédant pas la force de preuve, et lorsqu'elles seront d'une force plus grande que la force de preuve, dans la même proportion sur la quantité qu'il y en aurait si elles étaient réduites à la force de preuve. Lorsque les liqueurs seront d'une force moindre que la force de preuve, le droit sera au même taux que prescrit ci-dessous, mais sera calculé sur une quantité réduite des liqueurs proportionnellement au moindre degré de force; pourvu, toutefois, qu'aucune réduction de quantité ne soit calculée ou faite sur aucunes liqueurs de force moindre que quinze pour cent au-dessous de la force de preuve, mais toutes ces liqueurs seront calculées comme étant de la force de quinze pour cent au-dessous de la force de preuve, ainsi qu'il suit :
- (a) Alcool éthylique, ou la substance communément connue sous le nom d'alcool, oxyde hydraté d'éthyl ou esprit de vin; genièvre de toute espèce, N.S.A., rhum, whisky, et toutes liqueurs spiritueuses ou alcooliques, N.A.P., deux piastres et douze centins et demi par gallon..... \$2.12½ p. gal.
- (b) Alcool amylique ou huile lourde, ou toute substance connue sous le nom d'esprit de pommes de terre ou d'huile de pommes de terre, deux piastres et douze centins et demi par gallon... \$2.12½ p. gal.
- (c) Alcool méthylique, alcool de bois, naphthe de bois, esprit pyroxylique, ou toute substance connue sous le nom d'esprit de bois ou alcool méthylique; absinthe, arack, ou esprit de palme, eau-de-vie y compris l'eau-de-vie artificielle et les imitations d'eau-de-vie; cordiaux et liqueurs de toutes espèces, N.S.A., mescal, pulque, sorbet au rhum, schiedam et schnapps; tafia, angostura et amers ou breuvages alcooliques similaires, deux piastres et douze centins et demi par gallon..... \$2.12½ p. g.
- (d) Spiritueux et alcools de toutes espèces mélangés avec un ingrédient ou des ingrédients et qui sont connus ou désignés comme anodins, élixirs, essences, extraits, lotions, teintures ou médecines, N.S.A., deux piastres et douze centins et demi par gallon, et trente pour cent *ad valorem*..... \$2.12½ p. gal. et 30 p.c.
- (e) Parfums alcooliques et spiritueux parfumés, bay rum, eau de lavande et de Cologne, lotions pour les cheveux, les dents ou la peau et autres préparations de toilette contenant des spiritueux de nature quelconque, renfermés dans des bouteilles ou flacons ne pesant pas plus que quatre onces chacun, cinquante pour cent *ad valorem*; et quand ils sont contenus dans des bouteilles, flacons, ou autres récipients pesant plus que quatre onces chacun, deux piastres et douze centins et demi par gal- \$2.12½ p. gal. lon, et quarante pour cent *ad valorem*.. et 40 p.c.



- (f) Ether nitreux, esprit de nitre et esprit d'ammoniaque aromatique, deux piastres et douze centins et demi par gallon et trente pour cent *ad valorem*..... et 30 p.c. \$2.12½ p. gal.
- (g) Vermouth et vin de gingembre, ne contenant pas plus que quarante pour cent d'alcool, soixante et quinze centins; et s'ils contiennent plus que quarante pour cent d'alcool, deux piastres et douze centins et demi par gallon..... \$2.12½ p. gal. 75 c. p. gall.
- (h) Dans tous les cas où la force d'aucuns des articles précédents ne peut être constatée exactement par l'application directe de l'hydromètre, elle devra être constatée par la distillation d'un échantillon ou de toute autre manière indiquée par le ministre des Douanes.
10. Champagne et tous autres vins mousseux dans des bouteilles ne contenant pas plus chacune que une pinte et plus qu'une chopine, trois piastres et trente centins par douzaine de bouteilles; ne contenant pas plus qu'une chopine chacune et plus qu'une demi-chopine, une piastre et soixante-cinq centins par douzaine de bouteilles; contenant une demi-chopine chacune ou moins, quatre-vingt-deux centins par douzaine de bouteilles; les bouteilles contenant plus qu'une pinte chacune paieront en sus des trois piastres et trente centins par douzaine de bouteilles, au taux de une piastre et soixante-cinq centins par gallon sur la quantité excédant une pinte par bouteille,—la pinte et chopine, dans chaque cas, sera l'ancienne mesure de vin; en sus du droit spécifique ci-dessus, il sera imposé un droit de trente pour cent *ad valorem*..... 30 p.c. \$3.30 p.douz. \$1.65 p.douz. 82 cts p.douz. \$1.65 p. gal., tité au-d. de 1 pinte p. bout.
11. Sel commun, cinq centins par cent livres (excepté le sel importé du Royaume-Uni ou des possessions britanniques, ou importé pour l'usage des pêcheries maritimes ou du golfe, qui sera franc de droits)..... 5 cts par 100 lbs.
12. Sel fin, en vrac, cinq centins par cent livres..... 5c p. 100 lbs.
13. Sel en sacs, barils ou autres emballages, sept centins et demi par cent livres,—les sacs, barils ou autres emballages payant le même droit que s'ils étaient importés vides..... 7½ cts. par 100 lbs.

**2. Résolu.**—Qu'il est expédient de prescrire que les articles suivants seront ajoutés à l'annexe C du chapitre 33 des Statuts Révisés, comme étant exempt des droits de douane, savoir :

Tout sucre de canne ou sucre de betterave ne dépassant pas le numéro quatorze, type de Hollande, sous le rapport de la couleur, tous balayages de sucre, tous égouts de sucre ou pompages égouttés durant le transit, tout mélado ou mélado concentré, toutes mélasses et mélasses concentrées, N.S.A., tout jus de canne ou jus de canne concentré, N.S.A., tout jus de betterave ou jus de betterave concentré, N.S.A., tout fonds de cuves, N.A.P., et concrétions importés directement, sans transbordement, du pays de provenance et production.

**3. Résolu.**—Qu'il est expédient d'amender le chapitre 32 des Statuts Révisés, intitulé : "Acte concernant les douanes," en abrogeant la clause 94 concernant le raffinage en entrepôt du sucre, des mélasses ou autres matériaux avec lesquels on peut fabriquer du sucre raffiné.

**4. Résolu.**—Qu'il est expédient de prescrire que, conformément aux règlements et restrictions qui seront jugés nécessaires par le ministre des Douanes, il pourra être payé aux producteurs de tous sucres de betterave bruts, produits en Canada entièrement avec des betteraves cultivées dans le pays, entre le premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-onze et le premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-douze, une prime égale à une piastre par cent livres, et en sus trois centins et un tiers par cent livres, pour chaque degré ou fraction de degré de preuve par le polariscope au-dessus de soixante-dix degrés.

5. Résolu.—Qu'il est expédient d'abroger les parties des clauses 130, 192, 177 et 258 de l'Acte 49 Victoria, chap. 34 et de tous actes qui l'amendent, en tant que ces clauses ou leurs amendements déterminent les droits d'accise à être prélevés sur les articles respectifs ci-après mentionnés; et de prescrire que les droits d'accise sur ces articles seront dorénavant comme suit:—

1. Sur les spiritueux tels que décrits dans le paragraphe (a) de la première clause ci-dessus citée,—une piastre et cinquante centins.

2. Sur les spiritueux tels que décrits dans le paragraphe (b) de la dite clause,—une piastre et cinquante-deux centins.

3. Sur les spiritueux tels que décrits dans le paragraphe (c) de la dite clause,—une piastre et cinquante-trois centins.

4. Sur le malt tel que décrit dans les paragraphes (a et b) de la clause 192,—pour chaque livre, deux centins.

5. Sur les breuvages fermentés fabriqués en imitation de la liqueur de malt tels que décrits dans la clause 177,—sur chaque gallon, huit centins.

6. Sur le tabac, tel que décrit dans les cinq premiers paragraphes de la clause 258,—pour chaque livre, vingt-cinq centins :

Sauf que le tabac coupé lorsque mis en paquets d'un vingtième de livre ou moins, paiera un droit de quarante centins pour chaque livre.

7. Sur les cigarettes telles que décrites dans le sixième paragraphe de la dite clause,—deux piastres par mille.

7. Sur le tabac à priser, tel que décrit dans le neuvième paragraphe de la dite clause,—dix-huit centins pour chaque livre.

9. Sur le tabac à priser tel que décrit dans les dixième et onzième paragraphes de la dite clause,—vingt-cinq centins pour chaque livre.

6. Résolu.—Qu'il est expédient de prescrire que les résolutions qui précèdent et les changements qui y sont faits aux droits de douane et d'accise sur les articles y mentionnés, prendront effet le ou après le vingt-quatrième jour de juin, mil huit cent quatre-vingt-onze. Pourvu, toutefois, que rien de contenu aux présentes ne soit considéré comme exemptant tous sucres actuellement reconnus comme étant en entrepôt pour fins de raffinage dans aucun local en rapport avec, ou occupé en tout ou en partie par aucune raffinerie de sucre, que l'on trouvera, après examen du contenu de tel local, en avoir été enlevés, du paiement du droit payable sur ces articles en vertu de l'item 428 de l'annexe A du chapitre 33 des Statuts Révisés qui restera en force en ce qui concerne tels sucres jusqu'à ce que l'entrée en ait été faite régulièrement et que le paiement des droits ait été acquitté.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu jeudi prochain.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Voies et Moyens.

Un bill modifiant les actes concernant l'octroi d'une subvention à la Compagnie du chemin de fer de Transport Maritime de Chignectou (Limitée) est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demandé son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant les lignes de pont et de charge, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et référé à un comité spécial composé de MM. Adams, Borden, Burns, Curran, Davies, Desjardins (L'Islet), Flint, Gillmor, Kaulbach, Kenny, Langelier, Macdonald (King), Putnam, Skinner, Tupper, Welsh, Wood (Westmoreland) et Yeo, pour en faire rapport,—et la règle 78 est suspendue au sujet de ce bill.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant le chemin de fer Intercolonial, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement. Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mercredi, 24 juin 1891.

#### PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Stevenson,—la pétition du révérend A. C. Wilson et autres, de l'église Méthodiste de la rue Mark, Peterborough, Ontario.

Par M. Corbould,—la pétition d'A. D. St. George et autres, de Vancouver, Colombie-Britannique.

Par M. Paterson (Brant),—la pétition de George W. Calvert et autres, de l'église Méthodiste de Paris, comté de Brant, Ontario.

Par M. Dyer,—la pétition de William J. Handley et autres, de Brandon et autres lieux, Manitoba.

Par M. Christie,—la pétition d'A. H. Matthew et autres, de Cobourg, comté de Northumberland ; la pétition de R. T. Maxwell et autres, de Sarnia, comté de Lambton ; la pétition de Gertie Fitzsimons et autres, de Hamilton, tous d'Ontario ; la pétition de Jacob Allen et autres, de Botsford, comté de Westmoreland, Nouveau-Brunswick ; la pétition de James Grigg et autres, d'Alberton, Ile du Prince-Edouard ; et la pétition de F. D. Gross et autres, de Vancouver, Colombie-Britannique.

Par M. Charlton,—la pétition du révérend James Hastie et autres, de l'église Presbytérienne de Knox, Cornwall ; la pétition de William White et autres, de l'Armée du Salut, Waterford, comté de Norfolk ; et la pétition de William Richardson et autres, de l'Armée du Salut, comté d'Oxford, tous d'Ontario.

Par M. Armstrong,—la pétition de William G. Hardy et autres, de l'église Méthodiste d'Ebenezer, comté de Middlesex, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De David Allan et autres, de Barkway et Severn Bridge, comté d'Ontario ; de Thomas Jones et autres, de Wesley ; et de Comfort H. Latam et autres, de Mount Carmel, comté d'Essex, Ontario, tous de l'église Méthodiste ; de John T. Davidson et

autres, de Second Horton ; et de Charles B. Freeman et autres, de Wolfville, tous de l'église Baptiste, comté de King, Nouvelle-Ecosse ; demandant la passation d'une loi pour la prohibition des liqueurs.

De John D. Owen et autres, de Toronto, Ontario ; demandant que le bill maintenant soumis au parlement pour constituer la Société de Bienveillance Septennale, devienne loi.

Sir Hector Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill à l'effet de ratifier un bail passé entre la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et à d'autres fins.

Bill concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario à la Rivière LaPluie ; et

Bill ratifiant une convention entre la Compagnie du chemin de fer de Shuswap à Okanagon et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et conférant de nouveaux pouvoirs à la Compagnie du chemin de fer de Shuswap à Okanagon.

Et aussi, les bills suivants sans amendement, savoir :—

Bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest ; et

Bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa.

Les promoteurs du bill concernant la Compagnie du chemin de fer Saint-Laurent à Ottawa, ayant exprimé l'intention de ne pas procéder plus loin avec la mesure projetée, le comité recommande que ce bill soit retiré et les honoraires et frais remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le neuvième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné la requête de Robert D. Wilmot et autres ; demandant la permission de soumettre à la Chambre une pétition pour une charte sous le nom de " La Compagnie du chemin de fer d'Inverness," nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions en obtention de bills privés ;—et les causes mentionnées par les pétitionnaires pour le délai à soumettre leur pétition sont de nature à permettre au comité de recommander que la règle 49 soit suspendue à ce sujet.

Votre comité a aussi considéré et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitions suivantes, savoir :—De la Compagnie de Pont de Montréal ; demandant un amendement à sa charte ;—de la Compagnie Incorporée de Construction du Canada ; demandant une charte ;—de la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental ; demandant un amendement à sa charte, afin de prolonger le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne et pour d'autres fins ;—de l'honorable C. A. Boulton, sénateur, et autres ; demandant une charte sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de la Grande-Jonction du Manitoba et d'Assiniboia " ;—et de la Compagnie de chemin de fer et de navigation d'Oshawa ; demandant un amendement à sa charte.

Comme le délai pour présenter des bills privés est expiré, votre comité recommande la suspension de la 49ème règle relativement aux quatre pétitions en dernier lieu mentionnées.

M. Mills (Bothwell), du comité mixte de la bibliothèque du Parlement, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Le comité s'est réuni à 11 a.m., samedi, le 20 juin, dans les chambres de l'Orateur de la Chambre des Communes.

Le rapport des bibliothécaires a été lu et adopté. Il a été ordonné que le gouvernement soit requis d'acheter trois cents exemplaires de la seconde édition du livre de Bourinot sur la procédure et la pratique parlementaire.

Il a aussi été ordonné que le gouvernement soit requis d'insérer une somme de \$2,000 dans le budget pour l'achat d'exemplaires, pour ce montant, de la seconde

édition de "Todd's Parliamentary Government in the Colonies;" la dite somme ayant été précédemment votée, mais employée, avec le consentement de la Chambre, pour se procurer des exemplaires du second volume de "Todd's Parliamentary Government in England."

Un sous-comité composé de l'honorable Orateur du Sénat, des honorables MM. DeBoucherville, Poirier et Allan et de M. Davin, a été nommé pour prendre en considération l'achat d'une collection de certains livres en langue française offerte au comité par M. Audette, de Montréal.

Un sous-comité composé de l'honorable M. McClelan, et de MM. Scriver et Desjardins (L'Islet) a été nommé pour faire l'audition des comptes de la bibliothèque.

Les Orateurs du Sénat et de la Chambre des Communes ont été requis de s'entendre avec le ministre des Travaux Publics pour éclairer la bibliothèque à la lumière électrique.

M. Tupper, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un Ordre de la Chambre, du 27 mai 1891, pour un état indiquant le montant payé pour les approvisionnements nécessaires aux équipages des divers navires du gouvernement faisant le service de protection des pêcheries dans la province de l'Ontario pour l'exercice 1889-90, les noms des fournisseurs et les prix payés. (*Documents de la session, No 54c.*)

Sur motion de Sir Hector L. Langevin, secondé par M. Foster,

Ordonné, que le bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent à Ottawa, soit retiré, et que les honoraires et frais payés pour ce bill soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le cinquième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Ordonné, que M. Tupper ait la permission de présenter un bill modifiant l'Acte concernant les havres, quais et brise-lames de l'Etat.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Bowell, l'un des membres Conseil Privé de la Reine, dépose sur le bureau,—Rapports et Statistiques des chemins de fer du Canada, et capital, trafic et frais d'exploitation des chemins de fer de la Puissance, 1890. (*Documents de la session, No 10b.*)

M. Bowell présente aussi la réponse à un Ordre de la Chambre, du 5 mai 1891, pour copie du contrat entre les propriétaires ou le propriétaire ou le possesseur du bateau à vapeur *Admiral* et le gouvernement, à la suite d'un ordre en conseil en date du 10 mai 1888;—aussi, copie des contrats, actes ou transferts qui ont pu être faits ou signifiés au gouvernement depuis la dite date du 10 mai 1888;—aussi, un état des sommes payées pour le service du dit bateau à vapeur, les noms des personnes auxquelles ces sommes ont été payées et la date des paiements, et des reçus qui ont été donnés. (*Documents de la session, No 52a.*)

M. Davies propose, secondé par M. Welsh,—qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toute correspondance, télégrammes, lettres, rapports, estimés et autres documents concernant les études faites au sujet de la construction et du coût d'un tunnel sous-marin entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme.

Et un débat s'ensuivant;

À six heures p.m. M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

Sept heures et demie p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 des règlements. La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Atikokan Iron Range ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer, de houille et de fer du lac du Bœuf, et Battleford ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Berlin et du Pacifique Canadien ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Victoria, Saanich et New-Westminster ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de ratifier un contrat passé entre la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Farmers' Bank of Rustico ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

---

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie manufacturière E. B. Eddy, et à l'effet de changer son nom en celui de " La Compagnie E. B. Eddy " ; et, après avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill constituant en corporation la Compagnie Meunière McKay ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant l'Acte à l'effet d'autoriser et faciliter la liquidation de la Banque de Pictou ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie Canadienne de Force Motrice ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill constituant en corporation la Compagnie du pont du Remous ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Peterborough, Sudbury et Sault Sainte-Marie; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant de nouveau l'Acte du chemin de fer Canadien du Pacifique, 1889; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie d'exploitation de bois de Pembroke; et, après avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant l'Acte constituant en corporation la Compagnie d'imprimerie et de publication de l'Empire (à responsabilité limitée); et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.



Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe et que le titre soit : " Acte à l'effet de faire revivre et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'autoriser la Compagnie de placement et d'agence de Londres et du Canada (à responsabilité limitée) à émettre des débentures-actions ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait un amendement.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe et que le titre soit : " Acte à l'effet de faire revivre et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat."

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill relatif à la Banque d'Epargne des Mines Albion, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant de nouveau le chapitre onze des Statuts révisés, intitulé: "Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes"; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergerot fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Séhat et demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée mercredi, le 20 mai dernier.—Que dans l'opinion de cette Chambre il est expédient de prohiber la fabrication, l'importation et la vente de liqueurs enivrantes à titre de brevages;

Sur l'amendement à la dite motion,—Que tous les mots après "Que" dans la dite motion soient retranchés et remplacés par les suivants: "de nombreuses pétitions présentées à ce parlement et au parlement précédent demandant la passage d'une loi sur la prohibition des liqueurs, font voir qu'une forte partie de la population désire que les représentants du peuple prennent la question en sérieuse considération";

Que cette Chambre est d'opinion, en tant que les pétitions ainsi que les rapports présentés par divers comités du parlement allègent que la situation sociale, morale et civile de la population est mise en danger par l'existence de ce trafic de liqueurs enivrantes, des mesures devraient être prises immédiatement afin d'avoir des données complètes et certaines sur tous les détails pratiques et financiers qui ressortent de cette question;

Que cette Chambre se rend parfaitement compte de l'immense perte qu'entraînerait à présent l'adoption de mesures de prohibition, non seulement pour le trésor fédéral, mais pour les diverses provinces de l'union, et de la possibilité de complications entre les autorités provinciales et fédérales par suite d'une telle réduction dans les ressources financières;

Que cette Chambre, tout en désirant remédier aux maux qu'on déplore, est d'opinion que toute législation dans ce sens devrait être scrupuleusement pesée afin de ne pas apporter de dérangement trop subit dans les revenus du pays ou dans les intérêts acquis qui pourraient réclamer une indemnité;

Qu'en considération de ce que ci-dessus, la Chambre est d'opinion qu'il devrait être nommé un comité pour faire un rapport sur tous les détails se rattachant à cette question, et plus particulièrement:—

1. Sur la perte annuelle que subirait le Trésor fédéral;
2. Sur le montant engagé dans la fabrication des liqueurs enivrantes;
3. Sur le montant nécessaire pour indemniser les personnes actuellement engagées dans la fabrication et la vente des liqueurs, si une semblable législation était jugée opportune;
4. Sur le montant de la perte annuelle que subiraient les finances de chaque province;
5. Sur le montant de la perte annuelle que subirait chaque municipalité en Canada.
6. Sur une estimation du montant probable qu'il faudrait réaliser par voie de taxe au lieu des honoraires de licences dans chaque province, et des droits de douanes et d'accise pour fins fédérales; et aussi sur tous les renseignements qu'il sera possible d'avoir touchant le coût actuel du maintien des diverses institutions pour la punition et la suppression du crime en Canada.

Que le dit comité soit composé de MM. Coatsworth, Curran, Davie, Ferguson (Leeds et Grenville), Girouard, Gordon, Hazen, Jamieson, Mills (Annapolis), Mills (Bothwell), Préfontaine, Ross (Lisgar), Scriver, Taylor, Wallace et Wood (Westmoreland, et qu'il fasse rapport au plus tôt;

Et sur le sous-amendement portant que tous les mots après "Que" dans la motion principale, et tous les mots de l'amendement projeté soient retranchés et remplacés par les suivants :—" Cette Chambre renouvelle l'opinion qu'elle a exprimée dans les parlements précédents relativement à l'opportunité de prohiber la fabrication, l'importation et la vente des liqueurs alcooliques à titre de breuvages, mais qu'elle déclare que dans une question d'une importance aussi considérable qui affecte des institutions et des intérêts commerciaux existant depuis longtemps et qui entraîne la perte de plusieurs millions d'un revenu indispensable et l'imposition inévitable de taxes nouvelles et lourdes, il est essentiel au fonctionnement efficace et au maintien permanent d'une telle législation que l'électorat du Canada donne d'abord une opinion définie sur ce sujet aux polls."

Et la question étant de nouveau proposée, la Chambre reprend le débat ajourné,

Et la question étant mise sur le sous-amendement, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :--

## POUR :

## Messieurs

Baker, Hodgins,	McNeill, Madill,	Ross (Dundas), Taylor,	Wood (Brockville).—7.
--------------------	---------------------	---------------------------	-----------------------

## CONTRE :

## Messieurs

Adams, Allan, Allison, Amyot, Armstrong, Bain, Barnard, Barron, Beausoleil, Bécharde, Beith, Bergeron, Bergin, Bernier, Borden, Bourassa, Bowell, Bowers, Bowman, Brodeur, Brown (Châteauguay), Brown (Monck), Burdett, Burnham, Burns, Cameron (Huron), Cameron (Inverness), Campbell, Carignan, Carpenter, Caron (Sir Adolphe), Carroll, Cartwright (Sir Richard), Charlton, Choquette, Christie, Cleveland, Coatsworth, Cochrane, Cockburn, Colter, Corbould,	Davidson, Davies, Davin, Davis, Dawson, Delisle, Denison, Desaulniers, Desjardins (L'Islet), Dewdney, Dickey, Dugas, Dupont, Dyer, Earle, Edgar, Edwards, Fairbairn, Fauvel, Featherston, Ferguson (Leeds et Gren.), Flint, Forbes, Foster, Fraser, Fréchette, Gauthier, Geoffrion, Gibson, Gillies, Gillmor, Girouard, Godbout, Gordon, Grandbois, Grieve, Guay, Haggart, Harwood, Hazen, Henderson, Hutchins,	Jamieson, Kaulbach, Keeny, King, Kirkpatrick, Landerkin, Langelier, Langevin (Sir Hector), Laurier, Lavergne, Leduc, Léger, Legris, Lépine, Lippé, Lister, Livingston, Macdonald (Huron), Macdonald (King), Macdonald (Winnipeg), Macdonell (Algoma), Mackintosh, McAlister, McDonald (Victoria), McDougald (Pictou), McDougall (Cap-Breton), McGreevy, McGregor, McKay, McKeen, McLean, McLennan, McLeod, McMillan, McMullen, Mara, Marshall, Masson, Mignault, Miller, Mills (Annapolis), Mills (Bothwell),	Murray, O'Brien, Paterson (Brant), Paterson (Colchester), Pelletier, Perry, Pope, Prior, Proulx, Putnam, Reid, Rider, Rinfret, Robillard, Roome, Ross (Lisgar), Ryckman, Sanborn, Savard, Scriver, Semple, Simard, Skinner, Somerville, Spohn, Sproule, Stairs, Stevenson, Sutherland, Temple, Thompson (Sir John), Tisdale, Trow, Truax, Tupper, Tyrwhitt, Vaillancourt, Wallace, Watson, Weldon, Welsh, White (Cardwell),
---	--	--	--

Corby,  
Costigan,  
Craig,  
Curran,  
Daly,

Hyman,  
Ingram,  
Innes,  
Ives,

Moncrieff,  
Montague,  
Mousseau,  
Mulock,

White (Shelburne),  
Wilmot,  
Wood (West'land),  
Yeo.—185.

Ainsi, la question est résolue négativement.

Et la question étant mise de nouveau sur l'amendement ;

M. Foster propose comme sous-amendement, secondé par M. Bowell,—

Que tous les mots après " Que " dans la motion principale, et tous les mots de l'amendement soient retranchés et remplacés par les suivants : " dans l'opinion de cette Chambre, il est désirable d'obtenir sans délai, pour l'information et la considération du parlement, au moyen d'une commission royale, les données les plus complètes et les plus exactes possibles concernant,—

1. Les effets du trafic des liqueurs sur tous les intérêts qui s'y rattachent en Canada ;

2. Les mesures qui ont été adoptées en Canada et en d'autres pays en vue d'en diminuer, régler ou prohiber le trafic.

3. Les résultats de ces mesures dans chaque cas ;

4. L'effet que la promulgation d'une loi sur la prohibition des liqueurs en Canada aurait au sujet des conditions sociales des affaires agricoles, des intérêts du commerce et de l'industrie, des revenus nécessaires aux municipalités, aux provinces et au Canada, et aussi au sujet de la possibilité de la mettre en force d'une manière efficace ;

5. Tous autres renseignements touchant la question de prohibition."

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

JEUDI, 25 juin 1891.

Et la question étant mise sur le sous-amendement, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

Adams,  
Baker,  
Barnard,  
Bergeron,  
Bergin,  
Bowell,  
Burnham,  
Burns,  
Cameron (Inverness),  
Carignan,  
Carpenter,  
Caron (Sir Adolphe),  
Cleveland,  
Coatsworth,  
Cochrane,  
Cockburn,  
Corbould,  
Corby,  
Costigan,  
Craig,  
Curran,  
Daly,  
Daoust,  
Davin,  
Davis,  
Denison,  
Desaulniers,

Desjardins (L'Islet),  
Dewdney,  
Dugas,  
Dupont,  
Dyer,  
Earle,  
Fairbairn,  
Ferguson (Leedset Gren.),  
Foster,  
Fréchette,  
Gillies,  
Girouard,  
Gordon,  
Grandbois,  
Haggart,  
Hazen,  
Henderson,  
Hodgins,  
Hutchins,  
Ingram,  
Ives,  
Joncas,  
Kaulbach,  
Kenny,  
Kirkpatrick,  
Langevin (Sir Hector),  
LaRivière,

Léger,  
Lippé,  
Macdonald (King),  
Macdonald (Winnipeg),  
Macdonell (Algoma),  
Mackintosh,  
McAlistér,  
McDonald (Victoria),  
McDougald (Pictou),  
McDougall (Cap-Breton),  
McGreevy,  
McKay,  
McKeen,  
McLean,  
McLennan,  
McLeod,  
McNeill,  
Madill,  
Mara,  
Marshall,  
Masson,  
Miller,  
Mills (Annapolis),  
Moncrieff,  
Montague,  
Patterson (Colchester),  
Pelletier,

Pope,  
Prior,  
Putnam,  
Reid,  
Robillard,  
Roome,  
Ross (Dundas),  
Ross (Lisgar),  
Ryckman,  
Skinner,  
Sproule,  
Stairs,  
Stevenson,  
Taylor,  
Temple,  
Thompson (Sir John),  
Tisdale,  
Tupper,  
Tyrwhitt,  
Wallace,  
Weldon,  
White (Cardwell),  
White (Shelburne),  
Wilmot,  
Wood (Brockville), et  
Wood (West'land).—107

## CONTRE :

## Messieurs

Allan,	Charlton,	Guay,	Mousseau,
Allison,	Choquette,	Hargraft,	Mulock,
Amyot,	Christie,	Harwood,	Murray,
Armstrong,	Colter,	Hyman,	Paterson (Brant),
Bain,	Davidson,	Innes,	Perry,
Barron,	Davies,	Jamieson,	Proulx,
Beausoleil,	Dawson,	King,	Rider,
Bécharde,	Delisle,	Landerkin,	Rinfret,
Beith,	Dickey,	Langelier,	Sanborn,
Bernier,	Edgar,	Laurier,	Savard,
Borden,	Edwards,	Lavergne,	Scriver,
Bourassa,	Fauvel,	Leduc,	Semple,
Bowers,	Featherston,	Legris,	Simard,
Bowman,	Flint,	Lépine,	Somerville,
Brodeur,	Forbes,	Lister,	Spohn,
Brown (Chateauguay),	Fraser,	Livingston,	Sutherland,
Brown (Monck),	Gauthier,	Macdonald (Huron),	Trow,
Burdett,	Geoffrion,	McGregor,	Truax,
Cameron (Huron),	Gibson,	McMillan,	Vaillancourt,
Campbell,	Gillmor,	McMullen,	Watson,
Carroll,	Godbout,	Mignault,	Welsh, et
Cartwright (Sir Richard),	Grieve,	Mills (Bothwell),	Yeo.—88.

Ainsi, la question est résolue affirmativement.

Alors, la motion principale, ainsi amendée, étant mise, la Chambre se divise et la question est résolue affirmativement.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures moins vingt minutes, jeudi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Jeudi, 25 juin 1891.

## PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Livingston,—la pétition de R. R. Robertson et autres, de l'église Presbytérienne de Knox, Galt, comté de Waterloo, Ontario.

Par M. Daly,—la pétition de James Huston et autres, de l'église Méthodiste de Manitou, Dufferin, Manitoba.

Par M. German,—la pétition de Charles Hearn et autres; et la pétition de S. H. Glasgow et autres, tous du comté de Welland, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:

Du révérend W. J. Ellis et autres, du village de Powassan; de C. C. Thompson et autres, de Commanda Lake; d'A. C. McGilton et autres, de Gour of Gourd; et de Joseph Simmons et autres, de Nipissing, tous de Parry Sound, district de Muskoka; de Thomas Crozier et autres, comté d'Essex; de Mme L. C. Barber et autres, de Boston,

comté de Norfolk ; et d'A. B. Miller et autres, de Fairfield, comté de Brant, tous de l'église Méthodiste, Ontario ; de John Robinson et autres, des églises Presbytérienne et Méthodiste de Manitowaning, district de Manitoulin, Ontario ; du révérend F. Beattie et autres, de Galt, comté de Waterloo ; et de C. Hewey et autres, de Boston, comté de Norfolk, tous de l'église Baptiste, Ontario ; du révérend F. J. H. Axford et autres, de l'église Episcopale de Saint-Jean, comté de King ; de John Spratt et autres, de l'église Presbytérienne de Newport, comté de Hants, tous de la Nouvelle-Ecosse ; et de James Allan et autres, de Ryde, Muskoka, Ontario ; demandant la passation d'une loi pour la prohibition des liqueurs.

De M. J. Hayes et autres, de Toronto, Ontario ; demandant que le bill actuellement devant le parlement pour l'incorporation de l'Ordre des Cercles de famille canadiens devienne loi.

D'Ardent C. Tupper et autres, de Cornwallis, comté de King, Nouvelle-Ecosse ; demandant qu'aucun bill concernant le dimanche ou tout autre rite, observance ou cérémonie religieuse qui interviendrait avec les droits ou la liberté religieuse d'aucun des sujets de Sa Majesté, ne devienne loi.

M. Taylor, du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill concernant la *Maritime Pulp Company (Limited)*, et à l'effet de changer son nom en celui de *The Maritime Sulphite Fibre Company (Limited)* ; et

Bill constituant en corporation la Compagnie Occidentale d'Assurance sur la vie.

Le comité recommande que les rapports du surintendant des assurances sur les bills présentement devant le comité concernant l'Ordre des Cercles de famille canadiens et la Société de Bienveillance Septennale, soient imprimés pour l'usage des membres, et que la règle 94 soit suspendue à ce sujet.

Sur motion de M. Mulock, secondé par M. Somerville,

Résolu, qu'il est désirable que tout témoin appelé devant le comité des Comptes Publics soit examiné sous serment ou affirmation concernant toutes les questions traitées par le comité.

Ordonné, que M. Costigan ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'Intérieur.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que Sir John Thompson ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte de la Cour de l'Echiquier.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. Davin, secondé par M. Sproule,

Résolu, que cette Chambre concoure dans les premier et second rapports du comité mixte des Impressions du Parlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson.

(En comité.)

Résolu,—Qu'il est expédient, afin de permettre à la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson de construire une voie ferrée à partir de la cité de

Winnipeg jusqu'à un point sur la rivière Saskatchewan, de passer un contrat d'une durée de vingt ans avec cette compagnie pour le transport des hommes, approvisionnements, matériaux et malles, et de payer pour ces services, pendant la dite période, quatre-vingt mille piastres par année; le dit paiement devant compter à partir de la date de l'achèvement du dit chemin de fer.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a passé un bill intitulé : " Acte relatif à la Compagnie d'Assurance des Citoyens," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de M. Desjardins (Hochelaga), secondé par M. Davin,  
Ordonné, que le bill du Sénat intitulé : " Acte relatif à la Compagnie d'Assurance des Citoyens," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. Wood (Westmoreland), secondé par M. Weldon,

Ordonné, que les rapports du Surintendant des Assurances sur les bills concernant l'Ordre des Cercles de familles canadiens et la Société de Bienveillance Septennale, soient imprimés pour l'usage des membres, et que la règle 94 soit suspendue à ce sujet, conformément à la recommandation contenue dans le second rapport du comité des Banques et du Commerce.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 26 juin 1891.

#### PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—  
Par M. Bowers,—la pétition de William R. Rice et autres, de Bear River, comté de Digby, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Barron,—la pétition de Maggie A. Moore et autres, de l'église Méthodiste de Canadian Union, Haliburton, Ontario.

Par M. Stairs,—la pétition de H. F. Glendinning et autres, de l'église Presbytérienne de Park Street, de Halifax, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Sutherland,—la pétition de E. M. Rippon et autres, de Woodstock; la pétition de A. K. Birks et autres, de l'église Méthodiste, de Thamesford; et la pétition de T. C. Sandersson et autres, tous du comté d'Oxford, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du révérend A. C. Wilson et autres, de la rue Marks, Peterborough; de George W. Calvert et autres, de Paris, comté de Brant; et de William G. Hardy et autres, d'Ebenezer, comté de Middlesex, tous de l'église Méthodiste, Ontario; de William

White et autres, de Waterford, comté de Norfolk; et de William Richardson et autres, comté d'Oxford, tous de l'Armée du Salut, Ontario; demandant la passation d'une loi pour la prohibition des liqueurs.

De A. D. St. George et autres, de Vancouver, Colombie-Britannique; demandant que le bill maintenant soumis au parlement pour constituer l'Ordre des Cercles de famille canadiens devienne loi.

De William J. Handley et autres, de Brandon et autres lieux, Manitoba; demandant qu'aucun bill concernant le dimanche ou tout autre rite, observance ou cérémonie religieuse qui interviendrait avec les droits ou la liberté religieuse d'aucun des sujets de Sa Majesté, ne devienne loi.

De A. H. Matthew et autres, de Cobourg, comté de Northumberland; de R. T. Maxwell et autres, de Sarnia, comté de Lambton; et de Gertie Fitzsimons et autres, de Hamilton, comté de Wentworth, tous d'Ontario; de Jacob Allen et autres, de Botsford, comté de Westmoreland, Nouveau-Brunswick; de James Grigg et autres, d'Alberton, comté de Prince, Ile du Prince-Edouard; et de F. D. Gross et autres, de Vancouver, Colombie-Britannique; demandant certains amendements à la loi criminelle.

Du révérend James Hastie et autres, de l'église Presbytérienne Knox, Cornwall, Ontario; demandant la passation d'un acte pour mieux assurer l'observance du dimanche.

Sir Hector Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le sixième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié, d'Essex et de la rivière Détroit, et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit."

Bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Brighton, Warkworth et Norwood.

Bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie des ponts de Sainte-Catherine et Merriton.

Bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pontiac; et

Bill modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique.

Sur motion de M. Davies, secondé par M. Fraser,

Ordonné, que le bill du Sénat intitulé: "Acte pour mieux garantir la sécurité de certains pêcheurs," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

M. Desjardins (Hochelaga) propose, secondé par M. Taylor,—Que cette Chambre concoure dans le second rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des débats de cette Chambre pendant la présente session; et la question étant mise sur la dite proposition, la Chambre se divise; et elle est résolue affirmativement.

Sur motion de Sir Hector L. Langevin, secondé par Sir John Thompson,

Résolu, que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle restera ajournée jusqu'à mardi prochain, à 3.00 p. m.

Sir John Thompson propose, secondé par M. Dewdney,—Que mardi prochain, cette Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution, concernant le chemin de fer d'embranchement sur Carleton.

Sir John Thompson, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que mardi prochain, cette Chambre se formera en comité général.



M. Bergeron, du comité général de la Chambre pour considérer une certaine résolution, concernant la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson fait rapport d'une résolution, laquelle est lue comme suit :—

Résolu,—Qu'il est expédient, afin de permettre à la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson de construire une voie ferrée à partir de la cité de Winnipeg jusqu'à un point sur la rivière Saskatchewan, de passer un contrat d'une durée de vingt ans avec cette compagnie pour le transport des hommes, approvisionnements, matériaux et malles, et de payer pour ces services, pendant la dite période, quatre-vingt mille piastres par année; le dit paiement devant compter à partir de la date de l'achèvement du dit chemin de fer.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. Dewdney ait la permission de présenter un bill concernant une certaine convention y mentionnée avec la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement,—

Bill intitulé: "Acte concernant la Farmers' Bank of Rustico."

Bill intitulé: "Acte relatif à la Banque d'Épargne des Mines Albion."

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de pourvoir à l'exercice de la juridiction d'Amirauté en Canada, en conformité de l'Acte des Cours Coloniales d'Amirauté, 1890."

À six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

*Sept heures et demie, p.m.*

(L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de ratifier un bail passé entre la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et à d'autres fins; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill ratifiant une convention entre la Compagnie du chemin de fer de Shuswap à Okanagon et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et conférant de nouveaux pouvoirs à la Compagnie du chemin de fer de Shuswap à Okanagon; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest.

M. l'Orateur reprend le fauteuil.

Un message est reçu du Député Gouverneur, par René E. Kimber, écuyer, Gentilhomme Huissier de la Verge Noire, comme suit :—

M. L'ORATEUR,—Sir William Johnstone Ritchie, Député Gouverneur, désire la présence immédiate des membres de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur se rend, avec la Chambre, au Sénat.

Et, de retour :—M. l'Orateur fait rapport que, conformément aux ordres du Député Gouverneur, la Chambre s'est rendue à la salle des séances du Sénat, où il a plu à Son Honneur de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants :—

“ Acte concernant la ‘ Farmers' Bank of Rustico.’ ”

“ Acte relatif à la Banque d'Épargne des Mines Albion.”

Le comité général sur le bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest reprend alors le cours de ses délibérations ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la *Maritime Pulp Company, Limited*, et à l'effet de changer son nom en celui de “ *The Maritime Sulphite Fibre Company, Limited* ” ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill constituant en corporation la Compagnie Occidentale d'Assurance sur la vie ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe et que le titre soit : “ Acte constituant en corporation la Compagnie d'Assurance sur la vie, de Manitoba.”

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé: "Acte relatif à la Compagnie d'Assurance des Citoyens," étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Le comité général sur le bill à l'effet de pourvoir à l'exercice de la juridiction d'Amirauté en Canada, en conformité de l'Acte des Cours Coloniales d'Amirauté, 1890, reprend alors le cours de ses délibérations; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès, et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que mardi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

M. Haggart, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, dépose sur le bureau, —Rapport du commissaire honoraire, M. Adam Brown, représentant du Canada à l'exposition de la Jamaïque, 1891. (*Documents de la session, No 6h.*)

M. Bowell, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence du 11 mai 1891, pour copie de toute correspondance entre aucun département et H. E. Hartley, ci-devant gardien d'écluse sur le canal Carillon et Grenville, au sujet de sa mise à la retraite, et de tout rapport au conseil ou ordre en conseil à ce sujet, et de tous papiers relatifs à la destitution de M. Hartley. (*Documents de la session, No 62.*)

M. Bergeron, du comité des Voies et Moyens fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

I. Résolu,—Qu'il est à propos de modifier l'Acte chapitre 33 des Statuts Révisés, intitulé: "Acte concernant les droits de douane," en abrogeant les items numérotés 16, 17, 423, 428, 429, 430, 431, 432 et 440, dans l'annexe A du dit acte; et de modifier l'Acte 50-51 Victoria, chapitre trente-neuf, intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les droits de douane," en abrogeant les items numérotés 145, 146 et 147 de l'article 1 du dit acte; et de modifier l'Acte 53 Victoria, chapitre 20 intitulé: "Acte modifiant les actes relatifs aux droits de douane," en abrogeant les items numérotés 148, 156, 157, 158, 159, 165 et 166, dans l'article 10 du dit acte,—et de prescrire autrement en décrétant que les taux de droits suivants seront substitués en leur lieu et place:—

1. Toutes mélasses et, ou sirops, N. A. P., y compris tous fonds de cuve et, ou lavages de cuve, tout jus de canne et, ou jus de canne concentré et tout jus de betterave et, ou jus de betterave concentré, lorsqu'ils sont importés directement et sans transbordement du pays de leur provenance et production.

(a.) Accusant au polariscope quarante degrés ou plus et pas plus de cinquante-six degrés, un droit spécifique de un centin et demi par gallon..... 1½ ct. p. gall.

(b.) Accusant moins de quarante degrés, un droit spécifique de un centin et demi par gallon, et en sus un quart de centin par 1½ ct. p. gall. gallon pour chaque degré ou fraction de degré au-dessous de et ¼ c. p. deg. quarante degrés..... additionnel.

(c.) Et en sus des taux-cidessus, un autre droit spécifique dans tous les cas de deux centins et demi par gallon lorsqu'ils ne sont 2½ ct. p. gall. pas ainsi importés directement sans transbordement..... en sus.

2. Tout sucre de canne et, ou sucre de betterave non au-dessus du numéro quatorze, type de Hollande sous le rapport de la couleur, tous balayages de sucre, tous égouts de sucre ou pompes égouttées durant le transit, tout mélado et, ou mélado concentré, toutes mélasses et, ou mélasses concentrées, N.S.A.,

tout jus de canne et, ou jus de canne concentré, N.S.A., tout jus de betterave et, ou jus de betterave concentré, N.S.A., tous fonds de cuve, N.S.A., et concretion, lorsqu'ils ne sont pas importés directement et sans transbordement du pays de leur provenance et production, cinq pour cent *ad valorem*, pourvu cependant que, dans le cas du sucre de canne produit dans les Antilles et importé de là *via* Hong-Kong, ce taux de cinq pour cent *ad valorem* ne soit pas exigé s'il est transbordé à Hong-Kong.

3. Tous sucres au-dessus du numéro quatorze, type de Hollande sous le rapport de la couleur, et le sucre raffiné de toute espèce, qualité ou type, et tous sirops de sucre dérivés de sucres raffinés, un droit spécifique de huit dixièmes de centin par livre.....  $\frac{8}{10}$  de ct. p. lb.
4. Glucose ou sucre de raisin, sirop de glucose et, ou sirop de maïs, un droit spécifique de un centin et demi par livre.....  $1\frac{1}{2}$  ct. p. lb.
5. Tabac haché, quarante-cinq centins par livre et douze et demi pour cent *ad valorem*..... 45c. p. lb. et  $12\frac{1}{2}$  p.c.
6. Tabac ouvré, N.S.A., et tabac à priser, trente-cinq centins par livre et douze et demi par cent *ad valorem*..... 35c. p. lb. et  $12\frac{1}{2}$  p. c.
7. Ale, bière et porter, importés en fûts, ou autrement qu'en bouteilles, treize centins par gallon .... 13 c. p. gal.
8. Ale, bière et porter importés en bouteilles (six bouteilles d'une pinte et douze bouteilles d'une chopine étant censées contenir un gallon impérial), vingt et un centins par gallon..... 21c. p. gal.
9. Liqueurs spiritueuses ou alcooliques distillées de quelque matière que ce soit, ou contenant, ou composées de spiritueux d'une espèce quelconque, ou un mélange de ces spiritueux avec de l'eau, pour chaque gallon d'une force n'excédant pas la force de preuve, et lorsqu'elles seront d'une force plus grande que la force de preuve, dans la même proportion sur la quantité qu'il y en aurait si elles étaient réduites à la force de preuve. Lorsque les liqueurs seront d'une force moindre que la force de preuve, le droit sera au même taux que prescrit ci-dessous, mais sera calculé sur une quantité réduite des liqueurs proportionnellement au moindre degré de force; pourvu, toutefois, qu'aucune réduction de quantité ne soit calculée ou faite sur aucunes liqueurs de force moindre que quinze pour cent au-dessous de la force de preuve, mais toutes ces liqueurs seront calculées comme étant de la force de quinze pour cent au-dessous de la force de preuve, ainsi qu'il suit:
- (a) Alcool éthylique, ou la substance communément connue sous le nom d'alcool, oxyde hydraté d'éthyl ou esprit de vin; genièvre de toute espèce, N.S.A., rhum, whisky, et toutes liqueurs spiritueuses ou alcooliques, N.A.P., deux piastres et douze centins et demi par gallon.....\$2.12 $\frac{1}{2}$  p. gal.
- (b) Alcool amylique ou huile lourde, ou toute substance connue sous le nom d'esprit de pommes de terre ou d'huile de pommes de terre, deux piastres et douze centins et demi par gallon...\$2.12 $\frac{1}{2}$  p. gal.
- (c) Alcool méthylique, alcool de bois, naphthe de bois, esprit pyroxylque, ou toute substance connue sous le nom d'esprit de bois ou alcool méthylique; absinthe, arack, ou esprit de palme, eau-de-vie y compris l'eau-de-vie artificielle et les imitations d'eau-de-vie; cordiaux et liqueurs de toutes espèces, N.S.A., mescal, pulque, sorbet au rhum, schiedam et schnapps; tafia, angostura et amers ou breuvages alcooliques similaires, deux piastres et douze centins et demi par gallon.....\$2.12 $\frac{1}{2}$  p. g.

- (d) Spiritueux et alcools de toutes espèces mélangés avec un ingrédient ou des ingrédients et qui sont connus ou désignés comme anodins, élixirs, essences, extraits, lotions, teintures ou médecines, N.S.A., deux piastres et douze centins et demi par gallon, et trente pour cent *ad valorem*..... et 30 p.c. \$2.12½ p. gal.
- (e) Parfums alcooliques et spiritueux parfumés, bay rum, eau de lavande et de Cologne, lotions pour les cheveux, les dents ou la peau et autres préparations de toilette contenant des spiritueux de nature quelconque, renfermés dans des bouteilles ou flacons ne pesant pas plus que quatre onces chacun, cinquante pour cent *ad valorem*; et quand ils sont contenus dans des bouteilles, flacons, ou autres récipients pesant plus que quatre onces chacun, deux piastres et douze centins et demi par gallon, et quarante pour cent *ad valorem*..... et 40 p.c. 50 p.c. \$2.12½ p. gal.
- (f) Ether nitreux, esprit de nitre et esprit d'ammoniaque aromatique, deux piastres et douze centins et demi par gallon et trente pour cent *ad valorem*..... et 30 p.c. \$2.12½ p. gal.
- (g) Vermouth et vin de gingembre, ne contenant pas plus que quarante pour cent d'alcool, soixante et quinze centins; et s'ils contiennent plus que quarante pour cent d'alcool, deux piastres et douze centins et demi par gallon..... \$2.12½ p. gal.
- (h) Dans tous les cas où la force d'aucuns des articles précédents ne peut être constatée exactement par l'application directe de l'hydromètre, elle devra être constatée par la distillation d'un échantillon ou de toute autre manière indiquée par le ministre des Douanes.
10. Champagne et tous autres vins mousseux dans des bouteilles ne contenant pas plus chacune que une pinte et plus qu'une chopine, trois piastres et trente centins par douzaine de bouteilles; \$3.30 p.douz. ne contenant pas plus qu'une chopine chacune et plus qu'une demi-chopine, une piastre et soixante-cinq centins par douzaine de bouteilles; contenant une demi-chopine chacune ou moins, quatre-vingt-deux centins par douzaine de bouteilles; les bouteilles contenant plus qu'une pinte chacune paieront en sus des trois piastres et trente centins par douzaine de bouteilles, au taux de une piastre et soixante-cinq centins par gallon sur la quantité excédant une pinte par bouteille,—la pinte et chopine, dans chaque cas, sera l'ancienne mesure de vin; en sus de 1 du droit spécifique ci-dessus, il sera imposé un droit de trente pinte p. bout. pour cent *ad valorem*..... 30 p.c. \$1.65 p.douz. 82 cts p.douz. p.toute quantité au-d. de 1
11. Sel commun, cinq centins par cent livres (excepté le sel importé du Royaume-Uni ou des possessions britanniques, ou importé pour l'usage des pêcheries maritimes ou du golfe, qui sera franc de droits)..... 5 cts par 100 lbs.
12. Sel fin, en vrac, cinq centins par cent livres..... 5c p. 100 lbs.
13. Sel en sacs, barils ou autres emballages, sept centins et demi par cent livres,—les sacs, barils ou autres emballages payant le même droit que s'ils étaient importés vides. .... 7½ cts. par 100 lbs.
2. Résolu,—Qu'il est expédient de prescrire que les articles suivants seront ajoutés à l'annexe C du chapitre 33 des Statuts Révisés, comme étant exempt des droits de douane, savoir :

Tout sucre de canne ou sucre de betterave ne dépassant pas le numéro quatorze, type de Hollande, sous le rapport de la couleur, tous balayages de sucre, tous égouts de sucre ou pompages égouttés durant le transit, tout mélado ou mélado concentré, toutes mélasses et mélasses concentrées, N.S.A., tout jus de canne ou jus de canne concentré, N.S.A., tout jus de betterave ou jus de betterave concentré, N.S.A., tout fonds de cuves, N.A.P., et concrétions importés directement, sans transbordement, du pays de provenance et production.

**3. Résolu.**—Qu'il est expédient d'amender le chapitre 32 des Statuts Revisés, intitulé : " Acte concernant les douanes," en abrogeant la clause 94 concernant le raffinage en entrepôt du sucre, des mélasses ou autres matériaux avec lesquels on peut fabriquer du sucre raffiné.

**4. Résolu.**—Qu'il est expédient de prescrire que, conformément aux règlements et restrictions qui seront jugés nécessaires par le ministre des Douanes, il pourra être payé aux producteurs de tous sucres de betteraves bruts, produits en Canada entièrement avec des betteraves cultivées dans le pays, entre le premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-onze et le premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-douze, une prime égale à une piastre par cent livres, et en sus trois centins et un tiers par cent livres, pour chaque degré ou fraction de degré de preuve par le polariscope au-dessus de soixante-dix degrés.

**5. Résolu.**—Qu'il est expédient d'abroger les parties des clauses 130, 192, 177 et 258 de l'Acte 49 Victoria, chap. 34, et de tous actes qui l'amendent, en tant que ces clauses ou leurs amendements déterminent les droits d'accise à être prélevés sur les articles respectifs ci-après mentionnés ; et de prescrire que les droits d'accise sur ces articles seront dorénavant comme suit :—

1. Sur les spiritueux tels que décrits dans le paragraphe (a) de la première clause ci-dessus citée,—une piastre et cinquante centins.

2. Sur les spiritueux tels que décrits dans le paragraphe (b) de la dite clause,—une piastre et cinquante-deux centins.

3. Sur les spiritueux tels que décrits dans le paragraphe (c) de la dite clause,—une piastre et cinquante-trois centins.

4. Sur le malt tel que décrit dans les paragraphes (a et b) de la clause 192,—pour chaque livre, deux centins.

5. Sur les breuvages fermentés fabriqués en imitation de la liqueur de malt tels que décrits dans la clause 177,—sur chaque gallon, huit centins.

6. Sur le tabac, tel que décrit dans les cinq premiers paragraphes de la clause 258,—pour chaque livre, vingt-cinq centins.

Sauf que le tabac coupé lorsque mis en paquets d'un vingtième de livre ou moins, paiera un droit de quarante centins pour chaque livre.

7. Sur les cigarettes telles que décrites dans le sixième paragraphe de la dite clause,—deux piastres par mille.

8. Sur le tabac à priser, tel que décrit dans le neuvième paragraphe de la dite clause,—dix-huit centins pour chaque livre.

9. Sur le tabac à priser tel que décrit dans les dixième et onzième paragraphes de la dite clause,—vingt-cinq centins pour chaque livre.

**6. Résolu.**—Qu'il est expédient de prescrire que les résolutions qui précèdent et les changements qui y sont faits aux droits de douane et d'accise sur les articles y mentionnés, prendront effet le ou après le vingt-quatrième jour de juin, mil huit cent quatre-vingt-onze. Pourvu, toutefois, que rien de contenu aux présentes ne soit considéré comme exemptant tous sucres actuellement reconnus comme étant en entrepôt pour fins de raffinage dans aucun local en rapport avec, ou occupé en tout ou en partie par aucune raffinerie de sucre, que l'on trouvera, après examen du contenu de tel local, en avoir été enlevés, du paiement du droit payable sur ces articles en vertu de l'item 428 de l'annexe A du chapitre 33 des Statuts Revisés qui restera en force en ce qui concerne tels sucres jusqu'à ce que l'entrée en ait été faite régulièrement et que le paiement des droits ait été acquitté.

M. Foster propose, secondé par M. Bowell,—que les dites résolutions soient lues la seconde fois.

Sir Richard J. Cartwright propose, comme amendement, secondé par M. Laurier,—Que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants :—" la situation du pays exige que le gouvernement réduise immédiatement tous les droits sur les articles de première nécessité et plus spécialement sur ceux qui sont plus généralement consommés par les ouvriers, les mineurs, les pêcheurs et les fermiers, et, de plus, que les négociations qui doivent s'ouvrir à Washington, en octobre

prochain, comme la Chambre en a été informée, devraient être conduites en prenant pour base la réciprocité commerciale la plus étendue entre le Canada et les Etats-Unis, pour les produits manufacturés aussi bien que pour les produits naturels."

Et un débat s'ensuivant ;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Samedi, 27 juin 1891.

Sur motion de M. Montague, secondé par M. McLennan,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure moins vingt-cinq minutes, samedi matin, la Chambre s'ajourne jusqu'à mardi prochain, à trois heures p.m.

Mardi, 30 juin 1891.

#### PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Maggie A. Moore et autres, de l'Union Canadienne, Haliburton ; de A. K. Birks et autres, de Thamesford, comté d'Oxford, tous d'Ontario ; et de James Huston et autres, de Manitou, Dufferin, Manitoba, tous de l'église Méthodiste ; de R. R. Robertson et autres, de Knox, Galt, comté de Waterloo, Ontario ; de H. F. Glendinning et autres, de la rue Park, Halifax, N.-E., tous de l'église Presbytérienne ; et de T. C. Sanderson et autres, comté d'Oxford, Ontario ; demandant la passation d'une loi sur la prohibition des liqueurs.

De Charles Hearn et autres, comté de Welland, Ontario ; demandant que le bill maintenant soumis au parlement pour constituer la Société de Bienveillance Septentrionale, devienne loi.

De S. H. Glasgow et autres, comté de Welland ; et de E. M. Rippon et autres, de Woodstock, comté d'Oxford, tous d'Ontario ; demandant que le bill maintenant soumis au parlement pour constituer l'Ordre dit "Canadian Home Circles," devienne loi.

De William R. Rice et autres, de Bear River, comté de Digby, Nouvelle-Ecosse ; demandant à la Chambre de considérer s'il serait opportun de nommer un pilote pour cette localité.

Sir Hector Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le septième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill pour modifier les actes concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta.

Bill constituant en corporation la Compagnie du Pont d'Ontario et New-York ; et

Bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa.

Le comité recommande, que vû que le délai pour la réception des rapports des comités sur Bills Privés expire aujourd'hui, il soit prolongé jusqu'au mardi, quatorzième jour de juillet prochain.

Sur motion de Sir Hector L. Langevin, secondé par Sir Adolphe P. Caron, Résolu, que vû que le délai pour la réception des rapports des comités sur Bills Privés expire aujourd'hui, il soit prolongé jusqu'au mardi, le 14 juillet prochain, conformément à la recommandation contenue dans le septième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

M. Tupper, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 3 juin 1891, pour copie de tous papiers, correspondance, rapports et autres documents en la possession du gouvernement concernant les pêcheries de hareng de la Baie de Fundy et des eaux voisines durant l'année dernière, y compris le rapport de la conférence des gardes-pêche tenue à Ottawa à ce sujet.—(*Documents de la session No. 54d.*)

Ordonné, que M. Hazen ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Salisbury à Harvey.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Ordonné, que M. Desjardins (Hochelaga) ait la permission de présenter un bill modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du pont de Montréal.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Ordonné, que M. Tupper ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte des pêcheries, chapitre quatre-vingt-quinze des Statuts révisés.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excedant pas trois cent soixante et dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département du Secrétaire d'Etat :—Compilation de la liste du service civil de 1890, en français et en anglais avec index, \$248.30 ; pour payer à Pierre Chapleau la correction des épreuves des 484 pages de la liste du service civil, 121.70 ; pour l'année finissant le 30 juin 1891.

2. Résolu, qu'une somme n'excedant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du bureau de l'Auditeur général :—Contingents—Somme additionnelle pour payer de l'aide—Mandat du Gouverneur général pour l'année finissant le 30 juin 1891.

3. Résolu, qu'une somme n'excedant pas cinq cent quatre-vingt-dix-huit piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Douanes :—Pour payer à W. H. Carleton, pour six mois finissant le 30 juin 1891, la différence entre \$300 et \$400 d'appointements, \$50 ; pour payer à F. Bennett en sus de ses appointements une allocation pour service de surcroît nécessité par la mort du commissaire de la statistique, \$200 ; pour payer à J. Courtney en sus de ses appointements une allocation pour service de surcroît nécessité par la



mort du commis de la statistique, \$102.50 ; pour payer les services de D. Kerr, employé en qualité de commis surnuméraire du 20 octobre 1890 au 21 février 1891, \$246 ; pour l'année finissant le 30 juin 1891.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf cent vingt-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Pêcheries :—Augmentation des appointements de Charles F. Winter, commis de 3e classe, secrétaire du député du ministre des Pêcheries, à compter du 1er janvier 1891, \$125.00 ; nouvelle somme nécessaire pour dépenses contingentes, \$800.00, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent trente-quatre piastres et soixante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Impressions et de la Papeterie :—Pour payer à A. H. Beaulieu et J. A. Verge, 141 heures chacun de travail supplémentaire, à 30c. par heure, \$84.60 ; pour payer à A. Potvin, ses services supplémentaires de juillet 1889 à novembre 1890, \$150.00, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Chemins de fer et Canaux :—Appointements de Frank Beard, commis de 3e classe, en qualité d'adjoint du secrétaire particulier du ministre pour l'exercice 1890-91, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la Justice :—Nouvelle somme nécessaire pour dépenses contingentes, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Affaires des Sauvages :—Nouvelles sommes nécessaires pour dépenses contingentes, \$2,000.00 ; appointements de M. T. D. Green, en qualité d'employé technique, du 1er juillet 1890 au 1er juillet 1891, \$900.00 ; coût probable de l'impression des nombreux traités conclus avec les Sauvages depuis 1680, \$2,300.00, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Conseil privé :—Nouvelle somme nécessaire pour dépenses contingentes, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

10. Résolu qu'une somme n'excédant pas six mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à l'honorable W. W. Sullivan, juge en chef, Ile du Prince-Edouard, son traitement de la cour de vice-amirauté, I. P.-E., pour six mois finissant le 30 juin 1891, \$300.00 ; dépenses diverses, y compris les Territoires du Nord-Ouest, \$6,000.00 ; pour payer les services de L. A. Audette en matière des rapports de la courde l'Échiquier, en sus de ses appointements fixés par la loi, \$300.00, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour somme additionnelle nécessaire pour le service de la police fédérale, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cinq cents trente-quatre piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de Kingston :—Pour gratification additionnelle à la veuve de feu David Cunningham, ci-devant maçon-instruteur, mort de blessures reçues dans l'exécution de ses fonctions, par suite de la négligence d'un détenu, \$434.50 ; pénitencier de Dorchester :—Achat d'un terrain pour le pénitencier, \$3,100 ; prison de Régina :—Dépenses se rattachant à l'ouverture de la prison, et à l'entretien, etc., jusqu'au 30 juin 1891, \$2,000, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent soixante et quinze piastres et soixante et trois centins soit accordée à Sa Majesté pour payer à J. Dingwell, avocat du comté, Cornwall, ses services professionnels et déboursés, \$172.68 ; pour payer à D. E. McIntyre, shérif, Cornwall, ses services et déboursés, contestation d'élection, La Reine vs Purcell, comtés de Stormont, Dundas et Glengarry, \$52.95 ; pour payer C. H. Masters, rédaction d'une loi criminelle, et autres dépenses s'y rattachant, indépendamment de l'Acte du Service Civil, \$250, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour la somme dépensée pour la traduction française du 1er juillet 1890 au 29 avril 1891, \$1,600; somme nécessaire pour payer les valises en cuir fournies aux députés suivant une résolution de la Chambre, \$5,500, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le paiement des salaires de deux messagers de la bibliothèque pour la session,—R. G. Smith, \$250; J. Lafontaine, \$250, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille deux cent vingt-neuf piastres soit accordée à Sa Majesté pour la solde de l'indemnité de feu M. de Saint-Georges, \$319; solde de l'indemnité de feu l'honorable R. P. Haythorne, \$910, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour favoriser l'industrie laitière au Canada en rapport avec les fermes expérimentales, y compris l'établissement et l'entretien de stations agronomiques, \$10,000; pour compléter la distribution de l'orge à deux rangs achetée pour semences et pour acheter des échantillons d'orge à deux rangs récoltée au Canada pour des fins d'expérimentation. (Mandat du Gouverneur général), \$2,000; somme additionnelle nécessaire pour les fermes expérimentales, \$7,000, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et six mille quatre cents piastres et cinquante-deux centins soit accordée à Sa Majesté pour faire aux dépenses de l'Exposition de la Jamaïque (mandat du Gouverneur général, \$15,000; pour faire droit à M. Stephen Selden pour services statistiques (avec intérêts de six ans), en conformité d'un jugement de la cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse, \$400.52; Recensement, \$50,000; *Patent Record*, \$1,000, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille quatre cent soixante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la Quarantaine:—Quarantaine, Grosse-Ile, \$2,000; Quarantaine, Chatham, N.-B., \$250; Quarantaine, Charlottetown, I.P.-E., \$200; salubrité publique, \$2,000; pour payer à Carrier, Lainé et Cie, le solde dû pour machine et chaudière à vapeur du service de la Quarantaine, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille quatre-vingt-une piastres et quatre-vingt-dix centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la construction et réparation de propriétés militaires, savoir:—Réparation du mur de fortification à la porte Saint-Jean, Québec (mandat du Gouverneur général), pour l'année finissant le 30 juin 1891.

Résolutions à rapporter.

Et la séance ayant continué jusqu'à minuit;

Mercredi, 1er juillet 1891.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure et vingt-cinq minutes, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mercredi, 1er juillet 1891.

PRIÈRE.

Sur motion de M. Madill, secondé par M. Skinner,

Ordonné, que la partie de la règle 49 qui limite le délai pour la présentation des bills privés soit suspendue en ce qui concerne les bills pour faire revivre et amender l'Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de navigation d'Oshawa, et bill modifiant de nouveau l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental.

Ordonné, que M. Madill ait la permission de présenter un bill pour faire revivre et amender l'Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de navigation d'Oshawa, et pour changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer d'Oshawa.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour vendredi prochain.

Ordonné, que M. Desjardins (Hochelaga) ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour vendredi prochain.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage des Montagnes-Rocheuses," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de M. Gordon, secondé par M. Mara,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant,—

1. Le nombre d'immigrants chinois entrés en Canada depuis la date du dernier rapport ordonné par cette Chambre, spécifiant,—

(a.) Les ports d'entrée; (b.) Le montant de droits, ou de capitation perçu; (c.) Le nombre de Chinois entrés en vertu de certificats de retour; (d.) Le nombre de certificats de retour émis pendant la même période, et le nombre de Chinois qui, pendant cette même période, sont passés par le Canada en transit pour des pays étrangers.

2. Le nombre de Chinois entrés en Canada à titre d'attachés au service diplomatique ou consulaire de la Chine.

3. Le nombre de Chinois entrés en Canada, pendant la même période, à titre de touristes, savants, étudiants ou marchands.

4. Copie de toute correspondance (s'il en est) entre les autorités impériales et canadiennes, ou entre le gouvernement du Canada et celui de la Chine (s'il en est), ou entre le gouvernement de la Colombie-Anglaise et celui du Canada, ou avec toute organisation de travail ou avec toute compagnie, corporation ou personne, concernant l'Acte de l'immigration Chinoise ou suggérant des amendements à cet acte.

Sur motion de M. Davies, secondé par M. Laurier,—

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé l'officier compétent, pour copie de toute correspondance et de tous télégrammes, lettres, rapports et autres papiers concernant le projet d' " agrandissement des propriétés " du chemin de fer Intercanadien, à Saint-Jean, N.-B.

Sur motion de M. Langelier, secondé par M. Laurier,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance, rapports, papiers et documents se rapportant à la saisie et vente de la goélette "Marie-Eliza," en 1887, par le collecteur de la douane à Rimouski.

Sur motion de Mousseau, secondé par M. Mignault,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie des rapports d'ingénieurs, concernant le canal projeté de Soulanges, indiquant le nombre de sections dont sera divisé le travail, la longueur de chaque section, les quantités des diverses classes de travail dans chaque section, et les estimés détaillés du coût de chaque section. En outre, le tout accompagné d'un tracé de plan ou map continue, et le profil de toute la route, distinguant les différentes sections et les structures de chaque section.

Sur motion de M. Mulock, secondé par M. Charlton,

Résolu, qu'une humble adresse soit adressée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un relevé du montant de billets fédéraux en circulation à la date du 31 mai 1891, et du montant d'or et de débiteures garanties tenu en réserve à la dite date pour le rachat des dits billets. Aussi, un état faisant connaître la proportion de cette réserve d'or aux mains du ministre des Finances et Receveur-Général et de celle détenue par toute banque chartée pour les fins de tel rachat. Aussi, un état indiquant les arrangements faits avec les dites banques, en vertu desquels elles détiennent cette réserve d'or.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. McMillan, secondé par M. Macdonald (Huron),

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondances et document ou autres informations en la possession du gouvernement au sujet des étalons stationnés à la Ferme Expérimentale Centrale ou à toute autre ferme expérimentale en Canada.

Sur motion de M. Armstrong, secondé par M. Davies,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes pétitions, correspondance et autres documents concernant le dernier changement dans la charge de maître de poste à Lobo.

Sur motion de M. Amyot, secondé par M. Davin,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie des plans originaux et aussi des changements faits à la cale sèche de Kingston, indiquant les excavations additionnelles, caissons, maçonnerie supplémentaire et ouvrages en fer additionnels dans les caissons, ainsi que les quantités de chaque classe de travaux supplémentaires payés ou à payer et les taux de paiement pour les dits travaux supplémentaires.

2. Copie de l'ordre en conseil du 5 juillet 1890, concernant le contrat pour la construction de la dite cale sèche.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Devlin, secondé par M. Gauthier,

Ordonné, qu'un ordre la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant les dates de publication et de distribution des rapports, bulletins et autres matières publiés en langue anglaise par la Ferme Expérimentale Centrale depuis son établissement jusqu'au 1er juin 1891 : aussi, les dates de publication et de distribution des rapports publiés en langue française sur les mêmes sujets et pour la même période.

Sur motion de M. Ingram, secondé par M. Ross (Dundas),

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toute correspondance, lettres ou télégrammes adressés à l'Auditeur général au sujet du paiement des comptes tels que rendus à l'Auditeur général par l'officier-rapporteur du district électoral de la division-est d'Elgin.

Aussi, les noms et adresses postales de l'officier-rapporteur, des sous-officiers-rapporteurs, greffiers de bureaux de votation et constables pour le district électoral de la division-est d'Elgin.

Aussi, les montants respectifs tels que réclamés par chacun, le montant réellement payé à chacun jusqu'à date, y compris le chiffre de la balance, s'il en est, tels que rendus par l'officier-rapporteur dans son rapport original à l'Auditeur-général.

Sur motion de M. McMullen, secondé par M. Armstrong,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant,—

1. Les noms de tous les employés permanents du département des Travaux Publics, leurs fonctions et leur salaire annuel.

2. Les noms de tous les surnuméraires du dit département, leur salaire et le genre de travail qu'ils ont à faire, et copie de leurs certificats d'examen.

3. Les noms de toutes les personnes faisant du travail supplémentaire en dehors de l'édifice, et la nature des travaux, donnant les noms des hommes et des femmes séparément.

4. Les noms des ouvriers et autres employés dans les ateliers du gouvernement à Ottawa.

5. Les noms de tous les messagers employés dans le dit département, temporairement ou permanentement.

6. Les noms et le nombre de tous les journaliers employés par le dit département, depuis janvier dernier, dans ou autour des édifices publics sous le contrôle du gouvernement à Ottawa, y compris Rideau Hall, avec le genre de travail à faire et les gages payés.

Sur motion de M. German, secondé par M. Trow,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance, papiers et documents concernant la nomination des officiers de douane à Crystal Beach et Point Albino, dans le township de Bertie, et Carroll's Landing, dans le township de Humberstone, comté de Welland.

Sur motion de M. Mulock secondé par M. Charlton,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie du rapport de Thomas Munro, ingénieur du gouvernement, sur le canal à navires de Manchester.

M. Denison propose, secondé par M. Cochrane,—Que la Chambre s'ajourne maintenant; et la question étant mise sur la dite proposition; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:

POUR :  
Messieurs

Baker,	Denison,	Mackintosh,	Patterson (Colchester),
Beith,	Dewdney,	McDonald (Victoria),	Ross (Dundas),
Bergeron,	Dupont,	McDougald (Pictou),	Ryckman,
Bowell,	Ferguson (Renfrew),	McDougall (Cap-Breton),	Skinner,
Cameron (Inverness),	Gillies,	McKay,	Sproule,
Caron (Sir Adolphe),	Gordon,	McNeill,	Stairs,
Casey,	Henderson,	Marshall,	Stevenson,
Charlton,	Hodgins,	Masson,	Taylor,
Coatsworth,	Ingram,	Miller,	Trow,
Cochrane,	Kaulbach,	Mills (Annapolis),	Tupper,
Cockburn,	Kenny,	Moncrieff,	Tyrwhitt, et
Corbould,	LaRivière,	Paterson (Brant),	White (Cardwell).—50.
Daoust,	Macdonald (Winnipeg),		

## CONTRE :

## Messieurs

Allan,	Dawson,	Joncas,	Mousseau,
Allison,	Delisle,	Langelier,	Mulock,
Amyot,	Desjardins (L'Islet),	Langevin (Sir Hector),	O'Brien,
Armstrong,	Devlin,	Laurier,	Perry,
Bain,	Fauvel,	Leduc,	Rider,
Béchar, d,	Flint,	Lippé,	Rinfret,
Bernier,	Forbes,	Macdonald (Huron),	Rowand,
Bowers,	Foster,	Macdonald (King),	Sanborn,
Bowman,	Fréchette,	McGregor,	Savard,
Brown (Châteauguay),	Gauthier,	McLean,	Scriver,
Brown (Monck),	Geoffrion,	McLeod,	Semple,
Burdett,	German,	McMillan,	Simard,
Campbell,	Godbout,	McMullen,	Thompson (Sir John),
Carroll,	Grandbois,	Mara,	Truax,
Cartwright (Sir Richard),	Guay,	Mignault,	Vaillancourt,
Christie,	Haggart,	Mills (Bothwell),	Weldon,
Davies,	Harwood,	Monet,	Welsh, et
Davin,	Innes,	Montague,	Yeo.—72.

Ainsi la question est résolue négativement.

Sir A. P. Caron, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 3 juin 1891, pour copie de tous rapports du député-adjutant-général du district militaire No 11 au ministre de la Milice depuis janvier 1888, au sujet,—

1. Des casernes de la Batterie C;
2. De la salle d'exercices de Victoria;
3. De l'enlèvement du magasin du parc Beacon Hill;
4. De la condition des canons, munitions, affûts, etc.

Aussi, copie de toute correspondance échangée sur ces divers sujets, entre le dit député-adjutant-général et le ministre de la Milice, depuis la même date. (*Documents de la session, No 30a.*)

M. Allan propose, secondé par M. McGregor,—Qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toute correspondance, lettres et télégrammes concernant le renvoi de F. B. McCormick de la charge de sous-percepteur au port de l'île Pelée, et de toutes lettres, télégrammes et messages téléphoniques au sujet de la nomination de J. H. C. Atkinson comme titulaire de cette charge. Aussi, copie de toute correspondance relative à la destitution d'Atkinson et à la réinstallation de McCormick.

Et un débat s'ensuivant ;

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

Sept heures et demie p.m. \*

L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario à la rivière la Pluie; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Érié, d'Essex et de la rivière Détroit, et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie du chemin de fer du lac Érié à la rivière Détroit"; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Brighton, Warkworth et Norwood; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Ordonné, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pontiac; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport, que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique: et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe et que le titre soit: " Acte à l'effet de faire revivre et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique."

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill constituant en corporation la Compagnie du pont d'Ontario et New-York; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée, mercredi, le 24 juin dernier, à l'effet qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toute correspondance, télégrammes, lettres, rapports, estimés et autres documents concernant les études faites au sujet de la construction et du coût d'un tunnel sous-marin entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme.

M. Sproule propose, secondé par Sir Adolphe P. Caron,—Que la Chambre s'ajourne maintenant,—laquelle proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Jeudi, 2 juillet 1891.

Et la question étant mise de nouveau sur la motion ; et un nouveau débat s'ensuivant,—et la dite question étant mise, elle est résolue affirmativement.

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toute correspondance, télégrammes, lettres, rapports estimés et autres documents concernant les études faites au sujet de la construction et du coût d'un tunnel sous-marin entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme.

Et la séance ayant continué jusqu'à minuit et vingt-cinq minutes, jeudi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Jeudi, le 2 juillet 1891.

#### PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Wilmot,—la pétition de J. G. Butterworth et autres.

Par M. Stairs,—la pétition de James E. Shatford et autres, de Indian Harbour, comté de Halifax, Nouvelle-Ecosse.

Sur motion de M. Bowell, secondé par M. Foster,

Ordonné, que les noms de MM. Desjardins (L'Islet) et Masson soient substitués à ceux de Sir Hector Langevin et de feu Sir John Macdonald, dans le comité des Privilèges et Elections ; que le nom de M. Hodgins soit placé sur la liste du comité des Chemins de fer et Canaux au lieu de celui de feu Sir John Macdonald ; et que le nom de M. Henry Corby soit substitué à celui de feu Sir John Macdonald sur la liste du comité des Comptes Publics.

Sir Hector Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le huitième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le bill suivant et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Montréal à l'Atlantique et à d'autres fins.



M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un Ordre de la Chambre, du 18 mai 1891, pour un état des années 1889 et 1890, donnant copie de tous rapports ou correspondance avec le surintendant du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard au sujet de la condition de la chaussée ou des rails de ce chemin, et de tous rapports ou représentations au sujet de telle chaussée ou de tels rails adressés par les chefs de section ou autres officiers du dit chemin. Aussi, état indiquant combien de milles de ce chemin ont été refaits avec des rails d'acier depuis l'achèvement de ce chemin.—(*Documents de la session No 55.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas treize mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et dix-huit mille seize piastres et trente-sept centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, savoir : agrandissement à Moncton, \$12,500; matériel roulant, \$43,000; construction, \$1,077.50; embranchement d'Indiantown, \$600; embranchement de Saint-Charles, \$14,146.37; embranchement de Dartmouth, \$100; agrandissement à Saint-Jean, \$5,092.50; Y à Truro, \$1,500, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatre-vingt-quatorze mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer du Cap-Breton, savoir : construction et équipement, \$399,700; pont au Grand-Narrows, \$95,000, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent trente-trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour la construction et équipement du chemin de fer d'Oxford et New-Glasgow, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-quatre mille cinq cent soixante-trois piastres et deux centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face à un jugement de tribunal concernant le chemin de fer de la Ligne Directe, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour la construction du chemin de fer d'Annapolis et Digby, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille sept cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal de la Vallée de la Trent, savoir :—Reconstruction du pilier du pont tournant de Hastings, \$1,000; pont tournant en fer à Hastings, \$2,750, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix piastres et cinquante-trois centins soit accordée à Sa Majesté pour compte de W. Graham pour services *re* Handley, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille huit cent quarante-neuf piastres et soixante-et-quinze centins soit accordée à Sa Majesté pour remplissage d'un étang à Sainte-Catherine, canal Welland, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour exhaussement des levées, approfondissement du canal, reconstruction des bajoyers, etc., canal Chambly, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille trois cent soixante et quinze piastres et quatre centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal Rideau, savoir :—Barrage au lac des Roches (*Rock Lake*), \$375.04; terrains et indemnités, \$1,000; explorations en amont des moulins de Kingston, \$1,200; approfondissement du bassin à Ottawa, \$800, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille sept cent vingt-huit piastres, soit accordée à Sa Majesté pour dépenses diverses, savoir:—Pour payer à madame J. B. Courville une gratification égale à deux mois du salaire de feu son mari, en son vivant éclusier sur le canal Lachine, \$76; pour payer à la veuve de feu Narcisse Bousquet, en son vivant contremaître charpentier de l'écluse de Saint-Ours, une gratification égale à deux mois de salaire, \$100; pour payer à Joseph Daoust, ci-devant éclusier du canal de Beauharnois, une gratification égale à deux mois de salaire, parce qu'il est devenu incapable de remplir ses fonctions par maladie résultant de ce qu'il a été exposé aux intempéries dans l'exercice de ses fonctions, \$76; pour payer une gratification égale à deux mois de salaire aux représentants de P. Ryan, ci-devant gardien-adjoint du pont, canal Lachine, \$76; pour payer à J. V. Callaerts, comme pleine compensation des blessures qu'il a reçues pendant qu'il a été employé aux travaux du canal Chambly, \$400; pour payer à D. Stark, ingénieur, employé sur les travaux au Canada depuis 48 ans, dont 25 au service du gouvernement, une gratification égale à une année d'appointements, en quittant le service, \$3,000, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du fleuve Saint-Laurent—Amélioration du chenal des navires entre Québec et Montréal—(Mandat du Gouverneur Général), pour l'année finissant le 30 juin 1891.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, Québec, savoir:—Bureau de poste de Hull, \$105; douane de Montréal—Renouvellement, etc., \$155; édifices fédéraux à Montréal, \$100; édifices du revenu de l'intérieur, Montréal—travaux d'hygiène, \$150, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-trois mille deux cent dix piastres et quatre-vingt-deux centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, Ontario, savoir:—Edifices départementaux—Agrandissement et amélioration de la voûte dans le bloc de l'Est pour le département des Finances—A voter de nouveau le montant périmé—(Mandat du Gouverneur général), \$3,990.50; bureau de poste, douane, etc., de Lindsay (Mandat du Gouverneur général), \$3,867.57; bureau de poste, douane, etc., de Walkerton—A voter de nouveau les \$2,390 périmés—\$2,390, partie du mandat du Gouverneur général, \$7,500; édifices du bureau de poste et de douane de Prescott—Mobilier, etc., \$700; imprimerie du gouvernement, y compris le matériel d'éclairage à l'électricité et aménagements spéciaux dans l'étage supérieur pour le bureau de la papeterie, \$1,000; bureau de poste, douane, etc., de Cobourg—Balance due aux entrepreneurs de la nouvelle aile, etc.—Mandat du Gouverneur général, \$1,152.75, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices des immigrants à Winnipeg, Manitoba, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des Territoires du Nord-Ouest, savoir:—Ecole industrielle de Regina—Pour compléter les paiements (Mandat du Gouverneur général), \$2,438.52, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics en général, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille cent cinquante piastres soit accordé à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de réparations, mobilier, etc., savoir:—Bureau de poste de Winnipeg, \$150; édifices fédéraux d'immigration, \$1,000, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, savoir:—Nouveau-Brunswick—Port de Richibouctou—réparations au brise-lames, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

21. Résolu qu'une somme n'excédant pas quatre mille trois cent vingt-huit piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Nouvelle-Ecosse, savoir: Port-Maitland ou Anse Verte—à voter de nouveau la balance périmée—Mandat du Gouverneur Général, \$3,929.00; brise-lames de Margaree—balance due sur le contrat d'entreprise, etc.—mandat du Gouverneur Général, \$399.00, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille huit cent trente-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Ile du Prince-Edouard, savoir: Jetée de China Point—À voter de nouveau \$400 périmées—mandat du Gouverneur Général, \$835.00; dragage au quai du Cap Traverse, \$1,000.00, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Provinces Maritimes en général, savoir: Réparations générales et améliorations aux travaux dans les ports et rivières, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-trois mille huit cent trente-cinq piastres et vingt-sept centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Québec, savoir: Jetée de Saint-Siméon—À voter de nouveau \$1,093.33 périmées—Mandat du Gouverneur Général, \$1,155.00; Saint-Laurent, Ile d'Orléans—Travaux urgents de renouvellement et de réparations—Mandat du Gouverneur Général, \$1,289.06; Jetée de Boucherville, les autorités locales fournissant \$1,000—À voter de nouveau la somme périmée—Mandat du Gouverneur Général, \$2,000.00; Station de la Quarantaine de la Grosse-Ile—Réparations à la jetée de la Quarantaine—Mandat du Gouverneur Général, \$7,200.00; Jetée de New-Charlisle—Pour compléter les paiements relatifs au nouveau prolongement, \$400.00; Quai de Trois-Rivières—Pour achever le—Mandat du Gouverneur Général, \$2,500, \$2,800.00; Port de Trois-Rivières—Pour couvrir la balance du prix d'achat d'un lot en eau profonde acquis de M. Alex. Baptist par le gouvernement fédéral, pour les fins du port, laquelle balance est payable au gouvernement de Québec, y compris l'intérêt et les dépenses imprévues, \$775.00; Port-Daniel—Addition au quai, etc.—Balance due sur devis estimatif final des travaux de l'entreprise, etc.—Mandat du Gouverneur Général, \$2,626.21; Quai de la Baie Saint-Paul—Balance due à l'entrepreneur pour l'addition d'une aile au quai—Mandat du Gouverneur Général, \$355; bassin de radoub de Lévis, \$1,000; Quai de Longueuil, \$625; Rivière Nicolet, \$130; Réparations et améliorations générales, ports et rivières, \$3,500; pour l'année finissant le 30 juin 1891.

25. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cinq cent vingt-cinq piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Ontario, savoir: Rivière Rideau—Dragage du bras nord—pour l'achever—Mandat du Gouverneur Général, \$500; Port-Hope—Réparations aux ouvrages du port, \$450; Port de Belleville—Dragage—balance due aux entrepreneurs, etc., \$327.56—Mandat du Gouverneur Général, \$475; Southampton—urgentes réparations au brise-lames—Mandat du Gouverneur général, \$1,600; réparations et améliorations générales, ports et rivières, \$2,500, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

26. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des réparations et améliorations générales, ports et rivières, Manitoba, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

27. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières en général pour l'année finissant le 30 juin 1891.

28. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de dragage, savoir: Matériel neuf—crédit périmé à voter de nouveau—mandat du Gouverneur général pour l'année finissant le 30 juin 1891.

29. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille quatre cent vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des pêcheries, savoir: Crédit supplémentaire pour primes de pêche, \$17,000; pour payer \$15 à

chacune des personnes suivantes, pour services rendus en compilant et expédiant des rapports quotidiens, relativement au service de renseignements sur les pêcheries, pendant la saison de 1890 :—Capitaine S. R. Giffin, P. O. Toole, Geo. Rawlings, W. M. Solomon, E. E. Letson, John H. Dunlop, Geo. Stalker, Chas. H. Bolmon, J. W. Taylor, J. A. D'Entremont, Isaiah Therber, J. M. Viet, M. J. Foley, Chas. Owen, E. D. Tremaine, Wm. Grant, M. A. Dunn, D. McAulay, A. G. Hamilton, Wm. Brymer, Rémi Beuoin, D. Urquhart, C. P. LeLacheur, J. C. Burinot, David Murray, J. W. Young, A. J. Clark et W. C. Henley, \$420, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

30. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du service des phares et des côtes, savoir : Pour payer une gratification à L. C. de Beaumont à l'occasion de sa retraite pour l'année finissant le 30 juin 1891.

31. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille neuf cent soixante et quatre piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du service maritime et fluvial, savoir : pour solder un arriéré du salaire de M. Dancy, gardien du quai à Goderich, \$450 ; pour lui payer son salaire de l'exercice 1890-91 ; \$100 ; pour pourvoir à la solde du compte de dépense relatif au quai de Victoria, C.A., \$350 ; pour pourvoir aux frais des enquêtes sur l'exportation du bétail placé sur les ponts des navires, \$500 ; pour payer des gratifications aux familles des marins tués par une explosion à bord du steamer fédéral "Newfield," savoir : à Mme Isnor, \$360 ; à Mme McRae, \$252, et à Mme Morrison, \$252, \$864 ; pour payer une gratification à la veuve de R. A. Guildford, de son vivant capitaine du steamer "Newfield," \$250 ; pour le service des observations relatives aux marées, \$2,000 ; crédits supplémentaires dont il est besoin pour les services suivants, savoir :—enquêtes sur les naufrages et les accidents, \$200 ; service postal d'hiver aux Caps, I. P.-E., \$1,250, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

32. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante-quinze piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des institutions scientifiques, savoir :—Pour payer une gratification à la veuve de John Merryfield, autrefois messenger du bureau météorologique de Toronto, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

33. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des hôpitaux de marine, savoir :—Marins naufragés et dans le besoin, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

34. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille deux cent trente-quatre piastres et cinquante-cinq centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Affaires des Sauvages, savoir :—Ontario et Québec. Pour couvrir ce qui a été dépensé en plus de la subvention de secours d'Ontario pour les Sauvages malades et âgés des bandes qui n'ont pas de fonds à elles, au 30 juin 1890, \$356.57 ; pour couvrir ce qui a été dépensé en plus du crédit de \$1,600 affecté à l'achat de couvertures pour les Sauvages d'Ontario et de Québec, \$70.15 ; pour couvrir l'excédent de dépense pour 1888-89 et 1889-90 dans le compte de frais de voyage du surintendant Boucher, \$494.48 ; pour permettre au département de couvrir ce qui a été dépensé en plus du crédit de \$600 voté en 1888-89 pour reconstruire la salle de récréation de l'école d'industrie de Mount-Elgin, qui avait été détruite par un incendie, \$400 ; pour couvrir les frais d'arpentage de réserves indiennes dans Ontario et Québec, auxquels il n'a pas été pourvu dans l'aperçu des besoins pour l'exercice courant, \$2,236.73 ; pour continuer l'allocation de \$25 octroyée dans les années précédentes pour chacune des cinq bourses fondées à l'école d'industrie Mohwak de Brantford, et destinées à payer les contributions scolaires, à acheter des livres et à défrayer les dépenses nécessaires faites pendant qu'ils suivent les cours de l'établissement d'éducation de Brantford, lesquelles sont données en récompense aux élèves heureux, \$125 ; pour solder l'augmentation des appointements de M. Ovide Roy, instituteur de Caughnawaga, portés de \$350 à \$450, pour six mois à compter du 1er janvier 1891, \$50 ; pour couvrir l'excédent de dépenses qu'accuse le compte de secours et grains de semence de la province de Québec, \$1,501.62, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

35. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cent cinq piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour les Affaires des Sauvages, Territoires du Nord-Ouest, savoir :—Allocation de secours accordée en vertu d'un arrêté du conseil en date du 31 janvier 1890, à chacun des trois enfants de feu James Payne (qui, de son vivant, était instructeur d'agriculture sur la réserve des Assiniboines, aux buttes de l'Aigle, T.N.-O., et fut tué par un Sauvage de la bande des Assiniboines), à raison d'un dixième, par année, de son traitement de \$600, du 1er mars 1885 au 30 juin 1890, six ans et quatre mois, à \$180 par année, \$1,140; pour payer le Dr P. Aylin de ses soins médicaux aux élèves sauvages de l'école d'industrie de Battleford, du 22 septembre 1887 au 27 avril 1889, 19 mois, à raison de \$150 par année, \$237.50; pour suppléer au crédit de \$2,000 accordé pour grains de semence aux Territoires du Nord-Ouest pour l'exercice en cours, \$1,128; pour payer aux autorités de Shelburne, N.-E., la pension et les soins médicaux donnés à deux Sauvages indigents à l'hospice des pauvres dans ce district, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

36. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante-sept piastres et quatre-vingt-sept centins, soit accordée à Sa Majesté pour les Affaires des Sauvages, Nouvelle-Ecosse, savoir :—Pour permettre au département de payer au Dr W. F. Smith une balance due pour soins médicaux donnés par lui aux Sauvages du comté d'Halifax, N.-E., à partir du 1er janvier jusqu'au 30 juin 1888, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

37. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille quatre-vingt-sept piastres soit accordée à Sa Majesté pour les Affaires des Sauvages, Colombie-Britannique, savoir :—Pour permettre au département de rebâtir la maison d'école de la réserve des Sauvages de Gitlakdamicks, sur la côte nord-ouest, détruite l'an dernier par le feu, \$500; aide donnée pour la construction et l'ameublement d'une maison d'école, sous les auspices de la Mission de l'Eglise anglicane, sur la réserve des Sauvages de Nanaïmo, \$287; et pour l'assistance probable en classe de 25 enfants d'âge à aller à l'école, à raison de \$12 pour chacun par année, \$300, \$187; pour permettre au département de construire une écurie pour l'école industrielle des Sauvages de Kootenay, et d'acheter des chevaux, une voiture de roulage et des instruments aratoires pour cette institution, \$1,000, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

38. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente et un mille sept cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la police à cheval du Nord-Ouest, savoir :—Montant additionnel nécessaire pour défrayer les dépenses de l'exercice (mandat du Gouverneur général), \$30,000; pour payer à l'ex-surintendant R. P. Neale une gratification de retraite qui égale un mois d'appointements pour chaque année de service (15 années), \$1,750, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

39. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour dépenses relatives à l'exploration de Burrard-Inlet, C.-B., pour l'année finissant le 30 juin 1891.

40. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à Wm Gliddon ses services spéciaux comme expert dans la préparation des pièces justificatives pour les arbitres dans la cause de McLean, Roger et Cie contre la Reine, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

41. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer E. Emond comme secrétaire de la cause de McLean, Roger et Cie contre la Reine, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

42. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à P. B. Mignault 25 exemplaires du "Manuel Parlementaire," à \$1.—A voter de nouveau, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

43. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cent soixante piastres soit accordée à Sa Majesté pour matériel additionnel pour le bureau d'imprimerie—mandat du Gouverneur général—pour l'année finissant le 30 juin 1891.

44. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille deux cent cinquante-huit piastres et trente-huit centins soit accordée à Sa Majesté pour rembourser M. J. I. Dufresne,

A.F., des dépenses faites par lui à raison de la perte d'un de ses membres pendant qu'il était au service du gouvernement—Mandat du Gouverneur général—pour l'année finissant le 30 juin 1891.

45. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille sept cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour frais de justice, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

46. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille cent quatre-vingt-seize piastres soit accordée à Sa Majesté pour somme nécessaire pour les frais d'entretien des aliénés de l'Ontario et d'autres lunatiques, dont le district de Kéwatin a été débité provisoirement, pendant les 12 mois finissant le 30 juin 1891, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

47. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante-deux mille cinquante-cinq piastres et quatre centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, savoir: Somme additionnelle requise pour compléter le service de l'exercice, savoir:—Commis, \$600; papeterie, télégrammes et frais de port, \$800; frais de voyage, \$1,000; messagers et gardiens, \$1,000; dépenses imprévues, \$1,600; éclairage et combustible pour la salle des séances de l'Assemblée législative et pour l'hôtel du gouvernement, \$600; services de Jules A. Royal pour traduction de la *Gazette* des Territoires du Nord-Ouest, du 1er août 1889 au 30 septembre 1890, 28 numéros à \$10, \$280; écoles (mandat du Gouverneur général, \$14,993.04), \$46,175.04, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

48. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour payer le montant nécessaire à la construction d'une route de Saint-Albert au Lac la Biche, \$1,500; somme additionnelle requise pour l'entretien des malades aliénés au pénitencier du Manitoba, y compris le transport, \$6,000, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

49. Résolu, qu'une somme n'excédant pas douze mille cinq cent cinquante-deux piastres et quarante centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la perception du revenu des Douanes, savoir: Pour payer à D. D. O'Meara, inspecteur des douanes de Sa Majesté, Québec, une allocation en sus de ses appointements, pour services rendus en qualité de percepteur intérimaire du 1er juillet 1888 au 1er mars 1891, \$2,200; pour payer à James Churchill, commis des douanes de Sa Majesté, Coaticook, une allocation en sus de ses appointements, pour services rendus en qualité de percepteur intérimaire du 1er avril 1890 au 20 août 1890, \$100; montant nécessaire pour la part imputée au département des Douanes (la moitié) du coût des réparations et de l'entretien du yacht à vapeur de l'Etat *Cruiser* pendant la saison de 1890, \$2,254.63; montant nécessaire pour rembourser et payer les frais judiciaires, etc., suivant le jugement de la cour d'Echiquier, dans le procès de la "Vacuum Oil Co." vs. la Reine, \$5,331.11; Pour payer à James Douglas, inspecteur des douanes de Sa Majesté, Toronto, une allocation en sus de ses appointements, pour services rendus en qualité de percepteur intérimaire du 1er novembre 1888 au 1er mars 1891, \$2,666.66, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

50. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cent soixante et onze piastres et soixante et dix-huit centins, soit accordé à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'accise, savoir:—Pour payer à T. H. Belyea l'augmentation due pour l'exercice 1890-91, non portée au premier budget, \$40; pour payer à D. Walsh l'augmentation due pour l'exercice 1890-91, non portée au premier budget, \$30; nouveau montant nécessaire pour frais imprévus (mandat du Gouverneur général), \$3,500; pour payer à H. Lawlor les services rendus par lui après 6 p.m., les jours de semaine et dimanches, en qualité de gardien des effets saisis, \$25; commission aux fonctionnaires des douanes pour la perception du revenu d'accise, \$576.78, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

51. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du mesurage du bois, savoir:—Appointements des inspecteurs-mesureurs de bois, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

52. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Poids et Mesures, savoir: Poids et Mesures, frais imprévus (mandat du Gouverneur général), pour l'année finissant le 30 juin 1891.

53. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour payer aux porteurs de licences fédérales le coût de la poursuite et l'amende imposée pour la vente sans un permis provincial—Montant périmé à voter de nouveau, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

54. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer les appointements de J. C. Ferguson en qualité d'inspecteur des substances alimentaires, pendant le mois de juin 1888, dont il a été privé par une méprise du copiste, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

55. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante et un mille huit cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des canaux, savoir : Pour paie supplémentaire aux personnes employées permanemment dans le service public et pour rémunération à toutes autres personnes à raison de services rendus quant aux navires de passage dans les canaux du Canada, à partir de minuit les samedis jusqu'à minuit les dimanches, nonobstant tout ce que contraire dans l'Acte du service civil, \$6,000; personnel du canal Murray, \$3,000; personnel du canal Trent, \$800; personnel du canal Williamsburg, \$1,000; réparations, canal Lachine, \$12,000; réparations, écluse Saint-Ours, \$5,000; réparations, canal Trent, \$1,000; réparations, canal Welland, \$21,000; réparations, canal Rideau, \$2,000, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

56. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille neuf piastres et vingt-huit centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux publics, savoir :—Pour payer les dépenses encourues lors de la négociation d'un règlement des balances non payées pour loyers de chutes d'eau aux Chaudières (mandat du Gouverneur général), pour l'année finissant le 30 juin 1891.

57. Résolu qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cent onze piastres et trente-quatre centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des terres fédérales, savoir :—Nouveau montant nécessaire pour payer les services de commis surnuméraires, annonces, etc., (mandat du Gouverneur général), pour l'année finissant le 30 juin 1891.

58. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille dix-sept piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer les comptes relatifs aux Territoires, savoir :—Dépenses de la milice relativement à la rébellion dans les Territoires du Nord-Ouest (mandat du Gouverneur général), pour l'année finissant le 30 juin 1891.

59. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille trois cent trente-huit piastres et soixante et onze centins soit accordée à Sa Majesté pour payer un compte ouvert, savoir :—Pour payer les comptes du pour l'achat de grains de semence ainsi que les frais encourus en amassant et recevant le grain, somme qui sera remboursée par les colons auxquels des avances ont été faites (afin de couvrir le mandat du Gouverneur général), pour l'année finissant le 30 juin 1891.

60. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf cent dix-huit piastres et soixante et dix centins, soit accordée à Sa Majesté pour pensions, savoir :—Pensions militaires, invasion féniennne—J. Franckum, ci-devant canonnier de la batterie "A", pension du 19 juillet 1890 au 30 juin 1891, sur le pied de 30 cents par jour, \$104.10; pour payer au ci-devant constable G. H. Harpur, solde de pension jusqu'au 30 juin 1891, rébellion de 1885, \$814.60, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit :

Mercredi, 3 juillet 1891.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Sproule fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre, aujourd'hui.

M. Sproule informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure et cinq minutes, vendredi matin, a Chambre s'ajourne alors.

Vendredi, 3 juillet 1981.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Moncrieff,—la pétition de la Compagnie d'assurance sur la vie, de London.

Par M. McAlister,—la pétition du révérend George Fisher et autres, de l'église Presbytérienne, Dalhousie ; et la pétition d'Adam Crocker et autres, de la ville de Campbellton, tous du comté de Ristigouche, Nouveau-Brunswick.

Sir Hector L. Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le neuvième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

Bill concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à Parry-Sound.

Bill à l'effet de faire revivre et amender la charte de la Compagnie du Pont de Québec.

Bill à l'effet de modifier l'Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine.

Bill constituant en corporation la Compagnie du Pont de Buffalo et Fort-Erié.

Bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Burrard Inlet et de la Vallée de Westminster ; et

Bill concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

Les promoteurs du bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique, ayant exprimé l'intention de ne pas procéder plus loin avec la mesure projetée, le comité recommande que ce bill soit retiré et les honoraires et frais remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction.

Sur motion de Sir Hector L. Langevin, secondé par Sir Adolphe P. Caron,

Ordonné, que le bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique, soit retiré, et que les honoraires et frais payés au sujet de ce bill soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le neuvième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sur motion de M. Moncrieff, secondé par M. Hyman,

Ordonné, que la requête de la Compagnie d'Assurance sur la vie de London, présentée ce jour, soit maintenant lue ;

Et la dite requête est lue et reçue, demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre sa pétition pour la passation d'un Acte modifiant les Actes concernant la dite compagnie, nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions en obtention de bills privés.

Ordonné, que la dite pétition soit référée au comité des Ordres Permanents.

Sur motion de Sir Hector L. Langevin, secondé par Sir Adolphe P. Caron,

Résolu.—Que les mesures du gouvernement auront la priorité les mercredis pendant le reste de la session, et que l'ordre des affaires pour les mercredis d'après la règle 19 sera l'ordre pour les lundis, à dater de la semaine commençant le lundi, 13 juillet courant.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de pourvoir à l'exercice de la juridiction d'Amirauté en Canada, en conformité de l'Acte des Cours coloniales d'Amirauté, 1890 ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Sproule fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.



Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.  
Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux Bureaux du Haut-Commissaire:—Nouvelle somme nécessaire pour dépenses contingentes, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt et un mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'impression des listes électorales—mandat du Gouverneur général, \$10,000; dépenses électorales—mandat du Gouverneur général, \$11,500, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent trente-quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des chemins de fer, savoir:—Chemin de fer Intercolonial, \$300,000; embranchement de Windsor, \$4,000; chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, \$30,000, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et quinze mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de poste, savoir:—Pour porter les appointements du sous-directeur de poste de Saint-Jean à \$1,600 par année, du 1er juillet 1889 au 1er juillet 1891, \$100; somme nécessaire pour permettre au directeur général des Postes de faire face au déficit du budget de 1890-91 causé par l'augmentation à partir du 1er juillet 1890 du taux de paiement pour le transport des malles par le chemin de fer Canadien du Pacifique, entre Montréal et Vancouver (mandat du Gouverneur général), \$75,000, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept cent neuf mille sept cent quarante-huit piastres et soixante et quatre centins soit accordée à Sa Majesté pour les items non prévus, savoir:—Montant nécessaire pour couvrir les items non prévus de l'exercice 1889-90, selon le rapport de l'Auditeur général, p. A—79, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent soixante et dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf piastres et vingt et un centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais de gestion, savoir:—Inspecteur des finances, \$2,600; sous-inspecteur des finances, \$1,700; bureau du sous-receveur général, Toronto, \$7,100; bureau du sous-receveur général, Montréal, \$5,600; bureau du sous-receveur général, Halifax, \$9,700; bureau du sous-receveur général, Saint-Jean, \$7,700; bureau du sous-receveur général, Winnipeg, \$6,600; bureau du sous-receveur général, Victoria, \$4,600; bureau du sous-receveur général, Charlottetown, \$1,600; caisses d'épargnes rurales: Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et l'Île du Prince-Edouard—Appointements, \$11,650; dépenses imprévues, \$1,750; commission de  $\frac{1}{2}$  pour cent sur \$7,220,271.57 pour paiement de l'intérêt sur la dette publique, \$36,101.35; courtage sur achats d'effets pour le fonds d'amortissement—emprunt du chemin de fer Intercolonial, \$337.68; emprunt de la Terre de Rupert, \$86.26; emprunt de la Colombie-Britannique, \$39.72; courtage et commission sur achats d'effets pour le fonds d'amortissement, savoir:—Emprunts fédéraux de 1874, 1875, 1876, 1878, 1879 et 1884, et emprunt fédéral réduit, \$11,334.20; timbres anglais, frais de port, télégrammes, etc., \$2,500; dépenses se rattachant à l'émission et au rachat de billets fédéraux, \$5,000; impression des billets fédéraux, \$50,000; impressions, annonces, inspection, frais de transport, frais divers, etc., y compris commutation de droits de timbre, \$10,000, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

À six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

Sept heures et demie p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 des règlements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie des Ponts de Sainte-Catherine et Merritton; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Sproule fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill pour modifier les actes concernant la Compagnie de chemin de fer et de Houille d'Alberta; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Salisbury à Harvey, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du Pont de Montréal, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de faire revivre et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de navigation d'Oshawa, et d'en changer le nom en celui de "La Compagnie du chemin de fer d'Oshawa," étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sur motion de M. Ross (Lisgar), secondé par M. Girouard,

Ordonné, que le bill du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage des Montagnes-Rocheuses," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois.

Le comité des Subsidés reprend alors le cours de ses délibérations.

(*En comité.*)

7. Résolu.—Qu'une somme n'excédant pas les montants ci-dessous soit accordée à Sa Majesté à compte des services suivants, pour l'année expirant le 30 juin 1892:— Recensement et statistique, \$17,500; mise de fonds pour l'établissement et l'entretien de stations agronomiques, \$7,500; pour favoriser le développement de l'industrie laitière au Canada, en rapport avec les stations agronomiques, y compris l'établissement et l'entretien de succursales de stations laitières expérimentales, \$2,000; sub-

vention aux sociétés d'agriculture dans les territoires du Nord-Ouest, \$1,000. Immigration.—Appointements des agents et employés :—Agent, Québec, \$170 ; sous-agent, Québec, \$110 ; commis, Québec, \$100 ; interprète, Québec, \$66 ; messenger, Québec, \$36.50 ; agent, Montréal, \$140 ; agent, Ottawa, \$130 ; agent, Kingston, \$130 ; agent, Toronto, \$165 ; agent, Hamilton, \$125 ; agent, London, Ont., \$100 ; agent, Halifax, \$120 ; agent, Saint-Jean, N.-B., \$100 ; agent, Winnipeg, \$140 ; sous-agent, Winnipeg, \$100 ; interprète, \$80 ; agent, Brandon, \$140 ; agent, Calgary, \$120 ; agent, Port-Arthur, \$100 ; agent, Victoria, C.-B., \$120 ; agent, Vancouver, \$120 ; appointements, agents, Europe, \$590 ; dépenses imprévues, agences canadiennes, \$1,600 ; subvention à la société pour la protection des immigrants, Montréal, \$100 ; pour favoriser l'immigration et faire face aux dépenses du service, \$15,000 ; quarantaine, Grosse-Ile, \$2,000 ; quarantaine, Saint-Jean, N.-B., \$250, quarantaine, Pictou, N.-E., \$80 ; quarantaine, Halifax, N.-E., \$300 ; quarantaine, Charlottetown, I.P.-E., \$100 ; quarantaine, Victoria, C.-B., \$200 ; quarantaine, Sydney, N.-E., \$190 ; quarantaine, Chatham, N.-B., \$100 ; quarantaine, Port-Hawkesbury, \$30 ; lazaret de Tracadie, \$450 ; pour faire face aux dépenses des mesures à prendre pour la salubrité publique, \$280 ; pour faire face aux dépenses pour la quarantaine des bestiaux et pour extirper la gale des moutons et les maladies des animaux, \$1,500 ; pour paiements à faire à des immigrants malades aux hôpitaux de Winnipeg et Saint-Boniface, \$800 ; ports de quarantaine à établir, \$200. Pensions.—Pour gratification annuelle à lady Cartier, \$120 ; Mme Delaney, \$400 ; Mme Gowanlock, \$400 ; Mlle Harriet Fraser, \$250 ; M. Roderick Fraser, \$150 ; pensions payables par suite de l'invasion féniennne, \$314.75 ; pour subvenir à la pension des vétérans de 1812, \$123 ; compensation aux pensionnaires au lieu de terre, \$60.33 ; pensions payables par suite de la rébellion de 1885, aux miliciens, \$2,300 ; pensions payables par suite de la rébellion de 1885, à la police à cheval, aux volontaires de Prince-Albert et aux éclaireurs, \$432.27. Fonds de retraite—Allocation de surcroît, W. Wallace, ci-devant directeur de poste à Victoria, C.-B., \$24 ; solde de la division militaire et des états-majors de districts, \$1,240 ; solde des majors de brigade, frais de transport, etc., \$1,390 ; munitions, y compris munitions d'artillerie et la fabrication de munitions de carabines à la fabrique de cartouche de Québec, \$5,000 ; habillements et capotes, \$9,000 ; matériel, \$5,000 ; salles d'armes et soin des armes, y compris le salaire des gardes-magasins, gardiens, armuriers, etc., \$6,000 ; allocation pour l'instruction militaire, \$3,700 ; solde des exercices et toutes autres dépenses se rattachant à l'instruction militaire des volontaires, \$25,000 ; dépenses imprévues et service général pour lesquels il n'est pas autrement pourvu, y compris aide aux associations de carabiniers et d'artillerie, et aux corps de musique régulièrement organisés, \$3,700 ; subvention à l'association du tir du Canada, \$1,000 ; association d'artillerie du Canada—contribution du gouvernement, \$200 ; pièce d'artillerie, modèle amélioré, \$300 ; propriétés militaires—salle d'exercices, champs de tir et soin et entretien des propriétés militaires, \$2,200 ; construction et réparations, \$7,500—\$9,700 ; collège militaire royal du Canada, \$7,700 ; corps permanents—solde et entretien des batteries d'artillerie de place " A," " B " et " C," et des écoles d'artillerie à Québec, Kingston et Victoria, C.-B., \$17,500 ; école de cavalerie et d'infanterie à Québec, Frédéricton, Saint-Jean, P.-Q., Toronto, London et Winnipeg, \$30,000 ; monuments pour les champs de bataille du Canada, \$200. Chemin de fer Canadien du Pacifique—construction, \$5,000 ; rémunération à L. K. Jones, fonctionnaire permanent du département des Chemins de fer et Canaux, en qualité de secrétaire de la commission des arbitres nommés par l'arrêté du conseil du 26 février 1888, et en sus de ses appointements réguliers, \$10. Chemin de fer Intercolonial—plus grandes facilités à Halifax, \$15,200 ; plus grandes facilités à New-Glasgow, \$1,200 ; plus grandes facilités à Moncton, \$850 ; matériel roulant, \$2,000 ; prolongement devant la ville de Saint-Jean \$1,700 ; pont de piétons à la gare de Truro, \$750 ; construction (première), \$200 ; embranchement d'Indiantown, \$600 ; embranchement de Saint-Charles, \$5,000 ; agrandissement des propriétés à Saint-Jean, \$8,000 ; un entrepôt de tolérance à Halifax, pour le département des Douanes, \$300. Chemin de fer du Cap-Breton—construction et équipement, \$3,000. Chemin de fer du Cap-Breton et chemin de fer de Prolongement Est—passage d'eau des trains

entre Mulgrave et la Pointe Tupper, y compris les sas mobiles et les approches, \$10,000. Chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard—prolongement du quai du Cap Traverse, \$4,000; déplacement de la gare de Summerside, \$500. Chemin de fer Oxford et New-Glasgow—construction, \$500. Canaux—Sault Sainte-Marie, \$93,500; Lachine, \$35,000; Cornwall, \$60,000; Rapide-Plat, \$40,000; Galops, \$28,000; Soulanges, \$30,000; Saint-Laurent, fleuve et canaux, \$10,000; Saint-Pierre—pour la construction d'un quai, \$1,500; Murray, \$5,000; Welland, \$6,000; Welland—creusement jusqu'à 14 pieds d'un bout à l'autre, \$2,000; Welland—dommages aux terres, etc., Grande-Rivière, \$1,100; navigation de la Trent—construction d'écluses et amélioration de la navigation entre Lakefield et le lac Balsam, \$7,400; Grenville, \$700; Tay—achèvement, \$3,000. Chemins de fer—explorations et inspections, \$2,000; statistique des chemins de fer, \$200. Canaux—Lachine—construction de cinq paires de portes de rechange, une paire pour chacune des vieilles écluses Nos 1, 2, 3, 4 et 5, \$2,000; construction d'une paire de portes de rechange pour la nouvelle écluse n° 5, Lachine, \$450; Welland—pont sur la vieille écluse n° 2 et chemin, \$570; réparations de la charpente supérieure de la jetée à Port-Dalhousie et enlèvement de la batture; aussi, construction de piles pour pont à Thorold, \$2,200; pour réparer les jetées de Port-Colborne et Port-Maitland, et les levées du canal au point de partage des eaux, \$300; réparer les levées avariées par les grandes eaux et la tempête lors du 9 janvier 1889, \$300; pour l'achat de certains droits pour l'achèvement d'un barrage situé dans un cours d'eau conduisant à la rivière Chippewa, à environ un mille du village de Marshville, \$70; pour prolonger le coursier de décharge Welland, \$200; pour construire, exploiter et entretenir un pont flottant entre Dunnville et Stromness, et nettoyer la décharge, \$75; pour reconstruire l'aqueduc à Stromness, \$750; pour construire un nouveau pont tournant entre Stromness et le passage du chemin de fer de Buffalo et Brantford, \$300; curage et approfondissement du fossé latéral du côté nord du canal d'alimentation, \$150; pour acheter le bail n° 1420 de la Compagnie hydraulique de Sainte-Catherine, \$2,100; pour refaire la décharge pour égoutter le côté ouest du canal à Port-Colborne, \$500; pour enlever la batture à l'embouchure de la rivière Chippewa, \$300; Chambly—Exhaussement des levées, approfondissement du canal, reconstruction des bajoyers d'écluse, dragage, constructions de murs en blocaille, etc., \$3,315; achat et installation d'un matériel d'éclairage à l'électricité, et pour compléter la station d'éclairage à l'électricité, \$535; pour la construction de deux ponts sur les rues Langevin et du Fort, \$60; pour payer la réclamation de Lamoureux Frères, \$160; pour payer la réclamation de la succession Yule, et les dépenses s'y rattachant, \$120. Écluse Saint-Ours—pour réparer les fondations de l'écluse, \$500. Écluse Sainte-Anne—pour consolider la vieille jetée en aval de l'écluse, \$3,500; excavation de terre et corroi en arrière de l'ancienne écluse, \$400. Carillon et Grenville—pour reconstruire la maçonnerie des murs en aile au-dessus de l'écluse de garde, Grenville, \$1,400; pour réparer et consolider une partie du barrage à Carillon, \$1,500; dommages causés à des terrains et services d'estimateurs, \$100. Cornwall—pour un logement et un bureau destinés au percepteur à Cornwall, \$500. Canaux Williamsburgh—pour la reconstruction de la jetée à l'Île de la Jetée, \$70. Navigation de la rivière Trent—pour construire un pont tournant à Bobcaygeon, \$300; pour construire une paire de portes d'écluses et leurs supports, \$100; pour construire quatre (4) bureaux d'éclusiers, \$100; pour régler la réclamation de W. H. Hall, \$90. Canal Rideau—travaux nécessaires pour augmenter l'alimentation d'eau pour le canal et la rivière Gananoque, \$300; construction d'un dragueur, \$500; relevé du canal en amont des moulins de Kingston, \$100; pour approfondir le bassin à Ottawa, \$200; pour pourvoir à certains moyens de sauvetage pour les gens qui tombent à l'eau à l'entrée du canal Rideau ou dans le bassin, \$37,50; pour payer certaines réclamations de dommages causés par l'eau aux terrains bordant les terres submergées du canal Rideau, dans les townships de Kingston, Storrington et Frontenac, \$100; pour arrondir l'ancienne cale sèche au déversoir, Ottawa, et bâtir une cale, \$300. Canal Beauharnois—curage du canal, \$1,015; pour établir et entretenir un passeur entre les écluses 12 et 13, \$70. Canal Saint-Pierre—pour reconstruire tout

le mur de l'ouest, \$3,750. Canal de la Culbute—Pour payer des réclamations e enlever des obstacles à la navigation, \$1,000. Divers—Divers travaux auxquels il n'est pas autrement pourvu, \$1,500; arbitrages et sentences arbitrales, \$500; explorations et inspections, \$1,000; dragage sur les canaux en général, \$1,000. Edifices publics—Ottawa—édifice public, rue Wellington, pour achever les paiements, \$9,600. Havres et rivières—Nouveau-Brunswick—havre du cap Tourmente, \$9,300. Québec—Fleuve Saint-Laurent—amélioration du chenal entre Québec et Montréal, \$5,000. Ontario—Rivière Kaministiquia—bassin de virement, etc., \$1,500; bassin de radoub de Kingston, \$11,500. Edifices publics—Nouvelle-Ecosse—Edifice fédéral d'Halifax—réparations, etc., \$150; bureau de poste, douane, etc., Sydney-Sud, achèvement, \$100; bâtiment des immigrants à Halifax, améliorations, mobilier, etc., \$250; bureau de poste de Dartmouth, à voter de nouveau, \$500. Nouveau-Brunswick :—Edifices fédéraux de Saint-Jean—améliorations, etc., \$150; bureau de poste, douane, etc., de Chatham—à voter de nouveau, \$750. Québec—station de la quarantaine de la Grosse-Ile, \$2,000; bureau de poste de Lachine, etc.—achèvement, \$700; bureau de poste de Laprairie—l'autorité municipale devant en fournir l'emplacement sans frais, \$1,000; édifices fédéraux de Montréal—améliorations et réparations, \$250; bureau de poste de Montréal—éclairage à l'électricité, agrandissements, changements, etc., \$150; édifices fédéraux, Québec—améliorations, \$200; bureau de poste, douane, etc., à la Rivière-du-Loup (Fraserville)—achèvement, \$1,120; bureau de poste, etc., Saint-Henri, \$750; bureau de poste, douane, etc., Saint-Hyacinthe—achèvement, \$1,300; pénitencier de Saint-Vincent de Paul, \$2,000; édifices fédéraux à Trois-Rivières—améliorations, etc., \$60; bureau de poste, etc., de Richmond, \$800. Ontario—Salle d'exercices du bataillon de Brantford, \$1,000; bureau de poste, etc., Carleton Place—achèvement, \$1,250; bureau de poste, douane, etc., Cobourg—pour terminer les paiements, \$150; imprimerie de l'Etat, y compris l'appareil d'éclairage électrique, etc., \$930; édifices fédéraux, Hamilton—améliorations, etc., \$100; édifices militaires de London, \$300; édifices publics d'Orillia—la ville donnant gratuitement pour sa part le lot Wheeler, \$500; bureau de poste, douane, etc., Pembroke—somme additionnel nécessaire—achèvement, \$200; douane, etc., Peterborough, \$600; bureau de poste, douane, etc., Port-Arthur—lorsque l'emplacement sera donné, \$500; cour suprême, Ottawa—addition, \$1,700; édifices fédéraux, Toronto—améliorations, etc., \$250; salle d'exercices, Toronto—la ville ayant fourni un terrain, tel que convenu, \$4,000; bureau de poste, douane, etc., Walkerton—achèvement, \$800; édifices publics, Petrolia, \$750; bureau de poste, douane, etc., Smith's Falls, \$750; édifices publics, Trenton—pour terminer les paiements, \$20. Manitoba;—bureau de poste, etc., de Brandon—achèvement, \$1,650; bâtiments des immigrants à Winnipeg—achèvement, \$200; édifices publics en général, \$200; édifices militaires de Winnipeg—Fort Osborne, \$150. Territoires du Nord-Ouest—édifices publics en général, \$500; résidence du lieutenant-gouverneur, Régina, y compris les écuries et autres dépendances, les clôtures, avenues, etc., \$631; palais de justice, prison et station de police, \$1,200; bureaux de poste, de douane, du revenu de l'intérieur, des terres fédérales et des bois de la Couronne à Calgary, \$1,000; édifices de la police à cheval du Nord-Ouest, y compris l'approvisionnement d'eau et le service d'incendie, \$3,000; bureau d'enregistrement d'Edmonton, \$700; palais de justice, prison et station de police, \$1,200; Chambre du Conseil du Nord-Ouest, Régina—achèvement des nouveaux bureaux, \$800; bureau de l'agent des terres et des bois de la Couronne à Prince-Albert, \$600; bureau de l'agent des terres et des bois de la Couronne à Edmonton, \$600; Colombie-Britannique:—Réparations et améliorations en général aux édifices publics, \$300; bureau de poste, douane, etc., à Vancouver, \$4,000; salle d'exercices à Victoria, la localité fournissant gratuitement l'emplacement, \$2,000; édifices publics en général, \$1,500; réparations, meubles, etc., \$12,000; terrains, édifices publics, Ottawa, \$700; enlèvement de la neige, édifices publics, Ottawa, \$300; chauffage, édifices publics, Ottawa, \$6,000; gaz et éclairage électrique, édifices publics, Ottawa, y compris chemins et ponts, \$2,600; eau, édifices publics, Ottawa, \$1,650; allocation pour combustible et éclairage, Rideau-Hall, \$800, service de téléphone, édifices publics, Ottawa, \$350; parc sur la côte du Major,

Ottawa, \$500; salaires des mécaniciens, chauffeurs, gardiens, etc., des édifices publics fédéraux, \$6,400; chauffage des édifices publics fédéraux—combustible, etc., \$6,000; éclairage des édifices publics fédéraux, \$4,000; eau pour les édifices publics fédéraux, \$1,900; diverses fournitures, pour les gardiens, mécaniciens, chauffeurs, etc., édifices fédéraux, \$500; pour payer les déboursés pour menues réparations, etc., dans les édifices publics, \$500; bâtiments fédéraux de l'immigration—réparations, ameublement, etc., \$300; matériaux pour réparations, etc.—ventilation et éclairage des édifices publics, Ottawa, \$400. Havres et rivières—Nouvelle-Ecosse—Baie-des-Vaches—réparations, \$350; Port-George—prolongement du brise-lames—achèvement, \$300; L'Ardoise—brise-lames, \$1,500; Rivière-aux-Français—jetée, \$300; Irish-Cove, \$120; Chezzetcook-Ouest, \$700; Quai Georgeville, \$350; quai de la Pointe-de-Cribbin, \$690; Stony-Island, \$390; Louis-Head, \$400; Digby—nouvelle jetée à la Raquette, \$4,130; Grand Village, \$160; Mabou—réparations à la jetée, \$840; Cheticamp—dragage, \$500; Lismore—prolongement de la jetée, \$130; Round-Hill, \$550; Walton, \$530. Ile du Prince-Edouard—réparations aux jetées et aux brise-lames, \$600; Miminegash, \$100; Port-Selkirk, jetée, \$250. Nouveau-Brunswick—quai de déstavage et débarcadère de Campbellton—achèvement, \$300; Edgett's Landing—quai de déstavage—achèvement, \$140; rivière Saint-Jean, y compris la rivière Tobique, \$950; Kingston—quai sur la rivière Richibouctou—achèvement—montant périmé à voter de nouveau, \$200; brise-lames à Shippegan—achèvement—somme de \$5,381.39 périmée à voter de nouveau, \$1,000; réparations aux brise-lames de la Pointe-au-Nègre, port de Saint-Jean, \$1,500; Ile de Gray—brise-lames, \$400; Havre de Shédiac—améliorations à la Pointe-du-Chêne et dragage à l'entrée du chenal, \$500. Provinces Maritimes en général—améliorations et réparations en général, \$1,200. Québec—Chicoutimi, Saint-Alphonse et Anse Saint-Jean, \$360; Rivière-du-Lièvre—achèvement, \$3,500; rivière Nicolet—achèvement, \$900; jetée de l'Anse à l'Eau ou Tadoussac, \$200; Sorel, brise-glace, \$140; jetée de Trois-Rivières, \$1,000; jetée de Rimouski—réparations, \$450; bassin de radoub de Lévis, \$750; rivière Saint-Maurice—chenal ouest, enbouchure de la rivière, \$200; Cacouna—jetée, \$150; jetée de Belœil, etc.—réparations, \$120; rivière Saint-Louis—la municipalité de Saint-Clément fournissant \$400, \$200; Etang du Nord, \$100; Sainte-Anne des Monts, \$480; Pointe Saint-Pierre—Enlèvement d'un récif, etc., \$100; Sainte-Anne du Saguenay, \$250; jetée de Roberval, lac Saint-Jean, \$400; jetée de Trois-Pistoles—achèvement, \$150; jetée de l'Île Verte, \$400; Sainte-Anne de la Pérade, \$200; rivière Yamaska—pour terminer les réparations à l'écluse et au barrage et pour dragage, \$360; jetée de Coteau-Landing, \$150; Saint-Michel de Bellechasse—réparations, \$100; réparations et améliorations en général, havres et rivières, \$1,000. Ontario—Port de Cobourg—lac Ontario, \$200; Port de Kingston—lac Ontario, \$600; Owen-Sound, \$1,600; Port-Hope—réparations, \$500; rivière Ottawa—améliorations du chenal des bateaux à vapeur, à travers les passages de Pétawawa, en amont de Pembroke, \$150; Belleville—achèvement des travaux du port, l'autorité municipale protégeant l'île avec du coffrage jusqu'à concurrence de \$6,000, \$390; Port de Toronto—travaux à l'entrée de l'est, la cité de Toronto devant y contribuer pour \$100,000, \$7,500; Little-Current, \$1,000; Southampton—achèvement, \$150; Meaford—travaux du havre—la ville ayant contribué \$3,000, \$100; Baie Georgienne—enlèvement des rochers Robertson dans le grand passage entre Clapperton et l'île de Croker, \$250; Beaverton—quai—la municipalité fournissant \$1,500, \$500; Thornbury—dragage, \$300; Parry-Sound Narrows, \$600; Havre de Goderich, \$100; Havre de Rondeau—Réparations, \$350; réparations et améliorations en général, ports et rivières, \$1,000. Manitoba:—réparations et améliorations en général, \$300. Territoires du Nord-Ouest—réparations et améliorations en général, \$450. Colombie-Britannique—Port de Victoria, \$600; rivière Fraser, \$2,000; rivière Colombie—améliorations au-dessus de Golden, \$600; rivière Colombie—améliorations entre Revelstoke et le lac Lafèche, \$600; rivière Colombie—améliorations entre l'embouchure de la rivière Kootenay et la frontière internationale, \$700; rivière Nicomeckle, \$50; réparations et améliorations en général, ports et rivières, \$300; havres et rivières en général, \$600. Dragage—nouvel outil-

lage de dragage, \$3,000; dragueurs—réparations, \$3,470; dragage—Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard et Nouveau-Brunswick, \$4,000; dragage, Québec et Ontario, \$4,000; dragage, Manitoba, \$1,500; dragage, Colombie-Britannique, \$1,000; dragage, service général, \$1,000. Glissoirs et barrages flottants, \$1,000; rivière Pétéwawa, district d'Ottawa, \$300; district d'Ottawa—réfection des constructions aux stations Des Joachims et Calumet, \$2,500. Ponts et chaussées—ponts, cité d'Ottawa, pont sur l'Ottawa, glissoirs, canal Rideau et abords, \$800; pont en fer sur la Grande-Rivière, à York, \$1,210; pour la construction d'un pont libre sur la rivière du Vieux au Fort McLeod, \$1,500. Télégraphes—lignes aériennes et câbles sous-marins pour le service des côtes et des îles du fleuve, du golfe Saint-Laurent et des provinces maritimes—ligne aérienne sur la rive nord du Saint-Laurent—améliorer et réparer la ligne, et plus grandes facilités d'exploitation entre la Pointe-des-Monts et la Pointe-aux-Esquimaux, \$300; ligne reliant Meat Cove à la Pointe Blanche, Cap-Breton—achèvement, \$35; ligne de télégraphe, Colombie-Britannique—pour prolonger la ligne de Nanaimo à Comox, \$600. Stations agronomiques, bâtiments, clôtures, etc., \$2,900. Divers—divers travaux auxquels il n'est pas autrement pourvu, \$750; explorations et inspections, \$1,600; Galerie Nationale des Beaux-Arts, \$100; arpentages et plans de propriétés d'Etat—travaux publics, \$300; entretien et réparations des steamers de l'Etat, \$12,800; pour les examens des capitaines et seconds, \$500; pour récompenser les personnes qui ont fait des sauvetages et pour le service des canots de sauvetages, \$800; pour enquêtes sur les naufrages et pour renseignements sur les sinistres maritimes, \$100; dépense de l'enregistrement des navires en Canada, \$50; police de rade de Québec, \$700; pour enlever les obstacles à la navigation des rivières, \$500; service de la poste pendant l'hiver entre les caps, \$500; observations des marées, \$1,000; appointements et allocations, etc., des gardiens de phares, \$18,950; agences, loyers et dépenses imprévues, \$1,843.38; entretien et réparations des phares, sifflets de brume, bouées et balises, établissements de refuge, \$24,550; achèvement et construction de phares et signaux de brume, \$4,000; service des signaux, \$600; observatoire, Toronto, \$525; observatoire, Kingston, \$50; observatoire, Montréal, \$50; allocation pour les observations météorologiques, y compris les instruments et les frais des dépêches signalant les tempêtes, \$6,290; hôpital de Sainte-Catherine, \$50; hôpital de Kingston, \$50; hôpitaux de la marine dans les provinces de Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, Colombie-Britannique, \$3,000; secours aux marins naufragés et en détresse, \$300; pour faire face aux dépenses de l'inspection des bateaux à vapeur, \$2,600. Salaires et déboursés des gardes-pêche et des gardiens—Ontario—Appointements des gardes-pêche et des gardiens, \$1,200; déboursés de gardes-pêche et de gardiens, \$600; gages et dépenses des gardiens spéciaux, \$400; Divers, \$100. Québec—Appointements des gardes-pêche et des gardiens, \$800; déboursés des gardes-pêches et des gardiens, \$400; gages et dépenses des gardiens spéciaux, \$250; divers, \$50. Nouveau-Brunswick—Appointements des inspecteurs des pêches, gardes-pêche et gardiens, \$1,000; déboursés des inspecteurs des pêches, gardes-pêche et gardiens, \$500; gages et dépenses des gardiens spéciaux, \$700; divers, \$100. Nouvelle-Ecosse:—Appointements des inspecteurs des pêches, gardes-pêche et gardiens, \$1,400; déboursés des inspecteurs des pêches, gardes-pêche et gardiens, \$550; gages et dépenses des gardiens spéciaux, \$250; divers, \$100. Ile du Prince-Edouard:—Appointements des inspecteurs des pêches, gardes-pêche et gardiens, \$300; déboursés des inspecteurs des pêches, gardes-pêche et gardiens, \$50; gages et dépenses des gardiens spéciaux, \$40; divers, \$100. Manitoba—Appointements des inspecteurs des pêches, gardes-pêche et gardiens, \$200; déboursés des inspecteurs des pêches, gardes-pêche et gardiens, \$100; gages et dépenses des gardiens spéciaux, \$100; divers, \$50. Territoires du Nord-Ouest—Appointements des gardes-pêche et des gardiens, \$150; déboursés des gardes-pêche et des gardiens, \$100; gages et dépenses des gardiens spéciaux, \$100; divers, \$50. Colombie-Britannique—Appointements de l'inspecteur et des gardes-pêche, \$200; déboursés de l'inspecteur et des gardes-pêche, \$150; gages et dépenses des gardiens spéciaux, \$200; divers, \$100. Pisciculture:—Pisciculture, passes-migratoires et nettoyage des rivières, \$4,000; dépenses judiciaires

et imprévues, \$200; coût d'entretien et de réparation des vapeurs et autres bâtiments employés à la protection des pêcheries, \$10,000; exposition des pêcheries du Canada et pisciculture à Ottawa, \$200; pour payer le service de personnes attachées aux départements des douanes et des pêcheries, et autres frais se rattachant à la distribution des primes de pêche et au service de la statistique, \$600; inspection des parcs d'huîtres, \$500; pour couvrir les frais de construction et d'entretien d'homarideries, \$500. Contrôle des compagnies d'assurance—Pour faire face aux dépenses se rattachant à ce service, \$600; somme nécessaire pour l'exploration géologique, \$6,000. Ontario, Québec et les provinces Maritimes—"En supplément à la caisse des Sauvages"—Provinces de l'Ontario et de Québec, secours, \$450; achat de couvertures de laine pour les Sauvages de l'Ontario et de Québec, \$160; école des Sauvages dans l'Ontario, Québec, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, \$2,503.50; annuités aux termes du traité Robinson, \$1,680.60; pour pourvoir aux appointements du chef Angus Cook, de la réserve Gibson, et du chef William McGregor, de la bande du Cap-Croker, \$50 chacun, \$10; transport du reste des Sauvages du Lac des Deux-Montagnes, d'Oka au township de Gibson (à voter de nouveau), \$486.58; arpentage de réserves des Sauvages, \$163.90; pour les frais de L.F. Boucher, surintendant des Sauvages de la rive nord du Saint-Laurent, \$60; pour aider les sociétés d'agriculture de façon à leur permettre de donner des prix à leur exposition annuelle—Société d'agriculture d'Onéida, \$6; société d'agriculture de Muncey, \$9; pour permettre au département de réparer la maison de l'agent des Sauvages à la Pointe Bleue, \$5. Nouvelle-Ecosse—Appointements, \$120; secours et achats de grains de semence, \$304.50; soins de médecins et médicaments, \$120; divers, \$7.50. Nouveau-Brunswick—Appointements, \$200.50; secours et achat de grains de semence, \$270; soins de médecins et médicaments, \$119.50; divers, \$30. Ile du Prince-Edouard—Appointements, \$50; secours et achat de grains de semence, \$112.50; soins de médecins et médicaments, \$30; divers, \$7.50. Manitoba et Territoires du Nord-Ouest—Annuités et commutations, \$13,008; instruments aratoires et outils, \$1,500; grains et semence, \$300; bétail, \$690.50; provisions pour les Sauvages sans ressources, \$23,050; habillement,—distribution triennale, \$419; écoles du jour, internats et écoles d'industrie, \$20,000; arpentages, \$500; gages des instructeurs d'agriculture, \$2,907; fournitures à des instructeurs, \$1,492.50; sioux, \$566.90; bâtiments de l'agence, \$1,331.90; dépenses générales, \$13,400; moulins et scieries, \$110. Colombie-Britannique—Appointements, \$1,872; secours, \$150; grains de semence, instruments aratoires, etc., \$120; soins de médecins et médicaments, \$500; écoles—du jour et d'industrie, \$4,373; frais de voyage, \$420; diverses dépenses, \$300; frais d'exploitation d'un bateau plat à vapeur, \$2,860; arpentages, \$967.20; commission des réserves, \$950. Police à cheval du Nord-Ouest—Solde de la police, \$32,000; subsistance, \$9,100; fourrage, \$8,000; combustible et éclairage, \$3,500; habillement, \$5,000; réparations, renouvellements, remonte, armes et munitions, \$5,000; médicaments et douceurs, et dépenses de l'hôpital, \$300; livres, papeterie et formules imprimés, \$400; éclaireurs, guides, frais pour billets de logement, allocations pour frais de voyage, transport d'hommes et de chevaux, \$6,000; dépenses imprévues, \$800. Divers—"Gazette du Canada," \$600; impressions diverses, \$2,200; dépenses se rattachant à la distribution des documents du parlement, \$60; dépenses imprévues sujettes à un arrêté du conseil, et dont un compte en détail sera soumis au parlement dans les quinze premiers jours de la prochaine session, \$2,000; commutation de remise de droits sur articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine, \$200; dépenses du gouvernement du district de Kéwatin, \$200; entretien des aliénés de Kéwatin et d'autres aliénés à la charge de Kéwatin, \$400; dépenses de la mise à exécution de "l'Acte de Tempérance du Canada," \$250; indemnité aux membres de la police à cheval du Nord-Ouest pour blessures reçues au service, \$200; dépenses se rattachant à la levée hydrographique de la Baie Georgienne, \$1,800; appointements de M. Fabre et dépenses imprévues de son bureau, \$350; pour frais de causes en litige, \$500; pour frais d'enquête au sujet des comptes publics et des rapports de ces enquêtes à l'auditeur général du Canada, sous l'autorité de l'article 57 de "l'Acte du revenu consolidé et de l'audition," et pour payer les services



d'hommes de loi rendus à l'auditeur général, et des personnes lui ayant aidé à estimer la valeur des impressions faites pour les officiers-rapporteurs et autres, \$50; paiement des commis surnuméraires employés à la préparation des réponses aux ordres du parlement, \$500; agences commerciales, \$500; arpentage, construction de chemins, ponts et autres travaux nécessaires à la réserve de Hot-Springs, près de la station de Banff, Territoires du Nord-Ouest, \$1,000; académie des arts, \$200; pour aider à la publication des procès-verbaux de la Société Royale, \$500; classement d'anciennes archives de la ci-devant province du Canada au secrétariat d'Etat, \$200; classement d'anciennes archives au bureau du Conseil Privé, \$100; somme additionnelle nécessaire pour le matériel de l'imprimerie de l'Etat, \$1,165. Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest—Frais de voyages des fonctionnaires et du conseil consultatif, \$200; frais probables des élections, \$1,000; papeterie, télégrammes, frais de port et téléphone, \$200; frais judiciaires, y compris le traitement du conseil, \$150; commis, \$90; abonnements aux journaux, \$50; concierges et messagers du palais législatif et de l'hôtel du gouvernement, \$300; entretien des malades au pénitencier du Manitoba, y compris leur transport, \$1,200; éclairage et combustible pour le palais législatif et l'hôtel du gouvernement, \$200; objets posés à demeure, etc., pour installation de la lumière électrique, \$40; frais de mise en œuvre de quatre machines à forer, \$300; divers—justice—y compris l'éclairage, le combustible et la papeterie pour le bureau du shérif, \$80; loyer de salles d'audience, \$50; papeterie pour les juges de la cour suprême, \$20; salaires des concierges des palais de justice, \$250; dépenses incidentes (justice), \$50; somme requise pour l'achat de livres pour la bibliothèque du palais de justice, Regina, T.N.O., \$100; pour payer les appointements de M. Dixie Watson comme bibliothécaire, pour l'exercice expirant le 30 juin 1891, \$124; dépenses extraordinaires (sujettes à l'approbation du ministre de l'intérieur), \$300; appointements des registrateurs, de l'inspecteur et des commis, dépenses imprévues, etc., \$1,816; écoles, \$10,000; chemins et ponts, \$3,500; impressions et annonces, \$700; annonces des sessions de la cour, \$70; publication des rapports de magistrats et honoraires de greffier sous l'autorité de l'article 103, ch. 178, 49 Vict., \$150; rapport et impression des procédures et jugements de la cour suprême *in banco*, \$50. Douanes—Appointements et dépenses imprévues des différents ports—dans la province de la Nouvelle-Ecosse, \$11,767.50; dans la province du Nouveau-Brunswick, \$9,006; dans la province de l'Ile du Prince-Edouard, \$1,988.50; dans la province de Québec, \$22,737; dans la province d'Ontario, \$29,390.50; dans la province du Manitoba, \$3,215; dans la province des Territoires du Nord-Ouest \$465; dans la province de la Colombie-Britannique, \$4,884.50; provinces en général—pour faire face aux changements qui pourront être nécessaires dans le personnel, \$500; appointements et frais de voyage des inspecteurs de ports, et frais de voyage d'autres préposés en tournée d'inspection, \$1,800; commission des douanes et service préventif extérieur—pour couvrir les dépenses s'y rattachant, y compris les appointements de \$500 du commissaire des douanes comme président de la commission, \$1,755; laboratoire de la douane—frais des épreuves polariscopiques des sucres, etc., y compris les appointements des employés nommés ou occupés pour cet objet, \$600; divers—dépenses imprévues du bureau principal, pour journaux, annonces, télégrammes, serrures, instruments, etc., pour les différents ports d'entrée, \$1,600; frais de l'administration de l'acte concernant l'immigration chinoise, y compris la rémunération des préposés des douanes, \$200; appointements des préposés et inspecteurs de l'accise—Pour pourvoir à la nomination de 8 préposés de l'accise de 3e classe, \$29,420.62; pour pourvoir aux augmentations d'appointements d'après le résultat des examens de l'accise, \$254.38; pour payer les services supplémentaires des préposés à la surveillance des grandes distilleries et fabriques, \$500; service préventif, \$1,580; frais de voyage, loyers, combustible, papeterie, etc., \$4,500; estampilles des tabacs canadiens et importés, \$2,000; pour payer aux percepteurs des douanes une allocation sur les droits perçus par eux, \$350; commission aux vendeurs d'estampilles de tabac canadien en torquettes, \$25. Spécial—Pour permettre au département de fournir de l'alcool méthylé aux fabricants, lesquels rembour-

seront le prix de revient, \$500. Inspection et mesurage du bois—Montréal—Surintendant, \$90. Québec—Appointements, \$655. Trois-Rivières—Sous-surintendant, \$30. commis, \$50 ; dépenses imprévues, \$600 ; émoluments des inspecteurs-mesureurs, \$830 ; pensions des inspecteurs-mesureurs à la retraite, \$750 ; appointements des employés, inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures, y compris les sous-inspecteurs de :—Charlottetown, I.P.-E, \$500, Port-Arthur, Ont., \$500, Edmonton, T.N.-O., \$500, \$5,605 ; traitements des inspecteurs du gaz, \$1,360 ; loyers, combustible, frais de voyages, frais de port, papeterie, etc., poids et mesures, \$1,595 ; loyers, combustible, frais de voyages, frais de port, papeterie, etc. Gaz., \$800 ; pour l'achat et la distribution d'échantillons de farine, etc., et autres dépenses nécessitées par la loi, \$300 ; Inspections des substances alimentaires—Pour subvenir aux dépenses qu'entraîne la loi, \$2,500 ; terres de la réserve de l'artillerie, \$360.50 ; Chemins de fer—Chemin de fer Intercolonial (y compris les chemins de fer de Prolongement-Est et du Cap-Breton), \$370,000 ; embranchement de Windsor, \$3,000 ; chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, \$25,000. Canaux—Réparations et frais d'exploitation, \$54,810 ; appointements et dépenses imprévues des employés des canaux, \$4,212 ; supplément de salaire à des employés permanents du "service public," et rémunération de toutes autres personnes pour services rendus relativement à des navires passant par les canaux du Canada, de minuit, le samedi, à minuit, le dimanche, nonobstant tout ce que l'Acte du Service Civil peut prescrire de contraire à cet égard, \$1,500. Travaux publics—Perception des droits de glissoirs et de barrages flottants, \$650 ; réparations et exploitation, ports et glissoirs, \$11,550 ; ligne de télégraphe entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme, \$200 ; lignes télégraphiques aériennes et câbles sous-marins—services des côtes et des îles des rivières de l'est et du golfe Saint-Laurent et des provinces maritimes, y compris les frais du steamer "Newfield" ou autre navire lorsque employé au service des câbles, \$3,000 ; lignes télégraphiques, territoires du Nord-Ouest, \$2,500 ; lignes télégraphiques, Colombie-Britannique, \$1,000 ; télégraphes et signaux en général, \$1,000 ; agence des travaux publics, Colombie-Britannique, \$650 ; Postes—Service de transport, \$502,500 ; appointements et allocations, \$114,495 ; divers, \$20,600. Terres fédérales—Appointements du commissaire, \$500 ; appointements du surintendant des terres, \$320 ; appointements de l'inspecteur des agences, \$220 ; appointements du secrétaire, \$200 ; appointements du sous-secrétaire, \$150 ; appointements des inspecteurs des établissements gratuits, \$840 ; appointements des agents des terres fédérales, \$1,929.50 ; appointements des agents des bois de la couronne, \$240 ; appointements de l'agent des terres fédérales, New-Westminster, \$150 ; appointements de l'agent des bois de la couronne, New-Westminster, \$180 ; appointements des commis du service extérieur, des gardes-forestiers et du service des guides, \$4,082.75 ; frais de voyage de l'inspecteur des agences, du surintendant des mines, des inspecteurs des établissements gratuits ; dépenses imprévues du surintendant des mines, du bureau des terres, des agents des terres fédérales et des bois de la couronne ; de l'inspecteur des ranches, et du bureau principal ; compte du service spécial ; papier et impressions, et frais de la commission chargée du règlement des réclamations des Métis, \$4,780 ; pour payer les membres du conseil d'examen des arpenteurs fédéraux.—(L'autorisation voulue par l'acte du service civil est par les présentes donnée pour payer à même ce crédit les sommes nécessaires pour les services des membres du conseil qui sont aussi membres du service civil), \$100 ; papeterie, loyer de salles et dépenses imprévues du conseil d'examen des arpenteurs fédéraux, \$20 ; Appointements des commis surnuméraires au bureau principal, Ottawa ; annonces, transcription, etc., \$1,300 ; pour arpentages, examens des rapports d'arpenteurs, impressions de plans, etc., \$10,000.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Wallace fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu aujourd'hui.

M. Wallace informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

M. Bergeron, du comité des Subsidés fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille trois cent vingt-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Bureau du secrétaire général pour l'année finissant le 30 juin 1892.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille six cent trente piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau du Conseil privé de la Reine pour le Canada, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-deux mille cent trente-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la Justice, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la Justice, division des pénitenciers, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la Milice, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-huit mille deux cent quarante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Secrétaire d'Etat, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille quatre cent quarante-sept piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des impressions et papeterie, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-onze mille huit cent dix-sept piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de l'Intérieur, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf mille deux cent vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau du contrôleur de la police à cheval du Nord-Ouest, pour l'exercice finissant le 30 juin 1892.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-neuf mille quatre-vingt-sept piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Affaires des Sauvages, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille quatre-vingt-quinze piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de l'Auditeur général, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-neuf mille trois cent quatre-vingt-deux piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face au département des Finances et Conseil de la Trésorerie, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-huit mille sept cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département du Revenu de l'Intérieur, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-huit mille cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Douanes, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent un mille trois cent soixante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Postes, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante-quatre mille cent trente piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de l'Agriculture, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-deux mille soixante-sept piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la Marine, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille huit cent vingt-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Pêcheries, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Bergeron, du comité des Subsidés fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-sept mille six cent sept piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Travaux Publics, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante-six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des chemins de fer et Canaux, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-huit mille trois cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la Commission géologique, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille trois cent quatre-vingt-quatre piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements dans le Bureau du haut commissaire pour le Canada à Londres, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille cinq cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour dépenses imprévues du haut commissaire, y compris \$2,000 pour acquitter les faux frais, les taxes et l'assurance de la résidence officielle, la taxe du revenu, les frais de loyer, de combustible, d'éclairage, de papeterie, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1892.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Postes et des Finances—Pour payer les employés de la division des caisses d'épargne dans les départements des Postes et des Finances chargés de balancer les comptes des déposants et de calculer les intérêts, 30 juin 1891:—Département des Postes, \$2,600; Département des Finances, \$1,000; pour l'année finissant le 30 juin 1892.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face au traitement des membres du bureau d'examen et autres dépenses découlant de l'Acte du service civil pour l'année finissant le 30 juin 1892.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas treize mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau du secrétaire du Gouverneur général, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas onze mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses imprévues du Conseil Privé pour l'année finissant le 30 juin 1892.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses imprévues du département de la Justice pour l'année finissant le 30 juin 1892.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille deux cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses imprévues du département de la Justice (division des pénitenciers), pour l'année finissant le 30 juin 1892.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses imprévues du département de la Milice et de la Défense, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses imprévues du département du Secrétaire d'Etat, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses imprévues du département de

l'Imprimeur de la Reine et contrôleur de la papeterie pour l'année finissant le 30 juin 1892.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses imprévues du département de l'Intérieur, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Affaires des Sauvages, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de l'Auditeur général, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Finances et Conseil de la Trésorerie, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Douanes, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département du Revenu de l'Intérieur, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Travaux Publics, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Postes, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de l'Agriculture, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la Marine, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

25. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Pêcheries, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

26. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Chemins de fer et Canaux, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

27. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour soin et nettoyage des édifices de l'administration, y compris le montant requis pour le canon du midi, \$100, lequel montant peut être payé à un employé du service civil (nonobstant toute prévision dans l'Acte du service civil), pour l'année finissant le 30 juin 1892.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'Imprimerie Publique, nettoyage, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1892.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et treize mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'administration de la Justice, savoir:—Dépenses diverses, y compris les Territoires du Nord-Ouest, \$25,000; frais de voyage des juges dans les Territoires du Nord-Ouest, \$4,000; allocation des circuits, Colombie-Britannique, \$7,000; allocations pour voyages aux juges de la cour du banc de la reine et des cours de comté, Manitoba, \$2,500; allocations de circuits des juges *ad hoc*, \$500; 4 arbitres officiels à \$1,000 chacun, \$4,000; frais de voyage

des arbitres officiels, \$500; dépenses sous le chap. 181, S.R.C., \$700. Cour Suprême du Canada.—Rapporteur de la cour, \$2,400; rapporteur-adjoint, commis de 2e classe, \$1,350; commis dans le bureau du registraire, commis de 3e classe, \$1,000; deuxième commis du bureau du registraire, commis de 3e classe, \$500; gardien de la bibliothèque, \$700; 3 messagers à \$500 chacun, \$1,500; dépenses imprévues et déboursés, frais de voyage des juges; aussi appointements des officiers (shérif, registraire en qualité de rédacteur des rapports, huissiers, etc.), cour Suprême du Canada, et \$150 de livres pour les juges, \$3,500; impression, reliure et distribution des décisions de la cour Suprême, \$2,500; achat de rapports judiciaires et de livres de droit pour la bibliothèque de la cour Suprême, \$2,500. Cour de l'Echiquier du Canada.—Commis de 2e classe, \$1,200; commis de 3e classe, \$850; messenger, \$300; dépenses imprévues, frais de voyage des juges et du registraire, impressions, papeterie, etc., et \$50 de livres pour les juges, \$4,000; impression, reliure et distribution des décisions de la cour de l'Echiquier, \$1,600. Cours de vice-amirauté et maritime.—Appointements ou commutations des juges, registraires et prévôts des cours de vice-amirauté et maritime, \$5,500; pour l'année finissant le 30 juin 1892.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt et un mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les dépenses de la Police Fédérale, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport d'une résolution, laquelle est lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent quarante-huit mille cinq cent quatre-vingt-trois piastres et soixante et quatre centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de Kingston pour l'année finissant le 30 juin 1892.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, les quelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent onze piastres et cinquante-neuf centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-trois mille quatre cent cinquante-quatre piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de Dorchester, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante-trois mille huit cent soixante-trois piastres et soixante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de Manitoba, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-deux piastres et soixante-et-douze centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de la Colombie-Britannique, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas treize mille cinq cent vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la Prison de Régina, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante mille quatre cent quatre-vingt-huit piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements et dépenses contingentes du Sénat, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordé à Sa Majesté pour faire face au traitement de l'Orateur Suppléant de la Chambre des Communes, à payer à la fin de la Session, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante-treize mille trois cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements, d'après l'estimation du greffier de la Chambre, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas treize mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de comités de la Chambre des Communes, commis surnuméraires de la session, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1892.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-trois mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses contingentes de la Chambre des Communes, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la publication des Débats, Chambre des Communes, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-trois mille neuf cent trente-deux piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des appointements et dépenses contingentes, d'après l'estimation du sergent-d'armes, Chambre des Communes, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas seize mille huit cent quatre-vingt-quinze piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements des employés de la bibliothèque, Chambre des Communes, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses suivantes, savoir :—

Crédit pour la bibliothèque du parlement .....	\$10,000
Achat d'ouvrages sur l'Amérique.....	1,000
Dépenses contingentes de la bibliothèque.....	2,500
Reliure de journaux, etc .....	2,000
Préparation et réimpression du catalogue de la bibliothèque de l'histoire de l'Amérique (à voter de nouveau).....	2,000

pour l'année finissant le 30 juin 1892.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'impression, reliure et distribution, des lois, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante-dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des impressions, papier à imprimer et reliure, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la revision des listes électorales en exécution de l'Acte du cens électoral, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du soin des archives, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses se rattachant au " Patent Record," pour l'année finissant le 30 juin 1892.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses se rattachant à la préparation de la statistique criminelle, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent soixante et dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département du Secrétaire d'Etat :—Compilation de la liste du service civil de 1890, en français et en anglais avec index, \$248.30 ; pour payer à Pierre Chapeau la correction des épreuves des 484 pages de la liste du service civil, 121.70 ; pour l'année finissant le 30 juin 1891.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du bureau de l'Auditeur général :—Contingents—Somme additionnelle pour payer de l'aide—Mandat du Gouverneur général pour l'année finissant le 30 juin 1891.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cent quatre-vingt-dix-huit piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Douanes :—Pour payer à W. H. Carleton, pour six mois finissant le 30 juin 1891, la différence entre \$300 et \$400 d'appointements, \$50 ; pour payer à F. Bennett en sus de ses appointements une allocation pour service de surcroît nécessité par la mort du commissaire de la statistique, \$200 ; pour payer à J. Courtney en sus de ses appointements une allocation pour service de surcroît nécessité par la mort du commis de la statistique, \$102.50 ; pour payer les services de D. Kerr, employé en qualité de commis surnuméraire du 20 octobre 1890 au 21 février 1891, \$246 ; pour l'année finissant le 30 juin 1891.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf cent vingt-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Pêcheries :—Augmentation des appointements de Charles F. Winter, commis de 3e classe, secrétaire du député du ministre des Pêcheries, à compter du 1er janvier 1891, \$125.00 ; nouvelle somme nécessaire pour dépenses contingentes, \$8v0.00, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent trente-quatre piastres et soixante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Impressions et de la Papeterie :—Pour payer à A. H. Beaulieu et J. A. Verge, 141 heures chacun de travail supplémentaire, à 30c. par heure, \$84.60 ; pour payer à A. Potvin, ses services supplémentaires de juillet 1889 à novembre 1890, \$150.00, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Chemins de fer et Canaux :—Appointements de Frank Beard, commis de 3e classe, en qualité d'adjoint du secrétaire particulier du ministre pour l'exercice 1890-91, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la Justice :—Nouvelle somme nécessaire pour dépenses contingentes, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Affaires des Sauvages :—Nouvelles sommes nécessaires pour dépenses contingentes, \$2,000.00 ; appointements de M. T. D. Green, en qualité d'employé technique, du 1er juillet 1890 au 1er juillet 1891, \$900.00 ; coût probable de l'impression des nombreux traités conclus avec les Sauvages depuis 1680, \$2,300.00, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Conseil privé :—Nouvelle somme nécessaire pour dépenses contingentes, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

10. Résolu qu'une somme n'excédant pas six mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à l'honorable W. W. Sullivan, juge en chef, Ile du Prince-Édouard, son traitement de la cour de vice-amirauté, I. P.-E., pour six mois finissant le 30 juin 1891, \$300.00 ; dépenses diverses, y compris les Territoires du Nord-Ouest, \$6,000.00 ; pour payer les services de L. A. Audette en matière des rapports de la cour de l'Échiquier, en sus de ses appointements fixés par la loi, \$300.00, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour somme additionnelle nécessaire pour le service de la police fédérale, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cinq cents trente-quatre piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de Kingston :—Pour gratification additionnelle à la veuve de feu David Cunningham, ci-devant maçon-instruteur, mort de blessures reçues dans l'exécution de ses fonctions, par suite de la négligence d'un détenu, \$434.50 ; pénitencier de Dorchester :—Achat d'un terrain pour le pénitencier, \$3,100 ; prison de Régina :—Dépenses se rattachant à l'ouverture de la prison, et à l'entretien, etc., jusqu'au 30 juin 1891, \$2,000, pour l'année finissant le 30 juin 1891.



13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent soixante et quinze piastres et soixante et trois centins soit accordée à Sa Majesté pour payer à J. Dingwell, avocat du comté, Cornwall, ses services professionnels et déboursés, \$172.68; pour payer à D. E. McIntyre, shérif, Cornwall, ses services et déboursés, contestation d'élection, La Reine vs Purcell, comtés de Stormont, Dundas et Glengarry, \$52.95; pour payer C. H. Masters, rédaction d'une loi criminelle, et autres dépenses s'y rattachant, indépendamment de l'Acte du Service Civil, \$250, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour la somme dépensée pour la traduction française du 1er juillet 1890 au 29 avril 1891, \$1,600; somme nécessaire pour payer les valises en cuir fournies aux députés suivant une résolution de la Chambre, \$5,500, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le paiement des salaires de deux messagers de la bibliothèque pour la session.—R. G. Smith, \$250; J. Lafontaine, \$250, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille deux cent vingt-neuf piastres soit accordée à Sa Majesté pour la solde de l'indemnité de feu M. de Saint-Georges, \$319; solde de l'indemnité de feu l'honorable R. P. Haythorne, \$910, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour favoriser l'industrie laitière au Canada en rapport avec les fermes expérimentales, y compris l'établissement et l'entretien de stations agronomiques, \$10,000; pour compléter la distribution de l'orge à deux rangs achetée pour semences et pour acheter des échantillons d'orge à deux rangs récoltée au Canada pour des fins d'expérimentation. (Mandat du Gouverneur général), \$2,000; somme additionnelle nécessaire pour les fermes expérimentales, \$7,000, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et six mille quatre cents piastres et cinquante-deux centins soit accordée à Sa Majesté pour faire aux dépenses de l'Exposition de la Jamaïque (mandat du Gouverneur général, \$15,000; pour faire droit à M. Stephen Selden pour services statistiques (avec intérêts de six ans), en conformité d'un jugement de la cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse, \$400.52; Recensement, \$50,000; *Patent Record*, \$1,000, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille quatre cent soixante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la Quarantaine:—Quarantaine, Grande-Ile, \$2,000; Quarantaine, Chatham, N.-B., \$250; Quarantaine, Charlottetown, I.P.-E., \$200; salubrité publique, \$2,000; pour payer à Carrier, Lainé et Cie, le solde dû pour machine et chaudière à vapeur du service de la Quarantaine, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille quatre-vingt-une piastres et quatre-vingt-dix centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la construction et réparation de propriétés militaires, savoir:—Réparation du mur de fortification à la porte Saint-Jean, Québec (mandat du Gouverneur général), pour l'année finissant le 30 juin 1891.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions lesquelles sont lues comme suit:

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas treize mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et dix-huit mille seize piastres et trente-sept centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, savoir: agrandissement à Moncton, \$12,500; matériel roulant, \$43,000; construction, \$1,077.50; embranchement d'Indiantown, \$600;

embranchement de Saint-Charles, \$14,146.37 ; embranchement de Dartmouth, \$100 ; agrandissement à Saint-Jean, \$5,092.50 ; Y à Truro. \$1,500, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatre-vingt-quatorze mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer du Cap-Breton, savoir : construction et équipement, \$399,700 ; pont au Grand-Narrows, \$95,000, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent trente-trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour la construction et équipement du chemin de fer d'Oxford et New-Glasgow, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-quatre mille cinq cent soixante-trois piastres et deux centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face à un jugement de tribunal concernant le chemin de fer de la Ligne Directe, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour la construction du chemin de fer d'Annapolis et Digby, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille sept cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal de la Vallée de la Trent, savoir :—Reconstruction du pilier du pont tournant de Hastings, \$1,000 ; pont tournant en fer à Hastings, \$2,750, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix piastres et cinquante-trois centins soit accordée à Sa Majesté pour compte de W. Graham pour services *re* Handley, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille huit cent quarante-neuf piastres et soixante-et-quinze centins soit accordée à Sa Majesté pour remplissage d'un étang à Sainte-Catherine, canal Welland, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour exhaussement des levées, approfondissement du canal, reconstruction des bajoyers, etc., canal Chambly, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille trois cent soixante et quinze piastres et quatre centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal Rideau, savoir :—Barrage au lac des Roches (*Rock Lake*), \$375.04 ; terrains et indemnités, \$1,000 ; explorations en amont des moulins de Kingston, \$1,200 ; approfondissement du bassin à Ottawa, \$800, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille sept cent vingt-huit piastres, soit accordée à Sa Majesté pour dépenses diverses, savoir :—Pour payer à madame J. B. Courville une gratification égale à deux mois du salaire de feu son mari, en son vivant éclusier sur le canal Lachine, \$76 ; pour payer à la veuve de feu Narcisse Bousquet, en son vivant contremaître charpentier de l'écluse de Saint-Ours, une gratification égale à deux mois de salaire, \$100 ; pour payer à Joseph Daoust, ci-devant éclusier du canal de Beauharnois, une gratification égale à deux mois de salaire, parce qu'il est devenu incapable de remplir ses fonctions par maladie résultant de ce qu'il a été exposé aux intempéries dans l'exercice de ses fonctions, \$76 ; pour payer une gratification égale à deux mois de salaire aux représentants de P. Ryan, ci-devant gardien-adjoint du pont, canal Lachine, \$76 ; pour payer à J. V. Callaerts, comme pleine compensation des blessures qu'il a reçues pendant qu'il a été employé aux travaux du canal Chambly, \$400 ; pour payer à D. Stark, ingénieur, employé sur les travaux au Canada depuis 48 ans, dont 25 au service du gouvernement, une gratification égale à une année d'appointements, en quittant le service, \$3,000, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du fleuve Saint-Laurent—Amélioration du chenal des navires entre Québec et Montréal—(Mandat du Gouverneur Général), pour l'année finissant le 30 juin 1891.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, Québec, savoir :—Bureau

de poste de Hull, \$105; douane de Montréal—Renouvellement, etc., \$155; édifices fédéraux à Montréal, \$100; édifices du revenu de l'intérieur, Montréal—travaux d'hygiène, \$150, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-trois mille deux cent dix piastres et quatre-vingt-deux centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, Ontario, savoir:—Édifices départementaux—Agrandissement et amélioration de la voûte dans le bloc de l'Est pour le département des Finances—A voter de nouveau le montant périmé—(Mandat du Gouverneur général), \$8,990.50; bureau de poste, douane, etc., de Lindsay (Mandat du Gouverneur général), \$3,867.57; bureau de poste, douane, etc., de Walkerton—A voter de nouveau les \$2,390 périmés—\$2,390, partie du mandat du Gouverneur général, \$7,500; édifices du bureau de poste et de douane de Prescott—Mobilier, etc., \$700; imprimerie du gouvernement, y compris le matériel d'éclairage à l'électricité et aménagements spéciaux dans l'étage supérieur pour le bureau de la papeterie, \$1,000; bureau de poste, douane, etc., de Cobourg—Balance due aux entrepreneurs de la nouvelle aile, etc.—Mandat du Gouverneur général, \$1,152.75, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices des immigrants à Winnipeg, Manitoba, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des Territoires du Nord-Ouest, savoir:—Ecole industrielle de Régina—Pour compléter les paiements (Mandat du Gouverneur général), \$2,438.52, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics en général, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de réparations, mobilier, etc., savoir:—Bureau de poste de Winnipeg, \$150; édifices fédéraux d'immigration, \$1,000, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, savoir:—Nouveau-Brunswick—Port de Richibouctou—réparations au brise-lames, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille trois cent vingt-huit piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Nouvelle-Ecosse, savoir: Port-Maitland ou Anse Verte—à voter de nouveau la balance périmée—Mandat du Gouverneur Général, \$3,929.00; brise-lames de Margaree—balance due sur le contrat d'entreprise, etc.,—mandat du Gouverneur Général, \$399.00, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille huit cent trente-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Ile du Prince-Edouard, savoir: Jetée de China Point—A voter de nouveau \$400 périmées—mandat du Gouverneur Général, \$835.00; dragage au quai du Cap Traverse, \$1,000.00, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Provinces Maritimes en général, savoir: Réparations générales et améliorations aux travaux dans les ports et rivières, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-trois mille huit cent trente-cinq piastres et vingt-sept centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Québec, savoir: Jetée de Saint-Siméon—A voter de nouveau \$1,093.33 périmées—Mandat du Gouverneur Général, \$1,155.00; Saint-Laurent, Ile d'Orléans—Travaux urgents de renouvellement et de réparations—Mandat du Gouverneur Général, \$1,289.06; Jetée de Boucherville, les autorités locales fournissant \$1,000—A voter de nouveau la somme périmée—Mandat du Gouverneur Général, \$2,000.00; Station de la Quarantaine de la Grosse-Ile—Réparations à la jetée de la

Quarantaine—Mandat du Gouverneur Général, \$7,200.00; Jetée de New-Carlisle—Pour compléter les paiements relatifs au nouveau prolongement, \$400.00; Quai de Trois-Rivières—Pour achever le—Mandat du Gouverneur Général, \$2,500, \$2,800.00; Port de Trois-Rivières—Pour couvrir la balance du prix d'achat d'un lot en eau profonde acquis de M. Alex. Baptist par le gouvernement fédéral, pour les fins du port, laquelle balance est payable au gouvernement de Québec, y compris l'intérêt et les dépenses imprévues, \$775.00; Port-Daniel—Addition au quai, etc.—Balance due sur devis estimatif final des travaux de l'entreprise, etc.—Mandat du Gouverneur Général, \$2,626.21; Quai de la Baie Saint-Paul—Balance due à l'entrepreneur pour l'addition d'une aile au quai—Mandat du Gouverneur Général, \$355; bassin de radoub de Lévis, \$1,000; Quai de Longueuil, \$625; Rivière Nicolet, \$130; Réparations et améliorations générales, ports et rivières, \$3,500; pour l'année finissant le 30 juin 1891.

25. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cinq cent vingt-cinq piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Ontario, savoir: Rivière Rideau—Dragage du bras nord—pour l'achever—Mandat du Gouverneur Général, \$500; Port-Hope—Réparations aux ouvrages du port, \$450; Port de Belleville—Dragage—balance due aux entrepreneurs, etc., \$327.56—Mandat du Gouverneur Général, \$475; Southampton—urgentes réparations au brise-lames—Mandat du Gouverneur général, \$1,600; réparations et améliorations générales, ports et rivières, \$2,500, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

26. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des réparations et améliorations générales, ports et rivières, Manitoba, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

27. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières en général pour l'année finissant le 30 juin 1891.

28. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de dragage, savoir: Matériel neuf—crédit périmé à voter de nouveau—mandat du Gouverneur général pour l'année finissant le 30 juin 1891.

29. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille quatre cent vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des pêcheries, savoir: Crédit supplémentaire pour primes de pêche, \$17,000; pour payer \$15 à chacune des personnes suivantes, pour services rendus en compilant et expédiant des rapports quotidiens, relativement au service de renseignements sur les pêcheries, pendant la saison de 1890:—Capitaine S. R. Giffin, P. O. Toole, Geo. Rawlings, W. M. Solomon, E. E. Letson, John H. Dunlop, Geo. Stalker, Chas. H. Bolmon, J. W. Taylor, J. A. D'Entremont, Isaiah Therber, J. M. Viet, M. J. Foley, Chas. Owen, E. D. Tremaine, Wm. Grant, M. A. Dunn, D. McAulay, A. G. Hamilton, Wm. Brymer, Rémi Benoit, D. Urquhart, C. P. LeLacheur, J. C. Burinot, David Murray, J. W. Young, A. J. Clark et W. C. Henley, \$420, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

30. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du service des phares et des côtes, savoir: Pour payer une gratification à L. C. de Beaumont à l'occasion de sa retraite pour l'année finissant le 30 juin 1891.

31. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille neuf cent soixante et quatre piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du service maritime et fluvial, savoir: pour solder un arriéré du salaire de M. Dancy, gardien du quai à Goderich, \$450; pour lui payer son salaire de l'exercice 1890-91; \$100; pour pourvoir à la solde du compte de dépense relatif au quai de Victoria, C.A., \$350; pour pourvoir aux frais des enquêtes sur l'exportation du bétail placé sur les ponts des navires, \$500; pour payer des gratifications aux familles des marins tués par une explosion à bord du steamer fédéral "Newfield," savoir: à Mme Isnor, \$360; à Mme McRae, \$252, et à Mme Morrison, \$252, \$864; pour payer une gratification à la veuve de R. A. Guildford, de son vivant capitaine du steamer "Newfield," \$250; pour le service des observations relatives aux marées, \$2,000; crédits supplé-

mentaires dont il est besoin pour les services suivants, savoir :—enquêtes sur les naufrages et les accidents, \$200 ; service postal d'hiver aux Caps, I. P.-E., \$1,250, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

32. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante-quinze piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des institutions scientifiques, savoir :— Pour payer une gratification à la veuve de John Merryfield, autrefois messenger du bureau météorologique de Toronto, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

33. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des hôpitaux de marine, savoir :—Marins naufragés et dans le besoin, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

34. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille deux cent trente-quatre piastres et cinquante-cinq centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Affaires des Sauvages, savoir :—Ontario et Québec. Pour couvrir ce qui a été dépensé en plus de la subvention de secours d'Ontario pour les Sauvages malades et âgés des bandes qui n'ont pas de fonds à elles, au 30 juin 1890, \$356.57 ; pour couvrir ce qui a été dépensé en plus du crédit de \$1,600 affecté à l'achat de couvertures pour les Sauvages d'Ontario et de Québec, \$70.15 ; pour couvrir l'excédent de dépense pour 1888-89 et 1889-90 dans le compte de frais de voyage du surintendant Boucher, \$494.48 ; pour permettre au département de couvrir ce qui a été dépensé en plus du crédit de \$600 voté en 1888-89 pour reconstruire la salle de récréation de l'école d'industrie de Mount-Elgin, qui avait été détruite par un incendie, \$400 ; pour couvrir les frais d'arpentage de réserves indiennes dans Ontario et Québec, auxquels il n'a pas été pourvu dans l'aperçu des besoins pour l'exercice courant, \$2,236.73 ; pour continuer l'allocation de \$25 octroyée dans les années précédentes pour chacune des cinq bourses fondées à l'école d'industrie Mohwak de Brantford, et destinées à payer les contributions scolaires, à acheter des livres et à défrayer les dépenses nécessaires faites pendant qu'ils suivent les cours de l'établissement d'éducation de Brantford, lesquelles sont données en récompense aux élèves heureux, \$125 ; pour solder l'augmentation des appointements de M. Ovide Roy, instituteur de Caughnawaga, portés de \$350 à \$450, pour six mois à compter du 1er janvier 1891, \$50 ; pour couvrir l'excédent de dépenses qu'accuse le compte de secours et grains de semence de la province de Québec, \$1,501.62, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

35. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cent cinq piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour les Affaires des Sauvages, Territoires du Nord-Ouest, savoir :—Allocation de secours accordée en vertu d'un arrêté du conseil en date du 31 janvier 1890, à chacun des trois enfants de feu James Payne (qui, de son vivant, était instructeur d'agriculture sur la réserve des Assiniboines, aux buttes de l'Aigle, T.N.-O., et fut tué par un Sauvage de la bande des Assiniboines), à raison d'un dixième, par année, de son traitement de \$600, du 1er mars 1885 au 30 juin 1890, six ans et quatre mois, à \$180 par année, \$1,140 ; pour payer le Dr P. Aylin de ses soins médicaux aux élèves sauvages de l'école d'industrie de Battleford, du 22 septembre 1887 au 27 avril 1889, 19 mois, à raison de \$150 par année, \$237.50 ; pour suppléer au crédit de \$2,000 accordé pour grains de semence aux Territoires du Nord-Ouest pour l'exercice en cours, \$1,128 ; pour payer aux autorités de Shelburne, N.-E., la pension et les soins médicaux donnés à deux Sauvages indigents à l'hospice des pauvres dans ce district, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

36. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante-sept piastres et quatre-vingt-sept centins, soit accordée à Sa Majesté pour les Affaires des Sauvages, Nouvelle-Ecosse, savoir :—Pour permettre au département de payer au Dr W. F. Smith une balance due pour soins médicaux donnés par lui aux Sauvages du comté d'Halifax, N.-E., à partir du 1er janvier jusqu'au 30 juin 1888, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

37. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille quatre-vingt-sept piastres soit accordée à Sa Majesté pour les Affaires des Sauvages, Colombie-Britannique, savoir :—Pour permettre au département de rebâtir la maison d'école de la réserve

des Sauvages de Gitlakdamicks, sur la côte nord-ouest, détruite l'an dernier par le feu, \$500; aide donnée pour la construction et l'ameublement d'une maison d'école, sous les auspices de la Mission de l'Église anglicane, sur la réserve des Sauvages de Nanaïmo, \$287; et pour l'assistance probable en classe de 25 enfants d'âge à aller à l'école, à raison de \$12 pour chacun par année, \$300, \$ 87; pour permettre au département de construire une écurie pour l'école industrielle des Sauvages de Kootenay, et d'acheter des chevaux, une voiture de roulage et des instruments aratoires pour cette institution, \$1,000. pour l'année finissant le 30 juin 1891.

38. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente et un mille sept cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la police à cheval du Nord-Ouest, savoir:—Montant additionnel nécessaire pour défrayer les dépenses de l'exercice (mandat du Gouverneur général), \$30,000; pour payer à l'ex-surintendant R. P. Neale une gratification de retraite qui égale un mois d'appointments pour chaque année de service (15 années), \$1,750, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

39. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour dépenses relatives à l'exploration de Burrard-Inlet, C.-B., pour l'année finissant le 30 juin 1891.

40. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à Wm Gliddon ses services spéciaux comme expert dans la préparation des pièces justificatives pour les arbitres dans la cause de McLean, Roger et Cie contre la Reine, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

41. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer E. Emond comme secrétaire de la cause de McLean, Roger et Cie contre la Reine, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

42. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à P. B. Mignault 25 exemplaires du "Manuel Parlementaire," à \$1—A voter de nouveau, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

43. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cent soixante piastres soit accordée à Sa Majesté pour matériel additionnel pour le bureau d'imprimerie—mandat du Gouverneur général—pour l'année finissant le 30 juin 1891.

44. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille deux cent cinquante-huit piastres et trente-huit centins soit accordée à Sa Majesté pour rembourser M. J. I. Dufresne, A.F., des dépenses faites par lui à raison de la perte d'un de ses membres pendant qu'il était au service du gouvernement—Mandat du Gouverneur général—pour l'année finissant le 30 juin 1891.

45. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille sept cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour frais de justice, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

46. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille cent quatre-vingt-seize piastres soit accordée à Sa Majesté pour somme nécessaire pour les frais d'entretien des aliénés de l'Ontario et d'autres lunatiques, dont le district de Kéwatin a été débité provisoirement, pendant les 12 mois finissant le 30 juin 1891, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

47. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante-deux mille cinquante-cinq piastres et quatre centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, savoir: Somme additionnelle requise pour compléter le service de l'exercice, savoir:—Commis, \$600; papeterie, télégrammes et frais de port, \$800; frais de voyage, \$1,000; messagers et gardiens, \$1,000; dépenses imprévues, \$1,600; éclairage et combustible pour la salle des séances de l'Assemblée législative et pour l'hôtel du gouvernement, \$600; services de Jules A. Royal pour traduction de la *Gazette* des Territoires du Nord-Ouest, du 1er août 1889 au 30 septembre 1890, 28 numéros à \$10, \$280; écoles (mandat du Gouverneur général, \$14,993.04), \$46,175.04, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

48. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour payer le montant nécessaire à la construction d'une route de Saint-Albert au Lac la Biche, \$1,500; somme additionnelle requise pour l'entretien des malades aliénés au pénitencier du Manitoba, y compris le transport, \$6,000, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

49. Résolu, qu'une somme n'excédant pas douze mille cinq cent cinquante-deux piastres et quarante centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la perception du revenu des Douanes, savoir: Pour payer à D. D. O'Meara, inspecteur des douanes de Sa Majesté, Québec, une allocation en sus de ses appointements, pour services rendus en qualité de percepteur intérimaire du 1er juillet 1888 au 1er mars 1891, \$2,200; pour payer à James Churchill, commis des douanes de Sa Majesté, Coaticook, une allocation en sus de ses appointements, pour services rendus en qualité de percepteur intérimaire du 1er avril 1890 au 20 août 1890, \$100; montant nécessaire pour la part imputée au département des Douanes (la moitié) du coût des réparations et de l'entretien du yacht à vapeur de l'Etat *Cruiser* pendant la saison de 1890, \$2,254.63; montant nécessaire pour rembourser et payer les frais judiciaires, etc., suivant le jugement de la cour d'Echiquier, dans le procès de la "Vacuum Oil Co." vs. la Reine, \$5,331.11; Pour payer à James Douglas, inspecteur des douanes de Sa Majesté, Toronto, une allocation en sus de ses appointements, pour services rendus en qualité de percepteur intérimaire du 1er novembre 1888 au 1er mars 1891, \$2,666.66, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

50. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cent soixante et onze piastres et soixante et dix-huit centins, soit accordé à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'accise, savoir:—Pour payer à T. H. Belyoa l'augmentation due pour l'exercice 1890-91, non portée au premier budget, \$40; pour payer à D. Walsh l'augmentation due pour l'exercice 1890-91, non portée au premier budget, \$30; nouveau montant nécessaire pour frais imprévus (mandat du Gouverneur général), \$3,500; pour payer à H. Lawlor les services rendus par lui après 6 p.m., les jours de semaine et dimanches, en qualité de gardien des effets saisis, \$25; commission aux fonctionnaires des douanes pour la perception du revenu d'accise, \$576.78, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

51. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du mesurage du bois, savoir:—Appointements des inspecteurs-mesureurs de bois, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

52. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Poids et Mesures, savoir: Poids et Mesures, frais imprévus (mandat du Gouverneur général), pour l'année finissant le 30 juin 1891.

53. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour payer aux porteurs de licences fédérales le coût de la poursuite et l'amende imposée pour la vente sans un permis provincial—Montant périmé à voter de nouveau, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

54. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer les appointements de J. C. Ferguson en qualité d'inspecteur des substances alimentaires, pendant le mois de juin 1-88, dont il a été privé par une méprise du copiste, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

55. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante et un mille huit cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des canaux, savoir: Pour paie supplémentaire aux personnes employées permanemment dans le service public et pour rémunération à toutes autres personnes à raison de services rendus quant aux navires de passage dans les canaux du Canada, à partir de minuit les samedis jusqu'à minuit les dimanches, nonobstant tout ce que contraire dans l'Acte du service civil, \$6,000; personnel du canal Murray, \$3,000; personnel du canal Trent, \$800; personnel du canal Williamsburg, \$1,000; réparations, canal Lachine, \$12,000; réparations, écluse Saint-Ours, \$5,000; réparations, canal Trent, \$1,000; réparations, canal Welland, \$21,000; réparations, canal Rideau, \$2,000, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

56. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille neuf piastres et vingt-huit centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux publics, savoir:—Pour payer les dépenses encourues lors de la négociation d'un règlement des balances non payées pour loyers de chutes d'eau aux Chaudières (mandat du Gouverneur général), pour l'année finissant le 30 juin 1891.

57. Résolu qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cent onze piastres et trente-quatre centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des terres fédérales, savoir:—Nouveau montant nécessaire pour payer les services de commis surnuméraires, annonces, etc., (mandat du Gouverneur général), pour l'année finissant le 30 juin 1891.

58. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille dix-sept piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer les comptes relatifs aux Territoires, savoir:—Dépenses de la milice relativement à la rébellion dans les Territoires du Nord-Ouest (mandat du Gouverneur général), pour l'année finissant le 30 juin 1891.

59. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille trois cent trente-huit piastres et soixante et onze centins soit accordée à Sa Majesté pour payer un compte ouvert, savoir:—Pour payer les comptes du pour l'achat de grains de semence ainsi que les frais encourus en amassant et recevant le grain, somme qui sera remboursée par les colons auxquels des avances ont été faites (afin de couvrir le mandat du Gouverneur général), pour l'année finissant le 30 juin 1891.

60. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf cent dix-huit piastres et soixante et dix centins, soit accordée à Sa Majesté pour pensions, savoir:—Pensions militaires, invasion féniennne—J. Franckum, ci-devant canonnier de la batterie "A", pension du 19 juillet 1890 au 30 juin 1891, sur le pied de 30 cents par jour, \$104.10; pour payer au ci-devant constable G. H. Harpur, solde de pension jusqu'au 30 juin 1891, rébellion de 1885, \$814.60, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Bergeron, fait rapport des résolutions passées en comité des Subsidés, aujourd'hui, lesquelles sont lues pour la seconde fois, et sont adoptées.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 6 juillet 1891.

#### PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Adams,—la pétition de James McDonald et autres, de Chatham, comté de Northumberland, Nouveau-Brunswick.

Par M. Trow,—la pétition de James Slater, de la cité de Toronto, comté de York, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De J. G. Butterworth et autres; demandant une charte sous le nom de "Compagnie de chemin de fer et de mines d'Inverness."

De James E. Shatford et autres, d'Indian Harbour, comté d'Halifax, Nouvelle-Ecosse; demandant qu'aucun bill concernant le dimanche ou tout autre rite, observance ou cérémonie religieuse qui interviendrait avec les droits ou la liberté religieuse d'aucun des sujets de Sa Majesté, ne devienne loi.

Du révérend George Fisher et autres, de l'église Presbytérienne, Dalhousie; et de Adam Crocker et autres, de la ville de Campbellton, tous du comté de Ristigouche, Nouveau-Brunswick; demandant la passation d'un acte pour mieux assurer l'observance du dimanche.

M. Ives du comité des Bills Privés, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, rapportant le bill conférant au commissaire des brevets certains pouvoirs pour faire droit à Jay Spencer Corbin, sans amendement; et le



Bill constituant en corporation la Compagnie d'irrigation de McLeod, avec un amendement.

M. Taylor, du comité mixte des impressions du parlement, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit.—

Votre comité recommande respectueusement que M. Whillock soit permanemment employé dans le bureau de distribution, vu que l'on n'a pas exécuté à son endroit la recommandation faite l'an dernier.

Votre comité recommande aussi que 50 exemplaires des papiers concernant l'extension et le développement du commerce entre les Etats-Unis et le Canada y compris la colonie de Terre-Neuve, soient mis à la disposition de la bibliothèque. Aussi, 50 exemplaires des papiers relatifs à la mer de Behring.

Votre comité recommande aussi que 12,000 exemplaires du rapport du commissaire honoraire représentant le Canada à l'exposition de la Jamaïque, soient imprimés.

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

Rapport du comité spécial du Sénat chargé de s'enquérir des ressources du grand bassin du fleuve Mackenzie, etc.

(Dans l'appendice du Journal du Sénat, et 5,000 exemplaires, en feuilles, pour distribution, dans la proportion ordinaire, en anglais et en français.)

38 et 38a. Message de Son Excellence le Gouverneur général transmettant à la Chambre des Communes des papiers concernant l'extension et le développement du commerce entre les Etats-Unis et la Puissance du Canada, y compris la Colonie de Terre-Neuve.

Votre comité a aussi examiné les documents suivants, et recommande qu'ils en soient pas imprimés, savoir :—

62. Réponse à Adresse du 11 mai dernier.—Copie de toute correspondance entre aucun département et H. E. Hartley, ci-devant gardien d'écluse sur le canal Carillon et Grenville, au sujet de sa mise à la retraite, et de tout rapport au conseil ou ordre en conseil à ce sujet, et de tous papiers relatifs à la destitution de M. Hartley.

30a. Réponse à Ordre du 3 écoulé.—Copie de tous rapports du député-adjutant-général du district militaire n° 11 au ministre de la Milice depuis janvier 1888, au sujet,—

1. Des casernes de la Batterie C;
2. De la salle d'exercices de Victoria;
3. De l'enlèvement du magasin du parc Beacon Hill;
4. De la condition des canons, munitions, affûts, etc.

Aussi, copie de toute correspondance échangée sur ces divers sujets, entre le dit député-adjutant général et le ministre de la Milice, depuis la même date.

39b. Réponse à Adresse du 27 mai dernier.—Copie de toutes pétitions, mémoires, rapports et ordres en conseil concernant l'établissement d'un bureau de poste à Campbellton, dans le comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse.

52. Réponse à Ordre du 5 mai dernier.—Copie du contrat passé entre les propriétaires ou le propriétaire ou le possesseur du bateau à vapeur *Admiral* et le gouvernement, à la suite d'un ordre en conseil en date du 10 mai 1888;—aussi, copie des contrats, actes ou transferts qui ont pu être faits ou signifiés au gouvernement depuis la dite date du 10 mai 1888;—aussi, un état des sommes payées pour le service du dit bateau à vapeur, les noms des personnes auxquelles ces sommes ont été payées et la date des paiements, les reçus qui ont été donnés.

52a. Réponse à Adresse du 5 mai dernier.—Copie de l'ordre en conseil du 10 mai accordant un subside de \$12,500 par année à M. Julien Chabot, pour le service du 1888, bateau à vapeur *Admiral*, entre Dalhousie et Gaspé, en rapport avec le chemin de fer Intercolonial, et de tous autres ordres en conseil qui ont pu être adoptés subséquemment au sujet du même bateau à vapeur.

53. Réponse à Ordre du 6 mai dernier.—Etat donnant le coût de construction des divers élévateurs placés sur la ligne de l'Intercolonial et ses embranchements, la loca-

lité où ils ont été construits, la contenance de chacun, la date de la construction et la quantité de grain qui a passé par chacun, chaque année, depuis leur installation.

53a. Réponse à Ordre du 13 mai dernier,—Copie de toute correspondance, documents, etc., échangés entre les officiers du chemin de fer Intercolonial à Moncton et le département des chemins de fer, concernant l'accident de Saint-Joseph de Lévis, le dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

54. Réponse à Ordre du 11 mai dernier,—

1. Etat de toutes les licences de pêche accordées en 1890 dans les comtés suivants, savoir : Berthier, Maskinongé, Saint-Maurice, Champlain, Nicolet, Yamaska et Richelieu, indiquant les noms de ceux qui ont obtenu telles licences, le montant payé par chacun d'eux et la date de tels paiements ;

2. Etat de la quantité et de la valeur des diverses espèces de poissons qui ont été pris par les licenciés, suivant les rapports des divers gardes-pêches de ces comtés ;

3. Copies de toutes instructions envoyées aux gardes-pêche de ces divers comtés en 1890 et 1891, jusqu'à cette date ;

4. Copies de toute correspondance, requêtes et remontrances qui ont pu être reçues à ce sujet durant les années 1890 et 1891 jusqu'à cette date aussi bien que des réponses qui ont pu y être faites ;

5. Etat indiquant le salaire des gardes-pêche des comtés ci-dessus mentionnés et des autres frais et dépenses qui ont été encourues par le gouvernement, en rapport avec les pêcheries des comtés de Berthier, Maskinongé, Saint-Maurice, Champlain, Nicolet, Yamaska et Richelieu, pendant l'année 1890.

54a. Réponse à Ordre du 3 écoulé,—Etat donnant les noms de toutes personnes dans le comté de Queen, N.-E., auxquelles des primes de pêche ont été payées pendant les derniers cinq ans, avec le montant payé à chacun et les dates de paiement, et le montant non encore payé, avec les noms des personnes auxquelles ces primes sont encore dues.

54b. Réponse à Ordre du 18 mai dernier,—Etat donnant les noms de toutes personnes dans le comté de Guysboro' auxquelles des primes de pêche ont été payées pendant les trois dernières années, et le montant payé à chacune ; le montant non encore payé, et les noms des personnes auxquelles ces primes sont encore dues.

54c. Réponse à Ordre du 27 mai dernier,—Etat indiquant le montant payé pour les approvisionnements nécessaires aux équipages des divers navires du gouvernement faisant le service de protection des pêcheries dans la province de l'Ontario pour l'exercice 1889-90, les noms des fournisseurs et les prix payés.

54d. Réponse à Ordre du 3 écoulé,—Copie de tous papiers, correspondance, rapports et autres documents en la possession du gouvernement concernant les pêcheries de harang de la Baie de Fundy et des eaux voisines durant l'année dernière, y compris le rapport de la conférence des gardes-pêche tenue à Ottawa à ce sujet.

M. Wood (Westmoreland) du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit :

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir :

Bill constituant en corporation la Compagnie d'Assurance du Canada sur les chaudières à vapeur et les glaces.

Bill concernant la Compagnie dite "The Canadian Land and Investment Company (Limited) ;" et

Bill concernant la Compagnie des terres d'Ontario et qu'Appelle (à responsabilité limitée).

Votre comité a également pris en considération le Bill concernant l'Ordre des Cercles de familles Canadiens, et est convenu d'en rapporter le préambule "non prouvé" parce que le bill renferme le principe condamnable connu comme assurance de dotation par cotisation et aussi parce qu'il cherche à éviter l'inspection par le département des assurances.

Les promoteurs du Bill concernant la Société de Bienfaisance Septennale, ayant exprimé l'intention de ne pas procéder plus loin avec la mesure projetée, le comité recommande que ce bill soit retiré.

Votre comité recommande aussi que les honoraires et frais payés au sujet des deux bills en dernier lieu mentionnés soient remboursés moins le coût de l'impression et de la traduction.

Sur motion de M. Wood (Westmoreland), secondé par M. Ives,

Ordonné, que le bill concernant la Société de Bienveillance Septennale; et le bill concernant l'Ordre de Cercles de familles Canadiens, soient retirés séparément, et que les honoraires et frais payés au sujet de ces bills soient remboursés moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le troisième rapport du comité des Banques et du Commerce.

M. Dewdney, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 5 mai 1891, pour un état donnant les quantités et essences de bois et billots abattus annuellement dans le territoire récemment en dispute dans la province de l'Ontario, sous l'autorité de permis de coupes émis par le gouvernement du Canada, et les noms des porteurs de permis; aussi, indiquant comment les droits ont été imposés et le montant par mille pieds, mesure de planche, retiré par le gouvernement du Canada de chaque personne ou association commerciale ayant reçu tels permis, chaque année, depuis 1875 jusqu'à 1887 inclusivement, ou quelle royauté ou autre revenu a été perçu par le gouvernement des dits porteurs de permis sur les quantités abattues ou vendues—(*Documents de la session, No. 57.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 18 juin 1891, pour copie de toutes lettres, correspondance et papiers concernant le motif de la démission et le renvoi de William Laidlow, d'Arthur, de la police à cheval du Nord-Ouest, et de tous papiers et correspondance au sujet de la demande d'indemnité qu'il a formulée pour la perte d'un pouce pendant qu'il était au service, avec le montant de l'indemnité (s'il en est) qui lui a été payée.—(*Documents de la session, No. 36b.*)

Ordonné, que M. Dewdney ait la permission de présenter un bill modifiant les actes concernant les territoires du Nord-Ouest.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Montréal et Atlantique et à d'autres fins; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil; et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill, et y a fait un amendement.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à prendre ce bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à Parry-Sound; et, après

avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe et que le titre soit : " Acte fusionnant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à Parry-Sound et la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Renfrew, sous le nom de " Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry-Sound."

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill remettant en vigueur et modifiant l'acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du pont de Québec ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de modifier l'Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné e bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe et que le titre soit : " Acte à l'effet de faire revivre et modifier l'Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine."

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill constituant en corporation la Compagnie de Pont de Buffalo et Fort-Erié ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Burrard Inlet et de la Vallée de Westminster ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill, et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois, demain.

M. Mulock propose, secondé par M. Grieve,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer une certaine résolution portant que la ficelle à lier devrait être mise sur la liste des articles francs de droits.

Et un débat s'ensuivant;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

MARDI, 7 juillet 1891.

Et la question étant mise sur la dite proposition, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

Allan,	Cartwright (Sir Richard),	German,	Monet,
Allison,	Casey,	Gillmor,	Mousseau,
Amyot,	Charlton,	Godbout,	Mulock,
Armstrong,	Choquette,	Grieve,	Paterson (Brant),
Bain,	Christie,	Guay,	Perry,
Barron,	Colter,	Hargraft,	Proulx,
Beausoleil,	Davidson,	Harwood,	Rinfret,
Bécharde,	Dawson,	Innes,	Rowand,
Beith,	Delisle,	King,	Sanborn,
Borden,	Devlin,	Landerkin,	Semple,
Bourassa,	Edgar,	Langelier,	Somerville,
Bowers,	Edwards,	Laurier,	Spohn,
Bowman,	Fauvel,	Lavergne,	Sutherland,
Brodeur,	Featherston,	Leduc,	Tarte,
Brown (Châteauguay),	Flint,	Livingston,	Trow,
Brown (Monck),	Forbes,	Macdonald (Huron),	Truax,
Burdett,	Fraser,	McGregor,	Vaillancourt,
Cameron (Huron),	Frémont,	McMillan,	Watson,
Campbell,	Gauthier,	Mignault,	Welsh, et
Carroll,	Geoffrion,	Mills (Bothwell),	Yeo.—80.

CONTRE :

Messieurs

Adams,	Dugas,	Léger,	Pelletier,
Barnard,	Dupont,	Lippé,	Pope,
Bergeron,	Dyer,	Macdonald (King's),	Putnam,
Bovell,	Earle,	Macdonald (Winnipeg),	Reid,
Burns,	Fairbairn,	Macdonnell (Algoma),	Robillard,
Cameron (Inverness),	Ferguson (Leeds et Gren.),	Mackintosh,	Roome,
Carignan,	Foster,	McAlister,	Ross (Dundas),
Carpenter,	Fréchette,	McDonald (Victoria),	Ross (Lisgar),
Caron (Sir Adolphe),	Gillies,	McDougald (Pictou),	Ryckman,
Coatsworth,	Girouard,	McDougall (Cap-Breton),	Savard,
Cochrane,	Gordon,	McGreevy,	Skinner,
Cockburn,	Grandbois,	McKay,	Sproule,
Corbould,	Haggart,	McLean,	Stairs,
Costigan,	Hazen,	McLennan,	Taylor,
Craig,	Henderson,	McLeod,	Temple,
Curran,	Hodgins,	McNeill,	Thompson (Sir John),
Daly,	Hutchins,	Madill,	Tisdale,
Daoust,	Ingram,	Marshall,	Tyrwhitt,
Davin,	Jamieson,	Miller,	Wallace,
Davis,	Joncas,	Mills (Annapolis),	Weldon,
Denison,	Kaulbach,	Moncrieff,	White (Cardwell),
Desjardins (Hochelaga),	Kenny,	Montague,	White (Shelburne),
Desjardins (L'Islet),	Kirkpatrick,	O'Brien,	Wilmot,
Dewdney,	Langevin (Sir Hector),	Quimet,	Wood (Brockville), et
Dickey,	LaRivière,	Patterson (Colchester),	Wood (Westm'land).—100.

Ainsi la question est résolue négativement.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé un bill intitulé: "Acte constitutif de la Compagnie incorporée de construction du Canada, auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de grande jonction du Manitoba et de l'Assiniboïa, auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Chatsworth, de la Baie Georgienne et du lac Huron," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Adam Russworm,—auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat communique à la Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des divorces,—auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Adam Russworm," et les papiers qui s'y rapportent avec demande de les rendre au Sénat.

Aussi, le Sénat a passé un bill intitulé: "Acte pour faire droit à Mahala Ellis," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat communique à la Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des divorces,—auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Mahala Ellis," et les papiers qui s'y rapportent avec demande de les rendre au Sénat.

Aussi, le Sénat a passé un bill intitulé: "Acte pour faire droit à Thomas Bristow," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat communique à la Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des divorces,—auquel a été renvoyé le bill intitulé; "Acte pour faire droit à Thomas Bristow," et les papiers qui s'y rapportent avec demande de les rendre au Sénat.

Aussi, le Sénat a passé un bill intitulé: "Acte pour faire droit à Isabel Tapley," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat communique à la Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des divorces,—auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Isabel Tapley," et les papiers qui s'y rapportent avec demande de les rendre au Sénat.

Aussi, le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill intitulé: "Acte concernant certaines matières relatives à l'administration de la justice."

Bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du Pont de la Grande Ile de Niagara." "

Bill intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick."

Bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada."

Bill intitulé: "Acte autorisant la Compagnie du chemin de fer "Victoria and North American" à établir un bac passeur entre la Baie de Beecher, dans la Colombie-Britannique, et un point du détroit de Fucà, dans les Etats-Unis d'Amérique."

Bill intitulé: "Acte modifiant les actes concernant l'octroi d'une subvention à la Compagnie du chemin de fer de Transport Maritime de Chignectou (limitée)."

Bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser la Compagnie de Placement et d'Agence de Londres et du Canada (à responsabilité limitée) à émettre des débentures-d'actions."

Bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie Meunière McKay."

Bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie d'exploitation de bois de Pembroke."

Bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie Manufacturière E. B. Eddy, et à l'effet de changer son nom en celui de 'La Compagnie E. B. Eddy.'"

Bill intitulé: "Acte modifiant l'Acte constituant en corporation la Compagnie d'Imprimerie et de Publication de l'*Empire* (limitée)."

Bill intitulé: "Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie Canadienne de Force Motrice."

Sir Hector L. Langevin, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, soumet à la Chambre,—Papiers concernant le bassin de radoub de Kingston. (*Documents de la session, No 40a.*)

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure et vingt-cinq minutes, mardi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mardi, 7 juillet 1891.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Moncrieff,—la pétition de la Compagnie d'Assurance sur la vie, de London.

Par M. Pelletier,—la pétition de Angus O. Patton, M.D., et autres, sauvages de la réserve de Caughnawaga.

Par M. Maedonell (Algoma),—la pétition de T. L. Hughson et autres, de Assiginack. Ile Manitouline, district d'Algoma, Ontario.

Par M. Léger,—la pétition de William Ward et autres, de la Congrégation Presbytérienne de Welford et Millbranch, comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le dixième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné la requête de la Compagnie d'Assurance sur la vie de London, demandant la permission de soumettre à la Chambre une pétition pour une charte amendant les actes concernant la dite compagnie,—nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions en obtention de bills privés;—et les causes mentionnées par les pétitionnaires pour le délai à soumettre leur pétition sont de nature à permettre au comité de recommander que la règle 49 soit suspendue à ce sujet.

Conformément à la règle 54, votre comité a examiné le bill du Sénat, intitulé: "Acte reconstituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage des Montagnes-Rochetuses," (pas de pétition dans ce cas), et il constate que les avis donnés sont suffisants.

Sir Hector L. Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le dixième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir:

Bill concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara; et

Bill constituant en corporation la Compagnie Anglo-Canadienne d'Accumulateurs électriques.

Votre comité a également pris en considération le bill concernant la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley, et est convenu d'en rapporter le préambule "non prouvé" parce que, dans l'opinion du comité, la législation demandée est prématurée; et votre comité recommande que les honoraires et frais payés au

sujet de ce bill soient remboursés moins le coût de l'impression et de la traduction.

M. Skinner du comité spécial sur le bill à l'effet de prévenir la fraude dans la vente de certains articles' fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Sur motion de Sir Hector L. Langevin, secondé par Sir A. P. Caron,

Ordonné, que les honoraires et frais payés pour le bill concernant la Compagnie du chemin de fer de London à Port Stanley soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le dixième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sur motion de M. Bergin, secondé par M. Taylor,

Ordonné, que cette Chambre concoure dans le troisième rapport du comité mixte des Impressions du Parlement.

Sur motion de M. Taylor, secondé par M. Mills (Annapolis),

Ordonné, que le bill du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage des Montagnes-Rocheuses, soit lu la seconde fois, demain.

Sur motion de M. Moncrieff, secondé par Montague,

Ordonné, que la pétition de la Compagnie d'Assurance sur la vie, de London, présenté ce jour, soit maintenant lue.

Et la dite pétition est lue et reçue, demandant la passation d'un acte modifiant l'Acte constituant en corporation la dite compagnie.

Sir John Thompson propose, secondé par M. Haggart,—que jeudi prochain, cette Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant les traitements des juges locaux d'amirauté.

Sir John Thompson informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que jeudi prochain, cette Chambre se formera en comité général.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(En comité.)

1. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1891, la somme de \$2,594,597.64 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.

2. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1892, la somme de \$2,380,854.26 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.

3. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordée à Sa Majesté, à compte de certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1892, la somme de \$2,398,845.81 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. Bergeron fait, en conséquence, rapport des résolutions, lesquelles sont lues comme suit:

1. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1891, la somme de \$2,594,597.64 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.



2. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1892, la somme de \$2,380,854.26 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.

3. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté, à compte de certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1892, la somme de \$2,398,845.81 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que demain, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Voies et Moyens.

Ordonné, que M. Foster ait la permission de présenter un bill pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour faire face à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant respectivement le 30 juin 1891, et le 30 juin 1892, et pour autres fins se rattachant au service public.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill à l'effet de pourvoir à l'exercice de la juridiction d'Amirauté en Canada, en conformité de l'Acte des Cours Coloniales d'Amirauté, 1890 ; étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a modifié le bill.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à prendre ce bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée mardi, 23 juin dernier,—Que les résolutions adoptées en comité des Voies et Moyens soient lues la seconde fois,—et sur l'amendement à la dite motion, Que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants :—" la situation du pays exige que le gouvernement réduise immédiatement tous les droits sur les articles de première nécessité et plus spécialement sur ceux qui sont plus généralement consommés par les ouvriers, les mineurs, les pêcheurs et les fermiers, et, de plus, que les négociations qui doivent s'ouvrir à Washington en octobre prochain, comme la Chambre en a été informée, devraient être conduites en prenant pour base la réciprocité commerciale la plus étendue entre le Canada et les Etats-Unis, pour les produits manufacturés aussi bien que pour les produits naturels."

Et la question sur l'amendement étant de nouveau proposée, la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Sur motion de M. Desjardins (l'Islet), secondé par M. Taylor, Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du bassin et des chantiers de construction de Vancouver," avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mercredi, 8 juillet 1891.

PRIÈRE.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :—

Par M. Mills (Annapolis),—la pétition de Samuel Groves et autres, des cantons de Granville et Annapolis, Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De James McDonald et autres, de Chatham, comté de Northumberland, Nouveau-Brunswick ; demandant la passation d'un acte pour mieux assurer l'observance du dimanche.

De James Slater, de la cité de Toronto, comté de York, Ontario ; se plaignant d'injustice à lui faite pendant qu'il agissait comme instructeur militaire des Gardes du Gouverneur général, etc., et priant qu'une enquête soit faite à ce sujet.

M. Wallace propose, secondé par M. Sproule,—Que l'ordre de la Chambre du 25 juin dernier, à l'effet "qu'il est désirable que tout témoin appelé devant le comité des Comptes Publics soit examiné sous serment ou affirmation concernant toutes les questions traitées par le comité,"—soit rescindé, vu que le comité est d'opinion qu'un tel ordre ne devrait pas être demandé à la Chambre sans être recommandé par le comité.

Et objection étant faite à la motion, pour le motif qu'aucun avis n'a été donné,—M. l'Orateur décide : " Que l'objection est bien fondée, et que la motion ne peut être faite.

Sur motion de M. Wallace, secondé par M. Roome, Ordonné, que le bill du Sénat, intitulé : " Acte pour faire droit à Mahala Ellis," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois.

Sur motion de M. Wallace, secondé par M. Roome, Ordonné, que le bill du Sénat, intitulé : " Acte pour faire droit à Adam Russworn," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour vendredi prochain.

Sur motion de M. Wallace, secondé par M. Roome, Ordonné, que le bill du Sénat, intitulé : " Acte pour faire droit à Isabel Tapley," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour vendredi prochain.

Sur motion de M. Wallace, secondé par M. Roome, Ordonné, que le bill du Sénat, intitulé : " Acte constitutif de la Compagnie incorporée de construction du Canada," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour vendredi prochain.

Sur motion de M. McNeill, secondé par M. O'Brien,

Ordonné, que le bill du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Chatsworth, de la Baie Georgienne et du lac Huron," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois.

Sur motion de M. O'Brien, secondé par M. McNeil,

Ordonné, que le bill du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Thomas Bristow," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour vendredi prochain.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:

Le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer "Atikokan Iron Range," avec un amendement, auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte de la trente-sixième Victoria, chapitre soixante et un, concernant la Maison de la Trinité et les Commissaires du havre de Montréal," avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé les bills suivants sans amendements:

Bill intitulé: "Acte à l'effet de faire revivre et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medecine Hat."

Bill intitulé: "Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Collingwood à la Baie de Quinté."

Bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer, de houille et de fer du lac du Bœuf et Battleford."

Bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de jonction de Berlin et du Pacifique Canadien."

Bill intitulé: "Acte à l'effet de faire revivre et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim."

Sur motion de M. Tarte, secondé par M. Guay.

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour la production des soumissions et de la correspondance au sujet de la construction du caisson au bassin de radoub d'Esquimalt; les noms des soumissionnaires et de celui ou ceux qui ont obtenu le contrat, et le montant payé pour cet ouvrage.

Sur motion de M. Vaillancourt, secondé par M. Amyot,

Résolu, qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes requêtes, correspondances et documents de toutes sortes concernant l'octroi d'un subside au chemin de fer "le Québec Oriental."

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Choquette, secondé par M. McMullen,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous papiers, documents, dépositions, etc., relativement à l'enquête tenue dernièrement à la station de Sainte-Flavie, sur l'Intercolonial, sur la conduite de M. Hormisdas Ouellet, surintendant de l'usine du dit Intercolonial, et aussi sur le compte de quelques autres employés.

Sur motion de M. Daly, secondé par M. Macdonald (Winnipeg),

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de tous

ordres en conseil accordant de l'aide à la construction du chemin de fer d'embranchement du Pacifique Canadien à la Souris, et de toute correspondance échangée entre le ministre de l'Intérieur et la Compagnie du Pacifique Canadien à ce sujet.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Tarte, secondé par M. Mills (Bothwell),

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour la production des soumissions reçues et acceptées pour la construction d'un caisson en rapport avec le bassin de radoub d'Esquimalt, du rapport de M. H. F. Perley à ce sujet et de toute autre correspondance se rattachant à ce contrat.

M. Trow propose, secondé par M. Casey,—qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copies de toutes soumissions pour l'agrandissement ou la construction des canaux ci-après mentionnés et de tous les travaux imputables sur le compte du capital qui s'y rattachent, tels que l'enlèvement des battures, construction de bassins, aqueducs, déversoirs, biefs et digues, depuis la Confédération, que les travaux soient rachevés ou non :—

1. Agrandissement du canal Welland.
2. " des canaux du St-Laurent, de Prescott à Lachine.
3. " du canal de Lachine.
4. " des canaux de l'Ottawa, de Grenville à St-André, les deux inclus.
5. Construction du canal de la Culbute.
6. " du canal de la Trent, de Fenelon Falls à Burleigh Rapids, les deux inclus,
7. " du canal de la Tay.
8. " du canal Murray.
9. " du canal de Yamaska.
10. " du canal aux Lièvres, progrès faits depuis le dernier estimé.
11. " du canal du Sault Ste-Marie, progrès jusqu'à date.

La réponse devant renfermer les renseignements suivants sur chaque section ou contrat, suivant le cas :—

A. Renseignements concernant les soumissions :

- (a.) La date de la réception des soumissions.
- (b.) La date de leur ouverture.
- (c.) La date à laquelle elles ont été finalement calculées.
- (d.) La date à laquelle le sommaire du montant des soumissions a été soumis au ministre.
- (e.) Les nom<sup>s</sup> et domiciles des soumissionnaires.
- (f.) Le montant de chaque soumission, en commençant par la plus basse.
- (g.) Le montant du chèque accompagnant chaque soumission.
- (h.) La date du renvoi des chèques aux soumissionnaires heureux.
- (i.) Le montant, (s'il en est) d'intérêt sur ces chèques pendant qu'ils étaient en dépôt.

(j.) Dans ce cas, le taux de l'intérêt.

(k.) La raison pourquoi les chèques des soumissionnaires malheureux ont été retenus après qu'ils étoient avertis de leur insuccès.

(l.) Si la demande de soumissions a été faite par avis public, par circulaire privée adressée à quelques privilégiés, ou par arrangement spécial avec quelque heureux mortel, avec copie de toute correspondance, rapports d'ingénieurs, rapports au conseil et ordres en conseil à ce sujet.

(m.) Si les contrats ont été accordés au plus bas soumissionnaire ; si non, pourquoi—avec toute correspondance, rapports d'ingénieurs, rapports au conseil, et ordres en conseil à ce sujet.

(n.) Si le plus bas soumissionnaire a refusé d'accepter les travaux à faire, la raison pourquoi ; avec copie de toute correspondance, rapports d'ingénieurs, rapports au conseil et ordres en conseil à ce sujet.

(o.) Dans le cas de tel refus, si le contrat a été offert au soumissionnaire suivant, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un soumissionnaire l'ait accepté, avec les raisons données par chacun des soumissionnaires refusant et toute correspondance, rapports d'ingénieurs, rapports au conseil et ordres en conseil à ce sujet.

(p.) Si le département savait que les soumissionnaires qui refusaient de prendre les contrats à eux adjugés étaient les associés de ceux qui ont obtenu ces contrats, ou qu'ils ont été indemnisés.

(q.) Si on a confisqué les chèques accompagnant les soumissions des personnes qui ont refusé les contrats, et lesquels.

(r.) La date à laquelle ces chèques confisqués ont été renvoyés, avec toute correspondance, rapports d'ingénieurs, rapports au conseil et ordres en conseil à ce sujet.

(s.) Le taux d'intérêt alloué sur ces chèques confisqués, pendant qu'ils étaient en dépôt.

(t.) Après avoir demandé publiquement des soumissions pour aucun de ces travaux, et les avoir reçues, indiquer quand elles ont été rejetées, et pourquoi ; avec toute correspondance, rapports d'ingénieurs, rapports au conseil et ordres en conseil à ce sujet.

(u.) Quand de secondes ou troisièmes soumissions ont été demandées pour les mêmes travaux, mettre en regard les estimations totales des soumissions respectives faites par les mêmes soumissionnaires, indiquant l'augmentation ou la réduction, suivant le cas, sur la première soumission, et le pourcentage de la réduction ou de l'augmentation.

#### B. Renseignements concernant les contrats :

(a.) La date du contrat.

(b.) La date fixée par l'entrepreneur pour l'achèvement des travaux.

(c.) La date à laquelle le travail a été virtuellement exécuté et accepté par le gouvernement, et la cause du délai au progrès des travaux, avec toute correspondance, rapports d'ingénieurs, rapports au conseil et ordres en conseil à ce sujet.

(d.) Le nom et le domicile de l'entrepreneur.

(e.) Indiquer les renseignements suivants dans un tableau qui renfermera tous les items de la cédule du contrat, ainsi que tous les items nouveaux ajoutés à la cédule après la signature du contrat, spécifiant ces derniers comme étant de nouveaux items ; le dit tableau devant donner, dans une colonne séparée, les détails suivants, savoir :—

1ère colonne. Le numéro de l'item dans la cédule du contrat.

2ème. La désignation de la classe de travaux ou matériaux de tel item.

3ème. La quantité estimative de tel item.

4ème. La quantité complète de tel item ou la quantité jusqu'à date.

5ème. Le prix de l'entrepreneur pour chaque subdivision, ou le prix en bloc pour tel item.

6ème. L'estimation de l'ingénieur au sujet du prix pour chaque subdivision ou du prix en bloc de tel item, et le nom de l'ingénieur (si plus d'un a fait l'estimation, donner le prix fixé par chacun.)

7ème. Le prix réel payé pour chaque subdivision ou le prix en bloc pour tel item.

8ème. Le coût total de tel item, d'après le prix de l'entrepreneur.

9ème. Le coût total de tel item, d'après l'estimation de l'ingénieur.

10ème. Le montant réellement payé pour tel item.

11ème. La différence, en fait d'augmentation ou diminution, entre le prix total de l'entrepreneur et le montant payé pour tel item.

12ème. L'écart entre l'estimation de l'ingénieur et le prix payé pour tel item.

(f.) Toute correspondance, rapports d'ingénieurs, rapports au conseil et ordres en conseil concernant l'addition de tout item nouveau à la cédule du contrat, après la signature du dit contrat, et concernant le prix par subdivision ou le prix en bloc pour tel item nouveau.

(g.) Tous changements soit dans le tracé ou les dimensions du prisme du canal, ou dans la situation ou la dimension de la construction, après la signature du contrat; avec toute correspondance, rapports d'ingénieurs, rapports au conseil et ordres en conseil relatifs à ces changements.

(h.) Si ces changements ont modifié les prix du contrat, et dans ce cas, comment les prix ont été déterminés; avec toute correspondance, rapports d'ingénieurs, rapports au conseil et ordres en conseil concernant la fixation de ces prix.

(i.) Toutes demandes pour *extras* par l'entrepreneur, donnant en détail chaque réclamation pour *extras* tant sous le rapport de la quantité que sous celui du prix; avec toute correspondance, rapports d'ingénieurs, rapports au conseil et ordres en conseil au sujet de tels *extras* et prix, par subdivision ou en chiffres ronds.

(j.) La date de chaque réclamation pour *extras*.

(k.) Combien a été payé sur chaque réclamation pour *extras*; avec toute correspondance, rapports d'ingénieurs, rapports au conseil et ordres en conseil concernant ces paiements pour *extras*.

(l.) Quelles réclamations pour *extras* ont été mises en expertise, la nature du tribunal, officiel ou spécial, devant lequel ces réclamations ont été produites, les noms et professions de la personne ou des personnes composant ce tribunal, le mode de sélection et de constitution; avec toute correspondance, rapports d'ingénieurs, rapports au conseil et ordres en conseil concernant tel tribunal et sa nomination.

(m.) La date de la nomination du tribunal.

(n.) La date de sa première réunion et le lieu de réunion.

(o.) Le nombre de jours pendant lesquels ce tribunal a siégé, et où.

(p.) Le sentence de ce tribunal, avec date et montant.

(q.) Les noms des avocats et ingénieurs qui ont dirigé l'enquête pour la couronne, et le montant payé à chacun, y compris toutes dépenses afférentes.

(r.) Si le montant de la sentence a été payé sans appel, et la date.

(s.) S'il y a eu appel, et le montant du paiement final.

(t.) La totalité des frais payés par le gouvernement, soit pour le tribunal primitif ou après appel.

(u.) Quelles réclamations pour dommages ont été présentées par l'entrepreneur; avec tous renseignements similaires concernant les dommages, tel que cité ci-haut depuis (i) jusqu'à (t), les deux inclus.

Et un débat s'ensuivant.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par M. Chapleau,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. Kaulbach propose, secondé par M. Patterson (Colchester),—Qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes lettres, correspondance, pétitions et papiers échangés entre toutes personnes et le département de la Marine et des Pêcheries concernant le bran de scie dans la rivière Le Have, comté de Lunenburg, N.-E., afin que la dite rivière soit exempte de l'application de l'acte défendant de jeter du bran de scie dans les rivières.

M. Flint propose comme amendement, secondé par M. Borden,—Que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: "Aussi, une liste des rivières et cours d'eau exemptés de l'application de l'acte, et copie de toutes lettres, correspondance, pétitions et papiers échangés entre toutes personnes quelconques et le département de la Marine et des Pêcheries au sujet de telles exemptions."

Et un débat s'ensuivant;

A six heures P.M., M. l'Orateur reprend le fauteuil, et le quitte pour le reprendre à sept heures et demie P.M.

Sept heures et demie p.m.

L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

Un bill concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario à la rivière la Pluie, est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, étant lu ;

M. Taylor propose, secondé par M. McNeill,—que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Cockburn propose comme amendement, secondé par M. Ives,—Que tous les mots après " maintenant " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : renvoyé en comité général afin de modifier la première partie du proviso ajouté à la clause cinq en retranchant les mots : " et la compagnie sera assujétie," et les remplaçant par les suivants : " et la compagnie et le chemin de fer seront aussi assujétis à toutes les charges et ".

Sir Hector L. Langevin propose comme sous-amendement, secondé par Sir Adolphe P. Caron, Que tous les mots de l'amendement et tous les mots après " Que " dans la motion principale soient retranchés et remplacés par les suivants : " l'ordre pour la troisième lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, soit rescindé, et que le dit bill soit renvoyé de nouveau au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes avec instruction de prendre en considération le sujet du dit amendement."

Et la question étant mise sur le sous-amendement ; il est résolu affirmativement.

Alors, la motion principale, telle qu'amendée, étant mise,

Ordonné, que le bill soit renvoyé de nouveau au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre, lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du bassin et des chantiers de construction de Vancouver," lequel est lu pour la première et la seconde fois.

Ordonné, que l'amendement soit de nouveau pris en considération demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill constituant en corporation la Compagnie d'Assurance du Canada sur les chaudières à vapeur et les glaces ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie dite " The Canadian Land and Investment Company (Limited) " ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie des terres d'Ontario et Qu'Appelle (à responsabilité limitée); et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill constituant en corporation la Compagnie Anglo-Canadienne d'accumulateurs électriques; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat, intitulé: "Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage des Montagnes-Rocheuses," étant lu.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sur motion de M. Davin, secondé par M. Watson,

Ordonné, que le bill du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Grande Jonction du Manitoba et de l'Assiniboia," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour vendredi prochain.

M. Cameron (Huron) propose, secondé par M. Flint,—Que cette Chambre s'ajourne maintenant; la dite motion est retirée avec la permission de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de prévenir la fraude dans la vente de certains articles; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Sproule fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée mercredi, le 1er juillet courant,—qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toute correspondance, lettres et télégrammes concernant le renvoi de F. B. McCormick de la charge de sous-percepteur au port de l'Île Pelée, et de toutes lettres,



télégrammes et messages téléphoniques au sujet de la nomination de J. H. C. Atkinson comme titulaire de cette charge. Aussi, copie de toute correspondance relative à la destitution d'Atkinson et à la réinstallation de McCormick.

M. Montague propose, secondé par M. Sproule,—Que cette Chambre s'ajourne maintenant : la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

Et la motion étant de nouveau proposée ; et un nouveau débat s'ensuivant ;

Et la question étant mise sur la dite motion ; elle est résolue affirmativement.

Ordonné,—qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toute correspondance, lettres et télégrammes concernant le renvoi de F. B. McCormick de la charge de sous-percepteur au port de l'île Pelée, et de toutes lettres, télégrammes et messages téléphoniques au sujet de la nomination de J. H. C. Atkinson comme titulaire de cette charge. Aussi, copie de toute correspondance relative à la destitution d'Atkinson et à la réinstallation de McCormick.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Jeudi, 9 juillet 1891.

#### PRIÈRE.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :—

Par M. Coatsworth,—la pétition du conseil municipal de la cité de Toronto.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

D'Angus O. Patton, M.D., et autres, Sauvages de la réserve de Caughnawaga ; demandant que la réserve soit partiellement exemptée de l'application de la loi réglementant le trafic des liqueurs enivrantes.

De F. L. Hughson et autres, d'Assiginack, Ile Manitouline, district d'Algoma, Ontario ; demandant la passation d'une loi de prohibition des liqueurs.

De William Ward et autres, de la congrégation presbytérienne de Welford et Millbranch, comté de Kent, Nouveau-Brunswick ; demandant la passation d'un acte pour assurer la meilleure observance du dimanche.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le onzième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, savoir :—

De la Compagnie d'assurance sur la vie, de London,—demandant un acte modifiant les divers actes concernant la dite compagnie ; et de la Compagnie de chemin de fer et de mines d'Inverness,—demandant une charte.

Conformément à la règle 54, votre comité a examiné le bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Chatsworth, Baie Georgienne et Lac Huron, et le bill pour venir en aide à Mahala Ellis (pas de pétitions dans ces cas) et il trouve que les avis donnés sont suffisants.

Comme le délai pour présenter des bills privés est expiré, votre comité recommande que la partie de la règle 49 qui limite le temps pour la présentation des bills privés soit suspendue au sujet des bills concernant la Compagnie d'assurance sur la vie, de London, et concernant la Compagnie de chemin de fer et de mines d'Inverness, et que le temps d'affichage de ces bills soit réduit d'une semaine à trois jours.

M. Girouard, du comité des Privilèges et Elections, auquel ont été référées certaines déclarations faites au sujet des soumissions et contrats concernant les travaux du havre de Québec, etc., avec instruction de faire une enquête complète sur les dites allégations, et plus spécialement, sans toutefois limiter le champ de l'enquête, sur toutes

les circonstances se rattachant aux diverses soumissions, contrats et changements y apportés, et sur les paiements et autres matières mentionnées dans les dites déclarations, présente comme second rapport la résolution suivante, qui a été unanimement adoptée à sa séance de ce jour: Résolu,—Que le comité des Privilèges et Elections obtienne de la Chambre l'autorisation de siéger pendant que la Chambre est en séance.

Sur motion de M. Mills (Annapolis), secondé par M. Taylor,

Ordonné, que la 60e règle de cette Chambre et la partie de la règle 49 qui limite le temps pour la présentation des bills privés soient suspendues au sujet des bills concernant la Compagnie d'assurance sur la vie, de London, et la Compagnie de chemin de fer et de mines d'Inverness; et que le temps pour l'affichage de ces bills soit réduit d'une semaine à trois jours, conformément à la recommandation contenue dans le onzième rapport du comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Girouard, secondé par M. Kirkpatrick,

Ordonné, que le comité des Privilèges et Elections soit autorisé à siéger pendant que la Chambre est en séance, conformément à la recommandation contenue dans le second rapport du dit comité.

Sur motion de M. Taylor, secondé par M. Tisdale,

Ordonné, que le bill du Sénat intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Chatsworth, de la Baie Georgienne et du Lac Huron," soit lu la seconde fois demain.

Sur motion de M. Taylor, secondé par M. Tisdale,

Ordonné, que le bill du Sénat intitulé: "Acte pour faire droit à Mahala Ellis," soit lu la seconde fois demain.

Sur motion de M. German, secondé par M. Gibson,

Ordonné, que vû qu'il ressort des procès-verbaux des séances du Sénat en date du 7 juillet 1891, que le comité du Sénat sur les chemins de fer, télégraphes et havres a rapporté que le préambule du bill constituant en corporation la Compagnie du Pont du Remous n'était pas prouvé d'une manière satisfaisante, lequel rapport, d'après les dits procès-verbaux, a été adopté le même jour;—en conséquence le comptable de cette Chambre soit autorisé à rembourser l'honoraire payé pour le dit bill, moins les frais d'impression et de traduction.

Ordonné, que M. Moncrieff ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie, de London.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Wilmot ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de mines d'Inverness.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. l'Orateur donne à la Chambre communication de la lettre suivante qu'il a reçue du secrétaire intérimaire de Son Excellence le Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 9 juillet 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Sir William Johnstone Ritchie, juge en chef de la cour Suprême du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du

Sénat, vendredi, le 10 courant, à 3.30 p.m., pour y sanctionner les bills passés par le Sénat et la Chambre des Communes durant la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. J. JONES,

*Pour le secrétaire du Gouverneur général.*

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes.

Ordonné, que M. Foster ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte du revenu consolidé et de l'audition.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que Sir John Thompson ait la permission de présenter un bill à l'effet de modifier le chapitre cent trente-cinq des Statuts révisés, intitulé: "Acte concernant les Cours Suprême et de l'Echiquier."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte 36 Victoria, chapitre 61, concernant la Maison de la Trinité et les Commissaires du havre de Montréal,—lequel est lu pour la première et la seconde fois, et est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant la vente du chemin de fer d'embranchement sur Carleton.

*(En comité.)*

Résolu,—Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à vendre à la cité de Saint-Jean, N.-B., pour la somme de quarante mille piastres le chemin de fer d'embranchement sur Carleton.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant une certaine convention y mentionnée avec la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson, étant lu;

M. Dewdney propose, secondé par M. Haggart,—que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de M. Laurier, secondé par M. Mills (Bothwell),

Ordonné, que le débat soit ajourné.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée mardi, le 23 juin dernier,—Que les résolutions rapportées du comité des Voies et Moyens, soient lues la seconde fois,—et sur l'amendement à la dite motion,—Que tous les mots après "que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—"la situation du pays exige que le gouvernement réduise immédiatement tous les droits sur les articles de première nécessité et plus spécialement sur ceux qui sont plus généralement consommés par les ouvriers, les mineurs, les pêcheurs et les fermiers, et, de plus, que les négociations qui doivent s'ouvrir à Washington en octobre prochain, comme la Chambre en a été informée, devraient être conduites en prenant pour base la réciprocité commerciale la plus étendue entre le Canada et les Etats-Unis, pour les produits manufacturés aussi bien que pour les produits naturels."

Et la question sur l'amendement étant de nouveau proposée,—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

M. Desjardins (L'Islet) propose comme sous-amendement, secondé par M. Wallace,—Que tous les mots après "Que" dans l'amendement soient retranchés, et remplacés par les suivants:—"en donnant son concours à ces résolutions, cette Chambre désire exprimer son approbation (1) de la politique fiscale du gouvernement libéral-conservateur qui, en permettant l'importation en franchise des matières premières et en donnant une protection judicieuse à nos produits naturels et manufacturés, a réussi à développer les industries canadiennes d'une manière marquée; (2) de l'aide libérale accordée à des travaux publics importants et nécessaires, spécialement aux chemins de fer, canaux et lignes de steamers qui sont devenus des facteurs si importants pour développer nos ressources et faciliter notre commerce; (3) de l'administration sage et prudente des finances qui, tout en pourvoyant équitablement aux services publics, a maintenu et élevé le crédit du pays, et tout en produisant des excédants considérables applicables aux dépenses sur le capital, n'a pas augmenté d'une manière appréciable la dette publique durant les deux dernières années; (4) du système suivi pour enlever les droits sur des articles d'usage général, tels que le thé, le café et le sucre (au sujet de ce dernier article, le consommateur a été libéré de taxe au montant de trois millions et demi pendant la présente session) et du mode adopté pour compenser la plus forte part de la perte de revenu ainsi causée, en pratiquant l'économie dans les dépenses.

"Que cette Chambre, tout en approuvant les efforts spéciaux faits par le gouvernement pour augmenter le commerce du Canada avec les pays orientaux, les Indes Occidentales, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, désire exprimer sa confiance que toutes négociations pour étendre les relations commerciales avec les Etats-Unis seront conduites de telle manière que leur résultat sera compatible avec le contrôle convenable de notre propre tarif et de nos revenus que tout peuple qui se respecte doit maintenir, et avec la continuation des affaires profitables et des relations politiques avec la mère-patrie dont tous les Canadiens intelligents et loyaux désirent sincèrement la continuation."

Et un débat s'ensuivant;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

Vendredi, 10 juillet 1891.

Sir Hector L. Langevin propose, secondé par M. Foster,—que le débat soit ajourné:—Et la question étant mise sur la dite motion, elle est retirée avec le consentement de la Chambre.

Le sous-amendement est alors retiré avec le consentement de la Chambre.

Sur motion de M. Macdonald (Huron), secondé par M. Beausoleil, Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest."

Bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa."

Bill intitulé: "Acte à l'effet de ratifier un bill passé entre la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, et à d'autres fins."

Bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Victoria, Saanich et New-Westminster."

Bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Peterborough, Sudbury et Sault Sainte-Marie."

Bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-sud."

Bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du chemin de fer Canadien du Pacifique, 1889.

Bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique."

Bill intitulé: "Acte ratifiant une convention entre la Compagnie du chemin de fer de Shuswap à Okanagan et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, et conférant de nouveaux pouvoirs à la Compagnie du chemin de fer de Shuswap à Okanagan."

Bill intitulé: "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour faire face à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant respectivement le 30 juin 1891 et le 30 juin 1892, et pour autres fins se rattachant au service public."

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau le chapitre onze des Statuts révisés, intitulé: 'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes,'" avec un amendement auquel il désire le concours de cette Chambre.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure et dix minutes, vendredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Vendredi, 10 juillet 1891.

#### PRIÈRE.

La pétition de Samuel Groves et autres, des townships de Granville et Annapolis, N.-E.; présentée mercredi dernier—demandant à la Chambre d'accorder une subvention pour aider à la construction d'un chemin de fer et d'un pont sur la rivière Annapolis, entre les villes de Annapolis Ferry et Annapolis Royal, N.-E., étant lue;

M. l'Orateur décide qu'elle ne peut être reçue, vu que l'octroi de ses conclusions entraînerait la dépense de deniers publics.

Sir Hector L. Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le onzième rapport de ce comité, lequel est comme suit:

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Salisbury à Harvey.

Bill à l'effet de faire revivre et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de navigation d'Oshawa, et d'en changer le nom en celui de "La Compagnie du chemin de fer d'Oshawa."

Bill modifiant de nouveau l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental; et

Bill du Sénat, intitulé: "Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage des Montagnes-Rocheuses."

Conformément à l'ordre de la Chambre du 8 courant, votre comité a considéré l'amendement proposé lors de la motion pour la troisième lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, pour modifier la clause cinq telle qu'amendée et rapportée à la Chambre par le comité le 3 courant, et est convenu de rapporter le bill avec la dite clause plus amplement modifiée.

M. Cameron (Huron), du comité spécial auquel ont été référés, pour rapport, le bill à l'effet d'amender l'Acte des Elections Fédérales;—le bill à l'effet d'amender les Actes concernant l'élection de membres de la Chambre des Communes;—le bill modifiant l'Acte des Elections Fédérales contestées;—le bill modifiant de nouveau l'acte des Elections Fédérales;—et le bill modifiant de nouveau l'Acte du Cens

Electoral, fait rapport que le comité a examiné les dits bills et les amendés et refondus en trois bills qu'il soumet et recommande à la considération la Chambre, comme suit :—

Bill à l'effet d'amender l'Acte des Elections Fédérales.

Bill modifiant l'Acte des Elections Fédérales contestées.

Bill modifiant de nouveau l'Acte du Cens Electoral.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée mardi, le 23 juin dernier,—Que les résolutions rapportées du comité des Voies et Moyens, soient lues la seconde fois ; et sur l'amendement à la dite motion—Que tous les mots après “ Que ” soient retranchés et remplacés par les suivants :—“ la situation du pays exige que le gouvernement réduise immédiatement tous les droits sur les articles de première nécessité et plus spécialement sur ceux qui sont plus généralement consommés par les ouvriers, les mineurs, les pêcheurs et les fermiers, et de plus, que les négociations qui doivent s'ouvrir à Washington en octobre prochain, comme la Chambre en a été informée, devraient être conduites en prenant pour base la réciprocité commerciale la plus étendue entre le Canada et les Etats-Unis, pour les produits manufacturés aussi bien que pour les produits naturels.”

Et la question sur l'amendement étant de nouveau proposée,—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Un message est apporté par René E. Kimber, écuyer, Huissier de la Verge Noire.

M. l'Orateur.—Sir William Johnstone Ritchie, député-gouverneur, désire la présence immédiate des membres de cette honorable Chambre, dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur se rend avec la Chambre à la salle des séances du Sénat.

Et étant de retour :—M. l'Orateur fait rapport que, conformément aux ordres du député-gouverneur, la Chambre s'est rendue auprès du député-gouverneur, dans la salle des séances du Sénat, où il a plu à Son Honneur de donner au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants :—

Acte concernant les navires de pêche des Etats-Unis d'Amérique.

Acte concernant la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan,

Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de colonisation du lac Témiscamingue.

Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte relatif aux marques de commerce et aux dessins de fabrique.

Acte concernant le règlement de comptes entre la Puissance du Canada et les provinces d'Ontario et de Québec, et entre les dites provinces.

Acte pour régler certaines questions pendantes entre les gouvernements du Canada et d'Ontario relativement à certaines terres des Sauvages.

Acte concernant certaines matières relatives à l'administration de la justice.

Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada.

Acte concernant la Compagnie du pont de la Grande-Ile de Niagara.

Acte modifiant l'Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Nouveau Brunswick.

Acte autorisant la Compagnie du chemin de fer Victoria and North-American établir un bac-passeur entre la baie de Beecher, dans la Colombie-Britannique, et le point du Détroit de Fuca, dans les Etats-Unis d'Amérique.

Acte modifiant les Actes relatifs à l'octroi d'une subvention à la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée).

Acte modifiant l'Acte constituant en corporation la Compagnie d'imprimerie et de publication de l'Empire (à responsabilité limitée).

Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie canadienne de force motrice.

Acte à l'effet d'autoriser la Compagnie de placement et d'agence de Londres et du Canada (à responsabilité limitée) à émettre des débetures-actions.

Acte constituant en corporation la Compagnie meunière McKay.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie d'exploitation de bois de Pembroke.

Acte concernant la Compagnie manufacturière E. B. Eddy et à l'effet de changer son nom en celui de "La Compagnie E. B. Eddy."

Acte à l'effet de faire revivre et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat.

Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Collingwood à la baie de Quinté.

Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer, de houille et de fer du lac du Bœuf et de Battleford.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de jonction de Berlin et du Pacifique canadien.

Acte à l'effet de faire revivre et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest.

Acte modifiant de nouveau l'Acte du chemin de fer canadien du Pacifique, 1889.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa.

Acte à l'effet de ratifier un bail passé entre la Compagnie du chemin de fer de jonction de Guelph et la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique, et à d'autres fins.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Peterborough, Sudbury et Sault-Sainte-Marie.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Victoria, Saanich et New-Westminster.

Acte ratifiant une convention entre la Compagnie du chemin de fer de Shuswap à Okanagan et la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique, et conférant de nouveaux pouvoirs à la Compagnie du chemin de fer de Shuswap à Okanagan.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.

Acte modifiant de nouveau l'Acte de la 36e Victoria, ch. 61, concernant la Maison de la Trinité et les Commissaires du havre de Montréal.

M. l'Orateur fait aussi rapport qu'il a adressé la parole à Son Honneur le député-gouverneur, comme suit :

" Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant :

" Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public pour les exercices expirant respectivement le 30e jour de juin 1891 et le 30e jour de juin 1892, et pour d'autres objets liés au service public,—auquel bill la sanction royale a été donnée dans les termes suivants :

" Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion portant, que les résolutions rapportées du comité des Voies et Moyens soient lues la seconde fois,—et sur l'amendement à la dite motion.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

Sept heures et demie p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 des règlements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du bassin et des chantiers de construction de Vancouver," lequel est lu pour la première et la seconde fois, et est adopté.

---

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Atikokan Iron Range," lequel est lu pour la première et la seconde fois, et est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill constituant en corporation la Compagnie d'irrigation de Macleod; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat, intitulé : " Acte constitutif de la Compagnie incorporée de construction du Canada," étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat, intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Grande-Jonction du Manitoba et de l'Assiniboine," étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat, intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Chatsworth, Baie Georgienne et Lac Huron," étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau l'Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie, de London, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

---

La Chambre reprend alors le débat sur la motion portant que les résolutions rapportées du comité des Voies et Moyens, soient lues la seconde fois,—et sur l'amendement proposé à la dite motion.

Sur motion de M. Wood (Westmoreland), secondé par M. Hazen,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte à l'effet d'autoriser et faciliter la liquidation de la Banque de Pictou," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

---



Lundi, 13 juillet 1891.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Charlton,—la pétition d'Alexander Bell et autres, de l'église Méthodiste du Circuit de Dereham, comté d'Oxford; la pétition du révérend J. McP. Scott et autres, de l'église Presbytérienne de St. John, Toronto; la pétition de William Watson et autres, de Woodbridge; et la pétition de W. Reid et autres, de Weston, tous de l'église Presbytérienne, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue :—

Du conseil municipal de la cité de Toronto, Ontario,—demandant à la Chambre d'aider à la construction du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara, entre Hamilton et Toronto.

Ordonné, que M. Mulock ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte du revenu consolidé et de l'audition.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Costigan ait la permission de présenter un bill à l'effet de réprimer les marques frauduleuses.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que Sir John Thompson ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte concernant les droits d'auteur.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que Sir John Thompson ait la permission de présenter un bill modifiant l'Acte des brevets.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Tupper, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 12 mai 1891, pour un état indiquant la date à laquelle le steamer *Stanley* a commencé ses voyages entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme dans l'automne de 1890, le nombre de voyages accomplis, la date de chaque voyage, le nombre de passagers et le montant de fret expédié à l'Île du Prince-Edouard ou rapporté de cette île, le montant des recettes du trafic-passagers et du trafic-marchandises, les frais d'exploitation du dit steamer pendant l'hiver de 1891, et la date de la cessation du service du dit steamer entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme.

Aussi, le rapport du député-ministre de la marine, daté le 5 mars 1891, au sujet de ce steamer; et copie de toute correspondance, télégrammes et représentations faites aux départements de la Marine et des Postes concernant le service des malles et le service à vapeur entre l'Île et la terre ferme. (*Documents de la session No 58.*)

Sir Hector L. Langevin, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur, un message de Son Excellence le Gouverneur Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres de la Chambre étant découverts) et il est comme suit :—

STANLEY DE PRESTON.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes une minute du Conseil approuvée nommant l'honorable Sir Hector Langevin, K.C.M.G., ministre des Travaux Publics, l'honorable Mackenzie Bowell, ministre des Douanes, l'honorable John Costigan, ministre du Revenu de l'Intérieur, et l'honorable George Eulas Foster, ministre des Finances, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des Communes, comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du chap. 13 des Statuts Révisés du Canada, intitulé : " Acte concernant la Chambre des Communes."

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
OTTAWA, 7 juillet 1891.

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 27 mai 1891, pour copie de toute correspondance et de tous rapports au conseil concernant le paiement de subventions à la Compagnie de Steamers du Canada, des Indes Occidentales et de l'Amérique du Sud ou à MM. Pickford et Black ou à l'un des deux, et de tous contrats conclus en 1890 entre la dite compagnie de steamers et MM. Pickford et Black ou l'un des deux et le gouvernement pour un service de steamers entre le Canada et les Indes Occidentales.

2. Etat donnant les noms des personnes ou compagnies auxquelles les subventions pour le service de steamers entre Saint-Jean, N.-B., et les Indes Occidentales ont été payées antérieurement à l'exécution du contrat par la Compagnie de Steamers du Canada, des Indes Occidentales et de l'Amérique du Sud, et les montants ainsi payés et les dates; aussi, les montants payés et les dates, lorsque le paiement a été fait à la dite compagnie de steamers après avoir commencé l'exécution du contrat. (*Documents de la session, No 26a.*)

Sur motion de M. Montague, secondé par M. Sproule,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie des rapports d'ingénieurs sur l'amélioration de la navigation de la Grande Rivière.

Sur motion de M. Laurier, secondé par M. Mills (Bothwell),

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de la pétition de droit présentée au ministre de la Justice pour son *fiat*, par Joseph Desmarteau pour des améliorations qu'il prétend avoir faites sur " un lopin " de terre formant partie de la propriété ci-devant connue comme ' Ferme Logan ' et " étant partie du lot numéro onze cent trente-six (1136) du plan officiel et livre de " renvoi du quartier Sainte-Marie, dans la cité de Montréal, mesurant cent cinquante-six pieds de large par quatre cent cinquante-deux pieds (452) sur le côté sud-ouest " et quatre cents quatre-vingt-sept pieds (487) sur le côté nord-est, mesure anglaise, " plus ou moins, et étant bornée sur le côté nord-est par la grande route connue sous " le nom de ' Chemin Papineau, ' sur le côté sud-ouest par une partie du dit 'lot " numéro onze cent trente-six (1136), sur le côté sud-ouest par le lot numéro onze " cent (1100) du dit plan et livre de renvoi, et sur le côté nord-ouest par la rue " Sherbrooke (étant une autre partie du dit lot onze cent trente-six) " ; aussi, copie de la décision du ministre de la Justice et de toute correspondance à ce sujet.

Sur motion de M. Tarte, secondé par M. Edgar,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de l'ordre en conseil ou des ordres en conseil adoptés depuis 1883 jusqu'à 1888, au sujet du bateau à vapeur *Admiral* et du service qu'il a fait entre Dalhousie et Gaspé ou autres points, en rapport avec le chemin de fer Intercolonial.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Tarte, secondé par M. Edgar,

Résolu, qu'une humble adresse soit adressée à Son Excellence le Gouverneur-général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie du contrat ou des contrats entre les propriétaires ou le propriétaire ou le possesseur du bateau à vapeur *Admiral* et le gouvernement depuis 1883 jusqu'à 1888. Aussi, copie de tous actes, transferts, etc., qui ont pu être signifiés au gouvernement au sujet de ce bateau à vapeur. Aussi, un état des sommes payées durant cet intervalle de temps, pour le service du dit bateau à vapeur, les noms des personnes auxquelles ces sommes ont été payées, et la date des paiements.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Préfontaine, secondé par M. Béchard,

Ordonné, qu'un ordre la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie des spécifications préparées par le gouvernement et sur lesquelles ont été basées les demandes de soumissions pour les travaux d'un égout, depuis Lachine jusqu'à la Côte Saint-Paul, le long du Canal Lachine.

2. Copie des soumissions produites par les divers soumissionnaires pour les dits travaux, avec le rapport des officiers du département des Chemins de fer et Canaux sur icelles.

3. Copie du rapport accordant le contrat pour les dits travaux ainsi que copie du contrat.

Sur motion de M. Préfontaine, secondé par M. Béchard,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie des réclamations faites au gouvernement de la Puissance depuis 1880 par M. Joseph Antoine Maurice, commerçant du village du Bassin de Chambly, et Dame Julie Fournier, son épouse, pour dommages soufferts par eux en rapport avec des terrains acquis par eux du gouvernement en 1875.

2. Copie des lettres et correspondances à ce sujet, adressées aux divers départements par diverses personnes relativement à cette question.

3. Copie de la correspondance intervenue entre ces divers départements soit avec les réclamants, avec des personnes agissant pour eux ou dans leur intérêt.

4. Copie de la référence faite par le gouvernement des dites réclamations à Joseph Simard, écuyer, alors arbitre de la Puissance, ainsi que son rapport.

5. Copie de la correspondance qui a suivi tel rapport.

6. Copie des opinions données sur la question par l'honorable ministre des Travaux Publics, ainsi que l'opinion de l'honorable ministre de la Justice.

M. Perry propose, secondé par M. Yeo,—Qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance et instructions concernant la destitution de William Sanders et—Muttart, chefs de sections sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, en mars ou avril derniers.

Et un débat s'ensuivant;

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

Sept heures et demie p.m.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.)

Un bill constituant en corporation la Compagnie d'irrigation de Macleod, est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill conférant au commissaire des brevets certains pouvoirs pour faire droit à Jay Spencer Corbin, étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit renvoyé de nouveau au comité des Bills Privés, pour plus ample considération.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Salisbury à Harvey ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de faire revivre et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de navigation d'Oshawa, et d'en changer le nom en celui de "La Compagnie du chemin de fer d'Oshawa" ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant de nouveau l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer Grand-Oriental ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill du Sénat, intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage des Montagnes Rocheuses" ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe avec les amendements.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements auxquels elle demande leur concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rap-

port que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois,

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé: " Acte modifiant l'Acte à l'effet d'autoriser et faciliter la liquidation de la Banque de Pictou "; lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à Adam Russworm," étant lu ;

Et la question étant mise: que le bill soit maintenant lu la seconde fois; la Chambre se divise: et la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Bills Privés, avec la preuve faite devant le comité des divorces du Sénat et les pièces justificatives et exhibits produits devant cette Chambre et sur lesquels le dit bill est basé.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à Thomas Bristow," étant lu ;

Et la question étant mise: que le bill soit maintenant lu la seconde fois, la Chambre se divise: et la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Bills Privés, avec la preuve faite devant le comité des divorces du Sénat, et les pièces justificatives et exhibits produits devant cette Chambre et sur lesquels le dit bill est basé.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à Isabel Tapley, étant lu ;

Et la question étant mise: que le bill soit maintenant lu la seconde fois; la Chambre se divise: et la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Bills Privés, avec la preuve faite devant le comité des divorces, du Sénat, et les pièces justificatives et exhibits produits devant cette Chambre et sur lesquels le dit bill est basé.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à Mahala Ellis," étant lu ;

Et la question étant mise: que le bill soit maintenant lu la seconde fois, la Chambre se divise: et la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Bills Privés, avec la preuve faite devant le comité des divorces, du Sénat, et les pièces justificatives et exhibits produits devant cette Chambre et sur lesquels le dit bill est basé.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé: " Acte modifiant de nouveau le chapitre onze des Statuts révisés, intitulé: ' Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes, "' lequel est lu pour la première et la seconde fois, et est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

---

L'ordre du jour étant lu, pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée mercredi, le 8 juillet courant,—Qu'il soit émis un ordre de la Chambre pour copie de toutes lettres, correspondance, pétitions et papiers, non encore produits, échangés entre toutes personnes et le département de la Marine et des Pêcheries concernant le bran de scie dans la rivière La Have, comté de Lunenburg, N.-E., afin que la dite rivière soit exempte de l'application de l'Acte défendant de jeter du bran de scie dans les cours d'eau ;—et sur l'amendement à la dite motion, savoir :—Que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion : “Aussi, une liste des rivières et cours d'eau exemptés de l'application de l'acte, et copie de toutes lettres, correspondance, pétitions et papiers échangés entre toutes personnes quelconques et le département de la Marine et des Pêcheries au sujet de telles exemptions.”

Et la question étant mise de nouveau ; la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la question étant mise de nouveau sur l'amendement ; elle est résolue affirmativement.

Alors, la motion principale ainsi amendée étant mise ;

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes lettres, correspondance, pétitions et papiers échangés entre toutes personnes et le département de la Marine et des Pêcheries concernant le bran de scie dans la rivière La Have, comté de Lunenburg, N.-E., afin que la dite rivière soit exempte de l'application de l'Acte défendant de jeter du bran de scie dans les cours d'eau ;—aussi, une liste des rivières et cours d'eau exemptés de l'application de l'acte, et copie de toutes lettres, correspondance, pétitions et papiers échangés entre toutes personnes quelconques et le département de la Marine et des Pêcheries au sujet de telles exemptions.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a passé un bill intitulé : “Acte concernant certaines délinquantes dans la province de la Nouvelle-Ecosse,” auquel il demande le concours de cette chambre.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par Hector L. Langevin,

Ordonné, que le bill du Sénat, intitulé : “Acte concernant certaines délinquantes dans la province de la Nouvelle-Ecosse,” soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

---

Mardi, 14 juillet 1891.

PRIÈRE.

Sir Hector L. Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le douzième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—  
Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du pont de Montréal.

Bill concernant la Compagnie du chemin de fer et de mines de la Saskatchewan.

Bill du Sénat, intitulé: "Acte constitutif de la Compagnie incorporée de construction du Canada."

Bill du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Grande Jonction du Manitoba et de l'Assiniboïa;" et

Bill du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Chatsworth, Baie Georgienne et Lac Huron."

Votre comité recommande, que vû que le délai pour la réception des rapports des comités sur bills privés expire aujourd'hui, il soit prolongé jusqu'au mardi, 28 courant.

Sur motion de Sir Hector L. Langevin, secondé par Sir John Thompson,

Ordonné, que vû que le délai pour la réception des rapports des comités sur bills privés expire aujourd'hui, il soit prolongé jusqu'à mardi, le 28 courant, conformément à la recommandation contenue dans le douzième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sur motion de M. Somerville, secondé, par M. Lister,

Ordonné, que tous les comptes, dans le département de l'Intérieur, pour salaires payés et pour travail *extra* fait depuis 1884 jusqu'au 1er juillet 1891, inclusivement, et tous les chèques ou autres pièces justificatives qui s'y rapportent soient produits immédiatement devant le comité des Comptes Publics.

M. Foster, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 1er juillet 1891, pour copie de toute correspondance, lettres ou télégrammes adressés à l'Auditeur général au sujet du paiement des comptes tels que rendus à l'Auditeur général par l'officier-rapporteur du district électoral de la division-est d'Elgin.

Aussi, les noms et adresses postales de l'officier-rapporteur, des sous-officiers-rapporteurs, greffiers de bureaux de votation et constables pour le district électoral de la division-est d'Elgin.

Aussi, les montants respectifs tels que réclamés par chacun, le montant réellement payé à chacun jusqu'à date, y compris le chiffre de la balance, s'il en est, tels que rendus par l'officier-rapporteur dans son compte original à l'Auditeur général. (*Documents de la session, No 60.*)

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 18 juin 1891, pour copie du rapport de Collingwood Schreiber, écrivain, sur les études hydrographiques du Saint-Laurent faites par lui vis-à-vis et dans le voisinage de la cité de Québec, afin de constater s'il était possible d'y jeter un pont de chemin de fer. (*Documents de la session, No 61.*)

Ordonné, que M. Dewdney ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte des Sauvages, chapitre 43 des Statuts Révisés.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée jeudi dernier, à l'effet que le bill concernant une certaine convention y mentionnée avec la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson, soit maintenant lu la seconde fois ;

Et la question étant de nouveau proposée : la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la question étant mise sur la dite proposition, — elle est résolue affirmativement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit pris en considération demain.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte concernant la ' Maritime Chemical Pulp Company (Limited), ' et à l'effet de changer son nom en celui de ' Maritime Sulphite Fibre Company (Limited) ' " ; sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée mardi, le 23 juin dernier, savoir : Que les résolutions rapportées du comité des Voies et Moyens, soient lues la seconde fois, — et sur l'amendement à la dite motion, Que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants :— " la situation du pays exige que le gouvernement réduise immédiatement tous les droits sur les articles de première nécessité et plus spécialement sur ceux qui sont plus généralement consommés par les ouvriers, les mineurs, les pêcheurs et les fermiers, et, de plus, que les négociations qui doivent s'ouvrir à Washington en octobre prochain, comme la Chambre en a été informée, devraient être conduites en prenant pour base la réciprocité commerciale la plus étendue entre le Canada et les Etats-Unis, pour les produits manufacturés aussi bien que pour les produits naturels. "

Et la question étant de nouveau proposée ; la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit :

Mercredi, 15 juillet 1891.

Sur motion de M. Borden, secondé par M. King,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la séance ayant continué jusqu'à minuit et trente minutes, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.



Mercredi, 15 juillet 1891.

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

D'Alexander Bell et autres, de l'église Méthodiste du Circuit de Durham, comté d'Oxford, Ontario; demandant la passation d'une loi de prohibition.

Du révérend J. McP. Scott et autres, de St. John, Toronto; de William Watson et autres, Woodbridge; et de W. Reid et autres, de Weston, tous de l'église Presbytérienne, Ontario; demandant la passation d'un acte pour assurer une meilleure observance du dimanche.

M. Desjardins (Hochelaga), du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des Débats de cette Chambre pendant la présente session, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération la question d'obtenir un local plus spacieux pour les rapporteurs officiels des Débats, et après examen, il a constaté que la seule chambre actuellement disponible pour cet objet est celle qui se trouve immédiatement au-dessus de la salle qu'ils occupent dans le moment; mais comme il est entendu que l'on se propose, pendant la prochaine vacance du parlement, de mettre à exécution la partie du rapport soumis à la Chambre le 29 avril 1889, par un comité mixte des deux Chambres, qui renfermait une recommandation à l'effet de prendre possession des diverses salles qui étaient et sont encore affectées à d'autres fins que des fins officielles, votre comité recommande dans les circonstances, que la dite chambre ci-dessus mentionnée soit mise à la disposition des rapporteurs officiels à temps pour commencer les travaux de la prochaine session.

L'ordre du jour pour la prise en considération du bill concernant une certaine convention y mentionnée avec la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson, tel qu'amendé en comité général de la Chambre, étant lu;

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Et la question étant mise: que le bill passe, la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée mardi, le 23 juin dernier, savoir: Que les résolutions rapportées du comité des Voies et Moyens, soient lues la seconde fois,—et sur l'amendement à la dite motion: Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants: "la situation du pays exige que le gouvernement réduise immédiatement tous les droits sur les articles de première nécessité et plus spécialement sur ceux qui sont plus généralement consommés par les ouvriers, les mineurs, les pêcheurs et les fermiers, et, de plus, que les négociations qui doivent s'ouvrir à Washington en octobre prochain, comme la Chambre en a été informée, devraient être conduites en prenant pour base la réciprocité commerciale la plus étendue entre le Canada et les États-Unis, pour les produits manufacturés aussi bien que pour les produits naturels."

Et la question étant de nouveau proposée; la Chambre reprend le dit débat ajourné.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

*Sept heures et demie p.m.*

L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du Pont de Montréal; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur, reprend le fauteuil, et M. Wallace fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du chemin de fer et de mines de la Saskatchewan; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Wallace fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill du Sénat intitulé: "Acte constitutif de la Compagnie incorporée de Construction du Canada"; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe avec les amendements.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements auxquels elle demande leur concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill du Sénat intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Grande Jonction du Manitoba et de l'Assiniboia"; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre, procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe avec les amendements.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements auxquels elle demande leur concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill du Sénat intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Chatsworth, de la Baie Georgienne et du Lac Huron"; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe avec les amendements.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements auxquels elle demande leur concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de mines d'Inverness, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion portant que les résolutions rapportées du comité des Voies et Moyens soient lues la seconde fois,—et sur l'amendement à la dite motion.

Sur motion de M. Ives, secondé par M. Fréchette,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement :

Bill intitulé : " Acte modifiant les Actes concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta."

Bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du Chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo."

Bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Kingston et Pontiac."

Bill intitulé : " Acte à l'effet de faire revivre et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique."

Bill intitulé : " Acte à l'effet de ratifier un contrat passé entre la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique."

Bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du pont d'Ontario et New-York."

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a adopté les amendements faits par cette Chambre au bill intitulé : " Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage des Montagnes-Rocheuses," sans amendement.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Jeudi, 16 juillet 1891.

PRIÈRE.

M. Girouard, du comité des *Privilèges et Elections*, au quel ont été référés certaines déclarations faites au sujet des soumissions et contrats concernant les travaux du havre de Québec, etc., avec instruction de faire une enquête complète sur les dites allégations, et plus spécialement, sans toutefois limiter le champ de l'enquête, sur toutes les circonstances se rattachant aux diverses soumissions, contrats et changements y apportés et sur les paiements et autres matières mentionnées dans les dites déclarations,—présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit de vingt-deux membres à onze.

M. Charlton, du comité spécial sur le bill à l'effet d'assurer la meilleure observance du jour du Seigneur, ordinairement appelé dimanche, fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Sur motion de M. Girouard, secondé par M. Joncas,

Résolu, que cette Chambre concoure dans le troisième rapport du comité des *Privilèges et Elections*.

M. Wood (Westmoreland), du comité des *Banques et du Commerce*, présente à la Chambre le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le bill suivant et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill du Sénat, intitulé : " Acte relatif à la Compagnie d'Assurance des Citoyens."

M. Tupper, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 mai 1891, pour un état indiquant le coût et les dépenses pour ajuster les sommes réclamées comme primes de pêche et pour préparer et distribuer les chèques des primes, chaque année, depuis 1883. Aussi, les noms des personnes autorisées à distribuer les chèques de primes dans la Nouvelle-Ecosse en 1889, 1890 et 1891. (*Documents de la session, No. 54e.*)

Ordonné, que Sir John Thompson ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte du cens électoral.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que Sir John Thompson ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que Sir John Thompson ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales contestées.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois.

Sir John Thompson propose, secondé par M. Tupper,—que le bill soit lu la seconde fois demain.

M. Amyot propose, secondé par M. McGregor,—que cette Chambre s'ajourne maintenant,—et la question étant mise sur la dite motion, elle est retirée, avec le consentement de la Chambre.

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois demain.

Ordonné, que Sir John Thompson ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Wallace, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le premier rapport de comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande que la preuve faite actuellement devant lui au sujet des paiements faits dans le département de l'Intérieur pour travaux supplémentaires, soit imprimée pour l'usage des membres du comité, et que la règle 94 soit suspendue à ce sujet.

Sur motion de M. Wallace, secondé par M. Taylor,

Ordonné, que la preuve faite actuellement devant le comité des Comptes Publics au sujet des paiements faits dans le département de l'Intérieur pour travaux supplémentaires soit imprimée pour l'usage de ses membres, et que la règle 94 soit suspendue à ce sujet, conformément à la recommandation contenue dans le premier rapport du dit comité.

M. Mulock propose, secondé par M. Charlton,—que la preuve faite actuellement devant le comité des Comptes Publics au sujet du Bloc Langevin, soit imprimée pour l'usage de ses membres, et que la règle 94 soit suspendue à ce sujet.

Et objection étant faite à la motion, pour le motif qu'aucun avis n'a été donné,—M. l'Orateur décide : “Que l'objection est bien fondée, et que la motion ne peut être faite.”

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement :—

Bill intitulé : “Acte constituant en corporation la Compagnie du Pont de Buffalo et Fort-Erié.”

Bill intitulé : “Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Burrard Inlet et de la Vallée de Westminster.”

Bill intitulé : “Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié, d'Essex et de la rivière Détroit, et à l'effet de changer son nom en celui de ‘Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Detroit.’”

Bill intitulé : “Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Brighton, Warkworth et Norwood.”

Bill intitulé : “Acte pour faire revivre et amender l'Acte à l'effet de permettre à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine.”

Bill intitulé : “Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara.”

Bill intitulé : “Acte fusionnant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à Parry-Sound et la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Renfrew, sous le nom de ‘Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry-Sound.’”

Bill intitulé : “Acte à l'effet de pourvoir à l'exercice de la juridiction d'Amirauté en Canada, en conformité de l'Acte des Cours Coloniales d'Amirauté, 1890.”

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée mardi, le 23 juin dernier, portant que les résolutions rapportées du comité des Voies et Moyens, soient lues la seconde fois,—et sur l'amendement à la dite motion, savoir :—Que tous les mots après “Que” soient retranchés et remplacés par les suivants :—“la situation du pays exige que le gouvernement réduise immédiatement tous les

droits sur les articles de première nécessité et plus spécialement sur ceux qui sont plus généralement consommés par les ouvriers, les mineurs, les pêcheurs et les fermiers, et, de plus, que les négociations qui doivent s'ouvrir à Washington en octobre prochain, comme la Chambre en a été informée, devraient être conduites en prenant pour base la réciprocité commerciale la plus étendue entre le Canada et les Etats-Unis, pour les produits manufacturés aussi bien que pour les produits naturels."

Et la question étant de nouveau proposée; la Chambre reprend le dit débat ajourné. Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

*Vendredi, 17 juillet 1891.*

Sur motion de M. McLennan, secondé par M. Pope,  
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure et trente minutes, vendredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

*Vendredi, 17 juillet 1891.*

**PRIÈRE.**

M. Ives, du comité des bills privés, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants du Sénat, et est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir:—

Bill intitulé: "Acte pour faire droit à Adam Russworm."

Bill intitulé: "Acte pour faire droit à Thomas Bristow."

Bill intitulé: "Acte pour faire droit à Isabel Tapley."

Bill intitulé: "Acte pour faire droit à Mahala Ellis."

Conformément à l'ordre de la Chambre, votre comité a pris de nouveau en considération le bill conférant au commissaire des brevets certains pouvoirs pour faire droit à Jay Spencer Corbin, et afin que les énoncés formulés dans le préambule puissent être plus clairement établis et prouvés, le comité a examiné le pétitionnaire sous serment, et rapporte le bill sans amendement, et soumet ci-jointe la preuve faite devant lui.

*(Appendice No 3.)*

Sur motion de M. Girouard, secondé par M. Stairs,

Résolu, qu'un message soit adressé au Sénat priant Leurs Honneurs de vouloir bien permettre à l'honorable Théodore Robitaille, un de leurs collègues, de comparaître et donner son témoignage devant le comité des Privilèges et Elections dans l'affaire de l'enquête sur certaines circonstances et déclarations énoncées au sujet des soumissions et contrats concernant les travaux du havre de Québec, le bassin de radoub d'Esquimalt, le chemin de fer de la Baie des Chaleurs, etc., etc.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Sur motion de M. Girouard, secondé par M. Stairs,

Résolu, qu'un message soit adressé au Sénat priant Leurs Honneurs de vouloir bien permettre qu'une de leurs salles de comité soit occupée temporairement par les fonctionnaires employés en rapport avec l'enquête qui se poursuit actuellement devant le comité des Privilèges et Elections.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Sur motion de M. Choquette, secondé par M. McMullen,

Ordonné, que le comité des Comptes Publics soit autorisé à s'enquérir du paiement de \$600 fait à G. A. Bourgeois, ci-devant inspecteur des Postes de la division des Trois-Rivières, tel que ce paiement est inscrit dans le rapport de l'Auditeur général pour l'année 1889, page F—25.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée mardi, le 23 juin dernier, portant que les résolutions rapportées du comité des Voies et Moyens, soient lues la seconde fois,—et sur l'amendement à la dite motion, savoir : Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants :— "la situation du pays exige que le gouvernement réduise immédiatement tous les droits sur les articles de première nécessité et plus spécialement sur ceux qui sont plus généralement consommés par les ouvriers, les mineurs, les pêcheurs et les fermiers, et, de plus, que les négociations qui doivent s'ouvrir à Washington en octobre prochain, comme la Chambre en a été informée, devraient être conduites en prenant pour base la réciprocité commerciale la plus étendue entre le Canada et les Etats-Unis, pour les produits manufacturés aussi bien que pour les produits naturels."

Et la question étant de nouveau proposée ; la Chambre reprend le dit débat ajourné.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

*Sept heures et demie P.M.*

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill du Sénat intitulé : "Acte relatif à la Compagnie d'Assurance des Citoyens" ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Ordonné, que le bill passe avec les amendements et que le titre soit : "Acte relatif à la Compagnie d'Assurance des Citoyens du Canada."

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements, auxquels elle demande leur concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion portant que les résolutions rapportées du comité des Voies et Moyens soient maintenant lues la seconde fois,—et sur l'amendement proposé à la dite motion.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

---

---

*Samedi, 18 juillet 1891.*

Sur motion de M. Hyman, secondé par M. Flint,  
Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement :

Bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie des Ponts de Sainte-Catherine et Merritton."

Bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer d'Ontario à la Rivière La Pluie."

Bill intitulé : " Acte remettant en vigueur et modifiant l'Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Pont de Québec."

Bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie des terres d'Ontario et qu'Appelle (à responsabilité limitée)."

Bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'Assurance du Canada sur les chaudières à vapeur et les glaces."

Bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie dite " The Canadian Land and Investment Company (Limited)."

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie Anglo-Canadienne d'Accumulateurs électriques," avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, un message informant la Chambre que le Sénat permet à l'honorable Théodore Robitaille, de comparaître et donner son témoignage devant le comité des Privilèges et Elections dans l'affaire de l'enquête sur certaines déclarations faites en rapport avec les soumissions et contrats concernant le havre de Québec, le bassin de radoub d'Esquimaht, le chemin de fer de la Baie des Chaleurs, etc., etc., s'il le juge à propos.

Et aussi, un autre message permettant à la Chambre des Communes de faire occuper temporairement sa salle de comité No 17 par les fonctionnaires employés dans l'enquête qui se poursuit actuellement devant le comité des Privilèges et Elections.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure moins vingt-cinq minutes, samedi matin, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

---

---



Lundi, 20 juillet 1891.

PRIÈRE.

M. Wallace, du comité des Comptes [Publics, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération l'item " dépenses pour lesquelles il n'a pas été pourvu, chemins de fer, \$302,958.83 ", inscrit à la page A 79 du rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits de l'exercice clos le 30 juin 1890, et il a, à ce sujet, interrogé M. Schreiber, ingénieur en chef des chemins de fer du gouvernement; et pour l'information de la Chambre, il rapporte, ci-jointe, la preuve faite devant lui au sujet de cette dépense imprévue.

(Appendice No 2.)

M. Wallace, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande que la preuve actuellement faite devant lui au sujet des paiements en rapport avec le bloc Langevin, tels qu'inscrits aux pages B 348-9 du rapport de l'Auditeur-général sur les comptes des crédits de l'exercice clos le 30 juin 1890, soit imprimée pour l'usage des membres du comité, et que la règle 94 soit suspendue à ce sujet.

M. Wallace, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre, comme quatrième rapport de ce comité, la résolution suivante, à titre de recommandation :—

Résolu,—Qu'au sujet de la somme de \$600 portée aux comptes publics pour 1885-86 comme ayant été payée au nommé Fournier en qualité de gardien du bureau de l'immigration à Emerson, bien que l'on prétende que le dit Fournier n'a jamais agi comme tel gardien, et que le bureau en question était alors et a continué depuis à être tenu sous la direction d'un sieur Têtu, votre comité recommande que pouvoir lui soit donné de s'enquérir de tous les montants payés au sieur Têtu ou par son entremise ou en rapport avec tout bureau ou service public sous sa charge.

Sur motion de M. Wallace, secondé par M. Mackay,

Ordonné, que la preuve actuellement faite devant le comité des Comptes Publics au sujet des paiements faits en rapport avec le bloc Langevin, soit imprimée pour l'usage des membres du comité, et que la règle 94 soit suspendue à ce sujet, conformément à la recommandation contenue dans le troisième rapport de ce comité.

Sur motion de M. Wallace, secondé par M. MacKay,

Ordonné, que le comité des Comptes Publics soit autorisé à s'enquérir de tous les montants payés à J. E. Têtu ou par son entremise, ou en rapport avec tout bureau ou service public sous sa charge, conformément à la recommandation contenue dans le quatrième rapport de ce comité.

M. Barron propose, secondé par M. Borden,—Que tous comptes pour salaires et services supplémentaires, ou autrement, en rapport avec le département des postes ou sujet des personnes suivantes, savoir :—J. G. Poston, A. C. McDonald, M. P. Wright, E. A. Lesueur, Mesdemoiselles Kate E. Falconer, J. Craig, A. Graham, et A. E. Meighen, ainsi que tous chèques donnés en paiement de ces comptes, et tous et chacun des chèques, pièces justificatives, reçus et autres papiers se rapportant en quelque manière à leurs services respectifs pour l'année fiscale 1888-89 et jusqu'à l'année expirant le 30 juin 1891, soient produits devant le comité des Comptes Publics.

Et objection étant faite à la motion, pour le motif qu'aucun avis n'a été donné, —M. l'Orateur décide: "Que l'objection est bien fondée, et que la motion ne peut être faite."

Sir John Thompson, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 5 mai 1891, pour copie de toute correspondance, pétitions, mémoires, brefs, factums et autres documents soumis au Conseil Privé, au sujet de l'abolition des Ecoles Séparées dans la province du Manitoba par la législature de cette province; aussi, copie des rapports en conseil et des ordres en conseil à ce sujet; aussi, copie de tout acte ou de tous actes de la dite législature abolissant les dites écoles séparées ou modifiant en quelque manière le système en vigueur avant 1890. (*Documents de la session, No 63.*)

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence, du 8 mai 1891, pour copies de toutes requêtes, correspondances et documents de toutes sortes concernant l'octroi d'un subside au chemin de fer "le Québec Oriental." (*Documents de la session, No 59a.*)

Sur motion de M. Cameron (Inverness), secondé par M. White (Shelburne), Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un relevé de toute correspondance, pétitions ou mémoires, jusqu'à date, concernant la construction d'une ligne ferrée par la Compagnie du chemin de fer d'Inverness et Richmond (limitée), dans le comté d'Inverness.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Beausoleil, secondé par M. Béchard, Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état détaillé des divers travaux faits aux quais de Longueuil et de Boucherville, dans le comté de Chambly, depuis le commencement des dit travaux en 1886.

2. Etat détaillé des diverses sommes d'argent déboursées par le gouvernement en rapport avec les dits travaux indiquant à quelles personnes ces diverses sommes ont été payées, pourquoi, et en vertu de quel arrangement ou contrat.

3. Copie des rapports d'ingénieurs faits au sujet des dits quais ainsi que des estimés, et aussi copie des lettres et requêtes adressées au département des Travaux Publics à ce sujet.

Sur motion de M. Beausoleil, secondé par M. Béchard, Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de la correspondance échangée entre le ou les propriétaires du journal *Le Canada* publié à Ottawa et aucun membre du gouvernement, aussi bien qu'entre tout membre du gouvernement et toute autre personne au sujet de la suspension de la publication dans le dit journal *Le Canada* du tableau de l'arrivée et du départ des malles au bureau de poste d'Ottawa.

Sur motion de M. Monet, secondé par M. Brown (Châteauguay), Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes pétitions, lettres ou communications quelconques des différentes municipalités du comté de Napierville ou d'aucune personne de ce comté, et des réponses du gouvernement à aucune de ces communications jusqu'à la date du 5 mars dernier, concernant l'octroi d'un subside pour aider la construction d'un chemin de fer entre le village de Napierville et le village de Saint-Rémi.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Amyot, secondé par M. Mulock, Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie du rapport annuel du maître de poste de Kingston, couvrant l'année 1889 et

contenant la liste détaillée de chacun des locataires des boîtes au bureau de poste de Kingston, et copie de la liste des dits locataires pour la dite année 1889, contenant le nom de chacun des dits locataires pour la dite année et commençant par la lettre B.

Sur motion de M. Fraser, secondé par M. Guay,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous papiers concernant la réclamation de Hugh Monroe, de River John, comté de Pictou, pour dommages causés à sa ferme par la construction du chemin de fer de la Ligne Courte.

M. Fraser propose, secondé par M. Guay,—Qu'il soit émis un ordre de la Chambre pour copie de toute correspondance concernant la demande d'augmentation de traitement formulée par le juge Johnstone de la cour de comté du comté d'Halifax, N.-E.

Et un débat s'ensuivant ;

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

*Sept heures et demie p.m.*

L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Adam Russworm," étant lu ;

M. Wallace propose, secondé par M. Weldon,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil ; la Chambre se divise ; et la question est résolue affirmativement.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait un amendement.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

M. Wallace propose, secondé par M. Weldon,—que le bill soit maintenant lu la troisième fois,—et la question étant mise ; la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

Allan,	Earle,	Macdonald (Winnipeg),	Reid,
Allison,	Featherston,	Mackintosh,	Rider,
Armstrong,	Ferguson (Leeds et	McAlister,	Ross (Dundas),
Barron,	Grenville),	McDonald (Victoria),	Ross (Lisgar),
Beith,	Flint,	McDougald (Pictou),	Ryckman,
Bowell,	Forbes,	McGregor,	Semple,
Bowers,	Foster,	McKay,	Spohn,
Bowman,	Fraser,	McKeen,	Sproule,
Brown (Châteauguay),	Gillmor,	McLean,	Stairs,
Brown (Monck),	Gordon,	McLeod,	Sutherland,
Campbell,	Grieve,	McMillan,	Temple,
Casey,	Haggart,	McMullen,	Trow,
Christie,	Hurgraft,	Mara,	Truax,
Coatsworth,	Hazen,	Marshall,	Tyrwhitt,
Cochrane,	Hodgins,	Miller,	Wallace,
Corbould,	Hutchins,	Mills (Annapolis),	Watson,
Craig,	Innes,	Mills (Bothwell),	Weldon,
Davidson,	Jamieson,	Montague,	White (Cardwell),
Davies,	Kaulbach,	Mulock,	White (Renfrew),
Davin,	Kirkpatrick,	O'Brien,	Wilmot,
Davis,	Landerkin,	Paterson (Brant),	Wood (Brockville), et
Dawson,	Lister,	Prior,	Yeo.—89.
Dewdney,	Macdonald (Huron),		

## CONTRE :

## Messieurs

Adams,	Caron (Sir Adolphe),	Langevin (Sir Hector),	Monet,
Beausoleil,	Desaulniers,	Laurier,	Rinfret,
Bécharde,	Dupont,	Lippé,	Savard,
Bergeron,	Geoffrion,	Macdonald (King),	Thompson, (Sir John), et
Bourassa,	Guay,	McDougall (Cap-Breton),	Vaillancourt.—23.
Cameron (Inverness),	Joncas,	Mignault,	

Ainsi la question est résolu affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe avec l'amendement.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec un amendement auquel elle demande leur concours.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Mahala Ellis," étant lu;

M. Wallace propose, secondé par M. Weldon,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, et la question étant mise, la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait un amendement.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Et la question étant mise que le bill passe avec l'amendement, la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec un amendement auquel elle demande leur concours.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Thomas Bristow," étant lu;

M. Wallace propose, secondé par M. Weldon,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant mise, la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill, et y a fait un amendement.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Et la question étant mise que le bill passe avec l'amendement, la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec un amendement auquel elle demande leur concours.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur bill du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Isabel Tapley," étant lu;

M. Wallace propose, secondé par M. Weldon,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil; et la question étant mise; la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait un amendement.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à prendre ce bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Et la question étant mise, que le bill passe avec l'amendement: la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec un amendement auquel elle demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill conférant au commissaire des brevets certains pouvoirs pour faire droit à Jay Spencer Corbin; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie Anglo-Canadienne d'accumulateurs électriques," lequel est lu pour la première et la seconde fois, et est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté les amendements faits par cette Chambre aux bills suivants:—

Bill intitulé: "Acte constitutif de la Compagnie incorporée de construction du Canada."

Bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Grande Jonction du Manitoba et de l'Assiniboïa."

Bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Chatsworth, de la Baie Georgienne et du Lac Huron."

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant l'Acte à l'effet de prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce, étant lu;

M. Wallace propose, secondé par M. Weldon,—que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

M. White (Cardwell) propose, secondé par M. Read,—que la Chambre s'ajourne maintenant.—Et la question étant mise sur la dite motion, elle est retirée avec le consentement de la Chambre.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mardi, 21 juillet 1891.

PRIÈRE.

Sir John Thompson, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 juillet 1891, pour copie de la pétition de droit présentée au ministre de la Justice pour son *fiat*, par Joseph Desmarteau pour des améliorations qu'il prétend avoir faites sur " un lopin de terre formant partie de " la propriété ci-devant connue comme ' Ferme Logan ' et étant partie du lot numéro " onze cent trente-six (1136) du plan officiel et livre de renvoi du quartier Sainte- " Marie, dans la cité de Montréal, mesurant cent cinquante-six pieds de large par " quatre cent cinquante-deux pieds (452) sur le côté sud-ouest et quatre cent quatre- " vingt-sept pieds (487) sur le côté nord-est, mesure anglaise, plus ou moins, et étant " bornée sur le côté nord-est par la grande route connue sous le nom de ' Chemin " Papineau, ' sur le côté sud-ouest par une partie du dit lot numéro onze cent trente- " six (1136), sur le côté sud-ouest par le lot numéro onze cent (1100) du dit plan et " livre de renvoi, et sur le côté nord-ouest par la rue Sberbrooke (étant une autre " partie du dit lot onze cent trente-six " ; aussi, copie de la décision du ministre de la Justice et de toute correspondance à ce sujet. (*Documents de la session, No 64.*)

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 1er juillet 1891, pour copie du rapport de Thomas Munro, ingénieur du gouvernement, sur le canal à navires de Manchester. (*Documents de la session, No 62a.*)

Sir Hector L. Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le treizième rapport de ce comité, rapportant avec des amendements le bill constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de mines d'Inverness.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée mardi, le 23 juin dernier, portant que les résolutions rapportées du comité des Voies et Moyens, soient lues la seconde fois,—et sur l'amendement à la dite motion, savoir : Que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants :— " la situation du pays exige que le gouvernement réduise immédiatement tous les droits sur les articles de première nécessité et plus spécialement sur ceux qui sont plus généralement consommés par les ouvriers, les mineurs, les pêcheurs et les fermiers, et, de plus, que les négociations qui doivent s'ouvrir à Washington en octobre prochain, comme la Chambre en a été informée, devraient être conduites en prenant pour base la réciprocité commerciale la plus étendue entre le Canada et les États-Unis, pour les produits manufacturés aussi bien que pour les produits naturels."

Et la question étant de nouveau proposée ;—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

*Mercredi, 22 juillet 1891.*

Sur motion de M. White (Shelburne), secondé par M. Masson, Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la séance ayant continué jusqu'à minuit et cinq minutes, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mercredi, 22 juillet 1891.

PRIÈRE.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :—

Par M. Lister,—la pétition de Henry Boyer et autres, membres de l'Association des patrons de l'industrie de l'Amérique du Nord.

M. Sproule, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre la résolution suivante à titre de cinquième rapport de ce comité :—

Résolu,—que tous comptes pour salaires et services supplémentaires, ou autrement, en rapport avec le département des Postes au sujet des personnes suivantes, savoir :—J. G. Poston, A. C. McDonald, M. P. Wright, E. A. LeSueur, Mesdemoiselles Kate E. Falconer, J. Craig, A. Graham, et A. E. Meighen, ainsi que tous chèques donnés en paiements de ces comptes, et tous et chacun des chèques, pièces justificatives, reçus et autres papiers se rapportant en quelque manière à leurs services respectifs pour les années fiscales 1887-88 et 1888-89 ; et tous chèques, comptes et reçus pour paiements de tous genres faits en rapport avec les stations d'immigration d'Emerson, de Deloraine et de Gretna, dans le Nord-Ouest, pour les années fiscales 1886, 1887, 1888 et 1889, soient produits sans délai pour l'usage du comité des Comptes Publics.

M. Wood (Westmoreland), du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le cinquième rapport de ce comité, rapportant avec des amendements, le bill modifiant de nouveau l'Acte concernant la Compagnie d'Assurance sur la vie, de London.

Sir Hector L. Langevin, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 18 juin 1891, pour copie de toutes correspondances, lettres, rapports et documents de toutes sortes concernant le creusement du fleuve et l'enlèvement des cailloux sur la batture de Saint-Jean Deschailons. (*Documents de la session No 43a*).

M. Tupper, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 mai 1891, pour un état donnant les noms de toutes personnes du comté de Gysboro' poursuivies pour contravention aux lois des pêcheries depuis le 1er janvier 1890, le montant de chaque amende et des frais, la somme perçue dans chaque cas, les noms des personnes dont les amendes ont été remises avec la raison de la remise, et les noms des personnes dans le dit comté contre lesquelles des amendes sont encore à percevoir avec le montant de chaque amende et les frais. (*Documents de la session No 54f*).

Sur motion de M. Sproule, secondé par M. Deuison,

Ordonné, que tous comptes pour salaires et services supplémentaires, ou autrement, en rapport avec le département des Postes au sujet des personnes suivantes, savoir :—J. G. Poston, A. C. McDonald, M. P. Wright, E. A. LeSueur, Mesdemoiselles Kate E. Falconer, J. Craig, A. Graham, et A. E. Meighen, ainsi que tous chèques donnés en paiements de ses comptes, et tous et chacun des chèques, pièces justificatives, reçus et autres papiers se rapportant en quelque manière à leurs services respectifs pour les années fiscales 1887-88 et 1888-89 ; et tous chèques, comptes et reçus pour paiements de tous genres faits en rapports avec les stations d'immigration d'Emerson, de Deloraine et de Gretna, dans le Nord-Ouest, pour les années fiscales 1886, 1887, 1888 et 1889, soient produits sans délai pour l'usage du comité des Comptes Publics, conformément à sa recommandation.

---

Ordonné, que M. Tupper ait la permission de présenter un bill concernant l'inspection des navires.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Tupper ait la permission de présenter un bill modifiant les actes concernant le havre de Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sir Hector L. Langevin propose, secondé par Sir John Thompson,—que les mesures du gouvernement aient la priorité les lundis pendant le reste de la session.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée mardi, le 23 juin dernier, portant que les résolutions rapportées du comité des Voies et Moyens, soient lues la seconde fois,—et sur l'amendement à la dite motion, savoir : que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants : " la situation du pays exige que le gouvernement réduise immédiatement tous les droits sur les articles de première nécessité et plus spécialement sur ceux qui sont plus généralement consommés par les ouvriers, les mineurs, les pêcheurs et les fermiers, et, de plus, que les négociations qui doivent s'ouvrir à Washington en octobre prochain, comme la Chambre en a été informée, devraient être conduites en prenant pour base la réciprocité commerciale la plus étendue entre le Canada et les États-Unis, pour les produits manufacturés aussi bien que pour les produits naturels.

Et la question étant de nouveau proposée ;—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

*Jeudi, 23 juillet 1891.*

Sur motion de M. Adams, secondé par M. Skinner,  
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la séance ayant continué jusqu'à minuit et vingt-trois minutes, jeudi matin, la Chambre s'ajourne alors.

---



Jeu*di*, 23 juillet 1891.

PRIÈRE.

M. Sproule, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le sixième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande que les comptes, chèques et pièces justificatives pour le paiement de \$145.83 à F. Hayter, et de \$145.83 à J. Gorman, tel qu'inscrit dans le rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits des exercices clos les 30 juin 1883 et 1884, soient produits sans délai pour l'usage du comité.

Sur motion de M. Sproule, secondé par M. Denison,

Ordonné, que les comptes, shèques et pièces justificatives pour le paiement de \$145.83 à F. Hayter, et de \$145.83 à J. Gorman, tel qu'inscrit dans le rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits des exercices clos les 30 juin 1883 et 1884, soient produits sans délai pour l'usage du comité, conformément à la recommandation contenue dans son sixième rapport.

Sur motion de M. Lister, secondé par M. Trow,

Ordonné, que la pétition de Henry Boyer et autres, membres de l'Association des patrons de l'industrie de l'Amérique du Nord, présentée hier, soit maintenant lue.

Et la dite pétition est lue et reçue,—demandant l'abolition des droits d'importation sur la ficelle à lier, le sel et le sucre, et la mise de ces articles sur la liste de franchise.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée mardi, le 23 juin dernier, portant que les résolutions rapportées du comité des Voies et Moyens, soient lues la seconde fois,—et sur l'amendement à la dite motion, savoir : que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants : "la situation du pays exige que le gouvernement réduise immédiatement tous les droits sur les articles de première nécessité et plus spécialement sur ceux qui sont généralement consommés par les ouvriers, les mineurs, les pêcheurs et les fermiers, et, de plus, que les négociations que doivent s'ouvrir à Washington en octobre prochain, comme la Chambre en a été informée, devraient être conduites en prenant pour base la réciprocité commerciale la plus étendue entre le Canada et les États-Unis, pour les produits manufacturés aussi bien que pour les produits naturels."

Et la question étant de nouveau proposée ;—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Vendredi, 24 juillet 1891.

Sur motion de M. Kenny, secondé par M. Carpenter,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure moins cinq minutes, vendredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Vendredi, 24 juillet 1891.

PRIÈRE.

M. Haggart, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 5 mai 1891, pour un relevé indiquant les dépenses contingentes des divers maîtres de poste salariés du Canada pendant les années fiscales 1888, 1889 et 1890. (*Documents de la session, No 39c.*)

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée mardi, le 23 juin dernier, portant que les résolutions rapportées du comité des Voies et Moyens soient lues la seconde fois,—et sur l'amendement à la dite motion, savoir : que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants : " la situation du pays exige que le gouvernement réduise immédiatement tous les droits sur les articles de première nécessité et plus spécialement sur ceux qui sont plus généralement consommés par les ouvriers, les mineurs, les pêcheurs et les fermiers, et, de plus, que les négociations qui doivent s'ouvrir à Washington en octobre prochain, comme la Chambre en a été informée, devraient être conduites en prenant pour base la réciprocité commerciale la plus étendue entre le Canada et les Etats-Unis, pour les produits manufacturés aussi bien que pour les produits naturels."

Et la question étant de nouveau proposée,—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

*Sept heures et demie p.m.*

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de mines d'Inverness ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe, et que le titre soit : " Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de mines d'Inverness et Victoria."

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant de nouveau l'Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie, de London ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion portant que les résolutions rapportées du comité des Voies et Moyens, soient lues la seconde fois,—sur l'amendement à la dite motion.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

Samedi, 25 juillet 1891.

Sur motion de M. White (Cardwell), secondé par M. Sproule,  
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure moins vingt-cinq minutes, samedi matin, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 27 juillet 1891.

PRIÈRE.

M. Wallace, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le septième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande que tous les comptes et paiements pour l'équipement et les fournitures de l'Imprimerie Publique; aussi, les comptes, pièces justificatives et chèques pour les paiements suivants, tels qu'inscrits dans le rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits pour les années suivantes :—1888-89 : J. L. McDougall, \$26.60; J. B. Lynch, \$70.55; J. Gorman, \$26.90; F. Hayter, \$73.95.—1887-88 : J. L. McDougall, \$103.65; James Patterson, \$50; F. Hayter, \$222.35.—1886-87 : J. L. McDougall, \$50.78; F. Hayter, \$218.15.—1885-86 : J. L. McDougall, \$17.75; John Gorman, \$85.67, soient produits sans délai pour l'usage du comité.

Sur motion de M. Wallace, secondé par M. Roome,

Ordonné, que tous les comptes et paiements pour l'équipement et les fournitures de l'Imprimerie Publique; aussi, les comptes, pièces justificatives et chèques pour les paiements suivants, tels qu'inscrits dans le rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits pour les années suivantes :—1888-89 : J. L. McDougall, \$26.60; J. B. Lynch, \$70.55; J. Gorman, \$26.90; F. Hayter, \$73.95.—1887-88 : J. L. McDougall, \$103.65; James Patterson, \$50; F. Hayter, \$222.35.—1886-87 : J. L. McDougall, \$50.78; F. Hayter, \$218.15.—1885-86 : J. L. McDougall, \$17.75; John Gorman, \$85.67, soient produits sans délai pour l'usage du comité.

Sur motion de M. Sutherland, secondé par M. Trow,

Ordonné, que toutes les règles et ordres soient suspendus au sujet d'un bill concernant la Compagnie de messageries et de transport de l'Ontario.

Ordonné, que M. Sutherland ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie de messageries et de transport de l'Ontario.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. Davin, secondé par M. Amyot,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état faisant connaître les estimés du département des Sauvages à Régina, pour 1888-89; la revision de ces estimés par les inspecteurs McGibbon et Wadsworth; les commentaires sur cette revision par l'honorable Edgar Dewdney; les commentaires sur ces commentaires par M. Vankoughnet, sous-ministre des Affaires des Sauvages; les commentaires sur le tout par feu l'honorable M. White, ministre de l'Intérieur.

Sur motion de M. German, secondé par M. Barron,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance, lettres ou papiers se rapportant en quelque manière à la destitution, en juin 1884, du Sieur Samuel Johnston, officier des douanes de Sa Majesté pour le district s'étendant de Clifton à Dunnville.

Sur motion de M. Leduc, secondé par M. Choquette,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes correspondances se rapportant à la nomination de George Boisvert comme garde-pêche sur le fleuve Saint-Laurent vis-à-vis le comté de Nicolet. Aussi, copie de toutes correspondances se rapportant à l'établissement des licences de pêche dans le comté de Nicolet, entre M. Fabien Boisvert, alors membre de la Chambre des Communes, ou toutes autres personnes et le gouvernement.

Sur motion de M. Delisle, secondé par M. Choquette,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de tous rapports faits au département des Travaux Publics par Laforce Langevin contre le capitaine J. E. Bernier, le maître du bassin de radoub à Québec et Lévis, et de toute correspondance et lettres adressées au dit département à ce sujet.

Sur motion de M. Flint, secondé par M. Grieve,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance échangée entre John A. McDonald (Victoria, N.-E.), ou aucunes autres personnes dans le comté de Victoria, N.-E., et le gouvernement ou aucun département ou fonctionnaire du gouvernement, avant la dernière élection générale au sujet de la nomination d'un officier-rapporteur à la dite élection pour le dit comté.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Flint, secondé par M. Grieve,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes soumissions pour la construction d'un bureau de poste à Strathroy, Ontario, et de toute correspondance et papiers en la possession du gouvernement à ce sujet.

Sur motion de M. Choquette, secondé par M. Armstrong,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes requêtes, lettres, documents, ordres en conseil, etc., relativement à la mise à la retraite du Dr G. A. Bourgeois, de Trois-Rivières, comme inspecteur des Postes pour la division de Trois-Rivières.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Barron, secondé par M. Trow,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes annonces demandant des soumissions pour la construction du bureau de poste de Barrie; de toutes les soumissions reçues; du contrat conclu; des pièces justificatives de tous les deniers payés; du transfert au gouvernement du terrain sur lequel cet édifice est construit; et de toutes lettres et papiers s'y rapportant en quelque manière.

Sur motion de M. Choquette, secondé par M. Armstrong,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de tous

documents, requêtes et lettres relativement au droit de pêche de F. F. Rouleau, écuyer, avocat, de Rimouski, que lui et ses auteurs ont toujours exercé sur sa propriété à Rimouski.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

M. Davin propose, secondé par M. Macdonald (King, I.P.-E.),—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien instituer une enquête portant généralement sur la conduite de Lawrence W. Herchmer, commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, depuis la date de sa nomination jusqu'à présent, et plus particulièrement sur la conduite qu'il a tenue pendant la dernière élection dans Assiniboia-Ouest, et aussi sur les actes des officiers et soldats de la dite police dans la dite division électorale pendant cette élection.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

M. Kirkpatrick propose, secondé par M. Tisdale,—Que dans l'opinion de cette Chambre il est expédient que le gouvernement reconnaisse de quelque manière les services rendus par les vétérans de 1837-38 à leur pays à cette époque.

Et un débat s'ensuivant ;

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

*Sept heures et demie p.m.*

Les Bills et Ordres Publics sont appelés conformément à l'ordre spécial du 3 courant.

Un bill modifiant l'Acte à l'effet de prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce, est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales, étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit retiré.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill à l'effet de modifier la loi concernant les élections des députés à la Chambre des Communes, étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le dit bill soit retiré.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill modifiant l'Acte des élections fédérales contestées, étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit retiré.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales, étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit retiré.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill modifiant de nouveau l'Acte du cens électoral, étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit retiré.

---

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'assurer la meilleure observance du jour du Seigneur, ordinairement appelé Dimanche; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que demain, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

---

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée lundi, le 13 juillet courant, portant qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance et instructions concernant la destitution de William Sanders et— Muttart, chefs de sections sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, en mars ou avril derniers.

Et la question étant mise sur la dite motion, elle est adoptée.

---

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée lundi, le 20 juillet courant, portant qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance concernant la demande d'augmentation de traitement formulée par le juge Johnstone de la cour de comté d'Halifax, N.-E.

Et la question étant mise sur la dite motion,—elle est adoptée.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau la loi de la preuve dans les causes criminelles, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général devant siéger demain.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

---

Mardi, 28 juillet 1891.

PRIÈRE.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau:—

Par M. Curran,—la pétition du révérend William Hanson Pulsford et de W. D. Lighthall, assistant-secrétaire de l'église Congrégationaliste Emmanuel de Montréal.

M. LaRivière du comité des Bills Privés, présente à la Chambre le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande que vû que le délai pour la réception des rapports des comités sur bills privés expire aujourd'hui, il soit prolongé jusqu'au mardi, 4 août prochain; et que le temps fixé pour l'affichage des bills privés, aux termes de la règle 60, soit réduit à une journée.

Sur motion de M. LaRivière, secondé par M. Macdonald (King, I.P.-E.),

Ordonné, que le délai pour la réception des rapports des comités sur bills privés qui expire aujourd'hui, soit prolongé jusqu'au mardi, 4 août prochain; et que le temps fixé pour l'affichage des bills privés, aux termes de la règle 60, soit réduit à une journée, conformément à la recommandation contenue dans le quatrième rapport du comité des Bills Privés.

M. Taylor propose, secondé par M. Cochrane,—Que la Chambre, s'ajourne maintenant.—Et la question étant mise sur la dite motion elle est retirée, avec le consentement de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée mardi, le 23 juin dernier, portant que les résolutions rapportées du comité des Voies et Moyens soient lues la seconde fois,—et sur l'amendement à la dite motion, savoir:—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—"la situation du pays exige que le gouvernement réduise immédiatement tous les droits sur les articles de première nécessité et plus spécialement sur ceux qui sont généralement consommés par les ouvriers, les mineurs, les pêcheurs et les fermiers, et, de plus, que les négociations qui doivent s'ouvrir à Washington en octobre prochain, comme la Chambre en a été informée, devraient être conduites en prenant pour base la réciprocité commerciale la plus étendue entre le Canada et les Etats-Unis, pour les produits manufacturés aussi bien que pour les produits naturels."

Et la question étant de nouveau proposée;

La Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

Mercredi, 29 juillet 1891.

Et la question étant mise sur l'amendement, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:

POUR :

Messieurs

Allan,	Casey,	Godbout,	Monet,
Allison,	Charlton,	Grieve,	Mousseau,
Amyot,	Choquette,	Guay,	Mulock,
Armstrong,	Christie,	Hargraft,	Murray,

Bain,	Colter,	Harwood,	Paterson (Brant),
Barron,	Davidson,	Hyman,	Perry,
Beausoleil,	Davies,	Innes,	Proulx,
Bécharé,	Dawson,	King,	Rider,
Beith,	Delisle,	Landerkin,	Rinfret,
Bernier,	Devlin,	Langelier,	Rowand,
Borden,	Edgar,	Laurier,	Sanborn,
Bourassa,	Edwards,	Lavergne,	Scriver,
Bowers,	Fauvel,	Leduc,	Semple,
Bowman,	Featherston,	Legris,	Simard,
Brodeur,	Flint,	Lister,	Somerville,
Brown (Châteauguay),	Forbes,	Livingston,	Spohn,
Brown (Monck),	Fraser,	Macdonald (Huron),	Sutherland,
Burdett,	Frémont,	McGregor,	Trow,
Cameron (Huron),	Gauthier,	McMillan,	Truax,
Campbell,	Geoffrion,	McMullen,	Vaillancourt,
Carroll,	German,	Mignault,	Watson, et
Cartwright (Sir Richard),	Gillmor,	Mills (Bothwell),	Yeo.—88.

## CONTRE :

## Messieurs

Adams,	Dewdney,	Léger,	Patterson (Colchester),
Baker,	Dickey,	Lépine,	Pelletier,
Bergeron,	Dugas,	Lippé,	Pope,
Bergin,	Dupont,	Macdonald (King),	Prior,
Bowell,	Dyer,	Macdonald (Winnipeg),	Putnam,
Burnham,	Earle,	Macdonell (Algoma),	Reid,
Burns,	Fairbairn,	Macdowall,	Robillard,
Cameron (Inverness),	Ferguson (Leeds etGren.),	Mackintosh,	Roome,
Carignan,	Ferguson (Renfrew),	McAlister,	Ross (Dundas),
Carpenter,	Foster,	McDonald (Victoria),	Ross (Lisgar),
Caron (Sir Adolphe),	Fréchette,	McDougald (Pictou),	Ryckman,
Chapleau,	Gillies,	McDougall (Cap-Breton),	Skinner,
Cleveland,	Girouard,	McKay,	Sproule,
Coatsworth,	Gordon,	McKeen,	Stairs,
Cochrane,	Grandbois,	McLean,	Stevenson,
Cockburn,	Haggart,	McLennan,	Taylor,
Corbould,	Hazen,	McLeod,	Temple,
Corby,	Henderson,	McNeill,	Thompson (Sir John),
Costigan,	Hodgins,	Madill,	Tisdale,
Craig,	Hutchins,	Mara,	Tupper,
Curran,	Ingram,	Marshall,	Tyrwhitt,
Daly,	Ives,	Masson,	Wallace,
Daoust,	Jamieson,	Miller,	Weldon,
Davin,	Joncas,	Mills (Annapolis),	White (Cardwell),
Davis,	Kaulbach,	Moncrieff,	White (Shelburne),
Denison,	Kenny,	Montague,	Wilmot,
Desaulniers,	Kirkpatrick,	O'Brien,	Wood (Brockville) et
Desjardins (Hochelaga),	Langevin (Sir Hector),	Ouimet,	Wood (West'land).—114.
Desjardins (L'Islet),	LaRivière,		

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la question étant mise sur la motion principale,—elle est résolue affirmativement.

Les résolutions sont en conséquence, lues la seconde fois.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Bowell,

Ordonné, que la considération ultérieure des dites résolutions soient remises à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 18 mai 1891, pour copie de toutes lettres, correspondance, documents et papiers indiquant le nombre d'hommes supplémentaires employés sur le vieux et le nouveau canal de Welland entre le 10 février et le 7 mars 1891. Aussi, les noms de ces hommes, les travaux à exécuter, et le montant d'argent payé à chaque homme. (*Documents de la session No 62b*).



M. Bowell met aussi devant la Chhambre,—un relevé des montants payés à titre de réclamations pour primes sur le fer en gueuse fabriqué en Canada, donnant les quantités pour lesquelles les réclamations ont été faites, les noms des postulants et le montant payé dans chaque cas. (*Documents de la session No 67*)

Et la séance ayant continué jusqu'à quatre heures et vingt-cinq minutes, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mercredi, 29 juillet 1891.

PRIÈRE.

M. Foster, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre,—copie d'un rapport de l'honorable Conseil Privé, du 4 novembre 1890, au sujet des propositions faites par le gouvernement du Canada aux gouverneurs des Antilles et de la Guyane anglaises pour l'extension du commerce, ainsi que la correspondance, etc., se rapportant au même sujet. (*Documents de la session No 38b*).

Il présente aussi,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 1er juillet 1891, pour un relevé du montant de billets fédéraux en circulation à la date du 31 mai 1891, et du montant d'or et de débetures garanties tenu en réserve à la dite date pour le rachat des dits billets. Aussi, un état faisant connaître la proportion de cette réserve d'or aux mains du ministre des Finances et Receveur Général et de celle détenue par toute banque chartée pour les fins de tel rachat. Aussi, un état indiquant les arrangements faits avec les dites banques, en vertu desquels elles détiennent cette réserve d'or. (*Documents de la session No 68.*)

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau "l'Acte du Cens Electoral," étant lu.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

M. l'Orateur donne à la Chambre communication de la lettre suivante qu'il a reçue du secrétaire intérimaire de Son Excellence le Gouverneur général :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,  
OTTAWA, 29 juillet 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable juge Strong, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle

des séances du Sénat, vendredi, le 31 courant, à 3.30 p.m., pour y sanctionner les bills passés par le Sénat et la Chambre des Communes durant la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. J. JONES,

*Pour le secrétaire du Gouverneur général.*

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant le chapitre soixante-dix-sept des Statuts révisés, concernant la sûreté des navires, étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit maintenant renvoyé à un comité général de la Chambre.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a modifié le bill.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Un bill modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

M. Bergeron, du comité général de la Chambre, fait rapport d'une certaine résolution concernant un octroi annuel pour aider au développement des pêcheries maritimes, laquelle est lue comme suit :—

Résolu,—Qu'il est expédient d'octroyer annuellement une somme de cent soixante mille piastres pour aider au développement des pêcheries maritimes, pour encourager la construction et l'équipement de meilleurs navires de pêche, et pour améliorer la condition des pêcheurs.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. Tupper ait la permission de présenter un bill modifiant le chapitre quatre-vingt-seize des Statuts révisés, intitulé: " Acte à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction de navires de pêche."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant les juges des cours locales d'amirauté.

*(En comité.)*

Résolu,—qu'il est expédient de décréter que les traitements des juges locaux d'amirauté, comme tels juges, seront comme suit :—

Le juge local du district de Québec, \$2,000 par année, durant l'exercice de la charge par le juge actuel.

Le juge local du district de la Nouvelle-Ecosse, \$1,000 par année.

Le juge local du district du Nouveau-Brunswick, \$1,000 par année.

Le juge local du district de l'île du Prince-Edouard, \$800 par année.

Le juge local du district de la Colombie-Anglaise, \$600 par année.

Le juge local du district de Toronto, \$600 par année.

Et que tout tel juge recevra les allocations de voyage que le Gouverneur en conseil fixera de temps à autre.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. Bergeron fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :—

Résolu.—Qu'il est expédient de décréter que les traitements des juges locaux d'amirauté, comme tels juges, seront comme suit ;—

Le juge local du district de Québec, \$2,000 par année, durant l'exercice de la charge par le juge actuel ;

Le juge local du district de la Nouvelle-Ecosse, \$1,000 par année.

Le juge local du district du Nouveau-Brunswick, \$1,000 par année.

Le juge local du district de l'Île du Prince-Edouard, \$800 par année.

Le juge local du district de la Colombie-Anglaise, \$600 par année.

Le juge local du district de Toronto, \$600 par année.

Et que tout tel juge recevra les allocations de voyage que le Gouverneur en Conseil fixera de temps à autre.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que Sir John Thompson ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau le chapitre cent trente-huit des Statuts révisés concernant les cours provinciales.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est lu et reçu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill modifiant de nouveau l'Acte concernant les certificats des capitaines et seconds de navires ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant l'Acte concernant les havres, quais et brise-lames de l'Etat, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait un amendement.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer certaines résolutions concernant l'octroi de homesteads gratuits ou de scrip à certains miliciens, etc., dans le Nord-Ouest, membres de la milice volontaire enrôlée qui ont aidé activement à la suppression du soulèvement des Métis et des Sauvages en 1885.

(*En comité.*)

1. Résolu,—Considérant que les personnes ci-après mentionnées et désignées comme étant "Membres de la milice volontaire enrôlée qui ont aidé activement à la suppression du soulèvement des Métis et des Sauvages," aux termes de l'acte passé dans la session tenue dans les 48<sup>ème</sup> et 49<sup>ème</sup> années du règne de Sa Majesté, chapitre 73, tel qu'amendé par l'acte passé dans la session tenue dans la 49<sup>ème</sup> année du règne de Sa Majesté, chapitre 29, n'ont pas encore reçu les terres ou le scrip auxquels leur donne droit le dit acte amendé, et que le délai prescrit par le dit acte amendé pour l'obtention de ces terres ou scrip est périmé; Et considérant qu'il peut se trouver d'autres personnes dans le même cas;—Qu'il est désirable qu'une autorisation soit donné de remettre à ces personnes les octrois stipulés, nonobstant ce que contenu dans le dit acte amendé.

2. Résolu,—Que nonobstant tous délais prescrits dans le dit acte amendé, le ministre de l'Intérieur sera autorisé à accorder des homesteads gratuits ou du scrip aux personnes ci-après mentionnées ou désignés, sur mandats, en faveur de ces personnes respectivement, émis par le ministre de la Milice et de la Défense, tel que prescrit par le dit acte amendé; Pourvu que toute personne en faveur de laquelle tel mandat est émis, ou son substitut dûment autorisé, choisisse, dans les six mois qui suivront la date de tel mandat, les deux quarts de section auxquels il a droit et en fasse l'inscription, et qu'il complète l'inscription et réside sur sa terre et la cultive conformément aux termes et conditions prescrites par les clauses d'établissement de l'"Acte des Terres Fédérales."

3. Résolu,—Que toute personne pourra, au lieu de telles terres prendre du scrip tel que prescrit par le dit acte amendé, mais que toute personne qui optera pour du scrip avertira le sous-ministre de l'Intérieur de sa décision dans les six mois qui suivront l'émission du mandat en sa faveur.

4. Résolu,—Que toutes les prescriptions du dit acte amendé, s'étendront et s'appliqueront dans les limites du possible, aux octrois de terres et de scrip émis aux termes des clauses qui précèdent.

5. Résolu,—Que les prescriptions qui précèdent s'appliqueront,—

(a) Aux membres du corps connu durant le soulèvement comme la compagnie volontaire de Régina.

(b) Aux membres du corps connu durant le soulèvement comme la Garde civique de Battleford.

(c) A Walter William Phelan, de Régina, éclaireur qui a été occupé activement pendant le soulèvement et dont les services ont été attestés par autorité compétente.

(d) Aux membres suivants du corps des éclaireurs connu sous le nom d'"Eclaireurs de Steele," savoir :—James Rolland, Frederick Rolland, William Rolland, John Whiteford, R. E. Steele, G. M. Steele, W. Chamberlayne, Peter Nelson, George Beatty et John Calder.

(e) A toutes autres personnes qui pourront établir ci-après, à la satisfaction du ministère de la Milice et de la Défense, qu'elles étaient, aux termes du dit acte amendé membres de la milice volontaire enrôlée qui ont aidé activement à la suppression du soulèvement des Métis et des Sauvages, et qu'elles n'ont pas reçu d'octroi de terres ou de scrip autorisé par le dit acte amendé.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu demain.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Jeu*di*, 30 juillet 1891.

PBIÈRE.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :—

Par M. Moncrieff,—la pétition de A. Beamer et autres, de l'église Presbytérienne, de Petrolia, comté de Lambton, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue :—

Du révérend William Hanson Pulsford et de W. D. Lighthall, assistant-secrétaire de l'église Congrégationaliste Emmanuel de Montréal,—demandant la passation d'une loi pour prohiber les liqueurs enivrantes.

Un bill concernant le chemin de fer Intercolonial, est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant l'expédition du bétail sur pied.

(*En comité*).

Résolu,—Qu'il est expédient de passer un acte concernant l'expédition du bétail sur pied, et de prescrire que le Gouverneur en conseil pourra nommer des inspecteurs en vertu du dit acte et déterminer la rémunération à leur être payée à même les honoraires que le Gouverneur en conseil pourra juger à propos de faire payer sur le bétail sur pied expédié sur aucun navire faisant ce trafic.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé une résolution.

M. Bergeron fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :—

Résolu,—Qu'il est expédient de passer un acte concernant l'expédition du bétail sur pied, et de prescrire que le Gouverneur en conseil pourra nommer des inspecteurs en vertu du dit acte et déterminer la rémunération à leur être payée à même les honoraires que le Gouverneur en conseil pourra juger à propos de faire payer sur le bétail sur pied expédié sur aucun navire faisant ce trafic.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. Tupper ait la permission de présenter un bill concernant l'expédition du bétail.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill du Sénat, intitulé: " Acte modifiant l'Acte des lettres de change, 1890 "; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe avec les amendements.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements auxquels elle demande leur concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer dans les Territoires du Nord-Ouest.

(*En comité.*)

Résolu,—Qu'il est expédient d'amender de nouveau l'Acte 52 Vic., chap. 4, intitulé: " Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer," et de prescrire que des terres fédérales pourront être octroyées à la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim, n'excédant pas en étendue six mille quatre cents acres pour chaque mille du chemin de fer de la Compagnie, depuis la station de Cheadle, sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, jusqu'à son terminus à un point dans ou près le township 29, rang 23, à l'ouest du quatrième méridien, distance d'environ 55 milles, ou depuis la ville de Calgary, dans le district d'Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest, jusqu'à son dit terminus dans le township 29, rang 23, à l'ouest du quatrième méridien, distance d'environ 75 milles.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau l'Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest, étant lu :

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Sproule fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau le chapitre cent trente-huit des Statuts révisés, concernant les juges des cours provinciales, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Sproule fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau l'Acte des pêcheries, chapitre quatre-vingt-quinze des Statuts révisés, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Sproule fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois, demain.

Sir John Thompson, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, soumet à la Chambre,—Rapport administratif sur les accusations portées contre le commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest. (*Documents de la session, No 69.*)

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté les amendements faits par cette Chambre aux bills suivants:

Bill intitulé: "Acte pour faire droit à Adam Russworm."

Bill intitulé: "Acte pour faire droit à Thomas Bristow."

Bill intitulé: "Acte pour faire droit à Isabel Tapley."

Bill intitulé: "Acte pour faire droit à Mahala Ellis."

Bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Assurance des Citoyens du Canada."

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du cens électoral," avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

La Chambre procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du cens électoral," lequel est lu pour la première et la seconde fois, et est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 31 juillet 1891.

PRIÈRE.

M. Sproule, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le huitième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité recommande que toute la correspondance originale échangée entre le département des Travaux Publics et celui des Finances au sujet de la garantie pour la construction du bassin de radoub de Kingston,—aussi, tous les comptes de S. H. Borbridge, R. S. Montgomery, F. Thompson et E. Chanteloup (tels qu'inscrits dans le rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits pour l'exercice 1887-88, page F 2, et pour l'exercice 1888-89, page F 67), et toutes les lettres, reçus, papiers et pièces justificatives s'y rattachant, soient produits sans délai pour l'usage du comité.

M. Taylor, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente à la Chambre le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

39c. Réponse à Ordre du 5 mai dernier,—Relevé indiquant les dépenses contingentes des divers maîtres de poste salariés du Canada pendant les années fiscales 1888-89 et 1890.—(*Documents de la session*).

54e. Réponse à Ordre du 13 mai dernier,—Etat indiquant le coût et les dépenses pour ajuster les sommes réclamées, comme primes de pêche et pour préparer et distribuer les chèques des primes, chaque année, depuis 1883. Aussi, les noms des personnes autorisées à distribuer les chèques de primes dans la Nouvelle-Ecosse en 1889, 1890 et 1891.—(*Documents de la session*).

57. Réponse à Ordre du 5 mai dernier,—Etat donnant les quantités et essences de bois et billots abattus annuellement dans le territoire récemment en dispute dans la province d'Ontario, sous l'autorité de permis de coupes émis par le gouvernement du Canada, et les noms des porteurs de permis ; aussi, indiquant comment les droits ont été imposés et le montant par mille pieds, mesure de planche, retiré par le gouvernement du Canada de chaque personne ou association commerciale ayant reçu tels permis, chaque année, depuis 1875 jusqu'à 1887 inclusivement, ou quelle royauté ou autre revenu a été perçu par le gouvernement des dits porteurs de permis sur les quantités abattues ou vendues.—(*Documents de la session*).

59. Réponse à Adresse du 27 mai dernier,—

1. Copie de toute correspondance et de tous rapports au conseil concernant le paiement de subventions à la Compagnie de Steamers du Canada, des Indes Occidentales et de l'Amérique du Sud ou à MM. Pickford et Black ou à l'un des deux, et de tous contrats conclus en 1890 entre la dite Compagnie de steamers et MM. Pickford et Black ou l'un des deux pour un service de steamers entre le Canada et les Indes Occidentales.

2. Etat donnant les noms des personnes ou compagnies auxquelles les subventions pour le service de steamers entre Saint-Jean, N.-B., et les Indes Occidentales ont été payées antérieurement à l'exécution du contrat par la Compagnie de Steamers du Canada, des Indes Occidentales et de l'Amérique du Sud, et les montants ainsi payés et les dates ; aussi, les montants payés et les dates, lorsque le paiement a été fait à la dite compagnie de steamers après avoir commencé l'exécution du contrat.—(*Documents de la session*).

61. Réponse à Ordre du 18 écoulé,—

Copie du rapport de Collingwood Schreiber, écr., sur les études hydrographiques du Saint-Laurent faites par lui vis-à-vis et dans le voisinage de la cité de Québec,



afin de constater s'il était possible d'y jeter un pont de chemin de fer.—(*Distribution et documents de la session.*)

62a. Réponse à Ordre du 1er courant.—Copie du rapport de Thomas Munro, ingénieur du gouvernement, sur le canal à navires de Manchester.—(*Distribution et documents de la session.*)

63. Réponse à Adresse du 5 mai dernier.—Copie de toute correspondance, pétitions, mémoires, brefs, factums et autres documents soumis au Conseil Privé au sujet de l'abolition des Ecoles Séparées dans la province du Manitoba par la Législature de cette province. Aussi, copie des rapports au Conseil et des Ordres en Conseil à ce sujet. Aussi, copie de tout acte ou de tous actes de la dite Législature abolissant les dites Ecoles Séparées ou modifiant en quelque manière le système en vigueur avant 1890.—(*Distribution et documents de la session.*)

67. Aussi.—Relevé des montants payés à titre de réclamations pour primes sur le fer en gueuse fabriqué en Canada, donnant les quantités pour lesquelles les réclamations ont été faites, les noms des postulants et le montant payé dans chaque cas.—(*Distribution et documents de la session.*)

Votre comité recommande aussi que 2,000 exemplaires supplémentaires de l'Acte concernant la loi criminelle soient imprimés et mis à la disposition du ministère de la Justice pour distribution durant la vacance, en conformité de la lettre du ministre de la Justice en date du 3 écoulé.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

36b. Réponse à Ordre du 18 écoulé.—Copie de toutes lettres, correspondance et papiers concernant le motif de la démission et le renvoi de William Laidlow, d'Arthur de la police à cheval du Nord-Ouest, et de, tous papiers et correspondance au sujet de la demande d'indemnité qu'il a formulée pour la perte d'un pouce pendant qu'il était au service, avec le montant de l'indemnité (s'il en est) qui lui a été payée.

43a. Réponse à Ordre du 18 écoulé.—Copie de toutes correspondances, lettres, rapports et documents de toutes sortes concernant le creusement du fleuve et l'enlèvement des cailloux sur la batture de Saint-Jean Deschaillons.

54h. Réponse à Adresse du Sénat, en date du 30 avril 1890.—Copie de tout ordre départemental relatif aux pêcheries des comtés de Richelieu et de Berthier, et copie de toute correspondance échangée depuis 1887 entre le département des Pêcheries et les gardes-pêche de ces comtés sur ce sujet.

54f. Réponse à Ordre du 13 mai dernier.—Etat donnant les noms de toutes personnes du comté de Guysboro' poursuivies pour contravention aux lois des pêcheries depuis le 1er janvier 1890, le montant de chaque amende et des frais, la somme perçue dans chaque cas, les noms des personnes dont les amendes ont été remises avec la raison de la remise, et les noms des personnes dans le dit comté contre lesquelles des amendes sont encore à percevoir avec le montant de chaque amende et les frais.

55. Réponse à Ordre du 18 mai dernier.—Etat pour les années 1889 et 1890, donnant copie de tous rapports ou correspondance avec le surintendant du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard au sujet de la condition de la chaussée ou des rails de ce chemin, et de tous rapports ou représentations au sujet de telle chaussée ou de tels rails adressés par les chefs de section ou autres officiers du dit chemin.

(2) Aussi, état indiquant combien de milles de ce chemin ont été refaits avec des rails d'acier depuis l'achèvement de ce chemin.

56. (Sénat) Compagnie canadienne de prêt et placement.

58. Réponse à Ordre du 12 mai dernier,—

Etat indiquant la date à laquelle le steamer *Stanley* a commencé ses voyages entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme dans l'automne de 1890, le nombre de voyages accomplis, la date de chaque voyage, le nombre de passagers et le montant de fret expédié à l'Île du Prince-Edouard ou rapporté de cette île, le montant des recettes du trafic-passagers et du trafic-marchandises, les frais d'exploitation du dit steamer pendant l'hiver de 1891, et la date de la cessation du service du dit steamer entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme.

Aussi le rapport du député-ministre de la marine, daté le 5 mars 1891, au sujet de ce steamer; et copie de toute correspondance, télégrammes et représentations faites aux départements de la Marine et des Postes concernant le service des malles et le service à vapeur entre l'île et la terre ferme.

59a. Réponse à Adresse du 8 courant,—Copies de toutes requêtes, correspondances et documents de toutes sortes concernant l'octroi d'un subside au chemin de fer "le Québec Oriental."

60. Réponse à Ordre du 1er courant,—

Copie de toute correspondance, lettres ou télégrammes adressés à l'auditeur général au sujet du paiement des comptes tels que rendus à l'auditeur général par l'officier-rapporteur du district électoral de la division-est d'Elgin.

Aussi, les noms et adresses postales de l'officier-rapporteur, des sous-officiers-rapporteurs, greffiers de bureaux de votation et constables pour le district électoral de la division-est d'Elgin.

Aussi, les montants respectifs tels que réclamés par chacun, le montant réellement payé à chacun jusqu'à date, y compris le chiffre de la balance, s'il en est, tels que rendus par l'officier-rapporteur dans son rapport original à l'auditeur général.

62b. Réponse à Ordre du 18 mai dernier,—Copie de toutes lettres, correspondance, documents et papiers indiquant le nombre d'hommes supplémentaires employés sur le vieux et le nouveau canal de Welland entre le 10 février 1891 et le 7 mars 1891. Aussi, les noms de ces hommes, les travaux à exécuter, et le montant d'argent payé à chaque homme.

64. Réponse à Ordre du 13 courant,—Copie de la pétition de droit présentée au ministre de la Justice pour son *fiat*, par Joseph Desmarteau pour des améliorations qu'il prétend avoir faites sur "un lopin de terre formant partie de la propriété ci-devant connue comme 'Ferme Logan' et étant partie du lot numéro onze cent trente-six (1136) du plan officiel et livre de renvoi du quartier Sainte-Marie, dans la cité de Montréal, mesurant cent cinquante-six pieds de large par quatre cent cinquante-deux pieds (452) sur le côté sud-ouest et quatre cent quatre-vingt-sept pieds (487) sur le côté nord-est, mesure anglaise, plus ou moins, et étant borné sur le côté nord-est par la grande route connue sous le nom 'Chemin Papineau,' sur le côté sud-ouest par une partie du dit lot numéro onze cent trente-six (1136), sur le côté sud-ouest par le lot numéro onze cent (1100) du dit plan et livre de renvoi, et sur le côté nord-ouest par la rue Sherbrooke (étant une autre partie du dit lot onze cent trente-six);" aussi, copie de la décision du ministre de la Justice et de toute correspondance à ce sujet.

65. Réponse à Adresse (Sénat) *re* Pénitencier de Saint-Vincent de Paul.

65a. Relevé supplémentaire *re* Pénitencier de Saint-Vincent de Paul (Sénat).

Sur motion de M. Sproule, secondé par M. Denison,

Ordonné, que toute correspondance, lettres, comptes, reçus et pièces justificatives, tels que mentionnés dans le huitième rapport du comité des Comptes Publics, soient produits sans délai pour l'usage du dit comité, conformément à sa recommandation.

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 mai 1891, pour copie de toute correspondance adressée depuis le 1er juillet 1890 par la chambre de commerce de New-Glasgow et autres institutions ou personnes au sujet du train d'entier parcours entre Sydney, C.-B., et Oxford, comté de Cumberland, *via* le chemin de fer de la Ligne Courte. Aussi, copie de toute correspondance adressée durant la même période par toute personne ou personnes demandant de meilleures facilités par voie ferrée entre Pictou et New-Glasgow jusqu'à Halifax. (*Documents de la session, No 70.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des résolutions rapportées du comité des Voies et Moyens, mardi, le 23 juin dernier, et ajournées, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu.—Qu'il est à propos de modifier l'Acte chapitre 33 des Statuts Revisés, intitulé : " Acte concernant les droits de douane," en abrogeant les items numérotés 16, 17, 423, 428, 429, 430, 431, 432 et 440, dans l'annexe A du dit acte; et de modifier l'Acte 50-51 Victoria, chapitre trente-neuf, intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant les droits de douane," en abrogeant les items numérotés 145, 146 et 147 de l'article 1 du dit acte; et de modifier l'Acte 53 Victoria, chapitre 20 intitulé : " Acte modifiant les actes relatifs aux droits de douane," en abrogeant les items numérotés 148, 156, 157, 158, 159, 165 et 166, dans l'article 10 du dit acte,—et de prescrire autrement en décrétant que les taux de droits suivants seront substitués en leur lieu et place :—

1. Toutes mélasses et, ou sirops, N. A. P., y compris tous fonds de cuve et, ou lavages de cuve, tout jus de canne et, ou jus de canne concentré. et tout jus de betterave et, ou jus de betterave concentré, lorsqu'ils sont importés directement et sans transbordement du pays de leur provenance et production.

- |  |  |
|--|--|
| (a.) Accusant au polariscope quarante degrés ou plus et pas plus de cinquante-six degrés, un droit spécifique de un centin et demi par gallon.....   | 1½ ct. p. gall.                                    |
| (b.) Accusant moins de quarante degrés, un droit spécifique de un centin et demi par gallon, et en sus un quart de centin par gallon pour chaque degré ou fraction de degré au-dessous de quarante degrés..... | 1½ ct. p. gall.<br>et ¼ c. p. deg.<br>additionnel. |
| (c.) Et en sus des taux-cidessus, un autre droit spécifique dans tous les cas de deux centins et demi par gallon lorsqu'ils ne sont pas ainsi importés directement sans transbordement.....                    | 2½ ct. p. gall.<br>en sus.                         |
2. Tout sucre de canne et, ou sucre de betterave non au-dessus du numéro quatorze, type de Hollande sous le rapport de la couleur, tous balayages de sucre, tous égouts de sucre ou pompes égouttés durant le transit, tout mélado et, ou mélado concentré, toutes mélasses et, ou mélasses concentrées, N.S.A., tout jus de canne et, ou jus de canne concentré, N.S.A., tout jus de betterave et, ou jus de betterave concentré, N.S.A., tous fonds de cuve, N.S.A., et concrétion, lorsqu'ils ne sont pas importés directement et sans transbordement du pays de leur provenance et production, cinq pour cent *ad valorem*, pourvu cependant que, dans le cas du sucre de canne produit dans les Antilles et importé de là *via* Hong-Kong, ce taux de cinq pour cent *ad valorem* ne soit pas exigé s'il est transbordé à Hong-Kong. 5 p.c.
3. Tous sucres au-dessus du numéro quatorze, type de Hollande sous le rapport de la couleur, et le sucre raffiné de toute espèce, qualité ou type, et tous sirops de sucre dérivés de sucres raffinés, un droit spécifique de huit dixièmes de centin par livre.....  $\frac{8}{10}$  de ct.p. lq.
4. Glucose ou sucre de raisin, sirop de glucose et, ou sirop de maïs, un droit spécifique de un centin et demi par livre..... 1½ ct. p. lb.
5. Tabac haché, quarante-cinq centins par livre et douze et demi pour cent *ad valorem*..... 45c. p. lb. et 12½ p.c.
6. Tabac ouvré, N.S.A., et tabac à priser, trente-cinq centins par livre et douze et demi par cent *ad valorem*..... 35c. p. lb. et 12½ p. c.
7. Ale, bière et porter, importés en fûts, ou autrement qu'en bouteilles, treize centins par gallon .... 13 c. p. gal.
8. Ale, bière et porter importés en bouteilles (six bouteilles d'une pinte et douze bouteilles d'une chopine étant censées contenir un gallon impérial), vingt et un centins par gallon..... 21c. p. gal.
- Liqueurs spiritueuses ou alcooliques distillées de quelque matière que ce soit, ou contenant, ou composées de spiritueux d'une espèce quelconque, ou un mélange de ces spiritueux avec de

l'eau, pour chaque gallon d'une force n'excédant pas la force de preuve, et lorsqu'elles seront d'une force plus grande que la force de preuve, dans la même proportion sur la quantité qu'il y en aurait si elles étaient réduites à la force de preuve. Lorsque les liqueurs seront d'une force moindre que la force de preuve, le droit sera au même taux que prescrit ci-dessous, mais sera calculé sur une quantité réduite des liqueurs proportionnellement au moindre degré de force; pourvu, toutefois, qu'aucune réduction de quantité ne soit calculée ou faite sur aucunes liqueurs de force moindre que quinze pour cent au-dessous de la force de preuve, mais toutes ces liqueurs seront calculées comme étant de la force de quinze pour cent au-dessous de la force de preuve, ainsi qu'il suit :

- (a) Alcool éthylique, ou la substance communément connue sous le nom d'alcool, oxyde hydraté d'éthyl ou esprit de vin; genièvre de toute espèce, N.S.A., rhum, whisky, et toutes liqueurs spiritueuses ou alcooliques, N.A.P., deux piastres et douze centins et demi par gallon.....\$2.12½ p. gal.
- (b) Alcool amylique ou huile lourde, ou toute substance connue sous le nom d'esprit de pommes de terre ou d'huile de pommes de terre, deux piastres et douze centins et demi par gallon...\$2.12½ p. gal.
- (c) Alcool méthylique, alcool de bois, naphthe de bois, esprit pyroxylique, ou toute substance connue sous le nom d'esprit de bois ou alcool méthylique; absinthe, arack, ou esprit de palme, eau-de-vie y compris l'eau-de-vie artificielle et les imitations d'eau-de-vie; cordiaux et liqueurs de toutes espèces, N.S.A., mescal, pulque, sorbet au rhum, schiedam et schnapps; tafia, angostura et amers ou breuvages alcooliques similaires, deux piastres et douze centins et demi par gallon.....\$2.12½ p. g.
- (d) Spiritueux et alcools de toutes espèces mélangés avec un ingrédient ou des ingrédients et qui sont connus ou désignés comme anodins, élixirs, essences, extraits, lotions, teintures ou médecines, N.S.A., deux piastres et douze centins et demi par gallon, et trente pour cent *ad valorem*..... et 30 p.c.
- (e) Parfums alcooliques et spiritueux parfumés, bay rum, eau de lavande et de Cologne, lotions pour les cheveux, les dents ou la peau et autres préparations de toilette contenant des spiritueux de nature quelconque, renfermés dans des bouteilles ou flacons ne pesant pas plus que quatre onces chacun, cinquante pour cent *ad valorem*; et quand ils sont contenus dans des 50 p.c. bouteilles, flacons, ou autres récipients pesant plus que quatre onces chacun, deux piastres et douze centins et demi par gallon, et quarante pour cent *ad valorem*..... et 40 p.c.
- (f) Ether nitreux, esprit de nitre et esprit d'ammoniaque aromatique, deux piastres et douze centins et demi par gallon et \$2.12½ p. gal. trente pour cent *ad valorem*..... et 30 p.c.
- (g) Vermouth et vin de gingembre, ne contenant pas plus que quarante pour cent d'alcool, soixante et quinze centins; et s'ils contiennent plus que quarante pour cent d'alcool, deux piastres et douze centins et demi par gallon..... \$2.12½ p. gal.
- (h) Dans tous les cas où la force d'aucuns des articles précédents ne peut être constatée exactement par l'application directe de l'hydromètre, elle devra être constatée par la distillation d'un échantillon ou de toute autre manière indiquée par le ministre des Douanes.

10. Champagne et tous autres vins mousseux dans des bouteilles ne contenant pas plus chacune que une pinte et plus qu'une chopine, trois piastres et trente centins par douzaine de bouteilles; \$3.30 p.douz. ne contenant pas plus qu'une chopine chacune et plus qu'une demi-chopine, une piastre et soixante-cinq centins par douzaine de bouteilles; contenant une demi-chopine chacune ou moins, quatre-vingt-deux centins par douzaine de bouteilles; les bouteilles contenant plus qu'une pinte chacune paieront en sus des trois piastres et trente centins par douzaine de bouteilles, au taux de une piastre et soixante-cinq centins par gallon sur \$1.65 p. gal., la quantité excédant une pinte par bouteille,—la pinte et chopine, dans chaque cas, sera l'ancienne mesure de vin; en sus du droit spécifique ci-dessus, il sera imposé un droit de trente centins par pinte p. bout. pour cent *ad valorum*..... 30 p.c.
11. Sel commun, cinq centins par cent livres (excepté le sel importé du Royaume-Uni ou des possessions britanniques, ou importé pour l'usage des pêcheries maritimes ou du golfe, qui sera franc de droits)..... 5 cts par 100 lbs.
12. Sel fin, en vrac, cinq centins par cent livres..... 5c p. 100 lbs.
13. Sel en sacs, barils ou autres emballages, sept centins et demi par cent livres,—les sacs, barils ou autres emballages payant le 7½ cts. par même droit que s'ils étaient importés vides..... 100 lbs.

**2. Résolu.**—Qu'il est expédient de prescrire que les articles suivants seront ajoutés à l'annexe C du chapitre 33 des Statuts Révisés, comme étant exempt des droits de douane, savoir :

Tout sucre de canne ou sucre de betterave ne dépassant pas le numéro quatorze, type de Hollande, sous le rapport de la couleur, tous balayages de sucre, tous égouts de sucre ou pompages égouttés durant le transit, tout mélado ou mélado concentré, toutes mélasses et mélasses concentrées, N.S.A., tout jus de canne ou jus de canne concentré, N.S.A., tout jus de betterave ou jus de betterave concentré, N.S.A., tout fonds de cuves, N.A.P., et concrétions importés directement, sans transbordement, du pays de provenance et production.

**3. Résolu.**—Qu'il est expédient d'amender le chapitre 32 des Statuts Révisés, intitulé : "Acte concernant les douanes," en abrogeant la clause 94 concernant le raffinage en entrepôt du sucre, des mélasses ou autres matériaux avec lesquels on peut fabriquer du sucre raffiné.

**4. Résolu.**—Qu'il est expédient de prescrire que, conformément aux règlements et restrictions qui seront jugés nécessaires par le ministre des Douanes, il pourra être payé aux producteurs de tous sucres de betterave bruts, produits en Canada entièrement avec des betteraves cultivées dans le pays, entre le premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-onze et le premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-douze, une prime égale à une piastre par cent livres, et en sus trois centins et un tiers par cent livres, pour chaque degré ou fraction de degré de preuve par le polariscope au-dessus de soixante-dix degrés.

**5. Résolu.**—Qu'il est expédient d'abroger les parties des clauses 130, 192, 177 et 258 de l'Acte 49 Victoria, chap. 34, et de tous actes qui l'amendent, en tant que ces clauses ou leurs amendements déterminent les droits d'accise à être prélevés sur les articles respectifs ci-après mentionnés; et de prescrire que les droits d'accise sur ces articles seront dorénavant comme suit :—

1. Sur les spiritueux tels que décrits dans le paragraphe (a) de la première clause ci-dessus citée,—une piastre et cinquante centins.

2. Sur les spiritueux tels que décrits dans le paragraphe (b) de la dite clause,—une piastre et cinquante-deux centins.

3. Sur les spiritueux tels que décrits dans le paragraphe (c) de la dite clause,—une piastre et cinquante-trois centins.

4. Sur le malt tel que décrit dans les paragraphes (a et b) de la clause 192,—pour chaque livre, deux centins.

5. Sur les breuvages fermentés fabriqués en imitation de la liqueur de malt tels que décrits dans la clause 177,—sur chaque gallon, huit centins.

6. Sur le tabac, tel que décrit dans les cinq premiers paragraphes de la clause 258,—pour chaque livre, vingt-cinq centins.

Sauf que le tabac coupé lorsque mis en paquets d'un vingtième de livre ou moins, paiera un droit de quarante centins pour chaque livre.

7. Sur les cigarettes telles que décrites dans le sixième paragraphe de la dite clause,—deux piastres par mille.

8. Sur le tabac à priser, tel que décrit dans le neuvième paragraphe de la dite clause,—dix-huit centins pour chaque livre.

9. Sur le tabac à priser tel que décrit dans les dixième et onzième paragraphes de la dite clause,—vingt-cinq centins pour chaque livre.

6. Résolu,—Qu'il est expédient de prescrire que les résolutions qui précèdent et les changements qui y sont faits aux droits de douane et d'accise sur les articles y mentionnés, prendront effet le ou après le vingt-quatrième jour de juin, mil huit cent quatre-vingt-onze. Pourvu, toutefois, que rien de contenu aux présentes ne soit considéré comme exemptant tous sucres actuellement reconnus comme étant en entrepôt pour fins de raffinage dans aucun local en rapport avec, ou occupé en tout ou en partie par aucune raffinerie de sucre, que l'on trouvera, après examen du contenu de tel local, en avoir été enlevés, du paiement du droit payable sur ces articles en vertu de l'item 428 de l'annexe A du chapitre 33 des Statuts Révisés qui restera en force en ce qui concerne tels sucres jusqu'à ce que l'entrée en ait été faite régulièrement et que le paiement des droits ait été acquitté.

Le premier paragraphe de la Résolution 1,—Qu'il est à propos de modifier l'Acte chapitre 33 des Statuts Révisés, intitulé : "Acte concernant les droits de douane, en abrogeant les items numérotés 16, 17, 423, 428, 429, 430, 431, 432 et 440, dans l'annexe A du dit acte; et de modifier l'Acte 50-51 Victoria, chapitre trente-neuf, intitulé : "Acte modifiant l'Acte concernant les droits de douane," en abrogeant les items numérotés 145, 146 et 147 de l'article 1 du dit acte; et de modifier l'Acte 53 Victoria, chapitre 20, intitulé : "Acte modifiant les actes relatifs aux droits de douane," en abrogeant les items numérotés 148, 156, 157, 158, 159, 165 et 166, dans l'article 10 du dit acte,—et de prescrire autrement en décrétant que les taux de droits suivants seront substitués en leur lieu et place,—étant lu la seconde fois, est adopté.

L'item 1 (a), (b) et (c) de la dite résolution étant lu la seconde fois; et la question étant mise, que le dit item soit adopté; la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

L'item 2 étant lu la seconde fois, est amendé en ajoutant après "Hong-Kong" les mots "ou Yokohama," et après "Antilles" les mots "et les pays à l'est d'icelles.

Et la question étant mise, que l'item 2, tel qu'amendé, soit adopté, la Chambre se divise; et la dite question est résolue affirmativement.

Et le dit item est comme suit :—

2. Tout sucre de canne et, ou sucre de betterave non au-dessus du numéro quatorze, type de Hollande sous le rapport de la couleur, tous balayages de sucre, tous égouts de sucre ou pompages égouttés durant le transit, tout mélado et, ou mélado concentré, toutes mélasses et, ou mélasses concentrées, N.S.A., tout jus de canne et, ou jus de canne concentré, N.S.A., tout jus de betterave et, ou jus de betterave concentré, N.S.A., tous fonds de cuve, N.S.A., et concrétion, lorsqu'ils ne sont pas importés directement et sans transbordement du pays de leur provenance et production, cinq pour cent *ad valorem*, pourvu 5 p.c. cependant que, dans le cas du sucre de canne produit dans les Antilles et les pays à l'est d'icelles, et importé de là *via* Hong-Kong ou Yokohama, ce taux de cinq pour cent *ad valorem* ne soit pas exigé s'il est transporté à Hong-Kong ou Yokohama.

Et la question étant proposée: que l'item 3 soit maintenant lu la seconde fois.

Un message est apporté par René Kimber, écuyer, huissier de la Verge-Noire.

M. L'ORATEUR :—

L'honorable juge Strong, agissant comme député-gouverneur, désire la présence immédiate des membres de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur se rend avec la Chambre à la salle des séances du Sénat; et étant de retour;

M. l'Orateur fait rapport que, conformément aux ordres du député-gouverneur, la Chambre s'est rendue auprès du député-gouverneur, dans la salle des séances du Sénat, où il a plu à Son Honneur de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants :—

Acte concernant la *Maritime Chemical Pulp Company, Limited*, à l'effet de changer son nom en celui de "*The Maritime Sulphite Fibre Company, Limited.*"

Acte modifiant les Actes concernant la Compagnie du chemin de fer et de houille d'Alberta.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pontiac.

Acte à l'effet de faire revivre et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique.

Acte à l'effet de ratifier un contrat passé entre la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte constituant en corporation la Compagnie du pont d'Ontario et New-York.

Acte modifiant de nouveau le chapitre onze des Statuts révisés, intitulé : "*Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes.*"

Acte continuant la charte de la banque de Pictou.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer *Atikokan Iron Range*.

Acte constituant en corporation la Compagnie du bassin et des chantiers de construction de Vancouver.

Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage des Montagnes Rocheuses.

Acte constituant en corporation la Compagnie du pont de Buffalo et Fort-Erié.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Burrard-Inlet et de la vallée de Westminster.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié, d'Essex et de la rivière Détroit, et à l'effet de changer son nom en celui de la *Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit*.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Brighton, Warkworth et Norwood.

Acte à l'effet de faire revivre et modifier l'Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara.

Acte fusionnant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à Parry Sound et la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Renfrew, sous le nom de *Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry Sound*.

Acte à l'effet de pourvoir à l'exercice de la juridiction d'amirauté en Canada, en conformité de l'Acte des cours coloniales d'amirauté, 1890.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario à la rivière La Pluie.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie des ponts de Sainte-Catherine et Merriton.

Acte remettant en vigueur et modifiant l'Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du pont de Québec.

Acte concernant la Compagnie des terres d'Ontario et Qu'Appelle (à responsabilité limitée.)

Acte constituant en corporation la Compagnie d'Assurance du Canada sur les chaudières à vapeur et les glaces.

Acte concernant la Compagnie dite *The Canadian Land and Investment Company (Limited.)*

Acte constitutif de la Compagnie incorporée de construction du Canada.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de grande jonction du Manitoba et de l'Assiniboia.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Chatsworth, de la Baie Georgienne et du lac Huron.

Acte pour faire droit à Thomas Bristow.

Acte pour faire droit à Mahala Ellis.

Acte pour faire droit à Isabel Tapley.

Acte pour faire droit à Adam Russworm.

Acte constituant en corporation la Compagnie anglo-canadienne d'accumulateurs électriques.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa.

Acte modifiant de nouveau l'Acte du cens électoral.

Acte relatif à la Compagnie d'assurance des Citoyens du Canada.

Le débat sur l'item 3 de la résolution 1 est alors repris.

À six heures P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie P.M.

Sept heures et demie p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie d'Express et de Transport d'Ontario, étant lu ;

M. Sutherland propose, secondé par M. Barron, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Et un débat s'ensuivant ;

Sur motion de Sir Hector L. Langevin, secondé par Sir Adolphe P. Caron.

Ordonné, que le débat soit ajourné.

La Chambre reprend alors le débat sur l'item 3 de la résolution I rapportée du comité des Voies et Moyens.

Le dit item étant lu la seconde fois,—et la question étant mise que le dit item soit adopté, la Chambre se divise ; et la dite question est résolue affirmativement.

L'item 4 étant lu la seconde fois, est amendé en ajoutant les mots " ou tous sirops contenant un mélange d'iceux " ; et le dit item tel qu'amendé est adopté comme suit :

4. Glucose ou sucre de raisin, sirop de glucose et, ou, sirop de maïs, ou tous sirops contenant un mélange d'iceux, un droit spécifique de un centin et demi par livre.

Les items 5 à 13 inclusivement, étant lus la seconde fois, sont adoptés.

La résolution 2 étant lue la seconde fois, est adoptée.

La résolution 3 étant lue la seconde fois, est amendée en y ajoutant les mots " et la partie de la clause 245 (a) qui se rapporte à l'entreposage du sucre qui peut être raffiné en entrepôt."

Et la dite résolution ainsi modifiée est adoptée comme suit :

3. Résolu.—Qu'il est expédient d'amender le chapitre 32 des Statuts Révisés, intitulé : " Acte concernant les douanes," en abrogeant la clause 94 concernant le raffinage en entrepôt du sucre, des mélasses ou autres matériaux avec lesquels on



peut fabriquer du sucre raffiné, et la partie de la clause 245 (a) qui se rapporte à l'entreposage du sucre qui peut être raffiné en entrepôt."

Et la question étant mise sur la seconde lecture de la résolution 4.

Et un débat s'ensuivant ;

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Bowell,

Ordonné, que la dite résolution soit retirée.

Les items 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la résolution 5 étant lus la seconde fois, sont adoptés.

L'item 7 étant lu la seconde fois, est rejeté.

Les items 8 et 9 étant lus la seconde fois, sont adoptés.

La résolution 6 étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. Foster ait la permission de présenter un bill modifiant les Actes concernant les droits de douane.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en ordonnée pour mardi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau l'Acte du revenu consolidé et de l'audition, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Taylor fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à prendre ce bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des Pêcheries, chapitre quatre-vingt-quinze des Statuts révisés, étant lu ;

M. Tupper propose, secondé par M. Costigan,—que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Et la question étant mise,—la Chambre se divise ; et elle est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'Intérieur, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre devant siéger aujourd'hui.

Sur motion de M. Costigan, secondé par M. Tupper,

Ordonné, que la résolution 5 rapportée du comité des Voies et Moyens le 23 juin dernier, et adopté ce jour, soit renvoyée au comité général sur le bill modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'Intérieur, avec instruction de l'amender conformément à la recommandation du dit comité.

La Chambre se forme alors en comité général sur le bill modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'Intérieur ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant l'Acte du Revenu de l'Intérieur.

(En comité).

Résolu,—Qu'il est expédient d'amender l'Acte du Revenu de l'Intérieur, et de prescrire que la personne au nom de qui il sera accordé une licence de fabricant de mélanges devra, en recevant cette licence, payer au percepteur du revenu de l'intérieur la somme de cent cinquante piastres.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu lundi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau l'Acte concernant les droits d'auteur, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant l'Acte des brevets, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau l'Acte des Elections Fédérales, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 3 août 1891.

PRIÈRE.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :—

Par M. McKay,—la pétition de John B. Buckingham, ci-devant Grand Maître, au nom de l'Ordre Ancien des Forestiers, Hamilton, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue :—

De A Beamer et autres, de l'église Presbytérienne de Petrolia, comté de Lambton, Ont.,—demandant la passation d'une loi pour mieux assurer l'observance du dimanche.

M. Tupper, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 15 mai 1891, pour copie de tous papiers, lettres et documents se rapportant en quelque manière à la dispensation des services de J. R. Graham, de Fenelon Falls, en qualité d'inspecteur ou de surveillant des pêcheries dans le comté de Victoria, et de toutes communications ou représentations adressées au gouvernement ou à quelqu'un de ses membres, ou à quelque officier ou commis du département de la Marine et des pêcheries se rapportant au dit J. R. Graham et à l'exécution de ses devoirs avant son renvoi du service, et de toutes règles et règlements, s'il en est, au sujet de la nomination d'inspecteurs des pêcheries dans le dit comté et de l'exécution de leurs devoirs.—(*Document de la session No 54 g.*)

Ordonné, que M. Foster ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte des douanes.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. Allan, secondé par M. Innes,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toutes pétitions, correspondance, rapport d'explorations et autres documents concernant la construction d'une cale sèche à Amherstburg.

M. Charlton propose, secondé par M. Mulock,—qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant,—

1. Le montant d'argent dépensé par le gouvernement jusqu'au 30 juin 1891, pour le canal de la Tay :

2. Le montant du tonnage qui a passé par le dit canal, chaque année, depuis que les travaux sont commencés sur le dit canal ;

3. Le montant des péages perçus sur le dit canal jusqu'au 30 juin 1891.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

Sur motion de M. Montague, secondé par M. Grandbois,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie des pétitions, de la correspondance, etc., concernant la reconstruction, par des particuliers, du barrage de Caledonia dans la Grande-Rivière.

Sur motion de M. Montague, secondé par M. Grandbois,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance, par lettres ou télégrammes, de tous rapports officiels et de toutes soumissions et autres papiers concernant les réparations à la salle d'exercices militaires de Caledonia.

Sur motion de M. Kaulbach, secondé par M. Prior,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance et de tous documents quelconques de nature à induire le gouvernement de Terre-Neuve à suspendre pendant la présente saison de pêche, l'opération de l'Acte de Terre-Neuve sur la boîte, qui est désavantageux pour nos pêcheurs, en attendant la réponse du ministère des Colonies par l'entremise de la délégation actuellement à Londres. Aussi copie de toute correspondance et autres papiers quelconques concernant les mesures prises par les autorités canadiennes pour forcer le gouvernement de Terre-Neuve à remplir les assurances données au gouvernement impérial et à celui du Canada que si l'acte connu sous le nom de "Newfoundland Bait Act," passé en 1887, recevait la sanction royale, ses dispositions ne seraient pas appliquées aux pêcheurs anglais ou canadiens.

Sur motion de M. Lépine, secondé par M. Carignan,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un rapport donnant :—

1. Les noms de tous les employés de la douane à Montréal; la date de leur nomination; leurs fonctions respectives; les salaires de chacun d'eux; leur nationalité; leur lieu de naissance, et dans le cas où ils ne seraient pas nés au Canada, depuis quand ils habitaient le pays lors de leur nomination, et sur la recommandation de qui ils ont été nommés.

2. S'ils ont tous subi l'examen du service civil, et quels sont ceux, s'il en est, qui n'ont pas passé cet examen depuis que cette loi est en vigueur.

3. Quels sont ceux, s'il en est, qui ont reçu des salaires ou émoluments autres que ceux attachés à la charge à laquelle ils ont été nommés; les montants reçus et pour quels travaux additionnels.

4. Les noms des employés supplémentaires pour les services desquels on a payé en 1889-90 la somme de \$12,176.25, telle que consignée au rapport de l'Auditeur général pour l'année 1889-90, à la page C—254.

5. À qui a été payé la somme de \$5,930.29, pour charroyage à la douane de Montréal, telle que consignée au dit rapport de l'Auditeur général, à la page C—254.

Sur motion de M. Fauvel, secondé par M. Brown (Châteauguay),

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant les noms des propriétaires auxquels ont été accordés des licences pour faire la pêche du saumon avec des rets sur la rivière Ristigouche, comté de Bonaventure, pour 1890 et 1891.

M. Chapeau, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à une Adresse à Son Excellence, du 27 juillet 1891, pour copie de toute correspondance échangée entre John A. McDonald (Victoria, N.-E.), ou aucunes autres personnes dans le comté de Victoria, N.-E., et le gouvernement ou aucun département ou fonctionnaire du gouvernement, avant la dernière élection générale au sujet de la nomination d'un officier-rapporteur à la dite élection pour le dit comté. (*Documents de la session, No 60a.*)

À six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

*Sept heures et demie p.m.*

Les bills et ordres publics sont appelés conformément à l'ordre du 3 juillet dernier.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat sur la motion proposée lundi dernier,—Que dans l'opinion de cette Chambre il est expédient que le gouvernement reconnaisse de quelque manière les services rendus à leur pays à cette époque, par les vétérans de 1837-38.

Et la question étant de nouveau proposée ; la Chambre reprend le dit débat.  
 Sur motion de Sir John Thompson, secondé par Sir Hector L. Langevin,  
 Ordonné, que le débat soit ajourné.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de modifier " l'Acte modifiant l'Acte de tempérance du Canada 1888," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général, soit pris en considération demain.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée lundi dernier,—Qu'attendu qu'en 1883, il a été passé un acte octroyant un second homestead à ceux des colons qui avaient rempli les conditions voulues pour l'inscription de leur premier établissement ; et attendu qu'un acte a été passé en 1886 abolissant ce système de second octroi ; et attendu qu'en 1887 il a été passé un acte reconnaissant le principe et le droit de ce second octroi,—il soit maintenant décrété que tous les colons qui se sont établis entre le 1er juin 1883 et le 2 juin 1886 devraient, après avoir complété leurs améliorations, recevoir un second homestead.

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que la motion soit retirée.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau l'Acte du cens électoral, étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit retiré.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau l'Acte des chemins de fer, étant lu ;

M. Barron propose, secondé par M. Flint,—que le bill soit maintenant lu la seconde fois,—et un débat s'ensuivant ;

Sur motion de M. Roome, secondé par M. Montague,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant l'Acte des chemins de fer, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mardi, 4 août 1891.

PRIÈRE.

M. Tupper, du comité spécial sur le bill concernant les lignes de pont et de charge, rapporte le dit bill avec des amendements.

M. Wallace, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le neuvième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande que tous les comptes pour papier acheté afin de servir à l'usage de l'imprimerie du gouvernement, pour les années fiscales 1886-87, 1887-88 et 1888-89, et toutes les soumissions, contrats et pièces justificatives à ce sujet, soient produits devant le comité des Comptes Publics pour enquête.

M. Wallace, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le dixième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande que la preuve faite actuellement devant lui au sujet de certains items concernant John R. Arnoldi et portés au rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits pour l'année expirée le 30 juin 1890, sous le titre de "Dragage—Détail des dépenses," soit imprimée pour l'usage des membres du comité, et que la règle 94 soit suspendue dans ce cas.

Sir Hector L. Langevin, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 8 juillet 1891, pour la production des soumissions reçues et acceptées pour la construction d'un caisson en rapport avec le bassin de radoub d'Esquimalt, du rapport de M. H. F. Perley à ce sujet et de toute autre correspondance se rattachant à ce contrat. (*Documents de la session, No 40a.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 27 mai 1891, pour copie de toutes soumissions pour la construction des édifices publics à Annapolis; du contrat passé avec le gouvernement pour la construction de ces travaux, et de l'acte de transfert à la Reine du terrain sur lequel ces édifices sont construits. Aussi, état de tous montants payés à l'entrepreneur à compte des travaux et la date des paiements. (*Documents de la session, No 71.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 juillet 1891, pour copie des rapports d'ingénieurs sur l'amélioration de la navigation de la Grande Rivière. (*Documents de la session, No 43b.*)

M. Haggart, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 1er juillet 1891, pour copie de toute correspondance et documents ou autres informations en la possession du gouvernement au sujet des étalons stationnés à la Ferme Expérimentale Centrale ou à toute autre ferme expérimentale en Canada. (*Documents de la session, No 72.*)

Sur motion de M. Wallace, secondé par M. Marshall,

Ordonné, que tous les comptes pour papier acheté afin de servir à l'usage de l'imprimerie du gouvernement, pour les années fiscales 1886-87, 1887-88 et 1888-89, et toutes les soumissions, contrats et pièces justificatives à ce sujet, soient produits sans délai devant le comité des Comptes Publics pour enquête, conformément à la recommandation contenue dans le neuvième rapport du dit comité.

Sur motion de M. Wallace, secondé par M. Marshall,

Ordonné, que la preuve faite actuellement devant lui au sujet de certains items concernant John R. Arnoldi et portés au rapport de l'Auditeur général sur les

comptes des crédits pour l'année expirée le 30 juin 1890, sous le titre de "Dragage—Détail des dépenses," soit imprimée pour l'usage des membres du comité, et que la règle 94 soit suspendue dans ce cas, conformément à la recommandation contenue dans le dixième rapport de ce comité.

Sur motion de Sir Hector L. Langevin, secondé par M. Tupper,  
Ordonné, que le délai pour recevoir les rapports des comités sur Bills Privés soit prolongé jusqu'à vendredi, le 14 courant.

M. Dewdney propose, secondé par M. Haggart,—que, demain, cette Chambre se forme en comité général pour considérer certaines résolutions concernant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer, dans les Territoires du Nord-Ouest.

M. Dewdney informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet des dites résolutions, les recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que demain cette Chambre se formera en comité général.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés, étant lu;

M. Foster propose, secondé par M. Bowell,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Desjardins (L'Islet) propose comme amendement, secondé par M. Wallace, —Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants :— Il soit Résolu,—Que cette Chambre désire exprimer son approbation (1) de la politique fiscale du gouvernement libéral-conservateur qui, en permettant l'importation en franchise des matières premières et en donnant une protection judicieuse à nos produits naturels et manufacturés, a réussi à développer les industries canadiennes d'une manière marquée; (2) de l'aide libérale accordée à des travaux publics importants et nécessaires, spécialement aux chemins de fer, canaux et lignes de steamers qui sont devenus des facteurs si importants pour développer nos ressources et faciliter notre commerce; (3) de l'administration sage et prudente des finances qui, tout en pourvoyant équitablement aux services publics, a maintenu et élevé le crédit du pays, et tout en produisant des excédants considérables applicables aux dépenses sur le capital n'a pas augmenté d'une manière appréciable la dette publique durant les deux dernières années; (4) du système suivi pour enlever les droits sur des articles d'usage général, tels que le thé, le café et le sucre (au sujet de ce dernier article le consommateur a été libéré de taxe au montant de trois millions et demi pendant la présente session) et du mode adopté pour compenser la plus forte part de la perte de revenu ainsi causée, en pratiquant l'économie dans les dépenses.

"Que cette Chambre, tout en approuvant les efforts spéciaux faits par le gouvernement pour augmenter le commerce du Canada avec les pays orientaux, les Indes Occidentales, la Grande-Bretagne et les États-Unis, désire exprimer sa confiance que toutes négociations pour étendre les relations commerciales avec les États-Unis seront conduites de telle manière que leur résultat sera compatible avec le contrôle convenable de notre propre tarif et de nos revenus que tout peuple qui respecte doit maintenir, et avec la continuation des affaires profitables et des relations politiques avec la mère-patrie dont tous les Canadiens intelligents et loyaux désirent sincèrement la continuation.

"Que cette Chambre désire exprimer spécialement sa désapprobation de tout plan d'union commerciale entre le Canada et les États-Unis qui entraînerait un tarif commun contre le reste du monde et une division au *pro rata* des revenus conjoints des deux pays."

Et un débat s'ensuivant;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

*Mercredi, 5 août 1891.*

Et la question étant mise sur l'amendement, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

Baker,	Dickey,	LaRivière,	Pelletier,
Bergeron,	Dugas,	Léger,	Pope,
Bowell,	Dupont,	Lépine,	Prior,
Burnham,	Dyer,	Lippé,	Putnam,
Cameron (Inverness),	Earle,	Macdonald (King),	Reid,
Carignan,	Fairbairn,	Macdonald (Winnipeg),	Robillard,
Caron (Sir Adolphe),	Ferguson (Leeds et Gren.),	Macdonell (Algoona),	Roome,
Cleveland,	Ferguson (Renfrew),	Macdowall,	Ross (Dundas),
Coatsworth,	Foster,	McAlister,	Ryckman,
Cochrane,	Fréchette,	McDonald (Victoria),	Savard,
Cockburn,	Gillies,	McDougald (Pictou),	Sproule,
Corbould,	Girouard,	McDougall (Cap-Breton),	Stairs,
Corby,	Gordon,	McKay,	Stevenson,
Costigan,	Grandbois,	McLennan,	Taylor,
Craig,	Haggart,	McLeod,	Temple,
Curran,	Hazen,	McNeill,	Thompson (Sir John),
Daly,	Henderson,	Madill,	Tupper,
Daoust,	Hodgins,	Mara,	Tyrwhitt,
Davin,	Hutchins,	Marshall,	Wallace,
Davis,	Ingram,	Masson,	Weldon,
Denison,	Ives,	Miller,	White (Cardwell),
Desaulniers,	Jamieson,	Mills (Annapolis),	White (Shelburne),
Desjardins (Hochelaga),	Kaulbach,	Montagne,	Wood (Brockville), et
Desjardins (L'Islet),	Kirkpatrick,	O'Brien,	Wood (West'land).—99.
Dewdney,	Langevin (Sir Hector)	Ouimet,	

CONTRE :

Messieurs

Allan,	Christie,	Hargraff,	Mousseau,
Allison,	Davidson,	Harwood,	Mulock,
Amyot,	Davies,	Hyman,	Murray,
Bain,	Dawson,	Innes,	Paterson (Brant),
Barron,	Delisle,	King,	Perry,
Beausoleil,	Devlin,	Landerkin,	Proulx,
Bécharde,	Edwards,	Langelier,	Rider,
Reith,	Fauvel,	Laurier,	Rinfret,
Bernier,	Featherston,	Lavergne,	Rowand,
Bourassa,	Flint,	Leduc,	Sanborn,
Bowers,	Fraser,	Legris,	Scriver,
Bowman,	Frémont,	Livingston,	Semple,
Brodeur,	Gauthier,	Macdonald (Huron),	Simard,
Brown (Châteauguay),	Geoffrion,	McGregor,	Somerville,
Brown (Monck),	Gibson,	McMillan,	Sutherland,
Cameron (Huron),	Gillmor,	McMullen,	Trow,
Campbell,	Godbout,	Mignault,	Truax,
Cartwright (Sir Richard),	Grieve,	Mills (Bothwell),	Vaillancourt, et
Casey,	Guay,	Monet,	Watson.—77.
Charlton,			

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Et la question étant mise sur la motion principale telle qu'amendée,—elle est résolue affirmativement.

M. Foster propose, secondé par M. Bowell,—qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera en comité des Subsidés; et la question étant mise sur la dite proposition, elle est résolue affirmativement.



M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a adopté l'amendement fait par cette Chambre au bill intitulé: " Acte modifiant l'Acte des lettres de change, 1890," sans amendement.

Et la séance ayant continué jusqu'à trois heures, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mercredi, 5 août 1891.

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue :—

De John B. Buckingham, ci-devant Grand Maître, au nom de l'Ordre Ancien des Forestiers, Hamilton, Ontario ; demandant la passation d'un Acte semblable à l'Acte Impérial 38-39 Victoria, chap. 60, et ses amendements, concernant les Sociétés d'Amis et autres.

Ordonné, que M. Costigan ait la permission de présenter un bill modifiant l'Acte d'inspection du pétrole.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Foster propose, secondé par M. Haggart,—que demain, cette Chambre se formera en comité général, pour considérer une certaine résolution concernant une prime sur tous sucres bruts de betterave fabriqués en Canada.

M. Foster informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que demain, cette Chambre se formera en comité général.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité des Subsidés, étant lu ; M. Foster propose, secondé par M. Haggart,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil ;

M. Charlton propose, comme amendement, secondé par M. Mackenzie,—Que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants : en ce qui concerne la disposition, par l'exécutif, de concessions forestières, affermages de mines, de pâturages et autres ressources publiques, des moyens ont été mis en œuvre durant ces dernières années, tendant à affaiblir l'indépendance de cette Chambre grâce aux occasions offertes aux députés d'obtenir des concessions pour eux et leurs amis, au moyen de demandes privées, à des prix nominaux et sans compétition. Que plusieurs députés ont obtenu de telles concessions pour eux et leurs amis. Que la Chambre des Communes, en 1882 et de nouveau en 1886, a refusé de condamner ces actes. Que, néanmoins, cette Chambre croit que ces moyens étaient inconvenants et devraient cesser entièrement, et que les concessions forestières devraient être mises à l'enchère et adjudgées au plus offrant, après avoir été annoncées publiquement, et après avoir laissé s'écouler un laps de temps suffisant après telle publication, pour permettre aux personnes se proposant d'acheter, d'examiner les concessions offertes en vente."

Et la question étant mise sur l'amendement,—la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:—

## POUR :

## Messieurs

Allan,	Choquette,	Hargraft,	Murray,
Allison,	Christie,	Harwood,	Paterson (Brant),
Amyot,	Colter,	Innes,	Perry,
Armstrong,	Davidson,	King,	Proulx,
Bain,	Davies,	Landerkin,	Rider,
Barron,	Dawson,	Langelier,	Rinfret,
Beausoleil	Delisle,	Laurier,	Rowand,
Béchar, d,	Devlin,	Lavergne,	Sanborn,
Beith,	Fauvel,	Leduc,	Savard,
Bernier,	Featherston,	Legris,	Scriver,
Bourassa,	Flint,	Livingston,	Semple,
Bowers,	Fraser,	Macdonald (Huron),	Simard,
Bowman,	Frémont,	McGregor,	Somerville,
Brodeur,	Gauthier,	McMillan,	Spohn,
Brown (Châteauguay),	Geoffrion,	McMullen,	Sutherland,
Brown (Monck),	Gibson,	Mignault,	Tarte,
Cameron (Huron),	Gilmour,	Mills (Bothwell),	Trow,
Campbell,	Godbout,	Monet,	Truax,
Cartwright (Sir Richard)	Grieve,	Mousseau,	Vaillancourt, et
Casey,	Guay,	Mulock,	Watson.—81.
Charlton,			

## CONTRE :

## Messieurs

Baker,	Dewdney,	LaRivière,	Pelletier,
Bergin,	Dickey,	Leger,	Pope,
Bowell,	Dugas,	Lippé,	Prior,
Burnham,	Dupont,	Macdonald (King),	Putnam,
Cameron (Inverness)	Dyer,	Macdonald (Winnipeg),	Reid,
Carignan,	Earle,	Macdonell (Algoma),	Robillard,
Carpenter,	Fairbairn,	Macdowall,	Roome,
Caron (Sir Adolphe),	Ferguson (Leeds et Gren.),	Mackintosh,	Ross (Dundas),
Chapleau,	Ferguson (Renfrew),	McAlister,	Ryckman,
Cleveland,	Foster,	McDonald (Victoria),	Sproule,
Coatsworth,	Fréchette,	McDougald (Pictou),	Stairs,
Cochrane,	Gillies,	McDougall (Cap-Breton),	Stevenson,
Cockburn,	Girouard,	McKay,	Taylor,
Corbould,	Gordon,	McLenman,	Temple,
Corby,	Grandbois,	McLeod,	Thompson (Sir John)
Costigan,	Haggart,	McNeill,	Tisdale,
Craig,	Hazen,	Madill,	Tupper,
Curran,	Henderson,	Mara,	Tyrwhitt,
Daly,	Hodgins,	Marshall,	Wallace,
Daoust,	Hutchins,	Masson,	Weldon,
Davin,	Ingram,	Miller,	White (Cardwell),
Davis,	Ives,	Mills (Annapolis),	White (Shelburne),
Denison,	Jamieson,	Montague,	Wilmot,
Desaulniers,	Kaulbach,	O'Brien,	Wood (Brockville), et
Desjardins (L'Islet),	Langevin (Sir Hector),	Ouimet,	Wood Westmoreland—100

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la question étant mise sur la motion principale,—elle est résolue affirmativement.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour examens des capitaines et seconds, service maritime et fluvial.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour récompenser les personnes qui ont fait des sauvetages et pour le service des canots de sauvetage.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour enquêtes sur les naufrages et pour renseignements sur les sinistres maritimes.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour faire face aux dépenses pour l'enregistrement des navires en Canada.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour la police de rade à Québec.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour enlever les obstacles à la navigation des rivières.

7. Résolu qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le service de la poste pendant l'hiver entre les caps.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour observations des marées.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent soixante-dix mille cinq cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour appointements et allocations, etc., des gardiens de phares.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas seize mille cinq cent quatre-vingt-dix piastres et quarante-deux centins soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour agences, loyers et dépenses imprévues.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent vingt mille neuf cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'entretien et réparation des phares, sifflets de brume, bouées et balises, établissements de refuge.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-six mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'achèvement et construction de signaux de brume.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour service de signaux.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour hôpitaux de la marine, savoir:—Hôpital de Sainte-Catherine, \$450; hôpital de Kingston, \$450 hôpitaux de la marine dans les provinces de Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, Colombie-Britannique, \$27,000.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les

dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour secours aux marins naufragés et en détresse.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

*Jeudi, 6 août 1891.*

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie d'irrigation de Macleod," avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et la séance ayant continué jusqu'à minuit et vingt-cinq minutes, jeudi matin, la Chambre s'ajourne alors.

*Jeudi, 6 août 1891.*

PRIÈRE.

M. Wallace, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le onzième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande que la preuve faite actuellement devant lui au sujet de certains paiements dans le département des Postes pour service supplémentaire, suspendue soit imprimée pour l'usage des membres du comité, et que la règle 94 soit dans ce cas.

Sur motion de M. Wallace, secondé par M. Mackintosh,

Ordonné, que la preuve faite actuellement devant le comité des Comptes Publics au sujet de certains paiements dans le département des Postes pour service supplémentaire, soit imprimée pour l'usage des membres du comité, et que la règle 94 soit suspendue dans ce cas, conformément à la recommandation contenue dans son onzième rapport.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

*(En comité.)*

1. Résolu, qu'une somme n'excedant pas cent quinze mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'entretien et réparations des steamers de l'Etat.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-trois mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1891, pour l'inspection des bateaux à vapeur.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les salaires et déboursés des gardes-pêche et des gardiens, savoir :—Ontario—Appointements des gardes-pêche et des gardiens, \$10,800 ; déboursés des gardes-pêche et des gardiens, \$5,400 ; gages et dépenses des gardiens spéciaux, \$3,600 ; divers, \$900.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas treize mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour salaires et déboursés des gardes-pêche et des gardiens, savoir :—Québec—Appointements des gardes-pêche et des gardiens, \$7,200 ; déboursés des gardes-pêche et des gardiens, \$3,600 ; gages et dépenses des gardiens spéciaux, \$1,250 ; divers, \$400.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour salaires et déboursés des gardes-pêche et gardiens, savoir :—Nouveau-Brunswick—Appointements des inspecteurs des pêches, gardes-pêche et gardiens, \$9,000 ; déboursés des inspecteurs des pêches, gardes-pêche et gardiens, \$4,500 ; gages et dépenses des gardiens spéciaux, \$6,300 ; divers, \$900.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour salaires et déboursés des gardes-pêche et gardiens, savoir :—Nouvelle-Ecosse—Appointements des inspecteurs des pêches, gardes-pêche et gardiens, \$12,600 ; déboursés des inspecteurs des pêches, gardes-pêche et gardiens, \$4,950 ; gages et dépenses des gardiens spéciaux, \$2,250 ; divers, \$900.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour salaires et déboursés des gardes-pêche et gardiens, savoir :—Ile du Prince-Edouard—Appointements des inspecteurs des pêches, gardes-pêche et gardiens, \$2,700 ; déboursés des inspecteurs des pêches, gardes-pêche et gardiens, \$450 ; gages et dépenses des gardiens spéciaux, \$360 ; divers, \$90.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour salaires et déboursés des gardes-pêche et gardiens, Manitoba, savoir :—Appointements des inspecteurs des pêches, gardes-pêche et gardiens, \$1,800 ; déboursés des inspecteurs des pêches, gardes-pêche et gardiens, \$900 ; gages et dépenses des gardiens spéciaux, \$900 ; divers, \$450.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour salaires et déboursés des gardes-pêche et gardiens, Territoires du Nord-Ouest, savoir :—Appointements des gardes-pêche et des gardiens, \$1,350 ; déboursés des gardes-pêche et des gardiens, \$900 ; gages et dépenses des gardiens spéciaux, \$900 ; divers, \$450.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille huit cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour salaires et déboursés des gardes-pêche et gardiens, Colombie-Britannique, savoir :—Appointements de l'inspecteur et des gardes-pêche, \$1,800 ; déboursés de l'inspecteur et des gardes-pêche, \$1,350 ; gages et dépenses des gardiens spéciaux, \$1,800 ; divers, \$900.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent quarante-quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour dépenses de pisciculture, savoir :—Pisciculture, passes-migratoires et nettoyage des rivières, \$36,000 ; dépenses judiciaires et imprévues, \$1,800 ; Coût d'entretien et de réparation des vapeurs et autres bâtiments employés à la protection des pêcheries, \$90,000 ; exposition des pêcheries du Canada et pisciculture à Ottawa, \$1,800 ; pour payer le service de personnes attachées au département des Douanes et des Pêcheries, et autres frais se rattachant à la distribution des primes de pêche et au service de la statistique, \$5,400 ; inspection des parcs d'huîtres, \$4,500 ; pour couvrir les frais de construction et d'entretien d'homarderies, \$4,500.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante-sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour le recensement et statistique.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante-sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour mise de fonds pour l'établissement et l'entretien de stations agronomiques.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour favoriser le développement de l'industrie laitière au Canada, en rapport avec les stations agronomiques, y compris l'établissement et l'entretien de succursales de stations laitières expérimentales.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour subvention aux sociétés d'agriculture dans les territoires du Nord-Ouest.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt et un mille sept cent douze piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour l'immigration, savoir :—Appointements des agents et employés :—Agent, Québec, \$1,530 ; sous-agent, Québec, \$990 ; commis, Québec, \$900 ; interprète, Québec, \$594 ; messenger, Québec, \$328.50 ; agent, Montréal, \$1,260 ; agent, Ottawa, \$1,170 ; agent, Kingston, \$1,170 ; agent, Toronto, \$1,485 ; agent, Hamilton, \$1,125 ; agent, London, Ont., \$900 ; agent, Halifax, \$1,080 ; agent, Saint-Jean, N.-B., \$900 ; agent, Winnipeg, \$1,260 ; sous-agent, Winnipeg, \$900 ; interprète, \$720 ; agent, Brandon, \$1,260 ; agent, Calgary, \$1,080 ; agent, Port-Arthur, \$900 ; agent, Victoria, C.-B., \$1,080 ; agent, Vancouver, \$1,080.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille trois cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour appointements, agents, en Europe.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatorze mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour dépenses imprévues, agences canadiennes.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour subvention à la société pour la protection des immigrants, Montréal.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-neuf mille deux cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour quarantaine, savoir :—Quarantaine, Grosse-Ile, \$18,000 ; quarantaine, Saint-Jean, N.-B., \$2,250 ; quarantaine, Pictou, N.-E., \$720 ; quarantaine, Halifax, N.-E., \$2,700 ; quarantaine, Charlottetown, I.P.-E., \$900 ; quarantaine, Victoria, C.-B., \$1,500 ; qua-

rantaine, Sydney, N.-E., \$1,710; quarantaine, Chatham, N.-B., \$900; quarantaine, Port-Hawkesbury, \$270.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le Lazaret de Tracadie.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cent vingt piastres, soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour mesures à prendre pour la salubrité publique.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour paiements à faire à des immigrants malades aux hôpitaux de Winnipeg et Saint-Boniface.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour ports de quarantaine à établir.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement :—

Bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie, de London."

Bill intitulé : " Acte conférant au Commissaire des brevets certains pouvoirs pour faire droit à Jay Spencer Corbin."

Bill intitulé : " Acte modifiant le chapitre soixante-dix-sept des Statuts révisés, concernant la sûreté des navires."

Bill intitulé : " Acte concernant le chemin de fer Intercolonial."

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance du Manitoba sur la vie," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal à l'Atlantique, et à d'autres fins," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 7 août 1891.

PRIÈRE.

M. Wallace, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le douzième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande que la réponse à un ordre de la Chambre, du 5 mai dernier, pour copie des soumissions demandées pour la construction d'un bassin de radoub à Kingston, des soumissions reçues, des rapports et des calculs des ingénieurs du département des Travaux Publics sur ces soumissions, du contrat qui en est résulté, des rapports des ingénieurs qui ont pu avoir été faits sur l'exécution des travaux, ou les modifications qui ont pu y être apportées;—aussi, un état des sommes payées jusqu'à ce jour aux entrepreneurs,—soit référée au comité des Comptes Publics.

Sur motion de Sir Hector L. Langevin, secondé par M. Foster,

Résolu, que les mesures du gouvernement auront la priorité après les Interpellations, les lundis, pendant le reste de la session, à commencer lundi prochain, après 6 p.m.

Sur motion de M. Wallace, secondé par M. Mackintosh,

Ordonné, que la réponse à un ordre de la Chambre, du 5 mai dernier, pour copie des soumissions demandées pour la construction d'un bassin de radoub à Kingston, des soumissions reçues, des rapports et des calculs des ingénieurs du département des Travaux Publics sur ces soumissions, du contrat qui en est résulté, des rapports des ingénieurs qui ont pu avoir été faits sur l'exécution des travaux, ou les modifications qui ont pu y être apportées;—aussi, un état des sommes payées jusqu'à ce jour aux entrepreneurs,—soit référée au comité des Comptes Publics, conformément à la recommandation contenue dans son douzième rapport.

M. Bowell propose, secondé par M. Foster,—Que lundi prochain cette Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution pourvoyant à l'annulation et libération de certaines obligations hypothécaires de la Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord en possession du gouvernement.

M. Bowell informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mise au fait de la dite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que lundi prochain, cette Chambre se formera en comité général.

M. Bergeron, du comité général de la Chambre pour considérer une certaine résolution concernant le chemin de fer d'embranchement sur Carleton, fait rapport d'une résolution, laquelle est comme suit :—

Résolu,—Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à vendre à la cité de Saint-Jean, N.-B., pour la somme de quarante mille piastres, le chemin de fer d'embranchement sur Carleton.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. Foster ait la permission de présenter un bill autorisant la vente du chemin de fer d'embranchement sur Carleton, cité de Saint-Jean.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.



M. Bergeron, du comité général de la Chambre pour considérer une certaine résolution concernant l'Acte du Revenu de l'Intérieur, fait rapport d'une résolution, laquelle est lue comme suit :—

Résolu, qu'il est expédient d'amender l'Acte du Revenu de l'Intérieur, et de prescrire que la personne au nom de laquelle il sera accordé une licence de fabricant de mélanges devra, en recevant cete licence, payer au percepteur du revenu de l'intérieur la somme de cent cinquante piastres.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée et référée au comité général sur le bill modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'Intérieur.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'Intérieur; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois, mardi prochain.

M. Bergeron, du comité général de la Chambre pour considérer certaines résolutions concernant des octrois de terres aux membres de la milice en service actif dans le Nord-Ouest, et aux membres de la milice volontaire enrôlée qui ont aidé activement à la suppression du soulèvement des Métis et des Sauvages, 1885, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :—

1. Résolu,—Considérant que les personnes ci-après mentionnées et désignées comme étant " Membres de la milice volontaire enrôlée qui ont aidé activement à la suppression du soulèvement des Métis et des Sauvages," aux termes de l'acte passé dans la session tenue dans les 48ème et 49ème années du règne de Sa Majesté, chapitre 73, tel qu'amendé par l'acte passé dans la session tenue dans la 49ème année du règne de Sa Majesté, chapitre 29, n'ont pas encore reçu les terres ou le *scrip* auxquels leur donne droit le dit acte amendé, et que le délai prescrit par le dit acte amendé pour l'obtention de ces terres ou *scrip* est périmé; Et considérant qu'il peut se trouver d'autres personnes dans le même cas;—Qu'il est désirable qu'une autorisation soit donnée de remettre à ces personnes les octrois stipulés, nonobstant ce que contenu dans le dit acte amendé.

2. Résolu,—Que nonobstant tous délais prescrits dans le dit acte amendé, le ministre de l'Intérieur sera autorisé à accorder des homesteads gratuits ou du *scrip* aux personnes ci-après mentionnées ou désignées, sur mandats, en faveur de ces personnes respectivement, émis par le ministre de Milice et de la Défense, tel que prescrit par le dit acte amendé; Pourvu que toute personne en faveur de laquelle tel mandat est émis, ou son substitut dûment autorisé, choisisse, dans les six mois qui suivront la date de tel mandat, les deux quarts de section auxquels il a droit et en fasse l'inscription, et qu'il complète l'inscription et réside sur sa terre et la cultive conformément aux termes et conditions prescrites par les clauses d'établissement de l'"Acte des Terres Fédérales."

3. Résolu,—Que toute personne pourra, au lieu de telles terres prendre du *scrip*, tel que prescrit par le dit acte amendé, mais que toute personne qui optera pour du *scrip* avertira le député-ministre de l'intérieur de sa décision dans les six mois qui suivront l'émission du mandat en sa faveur.

4. Résolu,—Que toutes les prescriptions du dit acte amendé, s'étendront et s'appliqueront dans les limites du possible, aux octrois de terres et de *scrip* émis aux termes des clauses qui précèdent.

5. Résolu,—Que les prescriptions qui précèdent s'appliqueront,—

(a) Aux membres du corps connu durant le soulèvement comme la compagnie volontaire de Régina.

(b) Aux membres du corps connu durant le soulèvement comme la Garde civique de Battleford.

(c) A Walter William Phelan, de Régina, éclaireur qui a été occupé activement pendant le soulèvement et dont les services ont été attestés par autorité compétente.

(d) Aux membres suivants du corps des éclaireurs connu sous le nom d'«Eclaireurs de Steele», savoir:—James Rolland, Frederick Rolland, William Rolland, John Whiteford, R. E. Steele, G. M. Steele, W. Chamberlayne, Peter Nelson, George Beatty et John Calder.

(e) A toutes autres personnes qui pourront établir ci-après, à la satisfaction du ministère de la Milice et de la Défense, qu'elles étaient, aux termes du dit acte amendé, membres de la milice volontaire enrôlée qui ont aidé activement à la suppression du soulèvement des Métis et des Sauvages, et qu'elles n'ont pas reçu d'octroi de terres ou de *scrip* autorisé par le dit acte amendé.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Ordonné, que Sir A. P. Caron ait la permission de présenter un bill concernant les concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de réprimer les marques frauduleuses, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant les lignes de pont et de charge ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant le transfert de certains terrains de l'artillerie dans la cité de Québec.

(*En comité.*)

Résolu,—Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à transporter au Club des Patineurs à Québec certains terrains de l'artillerie dans la ville de Québec, sujet à telles dispositions et conditions que le Gouverneur en conseil jugera convenables.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu lundi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de modifier le chapitre cent trente-cinq des Statuts révisés, intitulé : « Acte concernant les cours Suprême et de l'Echiquier, » étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau l'Acte des Sauvages étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité de la Chambre.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait un amendement.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant le chapitre quatre-vingt-seize des Statuts révisés, intitulé : " Acte à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction de navires de pêche," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement :

Bill intitulé : " Acte à l'effet de faire revivre et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de navigation d'Oshawa, et d'en changer le nom en celui de " La Compagnie du chemin de fer d'Oshawa." "

Bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental.

Bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer et de mines de la Saskatchewan.

Bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du Pont de Montréal.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

*Sept heures et demie p.m.*

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'irrigation de Macleod,—lequel est lu pour la première et la seconde fois, et est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'Assurance du Manitoba, sur la vie,—lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal à l'Atlantique et à d'autres fins,"—lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée vendredi dernier, que le bill concernant la Compagnie d'Express et de Transport d'Ontario, soit maintenant lu la seconde fois.

Et la question étant de nouveau proposée,—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la question étant mise sur la dite proposition,—elle est résolue affirmativement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant les Actes concernant le havre de Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse, étant lu.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que lundi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat, intitulé : " Acte concernant certaines délinquantes dans la province de la Nouvelle-Ecosse," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que lundi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant l'inspection des navires, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que lundi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 10 août 1891.

PRIÈRE.

M. Sproule, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le treizième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération l'item " Bloc Langevin," Ottawa, \$96,665.32, inscrit aux pages B—348-9 du rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits pour l'exercice clos le 30 juin 1890, et, à ce sujet, il a interrogé des témoins sous serment ; pour l'information de la Chambre, il rapporte, avec les présentes, la preuve faite par les témoins, les exhibits produits et les minutes des séances du comité en rapport avec le dit item.—*Appendice No 2\*.*)

M. Sproule, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le quatorzième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande que la preuve faite devant lui au sujet de l'item " Bassin de radoub de Kingston " inscrit à la page B—349 du rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits pour l'exercice clos le 30 juin 1890, soit imprimée pour l'usage des membres du comité, et que la règle 94 soit suspendue dans ce cas.

Sur motion de M. Sproule, secondé par M. Denison,

Ordonné, que la preuve faite devant le comité des Comptes Publics au sujet de l'item " Bassin de radoub de Kingston " inscrit à la page B—349 du rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits pour l'exercice clos le 30 juin 1890, soit imprimée pour l'usage des membres du comité, et que la règle 94 soit suspendue dans ce cas, conformément à la recommandation contenue dans son quatorzième rapport.

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence, du 18 juin 1891, pour copie de tous ordres en conseil, correspondances, papiers, rapports et documents relatifs à la remise des débetures de la Compagnie du chemin de fer du Nord. (*Documents de la session, No 34a.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 13 juillet 1891, pour copie de l'ordre en conseil ou des ordres en conseil adoptés depuis 1883 jusqu'à 1888, au sujet du bateau à vapeur *Admiral* et du service qu'il a fait entre Dalhousie et Gaspé ou autres points, en rapport avec le chemin de fer Intercolonial. (*Documents de la session, No 52b.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 20 juillet 1891, pour copie de tous papiers concernant la réclamation de Hugh Munroe, de River John, comté de Picton, pour dommages causés à sa ferme par la construction du chemin de fer de la Ligne Courte. (*Documents de la session, No 34b.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 27 juillet 1891, pour copie de toute correspondance et instructions concernant la destitution de William Saunders et—Muttart, chefs de sections sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, en mars ou avril derniers. (*Documents de la session, No 73.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 13 juillet 1891, pour copie du contrat ou des contrats entre les propriétaires ou le propriétaire ou le possesseur du bateau à vapeur *Admiral* et le gouvernement, depuis 1883 jusqu'à 1888. Aussi, copie de tous actes, transferts, etc., qui ont pu être signifiés au gouvernement au sujet de ce bateau à vapeur. Aussi un état des sommes payées durant cet intervalle de temps, pour le service du dit bateau à vapeur, les noms des personnes auxquelles ces sommes ont été payées et la date des paiements. (*Documents de la session, No 52c.*)

Aussi, la réponse à une Adresse à Son Excellence, du 20 juillet 1891, pour copie de toute correspondance, pétitions et mémoires, jusqu'à date, concernant la construction d'une ligne ferrée par la Compagnie du chemin de fer d'Inverness et Richmond (limitée), dans le comté d'Inverness. (*Documents de la session, No 34c.*)

Et aussi, la réponse à une Adresse à Son Excellence, du 20 juillet 1891, pour copie de toutes pétitions, lettres ou communications quelconques des différentes municipalités du comté de Napierville ou d'aucune personne de ce comté, et des réponses du gouvernement à aucune de ces communications jusqu'à la date du 5 mars dernier, concernant l'octroi d'un subside pour aider la construction d'un chemin de fer entre le village de Napierville et le village de Saint-Rémi. (*Documents de la session, No 34d.*)

Sur motion de M. Frémont, secondé par M. Amyot,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous ordres en conseil, mémoires, correspondance et documents concernant l'éboulement à la citadelle de Québec, le 19 septembre 1889.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Davin, secondé par M. Watson,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance dans l'affaire de J. J. Grant, N.  $\frac{1}{2}$ , section 30, township 20, rang 21, à l'ouest du 2<sup>e</sup> méridien, au sujet de son établissement sur ce lot et de l'achat de la maison quittée par le colon qui avait abandonné le homestead; copie de toutes lettres et télégrammes à ce sujet échangée entre H. H. Smith, commissaire des terres fédérales et Son Honneur Edgard Dewdney, alors lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest,—entre William McGirr ou Son Honneur Edgar Dewdney et aucun officier du département de l'Intérieur,—entre J. J. Grant et aucun officier du département de l'Intérieur,—entre le dit H. H. Smith et aucun officier du département de l'Intérieur,—entre le dit H. H. Smith et Nicholas Flood Davin, de Régina,—entre feu l'honorable Thomas White et Nicholas Flood Davin; ainsi que tous reçus pour deniers payés au bureau des terres fédérales, à Régina.

Un bill à l'effet de réprimer les marques frauduleuses, est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau l'Acte de la cour de l'Echiquier, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Sproule fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que demain cette Chambre se formera en comité général.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant l'Acte d'inspection du pétrole, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Sproule fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill à l'effet de modifier le chapitre cent trente-cinq des Statuts révisés, intitulé : "Acte concernant les cours Suprême et de l'Echiquier," étant lu ;

Sir John Thompson propose, secondé par M. Haggart,—que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Et un débat s'ensuivant :

Sur motion de M. Laurier, secondé par M. Cameron (Huron),

Ordonné, que le débat soit ajourné.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau l'Acte des Douanes, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Sproule fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

M. Bergeron, du comité général de la Chambre pour examiner une certaine résolution concernant le transfert au Club des Patineurs de Québec de certains terrains de l'Artillerie dans la cité de Québec, fait rapport d'une résolution, laquelle est lue comme suit :—

Résolu,—Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à transporter au Club des Patineurs de Québec certains terrains de l'artillerie dans la ville de

Québec, sujet à telles dispositions et conditions que le Gouverneur en conseil jugera convenables.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que Sir John Thompson ait la permission de présenter un bill autorisant la cession au Club des Patineurs de Québec de certains terrains de l'artillerie dans la cité de Québec.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est lu et reçu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales contestées, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Sproule fait rapport que le comité a fait quelque progrès, et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que demain cette Chambre se formera en comité général.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mardi, 11 août 1891.

#### PRIÈRE.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité*).

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cent soixante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour pensions, savoir :—Pour gratification annuelle à—Lady Cartier, \$1,080 ; Mme Delany, \$360 ; Mme Gowanlock, \$360 ; mademoiselle Harriet Fraser, \$225 ; M. Roderick Fraser, \$135.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille huit cent trente-deux piastres et soixante et quinze centins soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour pensions payables par suite de l'invasion féniennne.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille cent sept piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour subvenir à la pension des vétérans de 1812.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cent quarante-deux piastres et quatre-vingt-quinze centins soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, comme compensation aux pensionnaires au lieu de terre.



5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour pensions payables par suite de la rébellion de 1885, aux miliciens.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille huit cent quatre-vingt-dix piastres et trente-neuf centins soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour pensions payables par suite de la rébellion de 1885, à la police à cheval, aux volontaires de Prince-Albert et aux éclaireurs.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent seize piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour fonds de retraite, savoir : —Allocation de surcroît, W. Wallace, ci-devant directeur de poste à Victoria, C.-B.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas onze mille cent soixante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour solde de la division militaire et des états-majors de districts.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas douze mille cinq cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour solde des majors de brigade, frais de transport, etc.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour munitions, y compris munitions d'artillerie et la fabrication de munitions de carabines à la fabrique de cartouche de Québec.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-un mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour habillements et capotes.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour matériel.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante-quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour salles d'armes et soin des armes, y compris le salaire des garde-magasins, gardiens, armuriers, etc.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-trois mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour allocation pour l'instruction militaire.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-trois mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour dépenses imprévues et service général pour lesquels il n'est pas autrement pourvu, y compris aide aux associations de carabiniers et d'artillerie, et aux musiques de corps régulièrement organisés.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour subvention à l'association de tir du Canada.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'association d'artillerie du Canada—Contribution du gouvernement.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les

dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour pièce d'artillerie, modèle amélioré.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-sept mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour propriétés militaires—Salles d'exercices, champs de tir et soin et entretien des propriétés militaires, \$19,800; construction et réparations, \$67,500.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante-sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour corps permanents—Solde et entretien des batteries d'artillerie de place "A," "B" et "C," et des écoles d'artillerie à Québec, Kingston et Victoria, C.-B.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent soixante et dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour école de cavalerie et d'infanterie à Québec, Frédéricton, Saint-Jean, P.Q., Toronto, London et Winnipeg.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour monuments pour les champs de bataille du Canada.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

*Mercredi, 12 août 1891.*

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Sproule fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Sproule informe aussi la Chambre qu'il lui enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement :

Bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les certificats des capitaines et seconds de navires."

Bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau le chapitre cent trente-huit des Statuts Révisés, concernant les juges des cours provinciales."

Bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant les havres, quais et brises-lames de l'Etat."

Bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les droits d'auteur."

Bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte du Revenu Consolidé et de l'Audition."

Aussi, le Sénat a passé un bill intitulé : " Acte relatif à l'exhumation illégale des cadavres," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure moins dix minutes, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mercredi, 12 août 1891.

PRIÈRE.

M. Girouard, du comité des Privilèges et Elections, auquel ont été référées certaines déclarations faites au sujet des soumissions et contrats concernant les travaux du havre de Québec, etc., avec instruction de faire une enquête complète sur les dites allégations, et plus spécialement, sans toutefois limiter le champ de l'enquête, sur toutes les circonstances se rattachant aux diverses soumissions, contrats et changements y apportés et sur les paiements et autres matières mentionnées dans les dites déclarations,—présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Qu'au cours de l'enquête qui se poursuit actuellement devant le comité, l'honorable Thomas McGreevy, député du district électoral de Québec-Ouest, nommé dans l'ordre de renvoi au comité, a offert d'être interrogé et a, de fait, été interrogé sous serment.

Pendant son interrogatoire, le témoin a été requis, à diverses reprises, de dire à qui il avait payé une somme de \$20,000 formant partie d'un montant plus élevé qu'il avait reçu de Robert McGreevy, à même les deniers payés par la société Larkin, Connolly et Cie pour des fins politiques ; le témoin a refusé de répondre à ces questions et de donner les noms des personnes auxquelles l'argent aurait été donné, alléguant, pour ses raisons, que le dit argent lui avait été remis confidentiellement. Etant aussi requis de déclarer si quelque partie de cet argent avait été payée à quelque personne dans l'intérêt de Sir Hector L. Langevin, il a aussi refusé de répondre.

La déposition du témoin est donnée plus en détail dans les exhibits y annexés " A " et " B " qui sont les minutes des délibérations du comité et les notes de la preuve prises par le sténographe.

Le comité, étant d'opinion que les questionnaires devraient avoir une réponse, rapporte le refus du dit honorable Thomas McGreevy de se conformer à l'ordre du comité à ce sujet, et prie la Chambre de prendre la décision qu'elle jugera convenable. (*Appendice No 1.*)

M. Mara, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le quatorzième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le bill modifiant l'Acte des chemins de fer, et recommande que la mesure ne soit pas passée, mais que la question des garde-feux soit laissée à la considération du gouvernement pendant la vacance ; et que dans l'opinion du comité, la question des clôtures et des freins et attelages automatiques est suffisamment traitée dans l'Acte des chemins de fer.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Bowell,

Ordonné, que le délai pour la réception des rapports de comités sur bills privés soit prolongé jusqu'au vendredi, 21 courant.

M. Haggart, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 15 mai 1891, pour un relevé des montants déposés dans chacune des banques d'épargne postales et fédérales à la date du 30 juin 1891. (*Documents de la session No. 39d.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 20 juillet 1891, pour copie de la correspondance échangée entre le ou les propriétaires du journal *Le Canada* publié à Ottawa et aucun membre du gouvernement, aussi bien qu'entre tout membre du gouvernement et toute autre personne au sujet de la suspension de la publication dans le dit journal *Le Canada* du tableau de l'arrivée et du départ des malles au bureau de poste d'Ottawa. (*Documents de la session, No. 39e.*)

M. Dewdney, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 27 mai 1891, pour un état faisant connaître,—

1. Copie de tous rapports et correspondance concernant le système de permis et sa réglementation, de tous règlements en vertu desquels des liqueurs ont été introduites et vendues dans les dits territoires, et de tous mémoires adressés au gouvernement au sujet du système des permis et de la vente des liqueurs.

2. Copie de tous ordres ou règlements concernant la vente des liqueurs sur les trains de voyageurs dans les Territoires du Nord-Ouest et dans les limites du Parc de Banff, et un état indiquant les espèces et quantités ainsi vendues. (*Documents de la session, No 74.*)

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence, du 17 juin 1891, pour copie de toutes pétitions, lettres ou communications venant de la cité de Sainte-Catherine et autres municipalités le long du canal Welland, ou d'aucunes personnes ou corporations demandant qu'il leur soit permis de se servir du surplus des eaux du dit canal pour des fins manufacturières ou autres. Aussi, copie du rapport de l'ingénieur des canaux à ce sujet, et des réponses faites par le gouvernement à toutes ces demandes. (*Documents de la session, No 62d.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 juillet 1891, pour copie des spécifications préparées par le gouvernement et sur lesquelles ont été basées les demandes de soumissions pour les travaux d'un égout, depuis Lachine jusqu'à la Côte Saint-Paul, le long du canal Lachine.

2. Copie des soumissions produites par les divers soumissionnaires pour les dits travaux, avec le rapport des officiers du département des Chemins de fer et Canaux sur icelles.

3. Copie du rapport accordant le contrat pour les dits travaux ainsi que copie du contrat. (*Documents de la session, No 62e.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 1er juillet 1891, pour copie des rapports d'ingénieurs, concernant le canal projeté de Soulanges, indiquant le nombre de sections dont sera divisé le travail, la longueur de chaque section, les quantités des diverses classes de travail dans chaque section et les estimés détaillés du coût de chaque section. En outre, le tout accompagné d'un tracé de plan ou map continue, et le profil de toute la route, distinguant les différentes sections et les structures de chaque section. (*Documents de la session, No 62f.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 27 mai 1891, pour un état des dépenses, ainsi que les rapports et les plans faits par des ingénieurs du gouvernement, s'il en est, concernant le canal de Soulanges, depuis 1873 jusqu'à 1889, exclusivement; et depuis 1889, inclusivement, jusqu'à juin 1890. Aussi, état des plans et devis faits par des ingénieurs et terminés par eux à la susdite date de juin 1890 et se rapportant au dit même canal de Soulanges. (*Documents de la session, No 62g.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 1er juillet 1891, pour copie de toute correspondance, et de tous télégrammes, lettres, rapports et autres papiers concernant le projet d'agrandissement des propriétés du chemin de fer Intercolonial, à Saint-Jean, N.-B. (*Documents de la session, No 53b.*)

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés, étant lu;

M. Foster propose, secondé par M. Bowell,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Cameron (Huron) propose comme amendement, secondé par Sir Richard J. Cartwright,—que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants: "à la session de 1882, le parlement a été induit à approuver la construction du canal Tay sur l'assurance donnée par le gouvernement que le coût serait de \$132,660.

1. Que, à la session de 1883, le parlement a été induit à continuer la construction du dit canal s'étendant depuis le canal Rideau jusqu'au Bassin dans la ville de Perth, sur l'assurance donnée par le gouvernement que le coût serait de \$240,000.

2. Que, à la session de 1887, Sir Charles Tupper, alors le ministre des Chemins de fer et Canaux, déclara que, jusqu'à cette date, \$256,360 avaient été dépensées pour le dit canal et que \$55,000 suffiraient pour terminer les travaux, y compris le nouveau bassin à Perth, et alors le parlement vota la dite somme.

3. Que, à la session de 1888, Sir Charles Tupper, alors ministre des Finances, déclara que le coût total du canal serait de \$358,364, et qu'alors il demanda et obtint une somme additionnelle de \$78,000 et déclara que "ce montant est nécessaire pour régler les questions se rapportant au canal,"—et les travaux ont été faits.

4. Que, à la session de 1889, le ministre des Finances demanda et obtint une somme additionnelle de \$25,000 et déclara que "\$25,000 sont nécessaires pour compléter le bassin et exécuter d'autres travaux," et que le coût jusqu'à cette date était de \$364,951.

5. Que, à la session de 1890, feu le premier ministre demanda et obtint deux sommes additionnelles de \$11,000 et \$20,000 (ce dernier voté de nouveau) respectivement, et déclara à cette occasion que "ce montant est pour régler avec les entrepreneurs et finir les travaux," en ajoutant que ces travaux "égouttent parfaitement bien le trésor public."

6. Que, conformément à la déclaration du ministre intérimaire des Chemins de fer et Canaux, le montant dépensé pour le canal Tay, jusqu'au 3 août 1891, était de \$440,613.21.

7. Que, dans le budget de 1891-92, une somme additionnelle est demandée au montant de \$30,000, ou en totalité \$230,613.21 de plus que le coût total affirmé au parlement par le gouvernement.

8. Que, sans la sanction du parlement, le gouvernement a passé un contrat pour le prolongement du dit canal depuis le dit bassin—terminus original—jusqu'au moulin Haggart au coût de \$18,466.

9. Que les navires qui ont jusqu'à présent navigué sur le dit canal se composent de deux remorqueurs de 117 et 144 tonneaux respectivement, un bateau de plaisance de 15 tonneaux, deux petits bateaux de 8 tonneaux chacun, une allège de 30 tonneaux et un youyou d'un tonneau.

10. Que les recettes brutes du dit canal, du 1er octobre 1890 au 30 juin 1891, s'élevèrent à \$58.51.

11. Que cette Chambre est d'opinion que les dites dépenses pour le dit canal sont en violation des engagements et des assurances du gouvernement envers le parlement, et que cette Chambre est, de plus, d'opinion que le dit prolongement du dit canal jusqu'au moulin Haggart n'est pas une entreprise qui aurait dû être faite aux frais du public, et qu'il n'est nécessité par aucune exigence publique."

Et la question étant mise sur le dit amendement, la Chambre se divise, et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

Allan,	Christie,	Hynan,	Murray,
Allison,	Colter,	Innes,	Paterson (Brant),
Anyot,	Davidson,	King,	Perry,
Armstrong,	Davies,	Landerkin,	Préfontaine,
Bain,	Delisle,	Langelier,	Proulx,
Beausoleil,	Devlin,	Laurier,	Rider,
Bécharde,	Edgar,	Lavergne,	Rinfret,
Beith,	Edwards,	Leduc,	Rowand,
Bernier,	Featherston,	Legris,	Sanborn,
Bourassa,	Flint,	Lister,	Savard,
Bowers,	Fraser,	Livingston,	Scriven,
Bowman,	Frémont,	Macdonald (Huron),	Simple,
Brown (Châteauguay),	Gauthier,	McGregor,	Simard,
Brown (Monck),	Geoffrion,	McMillan,	Somerville,

Cameron (Huron),	Gibson,	McMullen,	Spohn,
Campbell,	Gillmor,	Mignault,	Sutherland,
Carroll,	Godbout,	Mills (Bothwell),	Trow,
Cartwright (Sir Richard),	Grieve,	Monet,	Truax,
Casey,	Guay,	Mousseau,	Vaillancourt, et
Charlton,	Hargraft,	Mulock,	Watson.—82.
Choquette,	Harwood,		

## CONTRE :

## Messieurs

Adams,	Desjardins (L'Islet),	Langevin (Sir Hector),	Patterson (Colchester),
Baker,	Dewdney,	LaRivière,	Pelletier,
Bergeron,	Dickey,	Léger,	Pope,
Bergin,	Dugas,	Lippe,	Prior,
Bowell,	Dupont,	Macdonald (King),	Putnam,
Burnham,	Dyer,	Macdonald (Winnipeg),	Reid,
Cameron (Inverness),	Fairbairn,	Macdonell (Algona),	Robillard,
Carignan,	Ferguson (Leeds et Gren.),	Macdowall,	Rome,
Carpenter,	Ferguson (Renfrew),	Mackintosh,	Ross (Dundas),
Caron (Sir Adolphe),	Foster,	McDonald (Victoria),	Ryckman,
Chapleau,	Fréchette,	McDougald (Pictou),	Sproule,
Cleveland,	Gillies,	McKay,	Stairs,
Coatsworth,	Girouard,	McLennan,	Stevenson,
Cochrane,	Gordon,	McLeod,	Taylor,
Cockburn,	Grandbois,	McNeill,	Temple,
Corbould,	Haggart,	Madill,	Thompson (Sir John),
Corby,	Hazen,	Mara,	Tisdale,
Costigan,	Henderson,	Marshall,	Tupper,
Curran,	Hutchins,	Masson,	Tyrwhitt,
Daly,	Ingram,	Miller,	Wallace,
Daoust,	Ives,	Mills (Annapolis),	Weldon,
Davin,	Jamieson,	Moncrieff,	White (Cardwell),
Denison,	Joncas,	Montague,	Wilmot,
Desaulniers,	Kaulbach,	O'Brien,	Wood (Brockville), et
Desjardins (Hochelaga),	Kirkpatrick,	Ouimet,	Wood (West'land).—10.

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la question étant mise sur la motion principale,—elle est résolue affirmativement.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit :

*Jeudi, 13 août 1891.*

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau, en comité des Subsidés.

*(En comité.)*

1. Résolu, qu'une somme n'excedant pas quarante-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

---

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte des brevets " sans amendement.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur," avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Salisbury à Harvey," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures moins vingt minutes, jeudi matin, la Chambre s'ajourne alors.

---

Jeudi, 13 août 1891.

PRIÈRE.

M. Wallace, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le quinzième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération l'item " Bassin de radoub de Kirgston," inscrit à la page B—349 du rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits pour l'exercice clos le 30 juin 1890, et, à ce sujet, il a interrogé des témoins sous serment; pour l'information de la Chambre, il rapporte, avec les présentes, la preuve faite par les témoins.—(*Appendice No 2.*)

M. Wallace, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le seizième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande que la preuve faite devant lui au sujet de l'Imprimerie du Gouvernement, et aussi au sujet de certains paiements inscrits sous le titre d'Immigration dans les rapports de l'Auditeur général sur les comptes des crédits, comme ayant été faits à ou par l'entremise de J. E. Têtu, ou en rapport avec aucune charge ou service public exercé par lui, soit imprimée pour l'usage des membres du comité, et que la règle 94 soit suspendue dans ce cas.

Votre comité recommande aussi que les comptes pour les paiements de \$1,600 et \$1,372.40, tels qu'inscrits à la page E—136 du rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits pour l'année expirée le 30 juin 1889, soient produits sans délai pour l'usage du comité des Comptes Publics.

Sur motion de M. Wallace, secondé par M. Mackintosh,

Ordonné, que la preuve faite devant le comité des Comptes Publics au sujet de l'Imprimerie du Gouvernement, et aussi au sujet de certains paiements inscrits sous le titre d'Immigration dans les rapports de l'Auditeur général sur les comptes des crédits, comme ayant été faits à ou par l'entremise de J. E. Têtu, ou en rapport avec aucune charge ou service public exercé par lui, soit imprimée pour l'usage des membres du comité, et que la règle 94 soit suspendue dans ce cas, conformément à la recommandation contenue dans le seizième rapport du comité.

Sur motion de M. Wallace, secondé par M. Mackintosh,

Ordonné, que les comptes pour les paiements de \$1,600 et \$1,372.40, tels qu'inscrits à la page E—136 du rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits pour l'année expirée le 30 juin 1889, soient produits sans délai pour l'usage du comité des Comptes Publics, conformément à la recommandation contenue dans son seizième rapport.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par Tupper,

Résolu, que l'honorable Thomas McGreevy, député du district électoral de Québec-Ouest, le témoin nommé dans le quatrième rapport du comité des Privilèges et Elections soumis à cette Chambre le 12 août courant, soit présent, à son siège en cette Chambre, mardi prochain, le 18 courant, à 3 heures après-midi.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés, étant lu ;

M. Foster propose, secondé par M. Bowell,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Sir Richard J. Cartwright propose comme amendement, secondé par M. Laurier,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants : "l'acceptation de cadeaux ou de dons de toutes espèces, par des ministres de la couronne ou quelques membres de leurs familles, provenant d'entrepreneurs, de fonctionnaires ou autres personnes ayant des transactions pécuniaires avec le gouvernement, est absolument contraire aux principes d'une saine administration et tend à faire mépriser le gouvernement parlementaire, et que l'exemple ainsi donné tend à corrompre et démoraliser les fonctionnaires servant sous des ministres qui ont accepté ou permis d'accepter des cadeaux ou des dons comme susdit."

Et la question étant mise sur l'amendement, elle est résolue affirmativement.

Alors la motion principale, ainsi amendée étant mise,

Résolu, que l'acceptation de cadeaux ou de dons de toutes espèces, par des ministres de la couronne ou quelques membres de leurs familles, provenant d'entrepreneurs, de fonctionnaires ou autres personnes ayant des transactions pécuniaires avec le gouvernement, est absolument contraire aux principes d'une saine administration et tend à faire mépriser le gouvernement parlementaire, et que l'exemple ainsi donné tend à corrompre et démoraliser les fonctionnaires servant sous des ministres qui ont accepté ou permis d'accepter des cadeaux ou des dons comme susdit."

M. Foster propose, secondé par M. Bowell,—que cette Chambre se forme immédiatement en comité des Subsidés ; et la question étant mise sur la dite proposition, elle est résolue affirmativement.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt-deux mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le chemin de fer Intercolonial, savoir :—Plus grandes facilités à Halifax, \$136,800 ; plus grandes facilités à New-Glasgow, \$10,800 ; plus grandes facilités à Moncton, \$7,650 ; matériel roulant, améliorations, \$18,000 ; prolongement devant la ville de Saint-Jean, \$15,300 ; pont de piétons à la gare de Truro, \$6,750 ; construction (première), \$1,800 ; embranchement d'Indiantown, \$5,400 ; embranchement de Saint-Charles, \$45,000 ; agrandissement des propriétés à Saint-Jean, \$72,000 ; un entrepôt de tolérance à Halifax, pour le département des douanes, \$2,700.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le chemin de fer du Cap-Breton, savoir :—Construction équipement.



3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le chemin de fer du Cap-Breton et chemin de fer de Prolongement-Est, savoir :—Passage d'eau des trains entre Mulgrave et la Pointe Tupper, y compris les sas mobiles et les approches.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, savoir :—Déplacement de la gare de Summerside.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le chemin de fer Oxford et New-Glasgow, savoir :—Construction.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer des dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour chemins de fer et canaux, savoir :—Explorations et inspections.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour statistique des chemins de fer.

Résolutions à rapporter.

---

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

*Vendredi, 14 août 1891.*

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau ' l'Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest, " sans amendement.

Et la séance ayant continué jusqu'à minuit et dix minutes, vendredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

---

Vendredi, 14 août 1891.

PRIÈRE.

Un bill concernant les lignes de pont et de charge, est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill autorisant le vente du chemin de fer d'embranchement sur Carleton, cité de Saint-Jean, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill modifiant les actes concernant le havre de Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois, lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur,"—lequel est lu pour la première et la seconde fois, et est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill modifiant de nouveau l'Acte de la cour de l'Echiquier ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant les concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant les Actes concernant les Territoires du Nord-Ouest, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

*Sept heures et demie p.m.*

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Salisbury à Harvey,—lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

Le comité général sur le bill modifiant les actes concernant les Territoires du Nord-Ouest, reprend alors ses délibérations; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil; et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que lundi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte concernant une certaine convention y mentionnée avec la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte modifiant l'Acte à l'effet de prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce," avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 17 août 1891.

PRIÈRE.

M. Taylor, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le dix-septième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération ultérieure l'item "Bloc Langevin," Ottawa, \$96,665.32, inscrit aux pages B—348—9 du rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits pour l'exercice clos le 30 juin 1890, et, à ce sujet, il a de nouveau interrogé des témoins sous serment; pour l'information de la Chambre, il rapporte, avec les présentes, la preuve additionnelle faite par ces témoins au sujet du dit item, et le comité recommande que cette preuve soit ajoutée à celle qu'il a déjà soumise à la Chambre avec son treizième rapport. (*Appendice No 2.*)

Sur motion de M. Taylor, secondé par M. Mills (Bothwell),

Ordonné, que la preuve additionnelle rapportée aujourd'hui par le comité des Comptes Publics au sujet du "Bloc Langevin," soit ajoutée à celle qui a été soumise à la Chambre avec le treizième rapport du dit comité, conformément à la recommandation contenue dans son dix-septième rapport.

M. Somerville propose, secondé par M. Truax,—Que dans les comptes pour articles fournis au département des Travaux Publics par H. Bourcier ou Bourcier et Cie, Ottawa, et les chèques donnés pour solde de ces articles en 1884, 1885 et 1886, soient référés au comité des Comptes Publics.

Et objection étant faite à la motion, pour le motif qu'aucun avis n'a été donné, —M. l'Orateur décide: "Que l'objection est bien fondée, et que la motion ne peut être faite."

Ordonné, que Sir John Thompson ait la permission de présenter un bill à l'effet de corriger une erreur dans l'Acte de la cinquante-troisième Victoria, chapitre quatre-vingt-un, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Haggart, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 18 mai 1891, pour copie de toutes lettres, correspondance et pétitions concernant l'établissement d'un bureau de poste dans le township de Lowe, dans le comté d'Ottawa, et de toutes pétitions, mémoires et documents se plaignant du service des malles entre Saint-Emile de Suffolk et Saint-André Avelin, dans le comté d'Ottawa. (*Documents de la session No 39f.*)

Un bill autorisant la vente du chemin de fer d'embranchement sur Carleton, cité de Saint-Jean, est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Un bill modifiant les actes concernant le havre de Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse, est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour examiner une certaine résolution pourvoyant au paiement d'une prime pour le sucre brut de betterave fabriqué en Canada.

(*En comité.*)

Résolu, — Qu'il est expédient de décréter que le Gouverneur en conseil pourra autoriser le paiement, à même le fonds consolidé du revenu du Canada, sous l'autorité des règlements et restrictions qui pourront être faits par ordre en conseil, aux producteurs de tous sucres bruts de betterave fabriqués en Canada totalement de betteraves produites dans le pays, entre le 1er juillet 1891 et le 1er juillet 1893, d'une prime d'une piastre par cent livres, et en sus de cette prime, de trois centins et un tiers par cent livres de chaque degré ou fraction de degré au-dessus de soixante et dix degrés à l'épreuve du polariscope.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Sproule fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu demain.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement.

Bill intitulé. "Acte modifiant de nouveau l'Acte des Douanes."

Bill intitulé : "Acte modifiant l'Acte d'inspection du pétrole."

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte modifiant le chapitre quatre-vingt-seize des Statuts Révisés du Canada, intitulé : 'Acte à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction des navires de pêche,' avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé un bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte d'inspection générale," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé un bill intitulé : "Acte établissant de nouvelles dispositions concernant les peseurs de grains," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par M. Tupper,

Ordonné, que le bill du Sénat intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte d'inspection générale," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par M. Tupper,

Ordonné, que le bill du Sénat intitulé : "Acte établissant de nouvelles dispositions concernant les peseurs de grains," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour étant lu, pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée lundi dernier, que le bill à l'effet de modifier le chapitre cent trente-cinq des Statuts Révisés, intitulé : "Acte concernant les cours Suprême et de l'Echiquier," soit maintenant lu la troisième fois ; Et la question étant de nouveau proposée, — la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la question étant mise, — elle est résolue affirmativement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

---

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill autorisant la cession au Club des Patineurs de Québec de certains terrains de l'Artillerie dans la cité de Québec, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte concernant une certaine convention y mentionnée avec la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Séuat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill autorisant le transfert de certaines propriétés publiques aux gouvernements provinciaux, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre devant siéger demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant l'expédition du bétail, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

---

Mardi, 18 août 1891.

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le Sergent-d'Armes a nommé le lieutenant-colonel Todd à titre de député Sergent-d'Armes intérimaire, avec son approbation, pour le reste de la présente session.

Sir Adolphe P. Caron, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente, —la réponse à un ordre de la Chambre, du 18 juin 1891, pour copie des rôles de paie des derniers camps de manœuvres de Sorrel et de Saint-Jean, P.Q. (*Documents de la session No 75.*)

M. Wood (Westmoreland) du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le sixième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le bill concernant la Compagnie de Messageries et de Transport d'Ontario, et est convenu de le rapporter avec des amendements. Votre comité a modifié le préambule de ce bill afin d'y relater les faits montrant que la Compagnie a été régulièrement organisée en vertu de l'Acte du Parlement du Canada, 41 Victoria, chap. 43.

M. Wallace, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le dix-huitième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération certains items concernant John R. Arnoldi et inscrits sous le titre : "Dragage—Détails des dépenses" au rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits pour l'exercice clos le 30 juin 1890, et, à ce sujet, il a interrogé des témoins sous serment ; pour l'information de la Chambre, il rapporte, avec les présentes, la preuve faite par les témoins.—(*Appendice No 2.*)

Ordonné, que M. Dewdney ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour pour la comparution de l'honorable Thomas McGreevy, à son siège en Chambre, étant lu ;

Et l'honorable M. McGreevy étant absent ;

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par M. Chapleau,

Ordonné, que l'honorable Thomas McGreevy, député du district électoral de Québec-Ouest, n'étant pas à son siège en cette Chambre, conformément à l'ordre de la Chambre du 13 août courant, soit commis à la garde du Sergent-d'Armes en cette Chambre, et que M. l'Orateur émette son mandat en conséquence.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité des Voies et Moyens.

(*En comité.*)

1. Résolu,—Qu'il est expédient d'amender le bill intitulé : "Acte modifiant les Actes concernant les droits de douane," en retranchant les paragraphes 7 et 8 de la 1ère clause et en leur substituant les suivants :—

7. Ale, bière et porter, lorsqu'importés en futaille ou autrement qu'en bouteilles, seize centins par gallon.

8. Ale, bière et porter, lorsqu'importés en bouteilles (six bouteilles de pinte ou douze bouteilles de chopines étant censées contenir un gallon), vingt-quatre centins par gallon.

2. Résolu,—Qu'il est expédient d'amender le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'Intérieur," en retranchant dans la 41ème ligne du paragraphe 177, clause 12, le mot "huit" et en lui substituant le mot "dix."

3. Résolu,—Que les droits ci-dessus de douane et d'accise prendront effet à dater du 18 août 1891.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu demain.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que demain, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Voies et Moyens.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'Intérieur, étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit renvoyé à un comité général de la Chambre, demain.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité des subsides, étant lu ; M. Foster propose, secondé par M. Haggart,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Laurier propose comme amendement, secondé par M. Mills (Bothwell),—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants: "les lettres patentes émises sous l'autorité du département de l'Intérieur en faveur de colons établis sur des terres formant partie de la réserve de chemin de fer dans les districts de Cranberry, Cedar, Wellington, Nanoose, Nanaimo, dans la Colombie-Anglaise, transportent aux dits colons le droit de surface seulement,—tous les minéraux, y compris le charbon et l'huile de charbon étant réservés à la Couronne.

2. Que quelques-uns des dits colons ont souvent représenté au gouvernement, par pétition ou autrement, que cette exclusion des minéraux de leurs lettres-patentes, était contraire à la loi et à leurs droits acquis.

3. Que, l'an dernier, le ministre de l'Intérieur, en Chambre, a promis qu'un officier de son département se rendrait aussitôt que possible à la Colombie-Anglaise pour s'enquérir des réclamations des dits colons.

4. Que le ministre de l'Intérieur, sans cause aucune, n'a pas fait faire la dite enquête, et qu'il a violé la promesse faite au parlement et commis une injustice flagrante envers les colons."

Et la question étant mise sur le dit amendement, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:—

POUR :

Messieurs

Allan,	Christie,	Hargraff,	Murray,
Allison,	Davidson,	Harwood,	Paterson (Brant),
Amyot,	Davies,	Innes,	Perry,
Armstrong,	Dawson,	King,	Préfontaine,
Bain,	Delisle,	Landerkin,	Proulx,
Barron,	Devlin,	Langelier,	Rider,
Beausoleil,	Edgar,	Laurier,	Rinfret,
Bécharde,	Edwards,	Lavergne,	Rowand,
Beith,	Featherston,	Leduc,	Sanborn,
Bernier,	Flint,	Legris,	Savard,
Borden,	Forbes,	Lister,	Scriver,
Bourassa,	Fraser,	Livingston,	Simple,



Bowers,	Gauthier,	Macdonald (Huron),	Simard,
Brodeur,	(Geoffrion,	McGregor,	Somerville,
Brown (Châteauguay),	German,	McMillan,	Sutherland,
Brown (Monck),	Gibson,	McMullen,	Tarte,
Cameron (Huron),	Gillmor,	Mignault,	Trow,
Campbell,	Godbout,	Mills (Bothwell),	Truax,
Carroll,	(Griève,	Mousseau,	Vaillancourt, et
Cartwright (Sir Richard),	Guay,	Mulock,	Watson.— 81.
Casey,			

## CONTRE :

## Messieurs

Baker,	Dewdney,	Léger,	Pope,
Bergeron,	Dickey,	Lépine,	Prior,
Bergin,	Dugas,	Lippé,	Putnam,
Bowell,	Dupont,	Macdonald (King),	Reid,
Burnham,	Fairbairn,	Macdonald (Winnipeg),	Robillard,
Cameron (Inverness),	Ferguson (Leedsset Gren.),	Macdonell (Algoma),	Roome,
Carignan,	Ferguson (Renfrew),	Macdowall,	Ross (Dundas),
Carpenter,	Foster,	Mackintosh,	Ryckman,
Caron (Sir Adolphe),	Fréchette,	McAlister,	Skinner,
Cleveland.	Gillies,	McDonald (Victoria),	Sproule,
Coatsworth,	Girouard,	McDougall (Cap-Breton),	Stairs,
Cochrane,	Gordon,	McKeen,	Stevenson,
Cockburn,	Grandbois,	McLennan,	Taylor,
Corbould,	Haggart,	McNeill,	Temple,
Costigan,	Henderson,	Madill,	Thompson (Sir John),
Craig,	Hodgins,	Mara,	Tisdale.
Curran,	Hutchins,	Marshall,	Tupper,
Daly,	Ingram,	Masson,	Tyrwhitt,
Daoust,	Jamieson,	Miller,	Wallace,
Davin,	Joncas,	Mills (Annapolis),	Weldon,
Davis,	Kaulbach,	Montague,	White (Cardwell),
Denison,	Kenny,	O'Brien,	White (Shelburne),
Desaulniers,	Kirkpatrick,	Quinnet,	Wilmot,
Desjardins (Hochelaga),	Langevin (Sir Hector),	Patterson (Colchester),	Wood (Brockville), et
Desjardins (L'Islet),	LaRivière,	Pelletier,	Wood (Westland).—100.

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la question étant mise sur la motion principale, elle est résolue affirmativement.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau, en comité des Subsidés.

(En comité.)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois millions trois cent trente mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le chemin de fer Intercolonial (y compris les chemins de fer de Prolongement-Est et du Cap-Breton.)

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'embranchement de Windsor.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent vingt-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

*Mercredi, 19 août 1891.*

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bergeron, informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a passé le bill intitulé: " Acte modifiant de nouveau l'Acte des Sauvages,"—avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures moins vingt-cinq minutes, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mercredi, 19 août 1891.

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu l'avis suivant d'une vacance survenue dans la représentation du district électoral de Québec-Ouest.

A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes du Canada.

Je, soussigné, déclare que j'ai l'intention de remettre par les présentes mon mandat de député à la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Québec-Ouest. Je remets, en conséquence, mon dit mandat.

En foi de quoi j'ai apposé aux présentes mon seing et sceau, ce dix-septième jour d'août 1891.

(Signé) THOMAS McGRÉEVY [L.S.]

Signé, scellé et délivré en présence de

GEORGE IRVINE, C.R.,  
GUSTAVUS G. STUART, C.R.,  
CHARLES FITZPATRICK.

M. l'Orateur informe la Chambre, qu'en conformité du chapitre 13, clause 5, paragraphe 2 des Statuts Révisés du Canada, il a adressé son mandat au greffier de la Couronne en Chancellerie, lui enjoignant de préparer un nouveau bref d'élection pour le dit district électoral.

Sir John Thompson, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,— la réponse à une adresse à Son Excellence, du 1er juillet 1891, pour copie des plans originaux et aussi des changements faits à la cale sèche de Kingston, indiquant les excavations additionnelles, caissons, maçonnerie supplémentaire et ouvrages en fer additionnels dans les caissons, ainsi que les quantités de chaque classe de travaux supplémentaires payés ou à payer et les taux de paiement pour les dits travaux supplémentaires.

2. Copie de l'ordre en conseil du 5 juillet 1890, concernant le contrat pour la construction de la dite cale sèche. (*Documents de la session No. 40c.*)

M. Mills (Bothwell) propose, secondé par M. Laurier,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Et la question étant mise, la dite motion est retirée, avec le consentement de la Chambre.

M. Girouard, du comité des Privilèges et Elections, auquel ont été référées certaines déclarations faites au sujet des soumissions et contrats concernant les travaux du havre de Québec, etc., avec instruction de faire une enquête complète sur les dites allégations, et plus spécialement, sans toutefois limiter le champ de l'enquête, sur toutes les circonstances se rattachant aux diverses soumissions, contrats et changements y apportés et sur les paiements et autres matières mentionnées dans les dites déclarations,—présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Conformément à la pratique usuelle de la Chambre en pareils cas, le comité, par l'entremise de son greffier, a fait tout son possible pour faire signer la preuve faite par les divers témoins ; mais par suite du grand nombre de témoins interrogés durant l'enquête actuellement pendante devant le comité, du volume considérable de la preuve et du fait que les témoignages ont été pris par des sténographes, le comité a constaté qu'il était absolument impossible de faire signer la preuve sans rappeler les divers témoins expressément pour cette fin ; et comme le comité est d'opinion que ces signatures ne sont pas essentielles, il demande respectueusement qu'il lui soit permis de se départir de la pratique usuelle de la Chambre dans le cas présent, quand la preuve est prise par des sténographes.

M. Scriver, du comité mixte des deux Chambres, au sujet de la Bibliothèque du Parlement, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement s'est réuni une seconde fois dans le bureau de l'Orateur de la Chambre des Communes, jeudi, le 13 août.

Présents :—L'Orateur de la Chambre au fauteuil ; les honorables MM. McClelan et Wark ; et MM. Desjardins (L'Islet), Scriver, McNeil, Edgar, Davin et O'Brien.

Le sous-comité chargé de considérer la question de l'achat des livres de M. Audette, de Montréal, fait rapport contre le dit achat.

Les bibliothécaires ont reçu instruction de s'enquérir du coût approximatif et de l'opportunité d'introduire la lumière électrique dans la bibliothèque.

M. Wallace, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le dix-neuvième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande que tous les comptes pour articles pour le département des Travaux Publics, tels qu'inscrits dans les rapports de l'Auditeur général pour les comptes de crédits, à la page 32, part. II, 1883-84, \$317.40 ; à la page 48, part. II, 1884-85, \$584.27 ; à la page 48, part. II, 1885-86, \$677.03,—ainsi que tous chèques pour le paiement de ces articles ; et aussi tous comptes pour articles achetés de H. Bourcier ou Bourcier et Cie ou Bourcier et Frères, pendant les mêmes années, ainsi que tous les chèques pour paiement de ces articles, soient produits sans délai pour l'usage du comité des Comptes Publics.

Sur motion de M. Girouard, secondé par M. Joncas,

Résolu, que cette Chambre concoure dans le cinquième rapport du comité des Privilèges et Elections.

Sur motion de W. Wallace, secondé par M. White (Cardwell),

Ordonné, que tous les comptes pour articles pour le département des Travaux Publics, tels qu'inscrits dans les rapports de l'Auditeur général pour les comptes de crédits, à la page 32, part. II, 1883-84, \$317.40 ; à la page 48, part. II, 1884-85,

\$584.27 ; à la page 48, part. II, 1885-86, \$677.03,—ainsi que tous chèques pour le paiement de ces articles ; et aussi tous comptes pour articles achetés de H. Bourcier ou Bourcier et Cie ou Bourcier et Frères, pendant les mêmes années, ainsi que tous les chèques pour paiements de ces articles, soient produits sans délai pour l'usage du comité des Comptes Publics, conformément à la recommandation contenue dans son dix-neuvième rapport.

Sur motion de M. Wilmot, secondé par M. Wood (Westmoreland),

Ordonné, que comme il ressort des minutes du Sénat en date de mardi, le 18 août, que le comité des Chemins de fer, Canaux et Havres, a rapporté que le préambule du bill constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de mines d'Inverness et Victoria n'était pas prouvé et que le dit rapport a été adopté par le Sénat le même jour,—le comptable de cette Chambre soit autorisé à rembourser les honoraires payés pour le dit bill, moins les frais d'impression et de traduction.

M. Davies propose, secondé par M. Laurier,—Qu'attendu que M. l'Orateur a, ce jour, informé la Chambre qu'il a reçu de l'honorable Thomas McGreevy, député de Québec-Ouest, sa démission comme membre de cette Chambre, et qu'au reçu de la dite démission, lui, M. l'Orateur, a adressé son mandat au greffier de la Couronne en Chancellerie lui enjoignant de préparer un bref pour l'élection d'un nouveau membre à la place du dit honorable Thomas McGreevy ; et

Attendu que sur telle information donnée à la Chambre, l'honorable député de Bellechasse a, de son siège en Chambre, déclaré que l'élection du dit honorable Thomas McGreevy est actuellement contestée légalement ;

Cette Chambre autorise le comité des Privilèges et Elections et lui donne instruction de s'enquérir et de faire connaître par un rapport à cette Chambre si l'élection du dit honorable Thomas McGreevy était légalement contesté lorsqu'il a adressé sa démission à M. l'Orateur, comme susdit,—et dans le cas où ce fait serait prouvé, si le mandat de M. l'Orateur aurait dû être émis pour faire préparer un nouveau bref, et quelle pratique devrait être adoptée au sujet de semblables démissions adressées à l'avenir à M. l'Orateur par des membres de cette Chambre.

Et la question étant mise sur la dite proposition,—elle est adoptée.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés, étant lu ;

M. Foster propose, secondé par M. Bowell,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil ;

Sir Richard J. Cartwright propose comme amendement, secondé par M. Laurier,—Que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants : " le comité des Comptes Publics a le droit incontestable de s'enquérir de toutes les circonstances qui se rattachent au paiement d'aucune des diverses sommes de deniers publics soumises à l'examen de ce comité, et que dans le cours de telle enquête, aucune preuve ne devrait être refusée pour le motif qu'elle peut révéler une conduite ou des rapports illicites de la part d'un ministre de la Couronne ou de toute autre personne au sujet de tels paiements."

Et la question étant mise sur le dit amendement,—elle est résolue affirmativement.

Alors la question étant mise sur la motion principale ainsi modifiée,

Résolu, que le comité des Comptes Publics a le droit incontestable de s'enquérir de toutes les circonstances qui se rattachent au paiement d'aucune des diverses sommes de deniers publics soumises à l'examen de ce comité, et que dans le cours de telle enquête, aucune preuve ne devrait être refusée pour le motif qu'elle peut révéler une conduite ou des rapports illicites de la part d'un ministre de la Couronne ou de toute autre personne au sujet de tels paiements.

M. Foster propose, secondé par M. Bowell,—que cette Chambre se forme immédiatement en comité des Subsidés ; et la question étant mise sur la dite proposition, elle est résolue affirmativement.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité*).

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal Lachine.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cent quarante mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal Cornwall.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant trois cent soixante mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal du Rapide-Plat.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent cinquante-deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal des Gulops.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent soixante-dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal de Soulanges.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 40 juin 1892, pour le fleuve Saint-Laurent et canaux.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas treize mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal Saint-Pierre—pour la construction d'un quai.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal Murray.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-un mille neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal Welland, \$54,000; creusement jusqu'à 14 pieds d'un bout à l'autre, \$18,000; dommages aux terres, etc.—Grande-Rivière, \$9,900.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante-six mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour la navigation de la Trent—Construction d'écluses et amélioration de la navigation entre Lakefield et le lac Balsam.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal Grenville.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-deux mille cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal Lachine, savoir:—Construction de cinq paires de portes de rechange, une paire pour chacune des vieilles écluses Nos 1, 2, 3, 4 et 5, \$18,000; construction d'une paire de portes de rechange pour la nouvelle écluse No 5, Lachine, \$4,050.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-sept mille sept cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les

dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal Chambly, savoir:—Exhaussement des levées, approfondissement du canal, reconstruction des bajoyers d'écluse, dragage, construction de murs en blocaille, etc., \$29,835; achat et installation d'un matériel d'éclairage à l'électricité, et pour compléter la station d'éclairage à l'électricité, \$4,815; pour la construction de deux ponts sur les rues Langevin et du Fort, \$540; pour payer la réclamation de Lamoureux Frères, \$1,440; pour payer la réclamation de la succession Yule, et les dépenses s'y rattachant, \$1,080.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour réparer les fondations de l'écluse Saint-Ours.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-cinq mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'écluse Sainte-Anne, savoir:—Pour consolider la vieille jetée en aval de l'écluse, \$31,500; excavation de terre et corroi en arrière de l'ancienne écluse, \$3,600.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal Cornwall, savoir:—Pour un logement et un bureau destinés au percepteur à Cornwall.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cent trente piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les canaux Williamsburgh, savoir:—Pour la reconstruction de la jetée à l'Île de la Jetée.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille trois cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour la navigation de la rivière Trente, savoir:—Pour construire un pont tournant à Bobcaygeon, \$2,700; pour construire une paire de portes d'écluse et leurs supports, \$900; pour construire quatre (4) bureaux d'éclusiers, \$900; pour régler la réclamation de W. H. Hall, \$810.

• Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

*Jeudi, 20 août 1891.*

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et la séance ayant continué jusqu'à minuit et trente minutes, jeudi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Jeudi, 20 août 1891.

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que, conformément à l'ordre de la Chambre du 18 courant, il a adressé son mandat au sergent-d'armes intérimaire lui ordonnant de prendre sous sa garde l'honorable Thomas McGreevy, et qu'il a reçu le rapport suivant de cet officier :—

CHAMBRE DES COMMUNES,  
OTTAWA, 20 août 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que je suis arrivé à Québec, hier, à 3 p.m., et que je me suis mis immédiatement à la recherche de M. Thomas McGreevy, à son domicile, à son bureau et ailleurs, mais que je n'ai pu le trouver. Plus tard, j'ai appris, de bonne source, autant que je sache, qu'il avait quitté Québec par le chemin de fer le Grand-Tronc, mais il m'a été impossible de savoir pour quelle destination. Je n'ai aucun doute qu'il a quitté Québec plusieurs heures avant mon arrivée en cette cité.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,  
HENRY R. SMITH,  
*Sergent-d'armes intérimaire, C. des C.*

A l'honorable PETER WHITE, M.P.,  
Orateur de la Chambre des Communes.

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 17 juin 1891, pour copie de toute correspondance échangée entre le ministre des Douanes et le percepteur douanier au lac Kootenay, et entre le susdit ministre et toute autre personne au sujet de l'admission en franchise, dans le district du lac Kootenay, de machines nécessaires à l'exploitation des mines. Aussi, copie des instructions du ministre des Douanes au percepteur des douanes sur la rivière Kootenay, concernant l'admission en franchise de machines pour les mines. (*Documents de la session, No 76.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 1er juillet 1891, pour copie de toute correspondance, rapports, papiers et documents se rapportant à la saisie et vente de la gâchette "Marie-Eliza," en 1887, par le collecteur de la douane à Rimouski. (*Documents de la session. No 77.*)

M. Cameron (Huron) propose, secondé par M. Casey,—Que Malcolm Colin Cameron, député du district électoral de la division-ouest du comté de Huron, ayant déclaré de son siège en cette Chambre qu'il est informé d'une manière digne de foi, et qu'il croit pouvoir établir par des preuves satisfaisantes,—

1. Qu'en 1888, il y avait une vacance dans la charge de gardien du phare du gouvernement à la Pointe de la Presqu'Île, dans le comté de Northumberland.

2. Qu'un nommé Hedley H. Simpson était un des postulants pour cet emploi.

3. Qu'Edward Cochrane était alors et est actuellement membre de la Chambre des Communes pour le district électoral de la division-est du dit comté de Northumberland, et un partisan du gouvernement.

4. Qu'en 1888, il fut frauduleusement convenu entre le dit Edward Cochrane et le dit Hedley H. Simpson, que si le dit Hedley H. Simpson faisait et remettait au nommé James Stanley deux billets promissoires de \$100 chacun, endossés par une personne responsable, lui, le dit Edward Cochrane assurerait la nomination du dit Hedley H. Simpson à la dite charge de gardien du phare du gouvernement à la Pointe de la Presqu'Île.

5. Que le dit Hedley H. Simpson, en exécution du dit arrangement frauduleux, fit les deux billets promissoires de \$100 chacun, les fit endosser par une personne responsable et les remit au dit James Stanley qui les reçut et les plaça dans une banque pour l'usage personnel du dit Edward Cochrane ou pour des fins politiques.

6. Que le dit Hedley H. Simpson paya subséquemment les dits billets.

7. Que le dit Hedley H. Simpson, en exécution du dit arrangement frauduleux, obtint la dite nomination.

1. Que dans l'été de 1889, le dit Edward Cochrane promit à Obadiah Simpson la charge de gardien ou préposé, pour le compte du gouvernement, de l'un des ponts tournants sur le canal Murray.

2. Que dans l'été de 1889, le dit James Stanley qui est un ami sûr et un chaud partisan politique du dit Edward Cochrane, fit appeler un nommé Arundel R. Simpson pour lui parler—ce que fit ce dernier—alors que le dit James Stanley proposa au dit Arundel R. Simpson, à la connaissance et avec le consentement du dit Edward Cochrane, que si le dit Arundel R. Simpson payait \$150 et donnait à son père, le dit Obadiah Simpson, l'affermage à vie de sa ferme (pour l'indemniser de n'être pas nommé gardien du dit pont, position qui lui avait été promise et qui ne lui avait pas été donnée), lui, le dit Arundel R. Simpson serait nommé tel gardien de pont.

3. Que peu après, le dit Arundel R. Simpson eut une entrevue avec le dit Edward Cochrane, sur le même sujet, alors que le dit Edward Cochrane lui dit qu'ils ne pouvaient pas accepter les \$150 pour le dit emploi,—que Stanley n'aurait pas dû faire cette offre,—que d'autres arrangements avaient été faits avec un nommé Wesley Goodrich qui était convenu de payer \$200 et de donner le dit affermage à vie pour avoir le dit emploi.

4. Que le dit Edward Cochrane là et alors proposa frauduleusement au dit Arundel R. Simpson que s'il voulait payer \$200 au dit Edward Cochrane, et donner le dit affermage à vie, il serait nommé à l'emploi. Il refusa de le faire.

5. Que subséquemment, il fut frauduleusement convenu entre le dit Wesley Goodrich et le dit Edward Cochrane que si le dit Edward Cochrane assurait la nomination du dit Wesley Goodrich à la charge de gardien du dit pont, lui, le dit Wesley Goodrich paierait la somme de \$200 et ferait, en faveur du dit Obadiah Simpson, père du dit Arundel R. Simpson, un bail à vie pour sa ferme, avec une condition dans le dit bail que si le dit Wesley Goodrich perdait son emploi, le dit bail serait annulé.

6. Qu'en exécution du dit arrangement frauduleux, le dit Wesley Goodrich paya le dit argent et fit exécuter le dit bail par son épouse en faveur du dit Obadiah Simpson, pour partie du lot No 18 dans la seconde concession du township de Cramahé, dans le dit comté, en considération du paiement d'un grain de poivre par année, et avec la condition que si le dit Goodrich était relevé par le gouvernement de ses fonctions de gardien du dit pont, le dit bail cesserait et deviendrait nul ;—mais que la dite condition ne devait pas être valable dans le cas où le dit Goodrich serait renvoyé à raison de quelque acte personnel.

Que les accusations qui précèdent, portées contre le député du district électoral de la division-est de Northumberland, soient référées à un comité spécial pour faire une enquête complète sur les dites allégations et en faire rapport ; le dit comité devant se composer de Sir Adolphe Caron, et de MM. Cameron (Huron), German, Mulock, Skinner, Tisdale et White (Shelburne).

M. Cochrane ayant, de son siège, fait une déclaration, se retire alors.

Et la question étant mise sur la dite motion,—elle est résolue affirmativement.

Sur motion de M. Cameron (Huron), secondé par M. Casey,

Ordonné, que le comité chargé de faire une enquête et un rapport sur les accusations formulées contre Edward Cochrane, écr., membre de cette Chambre soit autorisé à employer un sténographe pour prendre les témoignages qu'il jugera nécessaires.

Sur motion de M. Cameron (Huron), secondé par M. Casey,

Résolu, qu'il est désirable que tout témoin appelé devant le comité spécial



chargé de faire une enquête et un rapport sur les accusations formulées contre Edward Cochrane, écrivain, membre de cette Chambre, soit interrogé sous serment ou affirmation touchant toutes les questions qui seront portées devant le dit comité.

Sir John Thompson, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente, — la réponse à un ordre de la Chambre du 3 août 1891, pour copie de toutes pétitions, correspondance, rapports d'explorations et autres documents concernant la construction d'une cale sèche à Amherstburg. (*Documents de la session No. 40d.*)

Aussi, la réponse à une Adresse à Son Excellence, du 5 mai 1891, pour copie de toutes pétitions présentées à Son Excellence, au sujet des Actes des Ecoles du Manitoba, et de tous mémoires, rapports, ordres en conseil et correspondance s'y rapportant. (*Documents de la session, No 63a.*)

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés, étant lu;

M. Foster propose, secondé par M. Bowell, — que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Amyot propose comme amendement, secondé par M. Mulock, — Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants : "les documents et papiers soumis au Parlement au sujet du bassin de radoub de Kingston, et la preuve faite devant le comité des Comptes Publics et rapportée à cette Chambre, au sujet du dit bassin, démontrent que des fraudes grossières et des faux en écriture ont été commis en rapport avec le dit contrat, et qu'une coupable négligence a présidé à l'adjudication du dit contrat et aux changements faits dans ses conditions et aux paiements de deniers opérés aux termes de ces changements."

Et la question étant mise sur le dit amendement, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

Allan,	Choquette,	Hargraft,	Mousseau,
Allison,	Christie,	Harwood,	Murray,
Amyot,	Colter,	Hyman,	Paterson (Brant),
Armstrong,	Davidson,	Innes,	Perry,
Bain,	Davies,	King,	Proulx,
Barron,	Dawson,	Landerkin,	Rider,
Beausoleil,	Delisle,	Langelier,	Rinfret,
Bécharde,	Edgar,	Laurier,	Rowand,
Beith,	Edwards,	Lavergne,	Sanborn,
Bernier,	Flint,	Leduc,	Savard,
Borden,	Forbes,	Legris,	Scriver,
Bourassa,	Fraser,	Lister,	Semple,
Bowers,	Frémont,	Livingston,	Sinard,
Bowman,	Gauthier,	Macdonald (Huron),	Somerville,
Brodeur,	Geoffrion,	McGregor,	Spohn,
Brown (Chateauguay),	German,	McMillan,	Sutherland,
Brown (Monck),	Gibson,	McMullen,	Tarte,
Campbell,	Gillmor,	Mignault,	Trow,
Carroll,	Godbout,	Mills (Bothwell),	Vaillancourt, et
Cartwright (Sir Richard),	Grieve,	Monet,	Watson.—82.
Casey,	Guay,		

## CONTRE :

## Messieurs

Adams,	Dickey,	La Rivière,	Prior,
Bergeron,	Dugas,	Léger,	Putnam,
Bergin,	Dupont,	Lépine,	Reid,
Bowell,	Dyer,	Lippé,	Robillard,
Burnham,	Fairbairn,	Macdonald (King),	Roome,
Cameron (Inverness),	Ferguson (Leeds et Gren.),	Macdonald (Winnipeg),	Ross (Dundas),
Carignan,	Ferguson (Renfrew),	Macdonell (Algoma),	Ross (Lisgar),
Carpenter,	Foster,	Macdowall,	Ryckman,

Caron (Sir Adolphe),	Fréchette,	Mackintosh,	Skinner,
Chapleau,	Gillies,	McAlister,	Sproule,
Cleveland,	Girouard,	McDonald (Victoria),	Stairs,
Cochrane,	Gordon,	McDonald (Pictou),	Stevenson,
Cockburn,	Grandbois,	McKeen,	Taylor,
Corbould,	Haggart,	McLennan,	Temple,
Costigan,	Hazen,	Madill,	Thompson (Sir John),
Craig,	Henderson,	Mara,	Tupper,
Curran,	Hodgins,	Masson,	Tyrwhitt,
Daly,	Hutchins,	Miller,	Wallace,
Davin,	Ingram,	Mills (Annapolis),	Weldon,
Davis,	Ives,	Moncrieff,	White (Cardwell),
Denison,	Jamieson,	O'Brien,	White (Shelburne),
Desaulniers,	Kaulbach,	Ouimet,	Wilmot,
Desjardins (Hochelaga),	Kenny,	Patterson (Colchester),	Wood (Brockville), et
Desjardins (L'Islet),	Kirkpatrick,	Pelletier,	Wood (Westm'land)—99.
Dewdney,	Langevin (Sir Hector),	Pope.	

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la question étant mise sur la motion principale,—elle est résolue affirmativement.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent vingt-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour solde des exercices et toutes autres dépenses se rattachant à l'instruction militaire des volontaires.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante-neuf mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le Collège militaire Royal du Canada.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

*Vendredi, 21 août 1891.*

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures moins vingt-cinq minutes, vendredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Vendredi, 21 août 1891.

PRIÈRE.

M. Tupper, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine,—présente la réponse à un Ordre de la Chambre, du 27 juillet 1891, pour copie de toutes correspondances se rapportant à la nomination de George Boisvert comme garde-pêche sur le fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis le comté de Nicolet. Aussi, copie de toutes correspondances se rapportant à l'établissement des licences de pêche dans le comté de Nicolet, entre M. Fabien Boisvert, alors membre de la Chambre des Communes, ou toutes autres personnes et le gouvernement. (*Documents de la session No. 54.*)

Sir John Thompson, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 1er juillet 1891, pour un état donnant,—

1. Les noms de tous les employés permanents du département des Travaux Publics, leurs fonctions et leur salaire annuel.

2. Les noms de tous les surnuméraires du dit département, leur salaire et le genre de travail qu'ils ont à faire, et copie de leurs certificats d'examen.

3. Les noms de toutes les personnes faisant du travail supplémentaire en dehors de l'édifice, et la nature des travaux, donnant les noms des hommes et des femmes séparément.

4. Les noms des ouvriers et autres employés dans les ateliers du gouvernement à Ottawa.

5. Les noms de tous les messagers employés dans le dit département, temporairement ou permanentement.

6. Les noms et le nombre de tous les journaliers employés par le dit département, depuis janvier dernier, dans ou autour des édifices publics sous le contrôle du gouvernement à Ottawa, y compris Rideau Hall, avec le genre de travail à faire et les gages payés. (*Documents de la session, No 78.*)

Sir Adolphe P. Caron, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, soumet à la Chambre,—Etat indiquant les noms des soumissionnaires, et des entrepreneurs et les prix des contrats des habillements militaires pour 1891-92. (*Documents de la session, No 75a.*)

Ordonné, que M. Tupper ait la permission de présenter un bill concernant la mesure du temps.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 juillet 1891, pour,—

1. Copie des réclamations faites au gouvernement de la Puissance depuis 1880 par M. Joseph Antoine Maurice, commençant du village du Bassin de Chambly, et Dame Julie Fournier, son épouse, pour dommages soufferts par eux en rapport avec des terrains acquis par eux du gouvernement en 1875.

2. Copie des lettres et correspondances à ce sujet, adressées aux divers départements par diverses personnes relativement à cette question.

3. Copie de la correspondance intervenue entre ces divers départements soit avec les réclamants, avec des personnes agissant pour eux ou dans leur intérêt.

4. Copie de la référence faite par le gouvernement des dites réclamations à Joseph Simard, écuyer, alors arbitre de la Puissance, ainsi que son rapport.

5. Copie de la correspondance qui a suivi tel rapport.

6. Copie des opinions données sur la question par l'honorable ministre des Travaux Publics, ainsi que l'opinion de l'honorable ministre de la Justice. (*Documents de la session, No 79.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 27 mai 1891, pour copie de toutes soumissions demandées la première et la seconde fois pour l'exécution des sections une, deux et trois, respectivement, de l'élargissement du Rapide Plat ou canal de Morrisburgh, l'une des divisions des canaux du Saint-Laurent, y compris les quantités des divers items mentionnés dans la cédule des prix d'après lesquelles les soumissions ont été calculées, et le montant collectif de chaque soumission.— Aussi, copie de toute correspondance, ordres en conseil, rapports des ingénieurs sur les soumissions ou contrats ou travaux sur les changements dans le tracé ou dans les plans, et copie de toutes estimations, en détail, du coût des dits travaux, et la raison pourquoi les premières soumissions reçues ont été mises de côté. (*Documents de la session, No 62h.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les montants ci-dessous soit accordées Sa Majesté à compte des services suivants, pour l'année expirant le 30 juin 1892 :— Nouvel outillage de dragage, \$6,000 ; dragueurs—réparations, \$6,940 ; dragage—Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard et Nouveau-Brunswick, \$8,000 ; dragage—Québec et Ontario, \$8,000 ; dragage—Manitoba et Colombie-Britannique, \$3,000 ; dragage—service général, \$2,000 ; communication à la vapeur avec les îles de la Madeleine, \$1,600 ; communication à la vapeur entre Grand-Manan, N.-B., et la terre ferme, \$800 ; subvention à une ligne de steamers faisant le service entre Liverpool ou Londres, ou ces deux villes, et Saint-Jean, N.-B., et Halifax, N.-E., le port terminal étant un port canadien, \$5,000 ; subvention au steamer faisant le service entre Campbellton et Gaspé, et les ports intermédiaires, \$2,500 ; communication à la vapeur entre la tête de ligne du chemin de fer de Port-Mulgrave ou Pictou et Chétichamp, touchant à Port-Hood, Mabou, Broad-Cove, Margaree et Chétichamp, le gouvernement local ayant accordé pareil montant à la condition que le parlement fédéral affecte aussi un crédit à cet effet, \$400 ; communication à la vapeur entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme, \$1,100 ; Communication à la vapeur entre Saint-Jean et les ports du bassin de Minas, Parrsboro', Mailland, Summerville, Hantsport, Avondale, Windsor, Wolfville, etc., \$600 ; communication à la vapeur entre Canso, Arichat, Guysboro', Port-Hood et Mabou, et autres endroits intermédiaires qui pourront être déterminés—service quotidien à Port-Mulgrave, et continuation du service pendant l'hiver sur la section de Port-Mulgrave à Canso, \$800 ; communication à la vapeur entre Halifax et Terre-neuve, voie du Cap-Breton, à \$200 par trajet, ne devant pas dépasser \$200 par année, \$400 ; service à vapeur entre San-Francisco et Victoria, C.-B., \$3,528 ; communication à la vapeur entre Saint-Jean, Digby et Annapolis—service cinq fois la semaine pendant les mois de juin, juillet, août et septembre, et trois fois la semaine pendant les huit autres mois de l'année, \$2,300 ; pour trois lignes de steamers faisant le service les ports d'Halifax et Saint-Jean, N.-B., ou l'un d'eux, et les Antilles et l'Amérique entre du Sud, \$20,600 ; communication à la vapeur entre Halifax et Saint-Jean, *via* Yarmouth et Port-Medway, \$1,000. Contrôle des compagnies d'assurance—pour faire face aux dépenses se rattachant à ce service, \$5,400. Somme nécessaire pour l'exploration géologique, \$12,000. Ontario, Québec et les provinces maritimes—En supplément à la caisse des Sauvages :—Provinces de l'Ontario et de Québec, secours, \$900 ; achat de couvertures de laine pour les Sauvages de l'Ontario et de Québec, \$320 ; écoles des Sauvages dans l'Ontario, Québec, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick ; \$5,006.50 ; annuités aux termes du traité Robinson, \$3,361.20 ; pour pourvoir aux appointements du chef Angus Cook, de la réserve Gibson, et du chef William McGregor, de la bande du Cap-Crocker, \$50 chacun, \$20 ; transport du reste des Sauvages du Lac des Deux-Montagnes, d'Oka au township de Gibson (à voter de nouveau), \$973.16 ; arpentage de réserves des Sauvages, \$327.80 ; pour les frais de L. F. Boucher, surintendant des Sauvages de la rive nord du Saint-Laurent, \$120 ; pour

aider les sociétés d'agriculture de façon à leur permettre de donner des prix à leur exposition annuelle—Société d'agriculture d'Onéida, \$12; société d'agriculture de Muncey, \$18; pour permettre au département de réparer la maison de l'agent des Sauvages à la Pointe Bleue, \$10. Nouvelle-Ecosse—appointements, \$240; secours et achat de grains de semence, \$609; soins de médecins et médicaments, \$240; divers, \$15. Nouveau-Brunswick—appointements, \$401; secours et achat de grains de semence, \$540; soins de médecins et médicaments, \$239; divers, \$60. Ile du Prince-Edouard—appointements, \$100; secours et achat de grains de semence, \$225; soins de médecins et médicaments, \$60; divers, \$15. Manitoba et Territoires du Nord-Ouest—Annuités et commutations, \$26,016; instruments aratoires et outils, \$3,000; grains et semence, \$600; bétail, \$1,381; provisions pour les Sauvages sans ressources, \$46,100; habillement,—distribution triennale, \$898; écoles du jour, internats et écoles d'industrie, \$40,000; arpentages, \$1,000; gages des instructeurs d'agriculture, \$5,814; fournitures à des instructeurs, \$2,985; Sioux, \$1,133.80; bâtiments de l'agence, \$2,663.80; dépenses générales, \$26,800; moulins et scieries, \$220. Colombie-Britannique—appointements, \$3,744; secours, \$300; grains de semence, instruments aratoires, etc., \$240; soins de médecins et médicaments, \$1,000; écoles—du jour et d'industrie, \$8,746; frais de voyage, \$840; diverses dépenses, \$600; frais d'exploitation d'un bateau plat à vapeur, \$572; arpentages, \$1,934.40; commission des réserves, \$1,900. Police à cheval du Nord-Ouest—solde de la police, \$64,000; subsistance, \$18,200; fourrage, \$16,000; combustible et éclairage, \$7,000; habillement, \$10,000; réparations, renouvellements, remonte, armes et munitions, \$10,000; médicaments et douceurs, et dépenses de l'hôpital, \$600; livres, papeterie et formules imprimées, \$600; éclaireurs, guides, frais pour billets de logement, allocations pour frais de voyage, transport d'hommes et de chevaux, \$12,000; dépenses imprévues, \$1,600. Divers.—“Gazette du Canada,” \$1,200; impressions diverses, \$4,400; dépenses se rattachant à la distribution des documents du parlement, \$120; dépenses imprévues sujettes à un arrêté du conseil, et dont un compte en détail sera soumis au Parlement dans les quinze premiers jours de la prochaine session, \$4,000; commutation de remise de droits sur articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine, \$400; dépenses du gouvernement du district de Kéwatin, \$400; entretien des aliénés de Kéwatin et d'autres aliénés à la charge de Kéwatin, \$800; dépenses de la mise à exécution de “l'Acte de Tempérance du Canada,” \$500; indemnité aux membres de la police à cheval du Nord-Ouest pour blessures reçues au service, \$400; dépenses se rattachant à la levée hydrographique de la Baie Georgienne, \$16,200; appointements de M. Fabre et dépenses imprévues de son bureau, \$700; pour frais de cause en litige, \$1,000; pour frais d'enquête au sujet des comptes publics et des rapports de ces enquêtes à l'Auditeur général du Canada, sous l'autorité de l'article 57 de “l'Acte du revenu consolidé et de l'audition”; et pour payer les services d'hommes de loi rendus à l'Auditeur général, et des personnes lui ayant aidé à estimer la valeur des impressions faites pour les officiers-rapporteurs et autres, \$100; paiement des commis surnuméraires employés à la préparation des réponses aux ordres du Parlement, \$1,000; agences commerciales, \$1,000; arpentage, construction de chemins, ponts et autres travaux nécessaires à la réserve de Hot-Springs, près de la station de Banff, Territoires du Nord-Ouest, \$2,000; Académie des Arts, \$400; pour aider à la publication des procès-verbaux de la Société Royale, \$1,000; classement d'anciennes archives au bureau du Conseil Privé, \$200; somme additionnelle nécessaire pour le matériel de l'imprimerie de l'Etat, \$2,330. Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest—Frais de voyages des fonctionnaires et du conseil consultatif, \$400; frais probables des élections, \$2,000; papeterie, télégrammes, frais de port et téléphone, \$400; frais judiciaires, y compris le traitement du conseil, \$300; commis, \$1,800; abonnements aux journaux, \$100; conscierges et messagers du palais législatif et de l'hôtel du gouvernement, \$600; entretien des malades au pénitencier du Manitoba, y compris leur transport, \$2,400; éclairage et combustible pour le palais législatif et l'hôtel du gouvernement, \$400; objets posés à demeure, etc., pour installation de la lumière électrique, \$80; frais de mise en œuvre de quatre machines à forer, \$600; divers—justice—y compris l'éclairage, le combustible et la papeterie

pour le bureau du shérif, \$160; loyer de salles d'audience, \$100; papeterie pour les juges de la cour Suprême, \$40; salaires des concierges des palais de justice, \$500; dépenses incidentes (justice), \$100; somme requise pour l'achat de livres pour la bibliothèque du palais de justice, Régina, T.N.-O., \$200; pour payer les appointements de M. Dixie Watson comme bibliothécaire, pour l'exercice expirant le 30 juin 1892, \$48; dépenses extraordinaires (sujettes à l'approbation du ministre de l'intérieur), \$600; appointements des régistres, de l'inspecteur et des commis, dépenses imprévues, etc., \$3,632; écoles, \$20,000; chemins et ponts, \$7,000; impressions et annonces, \$1,400; annonces des sessions de la cour, \$140; publication des rapports de magistrats et honoraires de greffier sous l'autorité de l'article 103, ch. 178, 49 Vict., \$300; rapport et impression des procédures et jugements de la cour Suprême *in banco*, \$100. Douanes—Appointements et dépenses imprévues des différents ports—Dans la province de la Nouvelle-Ecosse, \$23,535; dans la province du Nouveau-Brunswick, \$18,012; dans la province de l'Île du Prince-Edouard, \$3,977; dans la province de Québec, \$45,474; dans la province d'Ontario, \$58,781; dans la province du Manitoba, \$6,430; dans la province des Territoires du Nord-Ouest, \$930; dans la province de la Colombie-Britannique, \$9,769. Provinces en général—Pour faire face aux changements qui pourront être nécessaires dans le personnel, \$1,000; appointements et frais de voyage des inspecteurs de ports, et frais de voyage d'autres préposés en tournée d'inspection, \$3,600; commission des douanes et service préventif extérieur—Pour couvrir les dépenses s'y rattachant, y compris les appointements de \$800 du commissaire des douanes comme président de la commission, \$3,510. Laboratoire de la douane—Frais des épreuves polariscopiques des sucres, etc., y compris les appointements des employés nommés ou occupés pour cet objet, \$1,200. Divers—Dépenses imprévues du bureau principal, pour journaux, annonces, télégrammes, serrures, instruments, etc., pour les différents ports d'entrée, \$3,200; frais de l'administration de l'Acte concernant l'immigration chinoise, y compris la rémunération des préposés des douanes, \$400. Accise—Appointements des préposés et inspecteurs de l'accise—Pour pourvoir à la nomination de 8 préposés de l'accise de 3e classe, \$58,841.24; pour pourvoir aux augmentations d'appointements d'après le résultat des examens de l'accise, \$508.76; pour payer les services supplémentaires des préposés à la surveillance des grandes distilleries et fabriques, \$1,000; service préventif, \$3,160; frais de voyage, loyers, combustible, papeterie, etc., \$9,000; estampilles des tabacs canadiens et importés, \$4,000 pour payer aux percepteurs des douanes une allocation sur les droits perçus par eux, \$700; commission aux vendeurs d'estampilles de tabac canadien en torquettes, \$50. Spécial—pour permettre au département de fournir de l'alcool méthylé aux fabricants, lesquels rembourseront le prix de revient, \$1,000. Inspection et mesurage du bois—Montréal—surintendant, \$180. Québec—appointements, \$1,310. Trois-Rivières—sous-surintendant, \$60; commis, \$100; dépenses imprévues, \$1,200; émoluments des inspecteurs-mesureurs, \$1,660; pension des inspecteurs-mesureurs à la retraite, \$1,500; appointements des employés, inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures, y compris les sous-inspecteurs de:—Charlottetown, I.P.-E., \$50; Port-Arthur, Ont., \$50; Edmonton, T. N.-O., \$50—\$11,210; traitements des inspecteurs du gaz, \$2,720; loyers, combustible, frais de voyages, frais de port, papeterie, etc. Poids et mesures, \$3,190; loyers, combustible, frais de voyages, frais de port, papeterie, etc. Gaz, \$1,600; pour l'achat et la distribution d'échantillons de farine, etc., et autres dépenses nécessitées par la loi, \$600. Inspections des substances alimentaires—pour subvenir aux dépenses qu'entraîne la loi, \$5,000. Terres de la réserve de l'artillerie, \$721. Canaux—réparations et frais d'exploitation, \$109,620; appointements et dépenses imprévues des employés des canaux, \$8,424; supplément de salaire à des employés permanents du "service public," et rémunération de toutes autres personnes pour services rendus relativement à des navires passant par les canaux du Canada, de minuit, le samedi, à minuit, le dimanche, nonobstant tout ce que l'Acte du service civil peut prescrire de contraire à cet égard, \$3,000. Travaux publics—perception des droits de glissoirs et de barrages flottants, \$1,300; réparations et exploitation, ports et glissoirs, \$23,100; ligne de télégraphe entre l'Île du Prince-

Edouard et la terre ferme, \$400; lignes télégraphiques aériennes et câbles sous-marins—services des côtes et des îles des rivières de l'est et du golfe Saint-Laurent et des provinces maritimes, y compris les frais du steamer "Newfield" ou autre navire lorsque employé au service des câbles, \$6,000; lignes télégraphiques, territoires du Nord-Ouest, \$5,000; lignes télégraphiques, Colombie-Britannique, \$2,000; télégraphes et signaux en général, \$2,000; agence des travaux publics, Colombie-Britannique, \$1,300. Postes—service de transport, \$402,000; appointements et allocations, \$228,990; divers, \$41,200. Terres fédérales—imputable sur le revenu—appointements du commissaire, \$1,000; appointements du surintendant des terres, \$640; appointements de l'inspecteur des agences, \$440; appointements du secrétaire, \$400; appointements du sous-secrétaire, \$300; appointements des inspecteurs des établissements gratuits, \$1,680; appointements des agents des terres fédérales, \$3,859; appointements des agents des bois de la couronne, \$480; appointements de l'agent des terres fédérales, New-Westminster, \$300; appointements de l'agent des bois de la couronne, New-Westminster, \$360; appointements des commis du service extérieur, des gardes-forestiers et du service des guides, \$8,165.50; frais de voyage de l'inspecteur des agences, du surintendant des mines, des inspecteurs des établissements gratuits; dépenses imprévues du surintendant des mines, du bureau des terres, des agents des terres fédérales et des bois de la Couronne; de l'inspecteur des ranches, et du bureau principal; compte du service spécial; papier et impressions, et frais de la commission chargée du règlement des réclamations des Métis, \$8,556; pour payer les membres du conseil d'examen des arpenteurs fédéraux.—(L'autorisation voulue par l'acte du service civil est par les présentes donnée pour payer à même ce crédit les sommes nécessaires pour les services des membres du conseil qui sont aussi membres du service civil, \$200; papeterie, loyer de salles et dépenses imprévues du conseil d'examen des arpenteurs fédéraux, \$40; appointements des commis surnuméraires au bureau principal, Ottawa; annonces, transcription, etc., \$2,600; pour arpentages, examens des rapports d'arpenteurs, impressions de plans, etc., \$20,000.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et deux mille deux cent trente-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour institutions scientifiques, savoir:—Observatoire, Toronto, \$4,725; observatoire, Kingston, \$450; observatoire, Montréal, \$450; allocation pour les observations météorologiques, y compris les instruments et les frais des dépêches signalant les tempêtes, \$56,610.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu aujourd'hui.

M. Bergeron informe aussi la Chambre, qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, lundi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

M. Bergeron fait rapport des résolutions passées en comité des Subsidés, aujourd'hui, lesquelles sont lues pour la seconde fois et sont adoptées.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour examens des capitaines et seconds, service maritime et fluvial.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour récompenser les personnes qui ont fait des sauvetages et pour le service des canots de sauvetage.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour enquêtes sur les naufrages et pour renseignements sur les sinistres maritimes.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour faire face aux dépenses pour l'enregistrement des navires en Canada.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour la police de rade à Québec.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour enlever les obstacles à la navigation des rivières.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le service de la poste pendant l'hiver entre les caps.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour observations des marées.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent soixante-dix mille cinq cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour appointements et allocations, etc., des gardiens de phares.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas seize mille cinq cent quatre-vingt-dix piastres et quarante-deux centins soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour agences, loyers et dépenses imprévues.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent vingt mille neuf cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'entretien et réparation des phares, sifflets de brume, bouées et balises, établissements de refuge.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-six mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'achèvement et construction de signaux de brume.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour service de signaux.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour hôpitaux de la marine, savoir:—Hôpital de Sainte-Catherine, \$450; hôpital de Kingston, \$450; hôpitaux de la marine dans les provinces de Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, Colombie-Britannique, \$27,000.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour secours aux marins naufragés et en détresse.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

A six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à sept heures et demie p.m.



*Sept heures et demie P.M.*

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie d'Express et de Transport d'Ontario ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Armstrong fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement. Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent quinze mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'entretien et réparations des steamers de l'Etat.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-trois mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1891, pour l'inspection des bateaux à vapeur.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les salaires et déboursés des gardes-pêche et des gardiens, savoir :—Ontario—Appointements des gardes-pêche et des gardiens, \$10,800 ; déboursés des gardes-pêche et des gardiens, \$5,400 ; gages et dépenses des gardiens spéciaux, \$3,600 ; divers, \$900.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas treize mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour salaires et déboursés des gardes-pêche et des gardiens, savoir :—Québec—Appointements des gardes-pêche et des gardiens, \$7,200 ; déboursés des gardes-pêche et des gardiens, \$3,600 ; gages et dépenses des gardiens spéciaux, \$250 ; divers, \$400.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour salaires et déboursés des gardes-pêche et gardiens, savoir :—Nouveau-Brunswick—Appointements des inspecteurs des pêches, gardes-pêche et gardiens, \$9,000 ; déboursés des inspecteurs des pêches, gardes-pêche et gardiens, \$4,500 ; gages et dépenses des gardiens spéciaux, \$6,300 ; divers, \$900.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour salaires et déboursés des gardes-pêche et gardiens, savoir :—Nouvelle-Ecosse—Appointements des inspecteurs des pêches, gardes-pêche et gardiens, \$12,600 ; déboursés des inspecteurs des pêches, gardes-pêche et gardiens, \$4,950 ; gages et dépenses des gardiens spéciaux, \$2,250 ; divers, \$900.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour salaires et déboursés des gardes-pêche et gardiens, savoir :—Île du Prince-Edouard—Appointements des inspecteurs des pêches, gardes-pêche et gardiens, \$2,700 ; déboursés des inspecteurs des pêches, gardes-pêche et gardiens, \$450 ; gages et dépenses des gardiens spéciaux, \$360 ; divers, \$90.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les

dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour salaires et déboursés des gardes-pêche et gardiens, Manitoba, savoir :—Appointements des inspecteurs des pêches, gardes-pêche et gardiens, \$1,800 ; déboursés des inspecteurs des pêches, gardes-pêche et gardiens, \$900 ; gages et dépenses des gardiens spéciaux, \$900 ; divers, \$450.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour salaires et déboursés des gardes-pêche et gardiens, Territoires du Nord-Ouest, savoir :—Appointements des gardes-pêche et des gardiens, \$1,350 ; déboursés des gardes-pêche et des gardiens, \$900 ; gages et dépenses des gardiens spéciaux, \$900 ; divers, \$450.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille huit cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour salaires et déboursés des gardes-pêche et gardiens, Colombie-Britannique, savoir :—Appointements de l'inspecteur et des gardes-pêche, \$1,800 ; déboursés de l'inspecteur et des gardes-pêche, \$1,350 ; gages et dépenses des gardiens spéciaux, \$1,800 ; divers, \$900.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent quarante-quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour dépenses de pisciculture, savoir :—Pisciculture, passes-migratoires et nettoyage des rivières, \$36,000 ; dépenses judiciaires et imprévues, \$1,800 ; Coût d'entretien et de réparation des vapeurs et autres bâtiments employés à la protection des pêcheries, \$90,000 ; exposition des pêcheries du Canada et pisciculture à Ottawa, \$1,800 ; pour payer le service de personnes attachées aux départemens des Douanes et des Pêcheries, et autres frais se rattachant à la distribution des primes de pêche et au service de la statistique, \$5,400 ; inspection des parcs d'huîtres, \$4,500 ; pour couvrir les frais de construction et d'entretien d'homarderies, \$4,500.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante-sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le recensement et statistique.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante-sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour mise de fonds pour l'établissement et l'entretien de stations agronomiques.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour favoriser le développement de l'industrie laitière au Canada, en rapport avec les stations agronomiques, y compris l'établissement et l'entretien de succursales de stations laitières expérimentales.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour subvention aux sociétés d'agriculture dans les territoires du Nord-Ouest.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt et un mille sept cent douze piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'immigration, savoir :—Appointements des agents et employés :—Agent, Québec, \$1,530 ; sous-agent, Québec, \$990 ; commis, Québec, \$900 ; interprète, Québec, \$594 ; messager, Québec, \$328.50 ; agent, Montréal, \$1,260 ; agent, Ottawa, \$1,170 ; agent, Kingston, \$1,170 ; agent, Toronto, \$1,485 ; agent, Hamilton, \$1,125 ; agent, London, Ont., \$900 ; agent, Halifax, \$1,080 ; agent, Saint-Jean, N.B., \$900 ; agent, Winnipeg, \$1,260 ; sous-agent, Winnipeg, \$900 ; interprète, \$720 ; agent, Brandon, \$1,260 ; agent, Calgary, \$1,080 ; agent, Port-Arthur, \$900 ; agent, Victoria, C.-B., \$1,080 ; agent, Vancouver, \$1,080.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille trois cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour appointements, agents, en Europe.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatorze mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour dépenses imprévues, agences canadiennes.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour subvention à la société pour la protection des immigrants, Montréal.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-neuf mille deux cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour quarantaine, savoir:—Quarantaine, Grosse-Ile, \$18,000; quarantaine, Saint-Jean, N.-B., \$2,250; quarantaine, Pictou, N.-E., \$720; quarantaine, Halifax, N.-E., \$2,700; quarantaine, Charlottetown, I.P.-E., \$900; quarantaine, Victoria, C.-B., \$1,500; quarantaine, Sydney, N.-E., \$1,710; quarantaine, Chatham, N.-B., \$900; quarantaine, Port-Hawkesbury, \$270.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le Lazaret de Tracadie.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cent vingt piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour mesures à prendre pour la salubrité publique.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour paiements à faire à des immigrants malades aux hôpitaux de Winnipeg et Saint-Boniface.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour ports de quarantaine à établir.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cent soixante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour pensions, savoir:—Pour gratification annuelle à—Lady Cartier, \$1,080; Mme Delany, \$360; Mme Gowanlock, \$360; mademoiselle Harriet Fraser, \$225; M. Roderick Fraser, \$135.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille huit cent trente-deux piastres et soixante et quinze centins soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour pensions payables par suite de l'invasion fénienne.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille cent sept piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour subvenir à la pension des vétérans de 1812.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cent quarante-deux piastres et quatre-vingt-quinze centins soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, comme compensation aux pensionnaires au lieu de terre.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour pensions payables par suite de la rébellion de 1885, aux miliciens.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille huit cent quatre-vingt-dix piastres et trente-neuf centins soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour pensions payables par suite de la rébellion de 1885, à la police à cheval, aux volontaires de Prince-Albert et aux éclaireurs.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent seize piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour fonds de retraite, savoir : —Allocation de surcroît, W. Wallace, ci-devant directeur de poste à Victoria, C.-B.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas onze mille cent soixante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour solde de la division militaire et des états-majors de districts.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas douze mille cinq cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour solde des majors de brigade, frais de transport, etc.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour munitions, y compris munitions d'artillerie et la fabrication de munitions de carabines à la fabrique de cartouche de Québec.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-un mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour habillements et capotes.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour matériel.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante-quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour salles d'armes et soin des armes, y compris le salaire des garde-magasins, gardiens, armuriers, etc.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-trois mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour allocation pour l'instruction militaire.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-trois mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour dépenses imprévues et service général pour lesquels il n'est pas autrement pourvu, y compris aide aux associations de carabiniers et d'artillerie, et aux musiques de corps régulièrement organisés.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour subvention à l'association de tir du Canada.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'association d'artillerie du Canada—Contribution du gouvernement.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les

dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour pièce d'artillerie, modèle amélioré.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-sept mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour propriétés militaires—Salles d'exercices, champs de tir et soin et entretien des propriétés militaires, \$19,800; construction et réparations, \$67,500.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante-sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour corps permanents—Solde et entretien des batteries d'artillerie de place "A," "B" et "C," et des écoles d'artillerie à Québec, Kingston et Victoria, C.-B.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent soixante et dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour école de cavalerie et d'infanterie à Québec, Frédéricton, Saint-Jean, P.Q., Toronto, London et Winnipeg.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour monuments pour les champs de bataille du Canada.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport d'une résolution, laquelle est lue comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique.

La dite résolution, étant lue la seconde fois, est adoptée.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt-deux mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le chemin de fer Intercolonial, savoir:—Plus grandes facilités à Halifax, \$136,800; plus grandes facilités à New-Glasgow, \$10,800; plus grandes facilités à Moncton, \$7,650; matériel roulant, améliorations, \$18,000; prolongement devant la ville de Saint-Jean, \$15,300; pont de piétons à la gare de Truro, \$6,750; construction (première), \$1,800; embranchement d'Indiantown, \$5,400; embranchement de Saint-Charles, \$45,000; agrandissement des propriétés à Saint-Jean, \$72,000; un entrepôt de tolérance à Halifax, pour le département des douanes, \$2,700.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le chemin de fer du Cap-Breton, savoir:—Construction équipement.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le chemin de fer du Cap-Breton et chemin de fer de Prolongement-Est, savoir:—Passage d'eau des trains entre Mulgrave et la Pointe Tupper, y compris les sas mobiles et les approches.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, savoir:—Déplacement de la gare de Summerside.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le chemin de fer Oxford et New-Glasgow, savoir :—Construction.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer des dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour chemins de fer et canaux, savoir :—Explorations et inspections.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour statistique des chemins de fer. Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois millions trois cent trente mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le chemin de fer Intercolonial (y compris les chemins de fer de Prolongement-Est et du Cap-Breton.)

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'embranchement de Windsor.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent vingt-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal Lachine.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cent quarante mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal Cornwall.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant trois cent soixante mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal du Rapide-Plat.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent cinquante-deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal des Galops.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent soixante-dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal de Soulanges.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 40 juin 1892, pour le fleuve Saint-Laurent et canaux.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas treize mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les

dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal Saint-Pierre—pour la construction d'un quai.

8. Ré-olu, qu'une somme n'excédant pas quarante-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal Murray.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-un mille neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal Weland, \$54,000; creusement jusqu'à 14 pieds d'un bout à l'autre, \$18,000; dommages aux terres, etc.—Grande-Rivière, \$9,900.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante-six mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour la navigation de la Trent—Construction d'écluses et amélioration de la navigation entre Lakefield et le lac Balsam.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal Grenville.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-deux mille cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal Lachine, savoir:—Construction de cinq paires de portes de rechange, une paire pour chacune des vieilles écluses Nos 1, 2, 3, 4 et 5, \$18,000; construction d'une paire de portes de rechange pour la nouvelle écluse No 5, Lachine, \$4,050.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-sept mille sept cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal Chambly, savoir:—Exhaussement des levées, approfondissement du canal, reconstruction des bajoyers d'écluse, dragage, construction de murs en blocaille, etc., \$29,835; achat et installation d'un matériel d'éclairage à l'électricité, et pour compléter la station d'éclairage à l'électricité, \$4,815; pour la construction de deux ponts sur les rues Lungevin et du Fort, \$540; pour payer la réclamation de Lamoureux Frères, \$1,440; pour payer la réclamation de la succession Yule, et les dépenses s'y rattachant, \$1,080.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour réparer les fondations de l'écluse Saint-Ours.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-cinq mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'écluse Sainte-Anne, savoir:—Pour consolider la vieille jetée en aval de l'écluse, \$31,500; excavation de terre et corroi en arrière de l'ancienne écluse, \$3,600.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal Cornwall, savoir:—Pour un logement et un bureau destinés au percepteur à Cornwall.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cent trente piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les canaux Williamsburgh, savoir:—Pour la reconstruction de la jetée à l'Île de la Jetée.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille trois cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour la navigation de la rivière Trente, savoir:—Pour construire un pont tournant à Bobcaygeon,

\$2,700 ; pour construire une paire de portes d'écluse et leurs supports, \$900 ; pour construire quatre (4) bureaux d'éclusiers, \$900 ; pour régler la réclamation de W. H. Hall, \$810.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent vingt-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour solde des exercices et toutes autres dépenses se rattachant à l'instruction militaire des volontaires.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante-neuf mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le Collège militaire Royal du Canada.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 24 août 1891.

#### PRIÈRE.

Sir John Thompson, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,— la réponse à une adresse à Son Excellence, du 18 juin 1891, pour copie de tous ordres en conseil, correspondance et rapports, état des réclamations, reçus ou comptes avec ou par le Dr Walker ou de sa part, ou avec ou par toute autre personne concernant le chemin macadamisé de Dundas et Waterloo, depuis la fin de la session de 1889. (*Documents de la session, No 80.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 3 juin 1891, pour copie de toute correspondance entre le gouvernement impérial et le gouvernement du Canada au sujet des lois canadiennes sur les droits d'auteurs et de tous autres papiers s'y rapportant qui n'ont pas encore été produits. (*Documents de la session, No 81.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(*En comité.*)

Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté, à compte de certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1892, la somme de \$10,387,689.17 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. Bergeron fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :—

Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté, à compte de certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1892, la somme de \$10,387,689.17 soit accordé à même le fonds consolidé du revenu du Canada.



La dite résolution, étant lue la seconde fois, est adoptée.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Voies et Moyens.

Ordonné, que M. Foster ait la permission de présenter un bill pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour faire face à certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1892, et pour autres fins se rattachant au service public.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant les Actes concernant les Territoires du Nord-Ouest; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

M. Bergeron, du comité des Voies et Moyens, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. Résolu,—Qu'il est expédient d'amender le bill intitulé: "Acte modifiant les Actes concernant les droits de douane," en retranchant les paragraphes 7 et 8 de la 1ère clause et en leur substituant les suivants:—

7. Ale, bière et porter, lorsqu'importés en futailles ou autrement qu'en bouteilles, seize centins par gallon.

8. Ale, bière et porter, lorsqu'importés en bouteilles (six bouteilles de pinte ou douze bouteilles de chopine étant censées contenir un gallon), vingt-quatre centins par gallon.

2. Résolu,—Qu'il est expédient d'amender le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'Intérieur," en retranchant dans la 5ème ligne, item "177", clause 12, le mot "huit" et en lui substituant le mot "dix."

3. Résolu,—Que les droits ci-dessus de douane et d'accise prendront effet à dater du 18 août 1891.

La première résolution étant lue la seconde fois est adoptée.

Les seconde et troisième résolutions étant lues la seconde fois sont adoptées, et renvoyées au comité général de la Chambre sur le "bill modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'Intérieur."

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'Intérieur; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

M. Sproule, du comité général de la Chambre pour considérer une certaine résolution, concernant le paiement d'une prime aux producteurs de sucre brut de betterave cultivée en Canada, fait rapport d'une résolution, laquelle est comme suit :

Résolu,—Qu'il est expédient de décréter que le Gouverneur en conseil pourra autoriser le paiement, à même le fonds consolidé du revenu du Canada, sous l'autorité des règlements et restrictions qui pourront être faits par ordre en conseil, aux producteurs de tous sucres bruts de betterave fabriqués en Canada totalement de betteraves produites dans le pays, entre le 1er juillet 1891 et le 1er juillet 1893, d'une prime d'une piastre par cent livres, et en sus de cette prime, de trois centins et un tiers par cent livres de chaque degré ou fraction de degré au-dessus de soixante et dix degrés à l'épreuve du polariscope.

La dite résolution étant lue la seconde fois ; et la question étant mise que cette Chambre concoure avec le comité dans le dite résolution, la Chambre se divise ; et la dite question est résolue affirmativement.

Ordonné, que M. Foster ait la permission de présenter un bill à l'effet d'encourager la production du sucre de betterave.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat, intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte d'inspection générale," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendement.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet de réprimer les marques frauduleuses," sans amendement.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé : " Acte établissant de nouvelles dispositions concernant les peseurs de grains," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendement.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de corriger une erreur dans l'Acte de la cinquante-troisième Victoria, chapitre quatre-vingt-un, intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des Sauvages,"—lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte modifiant le chapitre 96 des Statuts Révisés du Canada, intitulé : ' Acte à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction des navires de pêche,'"—lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

M. Bergeron, du comité général de la Chambre pour considérer une certaine résolution concernant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer dans les Territoires du Nord-Ouest, fait rapport d'une résolution, laquelle est lue comme suit :—

Résolu,—Qu'il est expédient d'amender de nouveau l'Acte 52 Vic., chap. 4, intitulé : " Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer," et de prescrire que des terres fédérales pourront être octroyées à la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim, n'excédant pas en étendue six mille quatre cents acres pour chaque mille du chemin de fer de la compagnie, depuis la station de Cheadle, sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, jusqu'à son terminus à un point dans ou près le township 29, rang 23, à l'ouest du quatrième méridien, distance d'environ 55 milles, ou depuis la ville de Calgary, dans le district d'Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest, jusqu'à son dit terminus dans le township 29, rang 23, à l'ouest du quatrième méridien, distance d'environ soixante et quinze milles.

La dite résolution étant lue la seconde fois ;

Sur motion de M. Dewdney, secondé par M. Haggart,—la dite résolution est modifiée en retranchant tous les mots après " compagnie " dans la sixième ligne, jusqu'à la fin de la résolution, et en les remplaçant par les suivants : " depuis la ville de Calgary, dans le district d'Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest, jusqu'à un point dans ou près le township 26, rang 23, à l'ouest du quatrième méridien, distance d'environ cinquante-cinq milles."

Et la dite résolution ainsi modifiée est adoptée.

Ordonné, que M. Dewdney ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte de la cinquante-deuxième Victoria, chapitre quatre, intitulé : " Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est lu et reçu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant l'inspection des navires ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général, soit pris en considération demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf\* mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour les édifices publics, savoir :—Nouvelle-Ecosse—Edifice fédéral d'Halifax—Réparations, etc., \$1,350 ; bureau de poste, douane, etc., Sydney (sud)—Achèvement, \$900 ; bâtiment des immigrants à Halifax—Améliorations, mobilier, etc., \$2,250 ; bureau de poste de Dartmouth—A voter de nouveau, \$4,500.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour les édifices publics, Nouveau-Brunswick, savoir :—Edifices fédéraux de Saint-Jean—Améliorations, etc., \$1,350 ; bureau de poste, douane, etc., de Chatham—A voter de nouveau, \$6,750.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-trois mille neuf cent soixante et dix piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour les édifices publics, Québec, savoir :—Station de la quarantaine de la Grosse-Isle, \$18,000 ; bureau de poste de Lachine, etc.—Achèvement, \$6,300 ; bureau de poste de Laprairie—L'autorité municipale devant en fournir l'emplacement sans frais, \$9,000 ; édifices fédéraux de Montréal—Améliorations et réparations, \$2,250 ; bureau de poste de Montréal—Eclairage à l'électricité, agrandissements, changements, etc., \$1,350 ; édifices fédéraux, Québec—Améliorations, \$1,800 ; bureau de poste, douane, etc., à la Rivière-du-Loup (Fraserville)—Achèvement, \$10,080 ; bureau de poste, etc., Saint-Henri, \$6,750 ; bureau de poste, douane, etc., Saint-Hyacinthe—Achèvement, \$11,700 ; pénitencier de Saint-Vincent de Paul, \$9,000 ; édifices fédéraux à Trois-Rivières—Améliorations, etc., \$540 ; bureau de poste, etc., de Richmond, \$7,200.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

*Mardi, 25 août 1891.*

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure et trente minutes, mardi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mardi, 25 août 1891.

PRIÈRE.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour faire face à certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1892, et pour autres fins se rattachant au service public, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés, étant lu;

M. Foster propose, secondé par M. Bowell,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Davies propose comme amendement, secondé par M. Flint,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants: "dans la session de 1889, le parlement vota la somme de \$60,000 à titre de subvention afin d'avoir les services d'une ligne de steamers pour voyager entre les ports de Halifax et de Saint-Jean et les Indes Occidentales et de l'Amérique du Sud.

Que dans le mois de juillet 1889, le ministre des Finances demanda des soumissions qui devaient être reçues jusqu'au 31 août 1889, pour les divers services à vapeur requis.

Que trois de ces services furent appelés respectivement "A," "B" et "C"; "A," de Halifax ou Saint-Jean à Cuba; "B," de Halifax ou Saint-Jean à la Jamaïque; et "C," de Halifax ou Saint-Jean (*viâ* Yarmouth, pour le service par Saint-Jean) à Demerara, avec escale à certains ports intermédiaires.

Que l'avis publié pour ces soumissions prescrivait que les services seraient mensuels et devraient être faits par des steamers de pas moins de 1,000 tonneaux de registre, avec vitesse de pas moins de 12 nœuds à l'heure, et aménagement pour pas moins de 30 passagers de première classe.

Que cette demande de soumissions prescrivait aussi que les personnes désireuses d'accomplir ces services avec des navires de tonnage et de vitesse moindres que ci-dessus cités, pourraient présenter leurs soumissions en spécifiant la vitesse et le tonnage des navires qu'elles désireraient offrir.

Qu'à la suite de cette demande de soumissions, un grand nombre furent reçues, et parmi elles, des soumissions pour les services "A" et "B" présentées par MM. Pickford et Black, de Halifax, lesquelles, après modification, furent acceptées, et un contrat fut passé, le 23 avril 1890, entre la dite maison et le gouvernement pour accomplir les dits services comme suit: Service "A," avec le steamer *Beta* (677 tonneaux); et service "B," avec le steamer *Alpha* (750 tonneaux), et le dit contrat, à la demande des dits entrepreneurs, devait être considéré comme étant venu en force, pour le service "A," à dater du 24 décembre 1889, et, pour le service "B," à dater du 15 novembre de la dite année, et s'étendre pour une période de cinq ans, à compter des dites dates.

Que parmi les soumissions pour le service "C," il s'en trouvait une de Joseph Wood, de Halifax, N.-E., offrant un service entre Saint-Jean et Halifax et Demerara, avec escale à des ports intermédiaires, tel que requis par la demande de soumissions, au moyen d'un steamer de 700 à 800 tonneaux de registre, vitesse de 12 nœuds, aménagement pour 30 passagers de première classe, et classé A1 au Lloyd, devant

être prêt pour le service au 1er septembre 1890, pour la somme de \$20,000 payable au taux de \$2,000 par voyage, aller et retour, pour dix voyages par année, et le contrat devant durer cinq ans.

Que le ministre refusa d'accepter cette soumission pour la raison qu'il ne la considérait pas raisonnable.

Qu'outre la soumission ci-dessus pour le service "C," un nombre d'autres furent reçues, mais que parmi celles qui étaient conformes aux exigences du gouvernement (savoir : 1,000 tonneaux et 12 nœuds de vitesse) les plus basses étaient celles de MM. Pickford et Black, à partir de Halifax, \$48,000 par année,—de M. Furness, d'Angleterre, à partir de Saint-Jean, \$50,000 par année,—et de M. Van Wart (pour lui-même et des associés), à partir de Saint-Jean, \$54,000 par année.

Que le ministre des Finances, recommanda au conseil, le 18 septembre 1889, d'accepter la soumission Furness.

Que bien que cette soumission de M. Furness exprimait qu'il lui était nécessaire de connaître la décision du gouvernement vers le 5 septembre, cette décision ne lui fût pas communiquée avant le 20 septembre, alors que le ministre des Finances télégraphia à l'agent de M. Furness offrant \$50,000 par année après que les nouveaux navires mentionnés dans l'offre de M. Furness seraient prêts, et \$48,000 par année, au *pro rata*, pour les navires qui feraient le service intérimaire en attendant que les nouveaux fussent prêts.

Que le 24 octobre 1889, Furness informa le ministre des Finances que par suite du retard apporté par le gouvernement à se mettre en communication avec lui, les steamers qui lui avaient été offerts pour le service intérimaire avaient été retirés, et qu'il n'avait pu réussir à se procurer d'autres navires convenables.

Que le 8 novembre suivant, le ministre des Finances ouvrit de nouvelles négociations avec MM. Pickford et Black, et par télégraphe, avec le dit Van Wart, pour le dit service "C," et le jour suivant, le dit Van Wart présenta une soumission offrant des steamers de 1,000 tonneaux avec vitesse de 12 nœuds, réduisant son prix de \$54,000 à \$49,200 ou au taux de \$4,100 pour chaque voyage, aller et retour, et spécifiant qu'un steamer ferait des voyages toutes les six semaines pendant la première année, et que deux steamers feraient des voyages mensuels pendant les années suivantes.

Que le 15 novembre suivant, le ministre des Finances fit un rapport au conseil recommandant d'accepter l'offre de M. Van Wart aux conditions ci-dessus, lequel rapport fut adopté.

Que le dit Van Wart qui avait soumissionné pour lui-même et des associés, organisa, après l'acceptation de sa soumission, une compagnie appelée "The Canadian West Indian and South American Steamship Company (Limited)," et prit des lettres patentes en vertu de l'acte des compagnies et au nom de la dite compagnie, et le mars 1890, il passa un contrat avec le gouvernement pour l'exécution de ses engagements.

Que M. Geo. F. Baird, alors membre de la Chambre des Communes pour le comté de Queen, N.-B., l'un des associés du dit Van Wart dans la dite entreprise, devint le gérant de la dite compagnie après sa formation.

Que le contrat ainsi conclu prescrivait que la dite compagnie exécuterait le dit service avec deux steamers de pas moins de 1,000 tonneaux de registre, avec vitesse de 12 nœuds et aménagement pour pas moins que 30 passagers de première classe, avec un proviso portant que le service pourrait être fait pendant six mois par les entrepreneurs avec le steamer "Portia."

"Que le "Portia" est un steamer de 732 tonneaux seulement, ayant une vitesse moindre que celle stipulée dans la soumission, et qu'il commença son service au mois de janvier et exécuta deux voyages, aller et retour, pendant les mois de janvier, février, mars et avril, dont le paiement ne fut versé qu'après l'organisation de la compagnie, en mars.

Que dans le mois de mai, le steamer "Loando" fut employé pour le dit service par la dite compagnie et continua ses voyages jusqu'à l'abandon du contrat par la compagnie en décembre suivant.

Que le "Loando" n'était pas conforme aux conditions du contrat sous le rapport du tonnage et de la vitesse, et aussi pour des défauts d'autre nature.

Qu'en dépit de ces faits, le ministre des Finances convint avec la dite compagnie, durant l'été ou l'automne de 1890, que le steamer "Loando" pourrait rester sur la ligne pendant l'année 1890, et que le gouvernement lui paierait pour chaque voyage, aller et retour, la somme de \$6,150 au lieu de \$4,100, tel que stipulé dans le contrat, et, de plus, que cette augmentation de subvention serait applicable à tous les voyages précédents faits par le "Loando" aux termes du contrat, et que subséquemment cet arrangement fut mis à exécution et l'augmentation de subvention payée à la dite compagnie.

Qu'après avoir été informé par la dite compagnie qu'elle ne se proposait pas d'exécuter son contrat après 1890, le ministre des Finances, sans demander de nouvelles soumissions, convint avec les dits Pickford et Black sus-mentionnés de leur donner le contrat pour le dit service "C" pour cinq ans, avec départ de Saint-Jean et arrêt à Halifax, pour la somme de \$5,000 par chaque voyage, aller et retour, fait par des steamers convenables, ayant le tonnage et la vitesse mentionnés dans le précédent contrat avec la compagnie, ou en totalité \$60,000 par année; et que vers le même temps il convint de payer et paya aux dits Pickford et Black la somme de \$15,000 en espèces pour certains prétendus voyages faits aux Indes Occidentales par l'"Hepta" et le "Bota" avant l'acceptation de la soumission pour leurs services et avant la date à partir de laquelle les dits Pickford et Black, lors de leur entreprise des dits service ("A" et "B") prétendaient avoir droit d'être payés.

Que subséquemment à cet arrangement entre le ministre des Finances et MM. Pickford et Black, ces derniers, avec le consentement du ministre, continuèrent à employer le "Loando" jusqu'en avril 1891 alors qu'il fut retiré du service, par suite de plaintes répétées et de la nature peu satisfaisante du service, et remplacé par le "Taymouth Castle."

Que le dit "Taymouth Castle" paraît être simplement un navire de charge, d'une vitesse de 9 nœuds environ, et complètement au-dessous des conditions du contrat, et que les dits Pickford et Black n'ont jamais encore fourni la classe de navires exigés par les termes de leur contrat.

Que la conduite du ministre des Finances, dans l'espèce, a été préjudiciable aux intérêts publics et qu'elle mérite la censure de cette Chambre."

Et la question étant mise sur l'amendement,—la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:—

POUR :

Messieurs

Allan,	Casey,	Grieve,	Monet,
Allison,	Charlton,	Guay,	Mousseau,
Amyot,	Choquette,	Hargraft,	Mulock,
Armstrong,	Christie,	Harwood,	Murray,
Bain,	Colter,	Hyman,	Perry,
Barron,	Davidson,	Innes,	Préfontaine,
Beausoleil,	Davies,	Landerkin,	Proulx,
Béchar,	Dawson,	Langelier,	Rider,
Beith,	Devlin,	Laurier,	Rinfret,
Bernier,	Edwards,	Lavergne,	Rowand,
Borden,	Featherston,	Leduc,	Sanborn,
Bourassa,	Flint,	Legris,	Savard,
Bowers,	Forbes,	Lister,	Seriver,
Bowman,	Fraser,	Livingston,	Semple,
Brodteur,	Frémont,	Macdonald (Huron),	Sinard,
Brown (Châteauguay),	Gauthier,	McGregor,	Somerville,
Brown (Monck),	Geoffrion,	McMillan,	Trow,
Cameron (Huron),	German,	McMullen,	Truax,
Campbell,	Gibson,	Mignault,	Vaillancourt, et
Carroll,	Gillmor,	Mills (Bothwell),	Watson.—82.
Cartwright (Sir Richard),	Godbout,		

## CONTRE :

## Messieurs

Adams,	Desjardins (Hochelaga),	Langevin (Sir Hector),	Ouimet,
Baker,	Desjardins (L'Islet),	LaRivière,	Patterson (Colchester),
Bergeron,	Dewdney,	Léger,	Pelletier,
Bergin,	Dickey,	Lépine,	Prior,
Bowell,	Dugas,	Lippé,	Putnam,
Burnham,	Dupont,	Macdonald (King),	Reid,
Burns,	Dyer,	Macdonald (Winnipeg),	Robillard,
Cameron (Inverness),	Fairbairn,	Macdonell (Algoma),	Roome,
Carignan,	Ferguson (Renfrew),	Mackintosh,	Ross (Dundas),
Carpenter,	Foster,	McAlister,	Ross (Lisgar),
Caron (Sir Adolphe),	Fréchette,	McDonald (Victoria),	Skinner,
Chapleau,	Gillies,	McDougald (Pictou),	Sproule,
Cleveland,	Girouard,	McDougall (Cap-Breton),	Stairs,
Coatsworth,	Gordon,	McKay,	Stevenson,
Cochrane,	Grandbois,	McKeen,	Taylor,
Cockburn,	Haggart,	McLennan,	Temple,
Corbould,	Hazen,	McLeod,	Thompson (Sir John),
Corby,	Henderson,	McNeill,	Tisdale,
Costigan,	Hodgins,	Madill,	Tupper,
Craig,	Hutchins,	Mara,	Tyrwhitt,
Curran,	Ingram,	Marshall,	Wallace,
Daly,	Ives,	Masson,	Weldon,
Daoust,	Jamieson,	Miller,	White (Cardwell),
Davin,	Joncas,	Mills (Annapolis),	White (Shelburne),
Davis,	Kaulbach,	Moncrieff,	Wilmot, et
Denison,	Kenny,	Montague,	Wood (Brockville).—107.
Desaulniers,	Kirkpatrick,	O'Brien,	

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la question étant mise sur la motion principale,—elle est adoptée.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-un mille deux cent soixante et dix-neuf piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les travaux et édifices publics des Territoires du Nord-Ouest, savoir :—Édifices publics en général, \$4,500; résidence du lieutenant-gouverneur, Régina, y compris les écuries et autres dépendances, les clôtures, avenues, etc., \$5,679; bureaux de poste, de douane, du revenu de l'intérieur, des terres fédérales et des bois de la Couronne à Calgary, \$9,000; édifices de la police à cheval du Nord-Ouest, y compris l'approvisionnement d'eau et le service d'incendie, \$27,000; bureau d'enregistrement d'Edmonton, \$6,300; palais de justice, prison et station de police, \$10,800; chambre du Conseil du Nord-Ouest, Régina—Achèvement des nouveaux bureaux, \$7,200; bureau de l'agent des terres et des bois de la Couronne à Prince-Albert, \$5,400; bureau de l'agent des terres et des bois de la Couronne à Edmonton, \$5,400.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante-six mille sept cent piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les travaux et édifices publics dans la Colombie-Britannique, savoir :—Réparations et améliorations en général aux édifices publics, \$2,700; bureau de poste, douane, etc., à Vancouver, \$36,000; salle d'exercices à Victoria, la localité fournissant gratuitement l'emplacement, \$18,000.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas treize mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les édifices publics en général.

Résolutions à rapporter.



Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

*Mercredi, 26 août 1891.*

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure et trente minutes, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

**Mercredi, 26 août 1891.**

**PRIÈRE.**

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :—

Par M. Davis,—la pétition de Arthur Shead et autres, du district de Alberta, Territoires du Nord-Ouest.

M. Bergin, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente à la Chambre le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Réponses envoyées par R. Macfarlane, écuier, facteur en chef de la Compagnie de la Baie d'Hudson, au Fort St-James, district de la Nouvelle-Calédonie, Colombie-Britannique, à la liste de questions adressées par le comité spécial du Sénat qui a été chargé en 1888 de faire une enquête sur les ressources du Grand bassin du fleuve Mackenzie, et la liste des oiseaux et mammifères annexée aux dites réponses. (*Dans l'appendice des Journaux du Sénat et 5,000 exemplaires en feuilles pour distribution en anglais et en français dans la proportion ordinaire.*)

34a. Réponse à Adresse du 18 juin dernier,—Copie de tous ordres en conseil, correspondances, papiers, rapports et documents relatifs à la remise des débetures de la Compagnie du chemin de fer du Nord. (*Documents de la Session.*)

43c. Réponse supplémentaire à une Adresse du Sénat en date du 21 janvier 1890, demandant une copie de tous rapports et autres communications sur le sujet des dépôts formés par les sciures, sosses et autres matières nuisibles déversées dans la rivière Ottawa et autres cours d'eau. (*Documents de la Session, condensés.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

34b. Réponse à Ordre du 20 juillet dernier,—Copie de tous papiers concernant la réclamation de Hugh Munroe, de River John, comté de Pictou, pour dommages causés à sa ferme par la construction du chemin de fer de la Ligne Courte.

34c. Réponse à Adresse du 20 juillet dernier,—Copie de toute correspondance, pétitions et mémoires, jusqu'à date, concernant la construction d'une ligne ferrée par la Compagnie du chemin de fer d'Inverness et Richmond (limitée), dans le comté d'Inverness.

34d. Réponse à Adresse du 20 juillet dernier,—Copie de toutes pétitions, lettres ou communications quelconques des différentes municipalités du comté de Napierville ou d'aucune personne de ce comté, et des réponses du gouvernement à aucune de ces communications jusqu'à la date du 5 mars dernier, concernant l'octroi d'un subside pour aider la construction d'un chemin de fer entre le village de Napierville et le village de Saint-Rémi.

39d. Réponse à Ordre du 15 mai dernier,—Relevé des montants déposés dans chacune des banques d'épargnes postales et fédérales à la date du 30 juin 1891.

39e. Réponse à Ordre du 20 juillet dernier,—Copie de la correspondance échangée entre le ou les propriétaires du journal *Le Canada* publié à Ottawa et tout membre du gouvernement, aussi bien qu'entre tout membre du gouvernement et toute autre personne au sujet de la suspension de la publication dans le dit journal *Le Canada*, du tableau de l'arrivée et du départ des malles du bureau de poste d'Ottawa.

40a. Réponse à Ordre du 8 juillet dernier,—Production des soumissions reçues et acceptées pour la construction d'un caisson en rapport avec le bassin de radoub d'Esquimalt, du rapport de M. H. F. Perley à ce sujet et de toute autre correspondance se rattachant à ce contrat.

40c. Réponse à Adresse du 1er juillet dernier :—

1. Copie des plans originaux et aussi des changements faits à la cale sèche de Kingston, indiquant les excavations additionnelles, caissons, maçonnerie supplémentaire et ouvrages en fer additionnels dans les caissons, ainsi que les quantités de chaque classe de travaux supplémentaires payés ou à payer et les taux de paiement pour les dits travaux supplémentaires.

2. Copie de l'ordre en conseil du 5 juillet 1890, concernant le contrat pour la construction de la dite cale sèche.

40d. Réponse à Ordre du 3 courant,—Copie de toutes pétitions, correspondance, rapports d'explorations et autres documents concernant la construction d'une cale sèche à Amherstburg.

43b. Réponse à Ordre du 13 juillet dernier.—Copie des rapports d'ingénieurs sur l'amélioration de la navigation de la Grande Rivière.

52b. Réponse à Adresse du 13 juillet dernier.—Copie de l'ordre en conseil ou des ordres en conseil adoptés depuis 1883 jusqu'à 1888, au sujet du bateau à vapeur *Admiral* et du service qu'il a fait entre Dalhousie et Gaspé ou autres points, en rapport avec le chemin de fer Intercolonial.

52c. Réponse à Adresse du 13 juillet dernier.—Copie du contrat ou des contrats entre les propriétaires ou le propriétaire ou le professeur du bateau à vapeur *Admiral* et le gouvernement, depuis 1883 jusqu'à 1888. Aussi, copie de tous actes, transferts, etc., qui ont pu être signifiés au gouvernement au sujet de ce bateau à vapeur. Aussi un état des sommes payées durant cet intervalle de temps, pour le service du dit bateau à vapeur, les noms des personnes auxquelles ces sommes ont été payées et la date des paiements.

53b. Réponse à Ordre du 1er juillet dernier,—Copie de toute correspondance, et de tous télégrammes, lettres, rapports et autres papiers concernant le projet "d'agrandissement des propriétés" du chemin de fer Intercolonial à Saint-Jean, N.-B.

54g. Réponse à Adresse du 15 mai dernier,—Copie de tous papiers, lettres et documents se rapportant en quelque manière à la dispensation des services de J. R. Graham, de Fe Jeon Falls, en qualité d'inspecteur ou de surveillant des pêcheries dans le comté de Victoria, et de toutes communications adressées à un représentant du gouvernement ou à quelqu'un de ses membres, ou à quelque officier ou commis du département de la Marine et des Pêcheries se rapportant au dit J. R. Graham et à l'exécution de ses devoirs avant son renvoi du service, et de toutes règles et règlements, s'il en est, au sujet de la nomination d'inspecteurs des pêcheries dans le dit comté et de l'exécution de leurs devoirs.

60a. Réponse à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général du 27 juillet dernier.—Copie de toute correspondance échangée entre John A. McDonald, M.P., (Victoria, N.-E.,) ou toutes autres personnes dans le comté de Victoria, N.-E., et le gouvernement ou tout département ou fonctionnaire du gouvernement, avant la

dernière élection générale au sujet de la nomination d'un officier-rapporteur à la dite élection pour le dit comté.

62c. Réponse à une Adresse du Sénat du 17 juin dernier—demandant un état de compte indiquant les sommes reçues et retenues en sus de ce qui était juste et légitime, par William Ellis, surintendant du canal Welland, (s'il y en a eu) entre le 29 décembre 1879 et le 11 septembre 1889; aussi un état indiquant les sommes restituées par M. Ellis (s'il y en a eu) et les dates de remboursements; aussi une copie du cautionnement donné comme garantie par M. Ellis (s'il en existe un) sur lequel on pourrait se fonder pour exiger le remboursement des dites sommes à restituer.

62d. Réponse à Adresse du 17 juin dernier,—Copie de toutes pétitions, lettres ou communications venant de la cité de Sainte-Catherine et autres municipalités le long du canal Welland, ou de toutes personnes ou corporations demandant qu'il leur soit permis de se servir du surplus des eaux du dit canal pour des fins manufacturières ou autres. Aussi, copie du rapport de l'ingénieur des canaux à ce sujet, et des réponses faites par le gouvernement à toutes ces demandes.

62e. Réponse à Ordre du 13 juillet dernier,—

1. Copie des spécifications préparées par le gouvernement et sur lesquelles ont été basées les demandes de soumissions pour les travaux d'un égout, depuis Lachine jusqu'à la Côte Saint-Paul, le long du canal Lachine.

2. Copie des soumissions produites par les divers soumissionnaires pour les dits travaux, avec le rapport des officiers du département des Chemins de fer et Canaux sur icelles.

3. Copie du rapport accordant le contrat pour les dits travaux ainsi que copie du contrat.

62f. Réponse à Ordre du 1er écoulé,—Copies des rapports d'ingénieurs, concernant le canal projeté de Soulanges, indiquant le nombre de sections dans lequel sera divisé le travail, la longueur de chaque section, les quantités des diverses classes de travail, dans chaque section et les estimés détaillés du coût de chaque section. Le tout accompagné d'un tracé ou plan, et le profil de toute la route, distinguant les différentes sections et les structures de chaque section.

62g. Réponse à Ordre du 27 mai dernier,—Etat des dépenses, ainsi que les rapports et les plans faits par des ingénieurs du gouvernement, s'il en est, concernant le canal de Soulanges, depuis 1873 jusqu'à 1889 exclusivement; et depuis 1889, inclusivement, jusqu'à juin 1890. Aussi, état des plans et devis faits par des ingénieurs et terminés par eux à la susdite date de juin 1890 et se rapportant au dit canal de Soulanges

63a. Réponse à Adresse du 5 mai dernier,—Copie de toutes pétitions présentées à Son Excellence, au sujet des Actes des Ecoles du Manitoba, et de tous mémoires, rapports, Ordres en Conseil et correspondance s'y rapportant.

65b. Réponse à une Adresse du Sénat en date du 30 juillet dernier,—Demandant une copie de la soumission acceptée de McPherson et Thompson, de New-Westminster, Colombie-Britannique, pour médicaments à fournir au pénitencier de la Colombie-Britannique au cours de l'année qui expirera le 30 juin 1892.

70. Réponse à Ordre du 13 mai dernier,—Copie de toute correspondance adressée depuis le 1er juillet 1890 par la chambre de commerce de New-Glasgow et autres institutions ou personnes au sujet du train d'entier parcours entre Sydney, C.B., et Oxford, comté de Cumberland, *via* le chemin de fer de la Ligne Courte. Aussi, copie de toute correspondance adressée durant la même période par toute personne ou personnes demandant de meilleures facilités par voie ferrée entre Pictou et New-Glasgow jusqu'à Halifax.

71. Réponse à Ordre du 27 mai dernier,—Copie de toutes soumissions pour la construction des édifices publics à Annapolis; du contrat passé avec le gouvernement pour la construction de ces travaux, et de l'acte de transfert à la Reine du terrain sur lequel ces édifices sont construits. Aussi, états de tous montants payés à l'entrepreneur à compte des travaux et la date des paiements.

72. Réponse à Ordre du 1er juillet dernier,—Copie de toute correspondance et document ou autres informations en la possession du gouvernement au sujet des

étalons stationnés à la Ferme Expérimentale Centrale ou à toute autre ferme expérimentale en Canada.

73. Réponse à Ordre du 27 juillet dernier,—Copie de toute correspondance et instructions concernant la destitution de William Saunders et—Muttart, chefs de sections sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, en mars ou avril derniers.

74. Réponse à Ordre du 27 mai dernier,—Etat faisant connaître,—

1. Copie de tous rapports et correspondance concernant le système de permis et sa réglementation, de tous règlements en vertu desquels des liqueurs ont été introduites et vendues dans les Territoires du Nord-Ouest, et de tous mémoires adressés au gouvernement au sujet du système des permis et de la vente des liqueurs;

2. Copie de tous ordres ou règlements concernant la vente des liqueurs sur les trains de voyageurs dans les Territoires du Nord-Ouest et dans les limites du Parc de Banff, et un état indiquant les espèces et quantités de liqueurs ainsi vendues.

75. Réponse à Ordre du 18 juin dernier,—Copie des rôles de paie des derniers camps de manœuvres de Sorel et de Saint-Jean, P.Q.

76. Réponse à Ordre du 17 juin dernier,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre des Douanes et le percepteur des douanes au lac Kootenay, et entre le susdit ministre et toute autre personne au sujet de l'admission en franchise dans le district du Lac Kootenay de machines nécessaires à l'exploitation des mines. Aussi, copie des instructions du ministre des Douanes au percepteur des douanes sur la rivière Kootenay, concernant l'admission en franchise de machines pour les mines.

77. Réponse à Ordre du 1er juillet dernier,—Copie de toute correspondance, rapports, papiers et documents se rapportant à la saisie et vente de la goélette "Marie-Eliza," en 1887, par le collecteur de la douane à Rimouski.

Votre comité recommande aussi que 2,000 exemplaires du bill de M. Cameron pour amender la loi criminelle soient imprimés et mis à la disposition du ministre de la Justice, pour être distribués sous son contrôle, conformément à la demande formulée dans la lettre du ministre au président du comité en date du 5 courant.

Votre comité recommande aussi que le nombre des rapports imprimés, etc., qui sont fournis à la bibliothèque pour échanges, etc., soit augmenté, conformément à la demande formulée par M. Griffin dans sa lettre du 29 juillet dernier.

Un bill modifiant de nouveau " l'Acte du Revenu de l'Intérieur, est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'encourager la production du sucre de betterave, étant lu ;

M. Foster propose, secondé par M. Bowell,—que le bill soit maintenant lu la seconde fois,—la question étant mise sur la dite proposition,—la Chambre se divise ; et elle est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour pour la prise en considération du bill concernant l'inspection des navires, tel qu'amendé en comité général de la Chambre, étant lu ;

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.  
La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent trois mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les édifices publics, comme suit :—Réparations, meubles, etc., \$108,000 ; terrains, édifices publics, Ottawa, \$6,300 ; enlèvement de la neige, édifices publics, Ottawa, \$2,200 ; chauffage, édifices publics, Ottawa, \$54,000 ; gaz et éclairage électrique, édifices publics, Ottawa, y compris chemins et ponts, \$23,400 ; eau, édifices publics, Ottawa, \$14,850 ; allocation pour combustible et éclairage, Rideau-Hall, \$7,200 ; service de téléphone, édifices publics, Ottawa, \$3,150 ; parc sur la côte du Major, Ottawa, \$4,500 ; salaires des mécaniciens, chauffeurs, gardiens, etc., des édifices publics fédéraux, \$57,600 ; chauffage des édifices publics fédéraux—Combustible, etc., \$54,000 ; éclairage des édifices publics fédéraux, \$36,000 ; eau pour les édifices publics fédéraux, \$17,100 ; diverses fournitures pour les gardiens, mécaniciens, chauffeurs, etc., édifices fédéraux, \$4,500 ; pour payer les déboursés pour menues réparations, etc., dans les édifices publics, \$4,500 ; bâtiments fédéraux de l'immigration—réparations, ameublement, etc., \$2,700 ; matériaux pour réparations, etc.—en rapport avec la ventilation et l'éclairage des édifices publics, Ottawa, \$3,600.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour édifice public, rue Wellington—pour achever les paiements.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-trois mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le havre du cap Tourmentin, Nouveau-Brunswick.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le fleuve Saint-Laurent—amélioration du chenal entre Québec et Montréal.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas treize mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour la rivière Kaministiquia—bassin de virement.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent trois mille quatre cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour havres et rivières, Nouvelle-Ecosse, savoir :—Baie des Vaches—réparations, \$3,150 ; Port-George—prolongement du brise-lames—achèvement, \$2,700 ; L'Ardoise—brise-lames, \$9,450 ; Rivière-aux-Français—jetée, \$2,700 ; Irish Cove, \$1,080 ; Chezzetcook-Ouest, \$6,300 ; quai Georgeville, \$3,150 ; quai de la Pointe de Cribbin, \$6,210 ; Stony-Island, \$3,510 ; Louis-Head, \$3,600 ; Digby—nouvelle jetée à la Raquette, \$37,170 ; Grand Village, \$1,440 ; Mabou—réparations à la jetée, \$7,560 ; Chéticamp—dragage, \$4,500 ; Lismore—prolongement de la jetée, \$1,170 ; Round Hill, \$4,950 ; Walton, \$4,770.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille cinq cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les havres et rivières—Ile du Prince-Edouard, savoir :—Réparations aux jetées et aux brise-lames, \$5,400 ; Miminegash, \$900 ; Port Selkirk—jetée, \$2,250.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-quatre mille neuf cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour havres et rivières, Nouveau-Brunswick, savoir :—Quai de délestage et débarcadère de Campbellton—achèvement, \$2,700 ; Edgett's Landing—quai de délestage—achè-

vement, \$1,260; rivière Saint-Jean, y compris la rivière Tobique, \$8,550; Kingston—quai sur la rivière Richibouctou—achèvement—montant périmé à voter de nouveau, \$1,800; brise-lames à Shippegan—achèvement—somme de \$5,381.39 périmée à voter de nouveau, \$9,000; réparations au brise-lames de la Pointe-au-Nègre, port de Saint-Jean, \$13,500; Ile de Gray—brise-lames, \$3,600; havre de Shédiac—améliorations à la Pointe-du-Chêne et dragage à l'entrée du chenal, \$4,500.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les provinces maritimes en général—améliorations et réparations en général.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

*Jeudi, 27 août 1891.*

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des pêcheries, chapitre quatre-vingt-quinze des Statuts Révisés," sans amendement.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte modifiant les actes concernant le havre de Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse," avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

M. Haggart, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, soumet à la Chambre,—Troisième recensement du Canada. Relevé de la population comparé avec les recensements précédents, 1891. (*Documents de la session, No 82.*)

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure moins vingt-cinq minutes, jeudi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Jeu*di*, 27 août 1891.

PRIÈRE.

M. Wallace, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le vingtième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les comptes, etc., concernant l'équipement et le matériel de l'imprimerie du gouvernement, et à ce sujet il a sommé M. André Senécal, surintendant de l'imprimerie, de comparaître de nouveau devant le comité ce 27<sup>e</sup> jour d'août 1891. M. Senécal, cependant, ne s'est pas rendu à l'ordre du comité et n'a pas comparu, tel que requis, mais il a adressé la lettre suivante au président de ce comité :—

OTTAWA, 24 août 1891.

CLARKE WALLACE, Ecr., M.P.,

Président du comité des Comptes Publics.

MONSIEUR,—Je me suis tenu à la disposition de votre comité pendant plusieurs semaines, malgré l'ordonnance formelle de mon médecin, pour fournir tous les renseignements désirables sur les contrats d'achat et sur les dépenses de l'imprimerie du Gouvernement, j'aurais pu, dans une séance, donner ces informations et prendre aussitôt après un repos nécessaire; mais je vois que le comité ne cherche pas à se renseigner là-dessus. Je ne puis tarder davantage d'obéir aux ordres du médecin.

Il eut été facile de convaincre le comité que tous les contrats ont été honnêtement et scrupuleusement faits, et que, aucune commission, ni avantage quelconque pour moi ou pour d'autres n'a été stipulé, ni n'est entré en considération dans aucun d'eux. Il eut été aisé de prouver que, chose assez rare, les achats ont été faits pour le gouvernement à plus bas prix qu'aucun particulier n'aurait pu les faire pour lui-même, mais ce n'était pas, paraît-il, ce que cherchait le comité.

Suivant ma manière de voir, la loi du service civil comme le serment que prêtent les employés, défend de recevoir du *Gouvernement* d'autre rémunération que les appointements réguliers, mais elle ne prohibe pas, elle ne peut prohiber les témoignages d'estimes et de bonnes relations d'amis à amis, et dans ces conditions, le bas espionnage, la vile dénonciation anonyme, si en honneur de ce temps-ci, n'ont pas leur utilité; mais l'on semble croire le contraire dans votre comité et ailleurs, et j'ai donné ma démission.

J'ai travaillé souvent, très souvent, bien avant dans la nuit, pour faire l'Imprimerie Nationale ce qu'elle est, et mon œuvre répondra pour moi aux calomnieux et fanatiques qui ont cherché ma ruine.

Votre humble serviteur,

A. SENÉCAL.

En conséquence, le comité rapporte ces faits pour l'information de la Chambre.

Sur motion de M. Bergin, secondé par M. Taylor,

Résolu, que cette Chambre concoure dans le cinquième rapport du comité mixte des deux Chambres au sujet des Impressions du Parlement.

Sur motion de M. Lister, secondé par M. Gillmor,

Ordonné, que André Senécal, le témoin nommé dans le rapport du comité des Comptes Publics soumis à cette Chambre, ce jour, comparaisse à la barre de cette Chambre, mardi, le 1<sup>er</sup> jour de septembre prochain, à 3 heures de l'après-midi.

M. l'Orateur donne à la Chambre communication de la lettre suivante qu'il a reçue du secrétaire intérimaire de Son Excellence le Gouverneur général :--

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,  
OTTAWA, 27 août 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable juge Strong, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, demain (vendredi), à 3.30 p.m., pour y sanctionner les bills passés par le Sénat et la Chambre des Communes durant la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. J. JONES,

*Pour le secrétaire du Gouverneur général.*

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes.

Sur motion de M. Cameron (Huron), secondé par M. McMullen,

Résolu, que le comité spécial chargé de faire une enquête et un rapport sur les accusations portées contre Edward Cochrane, écr., membre de cette Chambre, soit autorisé à faire rapport de temps à autre et à envoyer quérir personnes, papiers et documents.

M. Flint propose, secondé par M. German,—Que Thomas Barnard Flint, le député en cette Chambre du district électoral de Yarmouth, N.-E., ayant déclaré de son siège en Chambre qu'il est informé d'une manière digne de foi et qu'il croit vraiment,—

1. Que Edward Cochrane était, pendant le dernier parlement, et qu'il est actuellement député du district électoral de la Division-Est du comté de Northumberland.

2. Que pendant qu'il était ainsi député, il a été frauduleusement convenu entre le dit Edward Cochrane et John D. Clouston, William Johnson, William Brown et Robert May, respectivement, que si chacun de ces derniers voulait lui verser à lui, ou à certaines autres personnes agissant pour lui, ou pour des fins politiques, la somme de \$200, il procurerait à chacun d'eux un emploi, sous le gouvernement du Canada, comme gardien de l'un des ponts tournants sur le canal Murray.

3. Qu'en exécution de cette convention frauduleuse, les dites diverses sommes d'argent ont été payées et que les personnes ont été ainsi nommées aux dits emplois.

4. Que pendant que le dit Edward Cochrane était ainsi député comme susdit, il a été convenu frauduleusement entre le dit Edward Cochrane et le nommé Henry May que si le dit Henry May payait au dit Edward Cochrane ou à d'autres personnes agissant en son nom, ou pour des fins politiques, la somme de \$200, il procurerait au dit Henry May un emploi, sous le gouvernement, comme contremaître ou surveillant des employés du gouvernement.

5. Qu'en exécution de la dite convention frauduleuse, la dite somme de \$200 a été payée et le dit emploi donné au dit Henry May.

Que les déclarations précédentes soient référées à un comité spécial composé de Sir Adolphe P. Caron et de MM. Cameron (Huron), German, Mulock, Skinner, Tisdale et White (Shelburne).

Et la question étant mise sur la dite proposition,—elle est résolue affirmativement.

Un bill à l'effet d'encourager la production du sucre de betterave, est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé : " Acte modifiant les actes concer-



nant le havre de Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse," lequel est lu pour la première et la seconde fois, et est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau l'Acte de la cinquante-deuxième Victoria, chapitre quatre, intitulé : " Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre devant siéger demain.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés, étant lu ;

M. Foster propose, secondé par M. Bowell,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Sir Richard J. Cartwright propose comme amendement, secondé par M. Laurier, —Que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants : " par le chap. 29, 49 Vic., le gouverneur en conseil a pouvoir d'émettre des mandats autorisant la dépense de deniers qui n'ont pas été préalablement votés par le parlement, dans les circonstances suivantes : " Si, lorsque le parlement n'est pas en session, il " survient à des travaux ou édifices publics quelque accident qui exige des déboursés " immédiats pour le réparer, ou s'il se présente quelque autre cas dans lequel des " dépenses imprévues ou auxquelles le parlement n'a pas pourvu, sont instamment " et immédiatement requises par le bien public, alors sur le rapport du ministre des " Finances et Receveur général constatant que le parlement n'a pas voté de crédit à " cet égard, et du ministre ayant le contrôle du service en question, exposant que la " nécessité est pressante, le Gouverneur en conseil pourra faire préparer un mandat " spécial, qui sera signé par le Gouverneur, autorisant l'émission du montant jugé " nécessaire."

" Que le ou vers le 25 juin et 16 octobre 1890, Son Excellence fut avisée d'émettre ses mandats pour les dépenses de \$281,606 et \$16,000 pour le service des chemins de fer de l'Île du Prince-Edouard et l'Intercolonial pendant l'année fiscale 1890 qui se terminait le 30 juin 1890.

" Que le parlement resta en session jusqu'au 16 mai 1890, six semaines avant la clôture de la dite année fiscale.

" Qu'aucun accident n'était arrivé sur ces chemins de fer et qu'il n'y avait aucune raison pourquoi cette dépense n'aurait pas dû être prévue et sanctionnée par le parlement.

" Que dans ces conditions, l'émission du mandat du Gouverneur général pour les dites sommes était un grossier abus du pouvoir conféré au Gouverneur en conseil aux termes du dit acte, et que la conduite du gouvernement en négligeant de s'adresser au parlement en temps opportun pour en obtenir les dites sommes indique une grande négligence dans l'administration et mérite la censure de cette Chambre."

Et la question étant mise sur le dit amendement,—la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

Pour :

Messieurs

Allan,	Charlton,	Harwood,	Mulock,
Allison,	Choquette,	Hyman,	Murray,
Amyot,	Christie,	Innes,	Perry,
Armstrong,	Colter,	Landerkin,	Préfontaine,
Bain,	Davidson,	Langelier,	Proulx,
Barron,	Davies,	Laurier,	Rider,
Beausoleil,	Dawson,	Lavergne,	Rinfret,
Beith,	Delisle,	Leduc,	Rowand,
Bernier,	Featherston,	Legris,	Sanborn,
Borden,	Flint,	Lister,	Savard,
Bourassa,	Forbes,	Livingston,	Scriver,

Bowers,	Fraser,	Macdonald (Huron),	Simple,
Bowman,	Gauthier,	Mackenzie,	Simard,
Brodeur,	Geoffrion,	McGregor,	Somerville,
Brown (Châteauguay),	German,	McMillan,	Tarte,
Brown (Monck),	Gibson,	McMullan,	Trow,
Cameron (Huron),	Gillmor,	Mignault,	Truax,
Campbell,	Godbout,	Mills (Bothwell),	Vaillancourt,
Carroll,	Grieve,	Monet,	Watson et
Cartwright (Sir Richard),	Guay,	Mousseau,	Yeo.—82.
Casey,	Hargraft,		

## CONTRE :

## Messieurs

Bergeron,	Dugas,	Macdonald (King),	Patterson (Colchester),
Bowell,	Dupont,	Macdonald (Winnipeg),	Pelletier,
Burnham,	Dyer,	Macdonell (Algoma),	Prior,
Burns,	Fairbairn,	Mackintosh,	Putnam,
Cameron (Inverness),	Ferguson (Leeds et Gren.),	McAlister,	Reid,
Carignan,	Ferguson (Renfrew),	McCarthy,	Robillard,
Carpenter,	Foster,	McDonald (Victoria),	Roome,
Caron (Sir Adolphe),	Fréclrette,	McDougald (Pictou),	Ross (Lisgar),
Chapleau,	Gillies,	McDougall (Cap-Breton),	Ryckman,
Cleveland,	Girouard,	McKay,	Skinner,
Coatsworth,	Gordon,	McLean,	Sproule,
Cochrane,	Grandbois,	McLennan,	Stairs,
Cockburn,	Haggart,	McLeod,	Stevenson,
Corbould,	Hazen,	McNeill,	Taylor,
Corby,	Henderson,	Madill,	Thompson (Sir John),
Costigan,	Ingram,	Mara,	Tisdale,
Craig,	Jamieson,	Marshall,	Tupper,
Daly,	Kaulbach,	Masson,	Tyrwhitt,
Davin,	Kenny,	Miller,	Wallace,
Davis,	Langevin (Sir Hector),	Mills (Annapolis),	White (Cardwell),
Denison,	LaRivière,	Moncrieff,	White (Shelburne),
Desaulniers,	Léger,	Montague,	Wilmot,
Desjardins (Hochelaga),	Lépine,	O'Brien,	Wood (Brockville) et
Desjardins (L'Islet),	Lippé,	Ouimet,	Wood (Westn'land).—97.
Dewdney,			

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la question étant mise sur la motion principale,—elle est résolue affirmativement.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité des Subsidés.

*(En comité.)*

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent quatre mille neuf cent quarante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les havres et rivières, savoir:—Québec—Chicoutimi, Saint-Alphonse et Anse Saint-Jean, \$3,240; Rivière-du-Lièvre—Achèvement, \$31,500; rivière Nicolet—Achèvement, \$8,100; jetée de l'Anse à l'Eau ou Tadoussac, \$1,800; Sorel, brise-glace, \$1,260; jetée de Trois-Rivières, \$9,000; jetée de Rimouski—réparations, \$4,050; bassin de radoub de Lévis, \$6,750; rivière Saint-Maurice—chenal ouest, embouchure de la rivière, \$1,800; Cacouna—jetée, \$1,350; jetée de Belœil, etc.—réparations, \$1,080; rivière Saint-Louis—la municipalité de Saint-Clément fournissant \$400, \$1,800; Etang du Nord, \$900; Sainte-Anne des Monts, \$4,320; pointe Saint-Pierre—Enlèvement d'un récif, etc., \$900; Sainte-Anne du Saguenay, \$2,250; jetée de Roberval, lac Saint-Jean, \$3,600; jetée de Trois-Pistoles—achèvement, \$1,350; jetée de l'Île Verte, \$3,600; Sainte-Anne de la Pérade, \$1,800; rivière Yamaska—pour terminer les réparations à l'écluse et au barrage et pour dragage, \$3,240; jetée de Coteau-Landing, \$1,350; Saint-Michel de Bellechasse—réparations, \$900; réparations et améliorations en général, havres et rivières, \$9,000.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille sept cents piastres, soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les

dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les havres et rivières, Manitoba, savoir :—Réparations et améliorations en général.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour havres et rivières, Territoires du Nord-Ouest, savoir :—Réparations et améliorations en général.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-trois mille six cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les havres et rivières, Colombie-Britannique, savoir :—Port de Victoria, \$5,400 ; rivière Fraser, \$18,000 ; rivière Colombie—améliorations au-dessus de Golden, \$5,400 ; rivière Colombie—améliorations entre Revelstoke et le lac Lafleche, \$5,400 ; rivière Colombie—améliorations entre l'embouchure de la rivière Kootenay et la frontière internationale, \$6,300 ; rivière Nicomeckle, \$450 ; réparations et améliorations en général, ports et rivières, \$2,700.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les havres et rivières en général.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les ponts et chaussées, savoir :—Ponts, cité d'Ottawa, pont sur l'Ottawa, glissoirs, canal Rideau et abords, \$7,200 ; pont en fer sur la Grande-Rivière, à York, \$7,300 ; pour la construction d'un pont libre sur la rivière du Vieux au Fort McLeod, \$13,500.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille quatre cent quinze piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour télégraphes, savoir :—Lignes aériennes et câbles sous-marins pour le service des côtes et des îles du fleuve, du golfe Saint-Laurent et des provinces maritimes :—Ligne aérienne sur la rive nord du Saint-Laurent—Améliorer et réparer la ligne et plus grandes facilités d'exploitation entre la Pointe-des-Monts et la Pointe-aux-Esquimaux, \$2,700 ; ligne reliant Meat-Cove à la Pointe Blanche, Cap-Breton—Achèvement, \$315 ; ligne de télégraphe, Colombie-Britannique—pour prolonger la ligne de Nanaimo à Comox, \$5,400.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

*Vendredi, 28 août 1891.*

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

M. Haggart, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, soumet à la Chambre,—Recensement du Canada, 1891—Divisions Electorales. Relevé de la population par districts.

Bulletin de recensement No 1 et Relevés de la population des cités, villes et villages. (*Documents de la session, No 82a.*)

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement :—

---

Bill intitulé: " Acte autorisant la vente du chemin de fer d'embranchement sur Carleton, cité de Saint-Jean."

Bill intitulé: " Acte autorisant la cession au Club des Patineurs de Québec de certains terrains de l'Artillerie dans la cité de Québec."

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure dix minutes, vendredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

---

Vendredi, 28 août 1891.

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue :—

De Arthur Shead et autres, du district d'Alberta, Territoires du Nord-Ouest,— demandant que certaines terres, maintenant affermées, dans le dit district, soient concédées comme homesteads.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a adopté les bills suivants sans amendement :

Bill intitulé: " Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour faire face à certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1892, et pour autres fins se rattachant au service public."

Bill intitulé: " Acte concernant les concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest."

M. Sproule, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le vingt et unième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération certains items inscrits sous le titre " Service d'Immigration " dans les rapports de l'Auditeur général sur les comptes des crédits pour les années fiscales, 1886, 87, 88, 89 et 90, et, à ce sujet, il a interrogé des témoins sous serment; pour l'information de la Chambre, il rapporte, avec les présentes, la preuve faite par les témoins.—(*Appendice No. 2.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant de nouveau l'Acte de la cinquante-deuxième Victoria, chapitre quatre, intitulé: " Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer."

M. l'Orateur reprend le fauteuil.

---

Un message est apporté par René E. Kimber, écuyer, Huissier de la Verge Noire.

M. l'Orateur,—

Son Honneur le juge Strong, député-gouverneur, désire la présence immédiate des membres de cette honorable Chambre, dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur se rend avec la Chambre à la salle des séances du Sénat.

Et étant de retour:—M. l'Orateur fait rapport que, conformément aux ordres du député-gouverneur, la Chambre s'est rendue dans la salle des séances du Sénat, où il a plu au député-gouverneur de donner au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills publics et privés suivants:—

Acte modifiant l'Acte des lettres de change, 1890.

Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie, de London.

Acte conférant au Commissaire des brevets certains pouvoirs pour faire droit à Jay Spencer Corbin.

Acte modifiant le chapitre soixante-dix-sept des Statuts révisés, concernant la sûreté des navires.

Acte concernant le chemin de fer Intercolonial.

Acte à l'effet de faire revivre et de modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de navigation d'Oshawa, et d'en changer le nom en celui de "La Compagnie du chemin de fer d'Oshawa."

Acte modifiant de nouveau l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental.

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan.

Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du pont de Montréal.

Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires.

Acte modifiant de nouveau le chapitre cent trente-huit des Statuts révisés, concernant les juges des cours provinciales.

Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les droits d'auteur.

Acte modifiant l'Acte concernant les havres, quais et brise-lames de l'Etat.

Acte modifiant de nouveau l'Acte du revenu consolidé et de l'audition.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal à l'Atlantique, et à d'autres fins.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'irrigation de MacLeod.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance du Grand-Ouest sur la vie.

Acte modifiant l'Acte des brevets.

Acte modifiant de nouveau l'Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des douanes.

Acte modifiant l'Acte d'inspection du pétrole.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Salisbury à Harvey.

Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la baie d'Hudson.

Acte à l'effet de réprimer les marques frauduleuses.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des pêcheries, chapitre quatre-vingt-quinze des Statuts révisés.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des Sauvages.

Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte d'inspection générale.

Acte modifiant le chapitre quatre-vingt-seize des Statuts révisés, intitulé: "Acte à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction de navires de pêche."

Acte établissant de nouvelles dispositions concernant les peseurs de grains.

Acte autorisant la vente du chemin de fer d'embranchement sur Carleton, cité de Saint-Jean.

Acte autorisant la session au Club des Patineurs de Québec de certains terrains de l'Artillerie dans la cité de Québec.

Acte concernant les concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest.

Il fait aussi rapport qu'il a adressé la parole à Son Honneur le député-gouverneur comme suit :—

“ Au nom des Communes, je présente à votre Honneur le bill suivant :

“ Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour faire face à certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1892, et pour autres fins se rattachant au service public.”

Et qu'à ce bill, la sanction royale a été donnée dans les termes suivants :—

“ Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Le comité général de la Chambre sur le bill modifiant de nouveau l'Acte de la cinquante-deuxième Victoria, chapitre quatre, intitulé : “ Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer,” reprend alors le cours de ses délibérations; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que lundi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-neuf mille deux cent quatre-vingt-dix piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour dragage, savoir :—Nouvel outillage de dragage, \$21,000; dragueurs—réparations, \$24,290; dragage—Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, Nouveau-Brunswick, \$28,000; Québec et Ontario, \$28,000; Manitoba, \$10,500; Colombie-Britannique, \$10,500; service général, \$7,000.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas treize mille neuf cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour glissoirs et barrages flottants, savoir :—Glissoirs et barrages flottants, \$9,000; rivière Petewawa, district d'Ottawa, \$2,700; district d'Ottawa—réfection des constructions aux stations Des Joachims et Calumet, \$2,250.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-six mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour stations agromomiques, bâtiments, clôtures, etc.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-quatre mille sept cent quarante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour divers, savoir :—divers travaux auxquels il n'est pas autrement pourvu, \$6,750; explorations et inspections, \$14,400; Galerie Nationale des Beaux-Arts, \$900; arpentages et plans de propriétés d'Etat—travaux publics, \$2,700.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour perception des droits de glissoirs et de barrages flottants.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt mille huit cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour réparations et exploitation, ports et glissoirs.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour ligne de télégraphe entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt et un mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour lignes télégraphiques aériennes et câbles sous-marins—service des côtes et des îles des rivières de l'est et du golfe Saint-Laurent et des provinces maritimes, y compris les frais du steamer "Newfield" ou autre navire lorsque employé au service des câbles.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour lignes télégraphiques, Territoires du Nord-Ouest.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour lignes télégraphiques, Colombie-Britannique.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour télégraphes et signaux en général.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour agence des travaux publics, Colombie-Britannique.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre, lundi prochain.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, lundi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 31 août 1891.

PRIÈRE.

M. Tisdale, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente à la Chambre le sixième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

82. Troisième recensement du Canada. Relevé de la population comparé avec les recensements précédents, 1891.

75a. Etat indiquant les noms des soumissionnaires, et des entrepreneurs et les prix des contrats des habillements militaires pour 1891-92.

66. (Sénat.) Réponse à Adresse du 23 juin dernier—Copie de toute correspondance entre le département de la Justice et les juges en Canada chargés de fonctions judiciaires concernant les affaires criminelles, et le Procureur-Général de chaque

province, touchant l'opportunité d'abolir les fonctions des Grands Jurés en rapport avec l'administration de la justice criminelle (5,000 exemplaires en anglais et en français, dans la proportion ordinaire.)

*Rapports du comité des Comptes Publics.*

Nos 13 et 17. Rapport, avec la preuve (*Re Bloc Langevin.*)

No 15. Rapport, avec la preuve (*Re Bassin de radoub de Kingston.*)

No 18. Rapport, avec la preuve (*Re John R. Arnoldi.*)

No 21. Rapport, avec la preuve (*Re Certains paiements pour affaires d'immigration.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

54i. Réponse à Ordre du 27 juin dernier,—Copie de toutes correspondances se rapportant à la nomination de George Boisvert comme garde-pêche sur le fleuve Saint-Laurent vis-à-vis le comté de Nicolet. Aussi, copie de toutes correspondances se rapportant à l'établissement des licences de pêche dans le comté de Nicolet, entre M. Fabien Boisvert, alors membre de la Chambre des Communes, ou toutes autres personnes et le gouvernement.

62h. Réponse à Adresse du 27 mai dernier—Copie de toutes soumissions demandées la première et la seconde fois pour l'exécution des sections une, deux et trois, respectivement, de l'élargissement du Rapide Plat ou canal de Morrisburg, l'une des divisions des canaux du Saint-Laurent, y compris les quantités des divers items mentionnés dans la cédule des prix d'après lesquelles les soumissions ont été calculées, et le montant collectif de chaque soumission.—Aussi, copie de toute correspondance, ordres en conseil, rapports des ingénieurs sur les soumissions ou contrats ou travaux ou sur les changements dans le tracé ou dans les plans, et copie de toutes estimations, en détail, du coût des dits travaux, et la raison pourquoi les premières soumissions reçues ont été mises de côté.

78. Réponse à Ordre du 1er juillet dernier,—Etat donnant,—

1. Les noms de tous les employés permanents du département des Travaux Publics, leurs fonctions et leur salaire annuel.

2. Les noms de tous les surnuméraires du dit département, leur salaire et le genre de travail qu'ils ont à faire, et copie de leurs certificats d'examen.

3. Les noms de toutes les personnes faisant du travail supplémentaire en dehors de l'édifice, et la nature des travaux, donnant les noms des hommes et des femmes séparément.

4. Les noms des ouvriers et autres employés dans les ateliers du gouvernement à Ottawa.

5. Les noms de tous les messagers employés dans le dit département, temporairement ou permanentement.

6. Les noms et le nombre de tous les journaliers employés par le dit département, depuis janvier dernier, dans ou autour des édifices publics sous le contrôle du gouvernement à Ottawa, y compris Rideau Hall, avec le genre de travail à faire et les gages payés.

79. Réponse à Ordre du 13 juillet dernier,—

1. Copie des réclamations faites au gouvernement de la Puissance depuis 1880 par M. Joseph Antoine Maurice, commerçant du village du Bassin de Chambly, et Dame Julie Fournier, son épouse, pour dommages soufferts par eux en rapport avec des terrains acquis par eux du gouvernement en 1875.

2. Copie des lettres et correspondances à ce sujet, adressées aux divers départements par diverses personnes relativement à cette question.

3. Copie de la correspondance intervenue entre ces divers départements soit avec les réclamants, avec des personnes agissant pour eux ou dans leur intérêt.

4. Copie de la référence faite par le gouvernement des dites réclamations à Joseph Simard, écuier, alors arbitre de la Puissance, ainsi que son rapport.

5. Copie de la correspondance qui a suivi tel rapport.

6. Copie des opinions données sur la question par l'honorable ministre des Travaux Publics, ainsi que l'opinion de l'honorable ministre de la Justice.



80. Réponse à Adresse du 18 juin dernier—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et rapports; état des réclamations, reçus ou comptes avec le Dr Walker, faits par lui ou de sa part, ou de toute autre personne concernant le chemin macadamisé de Dundas et Waterloo, depuis la fin de la session de 1889.

81. Réponse à Adresse du 3 juin dernier—Copie de toute correspondance entre le gouvernement impérial et le gouvernement du Canada au sujet des lois canadiennes sur les droits d'auteurs et de tous autres papiers s'y rapportant qui n'ont pas encore été produits.

M. Wallace, du comité d'Agriculture et de Colonisation, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande qu'il plaise à la Chambre d'ordonner les impressions suivantes, savoir :—

1. De la preuve faite devant le comité par les divers professeurs attachés à la Ferme Expérimentale d'Ottawa jusqu'à concurrence de 500 exemplaires dans chaque cas, et que cette preuve soit publiée sous forme de bulletins séparés, qui seront distribués par les soins de ces divers officiers; l'impression ci-dessus ne devant pas comprendre la preuve faite par le surintendant (Professeur Saunders) qui a déjà été publiée sous forme de bulletin.

2. De 3,000 exemplaires de la preuve faite devant le comité par M. James Gordon Mowat sur la climatologie du Canada en ce qui concerne l'agriculture et l'horticulture. Cette dernière publication devant être distribuée en la manière ordinaire aux membres du Sénat et de la Chambre des Communes.

Sur motion de M. Tisdale, secondé par M. White (Shelburne),

Ordonné, que le comité spécial chargé de s'enquérir des accusations portées contre le député de la Division-Est du comté de Northumberland, soit autorisé de siéger pendant les séances de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour communication à la vapeur avec les îles de la Madeleine.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour communication à la vapeur entre Grand-Manan, N.-B., et la terre ferme.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour subvention à une ligne de steamers faisant le service entre Liverpool ou Londres, ou ces deux villes, et Saint-Jean, N.-B., ou Halifax, N.-E., le port terminal étant un port canadien.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour communication à la vapeur entre la tête de ligne du chemin de fer de Port-Mulgrave ou Pictou et Chéticamp, touchant à Port-Hood, Mabou, Broad-Cove, Margaree et Chéticamp, le gouvernement local ayant accordé pareil montant à la condition que le parlement fédéral affecte aussi un crédit à cet effet.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les

dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour communication à la vapeur entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour communication à la vapeur entre Saint-Jean et les ports du bassin de Minas, Parrsboro', Maitland, Summerville, Hantsport, Avondale, Windsor, Wolfville, etc.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour communication à la vapeur entre Canso, Arichat, Guysboro', Port-Hood et Mabou, et autres endroits intermédiaires qui pourront être déterminés—service quotidien à Port-Mulgrave, et continuation du service pendant l'hiver sur la section de Port-Mulgrave à Canso.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour communication à la vapeur entre Halifax et Terre-Neuve, voie du Cap-Breton, à \$2,000 par trajet, ne devant pas dépasser \$200 par année.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatorze mille cent douze piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour service à vapeur entre San-Francisco et Victoria, C.-B.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour communication à la vapeur entre Saint-Jean, Digby et Annapolis—service cinq fois la semaine pendant les mois de juin, juillet, août et septembre, et trois fois par semaine pendant les huit autres mois de l'année.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour communication à la vapeur entre Halifax et Saint-Jean, *via* Yarmouth et Port-Medway.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux millions cinquante et un mille cent quinze piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les postes, savoir :—Service de transport, \$1,105,500 ; appointements et allocations, \$801,415 ; divers, 144,200.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le service géologique, savoir :—Somme nécessaire pour l'exploration géologique.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-huit mille sept cent quarante piastres et trente-six centins soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le département des affaires des Sauvages, savoir :—Ontario, Québec et les Provinces Maritimes—En supplément à la caisse des Sauvages :—Provinces de l'Ontario et de Québec, secours, \$3,150 ; achat de couvertures de laine pour les Sauvages de l'Ontario et de Québec, \$1,120 ; écoles des Sauvages dans l'Ontario, Québec, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, \$17,522.75 ; annuités aux termes du traité Robinson, \$11,764.20 ; pour pourvoir aux appointements du chef Angus Cook, de la réserve Gibson, et du chef William McGregor, de la bande du Cap-Croker, \$50 chacun, \$70 ; transport du reste des Sauvages du Lac des Deux-Montagnes, d'Oka au township de Gibson (à voter de nouveau), \$3,406.09 ; arpentage de réserves des Sauvages, \$1,147.32 ; pour les frais de L. F. Boucher, surintendant des Sauvages de la rive nord du Saint-Laurent, \$420 ; pour aider les sociétés d'agriculture de façon à leur permettre de donner des prix à leur exposition annuelle—société d'agriculture de Onéida, \$42 ; société d'agriculture de Muncey, \$63 ; pour

permettre au département de réparer la maison de l'agent des Sauvages à la Pointe Bleue, \$35.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille huit cent soixante et quatre piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le département des affaires des Sauvages, Nouvelle-Ecosse, savoir :—appointements, \$840 ; secours et achat de grains de semence, \$2,131.50 ; soins de médecins et médicaments, \$840 ; divers, \$52.50.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le département des affaires des Sauvages, Ile du Prince-Edouard, savoir :—Appointements, \$350 ; secours et achat de grains de semence, \$787.50 ; soins de médecins et médicaments, \$210 ; divers, \$52.50.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

*Mardi, 1er septembre 1891.*

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte concernant l'expédition du bétail," avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte concernant les lignes de pont et de charge," avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure moins quinze minutes, mardi matin, la Chambre s'ajourne alors.

**Mardi, 1er septembre 1891.**

PRIÈRE.

Sur motion de M. Taylor, secondé par M. Davin,

Résolu, que cette Chambre concoure dans le sixième rapport du comité mixte des Impressions du Parlement.

M. Girouard, du comité des Privilèges et Elections qui a été autorisé et requis, par ordre de la Chambre du 19 août, de s'enquérir si l'élection de l'honorable Thomas McGreevy était légalement contestée lorsqu'il a adressé sa démission à M. l'Orateur, et dans le cas où ce fait serait prouvé, si le mandat de M. l'Orateur aurait dû être émis pour faire préparer un nouveau bref, et quelle pratique devrait être adoptée au

sujet de semblables démissions adressées à l'avenir à M. l'Orateur par des membres de cette Chambre,—et de faire rapport à ce sujet, présente comme sixième rapport le rapport ci-joint de son sous-comité, auquel le comité a donné son adhésion unanime :—

### RAPPORT DU SOUS-COMITÉ.

MARDI, 1er septembre 1891.

Le sous-comité du comité des Privilèges et Elections, auquel a été référé la question comprise dans l'ordre de renvoi de la Chambre, en date du 19 août, avec instruction de rechercher des précédents, et de faire rapport du résultat de ses délibérations, a l'honneur de faire rapport comme suit :—

Que l'élection de l'honorable Thomas McGreevy a été légalement contestée le 15 avril dernier, et que la dite contestation était pendante lorsqu'il a mis sa démission entre les mains de l'Orateur.

Que, dans l'espèce, votre sous-comité recommande que la dite démission ne soit pas acceptée par M. l'Orateur et qu'il ne soit pas donné suite à son mandat pour l'émission d'un nouveau bref.

Votre sous-comité est aussi d'avis que, dans l'état actuel de la loi, l'Orateur, lorsqu'il ignore qu'il y a contestation de l'élection d'un député, peut parfaitement accepter la démission de tel député et adresser son mandat en conséquence; et si la clause 7 du chapitre 13 des Statuts révisés continue d'être appliquée, le sous-comité recommande qu'il soit remédié à ce défaut dans le statut en prescrivant qu'à l'avenir le protonotaire ou greffier de la cour devant laquelle une pétition d'élection sera produite, soit tenu de notifier sans délai M. l'Orateur de cette pétition d'élection.

Votre sous-comité, en terminant, sans exprimer une opinion quelconque à ce sujet, recommande à la Chambre de vouloir bien considérer s'il ne serait pas à propos d'abroger la clause 7 du chapitre 13 des Statuts révisés du Canada.

Sur motion de M. Sproule, secondé par M. Taylor,

Ordonné, que le second rapport du comité d'Agriculture et de Colonisation, présenté à cette Chambre, soit référé au comité mixte des Impressions du Parlement.

L'ordre du jour pour la comparution d'André Sénécal à la barre de la Chambre, étant lu;

Et le dit André Sénécal ne s'étant pas présenté à la barre de la Chambre,—

Sur motion de M. Lister, secondé par M. Edgar,—

Ordonné,—Que André Sénécal ne s'étant pas présenté aujourd'hui à la barre de cette Chambre, conformément à l'ordre de cette Chambre en date du 27 août dernier, il soit mis sous la garde du sergent-d'armes présent en cette Chambre, et que M. l'Orateur décerne son mandat en conséquence.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution pourvoyant à l'annulation et libération de certaines obligations hypothécaires de la Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord en la possession du gouvernement.

(*En comité*).

Résolu,—Que des subventions au montant de \$1,500,000 ont été votées par le parlement en 1884 et 1885 pour être employées de telle manière, que la cité de Québec et autres parties de la province situées au nord du fleuve Saint-Laurent, pussent être atteintes et desservies par le chemin de fer du Pacifique Canadien, le chemin de fer de la Rive Nord en existence alors devant être utilisé à cette fin, et sa chaussée et autres propriétés, de même que son équipement devant être améliorés de façon à rendre cette partie égale aux autres parties du réseau du chemin de fer du Pacifique Canadien; et, qu'en 1885, le gouvernement a fait un arrangement concernant l'acquisition du chemin de fer de la Rive Nord par le chemin de fer du Pacifique Canadien pour les fins ci-dessus, au terme duquel il a été convenu que dans le

cas où les recettes nettes provenant de l'exploitation du dit chemin de fer, déduction faite des frais de son exploitation, seraient insuffisantes pour payer l'intérêt sur les obligations hypothécaires de la dite Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord, y compris celles détenues par le gouvernement de Québec à titre de sûreté collatérale pour la balance du prix du dit chemin de fer, le gouvernement appliquerait, en tout ou en partie, suivant le cas, au paiement du déficit, l'intérêt sur la dite somme de \$970,000, au taux de quatre pour cent par année. Mais que si, ou après paiement du déficit, les recettes nettes du dit chemin étaient suffisantes pour payer l'intérêt sur les dites obligations, la compagnie cesserait d'avoir aucune réclamation ou demande à présenter au gouvernement au sujet de la dite somme d'argent, pourvu, en ce qui concerne les frais d'exploitation, que le coût d'aucuns travaux nouveaux ou d'aucunes réfections d'un caractère plus dispendieux que les travaux existants, lors de leur exécution première, ne fut pas compté comme faisant partie de tels frais d'exploitation, à moins que le consentement préalable du ministre des Chemins de fer et Canaux n'eût été obtenu pour leur construction.

Que subséquemment, avec le consentement de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, le gouvernement a appliqué la somme de \$970,000, partie des dites subventions, à l'acquisition des obligations de la Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord jusqu'au montant de \$1,108,626; les dites obligations formant partie de l'émission de \$5,000,000 garantie par hypothèque sur le chemin de fer de la Rive Nord, la balance du prix d'achat de ce chemin de fer par la Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord se montant à \$3,500,000 garanties par une première charge sur le dit chemin de fer en faveur du gouvernement de Québec comme privilège de bailleur de fonds, et par conséquent ayant le pas sur la charge relative aux obligations ainsi détenues par le gouvernement comme susdit; la dite acquisition étant faite avec l'entente que l'intérêt sur les obligations achetées serait appliqué en tout ou en partie, suivant le cas, au paiement des déficits, de la même manière et dans la même proportion que l'intérêt sur la dite somme de \$970,000 aurait été appliqué aux termes du dit arrangement ci-dessus mentionné.

Que depuis le dit arrangement, la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien ne s'est pas trouvée en lieu, en vertu de ces dispositions, de payer, et n'a pas payé d'intérêt sur aucune partie des obligations ainsi détenues par le gouvernement comme susdit, les rapports de la Compagnie au gouvernement indiquant que les recettes nettes provenant de l'exploitation du chemin de fer, déduction faite des frais d'exploitation tel que mentionné ci-dessus, étaient insuffisantes pour acquitter l'intérêt sur les obligations hypothécaires de la Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord, tel que prescrit dans le dit arrangement, et que le déficit était, au 31 décembre 1890, de \$534,368.36, dont une partie considérable a été dépensée pour des ponts et des améliorations permanentes faites au dit chemin de fer; et le dit arrangement a eu pour effet de rebuter la compagnie et de l'empêcher d'améliorer la chaussée ou autres propriétés incluses dans le privilège garantissant les dites obligations, ou l'équipement et le service du chemin de fer entre la jonction de Saint-Martin et Québec, en tant que les frais pour ces fins, bien que dans l'intérêt du public, ne donnaient aucun bénéfice à la compagnie, et que, conséquemment, la cité de Québec et autres parties de la province de Québec n'ont pas obtenu les avantages que le parlement avait en vue de leur procurer au moyen des subventions ainsi votées.

Qu'il appert que, dans les circonstances, il n'est pas probable que la compagnie soit jamais en mesure d'acquitter l'intérêt sur la dite balance, et que dans l'intervalle l'objet des dites subventions n'aura pas été atteint, et qu'il serait à l'avantage du pays que les dites obligations ainsi acquises par le gouvernement avec partie de la dite subvention, fussent annulées comme étant un obstacle à l'amélioration du chemin et à l'exécution de la véritable intention et des fins des dites diverses subventions.

Que la compagnie a fait certaines réfections d'une nature plus permanente et plus coûteuse que les travaux primitifs lors de leur construction, et la compagnie a proposé que si les dites obligations ainsi détenues par le gouvernement étaient annulées, elle passerait un contrat en telle forme que le gouvernement pourrait déterminer, obligeant la compagnie à faire et compléter les améliorations et les travaux suivants, savoir :—

Matériel roulant, y compris wagons-lits, wagons à voyageurs et à bagages, wagons-postes et messageries, locomotives et wagons à marchandises, de qualité égale à ceux qui servent sur les autres parties du réseau ferré de la compagnie, ce qui entraînerait une dépense d'environ \$350,000.

Améliorations sur toute la ligne entre la jonction Saint-Martin et la cité de Québec, de manière à rendre cette section aussi parfaite que les autres sections du Pacifique Canadien, y compris facilités additionnelles pour les voyageurs à presque chaque station, et augmentation d'espace pour le manèment du fret, allongement des plateformes et des garages, nouveaux garages pour le développement du trafic de la pierre, du bois et autres exploitations, substitution de ponts en fer aux ponts de bois sur la ligne du chemin de fer de la Rive Nord, et construction des travaux spécifiques suivants :—

1. Dans la cité de Québec—

(a) Un élévateur à grain.

(b) Un hangar à farine.

(c) Les améliorations et facilités locales qui seront nécessaires pour le mouvement du trafic de cette cité.

2. A Trois-Rivières—

(a) Un petit élévateur.

(b) Amélioration au chemin de fer de ceinture.

(c) Améliorations sur l'embranchement des Piles.

Les dites améliorations sur la ligne entière devant entraîner une dépense d'environ \$300,000 en sus de la dépense pour le matériel roulant.

Le tout devant être complété à la satisfaction du ministre des Chemins de fer.

Que, dans les circonstances, l'abandon et l'annulation des dites obligations ne priverait le gouvernement d'aucun actif de quelque valeur réelle, mais permettrait à la compagnie de prélever les fonds nécessaires pour exécuter les dits travaux et améliorations et mettre ainsi à effet l'intention du parlement quand il a voté les dites subventions.

Qu'il est expédient de prescrire que, sur exécution par la compagnie et le gouvernement d'un contrat en telle forme qui sera déterminée par le gouvernement, liant la compagnie d'une manière effective et l'obligeant à commencer sans délai et à compléter, dans la limite de temps fixée par tel contrat, l'exécution des travaux et améliorations et à fournir le matériel roulant et l'équipement mentionnés ci-dessus, et sur preuve fournie au gouvernement que les sommes à être dépensées, aux termes du dit contrat, ainsi que les sommes déjà dépensées par la compagnie pour ponts et autres améliorations permanentes du dit chemin de fer s'élèvent à \$970,000 au moins, le gouvernement soit autorisé à annuler et détruire les dites obligations ainsi achetées et actuellement détenues par le gouvernement, comme susdit, et à libérer la compagnie de toute charge à ce sujet.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu demain.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet de corriger une erreur dans l'Acte de la cinquante-troisième Victoria, chapitre quatre-vingt-un, intitulé : ' Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest, ' " sans amendement.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : ' Acte à l'effet de modifier le chapitre cent trente-cinq des Statuts Révisés, intitulé : ' Acte concernant les cours Suprême et de l'Echiquier, ' " avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : “ Acte modifiant de nouveau l'Acte de la cour de l'Echiquier,” avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé : “ Acte concernant les lignes de pont et de charge,” lequel est lu pour la première et la seconde fois, et est adopté.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé : “ Acte concernant l'expédition du bétail,”—lequel est lu pour la première et la seconde fois et est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, que la somme de cinq cent cinquante-cinq mille cent cinquante piastres et soixante centins soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le département des affaires des Sauvages—Manitoba et Territoires du Nord-Ouest, savoir :—Annuités et commutations, \$91,066 ; instruments aratoires et outils, \$10,500 ; grains et semence, \$2,100 ; bétail, \$4,883.50 ; provisions pour les Sauvages sans ressources, \$161,350 ; habillement,—distribution triennale, \$3,143 ; écoles du jour, internats et écoles d'industrie, \$140,000 ; arpentages, \$3,500 ; gages des instructeurs d'agriculture, \$20,349 ; fournitures à des instructeurs, \$10,447.50 ; Sioux, \$3,968.30 ; bâtiments de l'agence, \$9,323.30 ; dépenses générales, \$93,800 ; moulins et scieries, \$770.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et neuf mille cinq cent soixante et sept piastres et quarante centins soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le département des affaires des Sauvages, Colombie-Britannique, savoir :—Appointements, \$13,104 ; secours, \$1,050 ; grains de semence, instruments aratoires, etc., \$840 ; soins de médecins et médicaments, \$3,500 ; écoles—du jour et d'industrie, \$30,611 ; frais de voyage, \$2,940 ; diverses dépenses, \$2,100 ; frais d'exploitation d'un bateau plat à vapeur, \$2,002 ; arpentages, \$6,770.40 ; commission des réserves, \$6,650.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatre-vingt-dix mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour la police à cheval du Nord-Ouest, savoir :—Solde de la police, \$224,000 ; subsistance, \$63,700 ; fourrage, \$56,000 ; combustible et éclairage, \$24,500 ; habillement, \$35,000 ; réparations, renouvellements, remonte, armes et munitions, \$35,000 ; médicaments et douceurs, et dépenses de l'hôpital, \$2,100 ; livres, papeterie et formules imprimés, \$2,800 ; éclaireurs, guides, frais pour billets de logement, allocations pour frais de voyage, transport d'hommes et de chevaux, \$42,000 ; dépenses imprévues, \$5,600.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour divers, savoir :—“ Gazette du Canada.”

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

*Mercredi, 2 septembre 1891.*

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures moins dix minutes, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

*Mercredi, 2 septembre 1891.*

**PRIÈRE.**

La requête suivante est présentée et déposée sur le bureau :—

Par M. Kirkpatrick,—la requête de la Compagnie Rathbun, Deseronto, Ontario.

M. Tisdale, du comité spécial chargé de s'enquérir des accusations portées contre le député de la division-est du comté de Northumberland, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande que la preuve actuellement faite devant lui soit imprimée pour l'usage des membres du comité, et que la règle 94 soit suspendue à ce sujet.

Sur motion de M. Kirkpatrick, secondé par M. Taylor,

Ordonné, que la requête de la Compagnie Rathbun, Deseronto, Ontario, présentée ce jour, soit maintenant lue.

Et la dite requête est lue et reçue ; demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre une pétition pour amender sa charte,—nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions en obtention de bills privés.

Ordonné, que la dite requête soit référée au comité des Ordres Permanents.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par M. Haggart.

Ordonné, que le bill du Sénat, intitulé : " Acte relatif à l'exhumation illégale des cadavres," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. Tisdale, secondé par M. Cameron (Inverness),

Ordonné, que la preuve actuellement faite devant le comité spécial chargé de s'enquérir des accusations portées contre le député de la division est du comté de Northumberland, soit imprimée pour l'usage des membres du comité, et que la règle 94 soit suspendue à ce sujet, conformément à la recommandation contenue dans le premier rapport du dit comité.

Sur motion de M. Girouard, secondé par M. Cameron (Inverness),

Résolu, que cette Chambre concoure dans le sixième rapport du comité des Privilèges et Elections.



L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant les Actes concernant les droits de douane, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général siéger demain.

M. Bergeron, du comité général de la Chambre pour considérer une certaine résolution, pourvoyant à l'annulation et libération de certaines obligations hypothécaires de la Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord en la possession du gouvernement, fait rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu.—Que des subventions au montant de \$1,500,000 ont été votées par le parlement en 1884 et 1885 pour être employées de telle manière, que la cité de Québec et autres parties de la province situées au nord du fleuve Saint-Laurent, pussent être atteintes et desservies par le chemin de fer du Pacifique Canadien, le chemin de fer de la Rive Nord en existence alors devant être utilisé à cette fin, et sa chaussée et autres propriétés, de même que son équipement devant être améliorés de façon à rendre cette partie égale aux autres parties du réseau du chemin de fer du Pacifique Canadien ; et, qu'en 1885, le gouvernement a fait un arrangement concernant l'acquisition du chemin de fer de la Rive Nord par le chemin de fer du Pacifique Canadien pour les fins ci-dessus, au terme duquel il a été convenu que dans le cas où les recettes nettes provenant de l'exploitation du dit chemin de fer, déduction faite des frais de son exploitation, seraient insuffisantes pour payer l'intérêt sur les obligations hypothécaires de la dite Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord, y compris celles détenues par le gouvernement de Québec à titre de sûreté collatérale pour la balance du prix du dit chemin de fer, le gouvernement appliquerait, en tout ou en partie, suivant le cas, au paiement du déficit, l'intérêt sur la dite somme de \$970,000, au taux de quatre pour cent par année. Mais que si, ou après paiement de tel déficit, les recettes nettes du dit chemin étaient suffisantes pour payer l'intérêt sur les dites obligations, la compagnie cesserait d'avoir aucune réclamation ou demande à présenter au gouvernement au sujet de la dite somme d'argent, pourvu, en ce qui concerne les frais d'exploitation, que le coût d'aucuns travaux nouveaux ou d'aucunes réfections d'un caractère plus dispendieux que les travaux existants, lors de leur exécution première, ne fut pas compté comme faisant partie de tels frais d'exploitation, à moins que le consentement préalable du ministre des Chemins de fer et Canaux n'eût été obtenu pour leur construction.

Que subséquemment, avec le consentement de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, le gouvernement a appliqué la somme de \$970,000, partie des dites subventions, à l'acquisition des obligations de la Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord jusqu'au montant de \$1,108,626 ; les dites obligations formant partie de l'émission de \$5,000,000 garantie par hypothèque sur le chemin de fer de la Rive Nord, la balance du prix d'achat de ce chemin de fer par la Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord se montant à \$3,500,000 garantie par une première charge sur le dit chemin de fer en faveur du gouvernement de Québec comme privilège de bailleur de fonds, et par conséquent ayant le pas sur la charge relative aux obligations ainsi détenues par le gouvernement comme susdit ; la dite acquisition étant faite avec l'entente que l'intérêt sur les obligations achetées serait appliqué en tout ou en partie, suivant le cas, au paiement des déficits, de la même manière et dans la même proportion que l'intérêt sur la dite somme de \$970,000 aurait été appliqué aux termes du dit arrangement ci-dessus mentionné.

Que depuis le dit arrangement, la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien ne s'est pas trouvée en lieu, en vertu de ces dispositions, de payer, et n'a pas payé d'intérêt sur aucune partie des obligations ainsi détenues par le gouvernement comme susdit, les rapports de la Compagnie au gouvernement indiquant que les recettes nettes provenant de l'exploitation du chemin de fer, déduction faite des frais d'exploitation tel que mentionné ci-dessus, étaient insuffisantes pour acquitter l'intérêt sur les obligations hypothécaires de la Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord, tel que prescrit dans le dit arrangement, et que le déficit était au 31 décembre 1890, de \$534,378.36, dont une partie considérable a été dépensée

pour des ponts et des améliorations permanentes faites au dit chemin de fer; et le dit arrangement a eu pour effet de rebuter la compagnie et de l'empêcher d'améliorer la chaussée ou autres propriétés incluses dans le privilège garantissant les dites obligations, ou l'équipement ou le service du chemin de fer entre la jonction de Saint-Martin et Québec, en tant que les frais pour ces fins, bien que dans l'intérêt du public, ne donnaient aucun bénéfice à la compagnie, et que, conséquemment, la cité de Québec et autres parties de la province de Québec n'ont pas obtenu les avantages que le parlement avait en vue de leur procurer au moyen des subventions ainsi votées.

Qu'il appert que, dans les circonstances, il n'est pas probable que la compagnie soit jamais en mesure d'acquitter l'intérêt sur la dite balance, et que dans l'intervalle l'objet des dites subventions n'aura pas été atteint, et qu'il serait à l'avantage du pays que les dites obligations ainsi acquises par le gouvernement avec partie de la dite subvention, fussent annulées comme étant un obstacle à l'amélioration du chemin et à l'exécution de la véritable intention et des fins des dites diverses subventions.

Que la compagnie a fait certaines réfections d'une nature plus permanente et plus coûteuse que les travaux primitifs lors de leur construction, et la compagnie a proposé que si les dites obligations ainsi détenues par le gouvernement étaient annulées, elle passerait un contrat, en telle forme que le gouvernement pourrait déterminer, obligeant la compagnie à faire et compléter les améliorations et les travaux suivants, savoir:—

Matériel roulant, y compris wagons-lits, wagons à voyageur et à bagages, wagons-postes et messageries, locomotives et wagons à marchandises, de qualité égale à ceux qui servent sur les autres parties du réseau ferré de la compagnie, ce qui entraînerait une dépense d'environ \$350,000.

Améliorations sur toute la ligne entre la jonction Saint-Martin et la cité de Québec, de manière à rendre cette section aussi parfaite que les autres sections du Pacifique Canadien, y compris facilités additionnelles pour les voyageurs à presque chaque station, et augmentation d'espace pour le maniement du fret, allongement des plateformes et des garages, nouveaux garages pour le développement du trafic de la pierre, du bois et autres exploitations, substitution de ponts en fer aux ponts de bois sur la ligne du chemin de fer de la Rive Nord, et construction des travaux spécifiques suivants:—

1. Dans la cité de Québec—

(a) Un élévateur à grain.

(b) Un hangar à farine.

(c) Les améliorations et facilités locales qui seront nécessaires pour le mouvement du trafic de cette cité.

2. A Trois-Rivières—

(a) Un petit élévateur.

(b) Amélioration au chemin de fer de ceinture.

(c) Améliorations sur l'embranchement des Piles.

Les dites améliorations sur la ligne entière devant entraîner une dépense d'environ \$300,000 en sus de la dépense pour le matériel roulant.

Le tout devant être complété à la satisfaction du ministre des Chemins de fer.

Que, dans les circonstances, l'abandon et l'annulation des dites obligations ne priverait le gouvernement d'aucun actif de quelque valeur réelle, mais permettrait à la compagnie de prélever les fonds nécessaires pour exécuter les dits travaux et améliorations et mettre ainsi à effet l'intention du parlement quand il a voté les dites subventions.

Qu'il est expédient de prescrire que, sur exécution par la compagnie et le gouvernement d'un contrat en telle forme qui sera déterminée par le gouvernement, liant la compagnie d'une manière effective et l'obligeant à commencer sans délai et à compléter, dans la limite de temps fixée par tel contrat, l'exécution des travaux et améliorations et à fournir le matériel roulant et l'équipement mentionnés ci-dessus, et sur preuve fournie au gouvernement que les sommes à être dépensées aux termes du dit contrat, ainsi que les sommes déjà dépensées par la compagnie pour ponts et

autres améliorations permanentes du dit chemin de fer s'élèvent à \$970,000 au moins, le gouvernement soit autorisé à annuler et détruire les dites obligations ainsi achetées et actuellement détenues par le gouvernement, comme susdit, et à libérer la compagnie de toute charge à ce sujet.

La dite résolution, étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. Bowell ait la permission de présenter un bill concernant la section de la Rive Nord du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés, étant lu ;

M. Foster propose, secondé par M. Bowell,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Sir Richard J. Cartwright propose, comme amendement, secondé par M. Charlton, que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants : "il ressort des rapports officiels récemment déposés sur le bureau de cette Chambre, que la population totale de la Puissance du Canada était, le ou vers le 1er avril 1891, de 4,829,344 âmes.

"Qu'il ressort, de plus, du rapport du département de l'Agriculture pour l'année 1890, que le nombre total d'immigrants établis en Canada depuis le 1er janvier 1881 jusqu'au 31 décembre 1890, a été, d'après l'énoncé du département, de 866,171.

"Que d'après le dernier recensement, la population de la Puissance était, le ou vers le 1er avril 1881, de 4,324,810 âmes.

"Que l'accroissement total de la population du Canada durant les derniers dix ans écoulés, a été de 504,534 âmes.

"Qu'au taux de 2½ pour cent par année, l'accroissement naturel de la population du Canada pendant les dix dernières années, s'élèverait à 1,077,531 âmes, sans tenir compte de l'immigration.

"Qu'au même taux de 2½ pour cent par année, l'accroissement naturel des dits 866,171 immigrants rapportés officiellement comme s'étant établis en Canada entre les années 1880 et 1890, se serait élevé au chiffre de 110,432 âmes.

"Que si la dite proportion naturelle d'accroissement s'était maintenue et si les dits immigrants étaient restés en Canada, la population totale du Canada s'élèverait maintenant à 6,404,944 âmes.

"Que d'après des déclarations faites par des membres du gouvernement de leurs sièges en cette Chambre, et d'après des documents officiels, au moins 400,000 milles carrés de territoire fertile ci-devant inoccupés dans la partie nord-ouest du Canada, ont été ouverts à la colonisation pendant les dix dernières années.

"Que le dit nouveau territoire comprend 256,000,000 d'acres, représentant une superficie égale à douze fois l'étendue totale des terres occupées dans la province de l'Ontario dans le moment actuel, et cinq fois aussi étendue que la superficie entière occupée dans les cinq provinces de l'Ontario, Québec, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Édouard, en 1881.

"Qu'il ressort des faits ci-dessus que la différence entre l'accroissement actuel de la population du Canada et l'accroissement naturel, y compris les immigrants cités officiellement comme s'étant établis en Canada, est de 1,518,600.

"Que pendant les derniers dix ans, la taxation réelle de la population du Canada a été énormément augmentée sous l'opération du tarif actuel.

"Que le déplorable état de choses dévoilé par les rapports ci-dessus mentionnés commande impérieusement un changement radical dans la politique et le mode de gouvernement adoptés par l'administration."

Et un débat s'ensuivant,

Sur motion de M. Mackintosh, secondé par M. Hazen,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Jedi, 3 septembre 1891.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—  
Par M. McMullen,—la pétition de H. A. Kanouse et autres, du district de Alberta, Territoires du Nord-Ouest.

Par M. Kirkpatrick,—la pétition de la Compagnie Rathbun, Deseronto, Ontario.

M. Taylor, du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le douzième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné la requête de la Compagnie Rathbun, demandant la permission de soumettre à la Chambre une pétition pour un bill privé,—nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions en obtention de bills privés ;—et les causes mentionnées par les pétitionnaires pour le délai à soumettre leur pétition sont de nature à permettre au comité de recommander que la règle 49 soit suspendue à ce sujet.

Sur motion de M. Kirkpatrick, secondé par M. Cameron (Inverness),

Ordonné, que la pétition de la Compagnie Rathbun, Deseronto, Ontario, présentée ce jour, soit maintenant lue.

Et la dite pétition est lue et reçue ; demandant certains amendements à sa charte.

L'ordre du jour étant lu, pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée hier, portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés—et sur l'amendement à la dite motion,—  
Que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants :  
" il ressort des rapports officiels récemment déposés sur le bureau de cette Chambre, que la population totale de la Puissance du Canada était, le ou vers le 1er avril 1891, de 4,829,344 âmes.

" Qu'il ressort, de plus, du rapport du département de l'Agriculture pour l'année 1890, que le nombre total d'immigrants établis en Canada depuis le 1er janvier 1881 jusqu'au 31 décembre 1890, a été, d'après l'énoncé du département, de 866,171.

" Que d'après le dernier recensement, la population de la Puissance était, le ou vers le 1er avril 1881, de 4,324,810 âmes.

" Que l'accroissement total de la population du Canada durant les derniers dix ans écoulés, a été de 504,534 âmes.

" Qu'au taux de  $2\frac{1}{2}$  pour cent par année, l'accroissement naturel de la population du Canada pendant les dix dernières années, s'élèverait à 1,077,531 âmes, sans tenir compte de l'immigration.

" Qu'au même taux de  $2\frac{1}{2}$  pour cent par année, l'accroissement naturel des dits 866,171 immigrants rapportés officiellement comme s'étant établis en Canada entre les années 1880 et 1890, se serait élevé au chiffre de 110,432 âmes.

" Que si la dite proportion naturelle d'accroissement s'était maintenue et si les dits immigrants étaient restés en Canada, la population totale du Canada s'élèverait maintenant à 6,404,944 âmes.

" Qu'il ressort des faits ci-dessus que la différence entre l'accroissement actuel de la population du Canada et l'accroissement naturel, y compris les immigrants cités officiellement comme s'étant établis en Canada, est de 1,568,600.

" Que d'après des déclarations faites par des membres du gouvernement de leurs sièges en cette Chambre, et d'après des documents officiels, au moins 400,000 milles carrés de territoire fertile ci-devant inoccupés dans la partie nord-ouest du Canada, ont été ouverts à la colonisation pendant les dix dernières années.

“ Que le dit nouveau territoire comprend 256,000,000 d'acres, représentant une superficie égale à douze fois l'étendue totale des terres occupées dans la province de l'Ontario dans le moment actuel et cinq fois aussi étendue que la superficie entière occupée dans les cinq provinces de l'Ontario, Québec, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince-Edouard, en 1881.

“ Que pendant les derniers dix ans, la taxation réelle de la population du Canada a été énormément augmentée sous l'opération du tarif actuel.

“ Que le déplorable état de choses dévoilé par les rapports ci-dessus mentionnés commande impérieusement un changement radical dans la politique et le mode de gouvernement adoptés par l'administration.”

Et la question étant de nouveau proposée ; la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

*Vendredi, 4 septembre 1891.*

Et la question étant mise sur le dit amendement, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

Allan,	Choquette,	Hargraft,	Mousseau,
Allison,	Christie,	Harwood,	Mulock,
Amyot,	Colter,	Hyman,	Murray,
Armstrong,	Davidson,	Innes,	Perry,
Bain,	Davies,	King,	Proulx,
Barron,	Dawson,	Landerkin,	Rider,
Beausoleil,	Edwards,	Langelier,	Rinfret,
Bécharde,	Featherston,	Laurier,	Rowand,
Beith,	Flint,	Lavergne,	Sanborn,
Bernier,	Forbes,	Leduc,	Scriver,
Borden,	Fraser,	Legris,	Semple,
Bourassa,	Frémont,	Lister,	Simard,
Bowman,	Gauthier,	Livingston,	Somerville,
Brodeur,	Geoffrion,	Macdonald (Huron),	Spohn,
Brown (Monck),	German,	McGregor,	Sutherland,
Cameron (Huron),	Gibson,	McMillan,	Trow,
Campbell,	Gillmor,	McMullen,	Truax,
Carroll,	Godbout,	Mignault,	Vaillancourt,
Cartwright (Sir Richard),	Griève,	Mills (Bothwell)	Watson, et
Casey,	Guay,	Monet,	Yeo.—81.
Charlton,			

CONTRE :

Messieurs

Baker,	Dewdney,	Léger,	Patterson (Colchester),
Bergeron,	Dickey,	Lippe,	Pelletier,
Bergin,	Dugas,	Macdonald (King),	Prior,
Bowell,	Dupont,	Macdonald (Winnipeg),	Putnam,
Burnham,	Dyer,	Macdonell (Algoma),	Reid,
Burns,	Fairbairn,	Mackintosh,	Robillard,
Cameron (Inverness),	Ferguson (Leeds et Gren.),	McAlister,	Roome,
Carignan,	Foster,	McCarthy,	Ross (Dundas),
Carpenter,	Gillies,	McDonald (Victoria),	Ryckman,
Caron (Sir Adolphe),	Girouard,	McDougald (Pictou),	Skinner,
Chapleau,	Gordon,	McDougall (Cap-Breton)	Sproule,
Cleveland,	Grandbois,	McKay,	Stairs,
Coatsworth,	Haggart,	McLean,	Stevenson,
Cochrane,	Hazen,	McLennan,	Taylor,
Cockburn,	Henderson,	McLeod,	Temple,
Corby,	Hodgins,	McNeill,	Thompson, (Sir John),
Costigan,	Hutchins,	Madill,	Tisdale,
Craig,	Ingram,	Mara,	Tupper,
Curran,	Ives,	Marshall,	Tyrwhitt,
Daly,	Jamieson,	Masson,	Wallace,

Daoust,	Joncas,	Miller,	White (Cardwell),
Davin,	Kaulbach,	Mills (Annapolis),	White (Shelburne),
Davis,	Kenny,	Moncrieff,	Wilmot,
Denison,	Kirkpatrick,	Montague,	Wood (Brockville), et
Desaulniers,	Langevin (Sir Hector),	O'Brien,	Wood (West'land).—103.
Desjardins (L'Islet)	LaRivière,	Quimet,	

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la question principale étant mise,—elle est résolue affirmativement.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quinze mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour impressions diverses.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre, aujourd'hui.

M. Bergeron informe aussi la Chambre, qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et la séance ayant continué jusqu'à quatre heures moins vingt-cinq minutes, vendredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Vendredi, 4 septembre 1891.

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a adressé un mandat de *supersedeas* au greffier de la couronne en chancellerie pour arrêter toute procédure au sujet de l'émission d'un nouveau bref d'élection en vertu d'un mandat décerné en date du 18 août dernier, pour le district électoral de Québec-Ouest, jusqu'à l'époque où un nouveau mandat pourra être émis.

M. Taylor, du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le treizième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie Rathbun demandant un acte pour enlever tous doutes quant à son pouvoir d'émettre des obligations ou débiteures garanties par les propriétés de la compagnie, et il constate qu'aucun avis n'a été publié; mais comme votre comité est d'avis qu'aucuns droits ne seront affectés par la mesure projetée, il recommande que la 51<sup>e</sup> règle soit suspendue.

Votre comité recommande aussi que la règle 49 soit suspendue relativement à la présentation de ce bill et à la réception du rapport du comité sur ce sujet; et comme la session tire à sa fin, il recommande que la règle 60 soit aussi suspendue en ce qui concerne ce bill.

M. Wood (Westmoreland), du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le vingt-deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande que tous comptes, chèques et pièces justificatives pour paiements faits à W. I. Bradley, commis dans le département des Chemins de fer et Canaux, du 1er juillet 1884 au 31 décembre 1885, tels qu'inscrits à la page 210, Part. II des Rapports de l'Auditeur général sur les comptes des crédits pour les années expirées les 30 juin 1884-85 et 1885-86, ainsi que les livres de présence du dit département pour la période spécifiée, soient produits sans délai pour l'usage du comité des Comptes Publics.

M. Wood (Westmoreland), du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le vingt-troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande que la preuve actuellement faite devant lui au sujet de certains paiements dans le bureau de l'audition, et aussi la preuve faite au sujet de certains comptes maintenant devant le comité pour fournitures au département des Travaux Publics en 1883-84, 1884-85 et 1885-86 soient imprimées pour l'usage des membres du comité, et que la règle 49 soit suspendue à ce sujet.

M. Wood (Westmoreland), du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le vingt-quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande que tous comptes et pièces justificatives pour paiements faits en rapport avec les contrats de Murray et Cleveland, entrepreneurs, pour travaux dans le havre de Toronto; aussi, toutes demandes de soumissions, plans, spécifications, soumissions, élaborations, extensions et établissements des prix de toutes telles soumissions, et toute correspondance, par lettre, télégramme, ou autrement, concernant les dits travaux, soumissions et contrats, provenant de tous ingénieurs, inspecteurs ou autres officiers employés en aucun temps aux dits travaux, ainsi que toutes lettres, papiers ou autres documents adressés par toutes personnes quelconques au département des Travaux Publics ou à aucun autre membre du gouvernement au sujet de ces travaux; aussi, tous rapports d'ingénieurs, inspecteurs ou autres officiers employés en aucun temps à ces travaux; aussi, tous ordres, autorisations ou instructions du gouvernement, ou de quelqu'un de ses officiers, concernant les dits travaux, ou leurs modifications ou additions, et tous regus pour tous paiements faits à compte des dits travaux, soient produits sans délai pour l'usage du comité des Comptes Publics.

Sur motion de M. Kirkpatrick, secondé par M. Taylor,

Ordonné, que les règles 49 et 51 soient suspendues au sujet du bill concernant la Compagnie Rathbun, conformément à la recommandation du comité des Ordres Permanents, telle que contenue dans son troisième rapport, et que le délai requis en vertu de la règle 60 pour l'affichage des bills, soit réduit à trois jours dans le cas du dit bill.

Ordonné, que M. Kirkpatrick ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie Rathbun.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est regu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Sur motion de M. Wood (Westmoreland), secondé par M. Kenny,

Ordonné, que tous comptes, chèques et pièces justificatives pour paiements faits à W. I. Bradley, commis dans le département des Chemins de fer et Canaux, du 1er juillet 1884 au 31 décembre 1885, tels qu'inscrits à la page 210, Part. II des Rapports de l'Auditeur général sur les comptes des crédits pour années expirées les 30 juin 1884-85 et 1885-86, ainsi que les livres de présence du dit département pour la période spécifiée, soient produits sans délai pour l'usage du comité des Comptes Publics, tel que recommandé dans son vingt-deuxième rapport.

Sur motion de M. Wood (Westmoreland), secondé par M. Kenny,

Ordonné, que la preuve actuellement faite devant lui au sujet de certains paiements dans le bureau de l'audition, et aussi la preuve faite au sujet de certains

comptes maintenant devant le comité pour fournitures au département des Travaux Publics en 1883-84, 1884-85 et 1885-86 soient imprimées pour l'usage des membres du comité, et que la règle 49 soit suspendue à ce sujet, conformément à la recommandation contenue dans le vingt-troisième rapport du dit comité.

Sur motion de M. Wood (Westmoreland), secondé par M. Kenny,

Ordonné, que tous comptes et pièces justificatives pour paiements faits en rapport avec les contrats de Murray et Cleveland, entrepreneurs, pour travaux dans le havre de Toronto; aussi, toutes demandes de soumissions, plans, spécifications, soumissions, élaborations, extensions et établissements des prix de toutes telles soumissions, et toutes correspondance, par lettre, télégramme, ou autrement, concernant les dits travaux, soumissions et contrats, provenant de tous ingénieurs, inspecteurs ou autres officiers employés en aucun temps aux dits travaux, ainsi que toutes lettres, papiers ou autres documents endossés par toutes personnes quelconques au département des Travaux Publics ou à aucun membre du gouvernement au sujet de ces travaux; aussi, tous rapports d'ingénieurs, inspecteurs ou autres officiers employés en aucun temps à ces travaux; aussi, tous ordres, autorisations ou instructions du gouvernement, ou de quelqu'un de ses officiers, concernant les dits travaux, ou leurs modifications ou additions, et tous reçus pour tous paiements faits à compte des dits travaux, soient produits sans délai pour l'usage du comité des Comptes Publics, conformément à la recommandation contenue dans son vingt-quatrième rapport.

Sur motion de M. Wood (Westmoreland), secondé par M. Kenny,

Ordonné, que le comité des Comptes Publics soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

Sir John Thompson, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,— la réponse supplémentaire à une adresse du 5 mai 1891. pour copie de toute correspondance, pétitions, mémoires, brefs, factums et autres documents soumis au Conseil Privé au sujet de l'abolition des Ecoles Séparées dans la province du Manitoba par la Législature de cette province. Aussi, copie des rapports au Conseil et des Ordres en Conseil à ce sujet. Aussi, copie de tout acte ou de tous actes de la dite Législature abolissant les dites Ecoles Séparées ou modifiant en quelque manière le système en vigueur avant 1890. (*Documents de la session, No 63b.*)

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'encourager la production du sucre de betterave," sans amendement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excedant pas six cent vingt-neuf mille trois cent soixante et trois piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour la perception du revenu, douanes, savoir—Appointements et dépenses imprévues des différents ports—Dans la province de la Nouvelle-Ecosse, \$82,372.50; dans la province du Nouveau-Brunswick, \$63,042; dans la province de l'Île du Prince-Edouard, \$13,919.50; dans la province de Québec, \$159,159; dans la province d'Ontario, \$205,733.50; dans la province du Manitoba, \$22,505; dans la province des Territoires du Nord-Ouest, \$3,255; dans la province de la Colombie-Britannique, \$34,191.50; provinces en général—Pour faire face aux changements qui pourront être nécessaires dans le personnel, \$3,500; appointements et frais de voyage des inspecteurs de ports, et frais de voyage d'autres préposés en tournée d'inspection, \$12,600; commission des douanes et service préventif extérieur—Pour



couvrir les dépenses s'y rattachant, y compris les appointements de \$800 du commissaire des douanes comme président de la commission, \$12,285 ; laboratoire de la douane—Frais des épreuves polariscopiques des sucres, etc., y compris les appointements des employés nommés ou occupés pour cet objet, \$4,200 ; divers—Dépenses imprévues du bureau principal, pour journaux, annonces, télégrammes, serrures, instruments, etc., pour les différents ports d'entrée, \$11,200 ; frais de l'administration de l'acte concernant l'immigration chinoise, y compris la rémunération des préposés des douanes, \$1,400.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille trois cent quarante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le département des affaires des Sauvages, Nouveau-Brunswick, savoir :—Appointements, \$1,403.50 ; secours et achat de grains de semence, \$1,890 ; soins de médecins et médicaments, \$836.50 ; divers, \$210.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante et un mille neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, savoir :—Frais de voyages des fonctionnaires, \$1,400 ; frais probables des élections, \$7,000 ; papeterie, télégrammes, frais de port et téléphone, \$1,400 ; frais judiciaires, y compris le traitement du conseil, \$1,050 ; commis, \$6,300 ; abonnements aux journaux, \$350 ; concierges et messagers du palais législatif et de l'hôtel du gouvernement, \$2,100 ; entretien des malades au pénitencier du Manitoba, y compris leur transport, \$8,400 ; éclairage et combustible pour le palais législatif et l'hôtel du gouvernement, \$1,400 ; objets posés à demeure, etc., pour installation de la lumière électrique, \$280 ; frais de mise en œuvre de quatre machines à forer ; \$2,100 ; divers—justice—y compris l'éclairage, le combustible et la papeterie pour le bureau du shérif, \$560 ; loyer de salles d'audiences, \$350 ; papeterie pour les juge de la cour suprême, \$140 ; salaires des concierges des palais de justice, \$1,750 ; dépenses incidentes (justice), \$350 ; somme requise pour l'achat de livres pour la bibliothèque du palais de justice, Regina, T.N.O., \$700 ; pour payer les appointements de M. Dixie Watson comme bibliothécaire, pour l'exercice expirant le 30 juin 1892, \$168 ; dépenses extraordinaires (sujettes à l'approbation du ministre de l'intérieur), \$2,100 ; appointements des registrateurs, de l'inspecteur et des commis, dépenses imprévues, etc., \$12,712 ; écoles, \$70,000 ; chemins et ponts, \$24,500 ; impressions et annonces, \$4,900 ; annonces des sessions de la cour, \$490 ; publication des rapports de magistrats et honoraires de greffier sous l'autorité de l'article 103, ch. 178, 49 Vict., \$1,050 ; rapport et impression des procédures et jugements de la cour suprême *in banco*, \$350.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu lundi prochain.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que lundi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 7 septembre 1891.

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue :—

De H. A. Kanouse et autres, du district d'Alberta, T.N.-O.;—demandant que certaines terres maintenant tenues à bail dans le dit district, soient ouvertes à la colonisation.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie Rathbun, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier le chapitre cent trente-cinq des Statuts révisés, intitulé : ' Acte concernant les cours Suprême et de l'Echiquier,' " lesquels sont lus pour la seconde fois.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par M. Haggart,

Ordonné, que la prise en considération des dits amendements soit ajournée.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte de la cour de l'Echiquier." lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la section de la Rive Nord du chemin de fer Canadien du Pacifique, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent vingt piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour dépenses se rattachant à la distribution des documents du parlement.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatorze mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour dépenses imprévues sujettes à un arrêté du conseil, et dont un compte en détail sera soumis au Parlement dans les quinze premiers jours de la prochaine session.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour commutation de remise de droits sur articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour dépenses du gouvernement du district de Kéwatin.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'entretien des aliénés de Kéwatin et d'autres aliénés à la charge de Kéwatin.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille sept cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour dépenses de la mise à exécution de "l'Acté de Tempérance du Canada."

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'indemnité aux membres de la police à cheval du Nord-Ouest pour blessures reçues au service.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille quatre cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour appointements de M. Fabre et dépenses imprévues de son bureau.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour frais de causes en litige.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour frais d'enquête au sujet des comptes publics et des rapports de ces enquêtes à l'auditeur général du Canada, sous l'autorité de l'article 57 de "l'Acte de revenu consolidé et de l'audition"; et pour payer les services d'hommes de loi rendus à l'auditeur général, et des personnes lui ayant aidé à estimer la valeur des impressions faites pour les officiers-rapporteurs et autres.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour paiement des commis surnuméraires employés à la préparation des réponses aux ordres du Parlement.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour agences commerciales.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour arpentage, construction de chemins, ponts et autres travaux nécessaires à la réserve de Hot-Springs, près de la station de Banff, Territoires du Nord-Ouest.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'Académie des Arts.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour aider à la publication des procès-verbaux de la Société Royale.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour classement d'anciennes archives de la ci-devant province du Canada au secrétariat d'Etat.

---

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour classement d'anciennes archives au bureau du Conseil Privé.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent soixante et treize mille neuf cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour accise, savoir:—Appointements des préposés et inspecteurs de l'accise—pour pourvoir à la nomination de 8 préposés de l'accise de 3e classe, \$205,944.39; pour pourvoir aux augmentations d'appointements d'après le résultat des examens de l'accise, \$1,780.61; pour payer les services supplémentaires des préposés à la surveillance des grandes distilleries et fabriques, \$3,500; service préventif, \$11,060; frais de voyage, loyers, combustible, papeterie, etc., \$31,500; estampilles des tabacs canadiens et importés, \$14,000; pour payer aux percepteurs des douanes une allocation sur les droits perçus par eux, \$2,450; commission aux vendeurs d'estampilles de tabac canadien en torquettes, \$175. Spécial—Pour permettre au département de fournir de l'alcool méthylié aux fabricants, lesquels rembourseront le prix de revient, \$3,500.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

---

Mardi, 8 septembre 1891.

PRIÈRE.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill du Sénat, intitulé : " Acte concernant certaines délinquantes dans la province de la Nouvelle-Ecosse ; " et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Sproule fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe avec les amendements.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements auxquels elle demande leur concours.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill modifiant de nouveau l'acte des douanes, étant lu ;

M. Foster propose, secondé par M. Bowell,—Que le comité général, sur le dit bill, reçoive mandat et pouvoir d'y établir des dispositions conformes aux résolutions adoptées par la Chambre le 24 août dernier au sujet des droits de douane sur l'ale, la bière, et le porter.

Et la question étant mise sur la dite proposition,—elle est résolue affirmativement.

La Chambre se forme alors en comité général sur le bill modifiant de nouveau l'Acte des douanes ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois, jeudi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales ; et après avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance demain, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excedant pas vingt et un mille trente-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'inspection et mesurage du bois, savoir :—Montréal. Surintendant, \$630 ; Québec—appointements, \$4,585 ; Trois-Rivières—sous-surintendant, \$210 ; commis, \$350 ; dépenses imprévues \$4,200 ; émoluments des inspecteurs-mesureurs, \$5,810 ; pension des inspecteurs-mesureurs à la retraite, \$5,250.

2. Résolu, qu'une somme n'excedant pas soixante et cinq mille cinq cent vingt piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour

défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour poids et mesures, et gaz, savoir :—Appointements des employés, inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures, y compris les sous-inspecteurs de :—Charlottetown, I.P.-E., \$350; Port-Arthur, Ont., \$350; Edmonton, T.N.-O., \$350; \$39,235; traitements des inspecteurs du gaz, \$9,520; loyers, combustible, frais de voyages, frais de port, papeterie, etc. Poids et mesures, \$11,165; loyers, combustible, frais de voyages, frais de port, papeterie, etc. Gaz, \$5,300.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'inspection des denrées, savoir :—Pour l'achat et la distribution d'échantillons de farine, etc., et autres dépenses nécessitées par la loi.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'inspection des substances alimentaires—pour subvenir aux dépenses qu'entraîne la loi.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cent vingt-trois piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les menus revenus, savoir :—Terres de la réserve de l'artillerie.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent un mille cinq cent soixante et dix piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les terres fédérales, savoir :—Appointements du commissaire, \$3,500; appointements du surintendant des terres, \$2,240; appointements de l'inspecteur des agences, \$1,540; appointements du secrétaire, \$1,400; appointements du sous-secrétaire, \$1,050; appointements des inspecteurs des établissements gratuits, \$5,880; appointements des agents des terres fédérales, \$13,506.50; appointements des agents des bois de la couronne, \$1,680; appointements de l'agent des terres fédérales, New-Westminster, \$1,050; appointements de l'agent des bois de la couronne, New-Westminster, \$1,260; appointements des commis du service extérieur, des gardes-forestiers et du service des guides, \$28,579.25; frais de voyage de l'inspecteur des agences, du surintendant des mines, des inspecteurs des établissements gratuits; dépenses imprévues du surintendant des mines, du bureau des terres, des agents des terres fédérales et des bois de la Couronne; de l'inspecteur des ranches, et du bureau principal; compte du service spécial; papier et impressions, et frais de la commission chargée du règlement des réclamations des Métis, \$29,946; pour payer les membres du conseil d'examen des arpenteurs fédéraux. (L'autorisation voulue par l'Acte du service civil est par les présentes donnée pour payer à même ce crédit les sommes nécessaires pour les services des membres du conseil qui sont aussi membres du service civil), \$700; papeterie, loyer de salles et dépenses imprévues du conseil d'examen des arpenteurs fédéraux, \$140; appointements des commis surnuméraires au bureau principal, Ottawa; annonces, transcription, etc., \$9,100.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les terres fédérales, savoir :—Pour arpentages, examens des rapports d'arpenteurs, impressions de plans, etc.

#### Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mercredi, 9 septembre 1891.

PRIÈRE.

M. Wallace, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le vingt-cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande que les livres de présence, chèques, pièces justificatives, bordereaux de paie et livres de salaires du bureau de l'Auditeur général, du 1er juin 1883 au 1er mars 1884; aussi, que tous comptes, chèques et pièces justificatives pour paiements faits à W. I. Bradley, commis dans le département des Chemins de fer et Canaux, du 1er janvier 1883 au 1er juillet 1884;—et aussi que les livres de présence de ce département pour la période spécifiée, soient produits sans délai pour l'usage du comité des Comptes Publics.

Sur motion de M. Wallace, secondé par M. Sproule,

Ordonné, que les livres de présence, chèques, pièces justificatives, bordereaux de paie et livres de salaires du bureau de l'Auditeur général, du 1er juin 1883 au 1er mars 1884; aussi, que tous comptes, chèques et pièces justificatives pour paiements faits à W. I. Bradley, commis dans le département des Chemins de fer et Canaux, du 1er janvier 1883 au 1er juillet 1884;—et aussi que les livres de présence de ce département pour la période spécifiée, soient produits sans délai pour l'usage du comité des Comptes Publics, conformément à la recommandation contenue dans le vingt-cinquième rapport de ce comité.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill modifiant de nouveau "l'Acte des Elections Fédérales"; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendement.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois, demain.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement.

Bill intitulé : " Acte concernant l'inspection des navires."

Bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'Intérieur."

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit cent quarante et un mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour canaux, savoir :—Sault Sainte-Marie.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour canaux, savoir :—Tay—Achèvement.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante et un mille neuf cent soixante et quinze piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30

juin 1892, pour canaux, savoir :—Welland—Pont sur la vieille écluse n° 2 et chemin \$5,130 ; réparations de la charpente supérieure de la jetée à Port-Dalhousie et enlèvement de la batture ; aussi construction de piles pour pont à Thorold, \$19,800 ; pour réparer les jetées de Port-Colborne et Port-Maitland, et les levées du canal au point de partage des eaux, \$2,700 ; réparer les levées avariées par les grandes eaux et la tempête lors du 9 janvier 1889, \$3,240 ; pour l'achat de certains droits pour l'enlèvement d'un barrage situé dans un cours d'eau conduisant à la rivière Chippewa, à environ un mille du village de Marshville, \$630 ; pour prolonger le coursier de décharge Welland, \$1,800 ; pour construire, exploiter et entretenir un pont flottant entre Dunnville et Stromness, et nettoyer la décharge, \$675 ; pour reconstruire l'aqueduc à Stromness, \$6,750 ; pour construire un nouveau pont tournant entre Stromness et le passage du chemin de fer de Buffalo et Brantford, \$2,700 ; curage et approfondissement du fossé latéral du côté nord du canal d'alimentation, \$1,350 ; pour refaire la décharge pour égoutter le côté ouest du canal à Port-Colborne, \$4,500 ; pour enlever la batture à l'embouchure de la rivière Chippewa, \$,700.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les canaux de Carillon et Grenville, savoir :—Pour reconstruire la maçonnerie des murs en aile au-dessus de l'écluse de garde, Grenville, \$12,600 ; pour réparer et consolider une partie du barrage à Carillon. \$13,500 ; dommages causés à des terrains et services d'estimateurs, \$900.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas onze mille cent trente-sept piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal Rideau, savoir :—Construction d'un dragueur, \$4,500 ; relevé du canal en amont des moulins de Kingston, \$900 ; pour approfondir le bassin à Ottawa, \$1,800 ; pour pourvoir à certains moyens de sauvetage pour les gens qui tombent à l'eau à l'entrée du canal Rideau ou dans le bassin, \$337.50 ; pour payer certaines réclamations de dommages causés par l'eau aux terrains bordant les terres submergées du canal Rideau, dans les townships de Kingston, Storrington et Frontenac, \$900 ; pour arrondir l'ancienne cale sèche au déversoir, Ottawa, et bâtir une cale, \$2,700.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf mille sept cent soixante et cinq piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal Beauharnois, savoir :—Curage du canal, \$9,135 ; pour établir et entretenir un passeur entre les écluses 12 et 13, \$630.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-trois mille sept cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal Saint-Pierre, savoir :—Pour reconstruire tout le mur de l'ouest.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal de la Culbute, savoir :—Pour payer des réclamations et enlever des obstacles à la navigation.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-six mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour divers, savoir :—Divers travaux auxquels il n'est pas autrement pourvu, \$13,500 ; arbitrages et sentences arbitrales, \$4,500 ; explorations et inspections, \$9,000 ; dragage sur les canaux en général, \$9,000.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-quatre mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les édifices publics, savoir :—Ontario. Salle d'exercices du bataillon de Brantford, \$9,000 ; bureau de poste, etc., Carleton-Place—achèvement, \$11,250 ; bureau de poste,



etc., Cobourg—pour terminer les paiements, \$1,350; imprimerie de l'Etat, y compris l'appareil d'éclairage électrique, etc., \$8,370; édifices fédéraux, Hamilton—améliorations, etc., \$900; édifices militaires de London, \$2,700; édifices publics d'Orillia—la ville donnant gratuitement pour sa part le lot Wheeler, \$4,500; bureau de poste, douane, etc., Pembroke—Somme additionnelle nécessaire—achèvement, \$1,800; douane, etc., Peterborough, \$1,400; bureau de poste, douane, etc., Port-Arthur—lorsque l'emplacement sera donné, \$4,500; cour suprême, Ottawa—Addition, \$15,300; édifices fédéraux, Toronto—améliorations, etc., \$2,250; salles d'exercices, Toronto—la ville ayant fourni un terrain, tel que convenu, \$36,000; bureau de poste, douane, etc., Walkerton—achèvement, \$7,200; édifices publics, Petrolia, \$6,750; bureau de poste, douane, etc., de Smith's Falls, \$6,750; édifices publics, Trenton—pour terminer les paiements, \$180.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent quatre-vingt-trois mille six cent soixante et dix piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour canaux, savoir:—Réparations et frais d'exploitation.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-neuf mille quatre cent quatre vingt-quatre piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour appointements et dépenses imprévues des employés des canaux.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant dix mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour supplément de salaire à des employés permanents du "service public," et rémunération de toutes autres personnes pour services rendus relativement à des navires passant par les canaux du Canada, de minuit, le samedi, à minuit, le dimanche, nonobstant tout ce que l'Acte du Service Civil peut prescrire de contraire à cet égard.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent trente-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'immigration, savoir:—Pour favoriser l'immigration et faire face aux dépenses du service.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

*Jeudi, 10 septembre 1891.*

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures, jeudi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Jeudi, 10 septembre 1891.

PRIÈRE.

M. Wood (Westmoreland), du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le septième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le bill concernant la Cie Rathbun, et est convenu d'en faire rapport sans amendement.

M. Foster, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, soumet à la Chambre, —Rapport du Surintendant des Assurances de la Puissance du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1890—(*Documents de la session No 11*).

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill modifiant les actes concernant les droits de douane, étant lu ;

M. Foster propose, secondé par M. Bowell,—que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Paterson (Brant) propose comme amendement, secondé par Sir Richard J. Cartwright,—que tous les mots après “ maintenant ” soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : “ renvoyé de nouveau en comité général pour mender l'item 3 de la classe 1 du dit bill en prescrivant que tous les sucres No 16 et au-dessous, type de Hollande sous le rapport de la couleur, seront admis en franchise, et que le droit sur tous les sucres au-dessus du No 16, type de Hollande sous le rapport de la couleur, sera réduit à un demi-centin par livre.

Et la question étant mise sur l'amendement,—la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

Allan,	Christie,	Hargraft,	Puterson (Brant),
Allison,	Colter,	Harwood,	Perry,
Amyot,	Davidson,	Hyman,	Préfontaine,
Armstrong,	Davies,	Innes,	Proulx,
Bain,	Dawson,	King,	Rider,
Barron,	Edgar,	Landerkin,	Rinfret,
Bécharde,	Edwards,	Laurier,	Rowand,
Beith,	Featherston,	Lavergne,	Sanborn,
Bernier,	Flint,	Leduc,	Savard,
Bourassa,	Forbes,	Legris,	Semple,
Brocdeur,	Fraser,	Livingston,	Simard,
Brown (Chateauguay),	Frémont,	Macdonald (Huron),	Somerville,
Brown (Monck),	Gauthier,	McGregor,	Spohn,
Cameron (Huron),	Geoffrion,	McMillan,	Sutherland,
Campbell,	German,	McMullen,	Trow,
Carroll,	Gibson,	Mignault,	Truax,
Cartwright (Sir Richard),	Gillmor,	Mills (Bothwell),	Vaillancourt,
Casey,	Godbout,	Mousseau,	Watson, et
Charlton,	Grieve,	Mulock,	Yeo.—78.
Choquette,	Guay,		

CONTRE :

Messieurs

Adams,	Desjardins (L Islet),	Lépine,	Pelletier,
Baker,	Dewdney,	Lippé,	Pope,
Bergeron,	Dickey,	Macdonald (King's),	Prior,
Bergin,	Dupont,	Macdonald (Winnipeg),	Putnam,
Bowell,	Fairbairn,	Macdonell (Algoma),	Reid,
Burnham,	Ferguson (Leeds et Gren.),	Mackintosh,	Robillard,

Burns,	Ferguson (Renfrew),	McAlister,	Roome,
Cameron (Inverness),	Foster,	McCarthy,	Ross (Dundas),
Carignan,	Fréchette,	McDonald (Victoria),	Ryckman,
Carpenter,	Gillies,	McDougald (Pictou),	Skinner,
Caron (Sir Adolphe),	Girouard,	McDougall (Cap Breton),	Sproule,
Chapleau,	Gordon,	McKay,	Stairs,
Cleveland,	Grandbois,	McLean,	Stevenson,
Coatsworth,	Haggart,	McLennan,	Taylor,
Cochrane,	Hazen,	McLeod,	Temple,
Cockburn,	Henderson,	McNeill,	Thompson (Sir John),
Corby,	Hodgins,	Madill,	Tisdale,
Costigan,	Hutchins,	Marshall,	Tupper,
Craig,	Ingram,	Masson,	Tyrwhitt,
Daly,	Ives,	Miller,	Wallace,
Daoust,	Jamieson,	Mills (Annapolis),	White (Cardwell),
Davin,	Kaulbach,	Montague,	White (Shelburne),
Davis,	Kenny,	O'Brien,	Wilmot,
Denison,	Kirkpatrick,	Quimet,	Wood (Brockville) et
Desaulniers,	Langevin (Sir Hector),	Patterson (Colchester),	Wood (Westland).—102.
Desjardins (Hochelaga),	LaRivière,		

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la question étant mise sur la motion principale, elle est résolue affirmativement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas treize mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour quarantaine, savoir:—Pour faire face aux dépenses pour la quarantaine des bestiaux et pour extirper la gale des moutons et les maladies des animaux.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille cent cinquante-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour divers, savoir:—Somme additionnelle nécessaire pour le matériel de l'imprimerie de l'Etat.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les édifices publics, savoir:—Manitoba. Bureau de poste, etc., de Brandon—Achèvement, \$12,350; bâtiments des immigrants à Winnipeg—achèvement, \$1,800; édifices publics en général, \$1,800; édifices militaires de Winnipeg—Fort Osborne, \$1,350.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Sproule fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Sproule, informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 11 septembre 1891.

PRIÈRE.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales contestées.

A six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil, et le quitte pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

*Sept heures et demie p.m.*

L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la compagnie Rathbun; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill, et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Le comité général sur le bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales contestées reprend alors le cours de ses délibérations; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur prend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que lundi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté les amendements faits par cette Chambre au bill intitulé: "Acte concernant certaines délinquantes dans la province de la Nouvelle-Ecosse," sans amendement.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Express et de Transport d'Ontario," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour les édifices publics, savoir:—Nouvelle-Ecosse—Edifice fédéral d'Halifax—Réparations, etc., \$1,350; bureau de poste, douane, etc., Sydney (sud)—Achèvement, \$900; bâtiment des immigrants à Halifax—Améliorations, mobilier, etc., \$2,250; bureau de poste de Dartmouth—A voter de nouveau, \$4,500.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour les édifices publics, Nouveau-Brunswick, savoir:—Edifices fédéraux de Saint-Jean—Améliorations, etc., \$1,350; bureau de poste, douane, etc., de Chatham—A voter de nouveau, \$6,750.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-trois mille neuf cent soixante et dix piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour les édifices publics, Québec, savoir:—Station de la quarantaine de la

Grosse-Isle, \$18,000 ; bureau de poste de Lachine, etc.—Achèvement, \$6,300 ; bureau de poste de Laprairie—L'autorité municipale devant en fournir l'emplacement sans frais, \$9,000 ; édifices fédéraux de Montréal—Améliorations et réparations, \$2,250 ; bureau de poste de Montréal—Éclairage à l'électricité, agrandissements, changements, etc., \$1,350 ; édifices fédéraux, Québec—Améliorations, \$1,800 ; bureau de poste, douane, etc., à la Rivière-du-Loup (Fraserville)—Achèvement, \$10,080 ; bureau de poste, etc., Saint-Henri, \$6,750 ; bureau de poste, douane, etc., Saint-Hyacinthe—Achèvement, \$11,700 ; pénitencier de Saint-Vincent de Paul, \$9,000 ; édifices fédéraux à Trois-Rivières—Améliorations, etc., \$540 ; bureau de poste, etc., de Richmond, \$7,200.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-un mille deux cent soixante et dix-neuf piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les travaux et édifices publics des Territoires du Nord-Ouest, savoir :—Édifices publics en général, \$4,500 ; résidence du lieutenant-gouverneur, Régina, y compris les écuries et autres dépendances, les clôtures, avenues, etc., \$5,679 ; bureaux de poste, de douane, du revenu de l'intérieur, des terres fédérales et des bois de la Couronne à Calgary, \$9,000 ; édifices de la police à cheval du Nord-Ouest, y compris l'approvisionnement d'eau et le service d'incendie, \$27,000 ; bureau d'enregistrement d'Edmonton, \$6,300 ; palais de justice, prison et station de police, \$10,800 ; chambre du Conseil du Nord-Ouest, Régina—Achèvement des nouveaux bureaux, \$7,200 ; bureau de l'agent des terres et des bois de la Couronne à Prince-Albert, \$5,400 ; bureau de l'agent des terres et des bois de la Couronne à Edmonton, \$5,400.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante-six mille sept cent piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les travaux et édifices publics dans la Colombie-Britannique, savoir :—Réparations et améliorations en général aux édifices publics, \$2,700 ; bureau de poste, douane, etc., à Vancouver, \$36,000 ; salle d'exercices à Victoria, la localité fournissant gratuitement l'emplacement, \$18,000.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas treize mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les édifices publics en général.

M. Foster propose, secondé par M. Bowell,—que les dites résolutions soient maintenant lues la seconde fois.

M. Charlton propose comme amendement, secondé par M. Flint,—Que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion : “ et que dans l'opinion de cette Chambre, les crédits pour l'érection de bureaux de poste, devront à l'avenir être établis sur un mode uniforme, en tenant compte des recettes postales de la ville ou cité dans laquelle tel bureau sera érigé, et suivant que le besoin public exigera telle construction, et lorsque l'importance de la ville où il est proposé d'ériger tel bureau de poste sera de nature à justifier la dépense.”

Et la question étant mise sur l'amendement,—la Chambre se divise ; et la dite question est résolue négativement.

Alors, la question étant mise sur la motion principale,—elle est résolue affirmativement.

Les dites résolutions sont, en conséquence, lues la seconde fois et adoptées.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent trois mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les

dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les édifices publics, comme suit :—Réparations, meubles, etc., \$108,000 ; terrains, édifices publics, Ottawa, \$6,300 ; enlèvement de la neige, édifices publics, Ottawa, \$2,200 ; chauffage, édifices publics, Ottawa, \$54,000 ; gaz et éclairage électrique, édifices publics, Ottawa, y compris chemins et ponts, \$23,400 ; eau, édifices publics, Ottawa, \$14,850 ; allocation pour combustible et éclairage, Rideau-Hall, \$7,200 ; service de téléphone, édifices publics, Ottawa, \$3,150 ; parc sur la côte du Major, Ottawa, \$4,500 ; salaires des mécaniciens, chauffeurs, gardiens, etc., des édifices publics fédéraux, \$57,600 ; chauffage des édifices publics fédéraux—Combustible, etc., \$54,000 ; éclairage des édifices publics fédéraux, \$36,000 ; eau pour les édifices publics fédéraux, \$17,100 ; diverses fournitures pour les gardiens, mécaniciens, chauffeurs, etc., édifices fédéraux, \$4,500 ; pour payer les déboursés pour menues réparations, etc., dans les édifices publics, \$4,500 ; bâtiments fédéraux de l'immigration—réparations, ameublement, etc., \$2,700 ; matériaux pour réparations, etc.—en rapport avec la ventilation et l'éclairage des édifices publics, Ottawa, \$3,600.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour édifice public, rue Wellington—pour achever les paiements.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-trois mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le havre du cap Tourmentin, Nouveau-Brunswick.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le fleuve Saint-Laurent—amélioration du chenal entre Québec et Montréal.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas treize mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour la rivière Kaminstiquia—bassin de virement.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent trois mille quatre cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour havres et rivières, Nouvelle-Ecosse, savoir :—Baie des Vaches—réparations, \$3,150 ; Port-George—prolongement du brise-lames—achèvement, \$2,700 ; L'Ardoise—brise-lames, \$9,450 ; Rivière-aux-Français—jetée, \$2,700 ; Irish Cove, \$1,080 ; Chezzetcook-Ouest, \$6,300 ; quai Georgeville, \$3,150 ; quai de la Pointe de Cribbin, \$6,210 ; Stony-Island, \$3,510 ; Louis-Head, \$3,600 ; Digby—nouvelle jetée à la Raquette, \$37,170 ; Grand Village, \$1,440 ; Mabou—réparations à la jetée, \$7,560 ; Chéticamp—dragage, \$4,500 ; Lismore—prolongement de la jetée, \$1,170 ; Round Hill, \$4,950 ; Walton, \$4,770.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille cinq cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les havres et rivières—Ile du Prince-Edouard, savoir :—Réparations aux jetées et aux brise-lames, \$5,400 ; Miminegash, \$900 ; Port Selkirk—jetée, \$2,250.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-quatre mille neuf cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour havres et rivières, Nouveau-Brunswick, savoir :—Quai de déstavage et débarcadère de Campbellton—achèvement, \$2,700 ; Edgett's Landing—quai de déstavage—achèvement, \$1,260 ; rivière Saint-Jean, y compris la rivière Tobique, \$8,550 ; Kingston—quai sur la rivière Richibouctou—achèvement—montant périmé à voter de nouveau, \$1,800 ; brise-lames à Shippegan—achèvement—somme de \$5,381.39 périmée à voter de nouveau, \$9,000 ; réparations au brise-lames de la Pointe-au-Nègre, port de Saint-Jean, \$13,500 ; Ile de Gray—brise-lames, \$3,600 ; havre de Shédiac—améliorations à la Pointe-du-Chêne et dragage à l'entrée du chenal, \$4,500.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille huit cents piastres soit

accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les provinces maritimes en général—améliorations et réparations en général.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent quatre mille neuf cent quarante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les havres et rivières, savoir:—Québec—Chicoutimi, Saint-Alphonse et Anse Saint-Jean, \$3,240; Rivière-du-Lièvre—Achèvement, \$31,500; rivière Nicolet—Achèvement, \$8,100; jetée de l'Anse à l'Eau ou Tadoussac, \$1,800; Sorel, brise-glace, \$1,260; jetée de Trois-Rivières, \$9,000; jetée de Rimouski—réparations, \$4,050; bassin de radoub de Lévis, \$6,750; rivière Saint-Maurice—chenal ouest, embouchure de la rivière, \$1,800; Cacouna—jetée, \$1,350; jetée de Belœil, etc.—réparations, \$1,080; rivière Saint-Louis—la municipalité de Saint-Clément fournissant \$400, \$1,800; Étang du Nord, \$900; Sainte-Anne des Monts, \$4,320; pointe Saint-Pierre—Enlèvement d'un récif, etc., \$900; Sainte-Anne du Saguenay, \$2,250; jetée de Roberval, lac Saint-Jean, \$3,600; jetée de Trois-Pistoles—achèvement, \$1,350; jetée de l'Île Verte, \$3,600; Sainte-Anne de la Pérade, \$1,800; rivière Yamaska—pour terminer les réparations à l'écluse et au barrage et pour dragage, \$3,240; jetée de Coteau-Landing, \$1,350; Saint-Michel de Bellechasse—réparations, \$900; réparations et améliorations en général, havres et rivières, \$9,000.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille sept cents piastres, soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les havres et rivières, Manitoba, savoir:—Réparations et améliorations en général.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour havres et rivières, Territoires du Nord-Ouest, savoir:—Réparations et améliorations en général.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-trois mille six cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les havres et rivières, Colombie-Britannique, savoir:—Port de Victoria, \$5,400; rivière Fraser, \$18,000; rivière Colombie—améliorations au-dessus de Golden, \$5,400; rivière Colombie—améliorations entre Revelstoke et le lac Lafèche, \$5,400; rivière Colombie—améliorations entre l'embouchure de la rivière Kootenay et la frontière internationale, \$6,300; rivière Nicomeckle, \$450; réparations et améliorations en général, ports et rivières, \$2,700.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les havres et rivières en général.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les ponts et chaussées, savoir:—Ponts, cité d'Ottawa, pont sur l'Ottawa, glissoirs, canal Rideau et abords, \$7,200; pont en fer sur la Grande-Rivière, à York, \$7,300; pour la construction d'un pont libre sur la rivière du Vieux au Fort McLeod, \$13,500.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille quatre cent quinze piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour télégraphes, savoir:—Lignes aériennes et câbles sous-marins pour le service des côtes et des îles du fleuve, du golfe Saint-Laurent et des provinces maritimes:—Ligne aérienne sur la rive nord du Saint-Laurent—Améliorer et réparer la ligne et plus grandes facilités

d'exploitation entre la Pointe-des-Monts et la Pointe-aux-Esquimaux, \$2,700; ligne reliant Meat-Cove à la Pointe Blanche, Cap-Breton—Achèvement, \$315; ligne de télégraphe, Colombie-Britannique—pour prolonger la ligne de Nanaïmo à Comox, \$5,400.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-neuf mille deux cent quatre-vingt-dix piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour dragage, savoir:—Nouvel outillage de dragage, \$21,000; dragueurs—réparations, \$24,290; dragage—Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, Nouveau-Brunswick, \$28,000; Québec et Ontario, \$28,000; Manitoba, \$10,500; Colombie-Britannique, \$10,500; service général, \$7,000.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas treize mille neuf cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour glissoirs et barrages flottants, savoir:—Glissoirs et barrages flottants, \$9,000; rivière Petewawa, district d'Ottawa, \$2,700; district d'Ottawa—réfection des constructions aux stations Des Joachims et Calumet, \$2,250.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-six mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour stations agromomiques, bâtiments, clôtures, etc.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-quatre mille sept cent quarante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour divers, savoir:—divers travaux auxquels il n'est pas autrement pourvu, \$6,750; explorations et inspections, \$14,400; Galerie Nationale des Beaux-Arts, \$900; arpentages et plans de propriétés d'Etat—travaux publics, \$2,700.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour perception des droits de glissoirs et de barrages flottants.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt mille huit cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour réparations et exploitation, ports et glissoirs.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour ligne de télégraphe entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt et un mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour lignes télégraphiques aériennes et câbles sous-marins—service des côtes et des îles des rivières de l'est et du golfe Saint-Laurent et des provinces maritimes, y compris les frais du steamer "Newfield" ou autre navire lorsque employé au service des câbles.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour lignes télégraphiques, Territoires du Nord-Ouest.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour lignes télégraphiques, Colombie-Britannique.



11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour télégraphes et signaux en général.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour agence des travaux publics, Colombie-Britannique.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 14 septembre 1891.

PRIÈRE.

M. Davin, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente à la Chambre le septième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité recommande que les documents suivants soient imprimés, savoir :—

*Sur référence, par la Chambre des Communes.*

1. La preuve faite devant le comité d'Agriculture et de Colonisation par les divers professeurs attachés à la Ferme Expérimentale d'Ottawa jusqu'à concurrence de 500 exemplaires dans chaque cas, et que cette preuve soit publiée sous forme de bulletins séparés qui seront distribués par les soins de ces divers officiers ; l'impression ci-dessus ne devant pas comprendre la preuve faite par le surintendant (Professeur Saunders) qui a déjà été publiée sous forme de bulletin.

2. 3,000 exemplaires de la preuve faite devant le comité par M. James Gordon Mowat sur la climatologie du Canada en ce qui concerne l'agriculture et l'horticulture. Cette dernière publication devant être distribuée en la manière ordinaire aux membres du Sénat et de la Chambre des Communes.

Rapport et minutes de la preuve faite devant le comité spécial de la Chambre des Communes chargé de s'enquérir de toutes les accusations portées contre le député de la division-est du comté de Northumberland.

Rapport, minutes des séances et de la preuve, etc., du comité du Sénat sur les chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été référé le bill (n<sup>o</sup> 82) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs."

Les divers rapports et minutes de la preuve faite devant les comités des "Comptes Publics" et des "Privilèges et Elections."

M. Wallace, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le vingtième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a pris en considération certains items inscrits sous le titre "Gouvernement de Kéwatin," page C—236 du rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits pour l'exercice 1889-90, et, à ce sujet, il a interrogé des témoins sous serments ; pour l'information de la Chambre, il rapporte avec les présentes, la preuve faite par les témoins. (*Appendice No 2.*)

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente, — la réponse à un ordre de la Chambre, du 3 août 1891, pour copie des pétitions, de la correspondance, etc., concernant la reconstruction, par des particuliers, du barrage de Caledonia dans la Grande-Rivière. (*Documents de la session, No 43d.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 18 juin 1891, pour un état indiquant,—

1. Les noms des diverses lignes de chemins de fer du Canada auxquelles l'aide du gouvernement fédéral a été accordé, à l'exception de la ligne principale du Pacifique;

2. Les provinces dans lesquelles les lignes sont situées en tout ou en partie; et si elles sont situées dans deux provinces ou plus, le nombre de milles dans chaque province;

3. Le comté ou les comtés traversés par les dites lignes dans chaque province;

4. Le montant d'argent réellement payé à chacune jusqu'au 1er janvier 1891;

5. Les lignes ferrées construites en Canada par le gouvernement fédéral depuis la confédération, à l'exception de la ligne-mère de l'Intercolonial et de celle du Pacifique;

6. Les provinces dans lesquelles elles ont été construites;

7. Le coût total de chaque ligne construite ou subventionnée par la Puissance dans chaque province, y compris l'équipement;

8. La somme entière dépensée jusqu'au 1er janvier dernier pour la construction de lignes fédérales dans chaque province, à l'exception des lignes-mères de l'Intercolonial et du Pacifique. (*Documents de la session, No 34e.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 3 août 1891, pour un rapport faisant connaître,—

1. Les noms de tous les employés de la douane à Montréal; la date de leur nomination; leurs fonctions respectives; les salaires de chacun d'eux; leur nationalité; leur lieu de naissance, et dans le cas où ils ne seraient pas nés au Canada, depuis quand ils habitaient le pays lors de leur nomination, et sur la recommandation de qui ils ont été nommés.

2. S'ils ont tous subi l'examen du service civil, et quels sont ceux, s'il en est, qui n'ont pas passé cet examen depuis que cette loi est en vigueur.

3. Quels sont ceux, s'il en est, qui ont reçu des salaires ou émoluments autres que ceux attachés à la charge à laquelle ils ont été nommés; les montants reçus et pour quels travaux additionnels.

4. Les noms des employés supplémentaires pour les services desquels on a payé en 1889-90 la somme de \$12,176.25, telle que consignée au rapport de l'Auditeur général pour l'année 1889-90, à la page C—254.

5. À qui a été payé la somme de \$5,930.29, pour charroiyage à la douane de Montréal, telle que consignée au dit rapport de l'Auditeur général, à la page C—254. (*Documents de la session. No 83.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Express et de Transport d'Ontario," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill concernant la section de la Rive Nord du chemin de fer Canadien du Pacifique, étant lu;

M. Bowell propose, secondé par M. Foster,—que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Laurier propose comme amendement, secondé par M. Davies, que tous les mots après "maintenant" soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "renvoyé de nouveau en comité général afin de l'amender en ajoutant après le mot 'contrat' dans la seconde ligne de la première clause, les mots suivants: 'dans les deux mois qui suivront la prorogation de la présente session'; et en retranchant les mots suivants dans les cinquième et sixième lignes de la dite clause, savoir:

—'le délai fixé par ce contrat' et en les remplaçant par les suivants, 'les douze mois qui suivront l'exécution de ce contrat.'"

Et la question étant mise sur l'amendement, la Chambre se divise, et elle est résolue négativement.

Alors la question étant mise sur la motion principale, elle est résolue affirmativement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour communication à la vapeur avec les îles de la Madeleine.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour communication à la vapeur entre Grand-Manan, N.-B., et la terre ferme.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour subvention à une ligne de steamers faisant le service entre Liverpool ou Londres, ou ces deux villes, et Saint-Jean, N.-B., ou Halifax, N.-E., le port terminal étant un port canadien.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour communication à la vapeur entre la tête de ligne du chemin de fer de Port-Mulgrave ou Pictou et Chéticamp, touchant à Port-Hood, Mabou, Broad-Cove, Margaree et Chéticamp, le gouvernement local ayant accordé pareil montant à la condition que le parlement fédéral affecte aussi un crédit à cet effet.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour communication à la vapeur entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour communication à la vapeur entre Saint-Jean et les ports du bassin de Minas, Parrsboro', Maitland, Summersville, Hantsport, Avondale, Windsor, Wolfville, etc.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour communication à la vapeur entre Canso, Arichat, Guysboro', Port-Hood et Mabou, et autres endroits intermédiaires qui pourront être déterminés—service quotidien à Port-Mulgrave, et continuation du service pendant l'hiver sur la section de Port-Mulgrave à Canso.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour communication à la vapeur entre Halifax et Terre-neuve, voie du Cap-Breton, à \$2,000 par trajet, ne devant pas dépasser \$200 par année.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatorze mille cent douze piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour service à vapeur entre San-Francisco et Victoria, C.-B.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour communication à la vapeur entre Saint-Jean, Digby et Annapolis—service cinq fois la semaine pendant les mois de juin, juillet, août et septembre, et trois fois par semaine pendant les huit autres mois de l'année.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour communication à la vapeur entre Halifax et Saint-Jean, *via* Yarmouth et Port-Medway.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux millions cinquante et un mille cent quinze piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les postes, savoir :—Service de transport, \$1,105,500 ; appointements et allocations, \$801,415 ; divers, 144,200.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le service géologique, savoir :—Somme nécessaire pour l'exploration géologique.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-huit mille sept cent quarante piastres et trente-six centins soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le département des affaires des Sauvages, savoir :—Ontario, Québec et les Provinces Maritimes—En supplément à la caisse des Sauvages :—Provinces de l'Ontario et de Québec, secours, \$3,150 ; achat de couvertures de laine pour les Sauvages de l'Ontario et de Québec, \$1,120 ; écoles des Sauvages dans l'Ontario, Québec, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, \$17,522.75 ; annuités aux termes du traité Robinson, \$11,764.20 ; pour pourvoir aux appointements du chef Angus Cook, de la réserve Gibson, et du chef William McGregor, de la bande du Cap-Crocker, \$50 chacun, \$70 ; transport du reste des Sauvages du Lac des Deux-Montagnes, d'Oká au township de Gibson (à voter de nouveau), \$3,406.09 ; arpentage de réserves des Sauvages, \$1,147.32 ; pour les frais de L. F. Boucher, surintendant des Sauvages de la rive nord du Saint-Laurent, \$420 ; pour aider les sociétés d'agriculture de façon à leur permettre de donner des prix à leur exposition annuelle—société d'agriculture de Onéida, \$42 ; société d'agriculture de Muncey, \$63 ; pour permettre au département de réparer la maison de l'agent des Sauvages à la Pointe Bleue, \$35.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille huit cent soixante et quatre piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le département des affaires des Sauvages, Nouvelle-Ecosse, savoir :—appointements, \$840 ; secours et achat de grains de semence, \$2,131.50 ; soins de médecins et médicaments, \$840 ; divers, \$52.50.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le département des affaires des Sauvages, Ile du Prince-Edouard, savoir :—Appointements, \$350 ; secours et achat de grains de semence, \$787.50 ; soins de médecins et médicaments, \$210 ; divers, \$52.50.

Les six premières résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La septième résolution, étant lue la seconde fois, est amendée en insérant après le mot "Canso" les mots "ou Guysboro et" et en retranchant le mot "Guysboro" après le mot "Arichat."

Et la dite résolution ainsi modifiée est adoptée comme suit :—

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour communica-

tion à la vapeur entre Canso ou Guysboro, Arichat, Port-Hood et Mabou, et autres endroits intermédiaires qui pourront être déterminés—service quotidien à Port-Mulgrave, et continuation du service pendant l'hiver sur la section de Port-Mulgrave à Canso.

Alors les résolutions subséquentes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :—

1. Résolu, que la somme de cinq cent cinquante-cinq mille cent cinquante piastres et soixante centins soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le département des affaires des Sauvages—Manitoba et Territoires du Nord-Ouest, savoir :—Annuités et commutations, \$91,066 ; instruments aratoires et outils, \$10,500 ; grains et semence, \$2,100 ; bétail, \$4,883.50 ; provisions pour les Sauvages sans ressources, \$161,350 ; habillement,—distribution triennale, \$3,143 ; écoles du jour, internats et écoles d'industrie, \$140,000 ; arpentages, \$3,500 ; gages des instructeurs d'agriculture, \$20,349 ; fournitures à des instructeurs, \$10,447.50 ; Sioux, \$3,968.30 ; bâtiments de l'agence, \$9,323.30 ; dépenses générales, \$93,800 ; moulins et scieries, \$770.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et neuf mille cinq cent soixante et sept piastres et quarante centins soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le département des affaires des Sauvages, Colombie-Britannique, savoir :—Appointements, \$13,104 ; secours, \$1,050 ; grains de semence, instruments aratoires, etc., \$840 ; soins de médecins et médicaments, \$3,500 ; écoles—du jour et d'industrie, \$30,611 ; frais de voyage, \$2,940 ; diverses dépenses, \$2,100 ; frais d'exploitation d'un bateau plat à vapeur, \$2,002 ; arpentages, \$6,770.40 ; commission des réserves, \$6,650.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatre-vingt-dix mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour la police à cheval du Nord-Ouest, savoir :—Solde de la police, \$224,000 ; subsistance, \$63,700 ; fourrage, \$56,000 ; combustible et éclairage, \$24,500 ; habillement, \$35,000 ; réparations, renouvellements, remonte, armes et munitions, \$35,000 ; médicaments et douceurs, et dépenses de l'hôpital, \$2,100 ; livres, papeterie et formules imprimés, \$2,800 ; éclaireurs, guides, frais pour billets de logement, allocations pour frais de voyage, transport d'hommes et de chevaux, \$42,000 ; dépenses imprévues, \$5,600.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour divers, savoir :—“ Gazette du Canada.”

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport d'une résolution, laquelle est lue comme suit :—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quinze mille quatre cent piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1891, pour diverses impressions.

La dite résolution, étant lue la seconde fois, est adoptée.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cent vingt-neuf mille trois cent soixante et trois piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour la perception du revenu, douanes, savoir—Appointements et dépenses imprévues des différents ports—Dans la province de la Nouvelle-Ecosse, \$82,372.50 ; dans la province du Nouveau-Brunswick, \$63,042 ; dans la province de l'Île du Prince-Edouard, \$13,919.50 ; dans la province de Québec, \$159,159 ; dans la pro-

vince d'Ontario, \$205,733.50 ; dans la province du Manitoba, \$22,505 ; dans la province des Territoires du Nord-Ouest, \$3,255 ; dans la province de la Colombie-Britannique, \$34,191.50 ; provinces en général—Pour faire face aux changements qui pourront être nécessaires dans le personnel, \$3,500 ; appointements et frais de voyage des inspecteurs de ports, et frais de voyage d'autres préposés en tournée d'inspection, \$12,600 ; commission des douanes et service préventif extérieur—Pour couvrir les dépenses s'y rattachant, y compris les appointements de \$800 du commissaire des douanes comme président de la commission, \$12,285 ; laboratoire de la douane—Frais des épreuves polariscopiques des sucres, etc., y compris les appointements des employés nommés ou occupés pour cet objet, \$4,200 ; divers—Dépenses imprévues du bureau principal, pour journaux, annonces, télégrammes, serrures, instruments, etc., pour les différents ports d'entrée, \$11,200 ; frais de l'administration de l'acte concernant l'immigration chinoise, y compris la rémunération des préposés des douanes, \$1,400.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille trois cent quarante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le département des affaires des Sauvages, Nouveau-Brunswick, savoir :—Appointements, \$1,403.50 ; secours et achat de grains de semence, \$1,890 ; soins de médecins et médicaments, \$836.50 ; divers, \$210.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante et un mille neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, savoir :—Frais de voyages des fonctionnaires, \$1,400 ; frais probables des élections, \$7,000 ; papeterie, télégrammes, frais de port et téléphone, \$1,400 ; frais judiciaires, y compris le traitement du conseil, \$1,050 ; commis, \$6,300 ; abonnements aux journaux, \$350 ; concierges et messagers du palais législatif et de l'hôtel du gouvernement, \$2,100 ; entretien des malades au pénitencier du Manitoba, y compris leur transport, \$3,400 ; éclairage et combustible pour le palais législatif et l'hôtel du gouvernement, \$1,400 ; objets posés à demeure, etc., pour installation de la lumière électrique, \$280 ; frais de mise en œuvre de quatre machines à forer ; \$2,100 ; divers—justice—y compris l'éclairage, le combustible et la papeterie pour le bureau du shérif, \$560 ; loyer de salles d'audiences, \$350 ; papeterie pour les juges de la cour suprême, \$140 ; salaires des concierges des palais de justice, \$1,750 ; dépenses incidentes (justice), \$350 ; somme requise pour l'achat de livres pour la bibliothèque du palais de justice, Régina, T.N.O., \$700 ; pour payer les appointements de M. Dixie Watson comme bibliothécaire, pour l'exercice expirant le 30 juin 1892, \$168 ; dépenses extraordinaires (sujettes à l'approbation du ministre de l'intérieur), \$2,100 ; appointements des registrateurs, de l'inspecteur et des commis, dépenses imprévues, etc., \$12,712 ; écoles, \$70,000 ; chemins et ponts, \$24,500 ; impressions et annonces, \$4,900 ; annonces des sessions de la cour, \$490 ; publication des rapports de magistrats et honoraires de greffier sous l'autorité de l'article 103, ch. 178, 49 Vict., \$1,050 ; rapport et impression des procédures et jugements de la cour suprême *in banco*, \$350.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent vingt piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour dépenses se rattachant à la distribution des documents du parlement.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatorze mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour dépenses imprévues sujettes à un arrêté du conseil, et dont un compte en détail sera soumis au Parlement dans les quinze premiers jours de la prochaine session.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour commutation de remise de droits sur articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour dépenses du gouvernement du district de Kéwatin.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'entretien des aliénés de Kéwatin et d'autres aliénés à la charge de Kéwatin.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille sept cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour dépenses de la mise à exécution de " l'Acte de Tempérance du Canada."

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'indemnité aux membres de la police à cheval du Nord-Ouest pour blessures reçues au service.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille quatre cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour appointements de M. Fabre et dépenses imprévues de son bureau.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour frais de causes en litige.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour frais d'enquête au sujet des comptes publics et des rapports de ces enquêtes à l'auditeur général du Canada, sous l'autorité de l'article 57 de " l'Acte du revenu consolidé et de l'audition "; et pour payer les services d'hommes de loi rendus à l'auditeur général, et des rapporteurs lui ayant aidé à estimer la valeur des impressions faites pour les officiers-rapporteurs et autres.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour paiement des commis surnuméraires employés à la préparation des réponses aux ordres du Parlement.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour agences commerciales.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour arpentage, construction de chemins, ponts et autres travaux nécessaires à la réserve de Hot-Springs, près de la station de Banff, Territoires du Nord-Ouest.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'Académie des Arts.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour aider à la publication des procès-verbaux de la Société Royale.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour classement d'anciennes archives de la ci-devant province du Canada au secrétariat d'Etat.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour classement d'anciennes archives au bureau du Conseil Privé.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent soixante et treize mille neuf cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour accise, savoir:—Appointements des préposés et inspecteurs de l'accise—pour pourvoir à la nomination de 8 préposés de l'accise de 3e classe, \$205,944.39; pour pourvoir aux augmentations d'appointements d'après le résultat des examens de l'accise, \$1,780.61; pour payer les services supplémentaires des préposés à la surveillance des grandes distilleries et fabriques, \$3,500; service préventif, \$11,060; frais de voyage, loyers, combustible, papeterie, etc., \$31,500; estampilles des tabacs canadiens et importés, \$14,000; pour payer aux percepteurs des douanes une allocation sur les droits perçus par eux, \$2,450; commission aux vendeurs d'estampilles de tabac canadien en torquettes, \$175. Spécial—Pour permettre au département de fournir de l'alcool méthylié aux fabricants, lesquels rembourseront le prix de revient, \$3,500.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois sont adoptées.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt et un mille trente-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'inspection et mesurage du bois, savoir:—Montréal. Surintendant, \$630; Québec—appointements, \$4,585; Trois-Rivières—sous-surintendant, \$210; commis, \$350; dépenses imprévues \$4,200; émoluments des inspecteurs-mesureurs, \$5,810; pension des inspecteurs-mesureurs à la retraite, \$5,250.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et cinq mille cinq cent vingt piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour poids et mesures, et gaz, savoir:—Appointements des employés, inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures, y compris les sous-inspecteurs de:—Charlottetown, I.P.-E., \$350; Port-Arthur, Ont., \$350; Edmonton, T.N.-O., \$350; \$39,235; traitements des inspecteurs du gaz, \$9,520; loyers, combustible, frais de voyages, frais de port, papeterie, etc. Poids et mesures, \$11,165; loyers, combustible, frais de voyages frais de port, papeterie, etc. Gaz, \$5,300.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'inspection des denrées, savoir:—Pour l'achat et la distribution d'échantillons de farine, etc., et autres dépenses nécessitées par la loi.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'inspection des substances alimentaires—pour subvenir aux dépenses qu'entraîne la loi.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cent vingt-trois piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les menus revenus, savoir:—Terres de la réserve de l'artillerie.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent un mille cinq cent soixante et dix piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour



les terres fédérales, savoir :—Appointements du commissaire, \$3,500; appointements du surintendant des terres, \$2,240; appointements de l'inspecteur des agences, \$1,540; appointements du secrétaire, \$1,400; appointements du sous-secrétaire, \$1,050; appointements des inspecteurs des établissements gratuits, \$5,880; appointements des agents des terres fédérales, \$13,506.50; appointements des agents des bois de la couronne, \$1,680; appointements de l'agent des terres fédérales, New-Westminster, \$1,050; appointements de l'agent des bois de la couronne, New-Westminster, \$1,260; appointements des commis du service extérieur, des gardes-forestiers et du service des guides, \$28,579.25; frais de voyage de l'inspecteur des agences, du surintendant des mines, des inspecteurs des établissements gratuits; dépenses imprévues du surintendant des mines, du bureau des terres, des agents des terres fédérales et des bois de la Couronne; de l'inspecteur des ranches, et du bureau principal; compte du service spécial; papier et impressions, et frais de la commission chargée du règlement des réclamations des Métis, \$29,946; pour payer les membres du conseil d'examen des arpenteurs fédéraux. (L'autorisation voulue par l'Acte du service civil est par les présentes donnée pour payer à même ce crédit les sommes nécessaires pour les services des membres du conseil qui sont aussi membres du service civil), \$700; papeterie, loyer de salles et dépenses imprévues du conseil d'examen des arpenteurs fédéraux, \$140; appointements des commis surnuméraires au bureau principal, Ottawa; annonces, transcription, etc., \$9,100.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les terres fédérales, savoir :—Pour arpentages, examens des rapports d'arpenteurs, impressions de plans, etc.

La première résolution étant lue la seconde fois est modifiée en plaçant le mot "générales" avant "imprévues."

Et la dite résolution ainsi modifiée est adoptée comme suit :

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt et un mille trente-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour inspection et mesurage du bois, savoir :—Montréal—surintendant, \$630; Québec—appointements, \$4,585; Trois-Rivières—sous-surintendant, \$210; commis général, \$350; dépenses générales imprévues, \$4,200; émoluments des inspecteurs-mesureurs, \$5,810; et inspecteurs-mesureurs à la retraite, \$5,250.

Alors les résolutions subséquentes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit cent quarante et un mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour canaux, savoir :—Sault Sainte-Marie.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour canaux, savoir :—Tay—Achèvement.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante et un mille neuf cent soixante et quinze piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour canaux, savoir :—Welland—Pont sur la vieille écluse n° 2 et chemin—\$5 130; réparations de la charpente supérieure de la jetée à Port-Dalhousie et enlèvement de la batture; aussi construction de piles pour pont à Thorold, \$19,800; pour réparer les jetées de Port-Colborne et Port-Maitland, et les levées du canal au point de partage des eaux, \$2,700; réparer les levées avariées par les grandes eaux et la tempête lors du 9 janvier 1889, \$3,240; pour l'achat de certains droits pour l'enlèvement d'un barrage situé dans un cours d'eau conduisant à la rivière Chippewa, à environ un mille du village de Marshville, \$630; pour prolonger le coursier de

décharge Welland, \$1,800 ; pour construire, exploiter et entretenir un pont flottant entre Dunnville et Stromness, et nettoyer la décharge, \$675 ; pour reconstruire l'aqueduc à Stromness, \$6,750 ; pour construire un nouveau pont tournant entre Stromness et le passage du chemin de fer de Buffalo et Brantford, \$2,700 ; curage et approfondissement du fossé latéral du côté nord du canal d'alimentation, \$1,350 ; pour refaire la décharge pour égotter le côté ouest du canal à Port-Colborne, \$4,500 ; pour enlever la batture à l'embouchure de la rivière Chippewa, \$,700.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les canaux de Carillon et Grenville, savoir :—Pour reconstruire la maçonnerie des murs en aile au-dessus de l'écluse de garde, Grenville, \$12,600 ; pour réparer et consolider une partie du barrage à Carillon, \$13,500 ; dommages causés à des terrains et services d'estimateurs, \$900.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas onze mille cent trente-sept piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal Rideau, savoir :—Construction d'un dragueur, \$4,500 ; relevé du canal en amont des moulins de Kingston, \$900 ; pour approfondir le bassin à Ottawa, \$1,800 ; pour pourvoir à certains moyens de sauvetage pour les gens qui tombent à l'eau à l'entrée du canal Rideau ou dans le bassin, \$337.50 ; pour payer certaines réclamations de dommages causés par l'eau aux terrains bordant les terres submergées du canal Rideau, dans les townships de Kingston, Storrington et Frontenac, \$900 ; pour arrondir l'ancienne cale sèche au déversoir, Ottawa, et bâtir une cale, \$2,700.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf mille sept cent soixante et cinq piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal Beauharnois, savoir :—Curage du canal, \$9,135 ; pour établir et entretenir un passeur entre les écluses 12 et 13, \$630.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-trois mille sept cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal Saint-Pierre, savoir :—Pour reconstruire tout le mur de l'ouest.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le canal de la Culbute, savoir :—Pour payer des réclamations et enlever des obstacles à la navigation.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-six mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour divers, savoir :—Divers travaux auxquels il n'est pas autrement pourvu, \$13,500 ; arbitrages et sentences arbitrales, \$4,500 ; explorations et inspections, \$9,000 ; dragage sur les canaux en général, \$9,000.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-quatre mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les édifices publics, savoir :—Ontario. Salle d'exercices du bataillon de Brantford, \$9,000 ; bureau de poste, etc., Carleton-Place—achèvement, \$11,250 ; bureau de poste, etc., Cobourg—pour terminer les paiements, \$1,350 ; imprimerie de l'Etat, y compris l'appareil d'éclairage électrique, etc., \$8,370 ; édifices fédéraux, Hamilton—améliorations, etc., \$900 ; édifices militaires de London, \$2,700 ; édifices publics d'Orillia—la ville donnant gratuitement pour sa part le lot Wheeler, \$4,500 ; bureau de poste, douane, etc., Pembroke—Somme additionnelle nécessaire—achèvement, \$1,800 ; douane, etc., Peterborough, \$5,400 ; bureau de poste, douane, etc., Port-Arthur—lorsque l'emplacement sera donné, \$4,500 ; cour suprême, Ottawa—Addition, \$15,300 ; édifices fédéraux, Toronto—améliorations, etc., \$2,250 ; salles d'exercices, Toronto—la ville ayant fourni un terrain, tel que convenu, \$36,000 ; bureau de poste, douane,

etc., Walkerton—achèvement, \$7,200; édifices publics, Petrolia, \$6,750; bureau de poste, douane, etc., de Smith's Falls, \$6,750; édifices publics, Trenton—pour terminer les paiements, \$180.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent quatre-vingt-trois mille six cent soixante et dix piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour canaux, savoir:—Réparations et frais d'exploitation.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-neuf mille quatre cent quatre-vingt-quatre piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour appointements et dépenses imprévues des employés des canaux.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant dix mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour supplément de salaire à des employés permanents du "service public," et rémunération de toutes autres personnes pour services rendus relativement à des navires passant par les canaux du Canada, de minuit, le samedi, à minuit, le dimanche, nonobstant tout ce que l'Acte du Service Civil peut prescrire de contraire à cet égard.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent trente-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour l'immigration, savoir:—Pour favoriser l'immigration et faire face aux dépenses du service.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas treize mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour quarantaine, savoir:—Pour faire face aux dépenses pour la quarantaine des bestiaux et pour extirper la gale des moutons et les maladies des animaux.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille cent cinquante-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour divers, savoir:—Somme additionnelle nécessaire pour le matériel de l'imprimerie de l'Etat.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les édifices publics, savoir:—Manitoba. Bureau de poste, etc., de Brandon—Achèvement, \$12,350; bâtiments des immigrants à Winnipeg—achèvement, \$1,800; édifices publics en général, \$1,800; édifices militaires de Winnipeg—Fort Osborne, \$1,350.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant.

Le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte modifiant les actes concernant les Territoires du Nord-Ouest," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent trente-cinq mille huit cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour travaux publics—Havres et Rivières, Ontario, savoir:—Port de Kingston—lac Ontario, \$5,400; Owen-Sound, \$14,400; Port-Hope—réparations, \$4,500; rivière Ottawa—améliorations du chenal des bateaux à vapeur, à travers les passages de Pétawawa,

en amont de Pembroke, \$1,350; Belleville—achèvement des travaux du port, l'autorité municipale protégeant l'île avec du coffrage jusqu'à concurrence de \$6,000, \$3,510; port de Toronto—travaux à l'entrée de l'est, la cité de Toronto devant y contribuer pour \$100,000, \$67,500; Little-Current, \$9,000; Southampton—achèvement, \$1,350; Meaford—travaux du havre—la ville ayant contribué \$3,000, \$900; Baie Georgienne—enlèvement des rochers Robertson dans le grand passage entre Clapperton et l'île de Croker, \$2,250; Beaverton—quai—la municipalité fournissant \$1,500, \$4,500; Thornbury—dragage, \$2,700; Parry-Sound Narrows, \$5,400; Havre de Goderich, \$900; Havre de Rondeau—réparations, \$3,150; réparations et améliorations en général, ports et rivières, \$9,000.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent trois mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le bassin de radoub de Kingston.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-deux mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les subventions postales, savoir:—Pour trois lignes de steamers faissant le service entre les ports d'Halifax et Saint-Jean, N.-B., ou l'un d'eux, et les Antilles et l'Amérique du Sud.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

*Mardi, 15 septembre 1891.*

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Il donne, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure moins quinze minutes, mardi matin, la Chambre s'ajourne alors.

*Mardi, 15 septembre 1891.*

PRIÈRE.

M. Skinner, du comité spécial chargé de faire une enquête complète sur certaines accusations portées contre le député de la Division-Est de Northumberland, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité arrive aux conclusions suivantes, concernant l'accusation en rapport avec la nomination de Hedley H. Simpson, comme gardien du phare du gouvernement à la Pointe Presqu'Île, comté de Northumberland:—

1. Que Edward Cochrane était à la date du 7 janvier 1888, et est actuellement député de la dite circonscription au Parlement, et partisan du gouvernement.

2. Que dans l'année 1888 le dit Hedley H. Simpson a fait et donné à un nommé James Stanley, deux billets promissoires pour la somme de \$100 chaque, dont l'un

était endossé par son oncle, Darius Simpson (personne solvable), et les a remis au dit James Stanley, qui a prêté \$200 au dit Hedley H. Simpson sur ces billets.

3. Le dit Hedley H. Simpson a appliqué la dite somme au paiement d'un billet promissoire fait par le Dr Willoughby et un nommé Pickworth, et endossé d'abord par William L. Payne et ensuite par le dit Edward Cochrane. Le dit billet a été escompté à la banque Standard pour prélever l'argent nécessaire pour payer une partie d'un billet de \$1,000, en la possession d'un nommé Webb, billet donné quelque temps auparavant pour payer les dépenses d'une contestation d'élection d'un député à la législature d'Ontario, vers l'année 1883 ; le dit Edward Cochrane n'était pas partie au premier billet, et en aucune façon responsable de son paiement.

Votre comité trouve que le dit Hedley H. Simpson n'a pas, en vertu d'aucun contrat illicite avec le dit Edward Cochrane, fait, obtenu ou endossé les billets ou l'un d'eux, et n'a pas placé les produits de ces billets dans une banque pour l'usage personnel du dit Edward Cochrane, ou pour aucunes fins politiques.

4. Le dit Hedley H. Simpson a subséquemment payé les billets faits par lui.

5. Le dit Hedley H. Simpson a été nommé gardien de phare.

6. Il n'a jamais été illicitement ou d'aucune façon convenu entre le dit Edward Cochrane et le dit Hedley H. Simpson, que si le dit Hedley H. Simpson faisait et donnait au dit James Stanley deux billets promissoires de \$100 chaque, endossés par une personne solvable, que lui, le dit Edward Cochrane obtiendrait pour le dit Hedley H. Simpson la nomination à la charge de gardien du phare du gouvernement à la Pointe Presqu'île ; et tout ce qui a pu avoir lieu au sujet de cette nomination s'est passé entre le dit Hedley H. Simpson et le dit James Stanley.

7. Qu'un comité dans la dite circonscription électorale s'occupait de recommander les personnes qui devaient être nommées aux emplois désignés dans l'acte d'accusation, et le dit comité, par l'entremise du dit James Stanley, a recommandé la nomination du dit Simpson, auquel le dit Stanley a demandé de contribuer au paiement de la dite dette du parti au sujet de la contestation d'élection, et le dit Simpson a volontairement consenti à payer la somme ci-haut mentionnée comme contribution à l'extinction de cette dette.

Au sujet de l'accusation portée en rapport avec la nomination projetée de Arundel R. Simpson, à la charge de gardien de pont sur le canal Murray, votre comité conclut :—

1. Que le dit Edward Cochrane n'a pas pendant l'été de 1889 ou en aucun autre temps, promis à Obadiah Simpson, la charge de gardien de pont du gouvernement, à l'un des ponts tournants sur le canal Murray, et aucune preuve n'a été apportée à l'appui de cette accusation.

2. Que James Stanley n'a pas proposé au dit Arundel R. Simpson, avec la connaissance et le consentement du dit Edward Cochrane ou autrement, que si le dit Arundel R. Simpson payait \$150 et donnait à son père, le dit Obadiah Simpson, un bail à vie de sa terre (comme compensation parce qu'il n'obtenait pas le dit emploi de gardien de pont, que l'accusation prétend lui avoir été promise mais non donnée) lui, le dit Arundel R. Simpson serait nommé à cette position de gardien de pont.

3. Au sujet de l'accusation que peu de temps après le dit Arundel R. Simpson à eu une entrevue avec le dit Edward Cochrane sur le même sujet, à laquelle entrevue le dit Edward Cochrane lui a dit qu'ils ne pouvaient accepter \$150 pour cette charge, que Stanley n'aurait pas dû faire cette offre, que d'autres arrangements avaient été conclus avec un nommé Wesley Goodrich, qui a consenti à payer \$200, et donner le dit bail à vie pour telle position,—Votre comité trouve que le seul témoignage qui appuierait au moins une partie de l'accusation, est celui de Arundel R. Simpson lui-même. Que le dit Arundel R. Simpson a, dans une déclaration solennelle faite et signée par lui antérieurement, donné une version antérieurement différente de celle qu'il a donnée devant le comité sur plusieurs points de l'accusation ; que de plus la complexion générale du témoignage de Arundel R. Simpson, la contradiction de ses assertions par d'autres témoins, et la manière dont il a témoigné, onlèvent au comité toute confiance dans ce témoignage.

4. Que l'accusation à l'effet que le dit Edward Cochrane, là et alors a illicitement proposé au dit Arundel R. Simpson que s'il voulait payer au dit Edward Cochrane la somme de \$200 et donner tel bail à vie, il serait nommé, et que le dit Arundel R. Simpson refusa la proposition, n'est aucunement appuyée par la preuve, et aucune tentative n'a été faite pour la prouver ; la preuve démontre que le dit Arundel R. Simpson n'était pas et n'avait jamais été propriétaire d'une terre.

Au sujet de l'accusation en rapport avec la nomination de Wesley Goodrich à la charge de gardien de pont sur le canal Murray, votre comité conclut :

1. Qu'il n'a jamais été convenu, illicitement ou d'aucune manière, par et entre le dit Wesley Goodrich et le dit Edward Cochrane, que si le dit Edward Cochrane obtenait au dit Wesley Goodrich la dite charge, lui, le dit Wesley Goodrich paierait la somme de \$200, et donnerait au dit Obadiah Simpson un bail à vie de sa terre, avec la condition insérée dans le bail que si le dit Goodrich perdait sa place, le dit bail serait annulé. Le dit Edward Cochrane n'a rien eu à faire avec cette convention et ce bail entre le dit Goodrich et Obadiah Simpson ; ces deux personnes ont seules conclu cet arrangement, et votre comité ne trouve pas qu'aucune convention illicite ait été faite par ou entre aucunes personnes au sujet de ce contrat et bail.

2. Au sujet de l'accusation concernant l'exécution du bail par Goodrich et sa femme à Obadiah Simpson, et le paiement de \$200 par Goodrich, votre comité trouve que le bail a été exécuté comme susdit, mais qu'il ne l'a pas été, comme l'accusation le dit, en vertu d'un contrat corrompu, ni en conformité avec aucune convention faite avec le dit Edward Cochrane. Le dit Obadiah Simpson était un vieillard désireux d'être nommé gardien d'un pont ; et le dit Goodrich, qui possède une petite terre et souffrait d'un coup de soleil qui le rendait incapable de travailler sur sa terre, désirait aussi obtenir la même position afin de pouvoir gagner sa vie par un emploi qu'il pouvait remplir ; ce Goodrich consentait, s'il recevait la nomination de gardien de pont, à donner un bail à vie de sa terre en faveur du dit Obadiah Simpson, et ainsi, tout en bénéficiant lui-même de l'arrangement, il assurait quelque chose au dit Obadiah Simpson sur ses vieux jours (il était âgé de 80 ans) ; il convint en conséquence de son propre gré de donner au dit Obadiah Simpson un bail à vie en vertu duquel l'existence du dit Obadiah Simpson était assurée, et pour cette dernière raison le dit bail fut exécuté et donné au dit Obadiah Simpson. Quant au paiement des dits \$200 par le dit Goodrich, lui (le dit Goodrich) avait entendu dire qu'on était à prélever des argents pour payer la dette du parti ci-haut mentionnée, dans la division, et il s'est volontairement offert de contribuer à ce paiement au montant de \$200 ; et le dit John Wade, un des membres du dit comité dans la dite division, ayant appris cela et aussi que le dit Goodrich avait offert de consentir le dit bail, vint lui demander s'il ferait une telle contribution, et là-dessus, il dit qu'il donnerait la somme de \$200 pour contribuer au paiement de la dite dette ; et au temps que lui, le dit Goodrich, agissait ainsi, il savait qu'il devait être recommandé par le dit comité à la nomination de tel gardien de pont, et qu'il n'avait pas encore été nommé à cet emploi ; mais lui, le dit Goodrich n'a pas dit qu'il donnerait la dite somme de \$200, et qu'il n'a pas donné ou payé cette somme, d'après aucune entente, que sa recommandation ou sa nomination dépendraient de telle promesse, ou de tel paiement, mais il a offert volontairement de donner, et il a payé volontairement la dite somme de \$200 en liquidation partielle de la dite dette, en envoyant cette somme au dit W. L. Payne, en à-compte d'icelle. Que le dit Goodrich a informé le dit Edward Cochrane que lui, le dit Goodrich, était sur le point de consentir le bail en question en faveur du dit Obadiah Simpson, pour indemniser le dit Obadiah Simpson. Que le dit Edward Cochrane n'a pas, soit par corruption ou autrement, reçu d'argent du dit Goodrich. Au moment où Goodrich touchait la dite somme de \$200, qu'il disait vouloir donner comme contribution au paiement de la dite dette à W. L. Payne, il demanda au dit Edward Cochrane de compter l'argent pour lui, et lui, le dit Goodrich, pour s'épargner le temps et l'inconvénient d'un voyage, envoya l'argent à W. L. Payne, par l'entremise de Wallace Cochrane, un fils du dit Edward Cochrane, qui s'en allait, pour d'autres affaires, à Colborne, l'endroit où demeurait le dit M. Payne.

3. Que le dit Wesley Goodrich fut nommé à l'emploi de gardien d'un pont sur le canal Murray.

1. Votre comité trouve :—Que le dit Edward Cochrane a été élu membre du dernier parlement le 22 décembre 1887, et qu'il a été le député de la dite division depuis le septième jour de janvier 1888, jusqu'à la session de 1888; qu'il a ensuite perdu son siège, et qu'il a été réélu député de la dite division électorale le 21 novembre 1888, qu'il est resté depuis membre de la Chambre des Communes pour le reste du dit parlement, et qu'il représente actuellement comme tel la Division-Est du comté de Northumberland.

2. Qu'il ne fut pas convenu frauduleusement ou autrement par et entre le dit Edward Cochrane et John D. Clouston, William Brown et Robert May, ou aucun d'eux, que si eux, ou aucun d'eux payaient à lui-même, ou à certaines autres personnes pour lui, ou pour des fins politiques, la somme de \$200, ou toute autre somme, il leur obtiendrait, pour chacun ou pour aucun d'eux, la position de gardien de l'un des ponts tournants, sur le canal Murray, et qu'il n'y a pas eu d'argent de payé en exécution d'aucune convention frauduleuse.

3. Que John D. Clouston, William Johnson, William Brown et Robert May ont été nommés gardiens ou surveillants de ponts sur le canal Murray, et ont été recommandés à tels emplois par le dit comité, dans la dite division, ou par quelqu'un de ses membres; que tous ces hommes étaient de chauds partisans du parti conservateur, et connaissaient l'existence de la dette en question, qui provenait des dépenses faites en raison du dit protêt, et ce, avant et au temps de la dite recommandation. En réponse au désir formel du dit comité, ou de quelqu'un de ses membres, les dits Clouston et Brown ont volontairement déclaré que chacun d'eux paierait \$150, et le dit Robert May a volontairement déclaré qu'il paierait \$125, en extinction d'autant de la dette en question, et plus tard le dit Clouston a payé environ \$100, et les dits Brown et Robert May chacun \$150 dans le même but. Que les offres de faire ces paiements ont été faites à quelques membres, ou à un des membres du dit comité, soit au temps qu'ils ont été notifiés de telle recommandation ou peu de temps après, et que ces offres et ces paiements ont été volontaires et sans conditions. Que l'argent ainsi payé par Clouston, Brown et Robert May l'a été en déduction de certains billets donnés pour une partie des dépenses se rapportant au protêt provenant de l'élection locale d'Ontario, ci-dessus mentionné, et le dit Edward Cochrane n'était pas partie aux dits billets, ou à aucun d'eux, ou en aucune manière responsable pour le paiement d'iceux, ou pour le paiement d'aucune partie d'iceux.

4. Que quant à l'accusation que pendant qu'il était ainsi député il avait été convenu frauduleusement entre le dit Edward Cochrane et un certain Henry May, que si le dit Henry May payait au dit Edward Cochrane, ou à d'autres pour lui, ou pour des fins politiques, la somme de \$200, il procurerait au dit Henry May l'emploi ou la position de contremaître ou surveillant des employés du gouvernement, et que conformément à la dite convention ainsi faite frauduleusement, la dite somme de \$200 a été payée, et le dit emploi a été dûment conféré au dit Henry May.

Votre comité trouve que cette accusation n'est aucunement appuyée, et non seulement il n'y a pas eu de preuve à l'appui d'une telle accusation, mais la preuve qui a été produite fait voir clairement que l'emploi en question ne pouvait pas faire le sujet d'une recommandation par le dit Edward Cochrane, ou n'était pas dans les attributions du gouvernement, mais était une nomination qui appartenait au surintendant du canal, n'ayant en aucune façon rapport avec le gouvernement, et la preuve démontre en outre que le dit Henry May n'avait eu aucune communication avec le dit Edward Cochrane par rapport à cette position, que le dit Edward Cochrane n'est intervenu d'aucune façon, relativement à la nomination du dit Henry May, et que cette accusation était, non seulement sans aucun fondement, mais qu'elle avait été faite sans aucune information de la part de personnes qui auraient pu établir qu'il n'existait pas de raison pour proférer une telle accusation.

1. Votre comité trouve de plus que les nominations du dit Hedley H. Simpson comme gardien du phare, et du dit Wesley Goodrich, John D. Clouston, William Brown et Robert May, comme gardiens de ponts, sur le canal Murray, ont toutes été recom-

mandées au dit Edward Cochrane par le dit comité, et par le dit Edward Cochrane au gouvernement.

2. Qu'aucune preuve n'a été faite, non plus qu'aucune suggestion, que les dites nominations, ou aucune d'elles, fussent inconvenables, en conséquence de l'insuffisance ou de l'incompétence des personnes ainsi nommées.

3. Que les faits, rapportés par le comité, en rapport avec la manière de faire des recommandations pour nominations à des emplois publics par un comité politique d'une division électorale, et de solliciter des souscriptions des postulants, pour l'obtention de tels emplois, ont tous eu lieu avant la dernière élection du dit Edward Cochrane, étaient bien connus dans la division avant la dite dernière élection, et ont été discutés le jour de la mise en nomination des candidats sur les hustings, et à d'autres endroits durant la dite lutte électorale.

4. Votre comité fait rapport que la pratique qui paraît avoir été suivie par l'organisation politique en question, pour prélever des fonds à des fins politiques, bien que n'ayant pas rapport à la politique fédérale, était inconvenable et répréhensible.

Votre comité fait aussi rapport que l'accusation se rapportant à William Johnson, n'a pas pu être prise en considération vu que le comité n'a pu obtenir la comparution du dit Johnson, et dans le cas qu'il serait établi par les déclarations de deux membres du comité que la comparution de Johnson peut être obtenue à une date subséquente durant la session, on recommande que le comité obtienne la permission de siéger de nouveau, afin de s'enquérir de l'accusation concernant William Johnson, et dans le cas où il serait impossible au comité de s'assurer de sa comparution, ou de procéder durant la présente session, que l'ordre de renvoi soit considéré amendé en retranchant l'accusation relative à William Johnson, et que tout l'ordre de renvoi soit considéré comme si l'accusation concernant William Johnson n'avait jamais été portée. (*Appendice No 4.*)

M. Bergeron, du comité des Subsidés fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent trente-cinq mille huit cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour travaux publics—Havre et Rivière, Ontario, savoir:—Port de Kingston—lac Ontario, \$5,400; Owen-Sound, \$14,400; Port-Hope—réparations, \$4,500; rivière Ottawa—améliorations du chenal des bateaux à vapeur, à travers les passages de Pétawawa, en amont de Pembroke, \$1,350; Belleville—achèvement des travaux du port, l'autorité municipale protégeant l'île avec du coffrage jusqu'à concurrence de \$6,000, \$3,510; port de Toronto—travaux à l'entrée de l'est, la cité de Toronto devant y contribuer pour \$100,000, \$67,500; Little-Current, \$9,000; Southampton—achèvement, \$1,350; Meaford—travaux du havre—la ville ayant contribué \$6,000, \$900; Baie Georgienne—enlèvement des roches Robertson dans le grand passage entre Clapperton et l'île de Croker, \$2,250; Beaverton—quai—la municipalité fournissant \$1,500, \$4,500; Thornbury—dragage, \$2,700; Parry-Sound Narrows, \$5,400; Havre de Goderich, \$900; Havre de Rondeau—réparations, \$3,150; réparations et améliorations en général, ports et rivières, \$9,000.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent trois mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour le bassin de radoub de Kingston.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-deux mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour les subventions postales, savoir:—Pour trois lignes de steamers faisant le service entre les ports d'Halifax et Saint-Jean, N.-B., ou l'un d'eux, et les Antilles et l'Amérique du Sud.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.



La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer certaines résolutions concernant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer, dans les Territoires du Nord-Ouest—à la Compagnie du chemin de fer de Colouisation du Sud-Ouest du Manitoba, et à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès, et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que demain cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant de nouveau l'Acte de la cinquante-deuxième Victoria, chapitre quatre, intitulé: "Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer"; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Denison fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill modifiant de nouveau "l'Acte des Elections Fédérales," étant lu;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre pour plus ample considération.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Denison fait rapport que le comité a modifié le bill.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre, en conséquence, procède à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mercredi, 16 septembre 1891.

PRIÈRE.

M. Girouard, du comité des Privilèges et Elections, présente à la Chambre le rapport suivant:—

Le comité des Privilèges et Elections auquel ont été référées certaines déclarations faites au sujet des soumissions et contrats concernant les travaux du havre de Québec, le bassin de radoub d'Esquimalt, etc., avec instruction de faire une enquête complète sur les dites allégations, et plus spécialement, sans toutefois limiter le champ de l'enquête, sur toutes les circonstances se rattachant aux diverses soumissions, contrats et changements y apportés et sur les paiements et autres matières mentionnées dans les dites déclarations,—présente comme son septième rapport le projet de rapport ci-joint préparé par son sous-comité et adopté par le comité à une réunion tenue aujourd'hui. (*Appendice No 1.*)

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill modifiant de nouveau l'Acte des Elections Fédérales, étant lu;

Sir John Thompson propose, secondé par M. Tupper,—que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Barron propose comme amendement, secondé par M. Colter,—Que tous les mots après “maintenant” soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants :—“renvoyé de nouveau en comité général pour y insérer comme amendement au chapitre 8 des Statuts Révisés du Canada, après le mot “l'amende” dans la dernière ligne de la clause 100, les mots suivants : “et quand il sera prouvé devant une cour de juridiction compétente que la boîte de scrutin ou son contenu ont été manipulés pendant que la dite boîte ou son contenu étaient en la possession légale de l'officier-rapporteur, du secrétaire d'élection ou du député officier-rapporteur, alors tel officier-rapporteur, secrétaire d'élection ou député officier-rapporteur sera passible des amendes ou pénalités, ou des deux, prescrites par la loi pour des offenses en vertu de cette clause, à moins que tel officier-rapporteur, secrétaire d'élection ou député officier-rapporteur, suivant le cas, prouve à la satisfaction de telle cour que l'offense dont il est accusé a été commise hors sa connaissance ou son consentement, assistance ou connivence.”

Et la question étant mise sur l'amendement,—la Chambre se divise et elle est résolue négativement.

Et la question étant mise de nouveau sur la motion principale,—que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Davies propose comme amendement secondé par M. Mills (Bothwell),—Que tous les mots après “soit” soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : “renvoyé de nouveau en comité général afin d'amender la clause 64 du dit acte en ajoutant ce qui suit au paragraphe 6 : “Le juge pourra aussi, si la chose est nécessaire ou requise, reviser la décision de l'officier-rapporteur au sujet du nombre de votes donnés pour un candidat à aucun bureau de votation lorsque la boîte de scrutin employée n'aura pas été produite quand il a donné sa décision ou lorsque les certificats ou papiers réguliers n'auront pas été trouvés dans la dite boîte ; et afin de connaître les faits, il aura tous les pouvoirs d'un officier-rapporteur au sujet de la comparaison et de l'interrogatoire des témoins.”

Et la question étant mise sur l'amendement,—elle est résolue affirmativement.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Denison fait rapport que le comité a modifié de nouveau le bill.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Sir John Thompson propose alors, secondé par M. Tupper, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Landerkin propose comme amendement, secondé par Sir Richard J. Cartwright,—Que tous les mots après “soit” soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : “renvoyé de nouveau en comité général afin d'amender le paragraphe 2 de la clause 6 en retranchant les mots “deux semaines” dans la dernière ligne et les remplaçant par les suivants :—“une semaine, sauf dans les districts électoraux d'Algoma, Gaspé et Ottawa, où le temps pourra être prolongé, s'il est nécessaire, jusqu'à deux semaines.”

Et la question étant mise sur l'amendement,—la Chambre se divise ; et elle est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée sur la motion principale,—Que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Mulock propose comme amendement, secondé par M. Lister,—que tous les mots après “soit” soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : “renvoyé de nouveau en comité général afin d'amender la clause 3 en retranchant les mots “paraphés des initiales” et les remplaçant par les mots “marqués de leurs signatures,” et en insérant entre les mots “faire” et “le revers” les mots suivants “en apposant leurs signatures.”

Et la question étant mise sur l'amendement,—elle est résolue affirmativement.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Denison fait rapport que le comité a modifié de nouveau le bill.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a passé un bill intitulé: "Acte concernant le délit de fraude envers le gouvernement,"—auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par M. Tupper,

Ordonné, que le bill du Sénat, intitulé: "Acte concernant le délit de fraude envers le gouvernement," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Foster, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres de la Chambre étant découverts) et il est comme suit :—

STANLEY DE PRESTON.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1892, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique-Britannique du Nord, 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des Communes. (*Documents de la session, No 1c.*)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 16 septembre 1891.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Bowell,

Ordonné, que les dits message et budget supplémentaire soient renvoyés au comité des Subsidés.

Un bill modifiant de nouveau l'Acte de la cinquante-deuxième Victoria, chapitre quatre, intitulé: "Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer," est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier le chapitre cent trente-cinq des Statuts révisés, intitulé: 'Acte concernant les cours Suprême et de l'Échiquier.'"

Les premier et deuxième amendements étant lus la seconde fois, sont adoptés.

Le troisième amendement étant lu la seconde fois.

Sur motion de M. Laurier, secondé par M. Mills (Bothwell),—le dit amendement est modifié en ajoutant à la fin les mots suivants: "qui, d'après la loi de la province de Québec peuvent être portés en appel devant le comité judiciaire du Conseil privé."

Le dit amendement ainsi modifié, est adopté.

Le quatrième amendement étant lu la seconde fois, est adopté.

Le cinquième amendement étant lu la seconde fois.

Sur motion de M. Laurier, secondé par M. Mills (Bothwell), le dit amendement est modifié comme suit :

Page 2, ligne 14, retranchez les mots " l'article précédent " et insérez les mots " cet article."

Page 2, lignes 16 et 17, retranchez les mots " le dit acte tel que modifié " et insérez les mots " cet acte."

Et le dit amendement ainsi modifié, est adopté.

Le sixième amendement étant lu la seconde fois, est adopté.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général pour considérer certaines résolutions concernant des subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer dans les Territoires du Nord-Ouest,—à la compagnie du chemin de fer de Colonisation du Sud-Ouest du Manitoba et à la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Ferguson (Leeds et Gronville) fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que demain, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales contestées ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès, et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau

Résolu, que demain, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

---

Jeudi, 17 septembre 1891.

PRIÈRE.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général pour considérer certaines résolutions concernant l'octroi de subventions en terres à la Compagnie du chemin de fer de colonisation du Sud-Ouest du Manitoba et à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

(*En comité*).

1. Résolu,—Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en Conseil à accorder les subventions en terres ci-après mentionnées aux compagnies de chemins de fer, et pour aider à la construction des chemins de fer aussi mentionnés ci-après, savoir :—

A la Compagnie du chemin de fer de colonisation du Sud-Ouest du Manitoba, en sus de la subvention, pour 150 milles de voie ferrée, autorisée par l'acte passé dans la session tenue dans les 48ème et 49ème années du règne de Sa Majesté, chap. 60, des terres fédérales jusqu'au montant de 6,400 acres par mille, pour la balance de 212 milles de voie ferrée qui ont été construits et sont en opération, c'est-à-dire, pour une distance de 62 milles.

Aussi, à la Compagnie du chemin de fer de colonisation du Sud-Ouest du Manitoba, des terres fédérales jusqu'au montant de 6,400 acres par chaque mille du chemin de fer d'embranchement de la compagnie s'étendant de Carman à Barnsley, distance d'environ  $6\frac{1}{2}$  milles.

À la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, en sus de la subvention autorisée par l'Acte 53 Vict., chap. 4, pour l'embranchement de la compagnie qui se dirige vers le sud-ouest et l'ouest à partir d'un point à ou près de Brandon sur un parcours de 100 milles, des terres fédérales au montant de 6,400 acres par chaque mille du prolongement vers l'ouest du dit embranchement à partir de la limite ouest des dits cent milles jusqu'à un point à ou près La Roche Percée, située dans le township 1, rang 6, à l'ouest du second méridien, distance d'environ 60 milles.

2. Résolu.—Qu'il est expédient que les dits octrois soient faits pour aider à la construction des dits chemins de fer respectivement, dans les proportions et aux conditions fixées par les arrêtés en conseil pris à leur sujet; et que, excepté à l'égard de ces conditions, les dits octrois soient à titre gratuit, sauf seulement le paiement par les concessionnaires respectifs des frais d'arpentage de ces terres et des dépenses incidentes, au taux de dix centins par acre, argent comptant, lors de l'émission des lettres patentes pour ces terres.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Denison fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu demain.

M. Skinner propose, secondé par M. White (Shelburne),—que le rapport du comité spécial chargé de faire une enquête complète sur certaines accusations portées contre le député de la Division-Est de Northumberland, soumis à la Chambre le quinze courant, soit adopté.

M. Cameron (Huron) propose, secondé par M. Barron,—Que tous les mots après "Que" dans la dite motion, soient retranchés et remplacés par les suivants: "le rapport du sous-comité, soumis par MM. Cameron (Huron), German et Mulock au comité spécial ci-dessus mentionné, soit inséré à la place du dit rapport du comité spécial. (Pour le rapport voir *Appendice No 4*)

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

*Vendredi, 18 septembre 1891.*

Et la question étant mise sur l'amendement, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:—

Pour :

Messieurs

Allan,	Colter,	Innes,	Préfontaine,
Allison,	Davidson,	King,	Proulx,
Amyot,	Davies,	Landerkin,	Rider,
Armstrong,	Dawson,	Laurier,	Rinfret,
Bain,	Delisle,	Leduc,	Rowand,
Barron,	Edwards,	Legris,	Sanborn,
Beith,	Flint,	Livingston,	Savard,
Bernier,	Fraser,	Macdonald (Huron),	Scriver,
Bourassa,	Frémont,	McGregor,	Semple,
Bowers,	Gauthier,	McMillan,	Sinard,
Bowman,	Geoffrion,	McMullen,	Somerville,
Brodeur,	German,	Mignault,	Spohn,
Brown (Chateauguay),	Gibson,	Mills (Bothwell),	Sutherland,
Cameron (Huron),	Gillmor,	Monet,	Trow,
Campbell,	Godbout,	Mulock,	Truax,

Carroll,	Grieve,	Murray,	Vaillancourt,
Cartwright (Sir Richard),	Guay,	Paterson (Brant),	Watson, et
Casey,	Hargraff,	Perry,	Yeo. - 74.
Christie,	Harwood,		

## CONTRE :

## Messieurs

Adams,	Dickey,	LaRivière,	Pope,
Baker,	Dugas,	Lépine,	Prior,
Bergeron,	Dupont,	Lippé,	Putnam,
Bowell,	Dyer,	Macdonald (King),	Reid,
Burnham,	Fairbairn,	Macdonald (Winnipeg),	Robillard,
Burns,	Ferguson (Leeds et Gren.),	Macdonell (Algoma),	Roome,
Cameron (Inverness),	Ferguson (Renfrew),	McAlister,	Ross (Dundas),
Carignan,	Foster,	McDonald (Victoria),	Ross (Lisgar),
Carpenter,	Fréchette,	McDougald (Pictou),	Ryckman,
Caron (Sir Adolphe),	Gillies,	McDougall (Cap-Breton),	Skinner,
Chapleau,	Gordon,	McKay,	Sproule,
Coatsworth,	Grandbois,	McLean,	Stairs,
Cockburn,	Haggart,	McLennan,	Stevenson,
Corby,	Hazen,	McLeod,	Tarte,
Costigan,	Henderson,	McNeill,	Taylor,
Craig,	Hodgins,	Madill,	Temple,
Curran,	Hutchins,	Marshall,	Thompson (Sir John),
Daly,	Ingram,	Masson,	Tupper,
Davin,	Ives,	Miller,	Tyrwhitt,
Davis,	Jamieson,	Mills (Annapolis),	Wallace,
Denison,	Joncas,	Montagne,	White (Cardwell),
Desaulniers,	Kaulbach,	O'Brien,	Wilmot,
Desjardins (Hochelaga),	Kenny,	Ouimet,	Wood (Brockville), et
Desjardins (L'Islet),	Kirkpatrick,	Patterson (Colchester),	Wood (Westland).—99.
Dewdney,	Langevin (Sir Hector),	Pelletier,	

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la question étant mise sur la motion principale,—“ que le rapport du comité spécial chargé de faire une enquête complète sur certaines accusations portées contre le député de la division-Est de Northumberland, soumis à la Chambre le quinze courant, soit adopté, ”—la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:—

## POUR :

## Messieurs

Adams,	Dickey,	LaRivière,	Pope,
Baker,	Dugas,	Lépine,	Prior,
Bergeron,	Dupont,	Lippé,	Putnam,
Bowell,	Dyer,	Macdonald (King),	Reid,
Burnham,	Fairbairn,	Macdonald (Winnipeg),	Robillard,
Burns,	Ferguson (Leeds et Gren.),	Macdonell (Algoma),	Roome,
Cameron (Inverness)	Ferguson (Renfrew),	McAlister,	Ross (Dundas),
Carignan,	Foster,	McDonald (Victoria),	Ross (Lisgar),
Carpenter,	Fréchette,	McDougald (Pictou),	Ryckman,
Caron (Sir Adolphe),	Gillies,	McDougall (Cape Breton),	Skinner,
Chapleau,	Gordon,	McKay,	Sproule,
Coatsworth,	Grandbois,	McLean,	Stairs,
Cockburn,	Haggart,	McLennan,	Stevenson,
Corby,	Hazen,	McLeod,	Tarte,
Costigan,	Henderson,	McNeill,	Taylor,
Craig,	Hodgins,	Madill,	Temple,
Curran,	Hutchins,	Marshall,	Thompson (Sir John)
Daly,	Ingram,	Masson,	Tupper,
Davin,	Ives,	Miller,	Tyrwhitt,
Davis,	Jamieson,	Mills (Annapolis),	Wallace,
Denison,	Joncas,	Montagne,	White (Cardwell),
Desaulniers,	Kaulbach,	Ouimet,	Wilmot,
Desjardins (Hochelaga),	Kenny,	Patterson (Colchester),	Wood (Brockville), et
Desjardins (L'Islet),	Kirkpatrick,	Pelletier,	Wood (Westmoreland)-98.
Dewdney,	Langevin (Sir Hector),		

## CONTRE :

## Messieurs

Allan,	Colter,	Innes,	Préfontaine,
Allison,	Davidson,	King,	Proulx,
Amyot,	Davies,	Landerkin,	Rider,
Armstrong,	Dawson,	Laurier,	Rinfret,
Bain,	Delisle,	Leduc,	Rowand,
Barron,	Edwards	Legris,	Sanborn,
Beith,	Flint,	Livingston,	Savard,
Bernier,	Fraser,	Macdonald (Huron),	Scriver,
Bourassa,	Frémont,	McGregor,	Semple,
Bowers,	Gauthier,	McMillan,	Simard,
Bowman,	Geoffrion,	McMullen,	Somerville,
Brodeur,	German,	Mignault,	Spohn,
Brown (Chateauguay),	Gibson,	Mills (Bothwell),	Sutherland,
Cameron (Huron),	Gillmor,	Monet,	Trow,
Campbell,	Godbout,	Mulock,	Truax,
Carroll,	Grieve,	Murray,	Vaillancourt,
Cartwright (Sir Richard),	Guay,	O'Brien,	Watson, et
Casey,	Hargraft,	Paterson (Brant),	Yeo.--75.
Christie,	Harwood,	Perry,	

Ainsi la question est résolue affirmativement.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a passé le bill intitulé : “ Acte modifiant les actes concernant les droits de douane ” sans amendement.

Et la séance ayant continué jusqu'à quatre heures moins quinze minutes, vendredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Vendredi, 18 septembre 1891.

## PRIÈRE.

M. Taylor, du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des Débats de cette Chambre pendant la présente session, présente à la Chambre le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a l'honneur de rapporter la résolution suivante à titre de recommandation :—

Résolu,—Que, eu égard à la longueur de la session, les traducteurs et M. J. C. Boyce, aide du rapporteur principal, devraient recevoir une indemnité comme cela a été fait en 1885, en se basant sur la durée de la session.

M. Ferguson (Leeds et Grenville), du comité général de la Chambre, pour considérer certaines résolutions concernant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer dans les Territoires du Nord-Ouest,—à la Compagnie du chemin de fer de colonisation du Sud-Ouest du Manitoba et à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. Résolu,—Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en Conseil à accorder les subventions en terre ci-après mentionnées aux compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction des chemins de fer aussi mentionnés ci-après, savoir :—

A la Compagnie du chemin de fer de colonisation du Sud-Ouest du Manitoba, en sus de la subvention, pour 150 milles de voie ferrée, autorisée par l'acte passé dans la session tenue dans les 48ème et 49ème années du règne de Sa Majesté, chap. 60, des terres fédérales jusqu'au montant de 6,400 acres par mille, pour la balancé des 212 milles de voie ferrée qui ont été construits et sont en opération, c'est-à-dire, pour une distance de 62 milles.

Aussi, à la Compagnie du chemin de fer de colonisation du Sud-Ouest du Manitoba, des terres fédérales jusqu'au montant de 6,400 acres par chaque mille du chemin de fer d'embranchement de la compagnie s'étendant de Carman à Barnsley, distance d'environ  $6\frac{1}{2}$  milles.

A la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, en sus de la subvention autorisée par l'Acte 53 Vict., chap. 4, pour l'embranchement de la compagnie qui se dirige vers le sud-ouest et l'ouest à partir d'un point à ou près de Brandon sur un parcours de 100 milles, des terres fédérales au montant de 6,400 acres par chaque mille du prolongement vers l'ouest du dit embranchement à partir de la limite ouest des dits cent milles jusqu'à un point à ou près La Roche Percée, située dans le township 1, rang 6, à l'ouest du second méridien, distance d'environ 60 milles.

2. Résolu.—Qu'il est expédient que les dits octrois soient faits pour aider à la construction des dits chemins de fer respectivement, dans les proportions et aux conditions fixées par les arrêtés en conseil pris à leur sujet ; et que, excepté à l'égard de ces conditions, les dits octrois soient à titre gratuit, sauf seulement le paiement par les concessionnaires respectifs des frais d'arpentage de ces terres et des dépenses incidentes, au taux de dix centins par acre, argent comptant, lors de l'émission des lettres patentes pour ces terres.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Ordonné, que M. Dewdney ait la permission de présenter un bill autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales contestées.

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil, et le quitte pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

*Sept heures et demie p.m.*

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

Le comité général sur le bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales contestées reprend alors le cours de ses délibérations ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que lundi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat, intitulé : " Acte concernant le délit de fraude envers le gouvernement," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre devant siéger lundi prochain.



---

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill autorisant le transfert de certaines propriétés publiques aux gouvernements provinciaux; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que lundi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que lundi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

---

Lundi, 21 septembre 1891.

PRIÈRE.

M. Davin, du comité mixte de la Bibliothèque du Parlement, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Le comité s'est réuni pour la troisième fois dans le bureau de l'Orateur de la Chambre des Communes, vendredi, le 18 septembre.

Le sous-comité chargé de faire l'audition des comptes a présenté son rapport, lequel est lu et approuvé et annexé aux présentes.

Les bibliothécaires ont reçu instruction d'attirer l'attention du département des Travaux Publics, sur l'opportunité d'introduire l'éclairage électrique dans la bibliothèque.

Le comité s'ajourne alors.

P. WHITE,  
*Président.*

BUREAU DE L'ORATEUR,  
CHAMBRE DES COMMUNES.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

COMPTE COURANT des sommes reçues et déboursées pour livres et reliure depuis le 26 mars 1890 (date de la dernière audition) jusqu'au 30 juin 1891.

1890.	\$ cts.	1890.	\$ cts.	Dépense—Balance des crédits pour 1889-90.	\$ cts.
26 mars. . . . .		A balance de crédit de 1889-90, non dépensée à cette date. . . . .	3,195 40	Pour montant dépensé pour livres anglais, jusqu'à date. . . . .	1,419 05
		Moins montant non dépensé. . . . .	6 60	Pour montant dépensé pour livres français, jusqu'à date. . . . .	1,003 88
1er juillet.		A montant des crédits de 1890-91—Générales. . . . .	10,000 00	Pour montant dépensé pour livres sur l'Histoire de l'Amérique, jusqu'à date. . . . .	348 28
		Livres sur l'Histoire de l'Amérique. . . . .	1,000 00	Pour montant dépensé pour reliure, jusqu'à date. . . . .	417 59
		Reliure. . . . .	2,000 00		3,188 80
			13,000 00	Dépense—Crédits de 1890-91.	
				Pour montant dépensé pour livres anglais, jusqu'à date. . . . .	7,054 80
				Pour montant dépensé pour livres français, jusqu'à date. . . . .	3,240 28
				Pour montant dépensé pour livres sur l'Histoire de l'Amérique, jusqu'à date. . . . .	1,045 76
				Pour montant dépensé pour reliure, jusqu'à date. . . . .	1,659 16
			16,188 80		13,000 00
					16,188 80

RELEVÉ DE LA DÉPENSE FAITE EN VERTU DU CRÉDIT SPÉCIAL " POUR PRÉPARER ET RÉ-IMPRIMER LE CATALOGUE DE L'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE."

RÉCAPITULATION DE LA DÉPENSE POUR LES LIVRES ET LA RELIURE, DU 26 MARS 1890 AU 30 JUIN 1891.

1891.	\$ cts.	1891.	\$ cts.
30 juin. . . . .		30 juin. . . . .	8,473 85
do	252 00	do	4,244 16
do	256 00	do	1,994 04
do	508 00	do	2,076 75
do	1,992 00		16,188 80
do	2,500 00		
		Montant total dépensé pour livres anglais depuis le 26 mars 1890. . . . .	
		Montant total dépensé pour livres français depuis le 26 mars 1890. . . . .	
		Montant total dépensé pour livres sur l'Amérique, depuis le 26 mars 1890. . . . .	
		Montant total dépensé pour reliure depuis le 26 mars 1890. . . . .	

## BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 9 juillet 1891.

RELEVÉ CLASSIFIÉ PAR SUJETS DES DÉPENSES POUR LIVRES ET RELIURE, DU  
26 MARS 1890 AU 30 JUIN 1891.

Religion, Philosophie et Education.....	\$ 495 84
Histoire et Biographie.....	3,327 40
Géographie et Voyages.....	728 44
Science.....	887 28
Arts utiles.....	618 24
Beaux-arts.....	716 09
Jeux et amusements.....	36 38
Philologie, Histoire de la Littérature et Bibliographie.	346 87
Belles-lettres.....	1,011 84
Encyclopédies et Revues.....	1,266 42
Loi, Histoire constitutionnelle, Documents parlementaires, etc .....	3,243 64
Economie sociale et politique, Statistiques, etc.....	671 95
Almanachs d'adresses.....	142 22
Recliure canadienne.....	2,076 75
Assurance, Commission, Frais de port, etc.....	619 44
	\$16,188 80

## RAPPORT DU SOUS-COMITÉ D'AUDITION.

Le sous-comité chargé par le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement pour la session de 1891 de faire l'audition des comptes des recettes et des dépenses de la Bibliothèque pour l'année dernière, présente le rapport suivant:

Le sous-comité a examiné les comptes, livres et pièces justificatives qui lui ont été soumis par le comptable intérimaire et numérotés 1514 à 1945 (inclusivement), ainsi que les pièces justificatives des lettres de change expédiées aux agents de Londres, Angleterre, et portant les lettres D de 1889-90, et A, B et C de 1890-91 respectivement, et il a constaté qu'ils correspondent les uns aux autres.

Le sous-comité annexe au présent pour l'information du Parlement un relevé du compte courant de la Bibliothèque à partir du jour de la dernière audition (26 mars 1890) à venir au 30 juin 1891, aussi un état de la dépense faite en achats de livres (classés par sujets) pendant la même période.

A. R. McCLELAN,  
J. SCRIVER,  
L. G. DESJARDINS.

M. Wallace, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le vingt-septième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération certains comptes du département de l'Intérieur, indiquant les montants payés pour salaires et travaux supplémentaires, du 1er juillet 1884 au 1er juillet 1891, et, à ce sujet, il a interrogé des témoins sous serment; pour l'information de la Chambre, il rapporte avec les présentes, la preuve faite par les témoins. (Appendice No 2.)

Sur motion de M. Davin, secondé par M. Amyot,

Ré-solu, que cette Chambre concourt dans le septième rapport du comité mixte des Imprestions du Parlement.

M. Girouard propose, secondé par M. Jamieson,—que cette Chambre concourt dans le septième rapport du comité des Privilèges et Elections.

Et un débat s'ensuivant ;  
Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

*Mardi, 22 septembre 1891.*

Sur motion de M. Coatsworth, secondé par M. Kaulbach,  
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure moins quinze minutes, mardi matin, la Chambre s'ajourne alors.

**Mardi, 22 septembre 1891.**

PRIÈRE.

M. Mills (Annapolis), du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le vingt-huitième rapport de ce comité, lequel comme suit :—

Votre comité a pris en considération certains comptes, chèques et pièces justificatives pour paiements faits depuis le 1er juin 1883 au 1er juillet 1884, et du 1er juillet 1884 au 31 janvier 1885, inclusivement, à W. Inglis Bradley, surnuméraire dans le département des Chemins de fer et Canaux, et, à ce sujet, il a interrogé des témoins sous serment ; pour l'information de la Chambre, il rapporte avec les présentes, la preuve faite par les témoins. (Appendice No 2.)

M. Foster, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre correspondance et télégrammes concernant le traité hispano-américain. (*Documents de la session No. 38c.*)

L'ordre du jour pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée hier, que cette Chambre concourt dans le septième rapport du comité des Privilèges et Elections, étant lu ;

Et la question sur la motion principale étant de nouveau proposée,—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

M. Davies propose comme amendement, secondé par M. Mills (Bothwell),—Que tous les mots après " dans " dans la dite motion, soient retranchés et remplacés par les suivants : " le rapport du sous-comité, tel que soumis par MM. Mills (Bothwell) et Davies au comité des Privilèges et Elections. (Pour le dit rapport, voir appendice No 1.)

Et un débat s'ensuivant ;  
Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

*Mercredi, 23 septembre 1891.*

Sur motion de M. Amyot, secondé par M. Bourassa,  
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures moins vingt-cinq minutes, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mercredi, 23 septembre 1891.

PRIÈRE.

M. Bowell, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 27 juillet 1891, pour copie de toute correspondance, lettres ou papiers se rapportant en quelque manière à la destitution, en juin 1884, du Sieur Samuel Johnston, officier des douanes de Sa Majesté pour le district s'étendant de Clifton à Dunnville. (*Documents de la session, No 73a.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 27 mai 1891, pour copie de toute correspondance, *memoranda*, documents, lettres, requêtes et généralement de tous papiers relatifs à l'encouragement de la culture de la betterave à sucre, et à la protection de la fabrication et du raffinage du sucre de betterave dans la Puissance du Canada, échangée entre le gouvernement ou aucun de ses membres et aucune personne ou compagnie. (*Documents de la session No 84.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 1er juillet 1891, pour copie de toute correspondance, papiers et documents concernant la nomination des officiers de douane à Crystal Beach et Point Albino, dans le township de Bertie, et à Carroll's Landing, dans le township de Humberstone, comté de Welland. (*Documents de la session, No 85.*)

M. Desjardins (Hochelaga) propose, secondé par M. Davin,—que le quatrième rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des Débats de cette Chambre pendant la présente session, soit adopté.

Et un débat s'ensuivant,—la dite motion est retirée, avec le consentement de la Chambre.

M. Lister propose, secondé par M. Gillmor,—Que James Frédéric Lister, *éc.*, député du district électoral de Lambton-Ouest, ayant déclaré de son siège en cette Chambre, qu'il est informé d'une manière digne de foi et qu'il croit pouvoir établir par des preuves satisfaisantes,—

Qu'en l'année 1879, MM. Alexander Manning, Alexander Shields, John James Macdonald, Alexander McDonell, James Isbester et Peter McLaren ont conclu un contrat avec le gouvernement du Canada pour la construction d'une partie du chemin de fer du Pacifique Canadien entre Port-Arthur et le Portage du Rat, connue sous le nom de section B.

Que le dit contrat et les travaux s'y rattachant ont été complétés par les dits entrepreneurs pour lesquels ils ont été une source de profits considérables.

Que pendant toute la période couverte par le dit contrat, l'honorable John G. Haggart, actuellement ministre des Postes et membre du Conseil Privé de Sa Majesté pour le Canada, était et est encore membre de la Chambre des Communes pour la division-sud de Lanark.

Que le dit honorable John G. Haggart est devenu et a été avantageusement intéressé dans les profits du dit contrat qui sont devenus à former la part inscrite au nom du dit Peter McLaren, et qu'il a reçu de forts montants à même les dits profits, et qu'il a autrement retiré des avantages pécuniaires directs et considérables des dits profits.

Que pendant l'exécution des dits travaux, et pendant que le dit honorable John G. Haggart était intéressé comme susdit, des membres de la dite société furent invités par des membres du gouvernement du Canada à contribuer largement pour des fins politiques, et que ces contributions furent payées à même les deniers de la dite société et portées au compte des profits de la dite société, à la connaissance et avec le consentement du dit honorable John G. Haggart; et que, pendant que les dites contributions étaient ainsi demandées et payées, les dits entrepreneurs associés étaient de diverses manières sous la dépendance du gouvernement, à cause de diverses questions non réglées et en conflit au sujet du dit contrat, lesquelles questions, à l'époque de ces contributions ou subséquemment, furent réglées d'une manière favorable aux dits entrepreneurs.

Qu'un comité spécial soit nommé pour s'enquérir de toutes les dites allégations; avec pouvoir au dit comité d'envoyer querir personnes, papiers et documents, d'interroger les témoins sous serment ou affirmation, d'employer des sténographes pour prendre la preuve qu'il jugera nécessaire; de faire imprimer la preuve de jour en jour pour l'usage du comité; de rapporter au long la preuve faite devant lui, ainsi que les délibérations du comité et le résultat de ses investigations; et que la règle 78 de cette Chambre quant au choix des comités soit suspendue, et que le dit comité soit composé de MM. Mills (Bothwell), Edgar, Barron et Lister (qui n'aura pas le droit de voter), Dickey, Wood (Brockville), Girouard et McLeod.

Et un débat s'ensuivant;

Sir John Thompson propose comme amendement, secondé par M. Chapleau,— Que la Chambre ayant entendu la déclaration de l'honorable député de Lambton-Ouest et la réponse du ministre des Postes, passe aux ordres du jour.

Et la question étant mise sur l'amendement,—la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:—

## POUR :

## Messieurs

Adams,	Desjardins (Hochelaga),	LaRivière,	Patterson (Colchester),
Baker,	Desjardins (L'Islet),	Léger,	Pelletier,
Bergeron,	Dewdney,	Lippé,	Prior,
Bergin,	Dickey,	Macdonald (King),	Putnam,
Bowell,	Dugas,	Macdonald (Winnipeg),	Reid,
Burnham,	Dupont,	Macdonell (Algoma),	Robillard,
Burns,	Dyer,	Mackintosh,	Roome,
Cameron (Inverness),	Fairbairn,	McAlister,	Ross (Dundas),
Carignan,	Ferguson (Renfrew),	McCarthy,	Ross (Lisgar),
Carpenter,	Foster,	McDonald (Victoria),	Ryckman,
Caron (Sir Adolphe),	Fréchette,	McDougald (Pictou),	Skinner,
Chapleau,	Gillies,	McDougall (Cap-Breton),	Sproule,
Cleveland,	Girouard,	McKay,	Stairs,
Coatsworth,	Gordon,	McLean,	Stevenson,
Cochrane,	Grandbois,	McLennan,	Taylor,
Cockburn,	Hazeu,	McLeod,	Temple,
Corby,	Henderson,	McNeill,	Thompson (Sir John),
Costigan,	Hodgins,	Madill,	Tupper,
Craig,	Hutchins,	Marshall,	Tyrwhitt,
Curran,	Ingram,	Masson,	Wallace,
Daly,	Ives,	Miller,	Weldon,
Daoust,	Jamieson,	Mills (Annapolis),	White (Cardwell),
Davin,	Kaulbach,	Montague,	Wilmot,
Davis,	Kenny,	O'Brien,	Wood (Brockville), et
Denison,	Kirkpatrick,	Quinet,	Wood (West'land).—102.
Desaulniers,	Langevin (Sir Hector),		

## CONTRE :

## Messieurs

Allan,	Christie,	Hynnan,	Murray,
Allison,	Colter,	Innes,	Paterson (Brant),
Armstrong,	Davidson,	King,	Perry,
Bain,	Davies,	Landerkin,	Proulx,
Barron,	Dawson,	Langelier,	Rider,
Beausoleil,	Delisle,	Laurier,	Rinfret,
Bécharde,	Edgar,	Lavergne,	Rowand,
Beith,	Edwards,	Leduc,	Sanborn,
Bourassa,	Flint,	Legris,	Savard,
Bowers,	Fraser,	Livingston,	Semple,
Bowman,	Gauthier,	Macdonald (Huron),	Simard,
Brodeur,	Geoffrion,	McGregor,	Somerville,
Brown (Chateauguay),	German,	McMillan,	Spohn,
Brown (Monck),	Gibson,	McMullen,	Sutherland,
Cameron (Huron),	Gillmor,	Mignault,	Trow,
Campbell,	Godbout,	Mills (Bothwell),	Truax,

Carroll,	Grieve,	Monet,	Vaillancourt,
Cartwright (Sir Richard)	Guay,	Mousseau,	Watson, et
Casey,	Hargraft,	Mulock,	Yeo.—78.
Choquette,	Harwood,		

Ainsi la question est résolue affirmativement.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée hier,—que cette Chambre concoure dans le septième rapport des Privilèges et Elections—et sur l'amendement à la dite motion—Que tous les mots après “ dans ” dans la dite motion, soient retranchés et remplacés par les suivants : “ le rapport du sous-comité, tel que soumis par MM. Mills (Bothwell) et Davies au comité des Privilèges et Elections.”

Et un débat s'ensuivant ;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

*Jeudi, 24 septembre 1891.*

Et la question étant de nouveau proposée ; la Chambre reprend le dit débat ajourné.

M. Laurier propose, secondé par M. Rinfret,—que le débat soit ajourné,—la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

Amyot,	Featherston,	Landerkin,	Rinfret,
Bain,	Geoffrion,	Langelier,	Savard,
Brown (Monck),	German,	Laurier,	Semple,
Campbell,	Godbout,	Lavergne,	Sutherland,
Casey,	Guay,	Legris,	Tarte,
Choquette,	Hargraft,	Livingston,	Trow, et
Dawson,	Hyman,	Ferry,	Watson.—29.
Delisle,			

CONTRE :

Messieurs

Bergeron,	Desjardins (Hochelega),	Henderson,	McDougald (Pictou),
Burns,	Desjardins (L'Islet),	Ingram,	McKay,
Caron (Sir Adolphe),	Dugas,	Ives,	Masson,
Cochrane,	Dupont,	Kirkpatrick,	Miller,
Corby,	Fréchette,	LaRivière,	Quimet,
Costigan,	Girouard,	Lépine,	Pelletier,
Curran,	Gordon,	Macdonell (Algoma),	Sproule,
Daly,	Grandbois,	Mackintosh,	Taylor, et
Davis,	Haggart,	McDonald (Victoria),	Tyrwhitt.—36.

Ainsi la question est résolue négativement.

M. Laurier propose, secondé par M. Casey,—que cette Chambre s'ajourne maintenant.

Objection étant faite à la motion pour la raison que l'honorable député de Québec-Est, ayant proposé l'ajournement du débat, a parlé sur la question et ne peut pas maintenant faire une autre motion ;

—M. l'Orateur décide : “ que l'objection est bien fondée ; et que l'honorable député de Québec-Est ne peut proposer l'ajournement de la Chambre à cette phase.”

Et un nouveau débat s'ensuivant ;

M. Lister propose, secondé par M. Casey,—que cette Chambre s'ajourne maintenant,—et la question étant mise sur la dite proposition, elle est résolue négativement.

Sur motion de Sir Adolphe P. Caron, secondé par M. Sproule, Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures jeudi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Jeudi, 24 septembre 1891.

PRIÈRE.

M. Sproule, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le vingt-neuvième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération certains comptes du département des Postes, indiquant les montants payés pour travail supplémentaire fait par certaines personnes pendant les années fiscales 1887-88 et 1888-89, et, à ce sujet, il a interrogé des témoins sous serment; pour l'information de la Chambre, il rapporte avec les présentes, la preuve faite par les témoins. (Appendice No 2.)

M. Bowell propose, secondé par M. Foster,—que, demain, cette Chambre se forme en comité général pour considérer certaines résolutions concernant les subventions à être octroyées à certaines compagnies de chemins de fer, et pour aider à la construction des chemins de fer y mentionnés.

M. Bowell informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet des dites résolutions, les recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que demain cette Chambre se formera en comité général.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée mardi dernier,—Que cette Chambre concoure dans le septième rapport du comité des Privilèges et Elections,—et sur l'amendement à la dite motion,—que tous les mots après "dans" dans la dite motion, soient retranchés et remplacés par les suivants: "le rapport du sous-comité, tel que soumis par MM. Mills (Bothwell) et Davies au comité des Privilèges et Elections.

Et la question sur l'amendement étant de nouveau proposée;—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

M. McCarthy propose comme sous-amendement, secondé par M. O'Brien,—Que tous les mots de l'amendement soient retranchés et que la motion principale soit amendée en y ajoutant les mots suivants: "à l'exception de tous les mots contenus dans les 'observations finales' du rapport à la page 768 des Procès-Verbaux de la Chambre qui, dans l'opinion de cette Chambre, devraient être retranchés pour les raisons suivantes:

1. Que d'après les faits qui ont été déclarés devant le comité et rapportés à la Chambre à l'appui ou au sujet des accusations sur lesquelles il était de son devoir de faire une enquête, la Chambre est convaincue que dans plusieurs des transactions de la société Larkin, Connolly et Cie avec le département des Travaux Publics et les Commissaires du havre de Québec, des fraudes considérables ont été commises et que le public a été frustré de grosses sommes d'argent.

2. Que ces torts ont été accomplis au moyen d'une conspiration entre les membres de la société Larkin, Connolly et Cie et Thomas McGreevy, un membre de cette Chambre et un ou plusieurs des officiers du département des Travaux Publics.



3. Que par suite de la malheureuse indisposition de M. Perley qui a empêché le comité de finir son interrogatoire, cette Chambre ne pense pas devoir, en l'absence de sa déposition complète, se prononcer d'une manière décisive sur sa complicité ou autrement dans la conspiration que le comité trouve avoir existé, ou déterminer qui, parmi les autres employés du département, a participé à la dite conspiration.

Cette Chambre, pour la même raison, et parce que, en ce qui concerne certaines questions sur lesquelles des témoignages ont été donnés, plus particulièrement la question du contrat supplémentaire pour l'achèvement du bassin de radoub de Lévis en date de 1884, aucune accusation n'a été portée contre l'ex-ministre des Travaux Publics et que la preuve dans l'espèce est incomplète, ne peut décider si la conduite du ministre en approuvant et sanctionnant les divers contrats avec Larkin, Connolly et Cie, les faveurs qui leur ont été faites dans leur exécution et les surcharges qui en ont été le résultat, doit être attribuée à une confiance aveugle dans l'intégrité et l'efficacité de son ingénieur en chef, qui ressemble de si près à une faiblesse criminelle, ou à une connivence coupable dans la spoliation du trésor public qui devrait être caractérisée en termes bien différents.

4. Que comme aucune accusation spécifique de cette nature n'a été portée contre l'ex-ministre, cette Chambre, bien qu'obligée d'appeler l'attention sur cette interprétation, ne pense pas qu'il soit nécessaire de tirer une conclusion plus définie sur ce sujet.

En sus des raisons qui précèdent, la Chambre n'éprouve aucune hésitation à émettre l'opinion que d'après la règle constitutionnelle bien connue qui tient le ministre responsable au parlement pour l'administration du département dont il a la direction, l'ex-ministre des Travaux Publics, à part les considérations énoncées dans le paragraphe précédent, ne peut être absous de sa responsabilité ministérielle, et que sous ce rapport, il mérite la censure de la Chambre.

Et la Chambre recommande qu'en sus de la décision qui paraît devoir être requise aux termes des conclusions précédemment énoncées, les mesures légales nécessaires soient prises contre ceux qui ont pris part à la conspiration, et que dans ce but les livres et papiers qui ont été produits devant le comité soient retenus en tout ou en partie, suivant qu'il sera nécessaire pour telle poursuite.

Finalement, la Chambre désire exprimer sa conviction que l'enquête dirigée par la Chambre a été rendue insuffisante et incomplète, et sous quelques rapports, sans objet parce que la Chambre ne peut faire autrement que de caractériser comme le parjure volontaire de quelques-uns des témoins interrogés par le comité, et la Chambre recommande que Nicholas K. Connolly et Michael Connolly et tels autres témoins que les officiers en loi pourraient déclarer passibles de poursuites pour parjure, soient poursuivis de ce chef.

Et le débat se continuant ;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

*Vendredi, 25 septembre 1891.*

Et la question étant mise sur le sous-amendement, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

McCarthy, et O'Brien.—2.

CONTRE :

Messieurs

Adams,  
Allan,  
Allison,  
Amyot,  
Armstrong,  
Bain,  
Baker,

Davidson,  
Davies,  
Davis,  
Dawson,  
Delisle,  
Denison,  
Desaulniers,

Jamieson,  
Kaulbach,  
Kenny,  
King,  
Kirkpatrick,  
Landerkin,  
Langelier,

Patterson (Colchester),  
Pelletier,  
Perry,  
Pope,  
Préfontaine,  
Prior,  
Proulx,

Barron,	Desjardins (Hochelaga),	LaRivière,	Putnam,
Beausoleil,	Desjardins (L'Islet),	Laurier,	Reid,
Béchar, d,	Dewdney,	Lavergne,	Rider,
Beith,	Dickey,	Leduc,	Rinfret,
Bergeron,	Dugas,	Léger,	Robillard,
Bergin,	Dupont,	Legris,	Roome,
Bernier,	Dyer,	Lépine,	Ross (Dundas),
Bourassa,	Edgar,	Lippé,	Ross (Lisgar),
Bowell,	Edwards,	Livingston,	Rowand,
Bowers,	Fairbairn,	Macdonald (Huron),	Ryckman,
Bowman,	Fauvel,	Macdonald (King),	Sanborn,
Brodeur,	Featherston,	Macdonald (Winnipeg),	Savard,
Brown (Châteauguay),	Ferguson (Renfrew),	Macdonell (Algoma),	Scriver,
Brown (Monck),	Flint,	Mackintosh,	Semple,
Burnham,	Foster,	McAlister,	Simard,
Burns,	Fréchette,	McDonald (Victoria),	Skinner,
Cameron (Huron),	Gauthier,	McDougald (Pictou),	Somerville,
Cameron (Inverness),	Geoffrion,	McGregor,	Spohn,
Campbell,	German,	McKay,	Sproule,
Carignan,	Gibson,	McLean,	Stairs,
Carpenter,	Gillies,	McLennan,	Stevenson,
Caron (Sir Adolphe),	Gillmor,	McLeod,	Sutherland,
Carroll,	Girouard,	McMillan,	Tarte,
Cartwright (Sir Richard),	Godbout,	McMullan,	Taylor,
Casey,	Gordon,	McNeill,	Temple,
Chapleau,	Grandbois,	Madill,	Thompson (Sir John),
Choquette,	Grieve,	Marshall,	Trow,
Christie,	Guay,	Masson,	Truax,
Cleveland,	Haggart,	Mignault,	Tupper,
Coatsworth,	Hargraft,	Miller,	Tyrwhitt,
Cochrane,	Harwood,	Mills (Annapolis),	Vaillancourt,
Cockburn,	Hazen,	Mills (Bothwell),	Wallace,
Colter,	Henderson,	Monet,	Watson,
Corby,	Hodgins,	Montague,	Weldon,
Costigan,	Hutchins,	Mousseau,	White (Cardwell),
Craig,	Hyman,	Mulock,	Wilmot,
Curran,	Ingram,	Murray,	Wood (Brockville),
Daly,	Innes,	Quimet,	Wood (Westmoreland) et
Daoust,	Ives,	Paterson (Brant) .	Yeo,—184.

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la question étant mise sur l'amendement la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

Allan,	Choquette,	Harwood,	Paterson (Brant),
Allison,	Christie,	Hyman,	Perry,
Amyot,	Colter,	Innes,	Préfontaine,
Armstrong,	Davidson,	King,	Proulx,
Bain,	Davies,	Landerkin,	Rider,
Barron,	Dawson,	Langelier,	Rinfret,
Beausoleil,	Delisle,	Laurier,	Rowand,
Béchar, d,	Edgar,	Lavergne,	Sanborn,
Beith,	Edwards,	Leduc,	Savard,
Bernier,	Fauvel,	Legris,	Scriver,
Bourassa,	Featherston,	Livingston,	Semple,
Bowers,	Flint,	Macdonald (Huron),	Sinard,
Bowman,	Gauthier,	McGregor,	Somerville,
Brodeur,	Geoffrion,	McMillan,	Spohn,
Brown (Châteauguay),	German,	McMullen,	Sutherland,
Brown (Monck),	Gibson,	Mignault,	Trow,
Cameron (Huron),	Gillmor,	Mills (Bothwell),	Truax,
Campbell,	Godbout,	Monet,	Vaillancourt,
Carroll,	Grieve,	Mousseau,	Watson, et
Cartwright (Sir Richard),	Guay,	Mulock,	Yeo.—83.
Casey,	Hargraft,	Murray,	

## CONTRE :

## Messieurs

Adams,	Desjardins (Hochelaga),	Kirkpatrick,	Patterson (Colchester),
Baker,	Desjardins (L'Islet),	LaRivière,	Pelletier,
Bergeron,	Dewdney,	Léger,	Pope,
Bergin,	Dickey,	Lépine,	Prior,
Bowell,	Dugas,	Lippé,	Putnam,
Burnham,	Dupont,	Macdonald (King),	Reid,
Burns,	Dyer,	Macdonald (Winnipeg),	Robillard,
Cameron (Inverness),	Fairbairn,	Macdonell (Algoma),	Roome,
Carignan,	Ferguson (Leeds et Gren.),	Mackintosh,	Ross (Dundas),
Carpenter,	Ferguson (Renfrew),	McAlister,	Ross (Lisgar),
Caron (Sir Adolphe),	Foster,	McCarthy,	Ryckman,
Chapleau,	Fréchette,	McDonald (Victoria),	Skinner,
Cleveland,	Gillies,	McDougald (Picton),	Sproule,
Coatsworth,	Girouard,	McKay,	Stairs,
Cochrane,	Gordon,	McLean,	Stevenson,
Cockburn,	Grandbois,	McLennan,	Taylor,
Corby,	Haggart,	McLeod,	Temple,
Costigan,	Hazen,	McNeill,	Thompson (Sir John),
Craig,	Henderson,	Madill,	Tupper,
Curran,	Hodgins,	Marshall,	Tyrwhitt,
Daly,	Hutchins,	Masson,	Wallace,
Daoust,	Ingram,	Miller,	Weldon,
Davin,	Ives,	Mills (Annapolis),	White (Cardwell),
Davis,	Jamieson,	Montague,	Wilmot,
Denison,	Kaulbach,	O'Brien,	Wood (Brockville) et
Desaulniers,	Kenny,	Ouimet,	Wood (Westm'land)—104

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la question étant mise sur la motion principale, savoir : " Que cette Chambre concourt dans le septième rapport du comité des Privilèges et Elections," —la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

## POUR :

## Messieurs

Adams,	Desjardins (L'Islet),	Kirkpatrick,	Pelletier,
Baker,	Dewdney,	LaRivière,	Pope,
Bergeron,	Dickey,	Léger,	Prior,
Bergin,	Dugas,	Lépine,	Putnam,
Bowell,	Dupont,	Lippé,	Reid,
Burnham,	Dyer,	Macdonald (King),	Robillard,
Burns,	Fairbairn,	Macdonald (Winnipeg),	Roome,
Cameron (Inverness),	Ferguson (Leeds et Gren.),	Macdonell (Algoma),	Ross (Dundas),
Carignan,	Ferguson (Renfrew),	Mackintosh,	Ross (Lisgar),
Carpenter,	Foster,	McAlister,	Ryckman,
Caron (Sir Adolphe),	Fréchette,	McDonald (Victoria),	Skinner,
Chapleau,	Gillies,	McDougald (Picton),	Sproule,
Cleveland,	Girouard,	McKay,	Stairs,
Coatsworth,	Gordon,	McLean,	Stevenson,
Cochrane,	Grandbois,	McLennan,	Taylor,
Cockburn,	Haggart,	McLeod,	Temple,
Corby,	Hazen,	McNeill,	Thompson (Sir John),
Costigan,	Henderson,	Madill,	Tupper,
Craig,	Hodgins,	Marshall,	Tyrwhitt,
Curran,	Hutchins,	Masson,	Wallace,
Daly,	Ingram,	Miller,	Weldon,
Daoust,	Ives,	Mills (Annapolis),	White (Cardwell),
Davis,	Jamieson,	Montague,	Wilmot,
Denison,	Kaulbach,	Ouimet,	Wood (Brockville), et
Desaulniers,	Kenny,	Patterson (Colchester),	Wood (Westm'land)—101
Desjardins (Hochelaga),			

## CONTRE :

## Messieurs

Allan,	Christie,	Hyman,	O'Brien,
Allison,	Colter,	Innes,	Paterson (Brant),
Amyot,	Davidson,	King,	Perry,
Armstrong,	Davies,	Landerkin,	Préfontaine,
Bain,	Davin,	Langelier,	Proulx,
Barron,	Dawson,	Laurier,	Rider,
Beausoleil,	Delisle,	Lavergne,	Rinfret,
Béchar, d,	Edgar,	Leduc,	Rowand,
Beith,	Edwards,	Legris,	Sanborn,
Bernier,	Fauvel,	Livingston,	Savard,
Bourassa,	Featherston,	Macdonald (Huron),	Scriver,
Bowers,	Flint,	McCarthy,	Semple,
Bowman,	Gauthier,	McGregor,	Simard,
Brodeur,	Geoffrion,	McMillan,	Somerville,
Brown (Châteauguay),	German,	McMullen,	Spohn,
Brown (Monck),	Gibson,	Mignault,	Sutherland,
Cameron (Huron),	Gillmor,	Mills (Bothwell),	Trow,
Campbell,	Godbout,	Monet,	Traux,
Carrroll,	Grieve,	Mousseau,	Vaillancourt,
Cartwright (Sir Richard),	Guay,	Mulock,	Watson, et
Casey,	Hargraft,	Murray,	Yeo.—86
Choquette,	Harwood,		

Ainsi la question est résolue affirmativement.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie Rathbun," sans amendement.

Aussi, le Sénat a adopté les amendements faits par cette Chambre à ses amendements au bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier le chapitre cent trente-cinq des Statuts révisés, intitulé : ' Acte concernant les cours Suprême et de l'Echiquier,' " sans amendement.

M. Wallace, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le trentième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les comptes, pièces justificatives, etc.; concernant l'équipement et le matériel de l'Imprimerie du Gouvernement, et à ce sujet il a assigné M. J. Brooks Young, de la " New England Paper Company," de Montréal, à comparaître de nouveau devant lui le 23 septembre 1891, et le dit J. Brooks Young n'a pas comparu tel que requis. En conséquence, votre comité fait rapport que M. J. Brooks Young n'a pas obéi à ses ordres, et demande à la Chambre de prendre une décision à cet égard.

Et la séance ayant continué jusqu'à trois heures moins vingt-cinq minutes, vendredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Vendredi, 25 septembre 1891.

## PRIÈRE.

Ordonné, que Sir Adolphe P. Caron ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'Acte de la Milice.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par M. Chapleau, Résolu, que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle restera ajournée jusqu'à demain (samedi) à 3 p.m., à laquelle séance les mesures du gouvernement auront la priorité.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer, étant lu ;

M. Dewdney propose, secondé par M. Haggart,—que le bill soit maintenant lu la seconde fois,— la Chambre se divise ; et la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer certaines résolutions au sujet de subventions à être octroyées à certaines compagnies de chemins de fer y mentionnées.

(*En comité.*)

1. Résolu,—Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à octroyer les subventions ci-après mentionnées aux compagnies de chemins de fer, et pour aider à la construction des chemins de fer aussi ci-après mentionnés, savoir :—

A la Compagnie du chemin de fer du Grand-Nord, pour un chemin de fer à partir d'un point à ou près de New-Glasgow ou Saint-Lin jusqu'à ou près de Montcalm, dans la province de Québec, 18 milles, la balance impayée de la subvention n'excédant pas \$3,200 par mille octroyée par l'Acte 49 Vic., chap. 10, ne dépassant pas en totalité.	\$ 28,100 00
A la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, pour le pont de chemin de fer sur la rivière Saint-Charles pour donner accès à la cité de Québec, la différence entre le montant déjà payé à la compagnie et la somme de \$30,000 mentionnée comme ne devant pas être excédée par l'Acte 53 Vic., chap. 2, subvention ne dépassant pas.....	5,250 00
A la Compagnie de chemin de fer et de navigation d'Oshawa pour sept milles de son chemin de Port Oshawa à Raglan, au lieu de la subvention pour un pareil montant accordé par l'Acte 50-51 Vic., chap. 24, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	22,400 00
A la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent, des Basses Laurentides et du Saguenay, pour la section de son chemin à partir des Grandes Piles, sur la rivière Saint-Maurice, jusqu'à sa jonction avec le chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, la balance impayée de la subvention octroyée par l'Acte 50-51 Vic., chap. 24, ne dépassant pas en totalité .....	92,784 00
A la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental, pour 30 milles de son chemin, depuis la rivière Saint-François jusqu'au chemin de fer d'Arthabaska, à la station de Saint-Grégoire, la balance impayée de la subvention n'excédant pas \$3,200 par mille octroyée par l'Acte 50-51 Vic., chap. 24, ne dépassant pas en totalité .....	79,700 00

A la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud, pour 49½ milles de son chemin, de Woodstock à Hamilton, dans la province d'Ontario, au lieu de la subvention pour un pareil montant octroyée par l'Acte 52 Vic., chap. 3, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	158,400 00
A la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa (ci-devant Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil à Prescott), pour 30 milles de son chemin depuis Vaudreuil vers Hawkesbury, la balance impayée de la subvention octroyée par l'Acte 50-51 Vic., chap. 24, ne dépassant pas en totalité.....	46,040 00
A la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Tobique, pour 14 milles de son chemin à partir de la station de Perth-Centre vers Plaister Rock Island, au lieu de la subvention pour un pareil montant octroyée par l'Acte 50-51 Vic., chap. 24, une subvention n'excédant pas \$6,400 par mille et ne dépassant pas en totalité .....	89,600 00
A la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa, pour 56 milles de son chemin, depuis la cité de Kingston jusqu'à Smith's Falls, au lieu des subventions n'excédant pas \$179,200 octroyées par les Actes 52 Vic., chap. 3, et 53 Vic., chap. 2, une subvention n'excédant pas \$12,534 par année, à être payée par versements semi-annuels de \$6,267 chacun, pendant 20 ans, ce qui représente une subvention en espèces de .....	179,200 00

Pourvu que lors de l'achèvement de 28 milles du dit chemin de fer, une subvention semi-annuelle puisse être payée en proportion de la valeur de la partie ainsi complétée comparativement à celle des 56 milles entiers; Pourvu aussi que la compagnie dépose au crédit du ministre des Finances et Receveur général une somme n'excédant pas \$1,170,000 en considération de laquelle il sera payé à la compagnie, pendant 20 ans, une annuité semestrielle calculée sur la base de 3½ pour cent du montant ainsi déposé; Pourvu, en outre, que le Gouverneur en conseil puisse permettre à la compagnie de transporter les dites subvention et annuité à des fidéicommissaires en guise de garantie pour toutes obligations ou garanties qui pourront être émises par la compagnie au sujet de son entreprise.

2. Résolu.—Que les subventions ci-dessus mentionnées comme devant être accordées aux compagnies nommées à cette fin, seront accordées à ces compagnies respectivement; toutes les lignes pour la construction desquelles des subventions sont accordées à moins qu'elles ne soient déjà commencées, seront commencées dans les deux ans qui suivront le premier jour d'août prochain et complétées dans un délai raisonnable, ne devant pas dépasser quatre ans, qui sera fixé par un arrêté en conseil; et seront aussi construites en conformité de plans et devis et à des conditions qui seront approuvées par le Gouverneur en conseil, sur le rapport du ministre des Chemins de fer et Canaux, et spécifiées dans une convention qui sera conclue dans chaque cas par la compagnie avec le gouvernement, et que le gouvernement est par le présent autorisé à conclure; le tracé de chaque ligne de chemin de fer sera aussi sujet à l'approbation du Gouverneur en conseil et toutes ces dites subventions, respectivement, seront payables à même le fonds du revenu consolidé du Canada, par versements, lors de l'achèvement de chaque section de chemin de fer de pas moins de dix milles, proportionnellement à la valeur de la section ainsi achevée comparativement à celle de l'ensemble de l'entreprise, valeur qui sera établie par le rapport du dit ministre, ou lors de l'achèvement de l'entreprise subventionnée, excepté à l'égard de la subvention de la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa dont le premier paiement semestriel sera fait à l'expiration de six mois à dater du certificat de l'ingénieur en chef attestant l'achèvement de 28 milles du chemin de fer, et chaque paiement subséquent à l'expiration de chaque six mois ensuite, pendant une durée de vingt ans;—et excepté aussi à l'égard

de la Compagnie du chemin de Québec au Lac Saint-Jean dont la subvention sera payée lors de l'achèvement des travaux.

3. Résolu,—Que l'octroi de ces subventions aux compagnies mentionnées, respectivement, sera subordonné à telles conditions, ayant pour but d'assurer à tous les chemins de fer en correspondance avec les lignes ainsi subventionnées, des droits de circulation ou des conventions de trafic et autres droits propres à leur donner toutes facilités raisonnables et un tarif de péages uniforme par mille que le Gouverneur en conseil prescrira.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. Bergeron fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu,—Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à octroyer les subventions ci-après mentionnées aux compagnies de chemins de fer, et pour aider à la construction des chemins de fer aussi ci-après mentionnés, savoir :—		
A la Compagnie du chemin de fer du Grand-Nord, pour un chemin de fer à partir d'un point à ou près de New-Glasgow ou Saint-Lin jusqu'à ou près de Montcalm, dans la province de Québec, 18 milles, la balance impayée de la subvention n'excédant pas \$3,200 par mille octroyée par l'Acte 49 Vic., chap. 10, ne dépassant pas en totalité..		\$ 23,100 00
A la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, pour le pont de chemin de fer sur la rivière Saint-Charles pour donner accès à la cité de Québec, la différence entre le montant déjà payé à la compagnie et la somme de \$30,000 mentionnée comme ne devant pas être excédée par l'Acte 53 Vic., chap. 2, subvention ne dépassant pas .....		5,250 00
A la Compagnie de chemin de fer et de Navigation d'Oshawa pour sept milles de son chemin de Port Oshawa à Raglan, au lieu de la subvention pour un pareil montant accordé par l'Acte 50-51 Vic., chap. 24, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....		22,400 00
A la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent, des Basses Laurentides et du Saguenay, pour la section de son chemin à partir des Grandes Piles, sur la rivière Saint-Maurice, jusqu'à sa jonction avec le chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, la balance impayée de la subvention octroyée par l'Acte 50-51 Vic., chap. 24, ne dépassant pas en totalité.....		92,784 00
A la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental, pour 30 milles de son chemin, depuis la rivière Saint-François jusqu'au chemin de fer d'Arthabaska, à la Station de Saint-Grégoire, la balance impayée de la subvention n'excédant pas \$3,200 par mille octroyée par l'Acte 50-51 Vic., chap. 24, ne dépassant pas en totalité....		79,700
A la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud, pour 49½ milles de son chemin, de Woodstock à Hamilton, dans la province d'Ontario, au lieu de la subvention pour un pareil montant octroyée par l'Acte 52 Vic., chap. 3, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité .....		158,400 00
A la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa (ci-devant Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil à Prescott), pour 30 milles de son chemin, depuis Vaudreuil vers Hawkesbury, la balance impayée de la subvention octroyée par l'Acte 50-51 Vic., chap. 24, ne dépassant pas en totalité.....		46,040 00

A la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Tobique, pour 14 milles de son chemin à partir de la station de Perth-Centre vers Plaister Rock Island, au lieu de la subvention pour un pareil montant octroyée par l'Acte 50-51 Vic., chap. 24, une subvention n'excédant pas \$6,400 par mille et ne dépassant pas en totalité..... 89,600 00

A la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa, pour 56 milles de son chemin, depuis la cité de Kingston jusqu'à Smith's Falls, au lieu des subventions n'excédant pas \$179,200 octroyées par les Actes 52 Vic., chap. 3, et 53 Vic., chap. 2, une subvention n'excédant pas \$12,534 par année, à être payée par versements semi-annuels de \$6,267 chacun, pendant 20 ans, ce qui représente une subvention en espèces de .... 179,200 00

Pourvu que lors de l'achèvement de 28 milles du dit chemin de fer, une subvention semi-annuelle puisse être payée en proportion de la valeur de la partie ainsi complétée comparativement à celle des 56 milles entiers; pourvu aussi que la compagnie dépose au crédit du ministre des Finances et Receveur général une somme n'excédant pas \$1,170,000 en considération de laquelle il sera payé à la compagnie, pendant 20 ans, une annuité semestrielle calculée sur la base de 3½ pour cent du montant ainsi déposé; pourvu, en outre, que le Gouverneur en conseil puisse permettre à la compagnie de transporter les dites subvention et annuité à des fidéicommissaires en guise de garantie pour toutes obligations ou garanties qui pourront être émises par la compagnie au sujet de son entreprise.

2. Résolu.—Que les subventions ci-dessus mentionnées comme devant être accordées aux compagnies nommées à cette fin, seront accordées à ces compagnies respectivement; toutes les lignes pour la construction desquelles des subventions sont accordées à moins qu'elles ne soient déjà commencées, seront commencées dans les deux ans qui suivront le premier jour d'août prochain et complétées dans un délai raisonnable, ne devant pas dépasser quatre ans, qui sera fixé par un arrêté en conseil; et seront aussi construites en conformités de plans et devis et à des conditions qui seront approuvées par le Gouverneur en conseil, sur le rapport du ministre des Chemins de fer et Canaux, et spécifiées dans une convention qui sera conclue dans chaque cas par la compagnie avec le gouvernement, et que le gouvernement est par le présent autorisé à conclure; le tracé de chaque ligne de chemin de fer sera aussi sujet à l'approbation du Gouverneur en conseil; et toutes ces dites subventions, respectivement, seront payables à même le fonds du revenu consolidé du Canada, par versements, lors de l'achèvement de chaque section de chemin de fer de pas moins de dix milles, proportionnellement à la valeur de la section ainsi achevée comparativement à celle de l'ensemble de l'entreprise, valeur qui sera établie par le rapport du dit ministre, ou lors de l'achèvement de l'entreprise subventionnée, excepté à l'égard de la subvention de la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa dont le premier paiement semestriel sera fait à l'expiration de six mois à dater du certificat de l'ingénieur en chef attestant l'achèvement de 28 milles du chemin de fer, et chaque paiement subséquent à l'expiration de chaque six mois ensuite, pendant une durée de vingt ans;—et excepté aussi à l'égard de la Compagnie du chemin de fer de Québec au Lac Saint-Jean dont la subvention sera payée lors de l'achèvement des travaux.

3. Résolu.—Que l'octroi de ces subventions aux compagnies mentionnées, respectivement, sera subordonné à telles conditions, ayant pour but d'assurer à tous les chemins de fer en correspondance avec les lignes ainsi subventionnées, des droits de circulation ou des conventions de trafic et autres droits propres à leur donner toutes facilités raisonnables et un tarif de péages uniforme par mille que le Gouverneur en conseil prescrira.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Ordonné, que M. Bowell ait la permission de présenter un bill autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemin de fer y mentionnées.



Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : “ Acte concernant la section de la rive nord du chemin de fer Canadien du Pacifique,” sans amendement.

La Chambre en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excedant pas mille trente-cinq piastres et quatre-vingt-cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des affaires des Sauvages :—Pour payer des appointements à M. T. P. Moffatt, qui a été employé temporairement dans la division du registraire et dans la division des écoles, statistiques et fournitures depuis janvier dernier, \$400; pour payer des appointements à M. Robert B. E. Moffat, qui a été nommé commis stagiaire de 3e classe par arrêté ministériel du 26 mars dernier, mais pour lequel il n'a pas été pourvu dans le budget annuel de 1891-92, \$450; et augmentation statutaire du 1er avril au 30 juin 1892, \$12.50, \$462.50; pour payer le solde du traitement de l'emballleur pour 1891-92, \$100; et pour payer aussi la différence entre \$400 et \$500 du 1er juillet 1890 au 26 mars 1891, date de l'arrêté du conseil nommant un emballleur, 8 mois et 25 jours, à \$100 par an, \$73.35, \$173.35, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

2. Résolu, qu'une somme n'excedant pas cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la Justice, division des pénitenciers :—Pour pourvoir à la promotion d'un commis de 3e classe à emploi de commis de 2e classe, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

3. Résolu, qu'une somme n'excedant pas deux mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Postes :—Pour augmenter le traitement de W. H. Smithson, \$200. Dépenses casuelles :—Pour faire face à l'augmentation des frais d'impression, de lithographie et de papeterie, à cause de l'augmentation générale des dépenses de ce chef se rattachant au service intérieur du département des Postes, il faudra une somme additionnelle de \$2,200 pour 1890-91, \$2,200 pour l'année finissant le 30 juin 1892.

4. Résolu, qu'une somme n'excedant pas trois mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Impressions et de la Papeterie :—Pour payer le traitement de M. LaMothe, à partir du 1er juillet 1891, \$1,400; pour payer le traitement de Napoléon Boulet, transféré du service du comité des Impressions du Parlement à ce département comme distributeur des publications du parlement, \$1,200; pour payer le traitement de M. Labelle, transféré du département du Secrétaire d'Etat, \$1,100, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

5. Résolu, qu'une somme n'excedant pas deux mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la Marine :—Pour pourvoir à la nomination de A. R. Gordon, lieutenant de la marine royale, comme conseiller nautique du département de la Marine et commandant du service de protection des pêcheries, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

7. Résolu, qu'une somme n'excedant pas cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Finances :—Pour le paiement du salaire de P. Pender comme messenger à partir du 1er juillet jusqu'au 31 décembre 1891, à \$300 par année, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

6. Résolu, qu'une somme n'excedant pas mille deux cent quarante et une piastres et seize centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Secrétariat d'Etat :—Pour payer à E. C. Larose ses services comme commis temporaire, du 1er juillet au 15 août \$50; pour payer les services de Gabriel de Laporte dans la division des archives, \$730; pour payer à P. Pelletier (nonobstant tout ce que contient l'Acte du service civil de contraire à cela) la différence entre son traitement et

celui de sous-secrétaire d'Etat, dont il a exercé les fonctions en vertu d'un arrêté du conseil pendant une période de deux mois, du 1er octobre au 1er décembre 1889, avec le titre de sous-secrétaire intérimaire, \$224.50; pour payer le traitement de H. G. Lamothe comme commis de 2e classe, pour le mois de juin 1891, \$116.66; pour payer une augmentation du traitement de W. B. DeGrosbois, messenger, à partir du 1er juillet 1891, nonobstant tout ce que contient l'Acte du service civil de contraire à cela, \$100; pour payer à John Courtman, messenger, l'arriéré de son salaire à partir du 1er novembre 1889, nonobstant tout ce que contient l'Acte du service civil de contraire à cela, \$20, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de l'Auditeur général:—Pour autoriser le paiement à H. R. Moore et H. Gross, de \$700 et \$600 par année respectivement, depuis leur entrée au service (le budget annuel ayant pourvu au paiement de la balance), pour l'année finissant le 30 juin 1892.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau du haut commissaire, Londres:—Pour autoriser le paiement de l'excédant de dépense en 1890-91, à cause des dépenses casuelles, \$1,500; pour augmenter le traitement de J. G. Colmer, à partir du 1er juillet 1891, \$400, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau du Conseil privé de la Reine pour le Canada:—Pour payer un traitement de \$2,400 depuis le 1er juillet 1891, à M. J. Pope, greffier adjoint du Conseil privé, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département du Revenu de l'Intérieur:—Pour porter le traitement de R. Nettle à \$1,450, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Travaux Publics:—Pour pourvoir au transport de E. T. Smith, nommé le 12 juillet 1889, percepteur de glissoires et d'estacades à Ottawa, et dont le traitement (\$1,500) a été jusqu'ici payé à même le crédit affecté à la "perception des droits de glissoires et d'estacades," au personnel permanent du département des Travaux Publics comme commis de 1re classe, \$1,500; pour pourvoir au transtert de James Slater, nommé le 14 novembre 1889, adjoint du percepteur des droits de glissoires et d'estacades à Ottawa, et dont le traitement (\$1,000) a été jusqu'ici payé à même le crédit affecté à la "perception des droits de glissoires et d'estacades," au personnel permanent du département des Travaux Publics comme commis de 3e classe, \$1,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Douanes:—Pour payer à A. Lacerte l'augmentation statutaire pour l'exercice 1890-91, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de l'Intérieur:—Pour payer le traitement de Mme Constance Ridley, commis de 3e classe dans le département de l'Intérieur, à compter du 1er juillet 1891, nonobstant tout ce que contient l'Acte du service civil de contraire à cela, \$500; pour porter le traitement de George D. Pope à \$750, \$350, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cent trente-trois piastres quarante et un centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Chemins de fer et Canaux:—Pour le paiement de la balance du traitement de feu Sir John A. Macdonald pour le mois de juin 1891, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de l'Agriculture:—Pour payer des appointements additionnels à J. B. Lynch, inspecteur des comptes d'émigration et des agences et stations de quarantaine depuis le 1er juillet 1891,

\$300 ; supplément à F. C. Chittick, commis de 3e classe, pour porter son traitement à \$700 comme comptable adjoint depuis le 1er juillet 1891, \$150, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'administration de la justice, savoir :—Pour payer à M. L. A. Audette ses services relatifs à la publication de rapports en sus de son traitement statutaire, \$300 ; pour acheter des livres de droit pour la bibliothèque du département de la Justice, \$5,000 ; pour dépenses diverses, justice, \$12,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des pénitenciers, savoir :—Pénitencier de Saint-Vincent de Paul—pour pourvoir à l'achat d'un orgue pour la chapelle protestante, \$400 ; pour donner une gratification à William Holden, en considération de ses services, \$100 ; pour payer au révérend M. James Fulton, le maximum du traitement d'aumônier, depuis la date de sa nomination, le 1er octobre 1889, nonobstant tout ce que contient l'Acte des pénitenciers de contraire à cela, \$300, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept cent quatre-vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de Kingston :—Pour pourvoir à l'achat d'un orgue, \$400 ; pour pourvoir à l'augmentation statutaire de J. B. Matheson, nommé aide tailleur-instructeur le 1er juillet 1890, \$30 ; pour payer au révérend S. Quinn le maximum du traitement d'aumônier, depuis la date de sa nomination, le 1er juillet 1889, nonobstant tout ce que contient l'Acte des pénitenciers de contraire à cela, \$350, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-quinze piastres et soixante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de la Colombie-Britannique :—Pour pourvoir à l'augmentation statutaire de W. J. Carroll, gardien d'hôpital—omises dans les estimations générales, \$30 ; pour payer au révérend F. Guertin, le maximum du traitement d'aumônier, depuis la date de sa nomination, le 15 mai 1889, (nonobstant tout ce que contient l'Acte des pénitenciers de contraire à cela), \$165.60, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la prison de Régina—Pour payer le salaire de Mme Lunan comme directrice, à compter du 1er juillet 1891, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante-huit piastres et trente-huit centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de Dorchester :—Pour payer au révérend M. A. D. Cormier, le maximum du traitement d'aumônier, depuis la date de sa nomination, le 1er décembre 1889, (nonobstant tout ce que contient l'Acte des pénitenciers de contraire à cela), pour l'année finissant le 30 juin 1892.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier du Manitoba—pour le paiement d'une clôture autour de la réserve du pénitencier, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-trois mille cent dix-neuf piastres et vingt centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la législation—Chambre des Communes, savoir :—Pour payer à M. Macdonell, député d'Algoma, 21 jours d'indemnité parlementaire, \$168 ; pour payer à M. H. Plummer ses services supplémentaires comme officier-rapporteur d'Algoma, aux dernières élections générales, \$200 ; pour permettre à l'Auditeur général de payer les réclamations non réglées de certains officiers-rapporteurs pour ouvrage supplémentaire pendant les dernières élections, \$900 ; pour payer à M. Malcolm McNaughton l'ouvrage fait au bureau du greffier de la couronne en chancellerie pendant la session de 1890, 91 jours, à \$3 par jour, \$273 ; pour la somme nécessaire au paiement des personnes suivantes, à raison de services rendus au bureau du greffier de la couronne en chancellerie, pendant février et mars derniers, à propos des dernières élections générales :

—Adjutor Samson, \$22.20; J. B. George Samson, \$85; Claire Hugg, \$27—\$134.20; pour payer M. Rockliff Ronan, commis surnuméraire attaché à la chambre des piqueurs (*Whips*) libéraux, pendant la présente session, 98 jours, à \$3 par jour, \$294; somme additionnelle pour dépenses des comités, \$20,000; pour payer les dépenses se rattachant à la refonte des lois criminelles (nonobstant tout ce que contient l'Acte du service civil de contraire à cela), \$150; pour payer l'indemnité parlementaire de feu Sir John A. Macdonald, \$1,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

25. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cent vingt-deux piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Sénat, savoir:—Somme nécessaire pour défrayer le coût supplémentaire des valises, \$1,722; pour payer le salaire d'un messenger permanent, Arthur Ralph, nommé par le Sénat, \$600; pour payer la balance de l'indemnité de feu l'honorable W. H. Odell, \$200, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

26. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour statistique sanitaire, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

27. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour M. Adam Brown, commissaire honoraire, honoraire, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

28. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour subvention pour une exposition fédérale des produits de la laiterie, qui se tiendra à Sherbrooke, Québec, en 1891, \$10,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

29. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour la Compagnie du Haras National, Montréal, pour l'usage de six étalons, dans les stations agronomiques, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

30. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille deux cent neuf piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de quarantaine, savoir:—Pour payer des soldes dus au 30 juin 1891—A l'hôpital général de Winnipeg, \$3,178.60; à l'hôpital de Saint-Boniface, \$1,030.40, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

31. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la milice, savoir:—Dépenses se rattachant à la formation et à l'exercice d'un nouveau bataillon portant le costume militaire des montagnards écossais à Toronto, \$5,000; champ de tir provincial à la carabine à Sussex, New-Brunswick, \$500, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Samedi, 26 septembre 1891.

PRIÈRE.

M. Sproule, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, présente à la Chambre le premier et dernier rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

L'enquête du comité a été séparée en deux parties. La première portait sur des questions d'agriculture et d'horticulture, et, par incidence, sur la plantation des arbres se rattachant aux opérations des fermes expérimentales du gouvernement. La climatologie du Canada a aussi formé partie de l'enquête. La seconde partie a trait aux questions d'immigration et de colonisation.

Les renseignements donnés par les divers témoins interrogés sont annexés à ce rapport. Ils sont classés par ordre de sujets pour faciliter les recherches, et non par ordre de dates.

Les témoins qui ont comparu dans la première partie de l'enquête étaient des officiers de la Ferme Expérimentale Centrale, savoir : MM. William Saunders (le directeur), J. W. Robertson (commissaire pour les questions de laiterie), J. Fletcher (entomologiste et botaniste), John Craig (horticulteur) et F. T. Shutt (chimiste). M. R. Stopes, d'Angleterre, président des experts qui ont examiné l'orge à deux rangs envoyée en Angleterre par le gouvernement canadien, l'an dernier, et M. J. Gordon Mowat, climatologiste, ont aussi été interrogés.

Le témoignage de M. Saunders donne des renseignements utiles et intéressants sur les opérations générales des fermes expérimentales. Celui de M. Robertson est très important pour les fermiers, en ce qui concerne la nourriture, l'engraissement et les produits des animaux et l'emploi économique des diverses plantes, herbes et grains servant à ces fins. On en peut dire autant du témoignage de M. Craig au sujet de l'horticulture. Le témoignage de M. Fletcher est précieux et intéressant relativement aux ravages causés par les insectes nuisibles et aux moyens pratiques à la portée des fermiers pour en diminuer les résultats, et aussi au sujet des plantes et herbes fourragères. Le témoignage de M. Shutt indique les avantages économiques que peut retirer le fermier qui comprend la composition des éléments du sol et leur effet sur la vie des plantes, qui sait appliquer intelligemment les engrais nécessaires aux divers sols et aux différentes plantes, et qui sait aussi tirer le meilleur parti des engrais produits sur la ferme.

Les renseignements donnés par M. Stopes sont intéressants au sujet de la production de l'orge à deux rangs qui convient le mieux pour le marché anglais. En sa qualité d'expert, il est d'avis que le sol et le climat du Canada sont particulièrement avantageux pour la production de cette variété d'orge qui convient si bien pour le marché anglais en ce qu'elle contient l'albumine et le nitrogène que l'on désire avoir dans ce grain, ce sujet mérite toute l'attention des fermiers, vu le haut prix que l'on paie pour un grain de cette qualité qui trouve un marché presque illimité et d'accès facile.

Le témoignage de M. Mowat sur la climatologie du Canada dans ses rapports avec l'agriculture et l'horticulture est très intéressant même pour le public en général. Les avantages que possède le Canada sous le rapport de la climatologie, surtout en ce qui concerne la production des fruits pour le marché méritent une attention toute particulière.

Dans la seconde partie de son enquête, au sujet de l'immigration et de la colonisation, le comité a interrogé M. Lowe, sous-ministre de l'Agriculture et M. W. A. Webster, agent d'immigration spécial du département de l'Agriculture s'occupant de promouvoir la colonisation dans le Nord-Ouest.

Le sous-ministre a déclaré que les chiffres relatifs à l'immigration avaient été publiés dans le rapport du ministre de l'Agriculture avant sa comparution devant le

comité, et qu'il était par conséquent inutile de revenir sur les chiffres des années précédentes; mais il a dit que le nombre des colons fixés en Canada, c'est-à-dire les immigrants ordinaires rapportés par les agents du département comme ayant exprimé l'intention de rester au pays, était de 41,549 auquel il fallait ajouter le chiffre de 33,518 immigrants ayant déclaré en douane des effets de colons, et dont le plus grand nombre étaient des Canadiens revenant au pays. Le caractère de l'immigration paraît être exceptionnellement bon d'après les rapports des agents, et tous les immigrants qui sont venus pour travailler ont généralement trouvé de l'emploi. Le département n'invite que l'immigration des classes agricoles et des servantes, et il avertit les ouvriers et les artisans de prendre, avant de venir, des informations spéciales au sujet de leurs professions. Les commis ou autres personnes désirant des emplois sédentaires sont dissuadés d'immigrer, à moins qu'ils ne viennent sur la demande de leurs amis ou pour occuper des emplois obtenus d'avance.

Le crédit spécial de \$150,000 a donné une nouvelle impulsion aux opérations d'immigration du département. Il a été utilisé pour donner des *boni* aux colons se fixant sur des terres dans les provinces du Manitoba et de la Colombie-Anglaise et dans les Territoires du Nord-Ouest, et pour aussi donner des *boni* aux agents en Europe, sur preuve valable d'établissement, dans tous les cas où le bonus au colon est payable, mais pas autrement. L'objet du bonus paraît être de faciliter l'immigration et la colonisation des terres. Le fait de le donner seulement à ceux qui prennent des établissements dans les parties du pays ci-dessus mentionnées, a pour résultat d'empêcher qu'il ne soit employé pour attirer des immigrants qui viendraient faire ici concurrence aux travailleurs du pays. Il a été affirmé qu'on n'a pas donné de passages subventionnés depuis avril 1888.

Un point remarquable des opérations d'immigration durant l'année, est l'invitation qui a été faite à treize délégués des fermiers tenanciers de diverses parties du Royaume-Uni de venir visiter le pays dans l'intérêt des immigrants anglais, gallois, écossais et irlandais. Ces messieurs sont arrivés à la fin de l'été dernier et ont visité avec soin plusieurs des plus importantes parties du Canada, et chacun d'eux a fait rapport de ses impressions; 800,000 exemplaires de ces rapports ont été publiés et distribués dans le Royaume-Uni. Ces rapports donnent, en somme, une idée favorable du Canada comme champ d'immigration pour les agriculteurs du Royaume-Uni, et ils sont écrits avec une impartialité et une bienveillance qui commandent la confiance.

Le chiffre du bonus payé aux colons immigrants, tel qu'autorisé par ordre en conseil, à même le crédit ci-dessus cité, est de \$10 pour chaque chef de famille et de \$5 pour tout membre de la famille qui a atteint l'âge adulte, c'est-à-dire au-dessus de 14 ans. Les compagnies de transport donuent en outre aux immigrants du Royaume-Uni qui passent par les ports maritimes du Canada et par le Pacifique Canadien une somme de \$5 et de \$2.50 respectivement, ce qui porte le bonus payable aux immigrants à \$15 et \$7.50 respectivement. A la date de l'enquête faite sur ce sujet, le nombre d'immigrants qui s'étaient prévalus de l'avantage de ce bonus était très restreint; mais on s'attendait que ce système aurait plein succès, vu surtout l'offre qui avait été faite aux agents de leur donner un bonus en même temps.

Un autre moyen essayé pour stimuler l'émigration vers le Nord-Ouest, a été d'offrir un bonus aux fermiers de différentes parties du Nord-Ouest, qui, ayant réussi dans leurs établissements, pourraient avoir un passage gratuit des compagnies de transport pour aller voir leurs amis dans leur pays afin de leur faire connaître le succès obtenu par eux et les engager à venir les rejoindre. Le gouvernement, par ordre en conseil, offrit un bonus de \$50, chacun, à cinquante de ces colons, à charge par eux de prouver qu'ils avaient obtenu un succès raisonnable. C'est un excellent moyen de faire connaître le pays en Europe où il est difficile de faire circuler les publications sur l'immigration.

La dépense totale du département pour l'année civile a été de \$127,303; les comptes du département de l'Agriculture sont faits par année civile et par année fiscale afin de pouvoir comparer les opérations de chaque année. Le nombre total de publications distribuées a été de 1,543,000.

M. W. A. Webster, agent spécial d'immigration, a donné un compte-rendu détaillé de ses opérations pour développer la colonisation des Territoires du Nord-Ouest. Il ressort des déclarations faites au comité que, durant l'année dernière, les opérations du département ont été actives dans ce sens et que des résultats considérables ont été obtenus. La preuve contient les détails à ce sujet.

Le comité recommande que la Chambre, outre le nombre ordinaire de 1,950 exemplaires, ordonne l'impression de 7,000 exemplaires additionnels de ce rapport et de la preuve y annexée, dans la proportion ordinaire pour l'anglais et le français, afin d'en faire la distribution parmi les membres du Sénat et de la Chambre des Communes. (*Appendice No 5.*)

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 8 juillet 1891, pour copie de tous papiers, documents, déposition, etc., relativement à l'enquête tenue dernièrement à la station de Sainte-Flavie, sur l'Intercolonial, sur la conduite de M. Hormisdas Ouellet, surintendant de l'usine du dit Intercolonial, aussi sur le compte de quelques autres employés. (*Documents de la session, No 53c.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 3 juin 1891, pour copie de toutes lettres, et mémoires se plaignant de la hauteur de l'eau dans le canal Rideau entre Kingston et Jone's Falls, et de toutes lettres du colonel By et autres, indiquant la profondeur d'eau allouée aux navires passant par le canal. Aussi, état indiquant la profondeur moyenne de l'eau dans le canal pendant les premiers quarante ans qui ont suivi sa construction et pendant les dix dernières années. Aussi, copie des plans et rapports des ingénieurs chargés d'étudier le niveau de l'eau aux moulins de Kingston, indiquant le coût estimatif de l'abaissement du niveau de l'eau et l'étendue de terre qui serait recouverte si l'eau était plus basse. (*Documents de la session, No 62i.*)

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu pour la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-cinq mille cinq cent trente-deux piastres et quarante centins soit accordée à Sa Majesté pour chemins de fer, savoir :—Chemin de fer du Cap-Breton—construction—à voter de nouveau, \$31,074.12 ; pont sur Grand-Narrows—à voter de nouveau, \$4,458.28, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-deux mille six cent soixante et douze piastres et vingt-quatre centins soit accordée à Sa Majesté pour le chemin de fer d'Oxford et New-Glasgow—à voter de nouveau, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-neuf mille trois cent soixante et onze piastres et quatre-vingt-sept centins soit accordée à Sa Majesté pour le chemin de fer d'Annapolis et Digby—à voter de nouveau, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le chemin de fer Intercolonial—pour de plus grandes facilités à Moncton—à voter de nouveau, \$800 ; matériel roulant—à voter de nouveau, \$3,000 ; escaliers de la cour de la gare d'Halifax à la rue Water, \$600 ; pour de plus grandes facilités à New-Glasgow, \$3,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard—Pour payer à Romuald McMillan une indemnité pour le terrain dont il a été exproprié à cause du chemin de fer, avec intérêt, les frais taxés et les frais du gouvernement, d'après le jugement de la cour d'Echiquier, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Welland, savoir :—Pour compléter le paiement dû pour la construction du pont pour l'embranchement du Canada Southern du chemin de fer du Michigan-Central sur le canal de décharge Welland, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille six cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour explorations et inspections, savoir :—Pour pourvoir à l'estimation du coût du tunnel entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Lachine, savoir :—Réparations au quai du gouvernement à Lachine, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille quatre cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Welland, savoir :—Réparer environ 500 pieds de la levée du canal, endommagée par un éboulis le 24 août 1891, \$8,000 ; amélioration du débouché de Sunfish Creek, \$200 ; dépenses d'exploitation du bateau passeur de la ligne directe sur le canal Welland, \$250, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Chambly, savoir :—Reconstruction de partie du mur de l'est, écluse n° 7, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Cornwall, savoir :—Réparations des vieilles écluses Nos 15, 16 et 17, entrée d'aval, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal du Rapide Plat, savoir :—Une paire de portes de rechange pour l'écluse, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal des Galops, savoir :—Deux paires de portes de rechange pour les écluses, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille deux cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal de la vallée de la Tront, savoir :—Pour compléter les travaux en rapport avec le barrage à Bobcaygeon, \$1,250 ; pour régler la réclamation de C. Armstrong au sujet du coursier au rapide de Chisholm, \$1,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Rideau, savoir :—Réparations au barrage Hogsbach, \$16,000 ; pont à Merrickville, \$7,000 ; pont à Oliver's Ferry, \$20,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Beauharnois, savoir :—Clôtures, fossés, réparations aux drains, renouvellement des ponts et dépenses légales, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante-seize piastres soit accordée à Sa Majesté pour divers, savoir :—Gratification à P. Stafford pour blessure permanente à la jambe pendant qu'il travaillait dans le chantier du gouvernement, canal Lachine, Montréal, pour l'année finissant le 30 juin 1892.



18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Nouvelle-Ecosse, savoir :—Hôpital de la quarantaine de Pictou, améliorations, etc., \$500; bureau de poste, douane, etc., Lunenburg, \$5,000; bureau de poste, douane, etc., Pictou, \$3,000; station de quarantaine, Sydney—Reconstruction du quai, etc., \$300, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille sept cent quatorze piastres et quatre-vingt-onze centins soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Ile du Prince-Edouard, savoir :—Edifices publics de Summerside, Charlottetown et Montague—Balance de la commission due à l'architecte-surintendant des travaux faits, 1885-1888, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Nouveau-Brunswick, savoir :—Douane de Saint-Jean—améliorations, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 28 septembre 1891.

PRIÈRE.

M. Wallace, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le trente et unième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération l'item "Bureau de poste de Napanee," compte de George Newlands, inscrit aux pages B—364-5 du rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits pour l'année expirée le 30 juin 1890, et, à ce sujet, il a interrogé des témoins sous serment; pour l'information de la Chambre, il rapporte avec les présentes la preuve faite par les témoins. (*Appendice No 2.*)

M. Bergin, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente à la Chambre le huitième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

25. Réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des Communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer Canadien du Pacifique, et donnant des détails concernant :—

1. Le choix de la route;
2. Le progrès des travaux;
3. Le choix ou la réserve des terres;

4. Le paiement de deniers ;
5. La construction des embranchements ;
6. Le progrès des travaux sur les embranchements ;
7. Les tarifs de transports des voyageurs et des marchandises ;
8. Les conditions particulières requises par l'Acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent ;
9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état ; .

10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Compagnie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. (*Documents de la Session.*)

25a. Liste des terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, du 1er octobre 1889 au 1er octobre 1890. (*Documents de la Session.*)

34l. Réponse à l'Ordre du 18 juin dernier—Etat indiquant,—

1. Les noms des diverses lignes de chemins de fer du Canada auxquelles l'aide du gouvernement fédéral a été accordé, à l'exception de la ligne principale du Pacifique ;

2. Les provinces dans lesquelles les lignes sont situées en tout ou en partie ; et si elles sont situées dans deux provinces ou plus, le nombre de milles dans chaque province ;

3. Le comté ou les comtés traversés par les dites lignes dans chaque province ;

4. Le montant d'argent réellement payé à chacune jusqu'au 1er janvier 1891 ;

5. Les lignes ferrées construites en Canada par le gouvernement fédéral depuis la confédération, à l'exception de la ligne-mère de l'Intercolonial et de celle du Pacifique ;

6. Les provinces dans lesquelles elles ont été construites ;

7. Le coût total de chaque ligne construite ou subventionnée par la Puissance dans chaque province, y compris l'équipement ;

8. La somme entière dépensée jusqu'au 1er janvier dernier pour la construction de lignes fédérales dans chaque province, à l'exception des lignes-mères de l'Intercolonial et du Pacifique. (*Documents de la Session.*)

38b. Copie d'un rapport de l'honorable Conseil Privé, du 4 novembre 1890, au sujet des propositions faites par le gouvernement du Canada aux gouverneurs des Antilles anglaises et de la Guyane anglaise pour l'extension du commerce, ainsi que la correspondance, etc., se rapportant au même sujet. (*Distribution et Documents de la Session.*)

62g. Réponse à l'Ordre du 27 mai dernier,—Etat des dépenses, ainsi que les rapports et les plans faits par des ingénieurs du gouvernement, s'il en est, concernant le canal de Soulanges, depuis 1873 jusqu'à 1889 exclusivement ; et depuis 1889, inclusivement, jusqu'à juin 1890. Aussi, état des plans et devis faits par des ingénieurs et terminés par eux à la susdite date de juin 1890 et se rapportant au dit même canal de Soulanges. (Recommandé dans le 5me rapport pour non-impression, mais sur plus ample informé, recommandé pour être imprimé pour distribution et documents de la session.)

69. Rapport administratif sur les accusations portées contre le commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest.

87. Réponse à une Adresse du Sénat, en date du 29 mai 1891, demandant copie de tous ordres en conseil, commissions et instructions, en vue de nommer une ou plusieurs personnes spécialement chargées d'examiner la position et les ressources de cette partie de la Puissance connue comme le Grand-Bassin du McKenzie ; aussi copie des rapports faits par telles personnes pour permettre au gouvernement de décider les mesures nécessaires pour la protection et le développement de ce territoire. (*Documents de la session.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

39f. Réponse à l'Ordre du 18 mai dernier—Copie de toutes lettres, correspondance et pétitions concernant l'établissement d'un bureau de poste dans le township

de Lowe, dans le comté d'Ottawa, et de toutes pétitions, mémoires et documents se plaignant du service des malles entre Saint-Emile de Suffolk et Saint-André Avelin, dans le comté d'Ottawa.

43d. Réponse à Ordre du 3 écoulé—Copie des pétitions, de la correspondance, etc., concernant la reconstruction, par des particuliers, du barrage de Caledonia dans la Grande-Rivière.

68. Réponse à Adresse du 1er courant.—Relevé du montant de billets fédéraux en circulation à la date du 31 mai 1891, et du montant d'or et de débetures garanties tenu en réserve à la dite date pour le rachat des dits billets. Aussi, un état faisant connaître la proportion de cette réserve d'or aux mains du ministre des Finances et Receveur-Général et de celle détenue par toute banque chartée pour les fins de tel rachat. Aussi, un état indiquant les arrangements faits avec les dites banques, en vertu desquels elles détiennent cette réserve d'or.

73a. Réponse à Ordre du 27 juillet dernier—Copie de toute correspondance, lettres ou papiers se rapportant en quelque manière à la destitution, en juin 1884, du Sieur Samuel Johnston, officier des douanes de Sa Majesté pour le district s'étendant de Clifton à Dunnville.

83. Réponse à Ordre du 3 écoulé—Rapport donnant :—

1. Les noms de tous les employés de la douane à Montréal; la date de leur nomination; leurs fonctions respectives; les salaires de chacun d'eux; leur nationalité; leur lieu de naissance, et dans le cas où ils ne seraient pas nés au Canada, depuis quand ils habitaient le pays lors de leur nomination, et sur la recommandation de qui ils ont été nommés.

2. S'ils ont tous subi l'examen du service civil, et quels sont ceux, s'il en est, qui n'ont pas passé cet examen depuis que cette loi est en vigueur.

3. Quels sont ceux, s'il en est, qui ont reçu des salaires ou émoluments autres que ceux attachés à la charge à laquelle ils ont été nommés; les montants reçus et pour quels travaux additionnels.

4. Les noms des employés supplémentaires pour les services desquels on a payé en 1889-90 la somme de \$12,176.25, telle que consignée au rapport de l'Auditeur général pour l'année 1889-90, à la page C—254.

5. A qui a été payé la somme de \$5,930.29, pour charroriage à la douane de Montréal, telle que consignée au dit rapport de l'Auditeur général, à la page C—254.

84. Réponse à Ordre du 27 mai dernier—Copie de toute correspondance, *memoranda*, documents, lettres, requêtes et généralement de tous papiers relatifs à l'encouragement de la culture de la betterave à sucre, et à la protection de la fabrication et au raffinement du sucre de betterave dans la Puissance du Canada, échangés entre le gouvernement ou aucun de ses membres et aucune personne ou compagnie.

85. Réponse à Ordre du 1er juillet dernier—Copie de toute correspondance, papiers et documents concernant la nomination des officiers de douane à Crystal Beach et Point Albino, dans le township de Bertie, et Carroll's Landing, dans le township de Humberstone, comté de Welland.

86. Réponse supplémentaire à Adresse du Sénat du 14 septembre 1891—Copie de toute correspondance échangée entre Son Excellence le Gouverneur général et le lieutenant-gouverneur de la province de Québec relativement au chemin de fer de la Baie des Chaleurs, et tous autres papiers et correspondance en la possession du gouvernement sur ce sujet.

Votre comité recommande aussi que, vû que tous les documents imprimés pour être distribués aux membres des deux Chambres devraient être délivrés par le bureau de M. Botterell et entrés dans ses livres, tous ces documents provenant des divers départements soient envoyés directement au bureau de distribution qui se trouve dans cet édifice, et de là distribués aux membres.

Votre comité recommande aussi que 75 exemplaires de l'« Index Général des journaux de la Chambre des Communes du Canada et des papiers sessionnels du parlement, de 1877 à 1890 inclusivement » (14 ans), préparé par Wm. C. Bowles, greffier des Procès-verbaux, soient placés dans la bibliothèque du parlement pour référence et échanges.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a adopté l'adresse ci-jointe à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, priant humblement Sa Majesté de vouloir gracieusement prendre en considération la situation du Canada relativement à certaines matières importantes qui affectent ses relations commerciales avec l'Empire et avec les nations étrangères,—à laquelle le concours de cette Chambre est demandé.

A SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE :

TRÈS GRACIEUSE SOUVERAINE :

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions humblement Votre Majesté de vouloir gracieusement prendre en considération la situation du Canada relativement à certaines matières importantes qui affectent ses relations commerciales avec l'Empire et avec les nations étrangères.

Vos pétitionnaires désirent, en premier lieu, attirer l'attention sur certaines stipulations des traités existant avec la Belgique et avec le Zollverein Allemand, ordinairement désignées comme le traitement de "la nation la plus favorisée," lesquelles sont étendues à d'autres pays dont les traités de commerce avec la Grande-Bretagne contiennent la clause de "la nation la plus favorisée," et qui s'appliquent aux colonies britanniques. Par l'article XV du traité avec la Belgique, conclu en 1862, le Canada est forcé d'admettre tous les articles de provenance ou manufacture belge, à des droits égaux et non supérieurs à ceux imposés sur les articles similaires d'origine britannique. Dans le traité avec le Zollverein Allemand, conclu en 1865, il est stipulé que les produits de ces Etats ne seront pas sujets à des droits d'importation plus élevés ou autres que ceux des produits similaires du Royaume-Uni ou d'aucun autre pays ; et que les exportations à ces Etats, ne seront pas sujettes à des droits plus élevés que les exportations au Royaume-Uni.

Vos pétitionnaires croient que ces dispositions des traités avec les nations étrangères sont incompatibles avec les droits et pouvoirs que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord a conférés postérieurement au Parlement du Canada pour la réglementation du trafic et du commerce du Dominion ; que le maintien de ces dispositions tend à produire des complications et des embarras dans un empire comme celui sur lequel règne Votre Majesté, les colonies qui se gouvernent elles-mêmes étant reconnues posséder le droit de régler leurs relations fiscales respectives avec les nations étrangères, la mère-patrie et entre elles.

Vos pétitionnaires pensent aussi que, vu la surélévation des droits protecteurs et différentiels par la politique fiscale étrangère, il devient évidemment contraire à l'intérêt du Royaume-Uni et de ses possessions que le Parlement du Royaume-Uni et les Parlements des colonies dotées du self-government, soient ainsi restreints dans le pouvoir d'apporter à leurs tarifs les modifications que nécessitent le développement du commerce national et la protection contre des mesures agressives ou préjudiciables venant de l'étranger.

Vos pétitionnaires désirent aussi signaler le fait que les immenses ressources du Canada pour la production des denrées, que ses richesses minières et forestières et l'exploitation de ses pêcheries exigent, afin de se développer profitablement, l'ouverture de nouveaux marchés, plus particulièrement dans les pays où les produits indigènes similaires sont limités.

Nos industries manufacturières qui se développent rapidement ont aussi un besoin croissant de matières premières que pourront leur fournir en grande partie les pays consommateurs de nos produits. Vos pétitionnaires croient que parmi les pays avec lesquels se fait ainsi un échange de trafic, l'Empire Britannique tient le premier rang par le chiffre des affaires, et que la diversité de climats et de produits réserve à cet échange un accroissement rapide et pour ainsi dire illimité.

Le commerce du Dominion avec les Etats-Unis n'est inférieur qu'à celui que nous avons avec l'Empire britannique ; son développement nous est d'une grande importance, mais vu la similarité de la plupart des produits des deux pays, il est probable que ce commerce n'est pas susceptible d'une aussi grande expansion que l'échange de trafic avec l'Empire.

Vos pétitionnaires désirent vivement favoriser et développer le commerce du Canada avec l'Empire, avec nos puissants voisins les Etats-Unis et avec le reste du monde partout où l'occasion se présentera de le faire, et ils croient que par des concessions mutuelles, et l'adoption de mesures propres à établir sur de nouvelles bases les relations commerciales entre les diverses parties de l'Empire britannique et entre l'Empire et les nations étrangères, on pourrait obtenir des résultats avantageux, importants et durables ; et que le maintien des restrictions imposées au Canada et aux autres parties de l'Empire par le régime dit des nations favorisées oppose un obstacle inutile et injustifiable à la réalisation de ce grand objet.

Le Sénat et la Chambre des Communes prient donc humblement Votre Majesté de prendre les mesures nécessaires pour dénoncer et abroger les dispositions mentionnées, contenues tant dans les traités avec le Zollverein Allemand et le royaume de Belgique que dans ceux avec les autres nations à l'égard desquelles ces mêmes dispositions sont en vigueur.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Bowell,

Ordonné, que l'adresse du Sénat à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine priant humblement Sa Majesté de vouloir gracieusement prendre en considération la situation du Canada relativement à certaines matières importantes qui affectent ses relations commerciales avec l'Empire et avec les nations étrangères,—soit prise en considération demain.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées, étant lu ;  
Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre pour plus ample considération.

La Chambre se forme en conséquence de nouveau en comité général ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a modifié le bill.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill autorisant le transfert de certaines propriétés publiques aux gouvernements provinciaux ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a modifié le bill.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Sir John Thompson informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet du dit bill consent, en tant que l'intérêt de Sa Majesté est concerné, à ce que la Chambre en agisse avec ce bill comme elle le jugera à propos.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales contestées; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : Acte modifiant les Actes concernant les Territoires du Nord-Ouest, lesquels sont lus pour la première et la seconde fois et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille huit cent cinquante-sept piastres et six cents soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, savoir:— Québec—Bureau de poste de Farnham, \$4,000; édifices du revenu de l'intérieur, Carillon—améliorations, \$170; douane de Montréal—renouvellement, etc., \$2,600; édifice du bureau de poste et de la douane, Trois-Rivières—améliorations, \$600; bureau de poste de Québec—nouvelle aile et améliorations dans le vieil édifice, \$1,000; bureau de poste de Montréal—changements et améliorations, \$5,000; bureau des mesureurs de bois, Québec—meubles fournis, réparés, emmagasinés, etc., de 1886 à 1891, \$1,487.06; pénitencier de Saint-Vincent de Paul, \$3,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-quatre mille trois cent quinze piastres et quatre-vingt treize cents soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, savoir:—Ontario—Imprimerie de l'Etat—clôture, \$1,500; bureau de poste, douane, etc., Picton, \$5,000; édifice public de Berlin—améliorations, \$400; édifice public, Strathroy—trottoirs, \$1,000; collège militaire de Kingston—hangar pour les modèles, \$1,500; bureau de poste, douane, etc., de Napanee—balance due à l'architecte surintendant, \$965.93; douane et entrepôt de vérification, Toronto—pavage, etc., \$4,500; école militaire de Toronto—à voter de nouveau, \$3,500; collège militaire de Kingston—nouveau dortoir—à voter de nouveau, \$8,000—\$15,000; bureau de poste de London—changements des aménagements intérieurs, \$1,950; douane de Peterborough—y compris la voûte pour la douane et le revenu de l'intérieur—à voter de nouveau, \$9,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Manitoba, savoir:—Édifices militaires de Winnipeg, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-trois mille cent soixante et six piastres et quarante et un centins soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Territoires du Nord-Ouest, savoir:—Palais de justice, violon et logement de la police à Mâchoire d'Original—à voter de nouveau, \$5,000; palais de justice, bureau des terres et bureau d'enregistrement de Régina, \$10,000; douane et palais de justice de Lethbridge, l'emplacement étant fourni, \$7,000; Chambres du Conseil, du Nord-Ouest, bureaux du gouvernement, de Régina—appareils de chauffage, \$4 500; prison de Régina—solde dû aux entrepreneurs du chauffage à vapeur, plombage, service de l'eau et du feu, \$2.666.41; palais de justice et édifice de la police. Moosomin—service de l'eau, etc., \$1,000; édifice des immigrants de Medicine-Hat—changements nécessaires pour le palais de justice et le logement de la police, \$1,000; édifice de l'immigration d'Edmonton, \$1,000; édifice de l'immigration de Prince-Albert, \$1,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt et un mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Colombie-Britannique, savoir:—Nouveaux édifices publics, Victoria, C.-B., \$10,000; édifices militaires de Victoria—corps de garde et porte d'entrée—pour terminer les paiements, \$1,700; édifices militaires de Victoria, y compris la batterie de la Pointe Macauley, \$9,000; bureau de poste, Victoria—améliorations, \$800, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille six cent soixante et onze piastres soit accordée à Sa Majesté pour réparations, meubles, chauffage, etc., savoir:—Nouvelle somme nécessaire pour ce service, \$10,000; imprimerie de l'Etat, Ottawa, extincteurs Babcock, etc., \$671, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-cinq mille neuf cent soixante piastres soit accordée à Sa Majesté pour havres et rivières, Nouvelle-Ecosse, savoir:—Meagher's Beach, \$600; Pointe de l'Eglise—réparations au quai, \$1,500; havre de Hall—réparations, \$500; brise-lames de Joggins—réparations, \$1,000; quais de l'Île Pictou, \$3,000; quai d'Abercrombie—achèvement, \$1,000; jetée Arisaig—réparations, \$2,000; quai de Bayfield—reconstruction du, \$5,000; baie de l'Est—réparations au quai, \$800; Île Boularderie—quai sur le côté sud, \$1,600; Île du Cap Sable—brise-lames sur le côté sud, \$300; quai Ogilvie—réparations, \$500; Eatonville—ouvrages de protection de la plage, \$1,000; Economy—Prolongement du brise-lames, etc.,—achèvement—à voter de nouveau, \$1,000; Port-Lorne, \$1,000; quai d'Escousse, \$4,000; Anse Babbins, \$1,000; Île du Diable—brise-lames, \$700; Iona—réparations au quai, \$600; Margaree—réparations au brise-lames, \$600; Ingonish (sud) jetée—achèvement, \$1,500; quai des Grand-Narrows—réparations, \$750; Louis-Head—nouvelle somme à voter de nouveau, \$500; Port-Maitland (Anse Verte)—réparations au brise-lames et au débarcadère, \$600; Arichat-Ouest—réparations au brise-lames, etc., \$500; Georgeville—nouvelle somme nécessaire pour consolider le quai, etc., \$1,000; Broad Cove Marsh—réparations au quai, \$2,500; jetée de passage de Barrington—agrandissement, etc.—à voter de nouveau, \$600; Nyanza—quai, \$1,260; jetée de Margaretville et Hampton—réparations, \$3,800; Îles La Have au rivage Dublin Ouest, *via* le chenal Croche-Passage pour les bateaux, \$1,000; jetée de Somerville—réparations, \$500; jetée de South-Gut—achèvement—à voter de nouveau, \$281.09 périmées, \$500; rivière du Grand-Village—ouvrage additionnel fait de 1882 à 1884 par les entrepreneurs pour détourner le cours d'eau, \$3,250, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille trois cent vingt-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour havres et rivières, Île du Prince-Edouard, savoir:—Baie Saint-Pierre—réparations au brise-lames à l'extrémité intérieure, \$1,100; jetée de Belfast—réparations, \$700; havre de Brae—prolongement du brise-lames (la municipalité ayant souscrit \$500 pour la construction de tous les ouvrages nécessaires)—à voter de nouveau, \$900; Miminegash—à voter de nouveau, \$1,950; Malpèque—réparations aux ouvrages de protection de la plage, \$375; Havre de la Baie

Fortune, \$1,500; Bayview—pour compléter les réparations du quai, \$500; Higgin's shore—réparations au quai, \$500; Nine-mile Creek—prolongement de la jetée, \$800, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

9. Résolu, qu'une somme n'excedant pas dix-huit mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour havres et rivières, Nouveau-Brunswick, savoir:—Campbellton—prolongement du quai de délestage, \$2,500; Edgett's-Landing—grille de carénage, \$500; Clifton—réparations au brise-lames, \$1,000; quai de Cocagne—améliorations, \$2,250; Tynemouth, ou Ten-Mile Creek—réparations aux travaux du havre, \$750; Tracadie—quai, \$3,500; Anderson's Hollow—réparations au brise-lames, \$250; quai de délestage Dalhousie—réparations, \$500; Quaco—réparations aux brise-lames, \$1,050; Neguac Inférieure—quai, \$3,000; Quaco-Ouest—Nouvelle issue de la rivière Irish ou Mosher, \$1,500; Havre de Caraquet—quai aux Huîtrières—à voter de nouveau le montant périmé le 30 juin 1891, \$800; Ile à la Perdrix, havre de Saint-Jean—réparations aux quais, \$500, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

10. Résolu, qu'une somme n'excedant pas quarante-deux mille six cent cinquante-six piastres et cinquante-huit centins soit accordée à Sa Majesté pour havres et rivières, Québec, savoir:—Grande-Rivière—achèvement du brise-lames y compris le prolongement projeté, \$9,500; Rivière-Blanche—quai—réparations, etc., \$1,000; Matane—agrandissement du quai intérieur, etc., \$1,200; jetée à L'Islet—réparations, \$800; Saint-Jean-Port-Joli—réparations au quai, \$600; rivière Yamaska—pour payer au Dr P. E. Mignault les dommages causés à son moulin et au barrage, sur la rivière David, par la crue, \$800; rivière Yamaska, réparations à l'écluse et au barrage—montant additionnel nécessaire, \$2,200; jetée Carleton—réparations, \$750; rivière Grand Pabos—améliorations de l'entrée du chenal, \$500; La Malbaie—renouvellements et réparations, \$800; station de quarantaine, Grosse-Ile—réparations à l'ancien quai, etc., \$6,500; rivière Saint-Maurice—améliorations du chenal entre les Grandes Piles et La Tuque, \$1,500; jetées du lac Mégantic—réparations, \$350; Laprairie—travaux aux brise-glaces, \$2,500; rivière Ottawa—améliorations du chenal à Mille-Iles, \$300; chenal du Moine—brise-lames à Sainte-Anne de Sorel, \$200; brise-glace à Sorel, rivière Richelieu—montant additionnel nécessaire, \$1,100; Berthier (*en bas*)—réparations à la jetée, \$500; jetée d'Yamachiche, \$2,000; Rivière des Prairies—améliorations à Saint-Raphaël, Île Bizard et à Sainte-Geneviève, île de Montréal—pour compléter les paiements, \$8,556.58; rivière de Port-au-Bourre—dragage, \$1,000; pour l'année finissant le 30 juin 1892.

11. Résolu, qu'une somme n'excedant pas trente-deux mille quatre cent soixante et quinze piastres soit accordée à Sa Majesté pour havres et rivières, Ontario, savoir:—Sault Sainte-Marie—pour compléter les paiements du contrat et des travaux additionnels exécutés, \$1,475; rivière Petite-Nation, \$4,000; Havre de Belleville—Montant additionnel nécessaire pour achever le barrage de l'île dans la rivière Moira, à la terre ferme; les autorités locales protégeant l'île au montant de \$6,000, \$3,000; Havre de Belleville, dragage, \$4,000; Southampton—prolongement du débarcadère—à voter le nouveau, \$4,000; Port-Elgin—achèvement de la digue, \$1,000; Port-Stanley, \$5,000; Havre de Hamilton—dragage, \$6,000; rivière la Pluie—améliorations des rapides du Long-Sault, \$2,500; Havre de Kingsville—réparations, \$1,500, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

12. Résolu, qu'une somme n'excedant pas trente-sept mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour havres et rivières, Colombie-Britannique, savoir:—Rivière Skeena, \$2,000; rivière Fraser—protection des travaux à Garry-Bush, \$7,500; Havre de Nanaimo—enlèvement du rocher Nicol, dragage, etc., \$4,000; rivière Courtney—protection des travaux à sa jonction avec l'Isolome, \$1,000; Havre de Victoria—dragage dans le havre extérieur, \$20,000; New-Westminster—hangar sur le quai construit à l'usage du bateau "Sampson," destiné à l'enlèvement des troncs d'arbres, \$800; rivière Cowichan, \$2,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

13. Résolu, qu'une somme n'excedant pas huit mille sept cent seize piastres et soixante-sept centins soit accordée à Sa Majesté pour glissoires et estacades, savoir:—Travaux sur la rivière Ottawa, estacade de la Gatineau—frais judiciaires de 1876 à 1879 et de 1888 à 1890 dans le procès intenté par Noé Chevrier contre Sa Majesté



la Reine, en recouvrement d'une somme de \$200,000, pour des terrains acquis et améliorés par le gouvernement du Canada, pour y placer des estacades, depuis 1856, \$8,716.67, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour ponts et chaussées savoir:—Pont sur la rivière Belly à Lethbridge et abords—à voter de nouveau, \$7,000; pont sur la rivière Bataille, à Battleford—peinture, etc., \$1,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour télégraphes, avoir:—Aide à l'établissement d'une ligne télégraphique entre les Grandes Iles Manitoulines et la terre ferme, à la station Nelson, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, \$1,000; lignes télégraphiques de terre et câbles sous-marins pour le service des côtes et des îles du fleuve, du golfe Saint-Laurent et des provinces maritimes—subvention pour la construction et l'entretien d'une ligne télégraphique, de Shippegan à Pointe-Miscou, N.-B., \$4,000; ligne Meat Cove—nouveaux poteaux, \$2,000; lignes télégraphiques, Territoires du Nord-Ouest—pour aider à la construction et à l'entretien d'une ligne partant de la station de Moosomin, chemin de fer Canadien du Pacifique, et allant jusqu'à Cannington, \$3,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille trois cent soixante-six piastres et quatre-vingt-trois centins soit accordée à Sa Majesté pour divers, savoir:—Pour aider à la publication de la carte historique et topographique du Canada, par G. F. Baillairgé, écr., ingénieur civil, en date du 31 décembre 1890, \$500; pour payer à la veuve de feu Thomas Pruneau une gratification égale à deux mois de son salaire comme commis des travaux, \$213.50; gratification à la veuve de feu W. O. Strong, ingénieur civil, égale à six mois des appointements reçus par feu son mari pendant qu'il était ingénieur en charge de la construction du bassin de radoub de Kingston, \$1,110; gratification de deux mois d'appointements à P. O. Bonenfant, télégraphiste, qui a été forcé de se retirer pour cause de maladie contractée pendant qu'il était à l'emploi du gouvernement, \$93.33; pour payer à G. A. Brown, écr., ingénieur en charge des travaux de havre et de rivière, provinces maritimes, qui est sur le point de fixer sa résidence en Europe, une gratification égale à trois mois de ses appointements, en reconnaissance des importants services par lui rendus, 1871 à 1891, comme officier du département des Travaux Publics, \$450, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour subventions postales et de steamers, savoir:—Communication à la vapeur de Bras d'Or entre Baddeck et Grand Narrows (service quotidien), Saint-Pierre et Port-Mulgrave (service quotidien) et Irish Cove, East-Bay et Grand Narrows (deux fois par semaine), pour l'année finissant le 30 juin 1892.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-sept piastres et trente-six centins soit accordée à Sa Majesté pour service maritime et fluvial, savoir:—Pour pourvoir au dernier paiement du nouveau steamer *Quadra* pour la Colombie-Britannique (déjà voté partiellement), \$18,250; pour pourvoir au paiement de papeterie achetée par erreur par les agents suivants:—W. W. Johnston, Halifax, N.-E.—Creighton et Marshall, almanachs, journal et reliure du rapport annuel, \$3.26; J. H. Harding, Saint-Jean, N.-B.—*New Dominion Paper Bay Co.*, papier brun et ficelle, \$20.05; H. G. Lewis, Victoria, C.-B.—T. N. Hibben et Cie, encre, livres de blancs, etc., \$14; pour faire face aux réclamations se rapportant à l'abordage survenu à la hauteur du Cap George, N.-E., entre le steamer fédéral *Allert* et la goélette *Scylla*, \$6,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille six cent trente piastres soit accordée à Sa Majesté pour phares et service côtier, savoir:—Appointements et allocations—Pour pourvoir aux appointements de W. H. Noble, comme contre-maître des travaux pour lumières, district d'Ontario, \$1,150; pour pourvoir à une gratification à la veuve de feu Stephen Ash, de son vivant à l'emploi du département, et tué pendant qu'il était au service et en route pour le cap Beale, \$480, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour institutions scientifiques, savoir:—Pour pourvoir à la construction d'un édifice, à Toronto, en rapport avec le service météorologique, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-huit mille six cent vingt-neuf piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour les pêcheries, savoir:—Pour faire face aux frais de l'enquête instituée par des experts, en rapport avec la pêche du phoque dans la mer de Behring, \$3,000; pour faire face aux dépenses de l'essai d'une méthode nouvelle et perfectionnée de séchage du poisson, \$500; pour pourvoir au paiement des percepteurs des douanes pour services rendus en rapport avec la distribution de permis du *Modus vivendi*, durant la saison de 1889 et 1890, \$1,129.50; pour pourvoir aux prix de l'impression d'un dossier complet des documents se rattachant au différend de la mer de Behring, et aussi de la correspondance relative à l'action de Terreneuve re les bateaux de pêche canadiens, \$4,000; somme requise pour ériger et entretenir une nouvelle pisciculture à Selkirk, Manitoba, \$7,000; somme requise pour reconstruire une nouvelle pisciculture au Saguenay, province de Québec, \$3,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille quatre cent quatre-vingt-cinq piastres et cinquante-deux centins soit accordée à Sa Majesté pour la somme requise pour la commission géologique pour l'année finissant le 30 juin 1892.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille sept cent soixante-deux piastres et soixante et quinze centins soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages, Ontario et Québec, savoir:—Pour reconstruire l'école Maria, comté de Bonaventure, Québec, \$450; pour pourvoir à une augmentation des appointements payés à M. Ovide Roy, instituteur des garçons de Caughnawaga, de \$350 à \$400 par année, \$50; pour pourvoir à une augmentation des appointements de Mlle Joséphine Parent, institutrice à l'école des filles, de \$300 à \$350—\$50; pour permettre au département de faire poser des portes, châssis, etc., à une nouvelle école (E.A.) devant être construite aux Dalles, sur la rivière Winnipeg, pour la bande du Portage-du-Rat, \$100; appointements de l'instituteur, \$300—\$400; pour permettre au département d'achever l'église anglicane au lac Nipigon, \$100; pour permettre au département d'acheter une réserve pour les Sauvages Montaguais d'Escoumains, dans le comté de Saguenay, \$162.75; pour permettre au département de payer au maître de l'école du jour de Fort William, Ontario, des appointements de \$300 par année au lieu de \$250 comme aujourd'hui, \$50; réparations aux bâtiments sur la réserve de Caughnawaga, \$500, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages, Nouvelle-Ecosse, savoir:—Contribution de \$450 à la construction d'une chapelle pour les Sauvages sur l'île Chapelle, comté du Cap-Breton, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

25. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille huit cent trente piastres soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages, Territoires du Nord-Ouest, savoir:—Allocation de charité autoriséé par un arrêté du conseil du 31 janvier 1890, pour chacun des trois enfants de feu James Payne, \$180; pour permettre au département de fournir de la ficelle et des munitions aux Sauvages pauvres du district du fleuve McKenzie, \$500; pour l'entretien de dix nouveaux élèves à l'école industrielle catholique romaine, à Saint-Boniface, à \$100 par année, \$1,000; et pour l'équipement de la nouvelle école, \$1,000—\$2,000; pour pourvoir aux frais de déplacement d'agents et d'autres officiers d'une agence à une autre, selon les besoins du service, \$400; peinture et réparation du bureau des affaires des Sauvages à Régina, \$150; lambrissage et réparation du bâtiment de l'agence des Sauvages aux Lacs Croches, \$300; pour acheter des crèmes pour les Sauvages afin de les encourager à faire du beurre, \$200; pour porter les appointements de l'agent Begg à Blackfoot-Crossing, de \$1,200 à \$1,400 par année, \$200; pour payer des maîtres d'école de Sauvages, \$900; pour la construction de maisons d'école et l'entretien d'élèves, \$3,300; allocation en faveur de l'hôpital attaché à la mission de Saint-Albert, \$200; paiement total du salaire de H. L. Reynolds, garde-magasin à Régina, \$500, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

26. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille sept cent quatre-vingt-sept piastres soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages, Colombie-Britannique, savoir :—pour aider à l'établissement d'un hôpital sur la côte Nord-Ouest de la Colombie-Britannique, où pourront être admis les Sauvages de toutes confessions qui auront besoin de soins médicaux, \$500 ; pour porter de \$800 à \$1,000 le traitement de John Scott, directeur de l'école industrielle de Metlakhatla, \$200 ; pour le paiement de maîtres d'école pour les Sauvages, \$300 ; pour la construction de maisons d'écoles et l'entretien d'élèves, \$787, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

27. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf cent quatre-vingt-huit piastres et quatre-vingt-sept centins soit accordée à Sa Majesté pour la police à cheval du Nord-Ouest, savoir :—Pour payer les réclamations se rattachant à l'insurrection du Nord-Ouest de 1885, \$600 ; pour payer à la veuve de feu l'inspecteur Ernest Bradley une gratification égale à un mois de la solde de feu son mari pour chaque année qu'il a été dans le service, \$388.87, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

28. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les frais des funérailles de feu Sir John A. Macdonald, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

29. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour notre part des frais de bureau international des douanes à Bruxelles, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

30. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordé à Sa Majesté pour les frais de l'arbitrage relatif aux comptes entre le Canada et les provinces d'Ontario et de Québec. (Des paiements pour services rendus pourront être faits à des membres du service civil indépendamment de l'Acte du service civil), pour l'année finissant le 30 juin 1892.

31. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les frais du levé hydrographique de Burrard-Inlet, C.-B., pour l'année finissant le 30 juin 1892.

32. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour tenir compte à la police à cheval du Nord-Ouest de ce qu'elle a fourni en aide aux Métis pauvres dans le cours de 1890-91, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

33. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour une allocation à l'hôpital de Medicine-Hat, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

34. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour gratification à la famille de feu le juge en chef Palmer, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

35. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille huit cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour frais de causes devant la cour de l'Échiquier—Clark *et al* (Barber) *vs.* la Reine, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

36. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour frais de causes devant la cour de l'Échiquier—MacLean *et al vs.* la Reine, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

37. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour montant probable des frais dans la cause de Woodburn *vs.* la Reine pour l'année finissant le 30 juin 1892.

38. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept cent trente-quatre piastres et quarante centins soit accordée à Sa Majesté pour payer à la Compagnie du chemin de fer Canada Atlantique pour le convoi funéraire, d'Ottawa à Montréal et retour, à l'occasion des funérailles de feu l'honorable Thomas White, \$678.40 ; autres frais funéraires, \$56, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

39. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour frais se rattachant à la détermination de la longitude à Montréal, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

40. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour frais de litige, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

41. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour compromis dans la cause *Brady vs. la Reine*, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

42. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer J. A. Gemmil 530 exemplaires du *Parliamentary Companion*, \$2, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

43. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour frais additionnels de la distribution des documents parlementaires, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

44. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour nouvelle somme nécessaire pour outillage de l'imprimerie nationale, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

45. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour diverses impressions pour l'année finissant le 30 juin 1892.

46. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour frais de la commission de prohibition pour l'année finissant le 30 juin 1892.

47. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour frais de commissions du service civil et de la police à cheval du Nord-Ouest, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

48. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille sept cent quatre-vingt-dix piastres et cinquante-huit centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du gouvernement des territoires du Nord-Ouest, savoir :—Supplément du traitement fixé par la loi du greffier du Conseil du Nord-Ouest, \$400 ; somme nécessaire pour livres destinés à la bibliothèque du gouvernement du Nord-Ouest, \$1,600.58 ; pour payer \$2 par jour à un aide dans le bureau d'enregistrement de Calgary, \$730, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

49. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante mille trois cent cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour la perception du revenu, savoir :—Douanes—Paiement de gratifications respectives de \$25 et \$30 à James McRae, douanier à Pownal Bay, et à John McLeod, douanier au pont de la rivière Vernon (ces sommes correspondant à six mois d'appointements) à l'occasion de leur retraite, \$55 ; paiement d'une gratification à Robert Lamont, préposé au débarquement à Clinton, Ont., à l'occasion de sa retraite, \$250 ; pour un croiseur de la douane et frais s'y rattachant, \$40,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

50. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent cinquante-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'accise : Pour payer à Archibald Gillies, constable du comté d'Inverness, C.-B., en indemnité pour un coup de feu reçu par lui et qui lui a infligé une blessure pour la vie, pendant qu'il prêtait main-forte au percepteur, J. H. Mackay, de Pictou, N.-E., faisant la saisie d'alambics non autorisés, le dit Gillies ayant eu à abandonner l'endroit par suite de l'hostilité de la population contre lui, \$300 ; pour porter de \$945 à \$1,000 par année les appointements de l'agent d'accise, L. C. A. Sainte-Marie, de Montréal, \$55 ; pour augmenter le salaire de W. T. Graham, messenger à Toronto, \$100, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

51. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour l'inspection et mesurage de bois, pour payer à T. J. Walsh pour compilation d'un *Ready-Reckoner*, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

52. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour poids et mesures, savoir : Pour un aide-inspecteur à Montréal, en remplacement de F. L. Desrivières, mis à la retraite, \$500 ; Pour porter de \$500 à \$600 par année les appointements de R. H. Laidman, aide-inspecteur à Hamilton, Ont., \$100, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

53. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics, savoir :—entretien et réparations—Glissoires et barrages flottants—District du Saint-Maurice—Réparation du barrage fixe à la tête de la Chute des Iroquois, rivière Vermillon, \$1,000 ; Pour payer à la

Compagnie d'améliorations du haut de l'Ottawa, l'allocation autorisée pour administration, etc., pour le passage des billots par l'estacade des chenaux, sur l'Ottawa, pendant l'exercice 1891-92, \$1,600, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

54. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour télégraphes, savoir:—Entretien—Somme additionnelle nécessaire pour la Colombie-Britannique, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

55. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux, savoir:—Chemin de fer Intercolonial—Veuve de feu Thomas O'Regan, un mois de salaire de feu son mari, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

56. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent trente-quatre piastres soit accordée à Sa Majesté pour augmentation des appointements de H. Lefebvre, du bureau du percepteur à Valleyfield, canal Beauharnois, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

57. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante-quatre mille sept cent cinquante-huit piastres et trente-trois centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de poste, savoir:—Pour payer à H. N. Case, ci-devant maître de poste à Hamilton, la somme de \$500 par année depuis le 1er août 1887 jusqu'au 1er juillet 1891, \$1,958.33; pour un nouveau courrier de 1re classe sur chemin de fer (M. B. McG. Caldwell) dans la division postale du Nouveau-Brunswick; les appointements de ce courrier n'ayant pas été portés au budget principal de 1891-92, \$800; pour quatre nouveaux facteurs à Hamilton, à \$360 chacun, \$1,440; somme à ajouter à la somme de \$400 votée pour un commis du bureau de l'inspecteur des postes, à Halifax, pour permettre au maître général des Postes de porter à \$600 les appointements de M. Sydenham Howe, \$200; somme nécessaire pour porter de \$1,600 à \$1,800 par année le traitement du sous-maître de poste de Halifax, en conformité de l'Acte du service civil, \$200; pour permettre au maître général des Postes de payer à J. H. Bartlett, en sus de ses appointements actuels de commis de 3e classe, la somme de \$60 pour soin de l'horloge du bureau de poste d'Ottawa, \$60; somme nécessaire pour porter de \$1,000 à \$1,200 par année les appointements du sous-maître de poste de Belleville, \$100; pour service postal entre le Canada et Liverpool, \$50,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

58. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille cinq cent trente-deux piastres soit accordée à Sa Majesté pour les terres fédérales, savoir:—Pour payer une gratification de retraite à C. E. Anderson, jun., commis surnuméraire du département de l'intérieur, dont la vue a été permanentement affaiblie dans le service, \$500; pour payer une gratification de retraite à Robert D. O'Brien, commis surnuméraire du département de l'intérieur, \$300; pour salaire de John Mason, comme charpentier, à \$2 par jour, à compter du 1er juillet 1891, \$732, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

59. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cent trente et une piastres soixante et cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour comptes des Territoires, savoir:—Réclamation de J. Wrixon, pour tente, \$47; Compagnie de navigation du Nord-Ouest (resp. limitée) pour intérêts, \$24.72; M. McCauley, solde d'entreprise de fourniture de bœuf, \$169.90; M. McCauley, solde sur loyer d'attelage, \$36; M. McCauley, pommes de terre et orge, \$503; écritures, etc., relatives au règlement de ces réclamations, \$200; caissier de la banque d'Angleterre, au crédit du directeur de la monnaie—médailles, \$39.03; solde de la réclamation de M. McCauley, item pour transport du matériel de guerre, \$37; à ajouter pour frais d'hommes de loi pour cette réclamation et autres, savoir: \$200; gratification à Frangina I. F. Manolli, de Florence, Italie, veuve du canonnier Henri de Manolli, de la batterie A, tué à Fish-Creek, \$219; solde dû à G. F. Clink, de Battleford, pour transport de troupes et de matériel, \$200; écritures, etc., relatives à l'investigation et au règlement de ces réclamations, \$81; pour payer au Dr Bergin le solde de sa solde et de ses allocations de chirurgien général en 1885, \$775, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

Mardi, 29 septembre 1891.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure et vingt-cinq minutes, mardi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mardi, 29 septembre 1891.

PRIÈRE.

M. Wallace, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le trente-deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les comptes, pièces justificatives et chèques pour paiements faits à certains fonctionnaires du bureau de l'Auditeur général pendant les exercices 1885-86, 1886-87, 1887-88 et 1888-89, et, à ce sujet, il a interrogé des témoins sous serment; pour l'information de la Chambre, il rapporte avec les présentes, la preuve faite par les témoins. (*Appendice No 2.*)

M. Wallace, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le trente-troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les comptes, chèques et pièces justificatives pour certaines marchandises que l'on prétend avoir été achetées pour l'usage du département des Travaux Publics du nommé A. C. Larose, d'Ottawa, et, à ce sujet, il a interrogé des témoins sous serment; pour l'information de la Chambre, il rapporte avec les présentes, la preuve faite par les témoins. (*Appendice No 2.*)

M. Wallace, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le trente-quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les comptes et pièces justificatives des dépenses pour l'équipement et l'approvisionnement fournis à l'Imprimerie du gouvernement et à la Papeterie, à Ottawa, et, à ce sujet, il a interrogé des témoins sous serment; pour l'information de la Chambre il rapporte avec les présentes la preuve faite par les témoins. (*Appendice No 2.*)

M. Taylor, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente, à titre de neuvième rapport, le rapport du sous-comité chargé de vérifier les comptes du service des Impressions du Parlement pour l'année dernière, ainsi que le bilan annuel de l'exercice 1888-89, qui sont annexés aux présentes. Les ayant approuvés, il les recommande respectueusement à la considération de la Chambre.

#### RAPPORT DU SOUS-COMITÉ.

SALLE DU COMITÉ,

Vendredi, 4 septembre 1891.

Le sous-comité du comité mixte des Impressions du Parlement, auquel ont été renvoyés, pour audition, les comptes du service des Impressions du Parlement pour l'année écoulée, a l'honneur de faire rapport :—

Que le bilan annuel des Impressions du Parlement pour l'exercice 1889-90 a été examiné et qu'il démontre que le coût total des impressions pour cette période a été de \$71,961.29, laquelle somme comprend tous les frais d'administration, salaires, etc., se rapportant au service des Impressions.

Les dépenses ont été examinées et comparées, article par article, avec les pièces de comptabilité et les chèques donnés en paiement, et le comité s'étant assuré de leur exactitude, a certifié le tout.

Respectueusement soumis,

ROBERT READ,  
D. BERGIN,  
JAMES TROW,  
JAS. McMULLEN.

### RAPPORT DU GREFFIER DES IMPRESSIONS.

*Au président et aux membres du comité mixte des Impressions du Parlement.*

MESSIEURS,—J'ai l'honneur de soumettre avec les présentes le relevé annuel des recettes et dépenses du service des Impressions du Parlement pour l'exercice 1889-90 qui démontre que le coût de ce service est de \$71,961.29. Ce relevé est certifié par l'Auditeur général et porte sa signature.

Les impressions ont été très bien exécutées l'an dernier.

J'ai reçu la communication suivante du secrétaire du Bureau de la Trésorerie :—

EXTRAIT des minutes d'une réunion du Bureau de la Trésorerie, tenue à Ottawa, le 5 février 1891.

#### IMPRESSIONS ET PAPETERIE.

Le Bureau a pris en considération la question du paiement des salaires, du 1er janvier 1891 au 30 juin 1891, de M. Boulet, ci-devant assistant distributeur des documents publics dans le bureau de distribution du parlement, et de M. Rivet, l'un des messagers, qui ont été transférés au département de l'Imprimerie et de la Papeterie, et qui ont commencé leur service dans le bureau de distribution attaché à la Papeterie.

Il paraît que ces employés ont été payés jusqu'à présent à même le crédit voté pour le comité mixte des Impressions pour l'année courante ; qu'aucun crédit n'a été demandé par le département de l'Imprimerie et de la Papeterie pour ces salaires parce qu'il y avait des doutes au sujet du transfert et de la date à laquelle il serait effectué ; que l'octroi habituel pour défrayer les frais de ce service a été fait au comité du parlement ; que certaines fonctions, ci-devant exercées dans l'édifice du parlement, ont été transférées et sont à présent du ressort du bureau de distribution attaché à la Papeterie publique.

Le Bureau décide que les salaires de MM. Boulet et Rivet seront payés, depuis le 1er janvier jusqu'au 30 juin 1891, comme par le passé, à même le crédit voté au comité mixte des Impressions pour l'année courante.

(Signé) J. M. COURTNEY,  
*Secrétaire.*

J'ai répondu comme suit à cette communication :

17 février 1891.

CHER MONSIEUR,—En réponse à l'ordre du Bureau de la Trésorerie, je déclare respectueusement que je me conformerai à ses instructions. En même temps, permettez-moi d'attirer l'attention sur le fait que Boulet a été transféré à l'Imprimerie Nationale sur la recommandation du comité des Impressions, et que lorsque le transfert a eu lieu en novembre dernier, je l'ai payé en plein jusqu'au 31 décembre 1890, et j'ai retranché son nom de mes livres. Quant à Rivet, il était simple messager sessionnel. A la fin de la dernière session, l'emploi de messager sessionnel a été

---

aboli et remplacé par un autre système qui a été adopté. En conséquence, Rivet a cessé d'être messager sessionnel employé par le comité.

Votre obéissant serviteur,

(Signé) HENRY HARTNEY.

*Greffier du Service des Impressions du Parlement.*

J. M. COURTNEY, Ecr.,

Secrétaire du Bureau de la Trésorerie.

Chaque mois, le comptable de l'Imprimerie m'envoie le compte des salaires de ces deux employés et je lui adresse des chèques pour solder le montant.

J'ai demandé que le même montant que l'an dernier, \$75,000, soit placé dans le budget pour le service des Impressions du parlement de l'année fiscale 1891-92, sujet à l'approbation du comité.

Le tout respectueusement soumis,

HENRY HARTNEY,

*Greffier du comité mixte des Impressions.*

SALLE DU COMITÉ,

Mai 1891.



Av.

COMPTE des impressions du parlement, bilan annuel du 1er juillet 1889 au 30 juin 1890.

Dr.

1889-90.	Recettes.	Montant.	Pièces justificatives No.	Dépenses.	Montant.
		\$ cts.	1889-90.		\$ cts
	Lettres de crédit—Compte de crédit. . . . .	75,000 00	1	Compte d'impression au 30 juin 1890, y compris le papier. . . . .	62,155 47
			2	Reliure. . . . .	3,448 50
	REMBOURSEMENTS :—		3	Assurance . . . . .	2 60
	Compte d'impression des bills privés. . . . .	630 50	4	Salaires . . . . . (Montant payé \$5,936.18)	6,039 21
			5	Frais de port. . . . . (Remise, pens. de retraite, 103.03)	192 01
			6	Divers, \$133.50 moins remboursement déposé au crédit du Receveur général, \$10 . . . . .	123 50
				Dépense totale . . . . .	\$71,961 29
		\$75,630 50		Non retiré et non employé, y compris le coût d'impression des bills privés. . . . .	3,669 21
					\$75,630 50

Dépenses, comme ci-dessus. . . . . \$71,961 29

REMBOURSEMENTS :—  
Compte, impression des bills privés. . . . . \$630 50

Coût total des impressions du parlement . . . . . \$71,330 79

J. L. McDOUGALL,  
*Auditeur général.*

Véifié et trouvé exact.  
D. BERGIN,  
ROBERT READ,  
JAMES TROW,  
JAS. McMULLEN.

(Signé) HENRY HARTNEY,  
*Greffier des impressions du parlement.*

SALLE DU COMITÉ,  
30 juin 1890.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par M. Foster,

Résolu, que l'honorable Thomas McGreevy, député du district électoral de Québec-Ouest, —s'étant rendu coupable de mépris envers l'autorité de cette Chambre, en refusant d'obéir à l'ordre qu'il en avait reçu d'être présent à son siège en Chambre, et ayant été déclaré par cette Chambre coupable de certaines accusations portées contre lui le 11 mai dernier,—soit expulsé de cette Chambre.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par M. Foster,

Résolu, que M. l'Orateur émette son mandat pour un nouveau bref pour l'élection d'un membre pour le district électoral de Québec-Ouest, aux lieu et place de l'honorable Thomas McGreevy expulsé de cette Chambre.

Sur motion de M. Taylor, secondé par M. Mills (Annapolis),

Résolu, que cette Chambre concourt dans le huitième rapport du comité mixte des impressions du Parlement.

Sur motion de M. Taylor, secondé par M. Mills (Annapolis),

Résolu, que cette Chambre concourt dans le neuvième rapport du comité mixte des impressions du Parlement.

Sur motion de M. Desjardins (Hochelaga), secondé par M. Taylor,

Résolu, que cette Chambre concourt dans le quatrième rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des débats de cette Chambre pendant la présente session.

Ordonné, que M. Bowell ait la permission de présenter un bill modifiant l'Acte des chemins de fer.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par M. Bowell,

Résolu, qu'une humble Adresse soit présentée à Sa Très Excellente Majesté la Reine, dans les termes suivants :—

A SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE,

TRÈS GRACIEUSE SOUVERAINE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le et les Communes du Canada, assemblés en parlement, prions humblement qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Majesté pour lui représenter,—

Que par les Statuts du parlement de Votre Majesté (5 et 6 Vic., chap. 45) le privilège de droit d'auteur a été accordé à toute personne qui publierait un travail littéraire dans le Royaume-Uni, si elle était sujette de Votre Majesté ou domiciliée dans aucune partie des territoires de Votre Majesté, et que la réimpression dans les limites de l'Empire et l'importation dans l'Empire d'un ouvrage revêtu du droit d'auteur, a été prohibée.

L'application de l'acte ci-dessus cité a causé beaucoup d'inconvénients à la population des colonies de l'Amérique du Nord et a été le sujet de remontrances formelles de la part de plusieurs de leurs législatures. Il a été répondu à ces remontrances par une dépêche circulaire du Comte Grey (alors principal secrétaire d'État de Votre Majesté pour les colonies) adressée à tous les Gouverneurs des colonies de l'Amérique du Nord. Cette circulaire était conçue dans les termes suivants :—

“ DOWNING STREET, novembre 1846.

“ MONSIEUR,—Le gouvernement de Sa Majesté ayant pris en considération les représentations faites par les Gouverneurs de quelques-unes des provinces de l'Amérique Britannique du Nord se plaignant de l'effet de la loi impériale sur les droits d'auteur dans ces colonies, a décidé de proposer des mesures au parlement, à la session prochaine, qui, si elles sont sanctionnées par la législature, auront, il faut l'espérer, l'effet de faire disparaître le mécontentement qui a été exprimé à ce sujet, et de mettre les œuvres littéraires de ce pays à la portée des colonies à des conditions plus faciles qu'à présent. A cette fin, ayant foi dans les dispositions des colonies à protéger les auteurs de ce pays de l'accaparement frauduleux du fruit de leurs labours qui souvent constitue leurs seules ressources, Sa Majesté se propose de laisser aux législatures locales le droit et la responsabilité de passer les lois qu'elles jugeront nécessaires pour assurer les droits d'auteur aussi bien que les intérêts du public. Le gouvernement de Sa Majesté soumettra, en conséquence, au parlement, un bill autorisant la Reine en Conseil à confirmer et passer finalement toute loi ou ordonnance coloniale au sujet des droits d'auteur, bien que telle loi ou ordonnance puisse n'être pas conforme à la loi de ce pays sur les droits d'auteur; l'acte projeté du parlement devant prescrire qu'aucune telle loi ou ordonnance n'aura de force ou d'effet qu'en tant qu'elle sera ainsi confirmée et finalement passée par la Reine en Conseil, mais qu'à dater de sa confirmation et passation finale, la loi de ce pays sur les droits d'auteur cessera d'avoir force et effet dans la colonie dans laquelle telle loi ou ordonnance coloniale aura été faite, en tant qu'elle sera contraire ou non conforme à l'opération de telle loi ou ordonnance coloniale.

“ J'ai l'honneur, etc.,  
(Signé)

“ GREY.”

L'intention du gouvernement de Votre Majesté, telle qu'exprimée dans cette circulaire, n'a jamais été mise à effet. L'importation de pays étrangers d'ouvrages revêtus du droit d'auteur dans le Royaume-Uni a été permise sous certaines conditions, mais la réimpression de ces ouvrages dans les colonies, même sous quelques conditions que ce soit en ce qui concerne les porteurs du droit d'auteur, n'a jamais été permise, ni le droit des législatures des provinces du Canada de légiférer pour réglementer la loi sur les droits d'auteur, n'a été reconnu par le gouvernement de Votre Majesté à moins de démontrer que telle législation serait conforme et subordonnée à l'Acte du Royaume-Uni déjà mentionné.

Le parlement de Votre Majesté, en l'année 1867, lorsqu'il a établi la Puissance du Canada, a donné à son parlement des pouvoirs de gouvernement très étendus, y compris celui de légiférer sur cet important sujet. Le parlement du Canada a passé plusieurs statuts réglementant la loi sur les droits d'auteur en Canada. Ces statuts ont adopté les dispositions que semblaient requérir les intérêts et le bien-être des citoyens de ce pays intéressés à cette question, et en même temps ont donné une protection libérale aux intérêts de tous ceux qui avaient acquis ou pourraient acquérir des droits d'auteur dans le Royaume-Uni. Ces statuts ont cependant toujours été regardés par le gouvernement de Votre Majesté comme devant être sanctionnés par le parlement du Royaume-Uni, et le plus récent—passé en Canada en 1889—demeure sans application faute de la sanction du gouvernement de Votre Majesté à une proclamation le mettant en vigueur.

Les dispositions de l'Acte de 1889 ci-dessus cité sont conformes aux intérêts de la population du Canada, et n'ont été signalées sous aucun rapport comme injustes envers aucune partie des sujets de Votre Majesté. L'acte a été passé unanimement

par les deux Chambres du parlement du Canada, et a été fortement recommandé par le gouvernement du Canada à la favorable considération du gouvernement de Votre Majesté.

Bien que vos requérants soient d'avis qu'un tel statut est de la compétence du parlement du Canada aux termes de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, ils ont été informés que des doutes à ce sujet avaient été soulevés, et ils exposent humblement que ces doutes devraient être enlevés par statut du parlement de Votre Majesté mettant immédiatement à effet l'Acte canadien concernant les droits d'auteur, de 1889 et confirmant le droit du parlement du Canada, conformément à la promesse faite par le gouvernement de Votre Majesté en 1846, de faire des lois sur les droits d'auteur suivant qu'elles seront de temps à autres requises pour le pays, bien que ces lois puissent être incompatibles avec les dispositions des Statuts impériaux passés avant l'adoption de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867.

Vos requérants désirent signaler le fait que les Commissaires royaux de Votre Majesté sur les droits d'auteur, en 1876, ont recommandé de donner droit aux législatures coloniales de passer des statuts renfermant des principes précisément de même nature que ceux qui forment la base de l'Acte canadien de 1889 ci-avant mentionné.

En conséquence nous prions humblement Votre Majesté de vouloir gracieusement inviter le parlement du Royaume-Uni à adopter une législation qui puisse faire disparaître les doutes ci-dessus mentionnés, et conférer explicitement au parlement du Canada le pouvoir de légiférer, dans l'intérêt du peuple canadien, sur toutes matières se rapportant à la question des droits d'auteur sans égard aux statuts qui pouvaient être en vigueur quand le parlement du Canada a été établi.

Nous prions, de plus, qu'afin de donner plein effet à l'Acte du parlement du Canada de 1889, susdit, avis soit donné par le gouvernement de Votre Majesté que le Canada s'est retiré de la convention de Berne.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par M. Bowell,

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté une adresse à Sa Majesté, la priant de vouloir gracieusement inviter le parlement du Royaume-Uni à adopter une législation qui puisse faire disparaître les doutes y mentionnés, et conférer explicitement au parlement du Canada le pouvoir de légiférer, dans l'intérêt du peuple canadien, sur toutes les matières se rapportant à la question des droits d'auteur sans égard aux statuts qui pouvaient être en vigueur quand le parlement du Canada a été établi; et la priant, de plus, qu'afin de donner plein effet à l'Acte du parlement du Canada de 1889, au sujet des droits d'auteur, avis soit donné par le gouvernement de Sa Majesté, que le Canada s'est retiré de la convention de Berne, et priant Leurs Honneurs de se joindre à cette Chambre au sujet de la dite adresse.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill du Sénat intitulé: "Acte concernant le délit de fraude envers le gouvernement"; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'aujourd'hui, cette chambre se formera de nouveau en comité général.

M. Foster, l'un des membres du Conseil Privé, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres de la Chambre étant découverts) et il est comme suit :

## STANLEY DE PRESTON.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes les estimations supplémentaires additionnelles des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1892, et conformément aux dispositions de l' " Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867," il recommande ce budget à la Chambre des Communes. (*Documents de la session No 1d.*)

## HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 28 septembre 1891.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Bowell,

Ordonné, que les dits message et budget supplémentaire soient référés au comité des Subsidés.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille cent douze piastres soit accordée à Sa Majesté pour indemnité sessionnelle, savoir :—Pour payer à S. B. Burdett, M.P., son indemnité sessionnelle bien qu'absent par suite de maladie, \$1,000 ; Pour payer à P. E. Grandbois, M.P., pour 14 jours d'absence par suite de maladie, \$112, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent quarante-six mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour porter l'indemnité sessionnelle des membres du Sénat et de la Chambre des Communes, pour la présente session seulement, de mille à quinze cents piastres, sauf toutefois les dispositions actuelles de la loi affectant l'absence et la présence des députés :—Chambre des Communes, \$107,500 ; Sénat, \$39,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-quatre mille cinq cent soixante et onze piastres et soixante-quatre centins soit accordée à Sa Majesté pour le canal Grenville, savoir : Pour payer aux représentants légitimes de feu James Goodwin, l'intérêt sur la somme de \$67,260 à lui accordée par l'arbitre le 28 mars 1883, pour ouvrages faits en vertu de son contrat pour l'agrandissement du canal Grenville, cet intérêt étant calculé à compter de la date du renvoi à l'arbitre le 10 septembre 1874, jusqu'à la date du paiement le 3 avril 1883, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892, pour subventions postales et de steamers, savoir :—Subvention au steamer faisant le service entre Campbellton et Gaspé et les ports intermédiaires.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. Bergeron, informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

M. Bergeron, du comité des Subsidés fait rapport de plusieurs résolutions, les quelles sont lues comme suit :—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille cent douze piastres soit accordée à Sa Majesté pour indemnité sessionnelle, savoir :—Pour payer à S. B. Burdett, M.P., son indemnité sessionnelle bien qu'absent par suite de maladie, \$1,000 ; Pour payer à P. E. Grandbois, M.P., pour 14 jours d'absence par suite de maladie, \$112, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent quarante-six mille cinq cents

piastres soit accordée à Sa Majesté pour porter l'indemnité sessionnelle des membres du Sénat et de la Chambre des Communes, pour la présente session seulement, de mille à quinze cents piastres, sauf toutefois les dispositions actuelles de la loi affectant l'absence et la présence des députés :—Chambre des Communes, \$107,500 ; Sénat, \$39,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-quatre mille cinq cent soixante et onze piastres et soixante-quatre centins soit accordée à Sa Majesté pour le canal Grenville, savoir :—Pour payer aux représentants légitimes de feu James Goodwin, l'intérêt sur la somme de \$67,260 à lui accordée par l'arbitre le 28 mars 1883, pour ouvrages faits en vertu de son contrat pour l'agrandissement du canal Grenville, cet intérêt étant calculé à compter de la date du renvoi à l'arbitre le 10 septembre 1874 jusqu'à la date du paiement le 3 avril 1883, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté afin de compléter la somme nécessaire pour défrayer les dépenses à payer au cours de l'exercice expirant le 30 juin 1892 pour subventions postales et de steamers, savoir :—Subvention au steamer faisant le service entre Campbellton et Gaspé et les ports intermédiaires.

La première résolution étant lue la seconde fois,—et la question étant mise, que la dite résolution soit adoptée : la Chambre se divise ; et la dite question est résolue affirmativement.

Alors les résolutions subséquentes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille trente-cinq piastres et quatre-vingt-cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des affaires des Sauvages :—Pour payer des appointements à M. T. P. Moffatt, qui a été employé temporairement dans la division du registraire et dans la division des écoles, statistiques et fournitures depuis janvier dernier, \$400 ; pour payer des appointements à M. Robert B. E. Moffat, qui a été nommé commis stagiaire de 3e classe par arrêté ministériel du 26 mars dernier, mais pour lequel il n'a pas été pourvu dans le budget annuel de 1891-92, \$450 ; et augmentation statutaire du 1er avril au 30 juin 1892, \$12.50, \$462.50 ; pour payer le solde du traitement de l'emballleur pour 1891-92, \$100 ; et pour payer aussi la différence entre \$100 et \$500 du 1er juillet 1890 au 26 mars 1891, date de l'arrêté du conseil nommant un emballleur, 8 mois et 25 jours, à \$100 par an, \$73.35, \$173.35, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la Justice, division des pénitenciers :—Pour pourvoir à la promotion d'un commis de 3e classe à emploi de commis de 2e classe, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Postes :—Pour augmenter le traitement de W. H. Smithson, \$200. Dépenses casuelles :—Pour faire face à l'augmentation des frais d'impression, de lithographie et de papeterie, à cause de l'augmentation générale des dépenses de ce chef se rattachant au service intérieur du département des Postes, il faudra une somme additionnelle de \$2,200 pour 1890-91, \$2,200 pour l'année finissant le 30 juin 1892.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Impressions et de la Papeterie :—Pour payer le traitement de M. LaMothe, à partir du 1er juillet 1891, \$1,400 ; pour payer le traitement de Napoléon Boulet, transféré du service du comité des Impressions du Parlement à ce département comme distributeur des publications du parlement, \$1,200 ; pour payer le traitement de M. Labelle, transféré du département du Secrétaire d'Etat, \$1,100, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la Marine :—Pour pourvoir à la nomination de A. R. Gordon, lieutenant de la marine royale,

comme conseiller nautique du département de la Marine et commandant du service de protection des pêcheries, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Finances :—Pour le paiement du salaire de P. Fender comme messager à partir du 1er juillet jusqu'au 31 décembre 1891, à \$300 par année, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille deux cent quarante et une piastres et seize centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Secrétariat d'Etat :—Pour payer à E. C. Larose ses services comme commis temporaire, du 1er juillet au 15 août \$50 ; pour payer les services de Gabriel de Laporte dans la division des archives, \$730 ; pour payer à P. Pelletier (nonobstant tout ce que contient l'Acte du service civil de contraire à cela) la différence entre son traitement et celui de sous-secrétaire d'Etat, dont il a exercé les fonctions en vertu d'un arrêté du conseil pendant une période de deux mois, du 1er octobre au 1er décembre 1889, avec le titre de sous-secrétaire intérimaire, \$224.50 ; pour payer le traitement de H. G. Lamothe comme commis de 2e classe, pour le mois de juin 1891, \$116.66 ; pour payer une augmentation du traitement de W. B. DeGrosbois, messenger, à partir du 1er juillet 1891, nonobstant tout ce que contient l'Acte du service civil de contraire à cela, \$100 ; pour payer à John Courtman, messenger, l'arriéré de son salaire à partir du 1er novembre 1889, nonobstant tout ce que contient l'Acte du service civil de contraire à cela, \$20, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de l'Auditeur général :—Pour autoriser le paiement à H. R. Moore et H. Gross, de \$700 et \$600 par année respectivement, depuis leur entrée au service (le budget annuel ayant pourvu au paiement de la balance), pour l'année finissant le 30 juin 1892.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau du haut commissaire, Londres :—Pour autoriser le paiement de l'excédant de dépense en 1890-91, à cause des dépenses casuelles, \$1,500 ; pour augmenter le traitement de J. G. Colmer, à partir du 1er juillet 1891, \$400, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau du Conseil privé de la Reine pour le Canada :—Pour payer un traitement de \$2,400 depuis le 1er juillet 1891, à M. J. Pope, greffier adjoint du Conseil privé, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département du Revenu de l'Intérieur :—Pour porter le traitement de R. Nettle à \$1,450, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Travaux Publics :—Pour pourvoir au transport de E. T. Smith, nommé le 12 juillet 1889, percepteur de glissoires et d'estacades à Ottawa, et dont le traitement (\$1,500) a été jusqu'ici payé à même le crédit affecté à la "perception des droits de glissoires et d'estacades," au personnel permanent du département des Travaux Publics comme commis de 1re classe, \$1,500 ; pour pourvoir au transfert de James Slater, nommé le 14 novembre 1889, adjoint du percepteur des droits de glissoires et d'estacades à Ottawa, et dont le traitement (\$1,000) a été jusqu'ici payé à même le crédit affecté à la "perception des droits de glissoires et d'estacades," au personnel permanent du département des Travaux Publics comme commis de 3e classe, \$1,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Douanes :—Pour payer à A. Lacerte l'augmentation statutaire pour l'exercice 1890-91, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de l'Intérieur :—Pour payer le traitement de Mme Constance Ridley, commis de 3e classe dans le département de l'Intérieur, à compter du 1er juillet 1891, nonobstant tout ce que

contient l'Acte du service civil de contraire à cela, \$500 ; pour porter le traitement de George D. Pope à \$750, \$350, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cent trente-trois piastres quarante et un centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Chemins de fer et Canaux :—Pour le paiement de la balance du traitement de feu Sir John A. Macdonald pour le mois de juin 1891, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de l'Agriculture : —Pour payer des appointements additionnels à J. B. Lynch, inspecteur des comptes d'émigration et des agences et stations de quarantaine depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1891, \$300 ; supplément à F. C. Chittick, commis de 3<sup>e</sup> classe, pour porter son traitement à \$700 comme comptable adjoint depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1891, \$150, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'administration de la justice, savoir :—Pour payer à M. L. A. Audette ses services relatifs à la publication de rapports en sus de son traitement statutaire, \$300 ; pour acheter des livres de droit pour la bibliothèque du département de la Justice, \$5,000 ; pour dépenses diverses, justice, \$12,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des pénitenciers, savoir :—Pénitencier de Saint-Vincent de Paul—pour pourvoir à l'achat d'un orgue pour la chapelle protestante, \$400 ; pour donner une gratification à William Holden, en considération de ses services, \$100 ; pour payer au révérend M. James Fulton, le maximum du traitement d'aumônier, depuis la date de sa nomination, le 1<sup>er</sup> octobre 1889, nonobstant tout ce que contient l'Acte des pénitenciers de contraire à cela, \$300, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept cent quatre-vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de Kingston :—Pour pourvoir à l'achat d'un orgue, \$400 ; pour pourvoir à l'augmentation statutaire de J. B. Matheson, nommé aide tailleur-instructeur le 1<sup>er</sup> juillet 1890, \$30 ; pour payer au révérend S. Quinn le maximum du traitement d'aumônier, depuis la date de sa nomination, le 1<sup>er</sup> juillet 1889, nonobstant tout ce que contient l'Acte des pénitenciers de contraire à cela, \$350, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-quinze piastres et soixante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de la Colombie-Britannique :—Pour pourvoir à l'augmentation statutaire de W. J. Carroll, gardien d'hôpital—omises dans les estimations générales, \$30 ; pour payer au révérend F. Guertin, le maximum du traitement d'aumônier, depuis la date de sa nomination, le 15 mai 1889, (nonobstant tout ce que contient l'Acte des pénitenciers de contraire à cela), \$165.60, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la prison de Régina—Pour payer le salaire de Mme Lunan comme directrice, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1891, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante-huit piastres et trente-huit centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de Dorchester :—Pour payer au révérend M. A. D. Cormier, le maximum du traitement d'aumônier, depuis la date de sa nomination, le 1<sup>er</sup> décembre 1889, (nonobstant tout ce que contient l'Acte des pénitenciers de contraire à cela), pour l'année finissant le 30 juin 1892.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier du Manitoba—pour le paiement d'une clôture autour de la réserve du pénitencier, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-trois mille cent dix-neuf piastres et vingt centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la



législation—Chambre des Communes, savoir:—Pour payer à M. Macdonell, député d'Algoma, 21 jours d'indemnité parlementaire, \$168; pour payer à M. H. Plummer ses services supplémentaires comme officier-rapporteur d'Algoma, aux dernières élections générales, \$200; pour permettre à l'Auditeur général de payer les réclamations non réglées de certains officiers-rapporteurs pour ouvrage supplémentaire pendant les dernières élections, \$900; pour payer à M. Malcolm McNaughton l'ouvrage fait au bureau du greffier de la couronne en chancellerie pendant la session de 1890, 91 jours, à \$3 par jour, \$273; pour la somme nécessaire au paiement des personnes suivantes, à raison de services rendus au bureau du greffier de la couronne en chancellerie, pendant février et mars derniers, à propos des dernières élections générales:—Adjudor Samson, \$22.20; J. B. George Samson, \$85; Claire Hugg, \$27—\$134.20; pour payer M. Rockliff Ronan, commis surnuméraire attaché à la chambre des piqueurs (*Whips*) libéraux, pendant la présente session, 98 jours, à \$3 par jour, \$294; somme additionnelle pour dépenses des comités, \$20,000; pour payer les dépenses se rattachant à la refonte des lois criminelles (nonobstant tout ce que contient l'Acte du service civil de contraire à cela), \$150; pour payer l'indemnité parlementaire de feu Sir John A. Macdonald, \$1,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

25. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cent vingt-deux piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Sénat, savoir:—Somme nécessaire pour défrayer le coût supplémentaire des valises, \$1,722; pour payer le salaire d'un messenger permanent, Arthur Ralph, nommé par le Sénat, \$600; pour payer la balance de l'indemnité de feu l'honorable W. H. Odell, \$200, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

26. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour statistique sanitaire, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

27. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour M. Adam Brown, commissaire honoraire, honoraire, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

28. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour subvention pour une exposition fédérale des produits de la laiterie, qui se tiendra à Sherbrooke, Québec, en 1891, \$10,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

29. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour la Compagnie du Haras National, Montréal, pour l'usage de six étalons, dans les stations agronomiques, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

30. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille deux cent neuf piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de quarantaine, savoir:—Pour payer des soldes dus au 30 juin 1891—À l'hôpital général de Winnipeg, \$3,178.60; à l'hôpital de Saint-Boniface, \$1,030.40, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

31. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la milice, savoir:—Dépenses se rattachant à la formation et à l'exercice d'un nouveau bataillon portant le costume militaire des montagnards écossais à Toronto, \$5,000; champ de tir provincial à la carabine à Sussex, New-Brunswick, \$500, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Bergeron du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-cinq mille cinq cent trente-deux piastres et quarante centins soit accordée à Sa Majesté pour chemins de fer, savoir:—Chemin de fer du Cap-Breton—construction—à voter de nouveau, \$31,074.12; pont sur Grand-Narrows—à voter de nouveau, \$4,458.28, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-deux mille six cent soixante et douze piastres et vingt-quatre centins soit accordée à Sa Majesté pour le chemin de fer d'Oxford et New-Glasgow—à voter de nouveau, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-neuf mille trois cent soixante et onze piastres et quatre-vingt-sept centins soit accordée à Sa Majesté pour le chemin de fer d'Annapolis et Digby—à voter de nouveau, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le chemin de fer Intercolonial—pour de plus grandes facilités à Moncton—à voter de nouveau, \$800 ; matériel roulant—à voter de nouveau, \$3,000 ; escaliers de la cour de la gare d'Halifax à la rue Water, \$600 ; pour de plus grandes facilités à New-Glasgow, \$3,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard—Pour payer à Romuald McMillan une indemnité pour le terrain dont il a été exproprié à cause du chemin de fer, avec intérêt, les frais taxés et les frais du gouvernement, d'après le jugement de la cour d'Echiquier, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Welland, savoir :—Pour compléter le paiement dû pour la construction du pont pour l'embranchement du Canada Southern du chemin de fer du Michigan-Central sur le canal de décharge Welland, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille six cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour explorations et inspections, savoir :—Pour pourvoir à l'estimation du coût du tunnel entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Lachine, savoir :—Réparations au quai du gouvernement à Lachine, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille quatre cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Welland, savoir :—Réparer environ 500 pieds de la levée du canal, endommagée par un éboulis le 24 août 1891, \$8,000 ; amélioration du débouché de Sunfish Creek, \$200 ; dépenses d'exploitation du bateau passeur de la ligne directe sur le canal Welland, \$250, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Chambly, savoir :—Reconstruction de partie du mur de l'est, écluse n° 7, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Cornwall, savoir :—Réparations des vieilles écluses Nos 15, 16 et 17, entrée d'aval, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal du Rapide Plat, savoir :—Une paire de porte de rechange pour l'écluse, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal des Galops, savoir :—Deux paires de portes de rechange pour les écluses, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille deux cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal de la vallée de la Trent, savoir :—Pour compléter les travaux en rapport avec le barrage à Bobcaygeon, \$1,250 ; pour régler la réclamation de C. Armstrong au sujet du coursier au rapide de Chisholm, \$1,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Rideau, savoir :—Réparations au barrage Hogsback, \$16,000 ; pont à Merrickville, \$7,000 ; pont à Oliver's Ferry, \$20,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour le canal Beauharnois, savoir :—Clôtures, fossés, réparations aux drains, renouvellement des ponts et dépenses légales, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante-seize piastres soit accordée à Sa Majesté pour divers, savoir :—Gratification à P. Stafford pour blessure permanente

à la jambe pendant qu'il travaillait dans le chantier du gouvernement, canal Lachine, Montréal, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Nouvelle-Ecosse, savoir :—Hôpital de la quarantaine de Pictou, améliorations, etc., \$500; bureau de poste, douane, etc., Lunenburg, \$5,000; bureau de poste, douane, etc., Pictou, \$3,000; station de quarantaine, Sydney—Reconstruction du quai, etc., \$300, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille sept cent quatorze piastres et quatre-vingt-onze centins soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Ile du Prince-Edouard, savoir :—Edifices publics de Summerside, Charlottetown et Montague—Balance de la commission due à l'architecte-surintendant des travaux faits, 1885-1888, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Nouveau-Brunswick, savoir :—Douane de Saint-Jean—améliorations, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

Les dites dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Bergeron, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille huit cent cinquante-sept piastres et six centins soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, savoir :—Québec—Bureau de poste de Farnham, \$4,000; édifices du revenu de l'intérieur, Carillon—améliorations, \$170; douane de Montréal—renouvellement, etc., \$2,600; édifice du bureau de poste et de la douane, Trois-Rivières—améliorations, \$600; bureau de poste de Québec—nouvelle aile et améliorations dans le vieil édifice, \$1,000; bureau de poste de Montréal—changements et améliorations, \$5,000; bureau des mesureurs de bois, Québec—meubles fournis, réparés, emmagasinés, etc., de 1886 à 1891, \$1,487.06; pénitencier de Saint-Vincent de Paul, \$3,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-quatre mille trois cent quinze piastres et quatre-vingt-treize centins soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, savoir :—Ontario—Imprimerie de l'Etat—clôturage, \$1,500; bureau de poste, douane, etc., Pictou, \$5,000; édifice public de Berlin—améliorations, \$400; édifice public, Strathroy—trottoirs, \$1,000; collège militaire de Kingston—hangar pour les modèles, \$1,500; bureau de poste, douane, etc., de Napanee—balance due à l'architecte surintendant, \$965.93; douane et entrepôt de vérification, Toronto—pavage, etc., \$4,500; école militaire de Toronto—à voter de nouveau, \$3,500; collège militaire de Kingston—nouveau dortoir—à voter de nouveau, \$8,000—\$15,000; bureau de poste de London—changements des aménagements intérieurs, \$1,950; douane de Peterborough—y compris la voûte pour la douane et le revenu de l'intérieur—à voter de nouveau, \$9,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Manitoba, savoir :—Edifices militaires de Winnipeg, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-trois mille cent soixante et six piastres et quarante et un centins soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Territoires du Nord-Ouest, savoir :—Palais de justice, violon et logement de la police à Mâchoire d'Original—à voter de nouveau, \$5,000; palais de justice, bureau des terres et bureau d'enregistrement de Régina, \$10,000; douane et palais de justice de Lethbridge, l'emplacement étant fourni, \$7,000; Chambres du Conseil, du Nord-Ouest, bureaux du gouvernement, de Régina—appareils de chauffage, \$4,500; prison de Régina—solde dû aux entrepreneurs du chauffage à vapeur, plombage, service de l'eau et du feu, \$2,666.41; palais de justice et édifice de la police, Moosomin—service de l'eau, etc., \$1,000; édifice des immigrants de Medicine-Hat—changements nécessaires pour le palais de justice et le logement de la police, \$1,000; édifice de l'immigration d'Edmonton, \$1,000; édifice de l'immigration de Prince-Albert, \$1,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt et un mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les édifices publics, Colombie-Britannique, savoir :— Nouveaux édifices publics, Victoria, C.-B., \$10,000 ; édifices militaires de Victoria—corps de garde et porte d'entrée—pour terminer les paiements, \$1,700 ; édifices militaires de Victoria, y compris la batterie de la Pointe Macauley, \$9,000 ; bureau de poste, Victoria—améliorations, \$800, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille six cent soixante et onze piastres soit accordée à Sa Majesté pour réparations, meubles, chauffage, etc., savoir :—Nouvelle somme nécessaire pour ce service, \$10,000 ; imprimerie de l'Etat, Ottawa, extincteurs Babcock, etc., \$671, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-cinq mille neuf cent soixante piastres soit accordée à Sa Majesté pour havres et rivières, Nouvelle-Ecosse, savoir :—Meagher's Beach, \$600 ; Pointe de l'Eglise—réparations au quai, \$1,500 ; havre de Hull—réparations, \$500 ; brise-lames de Joggins—réparations, \$1,000 ; quais de l'Île Pictou, \$3,000 ; quai d'Abercrombie—achèvement, \$1,000 ; jetée Arisaig—réparations, \$2,000 ; quai de Bayfield—reconstruction du, \$5,000 ; baie de l'Est—réparations au quai, \$800 ; Île Boularderie—quai sur le côté sud, \$1,600 ; Île du Cap Sable—brise-lames sur le côté sud, \$300 ; quai Ogilvie—réparations, \$500 ; Eatonville—ouvrages de protection de la plage, \$1,000 ; Economy—Prolongement du brise-lames, etc.,—achèvement—à voter de nouveau, \$1,000 ; Port-Lorne, \$1,000 ; quai d'Escousse, \$4,000 ; Anse Babbins, \$1,000 ; Île du Diable—brise-lames, \$700 ; Iona—réparations au quai, \$600 ; Margaree—réparations au brise-lames, \$600 ; Ingonish (sud) jetée—achèvement, \$1,500 ; quai des Grand-Narrows—réparations, \$750 ; Louis-Head—nouvelle somme à voter de nouveau, \$500 ; Port-Maitland (Anse Verte)—réparations au brise-lames et au débarcadère, \$600 ; Arichat-Ouest—réparations au brise-lames, etc., \$500 ; Georgeville—nouvelle somme nécessaire pour consolider le quai, etc., \$1,000 ; Broad Cove Marsh—réparations au quai, \$2,500 ; jetée de passage de Barrington—agrandissement, etc.—à voter de nouveau, \$600 ; Nyanza—quai, \$1,260 ; jetée de Margaretville et Hampton—réparations, \$3,800 ; Îles La Have au rivage Dublin Ouest, *via* le chenal Croche-Passage pour les bateaux, \$1,000 ; jetée de Somerville—réparations, \$500 ; jetée de South-Gut—achèvement—à voter de nouveau, \$281.09 périmées, \$500 ; rivière du Grand-Village—ouvrage additionnel fait de 1882 à 1884 par les entrepreneurs pour détourner le cours d'eau, \$3,250, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille trois cent vingt-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour havres et rivières, Île du Prince-Edouard, savoir :—Baie Saint-Pierre—réparations au brise-lames à l'extrémité intérieure, \$1,100 ; jetée de Belfast—réparations, \$700 ; havre de Brae—prolongement du brise-lames (la municipalité ayant souscrit \$500 pour la construction de tous les ouvrages nécessaires)—à voter de nouveau, \$900 ; Miminegash—à voter de nouveau, \$1,950 ; Malpèque—réparations aux ouvrages de protection de la plage, \$375 ; Havre de la Baie Fortune, \$1,500 ; Bayview—pour compléter les réparations du quai, \$500 ; Higgin's shore—réparations au quai, \$500 ; Nine-mile Creek—prolongement de la jetée, \$800, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-huit mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour havres et rivières, Nouveau-Brunswick, savoir :—Campbellton—prolongement du quai de délestage, \$2,500 ; Edgett's-Landing—grille de carénage, \$500 ; Clifton—réparations au brise-lames, \$1,000 ; quai de Cocagne—améliorations, \$2,250 ; Tynemouth, ou Ten-Mile Creek—réparations aux travaux du havre, \$750 ; Tracadie—quai, \$3,500 ; Anderson's Hollow—réparations au brise-lames, \$250 ; quai de délestage Dalhousie—réparations, \$500 ; Quaco—réparations aux brise-lames, \$1,050 ; Neguac Inférieure—quai, \$3,000 ; Quaco-Ouest—Nouvelle issue de la rivière Irish ou Moshe, \$1,500 ; Havre de Caraquet—quai aux Huîtres—à voter de nouveau le montant périmé le 30 juin 1891, \$800 ; Île à la Perdrix, havre de Saint-Jean—réparations aux quais, \$500, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-deux mille six cent cinquante-six piastres et cinquante-huit centins soit accordée à Sa Majesté pour havres et rivières, Québec, savoir :—Grande-Rivière—achèvement du brise-lames y compris le

prolongement projeté, \$9,500; Rivière-Blanche—quai—réparations, etc., \$1,000; Matane—agrandissement du quai intérieur, etc., \$1,200; jetée à L'Islet—réparations, \$800; Saint-Jean-Port-Joli—réparations au quai, \$600; rivière Yamaska—pour payer au Dr P. E. Mignault les dommages causés à son moulin et au barrage, sur la rivière David, par la crue, \$800; rivière Yamaska, réparations à l'écluse et au barrage—montant additionnel nécessaire, \$2,200; jetée Carleton—réparations, \$750; rivière Grand Pabos—améliorations de l'entrée du chenal, \$500; La Malbaie—renouvellements et réparations, \$800; station de quarantaine, Grosse-Ile—réparations à l'ancien quai, etc., \$6,500; rivière Saint-Maurice—améliorations du chenal entre les Grandes Piles et La Tuque, \$1,500; jetées du lac Mégantic—réparations, \$350; Laprairie—travaux aux brise-glaces, \$2,500; rivière Ottawa—améliorations du chenal à Mille-Iles, \$300; chenal du Moine—brise-lames à Sainte-Anne de Sorel, \$200; brise-glace à Sorel, rivière Richelieu—montant additionnel nécessaire, \$1,100; Berthier (*en bas*)—réparations à la jetée, \$500; jetées d'Yamachiche, \$2,000; Rivière des Prairies—améliorations à Saint-Raphaël, Île Bizard et à Sainte-Geneviève, île de Montréal—pour compléter les paiements, \$8,556.58; rivière de Port-au-Beurre—dragage, \$1,000; pour l'année finissant le 30 juin 1892.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-deux mille quatre cent soixante et quinze piastres soit accordée à Sa Majesté pour havres et rivières, Ontario, savoir:—Sault Sainte-Marie—pour compléter les paiements du contrat et des travaux additionnels exécutés, \$1,475; rivière Petite-Nation, \$4,000; Havre de Belleville—Montant additionnel nécessaire pour achever le barrage de l'île dans la rivière Moira, à la terre ferme; les autorités locales protégeant l'île au montant de \$6,000, \$3,000; Havre de Belleville,—dragage, \$4,000; Southampton—prolongement du débarcadère—à voter de nouveau, \$4,000; Port-Elgin—achèvement de la digue, \$1,000; Port-Stanley, \$5,000; Havre de Hamilton—dragage, \$6,000; rivière la Pluie—améliorations des rapides du Long-Sault, \$2,500; Havre de Kingsville—réparations, \$1,500, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-sept mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour havres et rivières, Colombie-Britannique, savoir:—Rivière Skeena, \$2,000; rivière Fraser—protection des travaux à Garry-Bush, \$7,500; Havre de Nanaïmo—enlèvement du rocher Nicol, dragage, etc., \$4,000; rivière Courtney—protection des travaux à sa jonction avec l'Isolome, \$1,000; Havre de Victoria—dragage dans le havre extérieur, \$20,000; New-Westminster—hangar sur le quai construit à l'usage du bateau "Sampson," destiné à l'enlèvement des troncs d'arbres, \$800; rivière Cowichan, \$2,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille sept cent seize piastres et soixante-sept centins soit accordée à Sa Majesté pour glissoires et estacades, savoir:—Travaux sur la rivière Ottawa, estacade de la Gutineau—frais judiciaires de 1876 à 1879 et de 1888 à 1890 dans le procès intenté par Noé Chevrier contre Sa Majesté la Reine, en recouvrement d'une somme de \$200,000, pour des terrains acquis et améliorés par le gouvernement du Canada, pour y placer des estacades, depuis 1856, \$8,716.67, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour ponts et chaussées savoir:—Pont sur la rivière Belly à Lethbridge et abords—à voter de nouveau, \$7,000; pont sur la rivière Bataille, à Battjoford—peinture, etc., \$1,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour télégraphes, avoir:—Aide à l'établissement d'une ligne télégraphique entre les Grandes Iles Manitoulines et la terre ferme, à la station Nelson, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, \$1,000; lignes télégraphiques de terre et câbles sous-marins pour le service des côtes et des îles du fleuve, du golfe Saint-Laurent et des provinces maritimes—subvention pour la construction et l'entretien d'une ligne télégraphique, de Shippegan à Pointe-Miscou, N.-B., \$4,000; ligne Meat Cove—nouveaux poteaux, \$2,000; lignes télégraphiques, Territoires du Nord-Ouest—pour aider à la construction et à l'entretien d'une ligne partant de la station de Moosomin, chemin de fer Canadien du Pacifique, et allant jusqu'à Cannington, \$3,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille trois cent soixante-six piastres et quatre-vingt-trois centins soit accordée à Sa Majesté pour divers, savoir :—Pour aider à la publication de la carte historique et topographique du Canada, par G. F. Baillairgé, écrivain, ingénieur civil, en date du 31 décembre 1890, \$500; pour payer à la veuve de feu Thomas Pruneau une gratification égale à deux mois de son salaire comme commis des travaux, \$213.50; gratification à la veuve de feu W. O. Strong, ingénieur civil, égale à six mois des appointements reçus par feu son mari pendant qu'il était ingénieur en charge de la construction du bassin de radoub de Kingston, \$1,110; gratification de deux mois d'appointements à P. O. Bonenfant, télégraphiste, qui a été forcé de se retirer pour cause de maladie contractée pendant qu'il était à l'emploi du gouvernement, \$93.33; pour payer à G. A. Brown, écrivain, ingénieur en charge des travaux de havre et de rivière, provinces maritimes, qui est sur le point de fixer sa résidence en Europe, une gratification égale à trois mois de ses appointements, en reconnaissance des importants services par lui rendus, 1871 à 1891, comme officier du département des Travaux Publics, \$450, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour subventions postales et de steamers, savoir :—Communication à la vapeur de Bras d'Or entre Baddeck et Grand Narrows (service quotidien), Saint-Pierre et Port-Mulgrave (service quotidien) et Irish Cove, East-Bay et Grand Narrows (deux fois par semaine), pour l'année finissant le 30 juin 1892

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-sept piastres et trente-six centins soit accordée à Sa Majesté pour service maritime et fluvial, savoir :—Pour pourvoir au dernier paiement du nouveau steamer *Quadra* pour la Colombie-Britannique (déjà voté partiellement), \$18,250; pour pourvoir au paiement de papeterie achetée par erreur par les agents suivants :—W. W. Johnston, Halifax, N.-E.—Creighton et Marshall, almanachs, journal et reliure du rapport annuel, \$3.26; J. H. Harding, Saint-Jean, N.-B.—*New Dominion Paper Bay Co.*, papier brun et ficelle, \$20.05; H. G. Lewis, Victoria, C.-B.—T. N. Hibben et Cie, encre, livres de blancs, etc., \$14; pour faire face aux réclamations se rapportant à l'abordage survenu à la hauteur du Cap George, N.-E., entre le steamer fédéral *Allert* et la goélette *Scylla*, \$6,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille six cent trente piastres soit accordée à Sa Majesté pour phares et service côtier, savoir :—Appointements et allocations.—Pour pourvoir aux appointements de W. H. Noble, comme contre-maître des travaux pour lumières, district d'Ontario, \$1,150; pour pourvoir à une gratification à la veuve de feu Stephen Ash, de son vivant à l'emploi du département, et tué pendant qu'il était au service et en route pour le cap Beale, \$480, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour institutions scientifiques, savoir :—Pour pourvoir à la construction d'un édifice, à Toronto, en rapport avec le service météorologique, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-huit mille six cent vingt-neuf piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour les pêcheries, savoir :—Pour faire face aux frais de l'enquête instituée par des experts, en rapport avec la pêche du phoque dans la mer de Behring, \$3,000; pour faire face aux dépenses de l'essai d'une méthode nouvelle et perfectionnée de séchage du poisson, \$500; pour pourvoir au paiement des percepteurs des douanes pour services rendus en rapport avec la distribution de permis du *Modus vivendi*, durant la saison de 1889 et 1890, \$1,129.50; pour pourvoir aux prix de l'impression d'un dossier complet des documents se rattachant au différend de la mer de Behring, et aussi de la correspondance relative à l'action de Terre-Neuve *re* les bateaux de pêche canadiens, \$4,000; somme requise pour ériger et entretenir une nouvelle piscifactory à Selkirk, Manitoba, \$7,000; somme requise pour reconstruire une nouvelle piscifactory au Saguenay, province de Québec, \$3,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille quatre cent quatre-vingt-cinq piastres et cinquante-deux centins soit accordée à Sa Majesté pour la somme requise pour la commission géologique pour l'année finissant le 30 juin 1892.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille sept cent soixante-deux piastres et soixante et quinze centins soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages, Ontario et Québec, savoir:—Pour reconstruire l'école Maria, comté de Bonaventure, Québec, \$450; pour pourvoir à une augmentation des appointements payés à M. Ovide Roy, instituteur des garçons de Caughnawaga, de \$350 à \$400 par année, \$50; pour pourvoir à une augmentation des appointements de Mlle Joséphine Parent, institutrice à l'école des filles, de \$300 à \$350—\$50; pour permettre au département de faire poser des portes, châssis, etc., à une nouvelle école (E.A.) devant être construite aux Dalles, sur la rivière Winnipeg, pour la bande du Portage-du-Rat, \$100; appointements de l'instituteur, \$300—\$400; pour permettre au département d'achever l'église anglicane au lac Nipigon, \$100; pour permettre au département d'acheter une réserve pour les Sauvages Montaguais d'Escoumains, dans le comté de Saguenay, \$162.75; pour permettre au département de payer au maître de l'école du jour de Fort William, Ontario, des appointements de \$300 par année au lieu de \$250 comme aujourd'hui, \$50; réparations aux bâtiments sur la réserve de Caughnawaga, \$500, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages, Nouvelle-Ecosse, savoir:—Contribution de \$450 à la construction d'une chapelle pour les Sauvages sur l'île Chapelle, comté du Cap-Breton, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

25. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille huit cent trente piastres soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages, Territoires du Nord-Ouest, savoir:—Allocation de charité autorisée par un arrêté du conseil du 31 janvier 1890, pour chacun des trois enfants de feu James Payne, \$180; pour permettre au département de fournir de la ficelle et des munitions aux Sauvages pauvres du district du fleuve McKenzie, \$500; pour l'entretien de dix nouveaux élèves à l'école industrielle catholique romaine, à Saint-Boniface, à \$100 par année, \$1,000; et pour l'équipement de la nouvelle école, \$1,000—\$2,000; pour pourvoir aux frais de déplacement d'agents et d'autres officiers d'une agence à une autre, selon les besoins du service, \$400; peinture et réparation du bureau des affaires des Sauvages à Régina, \$150; lambrissage et réparation du bâtiment de l'agence des Sauvages aux Lacs Croches, \$300; pour acheter des crémeuses pour les Sauvages afin de les encourager à faire du beurre, \$200; pour porter les appointements de l'agent Begg à Blackfoot-Crossing, de \$1,200 à \$1,400 par année, \$200; pour payer des maîtres d'école de Sauvages, \$900; pour la construction de maisons d'école et l'entretien d'élèves, \$3,300; allocation en faveur de l'hôpital attaché à la mission de Saint-Albert, \$200; paiement total du salaire de H. L. Reynolds, garde-magasin à Régina, \$500, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

26. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille sept cent quatre-vingt-sept piastres soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages, Colombie-Britannique, savoir:—pour aider à l'établissement d'un hôpital sur la côte Nord-Ouest de la Colombie-Britannique, où pourront être admis les Sauvages de toutes confessions qui auront besoin de soins médicaux, \$500; pour porter de \$800 à \$1,000 le traitement de John Scott, directeur de l'école industrielle de Metlakhatla, \$200; pour le paiement de maîtres d'école pour les Sauvages, \$300; pour la construction de maisons d'écoles et l'entretien d'élèves, \$787, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

27. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf cent quatre-vingt-huit piastres et quatre-vingt-sept centins soit accordée à Sa Majesté pour la police à cheval du Nord-Ouest, savoir:—Pour payer les réclamations se rattachant à l'insurrection du Nord-Ouest de 1885, \$600; pour payer à la veuve de feu l'inspecteur Ernest Bradley une gratification égale à un mois de la solde de feu son mari pour chaque année qu'il a été dans le service, \$388.87, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

28. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les frais des funérailles de feu Sir John A. Macdonald, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

29. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour notre part des frais de bureau international des douanes à Bruxelles, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

30. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour les frais de l'arbitrage relatif aux comptes entre le Canada et les provinces d'Ontario et de Québec. (Des paiements pour services rendus pourront être faits à des membres du service civil indépendamment de l'Acte du service civil), pour l'année finissant le 30 juin 1892.

31. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les frais du levé hydrographique de Burrard-Inlet, C.-B., pour l'année finissant le 30 juin 1892.

32. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour tenir compte à la police à cheval du Nord-Ouest de ce qu'elle a fourni en aide aux Métis pauvres dans le cours de 1890-91, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

33. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour une allocation à l'hôpital de Medicine-Hat, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

34. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour gratification à la famille de feu le juge en chef Palmer, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

35. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille huit cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour frais de causes devant la cour de l'Échiquier—Clark *et al* (Barber) *vs.* la Reine, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

36. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour frais de causes devant la cour de l'Échiquier—MacLean *et al vs.* la Reine, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

37. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour montant probable des frais dans la cause de Woodburn *vs.* la Reine pour l'année finissant le 30 juin 1892.

38. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept cent trente-quatre piastres et quarante centins soit accordée à Sa Majesté pour payer à la Compagnie du chemin de fer Canada Atlantique pour le convoi funéraire, d'Ottawa à Montréal et retour, à l'occasion des funérailles de feu l'honorable Thomas White, \$678.40; autres frais funéraires, \$56, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

39. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour frais se rattachant à la détermination de la longitude à Montréal, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

40. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour frais de litige, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

41. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour compromis dans la cause Brady *vs.* la Reine, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

42. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer J. A. Gemmil 500 exemplaires du *Parliamentary Companion*, \$2, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

43. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour frais additionnels de la distribution des documents parlementaires, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

44. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour nouvelle somme nécessaire pour outillage de l'imprimerie nationale, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

45. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour diverses impressions pour l'année finissant le 30 juin 1892.

46. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour frais de la commission de prohibition pour l'année finissant le 30 juin 1892.



47. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour frais de commissions du service civil et de la police à cheval du Nord-Ouest, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

48. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille sept cent quatre-vingt-dix piastres et cinquante-huit centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du gouvernement des territoires du Nord-Ouest, savoir :—Supplément du traitement fixé par la loi du greffier du Conseil du Nord-Ouest, \$400 ; somme nécessaire pour livres destinés à la bibliothèque du gouvernement du Nord-Ouest, \$1,600.58 ; pour payer \$2 par jour à un aide dans le bureau d'enregistrement de Calgary, \$730, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

49. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante mille trois cent cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour la perception du revenu, savoir :—Douanes—Paiement de gratifications respectives de \$25 et \$30 à James McRae, douanier à Pownal Bay, et à John McLeod, douanier au pont de la rivière Vernon (ces sommes correspondant à six mois d'appointements) à l'occasion de leur retraite, \$55 ; paiement d'une gratification à Robert Lamont, préposé au débarquement à Clinton, Ont., à l'occasion de sa retraite, \$250 ; pour un croiseur de la douane et frais s'y rattachant, \$40,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

50. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent cinquante-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'accise : Pour payer à Archibald Gillies, constable du comté d'Inverness, C.-B., en indemnité pour un coup de feu reçu par lui et qui lui a infligé une blessure pour la vie, pendant qu'il prêtait main-forte au percepteur, J. H. Mackay, de Pictou, N.-E., faisant la saisie d'alambics non autorisés, le dit Gillies ayant eu à abandonner l'endroit par suite de l'hostilité de la population contre lui, \$300 ; pour porter de \$945 à \$1,000 par année les appointements de l'agent d'accise, L. C. A. Sainte-Marie, de Montréal, \$55 ; pour augmenter le salaire de W. T. Graham, messenger à Toronto, \$100, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

51. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour l'inspection et mesurage de bois, pour payer à T. J. Walsh pour compilation d'un *Ready-Reckoner*, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

52. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour poids et mesures, savoir : Pour un aide-inspecteur à Montréal, en remplacement de F. L. Desrivières, mis à la retraite, \$500 ; Pour porter de \$500 à \$600 par année les appointements de R. H. Laidman, aide-inspecteur à Hamilton Ont., \$100, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

53. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics, savoir :—entretien et réparations—Glissoires et barrages flottants—District du Saint-Maurice—Réparation du barrage fixe à la tête de la Chute des Iroquois, rivière Vermillon, \$1,000 ; Pour payer à la Compagnie d'améliorations du haut de l'Ottawa, l'allocation autorisée pour administration, etc., pour le passage des billots par l'estacade des chenaux, sur l'Ottawa, pendant l'exercice 1891-92, \$1,600, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

54. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour télégraphes, savoir :—Entretien—Somme additionnelle nécessaire pour la Colombie-Britannique, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

55. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux, savoir :—Chemin de fer Intercolonial—Veuve de feu Thomas O'Regan, un mois de salaire de feu son mari, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

56. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent trente-quatre piastres soit accordée à Sa Majesté pour augmentation des appointements de H. Lefebvre, du bureau du percepteur à Valleyfield, canal Beauharnois, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

57. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante-quatre mille sept cent cinquante-huit piastres et trente-trois centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de poste, savoir :—Pour payer à H. N. Case, ci-devant maître de poste à Hamilton, la somme de \$500 par année depuis le 1er août 1887 jusqu'au

1er juillet 1891, \$1,958.33 ; pour un nouveau courrier de Ire classe sur chemin de fer (M. B. McG. Caldwell) dans la division postale du Nouveau-Brunswick ; les appointements de ce courrier n'ayant pas été portés au budget principal de 1891-92, \$800 ; pour quatre nouveaux facteurs à Hamilton, à \$360 chacun, \$1,440 ; somme à ajouter à la somme de \$400 votée pour un commis du bureau de l'inspecteur des postes, à Halifax, pour permettre au maître général des Postes de porter à \$600 les appointements de M. Sydenham Howe, \$200 ; somme nécessaire pour porter de \$1,600 à \$1,800 par année le traitement du sous-maître de poste de Halifax, en conformité de l'Acte du service civil, \$200 ; pour permettre au maître général des Postes de payer à J. H. Bartlett, en sus de ses appointements actuels de commis de 3e classe, la somme de \$60 pour soin de l'horloge du bureau de poste d'Ottawa, \$60 ; somme nécessaire pour porter de \$1,000 à \$1,200 par année les appointements du sous-maître de poste de Belleville, \$100 ; pour service postal entre le Canada et Liverpool, \$50,000, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

58. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille cinq cent trente-deux piastres soit accordée à Sa Majesté pour les terres fédérales, savoir :—Pour payer une gratification de retraite à C. E. Anderson, jun., commis surnuméraire du département de l'intérieur, dont la vue a été permanemment affaiblie dans le service, \$500 ; pour payer une gratification de retraite à Robert D. O'Brien, commis surnuméraire du département de l'intérieur, \$300 ; pour salaire de John Mason, comme charpentier, à \$2 par jour, à compter du 1er juillet 1891, \$732, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

59. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cent trente et une piastres soixante et cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour comptes des Territoires, savoir :—Réclamation de J. Wrixon, pour tente, \$47 ; Compagnie de navigation du Nord-Ouest (resp. limitée) pour intérêts, \$24.72 ; M. McCauley, solde d'entreprise de fourniture de bœuf, \$169.90 ; M. McCauley, solde sur loyer d'attelage, \$36 ; M. McCauley, pommes de terre et orge, \$503 ; écritures, etc., relatives au règlement de ces réclamations, \$200 ; caissier de la banque d'Angleterre, au crédit du directeur de la monnaie—médailles, \$39.03 ; solde de la réclamation de M. McCauley, item pour transport du matériel de guerre, \$37 ; à ajouter pour frais d'hommes de loi pour cette réclamation et autres, savoir : \$200 ; gratification à Frangina I. F. Manolli, de Florence, Italie, veuve du canonnier Henri de Manolli, de la batterie A, tué à Fish-Creek, \$219 ; solde dû à G. F. Clink, de Battleford, pour transport de troupes et de matériel, \$200 ; écritures, etc., relatives à l'investigation et au règlement de ces réclamations, \$81 ; pour payer au Dr Bergin la balance de sa solde et de ses allocations de chirurgien général en 1885, \$775, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

Les cinquante-huit premières résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Les douze premiers items de la cinquante-neuvième résolution étant lus la seconde fois, sont adoptés.

Et la question étant mise,—que cette Chambre concourt dans le dernier item (pour payer au Dr. Bergin la balance de sa solde et de ses allocations de chirurgien général en 1885, \$775),—la Chambre se divise ; et la dite question est résolue affirmativement.

La dite résolution est alors adoptée.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(*En comité.*)

Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté, à compte de certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1892, la somme de \$9,404,941.21 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Bergeron fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. Bergeron fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit:—

Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté, à compte de certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1892, la somme de \$9,404,941.21 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

M. Bergeron informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que demain, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Voies et Moyens.

Ordonné, que M. Foster ait la permission de présenter un bill pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour faire face à certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1892, et pour d'autres objets liés au service public.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement.

Bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales."

Bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'acte de la cinquante-deuxième Victoria, chapitre quatre, intitulé: 'Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer.'"

Bill intitulé: "Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer."

Aussi, le Sénat a passé un bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau les actes concernant les Territoires du Nord-Ouest, auquel il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de M. Dewdney, secondé par M. Haggart,

Ordonné, que le bill du Sénat intitulé: "Acte modifiant de nouveau les actes concernant les Territoires du Nord-Ouest," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par M. Dewdney,

Ordonné, que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle restera ajournée jusqu'à demain à onze heures A.M.

Mercredi, 30 septembre 1891.

Onze heures A.M.

PRIÈRE.

M. l'Orateur donne communication à la Chambre de la lettre suivante qu'il a reçue du secrétaire de Son Excellence :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,  
OTTAWA, 29 septembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle des séances du Sénat pour proroger la session du parlement fédéral, mercredi, le 30 courant, à 3.30 P.M.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,  
CHARLES COLVILLE, major,  
*Secrétaire du Gouverneur général.*

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a adressé son mandat au greffier de la Couronne en Chancellerie lui enjoignant de préparer un nouveau bref d'élection pour le district électoral de Québec-Ouest, afin de remplir la vacance causée par l'expulsion de la Chambre de Thomas McGreevy, écrivain.

La Chambre en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération de l'adresse du Sénat à Sa Majesté la Reine, la priant de vouloir gracieusement prendre en considération la situation du Canada relativement à certaines matières importantes qui affectent ses relations commerciales avec l'Empire et avec les nations étrangères.

M. Foster propose, secondé par M. Bowell,—Que la dite adresse soit adoptée par cette Chambre en remplissant le blanc avec les mots "et la Chambre des Communes", —et que le dernier paragraphe de la dite adresse soit amendé en retranchant le mot "tant" après le mot "contenues", dans la troisième ligne, et tous les mots après "Belgique" dans la quatrième ligne.

M. Laurier propose comme amendement, secondé par M. Mills (Bothwell), Que les mots suivants soient ajoutés à la motion : "et en amendement de nouveau la dite adresse projetée en retranchant du quatrième paragraphe les mots suivants : 'vu la surélévation des droits protecteurs et différentiels par la politique fiscale étrangère';—et 'du Royaume-Uni et de ses possessions que le parlement du Royaume-Uni ou les Parlements';—et 'et la protection contre des mesures agressives ou préjudiciables venant de l'étranger';—et en ajoutant le mot 'qu'elles' après les mots "self-government."

Et la question étant mise sur l'amendement,—la Chambre se divise; et elle est résolue négativement.

Alors la question étant mise sur la motion principale,—que la dite adresse telle qu'amendée soit adoptée,—la Chambre se divise; et la dite question est résolue affirmativement.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté l'Adresse à Sa Majesté la Reine, avec plusieurs amendements auxquels elle demande leur concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat, intitulé: "Acte modifiant de nouveau les actes concernant les Territoires du Nord-Ouest," étant lu

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre, devant siéger demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill du Sénat, intitulé : " Acte concernant le délit de fraude envers le gouvernement " ; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Bergeron fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe avec les amendements.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements auxquels elle demande leur concours.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement :

Bill intitulé : ' Acte modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales contestées.

Bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte des chemins de fer."

Bill intitulé : " Acte autorisant le transport de certaines propriétés publiques aux gouvernements provinciaux."

Bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales."

Bill intitulé : " Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées."

Bill intitulé : " Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour faire face à certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1892, et pour d'autres objets liés au service public."

Aussi,—informant cette Chambre que leurs Honneurs ont adopté l'adresse des Communes à Sa Majesté la Reine au sujet des droits d'auteur, en remplissant le blanc avec les mots " Sénat et."

Et aussi, le Sénat a passé une adresse à Son Excellence le Gouverneur général priant respectueusement Son Excellence de transmettre l'adresse à Sa Majesté la Reine au sujet des droits d'auteur,—à laquelle adresse il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de Sir John Thompson, secondé par M. Dewdney,

Résolu, que cette Chambre concourt dans l'adresse du Sénat à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de transmettre l'adresse collective des deux Chambres à Sa Majesté la Reine, au sujet des droits d'auteur, en remplissant le blanc avec les mots " et les Communes."

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté la dite adresse.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a adopté les amendements faits par cette Chambre au bill intitulé : " Acte concernant le délit de fraude envers le gouvernement," sans amendement.

Aussi,—adoptant des amendements faits par cette chambre à l'adresse passé par le Sénat à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, priant humblement Sa Majesté de vouloir gracieusement prendre en considération la position du Canada au sujet de certaines questions importantes affectant ses relations avec l'Empire et avec des nations étrangères.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Bowell,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de transmettre l'adresse conjointe à Sa Majesté au sujet de certaines questions importantes affectant ses relations avec l'Empire et avec des nations

étrangères en la manière que Son Excellence jugera convenable afin qu'elle soit déposée au pied du Trône.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Résolu, qu'il soit euvoqué un message au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté l'adresse à Son Excellence le Gouverneur général, à laquelle elle demande le concours du Sénat.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant.

Le Sénat a adopté l'adresse de cette Chambre à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien transmettre l'adresse conjointe des deux Chambres à Sa Majesté au sujet de certaines questions importantes affectant ses relations avec l'Empire et avec des nations étrangères en la manière que Son Excellence jugera convenable, en remplissant le blanc avec les mots " Sénat et."

Un message est reçu de Son Excellence le Gouverneur général, par *R. E. Kimber*, écuyer, gentilhomme huissier de la verge noire.

M. l'ORATEUR.—J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur général d'informer cette honorable Chambre que c'est le bon plaisir de Son Excellence que les membres de cette Chambre se rendent sans délai dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se rendent auprès de Son Excellence, qui donne alors, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills publics et privés suivants :

Acte modifiant les Actes concernant le havre de Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse.

Acte à l'effet de corriger une erreur dans l'Acte de la cinquante-troisième Victoria, chapitre quatre-vingt-un, intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand-Central du Nord-Ouest."

Acte concernant les lignes de pont et de charge.

Acte concernant l'expédition du bétail.

Acte à l'effet d'encourager la production du sucre de betterave.

Acte modifiant de nouveau l'Acte de la cour de l'Echiquier.

Acte concernant l'inspection des navires.

Acte modifiant de nouveau l'Acte du revenu de l'intérieur.

Acte concernant certaines délinquantes dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Acte concernant la Compagnie d'express et de transport d'Ontario.

Acte modifiant les Actes concernant les droits de douane.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

Acte à l'effet de modifier le chapitre cent trente-cinq des Statuts révisés, intitulé : "Acte concernant les cours Suprême et de l'Echiquier."

Acte concernant la Compagnie Rathbun.

Acte concernant la section de la rive nord du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales.

Acte modifiant de nouveau l'Acte de la cinquante-deuxième Victoria, chapitre quatre, intitulé : "Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer."

Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer.

Acte modifiant les Actes concernant les territoires du Nord-Ouest.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales contestées.

Acte modifiant l'Acte des chemins de fer.

Acte autorisant le transfert de certaines propriétés publiques aux gouvernements provinciaux.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales.

Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées.

Acte concernant le délit de fraude envers le gouvernement.

Alors l'Honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit :

“ QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

“ Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

“ Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le bill intitulé :

“ Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public pour l'exercice expirant le 30<sup>e</sup> jour de juin 1892, et pour d'autres objets liés au service public,” que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.”

A ce bill la sanction royale a été donnée dans les termes suivants :

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Il plaît alors à Son Excellence le Gouverneur général de prononcer le discours suivant :

*Honorables Messieurs du Sénat,*

*Messieurs de la Chambre des Communes,*

Je désire vous témoigner ma haute appréciation de l'attention et de l'assiduité que vous avez apportées à vos devoirs parlementaires durant cette longue session.

Je dois aussi exprimer la part sincère que je prends au regret que vous et tout le pays devez ressentir de la perte douloureuse du dernier premier ministre, le très honorable Sir John A. Macdonald, mort au milieu de nos délibérations, comblé de jours et d'honneurs, et je félicite le pays et vous-mêmes de la modération et du patriotisme que vous avez manifestés dans cette crise et qui ont permis de continuer sans interruption sérieuse les travaux législatifs.

Au mois de juin, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis d'Amérique ont signé une convention pour faire cesser pratiquement, durant la saison dernière, la chasse aux phoques dans la mer de Behring dans le but d'empêcher leur extermination, en attendant que les experts chargés de l'enquête, à laquelle le Canada a pris part, se soient prononcés sur la nécessité des mesures à prendre pour prévenir l'extinction de cette race d'animaux. Le rapport n'est pas encore reçu et les négociations pour le règlement des questions que soulève le sujet sont pendantes mais encore incomplètes.

Il me fait plaisir de voir que, anticipant une conférence amicale avec le gouvernement des Etats-Unis relativement au développement et à l'extension de notre commerce avec ce pays et à d'autres matières importantes, le terme du protocole de 1888 connu sous le nom de *modus vivendi* a été prolongé.

Les lois que vous avez concouru à adopter sont utiles et importantes. La réorganisation de la législature des Territoires du Nord-Ouest, la fixation et l'extension de ses pouvoirs sont un juste tribut à l'aptitude à se gouverner qu'a éminemment manifestée cette contrée importante qui s'accroît rapidement. Le bénéfice des actes amendant la loi concernant les élections se fera sentir par la simplification de la procédure et la répression plus facile des manœuvres frauduleuses. Les lois relatives à l'exportation du bétail, au chargement des navires, à l'enregistrement des marques de commerce et aux cours de Vice-Amirauté seront avantageuses au commerce et à la marine marchande ; celle qui concerne l'inspection des navires contribuera grandement à protéger la vie de ceux qui y sont employés, tandis que l'acte concernant les grèves du Dominion et l'obstruction des eaux navigables enlève une source possible de dissension entre ce gouvernement et les provinces.

Bien que le résultat du dénombrement montre un accroissement de population moindre qu'on ne s'y attendait, il est néanmoins satisfaisant de voir se continuer en général la prospérité du pays, et la récolte abondante que nous accorde cette année la Providence donnera un élan nouveau à la colonisation du Nord-Ouest de même qu'aux entreprises et aux industries de tout le pays.

Il faut se féliciter de voir que vous avez cru pouvoir dégrever les sucres d'environ trois millions de dollars, diminuant ainsi très fortement le prix d'un article de consommation universelle, et que vous n'avez pas jugé nécessaire de pourvoir à un autre revenu pour plus de la moitié de la réduction faite. Cette importante mesure est en outre digne d'éloges parce que tout en réduisant considérablement le prix d'un article nécessaire d'alimentation elle supplée à la perte de revenu qui en résulte par l'imposition de droits sur des articles de luxe.

La série de fraudes perpétrées contre le gouvernement par un groupe d'entrepreneurs et les irrégularités de certaines personnes dans le service civil qui ont été mises à jour par les enquêtes de vos comités sont bien à regretter. Le châtement déjà infligé à plusieurs d'entre eux, les mesures à prendre contre certains autres et l'action du statut que vous avez passé pour la répression de ces abus à l'avenir auront, je l'espère, pour effet d'en prévenir le retour. Et c'est l'intention de mon cabinet d'instituer une commission qui étudiera l'organisation du service civil et qui fera un rapport sur les mesures à prendre pour l'améliorer.

La question de la restriction ou de la prohibition du trafic des liqueurs a aussi occupé l'attention de mes ministres, et pendant la vacance une commission sera chargée d'étudier cette importante question et de faire un rapport.

*Messieurs de la Chambre des Communes,*

Je vous remercie de la libéralité avec laquelle vous avez pourvu aux besoins des services publics.

*Honorables Messieurs du Sénat,*

*Messieurs de la Chambre des Communes,*

En vous congédiant pour le présent, je vous prie d'agréer mes vœux sincères pour votre prospérité et votre bonheur dans vos foyers.

Alors l'honorable Président du Sénat dit :

*Honorables Messieurs du Sénat et Messieurs de la Chambre des Communes,*

C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que ce parlement soit prorogé jusqu'à lundi, le neuvième jour de novembre prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à lundi, le neuvième jour de novembre prochain.



# INDEX

DU

## VINGT-CINQUIÈME VOLUME.

54-55 VICTORIA, 1891.

**A**CTE DES CLAUSES :—Voir *Companies*.

ACTES DES ÉCOLES DU MANITOBA :—Voir 1,78 *des documents de la session*.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE :—Bill concernant certaines matières relatives à l'administration de la justice (Sir John Thompson); ordonné; présenté, 53. Lu la 2e fois; renvoyé au comité; rapporte progrès, 211. Chambre de nouveau en comité général; bill modifié, 226. Examiné, 226. Passé, 226. Par le Sénat, 309. S.R., 325. (54-55 Vic., c. 28.)

“ADMIRAL” STEAMER :—Voir 2-4 *des documents de la session*.

### Adresses :

#### A SA MAJESTÉ LA REINE :

1. Message du Sénat demandant le concours des Communes à une adresse priant Sa Majesté de vouloir prendre en considération la situation du Canada relativement à certaines matières importantes qui affectent ses relations commerciales avec l'Empire et avec les nations étrangères, 547. Examiné, 579. Motion par M. Foster, que l'adresse soit modifiée (dans un ou deux cas), adoptée; amendement proposé par M. Laurier, amendant l'adresse en retranchant le quatrième paragraphe; rejeté; motion adoptée; message au Sénat, 579. Amendement adopté par le Sénat, 581. Voir ci-dessous, 5.
2. Motion par Sir John Thompson, pour une adresse à Sa Majesté demandant le privilège que le droit d'auteur soit accordé à toute personne qui publierait un travail littéraire dans le Royaume-Uni, etc., 561. Adoptée; ordonnée; message du Sénat demandant leur concours, 563. Sénat concoure, 580. Voir ci-dessous, 4.

#### A SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL :

3. Résolution au sujet d'une adresse pour remercier Son Excellence de son gracieux discours à l'ouverture de la session, 8. Lue et adoptée; renvoyée à un comité spécial; rapportée; 16. Adoptée; grossoyée; devant être présentée par ceux des membres qui font partie du Conseil privé, 17.
4. Message du Sénat demandant le concours de la Chambre à l'adresse à Son Excellence demandant de transmettre l'adresse collective à Sa Majesté au sujet des droits d'auteur. Adoptée, 580.
5. Résolution pour une adresse à Son Excellence le priant de transmettre à Sa Majesté l'adresse conjointe au sujet de certaines questions commerciales. ordonnée; message du Sénat; Sénat concoure, 580.

ADRESSE DE LOYAUTÉ À LA REINE :—Message de Son Excellence transmettant à Sa Majesté l'adresse de loyauté votée par la Chambre des Communes en 1890, 126.

AGENCES DE POLICE PRIVÉE EN CANADA, ÉTABLISSEMENT D' :

1. Pétition demandant un acte pour empêcher l'établissement d'agences de police privée en Canada, 32, 44, 49, 83, 98, 110, 124, 148, 155, 165, 180, 197, 200, 209, 223.
2. Bill à l'effet de régler les agences et corporations de police secrète, financières et commerciales, (M. Sproule); ordonné; présenté, 218.

AGRICULTURE ET COLONISATION :

1. Rapport annuel du ministre de l'Agriculture, 22. (*Document n° 6.*)
2. Comité spécial nommé au sujet de l'agriculture et de la colonisation, 5, 53. Permission d'employer un sténographe, 111. Nom d'un membre substitué à celui d'un autre, 128. 1er rapport recommandant l'impression du rapport fait en 1890 sur les fermes expérimentales, et aussi celui des délégués des fermiers tenanciers, 189. Adopté; renvoyé au comité des impressions, 189. 2e rapport, recommandant que les témoignages donnés par les professeurs sur les fermes expérimentales soient imprimés; aussi, la preuve faite par M. J. G. Mowat sur la climatologie du Canada concernant l'agriculture, etc., 464. Renvoyé au comité des impressions, 467. 3e rapport, 540. (*Appendice n° 5.*)

ALBERTA, CIE DE CHEMIN DE FER ET DE CHARBONNAGE D' :—Pétition demandant des amendements à sa charte, 15. Avis; bill, 70. Renvoyé au comité, 113. Rapporté avec des amendements, 262. En comité général; rapporté; passé, 281. Par le Sénat, 338. S.R., 374. (54-55 Vic., c. 77.)

ALBION, BANQUE D'ÉPARGNE DES MINES :

1. Permission de présenter un bill relatif à la banque d'épargne des Mines Albion; motion retirée, 234.
2. Règles et ordres suspendus au sujet d'un bill relatif à la banque d'épargne des Mines Albion; Bill, 234. Lu la 2e fois; renvoyé au comité; modifié; examiné, 248. Par le Sénat, 256. S. R., 257. (54-55 Vic., c. 112.)

ALE ET BIÈRE :—Voir *Subsides*, 8.

ALLISTON, ONT. :—Pétition demandant des secours pour secourir les souffrants du dernier incendie en cette ville, 125.

AMHERTSBURG, CALE SÈCHE À :—Voir 8 *des documents de la session.*

AMIRAUTÉ, JUGES LOCAUX D' :

1. Chambre en comité général pour considérer une certaine résolution concernant les traitements des juges locaux d'amirauté; recommandation de Son Excellence, 311. En comité général, 361. Résolution rapportée fixant le traitement des Juges locaux d'amirauté; adoptée; bill, 362. Voir ci-dessous, 2.
2. Bill amendant de nouveau le chapitre 138 des Statuts Révisés, concernant les cours provinciales (Sir John Thompson); ordonné; présenté, 362. Lu la 2e fois; en comité général; rapporté; passé, 365. Par le Sénat, 401. S. R., 460. (54-55 Vic., c. 27.)

ANGLO-CANADIENNE, CIE D'ACCUMULATEURS ÉLECTRIQUES :—Pétition demandant une charte; lue et reçue, 158. Avis, 181. Bill, 182. Renvoyé au comité, 216. Rapporté avec des amendements, 310. Renvoyé au comité; rapporté; passé, 319. Par le Sénat, avec un amendement, 343. Adopté, 348. S.R., 375. (54-55 Vic., c. 128.)

ANGLO-CANADIENNE, CIE DE PRÊT ET PLACEMENT :—Voir 9 *des documents de la session*.

ANNAPOLIS, ÉDIFICES PUBLICS A :—Voir 10 *des documents de la session*.

ANNAPOLIS, RIVIÈRE :—Pétition demandant une subvention pour aider à la construction d'un chemin de fer et d'un pont sur la rivière Annapolis, etc. ; non reçue, (n'étant pas approuvée,) 324.

ARAUNAH, SCHOONER :—Voir 11 *des documents de la session*.

ARCHIVES DU CANADA :—Voir 12 *des documents de la session*.

ARNOLDI, JOHN R. :—Voir 28 *des documents de la session*. *Comptes publics*, 2.

ARTILLERIE, dans la ville de Québec, terrains de l' :

1. Comité général concernant certains terrains de l'artillerie dans la ville de Québec. Recommandation de Son Excellence, 211. En comité général, 393. Rapport recommandant le transfert au club des patineurs à Québec de certains terrains de l'artillerie ; adopté ; bill, 399. Voir *infra*, 2.
2. Bill autorisant la cession au club des patineurs de Québec de certains terrains de l'artillerie dans la cité de Québec (Sir John Thompson), 399. Ordonné ; présenté 399. Lu la 2<sup>ème</sup> fois, rapporté ; passé, 413. Par le Sénat, 459. S. R., 460. (54-55 vic., c. 14.)

ASSURANCES, CONCERNANT LES RAPPORTS DES :—Voir 13, 15 *des documents de la session*.

ATIKOKAN IRON RANGE RAILWAY COMPANY :—Pétition demandant une charte, 97. Avis, 110. Bill, 148. Renvoyé au comité, 159. Rapporté avec des amendements, 223. En comité général, 245. Rapporté ; passé, 245. Par le Sénat avec un amendement, 314. Adopté, 327. S. R., 374. (54-55 Vic., c. 61.)

AUBAINS ET ÉTRANGERS, TRAVAIL EN CANADA :

1. Bill à l'effet d'interdire l'importation et l'immigration d'étrangers et d'aubains en vertu de contrats ou convention d'accomplir un travail en Canada, (M. Taylor) ; ordonné ; présenté, 23. Ordre pour la 2<sup>e</sup> lecture rescindé, 102.
2. Pétition demandant une législation qui empêche les travailleurs étrangers de faire concurrence aux ouvriers du Canada, 51.

AUDITEUR-GÉNÉRAL :—Rapport de l'Auditeur-général sur les comptes de crédits pour 1889-90, 17. (Document n° 3.) Voir *Comptes Publics*, 2.

AUDITION, ACTE DU REVENU CONSOLIDÉ ET DE L' :

1. Bill modifiant de nouveau l'Acte du revenu consolidé et de l'audition, (M. Foster) ; ordonné ; présenté, 322. Lu la 2<sup>e</sup> fois ; en comité général ; modifié ; examiné ; passé, 396. Par le Sénat, 401. S. R., 460. (54-55 Vic., c. 16.)
2. Bill modifiant de nouveau l'Acte du revenu consolidé et de l'audition (M. Mulock) ; ordonné ; présenté, 328.

**B**AIE DE FUNDY, PÊCHES DU HARENG DE LA :—Voir 155 *des documents de la session*.

B.AIE DES CHALEURS, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA :—Pétition demandant une charte, 122. Avis, 132. Bill, 170. Renvoyé au comité, 184. Rapporté avec amendements, 279. En comité général ; rapporté, 307. Motion pour la 3<sup>e</sup> lecture ; amendement proposé pour renvoyer le bill en comité général portant que la compagnie et le chemin de fer seront assujétis à toutes les charges sous-amendement proposé renvoyant de nouveau le bill au comité des

BAIE DES CHALEURS, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA :—*Suite.*

chemins de fer; adopté; bill renvoyé, 318. Rapporté avec un amendement, 324. En comité général; rapporté; passé, 331. Par le Sénat avec amendements, 514. Adopté, 519. S. R., 580. (54-55 Vic., c. 97.)

Voir 60 des documents de la session.

BANQUE D'ÉPARGNE POSTALE :—Voir 16 des documents de la session.

BANQUE DES FERMIERS :—Voir *Rustico*.

BANQUES ET COMMERCE :—Nomination du comité permanent, 5, 52. Membres, ajoutés; nom d'un membre substitué à celui d'un autre, 128. Bill renvoyé, 86, 113. Rapports sur divers bills, 229, 253, 305, 339, 351, 414, 489. Recommandant que certains documents soient imprimés pour l'usage des membres, 253. Que le préambule d'un bill n'est pas prouvé, 304. Qu'un bill soit retiré et l'honoraire remboursé, 304. Que le préambule d'un bill a été modifié, 414.

BANQUES, LISTES DES ACTIONNAIRES DES :—Voir 17 des documents de la session.

BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES :—Voir 18 des documents de la session.

BARRAGE DE :—Voir *Calédonia*.

BARRIE, BUREAU DE POSTE DE :—Voir 184 des documents de la session.

BATEAUX À VAPEUR, INSPECTION DES :—Voir 19 des documents de la session. Inspection, 4.

BATTERIE C :—Voir 138, 140 des documents de la session.

BEAR RIVER, N.-E. :—Pétition demandant la nomination d'un pilote pour cette localité, 262.

BEHRING, MER DE :—Voir 20 des documents de la session. Bibliothèque, 3.

BELLECHASSE, DISTRICT ÉLECTORAL DE :—Voir 21 des documents de la session.

BERGERON, J. H. G. :—Voir *député Orateur*.

BERLIN, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA JONCTION DU PACIFIQUE CANADIEN ET DE :—Pétition demandant un acte prorogeant l'époque fixée pour la construction de son chemin de fer, 97. Avis, 110. Bill, 156. Renvoyé au comité, 175. Rapporté avec amendements, 223. En comité général; rapporté; passé, 245. Par le Sénat, 314. S. R., 326. (54-55 Vic., c. 85.)

BERNIER, CAPITAINE, J. E. :—Voir 22 des documents de la session.

BÉTAIL, EXPORTATION DU :—Voir 23 des documents de la session.

BÉTAIL SUR PIED, EXPÉDITION DU :

1. Comité général concernant l'expédition du bétail sur pied, 237. Comité général, 364. Résolution rapportée concernant la nomination des inspecteurs; adoptée; bill, 364. Voir *infra*, 2.
2. Bill concernant l'expédition du bétail (M. Tupper); ordonné; présenté, 364. Lu la 2e fois; en comité général; rapporté; passé, 413. Par le Sénat avec un amendement, 466. Adopté, 470. S. R., 581. (54-55 Vic., c. 36.)

BETTERAVE, SUCRE DE :

1. Chambre en comité général concernant une prime sur tout sucre de betterave; recommandation de Son Excellence, 384. Chambre en comité, 412. Résolution rapportée concernant le paiement d'une prime aux producteurs de sucre de betterave, etc., 440. Adopté; bill, 441. Voir *ci-dessous*, 2.

BETTERAVE, SUCRE DE—*Suite.*

2. Bill à l'effet d'encourager la production du sucre de betterave (M. Foster) ; ordonné ; présenté, 441. Lu la 2e fois, en comité général, 451. Rapporté, 451. Passé, 455. Par le Sénat, 479. S. R., 581. (54-55 Vic., c. 31.) Voir 24 *des documents de la session.*

## BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT :

1. Rapport des bibliothécaires conjoints, 5. (Document n° 15.) Imprimé, 230.
2. Nomination du comité conjoint de la bibliothèque ; membres de la Chambre des Communes, 71. Membres du Sénat, 68. 1er rapport, recommandant d'acheter des exemplaires de la seconde édition du livre de M. Bourinot sur la procédure et la pratique parlementaire, et de la seconde édition de "Todd's Parliamentary Government in the Colonies ;" aussi, concernant les sous-comités et pour éclairer la bibliothèque à la lumière électrique, 244. 2e rapport concernant l'achat des livres de M. Audette et pour la lumière électrique dans la bibliothèque, 418. 3e rapport soumettant le rapport du sous-comité de l'audition, 520-522.
3. Documents concernant l'extension du commerce entre les Etats-Unis et Terre-neuve, et les documents relatifs à la mer de Behring mis à la disposition de la bibliothèque, 304.

BIG BAY, QUAI DE :—Voir 26 *des documents de la session.*

BILLETTS FÉDÉRAUX EN CIRCULATION :—Voir 27 *des documents de la session.*

BILLOTS ABATTUS DANS LES TERRITOIRES EN DISPUTE :—Voir 216 *des documents de la session.*

## BILLS :

## BILLS PUBLICS :

1. Bills affectant les dépenses des deniers publics et l'octroi des terres publiques basés sur les résolutions rapportées de comité généraux (règle 88), 193, 256, 361. Affectant la vente des propriétés publiques, 391. Imposant des droits de douane, 376. Accordant des primes, 441. Accordant des allocations, 365. Bill se rapportant incidemment à la dépense de deniers publics ou imposant le paiement d'honoraires ; présenté et une résolution adoptée subséquemment et renvoyée au comité sur iceux, 377, 392.
2. Bill présenté et lu *pro-formâ* avant de prendre en considération le discours du trône, 4.
3. Ordre pour la seconde lecture rescindé et bill retiré, 102.
4. Bill lu la 2e fois et renvoyé immédiatement en comité général, 111, 211. Renvoyé à un comité spécial, 202, 217. Renvoyé à un comité sur un autre bill, 218, 219.
5. Seconde lecture d'un bill remise à six mois, 141, 202.
6. Ordre pour que la Chambre se forme en comité général sur un bill renvoyé à un comité spécial, 219. Bill retiré, 357.
7. Instructions à un comité général sur un bill, 484.
8. Le président d'un comité général rapporte progrès sur un bill, 211, 224.
9. Bill modifié en comité général et ordre de le prendre en considération immédiatement, 226.
10. Ordre pour la 3e lecture rescindé et bill renvoyé de nouveau à un comité général, 311, 361, 415. Plusieurs fois, 513.
11. Bill passé à plusieurs phases à la même séance, 224. Passé à toutes les phases à la même séance, 311, 561. Sans être renvoyé au comité général, 311.

BILLS—*Suite.*BILLS PUBLICS—*Fin.*

12. Bills du Sénat lus le même jour qu'ils ont été présentés devant la Chambre, 206. A un jour ultérieur, 255.
13. Amendements des Communes à un bill du Sénat, 331. Adoptés par le Sénat sans amendement 580.
14. Amendements du Sénat à des bills des Communes examinés un autre jour, 317, 327. Adoptés par le Sénat sans amendement, 317, 327.
15. Avec amendements, 315. Son Excellence sanctionne un bill concernant les intérêts de Sa Majesté, 548.
16. Bills sanctionnés durant la session 257, 325, 374, 460. A la clôture de la session, 581.

## BILLS PRIVÉS :

17. Nomination du comité permanent, 5, 52. Bills renvoyés à ce comité, 86, 160. Rapports sur divers bills, 237, 303, 341, 358. Fait rapport que le comité a examiné le promoteur d'un bill sous serment et soumet la preuve faite devant lui, 341. Recommandant de prolonger le délai pour recevoir les rapports et réduire le délai pour afficher les bills, 358.
18. Pétition pour un bill privé lue et reçue le même jour que présentée, 148.
19. Pétition pour un bil privé non reçue, le délai est expiré, 181.
20. Pétition demandant la permission de présenter une pétition pour un bill privé nonobstant l'expiration du délai pour présenter telles pétitions, 174. Comité des O. P. recommande que permission soit accordée, 181, 243, etc.
21. Comité des O. P. fait un rapport défavorable sur plusieurs pétitions, 110.
22. Bill examiné par le comité des Ordres Permanents après la 1ère lecture. (Pas de pétition dans ce cas), 309, 320.
23. Avis jugés suffisants seulement pour une partie de la prière d'une pétition pour un bill privé, 181.
24. Le comité constate que des avis qui n'ont pas été publiés en temps opportun, ou qui sont autrement defectueux seront jugés suffisants pour les raisons suivantes ; parce que la période requise sera pleinement expirée avant que le bill soit considéré par le comité, 181 ; parce qu'on peut y remédier par une clause dans un bill, 155, 156.
25. Recommande que la 51e règle soit suspendue, parce que la mesure projetée ne lèsera aucuns droits existants, 181, 478.
26. 52e règle suspendue sur la recommandation du comité, 156.
27. 49e règle suspendue sur la recommandation du comité concernant la présentation de pétitions, 181. Concernant la présentation des bills privés, 243, 320.
28. 49e règle suspendue concernant certains bills, 266, 321, 478.
29. 51e règle suspendue sur recommandation du comité des Ordres Permanents, 181, 478.
30. 52e règle suspendue sur recommandation du même comité des Ordres Permanents, 156.
31. Motion pour permission de présenter un bill privé retirée, 234.
32. Toutes les règles suspendues au sujet d'un certain bill, 234, 255.
33. Ordre renvoyant un bill à un comité rescindé et bill référé à un autre comité, 205.
34. Que l'avis qui doit être donné aux termes de l'article 60 par les comités avant la prise en considération des bills privés soit réduit, 321, 358, 478.

BILLS—*Suite.*BILLS PRIVÉS—*Fin.*

35. Comité rapporte le préambule d'un bill non prouvé parce que le bill renferme le principe condamnable connu comme assurance de dotation par cotisation et qu'il cherche à éviter l'inspection par le département des assurances, 305; et parce que, dans l'opinion du comité, la législation est prématurée, 310.
36. Le comité a modifié le préambule d'un bill afin de définir plus clairement l'objet visé par les promoteurs, 414.
37. Le comité a examiné le promoteur d'un bill sous serment et soumet la preuve faite devant lui, 341.
38. Bill renvoyé de nouveau (après rapport) pour plus ample considération, 317, 331.
39. Bill retiré sur la recommandation du comité des bills privés, 215, 244, 279, 305, 310.
40. Bill placé sur la liste des ordres du jour pour être considéré en comité général immédiatement après présentation du rapport, 233.
41. Honoraires remboursés sur la recommandation du comité des bills privés, 215, 244, 279, 305, 310. Sans recommandation, 321, 419.
42. Prolongation du temps pour recevoir les pétitions pour bills privés, 32. Pour présenter les bills privés, 71. Pour recevoir les rapports des comités sur les bills privés, 263, 334, 358, 382, 402.
43. Les ordres du jour pour bills privés appelés à une heure fixe, en vertu de la 19e règle, suspendant les affaires devant la Chambre, 141.

BILLS PRIVÉS:—Voir *Bills*, 17-43.

BLACK RIVER:—Voir *Noire, Rivière*.

BLANCHETTE, RIVIÈRE:—Pétition pour un octroi en argent pour faire les améliorations sur la rivière Blanchette; non reçue, 125.

"BLIZZARD" SCHOONER:—Voir 147 *des documents de la session*.

BLOC LANGEVIN:—Motion que la preuve prise devant les comptes publics concernant le bloc Langevin soit imprimé et que la règle 94 soit suspendue; motion déclarée hors d'ordre, 340. Voir *Questions*, 10. Voir 122 *des documents de la session*. *Comptes publics*, 2.

BOISVERT, GEORGE:—Voir 159 *des documents de la session*.

BOITES DE SCRUTIN:—Rapport de J. W. Arnoldi.—Voir 28 *des documents de la session*.

BONI DES MUNICIPALITÉS:—Voir *Chemins de fer*, 3.

BOBRIDGE, S. H.:—Voir *Comptes publics*, 2.

BOURCIER ET CIE:—Motion pour que certains comptes de Bourcier et Cie, pour articles fournis au département des Travaux Publics soient renvoyés au comité des Comptes Publics; déclarée hors d'ordre, 411. Voir *questions*, 12. Voir *Comptes publics*, 2.

BOURGEOIS, DR G. A.:—Voir 108 *des documents de la session*. *Comptes publics*, 2.

BOURINOT, PROCÉDURE ET PRATIQUE PARLEMENTAIRE:—Voir *Bibliothèque*, 2.

BRADLEY, W. J.:—Voir *Comptes publics*, 2.

BRAN DE SCIE, ACTE:—Voir 119 *des documents de la session*. *La Have, rivière*.

BRANTFORD, WATERLOO ET DU LAC ÉRIÉ, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant un acte pour l'autoriser à l'amalgamer avec la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, 166. Avis, 210.

BREVETS :—Bill modifiant l'Acte des brevets (Sir John Thompson); ordonné; présenté, 328. Lu la 2ème fois; en comité général; rapporté; passé, 377. Par le Sénat, 406. S. R., 460. (54-55 Vic., c. 33.)

BREVETS :—Voir *Corbin, Jay Spencer*.

BRIGHTON, WARKWORTH ET NORWOOD, CIE DE CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant une charte, 15. Bill, 158. Ordre pour la 2e lecture rescindé; bill retiré, 167. Avis 181. Bill, 182. Renvoyé au comité, 190. Rapporté avec amendements, 255. En comité général; rapporté; passé, 270. Par le Sénat, 340. S. R., 374. (54-55 Vic., c. 64.)

BRISE-LAMES :—Voir *Hacres, quais*.

BRISTOW, THOMAS :—Pétition demandant un acte déclarant son mariage dissous avec Olivia Emiline Bristow, 153. Avis, 210. Bill et témoignages du Sénat, 309. Lu, 314. Renvoyé au comité, 332. Rapporté avec amendements, 341. En comité général; modifié; examiné; passé tel qu'amendé, 347. Sénat concoure, 366. S. R., 375. (54-55 Vic. c. 132.)

BROWN, ADAM :—Voir 111 *des documents de la session*.

BUCKINGHAM, BUREAU DE POSTE DE :—Voir 174 *des documents de la session*.

BUDGETS, SERVICE PUBLIC :—Voir 29-32 *des documents de la session*.

BUFFALO ET DE FORT ÉRIÉ, CIE DU PONT DE :—Pétition demandant une charte; avis, 132. Bill, 157. Renvoyé au comité, 176. Rapporté avec amendements 279. En comité général; rapporté; passé, 307. Par le Sénat, 340. S. R. 374. (54-55 Vic., c. 65.)

BUFFALO LAKE AND BATTLEFORD RAILWAY, COAL AND IRON COMPANY :—Pétition demandant une charte, 109. Avis, 132. Bill, 148. Renvoyé au comité, 159. Rapporté avec des amendements, 223. En comité général; rapporté; passé, 245. Par le Sénat, 314. S. R., 326. (54-55 Vic., c. 57.)

BUREAU DE STATISTIQUES DU TRAVAIL :—Voir 34 *des documents de la session*.

BURRARD INLET ET DE LA VALLÉE DE NEW-WESTMINSTER, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant la permission de présenter une pétition pour une charte; Renvoyée au comité des O.P., 190. Comité recommande que permission soit accordée, 192. Pétition reçue, 197. Avis, 210; Bill, 218. Renvoyé au comité, 226. Rapporté avec amendements, 279. En comité général; rapporté; passé, 307. Par le Sénat, 340. S. R., 374. (54-55 Vic., c. 57.)

CADAVRES, EXHUMATION ILLÉGALE DES :—Bill intitulé: "Acte relatif à l'exhumation illégale des cadavres;" du Sénat, 401. Lu, 471.

CADEAUX AUX MINISTRES DE LA COURONNE :—Voir *Subsides*, 7.

CALÉDONIA, BARRAGE DE :—Voir 35 *des documents de la session*.

CALÉDONIA, SALLE D'EXERCICES MILITAIRES DE :—Voir 36 *des documents de la session*.

CALE SÈCHE :—Voir *Amherstburg*.

CAMPBELLTON, BUREAU DE POSTE DE :—Voir 177 *des documents de la session*.



CANADA, CIE DE CONSTRUCTION CONSTITUÉE DU :—Pétition demandant la permission de soumettre une pétition pour un bill; renvoyée au comité des O.P., 189. Lue, 210. Avis, 243. Bill du Sénat, 309. Lu, 313. Renvoyé au comité, 327. Rapporté avec amendements, 334. En comité général; modifié; examiné; passé avec amendements, 337. Sénat concoure, 348. S.R., 375. (54-55 Vic., c. 127.)

CANADA, CIE DE PRÊT ET D'AGENCE DE LONDRES ET DU :—Pétition demandant un amendement à sa charte et lui permettre d'émettre des actions débentures, 15. Avis, 69. Bill, 71. Renvoyé au comité, 86. Rapporté avec amendement, 229. En comité général; modifié; examiné; passé, 248. Par le Sénat, 309. S.R., 325. (54-55 Vic., c. 114.)

“CANADIAN HOME CIRCLES,” DE L'ORDRE DES :—

1. Pétition demandant une charte, 146. Avis, 156. Bill, 170. Renvoyé au comité des Bills Privés, 184. Ordre rescindé et bill renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 205. Comité fait rapport que le préambule n'est pas prouvé et recommande le remboursement des honoraires, 305. Bill retiré et honoraires remboursés, 305.
2. Pétitions en faveur du bill précédent, 166, 181, 188, 197, 200, 204, 210, 222, 229, 253, 255.
3. Rapport du surintendant des assurances que le bill précédent soit imprimé, 253, 254, 262.

CANAUX :—Copie de toutes soumissions pour l'agrandissement ou la construction des différents canaux depuis la Confédération, etc., 315. Débat ajourné, 317. Voir 37, 118, 189, 197, 209, 210, 222, 224. Chemins de fer, 1.

CAOUPETTE, M. :—Voir 176 *des documents de la session*.

CAPITAINES ET SECONDS DE NAVIRES :—Bill modifiant de nouveau l'acte concernant les certificats des capitaines et seconds de navires (M. Tupper); présenté, 53. Lu la seconde fois; en comité général; rapporte progrès, 224. Chambre de nouveau en comité général; bill modifié; examiné; passé, 362. Par le Sénat, 401. R. S., 460. (54-55 Vic., c. 41.)

CARLETON, CHEMIN DE FER D'EMBRANCHEMENT SUR :

1. Chambre en comité général pour considérer une résolution concernant la vente du chemin de fer d'embranchement sur Carleton; recommandation de Son Excellence, 255. En comité général, 322. Résolution rapportée recommandant la vente du dit chemin de fer à la cité de Saint-Jean; adoptée; bill, 391. Voir *ci-dessous*, 2.
2. Bill autorisant la vente du chemin de fer d'embranchement sur Carleton, cité de Saint-Jean (M. Foster); ordonné; présenté, 391. Lu la 2e fois; en comité général; rapporté, 409. Passé, 411. Par le Sénat 459. S. R., 460. (54-55 Vic., c. 15.) Voir 53 *des documents de la session*.

CARPENTER, ISABEL —Pétition demandant la passation d'un acte pour déclarer son mariage dissous avec William H. Tapley, 146. Avis, 210. Bill avec témoignages du Sénat, 309. Lu, 313. Renvoyé au comité, 332. Rapporté avec amendements, 341. En comité général; modifié; examiné; passé avec amendement, 347. Sénat concoure, 366. S. R., 375. (54-55 Vic., c. 135.)

CAUGHNAWAGA, RÉSERVE DES SAUVAGES :—Voir *Sauvages*, 2.

CAUSES CRIMINELLES, LOI DE LA PREUVE DANS LES :

1. Bill modifiant de nouveau la loi de la preuve dans les causes criminelles (M. Cameron, Huron); ordonné; présenté, 33. Lu la 2e fois, 357.
2. Comité des impressions recommande que 2,000 copies du bill précédent soient imprimées pour la distribution, 451.

## CENS ÉLECTORAL.

1. Pétition demandant que le cens électoral soit étendu aux femmes, 84, 100, 109, 124, 155, 197, 210.
2. Bill abrogeant l'Acte du cens électoral et tous ses amendements (M. Cameron, Huron); ordonné; présenté, 23. Motion pour la 2e lecture; amendement pour ajourner la 2e lecture à six mois, 141. Adopté, 142. Motion amendée adoptée, 143.
3. Bill modifiant l'Acte du cens électoral (M. Edgar); ordonné; présenté, 23. Motion pour la 2e lecture; amendement pour ajourner la 2e lecture à six mois, 202. Adopté; motion modifiée adoptée, 203.
4. Bill modifiant l'Acte du cens électoral, c. 5 des S. R. (M. Charlton); ordonné; présenté, 72. Motion pour la 2e lecture; amendement pour ajourner la 2e lecture à six mois; adopté; motion modifiée adoptée, 217.
5. Bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales contestées. (Sir John Thompson); ordonné; présenté, 339. Lu la 2e fois; en comité général; amendé; examiné; passé, 360. Par le Sénat avec un amendement, 366. Adopté, 366. S. R., 375. (54-55 Vic., c. 18.)
6. Bill modifiant de nouveau l'Acte du cens électoral (M. Wood, Brockville); ordonné; présenté, 149. Lu la 2e fois; renvoyé à un comité spécial, 219. Rapporté, 324. Ordre pour la Chambre en comité général rescindé et bill retiré, 356.
7. Bill modifiant de nouveau l'Acte du cens électoral (M. Barron); ordonné; présenté, 201. Ordre pour la 2e lecture rescindé; bill retiré, 380.

CENTRE:—Voir *Comtés du*.

CERTIFICATS DES CAPITAINES ET SECONDS DE NAVIRES:—Voir *Capitaines et seconds de navires*.

CHABOT, JULIEN:—Voir 2 *des documents de la session*.

## CHAMBRE DES COMMUNES:

1. Chambre se rend auprès du gouverneur dans la chambre du Sénat à l'ouverture de la session, 1, 2. A la clôture de la session, 581. Auprès du député-gouverneur pendant la session, 1. Durant la session, 357, 325, 374, 460.
2. Nomination des commissaires de l'économie interne, 24, 329.
3. Etat des recettes et dépenses pour 1889-90, 100.
4. Etats déposés sur le bureau de la chambre par le greffier, 100, 181.
5. Orateur élu pour le présent parlement, 2.
6. Nomination du président des comités généraux, 159.
7. Témoins reçoivent l'ordre de comparaître à la barre de la Chambre: Michael Connolly, 205, 208. André Sénécal, 454.
8. Témoins comparaissent à la barre conformément à l'ordre de la Chambre; Michael Connolly, 211.

## RÉUNIONS ET AJOURNEMENTS DE LA CHAMBRE:

9. Siégeant après minuit.
10. Motions d'ajournement retirées ou négativées, 102, 198, 234, 268; 271, 319, 342, 349, 358, 418, 526.
11. S'ajourne pour l'Ascension, 24. Pour la fête de la Reine, 156. Pour la Fête-Dieu, 168. Pour la fête de saint Pierre et saint Paul, 255.
12. S'ajourne pour huit jours à l'occasion du décès de Sir John-A. Macdonald, 208.
13. S'ajourne plus tôt qu'à l'heure ordinaire pour le jour suivant, 578.

## TRAVAUX DE LA CHAMBRE:

14. Les mesures du gouvernement devant avoir la priorité à certains jours. Voir *Ordres du Jour*. Elections, 8. Sénat et Chambre des Communes.

CHATSWORTH, DE LA BAIE GEORGIENNE ET DU LAC HURON, CIE DU CHEMIN DE FER DE :  
—Bill intitulé : Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer ci-dessus ; du Sénat, 309. Lu, 314. Avis, 321. Renvoyé au comité, 327. Rapporté avec amendements, 334. En comité général ; modifié ; examiné ; passé avec amendements, 337. Sénat concoure, 348. S. R., 375. (54-55 Vic., c. 62.)

CHAUDIÈRES À VAPEUR ET LES GLACES, CIE CANADIENNE D'ASSURANCE SUR LES :—  
Pétition demandant une charte, 46. Avis, 69. Bill, 140. Renvoyé au comité, 159. Rapporté avec amendements, 305. En comité général ; rapporté ; passé, 318. Par le Sénat, 343. S. R., 375. (54-55 Vic., c. 118.)

#### CHEMINS DE FER ET CANAUX :

1. Rapport annuel du ministre des Chemins de fer et Canaux, 23. (*Documents No 10.*)
2. Nomination du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 551. Nom d'un membre substitué à celui d'un autre, 128, 271. Bills renvoyés, 85, 113. Rapports sur différents bills, 155, 215, 223, 236, 243, 255, 262, 272, 278, 310, 324, 334, 349, 402. Recommande qu'un bill soit retiré et les honoraires remboursés, les promoteurs ne désirant pas procéder davantage, 215, 243, 279, 310. Que le délai pour présenter des rapports soit prolongé, 263, 334.
3. Pétitions pour rembourser aux municipalités les montants donnés comme boni aux chemins de fer, 50, 109.
4. Pétitions demandant la nomination des commissaires permanents de chemins de fer, 51, 109, 166.
5. Pétition demandant que la Chambre prenne des mesures pour aider à la construction d'un chemin de fer de New-Ross à Windsor, N.-E., 197.
6. Comité général concernant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer, recommandation de Son Excellence, 237. En comité général, 366. Résolution rapportée accordant une subvention au chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim ; résolution lue la 2e fois, modifiée et adoptée telle qu'amendée ; bill, 442. Voir *infra*, 11.
7. Comité général concernant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer ; recommandation de Son Excellence, 382. Chambre en comité général ; rapporte progrès, 515. Chambre de nouveau en comité général, 515. Résolutions rapportées accordant des subsides en terres à la Compagnie du chemin de fer de colonisation du sud-ouest du Manitoba et du Pacifique Canadien pour l'embranchement de Brandon, 518. Adopté ; bill, 519. Voir *infra*, 12.
8. Chambre en comité général concernant les subsides aux chemins de fer, recommandation de Son Excellence, 527. Chambre en comité général, 532. Résolutions rapportées accordant des subventions aux chemins de fer, 534. Adopté, 535. Bill, 535. Voir *infra*, 13.
9. Bill modifiant de nouveau l'Acte des chemins de fer (M. Barron) ; ordonné ; présenté, 210. Motion pour la 2e lecture ; débat ajourné sur icelle, 380.
10. Bill modifiant l'Acte des chemins de fer (M. Davin), ordonné ; présenté, 223. Lu la 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 381. Comité recommande que le bill soit discontinué, 402.
11. Bill modifiant de nouveau l'Acte de la 52e Vic., c. 4, intitulé : " Acte autorisant l'octroi des subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer," (M. Dewdney) ; ordonné ; présenté, 442. Lu la 2e fois, 456. En comité général ; 459. Rapporte progrès, 461. Chambre de nouveau en comité général, bill rapporté, 512. Passé, 514. Par le Sénat, 578. S. R., 581. (54-55 Vic., c. 9.)

CHEMINS DE FER ET CANAUX—*Fin.*

12. Bill autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer (M. Dewdney); ordonné; présenté; 519. Lu la 2<sup>e</sup> fois; en comité général; rapporté; passé, 532. Par le Sénat, 578. S. R., 581. (54-55 Vic., c. 10.)
13. Bill autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées, (M. Bowell); ordonné; présenté, 535. Lu la 2<sup>e</sup> fois; en comité général; modifié; examiné, 542. Ordre pour la 3<sup>e</sup> lecture rescindé; bill renvoyé de nouveau au comité; modifié; examiné; passé, 548. Par le Sénat, 578. S. R., 581. (54-55 Vic., c. 8.)
14. Bill modifiant l'Acte des chemins de fer (M. Bowell); ordonné; présenté; lu la 2<sup>e</sup> fois; en comité général; rapporté; passé, 561. Par le Sénat, 578. S. R., 581. (54-55 Vic., c. 51.)

*Voir 41-60 des documents de la session. Drainage, 2.*

## CHIGNECTOU, CIE DU CHEMIN DE FER DE TRANSPORT MARITIME DE:—

1. Chambre en comité général pour considérer une résolution concernant la compagnie de chemin de fer ci-dessus, 167. En comité général, 183. Résolution prolongeant le délai pour l'achèvement des travaux de la Cie et concernant la subvention rapportée; adopté; bill, 183. *Voir ci-dessous, 2.*
2. Bill modifiant les actes relatifs à l'octroi d'une subvention à la Compagnie du chemin de fer de transport Maritime de Chignectou (M. Foster); ordonné; présenté, 193. Lu la 2<sup>e</sup> fois, en comité général; rapporté, 224. Passé, 241. Par le Sénat, 309. S. R., 325. (54-55 Vic., c. 12.)

CHINOIS:—Pétition demandant un acte pour empêcher l'importation de la main-d'œuvre chinoise, 14, 32, 49, 83, 99, 109, 124, 148, 155, 166, 180, 196, 209, 222. *Voir 61 des documents de la session.*

CITADELLE:—*Voir Québec.*

CITOYENS, CIE D'ASSURANCE DES:—Bill intitulé: "Acte concernant la Cie d'Assurance des Citoyens," du Sénat; lu, 254. Renvoyé au comité, 258. Rapporté avec amendement, 339. En comité général; modifié; examiné; passé avec amendement, 342. Sénat concoure 366. S. R., 375. (54-55 Vic., c. 116.)

## COALITIONS FORMÉES EN VUE DE GÊNER LE COMMERCE:

1. Pétitions demandant un acte pour la prévention et la suppression des coalitions formées en vue de gêner le commerce, 14, 32, 48, 83, 99, 119, 124, 148, 155, 165, 180, 196, 200, 209, 223.
2. Bill pour prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce (M. Wallace); ordonné; présenté, 53. Lu la 2<sup>e</sup> fois; en comité général; rapporté, 349. Passé, 351. Par le Sénat avec amendements, 410.

COBOURG, NORTHUMBERLAND ET PACIFIQUE, CIE DU CHEMIN DE FER DE:—Pétition demandant un acte pour l'autoriser à construire certains embranchements, etc., 153. Avis, 170. Bill, 182. Renvoyé au comité, 190. Rapporté avec amendements, 255. En comité général; rapporté; passé (titre modifié), 270. Par le Sénat, 338. S. R., 374. (54-55 Vic., c. 90.)

COCHRANE, EDWARD, M. P.:—

1. Motion par M. Cameron (Huron) qu'il soit nommé un comité spécial pour s'enquérir de certaines accusations faites contre E. Cochrane, éc., député de Northumberland-Est, 422. M. Cochrane fait une déclaration de son siège et laisse la Chambre; motion adoptée, 423.

COCHRANE, EDWARD, M.P.—*Fin.*

2. Comité spécial nommé pour s'enquérir de certaines accusations faites contre E. Cochrane, écrivain, député de Northumberland-Est; autorisation d'employer un sténographe, 423. Témoin examiné sous serment, 424. Faire rapport de temps à autre, et envoyer quérir papiers et personnes, 455. Pourra siéger pendant les séances de la Chambre, 464. 1er rapport recommandant que les témoignages pris devant le comité soient imprimés; adopté, 471. 2e rapport, concernant les accusations faites par M. Cameron (Huron) et M. Flint (ci-dessous, 3) 507. (Aff. n° 4.) Motion pour l'adoption, amendement proposé par M. Cameron (Huron.) Que le rapport de la minorité soit substitué à celui de la majorité, 516. Rejeté, 517. Motion adoptée, 518.
3. Motion par M. Flint que certaines nouvelles accusations faites contre M. Cochrane soient renvoyées au comité précédent. Adopté, 455. Rapport inclus dans le second rapport du comité, (ci-dessous, 2.)

COLLINGWOOD ET DE LA BAIE DE QUINTÉ, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant de prolonger le temps pour commencer leur chemin de fer, 109. Avis; bill, 132. Renvoyé au comité, 141. Rapporté avec amendements, 223. En comité général; rapporté; passé, 236. Par le Sénat, 314. S.R., 326. (54-55 Vic., c. 84.)

COLOMBIE-BRITANNIQUE, CIE DU CHEMIN DE FER, DU SUD :—Pétition demandant à changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer du Nid de Corbeau et du lac Kootenay, 15. Avis, 69. Bill, 148. Renvoyé au comité, 159. Bill retiré et honoraires remboursés sur recommandation du comité, 279.

COLOMBIE-BRITANNIQUE :—Voir 62 *des documents de la session*. Subsidés, 17.

COLONS DANS LA COLOMBIE-BRITANNIQUE :—Voir *Plaintes des*.

## COMITÉS :

1. Résolution pour la nomination de neuf comités permanents; comité spécial pour nommer les comités permanents, 5. Rapport, 51. Concours dans le rapport, 53.

*Voir Agriculture. Banques et Commerce. Bills. Lois Expirantes. Ordres Permanents. Impressions Publiques, 2. Privilèges et Elections. Comptes Publics, 2. Chemins de fer, 2.*

2. Nomination du président des comités généraux de la Chambre, 159.
3. Comités généraux, 245.
4. Procédés des comités généraux entrés dans les journaux, 363.
5. Rapport de progrès et permission de siéger de nouveau, 387.
6. Instructions au comité général sur un bill, 484.
7. Nomination des comités spéciaux, 219, 423.
8. Motion pour la nomination d'un comité spécial retiré, 8.
9. Permission d'employer un sténographe, 111, 423.
10. Instructions à un comité spécial, 219.
11. Nomination d'un comité conjoint, 71.

*Voir Bibliothèque, 2. Impressions publiques, 2.*

12. Quorum des comités réduit, 339.
13. Membres ajoutés à un comité mixte, 194.
14. Nom d'un membre substitué à celui d'un autre sur un comité spécial, 128, 271.
15. Envoyer quérir personnes et papiers, 5.

COMITÉS—*Fin.*CHEMINS DE FER—*Fin.*

16. Pour examiner les témoins sous serment, 59, 253. Voir 90 *des documents de la session.*
17. Permission de siéger pendant les séances de la Chambre, 321, 464, 479.
18. Rapporter au long la preuve faite, 59.
19. Motion pour adopter un rapport de comité retirée, 524.
20. Comités spéciaux rapportent les témoignages pris devant eux, 341.
21. Rapports ou témoignages pris devant les comités spéciaux imprimés sur la recommandation du comité mixte des Impressions, 463, 496. Sans cette recommandation (49<sup>e</sup> règle suspendue), 111, 340, 471.

COMMERCE ET NAVIGATION, TABLEAUX DU :—Tableaux du commerce et de la navigation pour 1890, 23. (*Document n<sup>o</sup> 4.*)

COMMERCE :—Voir *États-Unis, etc.*

COMMISSAIRES DE L'ÉCONOMIE INTERNE :—Voir *Chambre des Communes.*

## COMMISSAIRES NOMMÉS :

1. Commissaires de l'économie interne de la Chambre, 24.
2. Commissaires pour administrer le serment d'office aux députés, 1.  
Voir *Chemins de fer, 4.*

COMMISSAIRES :—Voir *Industrie laitière.*

COMMISSION GÉOLOGIQUE :—Rapport sommaire de la Commission Géologique, pour 1890, 18. (*Document n<sup>o</sup> 17a.*)  
Voir 65-66 *des documents de la session.*

COMPAGNIES, ACTE DES CLAUSES DES :—Bill modifiant l'Acte des clauses des compagnies, c. 118, S. R., (M. Wood, Brockville); ordonné; présenté, 133.

COMPTABLE :—Voir *Chambre des Communes.*

COMPTES ENTRE LA PUISSANCE DU CANADA ET LES PROVINCES :—Bill intitulé: "Acte concernant le règlement de comptes entre la Puissance du Canada et les provinces d'Ontario et de Québec, et entre les dites provinces"; du Sénat; lu, 206. Lu la seconde fois; renvoyé au comité; rapporté; passé, S. R., 325. (54-55, Vic., c. 6.)

## COMPTES PUBLICS :

1. Comptes publics pour 1889-90, 17 (*Document n<sup>o</sup> 1.*)
2. Nomination du Comité permanent des Comptes Publics, 552. Nom d'un membre substitué à celui d'un autre, 128, 271. Documents renvoyés à ce comité; comptes publics, 1889-90, 111. Comptes pour salaires, etc., du département de l'Intérieur, 334. Paiement de \$600.00 à G. A. Bourgeois, inspecteur des Postes, 342. Comptes concernant tous les paiements faits par J. E. Têtu, 344. Comptes pour salaires, etc., du département des Postes; chèques de la station d'immigration d'Emerson, 350. Comptes des sommes payées à F. Hayter et J. Gorman, 352. Comptes payés pour l'équipement et les fournitures de l'imprimerie publique, et les sommes payées à J. L. McDougall, J. B. Lynceh, F. Hayter et J. Gorman, 355. Correspondance concernant la garantie du bassin de radoub à Kingston; aussi comptes de L. H. Borbridge, R. S. Montgomery, F. Thompson et Chanteloup, 367. Comptes pour papier à l'usage de l'imprimerie publique, 382. Documents concernant le bassin de radoub de Kingston 406. Comptes pour les paiements

COMPTES PUBLICS—*Suite.*

de \$1,600, et 1,372.40,407. Comptes pour articles achetés de H. Bourcier et Cie, 418. Comptes concernant les paiements à W. J. Bradley, des Chemins de fer, depuis le 1er juillet 1884 au 31 décembre 1885; comptes pour paiements faits en rapport avec les contrats de Murray et Cleveland, pour travaux dans le havre de Toronto, 478. Comptes pour paiements à W. J. Bradley, département des Chemins de fer, depuis le 1er juin 1883 au 1er mars 1864, 486. Permission d'employer un sténographe, 223. 1er rapport recommandant l'impression des témoignages concernant les paiements dans le département de l'Intérieur, 340. 2e rapport, soumettant la preuve de M. Schreiber concernant des dépenses imprévues (*app. n° 2*), 344. 3e rapport recommandant que la preuve concernant le bloc Langevin soit imprimée, 344. 4e rapport recommandant l'autorisation de s'enquérir de tous les paiements faits par M. Tétu, agent d'immigration à Emerson, 344. 5e rapport, recommandant que certains comptes pour salaire, etc., département des postes, aussi chèques, etc., ayant rapport aux stations d'immigration à Emerson soient renvoyés au comité, 350. 6e rapport, recommandant que tous les comptes des paiements faits à F. Hayter et J. Gorman soient renvoyés au comité, 352. 7e rapport, recommandant que tous les comptes pour l'imprimerie publique soient renvoyés au dit comité; aussi comptes pour certaines sommes payés à J. L. McDougall, J. B. Lynch, J. Gorman, et F. Hayter, 354. 8e rapport recommandant que la correspondance concernant la garantie pour la construction du bassin de radoub à Kingston soit renvoyée à ce comité; aussi comptes de S. H. Borbrige, R. S. Montgomery, F. Thompson et E. Chanteloup, 361. 9e rapport, recommandant que les comptes pour papier acheté au bureau de l'imprimerie publique soient renvoyés à ce comité, 381. 10e rapport, recommandant que les témoignages dans l'affaire de John R. Arnoldi soient imprimés, 381. 11e rapport, recommandant que la preuve faite concernant les paiements pour service extra, département des Postes, soit imprimée, 387. 12e rapport, recommandant que les documents concernant le bassin de radoub à Kingston soit renvoyé à ce comité, 391. 13e rapport, concernant la preuve faite dans l'affaire du bloc Langevin, 396. 14e rapport, recommandant que la preuve faite concernant le bassin de radoub à Kingston soit imprimé, 396. 15e rapport, recommandant que la preuve faite concernant le bassin de radoub à Kingston (*app. n° 2*), soit produite devant le comité, 406. 16e rapport, recommandant que la preuve faite concernant le bureau de l'imprimerie publique et les comptes pour l'immigration payés à J. E. Tétu soient imprimés; aussi que les comptes des paiements de \$1,600 et \$1,372.40 soient renvoyés au comité, 406. 17e rapport, soumettant la preuve additionnelle concernant le bloc Langevin (*app. n° 2*), 411. 18e rapport, concernant la preuve faite au sujet de J. R. Arnoldi, 414. 19e rapport, recommandant que les comptes pour fournitures au département des Travaux Publics et les comptes de Bourcier et Cie, soient renvoyés à ce comité, 418. 20e rapport, concernant la résignation de A. Sénécal, surintendant de l'imprimerie publique, soit sommé de comparaître devant le comité pour rendre témoignage, 454. 21e rapport, rapportant la preuve faite concernant le service d'immigration, (*app. n° 2*), 459. 22e rapport, recommandant que tous les comptes pour paiements faits à W. J. Bradley, département des chemins de fer, depuis le 1er mai 1884 au 31 décembre 1885, soient renvoyés au comité, 478. 23e rapport, recommandant que la preuve concernant les fournitures du département des Travaux Publics soit imprimée, 478. 24e rapport, recommandant les comptes concernant les contrats de Murray et Cleveland, entrepreneurs, havre de Toronto soient renvoyés au comité, 478. 25e rapport, recommandant que tous les comptes payés à W. J. Bradley, ministère des chemins de fer, depuis

COMPTES PUBLICS—*Fin.*

le 1er juin 1883 au 1er mars 1884, etc., soient renvoyés au comité, 486. 26e rapport, rapportant la preuve faite sur le gouvernement de Kéwatin, 496. 27e rapport, donnant les témoignages pris des comptes des salaires du département de l'intérieur, 522. (*App. n° 2*). 28e rapport donnant les témoignages des paiements faits à W. J. Braddley, département des chemins de fer, 523. (*App. n° 2*), 29e rapport, donnant les témoignages pris pour les comptes des paiements faits pour ouvrage extra du département des postes, 227. (*App. n° 2*). 30e rapport, rapportant le refus de J. Brooks Young de comparaître comme témoin devant le comité, 532. 31e rapport soumettant les témoignages concernant les bureaux de poste de Napanee, 544. (*App. n° 2*). 32e rapport, soumettant les témoignages pris pour paiements faits aux commis du bureau de l'Auditeur général. (*App. n° 2*). 33e rapport, soumettant les témoignages concernant l'achat des fournitures pour le département des Travaux Publics, par A. C. Larose, Ottawa, 557. (*App. n° 2*). 34e rapport soumettant les témoignages pris concernant les fournitures de l'imprimerie du gouvernement et au bureau de la papeterie, 557. (*App. n° 2*).

3. Preuve faite devant le comité soit imprimée pour l'usage des membres (94e, règle suspendue), 340, 344, 382, 388, 397, 406, 479.
4. Motion que tous les comptes pour salaires, etc., département des Postes, soient renvoyés au comité, déclarée hors d'ordre, 344.
5. Motion par M. Wallace que l'ordre de la Chambre permettant d'examiner les témoins sous serment soit rescindé, laquelle motion n'étant pas faite sous la recommandation du comité, 313. Déclarée hors d'ordre, 313. Voir *Question*, 9.
6. Motion par Sir R. J. Cartwright, qu'aucune preuve ne peut être refusée pour le motif qu'elle peut révéler une conduite illicite de la part d'un ministre de la couronne etc.; adoptée, 419.
7. Comité siègera pendant les séances de la Chambre, 479.

COMITÉ DU CENTRE, CIE DE CHEMIN DE FER :—Pétition demandant des amendements à sa charte, 15. Avis, 110. Bill, 111. Renvoyé au comité, 125. Rapporté avec amendements, 215. En comité général; rapporté; passé, 225. Par le Sénat avec amendements, 309. Adopté, 318. S.R., 326. (54-55 Vic., c. 89.)

CONCESSIONS FORESTIÈRES, ETC., OBTENTION DE :—Voir *Subsides*, 7.

CONCESSIONS GRATUITES DE TERRE :—Pétition demandant un acte accordant aux personnes résidant en Canada des concessions gratuites de terre, 14, 32, 49, 84, 99, 110, 124, 148, 155, 166, 180, 196, 209, 222.

CONNOLLY, MICHAEL :—Rapport du comité des Privilèges et Elections déclarant que le témoin a refusé de produire certains livres, 204. Ordre de comparaître à la barre de la Chambre, 205, 208. Présent à la barre; 1er rapport du comité des Privilèges et Elections lu; question posée par Sir John Thompson, 211. Permission d'être entendu par l'entremise d'un avocat, 212. Conseil fait une déclaration en réponse à la question; M.M. Connolly et l'avocat se retirent; résolution ordonnant de produire les livres et les mettre sous la garde du greffier de la Chambre, 212. M. l'Orateur informe la Chambre que les livres et comptes ont été remis au greffier, 215.

CONTREBANDE À QUÉBEC :—Voir 69 *des documents de la session*.



**CORBIN, JAY SPENCER** :—Pétition demandant un acte pour conférer aux commissaires des brevets d'invention certains pouvoirs, 15. Avis, 68. Bill, 71. Renvoyé au comité, 141. Rapporté, 303. Renvoyé de nouveau au comité pour plus ample considération, 341. Rapports et témoignages, 341. (Pour témoignages, voir *Appendice n° 3.*) En comité général; rapporté; passé, 348. Par le Sénat, 390. S. R., 460. (54-55 Vic., c. 131.)

**COSGROVE, JOHN** :—Voir 97 *des documents de la session.*

**COURS SUPRÊME DE L'ECHIQUIER** :—Bill à l'effet de modifier le c. 135 des S. R., intitulé : "Acte concernant les cours Suprêmes et de l'Echiquier," (Sir John Thompson), 322. Lu la 2e fois; en comité général; modifié; examiné, 393. Motion pour la 3e lecture; débat ajourné, 398. Repris; bill lu la 3e fois, 412. Passé, 412. Par le Sénat avec amendements, 469. Examiné, 481, 514. 1er, 2e et 4e amendements adoptés, 514. 3e et 5e amendements modifiés et adoptés tels qu'amendés, 515. Adopté par le Sénat, 531. S. R., 581. (54-55 Vic., c. 25.) Voir *Echiquier, Cour de l.*

**DAIM** :—Voir *Vallée du.*

**DANSEREAU, J. C.** :—Voir *Débats.*

**DÉBATS** :—Nomination du comité spécial chargé de contrôler la publication des débats officiels. Motion retirée et motion mise de nouveau; adoptée, 24. 1er rapport, recommandant l'emploi d'un assistant-réviseur pour la traduction française des Débats, 181. Adopté, 193. 2e rapport, recommandant que M. J. C. Dansereau soit nommé aide-réviseur, 237. Adopté, 255. 3e rapport recommandant qu'une autre chambre soit préparée pour les rapporteurs des débats officiels, 336. 4e rapport recommandant une augmentation de salaires aux traducteurs et à M. Boyce, 518. Motion pour l'adoption retirée, 524. 4e rapport adopté, 561.

**DÉLÉGUÉS DES FERMIERS TENANCIERS** :—Voir *Agriculture et colonisation, 2.*

**DÉLINQUANTES** :—Bill intitulé : "Acte concernant certaines délinquantes dans la province de la Nouvelle-Ecosse;" du Sénat; lu, 333. Lu la 2e fois; en comité général; rapporte progrès, 395. Chambre de nouveau en comité général; lu et modifié; examiné; passé avec des amendements, 484. Sénat concourt 491. S. R., 581. (54-55 Vic., c. 55.)

**DÉLIT DE FRAUDE ENVERS LE GOUVERNEMENT** :—Bill intitulé : "Acte concernant le délit de fraude envers le gouvernement;" du Sénat, 514. Lu la 2e fois, 519. En comité général; rapporte progrès, 563. Chambre de nouveau en comité général; lu et modifié; examiné; passé avec des amendements, 580. Adopté par le Sénat, 580. S. R., 581. (54-55 Vic., c. 23.)

**DÉPENSES IMPRÉVUES** :—Voir 70 *des documents de la session.*

**DÉPUTÉ-GOUVERNEUR** :

1. Informe la Chambre qu'il ne juge pas à propos de faire connaître les causes de la convocation du parlement, avant que l'Orateur de la Chambre des Communes ait été choisi suivant la loi, 1-2.
2. Informe la Chambre qu'il se rendra à la salle des séances du Sénat pour donner la sanction royale aux bills passés, 321, 360, 455.
3. Désire la présence des membres dans la salle des séances du Sénat, 1, 257, 325, 374, 459.
4. Donne la sanction royale à certains bills passés durant la session, 267, 325, 374, 460.

## DÉPUTÉS :

1. Députés ayant prêté serment conformément à la loi, etc., prennent leur siège en Chambre, 1.
2. Accusations contre des députés, 55, 424, 524. Députés se retirant après avoir fait leur déclaration, 423.
3. Député reçoit l'ordre d'être présent à son siège un certain jour, 407. Sergent d'armes reçoit l'ordre de prendre un député sous sa garde, 414.
4. Députés résignent leur siège, 417. Député expulsé, 561.
5. Ordre au comité de s'enquérir si l'élection était légalement contestée lorsque Thomas McGreevy a donné sa démission et si l'Orateur aurait dû émettre son mandat pour faire préparer un nouveau bref; renvoyé au comité des Privilèges et Elections, 419.
6. Certificats d'élection des différents députés. Voir *Greffier de la Couronne en Chancellerie*.
7. Indemnité sessionnelle payée en entier à certains députés, 564. Allocation additionnelle accordée aux députés, 564.

DÉSAVEU DES ACTES PROVINCIAUX :— Voir 71, 72 *des documents de la session*.

DESMARTEAU, JOSEPH :— Voir 73 *des documents de la session*.

DESSINS DE FABRIQUE :— Voir *Marques de commerce*.

## DIMANCHE, OBSERVANCE DU :

1. Pétition demandant un acte pour l'observance du dimanche, 15, 31, 48, 83, 100, 108, 123, 139, 147, 154, 165, 179, 188, 196, 204, 209, 222, 229, 255, 302, 312, 320, 336, 378.
2. Pétitions demandant qu'un bill ne soit pas passé au sujet du dimanche, 147, 148, 154, 166, 197, 200, 204, 253, 255, 302.
3. Pétitions contre le bill à l'effet d'assurer la meilleure observance du jour du Seigneur, (*infra* 4), 166, 180.
4. Bill à l'effet d'assurer la meilleure observance du jour du Seigneur, ordinairement appelé dimanche (M. Charlton); ordonné; présenté, 23. Lu la 2e fois, 201. Renvoyé à un comité spécial, 202. Rapporté avec amendements, 339. En comité général; rapporte progrès, 357.

DIMANCHE :— Voir *Jour du Seigneur*.

DISTRICT MILITAIRE N° 11 :— Voir 140 *des documents de la session*

DISTRICTS MILITAIRES N 3 ET 4 :— Voir 141 *des documents de la session*.

DIVORCE :— Voir *Bristow, Thomas. Carpenter, Isabella. Ellis, Mahala. Russworm, Adam*.

## Documents :

## DÉPOSÉS SUR LE BUREAU DE LA CHAMBRE :

*Acte des écoles du Manitoba :*

	ORDONNÉS	PRÉ-SENTÉS.
1. Copie de toutes pétitions présentées à Son Excellence au sujet des Ecoles du Manitoba. ( <i>Non imprimé</i> , 450.) ( <i>Document, No 63a.</i> )	Adresse 25	424
2. "Admiral," bateau à vapeur :— Copie de l'ordre en conseil accordant un subside de \$12,500 par année à M. Julien Chabot, pour le service du bateau à vapeur "Admiral," entre Dalhousie et Gaspé. ( <i>Non imprimé</i> , 303.) ( <i>Document, No 52.</i> )	Adresse 25	223

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
3. Copie du contrat entre les propriétaires du bateau à vapeur "Admiral, à la suite d'un ordre en conseil en date du 10 mai 1888. ( <i>Non imprimé</i> , 303.) ( <i>Document</i> , No 52a.)	Par ordre 25	442
4. Copie des contrats avec les propriétaires du bateau à vapeur "Admiral" depuis 1883 jusqu'à 1888. ( <i>Non imprimé</i> , 449.) ( <i>Document</i> , No 52b.)	Adresse 330	397
5. Ordres en conseil adoptés depuis 1883 jusqu'à 1888 au sujet du bateau à vapeur "Admiral," etc. ( <i>Non imprimé</i> , 449.) ( <i>Document</i> , No 52c.)	Adresse 329	397
6. <i>Adresse, loyale</i> :—Copie d'une dépêche exprimant le plaisir éprouvé par Sa Majesté en recevant sa loyale adresse.	Message	126
7. <i>Agriculture</i> :—Rapport du ministre de l'Agriculture. ( <i>Imprimé</i> .) ( <i>Document</i> , No 6.)	Par ordre de S. E.	22
8. <i>Amherstburg, cale sèche à</i> :—Correspondance concernant la construction d'une cale sèche à Amherstburg. ( <i>Non imprimé</i> , 449.) ( <i>Document</i> , No 40d.)	Par ordre 378	424
9. <i>Anglo-Canadienne, Cie de prêt et placement</i> :—Etat des affaires au 31 décembre 1890. ( <i>Non imprimé</i> , 369.) ( <i>Document</i> , No 56.)	Par acte	181
10. <i>Annapolis, édifices publics à</i> :—Copie de toutes soumissions pour la construction des édifices publics à Annapolis. ( <i>Non imprimé</i> , 451.) ( <i>Document</i> , No 71.)	Par ordre 173	381
11. " <i>Araunah</i> ," <i>Schooner</i> :—Correspondance concernant la saisie du schooner "Araunah" par les autorités Russes. ( <i>Imprimé</i> .) ( <i>Document</i> , No 8c.)	—	—
12. <i>Archives du Canada</i> :—Rapport sur les archives du Canada, 1890. ( <i>Imprimé</i> .) ( <i>Document</i> , No 6a.)	—	—
13. <i>Assurance</i> :—Sommaire préliminaire des relevés des compagnies d'assurance sur la vie faisant affaires en Canada, pour 1890. ( <i>Imprimé</i> .) ( <i>Document</i> , No 11a.)	Par acte	71
14. Rapport du surintendant des compagnies d'assurance pour 1890. ( <i>Imprimé</i> .) ( <i>Document</i> , No 11.)	Par acte	489
15. Sommaire des relevés des compagnies d'assurance en Canada pour 1890. ( <i>Imprimé</i> .) ( <i>Document</i> , No 11b.)	Par acte	71

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
16. <i>Banques d'épargnes postales</i> :—Relevé des montants déposés dans chacune des banques d'épargnes postales et fédérales à la date du 30 juin 1891. ( <i>Non imprimé</i> , 449.) ( <i>Document</i> , No 39d.)	Par ordre 112	402
17. <i>Banques</i> :—Liste des actionnaires des banques chartées de la Puissance du Canada. ( <i>Imprimé</i> .) ( <i>Document</i> , No 2.)	Par acte	72
18. <i>Baptêmes, mariages et sépultures</i> :—Etats généraux des baptêmes, mariages et sépultures dans certains districts de Québec. ( <i>Non imprimé</i> .) ( <i>Document</i> , No 88.)	Par acte	181
19. <i>Bateau à vapeur, inspection des</i> :—Rapport sur l'inspection des bateaux à vapeur 1890. ( <i>Imprimé</i> .) ( <i>Document</i> , No 7a.)	Par acte	17
20. <i>Behring, mer de</i> :—Correspondance concernant la saisie des navires anglais dans la mer de Behring. ( <i>Imprimé</i> .) ( <i>Document</i> , No 8b.)	—	—
21. <i>Bellechasse, district électoral de</i> :—Correspondance avec M. Solyme Forgues, officier-rapporteur, concernant la dernière élection dans Bellechasse. ( <i>Non imprimé</i> , 233.) ( <i>Document</i> , No 45.)	Par ordre 85	201
22. <i>Bernier, capitaine</i> :—Copie de tous rapports faits par Laforce Langevin contre le capitaine J. E. Bernier, le maître du bassin de radoub à Québec.	Par ordre 355	—
23. <i>Bétail, exportation du</i> :—Preuve sur le commerce d'exportation du bétail sur le commerce du Canada. ( <i>Imprimé</i> .) ( <i>Document</i> , No 7b.)	—	17
24. <i>Betterave à sucre, culture de la</i> :—Correspondance relative à l'encouragement de la culture de la betterave à sucre. ( <i>Non imprimé</i> , 546.) ( <i>Document</i> , No 84.)	Par ordre 174	524
25. <i>Bibliothèque du parlement</i> :—Rapport des bibliothécaires-conjoints. ( <i>Imprimé</i> , 230.) ( <i>Document</i> , No 15.)	Par acte 172	5
26. <i>Big Bay, quai de</i> :—État indiquant l'argent dépensé pour réparer le quai de Big Bay, en 1890. ( <i>Non imprimé</i> , 233.) ( <i>Document</i> , No 46.)	Par ordre 127	201
27. <i>Billets fédéraux</i> :—Relevé du montant de billets fédéraux en circulation à la date du 31 mai 1891. ( <i>Non imprimé</i> , 546.) ( <i>Document</i> , No 68.)	Adresse 267	360
28. <i>Boîte de scrutin</i> :—Rapport de M. J. M. Arnoldi, au comité spécial pour examiner les boîtes de scrutin. ( <i>Imprimé</i> , 231.) ( <i>Document</i> , No 41.)	Par ordre 103	201

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
29. <i>Budget, service public</i> :—Budget pour le service de 1891-92. ( <i>Imprimé.</i> ) (Document, No 1a.)	Message	127
30. Budget supplémentaire pour le service de 1891-92. ( <i>Imprimé.</i> ) (Document, No 1c.)	Message	514
31. Budget supplémentaire pour le service de 1890-91. ( <i>Imprimé.</i> ) (Document, No 1b.)	Message	203
32. Budget supplémentaire additionnel pour le service de 1891-92. ( <i>Imprimé.</i> ) (Document, No 1d.)	Message	564
33. Bulletin de recensement No 1 et relevés de la population des cités, villes et villages. ( <i>Imprimé pour la distribution seulement.</i> ) (Document, No 82a.)	—	458
34. <i>Bureau de statistiques du travail</i> :—Correspondance avec les associations ouvrières au sujet de l'établissement du bureau de statistiques du travail de la Puissance.	Par ordre 103	—
35. <i>Calédonia dans la Grande-Rivière, barrage de</i> :—Correspondance concernant la reconstruction par des particuliers du barrage de Calédonia dans la Grande-Rivière. ( <i>Non imprimé</i> 546.) (Document, No 43d.)	Par ordre 378	496
36. <i>Calédonia, salle d'exercice militaires de</i> :—Correspondance concernant les réparations à la salle d'exercices militaires de Calédonia.	Par ordre 378	—
37. <i>Canaux</i> :—Statistiques des canaux pour la saison de navigation, 1890. ( <i>Imprimé.</i> ) (Document, No 10a.)	—	201
38. <i>Chambre des Communes</i> :—Relevé des recettes et dépenses pour 1889-90.	Par acte	109
39. Minute du Conseil nommant les commissaires de l'économie interne.	Message 24	329
40. Etat indiquant le nombre des clerks sessionnels actuellement employés à la Chambre des Communes.	Par ordre 172	—
41. <i>Chemins de fer</i> :—Rapport annuel du ministre des Chemins de fer et Canaux, 1889-90. ( <i>Imprimé.</i> ) (Document, No 10.)	Par ordre de S. E.	23
42. Rapports et statistiques des chemins de fer de la Puissance, pour 1889-90. ( <i>Imprimé.</i> ) (Document, No 10b.)	Par acte	244

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ SENTÉS.
43. <i>Pacifique Canadien, Chemin de fer du</i> :—Réponse (partielle) à une résolution adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique Canadien concernant le choix de la route, et le progrès des travaux, etc. ( <i>Imprimé, 544.</i> ) (Document, No 25.)	Résolution 20 février 1882	102
44. Liste des terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien du 1 <sup>er</sup> octobre 1889. ( <i>Imprimé, 545.</i> ) (Document, No 25a.)	—	171
45. Correspondance, etc., accordant de l'aide à la construction du chemin de fer d'embranchement du Pacifique Canadien à la Souris.	Adresse 314	—
46. <i>Intercolonial, Chemin de fer de l'</i> :—État donnant le coût de construction des éleveurs placés sur la ligne de l'Intercolonial. ( <i>Non imprimé, 303.</i> ) (Document, No 53.)	Par ordre 33	224
47. Correspondance concernant l'accident sur l'Intercolonial, à Saint-Joseph de Lévis, le 18 décembre 1890. ( <i>Non imprimé, 303.</i> ) (Document, No 53a.)	Par ordre 84	224
48. Correspondance concernant le projet d'agrandissement des propriétés du chemin de fer Intercolonial, à Saint-Jean, N.-B. ( <i>Non imprimé, 449.</i> ) (Document, No 53b.)	Par ordre 266	403
49. Documents concernant l'enquête tenue à la station de Sainte-Flavie, sur l'Intercolonial, au sujet de la conduite de M. Hormisdas Ouellet. ( <i>Non imprimé.</i> ) (Document, No 53c.)	Par ordre 314	542
50. <i>Prince-Edouard, Chemin de fer de l'Île du</i> :—Copie de tous rapports au sujet de la chaussée ou des rails du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard. ( <i>Non imprimé, 368.</i> ) (Document, No 55.)	Par ordre 127	272
51. Correspondance concernant la destitution de William Sanders et Muttart, chefs de sections sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard. ( <i>Non imprimé, 451.</i> ) (Document, No 73.)	Par ordre 357	397
52. Correspondance au sujet du train d'entier parcours entre Sydney, C.-B., et Oxford, N.-E. <i>via</i> le chemin de fer de la ligne courte. ( <i>Non imprimé, 450.</i> ) (Document, No 70.)	Par ordre 84	369
53. Documents relatifs à la vente du chemin de fer d'embranchement sur Carleton à la ville de Saint-Jean, N.-B. ( <i>Non imprimé, 232.</i> ) (Document, No 34.)	Message	183

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
54. Correspondance, etc., concernant la remise des débetures de la Compagnie du chemin de fer du Nord. ( <i>Imprimé</i> , 448.) ( <i>Document</i> , No 34a.)	Adresse 218	396
55. Etat indiquant les noms des diverses lignes de chemins de fer du Canada auxquelles l'aide du gouvernement fédéral a été accordé, etc. ( <i>Imprimé</i> , 545.) ( <i>Document</i> , No 34e.)	Par ordre 220	497
56. Correspondance concernant l'octroi d'un subside au chemin de fer "le Québec-Oriental." ( <i>Non imprimé</i> , 369.) ( <i>Document</i> , No 59a.)	Adresse 314	345
57. Correspondance concernant la construction d'une ligne ferrée pour la Compagnie du chemin de fer d'Inverness et Richmond. ( <i>Non imprimé</i> , 449.) ( <i>Document</i> , No 34c.)	Adresse 345	397
58. Correspondance, etc., concernant l'octroi d'un subside pour aider à la construction d'un chemin de fer entre le village de Napierville et Saint-Rémi. ( <i>Non imprimé</i> , 449.) ( <i>Document</i> , No 34d.)	Adresse 345	397
59. Copie des papiers concernant la réclamation de Hugh Munroe, pour dommages causés à sa ferme par la construction du chemin de fer de la Ligne Courte. ( <i>Non imprimé</i> , 448.) ( <i>Document</i> , No 34b.)	Par ordre 346	397
60. Correspondance entre le Gouverneur-général et le Lieutenant-gouverneur de Québec relativement au chemin de fer de la Baie des Chaleurs. ( <i>Non imprimé</i> , 546.) ( <i>Document</i> , No 86.)	—	Sénat
<i>Chinois :</i>		
61. Etat donnant le nombre d'émigrants chinois depuis la date du dernier rapport, etc.	Par ordre 266	—
62. <i>Colombie-Anglaise</i> : — Plaintes des colons. Rapports sur les plaintes formulées par les colons dans les districts de Cranberry et autres, dans la Colombie-Anglaise au sujet de leurs droits sur des terres comprises dans la réserve du chemin de fer de l'Île.	Par ordre 219	—
63. <i>Commerce et navigation, Tableaux du</i> : — Tableau du commerce et de la navigation du Canada pour 1889-90. ( <i>Imprimé</i> .) ( <i>Document</i> , No 4.)	Par ordre de S. E.	23
64. <i>Commissaire de l'industrie laitière</i> : — Premier rapport annuel du commissaire de l'industrie laitière pour 1890. ( <i>Imprimé</i> , 230.) ( <i>Document</i> , No 6d.)	—	71
65. <i>Commission Géologique</i> : — Rapport sommaire de la Commission Géologique pour l'année 1890. ( <i>Imprimé</i> .) ( <i>Document</i> , No 17a.)	Par ordre de S. E.	18

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
66. Etat donnant le montant dépensé pour les études faites en rapport avec les explorations géologiques dans chaque province.	Par ordre 171	—
67. <i>Comptes de crédits</i> :—Rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits pour l'exercice 1889-90. ( <i>Imprimé.</i> ) (Document, No 3.)	Par Acte	17
68. <i>Comptes publics</i> :—Comptes publics pour 1889-90. ( <i>Renvoyé, 111.</i> ) (Document, No 1.)	Par ordre de S. E.	17
69. <i>Contrebande dans la province de Québec</i> :—Etat du nombre des poursuites, etc., contre les personnes accusées de faire la contrebande dans la province de Québec.	Par ordre 220	—
70. <i>Dépenses imprévues</i> :—Relevé des dépenses imprévues du 1er juillet 1890 au 30 avril 1891. ( <i>Imprimé pour la distribution seulement, 230.</i> ) (Document, No 21.)	Par acte	33
71. <i>Désaveu</i> :—Copie de tous papiers concernant le désaveu d'un acte passé par la législature locale de la province du Manitoba: "Acte autorisant des compagnies, etc., constituées légalement en dehors de cette province à y transiger des affaires."	Adresse 173	—
72. Copie de tous papiers concernant le désaveu d'un acte passé par la législature du Manitoba: "Acte concernant la maladie des animaux."	Adresse 173	—
73. <i>Desmarteau, Joseph</i> :—Copie de la pétition de droit présentée par Joseph Desmarteau pour des améliorations faites sur un lopin de terre connu comme ferme Logan, Montréal. ( <i>Non imprimé, 369.</i> ) (Document, No 64.)	Par ordre 329	349
74. <i>Douane à Montréal</i> :—Rapport donnant les noms, etc., de tous les employés de la douane à Montréal. ( <i>Non imprimé, 546.</i> ) (Document, No 83.)	Par ordre 379	497
75. <i>Douane, officiers de</i> :—Correspondance concernant la nomination des officiers de douane à Crystal Beach et autres lieux, dans le comté de Welland. ( <i>Non imprimé, 546.</i> ) (Document de la session, No 85.)	Par ordre 268	524
76. <i>Droits d'auteur</i> :—Correspondance avec le gouvernement impérial au sujet des lois canadiennes sur les droits d'auteur. ( <i>Non imprimé, 464.</i> ) (Document, No 81.)	Adresse 198	439
77. <i>Dundas et Waterloo, chemin macadamisé de</i> :—Correspondance concernant le chemin macadamisé de Dundas et Waterloo depuis 1889. ( <i>Non imprimé, 464.</i> ) (Document, No 80.)	Adresse 221	439



DOCUMENTS-- <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
78. <i>Ecoles séparées du Manitoba</i> :—Correspondance, etc., au sujet de l'abolition des écoles séparées dans la province du Manitoba. ( <i>Imprimé, 368.</i> ) (Document, No 63.)	Adresse 24	345
79. Etat supplémentaire sur le même sujet. ( <i>Imprimé.</i> ) (Document, No 63b.)	—	479
80. <i>Edifices publics, havres et chemins</i> :—Relevé du montant d'argent dépensé dans chaque district électoral sur les édifices publics, havres et chemins.	Par ordre 221	—
81. <i>Elections</i> :—Etat donnant le nombre de votes enrégistrés pour les candidats, etc., lors de la dernière élection générale.	Par ordre 26	—
82. Etat donnant les dates des déclarations dans chaque division pendant la dernière élection générale; aussi le nom de chaque officier-rapporteur indiquant la date du rapport, et aussi copie de toutes lettres par ou pour aucun membre du gouvernement suggérant que quelque officier-rapporteur soit requis de retarder à faire son rapport. ( <i>Imprimé, 231.</i> ) (Document, No 27.)	Par ordre 33	133
83. Rapport sur la septième élection générale pour la Chambre des Communes du Canada. ( <i>Imprimé, 231.</i> ) (Document, No 27a.)	—	133
84. <i>Elgin, Division-est d'</i> :—Correspondance au sujet du paiement des comptes tels que rendus à l'Auditeur général par l'officier-rapporteur du district électoral de la division-est d'Elgin; aussi les noms et adresses postales de tous les officiers, etc. ( <i>Non imprimé, 369.</i> ) (Document, No 60.)	Par ordre 268	334
85. <i>Esquimalt, Bassin de radoub d'</i> :—Soumission, etc., au sujet de la construction du caisson au bassin de radoub d'Esquimalt, C.-A.	Par ordre 314	—
86. Copie des soumissions reçues et acceptées pour la construction d'un caisson en rapport avec le bassin de radoub d'Esquimalt, et copie du rapport de H. F. Perley. ( <i>Non imprimé, 447.</i> ) (Document, No 40a.)	Par ordre 314	381
87. <i>Etat-Unis et Terre-neuve</i> :—Documents concernant le développement du commerce entre les Etats-Unis et le Canada, y compris la colonie de Terre-neuve. ( <i>Imprimé, 302.</i> ) (Document, No 38.)	Message	199
88. Autre rapport sur le sujet précédent. ( <i>Imprimé, 303.</i> ) (Document, No 38a.)	Message	235

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
89. <i>Exportations et importation</i> :—États pour les relevés des exportations et importations du 1er mai 1890 au 1er mai 1891. ( <i>Imprimé pour la distribution seulement, 23.</i> ) ( <i>Document, No 33.</i> )	Par ordre 33	176
90. <i>Falsification des substances alimentaires</i> :—Rapport sur les falsifications des substances alimentaires, 1890. ( <i>Imprimé.</i> ) (Document, No 5b.)	Par acte	189
91. <i>Fer en gueuse</i> :—Relevé des montants payés pour primes sur le fer en gueuse fabriqué en Canada. ( <i>Imprimé, 368.</i> ) (Document, No 67.)	—	360
92. <i>Fermes expérimentales</i> :—Rapport du directeur et des autres officiers, pour 1890. ( <i>Imprimé, 230.</i> ) (Document, No 6c.)	Par acte	23
93. Relevé du montant dépensé pour chaque ferme expérimentale jusqu'au 31 décembre 1890.	Par ordre 128	—
94. Correspondances au sujet des étalons stationnés aux Fermes Expérimentales. ( <i>Non imprimé, 451.</i> ) (Document, No 72.)	Par ordre 267	381
95. Etat donnant les dates de publication des rapports publiés en langue anglaise pour la Ferme Expérimentale Centrale.	Par ordre 267	—
96. <i>Fromage américain</i> :—Correspondance concernant les mesures prises pour empêcher le fromage américain d'être expédié par les voies des ports du Canada avec la marque des fromages canadiens. ( <i>Non imprimé, 232.</i> ) (Document, No 32.)	Par ordre 102	167
97. <i>Genest, Samuel</i> :—Correspondance concernant la démission et la réinstallation de Samuel Genest, John Cosgrove et Charles Leduc. ( <i>Non imprimé, 232.</i> ) (Document, No 36a.)	Par ordre 54	200
98. <i>Grande Rivière</i> :—Rapports d'ingénieurs sur l'amélioration de la navigation de la Grande Rivière. ( <i>Non imprimé, 449.</i> ) (Document, No 43b.)	Par ordre 329	381
99. <i>Grands Jurés</i> :—Correspondance avec les juges touchant l'opportunité d'abolir les fonctions des Grands Jurés concernant les affaires criminelles. ( <i>Imprimé, 462.</i> ) (Document, No 66.)	—	Sénat
100. <i>Grant, J. J.</i> :—Correspondance, etc., dans l'affaire J. J. Grant, au sujet de son établissement, section 30, township 20, rang 21, à l'ouest du 2 <sup>e</sup> méridien.	Par ordre 397	—

DOCUMENTS.— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
101. <i>Grèves, lits des havres et rivières, propriété des</i> :—Correspondance avec les gouvernements provinciaux au sujet du titre et de la propriété des grèves et des lits des havres et rivières.	Adresse 85	—
102. <i>Hartley, H. E.</i> :—Correspondance au sujet de la mise à la retraite de H. E. Hartley. ( <i>Non imprimé</i> , 303.) ( <i>Documents No 62.</i> )	Adresse 53	258
103. <i>Haut-Commissaire</i> :—Rapport annuel du Haut-Commissaire du Canada, pour 1890. ( <i>Imprimé.</i> ) ( <i>Document, No 6e.</i> )	Par ordre de S. E.	22
104. <i>Hémisphère occidentale, Commerce de l'</i> :—Rapport sur le commerce de l'hémisphère occidentale. ( <i>Imprimé.</i> ) ( <i>Document, No 6b.</i> )	—	—
105. <i>Hispano-Américain, Traité</i> :—Correspondance concernant le traité Hispano-Américain. ( <i>Imprimé.</i> ) ( <i>Document, No 38c.</i> )	—	523
106. <i>Imprimerie et papeterie publiques</i> :—Rapport annuel du département de l'imprimerie et de papeterie publiques pour 1889-90. ( <i>Imprimé.</i> ) ( <i>Document, No 14c.</i> )	Par ordre de S. E.	201
107. <i>Indes Occidentales</i> :—Sommaire des manifestes des chargements transportés par les steamers subventionnés pour faire le service entre les provinces Maritimes et les Indes Occidentales, en 1891. ( <i>Imprimé</i> , 230.) ( <i>Document, No 26.</i> )	Par ordre 102	102
108. Copie d'un rapport du Conseil Privé, de novembre 1890, au sujet des propositions faites aux gouverneur des Antilles et de la Guyane anglaises pour l'extension du commerce. ( <i>Imprimé</i> , 545.) ( <i>Document, No 38b.</i> )	—	360
109. <i>Intérieur</i> :—Rapport annuel du département de l'Intérieur, pour 1890. ( <i>Imprimé.</i> ) ( <i>Document, No 17.</i> )	Par ordre de S. E.	18
110. <i>Intérieur, Revenu de l'</i> :—Rapports et statistiques pour 1889-90. ( <i>Imprimé.</i> ) ( <i>Document, No 5.</i> )	Par ordre de S. E.	22
111. <i>Jamaïque, Exposition de la</i> :—Rapport du commissaire honoraire, M. Adam Brown, représentant du Canada à l'exposition de la Jamaïque 1891. ( <i>Imprimé</i> , 302.) ( <i>Document, No 6h.</i> )	—	258
112. <i>Johnstone, Juge</i> :—Correspondance concernant la demande d'augmentation de traitement formulée par le juge Johnstone de la cour de comté d'Halifax.	Par ordre 357	—

DOCUMENTS.—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
113. <i>Johnston, Samuel</i> :—Correspondance se rapportant à la destitution de Samuel Johnston, officier des douanes, Clifton, Ont. ( <i>Non imprimé</i> , 546.) (Document, No 73a.)	Par ordre 355	524
114. <i>Kaministiquia, Rivière</i> :—Correspondance concernant le dragage de la barre de la rivière Kaministiquia, Baie du Tonnerre, depuis 1890. ( <i>Non imprimé</i> , 233.) (Document, No 42.)	Par ordre 55	201
115. <i>Kingston, Bassin de raboub à</i> :—Copies des soumissions, du contrat et des rapports des ingénieurs pour la construction du bassin de radoub à Kingston, Ont. ( <i>Non imprimé</i> , 233.) (Document, No 40.)	Par ordre 24	200
116. Copie des plans originaux et changements faits à la cale sèche de Kingston, etc. ( <i>Non imprimé</i> .) (Document, No 40c.)	Adresse. 267	417
117. Papiers concernant le bassin de raboub de Kingston. ( <i>Non imprimé</i> , 449.) (Document, No 40a.)	—	310
118. <i>Lachine, Canal</i> :—Spécification demandant des soumissions pour les travaux d'un égout depuis Lachine jusqu'à la côte Saint-Paul, le long du canal Lachine. ( <i>Non imprimé</i> , 450.) (Document, No 62c.)	Adresse, 330	403
119. <i>La Have, Rivière</i> :—Correspondance concernant le bran de scie dans la rivière La Have; aussi, une liste des rivières et cours d'eau exemptés de l'application de l'Acte défendant de jeter du bran de scie dans les cours d'eau.	Par ordre 333	—
120. <i>Laidlow, William</i> :—Correspondance concernant le motif de la démission de William Laidlow de la police à cheval du Nord-Ouest. ( <i>Non imprimé</i> , 368.) (Document, No 36b.)	Par ordre 219	306
121. <i>Lakeport, port de refuge au village de</i> :—Copie de toutes pétitions, etc., reçues par le département des Travaux Publics demandant la création d'un port de refuge au village de Lakeport, Ont.	Par ordre 128	—
122. <i>Langevin, bloc</i> :—Copie des soumissions, spécifications et de tous documents se rattachant à la construction du bloc Langevin à Ottawa.	Par ordre 171	—
123. <i>Langue française dans le Manitoba</i> :—Correspondance au sujet de l'abolition de l'usage officiel de la langue française dans la province du Manitoba par la législation de la dite province. ( <i>Imprimé</i> , 231.) (Document, No 51.)	Adresse. 24	218

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
124. " <i>Lilly</i> ," <i>Navire de S. M.</i> :—Correspondance concernant le sauvetage d'une partie de l'équipage du navire de S. M. " <i>Lilly</i> ," en 1889.	Par ordre 221	—
125. <i>Liqueurs enivrantes</i> :—Etat de toutes les pétitions demandant l'analyse des boissons enivrantes fabriquées dans l'étendue du Canada. ( <i>Non imprimé</i> , 232.) (Document, No 31.)	Adresse. 103	158
126. <i>Longueuil, Quai de</i> :—Etat des travaux faits au quai de Longueuil et de Boucherville, en 1886.	Par ordre 345	—
127. <i>Machines pour l'exploitation des mines</i> :—Correspondance au sujet de l'admission en franchise dans le district du lac Kootenay de machines pour l'exploitation des mines. ( <i>Non imprimé</i> , 451.) (Document, No 76.)	Par ordre 216	422
128. <i>Mackenzie, Rivière</i> :—Ordre en conseil nommant une personne chargée d'examiner les ressources du Grand-bassin du Mackenzie, avec son rapport, etc. ( <i>Imprimé</i> , 545.) (Document, No 87.)	—	Sénat
129. <i>Manchester, Canal à navires</i> :—Copie du rapport de Thomas Munro sur le canal à navires de Manchester. ( <i>Imprimé</i> , 368.) (Document, No 62a.)	Par ordre 268	349
130. <i>Mandats du gouverneur-général</i> :—Relevé des mandats émis par le Gouverneur général depuis la dernière session. ( <i>Imprimé pour la distribution seulement</i> , 230.) (Document, No 20.)	Par acte	17
131. Relevé détaillé des items de dépenses mentionnées dans l'état des mandats du Gouverneur général, Acte du Cens Electoral, Bassin de radoub de Kingston, etc. ( <i>Imprimé pour la distribution seulement</i> , 230.) (Document, No 20a.)	Par ordre 127	158
132. " <i>Marie Eliza</i> ," <i>Goëlette</i> :—Correspondance se rapportant à la vente de la goëlette " <i>Marie Eliza</i> " en '887. ( <i>Non imprimé</i> , 451.) (Document, No 77.)	Par ordre 267	422
133. <i>Marine</i> :—Rapport annuel du département de la marine pour 1889-90. ( <i>Imprimé.</i> ) (Document, No 7.)	Par ordre de S. E.	17
134. <i>Maurice, Joseph A.</i> :—Copie des réclamations faites au gouvernement de la Puissance depuis 1880 par Joseph A. Maurice et son épouse, du village du Bassin de Chambly, pour dommages par eux soufferts en rapport avec des terrains acquis par eux du gouvernement. ( <i>Non imprimé.</i> ) (Document, No 79.)	Par ordre 330	426

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
135. <i>McCormick, F. B.</i> :—Correspondance concernant le renvoi et la réinstallation de F. B. McCormick, de la charge de sous-percepteur au port de l'île Pelée.	Par ordre 319	—
136. " <i>Melmerby, Barque</i> :—Correspondance concernant la présentation de lunettes marines aux volontaires qui ont sauvé l'équipage de la barque " <i>Melmerby.</i> " ( <i>Non imprimé, 233.</i> ) ( <i>Document, No 49.</i> )	Par ordre 198	211
137. <i>Milice</i> :—Rapport annuel du ministre de la Milice et de la Défense, pour 1890. ( <i>Imprimé.</i> ) ( <i>Document, No 13.</i> )	Par ordre de S.E.	51
138. Correspondance avec le commandant de la Batterie C, au sujet de l'envoi à Wellington, C.-B., d'undétachement sous son commandement, dans le but d'aider les autorités civiles. ( <i>Non imprimé.</i> ) ( <i>Document, No 30.</i> )	Adresse 54	158
139. Correspondance concernant le site du camp de brigade du district militaire, No 1, en 1890 et 1891. ( <i>Non imprimé, 233.</i> ) ( <i>Document, No 50.</i> )	Par ordre 128	211
140. Copie de tous rapports du député-adjutant-général du district militaire, No 11, au sujet des casernes de la Batterie C, et de la salle d'exercices de Victoria, C.-B. ( <i>Non imprimé, 303.</i> ) ( <i>Document, No 30a.</i> )	Par ordre 198	269
141. Correspondance concernant la vacance causée dans le bureau du major de brigade des districts militaires, Nos 3 et 4, par suite du décès du lieutenant-colonel Lewis.	Par ordre 198	—
142. Copie des rôles de paie des derniers camps de manœuvres de Sorel. ( <i>Non imprimé, 451.</i> ) ( <i>Document, No 75.</i> )	Par ordre 220	414
143. Etat indiquant les noms des soumissionnaires, et les prix des contrats des habillements militaires pour 1891-92. ( <i>Imprimé, 462.</i> ) ( <i>Document, No 75a.</i> )	—	426
144. <i>New-Carlisle, Quai de</i> :—Etat indiquant le coût de la construction du quai de New-Carlisle.	Par ordre 216	—
145. <i>Obligations et garanties enregistrées</i> :—Relevé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du Secrétaire d'Etat. ( <i>Non imprimé, 231.</i> ) ( <i>Document, No 28.</i> )	Par acte	140
146. <i>Ottawa, Rivière</i> :—Rapports sur le sujet des dépôts formés par les sciures, dosses, dans la rivière Ottawa. ( <i>Imprimé, 448.</i> ) ( <i>Document, No 43.</i> )	—	Sénat

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
147. Paterson, capitaine. Correspondance concernant la récompense donnée au capitaine Paterson pour opérer le sauvetage de l'équipage de la goélette "Blizzard." ( <i>Non imprimé, 233.</i> ) ( <i>Document, No 48.</i> )	Par ordre 199	210
<i>Pêcheries :—</i>		
148. Rapport annuel du département des Pêcheries pour 1890. ( <i>Imprimé.</i> ) ( <i>Document, No 8.</i> )	Par ordre de S.E.	33
149. Etat de toutes les licences de pêche accordées en 1890 dans les comtés de Berthier, Maskinongé, Saint-Maurice, Champlain, Nicolet, Yamaska et Richelieu, etc. ( <i>Non imprimé, 304.</i> ) ( <i>Document, No 54.</i> )	Par ordre 54	233
150. Etat donnant les noms de toutes personnes du comté de Guysboro, poursuivies pour contravention aux lois des pêcheries depuis le 1er janvier 1890. ( <i>Non imprimé, 368.</i> ) ( <i>Document, No 54f.</i> )	Par ordre 85	350
151. Etat indiquant les dépenses pour ajuster les sommes réclamées et pour distribuer les chèques de primes depuis 1883. ( <i>Imprimé, 365.</i> ) ( <i>Document, No 54e.</i> )	Par ordre 85	339
152. Etat donnant les noms de toutes personnes dans le comté de Guysboro, auxquelles des primes de pêche ont été payées. ( <i>Non imprimé, 304.</i> ) ( <i>Document, No 54b.</i> )	Par ordre 128	237
153. État indiquant le montant payé pour les approvisionnements aux équipages des navires du gouvernement faisant le service de protection des pêcheries dans la province de l'Ontario. ( <i>Non imprimé, 304.</i> ) ( <i>Document, No 54c.</i> )	Par ordre 172	244
154. État comparatif par provinces, le nombre total des réclamations pour primes de pêche reçues et payées, etc.	Par ordre 174	—
155. Correspondance concernant les pêcheries de hareng de la Baie de Fundy, y compris le rapport de la conférence des garde-pêches, tenue à Ottawa. ( <i>Non imprimé, 304.</i> ) ( <i>Document, No 54d.</i> )	Par ordre 198	263
156. État donnant le nom des personnes dans le comté de Queen, N.-E., auxquelles des primes de pêche ont été payées. ( <i>Non imprimé, 304.</i> ) ( <i>Document, No 54a.</i> )	Par ordre 199	237
157. Relevé des pêcheries et rapport des inspecteurs pour 1890. ( <i>Imprimé.</i> ) ( <i>Document, No 8a.</i> )	—	201

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
158. Correspondance se rapportant à la dispensation des services de J. M. Graham, inspecteur des pêcheries, dans le comté de Victoria, Ont. ( <i>Non imprimé</i> , 449.) ( <i>Document</i> , No 54g.)	Adresse 112	378
159. Correspondance concernant la nomination de George Boisvert comme garde-pêche sur le fleuve Saint-Laurent, comté de Nicolet. ( <i>Non imprimé</i> , 463.) ( <i>Document</i> , No 54i.)	Par ordre 355	426
160. Copie de tous documents relativement au droit de pêche de H. H. Rouleau, écuier, de Rimouski.	Adresse 355-56	—
161. Copie de tout ordre départemental relatif aux pêcheries des comtés de Richelieu et de Berthier. ( <i>Non imprimé</i> , 368.) ( <i>Document</i> , No 54h.)	—	Sénat
162. État donnant les noms des propriétaires auxquels ont été accordés des licences pour faire la pêche au saumon avec des rets sur la rivière Ristigouche.	Par ordre 379	—
163. <i>Pénitenciers</i> :—Rapport du ministre de la justice pour 1889-90. ( <i>Document</i> , No 12.)	Par ordre de S. E.	33
164. <i>Poids et mesures</i> :—Seizième rapport sur l'inspection des poids et mesures et gaz. ( <i>Imprimé</i> .) ( <i>Document</i> , No 5a.)	—	22
165. <i>Police</i> :—Rapport annuel du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest pour 1890. ( <i>Imprimé</i> .) ( <i>Document</i> , No 19.)	Par ordre de S. E.	129
166. Rapport administratif sur les accusations portées contre le commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest. ( <i>Imprimé</i> , 545.) ( <i>Document</i> , No 69.)	—	366
167. Rapport du commissaire de la police fédérale pour 1890. ( <i>Non imprimé</i> , 232.) ( <i>Document</i> , No 35.)	Par ordre	189
168. <i>Pommes de terre</i> :—Etat donnant le nombre de minots de pommes de terre exportés du 1er octobre 1890. ( <i>Imprimé</i> , 231.) ( <i>Document</i> , No 47.)	Par ordre 172	206
169. <i>Pont. chargements de</i> :—Rapport sur la preuve relative au transport des chargements de pont. ( <i>Document</i> , No 7c.)	—	17
170. <i>Postes</i> :—Rapport annuel du ministre des postes pour 1889-90. ( <i>Imprimé</i> .) ( <i>Document</i> No. 17.)	Par ordre de S. E.	18



DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
171. Relevé indiquant les dépenses contingentes des divers maîtres de postes salariés du Canada. ( <i>Imprimé</i> , 367.) (Document, No 39c.)	Par ordre 26	353
172. Correspondance avec M. Andrew Allan au sujet du transport des malles entre le Canada et le Royaume-Uni.	Par ordre 25	—
173. Correspondance au sujet du transport des malles entre Reed et Shannonville.	Par ordre 112	—
174. Lettres, etc., concernant et demandant la construction d'un bureau de poste dans la ville de Buckingham, P. Q. ( <i>Non imprimé</i> , 233.) (Document No 39a)	Par ordre 127	211
175. Lettres, etc., concernant l'établissement d'un bureau de poste dans le township de Low, P. Q., aussi concernant le service des malles entre Saint-Emile de Suffolk et Saint-André Avelin. ( <i>Non imprimé</i> , 545.) (Document, No 39f.)	Par ordre 128	411
176. Copie de l'enquête tenue par J. B. Caouette au sujet de l'enlèvement du bureau de poste de l'Isle Verte. ( <i>Non imprimé</i> , 233.) (Document, No 39.)	Par ordre 171	211
177. Copie des ordres en conseil, etc., concernant l'établissement d'un bureau de poste à Campbellton. ( <i>Non imprimé</i> , 303.) (Document, No 39b.)	Adresse 173	223
<i>Postes—Fin.</i>		
178. Documents concernant l'établissement d'un bureau de poste à Galway, et correspondance de C. W. McMahan, etc.	Par ordre 198	—
179. Correspondance concernant le dernier changement dans la charge de maître de poste à Lobo.	Par ordre 267	—
180. Correspondance au sujet de la suspension de la publication dans le journal <i>Le Canada</i> du tableau de l'arrivée et du départ des malles. ( <i>Non imprimé</i> , 449.) (Document, No 39e.)	Par ordre 345	402
181. Copie du rapport annuel du maître de poste de Kingston contenant la liste détaillée de chacun des locataires des boîtes au bureau de poste.	Par ordre 345	—
182. Copie de toutes soumissions, etc., pour la construction d'un bureau de poste à Strathroy, Ont.	Par ordre 355	—
183. Copie de tous documents relativement à la mise à la retraite du Dr G. A. Bourgeois, comme l'inspecteur des Postes pour la division de Trois-Rivières.	Adresse 355	—

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
184. Copie de toutes soumissions pour la construction du bureau de poste de Barrie.	Par ordre 355	—
185. <i>Prince-Edouard, Ile du</i> :—Correspondance, etc., concernant les études faites au sujet de la construction d'un tunnel sous-marin entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme.	Par ordre 271	—
186. <i>Québec, Citadelle de</i> :—Correspondance, etc., concernant l'éboulement à la citadelle de Québec.	Adresse 397	—
187. <i>Québec, Pont à</i> :—Correspondance, etc., ordres en conseil concernant la construction d'un pont à Québec.	Adresse 219	—
188. Rapport de C. Schreiber, sur les études hydrographiques du Saint-Laurent faites par lui dans le voisinage de Québec, pour y jeter un pont de chemin de fer. ( <i>Imprimé</i> , 368.) (Document, No 61.)	Par ordre 220	334
189. <i>Rapide Plat, Canal</i> :—Copie des soumissions, etc., concernant l'élargissement du Rapide Plat ou canal de Morrisburgh. ( <i>Non imprimé</i> , 463.) (Document, No 62h.)	Adresse 172	427
190. <i>Recensement</i> :—Troisième recensement du Canada. ( <i>Imprimé</i> , 462.) (Document, No 82.)	—	453
<i>Recettes et dépenses :</i>		
191. Etat des recettes et dépenses du 1er mai 1890 au 1er mai 1891, etc. ( <i>Imprimé pour la distribution seulement</i> , 230.) (Document, No 22.)	Par ordre 33	71
192. Etat comparatif des recettes et dépenses du 1er juillet 1890 au 1er juillet 1891, et du 1er juillet 1889 au 10 mai 1890. ( <i>Imprimé pour la distribution seulement</i> , 230.) (Document, No 22a.)	Par ordre 112	126
193. Relevé des recettes et dépenses du 1er juillet 1889 au 20 mai 1890; et un état semblable du 1er juillet 1890 au 20 mai 1891. ( <i>Imprimé pour la distribution seulement</i> , 230.) (Document, No 22b.)	—	158
194. Etat des recettes et dépenses du 1er juillet 1889 au 30 mai 1890; et un état semblable, du 1er juillet 1890 au 31 mai 1891. ( <i>Imprimé pour la distribution seulement</i> , 230.) (Document, No 22c.)	—	190

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
195. Etat des recettes et dépenses du 1er juillet 1889 au 10 juin 1890 ; et un état semblable du 1er juillet 1890 au 10 juin 1891. ( <i>Imprimé pour la distribution seulement.</i> ) ( <i>Document, No 22d.</i> )	—	215
196. <i>Richelieu, Rivière</i> :—Rapport de H. F. Perley sur les causes de l'inondation des propriétés des riverains de la rivière Richelieu dans les comtés d'Iberville, Saint-Jean et Missisquoi. ( <i>Non imprimé, 233.</i> ) (Document, No 43.)	Par ordre 25	201
197. <i>Rideau, Canal</i> :—Copie de toutes lettres, etc., se plaignant de la hauteur de l'eau dans le canal Rideau entre Kingston et Jones' Falls ; et de toutes lettres du colonel By et autres indiquant la profondeur d'eau allouée, etc. ( <i>Non imprimé.</i> ) (Document, 62i.)	Par ordre 198	542
198. <i>Saint-Jean Deschailons</i> :—Correspondance concernant le creusement du fleuve et l'enlèvement des cailloux sur la batture de Saint-Jean Deschailons. ( <i>Non imprimé, 368.</i> ) (Document, No 43a.)	Par ordre 220	351
199. <i>Saint-Vincent de Paul, Pénitencier de</i> :—Relevé du pénitencier de Saint-Vincent de Paul. ( <i>Non imprimé, 369.</i> ) (Document, No 65.)	—	Sénat.
200. <i>Sauvages</i> :—Rapport annuel du département des affaires des Sauvages pour 1890. ( <i>Imprimé.</i> ) (Document, No 18.)	Par ordre de S. E.	18
201. Relevé de toutes les dépenses occasionnées pour une enquête sur la conduite de l'agent des Sauvages à Sutton-Ouest. ( <i>Non imprimé, 231.</i> ) (Document, No 29.)	Par ordre 54	148
202. Etat donnant les prix de tous les articles achetés pour les Sauvages des comtés de Guyshoro' et Antigonish. ( <i>Non imprimé, 231.</i> ) (Document, No 29a.)	Par ordre 128	170
203. Etat des estimés du département des Sauvages à Régina, pour 1888-89.	Par ordre 354	354
204. <i>Secrétaire d'Etat</i> :—Rapport annuel du Secrétaire d'Etat pour 1890. ( <i>Imprimé.</i> ) (Document, No 14.)	Par ordre de S. E.	22
<i>Service civil</i> :—		
205. Etat de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, pour 1890. ( <i>Imprimé, 230.</i> ) (Document, No 23.)	Par acte	53

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
206. Liste du service civil du Canada, du 1er juillet 1890. ( <i>Imprimé.</i> ) (Document, No 14a.)	Par acte	22
207. Rapport des examinateurs du service civil du Canada pour 1890. ( <i>Imprimé.</i> ) (Document, No 14b.)	Par acte	22
208. Liste des fonctionnaires publics auxquels des commissions ont été délivrées en 1890. ( <i>Imprimé, 230.</i> ) (Document, No 24.)	Par acte	72
<i>Soulanges, Canal de :—</i>		
209. Etat des rapports, plans, etc., concernant le canal de Soulanges depuis 1873. ( <i>Non imprimé, 545.</i> ) (Document, No 62g.)	Par ordre 174	403
210. Rapports d'ingénieurs concernant le canal projeté de Soulanges, etc. ( <i>Non imprimé, 450.</i> ) (Document, No 62f.)	Par ordre 267	403
211. " <i>Stanley</i> " Steamer :—Etat indiquant la date à laquelle le steamer <i>Stanley</i> a commencé ses voyages entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme; aussi le rapport du député-ministre de la marine au sujet du dit steamer. ( <i>Non imprimé, 369.</i> ) (Document, No 58.)	Par ordre 72	328
212. <i>Steamers du Canada, des Indes Occidentales et de l'Amérique du Sud, Cie de :—</i> Correspondance concernant les subventions à la Compagnie de steamers du Canada, des Indes Occidentales et de l'Amérique du Sud, ou à MM. Pickford et Black, etc. ( <i>Imprimé, 367.</i> ) (Document, No 26a.)	Adresse 172	329
213. <i>Temps, fixation et légalisation d'une mesure uniforme de :—</i> Correspondance, etc., concernant la fixation et la légalisation d'une mesure uniforme de temps. ( <i>Imprimé, 231.</i> ) (Document, No 44.)	Par ordre 112	201
214. <i>Terreneuve :—</i> Documents de nature à induire le gouvernement de Terreneuve à suspendre l'opération de l'acte sur la boîte, qui est désavantageux pour nos pêcheurs, etc.	Par ordre 379	—
215. <i>Territoires du Nord-Ouest :—</i> Correspondance concernant le système de permis et sa réglementation et de tous règlements en vertu desquels des liqueurs ont été introduites et vendues dans les territoires du Nord-Ouest. ( <i>Non imprimé, 451.</i> ) (Document, No 74.)	Par ordre 173	403
216. <i>Territoire en dispute :—</i> Etat donnant la quantité de bois et billots abattus annuellement dans le territoire récemment en dispute dans l'Ontario. ( <i>Imprimé, 367.</i> ) (Document, No 57.)	Par ordre 25	306

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
217. <i>Thurber, Lieutenant-colonel</i> :—Correspondance concernant la résignation de James Thurber, lieutenant-colonel, et la nomination de son fils, comme gardien d'un phare, dans la paroisse de Sainte-Croix. ( <i>Non imprimé, 232.</i> ) ( <i>Document, No 36.</i> )	Adresse 72	189
218. <i>Toile à voile</i> :—Etat indiquant combien de verges de toile à voile ont été importées à Halifax du 30 juin 1889 au 30 juin 1890. ( <i>Non imprimé, 232.</i> ) ( <i>Document, No 37.</i> )	Par ordre 72	193
219. <i>Travaux Publics</i> :—Rapport annuel du ministre des Travaux Publics, pour l'exercice 1889-90. ( <i>Imprimé.</i> ) ( <i>Document, No 9.</i> )	Par ordre de S. E.	17
220. <i>Travaux Publics, Département des</i> :—Etat donnant les noms de tous les employés, etc., dans le département des Travaux Publics. ( <i>Non imprimé, 463.</i> ) ( <i>Document, No 78.</i> )	Par ordre 268	426
221. <i>Victoria, comté de (N.-E.)</i> :—Correspondance avec Jonh A. McDonald au sujet de la nomination d'un officier rapporteur pour le comté de Victoria, N.-E. ( <i>Non imprimé, 450.</i> ) ( <i>Document, No 60a.</i> )	Adresse 355	379
222. <i>Welland, Canal</i> :—Documents indiquants le nombre d'hommes supplémentaires employés sur le vieux et le nouveau canal de Welland entre le 10 février et le 7 mars 1891. ( <i>Non imprimé, 369.</i> ) ( <i>Document, No 62b.</i> )	Par ordre 127	359
223. Documents, etc., venant de la ville de Sainte-Catherine, etc., pour le permis de se servir du surplus des eaux du canal Welland. ( <i>Non imprimé, 450.</i> ) ( <i>Document, No 62d.</i> )	Adresse 216	403
224. Etat indiquant les sommes reçues et retenues par William Ellis, surintendant du canal Welland. ( <i>Non imprimé, 450.</i> ) ( <i>Document, No 62c.</i> )	—	Sénat

DOUANE À MONTRÉAL:—Voir 74 des documents de la session.

DOUANE, DROITS DE: Voir *Subsides*, 8, 9, 10, 11, 12.

DOUANE, OFFICIER DE:—Voir 75 des documents de la session.

DRAINAGE, LOIS SUR LE:

1. Pétitions demandant que les lois sur le drainage soient changées afin de les appliquer aux réserves des Sauvages, 51.
2. Pétition demandant que les terres des chemins de fer soient placées sous la juridiction des lois sur le drainage des provinces, 51.

## DROITS D'AUTEUR :

1. Motion par Sir John Thompson pour une adresse à Sa Majesté demandant le privilège de droit d'auteur à toute personne qui publierait un travail dans le Royaume-Uni, 561. Adoptée, 563. Voir *Adresses*, 2, 4.
2. Bill modifiant de nouveau l'Acte concernant les droits d'auteur (sir John Thompson), 328. Lu la 2e fois ; en comité général ; rapporté ; passé, 377. Par le Sénat, 401. S. R., 460. (54-55 Vic., c. 34.) Voir 76 *des documents de la session*.

DUNDAS ET WATERLOO, CHEMIN MACADAMISÉ DE :—Voir 77 *des documents de la session*.

**E**CHIQUEUR, COUR DE L' :—Bill modifiant de nouveau l'acte de la cour de l'Echiquier (Sir John Thompson) ; ordonné ; présenté, 263. Lu la 2e fois ; en comité général ; rapporte progrès, 398. Chambre de nouveau en comité général ; bill modifié ; examiné ; passé, 409. Par le Sénat avec des amendements, 469. Adopté, 481. S.R., 581. (54-55 Vic., c. 26.)—Voir *Cour Suprême et de l'Echiquier*.

ECOLES DU MANITOBA, ACTE DES :—Voir *Acte des écoles du Manitoba*.

ECOLES SÉPARÉES, MANITOBA :—Voir 78, 79 *des documents de la session*.

EDDY, E.-B., CIE MANUFACTURIÈRE :—Pétition demandant un amendement à la charte et pour changer son nom en celui de "Compagnie E. B. Eddy" et pour réduire le capital-actions, 15. Avis, 69. Bill, 70. Renvoyé au comité, 113. Rapporté avec un amendement, 229. En comité ; rapporté ; passé, 246. Par le Sénat, 310. S.R., 326. (54-55 Vic., c. 123.)

EDIFICES PUBLICS, HAVRES ETC. :—Voir 80 *des documents de la session*.

ELGIN, DIVISION-EST DU DISTRICT ÉLECTORAL D' :—Voir 84 *des documents de la session*.

## ELECTIONS :

1. Certificats d'élection des députés. Voir *Greffier de la Couronne en chancellerie*.
2. Mandats émis pour de nouvelles élections. Voir *Orateur*.
3. Jugements des cours d'élection concernant l'élection de Halton, 3.
4. Pétition demandant l'emprisonnement de toute personne qui distribue des liqueurs enivrantes en temps d'élection, 197.
5. Motion pour un état donnant les dates des déclarations dans chaque division pendant la dernière élection générale, etc. ; amendement pour copie de toutes lettres écrites par ou pour aucun membre du gouvernement suggérant à quelque officier-rapporteur un délai pour faire rapport ; amendement adopté ; motion tel qu'amendé, adopté, 33. Voir 82 *des documents de la session*.
6. Bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales, c. 8, S. R. C. (M. Charlton) ; ordonné ; présenté, 23.
7. Bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales, (M. Wood, Brockville) ; ordonné ; présenté, 23. Lu la 2e fois, 217. Renvoyé à un comité spécial, 217. Rapporté, 324. Ordre pour comité re-cindé et bill retiré, 356.
8. Bill à l'effet de modifier la loi concernant les élections des députés à la Chambre des Communes (M. Cameron) ; ordonné ; présenté, 23. Lu la 2e fois ; renvoyé à un comité spécial, 218. Rapporté, 324. Ordre pour comité rescindé et bill retiré, 356.
9. Bill modifiant l'Acte des élections fédérales contestées, (M. Amyot) ; ordonné ; présenté, 125. Lu la seconde fois ; renvoyé à un comité spécial, 219. Rapporté, 324. Ordre pour la chambre en comité général rescindé et bill retiré, 356.

ELECTIONS—*Suite.*

10. Bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales, (M. Barron); ordonné; présenté, 140. Lu la seconde fois; renvoyé à un comité spécial, 219. Rapporté, 324. Ordre pour la Chambre en comité général rescindé et bill retiré, 356.
11. Bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales, (Sir John Thompson); ordonné; présenté, 339. Lu la seconde fois; en comité général; rapporte progrès, 377, 484. Chambre de nouveau en comité général; bill modifié; examiné, 486. Ordre pour la troisième lecture rescindé; bill renvoyé en comité général; modifié; examiné; motion pour la troisième lecture, 512. Amendements proposés pour renvoyer de nouveau le bill au comité; 1. Par M. Barron, que les officiers-rapporteurs en la possession légale des boîtes de scrutin en seront responsables et seront passibles des amendes prescrites par la loi; rejeté. 2. Par M. Davies, le juge pourra reviser la décision de l'officier-rapporteur au sujet du nombre de votes donnés lorsque la boîte de scrutin ne sera pas produite, etc.; adopté; bill renvoyé de nouveau en comité général; modifié; examiné; 3. par M. Landerkin, en substituant une semaine au lieu de deux dans le paragraphe 2 de la clause 6; rejeté; 4. par M. Mulock, en substituant les signatures au lieu des initiales, etc.; adopté, 513. Bill renvoyé de nouveau en comité; modifié; examiné; passé, 514. Par le Sénat, 578. S.R., 581. (54-55 Vic., c. 19.)
12. Bill modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales contestées, (Sir John Thompson); ordonné; présenté, 339. Lu la seconde fois; en comité général; rapporte progrès, 399, 491, 515, 519. Chambre de nouveau en comité général; bill modifié; examiné; passé, 549. Par le Sénat, 579. S.R., 581. (54-55 Vic., c. 20.)

Voir 81-83 des documents de la session.

ELECTIONS CONTESTÉES:—Voir *Elections* 9, 12.

ELECTIONS FÉDÉRALES, ACTE DES:—Voir *Elections*, 6, 7, 10, 11.

ELECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES, ACTE DES:—Voir *Elections*, 9, 12.

ELLIS, MAHALA:—Bill intitulé: "Acte pour faire droit à Mahala Ellis," du Sénat et les témoignages, 309. Lu, 313. Avis, 320. Renvoyé au comité, 332. Rapporté avec amendements, 341. En comité; modifié; examiné; passé avec un amendement, 347. Sénat concoure, 366. S.R., 375. (54-55 Vic., c. 153.)

ELLIS, WILLIAM:—Voir 224 des documents de la session.

EMERSON, BUREAU D'IMMIGRATION D':—Voir *Comptes publics*, 2.

EMPIRE (LIMITÉE), CIE D'IMPRESSION ET DE PUBLICATION DE L':—Pétition demandant un amendement à sa charte, 15. Avis, 69. Bill, 71. Renvoyé au comité, 86. Rapporté, 237. En comité général, 247. Rapporté; passé, 247. Par le Sénat, 310. S.R., 325. (54-55 Vic., 130.)

ENGINS SERVANT À CHARGER ET À DÉCHARGER LES NAVIRES:—Voir *Inspection*, 1.

ESQUIMALT, BASSIN DE RADOUB D':—Voir 85, 86 des documents de la session.

ÉTAT, HAVRES DE L':—Voir *Havres, quais et brise-lames*.

ÉTATS-UNIS:—Voir 87, 88 des documents de la session.

EXHUMATION:—Voir *Cadavres*.

EXPORTATION DU BÉTAIL SUR PIED:—Voir *Bétail sur pied*.

EXPORTATIONS:—Voir 89 des documents de la session.

**FALSIFICATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES** :—Voir 91 *des documents de la session.*

**FER EN GUEUSE** :—Voir 91 *des documents de la session.*

**FERMES EXPÉRIMENTALES** :—Rapport annuel du directeur et des officiers des fermes expérimentales, 23. (*Document No 6c.*) Voir 92-95 *des documents de la session. Agriculture et colonisation.*

**FICELLE À LIER** :—

1. Motion de M. Mulock que la Chambre se forme en comité pour considérer une certaine résolution portant que la ficelle à lier devrait être mise sur la liste des articles francs de droit, 308. Rejetée, 308.
2. Pétition demandant que la ficelle à lier soit mise sur la liste des articles francs de droit, 352.

**FINANCES, MINISTRE DES** :—Voir *Subsides*, 7.

**FORCE MOTRICE, CIE CANADIENNE** :—Pétition demandant un acte prolongeant l'époque fixée pour l'achèvement de ses travaux, 84. Avis, 110. Bill, 111. Renvoyé au comité, 126. Rapporté avec amendements, 236. En comité général ; rapporté ; passé, 246. Par le Sénat, 310. S. R., 325. (54-55 Vic., c. 126.)

**FRAUDE CONTRE LE GOUVERNEMENT** :—Voir *Délits*.

**FRAUDE DANS LA VENTE DE CERTAINS ARTICLES** :—Bill à l'effet de prévenir la fraude dans la vente de certains articles, (M. Burdett) ; ordonné ; présenté, 111. Lu la 2e fois, 217. Ordre pour que la Chambre se forme en comité général rescindé ; bill renvoyé à un comité spécial, 219. Rapporté avec amendements, 311. Rapporte progrès, 319.

**FROMAGE AMÉRICAIN** :—Voir 96 *des documents de la session.*

**FRASER, RIVIÈRE** :—Pétition pour améliorer la rivière Fraser, 148.

**GALWAY, BUREAU DE POSTE DE** :—Voir 178 *des documents de la session.*

**GENEST, SAMUEL** :—Voir 97 *des documents de la session.*

**GÉOLOGIQUE** :—Voir *Commission*.

**GIBIER, PROTECTION DU** :—Pétitions demandant un amendement à la loi pour la protection du gibier, 50, 83, 165.

**GORMAN, J.** :—Voir *Comptes Publics*, 2.

**GOUVERNEUR GÉNÉRAL** :

1. Son discours du trône à l'ouverture de la session, 5.
2. Adresses ordonnées. Voir *Adresses*.
3. Il donne la sanction royale aux bills, 581.
4. Son discours à la clôture de la session, 582.
5. Il proroge le parlement, 583.
6. Recommandation de son Excellence, (sec. 54, Acte de l'A. B. du Nord, 1887.)
7. Consent à un bill, en tant que les intérêts de Sa Majesté sont concernés, 548, 183, 211, 237, 255, 310, 382, 384, 391.
8. Donne avis du jour qu'il prorogera le parlement, 578.
9. Relevé des mandats émis par le Gouverneur général, 17. (*Document No 20.*)



## MESSAGES DE SON EXCELLENCE :

10. Invitant la Chambre à se rendre au Sénat à l'ouverture de la session, 1, 2.
11. Nomination des commissaires en vertu de l'acte relatif à l'économie interne de la Chambre des Communes, 24, 329.
12. Transmettant les budgets, 127, 203, 514, 564.
13. Transmettant les remerciements de Sa Majesté pour la loyale adresse présentée à la dernière session, 126.
14. Transmettant copie des papiers relatifs à la vente du chemin de fer d'embranchement sur Carleton, 183.
15. Transmettant les papiers concernant l'extension du commerce entre les Etats-Unis et le Canada, y compris Terre-neuve, 199, 235. Voir 130, 131 *des documents de la session.*

GRAHAM, J. R. :—Voir 158 *des documents de la session.*

GRAINS DE SEMENCE :—Voir *Fraude dans la vente de certains articles.*

GRAINS :—Voir *Peseurs de.*

GRAND OCCIDENTAL ET DE LA RIVE DU LAC ONTARIO, CIE DU CHEMIN DE FER DE JONCTION DU :—Pétition demandant un acte prolongeant le délai pour l'achèvement de sa voie ferrée, 148. Avis, 170.

GRAND ORIENTAL, CIE DU CHEMIN DE FER :—Pétition demandant un amendement à la charte, 153. Avis, 243. 49<sup>e</sup> règle suspendue; bill, 266. Renvoyé au comité, 281. Rapporté avec amendements, 324. En comité général; rapporté; passé, 331. Par le Sénat, 394. S.R., 460. (54-55 Vic., c. 98.)

GRAND TRONC DE CHEMIN DE FER DU CANADA, CIE DU :—Pétition demandant une modification à l'acte concernant l'embranchement de Sarnia, 84. Avis; bill, 110. Renvoyé au comité, 141. Rapporté avec amendements, 215. En comité général; rapporté; passé, 225. Par le Sénat, 309. S.R., 325. (54-55 Vic., c. 69.)

GRANDE RIVIÈRE :—Voir 98 *des documents de la session.*

GRANDS JURÉS :—Voir 99 *des documents de la session.*

GRANT, J. J. :—Voir 100 *des documents de la session.*

## GREFFIER DE LA CHAMBRE :

1. Administre le serment aux membres, 1.
2. L'honorable premier ministre s'adressant au greffier propose l'élection d'un Orateur, 2.
3. Déclare un député dûment élu Orateur, 2.
4. Dépose des documents sur le bureau, 100, 181.

GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLEBIE :—Certificats des membres élus pour les divisions électorales suivantes :

Page du Journal.	Divisions électorales.	Membres.
8	Chicoutimi et Saguenay....	Paul Vilmond Savard, écuyer.
197	Algoma.....	George Hugh Macdonell, écuyer.

GRÈVES, LITS DES HAVRES ET RIVIÈRES:—Voir 101 *des documents de la session*.

GUELPH, CIE DU CHEMIN DE FER DE JONCTION DE :

1. Pétition demandant un acte confirmant l'affermage du dit chemin, 98. Avis, 110.  
Voir *infra*, 2.
2. Pétition demandant un acte confirmant l'affermage du chemin à la Compagnie du Pacifique Canadien, 98. Avis, 110. Bill, 157. Renvoyé au comité, 175. Rapporté avec amendements, 243. En comité général; rapporté; passé, 256. Par le Sénat, 323. S. R., 326. (54-55 Vic., c. 73.)

GUYANE ANGLAISE:—Voir 108 *des documents de la session*.

**H**ABILLEMENTS MILITAIRES:—Voir 143 *des documents de la session*.

HAGGART, HON. JOHN G.:—Motion par M. Lister qu'un comité spécial soit nommé pour s'enquérir de certaines accusations contre l'honorable John G. Haggart en rapport avec la construction d'une partie du chemin de fer du Pacifique Canadien connue sous le nom de section B, 524. Amendement par Sir John Thompson que la Chambre passe maintenant aux ordres du jour, 525. Adopté, 526.

HANSARD:—Voir *Débats*.

HARTLEY, H. E.:—Motion pour correspondance au sujet de la retraite de H. E. Hartley; amendement ajoutant à la dite motion: "et de tous papiers relatifs à la destitution de M. Hartley, 53." Amendement adopté, 53. Voir 102 *des documents de la session*.

HAUT-COMMISSAIRE:—Rapport annuel du Haut-Commissaire du Canada pour 1890, 22. (*Document No 6e.*) Voir 103 *des documents de la session*. *Subsides*, 7.

HAVRES, QUAIS ET BRISE-LAMES:—Bill modifiant l'Acte concernant les havres, quais et brise-lames (M. Tupper); ordonné; présenté, 244. Bill lu la 2<sup>e</sup> fois; en comité général; modifié, 362. Examiné; passé, 362. Par le Sénat, 401. S. R., 460. (54-55 Vic., c. 52.)

HAYTER, F.:—Voir *Comptes publics*, 2.

HÉMISPÈRE OCCIDENTALE, COMMERCE DE L':—Voir 104 *des documents de la session*.

HERCHMER, LAWRENCE W.:—Motion par M. Davin pour une adresse à Son Excellence le priant d'instituer une enquête sur la conduite de Lawrence W. Herchmer, commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest; motion retirée, 356. Voir 166 *des documents de la session*.

HISPANO-AMÉRICAIN, TRAITÉ:—Voir 105 *des documents de la session*.

HOMESTEAD, DEUXIÈME:—Voir *Homestead*, 1, 2.

HOMESTEAD, T. N.-O.:

1. Motion par M. Davin que tous colons qui se sont établis dans les territoires du Nord-Ouest entre le 1<sup>er</sup> juin 1883 et le 2<sup>e</sup> juin 1886 reçoivent un second homestead, 190. Débat ajourné sur icelle, 191. Ordre pour reprendre le débat rescindé; motion retirée, 380.
2. Pétitions demandant un second homestead dans les Territoires du Nord-Ouest, 84, 197.
3. Pétitions demandant que des terres dans Alberta soient concédées comme homestead, 459, 481.

HOUBLON:—Pétition demandant une augmentation des droits sur le houblon, 188.

**LE DU PRINCE-EDOUARD, CIE DU CHEMIN DE FER DE L'—**Motion pour correspondance concernant la destitution de William Saunders et Muttard, chefs de sections sur le dit chemin ; débat sur icelle interrompue par l'appel des bills privés, 330. Débats repris ; motion adoptée, 351. Voir 51 *des documents de la session.*

**IMMIGRANTS :—**Pétition demandant de discontinuer l'encouragement de l'immigration de certaines classes vicieuses d'émigrants, 14, 32, 50, 84, 98, 109, 124, 148, 165, 180, 196, 210, 223. Voir *Chinois.*

**IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS :—**Voir 89 *des documents de la session.*

**IMPRIMERIE PUBLIQUE :—**

1. Rapport annuel du département de l'Imprimerie publique. (Documents de la session n° 14c.)
2. Nomination du comité conjoint sur les impressions, 5. 52. Membres de la Chambre des Communes, 71. Membres du Sénat, 68. Membres ajoutés, 194. Rapports recommandant l'impression de certains documents, 230, 302, 367, 448, 462, 496, 544. Concours, 253, 310, 454, 466, 522, 561. 1er rapport pour réduire le quorum, 181, 182. 3e rapport recommandant que M. Whillock soit employé, 304. 5e rapport recommande que les rapports imprimés soient à l'usage de la bibliothèque, 451. 8e rapport concernant la distribution des documents des différents départements recommande que 75 copies de l'index général des journaux pour 1877 à 1890 soient livrées pour l'usage de la bibliothèque, 546. 9e rapport, soumettant le rapport du sous-comité de l'audition des comptes imprimés, 557.

**IMPRIMERIE PUBLIQUE :—**Voir *Comptes publics*, 2.

**INDES OCCIDENTALES :—**Voir 212, 107, 108 *des documents de la session.* *Subsides*, 7.

**INDEX DES JOURNAUX :—**Voir *Impressions publiques*, 2.

**INDUSTRIE LAITIÈRE, COMMISSAIRES DE L'—**Rapport annuel pour 1890, 71. (*Document No 6d.*)

**INSPECTEURS :—**Voir *Bétail sur pied.*

**INSPECTION :**

1. Pétition demandant un acte pourvoyant à l'inspection des engins servant à charger et décharger les navires, 14, 34, 48, 83, 99, 110, 125, 148, 155, 165, 180, 196, 209, 222.
2. Bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte d'inspection générale ; du Sénat ; lu, 412. Lu la 2e fois ; en comité général ; rapporté ; passé, 441. S. R., 460. (54-55 vic., c. 48.)
3. Bill concernant l'inspection des navires (M. Tupper) ; ordonné ; présenté, 351. Lu la 2e fois ; en comité général ; rapporté progrès, 396. Chambre de nouveau en comité général ; bill modifié, 442. Examiné ; passé, 451. Par le Sénat, 486. S. R., 581. (54-55 Vic., c. 37.)
4. Bill modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, (M. Tupper) ; ordonné ; présenté, 470. Lu la 2e fois ; en comité général ; modifié ; examiné, 227. Passé, 361. Par le Sénat avec un amendement, 406. Adopté, 409. S. R., 460. (54-55 Vic., c. 49.)
5. Bill modifiant l'Acte d'inspection du pétrole (M. Costigan) ; ordonné ; présenté, 384. Lu la 2e fois, en comité général ; rapporté ; passé, 398. Par le Sénat, 412. S. R., 460. (54-55 Vic., c. 49.)

**INSPECTION GÉNÉRALE, ACTE D'—**voir *Inspection*, 2.

INTERCOLONIAL :—Bill concernant le chemin de fer Intercolonial, (M. Bowell) ; ordonné ; présenté, 215. Lu la 2e fois ; en comité général ; rapporté, 242. Passé, 364. Par le Sénat, 390. S.R., 460. (54-55 vic., c. 50). Voir 46, 49 *des documents de la session*.

INTÉRIEUR, DÉPARTEMENT DE L' :

1. Rapport annuel du département de l'Intérieur pour 1890, 18. (*Document No 17*.)
2. Que tous les comptes pour salaires payés, etc., depuis 1884 à 1891 inclusivement soient produits devant le comité des Comptes Publics, 334. Recommandation que la preuve soit imprimée au sujet des paiements, 380. Rapport du comité, 522. (*App. No 2*.) Voir *Comptes Publics*, 2.

INTÉRIEUR, MINISTRE DE L' :—Voir *Subsides*, 7.

INTÉRIEUR, REVENU DE L' :—

1. Rapport annuel du département du Revenu de l'Intérieur, 22. (*Document No 5*.)
2. Comité général pour examiner une résolution concernant l'Acte du Revenu de l'Intérieur, 223. En comité général, 377. Résolution prescrivant que la personne au nom de laquelle il sera accordée une licence de fabricant de mélanges, en recevant cette licence devra payer au percepteur du revenu de l'Intérieur \$150.00 ; adoptée ; renvoyée au comité général sur le bill du revenu de l'Intérieur, 392. Voir *infra*, 3.
3. Bill modifiant de nouveau l'Acte du revenu de l'Intérieur (M. Costigan) ; ordonné ; présenté, 253. Lu la 2e fois ; en comité général, 376. Résolution rapportée du comité des Voies et Moyens renvoyée au comité général sur le bill ; rapporte progrès, 376, 377. Résolution concernant les fabricants de mélanges renvoyée au comité ; Chambre de nouveau en comité général ; bill modifié ; examiné, 392. Ordre pour 3e lecture rescindé et bill renvoyé au comité, 415. Résolution adoptée et référée au comité des Voies et Moyens. (Voir *subsides*.) Chambre de nouveau en comité général ; bill modifié ; examiné, 440. Passé, 451. Par le Sénat, 486. S. R., 581. (54-55 Vic., c. 46.)

INVERNESS, CIE DU CHEMIN DE FER D' :—

1. Pétition demandant une charte sous le nom de "la Compagnie du chemin de fer d'Inverness." Non reçue (vu que le délai est expiré), 181.
2. Pétition demandant la permission de présenter une pétition pour un bill privé ; renvoyée au comité des O. P., 188. Comité recommande que permission soit accordée, 243. Pétition reçue, 304. Avis, 320. 49e et 60e règles suspendues, 321. Bill, 321. Renvoyé au comité, 338. Rapporté avec amendements, 349. En comité général ; rapporté ; passé et titre changé, 353. Honoraires remboursés, 419.

INVERNESS ET RICHMOND, CIE DU CHEMIN DE FER D' :—Voir 57 *des documents de la session*.

ILE VERTE, BUREAU DE POSTE DE L' :—Voir 176 *des documents de la session*.

**J**AMAÏQUE, EXPOSITION DE LA :—Voir 111 *des documents de la session*.

JOHNSTON, SAMUEL :—Voir 113 *des documents de la session*.

JOHNSTONE, JUGE :—Motion concernant la demande d'augmentation de traitement formulée par le juge Johnstone de la cour du comté d'Halifax ; débat interrompu par l'appel des bills privés, 346. Débat repris ; motion adoptée, 357. Voir 112 *des documents de la session*.

JUGES DES COURS PROVINCIALES :—Voir *Amirauté*, 2.

JUGES LOCAUX :—Voir *Amirauté*.

JURIDICTION D'AMIRAUTÉ EN CANADA :—Bill à l'effet de pourvoir à l'exercice de la juridiction d'amirauté en Canada, en conformité de l'Acte des cours coloniales d'amirauté, 1890. (Sir John Thompson); ordonné; présenté, 53. Lu la 2e fois, 226. En comité général, 226. Rapporte progrès, 258. Chambre de nouveau en comité général; bill modifié; examiné, 279. Ordre pour la 3e lecture rescindé; bill renvoyé au comité; modifié; examiné, 312. Passé, 312. Par le Sénat, 340. S.R., 374. (54-55 Vic., c. 29.)

**K**AMINISTIKUIA, RIVIÈRE :—Voir 114 *des documents de la session*.

KÉWATIN, GOUVERNEMENT DE :—Voir *Comptes publics*, 2.

KINGSTON À PONTIAC, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant une charte, 166. Avis, 170. Bill, 182. Renvoyé au comité, 190. Rapporté avec amendements, 255. En comité général; rapporté; passé, 270. Par le Sénat, 338. S.R., 374. (54-55 Vic., c. 66.)

KINGSTON, BASSIN DE RADOUB DE :—Voir 115, 117 *des documents de la session*. *Comptes publics*, 2. *Subsides*, 7.

KINGSTON, BUREAU DE POSTE DE :—Voir 181 *des documents de la session*.

KINGSTON, SMITH'S FALLS ET OTTAWA, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant une modification à son acte constitutif, 97. Avis, 181. Bill, 182. Renvoyé au comité, 190. Rapporté avec amendements, 262. En comité général; rapporté; passé, 270. Par le Sénat avec amendements, 338. Adopté, 342. S.R., 375. (54-55 Vic., c. 95.)

KOOTENAY, CIE DE TÉLÉGRAPHE ET DE TÉLÉPHONE DE :—Pétition demandant une charte, 47. Comité des Ordres Permanents fait rapport que l'avis n'a pas été publié, 110.

**L**AC ÉRIÉ, ESSEX ET DE LA RIVIÈRE DÉTROT, CIE DU CHEMIN DE FER DU :—Pétition demandant une charte, 122. Avis, 156. Renvoyé au comité, 184. Rapporté avec amendements, 255. En comité général; rapporté, 269. Passé, 269, 270. Par le Sénat, 340. S.R., 374. (54-55 Vic., c. 88.)

LACHINE, CANAL :—Voir 118 *des documents de la session*.

LA HAVE, DE LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE :

1. Pétition demandant que la rivière ci-dessus soit exemptée de la mise en force de l'acte défendant de jeter du bran de scie dans les rivières, 125.
2. Motion concernant le bran de scie dans la rivière La Have, N.-E., amendement pour une liste de toutes rivières exemptées de l'application de l'acte, etc.; débat ajourné, 317. Repris; amendement adopté; motion telle qu'amendée adoptée, 333. Voir 119 *des documents de la session*.

LAILLOW, WILLIAM :—Voir 120 *des documents de la session*.

LAKEPORT, PORT DE REFUGE :—Voir 121 *des documents de la session*.

LANGEVIN :—Voir *Bloc*.

LANGUE FRANÇAISE DANS LE MANITOBA :—Voir 123 *des documents de la session*.

LAROSE, A. C. :—Voir *Comptes publics*, 2.

LETTRES DE CHANGE:—Bill intitulé: "Acte modifiant l'Acte des lettres de change, 1890;" du Sénat; lu, 215. Lu la 2e fois; en comité général; rapporte progrès, 228. Chambre de nouveau en comité général; bill modifié; examiné; passé avec amendement, 365. Sénat concoure, 384. S.R., 460. (54-55 Vict., c. 17.)

LICENCES DE PÊCHE:—Voir 149, 162 *des documents de la session*.

LICENCES DES FABRICANTS DE MÉLANGES:—Voir *Intérieur, Revenu de l*, 12,

"LILLY," NAVIRE DE S. M.:—Voir 124 *des documents de la session*.

LIGNE COURTE, CHEMIN DE FER DE LA:—Voir 52, 59 *des documents de la session*.

LIGNES DE PONT ET DE CHARGE :

Bill concernant les lignes de pont et de charges (M. Tupper); ordonné; présenté, 215. Lu la 2e fois, 241. Renvoyé à un comité spécial, 242. Rapporté avec des amendements, 381. En comité; modifié; examiné, 393. Passé, 409. Par le Sénat avec un amendement, 466. Adopté, 470. S. R. 581. (54-55 Vic., c. 40.)

2. Pétition demandant un arrangement avec le gouvernement impérial par lequel la ligne de chargement ne sera pas mise en vigueur à l'égard des navires canadiens, 100, 109, 125, 140, 210. Voir 169 *des documents de la session*.

LIQUEURS ENIVRANTES :

Motion par M. Jamieson, que dans l'opinion de cette Chambre il est expédient de prohiber la fabrication et la vente des liqueurs enivrantes à titre de breuvages; débat interrompu par l'appel des bills privés (par la règle 19), 140, 141. Débat repris; amendement proposé par M. Mackintosh, qu'il soit nommé un comité spécial pour faire rapport sur tous les détails se rattachant à cette question, etc., 149. Sous-amendement proposé par M. Taylor, qu'il est essentiel que l'électorat du Canada donne une opinion sur ce sujet aux polls; motion pour ajourner le débat; rejetée, 150. Débat ajourné, 151. Repris, 249. Dernier amendement rejeté, 250. Amendement proposé par M. Foster, qu'une commission Royale soit nommée pour obtenir les données les plus complètes sur les effets du trafic des liqueurs, 251. Adopté; motion modifiée adoptée, 252. Voir 125, 215 *des documents de la session*. *Elections*, 4. *Sauvages* 2. *Liqueurs, Prohibition des* :

LIQUEURS, PROHIBITION DES :

1. Pétitions demandant la passation d'une loi sur la prohibition des liqueurs, 13, 30, 31, 43, 44, 45, 46, 77-83, 93-97, 106-108, 118-122, 137-139, 146, 153, 163-165, 178, 188, 195, 200, 204, 209, 218, 222, 229, 242, 252, 254, 262, 320, 336, 364.

2. Bill modifiant de nouveau l'Acte de Tempérance du Canada (M. Lavergne); ordonné; présenté, 102.

3. Bill à l'effet de modifier l'Acte modifiant l'Acte de tempérance du Canada (M. Flint); ordonné; présenté, 102. Lu la 2e fois; en comité général; modifiée, 380. Voir *Liqueurs enivrantes*.

LOBO, BUREAU DE POSTE DE:—Voir 179 *des documents de la session*.

LOI CRIMINELLE :

1. Pétitions demandant certains amendements à la loi criminelle, 15, 32, 51, 100, 109, 123, 140, 165, 180, 188, 255.

2. Bill concernant la loi criminelle (Sir John Thompson); ordonné; présenté, 72.

3. 2,000 copies devront être imprimées pour la distribution, 368. Voir *Preuve dans les causes criminelles*.

LOIS DE LA PREUVE :—Voir *Causes criminelles*.

LOIS EXPIRANTES :—Nomination du comité, 5, 51.

LONDON, CIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DE :—Pétition demandant de présenter une pétition pour un bill privé, 279. Comité des O. P. recommande que permission soit accordée, 309. Pétition reçue, 309. Avis, 320. 49e et 60e règles suspendues, 321. Bill, 321. Renvoyé au comité, 327. Rapporté avec amendements, 350. En comité général; rapporté; passé, 353. Par le Sénat, 390. S. R., 460. (54-55 Vic., c. 117.)

LONDON ET PORT STANLEY, CHEMIN DE FER DE :

1. Pétition des porteurs d'obligation demandant un acte les autorisant à vendre le dit chemin de fer, 46. Avis, 110. Bill, 156. Renvoyé au comité, 175. Comité fait rapport que le préambule n'est pas prouvé; bill retiré et honoraires remboursés, 310.

2. Pétitions contre le bill précédent, 195, 204.

LONGUEUIL, QUAI DE :—Voir 126 *des documents de la session*.

LOW, BUREAU DE POSTE DE :—Voir 175 *des documents de la session*.

**M**ACDONALD, SIR JOHN :—Décès du Très Honorable Sir John A. Macdonald, G.C.B., annoncé à la Chambre; résolution en faveur des funérailles publiques adoptée; Chambre s'ajourne pour huit jours, 208.

MACHINES POUR L'EXPLOITATION DES MINES :—Voir 127 *des documents de la session*.

MACKENZIE, BASSIN DU FLEUVE :

Rapport du comité spécial du Sénat, pour s'enquérir des ressources du grand bassin du fleuve Mackenzie, etc. Imprimé pour la distribution, 304. Voir 128 *des documents de la session*.

MALLES ENTRE LE CANADA ET LE ROYAUME-UNI :—Voir 172 *des documents de la session*.

MALLES, TRANSPORT DES :—Voir 172, 173, 175, 180 *des documents de la session*.

MANCHESTER, CANAL À NAVIRES :—Voir 129 *des documents de la session*.

MANDATS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL :—Voir 130, 131 *des documents de la session*. *Subsides*, 7.

MANITOBA, DÉSAVEU DES ACTES DU :—Voir 71, 72 *des documents de la session*.

MANITOBA ET D'ASSINIBOÏA, CIE DU GRAND CHEMIN DE FER DE JONCTION DU :—Pétition pour permission de présenter une pétition pour un bill privé; renvoyée au comité des O. P., 193. Comité recommande que permission soit accordée, 210. Pétition reçue, 222. Avis, 243. Bill du Sénat, 309. Lu, 319. Renvoyé au comité, 327. Rapporté avec amendements, 334. En comité général; modifié; examiné; passé avec amendements, 337. Sénat concourt, 348. S. R., 375. (54-55 Vic., c. 60.)

MANITORA :—Voir 1, 123 *des documents de la session*.

“MARIE” ELIZA, GOËLETTE :—Voir 132 *des documents de la session*.

MARINE :—Rapport annuel du département de la Marine, 17. (*Document No 7*.)

MARITIME SULPHITE FIBRE COMPANY (LIMITED) :—Pétition pour changer son nom en celui de: Maritime Chemical Pulp Company (limited), 84. Avis, 110. Bill, 111. Renvoyé au comité, 126. Rapporté avec amendements, 253. En comité général; rapporté; passé, 257. Par le Sénat, 335. S. R., 374. (54-55 Vic., c. 124.)

**MARQUES DE COMMERCE** :—Bill intitulé : “ Acte à l’effet de modifier de nouveau l’Acte relatif aux marques de commerce et aux dessins de fabrique ; ” du Sénat ; lu, 206. Lu la 2<sup>e</sup> fois ; en comité général ; rapporté ; passé, 227. S. R., 325. (54-55 Vic., c. 35.)

**MARQUES FRAUDULEUSES** :—Bill à l’effet de réprimer les marques frauduleuses (M. Costigan) ; ordonné ; présenté, 328. Lu la 2<sup>e</sup> fois ; en comité général ; examiné, 393. Passé, 397. Par le Sénat, 441. S. R., 460. (54-55 Vic., c. 32.)

**MATELOTS, ACTE DES** :—Pétitions demandant certains amendements à l’Acte des matelots, 14, 32, 50, 83, 98, 109, 124, 148, 155, 165, 180, 196, 209, 222.

**MAURICE, JOSEPH A.** :—Voir 134 *des documents de la session*.

**MCCORMICK, F. B.** :—Motion pour copie de la correspondance concernant le renvoi de F. B. McCormick de la charge de sous-percepteur au port de l’Ile Pelée ; débat ajourné, 269. Repris ; motion adoptée, 319. Voir 135 *des documents de la session*.

**MCDUGALL, J. L.** :—Voir *Comptes publics*, 2.

**MCGREEVEY, HON. THOMAS** :—Motion par M. Tarte, qu’il soit nommé un comité spécial chargé de faire une enquête sur les accusations portées contre Thomas McGreevey, député pour Québec-Ouest, se rapportant aux améliorations du havre de Québec, le bassin de radoub d’Esquimalt et le steamer *Admiral*, 55. Amendement proposé par M. Edgar, que les dites accusations soient renvoyées au comité des Privilèges et Elections, 55, 56, 57, 59. Motion modifiée, adoptée, 59. Comité des Privilèges et Elections fait rapport du refus de Thomas McGreevey de répondre à certaines questions, 402. Ordre pour la présence à son siège de M. Thomas McGreevey un certain jour, 407. N’étant pas à son siège conformément à l’ordre de la Chambre, il est commis à la garde du Sergent-d’Armes, 414. Résigne son siège ; l’Orateur émet son mandat pour une nouvelle élection, 417. Ordre au comité de s’enquérir si l’élection était légalement contestée lorsque Thomas McGreevey a donné sa démission, et si le mandat aurait dû être émis pour faire préparer un nouveau bref ; renvoyé au comité des Privilèges et Elections, 419. Mandat de l’Orateur émis au Sergent-d’Armes lui ordonnant de prendre sous sa garde Thomas McGreevey ; rapport du Sergent-d’Armes, 422. M. l’Orateur adresse son mandat de *supersedeas* au sujet d’un nouveau bref d’élection pour Québec-Ouest, 477. M. McGreevey est expulsé de la Chambre ; mandat émis pour une nouvelle élection, 561.

**MCKAY, CIE DES MOULINS** :—Pétition demandant une charte, 47. Avis, 69. Bill, 70. Renvoyé, 113. Rapporté avec amendements, 229. En comité général ; rapporté ; passé, 246. Par le Sénat, 309. S. R., 326. (54-55 Vic., c. 125.)

**MCLEOD, CIE D’IRRIGATION DE** :—Pétition demandant une charte, 47. Avis, 69. Bill, 140. Renvoyé au comité, 160. Rapporté avec un amendement, 304. En comité général ; rapporté, 327. Passé, 330. Par le Sénat avec un amendement, 387. Adopté, 395. S. R., 460. (54-55 Vic., c. 109.)

**MEDICINE-HAT, CIE DU CHEMIN DE FER ET DE CHARBONNAGE DE** :—Pétition demandant un acte prolongeant le temps fixé pour l’achèvement de la ligne, 47. Avis, 69. Bill, 70. Renvoyé au comité, 86. Rapporté avec amendements, 236. En comité ; rapporté ; passé, 248. Par le Sénat, 314. S. R., 326. (54-55 Vic., c. 79.)

“ MELMERBY,” BARQUE :—Voir 136 *des documents de la session*.



## MILICE ET DÉFENSE :

1. Rapport annuel du ministre de la Milice et de la Défense pour 1890, 51. (*Document No 13.*)
2. Chambre en comité général pour considérer certaines résolutions concernant certains membres de la milice volontaire enrôlée: recommandation de Son Excellence, 193. Chambre en comité général, 363. Résolution rapportée accordant des terres ou scrip à certains membres de la milice qui ont pris part à la suppression de la rébellion dans le Nord-Ouest, 392. Adoptée; bill, 393. Voir *infra*.
3. Bill modifiant l'Acte de la milice (M. Mulock); ordonné; présenté, 23.
4. Bill concernant les concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest (Sir A. P. Caron); ordonné; présenté, 393. Lu la 2e fois; en comité général; rapporté; passé, 409. Par le Sénat, 459. S. R., 460. (54-55 Vic., c. 13.)
5. Bill modifiant de nouveau l'Acte de la milice (Sir A. P. Caron); ordonné; présenté, 531. Voir 137-143 *des documents de la session*.

MINISTRE DE LA COURONNE:—Voir *Comptes publics*, 6. *Subsides*, 7.

MONTAGNES-ROCHEUSES, CIE DU CHEMIN DE FER ET DE CHARBONNAGE DES:—Bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer et de charbonnage des Montagnes-Rocheuses, du Sénat, 266. Lu, 281. Avis, 310. Bill, 319. Rapporté avec amendements, 324. En comité général; modifiée, 331. Examiné; passé avec amendements, 331. Sénat concoure, 338. S. R., 374. (54-55 Vic., 58.)

MONTRÉAL À L'ATLANTIQUE, CIE DU CHEMIN DE FER DE:—Pétition pour un acte constituant les porteurs d'obligation de la Compagnie du chemin de fer du Sud-Est en corps légalement constitué, 15. Avis, 69. Bill, 70. Renvoyé au comité, 86. Rapporté avec amendements, 271. En comité général; modifié; examiné; passé 306. Par le Sénat avec amendements, 390. Adopté, 395, S. R., 460. (54-55 Vic., c. 68.)

MONTRÉAL, CIE DE PONT DE:—Pétition demandant une charte, 153. Avis, 243. Bill, 263. Renvoyé au comité, 281. Rapporté avec amendements, 334. En comité général; rapporté; passé, 337. Par le Sénat, 394. S. R., 460. (54-55 Vic., c. 106.)

MONTRÉAL ET OTTAWA, CIE DE CHEMIN DE FER DE:—Pétition demandant certains amendements à sa charte, 15. Avis, 110. Bill, 157. Renvoyé au comité, 175. Rapporté, 243. En comité général; rapporté; passé, 257. Par le Sénat, 323. S. R., 326. (54-55 Vic., c. 96.)

MONTRÉAL, HAVRE DE:—Bill modifiant de nouveau l'Acte de la 36e Vic., c. 61, concernant la maison de la Trinité et les Commissaires du havre de Montréal, (M. Tupper), ordonné; présenté, 183. Lu la 2e fois; en comité général; rapporté; passé, 227. Par le Sénat avec amendement, 314. Adopté, 322. S. R., 326. (54-55 Vic., c. 53.)

MONTRÉAL:—Voir *Douane*.

MOWAT, J. G.:—Voir *Agriculture et Colonisation*, 2.

MUNRO, HUGH:—Voir 59 *des documents de la session*.

MURRAY ET CLEVELAND:—Voir *Comptes Publics*, 2.

NAPIERVILLE ET SAINT-RÉMI, CHEMIN DE FER:—Voir 50 *des documents de la session*.

NAVIRES CANADIENS:—Voir *ligne de pont et de charge*.

NAVIRES DE PÊCHE DES ETATS-UNIS:—Voir *Pêcheries*, 23.

## NAVIRES, SURETÉ DES :

Bill modifiant le chapitre 88 des S. R. C., concernant la sûreté des navires (M. Tupper); ordonné; présenté, 125. Lu la 1re fois; en comité général; modifié; examiné, 226. Ordre pour la 3e lecture rescindé; bill renvoyé de nouveau au comité pour être amendé; examiné; passé, 361. Par le Sénat, 390. S. R., 460. (54-55 Vic., c. 38.)

NAVIRES :—Voir *Inspection*, 3. *Navires, Sûreté des*.

NEW-CARLISLE, QUAI DE :—Voir 144 *des documents de la session*.

NEW-HARBOUR, N. E.: Pétition demandant un brise-lames, 32.

NEW-YORK ET D'ONTARIO, CIE DE PONT DE :—Pétition demandant une charte, 146. Avis, 156. Bill, 182. Renvoyé au comité, 190. Rapporté avec amendements, 262. En comité général; rapporté; passé, 270. Par le Sénat, 338. S. R., 374. (54-55 Vic., c. 67.)

NIAGARA, CIE DU PONT DE LA GRANDE ILE DE :—Pétition demandant un acte pour prolonger le délai et l'achèvement de ses travaux, 47. Avis, 68. Bill, 69. Renvoyé au comité, 85. Rapporté avec des amendements, 215. En comité général; rapporté; passé, 225. Par le Sénat, 309. S. R., 325. (54-55 Vic., c. 105.)

NICOLA, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA VALLÉE :—Pétition demandant une charte, 15. Avis, 170.

NID DU CORBEAU ET DU LAC KOOTENAY, CIE DU CHEMIN DE FER DU :—Voir *Colombie-Britannique, Cie du chemin de fer du Sud-Est*.

NOIRE, RIVIÈRE :—Pétition demandant un octroi en argent pour faire les améliorations pour la descente du bois de construction sur la rivière Noire; non reçue, 125.

## NORD, CIE DU CHEMIN DE FER DU :

1. Motion pour correspondance, etc., relatif à la remise des débentures de la Compagnie du chemin de fer du Nord; débat interrompu par l'appel des bills privés, 216. Débat repris; motion adoptée, 218. Voir 54 *des documents de la session*.
2. Chambre en comité général pourvoyant à l'annulation de certaines obligations hypothécaires de la Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord; recommandation de Son Excellence, 391. Chambre en comité général, 467. Résolution rapportée annulant et détruisant les obligations actuellement détenues par le gouvernement, 472. Adopté, 473. Bill, 474. Voir *infra*, 3.
3. Bill concernant la section de la Rive Nord du chemin de fer Canadien du Pacifique (M. Bowell); ordonné; présenté, 474. Lu la 2e fois; en comité général; rapporté, 381. Motion pour la 3e lecture; amendement pour renvoyer de nouveau le bill au comité général afin de l'amender, 497. Rejeté; bill lu la 3e fois et passé, 498. Par le Sénat, 536. S. R., 581. (54-55 Vic., c. 11). Voir 54 *des documents de la session*.

NORD-OUEST, CIE DU CHEMIN DE FER GRAND CENTRAL DU :—Bill à l'effet de corriger une erreur dans l'Acte de la 52e Vic., c. 81. "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest" (Sir John Thompson); ordonné; présenté, 411. Lu la 2e fois; en comité général; rapporté, 441. Passé, 441. Par le Sénat, 469. S. R., 581. (54-55 Vic., c. 80.)

## NOUVEAU-BRUNSWICK, CIE DE CHEMIN DE FER DU :

1. Pétition pour un acte confirmant l'affermage du chemin à la Compagnie du Pacifique Canadien, 98. Avis, 156. Bill, 157. Renvoyé au comité, 175. Rapporté, 223. En comité général; rapporté; passé, 245. Par le Sénat, 338. S. R., 374. (54-55 Vic., c. 74.)

NOUVEAU-BRUNSWICK, CIE DU CHEMIN DE FER DU.—*Suite.*

2. Pétition demandant un acte pour lui donner le pouvoir d'émettre des actions débentures, 98. Avis, 110. Bill, 111. Renvoyé au comité, 125. Rapporté avec amendements, 215. En comité général; rapporté; passé, 225. Par le Sénat, 309. S. R., 325. (54-55 Vic., c. 99.)

OBLIGATIONS ET GARANTIES ENREGISTRÉES :—Voir 145 *des documents de la session.*

OCCIDENTALE, CIE D'ASSURANCE SUR LA VIE :—Pétition demandant une charte, 109. Avis, 132. Bill, 133. Renvoyé au comité, 141. Rapporté avec des amendements, 253. En comité général; rapporté, 257. Passé et titre changé en celui de "Compagnie d'assurance sur la vie, de Manitoba," 257. Par le Sénat avec amendements et titre changé en celui de "Compagnie d'assurance du Grand-Ouest sur la vie," 390. Adopté, 395. S. R., 460. (54-55 Vic., c. 15.)

OCCIDENTALE, CIE :—Voir *Manitoba.*

OFFICIERS DE DOUANE :—Voir *Douane.*

ONTARIO, CIE DE MESSAGERIES ET DE TRANSPORT DE L' :—Toutes les règles suspendues au sujet d'un bill concernant la Compagnie de messageries et de transport; bill, 354. Motion pour la seconde lecture; débat ajourné, 375. Débat repris; bill lu la seconde fois; renvoyé au comité, 395. Rapporté avec amendements, (preamble modifié), 44. En comité général; rapporté; passé, 432. Par le Sénat avec amendements, 491. Adopté, 497, S. R., 581. (54-55, Vic., c. 110.)

ONTARIO ET DE LA RIVIÈRE LA PLUIE, CIE DE CHEMIN DE FER D' :—Pétition demandant une charte, 15. Avis, 69. Bill, 166. Renvoyé au comité, 176. Rapporté avec amendement, 243. En comité général; rapporté, 269. Passé, 317. Par le Sénat, 343. S. R., 374. (54-55, Vic., c. 82.)

ONTARIO ET QU'APPELLE, CIE DE TERRES D' :—Pétition demandant la permission de présenter une pétition pour un bill privé; renvoyé au comité des O. P., 174. Le comité recommande que permission soit accordée, 181. Pétition reçue, 195. Avis; bill, 210. Renvoyé au comité, 216. Rapporté avec amendements, 305. En comité général; rapporté; passé, 319. Par le Sénat, 343. S. R., 375. (54-55 Vic., c. 120.)

ONTARIO-SUD, CIE DE CHEMIN DE FER D' :—Pétition demandant un acte pour changer sa route, 122. Avis, 132. Bill, 157. Renvoyé au comité, 176. Rapporté avec des amendements, 237. En comité général; rapporté; passé, 247. Par le Sénat, 323. S. R., 326. (54-55 Vic., c. 92.)

## ORATEUR :

1. L'hon. J. W. Ritchie, député-gouverneur, informe la Chambre de choisir un Orateur, 1. L'honorable Peter White, député de Renfrew-Nord, nommé Orateur à l'unanimité. Il fait ses humbles remerciements pour l'honneur qu'elle lui a conféré, 2.
2. Il se rend avec la Chambre auprès de Son Excellence à l'ouverture de la session et demande les privilèges usuels; Son Excellence les lui accorde, 2. A la clôture, 581. Auprès du député-gouverneur pendant la session, 1, 257, 325, 374, 460.
3. Il fait rapport du discours du trône à l'ouverture de la session, 4.
4. Communique le rapport des bibliothécaires-conjoints, 5. Comptes courants du comptable, 100.
5. Son discours en présentant le bill des Subsidés au député-gouverneur demandant sa sanction durant la session, 326, 460. A Son Excellence à la clôture de la session, 581.

ORATEUR :—*Suite.*

6. Informe la Chambre qu'il a reçu avis de la vacance survenue dans Québec-Ouest, 417.
7. Informe la Chambre que le greffier a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie les certificats pour l'élection des députés pour les districts suivants, savoir : Chicoutimi et Saguenay, 8. Algoma, 197.
8. Qu'il a reçu copie d'un jugement de la cour d'élection de Halton, 3.
9. Que M. M. Connolly a donné ses livres et comptes au greffier de la Chambre, 215.
10. Que le député-gouverneur se rend dans la salle du Sénat pour donner la sanction royale à certains bills passés par les deux Chambres durant la présente session, 321, 360, 455.
11. Que le député-gouverneur a donné la sanction royale à plusieurs bills, 257, 325, 374, 460.
12. Que le Sergent-d'armes a nommé son député, 414.
13. Qu'il a dressé ses mandats au greffier de la Couronne en chancellerie, lui enjoignant de préparer un nouveau bref d'élection pour le district électoral de Québec-Ouest, 417.
14. Il émet son mandat *supersedeas* pour arrêter toute procédure au sujet de l'émission d'un nouveau bref pour une nouvelle élection, 477.
15. Emet son mandat au sergent d'armes pour mettre un membre sous sa garde, 422. Un témoin fait défaut, 467.

ORATEUR SUPPLÉANT :—J. G. H. Bergeron, écuier, député de Beauharnois est nommé Orateur suppléant et président des comités généraux, 159.

ORDRE DES CERCLES :—Voir *Canadian Home Circles*.

ORDRES DU JOUR :—Ordres du gouvernement ayant priorité les jeudis, 223. Les mercredis, 279. Les lundis, 291. Les samedis, 532. L'ordre du lundi devra être celui des mercredis, 279. Motion que les mesures du gouvernement aient la priorité les lundis; retirée, 351. Chambre procède aux ordres du jour, 525. Ordres permanents :—Nomination du comté des Ordres Permanents; 5, 52. Nom d'un membre substitué à celui d'un autre; 128. Rapports sur pétitions, 69, 110, 132, 156, 170, 181, 192, 210, 243, 309, 320, 417. Recommandant une prolongation du temps pour la réception des pétitions pour bills privés; 69. Suspension de la 49e règle, 210, 243, 320. Aussi 51e règle, 181, 478, et de la 52e règle, 156. Que l'avis requis pour la 66e règle soit réduit, 320. Que permission soit accordée pour présenter une pétition pour bill privé après l'expiration du temps, 181, 192, 210, 243. Que certains avis soient jugés suffisants (voir *Bill* 24), 156, 181. Que l'avis est déclaré suffisant pour une partie de la pétition seulement, 132, 181. Voir *Bills*, 18, 28.

OTTAWA, ARNPRIOR ET PARRY-SOUND, CIE DU CHEMIN DE FER D' :—Pétition de la Cie du chemin de fer d'Ottawa et Parry-Sound demandant un acte confirmant son acte d'affiliation avec la compagnie ci-dessus, 166. Avis, 181. 49e règle suspendue, 189. Bill, 190. Renvoyé au comité, 207. Rapporté avec amendements, 279. En comité général, 306. Rapporté; passé et titre changé, 306. Par le Sénat, 340. S. R., 374. (54-55 Vic., c. 93.)

OTTAWA, RIVIÈRE :—Voir 146 *des documents de la session*.

OSHAWA, CIE DU CHEMIN DE FER ET DE NAVIGATION D' :—Pétition demandant un amendement à sa charte, 166. Avis, 243. 49e règle suspendue; bill, 266. Renvoyé au comité, 281. Rapporté avec amendement, 324. En comité général; rapporté, passé, 331. Par le Sénat, 394. S. R., 460. (54-55 Vic., c. 91.)

OUELLET, H. :—Voir 49 *des documents de la session*.

**PATERSON, CAPITAINE**:—Voir 147 *des documents de la session*.

**PACIFIQUE CANADIEN, CIE DU CHEMIN DE FER DU :**

1. Pétition pour un acte lui conférant le pouvoir de prendre et d'utiliser des terres en rapport avec ses affaires télégraphiques, 48. Avis, 69. Bill, 70. Renvoyé au comité, 85. Comité recommande que le bill soit retiré vu que les promoteurs se désistent du bill ; bill retiré et honoraires remboursés, 215.
2. Pétition demandant un acte l'autorisant à compléter l'acquisition de tout le chemin de fer que ses propriétaires ont été autorisés à vendre à la compagnie, 48. Avis, 69. Bill, 157. Renvoyé au comité, 176. Rapporté avec amendements, 237. En comité général ; rapporté ; passé, 247. Par le Sénat, 323. S. R., 326. (54-55 Vic., c. 71.)
3. Pétition demandant un acte augmentant son pouvoir d'émettre des actions-débitures consolidées, 109. Avis, 132. Bill, 157. Renvoyé au comité, 176. Rapporté avec amendements, 237. En comité général ; rapporté ; passé, 247. Par le Sénat, 329. S. R., 326. (54-55 Vic., c. 70.) Voir 43-45 *des documents de la session*. Guelph, Cie de la jonction du chemin de fer, 2. Nouveau-Brunswick, Cie du chemin de fer, 1. Nord, chemin de fer du. Chemins de fer, 7, 12. Shuswap et O'Kanagan, Cie de chemin de fer de.

**PÊCHERIES :**

1. Rapport annuel du département des pêcheries, 33. (*Document No 8.*)
2. Motion pour le nombre total des réclamations pour primes de pêche reçues et payées, etc. ; retirée, 112.
3. Bill concernant les navires de pêche des États-Unis d'Amérique (M. Tupper) ; ordonné ; présenté, 23. Lu la 2<sup>e</sup> fois ; en comité général ; rapporté, 111. Passé, 129. Par le Sénat, 185. S. R., 325. (54-55 Vic., c. 4.)
4. Bill intitulé : " Acte pour mieux garantir la sécurité de certains pêcheurs " ; du Sénat, 235. Lu, 255.
5. Bill modifiant de nouveau l'Acte des pêcheries, c. 95, S. R. (M. Tupper) ; ordonné ; présenté, 263. Lu la 2<sup>e</sup> fois ; en comité général ; modifié ; examiné, 366. Passé, 376. Par le Sénat, 452. S. R., 460. (54-55 Vic., c. 43.) Voir 148-162 *des documents de la session*. Voir *Pêcheries*.

**PÊCHERIES MARITIMES :**

1. Comité général concernant les pêcheries maritimes ; recommandation de Son Excellence, 183. En comité général, 227. Résolution rapportée accordant \$160,000 par année pour venir en aide au développement des pêcheries maritimes, etc., adoptée ; bill, 361. Voir *infra*, 2.
2. Bill modifiant le chapitre 96 des S. R., intitulé : " Acte à l'effet d'encourager le développement des pêcheries maritimes et la construction des navires de pêche (M. Tupper) ; ordonné ; présenté, 361. Lu la 2<sup>e</sup> fois ; en comité général ; passé, 394. Par le Sénat avec amendements, 412. Adopté, 442. S. R., 460. (54-55 Vic., c. 42.)

**PÊCHERIES, SERVICE DE PROTECTION DES**:—Voir 153 *des documents de la session*.

**PEMBROKE, CIE D'EXPLOITATION DE BOIS DE**:—Pétition demandant une charte, 46. Avis, 69. Bill, 71. Renvoyé au comité, 86. Rapporté avec amendements, 237. En comité général ; rapporté ; passé, 247. Par le Sénat, 309. S. R., 326. (54-55 Vic., c. 121.)

**PÉNITENCIERS**:—Voir 163 *des documents de la session*.

**PESSEURS DE GRAINS**:—Bill intitulé : " Acte établissant de nouvelles dispositions concernant les peseurs de grains " ; du Sénat, 412. Lu, 412. Lu la 2<sup>e</sup> fois ; en comité général ; rapporté ; passé, 441. S. R., 460. (54-55 Vic., c. 47.)

PETERBORO, SUDBURY ET SAULT SAINTE-MARIE, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant une charte, 47. Avis, 110. Bill, 157. Renvoyé au comité, 176. Rapporté avec amendements, 237. En comité général; rapporté; passé, 247. Par le Sénat, 323. S. R., 326. (54-55 Vic., c. 63.)

PÉTITIONS :—Lues et reçues immédiatement, 148. Non reçues parce que l'octroi des conclusions entraîneraient la dépense de deniers publics, 84, 125, 324. Vu que le délai pour présenter une pétition est expiré, 182. Pétitions demandant la permission de présenter une pétition, 174. Voir *Bills*, 18-27.

PÉTROLE, INSPECTION DU :—Voir *Inspection*, 5.

PICTOU, HAVRE DE :—Bill modifiant les actes concernant le havre de Pictou dans la Nouvelle-Ecosse (M. Tupper); ordonné; présenté, 351. Lu la 2<sup>e</sup> fois; en comité général; rapporté progrès, 395. De nouveau en comité général; bill modifié; examiné, 409. Passé, 411. Par le Sénat avec un amendement, 453. Adopté, 455. S. R., 581. (54-55 Vic., c. 54.)

PICTOU, N.-E., BANQUE DE :—Pétition demandant de continuer sa charte jusqu'à ce que ses affaires soient liquidées, 47. Avis, 156. Bill, 158. Renvoyé au comité, 176. Rapporté, 229. En comité général; rapporté; passé, 246. Par le Sénat avec amendements, 327. Adopté, 332. S. R., 374. (54-55 Vic., c. 111.)

PLACEMENT, CIE CANADIENNE DE TERRES ET DE PLACEMENT (LIMITÉE) :—Pétition demandant un acte étendant les pouvoirs de la compagnie, 47. Avis, 69. Bill, 170. Renvoyé au comité, 184. Rapporté avec amendements, 305. En comité général; rapporté; passé, 318. Par le Sénat, 343. S. R., 375. (54-55 Vic., c. 119.)

POIDS ET MESURES :—Rapport annuel des poids et mesures et gaz, 22. (*Document No 5a.*)

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST :—Voir 120, 165, 166 *des documents de la session. Herchmer, L. W.*

POLICE FÉDÉRALE :—Voir 167 *des documents de la session.*

POLITIQUE FISCALE DU GOUVERNEMENT LIBÉRAL-CONSERVATEUR :—Voir *Subsides*, 7. 8.

POMMES DE TERRE EXPORTÉES :—Voir 168 *des documents de la session.*

PONT DE CHEMIN DE FER DE QUÉBEC, CIE DE :—Pétition demandant un acte pour amender sa charte, 109. Avis spécial, 182. Bill, 182. Renvoyé au comité, 206. Rapporté avec amendements, 279. En comité général; rapporté; passé, 307. Par le Sénat, 343. S. R., 375. (54-55 Vic., c. 107.) Voir 187, 188 *des documents de la session.*

PONT DU REMOUS, CIE DU :—Pétition demandant une charte, 98. Avis, 132. Bill, 149. Renvoyé au comité, 159. Rapporté avec amendements, 237. En comité général; rapporté; passé, 246. Honoraires remboursés, 321.

PONT :—Voir *Montréal.*

POSTE, BUREAUX DE :

1. Rapport annuel du ministre des Postes pour 1889-90, 18. (*Documents, No 16.*)
2. Motion que tous les comptes pour salaires, etc., soient renvoyés au comité des Comptes Publics, déclarés hors d'ordre, 344, 345. (Voir *Questions*, 11.) Documents subséquents renvoyés, 350. Voir 170-184 *des documents de la session. Comptes publics*, 2.

PRIMES DE PÊCHE:—Voir 151, 152, 154, 156 *des documents de la session.* Pêcheries, 2.

PRINCE-ÉDOUARD, ÎLE DU:—Motion pour correspondance concernant la construction et le coût d'un tunnel sous-marin entre l'Île du Prince-Édouard et la terre ferme; débat sur icelle interrompue par l'appel des bills privés, 244. Débat repris; motion adoptée, 271. Voir 185 *des documents de la session.*

#### PRIVILÈGES ET ELECTIONS:

1. Nomination du comité des Privilèges et Elections, 5, 52. Noms des membres substitués à ceux des autres, 128, 271. Questions renvoyées au comité; accusations contre l'honorable Thomas McGreevy, député pour Québec-Ouest concernant les améliorations du havre de Québec, bassin de radoub à Esquimalt, C.-B., le steamer *Admiral* et le chemin de fer de la baie des Chaleurs, 55. Question si l'élection du dit Thomas McGreevy était légalement contestée lorsqu'il a adressé sa démission à M. l'Orateur, et si le mandat de M. l'Orateur aurait dû être émis pour faire préparer un nouveau bref, 419. Pour examiner les témoins sous serment; pour rapporter au long la preuve faite, etc., 59. Pour employer un sténographe, 111. Preuve faite devra être imprimée de jour en jour, 111. 1<sup>er</sup> rapport concernant le refus de Michael Connolly de comparaître comme témoin et de produire certains livres requis par le comité, 204. 2<sup>e</sup> rapport recommandant que le comité ait la permission de siéger pendant les séances, 320. Adopté, 321. 3<sup>e</sup> rapport recommandant la réduction du quorum; adopté, 339. 4<sup>e</sup> rapport faisant connaître le refus de l'honorable Thomas McGreevy de répondre aux questions du comité, 402. 5<sup>e</sup> rapport, qu'il lui soit permis de se départir de la pratique usuelle de la Chambre de faire signer la preuve faite par les divers témoins; adopté, 418. 6<sup>e</sup> rapport soumettant le rapport du sous-comité sur la validité de la résignation de l'honorable Thomas McGreevy, 466. Adopté, 471. 7<sup>e</sup> rapport concernant les accusations de M. Tarte, 512. (*App. No 1.*) Motion adoptée, 522. Débat ajourné, 523. Repris; amendement par M. Davies, que le rapport de la minorité soit adopté; débat ajourné, 523. Repris; motion pour ajourner le débat rejeté; motion d'ajournement déclarée hors d'ordre (voir *Questions*, 13); semblable motion rejetée, 526. Débat ajourné, 527. Débat repris; amendement par M. McCarthy que le rapport principal soit modifié comme suit: que l'ex-ministre des Travaux Publics responsable au parlement pour l'administration de son département ne peut être absous de sa responsabilité ministérielle et mérite la censure de la Chambre, et que certains témoins devraient être déclarés passibles de parjure, etc., 527. Rejeté, 529. Premier amendement rejeté, 530. Motion principale adoptée, 531.
2. Sénat permet à l'honorable T. Robitaille de rendre témoignage devant le comité, 341. Permission accordée, 343.
3. Sénat permet de faire occuper temporairement sa salle de comité, 342. Accordée, 343.

PROPRIÉTÉS PUBLIQUES:—Bill autorisant le transfert de certaines propriétés publiques aux gouvernements provinciaux (Sir John Thompson); ordonné; présenté, 234. Lu la 2<sup>e</sup> fois, 413. En comité général; rapporte progrès, 520. Chambre de nouveau en comité général; bill modifié; examiné; recommandation de Son Excellence, 548. Bill, 548. Par le Sénat, 580. S.R., 581. (54-55 Vic., c. 7.)

PROTECTION DU GIBIER:—Voir *Gibier*.

QUÉBEC, CHEMIN DE FER ORIENTAL DE:—Voir 56 *des documents de la session.*

QUÉBEC, CITADELLE DE:—Voir 186 *des documents de la session.*

QUÉBEC, CLUB DES PATINEURS :—Voir *Artillerie*.

QUÉBEC, TERRAINS DE L'ARTILLERIE À :—Voir *Artillerie*.

QUÉBEC :—Voir *pont de chemin de fer de*.

#### QUESTIONS :

1. Motion adoptée *nemine contradicente*, 2.
2. Débats ajournés, 151. Ordres du jour pour reprendre le débat ajourné ayant préséance un jour ultérieur ; motion rescindée et retirée, 380.
3. Débat sur une question différée par la prise en considération des bills privés par la Chambre, 140, 141. Reprise d'un ordre spécial, 194, 525.
4. Motions modifiées, 107, 178.
5. Motions retirées, 323. Rejetées, 526.
6. Amendements retirés, 323. Motion pour ajourner le débat retirée, 21. Rejetée, 526.
7. Division sur questions, 525.
8. Sous-amendement, 150.

#### QUESTIONS DE FORME ET D'ORDRE :

9. Motions déclarant qu'il est désirable que tout témoin appelé devant le comité des Comptes Publics soit examiné sous serment sur toutes les questions traitées par le comité ; ordre rescindé et objection étant faite pour le motif qu'aucun avis n'a été donné ; M. l'Orateur décide que l'objection est fondée, 313.
10. Motion suspendant la règle 94 pour l'impression de la preuve faite devant le comité pour l'usage des membres et objection étant faite pour le motif qu'aucun avis n'a été donné ; M. l'Orateur décide que l'objection est bien fondée et la motion ne peut être faite, 340.
11. Motion pour renvoyer tous les comptes des salaires, etc., département des postes, au comité des Comptes Publics, et objection étant faite pour le motif qu'aucun avis n'a été donné ; M. l'Orateur décide que l'objection est bien fondée, 344, 345.
12. Motion pour renvoyer certains comptes de MM. Bourcier et Cie, pour fournitures au département des Travaux Publics, au comité des Comptes Publics ; et objection étant faite pour le motif qu'aucun avis n'a été donné ; M. l'Orateur décide que l'objection est fondée, et la motion ne peut être faite, 411.
13. Motion pour ajourner la Chambre par un membre qui a demandé l'ajournement du débat sur une question rejetée, et l'objection étant faite pour le motif que le député qui a proposé l'ajournement du débat ne peut pas faire maintenant une autre motion ; M. l'Orateur décide que l'objection est bien fondée et que le député ne peut proposer l'ajournement de la Chambre à cette phase, 526.

#### QUESTIONS RÉSOLUES DANS L'AFFIRMATIVE :

14. Qu'une commission royale soit nommé pour obtenir les informations nécessaires concernant le trafic des liqueurs, etc., 251.

#### QUESTIONS RÉSOLUES DANS LA NÉGATIVE :

15. Que la ficelle à lier devrait être mise sur la liste des articles francs de droit, 308.



**R**APIDE-PLAT, CANAL DU :—Voir 189 *des documents de la session*.

RATHBUN, CIE :—Pétition demandant qu'il lui soit permis de présenter une pétition pour amender sa charte, 471. Renvoyée au comité des O. P., 471. Comité recommande que permission soit accordée; pétition reçue, 475. Avis, 477. 49e, 51e et 60e règles suspendues, 478. Renvoyé au comité; bill, 478. Renvoyé au comité, 481. Rapporté, 489. En comité général; rapporté; passé, 491. Par le Sénat, 531. S. R., 581. (54-55 Vic., c. 122.)

RÉBELLION DE 1837-38 :—Voir *Vétérans*.

RECENSEMENT :—Voir 33, 190 *des documents de la session*. *Subsides*, 7.

RECETTES ET DÉPENSES :—Voir 191, 195 *des documents de la session*.

RÉCIPROCITÉ :—Voir *Subsides* 8, 9.

RÉGINA ET DU SUD-OUEST, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant la permission de présenter une pétition pour une charte; renvoyée au comité des O. P. En comité, 205.

RELATIONS COMMERCIALE AVEC L'EMPIRE :—Voir *Adresses*, 1, 5.

REVENU CONSOLIDÉ :—Voir *Audition*.

RICHELIEU ET BERTHIER, PÊCHERIES :—Voir 161 *des documents de la session*.

RICHELIEU, RIVIÈRE, INONDATIONS :—Voir 196 *des documents de la session*.

RIDEAU, CANAL :—Voir 197 *des documents de la session*.

RIVIÈRE AU SAUMON, HAVRE DE :—Pétition demandant une subvention pour réparations au havre de la dite rivière; non reçue, vu que l'octroi de ses conclusions entraînerait la dépense de deniers publics, 84.

ROBITAILLE, T. :—Sénat permet à l'honorable T. Robitaille de comparaître pour rendre témoignage devant le comité des Privilèges et Elections, 341. Permission accordée, 343.

ROULEAU, F. F. :—Voir 160 *des documents de la session*.

RUSSWORM, ADAM :—Pétition demandant un acte pour déclarer son mariage dissous avec Emma Russworm, 47. Avis, 69. Bill et témoignages du Sénat, 309. Lu, 313. Renvoyé au comité, 332. Rapporté avec amendements, 341. En comité général; modifié; examiné, 346. Passé avec un amendement, 347. Sénat concoure, 366. S. R., 375. (54-55 Vic., c. 134.)

RUSTICO, BANQUE DES FERMIERS DE :—Pétition demandant un acte pour continuer l'Acte constitutif de la Banque des Fermiers de Rustico, 84. Avis, 110. Bill, 111. Renvoyé au comité, 126. Rapporté avec amendements, 229. Placé sur la liste des ordres du jour pour être pris en considération en comité général, 233. En comité général, 245. Rapporté; passé, 245. Par le Sénat, S. R., 257. (54-55 Vic., c. 113.)

**S**AINTE-CATHERINE ET DE NIAGARA, CIE DU CHEMIN DE FER CENTRAL DE :—

1. Pétition demandant un amendement à l'Acte pour l'émission d'actions-débetures, 47. Avis, 132. Bill, 156. Renvoyé au comité, 175. Rapporté avec amendements, 310. En comité général; rapporté; passé, 319. Par le Sénat, 340. S. R., 374. (54-55 Vic., c. 87.)
2. Pétition demandant de l'aide pour le chemin de fer entre Hamilton et Toronto, 328.

SAINTE-CATHERINE ET MERRITTON, CIE DE PONT DE :—Pétition demandant une charte 146. Avis, 181. Bill, 182. Renvoyé au comité, 190. Rapporté avec amendement, 255. En comité général; rapporté; passé, 281. Par le Sénat, 343. S. R., 374. (54-55 Vic., c. 104.)

SAINTE CLAIRE, CIE DU CHEMIN DE FER ET DE TUNNEL DE LA RIVIÈRE :—Pétition demandant de prolonger le délai pour l'achèvement de ses travaux, 47. Avis; bill, 69. Renvoyé au comité, 85. Rapporté avec amendements, 155. En comité général; rapporté; passé, 174. Par le Sénat, 203. S. R., 325. (54-55 Vic., c. 102.)

SAINTE-LAURENT ET OTTAWA, CIE DU CHEMIN DE FER :—Pétition demandant un acte pour la vente de certains terrains, 48. Avis, 69. Bill, 70. Renvoyé au comité, 85. Comité recommande que le bill soit retiré et les honoraires remboursés, 243. Bill et honoraires remboursés, 244.

SAINTE-VINCENT-DE-PAUL, PÉNITENCIER :—Voir 199 *des documents de la session*.

SALISBURY ET HARVEY, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant permission de présenter une pétition pour un bill privé; renvoyé au comité des O. P., 182. Comité recommande que permission soit accordée, 192. Pétition reçue, 194, 195. Rapport d'avis, 210. Bill, 263. Renvoyé au comité, 281. Rapporté avec amendements, 324. En comité général; rapporté; passé, 331. Par le Sénat avec amendements, 406. Adopté, 410. S. R., 460. (54-55 Vic., c. 100.)

SALLE D'EXERCICES MILITAIRES DE :—Voir *Catédonia*.

SASKATCHEWAN, CIE DE CHEMIN DE FER ET DE MOULINS DE :—Pétition demandant un acte pour prolonger sa ligne de chemin de fer, 122. Avis, 132. Bill, 170. Renvoyé au comité, 184. Rapporté avec amendements, 334. En comité général; rapporté; passé, 337. Par le Sénat, 395. S. R., 460. (54-55 Vic., c. 78.)

SAUMON :—Voir *Rivière au*.

SAUNDERS ET MUTTART :—Voir 51 *des documents de la session* :

SAUVAGES :

1. Rapport annuel du département des Affaires des Sauvages, 1890, 18. (*Document No 18*.)
2. Pétition demandant que la réserve de Caughnawaga soit partiellement exemptée de l'application de la loi réglementant le trafic des liqueurs enivrantes, 320.
3. Bill modifiant de nouveau l'Acte des Sauvages, c. 43 des S. R. (M. Dewdney); ordonné; présenté, 334. Lu la seconde fois; en comité général; modifié; examiné; passé, 394. Par le Sénat avec amendements, 417. Adopté, 442. S. R., 460. (54-55 Vic., c. 30.)
4. Bill intitulé: "Acte pour régler certaines questions pendantes entre les gouvernements du Canada et d'Ontario relativement à certaines terres des Sauvages; du Sénat; lu, 206. Lu la seconde fois, 224. En comité général, 224. Rapporté; passé, 226. S. R., 325. (54-55 Vic., c. 5.) Voir 200, 203 *des documents de la session*. *Drainage*, 1.

SCHREIBER, C. :—Voir 188 *des documents de la session*. *Comptes publics*, 2.

SCRIP :—Voir *Milice*, 2, 4.

SECRETÉAIRE D'ETAT :—Rapport du secrétaire d'Etat, pour 1890, 22. (*Document No 14*.)

SÉCURITÉ DE CERTAINS PÊCHEURS :—Voir *Pêcheries*, 4.

SEL ET SUCRE :—Pétition demandant l'admission en franchise de la ficelle à lier, sel et sucre, 352.

SÉNAT :

*Messages au Sénat :—*

1. Désignant ceux des députés de la Chambre qui font partie des comités conjoints, 71.
2. Adopte les amendements du Sénat aux bills des Communes sans amendement, 322. Avec amendement, 515.
3. Désire le concours du Sénat aux amendements de la Chambre à leurs bills, 342.
4. Demandant que permission soit donnée à un de leurs membres pour rendre témoignage devant un comité spécial de la Chambre, 341.
5. Demande l'usage temporaire d'une chambre pour le comité des Privilèges et Elections, 343.
6. Demandant le concours à une adresse à Sa Majesté au sujet du droit d'auteur, 563.
7. Concours dans l'adresse à Sa Majesté au sujet des relations commerciales, avec amendements, 579.
8. Demandant le concours du Sénat à une adresse à Son Excellence transmettant les adresses à la Reine sur la question du commerce, 580.
9. Désignant les membres ou membres additionnels devant faire partie des comités mixtes, 68, 194.
10. Transmettant les bills et demandant le concours de la Chambre, 206.
11. Annonçant qu'il accepte les bills des Communes (ou les amendements aux bills) avec ou sans amendement, 203, 491.
12. Communiquant les témoignages pris devant le comité spécial du Sénat, et demande qu'ils soient remis, 309.
13. Permission accordée aux membres du Sénat de rendre témoignage devant un comité des Communes, 343.
14. Accordant l'usage d'une chambre au comité des Communes, 343.
15. Soumettant une adresse à Sa Majesté sur les questions commerciales, et demandant le concours des Communes, 547.
16. Adopte l'adresse de la Chambre à Sa Majesté au sujet du droit d'auteur, 580.
17. Demandant le concours de la Chambre à une adresse à Son Excellence la priant de transmettre à Sa Majesté l'adresse au sujet du droit d'auteur, 580.
18. Adopte les amendements faits par les Communes aux adresses à la Reine au sujet des questions commerciales, 580.
19. Adopte l'adresse à Son Excellence la priant de transmettre à Sa Majesté les adresses conjointes au sujet des questions commerciales, 580.

SÉNAT ET CHAMBRE DES COMMUNES :—Bill modifiant de nouveau le chapitre 11 des S. R. intitulé : "Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes (M. McMullen) ; ordonné ; présenté ; 125. Lu la 2e fois, 218. En comité général ; modifié ; examiné ; passé, 249. Par le Sénat avec un amendement, 324. Adopté, 333. S. R., 374. (54-55 Vic., c. 21.)

SENÉGAL, ANDRÉ :—Comité des Comptes Publics fait rapport du refus d'André Senécal de comparaître comme témoin ; ordonné qu'il soit présent à la barre de la Chambre,—refuse de se rendre tel qu'ordonné ; M. l'Orateur émet son mandat pour son arrestation, 467. Voir *Comptes publics*, 2.

SEPTENNALE, SOCIÉTÉ DE BIENVEILLANCE :

1. Pétition demandant une charte, 146. Avis, 156. Bill, 170. Renvoyé au comité des Bills Privés, 184. Ordre rescindé et bill renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 205. Comité fait rapport que les promoteurs désirent discontinuer le bill, 305. Bill retiré et honoraires remboursés, 305.

SEPTENNALE, SOCIÉTÉ DE BIENVEILLANCE—*Suite.*

2. Pétitions en faveur du bill précédent, 166, 189, 197, 200, 204, 210, 222, 229, 243, 262.
3. Rapport du surintendant des assurances recommandant que le bill précédent soit imprimé, 253, 254, 262.

SERGEANT-D'ARMES :—Sergent-d'armes nomme son député, 414. M. l'Orateur émet son mandat lui ordonnant de prendre un membre sous sa garde; rapport du Sergent-d'armes, 422. Pour mettre sous sa garde le témoin qui a fait défaut de comparaître, 467. Son rapport sur le premier mandat, 422.

SERMENTS D'OFFICE :—Bill concernant la prestation des serments d'office (Sir John Macdonald); lu la 1re fois *pro forma*, 4.

## SERVICE CIVIL :

Rapport annuel des examinateurs du Service civil pour 1890, 22. (*Document No 14b.*)

Liste du Service civil pour 1890, 22. (*Document No 14a.*) Voir 205–208 des documents de la session.

## SHUSWAP ET O'KANAGAN, CIE DE CHEMIN DE FER DE :

1. Pétition pour un acte confirmant un arrangement avec la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, 108. Avis, 132. Bill, 167. Renvoyé au comité, 176. Rapporté avec amendements, 243. En comité général; rapporté; passé, 256. Par le Sénat, 324. S. R., 326. (54–55 Vic., c. 72.)
2. Pétition de la Cie du Pacifique Canadien en faveur du bill précédent, 109.

SLATER, JAMES :—Pétition de James Slater demandant une enquête pour certaines accusations, 313.

SOCIÉTÉS D'AMIS :—Pétition demandant un acte concernant les sociétés d'amis et autres, 384.

SOREL, CAMP DE MANŒUVRE DE :—Voir 142 des documents de la session.

SOULANGES, CANAL :—Voir 204, 210 des documents de la session.

SOURIS, EMBRANCHEMENT DU CHEMIN DE FER DE LA :—Voir 45 des documents de la session.

STANLEY, STEAMER :—Motion pour un état indiquant la date à laquelle le steamer Stanley a commencé ses voyages dans l'automne de 1890, etc., amendement proposé pour ajouter le rapport du député ministre de la marine à ce sujet; adopté; motion modifiée adoptée, 72. Voir 211 des documents de la session.

STATISTIQUES :—Voir *Bureau*.

STEAMERS DU CANADA, DES INDES OCCIDENTALES ET DE L'AMÉRIQUE DU SUD, CIE DE :—Voir 212 des documents de la session.

SAINT-JEAN DESCHAILLONS, RIVIÈRE :—Voir 198 des documents de la session.

SAINT-JOSEPH DE LÉVIS :—Voir 47 des documents de la session.

STRATHROY, BUREAU DE POSTE DE :—Voir 182 des documents de la session.

## SUBSIDES :

1. Prise en considération du discours de Son Excellence; la Chambre décide de se former en comité des Subsidés; en comité des Voies et Moyens, 17. Budgets renvoyés au comité des Subsidés, 127, 203, 214, 564.

SUBSIDES—*Suite.*

2. La Chambre en comité des Subsidés, 133, 159, 160, 167, 208, 212, 263, 272, 279, 281, 286, 388, 399, 405, 407, 416, 420, 425, 427, 442, 447, 452, 457, 461, 464, 470, 477, 479, 481, 484, 486, 490, 506, 536, 542, 549, 564.
3. Le comité des Subsidés fait rapport de progrès et obtient la permission de siéger de nouveau, 134, 208, etc. Du comité des Voies et Moyens, 241.
4. Résolutions rapportées du comité des Subsidés, 289, 290, 291, 292, 293, 295, 430, 432, 434, 436, 437, 439, 491, 492, 494, 495, 498, 500, 501, 503, 504, 506, 511, 564, 565, 568, 570.
5. Résolutions adoptées, 290, 291, 292, 293, 295, 306, 430, 431, 434, 436, 437, 439, 492, 494, 495, 498, 500, 501, 503, 504, 506, 511, 565, 568, 569, 577.
6. Résolutions rapportées du comité des Subsidés, modifiées, 499.
7. Amendements proposés à la motion pour que la Chambre se forme en comité des Subsidés : 1. Par M. Laurier, la conduite et le langage de Sir Charles Tupper, Haut-Commissaire du Canada, en s'immisçant dans les dernières élections, etc., constituent une violation des devoirs de sa charge, etc., 184 ; débat ajourné, 105. Repris et ajourné de nouveau, 193, 194. Repris, 206. Rejeté, 207. 2. Par M. Desjardins (L'Islet), que cette Chambre désire exprimer son approbation de la politique fiscale du gouvernement libéral conservateur, etc., 382. Adopté, 383. 3. Par M. Charlton, que les commissions forestières devraient être mises à l'enchère et adjugées au plus haut offrant, 384. Rejeté, 385. 4. Par M. Cameron (Huron), que la construction et les dépenses du canal Tay sont en violation des engagements et des assurances du gouvernement envers le parlement, etc., 404. Rejeté, 405. 5. Par Sir R. J. Cartwright, que l'acceptation de cadeaux de toutes espèces par les ministres de la couronne provenant d'entrepreneurs est absolument contraire aux principes d'une saine administration, etc. Adopté, 407. 6. Par M. Laurier, que le ministre de l'Intérieur a promis de s'enquérir des réclamations des colons dans la Colombie-Britannique, et qu'il a violé la promesse faite au parlement, 415. Rejeté, 416. 7. Par Sir R. J. Cartwright, le comité des Comptes Publics a le droit de s'enquérir des circonstances se rattachant au paiement de deniers publics et qu'aucune preuve ne devrait être refusée pour le motif qu'elle peut révéler une conduite ou des rapports illicites de la part d'un ministre de la Couronne, etc. ; adopté, 419. 8. Par M. Amyot, que des fraudes grossières ont été commises en rapport avec le contrat du bassin de Kingston, 424. Rejeté, 425. 9. Par M. Davies, que la conduite du ministre des Finances dans la subvention des services d'une ligne de steamers entre les ports de Halifax, de Saint-Jean et les Indes Occidentales est préjudiciable aux intérêts publics et mérite la censure de cette Chambre, 444, 445, 446. Rejeté, 447. 10. Par Sir R. J. Cartwright, que l'émission du mandat du Gouverneur général pour des sommes d'argent est un abus grossier du pouvoir conféré au Gouverneur, etc., 456. Rejeté, 457. 11. Par Sir R. J. Cartwright, que le déplorable état de choses dévoilées par les rapports du recensement commande un changement radical dans la politique du gouvernement adoptée par l'administration ; débat ajourné, 474. Repris, 475. Rejeté, 477.
8. Chambre en comité des Voies et Moyens, 238, 241. Résolutions rapportées pourvoyant à divers changements dans le tarif des droits de douane, etc., 258. Motion pour la 2e lecture ; amendement par Sir R. J. Cartwright, que la situation du pays exige que le gouvernement réduise immédiatement tous les droits sur les articles de première nécessité, etc., 261. Débat ajourné, 262. Repris, et ajourné de nouveau, 312, 313. Repris ; amendement par M. Desjardins (L'Islet), que la Chambre approuve la politique fiscale du gouvernement, 322, 323. Motion pour ajourner le débat retirée ; dernier amendement retiré ; débat ajourné, 323. Repris et ajourné de nouveau, 325, 327, 335, 336, 338, 341, 342, 350, 351, 353, 354. Débat repris, 358. Amendement rejeté ; résolutions lues la 2e fois, 359. Résolutions considérées,

SUBSIDES—*Suite.*

- 369, 370. L'item 2 de la première résolution est amendé et adopté, 373; l'item 5 est amendé et adopté, 375. 2<sup>e</sup> Résolution adoptée; 3<sup>e</sup> Résolution modifiée et adoptée; 4<sup>e</sup> Résolution retirée; 5<sup>e</sup> Résolution, item 7, désapprouvé; autre item adopté; 6<sup>e</sup> Résolution adoptée. Bill, 376. (Voir *infra*, 12.) Chambre de nouveau en comité général, 311. Résolutions rapportées accordant les sommes nécessaires pour le service des années 1890-91 et 1891-92, adoptées; bill, 312. (Voir *infra*, 13.) Chambre de nouveau en comité général, 414, 439. Résolution rapportée accordant \$10,387,689.17 pour l'exercice 1891-92; adoptée; bill, 440. (Voir *infra*, 14.) Trois résolutions rapportées fixant les droits de douane sur l'ale, bière et porter, et modifiant le bill du Revenu de l'Intérieur; adoptées; 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Résolutions renvoyées au comité général sur le bill modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'Intérieur, 440. Voir *Revenu de l'Intérieur*, 3. Chambre de nouveau en comité général; résolution accordant \$9,404,941.21 pour l'exercice 1891-92; adoptée; bill, 597. (Voir *infra*, 15.)
9. Amendement proposés à la motion pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens. 1. Par Sir R. J. Carthwright, que les droits sur les articles de première nécessité soient réduits et que les négociations qui doivent s'ouvrir à Washington devraient être conduites en prenant pour base la réciprocité commerciale la plus étendue; amendement retiré, 238.
  10. Résolutions rapportées du comité des Voies et Moyens modifiées, 373, 375. Désapprouvées (en partie), 376. Renvoyées au comité général sur un bill, 377.
  11. Bill intitulé: "Acte modifiant les Actes concernant les droits de douane," (M. Foster); ordonné: présenté, 376. Lu la 2<sup>e</sup> fois, 472. Instructions au comité général sur le bill; bill renvoyé au comité général; modifié; examiné, 484. Motion pour la 3<sup>e</sup> lecture; amendement proposé pour renvoyer le bill au comité et prescrivant que tous les sucres n<sup>o</sup> 16 soient admis en franchise, etc., 489. Rejeté; bill lu la 3<sup>e</sup> fois et passé, 490. Par le Sénat, 518. S. R., 581. (54-55 Vic., c. 45.)
  12. Bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des douanes (M. Foster); ordonné; présenté, 378. Lu la 2<sup>e</sup> fois, en comité général, 398. Rapporté; passé, 398. Par le Sénat, 412. S. R., 460. (54-55 Vic., c. 44.)
  13. Bill octroyant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour faire face aux dépenses du service public, pour l'année finissant le 30 juin 1891 et le 30 juin 1892, (Appropriation No 1) (M. Foster); ordonné; présenté; lu la 2<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> fois et passé, 311. Par le Sénat, 324. S. R., 326. (54-55 Vic., c. 1.)
  14. Bill accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaire pour faire face aux dépenses du service public pour l'exercice finissant le 30 juin 1892, Appropriation No 2) (M. Foster); ordonné; présenté, 440. Lu la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> fois et passé, 444. Par le Sénat, 459. S. R., 461. (54-55 Vic., c. 2.)
  15. Bill accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour faire face aux dépenses du service public pour l'exercice finissant le 30 juin 1892 (Appropriation No 3) (M. Foster); ordonné, présenté; lu la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> fois et passé, 577. Par le Sénat, 579. S. R., 581. (54-55 Vic., c. 3.)

SUBVENTIONS AUX CHEMINS DE FER:—Voir *Chemins de fer*, 6, 7, 8.

SUCRE:—Voir *Sel et sucre*.

SUD DU CANADA, CIE DU CHEMIN DE FER DU:—Pétition demandant la passation d'un acte prolongeant le temps fixé pour l'achèvement de ses travaux, 47.

SUD-EST, CIE DU CHEMIN DE FER DU:—Voir *Montréal et Atlantique, Cie du chemin de fer de*.

SUD-OUEST, CIE DU CHEMIN DE FER DE COLONISATION DU:—Voir *Chemins de fer*, 7.

**SUD-OUEST, CIE DE CHEMIN DE FER DU :—**Pétition demandant des amendements à sa charte, 122. Avis, 132. Bill, 132. Renvoyé au comité, 141. Rapporté, 243. En comité général; rapporté; passé, 257. Par le Sénat, 323. S. R., 326. (54-55 Vic., c. 33.)

**TAPLEY, ISABEL :—**Voir *Carpenter*.

**TAY, CANAL DE LA :—**Etat indiquant le montant d'argent dépensé pour le canal de la Tay, etc.; motion retirée, 378. Voir *Subsides*, 7.

**TEESWATER AU LAC HURON, CIE DE CHEMIN DE FER DE :—**Pétition demandant de l'aide pour la construction d'un chemin de fer de Teeswater au lac Huron, 122.

**TÉMISCAMINGUE, CIE DU CHEMIN DE FER DE COLONISATION DU LAC :—**Pétition demandant un acte pour prolonger le délai pour l'achèvement de la voie, etc., 47. Avis, 69. Bill, 70. Renvoyé au comité, 113. Rapporté avec amendements, 155. En comité général; rapporté; passé, 175. Par le Sénat, 203. S. R., 325. (54-55 Vic., c. 94.)

**TEMPÉRANCE DU CANADA, ACTE DE :—**Voir *Liqueurs, Prohibition des*.

**TEMPS, FIXATION ET LÉGISLATION D'UNE MESURE UNIFORME DE :—**Voir 213 *des documents de la session*.

**TEMPS, MESURE DU :—**Bill concernant la mesure du temps, (M. Tupper); ordonné; présenté, 426. Voir 213 *des documents de la session*.

**TERRES, CONCESSIONS DE :—**Voir *Milice* 2, 4.

**TERRES FÉDÉRALES :**

1. Bill modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales (M. Davin); ordonné; présenté, 218.
2. Bill modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales (M. Dewdney); ordonné; présenté, 414. Lu la seconde fois; en comité général; rapporte progrès, 520. Chambre de nouveau en comité général; bill modifié; examiné; passé, 549. Par le Sénat, 578. S. R., 581. (54-55 Vic., c. 24.)

**TERRES, FONDS D'AMÉLIORATION DES :—**Pétition demandant le règlement de la question du fonds d'amélioration des terres, 51.

**TERRENEUVE :—**Voir 87, 214 *des documents de la session*, 395.

**TERRE :—**Voir *Concessions gratuites*.

**TERRITOIRE EN DISPUTE :—**Voir 216 *des documents de la session*.

**TERRITOIRES DU NORD-OUEST :**

1. Bill modifiant l'Acte des Territoires du Nord-Ouest (M. McCarthy); ordonné; présenté, 84.
2. Bill modifiant de nouveau l'Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest (Sir John Thompson); ordonné; présenté, 340. Lu la 2e fois; en comité général; rapporté; passé, 365. Par le Sénat, 408. S. R., 460. (54 et 55 Vic., c. 56.)
3. Bill modifiant de nouveau l'Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest (M. Davin); ordonné; présenté, 234.
4. Bill modifiant les actes concernant les territoires du Nord-Ouest (M. Dewdney); présenté, 306. Lu la 2e fois; en comité général; rapporte progrès, 410. Chambre de nouveau en comité général; bill modifié, examiné; passé, 440. Par le Sénat avec amendements, 506. Adopté, 549. S. R., 581. (54 et 55 Vic., c. 22.)

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

5. Bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau les actes concernant les territoires du Nord-Ouest; du Sénat, 578. Lu la 2e fois, 579. Voir 215 *des documents de la session.* Homestead.

TÉTU, J. E.:—Voir *Comptes publics*, 2.

THURBER, LIEUT.-COL. JAMES:—Voir 217 *des documents de la session.*

TODD, LIEUT.-COL.:—Nommé député-sergent-d'armes, 414.

TODD, PRATIQUE PARLEMENTAIRE:—Voir *Bibliothèque.*

TOILE À VOILE:—Voir 218 *des documents de la session.*

TORONTO, HAMILTON ET DU BUFFALO, CIE DU CHEMIN DE FER DE:—Pétition demandant de confirmer leur charte, etc., 166. Avis; bill, 170. Renvoyé au comité, 184. Rapporté avec amendements, 279. En comité général; rapporté; passé, 306. Par le Sénat, 338. S.R., 374. (54-55 Vic., c. 86.)

TORONTO, HAVRE DE:—Voir *Comptes publics*, 2.

TRANSFERT DES PROPRIÉTÉS AUX GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX:—Voir *Propriétés publiques.*

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS, IMPORTATION DES:—Voir *Aubains*, 2.

TRAVAUX PUBLICS:—Rapport annuel du ministre des Travaux publics. (*Document No 9.*)

Voir 220 *des documents de la session.* *Comptes publics*, 2.

"TRINITÉ":—Voir *Montréal, Havre de.*

TUNNEL DU CANADA ET DU MICHIGAN, CIE DU:—Pétition demandant un acte prolongeant le délai pour la construction d'un tunnel, 47. Avis; bill, 70. Renvoyé au comité, 85. Rapporté avec des amendements, 155. En comité général; rapporté; passé, 174. Par le Sénat, 203. S. R., 325. (54-55 Vic., c. 103.)

TUPPER, SIR CHARLES:—Voir *Subsides*, 7.

VALLÉE DU DAIM, CIE DE CHEMIN DE FER ET DE HOUILLE:—Pétition demandant un acte prorogeant le délai fixé pour la dépense de dix pour cent de son capital-actions, 84. Avis, 111. Bill, 157. Renvoyé au comité, 175. Rapporté avec amendements, 223. En comité général; rapporté; passé, 248. Par le Sénat, 314. S.R., 326. (54-55 Vic., c. 76.) Voir *Chemins de fer*, 6, 11.

VANCOUVER, CIE DU BASSIN ET DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION DE:—Pétition demandant une charte, 47. Avis, 69. Bill, 140. Renvoyé au comité, 159. Rapporté avec amendements, 215. En comité général, 225. Par le Sénat avec amendements, 313. Examiné, 318. Adopté, 326. S.R., 374. (54-55 Vic., c. 129.)

VÉTÉRANS DE 1837-38:—Motion par M. Kirpatrick pour reconnaître les services rendus par les vétérans de 1837-38; débat interrompu par l'appel des bills privés, 356. Repris et ajourné, 380.

VICTORIA, COMTÉ, N.-E.:—Voir 221 *des documents de la session.*

VICTORIA ET DE L'AMÉRIQUE DU NORD, CIE DE CHEMIN DE FER DE:—Pétition demandant un acte pour construire un bac à vapeur entre la Baie Beecher C.-B., et quelque point aux Etats-Unis, 47. Avis, 69. Bill, 156. Renvoyé au comité, 175. Rapporté avec amendements, 215. En comité général, rapporté; passé, 225. Par le Sénat, 309. S. R., 325. (54-55 Vic., c. 101.)



VICTORIA, SAANICH ET NEW-WESTMINSTER, CIE DE :—Pétition pour amender sa charte, 15. Avis 132. Bill, 157. Renvoyé au comité, 175. Rapporté avec des amendements, 223. En comité général; rapporté; passé, 245. Par le Sénat, 323. S. R., 326. (54-55 Vic., c. 75.)

VOTE OBLIGATOIRE :—Bill pour établir le vote obligatoire (M. Amyot); ordonné; présenté, 140. Motion pour la 2e lecture; débat ajourné sur icelle, 219.

WASHINGTON, NÉGOCIATIONS À :—Voir *Subsides*, 8, 9.

WELLAND, CANAL :—Voir 222, 224 *des documents de la session*.

WELLINGTON, C.-B. :—Voir 138 *des documents de la session*.

WESTERN, CIE D'ASSURANCE SUR LA VIE :—Voir *Occidentale, Cie d'assurance sur la vie*.

WHIRLPOOL BRIDGE COMPANY :—Voir *Pont de remous*.

WHITE, HON. PETER :—Peter White, écuyer, député pour Renfrew-Nord, élu Orateur de la Chambre, 2.

WILLOCK, M. :—Voir *Impressions publiques*, 2.

WINNIPEG À LA BAIE-D'HUDSON, CIE DU CHEMIN DE FER DE :

1. Pétition demandant de l'aide pour construire un embranchement, 15.
2. Chambre en comité général concernant la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson; recommandation de Son Excellence, 183. Chambre en comité général, 253. Résolution rapportée recommandant le paiement annuel de \$80,000 pour le transport des hommes et approvisionnements, etc.; adopté; bill, 256. Voir *infra*, 3.
3. Bill concernant une convention y mentionnée avec la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la Baie-d'Hudson (M. Dewdney); ordonné; présenté, 256. Motion pour 2e lecture; débat ajourné, 322. Repris; bill lu la 2e fois; en comité général; modifié, 335. Examiné; passé, 336. Par le Sénat avec amendements, 410. Adopté, 413. S. R., 460. (54-55 Vic., c. 81.)

WINNIPEG, CITÉ DE :—Pétition demandant un acte pour commencer et achever les travaux et pour permettre à la cité de Winnipeg d'utiliser les pouvoirs hydrauliques d'Assiniboia, 109. Avis, 132. Bill, 182. Renvoyé au comité, 216. Rapporté avec amendements, 279. En comité général; rapporté-passé, 307. Par le Sénat, 340. S. R., 374. (54-55 Vic., c. 108.)

YOUNG, F. BROOK :—Voir *comptes publics*, 2.